

100 20

Universitas
BIBLIOTHECA
1918

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

TOME DOUZIÈME.

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

(no. 6000)
1027

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés
Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, substitutions
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES
PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRÉS

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIEME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies sont comprises
dans cette édition.

TOME DOUZIÈME.

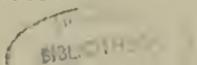
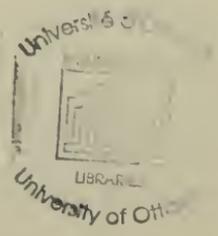


A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXVIII



LIBRARY
MORRIS

NO. Loan
CS
587
.L2
1863
v. 12



DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



LEVIS (DE), en Hurepoix. Cette Maison a pris son nom (dit *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 11 & suiv.) de la Terre

de LEVIS ou LEVIES, près de Chevreuse, suivant les anciens titres. Elle a fondé l'Abbaye de N.-D. de la Roche, Ordre de Saint-Augustin, près de LEVIS; & c'est cette fondation, les biens que les Seigneurs DE LEVIS ont donnés à cette Abbaye, & leurs tombeaux & monumens, qui fournissent des preuves pour les premiers degrés. La Généalogie de cette grande Maison commence à

1. PHILIPPE DE LEVIS, Chevalier, qui peut être le même que celui mentionné dans une fondation que Guy de Chevreuse fit à l'Abbaye de Saint-Denis en 1179. Il étoit mort

en 1203, & son épouse, nommée *Elifabeth*, vivoit encore en 1210, qu'elle fit une donation à l'Abbaye de la Roche, en présence de Pierre, Evêque de Paris. Leurs enfans furent :

1. MILES, Seigneur DE LEVIS, nommé, avec sa mère & ses frères, dans un traité fait, après la mort de son père, avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Denis, en 1203. Il eut de sa femme, dont le nom est inconnu,

MARGUERITE, Dame DE LEVIS, mariée à *Jean de Nanteuil*, Chevalier, qui, en qualité de Sieur de Levis, confirma avec elle à l'Abbaye de la Roche en 1237, 43, 45 & 1248, les donations faites par ceux de la Maison de sa femme, qui y fut enterrée.

2. GUY, qui suit;
3. PIERRE, autrement nommé PHILIPPE, lequel fit du bien à l'Abbaye de la Roche en

1208, & fut Archidiacre de Pincerais en 1209;

4. ALEXANDRE, nommé, avec ses frères, au traité fait avec l'Abbé de Saint-Denis en 1203. Il vendit, en 1233, du consentement d'*Ifabelle*, sa femme, à l'Abbé de Saint-Maigloire-lès-Paris, ce qu'il avoit au Rotoir. On ne fait s'il laissa postérité;
5. Et SIMON, exécuteur testamentaire de PHILIPPE DE FRANCE, mari de Mahaut, Comtesse de Boulogne. Il vivoit encore en 1230, & avoit épousé, 1^o *Perronnelle*, Dame de *Poivilliers* & de Nanteuil, qui donna, en 1222, 18 setiers de blé & autant d'avoine à l'Abbaye de la Roche, & mourut à Coutances, où elle fit son testament, que son mari confirma; & 2^o *Mabille*, vivante avec son mari en 1224. Du premier lit vint :

ISABELLE, femme, en 1243, de *Gautier de Poiffy*, Chevalier.

Et du second lit il eut :

JEAN, qui confirma, en 1245, une donation que sa sœur ISABELLE avoit faite à l'Abbaye de la Roche. Il étoit mort en 1252, tems où *Marie de Cognières*, sa veuve, fit aussi quelques biens à cette Abbaye, le Lundi avant Noël.

II. GUY DE LEVIS, 1^{er} du nom, chef de toutes les branches de cette Maison, qui jouissoit déjà de tous les attributs de la grandeur, fonda, en 1190, l'Abbaye de la Roche, près de Levis, dans le lieu appelé *le Bois-Guyon*, & y fit plusieurs dons en divers tems. Cette fondation fut confirmée par Maurice, Evêque de Paris, en 1196, & par Eudes, aussi Evêque de Paris, en 1201. Il se croisa sous Simon, Comte de Montfort, son voisin, pour la guerre des Albigeois, fut fait Maréchal de l'armée, transmit à ses successeurs, Seigneurs de Mirepoix, le titre de *Maréchaux de la Foi*, ou de *Mirepoix*, parce que cette armée avoit été destinée contre les Hérétiques, & qu'il avoit eu la Terre de Mirepoix & plusieurs autres, situées en Languedoc, de la dépuille des Albigeois, après s'être trouvé dans toutes les expéditions de guerre qui se firent contre eux. Il rendit hommage lige au Roi en 1226, & reçut de ce Prince, en accroissement de fief, la Terre de Montségur. Il étoit mort au mois de Novembre 1230, & avoit épousé *Guiburge de Montfort*, fille de Simon, III^e du nom, & d'*Amice de Leicester* en Angleterre, mentionnée, avec son mari, dans plusieurs titres de l'Abbaye de la Roche. De ce mariage vinrent :

1. GUY, qui fut;
2. PHILIPPE, mentionné, avec sa mère & son frère aîné, dans une donation faite par son père à l'Abbaye de la Roche en 1226;
3. Et JEANNE, femme de *Philippe de Montfort*, II^e du nom, Comte de Castres. Ils vivoient en 1230.

III. GUY DE LEVIS, II^e du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur, donna, en 1232, 4000 livres parisis à l'Abbaye de Notre-Dame de la Roche; le Château de Montségur, qui avoit été repris par les ennemis, lui fut inféodé par le Roi, en accroissement de fiefs qu'il tenoit de lui. Il mourut le 20 Septembre 1247, & eut de sa femme, nommée *Jeanne*,

1. GUY, qui fut;
2. N.... DE LEVIS, mariée, du vivant de son père, à *Jean de Bruyères*, Chevalier;
3. JEANNE, femme de *Mathieu de Marly*, II^e du nom, Connétable de France, après la mort duquel elle se retira à Port-Royal, & y fut enterrée;
4. PHILIPPE, Abbesse de cette Abbaye en 1275; elle ne l'étoit plus en 1281;
5. & 6. YOLANDE & CATHERINE, Religieuses au même Monastère;
7. Et ELISABETH, Religieuse Dominicaine à Prouille, morte le 12 Mars 1330.

IV. GUY DE LEVIS, III^e du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur & de Florenfac, Maréchal de la Foi, fut maintenu, par Arrêt de 1261, dans la possession des Terres de Florenfac & de Pommerols, données par le Comte de Montfort à son aïeul, contre les héritiers de Bérenger de Puy-Sorgier. ALPHONSE DE FRANCE, frère de SAINT LOUIS, Comte de Toulouse & de Poitou, lui donna, en 1264, la Terre de Plaigne en échange d'autres Terres; deux ans après, il suivit en Italic CHARLES, Roi de Sicile & de Naples; se trouva au combat donné le 4 Mars 1266; & fut conservé, par Arrêt de l'an 1269, dans la possession & paisine de juger & de connoître du fait d'hérésie dans toutes ses Terres de Languedoc. Il testa le 4 des Ides du mois d'Août 1276; choisit sa sépulture dans l'Eglise de la Roche, fondée & dotée par ses prédécesseurs, & vivoit encore en 1286. Il avoit épousé *Ifabelle de Marly*, veuve de *Robert de Poiffy*, Seigneur de Malvoisine, & fille de *Bouchard*, Seigneur de *Marty*, II^e du nom. Elle mourut le 4 Septembre 1292. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. THIBAUT, auteur de la branche des Barons de *Montbrun*, rapportée ci-après;
3. PIERRE, Evêque de Maguelonne en 1307, & de Cambrai en 1310. Le Pape JEAN XII lui donna commission, en 1320, pour examiner la vie & la conduite des Béguines. Il fut présent à la donation que le Seigneur de Mirepoix, son neveu, fit à l'Eglise de Mirepoix en 1321, après qu'elle eut été érigée en Cathédrale. En 1324, il permuta son Evêché de Cambrai pour celui de Bayeux en Normandie, & mourut en 1334;
4. PHILIPPE, auteur de la branche des Vicomtes de *Lautrec*, &c., rapportée en son rang;
5. EUSTACHE, Seigneur de Cessac, & en partie de Florenzac, qui rendit hommage au Roi en 1316. Il mourut le 8 Novembre 1327, & fut enterré dans le Couvent d'Azillanct. Il eut de son épouse, *Béatrix de Turey*, fille de *Lambert*, Seigneur de Cessac.

ISABELLE, Dame de Cessac & de Florenzac en partie, mariée à *Bertrand*, Seigneur de *l'Isle-Jourdain*. Elle fit, au mois de Septembre 1328, du consentement de son mari, don à sa mère de tout son patrimoine, & fit une fondation au Monastère d'Azillanct en 1331, où elle fut enterrée.

6. Et FRANÇOIS, Seigneur de la Garde & de Montségur, qui eut procès avec JEAN, son frère aîné, au sujet de la succession de PIERRE DE LEVIS, Evêque de Bayeux, son autre frère, & contre Gaucher, Seigneur de Boufies, en 1336, au sujet d'une rente que cet Evêque lui avoit promise. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

FRANÇOIS, Seigneur de la Garde & de Montségur, à qui le Roi fit don, les 26 Juillet 1337, 25 Mai 1338 & 1344, de la moitié des aides imposées sur ses Terres pour la guerre de Gascogne. Il vivoit encore en 1351, & eut de *Soubirane d'Aure*, son épouse, fille de *Bernard*, Vicomte d'Alfer, & de *Soubirane de Joyeuse*, trois filles, savoir :

1. ELIS, Dame de la Garde & de Montségur, Terres qu'elle porta en mariage à ROGER-BERNARD DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, son parent;
2. ISABELLE, femme de *Guy de Montlaur*, en 1344; ils plaidoient en 1360, contre ce ROGER-BERNARD DE LEVIS;
3. Et JEANNE, morte le 27 Juillet 1341.

V. JEAN DE LEVIS, 1^{er} du nom, Seigneur de

Mirepoix, Maréchal de la Foi, accompagna *Jean*, 11^e du nom, Sire d'Harcourt, Amiral de France, dans son voyage d'Outre-mer en 1295; servit en Flandre en 1302, en qualité de Chevalier Banneret, & eut ordre du Roi, en 1303, de se rendre en personne à Arras, le Mardi d'après la Pentecôte, avec le plus de Gendarmes qu'il pourroit pour le servir en Flandre. Il fut un des Seigneurs de Languedoc qui se trouvèrent à l'Assemblée tenue à Montpellier le 25 Juillet de la même année, lesquels déclarèrent qu'ils adhéroient à tout ce que le Roi avoit arrêté au sujet du Pape BONIFACE VIII; fut encore mandé, le 29 Juillet 1318, pour se trouver à Toulouse, où le Roi servoit en personne, & mourut peu après. Il avoit épousé, le 2 Février 1296, *Constance de Foix*, fille de *Roger-Bernard*, Comte de *Foix*, 111^e du nom, & de *Marguerite de Moncade*. Elle testa au Château de Lérans le 8 Septembre 1332; ordonna sa sépulture au Monastère des Religieuses de Cîteaux, dit de Beaulieu, à Mirepoix; fit des legs pieux à diverses Eglises, à plusieurs particuliers & à ses domestiques; légua 1000 livres tournois à ISABELLE, une de ses filles, & fit ses deux fils légataires universels. Elle eut de son mariage :

1. ROGER, dont l'*Obit* est marqué aux 11 des Calendes de Mai, dans le Nécrologe de l'Abbaye de la Roche;
2. JEAN, qui fuit;
3. GASTON, tige de la branche des Seigneurs de Lérans, rapportée ci-après;
4. Et ISABELLE, à laquelle son frère promit 20000 livres pour sa dot. Elle fut mariée, le 20 Octobre 1320, à *Bertrand*, Seigneur de la Tour en Auvergne, fils aîné de *Bernard*, & de *Béatrix de Rodez*.

MARQUISE DE LEVIS, qui fit donation à Gaston d'Armagnac, Vicomte de Fezensaquet, des droits qu'elle avoit au Royaume d'Aragon, de Mayorque, & au Comté de Barcelone en 1310, peut avoir été fille du Seigneur de Mirepoix.

VI. JEAN DE LEVIS, 11^e du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foi, amortit, le 21 Décembre 1321, plusieurs biens, en présence de ses parens, en faveur de l'Eglise de Mirepoix, nouvellement érigée en Cathédrale, & partagea, avec son frère GASTON, le 25 Novembre 1329. Il servit dans les guerres de Gascogne sous le Comte d'Armagnac en 1355,

& pour les pertes qu'il avoit souffertes, en fervant fous le Comte de Poitiers, il en reçut récompense le 25 Octobre 1360. Il étoit mort en 1372, & avoit époufé, 1^o au mois de Septembre 1318, *Mahaut de Sully*, fille d'*Henri*, Sire de *Sully*, Grand Bottillier de France, & de *Jeanne de Vendôme*; & 2^o avant 1344, *Aliénore de Montaut*, fille de *Sicard*, Baron de *Montaut* & de *Hauterive*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui se trouva en l'Ost de Bouvines, & servit à la bataille du Duc de Normandie, avec quatre Ecuers venus de Mirepoix, le 26 Août 1340, jusqu'au 7 Mai suivant. Il fut tué dans une sortie de la ville de Bergerac, affligée par les Anglois en 1342, au rapport de Froissard, sans avoir été marié ;
2. ROGER-BERNARD, qui fuit.

Et du second lit vinrent :

3. JEAN, qui dut être entretenu aux études suivant sa qualité, jusqu'à ce qu'il fût pourvu d'un bénéfice ;
4. PHILIPPE, mort en 1370 ;
5. THIBAUT, Seigneur de Livrac, qui intenta procès à son frère aîné pour son partage, & il le fit condamner, par Arrêt du 29 Novembre 1392 ;
6. Et ELÉONORE, mariée, 1^o en 1361, à *Bertrand de Terriade*, Vicomte de Gimoez ; & 2^o à *Nicolas de la Jugie*, Seigneur de Livier, avec lequel elle plaidoit, en 1371, contre son frère, pour sa dot, sa légitime & sa part de la succession de PHILIPPE, son frère.

VII. ROGER-BERNARD DE LEVIS, 1^{er} du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foi, servit dans les guerres de Gascogne & de Languedoc, avec 30 Ecuers & 50 Sergens, fous le Comte de Poitiers, depuis le 11 Mai 1360, jusqu'au 13 Juillet suivant, & en récompense des pertes & des dommages qu'il y avoit souffertes, il fut payé d'une somme de 6000 florins. Il eut de grands démêlés avec son propre fils, qui l'arrêta prisonnier à Mirepoix. Pour s'en venger, il donna tous ses biens au Seigneur de Lérans, son cousin, par son testament du 5 Octobre 1388 ; associa le Roi dans la propriété de toutes ses Terres, par traité du 27 Juillet 1390, en considération de quoi ce Prince lui transporta certaines Terres en 1393. Il mourut peu après, & avoit fait un nouveau testament le 21 Mai 1392. Il avoit époufé, en 1343, ELIPS DE LEVIS, Dame de la Garde & de Montségur, fa

parente, morte en 1364, fille unique de François, Seigneur des mêmes Terres, & de *Soubirane d'Aure*, dont :

VIII. JEAN DE LEVIS, III^e du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde & de Montségur, Maréchal de la Foi, qui prit, du vivant de son père, la qualité de *Seigneur de la Garde*, servit fous ce titre en Picardie, fous le Seigneur de Sempy, & fut Capitaine d'Hardinthon en 1382. Il eut un long procès avec le Baron de Lérans, son parent, au fujet de la donation que son père avoit faite à ce Seigneur, au préjudice de ce qui lui avoit été assuré en mariage. Il étoit mort en 1397, & avoit époufé, le 10 Juillet 1371, *Jeanne d'Armagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de Fzenfaquet, & de *Marguerite de Carmain*. Elle eut en dot 20000 florins, testa le 30 Septembre 1418, & mourut à Saillac-en-Carcassez. Ses enfans furent :

1. ROGER-BERNARD, qui fuit ;
 2. & 3. GASTON & JEAN, qui plaidèrent contre leur frère aîné pour leur partage; le premier en 1405, & le second en 1408 ;
 4. JEANNE, mariée, 1^o à *Pierre Tison*, dit *Cramaut*, Seigneur de Pujols & de Nerbonne, avec lequel elle obtint provision sur la succession de son père, le 24 Novembre 1408 ; & 2^o en 1418, *Louis de Pierre-Buffière*, Seigneur de Châteauneuf ; & sa mère l'institua son héritière en toutes ses Terres ;
 5. ELIPS, à laquelle fut assignée en dot 8000 livres, pour son mariage avec PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur d'Arques, dont elle n'eut point d'enfans. Sa mère lui laissa une rente par son testament ;
- Et cinq autres filles, dont on ne trouve point les noms, entr'autres ISABELLE, mariée, en 1374, avec *Bernard de Cabrefa*.

IX. ROGER-BERNARD DE LEVIS, II^e du nom, Seigneur de Mirepoix, la Garde, Montségur, &c., Maréchal de la Foi, obtint recréance le 20 Mai 1399, avec ses frères & sœurs, de tous les biens que son père avoit donnés, par son testament, au Baron de Lérans. La dissipation qu'il fit de la plupart de ses biens, obligea ses parens d'obtenir des Lettres, les 8 & 23 Avril 1418, pour en arrêter le cours. Il mourut peu après au Château de Puivert, & fut enterré aux Cordeliers de Mirepoix. Il avoit époufé, en 1402, *Jeanne de Voisins*, fille de *Gérard*, Seigneur d'Arques & de Magnac, & d'*Alix de Bruyères*, dont :

1. PHILIPPE, Seigneur de Mirepoix, qui fut

mis sous la garde de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Lautrec & de la Roche, son parent, par Lettres du 13 Mai 1408, & mourut en 1442, sans alliance, au retour de Guyenne, où il étoit au service du Roi ;

2. Et JEAN, qui fuit.

X. JEAN DE LEVIS, IV^e du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, de Montségur & de Puivert, Maréchal de la Foi, né posthume au Château de Valanet, fit hommage de ses Terres de Mirepoix & de la Garde le 30 Mars 1442, obtint des Lettres le 25 Avril 1445, pour se faire relever de la succession des Seigneurs de Pardiac & de Fezenaquet, ses parens, testa le 21 Novembre 1491, choisit sa sépulture au couvent des Cordeliers de Mirepoix ; laissa à sa seconde femme l'administration de ses biens ; fit des legs à son fils PHILIPPE DE LEVIS, à ses filles, & au bâtard de son fils aîné, & institua pour héritier universel son second fils, appelé JEAN, auquel CHARLOTTE DE LEVIS, par son testament du 1^{er} Septembre 1499, laissa 200 livres. Il avoit épousé, 1^o en 1434, *Marguerite d'Archiac*, fille de *Hugues*, Seigneur d'*Archiac*, morte sans enfans ; & 2^o CHARLOTTE DE LEVIS, fille d'EUSTACHE, Seigneur de Quélus, & d'*Alix de Damas*, Dame de Couzan. Elle testa au Château de la Garde le 1^{er} Septembre 1499 ; élut sa sépulture auprès de son mari ; laissa à l'Evêque de Mirepoix, son fils, 50 livres ; à MARGUERITE, la fille, la même somme ; à JEANNE, son autre fille, 400 livres ; au bâtard de son frère aîné 200 livres ; fit pour héritier universel JEAN, son second fils, & nomma pour exécuteur testamentaire GUY DE LEVIS, Seigneur de Villeneuve. De ce second lit vinrent :

1. FRANÇOIS, mort du vivant de son père, ne laissant qu'un fils naturel ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. PHILIPPE, Abbé de la Grasse-Notre-Dame, Prieur de Camone, nommé à l'Evêché de Mirepoix en 1491. Il fit rachever son Eglise Cathédrale, qu'il dota richement, & mourut le 28 Août 1537 ;
4. FRANÇOISE, mariée à *Philippe de Basillac*, dont elle eut *Gaston de Basillac*, époux de JEANNE DE LEVIS-LÉRAN ;
5. HÉLÈNE, femme de *Jean de Voisins*, Baron de Lautrec, Seigneur d'Ambres ;
6. ANNE, dite ANNETTE, mariée, le 30 Décembre 1487, à *Galobie d'Espagne*, Seigneur de Panassac, laquelle testa le 23 Octobre 1517, & le 28 Octobre 1521 ;

7. GABRIELLE, femme de *Rigaud*, Seigneur de *Pestels* ;

8. MARGUERITE, Religieuse à Prouille ;

9. Et JEANNE, mentionnée, aussi bien que ses sœurs, dans le testament de ses père & mère.

XI. JEAN DE LEVIS, V^e du nom, Seigneur de Mirepoix & de la Garde, &c., Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de Languedoc, en l'absence du Connétable de Bourbon, obtint, en 1492, une gratification sur les quintes & requints de la Terre de Puivert que son père avoit acquise. Il fut un des exécuteurs testamentaires d'*Aimare*, Comte de *Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier en 1510, testa lui-même en 1530, & mourut le 8 Mai 1533. Il avoit épousé, 1^o *Jeanne de Poitiers*, fille d'*Aimare*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Jeanne de la Tour*, dite de *Boulogne* ; & 2^o en 1502, *Françoise d'Estouteville*, fille de *Jacques*, Seigneur d'*Estouteville*, & de *Louise d'Albret*. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOISE, femme de *Gaston*, Seigneur d'*Andouins* ;
2. MARGUERITE, mariée à *Mérault de Grolée*, Seigneur de Viriville & de Châteauvillain, morte en 1518.

Et du second lit il eut :

3. PHILIPPE, qui fuit ;
4. JEAN, né le 9 Mai 1507, mort avant 1528, devant Naples, laissant une fille, morte avant le 20 Juin 1569, femme de *Baptiste Chapelle*, Seigneur de la Vigne ;
5. Et CHARLOTTE, femme du Seigneur de *Senaret*.

XII. PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, Arzens, Alairac, Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, Chevalier de l'Ordre du Roi, testa, au Château Royal de Carcassonne, le 20 Juin 1569. Il avoit épousé, le 13 Septembre, 1538, *Louise de la Trémoille*, fille de *François*, Seigneur de *la Trémoille*, & d'*Anne de La-val*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. FRANÇOISE, femme de *Paul*, Seigneur de *Basillac* ;
3. LOUISE, mariée 1^o à *Jean-Paul de Bruyères*, Seigneur de Chalabre ; & 2^o à CLAUDE DE LEVIS, Baron d'Audon & de Belfast, dont elle étoit veuve en Avril 1598, avec un fils, nommé PHILIPPE DE LEVIS, Baron de Luvelans, né le 27 Janvier

1544, Sénéchal de Castres, mort le 30 Septembre 1571.

XIII. JEAN DE LEVIS, VI^e du nom, Seigneur de Mirepoix, Baron de la Garde & de Montségur, Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers en 1578, avoit épousé, le 1^{er} Février 1563, *Catherine-Ursule de Lomagne*, fille d'*Antoine*, Vicomte de Gimœz, Baron de Terride, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Cardaillac-Saint-Cirq*, laquelle lui porta en dot la Baronnie de Terride, à condition que leur postérité joindroit le nom de *Lomagne* à celui de LEVIS. Elle fit héritier son second fils, par donation passée au Château de Mirepoix, le 14 Juin 1596. Leurs enfans furent :

1. JEAN, Seigneur de Mirepoix, Vicomte de Montségur, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de Carcassonne par résignation de son père, mort à Toulouse, sans alliance, le 31 Août 1603 ;
2. ANTOINE-GUILLAUME, qui suit ;
3. ETIENNE, Seigneur de Sainte-Foy, qui eut du Roi 1200 écus de pension sur l'Épargne, en 1614 & 1616 ;
4. PHILIPPE, Seigneur de Veillanet, mort à Pamiers le 11 Juillet 1601. C'est de lui qu'on fait descendre les Seigneurs de *Saint-Geniès* ;
5. JEAN, Seigneur de Roquefort (vraiment celui qui est qualifié *Comte de Terride*), marié à *Louise Bertrand*, fille de *Barthélemy*, & de *Guillemette de Georges*, dont :

AGNÈS, mariée, le 29 Août 1643, à *François de Béon*, Seigneur de Casteaux & de la Bastide, fils de *Michel de Béon*, Seigneur de Casteaux, & d'*Anne de Grand-Montesquieu*.

6. HENRI, Seigneur de Rochefort, & Gouverneur de Mirepoix ;
7. CATHERINE, mariée, le 4 Octobre 1597, à GABRIEL DE LEVIS, Baron de Lérans ;
8. Et CLAUDE, dont l'alliance est ignorée ; elle testa à Mirepoix le 30 Septembre 1617.

JEAN DE LEVIS, VI^e du nom, eut pour fils naturel,

JEAN, auquel PHILIPPE DE LEVIS, son aïeul, légua, le 20 Juin 1569, 300 livres de rente sur la Terre de Saint-Julien-de-Gras-Capou, jusqu'à ce qu'il eut 1000 livres de rente en bénéfice.

XIV. ANTOINE-GUILLAUME DE LEVIS, Vicomte de Terride, puis Seigneur de Mirepoix, après la mort de son frère aîné, Baron

de la Garde, &c., Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, vivoit le 29 Juin 1621, & mourut avant 1628. Il avoit épousé, le 26 Avril 1593, *Marguerite de Lomagne*, fille de *Gérard*, Seigneur de Sérignac, & de *Louise de Cardaillac de Peyre*. Elle testa, au Château de Terride, le 21 Juillet 1628, & mourut en 1635, laissant :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. JEAN, Baron de Mirepoix, Capitaine au Régiment de Navailles, tué près de Mirecourt entre le 20 Octobre & le 7 Novembre 1635 ; ayant eu, de *Catherine de Caulet*, son épouse, fille de *Jean-Georges*, Seigneur d'Hautrive, & de *Marguerite Gauraut*,

Un fils, mort jeune ;

Et MARGUERITE, mariée à *Louis*, Vicomte de *Fumel*, en Quercy, dont postérité. Voy. FUMEL.

3. HENRI, auteur de la branche des Marquis de *Gaudiez*, rapportée ci-après ;
4. Et LOUISE, mariée, le 6 Janvier 1619, à *Antoine-Scipion de Bassabat*, Baron de Capendu [Terre qui donnoit autrefois entrée aux Etats de Languedoc] & de Fendheille. Elle mourut avant 1655, & fut mère de 18 enfans.

XV. ALEXANDRE DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, &c., Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, fut tué à l'attaque des lignes de Leucate, petite ville en Bas-Languedoc, assiégée par les Espagnols en 1637. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 29 Mai 1620, *Louise de Béthune*, fille de *Maximilien*, Duc de Sully, & de *Rachel de Cocheville*, sa seconde femme ; & 2^o par contrat du 20 Juillet 1632, *Louise de Roquelaure*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Roquelaure*, Maréchal de France, & de *Susanne de Bassabat*, aussi sa seconde femme. Elle eut procès contre *Louis de Nogaret*, Evêque de Mirepoix, qui disputoit à son fils la qualité de Fondateur de l'Eglise Cathédrale de Mirepoix, & celle de Maréchal de la Foi. Du second lit vinrent :

1. GASTON-JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. JEAN, Marquis de Mirepoix, dont le convoi fut fait à Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le Mardi 30 Novembre 1650 ;
3. & 4. Deux autres fils, nommés JEAN, nés à la Garde, l'un le 9 Juin 1635, & le second, le 15 Juillet 1636. Ce dernier fut baptisé le 18 Octobre 1637 ;

5. Et ELISABETH, Abbesse de N.-D. de Rieunette le 1^{er} Janvier 1666, assassinée en Juillet 1671, dans la 39^e année, par six hommes armés de fusils sur le grand chemin, comme elle revenoit de prendre possession d'une Terre dépendante de son Abbaye.

XVI. GASTON-JEAN-BAPTISTE DE LEVIS & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcaflonne & de Béziers, Gouverneur des pays & Comté de Foix, Donnezan & d'Andorre, dont il prêta ferment le 27 Janvier 1678, mourut le 6 Mai 1687. Il avoit épousé, le 19 Août 1657, *Madeleine du Puy du Fou*, baptisée à Paris, en l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, le Lundi 24 Novembre 1636, fille & héritière de *Gabriel du Puy du Fou*, Marquis de Combronde, & de *Madeleine de Bellière*. Elle se remarqua à *François Salvat de Montfort*, Précepteur de son fils aîné, & eut du premier lit :

1. GASTON-JEAN-BAPTISTE DE LEVIS & de Lomagne, 11^e du nom, Marquis de Mirepoix, Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires en 1684, Gouverneur, après son père, des pays & Comté de Foix, Donnezan & d'Andorre, & Chevalier de Saint-Louis en 1694. Il mourut le 26 Juillet 1697. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1689, *Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire*, née en 1678, fille d'*Henri, Duc de la Ferté*, & de *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt*. Elle mourut le 31 Mars 1713, sans enfans;
2. PIERRE-CHARLES, qui suit;
3. & 4. MADELEINE-HENRIETTE, & CATHERINE, Religieuses au Couvent de la Visitation de la Flèche, le 30 Avril 1681;
5. Et MARIE-MARGUERITE-THÉRÈSE-CAMILLE, alliée, par contrat passé à Paris le 11 Mai 1703, à *PAUL-LOUIS DE LEVIS*, Marquis de Lérans, son cousin, mentionné ci-après.

XVII. PIERRE-CHARLES DE LEVIS & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, après son frère, du vivant duquel il prenoit la qualité de *Comte de Terride*, mourut le 10 Juin 1702. Il avoit épousé *Anne-Gabrielle d'Olivier*, morte à Montardit, près de Béziers, vers le mois de Janvier 1708, laissant :

XVIII. PIERRE-LOUIS DE LEVIS, né en Janvier 1702, Marquis de Mirepoix, Maréchal héréditaire de la Foi, Comte de Terride, Vicomte de Gimoëz, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & Maréchal de France, appelé *le Duc de*

Mirepoix. Il fut d'abord Colonel du Régiment de Saintonge, Infanterie, par commission du 6 Mars 1719, puis, le 20 Février 1734, du Régiment de la Marine, Infanterie, un des six petits vieux, & fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 1^{er} Août 1734. Il eut la permission de vendre le Régiment de la Marine au Comte de Nallau, en Juillet 1737, fut nommé en même tems Ambassadeur auprès de S. M. I., arriva à Vienne le 14 Janvier 1738; fut fait Maréchal de Camp le 1^{er} Mars, & signa, le 18 Novembre suivant (1738), en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi, le Traité de paix définitif, avec les Ministres de S. M. I. Le Marquis de Mirepoix fut proposé & admis pour être Chevalier des Ordres, au Chapitre tenu par Sa Majesté le 2 Février 1739, & étant retourné à Vienne avant le jour de la Pentecôte, qu'il devoit recevoir le Collier, il eut Lettres du Roi, portant permission d'en porter le Cordon & les autres marques d'honneur. Son Ambassade étant finie au mois de Décembre 1739, il revint à Paris le 10 Janvier 1741, & reçut en personne le Collier de l'Ordre de Saint-Michel & celui du Saint-Esprit, le 2 Février suivant, en la Chapelle du Château de Versailles. Il servit dans l'armée du Roi en Bohême, en sa qualité de Maréchal de Camp, se distingua fort au combat de Frawenberg, dans lequel, à la tête des Carabiniers, il enfonça & défit la Cavalerie Autrichienne, & contribua beaucoup à la victoire. Il en porta la nouvelle à Francfort, à l'Empereur, & le détail au Roi, au mois d'Août 1742; fut envoyé commander en Provence, où il servit, en sa qualité de Maréchal de Camp, dans l'armée sous les ordres du Prince de Conti, en 1744; se distingua aussi à la prise du Fort de Montalban & de Villefranche, dans le Comté de Nice; fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi, le 2 Mai 1744, & continua de commander en Provence & dans le Comté de Nice; servit aussi, en 1745, dans l'Etat de Gênes, & sur les bords de la Mer, où il avoit un commandement particulier; passa en Italie, avec un corps de troupes, en 1746, pour secourir le Maréchal de Maillebois; donna des marques de bravoure dans toutes les occasions, tant en Italie qu'en Provence, où les ennemis entrèrent & retellèrent environ quatre mois. Il ne revint à Paris qu'après leur expulsion de

cette Province, & le Roi lui donna, au mois de Mars 1747, les Gouvernemens des Ville, Citadelle, Port, Hâvre & pays du Brouage, vacant par la mort du Vicomte de Beaune; fut ensuite nommé pour servir dans l'armée de Flandre, commandée par le Maréchal de Saxe, sous les ordres du Roi en personne; y fit la campagne de 1747, en sa qualité de Lieutenant Général des Armées; mais il ne la finit point entièrement; le Chevalier de Belle-Isle, Lieutenant Général, ayant été battu & tué à l'attaque des retranchemens du Col de l'Affiette, qui couvroient le Fort d'Exilles, le 19 Juillet de cette année (1747), où il commandoit en chef, le Marquis de Mirepoix fut demandé par le Maréchal de Belle-Isle, & se rendit à son armée, où il servit dans le Comté de Nice, jusqu'au commencement de Décembre, que les Armées prirent des quartiers d'hiver. Alors le Maréchal de Belle-Isle retourna à la Cour, & le Marquis de Mirepoix fut laissé pour commander, en son absence, toutes les troupes Françaises en Provence & en Dauphiné. Il fut nommé, en Décembre 1748, Ambassadeur extraordinaire en Angleterre le 1^{er} Janvier 1749, s'y rendit au mois de Juillet suivant, eut sa première audience de S. M. Britannique, le 31 du même mois, à Kensington; obtint du Roi, le 25 Septembre 1751, un brevet de *Duc*, & s'appeloit le *Duc de Mirepoix*. Il eut les honneurs de la Chambre en Janvier 1755, revint d'Angleterre le 26 Juillet suivant, quitta son Ambassade par ordre du Roi, & sans prendre congé, à cause de la prise de deux Vaisseaux de guerre François, l'*Alcide* & le *Lys*, par l'Amiral Boscawen, avec son Escadre de vaisseaux Anglois, le 8 Juin précédent, sans aucune déclaration de guerre. Il fut fait, le 25 Novembre de la même année, Lieutenant Général au Gouvernement de Languedoc, & Commandant en cette Province, par la démission volontaire du Maréchal Duc de Richelieu; en Avril 1756, Capitaine de la quatrième Compagnie des Gardes du Corps du feu Roi, vacante par la démission volontaire du Duc de Charost, & Maréchal de France le 25 Février 1757. Il est mort le 25 Novembre suivant, âgé de 58 ans, sans enfans. Il avoit épousé, le 17 Août 1733, *Anne-Gabrielle-Henriette Bernard*, fille de feu *Gabriel*, Seigneur de l'ancien Comté de Rieux en Languedoc, morte le 31 Décembre 1736, d'une

suite de couches, après être accouchée d'un enfant mort : elle n'étoit âgée que de 15 ans & demi; & 2^o le 2 Janvier 1739, *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau-Craon*, Grande d'Espagne, née le 28 Avril 1707, veuve de *Jacques-Henri de Lorraine*, Prince de *Lixing*, frère cadet du Prince de *Pons*, seconde fille de *Marc de Beauvau-Craon*, Prince d'Empire, Grand Ecuyer du Grand-Duc de Toscane, Gouverneur pour ce Prince du Duché de ce nom, & d'*Anne-Marguerite de Lignville*. Elle a été nommée, en Août 1753, Dame du Palais de feu la Reine, & est titrée *Maréchale-Duchesse de Mirepoix*.

BRANCHE

des Marquis de GAUDIEZ.

XV. HENRI DE LEVIS, troisième fils d'ANTOINE-GUILLEAUME, & de *Marguerite de Lomagne*, devint Marquis de Gaudiez par acquisition, & épousa *Marguerite de Caulet*, fille de *François*, Seigneur de Cadars, Maître des Eaux & Forêts du Languedoc, & de *Marie de Fraxine*, dont :

ALEXANDRE, qui suit;

Et une fille, née pendant les guerres civiles.

XVI. ALEXANDRE DE LEVIS, Marquis de Gaudiez, épousa *Marguerite de Caumels*, fille de *François*, Seigneur de Gresseil, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Bourguine de Garaud*. Leurs enfans furent :

1. BARTHÉLEMY, tué à Senef en 1674;

2. ANTOINE, qui suit;

3. JOSEPH, Chevalier de Malte le 16 Juin 1670, Capitaine des Galères du Roi, puis Chef d'Escadre des Galères le 12 Février 1737, mort à Marseille le 24 Mai 1740, âgé de 70 ans;

4. CHRYSANTHE, Aumônier de la Duchesse de Bourgogne, Abbé de Grestain en Avril 1702, mort à Paris, au Séminaire de Saint-Magloire, en Décembre 1727;

5. ALEXIS, Chevalier de Malte & Officier de Galère;

6. & 7. PHILIBERTE & CATHERINE;

8. Et CHRISTINE-PAULINE, Religieuse aux Maltoises de Toulouse.

XVII. ANTOINE DE LEVIS, Marquis de Gaudiez, a eu de son épouse, dont on ignore le nom :

JOSEPH-CHRYSANTHE, qui suit;

Et ELÉONORE, mariée à N... de Fajac.

XVIII. JOSEPH-CHRYSANTHE DE LEVIS, Mar-

quis de Gaudiez, Capitaine de Galères, & commandant la Compagnie de l'Étendart, Maréchal de la Foi, comme chef de sa Maison, par la mort du Maréchal-Duc de Mirepoix, appelé *le Marguis de LEVIS*, mort en 1764, âgé de 64 ans, avoit épousé, le 4 Octobre 1750, LOUISE-VICTOIRE DE LEVIS-LÉRAN, sa parente, dont :

1. GUY-HENRI-JOSEPH, né le 6 Septembre 1757;
2. MARIE, née le 11 Juillet 1753;
3. Et MARIE-ANNE, née le 7 Septembre 1754.

BRANCHE

des Seigneurs de LEVIS-LÉRAN.

Cette branche, qui écartèle aux 1 & 4 d'or, à 3 chevrons de sable, qui est de LEVIS, & aux 2 & 3 d'or, à 3 pals de gueules, qui est de FOIX, a pour auteur

VI. GASTON DE LEVIS, second fils de JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur de Mirepoix. & de Constance de Foix; il fut Seigneur de Lérans, partagea, le 25 Novembre 1329, avec JEAN DE LEVIS, son frère aîné, qui lui céda la Terre d'Annoel en Beauce, par acte du Mercredi après la Saint-André 1333. Il étoit mort le 25 Novembre 1351. On lui donne pour femme, mais sans preuve (dit l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*), *Éléonore de Sully*, veuve de Vivien, Seigneur de Berbecille, mariée en 1336, & morte le 24 Décembre 1345, laissant :

1. GASTON, qui suit;
2. JEAN, nommé au contrat de mariage de sa sœur JEANNE;
3. JEANNE, mariée, par contrat passé à Aleth le 25 Novembre 1351, à *Jean de Voifins*, Seigneur d'Arques, à qui elle porta en dot 6000 livres tournois, que son père lui avoit légués par son testament;
4. Et CONSTANCE, alliée à *Aimery de Narbonne*, Baron de Talleyrand.

VII. GASTON DE LEVIS, 1^o du nom, Seigneur de Lérans, fit mention, dans son testament du 3 Mars 1383, de sa femme enceinte, ordonna que l'enfant qui naîtroit de cette grossesse, entrât en Religion, laissa à sa fille 7000 florins d'or, institua pour héritiers ses deux fils mineurs, & nomma pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Florensfac. Il avoit épousé, par contrat du 31 Mai 1362, *Jeanne de Rochefort*, fille de *Bernard*, ou *Amanjeu de Rochefort*, Seigneur de Scillan, dont :

Tome XII.

1. GASTON, qui suit;
2. BERTRAND, mentionné dans le testament de son père, marié à *Marguerite de Malras*. Il eut une fille naturelle, nommée

JEANNE, femme de *Pierre de Gardiol*.

3. Et ISABELLE, à qui son père laissa, comme on l'a dit, 7000 florins d'or, mariée, en 1396, à *Jean de l'Isle-Jourdain*.

VIII. GASTON DE LEVIS, 11^o du nom, Seigneur de Lérans, reçut de ROGER-BERNARD, Seigneur de Mirepoix, son cousin, en considération des services qu'il avoit reçus de lui, une maison située au bas de la ville de Carcallonne, nommée communément l'*Hofteau de Mirepoix*, par acte du 14 Août 1387. Il donna quittance au même, datée du 29 Juin 1388, de 1500 écus d'or, que celui-ci lui devoit. Il ne vivoit plus lors du mariage de sa fille, & avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1387, passé au Château de Lérans en présence de ROGER-BERNARD DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, *Jfende d'Arpajon*, qui lui apporta en dot 9000 florins d'or. Ses enfans furent :

GASTON, qui suit;

Et CONSTANCE, mariée, par sa mère & par son frère, le 17 Novembre 1421, à *Jean de la Jugie*, Baron de Rieux, de la Lumière, &c., fils de *Guillaume*, & de *Catherine de Mornax*. Elle eut en dot 4000 moutons d'or.

IX. GASTON DE LEVIS, IV^o du nom, Seigneur de Lérans, d'Aiguillanes, du Peyrat & de Villars, fut Chambellan du Roi CHARLES VII, qui, en sa considération, exempta les habitans d'Aiguillanes, du Peyrat & de Villars, de payer les tailles durant cinq ans, parce qu'ils avoient été incendiés par les ennemis, lors des guerres du Languedoc. Il fit son testament le 31 Mars 1458, y nomme sa femme, & institue son fils aîné héritier universel, fit des legs à ses autres enfans; vivoit encore en 1478, lors du mariage de son petit-fils, & mourut fort vieux. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1408, *Catherine de Panat*, fille de *Guy*, Vicomte de Peyrebrune, & en eut :

1. GASTON, qui suit;
2. JEAN, Evêque de Lescar en 1473. Il signa, en cette qualité, le 1^{er} Août 1477, le contrat de mariage de son neveu;
3. BERTRAND;
4. JEAN, Vicomte de Panat & de Peyrebrune, père de

B

JEANNE, femme de *Bompar*, Seigneur de *Lage*.

5. JEANNE, mariée, par contrat du 11 Juillet 1468, à *Savary de Mauléon*, Seigneur du Pré, &c.;
6. MARGUERITE, à qui son père laissa 4000 moutons d'or;
7. YSÈNE ou ALIX, épouse de *Jean de Narbonne-Talleyrand*, fils de *Jean*, & de *Sibylle de Carmain*;
8. Et JEANNE, mariée à *Gabriel de Pierrefort*.

X. GASTON DE LEVIS, V^e du nom, Seigneur de Lérans, &c., eut de sa femme qu'on ne connoit point,

XI. GASTON DE LEVIS, VI^e du nom, dit le *jeune*, Ecuyer, Seigneur de Lérans, qui eut en don, de son aïeul, le Château de Lérans avec ses dépendances, la moitié de ses autres biens nobles & roturiers, présens & à venir, n'en réservant que l'usufruit à *Catherine de Panat*, sa femme, tant qu'elle vivroit. Il avoit épousé, 1^o le 2 Février 1478, *Jeanne de Carmain*, fille de *Jean*, Baron de Négrepelisse & de Laugnac : elle eut en dot 6500 livres tournois, & mourut en 1488; & 2^o par contrat du 30 Novembre 1493, *Marie de Foix-de-Carmain*, morte en 1523. Il eut du premier lit :

1. CÉCILE, mariée, en 1532, à *Jean du Maine*, Seigneur du Bourg, fils de *Jean du Maine*, Seigneur de Scandillac, & d'*Antoinette de Durfort*. On lui céda la Bastide & Peyrat, pour lui tenir lieu de 2000 livres; elle étoit morte en 1545.

Du second lit vinrent :

2. GERMAIN, qui suit;
3. PAUL, dont on n'a trouvé que le nom;
4. JEANNE, femme de *Gaston de Basillac*;
5. GERMAINE, mariée à *Jean de Montefquieu*, Seigneur de Cosloja;
6. Et autre JEANNE.

XII. GERMAIN DE LEVIS, Seigneur de Lérans, &c., épousa, 1^o *Françoise de Bruyères*; & 2^o le 1^{er} Mai 1520, *Marie d'Astarac*, fille de *Jean*, Seigneur de Fontrailles, & de *Catherine de Marestaing*. Elle eut en dot de ses biens paternels & maternels 6000 livres. Ses enfans furent :

1. GASTON, qui suit;
2. JEAN-CLAUDE, Baron d'Audon & de Belesla, il eut pour sa légitime Belesla & le Fouga; fut Sénéchal, Gouverneur du Comté de Foix, & Capitaine de 100 hommes

d'armes, & mourut à Belesla le 11 Février 1598. Il avoit épousé *Christophette de Bergouignan*, fille de *Roger*, Seigneur de *Bergouignan*, & d'*Anne de Foix*, dont :

LOUISE DE LEVIS-LÉRANS, femme de *Christophe d'Amboise*, Comte d'Aubijoux, fils de *Louis d'Amboise*, & de *BLANCHE DE LEVIS*.

3. BARTHÉLEMY, mort en Ecoffe;
4. RENÉ;
5. GERMAINE, femme de *Blaise de Rochefort*;
6. Et FRANÇOISE, mariée à N... de *Lavardac*.

XIII. GASTON DE LEVIS, VII^e du nom, Seigneur de Lérans, étoit marié, avant le 26 Décembre 1547, avec *Gabrielle de Foix*, fille de *Jean*, Baron de Rabat, & de *Catherine de Villemur*, dont :

1. PHILIPPE, mort à Paris;
2. GAERIEL, qui suit;
3. ANTOINE, Seigneur de Montmaur, qui eut de grands démêlés avec son neveu;
4. Et JEANNE, morte en bas âge.

XIV. GABRIEL DE LEVIS, Seigneur de Lérans, &c., épousa, par contrat du 4 Octobre 1593, *CATHERINE DE LEVIS*, fille de *JEAN*, Seigneur de Mirepoix, Vicomte de Montségur, & de *Catherine-Ursule de Lomagne*. Elle eut en dot 30000 liv. & 3000 liv. d'ajustemens. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-CLAUDE, qui suit;
2. SALOMON, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ajac*, rapportée ci-après;
3. MARGUERITE, mariée, 1^o à *Pierre-Auguste de Lautrec*, Seigneur de Montfa, dont elle étoit veuve sans enfans, le 29 Septembre 1637; & 2^o le 21 Décembre 1645, à *Marquis de Piis*, Seigneur de la Bastide;
4. N... DE LEVIS, femme de *François de Mauléon*, Baron de Durban;
5. Et GABRIELLE, mariée par ses père & mère, le 26 Avril 1630, à *Jean-Pierre de Bruyères*, Baron de Chalabre.

XV. JEAN-CLAUDE DE LEVIS, Seigneur de Lérans, eut de grands démêlés avec ANTOINE DE LEVIS, Seigneur de Montmaur, son oncle. Il avoit épousé, par contrat du 10 Août 1629, *Angélique de Castelnaud*, fille d'*Etienne*, Baron de la Loubère en Bigorre, & de *Jeanne de Basillac*, dont :

1. GASTON, qui suit;
2. HENRI-GASTON, mort sans postérité;
3. Et ISABEAU, mariée à *Jacques de Foix*, Baron de Rabat, dont une fille unique.

XVI. GASTON DE LEVIS, VIII^e du nom,

Vicomte de Lérans, de Pradelles, de Pेरuille, Baron de la Baillide, le Peyrat, Limbrassac, Belloc, &c., fut gratifié du Roi d'une pension de 2000 livres par Brevet du 10 Décembre 1685. Il vivoit encore lorsque son fils, PAUL-LOUIS, qui suit, fut marié. Il avoit épousé, le 1^{er} Janvier 1659, *Jeanne Juge*, fille de *Paul*, Baron de Freicheville, Seigneur du Bez, &c., Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne Thomas*.

XVII. PAUL-LOUIS DE LEVIS, qualifié *Marquis de Lérans*, né en 1666, Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Février 1719, Lieutenant-Colonel de Royal-Dauphin, avec Brevet de Colonel, puis de Royal-Etranger, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, est mort au Château de Lérans, le 6 Avril 1749, dans sa 84^e année. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 11 Mars 1703, MARIE-MARGUERITE-THÉRÈSE-CAMILLE DE LEVIS-MIREPOIX, fille de GASTON-JEAN-BAPTISTE DE LEVIS DE LOMAGNE, Marquis de Mirepoix, & de *Madeleine du Puy du Fou*, dont :

1. GASTON-JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. HENRI, Vicaire Général de l'Archevêché de Bordeaux, nommé par le Roi au mois de Septembre 1741, à l'Evêché de Pamiers, vacant par la mort de François-Barthélemy de Salignac de la Mothe-Fénelon;
3. LOUISE, Religieuse à la Visitation de la Flèche, nommée par le Roi à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen au mois de Mars 1746;
4. CHARLOTTE, femme de N... de Pagès, Marquis de Saint-Lieux;
5. JEANNE, mariée à N... de Palaminy;
6. & 7. ELISABETH & MARIE.

XVIII. GASTON-JEAN-BAPTISTE DE LEVIS-LÉRAN, né en 1704, Capitaine au Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, Enseigne, en 1725, puis Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, s'est démis de cette Sous-Lieutenance au mois d'Avril 1733, & est mort en Avril 1747. Il avoit épousé, en 1723, *Jeanne-Gillette Bailion*, morte en Janvier 1736, fille de *François*, Secrétaire du Roi, Chevalier de Saint-Michel, Seigneur du Blancpignon, originaire de Saint-Malo, qui a laissé un fils, Maître des Requêtes du Parlement de Rennes, & nommé Intendant de la Généralité de la Rochelle au mois de Juillet 1755, qui vivoit garçon. Du Mariage de GASTON-JEAN-BAPTISTE DE LEVIS-LÉRAN sont nés :

1. LOUIS-MARIE-FRANÇOIS-GASTON, qui suit;
2. VICTOIRE;
3. LOUISE, mariée à JOSEPH-CHRYSANTHE DE LEVIS, Marquis de Gaudiez, Capitaine de Galères, & Commandant la Compagnie de l'Etendart. Voy. la branche précédente;
4. ANNE, mariée, le 15 Mai 1751, à *Paul-Louis de Pagès*, Marquis de Saint-Lieux, son cousin germain;
5. Et ADÉLAÏDE, mariée, en 1763, à *Henri-Bernard de Timbrune*, Marquis de Valence, Maréchal de Camp.

XIX. LOUIS-MARIE-FRANÇOIS-GASTON, Marquis DE LEVIS-LÉRAN, Mousquetaire de la Garde du Roi en 1744, Colonel du Régiment Royal-Marine, Infanterie, en Novembre 1745, Lieutenant Général au Gouvernement de Bourbonnois, se trouva avec son Régiment à la conquête de l'Isle Minorque sur les Anglois, & fut, au retour de cette expédition en Juillet 1756, fait Brigadier des Armées du Roi. Il a été mis en possession de la totalité des biens du Maréchal de Mirepoix le 25 Septembre 1757, étant son neveu par son aïeul paternel. Il a épousé, le 4 ou le 15 Août 1751, CATHERINE-AGNÈS DE LEVIS-CHAUTEAU-MORAND, sa cousine, née le 4 Septembre 1736, fille aînée de feu CHARLES-FRANÇOIS, Comte DE LEVIS, Lieutenant Général des Armées du Roi. Nous ignorons (en 1774) s'il en a des enfants.

BRANCHE des Seigneurs d'AJAC.

XV. Cette branche, séparée de la précédente en 1593, a pour auteur SALONON DE LEVIS, Seigneur d'Ajac, second fils de GABRIEL, Vicomte de Lérans, & de CATHERINE DE LEVIS, fille de JEAN, Seigneur de Mirepoix. Ce SALONON DE LEVIS, Seigneur d'Ajac, eut six garçons, dont deux laissèrent postérité. Elle subsiste aujourd'hui dans deux frères, savoir :

PIERRE, Baron d'Ajac, ancien Officier des Galères du Roi, marié, & qui n'a qu'une fille; Et FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE LEVIS, dit le *Marquis de Levis*, né le 23 Août 1720, Lieutenant Général des Armées du Roi, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi STANISLAS, nommé Gouverneur Général de la Province d'Artois en 1765, est le même qui a commandé les Armées du Roi en Canada, sous le nom de *Chevalier de Levis*. Il a épousé, par contrat du 23 Janvier, célé-

bration le 28 Février 1762, *Gabrielle-Augustine Michel*, née le 7 Juin 1744, fille de feu N... *Michel*, Trésorier Général de l'Artillerie de France, & l'un des Directeurs de la Compagnie des Indes. Elle a été présentée, le 28 Février 1762, par la Maréchale de Mirepoix. De ce mariage font nés :

1. PIERRE-MARC-GASTON, né le 7 Mars 1764;
2. GABRIELLE-AUGUSTINE-FRANÇOISE, née en Décembre 1762;
3. MARIE-GABRIELLE-ARTOIS, tenue sur les fonts de baptême, en Avril 1766, par les Etats de la Province d'Artois;
4. Et HENRIETTE, née le 22 Avril 1767.

BRANCHE

des Barons de MONTBRUN.

V. THIBAUT DE LEVIS, second fils de GUY, III^e du nom, & d'*Isabelle de Marly*, eut en partage, en 1280, une partie des Terres de Sérignac & de Florenfac, & devint, par son mariage avec *Angleste*, Dame de Montagu, de Montbrun & de Penne, Seigneur des Baronnie de Montbrun & de Penne. Il mourut en 1309, & eut de son mariage :

1. THIBAUT, qui suit;
2. GAILLARDE, Dame de Montagu, femme de Guillaume de Narbonne, fils d'*Aimery III*, & de *Jeanne de l'Isle-Jourdain*;
3. Et ANGLESTE, mariée à *Pierre*, Seigneur de Bueil.

VI. THIBAUT DE LEVIS, II^e du nom, Baron de Montbrun, de Penne & de Saint-Benoît, fut sous la tutelle de l'Evêque de Cambrai, son oncle, en 1316. Il servit, avec 23 Ecuyers & 48 Sergens, dans les guerres de Gascogne en 1350 & 1351, & avoit avec lui un Chevalier, 28 Ecuyers, 50 Sergens, pour la garde de ses places, depuis le 18 Février 1359, jusqu'au 17 Avril 1360, & mourut le 30 Mai 1387. Il eut de *Séguine de Comminges*, son épouse,

CÉCILE, femme de *Charles d'Espagne*, son parent, qui l'enleva, s'empara du Château de Montbrun en 1374, & en chassa son beau-père. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1392, laissant deux enfans : *Thibaut* & *Bertrand d'Espagne*, dit DE LEVIS, légitimés le 17 Avril 1379, attendu que leur père s'étoit marié sans dispense, étant parent de leur mère au troisième degré. BERTRAND D'ESPAGNE, dit DE LEVIS, fut institué héritier par son grand-père maternel.

BRANCHE

des Vicomtes de LAUTREC & Comtes de VILLARS.

V. PHILIPPE DE LEVIS, quatrième fils de GUY, III^e du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Isabelle de Marly*, Seigneur en partie de Florenfac, & Vicomte de Lautrec, nommé *Damoiseau* dans un Arrêt du Parlement de 1279, prenoit la qualité de *Seigneur de Florenfac*, & portoit les armes DE LEVIS, qui sont : d'or, à 3 chevrons de sable, au lambel componné. Il vivoit encore en 1304, & avoit épousé *Béatrix*, Vicomtesse de Lautrec, veuve de *Bertrand de Goth*, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & fille de *Bertrand*, Vicomte de Lautrec, laquelle testa en 1343, & eut pour enfans :

PHILIPPE, qui suit ;
Et BERTRAND, tige de la branche des Seigneurs de Florenfac, rapportée ci-après.

VI. PHILIPPE DE LEVIS, II^e du nom, Vicomte de Lautrec, eut en don d'Alphonse d'Espagne, Seigneur de Lunel, Gouverneur de Languedoc, le 26 Juillet 1326, en considération des services qu'il avoit rendus dans la guerre de Gascogne, la Forteresse de la Fons, qui avoit appartenu à la Vicomtesse de Lautrec, sa mère, dont les Anglois s'étoient emparés, & testa à Vabres le 1^{er} Octobre 1346. Il avoit épousé, 1^o en 1309, *Eléonore*, fille de *Guérin de Châteauneuf*, Seigneur d'Apchier, & de *Gauferande de Narbonne*. Elle eut en dot 8500 liv. dont son frère reconnu, le 14 Septembre 1329, lui devoir encore 4500 ; testa le 18 Août 1330, & mourut sans enfans ; & 2^o en 1336, *Jamague*, Dame de la Roche-en-Rénier, fille de *Guigues*, Seigneur du dit lieu, & de *Gillette* ou *Guinotte*, Vicomtesse d'Uzès. Elle testa le 3 Août 1359, & élut sa sépulture dans l'Eglise des Frères Prêcheurs de Montpellier, laissant :

1. JEAN, enterré dans la même Eglise ;
2. BERTRAND, Protonotaire du Saint-Siège, Chanoine & Archidiacre de Dreux dans le Diocèse de Chartres. Il testa, le 29 Septembre 1382, dans la ville d'Avignon, & mourut peu de tems après ;
3. Et GUIGUES, qui suit.

VII. GUIGUES DE LEVIS, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, institué héritier universel par *Guigues*, Seigneur de la Ro-

che, son aïeul maternel, servit le Roi dans ses guerres de Gascogne en 1355, & en 1359 sous le Comte de Poitiers, avec un Chevalier & 16 Ecuyers. Sa mère l'institua pour héritier par son testament de la même année; il fit le sien le 23 Avril 1366, mourut peu après, & fut enterré dans l'Eglise des Frères Prêcheurs de la ville du Puy. Il avoit épousé *Saure de la Barthe*, fille de *Géraud*, Seigneur d'Aure & de la Barthe, & de *Brunifjende*, Vicomtesse de Lautrec, sa troisième femme, dont :

VIII. PHILIPPE DE LEVIS, III^e du nom, Vicomte de Lautrec. Seigneur de la Roche-en-Rénier, qui testa à Confolens le 2 Août 1280, fit deux codicilles les 16 & 17 du même mois, & élut sa sépulture en l'Eglise des Frères Prêcheurs de la ville du Puy, où il fut enterré. Il avoit épousé, le 6 Août 1372, *Eléonore de Thoire-Villars*, Dame de Buis en Beaujolais, qui eut en dot 8000 francs d'or & la Seigneurie de Buis. Elle étoit veuve d'*Edouard*, Seigneur de *Beaujeu*, & fille de *Humbert VI*, Seigneur de *Chôire*, de *Villars*, &c., & de *Béatrix de Châlon*, sa seconde femme. Etant veuve & tutrice de ses enfans en 1380, elle paya l'acquisition du Château de Montagu, que son mari avoit faite de Guillaume de Tournon, testa le 4 Août 1385, donna la Terre de Mirebel à son second fils, & élut sa sépulture auprès de son mari. Leurs enfans furent :

1. GUIGUES, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, institué héritier universel de son père en 1380, & par l'Archidiacre de Dreux, son oncle, par son testament de 1382. Il mourut sans alliance peu de tems après 1387;
2. PHILIPPE, qui fut;
3. & 4. CATHERINE & BÉATRIX, la première dotée de 3000 livres par le testament de son père, & la seconde de 5000 livres.

IX. PHILIPPE DE LEVIS, IV^e du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, d'Annonay, de Pradel, &c., Comte de Villars, fut retenu par le Dauphin, depuis CHARLES VII, Roi au mois de Novembre 1398, à 60 hommes d'armes & 24 de trait. C'est de lui dont il est souvent fait mention dans l'Histoire de ce Monarque, qui le fit Gouverneur de Montargis. Il l'accompagna dans son voyage de Dauphiné pour voir la Reine de Sicile, & mourut en 1440, âgé de 60 ans, laissant, par son testament du 11 Novembre 1428, re-

nouvelé le 1^{er} Janvier 1439, la Seigneurie de Montagu en douaire, à *Antoinette d'Anduze*, qu'il avoit épousée, le 19 Juin 1395, fille de *Louis d'Anduze*, Seigneur de la Voûte, & de *Marguerite d'Apehon*, sa seconde femme. Il en eut :

1. ANTOINE, qui fut ;
2. BERNOND, Seigneur de la Voûte, tige de la branche des Ducs de *Ventadour*, rapportée ci-après ;
3. Et GASPARD, mariée, le 9 Septembre 1427, à *Claude de la Baume*, Comte de Montrevel, fils de *Jean*, & de *Jeanne de Châlon*, Comtesse de Tonnerre.

PHILIPPE DE LEVIS, IV^e du nom, eut encore quatre fils naturels: *Painé*, dit de *Villars*, Seigneur de *Boulligneux* en Dombes, né d'*Ambroise Godin*, fut légitimé par Lettres données aux Montils-lès-Tours en 1466, suivant le Registre des Chartres coté 200, Avril 1466 & 1467.

X. ANTOINE DE LEVIS, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Baron de la Roche & d'Annonay, Seigneur de Vauvert & de Belcastel, prit le titre de *Seigneur de Vauvert*, du vivant de son père, & servit en cette qualité sur les frontières du Maconnais en 1412, & sous l'Archevêque de Reims en 1419, pour le recouvrement du pays de Languedoc. Il testa le 13 Août 1454, & élut sa sépulture dans l'Eglise d'Annonay. L'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne* ne lui donne que deux femmes. Feu le Président Durey de Noinville marque en marge de cet article, pag. 28, qu'il eut pour première femme, au mois d'Octobre 1421, *Louise de Tournon*, Dame de Beauchastel & de Servières, fille d'*Odon de Tournon*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Corgenon*, Dame d'Harvez : elle mourut avant 1424; il épousa, 2^e le 9 Novembre 1425, *Isabelle de Chartres*, fille d'*Heçtor*, Seigneur d'Ons-en-Bray & du Chênedoré, & d'*Antoinette d'Aimery*, & nièce de *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Chancelier de France, qui lui fit don de la Terre de Vierzon, qu'il avoit acquise du Roi. Elle testa au Château de Castelnau-de-Bonansous, au Diocèse d'Albi, le 29 Juillet 1437; & 3^e *Jeanne de Chalençon*, dite de *Polignac*, fille d'*Armand*, Vicomte de Polignac, & d'*Ifabeau de la Tour*. Elle survécut à son mari, & transigea pour son douaire, le 11 Juillet 1474, avec le Duc de

BOURBON. Il n'y eut des enfans que du second lit, favoir :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ANTOINE, Seigneur d'Ons-en-Bray, institué héritier par le testament de sa mère, lequel vendit, en 1461, à JEAN, Duc de BOURBON, tous les droits qu'il avoit en la succession de ses père & mère, ce qu'il confirma le 9 Mars 1473. Il vendit aussi à ce Prince tout ce qui lui étoit échu depuis la mort de son frère, & céda, le 26 Octobre 1494, au Duc de BOURBON, une rente qu'il prenoit sur la Terre de Sury-le-Comtal, pour une pension de 600 livres. Il avoit épousé *Jeanne de Chamborant*, dont il n'eut point d'enfans, laquelle, étant âgée de 40 ans, consentit, par acte passé à Tours le 15 Mars 1496, qu'il fut promu à l'Ordre de Prêtrise. Il étoit alors âgé de 70 ans ;
3. Et CATHERINE, mentionnée au testament de son aïeul, mariée, 1^o à *Antoine de Clermont*, Baron de Surgères ; & 2^o à *Joachim de Velor*, Seigneur de la Chapelle-Belouin, avec lequel elle vivoit en 1462 ; elle en étoit veuve en 1478.

XI. JEAN DE LEVIS, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, Ons-en-Bray, Chénedoré, &c., premier Chambellan du Roi, porta la qualité de *Seigneur de Vauvert* du vivant de son père. Le Roi lui donna, en 1458, la Capitainerie de la Ville & du Château de Vire. Il étoit Chambellan & Grand Maître d'Hôtel du Duc de Guyenne, le 25 Avril 1469, lorsque ce Prince lui donna les Ville & Châtellenie de Maccuire. Se voyant sans enfans de *Thomine de Villequier*, fille de *Robert*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Gamaches*, il vendit au Duc de Savoie, par contrat passé à Nantes en Bretagne, le 1^{er} Février 1469, son Comté de Villars, & dissipa la plus grande partie de ses biens. Il testa à Porgia le 15 Février 1474, laissa 2000 livres à ANTOINETTE DE LEVIS, sa fille naturelle, & donna les biens qu'il n'avoit pas vendus à GILBERT, Seigneur de la Voûte, son cousin germain.

BRANCHE

des Barons de LA VOÛTE, Comtes & Ducs de VENTADOUR.

X. BERMOND DE LEVIS, second fils de PHILIPPE, 1^{er} du nom, Comte de Villars, & d'*Antoinette*, Dame de la Voûte, institué, par sa mère, héritier de la Terre de la Voûte, & par son père de celle de Mirebel, fit un

traité d'alliance & d'amitié en 1440, avec Guillaume de Chalencon, Evêque du Puy, & le Seigneur de Chalencon. Il servit avec 30 chevaux en Guyenne, comme il paroît par le passeport que CHARLES VII lui donna le 20 Octobre 1442. LOUIS XI le retint pour son Chambellan en 1468, & pour son Conseiller en 1469. Il fit son testament en 1483, & un second le 19 Juin 1487, choisit sa sépulture dans l'Abbaye chef d'Ordre de Saints-Rufs, près de la ville de Valence en Dauphiné, & mourut fort âgé en 1497. Il avoit épousé, le 14 Janvier 1422, *Agnès de Château-Morand* (fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Frolois*), laquelle lui apporta en dot les Terres de Poligny, de Charlus & la Vicomté de Raymond. Elle testa à Château-Morand le 4 Novembre 1476. De ce mariage vinrent :

1. GILBERT, mort à Rouen, du vivant de son père, en 1465, & enterré dans l'Eglise des Frères Prêcheurs ;
2. LOUIS, qui fuit ;
3. FRANÇOIS, Abbé de Condat, où il est enterré ;
4. JACQUES, qui prit le nom & les armes de *Château-Morand*, suivant la volonté de sa mère, & mourut en 1521. Il avoit épousé, le 18 Août 1484, *Louise de Tournon*, fille de *Jacques*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Polignac*, dont :
 1. JEAN, né en 1491, Seigneur de Château-Morand, de Pierrefitte, de Montarmonier, de Châtelux & de Bornet, institué Sénéchal d'Auvergne, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chambellan & Gouverneur du Dauphin en 1532. Il plaidoit contre le Comte de Ventadour, pour la succession de Villars, & obtint Arrêt en sa faveur au Parlement de Toulouse le 5 Février 1533. Il mourut sans enfans de *Gilberte d'Estampes*, sa femme, fille de *Jean d'Estampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault ;
 2. ANTOINE, Abbé de la Bénisons-Dieu, Chanoine & Comte de Lyon en 1525, Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dès 1516, Archevêque d'Embrun en 1526, Archevêché qu'il permuta pour l'Evêché de Saint-Flour. Il céda la Terre de Vauvert au Comte de Ventadour en 1543, & étoit mort en 1566 ;
 3. ISABELLE, femme, en 1509, de *Pierre Barthon*, Vicomte de Montbas ;
 4. CATHERINE, femme de *Jean de Saint-*

Chamans, Baron de Pujols, Sénéchal des Lannes;

5. PERRONNELLE, Abbesse de Cuffet;
6. Et JEANNE, Abbesse de Chanfalon.
5. JEANNE, femme de *Jacques le Loup*, Seigneur de Beauvoir, en Bourbonnois, morte lors du testament de son père, laissant des enfans;
6. Et AGNÈS, mariée, le 16 Janvier 1463, à *Liébaud*, Seigneur de *Lugny*. Elle testa en 1477, & son mari en 1480.

XI. LOUIS DE LEVIS, Baron de la Voûte, fut Chambellan du Roi CHARLES VIII, qu'il suivit dans son expédition du Royaume de Naples, & servit dans l'armée de Bourgogne en 1479. Il fut nommé exécuteur testamentaire d'Aynard de Poitiers, Seigneur de St.-Vallier, fit son testament le 4 Mai 1521, élut sa sépulture dans l'Eglise de Saints-Rufs, & mourut fort âgé. Il avoit épousé, le 12 Juillet 1492, *Blanche de Ventadour*, fille de *Louis*, Comte de *Ventadour*, Seigneur de Granges, & de *Catherine de Beaufort*, Dame de Charlus, où elle mourut le 19 Novembre 1482. De ce mariage vinrent :

1. GILBERT, qui suit;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Charlus*, rapportée ci-après;
3. FRANÇOIS, Prieur de Saint-Michel des Anges, Evêque de Tulle en 1517, mort en 1535;
4. CHARLES, Abbé de Valette & de Bouigne, qui tranfigea, avec son frère, le 13 Mars 1525, & fit son codicille le 23 Juin 1536;
5. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 9 Décembre 1492, à *Joachim de Brion*, Seigneur du Cheylar en Vivarais, dont elle étoit veuve le 28 Février 1506. Elle se fit Religieuse à Saint-Laurent d'Avignon, où elle vivoit en 1521, lors du testament de son père.

XII. GILBERT DE LEVIS, 1^{er} du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voûte, Enfant d'honneur du Roi CHARLES VIII, son Panetier, en 1496, prit ensuite le titre de *Comte de Ventadour*, avec le nom & les armes, suivant le testament de son aïeule maternelle; se trouva à la bataille de Marignan en 1525, où il fut blessé; testa le 7 Mai 1524, fit un codicille le 1^{er} Septembre 1529, choisit sa sépulture en l'Abbaye de Saints-Rufs, & mourut le 5 du même mois. Il avoit épousé, le 5 Octobre 1498, *Jacqueline du Mas*, née le 4 Novembre 1486, morte en 1566, âgée de 86 ans, fille de *Jean du Mas*, Seigneur de l'Isle,

Grand Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Jacqueline de Carbonnel*, dont :

1. GILBERT, qui suit;
2. PÉTRONILLE, mariée, 1^{re} en 1521, à *André de Cruffol*, Seigneur de Beaudiner, Vicomte d'Uzès; & 2^e le 17 Janvier 1524, à *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort & de Saignes, dont des enfans. Voy. CHABANNES;
3. BLANCHE, alliée, le 17 Août 1527, à *Louis d'Agoult-de-Montauban*, Baron de Sault & de Rouffillon. Elle testa le 25 Décembre 1557;
4. Et *Jacqueline*, seconde femme, par contrat passé à la Voûte le 28 Juin 1541, de *Jean de Damas*, Baron de Digoine, &c., Lieutenant Général au Gouvernement de Bresse, Bugey & Valromey, dont elle fut séparée par Arrêt du Parlement de Paris du 14 Août 1550. Voy. DAMAS, branche des Seigneurs de *Digoine*.

XIII. GILBERT DE LEVIS, 11^e du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voûte, Seigneur de Vauvert, Enfant d'honneur du Roi FRANÇOIS 1^{er} en 1524, son Panetier en 1531, testa au Château de Vauvert le 24 Avril 1557, & mourut âgé de 46 ans. Il avoit épousé, par contrat du 11 Février 1538, *Suzanne de Laire*, Dame de la Motte, de Grigny, fille de *Jacques*, Seigneur de Cornillon, & d'*Antoinette de Tournon*. Elle testa, le 17 Mars 1550, & fut enterrée dans l'Eglise de la Voûte. De ce mariage vinrent :

1. GILBERT, qui suit,
2. MARTIAL, Abbé d'Auberives en 1554, Aumônier du Roi, mort en 1572;
3. JACQUELINE, femme, le 11 Juillet 1543, de *François de Chalencou*, Seigneur de Rochebaron;
4. FRANÇOISE, mariée, le 14 Juin 1551, à *François de la Baume*, Comte de Suze, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général pour S. M. en Provence; il fut tué le 19 Août 1587, lorsque les Huguenots prirent Montélimar. Voy. BAUME-SUZE (LA);
5. Et BLANCHE, alliée, le 12 Juin 1556, à *Louis d'Amboise*, Seigneur d'Aubijoux, fils de *Jacques*, & d'*Hippolyte de Chambres-Montfoureaux*.

XIV. GILBERT DE LEVIS, 111^e du nom, Comte, puis créé *Duc de Ventadour* en Février 1578, Pair de France en Juin 1589, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1555, Chevalier de son Ordre, Gouverneur du Li-

moufin en 1571, ensuite du Lyonnais, Forez & Beaujolois, & nommé Chevalier du Saint-Esprit, lors de son institution en 1578; mais il ne fut point reçu. Il mourut à la Voûte en 1591, & avoit épousé à Fontainebleau, par contrat du 25 Juin 1553, en présence du Roi, *Catherine de Montmorency*, fille d'*Anne*, Duc de *Montmorency*, Pair & Connétable de France, & de *Madeleine de Savoie*, dont :

GILBERT, Comte de la Voûte, qui suivit le Comte d'Alençon en Flandre en 1584, & mourut avant son père ;
Et ANNE, qui suit.

XV. ANNE DE LEVIS, Duc de Ventadour, Pair de France, Comte de la Voûte, &c., reçu Chevalier des Ordres du Roi le 2 Janvier 1599, Gouverneur & Sénéchal du Haut & Bas-Limoufin, après son père; Lieutenant Général de la Province du Languedoc; eut 2000 écus de pension, & obtint, le 24 Janvier 1594, l'enregistrement, au Parlement, des Lettres d'érection du Duché de Ventadour en *Duché-Pairie*, qui avoit été faite en faveur de son père. Il représenta les Comtes de Champagne au Sacre d'HENRI IV en 1594. Le Pape lui écrivit, le 22 Janvier 1600, pour le prier de favoriser Charles de Conty, Evêque d'Acône, qu'il envoyoit Vice-Légat à Avignon. Il fit l'ouverture des Etats du Languedoc, & y harangua le 8 Novembre 1622. Il avoit testé dès le 23 Juin 1617, fit un codicille le 3 Décembre 1624, par lequel il institua héritier universel HENRI, son fils aîné, avec substitution, & mourut le 30 du même mois. Il avoit épousé, dans la ville d'Alais, le 25 Juin 1693, *Marguerite de Montmorency*, fille d'*Henri*, Duc de *Montmorency*, Pair & Connétable de France, & d'*Antoinette de la Marck*, sa première femme. Elle mourut âgée de 83 ans, le 3 Décembre 1660, & eut pour enfans :

1. HENRI, Duc de Ventadour, reçu Pair de France au Parlement le 21 Décembre 1624, Prince de Maubuisson, Lieutenant Général de Languedoc, Comte de la Voûte, Tournon, &c. Il avoit épousé *Marie-Liesse de Luxembourg*, Princesse de Tingry, fille d'*Henri*, Duc de Piney, &c., & de *Madeleine de Montmorency*, Dame de Thoré. Elle se fit Religieuse Carmélite, du consentement de son mari, dans le Couvent de Chambéry qu'elle fonda, & y mourut le 18 Janvier 1660; & lui, ayant cédé sa qualité

de Duc de Ventadour au Marquis d'Annonay, son frère, par acte du 23 Mai 1631, il embrassa l'Etat Ecclésiastique, fut Chanoine de N.-D. de Paris, Directeur Général des Séminaires, mourut le 14 Octobre 1680, âgé de 84 ans, & fut enterré dans l'Eglise de N.-D.;

2. FRANÇOIS, Comte de Vauvert, nommé à l'Evêché de Lodève en 1612, n'ayant que 16 ans, tué dans un combat naval donné contre les Rochelois le 17 Septembre 1625;
3. CHARLES, qui suit;
4. FRANÇOIS-CHRYSOSTÔME, Comte de Brion, premier Ecuyer de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, puis Duc de Damville, par Lettres du mois de Novembre 1648. Gouverneur du Limoufin, Capitaine de Fontainebleau, Vice-Roi de l'Amérique en 1655, mort à Paris le 9 Septembre 1661, & enterré aux Capucins du Faubourg Saint-Jacques, sans enfans de son mariage avec *Anne le Camus de Jambville*, veuve de *Claude Pinart*, Vicomte de Comblizy, Baron de Cramaille, qui étoit aussi veuf de *Françoise de la Marck-Maulevrier*; & fille unique d'*Antoine le Camus*, Chevalier, Seigneur de Jambville, Marquis de Maillebois, Président au Parlement de Paris, & de *Marie le Clerc-de-Leffeville*. Elle mourut le 10 Février 1651;
5. ANNE, Abbé de Manhac, de Ruricourt, Dom-d'Aubrac, Baron de Donzenac, Tréforier de la Sainte-Chapelle de Paris, Conseiller d'Etat, nommé Archevêque de Bourges en 1649, sacré le 30 Avril 1651, & Gouverneur du Limoufin, sur la démission du Duc de Damville, son frère, le 28 Novembre de la même année. Il testa les 20 Janvier & 15 Mars 1662, mourut deux jours après, âgé de 57 ans, & est enterré dans l'Eglise Métropolitaine de Bourges, où se voit son épitaphe;
6. LOUIS-HERCULE, d'abord Jésuite, ensuite nommé Evêque de Mirepoix, sacré le 19 Décembre 1655, mort en Janvier 1679;
7. CATHERINE, mariée, 1^o à *Henri*, Comte de *Tournon* & de *Rouffillon*, Chevalier des Ordres du Roi, mort sans enfans; & 2^o le 17 Février 1620, à *Louis de Montmorency-Boutteville*. Elle est morte le 14 Mars 1643, laissant un fils, tué devant Philippsbourg le 7 Septembre 1644, âgé de 27 ans;
8. Et MARIE, Religieuse à Chelles, successement Abbesse d'Avenay & de Saint-Pierre de Lyon, morte en 1649 ou 1650.

XVI. CHARLES DE LEVIS, Marquis d'Annonay, puis Duc de Ventadour, Pair de Fran-

ce, Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1638, Lieutenant Général au Gouvernement du Languedoc, ensuite Gouverneur du Limousin, avoit été nommé à l'Evêché de Lodève en 1640, dont il se démit 3 ans après. Il vendit, le 22 Août 1642, à Jacques d'Auterille, Seigneur de Montferrier, la Baronnie de Vauvert, Diocèse de Nîmes, laquelle donnoit entrée aux Etats du Languedoc; porta un des honneurs à la pompe funèbre de Louis XIII, & mourut à Brive en Limousin, le 19 Mai 1649, âgé de 49 ans. Il avoit épousé, 1^o le 26 Mars 1634, *Susanne de Lauzières*, morte sans enfans, fille d'*Antoine*, Marquis de Thémînes, & de *Susanne de Montluc*; & 2^o le 8 Février 1645, *Marie de la Guiche de Saint-Gérard*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Saint-Gérard, Maréchal de France, & de *Susanne Aux-Epaulles*. Elle mourut au Château de Sainte-Marie-du-Mont en Normandie, le 23 Juillet 1720, âgée de 78 ans, ayant eu :

1. LOUIS-CHARLES, qui suit;
2. MARGUERITE-FÉLICE, morte le 2 Septembre 1717. Elle avoit épousé, en 1668, *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, Pair & Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur du Comté de Bourgogne & Chevalier des Ordres du Roi, dont des enfans. Voy. DURFORT;
3. Et MARIE-HENRIETTE, Religieuse Professe le 1^{er} Mai 1667, au Couvent de la Visitation de Moulins.

XVII. LOUIS-CHARLES DE LEVIS, Duc de Ventadour, Pair de France, Gouverneur du Limousin, mourut le 28 Septembre 1717, & fut enterré le 30 dans l'Eglise des Incurables. Il avoit épousé, le 14 Mars 1671, *Charlotte-Éléonore-Madeleine de la Mothe-Houdancourt*, seconde fille de *Philippe*, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louise de Prie*, Gouvernante des enfans de France. Le Roi accorda à la Duchesse de Ventadour, le 8 Janvier 1687, une pension de 8000 livres, qui lui fut augmentée de 4000 livres le 10 Décembre 1709. Elle avoit prêté serment entre les mains de S. M. le 1^{er} Juin 1704, pour la charge de Gouvernante des enfans de France, en survivance de sa mère, & elle a gouverné l'enfance de feu Louis XV. Elle a été, depuis, Gouvernante des enfans de ce Monarque, dont elle s'acquitta avec beaucoup de dignité & d'intelligence, & voulant, à cause de son grand âge, se démettre de cette

charge, le 1^{er} Mai 1732, le Roi la pria, avec tant de tendresse, de prendre soin de feu M. le Dauphin, son fils, qu'elle est restée dans l'exercice de cette charge, jusqu'au tems que ce Prince fut remis entre les mains des hommes. Elle est morte en son Château de Glatigny, près de Versailles, le 13 Décembre 1744, dans la 93^e année de son âge, & a eu de son mariage pour fille unique,

XVIII. ANNE-GENEVIÈVE DE LEVIS, née en Février 1673, morte du 20 au 21 Mars 1727. Elle avoit épousé, 1^o le 16 Février 1691, *Louis-Charles de la Tour-Bouillon*, dit le *Prince de Turenne*, tué à Steenkerke en 1692; & 2^o le 15 Février 1694, *Hercule-Mériadec de Rohan*, Duc de Rohan-Rohan, &c., Pair de France, Gouverneur de Champagne & de Brie, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, dont elle fut la première femme, & en a eu postérité. Voy. ROHAN.

BRANCHE

des Barons & Comtes de CHARLUS.

Les armes de cette branche sont : aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or; aux 2 & 3 de Levis; sur le tout de..., à la barre de..., accompagnée de 6 besans, ou tourteaux.

XI. Elle a pour auteur JEAN DE LEVIS, second fils de LOUIS, Baron de la Voûte, & de *Blanche de Ventadour*. Il fut Baron de Charlus, Seigneur de Champagnac, & de Granges & des Margerides, par donation de *Catherine de Beaufort*, Comtesse de Ventadour, son aïeule maternelle, & mourut avant son père, en 1519. Il avoit épousé, le 1^{er} Octobre 1501, *Françoise de Poitiers*, fille d'*Aynard*, Seigneur de Saint-Vallier, Marquis de Cotron, & de *Jeanne de la Tour*, dont :

1. GILBERT, mort sans alliance;
2. CHARLES, qui suit;
3. LOUIS, Seigneur de Beauregard en Bourbonnois, mort sans alliance;
4. JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué à la prise de la ville d'Alger en 1641;
5. & 6. BLANCHE & RENÉE, Religieuses à Montigny;
7. Et CATHERINE, mariée, le 1^{er} Février 1553, à *Esprit de Harville*, Seigneur de Palaiseau, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont postérité. Voy. HARVILLE.

XIII. CHARLES DE LEVIS, Baron de Charlus, de Granges, Vicomte de Lugny, &c.,

Grand Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, fut substitué, par le testament de LOUIS DE LEVIS, Seigneur de la Voûte, son aïeul, fait en 1521, aux biens de sa Maison, & par celui de GILBERT DE LEVIS, Comte de Ventadour, son oncle, en 1524; fut Panetier des Rois HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX, Capitaine de la grosse Tour de Bourges en 1549, & exerça la charge de Grand Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, jusqu'en 1563. Il avoit épousé, 1^o le 6 Février 1534, *Marguerite Brachet*, dite de *Montaigu*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Montaigu, & de *Catherine de Rochechouart*; & 2^o en 1554, *Marguerite de Ricametz*, Dame de Maulde, veuve de *François*, Seigneur d'*Eflavayé*, & fille de *Jean*, Seigneur de *Ricametz*, & de *Guillemette de Maulde*. Il eut du premier lit :

CLAUDE, qui suit;

Et GABRIELLE, mariée, en 1556, à *Antoine le Long*, Seigneur de Château-Morand.

XIV. CLAUDE DE LEVIS, Baron de Charlus, de Granges & de Poligny, Panetier du Roi en 1559, Gentilhomme de sa Chambre en 1565, Chevalier de son Ordre, Chambellan du Duc d'Alençon en 1577, & Capitaine de la grosse Tour de Bourges, testa le 13 Juin 1593. Il avoit épousé, le 23 Août 1559, *Jeanne de Maulmont*, fille de *Jean*, Seigneur de *Maulmont* & de *Château-Fort*, & de *Madeleine de Coulonges*. Elle fut retenue une des Dames d'honneur de la Reine, le 6 Mars 1586, & eut pour enfans :

JEAN-LOUIS, qui suit;

Et JEANNE-GABRIELLE, mariée, le 30 Avril 1597, à *Edme Robert*, Baron de Lignerac, Seigneur de Saint-Chamans, morte en 1630, ayant eu postérité. Voy. ROBERT DE LIGNERAC.

XV. JEAN-LOUIS DE LEVIS, Comte de Charlus, Baron de Poligny, Vicomte de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut assassiné, en 1611, par le Chevalier de Beaugard-Gadagne & ses complices. Il avoit épousé, le 16 Mai 1590, *Diane de Daillon du Lude*, fille de *Guy*, Comte du Lude, & de *Jacqueline Motier de la Fayette*. Elle transigea, le 10 Octobre 1629, avec ses enfans vivans, & eut :

1. FRANÇOIS, tué, avec son père, à l'âge de 15 ans;
2. N... DE LEVIS, mort sans alliance le 12 Février 1612;

3. CHARLES, qui suit;

4. CLAUDE, Chevalier de Malte en 1625;

5. Et JEAN-CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs de *Château-Morand*, rapportée ci-après.

XVI. CHARLES DE LEVIS, II^e du nom de sa branche, Comte de Charlus, Seigneur de Poligny, de Granges & de Maulmont, partagea avec le Seigneur de Château-Morand, son frère, le 10 Novembre 1625; fut Capitaine des Gardes du Corps, dont il prêta serment le 6 Octobre 1631, & se démit au mois de Mai 1634; fit ses preuves, pour être admis à l'Ordre du Saint-Esprit, en 1632; mais il mourut, avant d'être reçu, en 1662. Il avoit épousé, le 21 Juillet 1620, *Antoinette de l'Hôpital*, sœur de *Nicolas*, Duc de Vitry, & de *François*, Comte de Rofnay, tous deux Maréchaux de France, & fille de *Louis de l'Hôpital*, Marquis de Vitry, & de *Françoise de Brichanteau*, dont :

XVII. ROGER DE LEVIS, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, Seigneur de Saignes, Lieutenant Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, qui vivoit encore en 1682. Il portoit pour armes : au 1 d'azur, à la croix engrelée d'argent; au 2 de gueules, au coq d'argent, barbé, crêté, becqué & membré d'or, ayant au col un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or, qui est de l'Hôpital; au 3 échiqueté d'or & de gueules, qui est de Ventadour; au 4 de gueules, au lion d'or; & sur le tout : d'or, à 3 chevrons de sable, qui est de Levis. Il avoit épousé, 1^o en 1642, *Jeanne de Montjouvent*, fille & héritière de *Marie-François*, Seigneur du dit lieu, & d'*Angélique de Vienne-de-Soligny*; 2^o en 1656, *Louise de Beauxoncles*, fille de *Jean*, Seigneur d'Oucques, & d'*Anne de l'Hôpital-Sainte-Mesme*; & 3^o *Anne Perdrier*, veuve de *Charles de Béthilly*, Seigneur de Mézières. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES-ANTOINE, qui suit;
2. GILBERT, Marquis de Poligny, Abbé de Port-Dieu;
3. GASPARD, mort Chevalier de Malte en 1675;
4. CLAUDE, Religieuse au Couvent de Bellechasse à Paris.

Et du second lit il eut :

5. ROGER, mort jeune;
6. ELISABETH, qui vivoit en 1682;
7. Et CATHERINE-AGNÈS, reçue la même année Chanoinesse de Remiremont.

XVIII. CHARLES-ANTOINE DE LEVIS, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, Seigneur de Bequier, Mestre de Camp de Cavalerie, Lieutenant Général pour le Roi en Bourbonnois en 1680, mort le 22 Avril 1719, & enterré à Saint-Sulpice, avoit époué *Marie-Françoise-de-Paule de Béthisy*, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Mézières, Camp-Vermont & d'Ignaucourt, & d'*Anne Perdrier*. Elle mourut le 30 Janvier 1719, & fut enterrée à Saint-Sulpice. Ils ont eu pour enfans :

1. CHARLES-EUGÈNE, qui suit ;
2. MARIE-ANNE, alliée, le 6 Janvier 1694, à PHILIPPE-ELZÉAR-FRANÇOIS DE LEVIS, Marquis de Château-Morand, son cousin ;
3. CATHERINE-AGNÈS, femme de *Louis Fouquet*, Marquis de Belle-Isle. Elle est morte à Paris le 12 Juin 1729, âgée de 69 ans, laissant des enfans. Voy. FOUQUET ;
4. Autre MARIE-ANNE, morte le 19 Août 1705, âgée de 32 ans ;
5. MARIE-HYACINTHE, Abbesse de N.-D. de Nevers le 1^{er} Novembre 1704, morte à Paris le 4 Mai 1731, âgée de 44 ans, & inhumée en l'Eglise des Religieuses, dites du *Précieux Sang*, Paroisse Saint-Sulpice ;
6. & 7. N.... & N.... DE LEVIS ;
8. Et CATHERINE-AGNÈS, mariée, par contrat du 20 Septembre 1720, à *Alexandre-François*, dit le *Comte de Montberon*, Chevalier, Seigneur d'Efnandes, &c. Voy. MONTBERON.

XIX. CHARLES-EUGÈNE, Duc DE LEVIS, Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mézières, &c., commença à servir, en 1688, dans l'armée du Dauphin en Allemagne, eut un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se trouva aux batailles de Fleurus en 1690, de Steenkerke en 1692, & de Nerwinde en 1693, ainsi qu'aux sièges de Mons, de Namur, & de Charleroi & dans d'autres occasions ; fut fait Brigadier en 1701 ou 1702 ; commanda la Cavalerie Françoise dans l'Armée qui fut joindre l'Electeur de Bavière en Allemagne ; se distingua à la bataille de Hochstett, fut fait Maréchal de Camp le 10 Février 1704 ; servit en cette qualité les années suivantes, & le Roi le fit seul, par distinction, Lieutenant Général de ses Armées le 18 Février 1708. Il continua de servir jusqu'à la paix, fut mis dans le Conseil de guer-

re au commencement de la minorité de feu LOUIS XV, & lorsque ce Conseil fut supprimé, S. M. lui confia le commandement en chef dans le Comté de Bourgogne. C'est en sa faveur, & pour ses descendants mâles, que les Terres & Seigneuries de Lurcy-le-Sauvage, Poligny, la Braudière, Champroux, &c., situées en Bourbonnois, ont été érigées sous le nom de *Duché de Levis*, & *Pairie de France*, par Lettres données à Paris en Février 1723, registrées au Parlement le 22 des mêmes mois & an, le Roi y faisant en son Lit de Justice pour sa majorité ; le Duc DE LEVIS en prêta serment entre ses mains le même jour. Il a été fait Gouverneur de Bergues-Saint-Vinoc en 1729. & a remis le Gouvernement de Mézières ; a commandé les troupes assemblées sur la Saône pendant les Etés de 1728, 1729 & 1730 ; a été fait Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1731, est mort à Paris le 9 Mai 1734, en sa 65^e année, & a été enterré à Saint-Sulpice. Il avoit époué, le 26 Janvier 1698, *Marie-Françoise d'Albert*, fille de *Charles-Honoré*, Duc de Chevreuse & de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., & de *Jeanne-Marie Colbert*. Elle eut 5000 livres d'augmentation de pension après le décès de son mari, & elle est morte à Paris le 3 Novembre 1734, dans la 37^e année de son âge, ayant eu :

1. CHARLES, Comte de Charlus, Mestre de Camp du Régiment de Charlus, mort le 10 Décembre 1724, en sa 26^e année ;
2. FRANÇOIS-HONORÉ, Marquis de Levis, d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, puis Comte de Charlus, & Mestre de Camp de Cavalerie après son frère aîné ; il est mort à Paris le 24 Février 1727, dans sa 21^e année ;
3. GUY-ANTOINE, mort le 4 Juin 1725, âgé de 10 ans ;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, alliée, par contrat du 20 Janvier 1722, à *Joseph-François de la Croix*, Marquis de Castries, l'un des Barons des Etats du Languedoc, Lieutenant du Roi dans la même Province, Gouverneur des Ville, Citadelle & Diocèse de Montpellier, & des Ville & Port de Cette, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 24 Juin 1728. Il étoit veuf en premières noces de *Marie-Elisabeth de Rochechouart*, fille de *Louis-Victor*, Duc de Vivonne, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette de Mesmes*. La Marquise de Castries est morte le 2 Décembre de ladite année 1728, âgée

de 30 ans, & a été enterrée dans l'Eglise de Saint-Sulpice à Paris, fa Paroisse. Elle a eu postérité. Voy. CROIX de CASTRIES.

BRANCHE

des Seigneurs de CHATEAU-MORAND.

XVI. JEAN-CLAUDE DE LEVIS, cinquième fils de JEAN-LOUIS, Comte de Charlus, & de Diane de Daillon du Lude, fut Seigneur de Château-Morand par donation que lui en fit, le 31 Octobre 1625, Diane de Château-Morand, Marquise d'Uré, sa cousine, à la charge de porter le nom & les armes de Château-Morand. Il fut aussi Marquis de Valromey, & avoit épousé, le 27 Octobre de ladite année 1625, Catherine de la Baume, fille d'Emmanuel-Philibert, Comte de Saint-Amour, Marquis de Saint-Genis, & d'Hélène de Perrenot de Granvelle, Dame de Renais, dont :

1. GILBERT, Marquis de Château-Morand, affaîné;
2. HENRI-LOUIS, qui suit;
3. HÉLÈNE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, mariée, le 23 Août 1644, à Charles-Gaspard d'Espinchal, Seigneur & Baron de Massiac, Mestre de Camp de Cavalerie, le 28 Octobre 1651, Maréchal de Camp, Colonel Général & Capitaine des Gardes de l'Electeur Ferdinand-Marie, Duc de Bavière, Lieutenant Général de ses Armées, Capitaine d'un Régiment de 600 Cuirassiers, & Commandant en chef les troupes de S. A. E., dont postérité. Voy. ESPINCHAL (b);
4. DIANE, Religieuse à la Bénédiction-Dieu;
5. GABRIELLE, mariée, le 25 Avril 1663, à Alexandre de Falco; Comte d'Anjou & de la Blache en Dauphiné, Capitaine de Cavalerie, dont des enfans. Voy. FALCOZ ou FALCONIS DE LA BLACHE;
6. Et une autre HÉLÈNE.

XVII. HENRI-LOUIS DE LEVIS, Marquis de Château-Morand, & de Valromey, testa le 15 Septembre 1675, & avoit épousé, le 6 Février 1667, Marguerite d'Aufstein, Dame de Graveins, veuve de Claude-Charles d'Apchon, Comte de Poncin, & fille de Louis d'Aufstein, Seigneur de Graveins, & de Marguerite de Bullion. Elle testa le 11 Avril 1684, & mourut le 24 Mars 1685, laissant :

1. PHILIPPE-ELZÉAR-FRANÇOIS, qui suit;
2. MARGUERITE, mariée, par contrat du 19 Août 1684, à Pierre de Seve, Premier Président au Parlement de Dombes. Elle eut procès contre son frère, au sujet de la suc-

cession de ses père & mère, & testa le 23 Août 1693;

3. Autre MARGUERITE, morte jeune en 1679;
4. DIANE, Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie à Lyon, qui testa le 10 Avril 1692;
5. MARIE, Marquise de Valromey, non mariée. Elle demouroit à Château-Morand en 1714, & étoit morte en 1723;
6. Et HÉLÈNE, Religieuse avec sa sœur.

XVIII. PHILIPPE-ELZÉAR-FRANÇOIS DE LEVIS, Marquis de Château-Morand, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis en 1694, mourut à Château-Morand en Forez, le 20 Août 1740, âgé de 71 ans. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1694, MARIE-ANNE DE LEVIS-CHARLUS, fille de CHARLES-ANTOINE, Comte de Charlus, & de Marie-Françoise-de-Paule de Béthisy de Mézières, dont :

XIX. CHARLES-FRANÇOIS DE LEVIS-CHATEAU-MORAND, Comte de Levis, Colonel du Régiment de Charlus, Cavalerie, que le Roi lui donna après le décès de FRANÇOIS HONORÉ, Marquis de Levis, son cousin. Il eut après la mort du Duc de Levis, son oncle, la Lieutenantance Générale de la Province du Bourbonnois; fut fait Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, Maréchal de Camp au mois de Juin 1744, Lieutenant Général en 1748, & est mort le 15 Avril 1751. Il avoit épousé Philiberte Languet, fille de Guillaume, Seigneur de Rochefort, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon, dont quatre filles :

1. CATHERINE-AGNÈS, mariée, le 4 ou le 15 Août 1751, à LOUIS-MARIE-FRANÇOIS GASTON, Marquis de LEVIS-LÉRAN, Brigadier des Armées du Roi, mentionné degré XIX de la branche de LEVIS-LÉRAN;
2. ANNE-CHARLOTTE DE LEVIS, morte en 1765, qui s'est mariée à Louis-Claude, Marquis de Clermont de Montoisin, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi, ancien Officier de Gendarmerie, dont elle a été la seconde femme, & a eu plusieurs enfans. Voy. CLERMONT, en Dauphiné;
3. MARIE-ÉLÉONORE-EUGÉNIE, Dame du Palais de feu la Reine, alliée, le 15 Avril 1759, à Charles - François - Casimir de Saulx-Tavannes, Colonel du Régiment de la Reine, Menin de feu M. le Dauphin, &c., dont postérité. Voy. SAULX-TAVANNES;
4. Et MARIE-ODETTE, morte à Paris le 8 Décembre 1766, âgée de 26 ans; elle avoit épousé, le 4 Mars 1760, Achille-Joseph Robert, Marquis de Lignerac, Mestre de

Camp de Cavalerie, Grand Bailli d'Epéc, Lieutenant Général & Commandant pour le Roi dans la Haute-Auvergne, &c. Voy. ROBERT DE LIGNERAC.

BRANCHE

des Seigneurs de FLORENSAC, &c.

VI. BERTRAND DE LEVIS, second fils de PHILIPPE, 1^{er} du nom, Seigneur de Florenfac, & de Béatrix, Vicomtesse de Lautrec, fut Seigneur de Florenfac en partie, & d'autres Terres dans la Sénéchaussée de Carcassonne. Il eut, en 1336, la permission de faire régir ses Terres suivant le droit écrit, & fut nommé par le Roi de Mayorque un de ses exécuteurs testamentaires. Il testa le 16 Septembre 1380, & avoit épousé, en 1336, *Jourdain de la Roche-en-Renier*, sœur puinée de *Jamaguc*, femme de PHILIPPE DE LEVIS, Vicomte de Lautrec, son frère, & fille de *Guigues de la Roche-en-Renier*, & de *Gillette*, Vicomtesse d'Uzès, dont :

HUGUES, mort en 1366;

Et PHILIPPE, qui suit.

VII. PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Florenfac, Marly, Magny, &c., servit en Flandre au siège de Bourbourg en 1383; fut retenu pour le voyage que le Roi prétendoit faire en Angleterre en 1386; partagea ses biens à ses enfans le 4 Mars 1415, & vivoit encore en 1422. Il avoit épousé, en 1382, *Alix*, Dame de *Quélus*, qui testa en 1418, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Quélus*, & petite-fille de *Déodat de Quélus*, 11^e du nom, & d'*Hélène de Castelnau*. Leurs enfans furent :

1. BERTRAND, qui suit;

2. EUSTACHE, auteur de la branche des Seigneurs de *Lugny*, rapportée ci-après;

3. Et PHILIPPE, Evêque d'Agde en 1411, Archevêque d'Auch en 1429 & d'Arles en 1472, qui se trouva au Concile de Bâle, & fut nommé député de Jean, Comte d'Armagnac, auprès du Pape MARTIN V, & exécuteur du testament de Brunissende, Vicomtesse de Lautrec.

VIII. BERTRAND DE LEVIS, 11^e du nom de sa branche, Seigneur de Florenfac, épousa *Gaillarde de Peyre*, fille d'*Astorg*, Seigneur de *Peyre*, & d'*Isabeau d'Agoult*, Dame de Trets. Il en eut :

IX. PHILIPPE DE LEVIS, 11^e du nom, Seigneur de Florenfac, qui fut substitué, en 1439, aux biens de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de la Roche, son cousin, & mourut au

siège de Dax en Guyenne en 1451. Il avoit épousé *Isabeau de Poitiers*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Polixène Ruffo*, sa seconde femme. Elle testa en 1482 & 1486, & eut :

X. JEANNE DE LEVIS, Dame de Florenfac, née posthume, mise d'abord sous la garde du Comte de *Villars*, son parent, & ensuite sous la tutelle de l'Evêque de Mirepoix, par Arrêt du Parlement de Toulouse. Le Roi LOUIS XI, n'étant encore que Dauphin, lui fit épouser *Louis de Cruffol*, son Favori, qui lui laissa, par son testament du 18 Août 1473, la jouissance de la Terre de la Basside. De ce mariage font descendus les Ducs d'Uzès, Pairs de France. Voy. CRUSSOL.

BRANCHE

des Seigneurs de LUGNY, &c.

VIII. EUSTACHE DE LEVIS, second fils de PHILIPPE, & d'*Alix de Quélus*, fut Seigneur de Villeneuve, la Crémade, Baron de Quélus & de Bournac, servit en Languedoc sous Charles, Duc de Bourbon en 1421, assista, en 1426, au mariage de Louis de Bourbon, Comte de Montpensier, avec Jeanne, Dauphine d'Auvergne; fit hommage de ses Terres en 1427 & en 1452; fut substitué aux biens de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de la Roche, par son testament de 1439; testa le 24 Novembre 1459, & étoit mort en 1464. Il avoit épousé *Alix de Damas*, Dame de Coufan, fille de *Hugues*, V^e du nom, Seigneur de Coufan, &c., & d'*Alix de Damas*. Elle testa avec son mari en 1459, & fit hommage, en 1464, des Terres de Quélus & de Villeneuve. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, Archevêque d'Auch, étant fort jeune, ensuite élu Archevêque d'Arles, nommé Cardinal par SIXTE IV en 1473, mort à Rome en 1475, & enterré sous un tombeau de marbre dans l'Eglise de Sainte-Marie-Majeure où se voit son épitaphe;

2. JEAN, qui suit;

3. EUSTACHE, Abbé de Montmajor, Archevêque d'Arles après son frère, mort à Rome le 22 Avril 1489, & enterré dans le tombeau de son frère;

4. GUY, auteur de la branche des Barons & Comtes de *Quélus*, rapportée ci-après;

5. Autre JEAN, Religieux de l'Isle-Barbe;

6. MARIE, femme de *Guillaume Rolin*, Seigneur de Beauchamp, frère du Cardinal *Rolin*, Evêque d'Autun;

7. CHARLOTTE, mariée à JEAN DE LEVIS, IV^e

- du nom, Seigneur de Mirepoix, dont elle fut la seconde femme. Voy. degré X de la première branche ;
8. MARGUERITE, alliée, 1^o le 5 Septembre 1471, à *Guillaume d'Albon*, 111^e du nom, Seigneur de Curis et d'Oulches, mort sans enfans en 1474 ; & 2^o au Seigneur de la *Queuille*, en Auvergne ;
 9. CATHERINE, femme de *Jean de Peruffe*, dit *d'Escars*, Seigneur de Saint-Bonnet, Allasac, &c., dont postérité. Voy. ESCARS (p) ;
 10. ISABELLE, mariée, en 1496, à *Bertrand de Tourzel d'Alègre*, Baron de Puiffagut, Seigneur de Buffet, &c., dont postérité. Voy. ALÈGRE ;
 11. & 12. AGNÈS & JEANNE, mortes sans alliance.

IX. JEAN DE LEVIS, Seigneur de Coufan, Lugny, &c., institué héritier de son père, accepta la donation que sa mère fit en sa faveur, & laissa à son frère, par transaction du 15 Septembre 1469, ce que son père lui avoit laissé, & testa en 1494. Il avoit épousé, 1^o *Marie de Lavieu*, fille de *Hugues*, Seigneur de Feugerolles, de Chalain-le-Comtal, & de *Jeanne de Cassinel* ; & 2^o *Louise de Bresfolles*, veuve de *Charles de Lavieu*, Seigneur de Feugerolles, & fille d'*Antoine de Bresfolles*, Sénéchal du Bourbonnois, & de *Catherine d'Apchon*. Du second lit vinrent :

1. GABRIEL, Baron de Coufan, qui testa en 1553, en faveur de son neveu, & mourut la même année sans enfans d'*Anne de Joyeuse*, qu'il avoit épousée le 3 Octobre 1497, fille de *Louis*, Comte de Grandpré, & de *Jeanne de Bourbon* ;
2. JEAN, qui fut ;
3. GUY, Seigneur de Marly, &c., vivant en 1500 ;
4. EUSTACHE, Chanoine & Chantre de Montbrison, Comte de Lyon en 1525, Prieur de Firminy, Seigneur de Curaire ;
5. CHRISTOPHE, Chanoine et Comte de Lyon, Prieur de Firminy & de Chandieu en Forez, où il est enterré ;
6. JEAN-LOUIS, Seigneur de Nervieux, qui survéquit à tous ses frères, & mourut sans enfans de *Marguerite de Sainte-Colombe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Priest, & de *Jeanne de Damas-Verpré* ;
7. LOUISE, mariée, 1^o par contrat du 15 Octobre 1493, à *Annet de Talaru*, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel ; & 2^o le 16 Octobre 1495, à *Guillaume*, Seigneur de *Talaru* & de *Noailly-la-Ferrière*, dont postérité. Voy. TALARU ;
8. Et ANTOINETTE.

X. JEAN DE LEVIS, 11^e du nom de sa branche, Seigneur de Lugny & du Pleffis, par donation de son frère aîné, testa le 18 Octobre 1533. Il avoit épousé *Jeanne de Chalençon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rochebaron, & de *Catherine de Brion*, dont :

CLAUDE, qui fut ;
Et une fille, femme du Seigneur de la *Motte-Morlet*.

XI. CLAUDE DE LEVIS, Seigneur de Coufan & de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon des Gendarmes du Seigneur de la Guiche en 1552, ensuite Lieutenant de la Compagnie du Seigneur de Montpezat, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, mourut peu après 1586. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1541, *Hilaire des Prez*, morte en 1575, fille d'*Antoine de Lettes*, dit des *Prez*, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de *Lyette du Fou*, dont :

1. PIERRE, Baron de Coufan, Chambellan du Duc d'Alençon en 1576, mort sans enfans de *Marguerite de Roftaing*, son épouse, fille de *Trifan*, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Françoise Robertet*. Elle se remaria à *Gilbert des Serpents*, Seigneur de Gondras, & en troisième noces à *Pierre*, Baron de *Flageat* & d'*Aubuffon*. Elle mourut en Octobre 1612 ;
2. JACQUES, qui fut ;
3. JEANNE, femme de *François de la Beraudière*, Seigneur de l'Isle-Roüet ;
4. Et LOUISE, qu'un Mémoire porte avoir épousé le Seigneur de la *Brosse*.

CLAUDE DE LEVIS, Seigneur de Coufan, eut encore de *Jacqueline de Courvie*, non mariée, pour fils naturel, *Claude de Coufan*, légitimé en 1599.

XII. JACQUES DE LEVIS, Baron de Coufan, Seigneur de Chalain-le-Comtal, Lugny & le Pleffis, Chevalier de l'Ordre du Roi, testa le 19 Février 1613. Il avoit épousé, 1^o en 1584, *Paule de Gaste*, morte en 1598, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lupé, & de *Françoise de Joyeuse* ; & 2^o *Louise de Rivoire*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Saint-Palais & de la Bastie, & de *Gabrielle de la Barge*. Il eut du premier lit :

1. GASPARD, Baron de Coufan, mort subitement en 1622, sans avoir été marié ;
2. MARGUERITE, femme de *Louis*, Marquis de *Saint-Priest*.

Et du second lit vinrent :

3. BALTHAZAR, inflitué héritier universel par son père, mort sans enfans;
4. CLAUDE, qui suit;
5. & 6. ANTOINETTE & CLAUDE.

XIII. CLAUDE DE LEVIS, Baron de Lugny, de Bougy, &c., vendit la Baronnie de Coufan, & se retira en Bourgogne. Il épousa le 24 Novembre 1638, *Anne de Chanlecy*, fille de *Ponthus*, Baron de Pluvault, & de *Jeanne de Pontaillier*, dont :

PONTHUS, Baron de Lugny, qui vivoit au mois de Mars 1714;

Et N... DE LEVIS, Chevalier de Malte, que nous croyons être le même que

XIV. JACQUES DE LEVIS, Marquis de Lugny, Seigneur de Bougy & du Pleffis, après son frère aîné. Il épousa *Françoise de Saint-Georges*, nièce de *Claude*, Archevêque & Comte de Lyon, mort le 9 Juin 1714, âgé de 83 ans, & fille de *Marc-Antoine*, Comte de *Saint-Georges* & de *Monceaux*, mort le 15 Juin 1719, dans la 94^e année de son âge, & de *Gabrielle d'Amanzé de Chauffailles*, dont :

1. MARC-ANTOINE, qui suit;
2. HECTOR, né à Lugny le 18 Juin 1676, Précenteur, Chanoine, Comte de Lyon, le 24 Novembre 1713;
3. Et MARGUERITE-CLAUDE, Abbesse de Saint-Amand de Rouen.

XV. MARC-ANTOINE, Marquis DE LEVIS, Baron de Lugny, &c., né à Paris le 5 Août 1697, entra, en 1718, dans le Régiment des Gardes Françaises, devint Capitaine en 1727, vendit sa Compagnie, se retira du service en 1734, & mourut à Lugny le 31 Janvier 1767. Il avoit épousé, contrat signé le 8, & célébration le 16 Février 1733, *Marie-Françoise de Gelas-de-Leberon*, Dame d'Upie, &c., fille de *François-Joseph*, Comte du Passage, Seigneur d'Upie, & de *Françoise-Louise-Thérèse de Gelas-de-Voifins-d'Ambres*, & sœur de *Louis-Héodor de Gelas*, Marquis d'Ambres, & cousine de *Daniel-François*, Comte de *Lautrec*, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général des Armées du Roi & de la Province de Guyenne, & Gouverneur des ville & citadelle du Quesnoy, mort Maréchal de France. Ainsi, la Marquise de LEVIS-LUGNY réunit dans sa personne les deux branches uniques de l'illustre Maison de *Gelas*. De ce mariage font nés :

MARC-ANTOINE, qui suit;

Et MARIE, née à Lugny le 16 Août 1734, mariée, le 22 Janvier 1756, & veuve, le 12 Août 1759, de *Philippe-Christophe de Galliffet*, Baron de Dampierre, &c., Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne, Gouverneur de Mâcon & du Mâconnois, mort Maréchal de Camp, dont postérité. Voyez GALLIFFET. Elle s'est remariée, le 28 Octobre 1766, au Vicomte de *Sarsfield*, & a été présentée à LL. MM. le 2 Novembre de la même année, par la Princesse de Tingry.

XVI. MARC-ANTOINE, Comte DE LEVIS, né à Lugny le 7 Février 1739, Colonel du Régiment Royal-Rouffillon, Infanterie, le 11 Mars 1762, puis de celui de Picardie le 5 Juin 1763, a épousé, contrat signé le 28 Novembre, célébration le 1^{er} Décembre 1762, *Louise-Madeleine Grimod-de-la-Reynière*, née à Paris le 11 Novembre 1744, présentée le 12 Décembre par la Maréchale de Mirepoix, dont :

1. CHARLES-GABRIEL-LOUIS-GUY, né à Paris le 19 Septembre 1766, mort le 27 Août 1768;
2. ANTOINE-LOUIS, né à Paris le 12 Décembre 1767;
3. Et ANTOINETTE-MADELEINE, née à Paris le 14 Juillet 1765.

Cette branche, comme la précédente, porte DE LEVIS, au lambel de gueules.

BRANCHE

des Barons & Comtes de QUÉLUS.

IX. GUY DE LEVIS, quatrième fils d'EUSTACHE, Seigneur de Québus, & d'*Alix de Damas*, Dame de Coufan, fut Baron de Québus, Seigneur de Villeneuve, la Crémade, & de Périgny, par transaction faite avec son frère en 1469, auquel il céda les Terres de Marly & de Magny, qu'il avoit eues de l'Archevêque d'Auch, son oncle. Il testa le 2 Mars 1508, & mourut la même année. Il avoit épousé, le 15 Février 1475, *Marguerite de Cardailiac*, Dame de Varaire & de Privezac, fille de *Guillaume*, Seigneur de Varaire, & de *Marguerite de Narbonne*. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. CATHERINE, épouse de *Pierre de Cardailiac*, Seigneur de Bioule;
3. MARGUERITE, femme de *Gaston de Lomagne*, Seigneur du Claux;
4. JEANNE, mariée à *Antoine d'Ebrard*, Seigneur de Saint-Sulpice;
5. Et MADELEINE, morte sans alliance.

X. GUILLAUME DE LEVIS, Baron de Quélus, Vaire, Privezac, & en partie de Florenfac, mort en 1524, avoit épousé *Marguerite d'Amboise*, fille de *Hugues*, Seigneur d'Aubijoux, & de *Madeleine d'Armagnac*, dont :

1. JEAN, Baron de Quélus, mort en 1536, fans enfans de *Balthazarde de Lettes-des-Prez*, fille d'*Antoine*, Maréchal de France, & de *Lurette du Fou*;
2. ANTOINE, qui fuit;
3. JACQUES, mort avant son père;
4. Et MARGUERITE, Dame de la Villeneuve, la Crémade, de Salviac, de Pourqueiragues & de Montredon, mariée, le 31 Janvier 1541, à *Antoine d'Arpajon*, Baron de Lers, fils de *Bertrand*, Seigneur de Montredon, & de *Louise*, ou *Béatrix de Lers*. Elle testa à Avignon le 1^{er} Juillet 1603, étant alors veuve, ordonna sa sépulture aux Céléstins du Pont de Sorgues, dans le tombeau de *Marguerite de Clermont*, fit son héritier *Antoine de Cardaillac*, Baron de Bioule, fils de sa nièce, & mourut à Nîmes, où son testament fut ouvert le 12 Septembre de ladite année 1603.

XI. ANTOINE DE LEVIS, Baron, puis Comte de Quélus, Baron de la Villeneuve & de la Penne, Seigneur de Privezac & de Florenfac en partie, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, étoit Lieutenant des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi en 1561, &ès-années suivantes; fut aussi Gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1570, & fort aimé d'*HENRI III*, qui érigea sa Terre de *Quélus* en Comté, par Lettres données au mois de Septembre 1574, registrées au Parlement de Toulouse, & le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, à la promotion du 31 Décembre 1581. Il mourut le jour de Pâques, 6 Avril 1586, & avoit épousé, 1^o avec dispense, le 1^{er} Novembre 1536, *Balthazarde de Lettes-des-Prez*, veuve de son frère aîné; & 2^o *Suzanne d'Estifac*, veuve de *Jacques*, Seigneur de *Balaguier* & de *Montalès*, & fille de *Louis*, Baron d'*Estifac*, & d'*Anne de Daillon*. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. MELCHIOR, Abbé de Figeac;
3. JEAN, Aumônier de la Reine MARGUERITE en 1605, & Abbé de Loc-Dieu. Il se fit Religieux, rétablit la discipline dans son Abbaye; la céda à *Gabriel de Tubières de Caylus*, son neveu, en 1623, & mourut le

- 30 Mai 1643. (*Gall. Christl.*, nouv. Edit. tom. I, col. 266);
4. MARGUERITE, mariée, le 15 Décembre 1574, à *Hedor de Cardaillac*, Seigneur de Bioule;
 5. JEANNE, Dame de Quélus, alliée, par contrat passé à Villefranche-de-Rouergue, le 16 Janvier 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur de *Pestels* & de *Salers*. Elle étoit veuve le 28 Mai 1624, qu'elle testa; fit un codicille olographe le 22 Mai 1630, & mourut le 12 Octobre suivant;
 6. Et ANNE DE LEVIS, mariée au Château de Privezac, le 10 Avril 1570, à *Jean de Castelpers*, Baron de Panat, Vicomte de Peyrebrune, de Requiita, de Cadars, de Coupiac & de Burlats, qui mourut le 10 Mars 1598, & eut six enfans. Voy. CASTELPERS.

XII. JACQUES DE LEVIS, Comte de Quélus, l'un des Favoris du Roi *HENRI III*, mourut à Paris le 29 Mai 1578, des blessures qu'il avoit reçues le 27 Avril précédent, dans un combat particulier contre Charles de Bassac, Seigneur de Dunes, dit le *Bel Entraguet*. Il fut enterré dans l'Eglise de Saint-Paul, sous un magnifique Mausolée que le Roi fit faire, & qui fut depuis détruit par les Parisiens, à la nouvelle de la mort du Duc de Guise, à Blois, en 1588.

Cette branche portoit : *d'or, à 3 chevrons de sable*, qui est DE LEVIS.

LEVISTON, ou LEVINGSTON. Voy. LIVINGSTONE.

* LEVONCOURT, Seigneurie située dans le Bailliage de Bar, unie à celle de la *Vallée*, & érigée en *Baronnie*, par Lettres du 9 Avril 1721, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 16 du même mois, en faveur d'*Antoine-Nicolas*, Baron de *Rouyn*, Seigneur de *Vassincourt*, *Flury-en-Argonne*, &c., mort en 1748, Conseiller d'Etat & Président de la Chambre des Comptes de Bar, & de *François Hannel*, son gendre, à présent Baron de *Levoncourt*, alors Lieutenant Général au Bailliage de Bar, & depuis Conseiller-Maitre-Auditeur à la Chambre des Comptes de Bar. Ce *François Hannel* n'a point d'enfans de son mariage avec *Barbe de Rouyn*. (Extr. des *Tablet. généalog.*, part. VII, pag. 352.)

LEYEN (VON DER). Voici ce qu'on lit, sur cette Maison, dans le premier Mercure de Janvier 1771 :

ISABELLE-SIDONIE-WILHELMINE, née Baronne von der LEYEN, Dame de l'Ordre de l'Étoile de l'Impératrice-Reine de Hongrie, veuve, depuis 1745, de feu *Henri*, Baron de *Redwitz*, est morte le 13 Octobre 1770, en son Château de Kientzheim, près de Colmar en Alsace, âgée de plus de 100 ans. Elle laisse pour héritière Demoiselle MARIE-FRANÇOISE-THÉRÈSE, Baronne von der LEYEN, sa sœur, moins âgée qu'elle de deux ans.

* LEYSCHOT, Seigneurie en Flandre, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Espagne, du 13 Juillet 1648, enregistrées à Lille, en faveur d'*Eugène-Ambroise de Maldeghem*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Seigneur de Leyshot, chef de la noble & ancienne Maison des Barons de *Maldeghem*.

LEYSSIN, ou LEYSSINS, en Dauphiné, Élection de Vienne. Un Arrêt de la Chambre des Comptes de cette Province, donné le 12 Juillet 1769, en faveur de FRANÇOIS DE LEYSSIN, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur des Cornières & de Domeffin en Savoie, sur sa Requête présentée & la production de ses titres originaux, confirme l'ancienneté de la noblesse & la filiation de la Maison de LEYSSIN. Nous allons suivre en substance cet Arrêt : il n'y a que deux façons, y est-il dit, de prouver sa noblesse, ou par un titre primordial, qui accorde ce privilège, ou en montrant que cette noblesse se perd dans la nuit des tems. Il ne suffit pas d'avoir des titres qui attestent sa noblesse, il faut montrer encore qu'aucun de ses ancêtres n'a dérogé. FRANÇOIS DE LEYSSIN a prouvé qu'il n'y a aucune époque qui fixe son origine, que sa noblesse remonte aux tems les plus reculés. Il a prouvé encore, par les alliances, que ses ancêtres ont contractées, & par les emplois qu'ils ont possédés, que tous ont vécu conformément à leur état.

* La Maison de LEYSSIN est une des plus anciennes de la Province du Dauphiné. Elle possédoit, dans le XIII^e siècle, le fief de LEYSSIN, érigé depuis en *Comté*, par Lettres Patentes de Juin 1725, enregistrées en Parlement de Grenoble le 3 Juillet suivant, en faveur de Sébastien Guillet, Comte de Leyflin, Conseiller au même Parlement. (*Tablet. généalogiques*, part. V, p. 232.) Pour prouver que cette Maison possédoit ce dit fief dans le XIII^e

siècle, & que par conséquent l'origine de ceux de ce nom se perd dans les tems les plus reculés, on a produit un acte d'investiture de 1409, passé à nobles PIERRE & JEAN DE LEYSSIN, par noble Jean de Liardard, Seigneur du fief de LEYSSIN, où ils protestent des droits qu'ils avoient sur ce même fief, en ces termes : *Salvis quoque juribus, quæ habent dicti nobiles PETRUS & JOANNES DE LEYSSINO, fratres, in & super domum fortem de LEYSSINO & appendentias ejus, quæ fuerunt prædecessorum suorum. Sauf aussi les droits qu'ont lesdits nobles PIERRE & JEAN DE LEYSSIN, sur la Maison forte de LEYSSIN & ses dépendances, qui ont appartenu à leurs prédécesseurs.* Il falloit que ces droits & cette possession fussent bien incontestables, puisqu'on en fait mention dans un acte passé avec le possesseur actuel de ce fief, qui avoit un intérêt si réel de s'y opposer, & qui ne s'y oppose pas.

Il est encore prouvé par ce même acte que les Seigneurs de LEYSSIN possédoient le fief de ce nom avant les Seigneurs de Liardard : on a produit pour cela un hommage rendu par Jean de Liardard, le 5 Avril 1381, à noble Sibuet de Virieu, Seigneur de Faverges, à la forme (est-il dit dans cet acte) de la reconnaissance qui en avoit été autrefois passée par Humbert de Liardard, qui fut alors représenté. Les Seigneurs de Liardard possédoient donc le fief de LEYSSIN au commencement du XIV^e siècle, & puisque les Seigneurs de LEYSSIN le possédoient avant eux, il s'ensuit nécessairement que la Maison de LEYSSIN en étoit en possession au moins dans le XIII^e siècle. Dans ces tems reculés il n'y avoit que les Gentilshommes qui fussent possesseurs de fief ; & selon l'article des Libertés Delphinales : *qualiter Nobiles possunt facere Domos fortes*, les Gentilshommes avoient droit de bâtir des Maisons fortes, auxquelles ils donnoient ordinairement leur nom.

I. Pour prouver l'ancienneté de la noblesse de la Maison de LEYSSIN existante, il suffit de démontrer qu'elle descend de PIERRE, ou de JEAN DE LEYSSIN, dont les prédécesseurs possédoient le fief de toute antiquité : c'est ce qu'on va établir de la manière la plus évidente. PIERRE & JEAN DE LEYSSIN étoient fils d'HUGON DE LEYSSIN, Damoiseau, qui prêta hommage à la Chambre des Comptes du Dauphiné, pour noble Sibuet de Virieu, en 1381 ; il en avoit déjà prêté un autre en 1374. PIER-

RE DE LEYSSIN fut Capitaine de 200 Arbalétriers, ce qui conſte par la tranſaction de 1409, ci-devant citée, & fut chef d'une branche, éteinte depuis pluſieurs ſiècles.

II. JEAN DE LEYSSIN, ſon frère cadet, vivoit au moins en 1384, puisqu'il étoit majeur lorsqu'il paſſa l'acte d'inveſtiture ci-deſſus mentionné, en 1409. Il fit, le 22 Août 1416, l'acquiſition de quelques rentes de noble Aymar de Paladru, Seigneur de Montferat, & quelques autres, le 22 Septembre 1426, d'Hugonnet de Martereto, aliàs Roudet. Ces deux actes, où il eſt qualifié de *noble*, prouvent qu'il étoit frère de PIERRE. Il épouſa *Marguerite de Grolée*, & inſtitua pour ſes héritiers, par ſon teſtament du 12 Avril 1443, PIERRE & GUILLAUME ſes deux fils aînés, & leur nomma pour tutrice *Marguerite de Grolée*, ſa femme. Il eut encore pour enfans : ANTOINE & PETREMENT DE LEYSSIN. La filiation de PIERRE & de GUILLAUME DE LEYSSIN eſt prouvée par ce teſtament & par un acte paſſé à la Banche de Cour de Saint-Genis, le 28 Septembre 1452, pardevant noble *Antoine de Bocſozel*, Châtelain, où il eſt dit que noble *Marguerite de Grolée*, veuve de noble JEAN DE LEYSSIN, en ſon nom, & comme tutrice des nobles PIERRE, ANTOINE, PETREMENT & GUILLAUME DE LEYSSIN, ſes fils, & PIERRE DE LEYSSIN, fils aîné, de l'autorité de ſa dite mère, auroient vendu à noble Pierre-Antoine de Rigaud, certaines rentes au prix de 37 ducats d'or, ſous faculté de rachat, pendant 20 années. ANTOINE DE LEYSSIN, au nom de ſa mère & de ſes frères, en l'abſence dudit Rigaud, qui avoit été ajourné pour comparoître à la Banche de Cour de Saint-Genis, & conſentir au rachat, ſignifia ces 37 ducats, demandant au Châtelain de contraindre le Sieur Rigaud de paſſer la revente de ces rentes, & de lui défendre de les exiger à l'avenir. *Marguerite de Grolée*, comme tutrice de ſes enfans, & PIERRE, ſon fils aîné, vendirent, au Curé d'Aouſte, certaines rentes, par acte du 9 Juillet 1455, où ils ſont qualifiés : elle, de veuve de JEAN DE LEYSSIN, & lui, de ſon fils aîné. Dans la réviſion des feux, faite du mandement de Faverges, le 16 Juin 1458, dont Aouſte faiſoit partie (a), PIERRE DE LEYSSIN

(a) Dépouſé au Regiſtre *denominatio Belluarum Viemnenſis & Terræ Turris* 1457 & 1458, cah. 80.

ſin y eſt nommé ſeul, comme étant l'aîné, les autres ſe trouvant encore ſous la tutelle de leur mère; & dans une autre réviſion du mandement de Faverges, du 14 Septembre 1474 (b), on trouve que les habitans, interrogés ſ'il y avoit des Nobles dans ledit mandement, déclarèrent, entr'autres, les héritiers de noble JEAN DE LEYSSIN, dans leſquels ſont certainement compris PIERRE & GUILLAUME DE LEYSSIN. Dans le rôle des Nobles, arrêté en 1472, pour l'arrière-ban, par Jean de Comminges, Gouverneur du Dauphiné, on trouve auſſi PIERRE DE LEYSSIN & ſes frères. Ce PIERRE DE LEYSSIN fut homme d'armes des Ordonnances du Roi Louis XII, dans la Compagnie de M. le Comte de Dammartin, Grand Maître d'Hôtel de France, mourut à Compiègne, & fut enterré dans la Chapelle des Cordeliers de cette ville, où il avoit fondé une Meſſe à perpétuité, tous les Lundis de chaque Semaine; l'acte de cette fondation eſt du 5 Juin 1475 (c). Il avoit donné, pour la fondation de cette Chapelle, la chaîne & la croix d'or qu'il portoit, & ſa houchure de velours, chamarrée en or, relevée en boſſe & brodée de ſa devſe, comme il conſte par le même acte.

III. GUILLAUME DE LEYSSIN, frère cadet de PIERRE, & héritier comme lui de ſon père, ſuccéda à tous ſes droits. Dans les actes latins qui en font foi, il eſt qualifié *Damoifeau, Domicellus* (dans un acte de 1466, reçu par *Brutin*, Notaire) & auſſi *contiguus ſcutor Regius & Armiger* (d). Il fonda, par acte du 9 Octobre 1496, dans l'Egliſe d'Aouſte, une Chapelle, ſous le vocable de Notre-Dame & de Saint-Pierre, Apôtre, & le patronage en appartient à ſes deſcendans. Il épouſa *Perronelle de Gumin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Romanèche, d'une Maïſon ſoude par mariage dans celle de *Saffenage*, & teſta le 17 Janvier 1512, devant *Philibert de Sales*,

(b) Regiſtre coté *continuatio reviſionis ſeu denominationis Belluarum Ballivatis Viemnenſis, & Terræ Turris, incepta* 1448, fol. 1060.

(c) La continuation de cette fondation a été ordonnée par Sentence contradictoire, rendue contre les Cordeliers de Compiègne, par le Lieutenant Général au Bailliage de ſa dite ville, le 18 Mars 1766, à la requête & pourſuite de noble JEAN-FRANÇOIS DE LEYSSIN.

(d) C'eſt-à-dire qu'il portoit les armes & le bouclier devant la perſonne du Roi : c'eſt l'explication qu'en donne du Cange, dans ſon *Gloſſaire*, pag. 287. Ce même Auteur ajoute qu'il n'y

Notaire Delphinal, à Faverges. Il institua pour ses héritiers JEAN & ANTOINE DE LEYSSIN, ses deux fils, & ordonna au Notaire d'extraire de son testament la clause portant augmentation de dotation en faveur de la Chapelle qu'il avoit fondée dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Pierre d'Aouste, pour la remettre au Recteur de ladite Chapelle. Il eut :

JEAN, qui fut ;

ET ANTOINE, auteur d'une branche, éteinte dans le siècle passé; ils partagèrent entr'eux, le 23 Septembre 1529, la succession de leurs père & mère.

IV. JEAN DE LEYSSIN, Seigneur de la Maison forte d'Aouste, Gouverneur pour le Roi de la ville de Verue en Piémont, est ainsi qualifié dans un acte d'arrentement que passa pour lui ANTOINE DE LEYSSIN, son frère, le 6 Octobre 1537, par devant de Sales, Notaire à Aouste. Il fut ensuite Lieutenant pour le Roi des Légions du Dauphiné (a), ce qui est prouvé par un acte du 10 Août 1560, portant droit de rachat perpétuel d'un fonds qu'il avoit vendu. Le Roi CHARLES IX, ayant jugé à propos d'établir en huit villes de la Province, un bon & vaillant Gentilhomme Catholique, pour y gouverner & commander, ainsi qu'il s'en explique par sa Lettre de cachet, du 1^{er} Mai 1568, adressée à M. de Morges, Lieutenant Général en Dauphiné, le premier qu'il nomma, après en avoir conféré avec M. de Montpensier, fut JEAN DE LEYSSIN, pour commander à Vienne 100 hommes d'armes. Il fut aussi nommé Gouverneur de Morestel, en Dauphiné, par Lettres Patentes du 13 Juin 1570. Il avoit passé une reconnaissance en faveur du Duc de Savoie, pour une rente en sief franc, imposée sur une maison à Saint-Genis. Il est dit dans cette reconnaissance, fils de GUILLAUME, & petit-fils

avoit que les personnes d'une naissance très-illustre qui furent honorées de cet emploi : *viri summa dignitatis*. Une preuve que cet emploi étoit très-distingué, c'est que ce même GUILLAUME DE LEYSSIN présenta une requête au Parlement de Dauphiné, le 1^{er} Juillet 1476, par laquelle il demanda son *Committimus* à cette Cour, en vertu de sa dignité : *attento quod sit contiguus futor regius & Armiger*. Ce droit de *Committimus* n'étoit accordé qu'aux Lieutenans Généraux, Commandans & autres Seigneurs qualifiés de la Province.

(a) Le Lyonnais, le Forez & le Beaujolais contribuoient à former la Légion du Dauphiné.

de JEAN, & de Marguerite de Grolée (b). Il testa le 10 Décembre 1551, & avoit épousé, 1^o par acte du 11 Juillet 1534, Françoise d'Hofsun de Tallard, dont il n'eut qu'une fille, Religieuse dans l'Abbaye de Blye, pays de Bresse. Cette Dame, par son contrat de mariage, fit donation à son mari entre-vifs (par l'amour & dilection qu'elle lui portoit), d'une portion dans ses biens, égale à celle de celui de ses enfans qui auroit la moindre. Il épousa, 2^o par contrat du 30 Avril 1540, Anne de Champier, fille de Jacques, & d'Anne Parent. (La Famille de Champier, très-ancienne dans le Dauphiné, est fondue par mariage dans celle des Allemand de Montmartin.) Du second lit vinrent :

1. FRANÇOIS, Capitaine, tué pendant les guerres civiles;
2. PIERRE-PETREMENT, qui fut ;
3. Et FRANÇOISE, mariée à Philibert de Maubec, dont elle devint veuve. Elle fut instituée héritière particulière dans le testament de son père pour une somme de 100 écus d'or outre la dot qui lui fut constituée en mariage.

V. PIERRE-PETREMENT DE LEYSSIN, Seigneur de la Maison forte d'Aouste, institué héritier par le testament de son père, ne prit dans la suite que le nom de PETREMENT; mais il n'en est pas moins vrai que c'est le même, ce qui est prouvé : 1^o par l'extrait d'une vente faite à JEAN, son père, le 4 Mai 1570, acte reçu devant Manifier, Notaire, dont l'extrait fut donné & délivré par le même Notaire à PETREMENT DE LEYSSIN, fils & héritier de feu l'acheteur; 2^o par une quittance du 31 Mars 1580, passée à PETREMENT DE LEYSSIN, par FRANÇOISE, sa sœur, alors veuve de Philibert de Maubec, à-compte de ce qui lui étoit dû sur sa dot; 3^o par acte de revente passé audit PETREMENT DE LEYSSIN, par Pierre Ducerf, d'un grangeage que lui avoit vendu JEAN DE LEYSSIN, son père. A cet acte du 23 Janvier 1580, est jointe une transaction passée entre François de Bocfozel & PETREMENT DE LEYSSIN, du 20 Mars 1579, comme fils & héritier de JEAN, & garant en cette qualité de Pierre Ducerf, sur des contestations pour une redevance des rentes dues audit

(b) Cette rente est encore possédée par le chef de la Maison de LEYSSIN, & a été reconnue le 13 Août 1760, ensuite d'une Ordonnance du Juge de Saint-Genis.

Sieur de Bocofozel sur le même grangeage; & 4^e par des Lettres qui lui furent expédiées en la Chancellerie le 23 Janvier 1587, près le Parlement de Dauphiné, comme fils & héritier de JEAN. Suivant un certificat de M. de Castillon, du 16 Mars de ladite année 1587, il fut homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur de la Valette. Il testa le 19 Septembre 1624, & avoit épousé, par contrat du 26 Septembre 1588, *Madeleine de Carron*, dont il eut plusieurs fils & filles, entr'autres :

1. PIERRE, Capitaine au Régiment de Bresse, tué dans les guerres du Piémont;
2. ANTOINE, qui fuit;
3. LAURENT, tué aux guerres d'Italie;
4. Et LOUIS, Religieux dans la noble Abbaye de Saint-André-le-Bas, à Vienne.

La filiation de PIERRE & d'ANTOINE est prouvée, 1^o par le testament de leur père, qui lègue à chacun d'eux 600 livres tournois, insinué son épouse héritière, & en cas qu'elle meurt sans tester, il veut que PIERRE DE LEYSSIN, son fils, soit subrogé en son hérédité; 2^o par le testament de *Madeleine de Carron*, du 30 Août 1629, par lequel elle lègue à ANTOINE DE LEYSSIN, son fils, 600 livres tournois, & insinué pour héritier PIERRE, son aîné. Celui-ci mourut sans enfans, & laissa pour héritier ANTOINE DE LEYSSIN, son frère, par son testament du 10 Juin 1639, lequel s'est égaré (a).

VI. ANTOINE DE LEYSSIN, Seigneur de la Maison forte d'Aouste, Capitaine au Régiment de Bresse, se trouva au siège de Casal, où il reçut plusieurs blessures, qui l'obligèrent à se faire couper une jambe. C'est ce qui résulte d'une Ordonnance de M. de Lesdiguières, qui le dispensa de servir à l'arrière-ban. Il mourut *ab intestat*, & avoit épousé, par contrat du 1^{er} Juin 1642, *Anne de Mont-*

(a) Mais ce testament est visé dans le Jugement de M. de la Guette, Intendant de Dauphiné, du 27 Mars 1642, par lequel ANTOINE DE LEYSSIN, & ses descendans en légitime mariage, sont maintenus aux droits & privilèges, titres & exemptions dont jouissent & doivent jouir les anciens Nobles de la Province, avec inhibitions & défenses aux Communautés de LEYSSIN & autres, de les comprendre dans les rôles des tailles, pour les fonds qu'ils possédoient au 1^{er} Mai 1635, même les nommés Monaron & Lombard, pour ceux qu'ils avoient pris en engagement de PIERRE DE LEYSSIN, dont ANTOINE, son frère, étoit héritier.

quin-de-Fossan, fille de noble *Laurent de Montquin*, Seigneur de la Maison forte dudit lieu, & de *Jacqueline de Chivalet*, dont pour fils unique,

VII. LOUIS DE LEYSSIN, né le 7 Janvier 1644, Seigneur de la Maison forte d'Aouste connu par l'extrait mortuaire de son père, du 2 Octobre 1674, où il signa, & par plusieurs autres actes où il traite de ses intérêts, & par lesquels il paroît qu'il soutint un procès comme fils unique & héritier d'ANTOINE, son père. Il servit deux fois dans l'arrière-ban du Dauphiné, & testa le 11 Avril 1703. Il avoit épousé, par contrat du 23 Janvier 1693, *Isabeau d'Allegret*, fille de noble *Balthazar*, Lieutenant-Colonel Commandant du Régiment de Lillebonne, & de *Madeleine de Morienne-d'Allemand*; dans cet acte ledit LOUIS est qualifié fils de noble ANTOINE DE LEYSSIN, & d'*Anne de Montquin*. De cette alliance est forti

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE LEYSSIN, Seigneur de la Maison forte d'Aouste, insinué héritier par son père. Il resta en minorité, & sur la Requête de *François d'Allegret*, Maître des Comptes, son oncle maternel, le Châtelain des lieux lui nomma un tuteur le 31 Juillet 1705, ensuite de la commission qu'il en avoit eue du Juge de Leyssin, le 8 du même mois. Il épousa, par contrat du 2 Décembre 1715, *Françoise de Magnin de la Villardière*, fille de noble *Pierre*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tallard & Chevalier de Saint-Louis, & de *Thérèse de Marquis*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. PIERRE-LOUIS, né à Aouste en Dauphiné en 1724, Archevêque & Prince d'Embrun, sacré le 20 Juin 1767, Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Sept-Fontaines, Diocèse de Reims;
3. PHILIPPE-ACHILLE, Capitaine au Régiment de Rougé, tué en 1760, universellement regretté de ses Officiers Généraux;
4. JOSEPH, d'abord Chanoine de l'Eglise de Saint-Pierre de Vienne, ensuite Archidiacre de Chartres, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Lodève, Grand Vicaire de l'Archevêché d'Embrun;
5. FRANÇOIS-LOUIS, Colonel d'Infanterie, par commission de 1770, marié à N.... de *Timon*;
6. Et CHARLOTTE-CHRISTINE, non mariée.

IX. FRANÇOIS DE LEYSSIN, Baron de Do-

messin en Savoie, Seigneur de Malatrait, de Montquin, des Effarts, des Cornières, &c., ancien Capitaine au Régiment de Monaco, & Chevalier de Saint-Louis, le même qui a obtenu, sur la production de ses titres, l'Arrêt de la Chambre des Comptes de Dauphiné du 12 Juillet 1769, qui confirme l'ancienneté de sa noblesse & la filiation de sa Maison, a épousé, 1^o par contrat du 8 Janvier 1746, *Françoise-Susanne de Montquin*, fille de *François*, Seigneur de la Maison forte, & d'*Anne-Marie de Quinon*; 2^o par acte du 24 Avril 1754, *Françoise de Magnin de la Cornière*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Cornière, & de *Françoise de Corbeau*; & 3^o par acte du 21 Janvier 1768, *Marie-Josèphe de Boiffat*, fille de noble *François de Boiffat*, Seigneur de Cuirieu. Du premier lit vint:

JEANNE-THÉRÈSE, mariée en 1767, à *François-Josèphe Meffray de Césfrage*, ancien Officier de Dragons, Gentilhomme d'ancienne extraction du Dauphiné.

Et du second lit vinrent :

CHARLES-FRANÇOIS-LOUIS;
Et *FRANÇOISE-JULIE*.

Cette Maison a fait ses preuves pour entrer dans les Chapitres nobles du Dauphiné & à Malte; & sa dernière preuve, pour entrer dans les carrosses du Roi, est de 1773. Ses principales alliances sont avec les Maisons de *Saffnage*, de *Grolée*, d'*Hoflun de Tallard*, d'*Allemand*, de *Virieu-Faverger*, de *Loras*, de *Viennois*, de *la Tour du Pin-Gouvernet*, de *Corbeau*, de *Morieune*, de *Dumas-Charcenne*, de *Chivalet*, de *Batigne*, de *Barral*, de *Guignard de Saint-Priest*, de *Beauvais*, de *Quinon*, de *Michalon*, de *Marnais*, du *Bourg*, de *Prunier de Saint-André*, de *Laube*, de *Bruyères-Saint-Michel*, de *Grimaldi*, & plusieurs autres :

Les armes : d'azur, au fautoir d'or.

* LEZAY, Terre & Seigneurie en Poitou, donnée en partage, dans le XII^e siècle, à *Simon de Lefignem* ou *Lufignan*, quatrième fils de *Hugues VII*, Sire de *Lefignem*, & oncle d'*Amaury* & de *Guy de Lefignem*, l'un & l'autre Rois de Chypre & de Jérusalem. Sa postérité, qui prit le nom de LEZAY, & garda les armes de *Lefignem*, se partagea en deux branches par les deux fils de *Simon II*, Sire de *Lezay*, savoir : *Simon III*, & *Hugues de Lezay*. Celui-ci eut, par le partage

fait en 1299, avec son neveu *Simon IV*, le Château & la Châtellenie des Marais, & fut le dixième aïeul paternel d'*Henri-Josèphe de Lezay-Lefignem*, dit le Comte de *Lezay*, allié avec *Marie-Jeanne de la Rochefoucauld - d'Esiffac*, dont naquit : *Hugues-François*, Marquis de *Lefignem*, mort en 1748, laissant de sa femme, *Alexandrine de Foudras de Château-Thiers*, 1. *Louis-Hugues*, Marquis de *Lefignem*, d'abord Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1762, marié, le 17 Février 1749, avec N... de la Rivière, fille de *Charles-Yves-Thibaut*, Marquis de la Rivière, & de *Julie-Célestine de Barberin de Reignac*. 2. & *Louise-Henriette-Gabrielle de Lefignem de Lezay*, mariée, aussi le 17 Février 1749, à *Lancelot*, Comte de *Turpin-Crissé*, alors Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Hongroise de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761. Voy. LUSIGNAN, TURPIN DE CRISSE & RIVIÈRE (DE LA), en Bretagne.

La branche des Seigneurs DE LEZAY, continuée par *Simon III*, fils aîné de *Simon II*, Seigneur de *Lezay*, s'éteignit, vers l'an 1384, dans la personne de *Simon VII*, & la Seigneurie de LEZAY passa alors à sa grand'tante *Marguerite de Lezay*, alliée à *Guillaume de Torjay*, dont vint : *Jeanne de Torjay*, Dame de *Lezay*, mariée à *André de Beaumont*, père de *Jacques*, Seigneur de *Lezay* & de *Bressuire*, Sénéchal de Poitou. Celui-ci eut de *Marguerite de Rochehouart*, *Philippe de Beaumont*, Dame de *Lezay* & de *Bressuire*, alliée à *Pierre de Laval*, Seigneur de *Loué*, &c., dont le second fils, *Guy*, eut la Terre de LEZAY, qui fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Janvier 1642, registrées le 27 Juin suivant, en faveur d'*Hilaire de Laval*, son arrière-petit-fils, lequel obtint d'autres Lettres en Octobre 1643, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 16 Février & 18 Juin 1644, pour donner à ce Marquisat la dénomination de *Laval-Lezay*. Voy. MONTMORENCY-LAVAL.

* LEZAY (a). Les Terres & Seigneuries

(a) Le nom originnaire de cette ancienne Noblesse n'est pas DE LEZAY, mais de *les Haies*,

de Moutonne, Marnésia, le Châtelet, Bessia, Nointot, &c., furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom de LEZAY, par Lettres du mois de Décembre 1721, enregistrées à Dôle, en faveur de CLAUDE-HUMBERT DE LEZAY, Chevalier, Seigneur de Marnésia, Courlaoux, Préfilly, Saint-Julien, &c., mentionné au degré XI de cette Généalogie. La Maison de LEZAY, noble de nom & d'armes, & l'une des plus anciennes du Comté de Bourgogne, où elle est connue depuis le XII^e siècle, sous le même nom qu'elle porte, possède, à titre de *fief masculin*, la Prévôté du Grandvaux, sans qu'on puisse fixer l'époque où cette charge est entrée chez elle (a).

I. PERNET ou PERRONET DE LEZAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Leyssard, la Ferté, des Fiefs du Châtelet, des Faroux, du Fort-du-Plafne, Prévôt héréditaire du Grandvaux, vivoit en 1260. Ce fait est prouvé par les registres des Comtes de Lyon dans les années 1411 & 1412, à l'occasion de la réception de *Claude d'Allemand*, dans leur Chapitre, qui descendoit par sa mère de PERNET DE LEZAY, comme on le verra ci-après à la seconde branche. Il est encore fait mention dans l'*Hist. de Bresse*, par Guichenon, p. 73, à l'article MORNAY, de ce PERNET DE LEZAY, qui se maria avec la fille du Seigneur de la Ferté, dont il eut :

même de *Lessais*, en latin de *Afferibus*, en français des *Planches*. C'est MATHIEU, mentionné dans la seconde branche, degré IX, qui, le premier, a signé de LEZAY: son père signoit DE LEZAIS & DE LESAY. C'est cette dernière dénomination que nous allons suivre dans le cours de cette Généalogie, & nous faisons observer qu'il est assez ordinaire que les noms aient d'abord varié dans les signatures de presque toutes les anciennes Familles.

(a) Le *Grandvaux* est un pays qui a trois lieues de longueur sur deux de largeur. Il touche la Suisse & sert de frontière à la Franche-Comté. La Prévôté, qui est à l'*Infra* des grands Bailliages, donne au Prévôt le droit d'instituer un Lieutenant avec ses Officiers, pour rendre justice, en son nom, aux habitants de cette contrée. Pierre de la Baume, Cardinal, Evêque de Genève, prétendit, en sa qualité d'Abbé de Saint-Oyan (aujourd'hui Saint-Claude), être en droit de disposer de cette Prévôté, & y nomma Claude de la Baume, son frère; ce qui donna lieu à un procès, jugé au Parlement de Dôle, en faveur de CHARLES DE LEZAY. L'Arrêt, qui est de l'an 1517, maintint la Maison de LEZAY dans sa possession, & reconnut qu'elle jouissoit de la Prévôté du *Grandvaux* de toute ancienneté.

II. ETIENNE DE LEZAY de GRANDVAL, Chevalier, Seigneur de Lezay, des Hayes, de la Ferté, des Fiefs du Châtelet, du Fort-du-Plafne, des Faroux, &c., Prévôt héréditaire du Grandvaux, qui vécut environ 120 ans, & eut de *Romanette de Vertamboz*, son épouse,

1. PIERRE, qui suit;
2. ALBON, dont on ignore la destinée;
3. Et GÉRARD, dont nous parlerons à la fin de cette Généalogie. (La fraternité de PIERRE DE LEZAY & de GÉRARD est prouvée: 1^o par l'*Hist. de Bresse*, de Guichenon, qui rapporte que GÉRARD, par son testament fait à Dijon le 7 Septembre 1413, fut exécuteur des dernières volontés de PIERRE DE LEZAY, son frère; 2^o par une transaction du 18 Juin 1405, entre PIERRE DE LEZAY & GÉRARD de GRANDVAL, son frère, Chambellan de France, au sujet de la succession d'ETIENNE, leur père; & 3^o par un acte du 2 Septembre 1390, où ETIENNE DE LEZAY, de l'agrément de Guillaume de la Baume, Abbé de Saint-Oyan, & du consentement de ses deux fils, PIERRE & GÉRARD, fait une donation annuelle de quatre florins d'or à sa Chapelle, située dans l'Eglise de l'Abbaye du Grandvaux).

III. PIERRE DE LEZAY, Seigneur de Lezay, de Grandval, & Prévôt héréditaire du Grandvaux, épousa *Méline de Menthon*, dont :

- JEAN, qui suit;
- Et HUBERT, Religieux de l'Abbaye de Saint-Oyan, aujourd'hui *Saint-Claude*, où il eut la dignité de Sacriflain en 1420.

IV. JEAN DE LEZAY, Chevalier, Seigneur de Lezay, de Grandval, & Prévôt héréditaire du Grandvaux, épousa, le 15 Février 1424, *Etienne de Prat*, & en eut :

V. JEAN DE LEZAY, II^e du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, &c., qui se maria, le 4 Janvier 1460, à *Jeanne d'Orlier* (d'une Maison illustre, qui subsiste encore en Savoie, dans la personne du Marquis de *Saint-Innocent*), dont il n'eut qu'une fille, laquelle a été mariée à noble *Thomas Bergerie*, Président de Bresse. Sa seconde alliance est inconnue. Il y a apparence qu'il vécut peu avec cette seconde femme, de laquelle vint :

VI. JEAN DE LEZAY, III^e du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, &c., Commandant des montagnes du Jura & de Saint-Claude. Il épousa, le 1^{er} Août 1501, *Jeanne*, fille de *Jean de Berchod*, Seigneur de Malatrait en Bresse, & en eut :

VII. CHARLES DE LEZAY, Prévôt héréditaire du Grandvaux, qui s'est marié, le 12 Janvier 1522, à *Antoinette*, fille de *Jean de Civria*, d'une branche cadette de la Maison de *Coligny*, dont :

1. SÉBASTIEN, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & DENIS, morts sans avoir pris d'alliance ;
4. Et PIERRE, dit *le jeune*, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VIII. SÉBASTIEN DE LEZAY, Prévôt héréditaire du Grandvaux, épousa *Adrienne de la Perrière*, dont il eut :

1. MARC, mort sans enfans mâles ;
2. JEAN, qui suit ;
3. ANTOINETTE, Chanoinesse de Migette en 1583 ;
4. SALOMÉE, dont on ignore la destinée ;
5. Et ELÉONORE, mariée à *Jean de Meynier*.

IX. JEAN DE LEZAY, IV^e du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, après la mort de son frère aîné, épousa *Ursule d'Azuel*, de laquelle vinrent :

1. HENRI, qui suit ;
2. JEAN, Prêtre ;
3. GASPARINE, femme de *Claude de Marnix*, Baron de Crillat ;
4. & 5. ADRIENNE & CLAIRE, Chanoinesse de Migette ;
6. Et ANNE, mariée à *François d'Alpy*, Seigneur de Sorienues.

X. HENRI DE LEZAY, Prévôt héréditaire du Grandvaux, épousa *Marguerite de Binan*, & n'eut qu'une fille, dont on ignore l'alliance. La charge de Prévôt du Grandvaux passa, à sa mort, à FRÉDÉRIC DE LEZAY, mentionné ci-après.

SECONDE BRANCHE.

VIII. PIERRE DE LEZAY, dit *le jeune*, Seigneur de Lezay, quatrième fils de CHARLES, & d'*Antoinette de Civria*, épousa, le 17 Février 1579, *Antoinette*, fille de *Louis d'Azuel*, Seigneur de Moutonne, Rothonay, &c., & de *Jeanne du Saix*. Leurs enfans furent :

1. MARC, tué au siège de Nuits, où il commandoit un Corps de Cavalerie ;
2. MATHIEU, qui suit ;
3. DENISE, mariée à *Louis de Nans*, Seigneur dudit lieu ;
4. SÉBASTIENNE-SALOMÉE, femme de *Louis de Canot*, Seigneur du Pasquier ;
5. & 6. JEANNE & CLAUDINE, Chanoinesse du Chapitre noble de Migette.

IX. MATHIEU DE LEZAY, Seigneur de Moutonne, Pully, Marnésia, du Châtelet & Fiefs du Grandvaux, reçu, le 23 Avril 1625, Chevalier de Saint-Georges, prouva du côté paternel sa noblesse par les alliances avec les Maisons de *Coligny*, *Beaupont* & *Courlaou*, & du côté maternel avec celles d'*Azuel*, du *Saix*, de *Léobald* & de *Courlaou*. L'Empereur LÉOPOLD le nomma Commandant de 200 hommes de pied, Capitaine d'un Corps de Chevaux-Légers & de 50 hommes de Cavalerie. Les Etats du Comté de Bourgogne le chargèrent de la répartition du don gratuit accordé au Souverain, & il mourut Elu par ces mêmes Etats. Il avoit épousé, le 12 Février 1614, *Antoinette de Chauvirey*, fille de *Frédéric de Chauvirey*, Seigneur de Recologne, Vaucelles, &c., Gouverneur de Befançon, dont :

1. FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. THOMAS, rapporté après son aîné ;
3. Et ANNE, Chanoinesse de Migette.

X. FRÉDÉRIC DE LEZAY prit, après la mort d'*HENRI DE LEZAY*, son cousin issu de germain, possession de la charge de Prévôt du Grandvaux ; mais comme il mourut sans enfans de ses deux mariages, 1^o avec *N.... de Cléron d'Haussonville* ; & 2^o avec *Louise le Bel*, cette charge a passé dans la dernière branche, comme on le verra ci-après.

X. THOMAS DE LEZAY, frère du précédent, donna des marques de son zèle, comme son père, pour le service de son Souverain, fut nommé Commandant de l'arrière-ban de la partie supérieure du Comté de Bourgogne qui touche la Suisse & la Savoie, avec plein pouvoir de choisir & conserver les Officiers qu'il voudroit avoir à ses ordres. Il épousa *Isabelle*, fille de *Joachim de Vichy*, & d'*Anne de Culz*, dont :

1. HENRI-JOSEPH, Religieux de l'Abbaye Royale de Saint-Claude ;
2. JEAN-GASPARD, Religieux du noble Chapitre de Gigny ;
3. CLAUDE-HUBERT, qui suit ;
4. JEANNE, morte sans alliance ;
5. ANNE-CLAUDINE, Chanoinesse de Lons-le-Saunier ;
6. Et LOUISE, morte sans enfans de son mariage avec *Adrien de Moron*.

XI. CLAUDE-HUBERT, Marquis DE LEZAY, Marnésia, Seigneur & Baron des Terres de Courlaoux, Préfilly, Saint-Julien, Vernan-

tois, Moutonne, le Châtelet, &c., Prévôt héréditaire du Grandvaux, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Georges en 1708, entra au service dès sa première jeunesse, fut successivement Capitaine aux Régimens de Poitiers & de Croy, Lieutenant-Colonel de ceux d'Aulnay & du Maine, Commandant d'une Compagnie de 300 Cadets Gentilshommes, Brigadier des Armées du Roi, Commandant des Ville & Château de Brest, & ensuite des Ville & Château de Toulon. Louis XIV le fit Chevalier de Saint-Louis en 1709, & feu Louis XV en cette qualité lui accorda une pension de 800 livres, & une seconde de 2000 livres, par Lettres Patentes datées de Fontainebleau du mois de Septembre 1724, & enregistrées en la Chambre des Comptes de Dôle & au Parlement de Besançon. C'est en considération de sa haute naissance & des services que lui & FRANÇOIS-GABRIEL, son fils, avoient rendus & rendoient encore à S. M., & notamment de ce qu'il s'étoit distingué à divers sièges & batailles, que le Roi a érigé en *Marquisat*, sous le nom de LEZAY, plusieurs Terres qui lui appartenoient, comme nous l'avons dit au commencement de cet article. Il avoit épousé, le 10 Décembre 1695, *Claude-Françoise*, fille de *François*, Comte de *Poligny*, Seigneur d'Evans, Augea, &c., & eut de ce mariage :

1. FRANÇOIS-GABRIEL, qui suit;
2. CLAUDE-GASPARD, appelé le *Chevalier de Marnésia*, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Georges, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment d'Orléans, Dragons;
3. LOUIS-ALBERT, Doyen & Comte de Lyon, Abbé de Bellevaux & Evêque d'Evreux.

XII. FRANÇOIS-GABRIEL, Marquis de LEZAY, Seigneur & Baron de Marnésia, Courlaoux, Présilly, Saint-Julien, Vernantois, Moutonne, Rothonay & le Châtelet, Prévôt du Grandvaux, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Georges, a épousé, en 1733, *Charlotte-Antoinette*, fille de *Charles-Anne-Nicolas de Bresser*, Seigneur de Manoncourt, Roville, Chambellan de S. A. R. LÉOPOLD, Duc de Lorraine, & de *Jeanne-Philippe-Agnès de Raigecourt*. Leurs enfans sont :

1. CLAUDE-FRANÇOIS-ADRIEN, qui suit;
2. ANNE-ETIENNE-GASPARD, Chevalier de Malte, Major du Régiment de Cuffine, Dragons;
3. Et CLAUDE-GASPARD, Comte de Lyon, Ab-

bé de Justemont, & Vicaire Général d'Evreux.

XIII. CLAUDE-FRANÇOIS-ADRIEN, Marquis de LEZAY-MARNÉSIA, a servi en qualité de Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & a épousé, le 3 Mars 1766, *Marie-Claude*, Dame & Marquise de *Nettancourt*, dont il a :

PAUL-FRANÇOIS-MARIE-ADRIEN ;
Et CLAUDE-FRANÇOISE-GABRIELLE-ADRIENNE.

III. GÉRARD DE LEZAY DE GRANDVAL, troisième fils d'ETIENNE, & de *Romanette de Vertamboz*, fut, selon Guichenon, & suivant les titres qui sont dans les Archives de la Maison de LEZAY, Seigneur de la Ferté & de Mornay, Chambellan de PHILIPPE le *Hardi*, Duc de Bourgogne, & ensuite Chambellan sous CHARLES VI, Roi de France. Il obtint, pour ses services, des récompenses considérables, dont la plus précieuse fut la confiance de son Souverain. Il eut d'abord une pension de CHARLES V, Roi de France, & ensuite plusieurs de CHARLES VI. Ce Prince le fit Gouverneur de Cornillon en Dauphiné; quelques mécontentemens le forcèrent à se retirer de la Cour; cette résolution lui valut une nouvelle preuve des bontés de son Roi, qui lui écrivit, pour lui ordonner de retourner auprès de lui, l'assurant que la Reine n'étoit plus irritée, & qu'elle lui écrirait aussi. Il épousa *Renaude d'Andelot*, & en eut :

1. GUILLAUME DE LEZAY DE GRANDVAL, Seigneur de la Ferté & de Mornay, Chevalier, Chambellan de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, Gouverneur de la Pierre-de-Tarres en Dauphiné;
2. POINÇARD, mort sans lignée;
3. JEANNETTE, qui suit;
4. Et PERNETTE, femme de *Michel de Saint-Feriol*, Gentilhomme du Dauphiné.

IV. JEANNETTE DE LEZAY DE GRANDVAL épousa, 1^o *Evrard de Mornay*, mort sans enfans, qui lui laissa la Seigneurie de Mornay, dont elle fit donation à GÉRARD DE GRANDVAL, son père, & épousa, 2^o *Pierre d'Allemand*, Seigneur de Coizelet, frère de *Louis d'Allemand*, Cardinal & Archevêque d'Arles, & de *Galois d'Allemand*, Chanoine & Comte de Lyon. De son second lit elle eut : *Hugonin* & *Claude d'Allemand*. Ce dernier, Chanoine & Comte de Lyon, fut reçu dans ce Chapitre en 1412. Il prouva les 16 quartiers des Maïsons de LEZAY, de la Ferté & de *Vertamboz*. Les preuves, dans ces tems reculés, n'étoient

admises que sur le ferment de quatre Gentils-hommes de nom & d'armes. Ceux qui jurèrent la noblesse de la Maison de LEZAY, affirèrent, que non-seulement elle étoit fort ancienne, mais qu'elle tiroit son origine de la très-ancienne Maison de *Culz*, aujourd'hui éteinte dans celle de *Boulogne*.

Les armes de LEZAY sont : *parti d'argent & de gueules, à la croix ancrée & ajourée en carré de l'un en l'autre.*

* LEZEAU (MOTTE-LEZEAU), Terre & Seigneurie en Normandie, acquise, de la Maison de *Montgommery*, par *NICOLAS ANGO*, Conseiller-Secrétaire du Roi, & érigée en *Marquisat*, sous le nom de la *Motte-Lezeau*, par Lettres du mois de Juillet 1693, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, le 3 Août 1696, & le 23 Juin 1697, en faveur de *Jean-Baptiste ANGO*, son fils, Conseiller au Parlement de Normandie, qui avoit épousé, en 1655, *Marie le Fèvre-de-Lezeau*, fille de *Nicolas le Fèvre-de-Lezeau*, & petite-fille d'*Olivier le Fèvre*, Seigneur d'*Ormesson*, Contrôleur Général des Finances en 1573, puis en 1579, Président en la Chambre des Comptes de Paris, qui étoit devenu Seigneur de *Lezeau*, par son alliance, le 18 Juillet 1559, avec *Anne d'Aleppo*, laquelle avoit pour bis-aïeule, *Brigitte Martorille*, sœur de *Saint-François-de-Paule*. Voy. ANGO.

LEZEAUX, en Normandie, Élection d'Aranches : Famille noble dont les armes sont : *d'azur, au chef d'or, chargé de 3 merlettes de gueules.*

LEZILLE, Famille noble alliée à celle de la *Fons*, en Picardie, & qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 quintefeuilles d'argent, & en pointe d'une coquille du même.*

LEZONNET, Branche éteinte de l'ancienne & illustre Maison de *Coëtlogon*, en Bretagne, dont les armes sont : *de sable, à 3 coquilles d'argent, 2 & 1.* Voy. COETLOGON.

* LEZONS, Terre en Béarn, qui appartient à M. *Jean-Henri Dejean*, Conseiller au Parlement de Navarre. Voy. DEJEAN.

LEZOT, en Bretagne : Famille dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable,*

Tome XII.

accompagné de 3 roses de gueules, 2 & 1.

LHOSTE, Famille noble de Normandie, dont nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*.

NOEL LHOSTE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry, de Caumont-en-Bocage, & du fief de Plomb, laissa de sa femme deux fils, savoir :

1. ALEXANDRE-NOEL, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry, Caumont, &c., qui rendit aveu au Roi en 1743, pour les Fief & Seigneurie de Plomb, fils à Saint-Germain-d'Éclot, à cause de la Vicomté de Bayeux, qu'il tenoit à droit successif de NOEL LHOSTE, son aïeul. Il mourut le 12 Juin 1753, laissant de sa femme, *Catherine-Sophie de Sorhouet*, pour fille unique,

ADÉLAÏDE-SOPHIE LHOSTE DE LIVRY, morte sans alliance le 30 Juin 1764.

2. Et MICHEL-NOEL, qui suit.

MICHEL-NOEL LHOSTE DE BEAUMONT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry & de Caumont, après sa nièce, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, est mort le 17 Février 1766. Il avoit épousé *Michelle-Jeanne-Marie-Adélaïde Blouet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cahagnolles, & de feu noble Dame *Anne de Bourges*. Elle s'est remariée à M. de *Fribois*, Ecuyer, & a de son premier lit :

1. MICHEL-CHARLES-NOEL, né à Livry le 22 & baptisé le 24 Mai 1763;
2. ETIENNE-ALEXANDRE, né le 3 & baptisé le 6 Juin 1764;
3. Et JEANNE-AIMÉE, née le 28 Août 1765.

De la même Famille étoit N... LHOSTE, Ecuyer, Sieur du Londel, mort sans postérité en 1772, de son épouse N... de *Touchet*, Dame des Moulineaux, décédée en 1773.

LHUILIER, L'HUILIER ou LUILIER DE CHALENDOS. C'est une ancienne Famille noble, qui remonte à GUILLAUME LHUILIER, Chevalier, Sénéchal du Comté de la Marche & de Porhoët, qui vivoit en 1294.

On trouve un GUILLAUME LHUILIER, Ecuyer (non encore Chevalier), qui servoit le Roi dans ses guerres en 1381, avec 5 Ecuyers. — JEAN LHUILIER étoit Conseiller en la Cour en 1389. — PHILIPPE LHUILIER, Ecuyer, étoit, suivant Alain Chartier, en 1457, Enseigne des Gendarmes de l'Amiral du Beuil.

E

— DIDIER LHUILLIER vivoit en 1471, sous la tutelle de *Pierre de Villiers*, son oncle. — GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, Conseiller en la Cour, épousa *Marie Janvier*, d'une Famille qui a donné des Conseillers aux Cours Souveraines, & qui portoit pour armes : à l'aigle d'or, au chef d'argent, chargé d'une hure de sanglier de sable. — GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, Seigneur de Motteux, la Fortelle, Courcelles, la Boulaye, Bois-Ramort, Sigy, Maison-Fleur, & Chalendos en Brie, étoit Conseiller en la Cour en 1543, & vivoit avec *Marie Genard*, ou *Jannart*, son épouse, suivant qu'il est écrit différemment dans les titres. — JÉRÔME LHUILLIER, Chevalier, Seigneur de Maison-Fleur, la Fortelle & Bois-Ramort, fut Gentilhomme des Rois HENRI II & FRANÇOIS II, & Ecuyer Tranchant de ce dernier Prince, & de la Reine CATHERINE, sa mère. Brantôme en parle dans son *Histoire des Dames illustres de France*, sous le nom de M. de *Maison-Fleur*, & dit qu'il étoit gentil Cavalier pour les lettres & pour les armes. Il avoit épousé *Sébastienne d'Alix*, qui est le nom des anciens Seigneurs de *Rumes*, Chevaliers dès l'an 1339, par titres de la Chambre des Comptes. *Geoffroy d'Alix*, Chevalier en 1092, signa la Charte de Saint-Léonard de Bellesme.

JEAN LHUILLIER, Seigneur de Saint-Gratian, la Rigaudière, Motteux, Chalendos en Brie, étoit Conseiller en la Cour, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES IX. Il fut tué le 10 Novembre 1567, à la bataille de Saint-Denis, où il se trouva, après avoir longtems combattu, & ayant eu un cheval tué sous lui. Il avoit épousé *Catherine Bochart*, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny & de Noroy. Voyez BOCHART. Cette Famille a formé plusieurs branches: celle de *Chalendos* en Poitou est éteinte; celle de LHUILLIER-CHALENDOS subsiste, mais nous n'en pouvons parler faute de Mémoire.

LHUILLIER, autre Famille, dont les armes sont : d'azur, au lion naissant d'or, posé en cœur, & accompagné de 3 coquilles du même, 2 en chef & 1 en pointe.

* LIANCOURT, Seigneurie en Beauvoisis, portée en mariage, en 1463, par *Claudine*, fille unique de *Jean de Popincourt*, Premier Président au Parlement de Paris, à *Jean du*

Pleffis, Chevalier, Seigneur de Périgny. Elle échet en partage à leur septième fils, *Guillaume du Pleffis*, Maître d'Hôtel du Roi HENRI II, & son Ambassadeur en Suisse, où il mourut en 1550, laissant, de *Françoise de Ternay*, *Charles du Pleffis*, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris & de Metz, qui, de *Marguerite de Pons*, eut *Roger du Pleffis*, créé Duc de la *Roche-Guyon* & Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, en faveur duquel la Seigneurie du *Pleffis* fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Août 1673, enregistrées le 5 Janvier 1674. Ce Seigneur, qui avoit épousé *Jeanne de Schomberg*, mourut le 11 Août suivant. Il avoit perdu, le 6 Août 1648, son fils unique, *Henri-Roger*, qui, d'*Anne-Elisabeth de Lannoy*, eut *Jeanne-Charlotte du Pleffis*, héritière de Liancourt & de la *Roche-Guyon*, mariée, le 13 Novembre 1659, à *François*, VII^e du nom, Duc de la *Roche-foucauld*, qui obtint une nouvelle érection de la *Roche-Guyon*, en Duché, pour lui & ses hoirs, mâles & femelles, par Lettres du mois de Novembre 1679, enregistrées le 27 Mars 1681. Voy. ROCHEFOUCAULD (LA).

LIATOD, Famille noble dont les armes sont : d'or, à la bande de sable, chargée en chef d'une étoile d'argent.

LIBEL DE FERMEAU. De cette Famille étoit *Jacques de Libel*, qui eut

DELPHINE DE LIBEL DE FERMEAU, dernière de sa Famille, qui a épousé, le 23 Juin 1710, *Joseph-Philibert de Guibert*, dont postérité. Voy. GUIBERT (DE).

Les armes de LIBEL sont : de gueules, au lion d'or, armé & lampassé d'argent; en chef un cœur d'or, accosté de 2 étoiles d'argent.

LIBELLIS-CARASCANTEZ (DE), Famille qui porte : d'azur, à 2 bandes d'or, chargées chacune de 3 roses de gueules.

* LIBERCHIES, Seigneurie dans le Brabant, portée en mariage par *Aurélië-Hippolyte de Servais*, à *Guillaume-Ernest de Gand*, dit *Villain*, Baron de Saint-Jean-Stéene, Sergent Général de Bataille, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en Comté, par Lettres du 12 Juin 1684, avec

la clause, que si son fils unique, *Philippe-Ernest de Gand*, venoit à mourir sans hoirs, ledit titre de *Comté* passeroit à ses plus proches parens de la Maison de *Gand*.

LIBERGE, Famille noble & ancienne de la Province de Normandie, maintenue par Arrêt du Conseil, rendu le 10 Novembre 1666, en faveur de *JACQUES LIBERGE*, Capitaine au Régiment de Folleville, Major de Vitry-le-François. Sans parler des indices sur l'ancienneté de cette Famille que fournit un Registre fort ancien, cité dans cet Arrêt, sa filiation, établie par titres suivis, rapportés dans le même Arrêt, remonte à

ROBERT LIBERGE, Ecuier, fils de **NICOLAS**, Ecuier, mort en 1497. De ce **ROBERT**, & de *Binelle Costard de Saint-Léger*, sa femme, fortirent deux fils :

JEAN & GUILLAUME, qui donnèrent naissance à deux branches différentes de cette Famille.

La branche aînée, issue de **JEAN**, a possédé, pendant plusieurs générations le fief du Moulin-Noël, qui s'étend dans la ville de Bernay.

La branche cadette, issue de **GUILLAUME**, acquit, vers le milieu du dernier siècle, la Terre & Seigneurie de Grandchain, dans la Paroisse du même nom, au Diocèse d'Evreux. (Notice dressée sur les titres originaux communiqués.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or; & aux 2 & 3 d'or, mi-parti de gueules, à l'aigle éployée d'or.*

* **LIBERSART**. Les Seigneuries de *Saint-Lambert & de Libersart*, dans le Brabant-Wallon, furent érigées en *Baronnie*, sous le nom de **LIBERSART**, par Lettres du 25 Octobre 1693, en faveur du Colonel *Philippe de Gryspere*.

LIBERTAT, Famille de Provence, originaire de l'Isle de Corse, connue, jusqu'en 1445, sous le nom de *Bayon*, devenue illustre par

PIERRE DE LIBERTAT, qui, le 17 Février 1596, ayant délivré la ville de Marseille de la tyrannie où la tenoit Charles Cafeaux (lequel, pour se maintenir dans l'autorité qu'il avoit usurpée depuis cinq ans sur la ville de Marseille, avoit appelé l'Espagnol à son secours), en tuant ce factieux, fut anobli avec ses frères, **BARTHÉLEMY & ANTOINE**, par **HEN-**

RI IV, en 1596. La ville de Marseille, en reconnaissance de cette action généreuse, fit ériger une statue de marbre à son libérateur; elle la plaça dans son hôtel, avec cette inscription : à *Pierre de Libertat* (nom que cette Famille a porté depuis). **HENRI IV**, pour reconnoître le service important qu'il venoit de recevoir dudit **PIERRE**, outre l'anoblissement ci-dessus, lui accorda encore une gratification de 30000 livres; il le fit *Viguier* perpétuel de Marseille, Gouverneur du fort de Notre-Dame-de-la-Garde, Capitaine de la Porte-Réale de Marseille, & ajouta à ces avantages plusieurs privilèges, qui ont été confirmés par les Rois, ses successeurs. **PIERRE DE LIBERTAT** mourut un an après son action héroïque.

BARTHÉLEMY DE LIBERTAT, son frère, fut pourvu de la charge de *Viguier* de Marseille. (Voy. l'*Etat & le Nobiliaire de Provence*, par l'abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 285; & l'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 75.) Sur cette Famille qui subsiste, nous attendons un *Mémoire*.

Les armes : *coupé, au 1 d'azur, à la tour d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lis d'or, 1 en chef & 2 en flancs; au 2 de gueules, au lion léopardé d'or.*

LICHTENSTEIN ou **LIECHTENSTEIN**, Maison d'Allemagne qui professe la Religion Catholique. De la branche *Caroline* éteinte, il ne reste qu'une Princesse qui réside à Vienne.

De la branche de *Gundacre* est le Prince **PHILIPPE-ERASME**, qui eut pour enfans :

1. **JOSEPH-WENCESLAS**, qui suit ;
2. Et **EMMANUEL**, né le 3 Février 1698, qui avoit épousé *Marie-Antoinette*, Comtesse de *Dietrichstein*, nommée, en Septembre 1768, par l'Impératrice-Reine, Doyenne des Dames de la Croix Etoilée. De ce mariage il y a eu plusieurs enfans. (Extrait de l'*Almanach de poche* de Berlin.)

JOSEPH WENCESLAS, Prince de **LICHTENSTEIN**, Général-Feld-Maréchal au service de l'Impératrice-Reine, né le 9 Août 1696, a eu pour enfans :

1. **FRANÇOIS-JOSEPH**, qui suit ;
2. **CHARLES-BORRONÉE**, Général de Cavalerie de l'Impératrice-Reine, né le 29 Septembre 1730, marié, le 30 Mars 1761, avec *Eléonore*, Princesse d'*Oettingen*, née le 7 Juillet 1745, dont il a eu :

1. CHARLES-JOSEPH, né le 1^{er} Mars 1765 ;
 2. JOSEPH - WENCESLAS, né le 21 Août 1767 ;
 3. EMMANUEL, né le 6 Janvier 1770 ;
 4. MAURICE, né le 21 Juillet 1775 ;
 5. Et MARIE-JOSÈPHE-ÉLÉONORE, née le 6 Décembre 1763.
3. JEAN-JOSEPH, né le 2 Mars 1734, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant de Cavalerie de l'Impératrice-Reine ;
 4. MARIE-AMÉLIE, née le 11 Août 1737, mariée, le 25 Février 1754, à *Frédéric-Sigifmond*, Prince de *Khevenhuller*, Conseiller intime de LL. MM. I. & R., dont des enfans. Voy. *KHEVENHULLER-METSCH* ;
 5. MARIE-ANNE, née le 15^o Octobre 1738, mariée, le 23 Mai 1754, à *Emmanuel*, Comte de *Waldstein* ;
 6. FRANÇOISE-XAVIÈRE, née le 27 Novembre 1739, mariée le 4 Août 1755, à *Charles-Joseph*, Prince de *Ligne*, Grand d'Espagne, Chambellan de l'Empereur. Voy. *LIGNE*.
 7. Et MARIE-CHRISTINE, née le 1^{er} Septembre 1741, mariée, le 18 Mai 1761, à *François-Ferdinand*, Comte de *Kinsky*.

FRANÇOIS-JOSEPH, Prince de LICHTENSTEIN, Conseiller intime aâuel de LL. MM. I. & R., né le 29 Novembre 1726, s'est marié, le 6 Juillet 1750, avec *Léopoldine*, Comtesse de *Sternberg*, née le 11 Décembre 1733, dont il a eu :

1. ALOYS-JOSEPH, né le 14 Mai 1759 ;
2. JEAN-JOSEPH, né le 26 Juin 1760 ;
3. PHILIPPE-JOSEPH, né le 2 Juillet 1762 ;
4. MARIE-LÉOPOLDINE, née le 30 Janvier 1754, mariée, le 1^{er} Septembre 1771, à *Charles-Emmanuel*, Landgrave de *Hesse-Rheinfels-Rothembourg*, Colonel au service de l'Impératrice - Reine, dont postérité. Voy. *HESSÉ* ;
5. MARIE-ANTOINETTE, née le 14 Mars 1756, Chanoinesse d'Essen ;
6. Et MARIE-JOSÈPHE-ERMENIGILDE, née le 13 Avril 1760.

On lit dans la *Gazette de France*, n^o 21, mars 1772, article de Vienne, que la Princesse THÉRÈSE-ANNE-FÉLICITÉ DE LICHTENSTEIN, veuve du Prince *Emmanuel de Savoie*, est morte, âgée de 76 ans, le 24 Février 1772. Elle a institué pour son légataire universel le Prince FRANÇOIS DE LICHTENSTEIN, qui réunit, par ce moyen, les biens de cette Princesse, à l'immense succession que son oncle lui a laissée. Le Prince CHARLES DE LICHTENSTEIN a été décoré par l'Empereur le 16

Janvier 1772, des marques de l'Ordre de la Toison d'Or.

* LICHTERVELDE, dans le Brabant Autrichien. Nous avons déjà donné la Généalogie de cette Maison dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, tom. V, p. 431 & suiv. Elle est ancienne & illustre, & tire son nom de la Terre & Baronnie de LICHTERVELDE, située dans la Flandre Flamande, au pays du Franc, dans le quartier de Bruges. Elle remonte à

I. WAUTHIER, Seigneur de LICHTERVELDÉ, Chevalier, fils de *SIGER*, Châtelain de Courtrai. Il fut Grand Veneur de Flandre, & fit le voyage de la Terre Sainte l'an 1166. C'est ce qui se trouve vérifié entr'autres par les anciennes *Chroniques* de Cornil Gaillart, où il est dit : anno 1166, Messire WAUTHIER DE LICHTERVELDE, Chevalier, fut à la Terre Sainte, & avec lui Arnoul de Landas, Pierre de Douai, Jacques de Béthune, Wauthier & Gérard de Sotteghem, frères. Ledit WAUTHIER fut témoin, & signa avec *SIGER*, son père, l'an 1183, la Charte de Philippe d'Alface, Comte de Flandre, en faveur de l'Eglise de Coefvoorde au pays de Waes. Par le décès de son père, ayant succédé à la Terre & Baronnie de Lichtervelde, il se croisa de nouveau l'an 1202, & accompagna le Comte Baudouin de Mons, à la conquête de l'Empire d'Orient, & au siège de Constantinople en 1204, & fut, l'an 1205, à la bataille d'Andrinople. Il épousa *Jeanne d'Afsebrouck*, fille & héritière du Seigneur dudit lieu, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JACQUES, Seigneur & Baron de la Terre de son nom, marié à *Agnès de Mafmines*, seconde fille de *Thierry*, Seigneur dudit lieu. Il mourut le 23 Janvier 1217, sans enfans, à ce qu'il paroît, & fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye d'Echaute à Bruges ;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Jean*, 1^{er} du nom, Seigneur de *Guisnelles*.

II. GUILLAUME DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur de Coolcamp & d'Afsebrouck, fut Grand Veneur de Flandre, signa, en 1198, la Charte du Comte Baudouin de Flandre, de la dotation de l'Abbaye de la Biloke à Gand, & accompagna le Comte, en 1202, à la quatrième Croisade. Il épousa *Mahaut de Grimberghe*, fille de *Gérard*, Seigneur dudit lieu, & de *Ninove*, & en eut :

JEHAN, rapporté plus loin ;

Et BAUDOIN, dont nous allons parler, sa postérité étant éteinte.

III. BAUDOIN DE LICHTERVELDE, Seigneur d'Assebrouck, est mentionné dans la Charte, du 4 Août 1230, de Ferrand & de Jeanne, Comtesse de Flandre. Il épousa *Flandrine de Wavrin*, fille du Connétable héréditaire de Flandre, dont :

IV. BAUDOIN DE LICHTERVELDE, II^e du nom, qui s'est marié, 1^o en 1247, à *Ogine de Gand-Villain*; & 2^o à *Ifabeau de Bailleul*, fille du Maréchal héréditaire de Flandre, morte en 1273, & lui le 29 Mai 1282. Ils font inhumés tous deux dans l'Abbaye d'Echaute à Bruges. Du premier lit il eut :

ROGER, qui suit.

Et du second lit vint :

BAUDOIN, rapporté après son frère.

V. ROGER DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur d'Assebrouck, mort en 1301, & inhumé dans l'Abbaye d'Echaute à Bruges, avoit épousé *Marie de Flandres*, fille du Seigneur de *Praet*, & de la *Woestyne*, dont :

MARGUERITE, Dame & héritière d'Assebrouck, qui se maria, en 1346, avec *Gilles*, Seigneur de *Berlaymont*.

V. BAUDOIN DE LICHTERVELDE, III^e du nom, fils de BAUDOIN, & d'*Ifabeau de Bailleul*, sa seconde femme, scella une Charte avec sa femme, le Vendredi après la Fête Saint-Amand, en 1291, au profit des Jacobines de Bruges, & une autre le Samedi avant l'Octave de l'Epiphanie. Il fut leur fondateur, & épousa *Marguerite de Gand-Villain*. Ils font inhumés dans l'Abbaye d'Echaute à Bruges, & eurent pour fils,

VI. BAUDOIN DE LICHTERVELDE, IV^e du nom, qui autorisa de son sceau la Charte de son père de 1291, & mourut sans postérité : il fut inhumé dans la même Abbaye que son père.

III. JEHAN DE LICHTERVELDE, fils aîné de GUILLAUME, & de *Mahaut de Grimberghe*, Seigneur de Coolcamp, épousa *Clémentine de Rodes*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ingelmunster, dont :

1. ROGER, qui suit ;

2. MARIE, Dame du Molinel, morte en 1270. Elle avoit épousé, 1^o *Jacques de Hallwin*, Seigneur de Gavre & de Hansbeke, mort en 1263; & 2^o *Jacques*, Seigneur de *Ravefchoot*, Chevalier, fils de *Jean*, & d'*Agnès de Maldegheem* ;

3. Et JEANNE, femme de *Lambert de Pouques*, qui mourut en 1270. Ils font inhumés l'un & l'autre à Oostcamp.

IV. ROGER DE LICHTERVELDE, Seigneur de Coolcamp, & par la mort de *Raoul*, Seigneur de *Wingene*, son cousin issu de Germain, Seigneur & Baron de la Terre de LichterVELDE, vivoit en 1276, comme on le voit par la Charte de l'Abbaye de Saint-Bertin, où il est qualifié *noble héritier de la Terre de LichterVELDE*. Il épousa *Marguerite van den Wincle*, Dame & héritière de Beernem, fille d'*Olivier*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;

2. GEORGES, rapporté après la postérité de son aîné ;

3. ROGER, mentionné ensuite ;

4. THIERRY, rapporté après ses trois aînés ;

5. Et JEANNE, femme de *Gérard de Marbaix*.

V. LOUIS DE LICHTERVELDE, Seigneur de la Terre & Baronnie de ce nom, épousa *Jeanne de Nevele*, Dame de Wervicq & de Rumbeké, & en eut :

1. ROGER, qui suit ;

2. MARGUERITE, devenue héritière de la Baronnie de LICHTERVELDE & d'autres grands biens, qui s'allia, en 1316, à *Hugues de Hallwin*, fils de *Jacques*, & de MARIE DE LICHTERVELDE, fille de JEHAN ;

3. Et MARIE, qui hérita des villages de Wervicq & de Rumbeké, & épousa *Roger de Guiselles*. Ils font inhumés l'un & l'autre dans l'Eglise de Wervicq, derrière le Chœur, & laissèrent : *Marguerite de Guiselles*, Dame & héritière de Wervicq & de Rumbeké, qui s'allia avec *Jean d'Antoing*, Chevalier, Seigneur de Briffœil.

VI. ROGER, BARON DE LICHTERVELDE, Seigneur de Wervicq & de Rumbeké, signa la paix en 1336 & 1339, & fut tué, en 1381, à la bataille contre les Gantois, portant la bannière du Prince, à la tête des Barons de Flandre, sans laisser de postérité.

V. GEORGES DE LICHTERVELDE, second fils de ROGER, & de *Marguerite van den Wincle*, mort en 1300, & inhumé à Coolcamp, avoit épousé *Marie de Heule*, fille du Seigneur dudit lieu. Leurs enfans furent :

Louis, qui suit ;

Et MARIE, alliée, 1^o à *Louis de Beerst*, Seigneur dudit lieu; & 2^o à *Perceval de la Woestyne*, Seigneur de Beelaere & de Beauraepaire, fils de *Rolland*.

VI. LOUIS DE LICHTERVELDE, Baron de

Coolcamp, épousa *Béatrix de Tollenaere*, morte le 6 Décembre 1374, & lui le 10 Août 1375. Ils font inhumés à Coolcamp, sous une tombe élevée. Il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans de cerniage.

V. ROGER DE LICHTERVELDE, III^e du nom, troisième fils de ROGER, & de *Marguerite van den Wincle*. Seigneur de Beernem, mort le 25 Mars 1300, & inhumé dans l'Eglise paroissiale de Harfois, sous une tombe élevée devant le grand autel, après épouxé *Jacqueline van Hazebrouck*, fille de Raoul, dont :

VI. JEAN DE LICHTERVELDE, Seigneur de Harfois, qui s'est marié à *Marguerite de Guiffelles*. Il en eut :

VII. JACQUES DE LICHTERVELDE, Baron de Coolcamp, Seigneur d'Asfebrouck, Swevezele, Harfois, &c., Conseiller, Chambellan du Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, Grand Bailli de Courtrai en 1362, Châtelain & Gouverneur d'Anvers en 1394, puis en 1396, souverain Bailli de Flandre, & nommé par Lettres du Roi CHARLES VI, du 28 Avril 1402, tuteur du Prince Philippe de Bourgogne, alors âgé de 9 ans, fils du Duc PHILIPPE le *Hardi*, Comte de Flandre, dont il fut Ambassadeur & Plénipotentiaire vers le Roi d'Angleterre, pour promettre & jurer les alliances entre ledit Roi & le Comte de Flandre. Il mourut le 31 Mars 1431, & fut inhumé à Coolcamp sous une magnifique tombe élevée. Il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans de *Marie de Vos*, son épouse, fille de *Baudouin*, Seigneur de Pollaere, & d'*Ifabeau de Masmines*, Dame d'Assels & de Laerne.

V. THIERRY DE LICHTERVELDE, Chevalier, quatrième fils de ROGER, & de *Marguerite van den Wincle*, vivoit en 1279. Il entreprit le voyage d'Outre-Mer, & épousa *Jeanne de Beerst*, Dame de Beerst, fille du Seigneur dudit lieu, dont :

ROGER, qui suit ;
Et LOUIS, marié à *Agnès de Moerkerke*.

VI. ROGER DE LICHTERVELDE, IV^e du nom, Seigneur de Beerst & de Croix, Conseiller de Louis, Comte de Flandre, fut Grand Bailli de la ville d'Ypres en 1352, Gouverneur d'Audenarde en 1372, & créé *Chevalier* pour avoir soutenu avec valeur le siège de cette ville. Il épousa, 1^o *Jeanne de Moerkerke*; & 2^o *Elisabeth d'Ailly*, fille de *Laurant*, Seigneur de Joye. Il eut du second lit :

LOUIS, qui suit ;

Et ELOY, allié à *Marie de Medonc*, Dame & héritière de Bearewart, fille de *Thierry*, & de *Marie de Blonde*, dont :

MARIE, Dame & héritière de Bearewart, alliée, le 26 Août 1420, à *François de Dixmude*, fils de *Michel*.

VII. LOUIS DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur de Croix & de Beerst, Grand Bailli des ville & pays de Termonde en 1376, fut tué, en 1382, avec son frère à la bataille donnée près de Bruges, & est inhumé dans l'Eglise des Carmes. Il avoit épousé *Anastase de Moorslede*, Vicomtesse d'Ypres, Dame & héritière de Staden & de Roofebeke, fille de *Jean*, dont :

VICTOR, qui suit ;

Et ROGER, Seigneur de Beerst & de Heyde en 1415, Grand Bailli d'Ypres, marié à *Béatrix de Bailleul*, fille du Maréchal héréditaire de Flandre. Il en eut :

ARTHUR, marié, en 1437, à *Joffine de Wedergraet*, fille de *Jean*. Il mourut sans laisser de postérité.

VIII. VICTOR DE LICHTERVELDE, Seigneur de Staden & de Roofebeke, fait Chevalier de l'Ordre de Cofse de Genezt, par Lettres Patentes du Roi CHARLES VI, du 17 Décembre 1498, & Chambellan de ce Prince, avoit épousé, 1^o *Catherine van Loo*, fille de *Jean*, & de *Marie de Dixmude*; & 2^o *Christine Belle*, fille de *Jacques*, & de *Marie de Blonde*. Elle mourut le 11 Octobre 1457. Ils font inhumés à Roofebeke, sous une tombe élevée. Du premier lit vinrent :

1. CATHERINE, Dame de Voormezele, mariée à *Jean d'Ogierlande*, Chevalier, Grand Bailli de la Ville & Châtellenie de Courtrai, mort le 1^{er} Juin 1460, & elle le 1^{er} Août 1470. Ils font inhumés dans l'Eglise de Voormezele, sous une tombe élevée au côté droit de la nef;
2. ANASTASIE, Dame de Croix, femme 1^o de *Jean de Beerst*; & 2^o de *Guillaume van der Gracht*, morte en 1411, & inhumée dans l'Eglise paroissiale de Beerst.

Et du second lit naquirent :

3. LOUIS, qui suit ;
4. VICTOR, rapporté après son aîné;
5. Et JEAN, lequel fit le voyage de la Terre Sainte en 1479, & mourut le 2 Mars 1487. Il avoit épousé *Marie de Dixmude*, morte en 1488, laissant :

VULFARD, Seigneur de Wulverghem,

Grand Bailli d'Ypres en 1429, mort le 11 Août 1510. Il avoit épousé *Elisabeth d'Adornes*, fille d'*Anselme*, Seigneur de Corthys, morte le 29 Août 1505. Ils font inhumés à Saint-Martin d'Ypres, sous une tombe élevée, & ont eu pour fille & unique héritière,

ANNE, Dame de Wulverghem, mariée, en 1528, à *Charles de Luxembourg*, Seigneur de Beaufremetz, Grand Bailli de la ville d'Ypres.

IX. LOUIS DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur de Staden & de Roofebeke, épousa *Marie de Dommartin*, fille de *Pierre*, de laquelle il eut :

JEAN, qui suit ;

ET GERTRUDE, mariée à *Antoine de Rosinbos*, Capitaine des Archers du Corps de Charles, Duc de Bourgogne, Gouverneur des Ville & Château de Béthune & de Saint-Quentin, mort en 1505, & elle décédée en 1483. Ils font inhumés aux Jacobins près de Lille, derrière le grand autel.

X. JEAN DE LICHTERVELDE, Seigneur de Staden & Roofebeke, Chambellan & Conseiller de *Charles le Hardi*, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, ensuite de l'Empereur *Maximilien*, & en 1467 Grand Bailli des Ville & Châtellenie d'Ypres, mourut le 2 Mars 1487. Il avoit épousé *Marie de Harchies*, morte le 8 Avril 1513, dont :

1. ISABEAU, Dame & héritière de Staden & de Roofebeke, morte le 16 Octobre 1533. Elle avoit épousé, en 1481, *Ghislain de Noyelle*, Vicomte de Langle, Seigneur de Calonne, Bours, Neufville, &c., Conseiller & Chambellan de l'Empereur *Maximilien*, fils de *Philippe de Noyelle*, Maître d'Hôtel de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, & d'*Antoinette de Mailly* ;
2. ET JEANNE, Dame de Roffelaer en Isendicke, morte le 20 Décembre 1526, femme de *Jean de Clèves*, fils d'*Adolphe*, mort le 14 Août 1504. Ils font inhumés à Roulers, sous une tombe élevée au milieu du Chœur.

IX. VICTOR DE LICHTERVELDE, II^e du nom, fils puîné de *Victor*, & de *Christine Belle*, sa seconde femme, Seigneur de Croix & de Beaufremetz, mort le 20 Février 1483, avoit épousé, 1^o le 27 Septembre 1430, *Marguerite de Heuchin*, fille de *Thierry*, morte en 1468 ; & 2^o *Catherine de Brune*, fille de *Joffe*, Chevalier de l'Ordre de Chypre, & de *Laurence de Bailleul*. Elle mourut le 14

Avril 1479, & est inhumée à Saint-Jacques d'Ypres avec son mari, sous une tombe élevée. Du second lit vint :

X. JEAN DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur de Vellenaere, Croix & de Beaufremetz, qui fut Conseiller & Chambellan, en 1472, de l'Archiduc *Philippe le Bel*, depuis Roi d'Espagne, & mourut le 18 Août 1492. Il avoit épousé, 1^o *Catherine de Brievre*, fille de *Jacques*, & d'*Isabelle Belle* ; & 2^o *Adrienne van der Gracht*. Dame & héritière de Westloutre, fille de *Jean*, & de *Marguerite Boudens*. Il eut du premier lit :

JEAN, qui suit.

Et du second lit vint :

ISABEAU, Dame de Westloutre, mariée, le 1^{er} Mai 1508, à *Jacques de Pollinchove*, fils d'*Adrien*.

XI. JEAN DE LICHTERVELDE, III^e du nom, Seigneur de Vellenaere, Croix, &c., Avoué de la ville d'Ypres, mort le 20 Mai 1530, avoit épousé, 1^o *Barbe*, Baronne de *Hallowin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Merckem & de Sweveghem, & de *Marguerite d'Ongnies* ; & 2^o le 9 Novembre 1516, *Adrienne Lem*, morte le 7 Juillet 1559, fille de *Charles*, Ecouteur de Bruges, & de *Cornélie de Veyse*, Dame de Neuve-Eglise & de Meulebeke. Il eut de ce second lit :

1. JEAN, qui suit ;
2. NICOLAS, Seigneur de Vellenaere, allié, le 17 Mai 1561, à *Marie de la Portie*, Dame de Rolleghem, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & de Moorslede, & d'*Yolende de Lalaing-Hooghstraeten*. Il mourut le 19 Décembre 1581 ;
3. ET ADRIENNE, femme d'*Adolphe de Gruutere*, Seigneur d'Anvaing, fils de *Joffe*.

XII. JEAN DE LICHTERVELDE, Seigneur de Beaufremetz, Croix, Caeskerke, &c., Conseiller & Chambellan de *Philippe II*, Roi d'Espagne, & souverain Bailli de Flandre en 1575, fut déposé, en 1582, de son emploi lors de la révolte des Pays-Bas, pour n'avoir pas voulu abandonner le parti de son légitime Souverain ; mourut le 4 Octobre 1586, & fut inhumé à Saint-Jacques d'Ypres sous une tombe élevée. Il avoit épousé *Marguerite de Gros* (morte le 29 Octobre 1580, & inhumée au Saint-Sépulchre à Saint-Omer), fille de *Ferry*, Gentilhomme de la Chambre de *Philippe le Bel*, Roi de Castille, & de *Philippote de Wielant*. De cette alliance vint :

XIII. FERDINAND DE LICHTERVELDE, Seigneur de Beurewart, de Croix & de Vellenaere, fait Chevalier en 1600, qui mourut en 1618. Il avoit épousé, en 1568, *Catherine de Preud'homme*, morte le 2 Juin 1622, fille de *Jean*, IV^e du nom, Baron de Poucques, Seigneur de Neuville & d'Annapes, & d'*Antoinette de Grenet*, Vicomtesse de Nieuport, Dame de Lobbes, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. PIERRE, rapporté après son frère;
3. Et VALENTINE, Religieuse, en 1609, au Monastère des Filles Pauvres-Claires à Ypres, connue sous le nom de sœur *Marie*, morte en 1631.

XIV. JEAN DE LICHTERVELDE fut un des dix nobles Chevaliers de la Province de Flandre, appelé par l'Infante ISABELLE, Souveraine des Pays-Bas, pour assister à la pompe funèbre de l'Archiduc ALBERT. Il y porta la bannière de Groningue, l'une des Provinces des Etats Généraux, & mourut sans alliance en 1631.

XIV. PIERRE, BARON DE LICHTERVELDE, second fils de FERDINAND, & de *Catherine de Preud'homme*, Seigneur de Beurewart, Croix & Vellenaere après la mort de son frère aîné, devint chef & unique héritier de sa Maison, fut créé *Chevalier* en 1639, Grand Bailli des Ville & Châtellenie d'Ypres en 1648, & mourut le 18 Janvier 1678. Il avoit épousé, le 21 Mai 1628, *Anne de Renesse*, fille de *René*, Baron d'Elderden, & de *Catherine van Arckel*, Baronne d'Amelroy. Leurs enfans furent :

JEAN-FERDINAND, qui suit ;
Et PIERRE-FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

XV. JEAN-FERDINAND DE LICHTERVELDE, Baron d'Amelroy, Seigneur de Beurewart, Croix, Vellenaere, &c., épousa *Marie-Catherine-Françoise de Belver*, Dame & héritière d'Elverdinghe, Spiennes, &c., fille de *Jacques*, Seigneur de Woesten & de Ramshove, Grand Bailli de Furnes, & de *Marie-Isabelle van der Borcht*, Dame d'Elverdinghe, dont :

1. MARIE-ISABELLE-CATHERINE, Baronne & héritière d'Amelroy, morte le 22 Juillet 1739, femme de *Jacques-Joseph van Vissler*, Baron de Laerne, mort le 24 Juin 1730;
2. Et ISABELLE-ANNE, décédée le 16 Juin 1716, femme de *Guillaume-François-Jo-*

seph de Steenhuyss, Baron de Hernen, mort le 6 Novembre 1737.

XV. PIERRE-FRANÇOIS, BARON DE LICHTERVELDE, second fils de PIERRE, & d'*Anne de Renesse*, Seigneur de Vrylande, mort le 14 Septembre 1701, avoit épousé, le 29 Février 1668, *Barbe-Jacob ou Jacqueline Stalins*, Dame de Laethem, &c., morte le 15 Janvier 1711, fille de *Gilles*, Seigneur de Moescher-Ambacht & d'Oosfhoven, & de *Marie-Anne de Scheppere*, Dame & héritière de Geluwe. De ce mariage est issu

XVI. GILLES-FRANÇOIS, BARON DE LICHTERVELDE, Député, en 1727, aux Etats de la Province de Flandre, devenu chef de sa Maison, à la mort de son oncle; il fut créé *Comte* DE LICHTERVELDE, par Lettres données à Vienne, le 22 Mai 1745, & est mort le 14 Janvier 1750. Il avoit épousé, le 13 Août 1702, *Marie-Anne de Preud'homme de Haillies*, fille de *Marc-Antoine*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & d'*Anne-Maximilienne Damman*, Vicomtesse d'Oomberghe, morte le 8 Janvier 1766. Ils sont inhumés aux Dominicains de Gand, dans la Chapelle Saint-Jacques, sépulture de cette Famille. Leurs enfans sont :

1. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;
2. CHARLES-JOSEPH, COMTE DE LICHTERVELDE, Seigneur de Laethem & de Ludick, né le 6 Juillet 1713. Il obtint le titre de *Comte* par Lettres données à Vienne, le 20 Octobre 1751, & de porter au-dessus de ses armes une couronne de Marquis. Il a épousé, le 8 Octobre 1765, *Marie-Françoise de Joigny de Pamèle* (issue des anciens Comtes de ce nom, Pairs de Champagne), créée, le 14 Septembre 1766, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, fille unique d'*Adolphe-Guillaume*, Seigneur de Linden, Biefelinghe, Gruuterfaele, &c., & de *Catherine-Claire Winckelman*, Dame de Steenwerck, &c. De ce mariage il a eu :
 1. CHARLES-MARIE, Seigneur de Riminy, &c., né le 2 Mars 1771;
 2. JOSEPH-FRANÇOIS, Seigneur de Marle, &c., né le 26 Juin 1772;
 3. MARIE-LOUISE, née le 8 Septembre 1767;
 4. Et MARIE-COLETTE-THÉRÈSE, née le 12 Avril 1769.
3. ALBERT-LOUIS, Prêtre, Chanoine & Doyen du Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Saint-Bavon à Gand, Vicair Général dudit Evêché, & Prévôt de ladite Eglise Cathédrale

par Lettres dépêchées à Vienne en Allemagne, le 16 Juillet 1772 ;

4. Et MARIE-ANNE-COLETTE, Comtesse de LICHTERVELDE, créée, en 1733, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée, le 6 Octobre 1731, avec *Michel-Wenceslas*, Comte d'*Althann*, Baron de Goldburg & de Murstetten, Chambellan & Colonel d'un Régiment au service de l'Empereur CHARLES VI, fils aîné de *Michel-Ferdinand d'Althann*, Général-Feld-Maréchal des Armées du même Empereur, & Gouverneur de Brieg en Silésie, & de *Marie-Éléonore-Eve*, Comtesse de *Lafansky de Bukowa*.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, Comte de LICHTERVELDE, Baron de cette Terre & d'Herzelles, Seigneur de Vrylande, &c., fut fait, le 6 Juillet 1754, Chambellan de L. M. I. & R., & est mort le 13 Février 1767. Il avoit épousé, le 22 Septembre 1732, *Marie-Anne-Colette-Françoise van den Meerfche*, Dame d'Ecce-sur-l'Écaut & d'Hoogherwaerde, &c., fille d'*Alexandre-Augustin*, Seigneur de Berlaere, Bacreldonck, &c. Elle est morte le 13 Décembre 1757. & est inhumée, avec son mari, à Saint-Nicolas à Gand. De ce mariage font nés :

1. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-HYACINTHE, qui fut ;
2. EMMANUEL-MARIE-FÉLIX-HYACINTHE ;
3. MARIE-ANNE-FRANÇOISE-COLETTE, créée Dame de la Croix Etoilée le 3 Mai 1770, mariée, 1^o le 19 Février 1758, avec *Charles-Louis-Albert de Thiennes*, Comte de Rumbeke, Baron d'Ere, Seigneur de Caste, Saint-Maur, Termainfil, Palschendaele, &c., mort le 2 Novembre 1758, & inhumé à Rumbeke, fils unique de *Philippe-Kené-Hyacinthe de Thiennes*, Chambellan de l'Empereur CHARLES VI, & de *Marie-Barbe Ballet*, Dame & héritière de Leeuwenbourg ; & 2^o le 26 Janvier 1765, avec *Joseph*, Comte de *Murray*, Baron de Melgum, Chambellan actuel, Chevalier de l'Ordre Militaire de MARIE-THÉRÈSE, Général des Armées de L. M. I. & R., Inspecteur Général de l'Infanterie aux Pays-Bas, Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie, & Commandant des Troupes dans la ville de Gand, fils unique de feu *Robert de Murray*, Lieutenant Général, Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie Ecoffoise au service des Etats Généraux, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Tournaï ;
4. MARIE-THÉRÈSE-ALEXANDRINE-JOSÈPHE, créée Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée,

Tome XII.

le 3 Mai 1770, mariée, le 17 Avril 1768, avec *Chrétien-Henri-Georges*, Comte de *Rindfmaul*, Chambellan, Colonel, Brigadier des Armées de L. M. I. & R., & Inspecteur Général de la Cavalerie aux Pays-Bas, fils de *Sigismond-Albert de Rindfmaul*, Chambellan & Conseiller intime d'Etat de leursdites Majestés, & de *Marie-Éléonore*, Comtesse de *Merfperg* & de *Béfort* ;

5. Et MARIE-COLETTE-JEANNE-BAPTISTE, mariée, le 23 Avril 1769, avec *François-Théodore-Laurent*, Comte de *Thiennes*, Capitaine au Régiment du Général Comte de Murray, fils aîné de *Jacques-Florent de Thiennes*, Colonel-Commandant du Régiment Prince de Loewentlein, & de *Marie-Thérèse-Françoise Ballet*, Dame & héritière de Schilde.

XVIII. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-HYACINTHE, Comte & Baron de LICHTERVELDE, d'Eyne & de Heurne, Seigneur d'Ecce-sur-l'Écaut, Vrylande, Geluwe, &c., né le 4 Avril 1741, Pair de Flandre, Chambellan de L. M. I. & R. depuis 1766, a épousé, 1^o le 3 Mai de la même année, *Marie-Josèphe-Guislaine de Lens*, morte le 31 Mars 1767, & inhumée à Saint-Nicolas de Gand, fille de *Nicolas-François*, Seigneur d'Oyghem, Bavichove, &c., Maréchal héréditaire de West-Flandre, &c., & de *Livine-Hippolyte de Beer*, née Baronne de Meulbeke ; & 2^o le 22 Janvier 1769, *Albertine-Théodora-Josèphe-Guislaine de Cassina*, créée Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, le 3 Mai 1770, fille de *Pierre-Philippe-François*, Comte de Martefana & de Wonsheim, Baron du pays de Bourslers, Seigneur d'Hemelveerdegem, de Schendelbeke, &c., & de *Marie-Louise-Josèphe*, Baronne de *Plotoh*, d'Ingelmunster & du Saint-Empire Romain. Il a eu du premier lit :

1. CHARLOTTE-ALEXANDRINE-JOSÈPHE-GUISLAINE, Comtesse de LICHTERVELDE, née le 17 Mars 1767, baptisée le même jour dans l'Eglise de N.-D. à Gand.

Et du second lit sont issues :

2. MARIE-RÉGINE-LOUISE-JOSÈPHE-GUISLAINE, née le 28 Février 1770 ;
3. MARIE-COLETTE-GUISLAINE, née le 26 Avril 1772 ;
4. Et HENRIETTE-MARIE-GUISLAINE, née le 23 Août 1773.

Les armes : d'azur, au chef d'argent,

F

*chargé de 7 mouchetures d'hermine de fa-
ble, posées 4 & 3.*

* LICQUES, ancienne Baronnie du Com-
té de Guines en Picardie, qui est passée, de-
puis plus de 400 ans, par alliance, dans la
Maison de *Recourt de Lens*, l'une des plus
anciennes & des plus illustres de la Province
d'Artois, où sont situées la Châtellenie de
Lens & la *Terre de Recourt*, possédées de
toute ancienneté par cette Maison. Voy.
RECOURT.

THIERRY DE LICQUES (ou LISQUES), suivant
le *Nobiliaire de Picardie*, Ecuier, Seigneur
de Tofflet, est mentionné dans un compte du
Domaine de Ponthieu, de l'an 1536, & CLAU-
DE DE LICQUES, Capitaine du Château d'Eta-
ples est mentionné dans celui du Domaine du
Boulonnois, de l'an 1529.

MATHIEU DE LICQUES est qualifié *Monsei-
gneur & Chevalier* au compte du Domaine
de Ponthieu, de l'an 1400, & il servoit en
qualité de Chevalier Banneret avec deux
Chevaliers Bacheliers & deux Ecuers de sa
Compagnie, comme il paroît par les faits
de l'extraordinaire des guerres de l'an 1412.

Monsieur JEAN, Sire DE LICQUES, Chevalier,
mentionné au Compte du Domaine de la
Cour de Ponthieu en 1317, servoit avec Mon-
sieur COLAS DE LICQUES, aussi Chevalier sous
Monsieur Hue de Châtillon, Sire de Dam-
pierre & de Rollencourt, Maître des Arbalé-
triers de France, Capitaine Général pour le
Roi de tout le pays de Picardie, suivant les
montres faites à Théroouanne en 1371 & le
1^{er} Janvier 1372.

NICOLAS DE LICQUES, Seigneur de Tofflet,
le dernier que nous connoissions, demeurant
à Abbeville, justifia de sa noblesse depuis le
23 Juillet 1495, que vivoit THIERRY DE LIC-
QUES, Ecuier, Seigneur de Tofflet.

Les armes : *bandé d'argent & d'azur ; à
la bordure de gueules.*

LIÉE. Voy. LYÉE.

‡ LIÈGE DE JONCIÈRES (DE), Famille
noble & ancienne, originaire de Lorraine, &
établie en l'Isle-de-France, dont voici la filia-
tion suivie depuis 200 ans seulement, ses ti-
tres primitifs s'étant perdus par le désordre
des guerres dans lesquelles ont servi les ancê-
tres de THIERRY, successivement dans des
emplois distingués.

I. THIERRY DE LIÈGE, Ecuier, né en 1579,
épousa *Marie le Vaillant*, dont :

II. NICOLAS DE LIÈGE, Ecuier, né en 1608,
qui se trouva au siège d'Amiens & autres. Il
épousa 1^o *Marguerite d'Estaing*, morte sans
enfants ; & 2^o *Françoise Laloyaux*, de la-
quelle il eut :

III. FRANÇOIS DE LIÈGE, Ecuier, Sieur de
Joncières, né en 1629, qui fut Lieutenant &
Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de
Chalembert & du Bordage jusqu'à la paix des
Pyrénées ; servit encore à l'arrière-ban de
1689, & mourut à Lodi, dans le Milanois,
en 1702. Il avoit épousé 1^o *Madeleine de
Runevalle* ; & 2^o *Françoise Carbon*, morte
en 1710, laquelle avoit eu :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fut ;

2. Et FRANÇOIS, Ecuier, dit *le Chevalier de
Joncières*, né en 1674, mort au service sans
alliance.

IV. JEAN-BAPTISTE DE LIÈGE, Ecuier, Sieur
de Joncières, né en 1672, successivement
Lieutenant, puis Capitaine de Cavalerie &
Chevalier de Saint-Louis, mort au service
en 1718, avoit épousé, par contrat du 3 Fé-
vrier 1715, *Marie-Elisabeth d'Arly*, fille
de *François*, Ecuier, Sieur du Pleffis-lès-
Beauregard, & de *Marguerite Gauthier*,
dont :

V. JEAN-BAPTISTE-LOUIS DE LIÈGE, Ecuier,
Sieur de Joncières, né en 1715, ancien Offi-
cier d'Infanterie, Chevalier Commandeur de
l'Ordre du Christ, qui s'est marié, 1^o le 10
Janvier 1740, à *Marie-Barbe de Bérenger* ;
& 2^o par contrat du 31 Mai 1743, à *Marie
du Boullay*, fille de *Gabriel du Boullay-
Touchet*, & de *Françoise Cordelier*. Du se-
cond lit il a eu :

1. ANTOINE-LOUIS, qui fut ;

2. Et ANTOINETTE-LOUISE, née en 1762, appe-
lée *Mademoiselle de Joncières*.

VI. ANTOINE-LOUIS DE LIÈGE DE JONCIÈRES,
Ecuier, né en 1752, breveté Lieutenant de
Cavalerie dans les Gardes du Corps du Roi,
n'est pas encore marié.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur,
chargée de 3 roses d'argent, & surmontée
d'un chevron.*

LIÉGOIS (DE), Chevalier, Seigneur de
Beauregard en Picardie : Famille noble, al-
liée à celle de *la Fons*.

Les armes : *d'or, au gonfanon de gueu-*

les, accompagné en chef de 2 chauffe-trapes de fable.

LIEGUE (LA), Famille dont les armes sont : *d'or, à la fasce onlée de fable.*

LIER (VAN), De cette Famille noble étoit HENRI-GUILLAUME VAN LIER, Greffier en chef de la Chambre souveraine de l'Empire, séante à Wetzlar, qui, de *Françoise-Catherine de Henneman*, son épouse, a laissé

OTHON-LOUIS-ANTOINE VAN LIER, Seigneur d'Andilly, né à Wetzlar, Ville Impériale, le 27 ou 30 Novembre 1700, naturalisé par Lettres du mois de Juillet 1714. Il a été reçu Conseiller au Grand Conseil le 29 Août 1727, Grand Rapporteur en Chancellerie le 4 Mars 1728, & Conseiller de Grand'Chambre du Parlement en 1771. Il a épousé, le 15 Juin 1733, *Louise-Philippe Lambert*, morte le 26 Juillet 1754, sans enfans.

Les armes : *d'or, au sauvage au naturel, ceint & couronné de lierre de sinople, appuyé sur une massue, & posé sur une terrasse aussi de sinople; l'écu chapé & arrondi d'azur, à 2 lions affrontés d'or.*

* LIÈRES, Seigneurie en Artois, érigée en Vicomté, par Lettres du Roi Catholique de 1627, enregistrées à Lille, en faveur de *Gilles de Lières*, Seigneur dudit lieu, Baron de Val & de Barneville, Gouverneur de Lens.

LIERNEUX, ancienne Noblesse du pays de Liège. En 1508, le Pape Jules II accorda un Bref à JACQUES DE LIERNEUX, par lequel il lui permettoit de prendre tel Confesseur qu'il lui plairoit, Séculier ou Régulier, & accordoit à son Confesseur de l'absoudre de tous cas réservés & d'excommunication. *Item*, d'avoir une Chapelle portative, pour faire dire la Messe dans ses maisons, & autres prérogatives, qui ne s'accordoient qu'à des personnes de grande distinction.

Dans une attestation de Ferdinand, Archevêque de Cologne, on trouve ce qui suit: *Quodam domicellâ BÉATRICE DE LIERNEUX.*

ROBERT DE LIERNEUX, Ecuier, Seigneur d'Esclassin, marié à *Louise de la Mock*, n'eut qu'une fille, qui porta les biens de sa Maison dans celle de *Lardenois*, par son mariage, le 29 Novembre 1556, avec *Guillaume de Lardenois*, chef de la branche des *Lardenois de Ville-de-Dohan*.

ROBERT DE LIERNEUX, père de NICOLÉ, avoit un frère, nommé JEAN, mort sans hoirs. Il est qualifié de *Damoiseau*, dans un acte passé à la haute Cour de Seraing en 1563. ROBERT releva de la Terre & Seigneurie d'Esclassin, en 1533. Il étoit fils de JACQUES DE LIERNEUX, & de *Marie de Bourneffe*, fille aînée de *Burkain de Bourneffe*. Ledit JACQUES releva de la Seigneurie d'Esclassin, en 1510, & avoit pour père JACQUEMIN DE LIERNEUX.

Les armes de LIERNEUX sont : *écartelé, aux 1 & 3 d'azur, à la croix d'or, accompagnée de 4 petites croix d'or; aux 2 & 4 d'azur, à deux lions de gueules; & sur le tout: une croix d'or, chargée de coquilles de gueules. Cimier: une figure de Cardinal, portant sur la poitrine un écusson d'azur, à 4 petites croix d'or.*

LIESELINE. Voy. LESSELINE.

LIEUR, ou LIEURRE (LE), Famille de Normandie, dont il est parlé dans l'*Hist. de Rouen*, tom. 11, p. 13, 167, 311, & tom. VI, p. 166.

JACQUES LE LIEUR, Maître Général des Eaux & Forêts de Normandie & Gouverneur du Fort du Mont-Sainte-Catherine, près de Rouen, qu'il défendit contre les Anglois, fut Maire de Rouen en 1358, & Capitaine du Château en 1360. CHARLES, Dauphin, après la mort du Roi JEAN, son père, Roi de France, pour le récompenser des grands services qu'il lui avoit rendus, le créa *Chevalier*. Il mourut en 1366. (On voit son épitaphe aux Cordeliers de Rouen.)

PIERRE LE LIEUR, Conseiller au Parlement de Rouen en 1499, & un autre PIERRE LE LIEUR, Conseiller au même Parlement, aussi en 1499, portoient pour armes : *d'or, à la croix denchée de gueules, cantonnée de 4 têtes de léopard d'azur*. CHEVILLARD met des *têtes humaines*. (On peut encore consulter, sur cette Famille, le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 296 & suiv.)

LIEUR (LE), en Chartrain.

1. JACQUES LE LIEUR, Ecuier, Seigneur de Poyer, près d'Épernon, Maître des Eaux & Forêts de France, Brie & Champagne en 1548, épousa, l'an 1550, *Marie Bouchard*, & en eut trois garçons, qui firent partage en 1572; l'aîné fut

II. LOUIS LE LIEUR, Ecuier, Seigneur de

Poyer & de la Mothe-Poisson, qui s'allia avec *Suzanne Sançavoir*, dont il eut :

III. DENIS LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de Poyer, qui s'est allié, par contrat du 16 Juin 1597, à *Marie de Cofne*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, & d'*Anne d'Archevilliers*.

IV. JEAN LE LIEUR, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Poyer, épousa, par contrat devant *Morillon*, Notaire à Saint-Piat, le 5 Mars 1628, *Catherine Viole*, de laquelle vint :

V. EUSTACHE LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de Poyer, qui s'allia, le 11 Mai 1656 (*Manceet & Dinant*, Notaires à Orléans), avec *Marie le Jumentier*, dont nous ignorons la postérité.

Quoique les suivans ne prouvent pas leur jonction avec les ci-dessus, cependant, comme ils ont toujours porté les mêmes armes, il est à croire qu'ils ont une commune origine. FRANÇOIS, qui suit, pouvoit être frère ou neveu de JACQUES, mentionné ci-devant.

I. FRANÇOIS LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur du Verger en Vendômois, homme d'armes des Ordonnances du Roi, vivant en 1533, laissa de *Guillelmine Quillefon*, son épouse,

II. JOSEPH LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur du Verger, qui s'est marié, par contrat passé le 25 Avril 1542, devant *Perthuis*, Notaire, à *Renée de Barville*, dont :

III. ANTOINE LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur du Verger, qui épousa, par contrat, présent *Bardet*, Notaire, *Cécile Georget*, & en eut :

IV. JOSEPH LE LIEUR, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Verger, qui s'est marié, par contrat, aussi présent *Bardet*, Notaire, à *Françoïse Ronfard*, fille de *Claude*, & d'*Anne de Tiercelin*. Il en eut :

V. CHARLES LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de la Voûte, qui s'est marié, en 1637, à *Elisabeth du Trévou*, aliàs *Trévau*, dont vint :

VI. JOSEPH LE LIEUR, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Voûte, qui s'est marié, par contrat passé, le 7 Décembre 1665, devant *Lhermite*, Notaire à Châtillon, à *Geneviève Thuillier*. (On ignore leur postérité.)

Les armes : de gueules, au chuchet d'or, lié de sable; au chef d'argent, chargé de 3 mouchetures d'hermine de sable.

LIEURAY, ou LIEURRAY, en Normandie : ancienne Famille, maintenue dans sa noblesse le 1^{er} Décembre 1667.

Suivant l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, PIERRE, AGNÈS & HENRI DE LIEURAY, Ecuyers, tenoient, à cause de leurs femmes, une partie des fiefs sis aux Paroisses de Ham & de Brucottes; les autres parts étoient possédées par Jean de Pont-Audemer & Guillaume de Courfeulles. Ce dénombrement fut fait en 1389.

HENRI & JEAN DE LIEURAY, Ecuyers, frères, étoient en procès avec la veuve de Messire Jean de Gaillon, Chevalier, en 1391.

PIERRE DE LIEURAY est nommé dans une expédition de l'Echiquier, en date du Lundi 27 Février 1499.

JACQUES DE LIEURRAY, Ecuyer, Seigneur d'Estot, épousa le 31 Janvier 1572, *Marie le Conte*, dont :

GILLES DE LIEURRAY, Ecuyer, Seigneur du Cormier, des Houles, &c., père de

JACQUES DE LIEURRAY, II^e du nom, Seigneur du Cormier, qui eut pour fils

JACQUES DE LIEURRAY, III^e du nom, qui laissa

JACQUES DE LIEURRAY, IV^e du nom, Seigneur du Cormier, qui eut pour fils

ALEXANDRE DE LIEURRAY, mort sans postérité. Il avoit épousé 1^e N... d'*Osmond*; & 2^e *Marie-Anne de Conflans*.

NOUS savons que cette Famille subsiste dans N... Baron DE LIEURAY, Ecuyer de main de Madame Adélaïde de France, Maréchal Général des Logis de l'armée, Chevalier de St.-Louis, Maréchal de Camp, & Gentilhomme de la Manche des Enfants de France, marié, en 1755, à N... de *Mazières*, fille du Fermier Général de ce nom, présentée le 21 Décembre 1764, sous le titre de *Baronne de Lieuray*, par la Comtesse de Narbonne-Lara, Dame d'Atours de Madame. De ce mariage est issu

LOUISE-PHILIPPE-CHRISTOPHE, baptisée le 29 Avril 1765.

Les armes : d'azur, à la bande d'or, chargée de 2 croisettes de gueules, & accompagnée en chef de 2 roses d'argent, & en pointe de 2 molettes d'épéron d'or.

LIEURON, en Provence : Famille dont est

JACQUES-HENRI DE LIEURON, qui s'est marié, en 1757, avec *Henriette de Thomassin-Paynier*, petite-nièce de *Louis de Thomassin*, Evêque de Vence & ensuite de Sisteron.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'une cordelière aussi d'or.* (Voy. l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 77.)

LIÈVRE (LE), en Normandie, Eleſtion de Valognes; Famille noble, qui porte pour armes : *d'azur, à la faſce en diviſe d'or, accompagnée en chef d'un lièvre paſſant d'argent, & en pointe d'un croiſſant d'or; au chef auſſi d'or, chargé d'une roſe de gueules.*

LIÈVRE (LE), Ecuyer, Seigneur du Val, autre Famille noble de la même Province, Eleſtion de Caen, & dont les armes ſont : *de gueules, à la croix ancrée d'argent, accompagnée de 3 croiſſans du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LIÈVRE DE LA GRANGE (LE), Famille originaire du Berry, établie à Paris. Elle remonte à

I. CLAUDE LE LIÈVRE, mort le 5 Juillet 1509, qui avoit épouſé 1^o *Catherine Gobelin*; & 2^o *Jeanne Palliau*, ſœur de *Claude*, Avocat au Parlement, qui fut tuteur des enfans de ſa ſœur. Du premier lit vinrent :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. PHILIPPE, auteur de la ſeconde branche, éteinte dans ſes deux arrières-petits-fils :

AUGUSTE-NICOLAS, Seigneur de Chauvigny, Capitaine au Régiment du Caſtelet, mort ſans enfans, de ſon épouſe *Marie-Anne de Creffé*, laquelle ſe remaria à *François-Charles de Vaſſan*;

Et N... LE LIÈVRE, auſſi Capitaine au Régiment du Caſtelet, mort, âgé de 63 ans, en 1731, ſans enfans de N... *Bonnet*, ſon épouſe, qui étoit nièce de N... *Bonnet*, alors Curé de Saint-Nicolas-des-Champs.

3. Et CATHERINE, morte le 26 Juillet 1519, femme de *Bernard le Picard*.

II. CLAUDE LE LIÈVRE, II^o du nom, Echevin en 1524 & 1536, mort le 23 Novembre 1548, avoit épouſé *Charlotte de Meniffon*, décédée le 11 Novembre 1558, dont :

1. NICOLAS, Maître des Comptes à Paris le 21 Avril 1588, mort, ſans alliance, Doyen de cette Chambre, en 1637, âgé de 77 ans;
2. CLAUDE, qui ſuit;
3. ISAAC, reçu Auditeur des Comptes le 2 Octobre 1599;
4. PHILIPPE, Conſeiller au Châtelet, marié à

Marguerite Canaye, fille de *Jean*, & de *Marguerite Gobelin*. Elle ſe remaria à *Iſraël le Sueur*, & eut de ſon premier lit :

1. PHILIPPE, Gentilhomme ordinaire du Roi;
2. MARGUERITE, femme de *Jean Pepin*, Conſeiller au Châtelet, puis Auditeur des Comptes, dont des enfans;
3. ANNE, mariée 1^o à *Jean Cordier*, Auditeur des Comptes; 2^o à *Charles Hotman*, Seigneur de Fontenay; 3^o à *Georges de Quinquempoix d'Ambures*; & 4^o à *Henri le Jau*, Marquis de Buxy;
4. Et autre MARGUERITE, femme de *Nicolas Rouillard*, Auditeur des Comptes.
5. CHARLOTTE, femme de *Jean* ou *Julien Lambert*;
6. BONNE, mariée à *Honoré de Mauroy*, Secrétaire du Roi, & Intendant des Finances en Provence;
7. Et CATHERINE, alliée à *Galliot Mandat*, Sieur d'Aigrefoin, Secrétaire du Roi en 1596, mort le 18 Février 1611.

III. CLAUDE LE LIÈVRE, III^o du nom, Juge-Conful en 1577, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

IV. CLAUDE LE LIÈVRE, IV^o du nom, Conſeiller-Secrétaire du Roi en 1598, mort en 1631. Il avoit épouſé *Catherine Gayant*, fille de *Thomas*, Préſident des Enquêtes, & de *Charlotte Bochart de Champigny*, dont il laiffa

V. THOMAS LE LIÈVRE, Marquis de Fourilles, Baron d'Huriel, Seigneur de Grify & de la Grange, Conſeiller au Châtelet en 1625, au Parlement de Paris le 17 Juillet 1626, Secrétaire du Roi, après ſon père, le 25 Juillet 1631, dont il ſe démit en 1648, Maître des Requêtes le 7 Avril 1634, Préſident au Grand Conſeil le 7 Novembre 1637, Conſeiller d'Etat, par Brevet, en 1638, Intendant de la Généralité de Paris en 1658 & 1659, mort le 13 Août 1669, & inhumé aux Feuillans de la rue Saint-Honoré. Il avoit épouſé, le 28 Janvier 1639, *Anne Faure de Bertife* (dont les armes, ſuivant Palliot, ſont : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 croiſſans de gueules, & accoſtée de 2 lions du ſecond*), née en 1623, morte le 18 Mai 1711, & inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs, fille de *Jules-Céſar Faure*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne Blondeau*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE-FRANÇOIS, Marquis de Fourilles,

Capitaine-Guidon des Gendarmes Ecoffois, tué, fans alliance, à la bataille de Montcaffel, le 11 Avril 1677;

2. ARMAND-JOSEPH, qui fuit;
3. MARIE-ANNE, morte, fans alliance, âgée de 25 ans, le 29 Août 1681;
4. ELISABETH, mariée, le 8 Mars 1668, à *Nicolas Dorieux*, Maître des Requêtes, & morte, fans enfans, le 24 Mai 1716;
5. MARGUERITE, morte le 10 Avril 1720, femme, du 3 Mai 1671, d'*Henri d'Esoubleau*, Comte de Montluc & Marquis de Chabonais, & inhumée aux Feuillans;
6. Et ANNE-JUDITH, mariée, le 1^{er} ou le 23 Avril 1673, à *Claude de Bretagne*, Comte de Vertus & de Goëlo, morte le 20 Décembre 1690, à 42 ans, & lui le 7 Mars 1699, dont des enfans.

VI. ARMAND-JOSEPH LE LIÈVRE, Marquis de Fourilles & de la Grange, mort le 2 Juillet 1727, âgé de 65 ou 68 ans, avoit époufé 1^o N....., & 2^o le 27 Novembre 1723, *Marie-Madeleine de Caffan-d'Auriac*, fille de *René de Caffan*, Capitaine de Cavalerie, dont :

FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit ;

Et MARIE-RENÉE, alliée, le 16 Janvier 1747, à *Guillaume-François-Louis Joly de Fleury*, ancien Procureur Général au Parlement de Paris, dont postérité. Voy. JOLY DE FLEURY.

VII. FRANÇOIS-JOSEPH LE LIÈVRE, Marquis de Fourilles & de la Grange, Brigadier des Armées du Roi & Sous-Lieutenant dans la Compagnie des Mousquetaires de la Garde, a époufé, le 11 Janvier 1766, *Angélique-Adélaïde de Méliand*, fille de *Charles-Blaise*, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, & de *Marie-Louise-Adélaïde du Quesnoy*. (Nous ignorons, faute de Mémoire, s'il y a des enfans de ce mariage.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or. accompagné en chef de deux quintefeuilles, & en pointe d'une aigle employée, le vol abaissé du même.*

* LIFERMEAU, Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Février 1647, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 7 & 11 Mars fuivant, en faveur de *Pierre Challudet*, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi.

* LIGNE, petite Ville & Baronnie du Hainaut, qui a donné son nom à une Mai-

fon des plus anciennes & des plus illustres des Pays-Bas.

FASTRE, Sire & Baron DE LIGNE (*de Linea*) signa, en 1047, une charte de Gérard, Evêque de Cambrai, qui contient une nouvelle confirmation des biens donnés à l'Abbaye de Saint-André (Carpentier, *Hist. du Cambr.*, tom. II, p. 732). — ODERIC ou ODELRIC DE LIGNE, que quelques Auteurs prétendent avoir époufé l'héritière de LIGNE, & être frère de *Gérard d'Alsace*, premier Duc héréditaire de Lorraine, donna, en 1063, son consentement à une Charte, par laquelle Lubert, Evêque de Cambrai, donna la Terre de Ville-rel à l'Abbaye du Saint-Sépulcre. Il fut Seigneur de Leuze, & eut deux fils : HERBRAND & WAUTHIER, successivement Barons de LIGNE. Ils eurent pour successeur THÉODORE ou THIERRY, qui vivoit en 1142 & 1176.

I. Ce THIERRY, Seigneur & Baron DE LIGNE (par lequel commence la Généalogie de cette Maison, dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 31), est nommé dans plusieurs titres des Abbayes de Cambron, de Vicogne, de Cisoing & de Ghislinghen, avec *Marguerite de Fontaines*, son épouse, des années 1142, 1143, 1162 & 1176. Ses enfans furent :

1. WAUTHIER, qui fuit ;
2. FASTRE, Chevalier, vivant en 1227 ;
3. Et OUDINE, femme de *Mathieu*, Seigneur de *Maulde*, en Hainaut, lequel vivoit en 1180.

II. WAUTHIER, 1^{er} du nom, Seigneur & Baron DE LIGNE, mentionné dans quelques titres de l'Abbaye de Cambron, ès-années 1180, 1211 & 1229, & inhumé dans le Cloître de cette Abbaye, avoit époufé *Mahaut*, fille de *Goffuin de Mons*, Seigneur de Baudour, & de *Béatrix de Rumigny*. De ce mariage vinrent :

WAUTHIER, qui fuit ;

Et FASTRE, Seigneur de Montreuil, mentionné dans des actes de la Tréforerie de Belœil, des années 1234 & 1245. On lit sur une grande pierre, au milieu du chœur de l'Eglise de Ligne, *Thy FASTRE DE LIGNE, Chevalier.*

III. WAUTHIER, II^e du nom, Seigneur & Baron DE LIGNE, mentionné dans des titres des Abbayes de Cambron & de Ghislinghen, ès-années 1231, 1234, 1238 & 1245, épousa *Marguerite de Fontaines*. Pontus Heute-

rus & Rittershuys, donnent à ce WAUTHIER II, pour seconde femme, *Alix de Florines*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit :

WAUTHIER, qui suit ;

Et HUGUES, mort sans alliance.

IV. WAUTHIER, III^e du nom, Seigneur & Baron de LIGNE, qualifié *Sire de LIGNE*, dans un acte de 1280, reçut, environ la même année, du Duc de Brabant, 24 acres de vin du Rhin de rente, en accroissement de fief, & en échange de 20 marcs de Cologne de rente qu'il tenoit en Brabant, du don que le Duc HENRI I^{er} avoit fait, en 1224, à son aïeul. Il étoit mort en 1290, & fut enterré à Cambron avec ses prédécesseurs. Il avoit épousé, 1^o en 1237, *Julienne de Rosoy*, Dame de Baucignies & de Plumion, morte sans enfans, fille de *Nicolas*, Seigneur des mêmes lieux ; & 2^o *Adélais d'Aspremont*, fille de *Gobert*, Seigneur d'Aspremont, dont :

JEAN, qui suit ;

Et ARNAUD, mort sans alliance.

V. JEAN, I^{er} du nom, Seigneur & Baron de LIGNE & d'Ollignies, mort avant 1306, eut de son épouse, fille du Seigneur de *Zevenberghe*, en Hollande :

1. MATHIEU, Maréchal du Hainaut, tué à la bataille de Courtrai en 1302 ;
2. JEAN, Chanoine de Soignies & de Bonne en 1306 ;
3. FASTRE, qui suit ;
4. Et CATHERINE, femme d'*Alard d'Antoing*, Seigneur de Briffœil.

VI. FASTRE, Seigneur & Baron de LIGNE, d'Ollignies, de Florines, de Montreuil-sur-Aisne, de Thumaide, de Maulde-sur-l'Escaut, &c., Maréchal du Hainaut, étoit mort en 1335 & fut enterré dans l'Eglise des Bons-Hommes du Bois de Vincennes, où ses héritiers & exécuteurs testamentaires fondèrent une Messe. Une Généalogie porte qu'il mourut à Venise, au retour de la Terre Sainte, en 1337, & qu'il y fut enterré sous une tombe élevée dans le Cloître du grand Monastère de Saint-François. Il avoit épousé, 1^o *Jeanne de Condé*, fille de *Jean*, Seigneur de *Condé* & de *Moriamez*, & de *Marguerite de Luxembourg-Saint-Paul* ; & 2^o *Marguerite de Gavre*, fille de *Rasse*, Seigneur d'Herimez, Baron de Lens. Du premier lit vinrent :

1. MICHEL, qui suit ;
2. GUILLAUME, dont la postérité fera rapportée après son aîné ;
3. NICOLAS, Seigneur d'Ollignies, Grand Maître des Arbalétriers de France sous l'an 1364, selon Froissart, mort sans alliance ;
4. ROBERT, Prévôt de Condé, Chanoine de Cambrai en 1332 ;
5. ALIX, femme, en 1346, de *Gilles*, Seigneur du *Rauv* ;
6. CATHERINE, mariée 1^o à *Jean*, Seigneur de *Ruemont* ; & 2^o à *Louis d'Orgemont*, Seigneur des *Piennes*, lequel vivoit en 1390 ;
7. MARIE, Chanoinesse de Nivelles en 1346 ;
8. JEANNE, morte en 1368, femme de *Gérard d'Ughien*, Seigneur d'Havré, Châtelain de Mons ;
9. JEANNE, dite *la jeune*, femme de *Jean de la Hamaide* ;
10. Et CATHERINE, Chanoinesse de Maubeuge, qui survécut à ses frères & sœurs, & hérita du chef de sa mère, après la mort de *Jean de Condé*, son cousin, en 1391, des Terres de Condé & de *Moriamez*, qu'elle donna à *Thierry de la Hamaide*, son neveu, & de celles de *Belœil* & d'*Estaimbourg*, qu'elle donna à JEAN & MICHEL de LIGNE, ses autres neveux.

VII. MICHEL, Sire de LIGNE, eut de PHILIPPE le Bel, par Lettres de l'an 1317, la haute Justice de la Terre de la Plaigne, & fut tué en 1345, combattant contre les Frisons, laissant, d'*Anne d'Antoing*, Dame de Briffœil,

VIII. MICHEL, II^e du nom, Sire de LIGNE, de Briffœil, &c., Maréchal du Hainaut, qui mourut en 1387, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Eléonore de Coucy*, Vicomtesse de Meaux, Dame de Rumpst, fille de *Philippe*, & de *Jeanne de Flamenc de Cany*. Des Mémoires portent qu'il vint en Ambassade vers le Roi de France, & qu'il accompagna Guillaume, Comte de Hainaut, à son expédition contre les Frisons. Il eut deux enfans naturels, savoir :

JEAN, dit *le Buffe*, bâtard de LIGNE, qui servit à la conquête de la ville de Candie, à celle d'Alexandrie en Egypte & autres en Asie. Il mourut le 26 Avril 1400, & fut enterré à *Belœil*, avec *Marie de Maraŷe*, son épouse, morte le 30 Novembre de la même année ;

Et RASSE, bâtard de LIGNE, dont la postérité est rapportée dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 45. [M. du Fourny, lors de la prem. Edit. de 1712,

de cet Ouvrage, dit que la postérité de ces bâtards subsistait encore.)

VII. GUILLAUME DE LIGNE, second fils de FASTRE, & de *Jeanne de Condé*, sa première femme, Seigneur de Montreuil-sur-Aisne, de Thumaide, &c., Baron de Ligne, Seigneur d'Ollignies, de Maulde, &c., après la mort de MICHEL, son neveu, fut un des quatorze Seigneurs qui ratifièrent, à Middelbourg, le contrat de mariage de Guillaume de Bavière, Comte d'Osrevant, fait le 28 Février 1374, avec MARIE DE FRANCE, fille du Roi CHARLES V. Il avoit épousé *Berthe de Scollant* ou de *Schellandt*, fille du Baron de Schleiden, Comte de Blanquenhaim, & de N... de *Juliers*. Elle fut enterrée à Belceil auprès de son mari. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, mort avant l'an 1387, sans enfans de *Marie de Lalaing*, son épouse, fille de *Simon*, Seigneur de Quiévrain, & de *Jeanne du Rœux*, laquelle se remaria à *Engelbert d'Enghien* ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. MICHEL, Seigneur d'Estaimbourg, par donation de CATHERINE DE LIGNE, sa tante, de Thumaide & de Maulde, Grand Bailli de Hainaut en 1394, Maréchal de ladite Province en 1396 & Bailli de Cambrésis, mort sans enfans de *Marguerite de Cantaing*, son épouse ;
4. Et JEANNE, femme de *Simon de Lalaing*, Seigneur de Quiévrain, morte en 1388, laissant postérité.

VIII. JEAN, II^e du nom, Baron DE LIGNE, Seigneur de Montreuil-sur-Aisne, & de Belceil, par donation de sa tante, rompit une des ailes de l'armée Liégeoise, à la victoire remportée par Jean de Bavière, Evêque de Liège en 1408. Il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415 ; paya, pour sa rançon, 14400 livres ; mourut le 5 Janvier 1442, & fut enterré à Ligne. Il avoit épousé 1^o *Eustache*, Dame & héritière de *Barbançon*, seconde fille de *Jean*, & d'*Yolande de Gavre* ; & 2^o en 1440, *Isabelle*, aliàs *Jeanne de Zevenberghe*, fille d'*Arnoul*, Baron de *Zevenberghe*, en Hollande. Il eut du premier lit :

1. GUILLAUME, Baron de Maulde, de Belceil, &c., mort en 1411, sans avoir été marié ;
2. JEAN, Prévôt de Saint-Lambert de Liège, mort en 1468 & enterré au Couvent des Cordeliers d'Ath, qu'il avoit fondé, occupé aujourd'hui par les Récollets. Il institua

pour héritier JEAN DE LIGNE, son neveu ;

3. MICHEL, qui fuit ;
4. GUILLAUME, dit *le jeune*, nommé dans le partage fait par ses père & mère en 1424, mort sans alliance ;
5. JEANNE, femme de *Jacques de Hornes*, Seigneur de Gaëbèek, dont des enfans ;
6. SIBYLLE, mariée à *Arnoul de Gavre*, Seigneur d'Escornaix, dont postérité ;
7. Et MARIE, épouse de *Gilles*, Seigneur de *Berlaymont*, dont des enfans.

IX. MICHEL DE LIGNE, Baron de Barbançon, Pair & Maréchal de Hainaut, Bailli de Cambrésis, se trouva à la bataille de Montlhéry pour le Duc de Bourgogne, & mourut en 1468. Il avoit épousé, en 1434, *Bonne d'Abbeville*, fille aînée d'*Edmond*, Seigneur de Boubers, & de *Jeanne de Rehr*. Elle mourut en 1472, & fut enterrée à Gouy auprès de son mari, dont elle eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Barbançon*, &c., rapportée ci-après ;
3. MICHEL, Seigneur de Maulde, Maréchal de Hainaut, mort sans enfans & enterré à Saint-Ghislain ;
4. & 5. FRANÇOIS & PIERRE, morts jeunes ;
6. SIBYLLE, femme de *Jean*, Baron de *Tragegnies*, Sénéchal de Liège, Pair de Hainaut, dont des enfans ;
7. JEANNE, mariée à *Jean*, III^e du nom, Seigneur de *Lannoy*, &c., Gouverneur de Hollande, Chevalier de la Toison d'Or, &c., veuf de *Jeanne de Poix*, Dame de Brimeux, dont postérité. Voy. LANNOY ;
8. ISABELLE, mariée 1^o à *Jean d'Occoche*, dit de *Neufville*, Seigneur d'Allegnies, d'Ailly & de Boubers ; 2^o le 16 Avril 1481, à *Edmond de Monchy*, Seigneur de Senarpont, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, dont postérité. Voy. MONCHY ; & 3^o à *Jean de Karquelevant*, Gouverneur de Valois, Bailli d'Arras ;
9. 10. & 11. MARIE, CATHERINE & EUSTACHE, mortes sans alliance.

Scohier donne à MICHEL DE LIGNE, Baron de Barbançon, un fils naturel, nommé

JEAN DE LIGNE, qui s'est marié à *Jeanne de Lalaing*, fille de *Rodrigue*, bâtard d'*Antoine de Lalaing*.

X. JEAN, III^e du nom, Baron DE LIGNE, Seigneur de Roubaix & de Maulde, Pair & Maréchal de Hainaut, Chevalier de la Toison d'Or, fut Conseiller & Chambellan de

CHARLES, Duc de Bourgogne. Après la mort de ce Prince, il continua de rendre de grands services à la Princesse MARIE, sa fille, & à l'Archiduc MAXIMILIEN dans les guerres qu'ils eurent contre le Roi & les Gantois, & se trouva à la bataille d'Enguinegatte l'an 1479, où il fut fait prisonnier ; fut aussi Conseiller & Chambellan de l'Empereur, qui le qualifie *son cousin*, dans un titre de ladite année 1479. Il vendit sa Terre d'Ollignies à Godefroy de Gavre, pour payer la rançon, qui fut de 20,000 écus. En 1484, il servit l'Archiduc MAXIMILIEN à la prise d'Oudenarde, surprit, en 1485, avec 800 combattans, & brûla la ville de Grammont, & eut quelques avantages sur les troupes Françaises. Il mourut en 1491, & fut enterré à Belœil avec *Jacqueline de Croy*, qu'il avoit épousée en 1473, décédée en 1486, fille d'Antoine, Sire de Croy, Grand Maître de France, & de *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arfchat, sa seconde femme. De cette alliance vint :

XI. ANTOINE DE LIGNE, premier Comte de Fauquembergue, Baron de Ligne & de Belœil, Prince de Mortagne, par donation d'HENRI VIII, Roi d'Angleterre, pour s'être rendu maître des places de Tournai, de Mortagne & de Saint-Amand ; prit aussi la ville de la Fère pour l'Empereur, & mourut en 1532. Ces hauts faits d'armes le firent nommer par les François le *grand diable de Ligne*. Il avoit épousé, en 1498, *Philippotte de Luxembourg*, Dame d'Audenghien, fille de Jacques, 1^{er} du nom, Seigneur de Fienes, & de *Marie de Berlaymont*. Elle mourut en 1525 ; fut enterrée à Belœil, & son mari à côté d'elle. Ils eurent pour enfans :

JACQUES, qui suit.

ANTOINE DE LIGNE eut encore deux filles naturelles, savoir :

ADRIENNE, femme de *Gilles de Thiennes*, Seigneur de Rebecq ;

Et VALENTINE, mariée à *Charles de Somaing*, Seigneur de Louvignies.

XII. JACQUES, premier Comte DE LIGNE en 1544, Prince de Fauquembergue & de Mortagne, Baron de Belœil, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur, Conseiller & Châtelain de la ville d'Ath, Chambellan de l'Empereur CHARLES V & de PHILIPPE, son fils, Roi d'Espagne, & envoyé en Ambassade vers le Pape CLÉMENT VII, de la part de l'Empe-

reur, fut chargé par ce Prince, en 1532, de conduire MARGUERITE D'AUTRICHE, sa fille naturelle, à Orlève, Duc de Parme, son mari. Il fut Capitaine de 200 Lances, à la tête desquelles il défit les Gantois à la bataille de Ziaert en 1543, fait Chevalier de la Toison d'Or en 1546, mourut en 1552, & fut enterré à Belœil. Il avoit épousé, en 1527, 1^o *Marie*, Dame & héritière de *Wassenaere*, Vicomtesse de Leyde, &c., morte en 1544, fille de Jean, Baron de *Wassenaere*, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Frise, & de *Joffine d'Edmond* ; & 2^o *Jeanne de Hallwin*, veuve de *Philippe*, Seigneur de *Beaufort* en Artois, & fille de *Georges*, Seigneur de *Hallwin*, & d'*Antoinette de Sainte-Adegonde*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, mort jeune en 1535, & enterré à Belœil ;
2. PHILIPPE, qui suit ;
3. LOUIS, mort jeune, & enterré à la Haye ;
4. GEORGES, Comte de Fauquembergue, Capitaine des Gardes de Don Juan d'Autriche, & Colonel de Dragons, mort en 1570. Il avoit épousé *Marie de Renty*, Dame d'Embry, fille aînée d'*Oudard*, Seigneur d'Embry, & de *Marie de Licques*. Elle étoit veuve d'*Eustache d'Arvenel*, Seigneur de Rantigny, & épousa en troisièmes noces *Gaston Spinola*. Elle fut mère de

JEAN DE LIGNE, morten bas âge ;

5. Et HÉLÈNE, jumelle avec LOUIS, morte jeune le 27 Août 1544, & enterrée à Belœil.

Scohier donne encore à JACQUES, Comte DE LIGNE, une fille naturelle qui fut femme de N... de *Brigandin*.

XIII. PHILIPPE, Comte DE LIGNE & de Fauquembergue, baron de Wassenaere & de Belœil, Vicomte de Leyde, &c., Conseiller & Chambellan du Roi d'Espagne, fut fait Capitaine de 100 Chevaux-Légers ; commandoit 1500 Lances à la journée de Talma, sous son beau-père ; se signala à la bataille de St.- Quentin en 1557, à celle de Gravelines & en plusieurs autres occasions, & fut créé Chevalier de la Toison d'Or à Gand en 1559. Il perdit, par sa fidélité pour son Roi, tous les biens qu'il avoit en Hollande, mourut en 1583, & fut enterré à Belœil. Il avoit épousé *Marguerite de Lalaing*, Dame de Ville, fille de *Philippe*, Comte de Hooghstraeten, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur & Capitaine-Général de Gueldre, Frise & West-

Frise, & d'Anne, Comtesse de Renenbourg. Elle mourut en 1598, & fut enterrée auprès de son mari. Leurs enfans furent :

1. LAMORAL, qui suit ;
2. GEORGES, Seigneur de Montreuil, mort fans enfans ;
3. ANNE, mariée à *Adrien de Gayre*, Comte de Beurieux, Seigneur d'Aifeau, Châtelain d'Ath, fait Chevalier par Lettres du Roi d'Espagne, du 18 Mars 1597, dont postérité. Voy. GAVRE ;
4. Et MARIE, femme de *Maximilien d'Onguies*, Baron de Sombreffe & d'Espierres, Seigneur de Beaufepaire & de Beaumont, dont postérité.

XIV. LAMORAL, premier Prince de LIGNE & du Saint-Empire, Prince d'Epinoÿ, Marquis de Roubaix, Baron de Belœil, d'Antoing, de Cifong, de Werchin & de Waffenaere, Comte de Fauquembergue, Vicomte de Leyde, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, &c., Capitaine de 40 hommes d'armes en 1589, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc en 1596, & commis, en 1597, au Gouvernement d'Artois, qu'il défendit contre le Roi HENRI IV, fut nommé Chevalier de la Toison d'Or à Barcelone en 1599, en reçut le Collier à Bruxelles des mains de l'Archiduc, & le donna, par commission du Roi d'Espagne, à SIGISMOND III, Roi de Pologne, à Varlovie, en 1601. L'Empereur RODOLPHE II, par ses Lettres données au Château-Royal de Prague, le 20 Mars 1601, le créa *Prince du Saint-Empire, lui & ses enfans héritiers & descendans légitimes de l'un & de l'autre sexe*. Il fut du Conseil d'Etat de l'Archiduc & de l'Archiduchesse en 1602, qui le qualifient, lui & sa femme, de *cousin & cousine*, dans un acte de partage du 26 Août de la même année. Ces Princes l'envoyèrent en plusieurs Ambassades vers l'Empereur RODOLPHE III, PHILIPPE III, Roi d'Espagne, & les Rois HENRI IV & LOUIS XIII. Il servit en plusieurs sièges, batailles & rencontres, & demeura toujours fidèle à son Prince, malgré la continuation des troubles & la perte de ses biens ; fut fait Capitaine & Gouverneur d'Artois en 1610 ; Grand d'Espagne en 1621, & mourut à Bruxelles au mois de Janvier 1624. Il avoit épousé, par contrat du 1^{er} Février 1584, *Anne-Marie de Melun*, Dame de Roubaix, d'Antoing, de Cifong, &c., morte à Bruxelles en 1594, & inhumée à Belœil, fille de

de *Melun*, Prince d'Epinoÿ, Connétable héréditaire de Flandre, Châtelain de Bapaume, & d'*Yolande de Barbançon*, dite de *Werchin*. De cette alliance vinrent :

1. ALEXANDRE, mort en bas âge en 1588 ;
2. FLORENT, qui suit ;
3. YOLANDE, Dame de Thy-le-Château, mariée (suivant Moréri), par contrat du 23 Octobre 1599, avec *Charles-Alexandre*, Sire & Duc de *Croy*, Marquis d'Havré, Prince & Maréchal héréditaire du Saint-Empire, Comte de Fontenoy, &c., Chevalier de la Toison d'Or & Grand d'Espagne, dont elle fut la première femme, & en eut postérité. Voy. CROY, branche des Marquis d'Havré ;
4. ANNE, mariée à *Philippe de Cardonne*, Marquis de Guadalez, Amirant d'Aragon, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, Ambassadeur d'Espagne aux Pays-Bas, mort à Bruxelles en 1619, laissant postérité ;
5. LAMBERTINE, Dame de Villiers, alliée, 1^o avec *Philibert de la Baume*, Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, Baron de Pelses & de Bourguignon, Capitaine d'une Compagnie de 60 Maîtres au service du Duc de Savoie, dont postérité. Voy. BAUME-MONTREVEL (DE LA) ; 2^o avec *Christophe-Ernest d'Oostfrise*, Comte d'Empden, Chevalier de la Toison d'Or ; & 3^o en 1640, par dispense de Rome, avec *Jean-Baptiste de la Baume*, quatrième Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, Baron de Montmartin, &c., son beau-frère, Sergent Général de Bataille des Armées de l'Empereur, Gouverneur du Comté de Bourgogne, Lieutenant Général des Armées du Roi d'Espagne dans cette Province, & Général de l'Artillerie en Allemagne ;
6. Et ERNESTINE-YOLANDE, femme de *Jean*, Comte de *Naffan-Siegen*, Marquis de Cavelli en Piémont, Penfionnaire du Roi d'Espagne lors de son mariage. Il fut depuis Colonel d'Allemands au service de l'Empereur en Bohême, Gentilhomme de la Chambre des Empereurs RODOLPHE & FERDINAND, Chevalier des Ordres de la Toison d'Or & de l'Annonciade, & Général de la Cavalerie de Flandre. Ils vivoient tous deux en 1619.

XV. FLORENT, Prince de LIGNE & du St.-Empire, Comte de Fauquembergue, Marquis de Roubaix, Baron d'Antoing, &c., Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc ALBERT, Souverain des Pays-Bas, Capitaine de 30 hommes d'armes, acheta, des deniers de la dot de sa femme, la Principauté d'Am-

blife, & mourut au mois d'Avril 1622. Il avoit époufé, par contrat passé à Nancy, le 19 Mars 1608, *Louife de Lorraine*, Dame de Chaligny & de Moy, fille d'*Henri de Lorraine*, Comte de Chaligny & de Cerny, Marquis de Moy, & de *Claude*, Dame & héritière de *Moy*. Après la mort de fon mari, elle se rendit Religieufe dans le Monastère des Capucines de Mons qu'elle avoit fondé, & y mourut le 15 Novembre, ou, fuivant d'autres, le 1^{er} Décembre 1667, dans la 74^e année de fon âge, & après plus de 30 ans de Religion. Les enfans fortis de ce mariage furent :

1. ALBERT-HENRI, Prince de LIGNE, du Saint-Empire & d'Amblife, Marquis de Roubaix & de Ville, Comte de Fauquembergue & de Nechin, Souverain de Fagnolles, Baron de Werchin, &c., premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toifon d'Or, & Vice-Roi de Sicile, mort en 1641, fans enfans de *Marie-Claire*, Princesse de *Nassau*, fa cousine, qu'il avoit époufée le 27 Novembre 1634, fille de *Jean*, Comte de *Nassau-Siegen*, mentionné au degré précédent, & d'ERNESTINE-YOLANDE de LIGNE;
2. Et CLAUDE-LAMORAL, qui fuit.

XVI. CLAUDE-LAMORAL, Prince de LIGNE, d'Amblife & du Saint-Empire, Marquis de Roubaix & de Ville, Comte de Fauquembergue & de Nechin, Souverain de Fagnolles, Baron de Werchin, Seigneur de Baudour, Montreuil, &c., premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toifon d'Or en 1647, après avoir été Général de la Cavalerie aux Pays-Bas, Ambassadeur extraordinaire du Roi Catholique en Angleterre, Vice-Roi & Capitaine-Général de Sicile, fut nommé, le 16 Août 1673, Gouverneur Général de l'Etat & Duché de Milan, où il fit fon entrée le 8 Juillet 1674. Etant près d'avoir achevé fon tems, il fut déclaré, le 17 Octobre 1678, membre du Conseil d'Etat & Privé du Roi d'Espagne, & mourut à Madrid, peu de tems après son retour de Milan, le 21 Décembre 1679. Il avoit époufé, avec dispense, *Marie-Claire de Nassau-Siegen*, veuve de son frère aîné, morte en son Château de Belœil, près de Mons, le 4 Septembre 1695, âgée de 72 ans, ayant eu :

1. HENRI-LOUIS-ERNEST, qui fuit;
2. PROCOPE - HYACINTHE - JOSEPH, Prince de

- LIGNE, tige de la branche des Marquis de *Moy*, rapportée ci-après ;
3. CHARLES-JOSEPH-PROCOPE, Prince du Saint-Empire, Marquis d'Arionchès, Sénéchal de Hainaut, Grand de Portugal, Chevalier de l'Ordre du Christ, Gouverneur de Porto, né à Baudour en Hainaut, le 20 Août 1661. Il se signala, en qualité de Capitaine d'Infanterie, en Sicile, fut Capitaine aux Gardes dans le Duché de Milan, & envoyé Ambassadeur extraordinaire du Roi de Portugal à Vienne en 1694. Accusé d'avoir assassiné ou fait assassiner Ferdinand-Léopold, Comte de Hallweil, Camérier de l'Empereur, qui lui avoit gagné 100000 livres au jeu, il se sauva à Venise, & mourut en Italie le 23 Avril 1713. (Voy. la *Gazette de France* du 20 Mars 1700, article LISBONNE.) Il avoit époufé, le 23 Avril 1684, *Marie-Anne-Louise-Françoise de Sousa-Tavarès de Sylva & Mascarenhas*, héritière de la Maison d'*Arionchès*, née posthume le 25 Avril 1672, fille unique de *Diègue-Lopès de Sousa*, Comte de Miranda, & de *Marguerite de Vilhena*, femme en secondes noces de *Louis d'Attayde*, dixième Comte d'Atouga, dont trois filles :

1. CLAIRE-MARIE, née le 13 Février 1689 ;
2. MARGUERITE, née le 3 Octobre 1690 ;
3. Et LOUISE-ANTOINETTE-CASIMIRE, restée fille unique, alliée, le 29 Janvier 1715, à D. MIGUEL, fils naturel de D. PIERRE, Roi de Portugal. Elle avoit été créée Duchesse de Lajoens au mois de Juillet 1718, obtint, le 7 Décembre 1722, le titre d'*Altesse*, & les honneurs dont jouissoit son mari : elle en resta veuve le 13 Janvier 1724, & mourut à Lisbonne le 16 Mars 1729, à l'âge de 35 ou 36 ans.
4. CLAIRE-LOUISE, mariée, le 1^{er} Avril 1664, avec *Raymond de Portugal-Alencastro*, Duc d'Aveiro & de Torres-Novas, fils de *Georges*, & d'*Anne-Marie Manrique-Cardenas de Lara* ; & 2^e à *Inigo Veléz de Ladron de Guevara*, Comte d'Onate, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toifon d'Or, Général des Postes d'Espagne, mort le 5 Novembre 1699 ;
5. Et MARIE, promise au Prince *Charles Borromée*, morte à Milan le 29 Juillet 1675.

XVII. HENRI-LOUIS-ERNEST, Prince de LIGNE, d'Amblife & du Saint-Empire, Marquis de Roubaix, &c., premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toifon

d'Or en 1687, Gouverneur & Capitaine Général des Province & Duché de Limbourg, mourut dans son Château de Belœil, le 8 Février 1702. Il avoit épousé à Madrid, au mois de Janvier 1677, *Jeanne d'Aragon & Benavides*, morte le 18 Janvier 1691, fille de *Louis-Ferdinand-Raymond Folch d'Aragon & de Cordoue*, Duc de Cardonne & de Segorbe, Grand d'Espagne, & de *Marie-Thérèse de Benavides*, sa seconde femme. De ce mariage fortirent :

1. ANTOINE-JOSEPH-GUISLAIN, né en 1682, Prince de LIGNE, d'Amblife & du Saint-Empire, Marquis de Roubaix, &c., Grand d'Espagne, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, & Aide de Camp du Roi PHILIPPE V pendant la campagne d'Italie en 1702. Il obtint, au mois de Juillet 1703, un Régiment d'Infanterie Espagnol, & est mort en 1710, sans alliance, âgé de 28 ans ;
2. CLAUDE-LAMORAL, qui suit ;
3. FERDINAND, né en 1686, Prince de LIGNE & de l'Empire, Capitaine de Cavalerie dans les troupes d'Espagne. Il se signala à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706, quitta depuis le service d'Espagne, fut fait Major-Général des Armées de l'Empereur au mois de Février 1724, & Colonel de Dragons le 16 Juillet 1725 ;
4. ALBERT, mort jeune ;
5. ERNEST-HENRI, mort à Bruxelles en 1710 ;
6. & 7. Deux autres enfans, morts en bas âge ;
8. GASPARD - MELCHIOR - BALTHAZAR, né le 5 Janvier 1691, mort peu après ;
9. Et ANTOINETTE, mariée, en 1694, à *Philippe-Emmanuel*, Comte & Prince de Hornes, Comte de Baucignies, de Houtekerecke, de Bailleul, &c., Grand d'Espagne héréditaire de la première classe, Colonel d'un Régiment au service d'Espagne, puis Gouverneur & Capitaine Général du Pays & Duché de Gueldre, & Lieutenant Général des Armées du Roi Catholique, &c., dont des enfans. Voy. HORNES.

XVIII. CLAUDE - LAMORAL, IIe du nom, Prince de LIGNE, d'Amblife & du Saint-Empire, Grand d'Espagne, Marquis de Roubaix, &c., né le 7 Août 1685, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de l'Empereur, fut nommé au mois de Mars 1718, l'un des six Conseillers d'Épée honoraire du Conseil d'Etat de la Régence des Pays-Bas Autri-

chiens, & fut chargé, en 1719, par S. M. I., de ses pleins pouvoirs, pour aller recevoir en son nom le ferment des Magistrats des villes d'Ypres, de Tournai & d'autres Places cédées à l'Empereur par le traité de la Barrière. En 1721, il fut créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & en reçut le Collier à Waterloo, près de Bruxelles, le 24 Mars 1722 ; Lieutenant Général au mois de Février 1724, & Conseiller honoraire au nouveau Conseil d'Etat de la Régence des Pays-Bas Autrichiens, dans lequel il prit séance le 23 Février 1725. Il avoit épousé, le 18 Mars 1721, *Elisabeth-Alexandrine-Charlotte*, Princesse de Salm, née le 20 Juillet 1704, seconde fille de *Louis-Othon Rhingrave*, Prince de Salm & du Saint-Empire Romain, & d'*Albertine-Jeanette-Catherine*, née Princesse de Nassau-Hadamar, dont :

1. CHARLES-JOSEPH, qui suit ;
2. MARIE-ELISABETH, née le 17 Février 1728, Chanoinesse de Remiremont en 1748 ;
3. Et MARIE-ALEXANDRINE, née le 7 Janvier 1730.

XIX. CHARLES-JOSEPH, Prince de LIGNE & du Saint-Empire, Grand d'Espagne, né le 23 Mai 1735. Chambellan de l'Empereur, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant de L. M. I. & R., Gouverneur de Mons en Hainaut, Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie, a épousé, le 6 Août 1755, *Marie-Françoise - Xavière*, Princesse de *Lichtenstein*, née le 27 Novembre 1739, fille de *Emmanuel*, Prince de *Lichtenstein*, & de *Marie-Antoinette*, Comtesse de *Dietrichstein*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-JOSEPH-EMMANUEL, né le 7 Septembre 1759, premier Lieutenant du Corps du Génie, au service de L. M. I. & R., qui s'est marié, le 20 Juillet 1779, avec *Hélène*, Princesse *Masalska*, née le 9 Février 1769 ;
2. LOUIS-LAMORAL, né le 11 Mai 1756, Officier de Dragons dans le Régiment de la Reine en France ;
3. MARIE-CHRISTINE-CLAUDINE, née le 26 Mai 1757, mariée, le 31 Décembre 1774, à *Jean-Népomucène*, Prince de *Clary*, né le 17 Décembre 1753 ;
4. EUPHÉMIE, née le 18 Juillet 1773 ;
5. Et FLORE, née le 18 Novembre 1775.

BRANCHE
des Marquis de Moy.

XVII. PROCOPE-HYACINTHE-JOSEPH, Prince

DE LIGNE & du Saint-Empire, né en 1659, Marquis de Moy & de Dormans, Baron de la Fauche & de Vigges, Seigneur de Thugny, second fils de CLAUDE-LAMORAL, Prince DE LIGNE, & de *Claire-Marie de Nassau*, fut inféodé héritier universel par *Henri de Lorraine*, II^e du nom, Comte de Chaligny, Marquis de Moy, son grand-oncle, mort en 1670, à la charge & condition de porter les nom, armes & livrées de *Lorraine* & de *Moy*. Il entra au service de France, où il fut d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Tilladet, ensuite Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecois; fut créé Brigadier des Armées du Roi, le 10 Mars 1690, se trouva à la bataille de Fleurus, le 1^{er} Juillet suivant, se retira du service en 1692, & le 12 Décembre 1695, le Roi lui accorda la confiscation de tous les biens, dont jouissoit la Princesse Douairière DE LIGNE, sa mère, au jour de son décès. Il fut trouvé mort dans son lit à Paris le 31 Décembre 1723. Son corps fut porté à Dormans, en Champagne, où il fut inhumé. Il avoit épousé, le 8 Avril 1682, *Anne-Catherine de Broglie*, fille unique & seule présumptive héritière de *Charles*, Comte de *Broglie*, Marquis de Dormans, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Avèfnes, & d'*Anne-Elisabeth d'Aumont*. Elle mourut à Paris, le 4 Décembre 1701, âgée d'environ 38 ans, laissant :

1. CLAUDE-LAMORAL-HYACINTHE-FERDINAND, qui suit ;
2. Un autre fils, mort en bas âge ;
3. MARIE-ANNE, morte jeune ;
4. CATHERINE-HYACINTHE, Religieuse de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie à Saint-Denis en France, où elle fit profession le 28 Septembre 1706 ;
5. MARIE-HYACINTHE, morte dans le Couvent des Filles du Saint-Sacrement, rue Saint-Louis au Marais à Paris, le 1^{er} Octobre 1711, âgée de 17 ans, & inhumée dans ce Monastère ;
6. & 7. Deux filles, mortes en bas âge ;
8. Et CLAIRES-MARIE, alliée, le 22 Mars 1722, avec *Scipion-Louis-Joseph de la Garde*, Marquis de Chambonas & d'Auberoque, Baron de Saint-Félix & des Etats de Languedoc, fait Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi en 1726, & Lieutenant de Roi dans la Province de Languedoc en 1729. Elle est morte à Paris de la petite-vérole le 5 Novembre 1731,

âgée de 33 ans. Son corps, qui fut mis en dépôt dans l'Eglise Saint-Sulpice, sa Paroisse, fut transporté le 1^{er} Août 1732, avec ceux de ses enfans, à Dormans, pour y être inhumés. Voy. GARDE DE CHAMONAS.

XVIII. CLAUDE-LAMORAL-HYACINTHE-FERDINAND, Prince DE LIGNE & du Saint-Empire Romain, Marquis de Moy & de Dormans, né le 20 Janvier 1690, fut fait, par l'Electeur Palatin, son parent, au mois de Septembre 1744, Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert; vendit, au mois d'Avril 1750, son Marquisat de Dormans au Prince de Condé, & est mort à Paris le 30 Août 1755, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Henriette-Eugénie de Béthisy de Mézières*, qu'il avoit épousée le 20 Décembre 1729, née le 27 Janvier 1710, fille de feu *Eugène-Marie de Béthisy*, Marquis de Mézières, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand Bailli & Gouverneur des Villes & Citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eléonore-Marie-Thérèse de Suton d'Oglethorp*, Angloise de nation, laquelle, après la mort de son mari, se retira dans un Couvent, le 26 Octobre 1730. La Princesse DE LIGNE fut faite Dame du Palais de la Reine d'Espagne jusqu'au mois de Juillet 1740, & vit en 1774.

BRANCHE

des Seigneurs de BARBANÇON, depuis Princes & Ducs d'AREMBERG, d'ARSCHOT & de CROY.

X. GUILLAUME DE LIGNE, second fils de MICHEL, Baron de Barbançon, & de *Bonne d'Abbeville*, eut en partage la Baronnie de Barbançon avec les Terres de la Buissière & de Gouy. Il épousa *Adrienne de Halluin*, fille de *Joffe*, Seigneur de Piennes, souverain Bailli de Flandre, & de *Jeanne de la Trémoille de Dours*, sa troisième femme. Il en eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. MICHEL, tué devant Théroouanne ;
3. JEANNE, mariée 1^o à *Louis de Blois-Châtillon*, 1^{er} du nom, Seigneur de Trelon, fils d'*Adrien de Blois*, Seigneur de Trelon, & d'*Isabeau de Hénin-Liétard*; & 2^o avec *Joffe de Stavele*, Seigneur de Glayon & de Caumont ;
4. JACQUELINE, femme de *Jean de Lille*, Baron de Frasnes ;
5. CATHERINE, mariée à *Philippe de Hénin*, Seigneur de Boffut ;
6. Et N... DE LIGNE, Chanoinesse à Mons.

XI. LOUIS DE LIGNE, Baron de Barbançon, &c., Pair de Hainaut, fut enterré à Barbançon. Il avoit épousé *Marie de Berghes*, fille de *Corneille*, Seigneur de *Berghes*, Chevalier de la Toifon d'Or, & de *Marie*, aliàs *Madeleine de Zevenberghes*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JEANNE, femme de *Jean de Lannoy*, III^e du nom, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toifon d'Or, Chambellan de l'Empereur CHARLES V, dont postérité. Voy. LANNROY ;
3. ADRIENNE, mariée à *Charles de Berlaymont*, Baron de Lens, &c., Chevalier de la Toifon d'Or, chef des Finances du Roi d'Espagne, Gouverneur & Capitaine-Général du Comté de Namur, fils de *Michel*, & de *Marie Bavaut* ;
4. & 5. MARIE & ISABEAU, Chanoinesses à Mons ;
6. N... DE LIGNE, Abbesse de Cambre, près de Bruxelles ;
7. & 8. CATHERINE, Abbesse de Thure, & ANNE DE LIGNE, seconde femme de *Gautier van der Gracht*, Seigneur de Heule.

XII. JEAN DE LIGNE, Baron de Barbançon, Seigneur de la Buiffière & de Gouy, Pair de Hainaut, Comte d'Arenberg, par sa femme, créé Chevalier de la Toifon d'Or, à Utrecht en 1546, Gouverneur des Provinces de Frise & de West-Frise, conduisit en France les secours que le Roi d'Espagne donna à CHARLES IX, contre les Huguenots, retourna aux Pays-Bas joindre le Duc d'Albe, & se mit à la tête d'un corps d'armée pour conserver la Frise. L'Empereur MAXIMILIEN II le créa Prince de l'Empire en 1568, en considération de ses services. Il prit le Château de Damme, & fut tué le 24 Mai de ladite année 1568, à la bataille de Haligerlé en Frise. Il avoit épousé, en 1547, *Marguerite de la Marck*, Comtesse Souveraine d'Arenberg, fille de *Robert*, Comte de la *Marck*, & de *Walpurge d'Egmond*. Après la mort de son mari, elle obtint l'érection de son Comté en *Principauté*, & séance aux Diétines de l'Empire, pour elle & pour son fils, qui, par son contrat de mariage, fut obligé de porter le nom & les armes d'*Arenberg*. Elle eut de son mariage :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. ROBERT, tige de la branche des Ducs & Princes de *Barbançon*, rapportée ci-après ;
3. MARGUERITE, mariée à *Philippe*, Comte

de *Lalaing*, Baron d'Escornaix, Gouverneur, Capitaine-Général & Grand Bailli de Hainaut, mort en 1582 ;

4. CLAUDE, morte sans alliance ;
5. Et ANTOINETTE-GUILLELMINE, femme de *Salentin*, Comte d'*Iffenbourg*, lequel abdiqua l'Electorat de Cologne en 1577, pour l'épouser. Etant veuve, elle fut Camarera-Major de l'Infante, & vivoit en 1619, avec des enfans.

XIII. CHARLES DE LIGNE, Prince d'Arenberg & du Saint-Empire, Baron de Zevenberghes, Pair de Hainaut, Maréchal héréditaire de Hollande, Chevalier de la Toifon d'Or, Conseiller du Conseil d'Etat, Amiral de la mer, chef des Finances aux Pays-Bas, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc, Capitaine de 50 hommes d'armes, Duc d'Arfchot & Grand d'Espagne, par sa femme, fut admis, dès l'an 1556, par l'Empereur FERDINAND I^{er}, au Collège des Princes de l'Empire, & désigné, dès 1587, par le Roi PHILIPPE II, pour succéder au Gouvernement des Pays-Bas, en cas de mort de Pierre-Ernest, Comte de Mansfeld, qui en étoit en possession. Il avoit acquis la Seigneurie d'Engbien, où il mourut le 18 Juin 1616, & y fut enterré au Couvent des Capucins qu'il avoit fondé. Il avoit épousé, le 4 Janvier 1587, *Anne de Croy*, née le 4 Janvier 1564, fille de *Philippe*, III^e du nom, Sire de *Croy*, Duc d'Arfchot, Prince de Chimay, Comte de Porcéan & de Beaumont, Sénéchal & Chambellan héréditaire de Brabant, Chevalier de la Toifon d'Or, Grand d'Espagne & Gouverneur de Flandre, & de *Jeanne-Henriette*, Dame de *Hallwin* & de Commines, Vicomtesse de Nieuport, sa première femme. Elle devint Duchesse d'Arfchot & de Croy, Princesse de Chimay, &c., & hérita des grands biens de sa Maison, par la mort de *Charles*, Duc de *Croy* & d'Arfchot, son frère aîné, arrivée le 13 Janvier 1612. Elle mourut le 26 Février 1635, dans la 71^e année de son âge, ayant eu de son mariage :

1. PHILIPPE-CHARLES, qui fuit ;
2. CHARLES, né au Château de Barbançon le 13 Novembre 1588, Prévôt de Saint-Lambert de Liège, mort à Rome en 1613 ;
3. ANTOINE, Capucin, sous le nom de *Frère Charles* ;
4. ALEXANDRE, tige de la branche des Princes de *Chimay* & Comtes de *Beaumont*, mentionnée ensuite ;

5. SALENTIN, né à Bruxelles au mois de Décembre 1591, mort jeune & enterré aux Jacobins de la même Ville ;
6. EUGÈNE, Prévôt de Sainte-Vaudruc à Mons, & Chanoine de Saint-Lambert de Liège. Il étoit Comte de Zevenberghen en 1619 ;
7. ERNESTINE, née à Bruxelles le 30 Octobre 1589, mariée, le 3 Novembre 1615, avec *Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoi, Marquis de Richebourg, &c., Connétable & Sénéchal de Flandre, Grand Bailli de Hainaut, & Chevalier de la Toison d'Or, veuf de *Marie-Mencie de Witthem*, Marquise de Berg-op-Zoom, & fils de *Pierre de Melun*, Prince d'Epinoi, & d'*Hippolyte de Montmorency-Bours*, sa seconde femme ;
8. CLAIRE, mariée, 1^o avec *Oudart Spinola*, Comte de Brouay, mort en Italie l'an 1618 ; & 2^o en 1621, à *Odave Visconti*, Comte de Gamalezio, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de la ville de Côme, veuf de *Déodanie*, Comtesse de la *Somaglia*. Il mourut le 11 Juin 1632, à Bruxelles ;
9. ALBERTINE, femme de *Herman-Philippe de Merode*, Marquis de Trelon, Comte de Beaucarnez, dont postérité. Voyez MERODE ;
10. DOROTHÉE, mariée, en 1625, à *Philippe de Hornes*, II^e du nom, Comte de Houterkerke, Vicomte de Furnes, Baron de Hondfoote, &c., dont postérité. Voy. HORNES ;
11. Et CAROLINE, Chanoinesse de Mons, puis Religieuse à Gand.

XIV. PHILIPPE-CHARLES DE LIGNE, né le 18 Octobre 1587, Prince d'Arenberg & du Saint-Empire, de Porcéan & de Rebecq, Duc d'Arfchot, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Colonel d'un Régiment de Wallons, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conseiller d'Etat du Roi d'Espagne, Gouverneur & Capitaine Général de la Province de Namur, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc, fut fait Grand Fauconnier des Pays-Bas Espagnols en 1627, & mourut le 20 Septembre 1640. Il avoit épousé, 1^o en 1610, *Hippolyte-Anne de Melun*, morte le 16 Février 1615, & inhumée à Quiévrain, fille de *Pierre*, Prince d'Epinoi, Marquis de Richebourg, Baron d'Antoing, Sénéchal & Gouverneur de Hainaut, & d'*Hippolyte de Montmorency-Bours*, sa seconde femme ; 2^o en 1621, *Claire-Isabelle de Berlaymont*, Comtesse & héritière de Lalaing, morte en Août 1630, fille de *Florent*, Comte de *Berlaymont*, &c., Chevalier de la Toison d'Or,

Gouverneur & Capitaine Général de Namur, d'Artois & de Luxembourg, & de *Marguerite*, Comtesse de Lalaing, Sénéchale héréditaire de Flandre ; & 3^o *Marie-Cléopée de Hohenzollern*, née le 11 Juin 1599, veuve de *Jean-Jacques de Bronkhorst*, Comte d'Anholt, & fille de *Charles*, II^e du nom, Comte de *Hohenzollern* & de *Sigmaringen*, & d'*Elisabeth de Culembourg*, sa seconde femme. *Marie-Cléopée* mourut le 26 Février 1685, dans la 86^e année de son âge. Du premier lit vinrent :

1. CLAIRE-EUGÉNIE, mariée à ALBERT DE LIGNE, Duc de Croy, Prince de Chimay, son cousin, morte en 1660 ;
2. ANNE, Menine de l'Infante ISABELLE D'AUTRICHE, & morte sans alliance.

Du second lit naquirent :

3. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit ;
4. MARIE-DÉSIRÉE, morte à 6 ans ;
5. MARGUERITE-ALEXANDRINE, mariée, le 28 Avril 1649, avec *Eugène de Montmorency*, Prince de Rebecq, Marquis de Morbecque, Comte d'Étaires, Vicomte d'Aire, &c., Chevalier de la Toison d'Or. Elle mourut le 18 Juillet 1651, ayant eu postérité. Voy. MONTMORENCY ;
6. JEANNE-ERNESTINE-FRANÇOISE, mariée, le 14 Mai 1656, avec *Alexandre-Hippolyte-Balthazar*, Duc & Prince de *Bournonville*, Comte de Hennin, Baron de Caumont, &c., morte en couches le 10 Octobre 1663, & inhumée dans l'Eglise des Carmes Déchauffés de Bruxelles ;
7. ELISABETH-CLAIRE, mariée, en 1653, avec *Maximilien-Guillaume Truchsess*, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Bavière, & du Haut-Palatinat du Rhin, morte le 7 Septembre 1670.

Et du troisième lit fortirent :

8. CHARLES-EUGÈNE, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
9. Et MARIE-THÉRÈSE, alliée, en 1658, avec *François-Chrystophe*, Comte de *Furstenberg* & *Moeskirch*, restée veuve le 22 Septembre 1671, & morte au mois de Janvier 1705, âgée d'environ 65 ans, ayant eu des enfans. Voy. FURSTENBERG.

XV. PHILIPPE-FRANÇOIS DE LIGNE, Prince & Duc d'Arenberg, d'Arfchot & de Croy, Prince du Saint-Empire, Grand d'Espagne, &c., Chevalier de la Toison d'Or, successivement Capitaine Général de Parme d'Espagne dans les mers des Pays-Bas, Gouverneur

des Pays & Comté de Hainaut & de la ville de Valenciennes, Capitaine des Archers de la Garde Bourguignonne en Flandre, des Rois Catholiques PHILIPPE IV & CHARLES II, mourut le 13 Décembre 1674, âgé de 48 ans, & fut inhumé dans le Couvent des Célestins d'Héverlé, près de Louvain. Il avoit épousé *Madeleine-Françoise Borgia d'Aragon & Velasco*, fille de *Charles*, septième Duc de Gandia, Grand d'Espagne, & d'*Artémise Doria-Caretto*, des Princes de *Melphe*, dont :

FRANÇOIS & ISABELLE-CLAIRE, morts en bas âge.

XV. CHARLES-EUGÈNE DE LIGNE, Prince d'Arenberg, né en 1633, fils de PHILIPPE-CHARLES & de *Marie-Cléopée*, Dame de *Hohenzollern*, la troisième femme, d'abord Chanoine de Cologne, quitta l'état Ecclésiastique, & fut Lieutenant Général de Hainaut, & Chevalier de la Toison d'Or en 1678. Il avoit hérité de sa mère, avec la Seigneurie de Lichtaert & Rielan, ses dépendances, &c., & mourut, fort regretté, le 25 Juin 1681. Il avoit épousé *Marie-Henriette de Cusance*, dite de *Vergy*, héritière du Comté de Champlitte, des Baronnie de Perwez en Brabant, & de Faucongy en Franche-Comté, morte à Enghien en 1700, fille de *Charles-François de Cusance*, Baron de Belvoir, & d'*Ernestine de Witthem*, dont :

1. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. ALEXANDRE-JOSEPH, né le 20 Mai 1664, tué, en donnant des marques de son courage, dans la première irruption que les Turcs firent en Autriche, le 7 Juillet 1683 ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 25 Septembre 1667, morte à Bruxelles le 31 Mai 1716, Elle avoit épousé, 1^o à Enghien, le 14 Mai 1683, *Othon-Henri*, Marquis *del Caretto*, Savone & Gran, Comte de Millefino, Baron de Weiswasser & Neukirchen, Gouverneur Général de la Flandre Espagnole ; & 2^o le 10 Février 1687, *Louis-Ernest*, Comte d'*Egmond*, & de Gavre, mort le 31 Septembre 1693, dans sa 28^e année, sans postérité. Voy. EGMOND.

XVI. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE LIGNE, Duc d'Arenberg, d'Arfchot & de Croy, Prince du Saint-Empire, Grand d'Espagne, &c., né le 16 Mai 1663, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Capitaine Général des Gardes de l'Empereur, mort à Peterwardein en Hongrie, le 25 Août 1691, des blessures qu'il

avoit reçues à la sanglante bataille de Salancken, contre les Turcs, le 19 du même mois. Il avoit épousé, le 12 Février 1684, *Marie-Henriette del Caretto*, fille d'*Othon-Henri*, Marquis *del Caretto*, Savone & Gran, Gouverneur Général de la Flandre Espagnole, & de *Marie-Thérèse*, née Comtesse d'*Eberstein*, sa première femme. De son mariage vinrent :

LÉOPOLD-PHILIPPE-CHARLES-JOSEPH, qui suit ; Et MARIE-ANNE, née le 31 Août 1689, mariée, le 20 Novembre 1707, avec *François-Egon*, appelé *le Prince d'Auvergne*, Marquis de Berg-op-Zoom, Lieutenant Général des Provinces-Unies, dont elle resta veuve le 26 Juillet 1710, avec une fille unique, *Henriette de la Tour*, qui a été la première femme de *Jean-Chrétien-Théodore de Bavière*, Comte Palatin du Rhin, Régent de Sulzbach. Voy. TOUR d'AUVERGNE (LA).

XVII. LÉOPOLD-PHILIPPE-CHARLES-JOSEPH DE LIGNE, Duc d'Arenberg, d'Arfchot & de Croy, Prince du Saint-Empire & de Porcéan, premier Pair de Hainaut, Grand d'Espagne de la première Classe, Chevalier de la Toison d'Or, Feld-Maréchal & Général en chef de la Cour de Vienne, né le 14 Octobre 1690, blessé à la bataille de Malplaque le 11 Septembre 1709, Grand Bailli du Hainaut le 29 Octobre suivant, Chambellan de la Clef d'Or de l'Empereur CHARLES VI, au mois de Février 1712 ; servit, en 1716, en qualité de Major-Général de ses armées, & de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, au Siège de Temeswar, où il fut blessé au visage, mais sans danger. Il fit encore la campagne de Hongrie en 1717, en qualité de Maréchal-Général-Lieutenant-de-Camp ; servit au siège de Belgrade, & se trouva à la bataille qui fut donnée devant cette place le 16 Août de la même année, étant un des Généraux de l'aile droite de l'Infanterie Impériale. Il fut fait, au mois de mars 1718, un de six Conseillers d'Etat d'Epée honoraire, au Conseil de Régence des Pays-Bas Autrichiens ; fut pourvu le 13 Novembre suivant, du Gouvernement de la ville de Mons, dont il prêta ferment entre les mains du Prince EUGÈNE, & ensuite nommé Gouverneur Général des Pays-Bas Autrichiens. Il est mort le 4 Mars 1754. Il avoit épousé, le 29 Mars 1711, *Marie-Françoise Pignatelli*, née le 4 Juin 1696, morte

le 3 Mai 1766, fille de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Bifaccia, au Royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angélique*, née Comtesse d'Égmond, dont :

1. CHARLES-LÉOPOLD-MARIE-RAYMOND, qui suit ;
2. Un fils, né à Bruxelles, le 13 Septembre 1730 ;
3. MARIE-VICTOIRE, née le 26 Octobre 1714, mariée, le 7 Décembre 1735, à *Auguste-Guillaume-Georges-Simper*, Prince de *Bade-Bade*, né le 14 Janvier 1706, mort le 22 Octobre 1771, sans enfans. Voy. BADE ;
4. JOSÉPHIE-ANNE, née le 20 Septembre 1719, mariée, le 12 Janvier 1744, à JEAN-CHARLES-JOSEPH, Comte de *Merode*, Marquis de *Deinfe*, créé Duc en 1743 par l'Impératrice-Reine de Hongrie, né le 3 Décembre 1719, mort le 10 Août 1774. Voy. MERODE ;
5. VICTOIRE-LOUISE, née le 7 Juin 1722 ;
6. ADÉLAÏDE, née à Bruxelles, le 30 Octobre 1726, Chanoinesse de Château-Châlons, en Bourgogne, morte en 1745 ;
7. Et EULALIE, née en 1731, morte le 14 Décembre 1745.

XVIII. CHARLES-LÉOPOLD-MARIE-RAYMOND DE LIGNE, Prince d'Arenberg & du Saint-Empire, Grand d'Espagne de la première classe, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant au service de l'Impératrice-Reine, Gouverneur de Mons & Chevalier de la Toison d'Or, né le 31 Juillet 1721, à épousé, le 10 Juin 1748, dans la Chapelle de l'hôtel de Rohan à Paris, représenté par Louis-Bretagne de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, *Louise-Marguerite*, née le 10 Juillet 1730, fille de *Louis-Engelbert*, Comte de *la Marck*, de *Schleiden*, du Saint-Empire, Baron de *Lumain* & de *Seraing*, Seigneur de *Kerpen* & de *Saffenburg*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande, au service de France, Gouverneur des ville & citadelle de *Cambrai*, pays de *Cambrésis*, & de *Marie-Anne-Hyacinthe de Vissdelou*, Comtesse de *Bienassis*, sa première femme, morte le 17 Octobre 1731. Leurs enfans furent :

1. LOUIS-ENGELBERT, qui suit ;
2. AUGUSTE-MARIE-RAYMOND, Prince d'Arenberg, Comte de *la Marck*, né le 30 Août 1753, qui a épousé, le 23 Novembre 1774, *Marie-Françoise-Augustine-Ursule de Danois de Cernay* ;
3. LOUIS-MARIE, né le 20 Février 1757 ;

Tome XII.

4. MARIE-FRANÇOISE-LÉOPOLDINE-CAROLINE, née le 13 Juillet 1751 ;
5. MARIE-FLORE-FRANÇOISE-AUGUSTINE-CAROLINE, née le 25 Juin 1752, mariée, le 18 Avril 1771, à *Guillaume*, Duc d'*Urfel* ;
6. Et MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, née le 29 Janvier 1764.

XIX. LOUIS-ENGELBERT DE LIGNE, Prince d'Arenberg, né le 3 Août 1750, a épousé, le 19 Janvier 1773, *Pauline-Louise-Antoinette-Candide-Félicité de Brancas-Villars*, née le 23 Novembre 1755, fille de *Louis-Léon-Félicité*, titré Comte de *Lauraguais*, ci-devant Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Royal-Rouffillon, Cavalerie, & d'*Élisabeth-Pauline de Gand de Merode de Montmorency*. De ce mariage est issue

PAULINE-CHARLOTTE-IRIS, née le 2 Septembre 1774.

BRANCHE

des Princes de CHIMAY & Comtes de BEAUMONT.

XIV. ALEXANDRE DE LIGNE, quatrième fils de CHARLES, Prince d'Arenberg & du Saint-Empire, & d'*Anne de Croÿ*, eut pour petit-fils,

XVI. ERNEST-DOMINIQUE DE LIGNE, Duc d'Arenberg, Prince de Chimay, Comte de *Beaumont*, Pair de *Hainaut*, Chevalier de la *Toison d'Or*, Gouverneur du *Duché de Luxembourg*, puis *Vice-Roi de Navarre*, qui mourut sans enfans à *Pampelune*, au mois de Juin 1693. Ses biens ont passé à son cousin germain, *Philippe-Antoine de Hémin-Liétard*, Comte de *Bosfut*, fils d'*Anne-Catherine d'Arenberg*, Princesse de *Chimay*, sa tante.

BRANCHE

des Ducs & Princes de BARBANÇON.

XIII. ROBERT DE LIGNE, né en 1564, second fils de *Jean de Ligne*, & de *Marguerite de la Marck*, mourut le 3 mars 1614, & laissa

XIV. Le Rhingraf ALBERT DE LIGNE D'ARENBERG, né en 1600, créé Duc & Prince de *Barbançon* en 1644, mort à *Madrid* en 1674, Doyen des Chevaliers de la *Toison d'Or*. Il eut de *Marie de Barbançon*, fille & héritière d'*Evrard*, *Vicomte de Dave*, entr'autres enfans :

XV. OCTAVE-IGNACE, Duc d'Arenberg, Duc & Prince de *Barbançon* & du *Saint-Empire Romain*, né en 1640, Grand Fauconnier des

Pays-Bas en 1658, Gouverneur de Namur en 1674, qui fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693. Il avoit épousé, le 16 Juillet 1672, *Thérèse-Marie Manriquez de Lara*. Il eut de ce mariage :

1. Un fils, né au mois de Juin 1680, & mort à Namur en 1683 ;
2. Et MARIE D'ARENBERG DE BARBANÇON, née le 19 Novembre 1673, mariée, 1^o en 1695, avec *Isidore-Thomas de Cardonne*, dont elle resta veuve le 4 Août 1699 ; 2^o en 1700, avec *Gaspard de Zuniga*, Vice-Roi de Galice ; & 3^o en 1715, avec *Henri-Auguste de Lannoy* ;
3. Et EMMANUELLE, Duchesse d'ARENBERG (Voy. Moréri, le P. Anfelme, d'Hozier & Imhoff).

Les armes des Princes de LIGNE sont : *d'or, à la bande de gueules*. Celles d'ARENBERG sont : *de gueules, à 3 fleurs de néstier de 5 feuilles d'or, écartelé de LA MARÇE*, qui est : *d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueules, de 3 tires*. Celles de BARBANÇON sont : *d'argent, à 3 lions de gueules, armés, lampassés & couronnés d'or*.

* LIGNERAC, ancienne Baronie dans la Marche Limoufine, qui est possédée, depuis près de 400 ans, par la Maison du nom de *Robert*, qui portoit auparavant celui de *Mure*. *Robert de Mure* se rendit si célèbre par ses exploits, que son fils *Timard* quitta le nom de *Mure* & prit celui de *Robert*, & d'un nom patronymique il en fit un de famille, sous lequel sa postérité a toujours été connue. Voy. ROBERT DE LIGNERAC.

LIGNERIS (DES), en Vendômois : ancienne Noblesse, dont nous avons déjà parlé dans le tom. VII, p. 320 & suiv. de la prem. Edit. de ce *DiDionnaire*.

I. FRANÇOIS DES LIGNERIS, qualifié *Chevalier* en 1389, avoit pour femme *Anne de Tournemine*, dont :

II. PIERRE DES LIGNERIS, qui eut de *Jeanne de Baudimant* :

1. MICHEL, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Tachères, lequel quitta l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem pour épouser *Louise de Balne*, qui fut mère de

JEANNE-FRANÇOISE, femme d'*Urbain de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Guillerival, &c., dont la postérité subsiste. Voy. PRUNELÉ.

3. Et MARIE, qui eut des enfans de *Hugues*, Ecuyer, Seigneur de *Hamel*.

III. MICHEL DES LIGNERIS, 1^{er} du nom, Ecuyer du Duc d'Alençon, épousa *Claude de Cardonne*, fille de *Jean-François*, Chambellan du Roi, & nièce de Don *Frédéric de Cardonne*, Vice-Roi de Naples, pour le Roi d'Espagne, en 1467, dont :

IV. RENÉ DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur d'Azay, Echanfon de la Reine de Navarre, qui épousa, en 1500, *Jeanne de Champrond*, fille de N... de *Champrond*, Seigneur de Villequoy. Il en eut :

1. RENÉ, Seigneur d'Azay, qui quitta le parti de la Religion Prétendue Réformée, s'attacha au service du Roi de Navarre, & fut tué à la bataille de Dreux en 1562, sans laisser d'enfans d'*Antoinette Babou de la Bourdaifère*, sa femme ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. ETIENNE, Abbé de la Préc, mort en 1567 ;
4. ANNE, femme d'*Antoine de Languedou*, Ecuyer, Seigneur de Puffay ;
5. Et ANNE, femme de *Charles de Feugerets*, Ecuyer, Seigneur des *Charcheres*.

V. JACQUES DES LIGNERIS, Chevalier, Conseiller d'Etat, Ambassadeur pour le Roi au Concile de Trente, Président à Mortier au Parlement de Paris en 1554, laissa de *Jeanne Chalignault*, Dame de Crofne, sa femme,

1. CLAUDE, envoyé à Rome par HENRI II, en 1556, mort sans alliance ;
2. THÉODORE, qui suit ;
3. Et JEANNE, femme de *Claude du Puy*, Baron de Bellefaye & Seigneur du Coudray en Berry.

VI. THÉODORE DES LIGNERIS, baptisé dans l'Eglise de Chauvigny le 18 Avril 1553, Seigneur de Bailly, Chauvigny, Beauvais, Auman, Morancez, la Mothe & Fontaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, le 14 Février 1577, *Françoise de Billy*, Dame de Courville, fille de *Louis*, Baron de Courville, &c., & de *Félice de Rosny*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, mort sans alliance, à 20 ans ;
2. LOUIS, Seigneur de Courville, marié à *Anne de Fromentières*, fille de *Joachim*, Seigneur de Montigny en Dunois, & de N... de *Courcillon*. Il en eut un garçon, mort jeune, & deux filles, savoir :

RENÉE, épouse de *Charles de Frefnoy* ;
Et ANNE, femme de N... du *Teil*, Baron de Samoïs.

3. JACQUES, Seigneur de Fontaines, Amisne & Courville en partie, marié, en 1616, à *Lucrèce de Fromentières*, sœur de ladite *Anne*. Elle fut mère d'un fils, Seigneur de Beauvais, mort sans alliance, & de MARIE DES LIGNERIS, femme de *Charles Thoreau*, Baron de Monticard, dont des enfans;
4. ALBERT, qui suit;
5. GEOFFROY, Chevalier de Malte;
6. JEANNE, mariée à *François de Fontenay*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de la Frenaye au Perche;
7. MARIE, femme de *Lancelot de Kaërbout*, aliàs *Kerbout*, Ecuyer, Seigneur de Gemafse au Maine, dont postérité;
8. Et FRANÇOISE, morte au Château de Sours en 1615, sans enfans de *Nicolas Dangeul*, Chevalier, Seigneur dudit Sours.

VII. ALBERT DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Forêt, Saint-Hilaire, des Noyers & de Beauvais, où il mourut le 13 Janvier 1652, fut transféré le lendemain dans l'Eglise de Fontaine-la-Guyon. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Germain Nasse*, Notaire Royal à Châteauneuf-en-Thimerais, le 31 Mai 1631, *Geneviève de Lorenz*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Douceré, dont :

1. FRANÇOIS, mort sans alliance à 24 ans;
2. LOUIS, qui suit;
3. Et ANGÉLIQUE, femme de *René d'Ecauville*, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles, dont la postérité subsiste.

VIII. LOUIS DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Beauvais, Paroisse de Champrond, Saint-Jean-de-la-Forêt, Fontaine-la-Guyon, &c., né le 6 Janvier 1636, épousa, par contrat passé devant *Bourgeois*, Notaire à la Ferté-Arnaud, le 22 Février 1667, *Louise de Gravelle*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Arpentigny, & de *Madeleine de Coutance*. Il en a eu :

1. PHILIPPE, né le 18 Novembre 1667, Chanoine de Chartres, & Archidiacre de Blois dans ladite Eglise, mort en Juillet 1751;
2. LOUIS-FRANÇOIS, né le 15 Mars 1670, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Forêt, ancien Brigadier des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1744, sans laisser d'enfans de *Marguerite Garnier-de-Sainte-Ville*, qu'il avoit épousée le 15 Octobre 1720;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui suit.

IX. JEAN-BAPTISTE DES LIGNERIS, né le 16 Juin 1674, Chevalier, Seigneur de Beauvais

& Fontaine-la-Guyon, épousa, par contrat passé devant *Gabriel Chantier*, Notaire à Chartres, le 2 Avril 1707, *Marie-Anne-Beurier*, fille de *Michel*. Ecuyer, Seigneur de Hauville, & de *Barbe Cottereau*, Dame de Cheillon, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit;
2. MARIE-BARBE, née le 15 Août 1710, mariée, par contrat passé devant *Evrard*, Notaire à Chartres, le 30 Juillet 1737, avec *Pierre-René de Thieslin*, Chevalier, Seigneur de Lorière & Boisguinaut au Maine, père de *Marie-Anne de Thieslin-de-Boisguinaut*, femme, le 11 Janvier 1754, de *François-Viador de Feugerets*, Comte de Feugerets, près de Bellême au Perche, Seigneur de la Chapelle-Souffé, Saint-Martin-du-Douct, & Côme-la-Couture, dont des enfans;
3. MARIE-ANNE-THÉRÈSE, née le 7 Mai 1712, élevée à Saint-Cyr, non mariée;
4. Et CATHERINE-THÉRÈSE, née le 16 Janvier 1718, Religieuse aux Carmélites de Chartres, dont elle étoit Prieure en 1759.

X. LOUIS-FRANÇOIS DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Beauvais & Fontaine-la-Guyon, né le 4 Septembre 1715, a épousé, par contrat passé devant *Evrard*, Notaire à Chartres, le 19 Février 1740, *Marie-Françoise d'Avignon*, fille de *Claude*, Procureur du Roi & Maire de Chartres. De ce mariage font issus :

- JEAN-BAPTISTE-CLAUDE, qui suit;
Et FRANÇOISE-THÉRÈSE, née le 26 Mars 1742, alliée, par contrat passé devant *Marie*, Notaire à Chartres, le 5 Mars 1759, avec *René-César de Courtarvel*, Chevalier, Seigneur de la Cour, de Souday au Maine, ancien Lieutenant de la Marine, Infanterie, né le 25 Avril 1728, dont des enfans. Voy. COURTARVEL.

XI. JEAN-BAPTISTE-CLAUDE DES LIGNERIS, Chevalier, né le 24 Décembre 1743, est Mouffetaire de la seconde Compagnie.

Les armes : de gueules, fretté d'argent ; au franc-quartier d'or, chargé d'un lion de sable ; au lambel de 3 pendans d'azur.

* LIGNERIS ou LIGNERY. Les Terres & Seigneuries de *Bourricourt*, *Beaulévrier*, *Sully*, *Hincourt*, *Fromericourt*, *Saint-Quantin*, *Hémécourt*, &c., furent unies en un seul corps de Terre sous le nom de LIGNERIS, & érigées en *Marquifat*, par Lettres du mois de Juin 1687, en faveur & en considé-

ration de *Joseph d'Espinau-Saint-Luc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui eut une cuisse emportée d'un boulet de canon, à la bataille de Nerwinde, le 29 Juillet 1693, commandant les troupes de la Maison de S. M. Voy. ESPINAY-SAINT-LUC.

LIGNIÈRES, Famille noble, dont étoit ANTOINE DE LIGNIÈRES, Seigneur de la Faioife, demeurant à Osly, Election de Soiffons, qui produisit, avec les Sieurs DE LIGNIÈRES, demeurant à Flavy-le-Martel, des titres de quatre degrés, depuis l'an 1551.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de gueules.* (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 299.)

LIGNIÈRES ou LINIÈRES, Maison originaire du Berry.

Il y a eu des Seigneurs de ce nom dès le commencement du X^e siècle. La Thaumastière en parle dans son *Hist. du Berry*, pag. 659 & 661. C'est d'après cet écrivain que l'Auteur de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 834, parle de cette Maison éteinte. Elle a donné deux Grands Queux de France & quelques Evêques : l'un dans PHILIPPE DE LIGNIÈRES, Grand Queux de France en 1367, & l'autre dans JEAN, V^e du nom, Baron de LIGNIÈRES en 1412. Le dernier de ce nom est GODENAR DE LIGNIÈRES, qui vivoit en 1406.

Les armes : *d'or, au chef de vair ; au lion de gueules, couronné d'or, brochant sur le tout.*

LIGNIVILLE ou LIGNEVILLE. Cette Maison est une des quatre de la grande Chevalerie de Lorraine, d'où elle est originaire. Le Duc CHARLES IV, en confirmant les privilèges de la Noblesse, accordés par ses prédécesseurs, distingue, comme ils l'avoient fait, ces quatre Maisons dans l'ordre suivant : DU CHATELET, LIGNIVILLE, HARAUCOURT & LENOUCOURT. Il falloit être issu d'une de ces quatre races, par les femmes, pour avoir entrée dans les Asises ou Etats de la Lorraine, & le droit de Pairie primitive leur a toujours été conservé. La Maison de LIGNIVILLE a porté, jusques vers la fin du XIII^e siècle, le nom de *Rozières*, tems où Ferry, Duc de Lorraine, fit l'acquisition de la ville & des salines de *Rozières*, des différentes branches de cette Maison, & ce fut alors qu'elle quitta le nom

de *Rozières*, pour prendre celui de LIGNIVILLE, nom de la principale Terre dont elle jouissoit. Les auteurs sont partagés sur son origine : les uns la font descendre d'Oderic, frère de *Gérard d'Alsace*, premier Duc héréditaire de Lorraine ; d'autres prétendent qu'elle est issue des anciens Comtes de Metz, & par conséquent encore de la Maison de Lorraine. Ceux aussi qui ont écrit sur celle de *Castres*, branche de la Maison de Lorraine, n'ont pu en donner la filiation qu'en rappelant *Albéric de Rozières*, un des chefs de la Maison de LIGNIVILLE. Quoi qu'il en soit, elle est très-ancienne. Dès le XI^e siècle, on voit ceux de ce nom figurer avec éclat, participant à ce que les Souverains faisoient de plus essentiel, se rendant pleige & caution pour eux, étant choisis pour arbitres des différends qu'ils avoient avec leurs voisins ; contribuant à la fondation de plusieurs Abbayes, & prenant la qualité de *Chevalier*, dès l'origine de la Chevalerie. Depuis cette époque jusqu'à ce jour, on a vu cette Maison constamment remplir les premières charges à la Cour de Lorraine, en avoir de distinguées dans celles de France & d'Autriche, & occuper des grades supérieurs dans les armées des uns & des autres. On ne lit aucun acte des asises & assemblées des Etats de Lorraine, qu'on n'y trouve le nom de LIGNIVILLE, & peu de délibérations du Conseil d'Etat des Ducs où ils n'aient assisté, comme Ministres ou Conseillers d'Etat. Le premier de cette Maison dont les fastes publics, parvenus à la connoissance de l'auteur, fassent mention, est :

I. THÉODORIC DE ROZIÈRES, Seigneur de la ville de ce nom, né vers le milieu du XI^e siècle, qui comparut, en 1172, avec ses enfans, à la donation que Mathieu, 1^{er} du nom, Duc de Lorraine, fit à l'Abbaye de Clairlieu, près de Nancy. Cette donation est encore signée par RODOLPHE & GÉRARD DE ROZIÈRES, ainsi que par leurs enfans THÉODORIC & AUBRY. Cet AUBRY DE ROZIÈRES est aussi connu par le traité d'alliance que Conrad, Seigneur de Risle ou Réthel, fit, en 1208, avec Mathieu, premier Duc de Lorraine, contre Thibaut, Comte de Bar. Il y est choisi, avec un autre Seigneur, pour arbitre du fief que le Seigneur de Risle, ou de Riche, devoit donner au Duc Mathieu. THÉODORIC DE ROZIÈRES, du consentement de sa femme & de ses enfans, ALBERT & WAUTHIER, donna, à l'Abbaye de Clair-

lieu, la dime d'Ancerville (*de Anceriis*), de l'aveu de Gilbert, duquel il la tenoit en fief. Ses neveux, ULRIC, VIART & MATHIEU DE ROZIÈRES, furent témoins de cette donation. Selon toute apparence, ils étoient fils d'ALBERT DE ROZIÈRES, frère dudit THÉODORIC, comme l'insinue la confirmation des dons faits au Monastère de Clairlieu, par Pierre, Evêque de Toul, en 1176.

II. BRUN, ou BRUNO DE ROZIÈRES, Seigneur de cette ville & de Lanfroicourt, fils, ou peut-être frère de THÉODORIC, ci-dessus mentionné, dota, en 1194, l'Abbaye de Beaupré, Ordre de Citeaux, près de Lunéville : *Notum sit quod ego Bruno, Dominus de Rozeriis, Lanfroicourt, &c.* BRUN avoit un frère, nommé FRÉDÉRIC, qui alors étoit Doyen de la Cathédrale de Toul. On le trouve dénommé avec BRUN son frère, dans la confirmation que donna Pierre, Evêque de Toul, pour la fondation de ladite Abbaye. On ignore le nom de la femme de BRUN; mais on fait qu'il eut pour fils,

III. ALBÉRIC DE ROZIÈRES, Chevalier, Seigneur de cette ville & de Lanfroicourt, qui ratifia, en 1194, la donation que son père avoit faite à l'Abbaye de Beaupré. En 1218, il se rendit caution pour Frédéric, 1^{er} du nom, Duc de Lorraine, vis-à-vis de *Thibaut*, Comte de Bar, & cela conjointement avec Odon, Duc de Bourgogne, & Simon de Joinville. Il épousa Dame *Sophie*, & en eut :

1. GEOFFROY, qui continua la branche ;
2. WAUTHIER, dit de *Castres*, qui en fit une collatérale, dont nous allons parler ;
3. Et CLÉMENTINE, femme de *Robert de Neuviller*.

IV. WAUTHIER DE ROZIÈRES, Chevalier, second fils d'ALBÉRIC, ajouta à son nom celui de *Castres*, soit parce qu'il prétendoit être de cette Maison, soit parce qu'il étoit Seigneur Voué de *Castres* & de *Derbiczheim*. Il est rappelé dans l'échange que fit VAULTRIN, son second fils, de ce qu'il possédoit dans la ville de *Rozières*, avec *Ferry*, Duc de Lorraine, pour ce dont jouissoit ce Prince dans les bans & finages de *Séchamp* & de *Bouxières-sous-Amance*. On ignore le nom de sa femme; mais on fait qu'il eut pour enfans :

BRUN, qui suit ;

Et VAULTRIN, connu par l'échange qu'il fit, en 1294, avec *Ferry*, Duc de Lorraine, de ce qu'il possédoit dans les ville & salines de

Rozières, contre ce que ce Duc avoit à *Séchamp* & à *Bouxières*.

V. BRUN DE ROZIÈRES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de *Bures* & de *Pargney*, Seigneur Voué de *Castres* & de *Derbiczheim*, épousa *Marguerite d'Essey*, qui, conjointement avec lui, reconnut, en 1259, qu'il étoit homme lige à *Thibaut*, Comte de Bar, ce qu'avoit déjà reconnu GEOFFROY, son fils, la même année. Il eut de son mariage :

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. SIMONIN, marié à *Isabelle de Lorraine*, fille d'*Eudon*, Comte de *Toul*, arrière-petit-fils de *Mathieu*, Duc de *Lorraine*. En 1284, il vendit, de concert avec son épouse, au Duc *Ferry*, tout ce qu'ils avoient à *Mirecourt*. Par un autre acte de 1299, il remit entre les mains du Duc, tout ce qui lui appartenoit dans le fief de *Rozières*, moyennant 70 livres toulouises, que *Ferry* lui avoit prêtées. En 1295, il avoit donné sa déclaration au même Duc, par laquelle il reconnoit lui devoir, comme à son Seigneur, tout ce qu'il pourra jullement lui demander ; & que si lui-même étoit dans le cas de former quelques demandes, il ne pourroit gager, ni le Duc, ni ses gens, à moins qu'on ne lui refusât justice ;
3. Et ADÉLARDE, femme de *Huffon de Lorraine*.

VI. GEOFFROY DE ROZIÈRES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de *Bures* & de *Pargney*, Seigneur Voué de *Castres* & de *Derbiczheim*, vendit, avec sa mère, en 1271, le quart de la Seigneurie de *Pargney-sur-Meuse*, & la moitié de celle de *Bures*, à *Willaume Mau*, petit Bailli du Comte de Bar, & aussi, la même année, la vouerie de *Castres* & de *Derbiczheim*, à *Jean de Warnesberg*. Il avoit donné, en 1259, ses Lettres, par lesquelles il reconnoissoit que son père étoit homme lige à *Thibaut*, Comte de Bar. Il avoit épousé Dame *Agnès*, qui, veuve de lui, échangea, en 1296, avec le Duc *Ferry*, ce qu'elle possédoit aux ville & salines de *Rozières*, sous la condition que le Duc acquitteroit ce qui étoit dû à *André de Paroye* & à *Huard de Bauffremont*, sur cette part des salines. Il eut de son mariage avec Dame *Agnès*,

RICHARD, qui suit ;

Et BRUN, dit le *petit Brun*, qui se maria, & eut des enfans, morts sans postérité. Il avoit échangé, conjointement avec eux, ce qu'il possédoit en la ville de *Charmes*, avec *Didier de Monsternel*, & ils eurent pour héritier,

de ce qu'ils possédoient dans la ville de Rozières, OLYR de ROZIÈRES, leur cousin, lequel échangea ladite succession avec le Duc Jean de Lorraine, pour les Château & dépendances de la Neuve-Warsberg.

VII. RICHARD DE ROZIÈRES, Chevalier, Seigneur de ladite ville, dénommé dans l'acte de vente que fit sa mère au Duc Ferry, de ce qu'elle avoit à Rozières, ce qu'il ratifia, vendit lui-même à ce Duc ce qui lui appartenoit aux salines du même lieu, en 1301, & mourut sans postérité.

IV. GEOFFROY DE ROZIÈRES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Rozières, Lanfrocourt, fils aîné d'ALBÉRIC, fut rappelé dans les foi & hommage que Miles de Vendières rendit au Duc Ferry de Lorraine, pour certains biens qui relevoient de GEOFFROY; l'acte est de 1263. Le même Duc, en 1268, le donna pour caution de son engagement à Henri, fils aîné du Duc de Luxembourg. Ce GEOFFROY DE ROZIÈRES remit au Duc Ferry la moitié qui lui appartenoit dans les salines de Rozières, pour l'assurance d'une somme de 200 livres qu'il lui devoit. Il eut d'Adeline, son épouse, qui se maria à Liébaud de Bauffremont,

JEAN, qui suit;

Et FERRY, qui, l'an 1291, échangea ce qu'il avoit à Rozières, contre ce que le Duc avoit à Lenoncourt. Il vendit aussi, en 1311, la moitié de Pargney-sur-Meuse, à Edouard, Comte de Bar.

V. JEAN DE ROZIÈRES, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dit de LIGNIVILLE, échangea, au mois de Janvier 1291, du consentement d'Adeline, sa mère, & de Liébaud de Bauffremont, son beau-père, ce qu'il possédoit en la ville & au ban de Rozières, tant en forteresse qu'en salines, terres, justice, &c., avec Ferry, Duc de Lorraine, contre ce qui appartenoit à ce Prince, à Domjulien-fous-Montfort & à Girovillers, & ce qui lui étoit dû sur la ville de Vittel, par Richard & Hugues de Dampierre, Chevaliers. Etant à la fuite du Duc Ferry, en 1289, il fut envoyé prisonnier à Metz, avec plusieurs autres Seigneurs, par Burchard, Evêque de cette ville, qui étoit en guerre avec le Duc; mais il se fit une trêve entr'eux la même année. JEAN DE ROZIÈRES épousa Nicole de Noviant, dont :

1. LIÉBAULT, qui suit;
2. ALIX, Abbessé de Pouffay;

3. Et ADELIN, Abbessé du même Chapitre, après sa sœur.

VI. LIÉBAUD DE ROZIÈRES, Chevalier, Seigneur de Ligniville, de Vittel, de Domjulien, &c., fut donné en ôtage en 1315, avec trois autres Chevaliers, par Ferry, Duc de Lorraine, au Comte de Bar. Il fut élu arbitre avec Jean, Sire de Bayon, par le même Duc, & Henri de Blâmont, au sujet d'un différend qu'ils avoient entr'eux, pour le Château de Magnières & ses appartenances. LIÉBAUD DE ROZIÈRES condamna le Comte de Blâmont à faire hommage de ce Château au Duc. Il épousa *Isabeau d'Estrepy*, Dame de Donjeux, & en eut :

1. GEOFFROY, qui suit;
2. LIÉBAUD, mort sans postérité;
3. PERRIN, qui, le 1^{er} Août 1332, engagea à perpétuité 400 livres sur la Terre de Fresnes. Il eut d'*Isabeau de Poviler*,

GUILLAUME, élu Abbé de Saint-Epvre de Toul en 1328.

4. JEAN, Chevalier, Bailli du Duché de Lorraine, qui s'empara, par ordre du Duc Jean de Lorraine, de la forteresse de Warnesberg, sur Jean de Mengin. En 1340, il fut donné pour ôtage à l'Evêque de Metz, par Raoul, Duc de Lorraine. Le même Duc & l'Evêque de Toul le nommèrent, en 1342, pour juger définitivement des différends qu'ils pourroient avoir. Il fut témoin, en 1347, des reprises que Marie de Blois, Duchesse & Régente de Lorraine, fit de l'Evêque de Metz, pour les fiefs que les Ducs de Lorraine, prédécesseurs de Jean, tenoient de cet Evêché, & acquit, en 1343, une partie des biens que Burnick de Riffe avoit à Lunéville. Il les revendit la même année à Geoffroy de Nancy, lequel les rétrocéda à Raoul, Duc de Lorraine, en 1344, annonçant dans l'acte qu'il les avoit achetés de JEAN DE ROZIÈRES, qui fit, avec *Catherine de Neuschâtel*, son épouse, plusieurs acquisitions; il en eut :

OLYR, mort sans postérité;

Et CATHERINE, mariée à Colignon, Seigneur de Ludres & Bailli de Nancy.

5. AGNÈS, femme de Liébaud du Châtelet;
6. Et ISABELLE, mariée à Liébaud, Voué d'Espinal.

VII. GEOFFROY DE ROZIÈRES, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Ligniville, Tantonville, Vittel, Domjulien & Girovillers, partagea les biens de son père avec *Isabeau d'Estrepy*, sa mère, PERRIN & JEAN, ses frères, le

Mercredi après la Fête Saint-André, en 1327, sous les sceaux de noble homme Mefire Henri de Deuilly & de Guillaume, Prieur de Deuilly, en présence de Wauthier, Sire de Bauffremont, & fit une donation le jour de Saint-André, en 1341, à ISABELLE sa sœur, femme de Liébaut, Voué d'Epinal. Il avoit épousé, par contrat du Mardi avant l'Assomption 1337, Marguerite de Hans, fille de Jacques, Seigneur de Hans en Champagne, & d'Alix des Armoises; petite-fille de Jacques de Hans, & d'Agnès de Noviant, & arrière-petite-fille d'Henri de Hans, & de Marguerite de Vaudémont, Dame de Tantonville, sœur d'Henri 1^{er}, Comte de Vaudémont; tous les deux enfans du Comte Hugues, & de Marguerite de Bar. De ce mariage vint pour fils unique,

VIII. JEAN DE ROZIÈRES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville & Ligniville, dont il prit le nom, & que ses successeurs ont conservé. C'est ce qui paroît par un contrat d'obligation de l'an 1372, portant la somme de 55 petits florins, pour un cheval qu'il vendit à Philippe de Fresnel. Il partagea, le 27 Mars 1377, avec Henri, Jacquemin & Simonin, Seigneurs de Hans en Champagne, ses cousins germains, enfans d'Henri, Seigneur de Hans, & de Béatrix de Sarbruck, les biens de Jacques de Hans & d'Alix des Armoises, leurs aïeul & aïeule. Il avoit cédé, par contrat du 1^{er} Juin 1371, tout ce qui lui étoit échu dans la succession de Ferry de Paroye, son beau-père, à Jean & à André de Paroye, ses beaux-frères, moyennant une donation de 1000 petits florins d'or, à prendre sur les villes de Dieppe & de Génicourt, près de Verdun; & par acte du 27 Février 1378, conjointement avec Jeannette de Paroye, sa femme, & Marguerite de Hans, sa mère, alors veuve, il engagea à Henri d'Ogéville, une somme de 28 petits florins vieux, qui leur étoit due par chacun an, par Ferry & Louis de Linange. Il donna, le 16 Février 1397, son dénombrement à Ferry de Lorraine, Comte de Vaudémont, pour la Terre de Tantonville & autres, qui relevoient de son Comté, &, avec sa femme, il acquit de Ferry de Frizon, en 1386, sous condition de rachat, les deux tiers de la Terre de Clairey, que Ferry de Frizon retira en 1396, & la revendit à Ferry de Lorraine, Comte de Vaudémont. Il eut de son mariage :

1. FERRY, qui suit ;
2. WILLAUME, Chevalier de Rhodes ;
3. GEOFFROY, Seigneur de Vittel, mort en 1445. Il avoit épousé Alix de Pulligny, dont :

1. ANTOINE, mort jeune ;
2. Et ISABELLE, Dame de Vittel, mariée, 1^o à Thierry, Seigneur de Lenoncourt ; & 2^o à Nicolas de Baudoucourt.

4. GUILLAUME, qui partagea la Seigneurie de Ligniville en 1437, avec ISABELLE, sa nièce, & Nicolas de Baudoucourt, Seigneur de Prangey, son époux. Il épousa 1^o Agnès de Joinville, fille d'André, Seigneur de Saint-Bonnet ; & 2^o Claude d'Essey, fille de Nicolas, & de Jeannette de Paroye. Il eut du premier lit :

1. JEAN, dit de Bourlemont, marié à Poincette d'Aulbe, dont :
ANDRÉ, Prieur de Saint-Nicolas.
2. Et JEANNE, femme, en 1445, de Georges, Seigneur de Houlach.

5. CATHERINE, mariée à Guy de Demangeville, Chevalier ;
6. Et MARGUERITE, alliée, en 1408, à Jean, Seigneur de Falleran, Chevalier.

IX. FERRY DE LIGNIVILLE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville, de Tumejus & Souverain de Puzuel & de Goraincourt, qu'il acheta, en 1429, de Jean, Comte de Salm, & de Jeanne de Joinville, son épouse, remit, le 14 Février 1403, conjointement avec sa mère, & GEOFFROY, son frère, le droit de main-morte que les habitans de Ligniville lui devoient. Il donna son dénombrement à Antoine, Comte de Vaudémont, en 1430, & fonda, avec sa femme, le 18 Avril 1435, une Chapelle à Pulligny, sous l'invocation de Saint-Nicolas. En 1420, il s'étoit engagé, vis-à-vis du Cardinal Duc de Bar, pour le Duc Charles de Lorraine, comme garant d'un traité que ces deux Princes avoient passé, fut témoin, en 1426, du serment que l'Abbé de Saint-Martin de Metz fit au Duc Charles, & se rendit, en 1436, caution près du Duc de Bourgogne, des engagements que le Duc René avoit contractés avec lui. Il avoit épousé Comtesse de Graux, Dame de Tumejus & de Bulligny, fille de Jean, Chevalier. Cette Dame partagea les biens de Thierry de Graux, Chevalier, & de Jeanne, fille de Guy de Saint-Balmont, sa femme, ses aïeul & aïeule paternels, le 20 Mai 1416, avec Jean de Monthureux, Ecuyer, & Marie, sa femme.

FERRY DE LIGNIVILLE échangea, la même année, tout ce qu'il avoit à Saint-Balmont, Ceintrey & Bulligny. Il eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit;
2. GEOFFROY, mentionné en 1442;
3. CLAUDE, Seigneur de Parey, qui tranfigea, en 1457, avec *Jean de Wisse*, neveu du premier mari de sa femme, *Hildegarde de Jaulny*, veuve d'*Arnoul de Wisse*, Seigneur de Gerbéviller, ainsi qu'il paroît par une Sentence arbitrale de 1460;
4. GÉRARD, Seigneur de Tumejus, Bailli des Vosges en 1473, Chevalier de l'Ordre du Croissant, institué par le Duc RENÉ, Roi de Sicile, Gouverneur du Duché de Lorraine. Il fit ses reprises pour ce qui appartenait à *Comtesse de Graux*, sa mère, au Duché de Bar, fut témoin du ferment fo-lennel que fit le Duc René en l'Eglise de Saint-Dié, & combattit à côté de lui, dans la bataille qu'il donna au Duc de Bourgogne, fous Nancy;
5. THIERRY, Prieur de Châtenois;
6. DIDIER, mort sans alliance;
7. Et MARGUERITE, mariée 1^o à *Perrin de Joinville*; & 2^o à *Jacques d'Aulbe*.

X. JEAN DE LIGNIVILLE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Tantonville, &c., Conseiller d'Etat & Chambellan d'Yolande d'Anjou, & de René, son fils, Duc de Lorraine, partagea, le 30 Juin 1446, avec GEOFFROY, CLAUDE & GÉRARD, ses frères. Il avoit été compris, en 1440, dans le traité de paix que le Roi RENÉ, Duc de Lorraine, fit avec Antoine, Comte de Vaudémont, & en 1441 il avoit comparu dans la confédération que fit la Noblesse de Lorraine, pour défendre le pays pendant l'absence du Roi. Il fut témoin, en 1461, à la prise de possession de l'Evêché de Toul par Frédéric de Claifautaines, au nom d'Antoine de Neufchâtel, & en 1473 il fut présent à la cession d'Yolande d'Anjou, de tous ses droits sur la Lorraine, au Duc René, son fils. JEAN DE LIGNIVILLE épousa 1^o *Marguerite Bayer*, fille d'*Henri*, Seigneur de Boppart, Gouverneur de Rambervillers; 2^o *Odette de Thuillières*, veuve de *Jacques de Salm-de-Blâmont*, & fille de *Jean de Thuillières*, & de *Guillemette de Montjoye*. Ladite *Odette de Thuillières* fit donation, le 25 Août 1470, conjointement avec son fils, *Thibaut de Salm-de-Blâmont*, qu'elle eut de son premier mari, à FERRY DE LIGNIVILLE, son beau-fils, & à *Jfabeau de Salm-de-Blâmont*, sa femme, de 100 florins

d'or de rente annuelle, au rachat de 1000 florins d'or, laquelle rente lui avoit été promise, en faveur de son premier mariage avec *Jacques de Blâmont*, par *Didier de Thuillières*, Chevalier, Seigneur de Montjoie, & *Guillaume de Thuillières*, Ecuyer, Seigneur de Hardémont, ses frères. JEAN épousa 3^o *Marguerite de Pulligny*, dont il n'eut point d'enfans, elle vécut avec lui jusqu'en 1482, & fit une donation entre vifs, le 26 Octobre de cette année, à HENRI DE LIGNIVILLE, Bailli des Vosges, fils du premier lit de son mari, & à *Marguerite de Wisse de Gerbéviller*, sa femme, de la moitié de Pétang de Morelmaifon. Du premier lit vinrent :

1. FERRY, qui suit;
2. HENRI, Conseiller d'Etat, Chambellan du Duc René, en 1480, Bailli des Vosges après la mort de GÉRARD DE LIGNIVILLE, son oncle. Il fut mis en possession, en 1485, par le Duc René, de la Terre de Ligniville & de ses dépendances, passée dans la Maison de *Baudoncourt*, par ISABELLE DE LIGNIVILLE, épouse de *Nicolas de Baudoncourt*, laquelle avoit été confignée sur lui à défaut d'hommage, & parce qu'il avoit suivi le parti du Duc de Bourgogne. Il combattit souvent & toujours heureusement, lorsqu'il reconquit son Duché. Il se rendit pleige, en 1482, pour Bidot, Panetier du Duc, dans son fameux duel contre Roquelaura, ordonné par les Juges, où devoit assister le Duc avec sa Cour. Il épousa, en 1478, *Marguerite de Wisse*, fille de *Jean*, Seigneur de Gerbéviller, Conseiller & Chambellan du Duc René, Bailli d'Allemagne & de Nancy, & de *Catherine de Lenoncourt*. Il eut de ce mariage :

1. JEAN, Seigneur DE LIGNIVILLE, de Buzemont & de Gerbéviller en partie, Romont, Frambois & Vaimbois. Il fit, en 1557, donation à l'Abbaye de Beaupré, de la part & portion qu'il avoit alors & pouvoit avoir à l'avenir aux acquêts d'eau sur & par la rivière la Meurthe, ban desdits Frambois & Vaimbois; fonda, en 1561, avec sa femme, *Anne de Norroy* (veuve de *Jean de Baudoche*, & fille d'*Antoine de Norroy*, Seigneur de Port-sur-Seille, & de *Claude de Serrières*, de laquelle il n'eut point d'enfans), la Chapelle de Saint-Barthélemy à Gerbéviller;
2. LOUIS, mort garçon;
3. FERRY, décédé sans alliance;
4. CLAUDE, mort de même;

5. CLAUDINE OU CLAUDE, Abbesse de Pouffay ;
6. MARGUERITE, mariée à *Saladin d'Anglure* ;
7. Et ÈVE, mariée, 1^o en 1518, à *Gaspard de Hauffonville*, Gouverneur du Comté de Blâmont ; & 2^o à *Jean de Ludres*, Seigneur de Richarménil. Elle eut du premier lit : *Anne de Hauffonville*, mariée à *Georges de Nettancourt-de-Vaubécourt*, Seigneur de Châtillon.

Du second lit fortirent :

3. ÈVE, mariée à *Guyart de Saulx*, Chevalier, Seigneur d'Arc-sur-Thil, dont elle étoit veuve en 1440 ;
4. Et MARGUERITE, Abbesse de Remiremont.

XI. FERRY DE LIGNIVILLE, II^o du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville, de Tumejus, &c., partagea les biens de sa mère avec HENRI DE LIGNIVILLE, son frère, le 3 Août 1481, & transigea avec lui, le 23 Novembre suivant, sur les différends qu'ils avoient au sujet de la succession de leur père, en présence de Philippe de Fresnel & de Ferry de Savigny. Il prêta 2000 livres à René, II^o du nom, Duc de Lorraine, au moyen de quoi ce Prince lui accorda certaines rentes à toucher sur les Prévôtés de Dompain & de Remoncourt, par Patentes du 26 Octobre 1483. Il rendit ses foi & hommage au même Duc, pour ses Terres de Tantonville & autres, le 15 Décembre 1504, & avoit passé transaction le 23 Mai 1493, par laquelle il assigna à *Thibaut de Jussey*, Chevalier, & à Dame *Alix Bayer de Boppart*, sa femme, ainsi qu'à *Oly Bayer de Boppart*, son frère, enfans d'*Henri Bayer de Boppart* & de *Marguerite de Serrières*, une rente de quatre vieux florins de Florence qu'il leur devoit sur la Seigneurie de Vittel, à cause d'*Isabelle de Salm-de-Blâmont*, sa femme, fille de *Jacques de Salm-de-Blâmont*, & d'*Odette de Thuillières*. Conjointement avec HENRI DE LIGNIVILLE, son frère, il emporta d'escalade, à la tête des troupes qu'il commandoit, la forteresse de Bayon, occupée par le Duc de Bourgogne, ce qui rallia beaucoup de Seigneurs du pays, & rétablit les affaires du Duc en 1476. Il se jeta ensuite dans la ville de Nancy, assiégée par le Duc de Bourgogne, & défendit cette Ville jusqu'à la bataille que perdit, avec la vie, ledit Duc de Bourgogne. Il eut de son mariage, avec *Isabelle de Salm-de-Blâmont*,

Tome XII.

1. DIDIER, Seigneur de Tumejus, qui passa contrat, le 24 Octobre 1509, avec JEAN, son frère, en présence de Jean de Saulx, Saladin d'Anglure, Pierre de Choiseul & Louis de la Grande-Faulx. Il épousa *Jeanne de Boulach*, dont il n'eut point d'enfans, & mourut après l'an 1537 ;
2. JEAN, qui suit ;
3. ODETTE, femme de *Louis de la Grande-Faulx*, Capitaine de Nomeny en 1516 ;
4. MARGUERITE, Chanoinesse à Pouffay ;
5. ISABELLE, Chanoinesse à Remiremont ;
6. Et BARBE, Dame aussi à Remiremont, laquelle fit donation, le 29 juin 1552, à JACQUES DE LIGNIVILLE, & se maria à *Philippe de Ferange*.

XII. JEAN DE LIGNIVILLE, IV^o du nom, Ecuyer, Seigneur de Tantonville, & Capitaine ou Gouverneur de la ville d'Arches en 1528, accompagna René, II^o du nom, Duc de Lorraine, au fameux Tournois qui se donna à Amboise, à l'occasion de la naissance du Dauphin, fils de FRANÇOIS I^{er}, Roi de France, où il se distingua. Il avoit donné quittance de 2000 livres, monnaie de Bourgogne, le 23 Novembre 1505, pour la dot de sa femme, & le 18 Mars 1528, conjointement avec elle, il transporta, à noble homme Jacob du Bourgade-Bruyères, demeurant à Pulligny, les 25 livres de rente à prendre sur la Prévôté de Dompain, laquelle rente avoit été engagée par le Duc René II, à FERRY DE LIGNIVILLE, son père. Il vendit la Terre de Doncourt à Georges du Hautoy, Ecuyer, Seigneur de Bully, & Adeline de Monthureux, son épouse, par contrat du 12 Mars 1527, & la même année, pendant l'absence du Duc Antoine, il fut désigné pour conserver la religion & la paix en Lorraine, dans la partie qui lui fut confiée. Il avoit épousé *Jeanne d'Oiselet*, fille de *Jean*, Baron d'*Oiselet* & de *Cantecroix*, & de *Jeanne d'Oiselet*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chaffagnes, & de *Marie de Coucy*. Leurs enfans furent :

1. FERRY, qui suit ;
2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Tumejus, rapportée ci-après ;
3. Et ISABEAU, femme de *Jacques de Bohan*, Seigneur d'Ay.

XIII. FERRY DE LIGNIVILLE, III^o du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville, &c., assista au convoi de François, Duc de Lorraine, en 1546, y porta la Bannière de Bourbon, & assista, en 1576, aux Etats Généraux tenus

à Nancy. Il avoit épousé 1° *Nicole des Armoises*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de *Barifey*, & d'*Yolande de Savigny*; & 2° *Antoinette de Barifey*. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. JEAN, Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Champagne en 1570 ;
3. JEANNE, mariée 1° à *Richard de Raigecourt*, Chevalier, Seigneur d'Ancerville ; 2° à *Thierry de Gournay*, Chevalier, Seigneur de Talange ; & 3° à *Frédéric Cratz-de-Scharffenstein*, Chevalier.

Et du second lit est issu :

4. FRANÇOIS, Seigneur de Dombrot en 1593, lequel fit ses reprises au Duc de Lorraine en 1588, de ce qui lui étoit échu en la Seigneurie de Blondfontaine, par le décès de *Jean du Hautoy*, son beau-père. Il avoit épousé, en 1570, *Louise du Hautoy*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Jeanne de Dombrot*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, de Faucompiette, &c., Gentilhomme de la Chambre d'Henri, Duc de Lorraine, Gouverneur & Bailli d'Hatton-Châtel, Grand Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar, créé Comte du Saint-Empire, avec toute sa Maison, par l'Empereur FERDINAND II, le 3 Février 1620. Il n'eut point d'enfants de son mariage avec *Madeleine de Nogen*, Dame de Ville-en-Woivre, veuve de *Philippe du Châtelet*, II^e du nom, Baron de Bulgnéville, & fille de *Nicolas de Nogen*, Chevalier, Seigneur de la Neuvelotte, & de *Jeanne de Varin*, Dame de Ville ;
2. Et CLAUDE, Abbesse de Vergaville.

XIV. CHARLES DE LIGNVILLE, Chevalier, Seigneur de Tantonville, de Graux, &c., Conseiller d'Etat de François, Duc de Lorraine, & Bailli du Comté de Vaudémont, fut présent au contrat de mariage de JEAN DE LIGNVILLE, Grand Veneur de Lorraine, son neveu, le 3 Mai 1508. Il épousa 1° *Christienne Del-Conti*, fille d'*Honoré-Hiéronyme Del-Conti*, & de *Camille Cazati*, Dame d'honneur de *Christine* de Danemark, Duchesse de Lorraine ; & 2° *Anne de Gournay*, fille de *Jacques*, Seigneur de Bazoncourt, & de *Catherine de Chahanay*. Du premier lit il n'eut que

1. DOROTHÉE, mariée à *Jean de Custine*, Baron de Coëns, Seigneur de Villy, de Brin &

de Bioncourt, dont postérité. Voy. CUSTINE.

Et du second lit fortirent :

2. FERRY, qui suit ;
3. JACQUES, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Champagne en 1604 ;
4. PHILIPPE, Grand Prévôt de l'Eglise de Saint-Dié & Sourier de Remiremont ;
5. THÉODORE, Chanoine & Ecolâtre de la Cathédrale de Toul ;
6. GABRIEL, Chevalier de Malte en 1614, depuis Commandeur de Xugney ;
7. DIEUDONNÉE, Abbesse de Vergaville en Lorraine, où elle introduisit la réforme ;
8. Et CLAUDE, mariée 1° à *Gabriel de Choiseul*, Chevalier, Seigneur d'Ifches ; & 2° à *François de Savigny*, Chevalier, Seigneur de Ferrières.

XV. FERRY DE LIGNVILLE, IV^e du nom, Comte du Saint-Empire Romain, de Tantonville, Graux, Seigneur de Jouy, Gentilhomme de la Chambre de François de Lorraine, Comte de Vaudémont, Conseiller d'Etat & Bailli de Nancy, mourut à Douai en 1640. L'épithaphe, où ses qualités sont rendues, est dans la Chapelle seigneuriale de la Paroisse de la Terre de Tantonville. Il avoit été Député aux Assises tenues à Nancy en 1618, 1619 & 1620 ; fut présent à l'entrée solennelle que Charles IV, Duc de Lorraine, fit à Nancy en 1626, & se distingua dans les Armées de ce Prince. Il avoit épousé *Marie de Choiseul*, fille de *Maximilien*, Baron de Meuvy & de Meuse, & de *Catherine du Châtelet*, Dame de Sorcy & de Germiny. Leurs enfans furent :

1. MAXIMILIEN, mort jeune ;
2. FRANÇOISE-DIEUDONNÉE, aussi décédée jeune ;
3. Et ANNE-CLAUDE-RENÉE, héritière de tous les biens de cette branche, mariée, en 1648, à *Edme-Claude de Simiane*, Comte de Moncha, Seigneur d'Evènes, Capitaine Commandant des Gendarmes de la Reine, mère de LOUIS XIV, puis Lieutenant Général, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valence en Dauphiné & Sénéchal du Valentinois. Elle mourut à Paris le 15 Décembre 1715, âgée de 86 ans. (P. Anselme, tom. II, pag. 249). Elle eut postérité. Voy. SIMIANE.

BRANCHE

des Seigneurs de TUMEJUS, Comtes du Saint-Empire, &c.

XIII. JACQUES DE LIGNVILLE, Seigneur de

Tumejus, Baron de Vannes, Seigneur de Saulxures, Houffelmont, &c., second fils de JEAN, IV^e du nom, & de *Jeanne d'Oiselet-de-Cantecroix*, fut successivement Capitaine-Commandant & Lieutenant Général de 42 Enseignes de Lanquennets, sous les Comtes Jean & Philippe Rhingraf, Chambellan de Charles II, Duc de Lorraine, Grand Maître & Capitaine Général de son Artillerie, Gouverneur & Bailli des Vosges & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il mourut le 27 Novembre 1571, fut enterré à Tantonville, & ses os transportés à Vannes, par les soins de JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE, fils de sa seconde femme, lequel lui fit ériger un mausolée dans la Chapelle feigneuriale de ce lieu, avec une épitaphe en tête, où toutes ses qualités sont relatées. Il avoit épousé, 1^o par contrat de 1534, *Sigismonde de Maisfontaux*, fille de *Jacob*; & 2^o *Gillette du Plessis-Châtillon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Vaux & de Savigny, & de *Françoise d'Anglure*. Elle acquit, avec son mari, de Nicolas de Rémonville, Receveur de François de Haraucourt, par contrat du 9 Octobre 1564, tout ce qui appartenoit audit Seigneur de Haraucourt, en la Terre & Seigneurie de Vannes, & elle transigea, étant veuve, le 29 Juillet 1578, avec CHRISTOPHE DE LIGNIVILLE, son beau-fils. Du premier lit vinrent :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. JACQUES-PHILIPPE, Chevalier de Malte, Commandeur de Marbotte & de Doncourt, Conseiller, Secrétaire d'Etat, Chambellan du Duc Charles III, Gouverneur de Charles de Vaudémont, depuis Duc de Lorraine sous le nom de Charles IV, & Receveur de son Ordre au Grand Prieuré de Champagne en 1575. Il fut présent à la rédaction de la Coutume de Bar & de celle de Bassigny, en 1580, & avoit fait une donation, le 5 Mai 1572, à HECTOR DE LIGNIVILLE, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Saint-Sauveur, Gouverneur de Charles III, Duc de Lorraine ;
3. MADELEINE, Chanoinesse à Remiremont ;
4. ANNE, Chanoinesse à Bouxières ;
5. BARBE, Chanoinesse à Remiremont, puis mariée à *François de Ferange*, Seigneur de la Grande-Faulx, dont elle étoit veuve le 26 Février 1571. Elle se remarria, en 1572, avec *Philippe de Rarecourt*, Chevalier, Seigneur de Ville-sur-Coufances.

Et du second lit font issus :

6. JEAN-JACQUES, auteur de la branche des

Comtes de LIGNIVILLE, Barons de *Vannes*, rapportée ci-après ;

7. JEAN-RENÉ, Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Champagne en 1581 ;
8. CLAIRE-RENÉE, Chanoinesse d'Epinal ;
9. Et RENÉE-FRANÇOISE, Chanoinesse à Remiremont, naturalisée françoise, avec ses frères & sœurs, par Lettres du Roi CHARLES IX, données à Metz au mois de Mars 1569, enregistrées en la Chambres Comptes en 1570, & passées au Bureau des Ordonnances de Messieurs des Enquêtes en 1574.

XIV. CHRISTOPHE DE LIGNIVILLE, Chevalier, Seigneur de Tumejus, Baron de Vannes, &c., Bailli des Vosges, Conseiller d'Etat, Chambellan du Duc de Lorraine, Capitaine Général de son Artillerie, Panetier de France en 1563, Chevalier de l'Ordre du Roi, par Lettres du 23 Février 1569, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1571, fit un accord, avec sa femme, pour les acquêts qu'ils feroient ensemble. Le 18 Août 1572, il eut ordre du Duc Charles de Lorraine, de se rendre à Mirecourt, pour y tenir les assises, & le 24 Août 1567, il avoit déjà reçu un Mandement du même Duc, pour aller présider aux assises tenues dans la même Ville. Il avoit épousé, le 20 Février 1550, *Catherine de Sandricourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Senaide & de Lironcourt, & de *Jeanne de Beget*, fille de *Didier*, Sénéchal de la Motte, & d'*Agnès d'Ancy*, dont :

1. GASPARD, qui suit ;
2. PHILIPPE-EMMANUEL, Conseiller d'Etat, Grand Prévôt de Remiremont & de Saint-Georges de Nancy, Abbé de la Chalade, Prieur & Seigneur d'Alfonvel, élu Evêque de Toul par le Chapitre de cette Eglise, & Abbé de Bechamp par les Religieux de cette Abbaye, en 1607, mais non confirmé par le Pape. Il signa le contrat de mariage entre Charles IV, Duc de Lorraine, & la Duchesse Nicole, passé le 22 Mai 1621 ; harangua ce Prince lorsqu'il fit son entrée solennelle à Nancy, le 1^{er} Mars 1626, dont il reçut le ferment à la porte de la Ville, & la même année assista à la convocation de ses Etats ;
3. MARIE, femme de *Jean de la Plaine*, Baron de Gonan ;
4. CATHERINE, Chanoinesse à Remiremont puis troisième femme de *Nicolas de Raigecourt*, Seigneur de Brémontcourt, dont elle eut postérité. Voy. RAIGECOURT ;
5. Et THÉODORE, Chanoinesse de Pouilly, puis

feconde femme de *Christophe*, Baron de *Sérocourt*, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, & Commissaire Général des Guerres.

XV. GASPARD DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, de Tumejus, de Vittel, Seigneur de They-sous-Montfort, premier Gentilhomme de la Chambre de François de Lorraine, Comte de Vaudémont, Conseiller d'Etat, Sénéchal du Duché de Bar en 1632, Gouverneur des Ville & Château de Bitche, Général de l'Artillerie, pour les Princes Catholiques d'Allemagne, fut présent à la cession que fit FRANÇOIS II des Duchés de Lorraine & de Bar, à Charles IV, son fils. Il avoit assisté, en 1613, au contrat de mariage d'*Henri de Raigecourt*, avec *Marguerite des Sales*, fils de CATHERINE DE LIGNIVILLE, sa nièce, & en 1621 à celui du Duc Charles de Lorraine, avec la Duchesse Nicole. Il avoit épousé, 1^o en 1693, *Renée d'Anglure*, fille d'*Henri*, Seigneur de Melay, & de *Claude de Mailly*; & 2^o *Philiberte-Angélique d'Houécourt*. Il eut du premier lit :

1. & 2. GASPARD & FRANÇOIS, tués très-jeunes en Piémont, étant Capitaines de Cavalerie ;
3. JACQUES-CÉSAR, mort jeune ;
4. RENÉE, Chanoinesse à Poufflay, puis mariée à *Antoine-Maximilien de Galéan*, Seigneur de Saulxures, premier Gentilhomme de la Chambre d'Henri de Lorraine, Marquis de Moy. Il obtint un départ de Cour de Parlement de Metz, de partie de terre & Seigneurie de Ligniville & de Vittel, sur HENRI-GASPARD DE LIGNIVILLE ;
5. CATHERINE-THÈCLE, mariée à *Vivant de Fuffey*, Baron de Ménéffaire ;
6. GABRIELLE, Chanoinesse à Poufflay.

Et du second lit fortirent :

7. PHILIPPE-EMMANUEL, Comte du Saint-Empire, de Tumejus, Lieutenant de Maréchal de Camp, autrement Lieutenant Général des Armées de l'Empereur, Général de l'Artillerie de Lorraine, puis Généralissime des Armées de Charles IV, Duc de Lorraine. Il fut blessé à la bataille de Réthel, où il commandoit les troupes Lorraines, & à celle de Saint-Gothard en Hongrie, en y accompagnant Charles V, qui lui avoit été confié. Il fut heureux dans toutes les batailles qu'il donna, & dans tous les sièges qu'il forma. M. de Turenne fit souvent l'éloge de son habileté. Il mourut à Vienne en Autriche, & fut enterré chez les PP.

Minorites, où l'Empereur lui fit ériger un maufolé, sur lequel sont rappelés ses vertus & ses actions, dans une épitaphe qu'on lit encore aujourd'hui. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mai 1633, *Françoise de Véroncourt*, fille de François, Seigneur de Véroncourt, Conseiller d'Etat, & d'*Alix Bouvety*, dont il ne laissa point de postérité ;

8. HENRI-GASPARD, qui fuit ;
9. PHILBERTE, mariée, 1^o à *Jean-Louis de Potet*, Seigneur de Rocheval ; & 2^o à *Nicolas de Maillard*, Seigneur de Château-du-Pin ;
10. Et ANNE-CATHERINE, Dame à l'Abbaye de Vergaville.

XVI. HENRI-GASPARD DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, de Tumejus, Seigneur d'Houécourt, Lironcourt, &c., Colonel d'un Régiment de Cavalerie Espagnole, ensuite Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le service du Duc de Bavière, épousa *Pétronille de Boymer*, fille d'*Arnoul*, Baron de Boymer & de Rhimbourg, Gentilhomme de la Chambre de S. M. I., son Ambassadeur extraordinaire en Espagne, & de *Catherine de Splinter*, dont il eut :

1. PHILIPPE-HENRI-EMMANUEL, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Gironcourt, marié à *Claire-Sibylle de Bronckhorst*, Comtesse de Gronsfeld, fille de *Joffe-Maximilien*, Comte de Gronsfeld & Bronckhorst, d'Eberstein & de l'Empire, Baron de Battembourg, & d'*Anne-Christine de Hardenrath*, dont il n'eut point d'héritier ;
2. GASPARD, mort jeune ;
3. CHRISTOPHE-ARNOUL, qui fuit ;
4. Et MELCHIOR, auteur de la branche des Marquis d'*Houécourt*, Seigneurs de *Lironcourt*, &c., rapportée ci-après.

XVII. CHRISTOPHE-ARNOUL DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, de Tumejus, Seigneur de Gironcourt, Chambellan de Léopold 1^{er}, Duc de Lorraine, & du Duc, Electeur de Bavière, épousa, en 1685, *Henriette-Elisabeth du Hautoy*, fille de *Charles-François-Philippe*, Comte du Hautoy, Seigneur de Clémery, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, & de *Marguerite-Isabelle de Savigny*. Il en eut :

1. EMMANUEL-LÉOPOLD, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Gironcourt, Chambellan de Léopold, Duc de Lorraine, Lieutenant d'une Compagnie de ses Gardes du Corps, mort à Aix-la-Chapelle, sans avoir été marié ;

2. HENRI-HONORÉ, Chanoine & Ecolâtre de la Primatiale de Lorraine ;
3. PIERRE-LOUIS, Seigneur de Tumejus & de la Blaisière, qui vendit la première Terre à M. de Rutant, & céda la seconde au Comte de Gourcy, en faveur de son mariage avec MARIE-THÉRÈSE de LIGNIVILLE, sa nièce. Il mourut sans alliance ;
4. NICOLAS, aussi décédé sans alliance ;
5. CHARLES-LÉOPOLD, qui fuit ;
6. ANTOINETTE-SOPHIE, Fille d'honneur de Madame la Duchesse de Lorraine, puis Chanoinesse à Pouffay ;
7. CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Jean-Jacques*, Comte de *Chorabell*, de Taxis, Seigneur de Landaville, premier Chambellan de Léopold, Duc de Lorraine ;
8. Et CLAIRE-SIBYLLE, épouse de *Pierre*, Marquis d'*Allegaty*, Chambellan du même Duc de Lorraine.

XVIII. CHARLES-LÉOPOLD, Comte de LIGNIVILLE & du Saint-Empire, Seigneur de Tumejus & de Gironcourt en Lorraine, Seigneur & Baron de Rhimbourg en Brabant, Seigneur de Stockum & autres Terres en Westphalie, s'y établit pour y jouir de la succession & substitution faite en faveur de sa Maïson, par *Pétronille de Boymer*. Il fut Capitaine de Cavalerie au service de l'Empereur CHARLES VI, & épousa, en Westphalie, *Claire-Sibylle-Hermine de Merode*, Dame Chanoinesse d'Asbeke, fille d'*Henri-Werner*, Baron de Merode, Seigneur de Merveldt, & d'*Anne-Marie-Elisabeth de Schwansbell*. Leurs enfans sont :

1. CHRISTOPHE, Chambellan de l'Empereur actuellement régnant, Capitaine à son service au Régiment de Ferrari, non encore marié ;
2. MARIE-THÉRÈSE, épouse de *Charles-Léopold*, Comte de *Gourcy*, Seigneur d'*Hattriz*, de *Moinceville-lès-Pagny*, &c. ;
3. SIBYLLE-ANTOINETTE-CHARLOTTE, Dame Chanoinesse à Bouxières ;
4. Et ISABELLE-MARIE-SOPHIE-THÉODORINE, Dame Chanoinesse à Pouffay, toutes deux nommées par feu LOUIS XV.

BRANCHE

des Marquis d'HOUCOURT, Seigneurs de LIRONCOURT, &c.

XVII. MELCHIOR de LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, Marquis d'HOUCOURT, Seigneur de Senaide, Lironcourt, &c., quatrième fils d'HENRI-GASPARD, & de *Pétronille de Boymer*, fut Conseiller d'Etat, Maréchal

des Duchés de Lorraine & de Bar, Bailli des Vosges, &c. Il épousa, le 23 Janvier 1686, *Marguerite-Antoinette de Bouzey*, Dame dudit lieu en partie, fille unique de *Joseph*, Comte de *Bouzey*, Seigneur de Dombrot, depuis Maréchal de Lorraine & de Bar, & d'*Angélique de Condé*, Dame de Clévant, sa première femme. Il en eut :

1. HENRI-GASPARD, Chambellan du Duc de Lorraine, Enseigne de ses Gardes, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, mort jeune & sans alliance ;
2. ETIENNE-MATHIAS, Chambellan du même Duc, mort jeune & aussi sans alliance ;
3. LÉOPOLD-MARC, qui fuit ;
4. ANNE-MARGUERITE, Dame de la Croix Etoilée, morte le 12 Juillet 1772, mariée, le 16 Septembre 1704, à *Marc de Beauvau*, Prince du Saint-Empire, Marquis de Craon & d'Haroué, Baron d'Autrey, Grand Ecuyer de Lorraine, Grand d'Espagne de la première classe, Chevalier de la Toison d'Or, premier Ministre de l'Empereur FRANÇOIS, en son Grand-Duché de Toscane, mort le 11 Mars 1754. Voy. BEAUVAU ;
5. THÉRÈSE-ANGÉLIQUE, nommée Dame d'Atours de feu la Duchesse de Lorraine, en 1713, la Dame d'Honneur en 1737, & Grande Maîtresse de feu la Princesse Anne-Charlotte de Lorraine en 1752, & Dame de la Croix Etoilée, morte au Château Royal de Marimont en Hainaut, le 16 Juillet 1770, dans la 77^e année de son âge. Elle étoit veuve de *Charles-Louis-Henri*, Marquis de *Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, premier Gentilhomme de la Chambre des Ducs de Lorraine, Léopold 1^{er} & François III. Voy. LENONCOURT ;
6. ELISABETH, mariée, en 1705, à *Nicolas-François*, Marquis de *Lambertye*, Marquis de Cons-la-Grandville, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, Bailli de Lunéville, puis Commandant des Gardes du Corps du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine, & Lieutenant Général des Armées au service de France, dont des enfans. Voy. LAMBERTYIE ;
7. MARIE-CHARLOTTE, Dame d'Atours de feu la Duchesse de Lorraine, Souveraine de Commercy, mariée à *Jean-Claude Lopez*, Comte de Gallo, Seigneur de Ville-au-Val, Chambellan & premier Ecuyer de Léopold, Duc de Lorraine ;
8. Et LOUISE-PÉTRONILLE, Dame de la Croix Etoilée, mariée, le 29 Août 1735, à *Gabriel de Messey*, Seigneur de Bielle, tué à Ettingen.

XVIII. LÉOPOLD-MARC DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Seigneur de Lironcourt, &c., Chambellan de Léopold I^{er}, Duc de Lorraine, Colonel en second du Régiment de ses Gardes Chambellan de l'Empereur, Colonel propriétaire du Régiment de Ligniville, Général-Major de ses armées, tué à la bataille de Colorno en Italie, à la tête de tous les Grenadiers de l'armée, le 1^{er} Juin 1734, avoit épousé à Naples, *Béatrix de Capoue*, fille unique de *Scipion*, Prince de Venafque, Duc de Mugnano, & d'*Olympie Sforza Césarin*, arrière-petite-fille d'*Alexandre Sforza*, Prince de Valmontone, Duc de Hegny, & d'*Éléonore des Ursins*, fille de *Paul-Jourdain des Ursins*, Duc de Bracciano, & d'*Isabelle de Médicis*, sœur de *François*, Grand-Duc de Toscane, & tante de *MARIE DE MÉDICIS*, Reine de France. De ce mariage vinrent :

EUGÈNE, qui suit ;

Et *PÉTRONILLE*, mariée à *François d'Estouteville*, Duc de Calabretto, au Royaume de Naples, & Ambassadeur de Pologne, où il est mort.

XIX. EUGÈNE DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Seigneur de Lironcourt, Senaide, &c., Prince de Conca au Royaume de Naples, Duc de Mugnano, Grand Maître des Postes de Toscane, a épousé *Jeanne-Marguerite de la Baume-Montrevel*, Chanoinesse de Remiremont, fille de *Charles-François-Ferdinand*, Marquis de Saint-Martin, Mestre de Camp de Cavalerie, & d'*Élisabeth-Charlotte de Beauvau-Craon*, dont il n'a point d'enfants.

BRANCHE

des Barons de VANNES, &c.

XIV. JEAN-JACQUES, Comte DE LIGNIVILLE, fils aîné du second lit de *JACQUES*, & de *Gillette du Pleffis-Châtillon*, Baron de Vannes & de *Villars-en-Azois*, Souverain en tous droits de *Charmes-la-Côte*, près de Toul, Seigneur de *Saulxures*, *Houffelmont*, *Gibeauxmeix*, *Lagery*, *Dommartin* & *Bulgnéville* en partie, fut Colonel de 2000 hommes de pied & de 500 chevaux, pour le service du Roi de France, HENRI III, Gentilhomme de la Chambre, Chevalier de son Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, son Conseiller d'Etat & Gouverneur des ville, pays & Evêché de Toul, par provisions don-

nées en 1596. Il substitua, par acte passé devant *Jennot*, Notaire, le 6 Juin 1618, le quart de ses biens, avec le Château de *Vannes*, à *JACQUES-RENÉ DE LIGNIVILLE*, *CHARLES DE LIGNIVILLE*, Baron de *Gonan*, son frère aîné, étant mort; au défaut de mâle, à *HENRI DE LIGNIVILLE*; de même *DANIEL DE LIGNIVILLE* à *HENRI*, son frère, & au défaut de mâles de ce dernier, à *ANNE DE LIGNIVILLE*, fille de *CHARLES*, Baron de *Gonan*, sous condition qu'elle épouserait un Seigneur de la Maison DE LIGNIVILLE. A cette ANNE, il substitua aussi *GASPARD DE LIGNIVILLE*, Seigneur en partie dudit lieu & de *Tumejus*; à ce *GASPARD*, *FERRY DE LIGNIVILLE*, Seigneur de *Tantonville*, & ses enfans, tant mâles que femelles. *JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE* fut employé par *Charles III*, Duc de Lorraine, avec *Bardin*, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, au traité de paix conclue entre ce Prince & *HENRI IV*, & à la négociation du mariage du fils aîné de ce Duc, avec *CATHERINE DE BOURBON*, sœur du Roi. En conséquence il signa la minute du contrat au Château de *Monceau en Brie*, le 5 Août 1598; fut présent à la rédaction de la coutume de *Bassigny*; soutint, avec 150 foldats, le fort de l'armée ennemie, conduite par le Duc de *Bouillon*, Comte de la *Marck*; fit d'autres actions remarquables, & mourut à *Vannes*, où l'on voit son mausolée, & ses trois femmes couchées à côté de lui. Il avoit épousé 1^o *Catherine du Châtelet*, fille de *Philibert*, II^e du nom, Baron de *Saint-Amand* & de *Cirey*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de 1500 Reîtres, & de *Françoise de Lenoncourt*; 2^o par contrat du 10 Mars 1604, *Marguerite de Heu*, veuve de *Georges de Savigny*, Maréchal Général des Armées de Lorraine, fille de *Robert de Heu*, Gouverneur de *Thionville* & de *Blettange*, & de *Claude du Châtelet*. Elle fonda avec son mari, en 1605, la Chapelle de *Saint-Jacques* & de *Sainte-Marguerite* dans l'Eglise de *Vannes*, où elle fut depuis inhumée, avec épitaphe. Il n'y eut point d'enfants de ce second mariage, ni du troisième, qui fut avec *Susanne de Gournay*, par contrat du 17 Avril 1617. Elle étoit veuve de *Jean de Savigny*, Seigneur de *Mandres*, Conseiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, & mourut en 1619, à *Vannes*, où l'on voit son épitaphe. Les enfans du premier lit furent :

1. CHARLES, Baron de Gonan, Gouverneur des Ville, Pays & Evêché de Toul, par Lettres Patentes du 31 Juillet 1607, accordées sur la résignation de son père, à condition de survivance. Il céda son droit d'aînesse sur la Terre & Seigneurie de Vannes, à JACQUES-RENÉ, son frère, par acte du 6 Juin 1618. Il avoit épousé *Claude-Catherine de la Plaine*, fille de *Jean*, Baron de Gonan, Seigneur de la Roche, & de *MARIE DE LIGNVILLE*, dont il eut pour fille unique,

ANNE, Baronne de Gonan, mariée, 1^o à *François de Savigny*, Seigneur de Ferrières en Réthélois, Capitaine de Chevaux-Légers de la Garde d'Henri, Duc de Lorraine; 2^o à *Nicolas de Bouton*, Seigneur de Chantemerle; & 3^o à *Henri*, Baron de *Roymbourg*.

2. JACQUES-RENÉ, qui suit;
3. DANIEL, Souverain en tous droits de Charmes-la-Côte, Seigneur de Saulxures, Houffelmont, Gentilhomme de la Chambre d'Henri, Duc de Lorraine, & son Grand Veneur dans les Duchés de Lorraine & de Bar, mort le 22 Juillet 1629. Il avoit vendu, le 26 Septembre 1624, à Charles, Duc de Lorraine, par acte entériné en la Chambre des Comptes de Lorraine, sa Terre & Souveraineté de Charmes-la-Côte. Il eut de son mariage, contracté, en 1622, avec *Paule du Châtelet*, fille d'*Érard*, Marquis de Trichâteau, & de *Lucrèce d'Orsans*,
HENRI, mort jeune;
Et *GABRIELLE-FRANÇOISE*, morte sans alliance en 1658.
4. HENRI, auteur de la branche des Comtes d'*Autricourt*, rapportée ci-après;
5. Et CHARLOTTE, mariée à *Charles de Gournay*, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine, dont postérité. Voy. GOURNAY.

XV. JACQUES-RENÉ, Comte de LIGNVILLE, Baron de Vannes, de Belle-Fontaine & de Monteau, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Champagne, le 30 Juin 1604, quitta la Croix, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1621, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur des Ville, Pays & Evêché de Toul, Bailli & Gouverneur de Gondrecourt en Lorraine. Il eut, le 15 Juillet 1624, un Arrêt du Conseil, qui lui affura la Terre & le Château de Vannes, contre DANIEL de LIGNVILLE, son frère. Il avoit transigé avec lui le 4 Septembre 1621, au sujet de la succession de *Catherine du Châtelet*, leur mère. Il avoit épousé 1^o *Marie de*

Briffon, veuve en premières noces d'*Aimé-Jean de la Chambre*, Baron de Ruffey, & en secondes de *François de Myron*, Seigneur de Boves & de Gillevoisin. Il n'eut point d'enfans de ce premier mariage, & épousa 2^o *Anne de Chenu*, fille de *Charles*, Baron d'Autrey-la-Ville, & d'*Anne de Prie*, de laquelle vint :

XVI. NICOLAS, Comte de LIGNVILLE, Baron de Vannes, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le service du Roi, en fuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Lignville, Cavalerie, puis Colonel pour le service de Charles IV, Duc de Lorraine. Il épousa, le 22 Juillet 1643, *Catherine de Pouilly*, fille de *Daniel*, Seigneur de Bottoncourt, Gouverneur de Conflans en Bassigny, & de *Jeanne-Baptiste de Jacquelin*, Dame de Janney. Le 21 Octobre 1669, il transigea avec DANIEL de LIGNVILLE, son cousin germain, au sujet de la succession qui leur étoit échue par le décès de GABRIEL de LIGNVILLE, & le 15 Avril 1673, il fonda de procuracion son épouse, pour partager les Maisons & Château de Vannes, avec son susdit cousin, ce qui eut lieu le 19 Avril de la même année. En vertu de cette même procuracion, cette Dame fit, le 26 du même mois, un échange dans ce Château, avec DANIEL de LIGNVILLE, son cousin. Leurs enfans furent :

1. LOUIS-ELRIC, Seigneur de Janney & de Girefontaine en Comté, Colonel de Cavalerie en Empire, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de Boufflers en France. Il fut présent, en 1712, au traité par lequel FRANÇOIS de LIGNVILLE, son neveu, céda son droit d'aînesse & de succession. Il mourut sans alliance;
2. CHARLES, Major de Cavalerie en Empire, au Régiment de Balfompierre, tué en Hongrie à la bataille de Siklos;
3. GEORGES, qui suit;
4. MARIE-FRANÇOISE, Chanoinesse à Epinal, puis mariée, en 1682, à *Emmanuel de Saint-Maurice*, Seigneur de Sainte-Marie & de Lambrey;
5. Et FRANÇOISE-GERTRUDE, aussi Chanoinesse à Epinal, puis mariée à *Emmanuel de Saint-Maurice*, Baron de la Villeneuve.

XVII. GEORGES, Comte de LIGNVILLE, Baron de Vannes, Seigneur de Saulxures, Houffelmont, &c., Capitaine de Cavalerie au service de Charles IV, Duc de Lorraine, puis de S. M. I., épousa, en 1684, *Barbe de Jo-*

bal de Pagny, fille de François, Seigneur de Pagny & de Villers, & de *Barbe de Philbert*. Il en eut :

FRANÇOIS, qui fit une donation à JEAN-JACQUES, Comte de LIGNIVILLE-d'AUTRICOURT, dont l'acte est en original au Château-d'Herbéville. Il mourut sans alliance ;
Et AÉTOINE, Chambellan de Léopold, Duc de Lorraine, aussi mort non marié.

BRANCHE

des Comtes d'AUTRICOURT, Barons de VILLARS, &c.

XV. HENRI, Comte de LIGNIVILLE, du Saint-Empire & d'Autricourt, Baron de Villars, quatrième fils de JEAN-JACQUES, & de *Catherine du Châtelet*, sa première femme, fut d'abord Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis d'une de Carabiniers, & ensuite Commandant de deux Régimens de Cavalerie en Hollande, pour le service de S. M. T. C. ; fut Gouverneur & Bailli d'Hatton-Châtel, & Grand Capitaine des Chasses du Bassigny. Il présenta sa Requête en 1634, pour qu'on fit l'inventaire des titres de sa Maison, tant pour la fûreté de ses neveux & nièces mineurs, que pour les intérêts du Roi. JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE, son père, en ayant eu plusieurs à discuter comme Gouverneur de Toul, & lui ayant donné l'alternative de le loger, nourrir, &c., avec *Catherine de Savigny*, son épouse, ou d'une somme en argent, il accepta le dernier parti le 9 Juin 1620. Ledit JEAN-JACQUES avoit fait, le 16 Juin 1618, un partage, dans lequel il assure à HENRI, son fils, la moitié de ses meubles & acquêts. Le 4 Septembre 1621, HENRI signa avec JACQUES-RENÉ & DANIEL DE LIGNIVILLE, ses frères, la substitution que fit de ses biens JEAN-JACQUES, leur père, tant à eux, qu'en faveur de la fille de CHARLES, leur frère aîné, alors décédé. HENRI DE LIGNIVILLE avoit épousé, en 1620, *Catherine de Savigny*, fille de *Jean*, Seigneur de Houfféville, &c., & de *Suzanne de Gournay*. Elle se maria 2° à *Gaspard d'Anghure*; & 3° à *Pierre de Sommièvre*, Comte de Lignon, avec lequel elle vivoit encore en 1663. Cette *Catherine de Savigny*, veuve d'HENRI DE LIGNIVILLE, avoit rendu ses foi & hommage, le 9 Avril 1636, pour la Terre de Villars, au nom de ses enfans mineurs. En qualité de leur gardienne noble, elle transigea pour eux,

le 7 Décembre de la même année 1636, par acte passé en son Château de Villars. De son premier lit vinrent :

1. DANIEL, qui suit ;
2. JEAN-JACQUES, Capitaine de Cavalerie, Seigneur d'Autreville, à cause de sa femme, *Gabrielle le Moine*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de la Tour, dont il n'eut point d'enfans ;
3. 4. & 5. SUSANNE, CATHERINE & ANNE, toutes trois Urfulines à Bar-sur-Aube ;
6. Et MARGUERITE, Religieuse à Sainte-Marie de Tournus.

XVI. DANIEL, Comte de LIGNIVILLE & du Saint-Empire, d'Autricourt, Baron de Villars, Seigneur de Houffelmont, Saulxures, Barifey & Autréville, Capitaine de Cavalerie au service de France, fut doté conjointement avec JEAN-JACQUES, son frère, de la moitié de la succession de JEAN, Comte de LIGNIVILLE & de Bey, Grand Veneur de Lorraine, dont avoit hérité *Suzanne de Gournay*, sa grand'mère maternelle & sa belle-grand'mère paternelle, qui leur en fit don entre les mains de leur mère & tutrice, *Catherine de Savigny*, le 23 Août 1652. Il céda & transporta à François de Baillivy 600 francs barrois qui étoient dus à JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE, son aïeul, & qui lui étoient échus en sa part à la succession : ce traité est du 10 Septembre 1673. Il partagea la Terre de Vannes avec NICOLAS DE LIGNIVILLE, son cousin germain, le 21 Octobre 1662, & épousa, le 8 Juin 1663, *Charlotte du Châtelet*, veuve de *Jean d'Anglebermer*, Vicomte de Passy, Seigneur de Lagny en Thiérache, & fille de *Claude du Châtelet*, Seigneur de Moyencourt en Picardie, & de *Marie de Proisy*, dont :

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. & 3. ISABELLE & GENEVIEVE.

XVII. JEAN-JACQUES, Comte de LIGNIVILLE & du Saint-Empire, Comte d'Autricourt, Baron de Villars, Chambellan du Duc Léopold, passa acte, le 24 Juin 1719, à JEAN-JACQUES, son fils aîné, par lequel il renonce, en sa faveur, au droit qu'il avoit sur la Terre & Baronnie de Vannes, à raison de la substitution faite par JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE, son bifaïeul. Le Duc Léopold de Lorraine lui accorda, le 15 Juin de la même année, une partie du Château de Boulay avec droit de Colombier, pour y bâtir & en jouir, lui &

ses hoirs. Il testa le 1^{er} Décembre 1727, & avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1693, *Sébastienne de Rampont-fur-Ville*; & 2^o le 31 Janvier 1699, *Madeleine de Paviot*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Rémeffang, Eblange, Holling, & d'*Ernestine de Nassau*. Il fit avec elle l'acquisition d'une partie de la Terre de Musfy, par contrat du 28 Avril 1730. Du premier lit il eut :

1. JEAN-JACQUES, qui suit .

Et du second lit sortirent :

2. JACQUES, né le 24 Décembre 1703, Comte de LIGNIVILLE & du Saint-Empire, Seigneur de Musfy, Rémeffang, Eblange, Holling, &c., Colonel d'un Régiment de son nom au service de France, Grand Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar, Grand Bailli du Bailliage Royal de Boulay & de la Lorraine Allemande. Il est dénommé dans le testament du Roi STANISLAS, Duc de Lorraine, pour un présent que lui fit ce Prince en lui demandant son souvenir. Il n'a eu qu'un fils, mort en bas âge, de son mariage contracté avec *Judith-Angélique de Maillart de Landreville*, fille de *Claude-François*, Marquis de Landreville, Lieutenant Général des Armées du Roi, & chef de Brigade de ses Gardes du Corps, & de *Marie-Angélique de Ravaulx*;
3. Et FRANÇOISE, Chanoinesse à l'Abbaye de Saint-Pierre de Metz, nommée aujourd'hui à l'Abbaye Royale de Saint-Louis.

XVIII. JEAN-JACQUES, COMTE DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, né en 1694, Seigneur de Longchamp en Barrois, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare du Roi de Sardaigne, Chambellan du Duc Léopold, Capitaine d'une Compagnie de ses Gardes, Colonel à son service, Bailli des Voges, fut envoyé en Angleterre en 1714, pour y accompagner le Ministre de ce Duc, qui lui accorda, en 1719, un bois sur le finage de la Terre de Longchamp. Il rendit, le 2 Décembre 1720, foi & hommage pour cette Terre & les parties domaniales qu'il tenoit de son Souverain, & est mort en 1769. Il avoit épousé, le 20 Avril 1715, par contrat signé du Duc de Lorraine & de sa Famille, *Charlotte de Soreau*, morte à Paris le 18 Mai 1762, à 62 ans, fille d'*Antoine*, Baron de Houdemont, Seigneur de Vandœuvre & de Domremy-la-Pucelle, premier Maître d'Hôtel du Duc de Lorraine, & de *Charlotte d'Issembourg d'Happoncourt*, dont :

Tome XII.

1. NICOLAS-JEAN-JACQUES, Chanoine de l'Eglise Primatiale de Lorraine;
2. ANTOINE-JOSEPH, aussi Chanoine de la Primatiale de Lorraine, Grand Vicairé du Diocèse de Sens;
3. PIERRE-JEAN, qui suit;
4. CHARLES, Capitaine des Gardes de Lorraine, mort jeune & sans alliance;
5. MATHIEU-JOSEPH, Lieutenant des Vaisseaux du Roi & Capitaine de Bombardiers, au service de France;
6. XAVIER, Chanoine de la Cathédrale de Bayeux & Grand Archidiacre de Caen, mort à Bayeux le 27 Novembre 1773;
7. ELISABETH, mariée, le 3 Juin 1751, à *Nicolas de Delley de la Garde*, Fermier Général, Intendant de la Maison de Madame la Dauphine (aujourd'hui la Reine), puis de Madame la Comtesse de Provence (aujourd'hui MADAME), Seigneur de Blancmeffnil, du Bourget, de Villeparisis, &c.;
8. AGNÈS, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Clair de Bar;
9. FRANÇOISE, Religieuse Bénédictine à Nancy;
10. CATHERINE, qui épousa, le 17 Août 1751, *Claude Helvetius*, Seigneur de la Vicomté de Voré au Perche, de Lumigny en Brie, Maître d'Hôtel ordinaire de feu la Reine;
11. THÉRÈSE, morte jeune & sans alliance;
12. CHARLOTTE, mariée à 19 ans, le 2 Juillet 1759, à *François Baudon*, Fermier Général, dont un fils, né en 1760;
13. CLAIRE, alliée à *Alexandre*, Baron de Lillien;
14. Et MADELEINE, femme, le 12 Janvier 1761, de *Jean-Baptiste-Pierre de Gitton de la Ribellerie*, Chevalier, Seigneur de Magny, Marault, &c.

XIX. PIERRE-JEAN, COMTE DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, né le 7 Décembre 1730, Seigneur d'Herbéviller, Lannoy, Mignéville, Fréménil, Buriville, d'Herbéviller-la-Tour, fut Capitaine au Régiment des Gardes Lorraines pour le service du Roi de France & de Pologne, Duc de Lorraine, puis Lieutenant-Colonel à celui de France, par Lettres du Roi données à Versailles le 24 Mars 1769, & Chevalier de Saint-Louis par autres du 8 Février 1771. Il acheta la Terre d'Herbéviller-la-Tour, conjointement avec son épouse, le 15 Janvier 1765, & en rendit ses foi & hommage au Roi, le 25 Mai de la même année, par contrat du 9 Septembre 1758, auquel signa STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine. Il a épousé *Anne-Sophie de Bouchard de Lannoy*, fille de *René*, Chevalier, Capitaine des

Gardés au service du Roi de Pologne, puis Colonel à la fuite des troupes de ce Prince, & d'Anne de Feriet. De ce mariage il a eu :

1. RENÉ-CHARLES-ELISABETH, né le 22 Février 1760 ;
2. Et CHARLOTTE-ALEXANDRINE, née le 20 Septembre 1765. Elle a eu pour parrain & marraine le Prince Charles & la Princesse Charlotte de Lorraine, oncle & tante de l'Empereur régnant.

Les armes : *lofangé d'or & de sable*. (Cette Généalogie, rédigée d'après un *Mémoire* fait sur titres originaux, a aussi été dressée par M. d'Hoziar, & les titres présentés à M. de Caumartin, Commissaire départi pour recevoir les preuves de noblesse des Familles nobles de Champagne, où la Maison de LIGNIVILLE possédoit les Terres de Villars, Autricourt, Autreville, &c.)

LIGNY, ancienne Famille du Soissonnois, dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 299.

Selon l'auteur de cet ouvrage, JEAN DE LIGNY fut fait *Chevalier*, par le Duc de Bourgogne, l'an 1381. BAUDOUIN DE LIGNY vint trouver ce Prince avec 4 Chevaliers & 13 Ecuyers de la Compagnie l'an 1340, & VALERAN DE LIGNY étoit Chevalier Banneret l'an 1339.

En voici la filiation suivie d'après l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 339 :

I. JEAN DE LIGNY, Ecuyer, Sieur de Raray, de Laleu & du Pleffier, eut de *Denise de la Fontaine*, sa femme,

PIERRE, qui suit ;

Et CLAUDE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

II. PIERRE DE LIGNY, Chevalier, Seigneur du Pleffier-Huleu & de Billy-sur-Ouqrc, comparut à la réforme de la coutume de Valois l'an 1539, aussi bien qu'ADRIEN DE LIGNY, Seigneur de Raray & de Peroy, son cousin, allié, le 2 Novembre 1527, avec *Marie de Hallwin*, dont il n'eut que des filles : ANNE DE LIGNY, l'aînée, Dame de Raray, fut mariée avec *Florent de Belloy*, Seigneur d'Amny, & LOUISE DE LIGNY, la puînée, Dame de Bazicourt, Pray & Houdancourt, épousa 1° *Claude de Billy*, Seigneur de Prunay-le-Gillon, dont postérité. Voy. BILLY, & 2° *Charles de Fouilleuse*, Seigneur de Flavacourt. PIERRE DE LIGNY, ci-dessus mentionné, avoit épousé, en 1506 ou 1510, *Marguerite*

de Saint-Vincent, Dame du Charmel-ent-Tardenois, & en eut entr'autres enfans :

III. PHILIPPE DE LIGNY, Chevalier, Seigneur du Pleffier-Huleu, du Charmel & de Billy, marié, en 1578, avec *Claude de Saint-Blaise*, dont :

CHARLES, qui suit ;

Et ANTOINE, Vicomte du Charmel, Conseiller & premier Maître d'Hôtel de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mort en 1630 sans alliance, selon le *Nobiliaire de Picardie*.

IV. CHARLES DE LIGNY, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur du Pleffier, du Charmel, de Billy, &c., Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, épousa, le 25 Août 1601, *Catherine le Clerc de Fleurigny*, fille de Louis, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Fleurigny, de Sergines & de la Chapelle-sur-Orcufe, & de *Guillemette de Lenoncourt*, qualifiée Comtesse en partie de Vignory, Baronne de la Roque, & Dame de Passy & de Saint-Léger. Leurs enfans furent :

CHARLES, qui suit ;

Et FRANÇOIS, Chevalier, Vicomte du Charmel, Élection de Château-Thierry, lequel, avec JACQUES DE LIGNY, Seigneur de Merval, où il demuroit, Élection de Crépy, fut jugé noble au Conseil, y ayant produit des titres de cinq races, avec la qualité de *Chevalier*, sur chaque degré, depuis l'an 1493, dit l'Auteur du *Nobiliaire* cité. FRANÇOIS DE LIGNY épousa *Henriette de Gournay*, fille de Charles, Sénéchal de Lorraine & Bailli de Nancy, & de *Charlotte de Ligniville*, dont il a eu plusieurs enfans.

V. CHARLES DE LIGNY, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de Billy, du Pleffier, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 6 Juillet 1631, *Françoise de Vaudetare*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;

2. FRANÇOIS, Seigneur de Billy, mort ;

3. Et EMMANUEL, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand Prieuré de France.

VI. ANTOINE DE LIGNY, Chevalier, Seigneur du Pleffier-Huleu, de Billy, fut Capitaine dans le Régiment de Piémont en 1668. Il épousa, en 1679, *Marie-Anne de Capendu*, fille de Charles, 111^e du nom, Chevalier, Seigneur & Patron d'Hennezis, Vicomte de Bourfonne, & de *Renée-Madeleine de Vassan*. Il en a eu :

CHARLES-EDGÈNE, né le 21 Avril 1681, reçu

Page du Roi dans la Petite Ecurie le 9 Mars 1698 ;

Et FRANÇOIS-EMMANUEL, qui suit.

VII. FRANÇOIS-EMMANUEL DE LIGNY, Chevalier, Seigneur du Plessier, du Charmel & de Billy, d'abord Chevalier de Malte au Grand Prieuré de France en 1694, fut Enseigne des Gendarmes d'Orléans, puis Mestre de Camp de Cavalerie. Il épousa, en 1713, *Louise-Lucie de Baffompierre*, fille d'*Anne-François-Joseph*, Marquis de *Baffompierre*, Chevalier, Baron du Châtelet, & de *Diane de Beauvau*. De cette alliance est issu

VIII. CHARLES-ADRIEN, Comte DE LIGNY, Chevalier, Seigneur du Charmel, né le 29 Avril 1715, reçu Page du Roi le 21 Février 1733, Enseigne des Gendarmes de Berry, Mestre de Camp de Cavalerie, qui a hérité de la Terre de Courtenay, de son beau-frère, *Antoine-César de la Roche de Fontenilles*, Marquis de Rambures, décédé le 3 Mai 1764, âgé de 18 ans, & il est mort le 19 Février 1766 à 51 ans. Il avoit épousé, 1^o le 15 Février 1744, *Reine-Madeleine de Hunolstein*, ci-devant Chanoinesse de Bouxières, morte sans enfans ; & 2^o le 17 Avril 1755, *Elisabeth-Jeanne de la Roche de Fontenilles de Rambures*, fille de *Louis-Antoine*, Marquis de Rambures, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Elisabeth-Marguerite de Saint-Georges-de-Vérac*. Le Comte DE LIGNY n'a laissé que deux filles de sa seconde femme.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or ; au chef échiqueté d'argent & d'azur de 3 tires.* (Le Nobiliaire de Picardie dit qu'elles sont : *d'or, à la bande de gueules.*)

* LIGNY-EN-BARROIS, petite Ville située sur la rivière l'Ornain. Elle a été d'abord une Châtellenie du Comté de Champagne ; mais *Thibaud le Grand*, Comte de Champagne, ayant marié sa fille aînée *Agnès*, à *Arnaud*, 11^o du nom, Comte de *Bar*, il lui donna la Terre de LIGNY & ses dépendances, & par ce moyen elle fut unie au Barrois. C'est cette Dame, qui, l'an 1197, fonda & fit bâtir la Collégiale au milieu du Château. Elle entra dans la Maison de *Luxembourg* par l'alliance de *Marguerite de Bar*, avec *Henri*, Comte de *Luxembourg*, auquel elle la porta en dot l'an 1240. LIGNY fut donné en partage à leur second fils, *Valeran de Luxembourg*, qui fut père de *Valeran*, 11^o du nom,

aïeul de *Jean*, & bif-aïeul de *Guy de Luxembourg*, Comte de *Saint-Paul*, en faveur duquel LIGNY fut érigé en Comté, par Lettres du Roi CHARLES V, données à Paris au mois de Septembre 1367. Sa postérité masculine finit l'an 1616, & le Comté de LIGNY passa, avec le Duché de *Piney*, à une branche de la Maison de *Montmorency*. Ce Comté fut acquis par *Léopold*, Duc de *Lorraine*, qui le réunit au Barrois.

On trouve des Seigneurs du nom de LIGNY, qui ont commencé à *Jacques*, bâtard de *Vendôme*, Baron de LIGNY, Chambellan du Roi FRANÇOIS I^{er}, fils naturel de *Jean de Bourbon*, 11^o du nom, Comte de *Vendôme*, & de *Philippe de Gournay*. Il mourut le 2 Octobre 1524 ; la postérité a fini à *Antoine de Bourbon-Vendôme*, Seigneur de *Ligny*, &c., Gouverneur de *Doullens*, tué en duel à Paris en 1594, ne laissant point d'enfans.

* LIGONDÈS, ou LIGONDEZ & LIGONDEIX, ancienne Noblesse d'Auvergne, qui tire son nom de la Seigneurie de LIGONDÈS, située dans la Paroisse de *Chambouchard*, sur les confins de l'Auvergne & dans l'Élection de *Combrailles*, Intendance de *Moulins*. Le Château & la Tour de *Ligondeix* sont distingués par leur antiquité. Les Seigneurs de ce nom sont connus il y a plus de 400 ans. Lors de la recherche de la Noblesse, en 1666, il produisirent à *M. de Fortia*, Intendant d'Auvergne, plusieurs titres des années 1314 & 1318, qui prouvent leur filiation depuis

I. PERRIN DE LIGONDÈS, Ecuyer, Seigneur de ladite Terre, lequel épousa *Isabeau*, fille de *Guillaume du Château*, Chevalier, dont vint :

II. LIGIER DE LIGONDÈS, qui s'est marié à *Catherine de Boutely*, & en eut :

III. ALBERT, Seigneur de LIGONDÈS, qui épousa *Marguerite de Freschau*, laquelle, étant veuve, obtint en 1413 & 1416, des Lettres de sauvegarde pour elle & ses enfans :

FRANÇOIS, qui suit ;

Et EUSTACHE.

IV. FRANÇOIS DE LIGONDÈS épousa *Marguerite de Léron*, sœur du Commandeur de *Lavaud-Blanche* de ce nom. Il paroît, par une enquête de l'an 1442, que ce FRANÇOIS fit construire des fortifications autour de son Château de *Ligondeix*, avec la permission du Seigneur de *Bourbon*, Comte de *Montpen-*

fier, après qu'il eut fait voir à ce Seigneur qu'il étoit d'une Noblesse ancienne & suffisante pour fortifier sa maison & la défendre lui-même. Il eut de son mariage :

JEAN, lequel rendit foi & hommage à Charles, Duc de Bourbon, les 22 Septembre & 16 Octobre 1452. Il mourut sans enfans ; Et JACQUES, qui suit.

V. JACQUES DE LIGONDÈS, 1^{er} du nom, héritier de son frère aîné, épousa, le 20 Juin 1467, *Catherine de Montjournal*, de laquelle vinrent :

FRANÇOIS, qui suit ; Et PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Domet*, établie en Berry, rapportée ci-après. (Ils firent leur partage le 19 Océbre 1501.)

VI. FRANÇOIS DE LIGONDÈS servit, en qualité de Lieutenant, sous Jean, Duc d'Albany. De son mariage avec *Anne de Breschard*, il eut :

VII. FRANÇOIS, Seigneur de LIGONDÈS, 11^e du nom, qui se rendit digne, par son mérite & ses services, des bienfaits du Roi FRANÇOIS 1^{er}, qui l'honora de la charge d'Ecuyer de M. le Dauphin, depuis HENRI II, par Lettres du 14 Mai 1543. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1556, & Commandant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes. HENRI II lui donna, en 1557, la charge d'Ecuyer & de Capitaine des Gardes du Corps du Roi-Dauphin, qui avoit épousé MARIE STUART, Reine d'Ecosse, & fut ensuite Roi de France sous le nom de FRANÇOIS II. Le Seigneur de LIGONDÈS avoit épousé, le 11 Mai 1523, *Jeanne de Châteaubodeau*, Dame dudit lieu en Bourbonnois. Leurs enfans furent :

1. SÉBASTIEN, qui suit ;
2. JEAN, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand Prieuré d'Auvergne, sur ses preuves faites le 20 Avril 1545 ;
3. BÉRAUD, Aumônier ordinaire du Roi & Prieur de la Chapelaude ;
4. Et JEANNE, mariée à *Gaspard de Passat*, Seigneur de Vieillevigne.

VIII. SÉBASTIEN, Seigneur de LIGONDÈS, reçut plusieurs gratifications du Roi en récompense de ses services, & épousa, par contrat du 2 Avril 1570, *Gabrielle de Jonas de Châteaubodeau*, de laquelle vint :

IX. JACQUES, 11^e du nom, Seigneur de LIGONDÈS, auquel le Roi LOUIS XIII donna un Brevet de 3000 livres de pension le 5 Juin

1614, en considération de ses services. Ce Prince le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1627. De son mariage avec Dame *Jeanne de Rochefort-d'Ally*, veuve du Seigneur de *Saint-Julien de Saint-Marc*, il laissa :

1. ANTOINE, qui suit, tige de la branche des Seigneurs de *Châteaubodeau* ;
2. JEAN, auteur de celle des Seigneurs & Barons de *Rochefort*, rapportée ci-après ;
3. Et JACQUES, Seigneur de Fortunier, marié à *Marguerite de Bridiers*, de laquelle il eut :

MICHEL, Seigneur de Chezard, de Vieillevigne, &c., qui épousa *Esther de Courferac*, dont postérité ;

Et JACQUES, Capitaine de Dragons, puis Exempt des Gardes du Roi, tué à la bataille de Ramilles en 1706. Il a laissé postérité de N... *Bolacre*, sa femme.

BRANCHE

des Seigneurs de CHATEAUBODEAU.

X. ANTOINE DE LIGONDÈS, Seigneur de Châteaubodeau & de la Garde, servit en qualité de Capitaine de Cavalerie, & fut tué devant Turin en 1640. Il avoit épousé *Françoise de la Mer de Matha*, dont vint :

XI. GASPARD DE LIGONDÈS, Seigneur de Châteaubodeau, qui servit longtems en qualité de Capitaine, de Colonel d'un Régiment de Cavalerie & de Brigadier des Armées du Roi. Il fut gratifié de plusieurs pensions, eut la Croix de Saint-Louis & la charge de Lieutenant Général pour S. M. dans les Provinces de Saintonge & d'Angoumois. Il mourut en 1709, & laissa d'*Antoinette de Saint-Julien*, son épouse,

1. LÉONARD, qui a servi longtems en qualité de Capitaine & de Major dans le Régiment de son père ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. Et MICHEL, Capitaine dans le Régiment de son frère.

XII. JACQUES DE LIGONDÈS, d'abord reçu Chevalier de Malte, puis Colonel de Cavalerie, a quitté la croix à Londres, où il étoit prisonnier, depuis la bataille d'Hochstett, en 1704. Il a épousé la veuve de Mylord *Honington*, de laquelle on ignore s'il a postérité, faute de *Mémoire*.

BRANCHE

des Seigneurs & Barons de ROCHEFORT.

X. JEAN DE LIGONDÈS, second fils de JAC-

ques, & de *Jeanne de Rochefort-d'Ally*, fut Seigneur de Ligondeix, Baron de Rochefort, & du Puy-Saint-Bonnet. Il servit quelques années, & épousa, en 1632, *Jeanne de Rouvignac*, dont il eut :

LOUIS, qui suit ;

Et MARIE, alliée, en 1654, avec *Claude d'Aldegre*, Marquis de Beauvoir.

XI. LOUIS DE LIGONDÈS fut pourvu, en 1654, de la commission de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Prince de Joinville. Il épousa *Diane-Madeleine de la Rouère-de-Guédon*, de laquelle il laissa huit garçons, dont cinq font morts au service du Roi, dans des emplois convenables à leur naissance. Les autres font :

1. FRANÇOIS, qui suit ;

2. CLAUDE, rapporté après son frère ;

3. Et JEAN, Enseigne de Vaisseau.

XII. FRANÇOIS DE LIGONDÈS, Seigneur de Rochefort, a servi en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il épousa, en 1691, *Françoise de Riviers*, d'une Maison ancienne & très-connue. De ce mariage est né

XIII. CLAUDE-FRANÇOIS DE LIGONDÈS, Cornette de Cavalerie, dans le Régiment du Commissaire-Général, en 1712.

XII. CLAUDE, Seigneur DE LIGONDÈS & d'Avrilly, fils puîné de LOUIS, & de *Diane-Madeleine de la Rouère-de-Guédon*, Capitaine de Frégate légère, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, & Gouverneur de la ville d'Evaux, a épousé *Catherine de Sibuet-de-Saint-Ferréol*, fille de N... de Sibuet, Seigneur de Saint-Ferréol, Gouverneur de la ville de Die en Dauphiné, de laquelle il a eu :

1. CLAUDE-HILAIRE, élevé Page de S. A. S. le Comte de Toulouse, fait Garde de la Marine au mois de Février 1713 ;

2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Page du Grand Maître en ladite année 1713 ;

3. & 4. GABRIEL & CLAUDE.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-DOMET,
établie en Berry.

Cette branche qui porte : *d'azur, au lion d'or, accompagné de 3 étoiles du même, 2 & 1, a pour auteur*

VI. PHILIPPE DE LIGONDÈS, fils puîné de JACQUES, 1^{er} du nom, & de *Catherine de*

Montjournal. Le nom de sa femme est inconnu ; mais il en eut :

VII. FRANÇOIS DE LIGONDÈS, Sieur de Chanon, qui épousa, le 23 Décembre 1531, *Jeanne de la Marche*, dont :

VIII. LÉONARD DE LIGONDÈS, qui s'est marié, le 28 Juin 1557, à *Marguerite de Saint-Domet*, de laquelle vint :

IX. JEAN DE LIGONDÈS, Sieur de Saint-Domet, qui épousa, le 1^{er} Mai 1598, *Gabrielle Ejoing*, & en eut :

X. LÉON DE LIGONDÈS, Seigneur de Chanon & de Saint-Domet, qui s'est marié, le 16 Juin 1620, à *Françoise de Bois-Bertrand*, fille de *Jean*, Seigneur de Conives, & de *Françoise de la Menardière*. Leur fils,

XI. CHARLES DE LIGONDÈS, épousa, 1^o le 16 Novembre 1641, *Marguerite de la Marche*; & 2^o *Sylvine de Boueix*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Conives qui a continué la postérité ;

2. Autre FRANÇOIS, Chevalier de Malte.

Et du second lit vinrent :

3. & 4. ROBERT-ALEXIS & JEAN ;

5. Et CLAUDE, Chevalier de Malte & Commandeur de Montbrison.

Les Seigneurs de LIGONDÈS portent : *d'azur, semé de molettes d'éperon d'or; au lion rampant aussi d'or, armé & lampassé de gueules*. Ce sont les mêmes armoiries qui paroissent au frontispice de la Tour de Ligondeix, & telles que M. Ségoing, Avocat en Parlement, les rapporte dans son *Trésor héraldique*, imprimé l'an 1657.

LIHONS (DE), en Picardie : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, & dont les armes sont : *d'azur, à 2 lis au naturel d'argent*.

* LIHUS, en Beauvoisis : Seigneurie érigée en Comté en faveur d'*Adrien de Hanivel*, Seigneur de Mannevillette, par Lettres du mois d'Avril 1676, enregistrées au Parlement le 11 Février, & en la Chambre des Comptes le 9 Mars 1677. Voy. HANIVEL.

LILLE, en Flandre : ancienne Noblesse éteinte, qui portoit : *de gueules, au chef d'or*.

HUGUES, Châtelain DE LILLE, vivant en 1143, eut pour femme une Dame, nommée *Ermentrude*, de laquelle il laissa

JEAN, Châtelain DE LILLE, qui se trouve

nommé dans plusieurs titres des années 1177 & 1185. Il eut pour enfans :

1. ROBERT, mort fans hoirs ;
2. ROGER, Châtelain de LILLE, mort fans lignée, en 1222 ;
3. GUILLAUME, d'abord Prévôt de l'Eglise de St.-Pierre de Lille, & Seigneur du Plouch. Il succéda ensuite à son frère en la Châtellenie de LILLE, de laquelle il jouissoit en 1234 ; mais il mourut aussi fans lignée ;
4. Et ELISABETH, qui fuit.

ELISABETH DE LILLE, devenue héritière de ses frères, épousa *Jean*, Châtelain de Péronne, Seigneur de Bray-sur-Somme, qui, par contrat de l'an 1210, vendit au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ses Terres de Bray & de Praoz, avec toutes leurs dépendances, pour la somme de 4000 livres parisis. De ce mariage vint un fils, nommé

JEAN, II^e du nom, Châtelain de LILLE & de Péronne, lequel s'allia avec *Mahaut de Béthune*, Dame des Terres de Molenbeck & de Pontrohart, fille de *Guillaume de Béthune*, I^{er} du nom, Seigneur de Molenbeck, & d'*Elisabeth de Pontrohart*. Il eut deux fils :

- JEAN, qui fuit ;
Et ROGER, Seigneur de Pontrohart, mort fans hoirs.

JEAN, III^e du nom, Châtelain de LILLE & de Péronne, épousa *Mahaut de Mortagne*, fille d'*Arnoul*, Seigneur de Mortagne-sur-Pescaut, Châtelain de Tournai, & d'*Yolande de Coucy*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ROBERT, Chevalier, Seigneur de Pontrohart & de Maugré, qualifié *très-noble Seigneur*, dans le Martyrologe des Victoires ;
3. MARIE, Religieuse à l'Abbaye de Beaulieu ;
4. YOLANDE, Damoiselle de LILLE ;
5. Et MAHAUT, Damoiselle de Blaringhem.

JEAN, IV^e du nom, Châtelain de LILLE & de Péronne, s'allia avec *Béatrix de Clermont*, dite de *Néelle*, fille de *Simon*, II^e du nom, Seigneur de Néelle, Régent de France, & d'*Alix de Montfort*. De ce mariage vinrent :

- SIMON, mort jeune & fans alliance ;
Et GUYOTTE, héritière de la Châtellenie de LILLE, femme de *Valeran de Luxembourg*, II^e du nom, Seigneur de Ligny & de Rouffy, des descendans duquel elle passa depuis en la Maison Royale de BOURBON. (Manuscrit de Piganol de la Force.)

* LILLEBONNE, dans le pays de Caux, en Normandie : Terre & Seigneurie, érigée en Comté, & qui appartient à la Maison d'*Harcourt-Beuvron*. Voy. HARCOURT.

LIMA, Maison illustre & ancienne du Portugal, qui porte : *palé d'or & de gueules de 8 pièces*. Alvar Ferreira de Vera en fait monter l'origine à 1033.

La branche aînée de cette Maison a fini au XX^e degré, dans la personne de D. THOMAS DE LIMA DE VASCONCELLOS, douzième Vicomte de Villanova, de Cervera, Châtelain de Ponte-de-Lima, Seigneur de Mafra, Grand Ecuyer de la Princesse de Brésil en 1734. De *Marianne-Thérèse de Hohenthohe*, il a eu pour fille unique,

D. MARIE DE LIMA, qui a épousé *Thomas de Sylva-Tellez*, Lieutenant Général des Armées du Roi de Portugal, & à cause de son mariage, XIII^e Vicomte de Villanova, de Cervera. Leurs enfans, qui ont pris le nom de LIMA, sont :

1. D. THOMAS-XAVIER DE LIMA DE VASCONCELLOS, né à Ponte-de-Lima, le 12 Octobre 1727 ;
2. D. FERDINAND-ANTOINE DE LIMA, né le 2 Juin 1730 ;
3. D. MARIANNE-XAVIÈRE DE LIMA DE HOHENTHOHE, née le 13 Août 1721, morte en 1734 ;
4. D. HÉLÈNE-XAVIÈRE, née le 6 Juillet 1722 ;
5. D. VICTOIRE-ISABELLE, née le 27 Juin 1723 ;
6. D. ANNE-BARBE, née le 26 Juin 1725 ;
7. D. MADELEINE-JOSÉPHINE, née le 24 Août 1726 ;
8. Et D. JEANNE-ROSE DE LIMA, née le 26 Avril 1729.

Les autres branches de la Maison de LIMA sont celle des Châtelains de *Gimaraens*, & celle des Commandeurs de *Vitorinho*, toutes deux éteintes. (Voy. Moréri.)

* LIMAYE, Terre & Seigneurie en Provence, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 26 Avril 1646, registrées à Aix le 8 Novembre suivant, en faveur de *Jean-Louis de Coriolis*, Seigneur de la Bastide, &c. Voy. CORIOLIS.

* LIMBOURG, l'une des dix-sept Provinces des Pays-Bas, avec titre de *Duché*, & une Ville de ce nom, qui appartenait au Roi d'Espagne, & est maintenant à l'Empereur depuis le Traité d'Utrecht. Cette Province est située entre le pays de Liège & le Duché

de Juliers, & a eu des Comtes & Ducs particuliers. L'Histoire commence à parler des Comtes de LIMBOURG au X^e siècle. ADÉLAÏDE, Comtesse de LIMBOURG, étoit mariée, en 970, à Louis, Comte de Los; mais la suite généalogique des Comtes de LIMBOURG connus ne commence qu'à HENRI, qui vivoit en 1071.

ADOLPHE, II^e du nom, descendu de lui au X^e degré, perdit le Duché de LIMBOURG. Jean I^{er}, Duc de Brabant, ayant formé des prétentions sur ce Duché, on dit qu'ADOLPHE le lui vendit. Les Comtes de Luxembourg prétendirent au même Duché. Chaque parti se le disputa; les armes décidèrent en faveur du Duc de Brabant, & en 1288 il fut réuni au Duché de Brabant.

LIMBOURG-STYRUM, branche de la Maison de Limbourg, qui est issue de la même que celle des anciens Comtes & Ducs de Limbourg & de Luxembourg, qui donna cinq Empereurs à l'Allemagne & plusieurs Rois à la Hongrie & à la Bohême. La Maison de Limbourg ne subsiste plus que dans la branche de LIMBOURG-STYRUM, qui est une subdivision de celle de Clèves ou de la Mark, & elle n'est représentée aujourd'hui que par CHRÉTIEN-OTHON, Comte de LIMBOURG-STYRUM, qui a eu pour enfans :

1. CHARLES-AUGUSTE, Prince & Evêque de Spire, le dernier de sa branche;
2. Le Prince PHILIPPE-FERDINAND, actuellement régnant, possesseur des Etats de la Maison, non marié;
3. ERNEST-MAKIE, Comte, Chanoine de Cologne;
4. Et JOSÈPHE, née le 28 Octobre 1738, mariée, le 6 Mai 1757, au Prince régnant Louis-Charles-François-Léopold de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, dont elle a eu postérité. Voy. HOHENLOHE.

Cette Maison forme des prétentions sur plusieurs grandes Souverainetés de l'Europe, & porte pour armes : *écartelé, au 1 échiqueté d'or & de gueules, & une bordure d'argent, coupé d'or à une étoile de sable à 6 rais; au 2 de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or, coupé d'or, à 2 demi-lions de gueules, passant l'un sur l'autre, dont on ne voit que la moitié de derrière du corps; au 3 de gueules, à 3 besans d'or, 2 & 1, coupé d'azur, à une roue d'or; au 4 de gueules, à 3 colonnes d'or, rangées en pal, coupé d'argent, à une croix*

d'or potencée & cantonnée de 4 croisettes aussi d'or; & sur le tout: écartelé, au 1 d'or, à 2 léopards de gueules, passans l'un sur l'autre; au 2 de gueules, à 3 feuilles d'argent, fichées de 3 clous de la Passion; au 3 de gueules, à un cavalier d'argent, armé d'un sabre, monté sur un cheval; au 4 de gueules, à une oie d'argent, ayant une couronne d'or passée à son col; & sur le tout de ces 4 derniers quartiers: un écusson d'argent, à un lion passant de...., surmonté d'une rose de....; cet écusson ayant une couronne Comtale, & soutenu d'un quartier de...., à une aigle de....

* LIMEUIL, en Guyenne : Comté qui étoit dans la Maison de Galard de Brassac. Marguerite de Galard, fille du Sire Jean de Galard-de-Limeuil, & de Philippine de Lautrec, épousa Nicolas de Beaufort, frère du Pape GRÉGOIRE XI & neveu du Pape CLÉMENT VI. C'est par cette alliance que la Terre de Limeuil a passé dans la Maison de la Tour-Bouillon. Voy. GALARD DE BRASSAC & BEAUFORT.

LIMMINGHE. Voy. BERGHE-DE-LIMMINGHE (VAN DEN).

* LIMOGES. Cette Ville a eu des Vicomtes héréditaires, qui l'étoient aussi du Limousin. Il portoient : *d'or, à 3 lions d'azur, armés & lampassés de gueules*. FULCHER ou FULGO, mort en 888, en fut le premier Vicomte. — HUMBERGE, dite BRUNISSENDE, sœur de GUY, III^e du nom, morte en 1114, descendue de FULCHER au XIII^e degré, épousa Archambaud, IV^e du nom, Vicomte de Comborn, auquel elle porta la Vicomté de Limoges. Il fut adjugé, en 1364, à JEANNE, fille & héritière de GUY, mort en 1331, & elle épousa Charles de Châtillon, dit de Blois, tué à Auray en 1364. GUILLAUME, dernier Vicomte de LIMOGES, mourut vers 1475. FRANÇOISE, sa fille aînée, épousa Alain, Sire d'Albret, bisaïeul de Jeanne d'Albret, qui porta tous les biens de la Maison d'Albret à Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme. Leur fils, HENRI IV, unit en 1607 à la Couronne la Vicomté de LIMOGES & son domaine particulier.

LIMOGES, Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 13 Janvier 1668.

OLIVIER de LIMOGES, Ecuyer, fut tuteur

des enfans de feu Jacques de Laffay, Seigneur de Vaubrun en 1540. — GEORGES DE LIMOGES est nommé dans un Arrêt du 10 Octobre 1576. — GABRIEL DE LIMOGES fut reçu Chevalier de Malte en 1566. — MAXIMILIEN DE LIMOGES, Sjeur de Noyon, étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1587. — Et LOUIS DE LIMOGES DE RENNEVILLE fut reçu Chevalier de Malte le 30 Mai 1612. Ils portoient tous les mêmes armes, qui font : *d'argent, à 6 tourteaux de gueules, 3, 2 & 1.* (Voy. *l'Hist. de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, pag. 1292 & 1699.)

LIMOJON, Famille originaire de la ville de Nyons en Dauphiné, où PIERRE LIMOJON (*Limojoni*), Ecuyer, de Saint-Chamond (*de Sanâo Chabundo*), au Diocèse de Lyon, s'est établie vers l'an 1400.

I. Ce PIERRE LIMOJON eut de sa femme, dont on ignore le nom, deux fils :

JEAN, qui suit ;

Et HUGUES, rapporté après la postérité de son aîné.

II. JEAN LIMOJON épousa 1° N.... de Beauvoir (en latin de *Bellovisu*), fille de Raymond, Seigneur de Chameau & de Mions ; & 2° par contrat passé devant *Tréballi & Rhéditi*, Notaires de Nyons, le 29 Juillet 1444, *Olive de Vitrolles*, fille d'*Hugonet*, Ecuyer, au Diocèse de Die, en présence & du consentement de *Pierre de Beauvoir*, son beau-frère, qui augmenta la dot d'*Olive de Vitrolles*, sa parente, & fit les frais de la nocce. *L'Hist. de la Noblesse du Comtat Venaissin*, tom. II, p. 192 & suiv., d'où nous tirons cet article, dit seulement que JEAN LIMOJON eut des enfans, qui continuèrent la branche aînée.

II. On ignore l'alliance de HUGUES LIMOJON, son frère cadet, qui fit son testament devant *Echaffini*, Notaire à Nyons, le 12 Juillet 1488, par lequel il institue pour héritier ANTOINE LIMOJON, son fils, qui suit, auquel il substitue les enfans de JEAN LIMOJON, son frère aîné.

III. ANTOINE LIMOJON se maria avec *Jeanne de Laugier*, fille de *Jacques*, lequel, par son testament fait devant *Echaffini*, le 8 Juillet 1508, donne un supplément de dot à sa fille, & fait mention des effets qu'il avoit reçus en mariage de *Catherine de Monteil* ou de *Montaulieu*, son épouse. Ils eurent :

Didier, qui suit ;

Et MARGUERITE, à qui sa mère fit donation d'un verger (*Jacques Martin*, Notaire à Nyons), le 1^{er} Janvier 1532. Elle épousa *Florent de Rastel*, Co-Seigneur de Rocheblave au Diois.

IV. DIDIER LIMOJON, institué héritier de sa mère par son testament, fait devant *Martin*, le 30 Octobre 1543, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. PIERRE, qui suit ;

2. & 3. ISNARD & ANTOINE ;

4. JUSTINE, femme de *Michel Crozet*, de la ville de Nyons, laquelle transigea, avec ses frères & sœurs, sur l'héritage de DIDIER, qu'elle avoit géré depuis sa mort, par un compromis passé devant *Jacques Martin*, Notaire, le 15 Janvier 1563 ;

5. & 6. CATHERINE & BARBE.

V. PIERRE LIMOJON est le premier de cette Famille qui parut à Avignon, & il y résidoit déjà lorsqu'il acquit, à Nyons, une partie de maison d'Antoine du Claux, par contrat passé devant *Bertrand Barthi*, Notaire à Nyons, le 24 Juillet 1581. Il épousa, à Avignon, *Jeanne Palhette*, dont :

VI. PÉLÉGRIN LIMOJON, qui jouissoit encore du titre de noble dans sa minorité ; mais il dérogea par le commerce. Il épousa, par contrat passé à Avignon le 8 Janvier 1592, devant *Raymond Salvati*, Notaire de ladite Ville, *Isabelle de Vaires*, fille de *Mathieu*, & de *Pernette Galland*. Il eut entr'autres enfans :

VII. ALEXANDRE LIMOJON, marié, par contrat du 8 Août 1624, à *Esprite-Diane le Blanc*, fille d'*Esprit*, Co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, & de *Madeleine de Bareffi*, de la ville de l'Isle en Venaissin, dont :

JEAN-PIERRE-SPLENDIEN, qui suit ;

Et ALEXANDRE-TOUSSAINT, Chevalier des Ordres Hospitaliers & Militaires de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem. Il servit d'Ecuyer au Comte d'Avaux, Jean-Antoine de Mefmes, dans son ambassade de Hollande. Ce Seigneur ayant depuis été nommé Ambassadeur extraordinaire auprès de JACQUES II, Roi d'Angleterre, lorsque ce Prince fit le voyage d'Irlande pour y raccommode ses affaires, il prit près de sa personne, en Février 1689, le Chevalier de Saint-Didier, & se reposa sur lui d'une partie du soin de ses troupes & de ses finances. Saint-Didier devenu, par sa probité & ses

talens, l'homme de confiance du Comte d'Avaux, reçu des ordres pour revenir en France, informer le Roi Louis XIV de la situation des affaires d'Irlande; mais il ne put s'acquitter de sa commission, ayant péri dans un naufrage. La République des Lettres lui est redevable d'une *Hist. de la République de Venise*, de l'*Hist. du traité de paix de Nimègue* & d'un ouvrage de Chimie, intitulé: *le Triomphe hermétique*.

VIII. JEAN-PIERRE-SPLENDIEN LIMOJOY succéda à *Henri de Blanc*, son oncle maternel, en la Co-Seigneurie de Venafque & de Saint-Didier, dont il rendit hommage, en 1666, à Gaspard de Vintimille-Lascaris, Evêque de Carpentras, Seigneur suzerain de ces Terres, & épousa, par contrat passé le 30 Septembre 1668, *Jeanne de Vedrille*, fille de *François*, & de *Catherine de Rigaud*, dont :

IGNACE-FRANÇOIS, qui suit;
Et JEAN-NOEL, rapporté après son aîné.

IX. IGNACE-FRANÇOIS LIMOJOY, Chevalier de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Co-Seigneur de Venafque & de Saint-Didier, dont il rendit hommage, en 1718, à François-Marie Abbatti, Evêque de Carpentras, épousa, par contrat passé, le 30 Novembre 1702, devant *Hugonis*, Notaire d'Avignon, *Rose-Sibylle de Normandeau*, fille de *Louis*, & de *Jeanne-Sibylle d'Athenofi*. On a de lui un Poème épique, intitulé: *Clovis*, dans lequel on trouve de bons morceaux.

IX. JEAN-NOEL LIMOJOY, Seigneur de Jonquerettes, anciennement Jonquières, au Comtat Venaissin, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, par commission du 10 Février 1706, Chevalier de Saint-Louis par brevet du 31 Janvier 1722, fut réhabilité dans son ancienne noblesse, avec son frère aîné & toute sa Famille, par Lettres du Pape CLÉMENT XII, datées du Palais de Sainte-Marie-Majeure, le 20 Août 1738. (On peut voir la teneur de ces Lettres dans l'*Hist. de la Noblesse du Comtat Venaissin*, tom. 11, p. 196.) Il avoit épousé, par contrat passé le 11 Juillet 1737, devant *Melin* & son frère, Notaires au Châtelet de Paris, *Françoise-Barbe-Agnès de Pusco*, fille de *Pierre*, & d'*Anne-Barbe de Normandeau*, de la ville d'Avignon, dont :

JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, né au mois de Juin 1740.

Nous ignorons si JEAN-NOEL LIMOJOY a eu d'autres enfans.

Tome XII.

Les armes: d'azur, à 3 citrons d'or, 2 & 1.

LIMONIER ou LIMONNIER (LE), ancienne Famille de Bretagne, qui fut d'abord interloquée sur sa noblesse, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 10 Décembre 1669, au rapport de M. des Cartes; mais par un autre Arrêt rendu en la même Chambre le 21 Novembre 1650, au rapport de M. de la Bourdonnaye, elle fut déclarée noble d'extraction. Suivant un Armorial manuscrit in-fol., tom. 111, des Familles de cette Province, qui nous a été communiqué, elle remonte à

I. THÉBAUT LE LIMONIER, Gouverneur du Château de Valaine, vivant en 1362. Il épousa *Guyonne Pinel*, & en eut :

II. JEAN LE LIMONIER, qui s'est marié avec *Alliette Racinoux*, & fut père de

III. MICHEL LE LIMONIER, Sieur de la Marche, qui épousa *Marie le Couart*, dont :

MICHEL, qui suit;

Et JEANNE, mariée, l'an 1469, à *Guillaume de Romilleu*, Sieur de Fenoux.

IV. MICHELLE LIMONIER, 11^e du nom, Sieur de la Lande, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

V. THOMAS LE LIMONIER, Sieur de la Marche, qui s'est marié à *Perrine Theaullay*, de laquelle vint :

VI. OLIVIER LE LIMONIER, Sieur de la Marche, qui épousa *Marguerite Lefchart*. Leurs enfans furent :

JEAN, qui suit;

Et SAMUEL, rapporté après son aîné.

VII. JEAN LE LIMONIER, 11^e du nom, Sieur de Lanchardière, épousa, en Avril 1571, *Renée le Moine*, & en eut :

VIII. GERMAIN LE LIMONIER, Sieur de la Marche, Lieutenant aux Eaux & Forêts de Bretagne, qui s'est marié 1^o avec *Renée de Montbourcher*, Dame de Gofné; & 2^o en 1608, à *Julienne Goullay*. Il eut pour fils, de l'une de ces deux femmes,

IX. PIERRE LE LIMONIER, Sieur des Hayes, qui épousa, au mois de Mars 1630, *Louise Bonvisage*, dont vint :

X. CÉSAR LE LIMONIER, Sieur de la Houffaye, qui s'est marié, au mois d'Octobre 1659, avec *Renée Havart*. (Nous ignorons la suite de cette branche, faute de Mémoire.)

VII. SAMUEL LE LIMONIER, Sieur de Courtailles, fils puîné d'OLIVIER, Sieur de la Mar-

che, & de *Marguerite Leschart*, épousa 1^o *Françoise Corial*; & 2^o *Gillette Hux*. Du premier lit il eut :

1. GERMAIN, Sieur du Cahier, Conseiller au Présidial de Rennes, marié, en Mars 1655, avec *Olive la Maignan*, dont il n'eut point d'enfans.

Et du second lit fortirent :

2. EDOUARD, qui suit ;
3. ARTHUR, Sieur de Gastaïs ;
4. Et PHILIPPE, Sieur de Verdun.

VIII. EDOUARD LE LIMONIER, Sieur de la Marche, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

IX. MAURICE LE LIMONIER, qui fut père de MARIE LE LIMONIER.

Ceux du même nom mentionnés dans la production, sans dire leur attache, furent :

MICHEL LE LIMONIER, Sieur de la Marche, qui épousa, en 1588, *Perronelle d'Erbrée*, fille de *Guillaume*, Sieur de la Chêze ;

PAUL LE LIMONIER, Sieur de la Rouelle, qui épousa, en Août 1573, *Françoise Quénoüas* ;

Et FRANÇOISE LE LIMONIER, épouse de *Gilles Meslet*, Sieur de la Prestaye, Conseiller au Parlement, dont elle étoit veuve en 1575.

Les armes de cette Famille sont : d'argent, au lion de gueules ; à la bande d'azur, chargée de 3 croisettes d'or, brochante sur le tout.

§ LIMOSIN-DALHEIM (DE), Famille noble, originaire du Brabant, transplantée depuis au Duché de Luxembourg, & actuellement établie à Boulay, dans la Lorraine Allemande, distinguée par ses belles alliances & ses grades militaires, soit au service d'Espagne, soit à celui des Empereurs. Elle a obtenu du Roi Louis XV, au mois de Septembre 1760, des Lettres Patentes portant reconnaissance du titre de Baron, qui avoit été conféré, le 17 Novembre 1540, par l'Empereur CHARLES-QUINT, à CHARLES DE LIMOSIN, fils de JEAN, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes au service de l'Empereur MAXIMILIEN 1^{er}, qui mourut en 1533, lequel prit dans son contrat de mariage du 9 Mai 1464, avec *Marguerite-Françoise de Faust*, la qualité de *prænobilis & prævillstris Dominus*. Nous ne commencerons la Généalogie de cette Famille qu'à son fils, quoiqu'elle prouve sa noblesse depuis plusieurs siècles auparavant, sans qu'on puisse trouver aucun

anoblissement, ce qui prouve son ancienneté.

I. CHARLES DE LIMOSIN & HENRI, son frère, furent tous deux créés Barons du Saint-Empire par lettres de l'Empereur CHARLES-QUINT, du 17 Novembre 1540, où ce Prince les qualifie les *très-nobles Amés & Féaux*. Ces Lettres portent : *c'est en considération des bons & fidèles services que leurs ancêtres avoient rendus aux Empereurs Romains & aux Rois prédécesseurs de S. M. I. ; & notamment de ceux que leur père avoit rendus à Sadite Majesté & au Saint-Empire, en tems de guerre & de paix, ayant exposé jusqu'à la fin de ses jours, sa vie, ses biens & facultés avec une parfaite fidélité, & sans aucune interruption* : ces Lettres ajoutent que *lesdits CHARLES & HENRI avoient déjà fait plusieurs campagnes dans les Armées de S. M., où ils avoient eu des emplois & des commandemens honorables, au grand risque de leur vie, ce qu'ils continuoient à faire tous les jours*. Par ces mêmes Lettres, l'Empereur leur confirma la possession de leurs armes, qu'ils portoient depuis plusieurs siècles, & leur permit d'y ajouter une couronne royale d'or de quatre pierres précieuses, savoir : une émeraude, une escarboucle, un saphir, & un diamant. HENRI DE LIMOSIN mourut en 1563, sans postérité. CHARLES, son frère aîné, épousa, par contrat du 19 Juin 1518, *Sophie de Distroff*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Distroff*, & de *Marie-Anne de Lellich*, dont :

1. FRÉDÉRIC, mort sans alliance, en 1550 ;
2. JEAN-JOSEPH, qui suit ;
3. & 4. ANNE-DOROTHÉE & CHARLOTTE-ANTOINETTE.

II. JEAN-JOSEPH, Baron DE LIMOSIN, mort en 1555, s'étoit trouvé au siège de Metz, à la prise de Théroüanne à la tête d'une Compagnie de Lanquenets Allemands qu'il commandoit. Il avoit épousé, par contrat du 17 Novembre 1538, *Louise de Pallandt*, fille de *Maximilien-Philippe*, Comte de *Pallandt*, & d'*Angélique de Wandelaert*. Il en eut :

1. JEAN-CHARLES, qui suit ;
2. & 3. CATHERINE-ELISABETH & MARIE-BARBE.

III. JEAN-CHARLES, BArON DE LIMOSIN, mort en 1589, avoit épousé, par contrat du 5 Août 1560, *Philippine-Gertrude Vanrafs*, fille de *Nicolas-Hercule*, & de *Marie-Madefleine*

DE LIMOSIN, fille & unique héritière d'un oncle de CHARLES & d'HENRI DE LIMOSIN, de laquelle vinrent :

1. & 2. GUILLAUME & JEAN-FRANÇOIS, morts en bas âge;
3. CHARLES-PHILIPPE, qui suit;
4. & 5. THÉRÈSE & MARGUERITE-LOUISE.

IV. CHARLES-PHILIPPE DE LIMOSIN, mort en 1608, a été Colonel d'un Corps de Cavalerie levé en Flandre & en Hainaut, pour le service des Rois d'Espagne, PHILIPPE II & PHILIPPE III; ce dernier lui donna des terres en Espagne, en récompense de ses services; il avoit épousé, par contrat du 7 Juin 1579, *Claudine de Distroff*, fille de *Ferdinand*, Seigneur de *Distroff*, & d'*Arau de Rainingen*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-GEORGES, qui suit;
2. FRANÇOIS-JOSEPH-CHARLES;
3. 4. & 5. ANNE-CLAUDINE, CHARLOTTE-FRANÇOISE & MARGUERITE-ELISABETH.

V. JEAN-GEORGES DE LIMOSIN, mort en 1620, a été Capitaine de Cavalerie dans le Corps que commandoit son père. Il avoit épousé, par contrat du 30 Juillet 1600, *Marie-Thérèse de la Tour*, fille de *Henri-François*, & de *Catherine de Veiller*, de laquelle il laissa

VI. NICOLAS DE LIMOSIN, Capitaine de Cavalerie & Gentilhomme de l'Artillerie, au service de S. M. C., mort à Philippeville le 29 Septembre 1641; il fut qualifié de *très-noble & très-honoré Seigneur*, dans son contrat de mariage du 15 Mars 1627, avec *Marie-Charlotte de Roye*, fille de *Guillaume*, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, Seigneur de Rouffy-le-Bourg, Hettange, Zoetrich, Dalheim & autres lieux, qui fut Colonel d'un Régiment Allemand d'Infanterie, au service d'Espagne, depuis Lieutenant de Roi & Gouverneur à Thionville, ensuite Gouverneur d'Arlon, aux Pays-Bas, où il mourut en 1667, sans postérité de Dame *Félicité de Laitres*;
2. JEAN, qui suit;
3. NICOLAS, Lieutenant-Colonel du Régiment de Monroy, au service d'Espagne, qualifié de *très-noble & très-généreux Seigneur*, dans son contrat de mariage du 2 Mars 1658, avec Dame *Anne-Thérèse Obert*, veuve de Messire *François de Baudrenghien*; on ignore sa postérité;
4. Et NICOLAS-GUILLAUME, Colonel au service d'Espagne, fait prisonnier à la bataille de Lens, en 1648, & tué en 1657, au siège de Saint-Ghislain.

VII. JEAN DE LIMOSIN, qualifié, dans tous les actes qui le concernent, *très-noble & honoré Seigneur*, fut Lieutenant-Colonel & Commandant du Régiment du Duc de Bourbonville, au service d'Espagne, & mourut le 25 Février 1665. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1648, *Catherine Schutz*, fille de *Mathieu*, & de *Marie-Charlotte de Lillienberg*, de laquelle vinrent :

1. JEAN-NICOLAS, qui suit;
2. GUILLAUME;
3. PHILIPPE-OLIVIER, marié, par contrat du 21 Décembre 1686, à *Anne-Gillette de Wolfchlager*, fille de *François*, & de *Thérèse-Louise Ritvins*. Leur postérité est éteinte;
4. & 5. ODILLE & MARGUERITE-GERTRUDE.

VIII. JEAN-NICOLAS DE LIMOSIN, Seigneur de Rouffy-le-Bourg, Hettange, Zoetrich, Dalheim, Altevisse & Filtstroff, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes, au service d'Espagne, mourut en 1707. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 20 Mai 1683, *Jeanne-Marie-Anne de Corte*, fille de Messire *Julien-Jean*, & de Dame *Elisabeth de Brencourt*; & 2^o *Anne-Françoise de Boudet*. Du premier lit il a eu :

1. EGON-CHARLES-EMMANUEL-FRANÇOIS-GEORGES, qui suit.

Et du second lit vint :

2. MADELEINE, mariée avec Messire *Michel de Malatesta*, Capitaine au Régiment de Bourbon, dont une fille, mariée avec Messire N... de *Faure de Fagolles*, Conseiller au Parlement de Metz. Il n'a eu qu'un fils de ce mariage, qui est Officier au Régiment de Bourbon.

IX. EGON-CHARLES-EMMANUEL-FRANÇOIS-GEORGES DE LIMOSIN, Seigneur de Rouffy, Hettange, Zoetrich, Rentgen, Dalheim, Altevisse & Filtstroff, a servi en France dans le Régiment de la Marck, où il a donné des preuves de sa valeur, ainsi qu'il est dit dans les Lettres Patentes accordées par LOUIS XV. Se trouvant le seul rejeton mâle de sa Famille, il a quitté le service en se mariant, & est mort en 1758. Il avoit épousé, par contrat du 30 Août 1710, *Catherine-Reine de Cabanes*, fille de Messire *Guillaume-Ambroise*, Chevalier, Seigneur de Luttange, Vingsberg & autres lieux, & de Dame *Claude-Françoise de Wolfchlager*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;

2. CHARLES-DOMINIQUE, mort en bas âge ;
3. MARIE-MARGUERITE-LOUISE, morte sans alliance en 1749 ;
4. CHARLOTTE-GUILLEMETTE, mariée, en Janvier 1740, avec Messire *Joseph-Marie de Chapuis de Tourville*, Chevalier, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, dont : *Charles de Chapuis de Tourville*, Major du Régiment de Gatinos & Chevalier de Saint-Louis ; & *Charlotte de Chapuis de Tourville*, Religieuse Professe à Thionville ;
5. Et ANNE-MARIE-CATHERINE, mariée, en 1756, avec Messire *Jean Standt*, ancien Lieutenant au Régiment de la Marck, Seigneur d'un fief à Breilstroff.

X. JEAN-BAPTISTE, BARON DE LIMOSIN-DALHEIM, né le 22 Juillet 1714, « Baron du Saint-Empire, est entré d'abord, au mois de Janvier 1733, dans les Cadets Gentilshommes établis à la Citadelle de Metz ; a été fait successivement Enseigne au Régiment d'Alsace, en Mai 1734 ; Lieutenant en pied en Février 1735 ; Capitaine le 1^{er} Juillet 1742 ; Chevalier de Saint-Louis le 13 Février 1746 ; Capitaine de Grenadiers en 1752, & Commandant de Bataillon le 1^{er} Mars 1760. Il s'est trouvé au siège de Philippsbourg, en 1734 ; à la prise de Prague en 1741 ; à la défense de cette Place en 1742, où il fut blessé au bras gauche ; en 1745, à la retraite de Pfaffenhofen en Bavière, où il fut blessé au genou gauche ; au siège de Namur & à la bataille de Rocoux en 1746 ; au siège de Maëstricht en 1748 ; à la bataille d'Hastenbeck en 1757, où il fut blessé dangereusement au col, étant à la tête de sa Compagnie de Grenadiers, à l'attaque d'une batterie ; à la bataille de Lutzelburg en 1758, & enfin à toutes les affaires où s'est trouvé le Régiment d'Alsace, pendant la dernière guerre & les deux précédentes. Il a servi dans cette dernière guerre, comme Aide de Camp du Maréchal Prince de Soubise. En considération de ses services signalés, Louis XV lui a accordé, au mois de Septembre 1760, des Lettres Patentes par lesquelles S. M. l'a maintenu, lui, ses enfans & descendants mâles, nés & à naître, dans la qualité de *Baron*, comme descendant de CHARLES DE LIMOSIN, qui fut honoré de ce titre, ainsi que son frère HENRI, par Lettres de l'Empereur CHARLES-QUINT, du 17 Novembre 1540. Il a épousé 1^o à Thionville, le 21 Novembre 1747, *Marie-Madeleine de Limpach*, morte le 2

Septembre 1752, fille de *François*, ancien Capitaine au Régiment de Saxe, & de Dame *Elisabeth Houillon* ; & 2^o à Dunkerque, le 1^{er} Juin 1760, *Marie-Thérèse-Monique Taverne*, veuve de Messire N.... de la Grèze, Lieutenant-Colonel du Régiment de Beauvoisis, & fille de *Nicolas Taverne*, ancien Bourgmestre de Dunkerque, & de Dame *Marie Morineq*. Cette seconde femme est morte sans enfans, le 13 Octobre 1764. Du premier lit sont issus :

1. FERDINAND-CHARLES-EMMANUEL, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Baron du Saint-Empire, appelé *Chevalier de Dalheim*, né à Thionville, le 22 Octobre 1750, ci-devant Capitaine dans la Légion de Soubise, par commission du 10 Mai 1773, & depuis la réforme de ce Corps, attaché au Régiment de Savoie-Carignan ;
3. MARIE-ELISABETH-ISIDORE, Baronne du Saint-Empire, morte le 27 Juillet 1750 ;
4. Et BARBE-CHRISTINE-MARGUERITE, Baronne du Saint-Empire, née à Boulay le 10 Juillet 1752, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1763, sur les preuves faites pardevant M. d'Hozier, Juge d'Armes de France. (Elle n'est point encore mariée.)

XI. FERDINAND-CHARLES-EMMANUEL, Baron de LIMOSIN-DALHEIM & du Saint-Empire, né à Boulay le 10 Novembre 1748, a été successivement fait Enseigne, le 1^{er} Juillet 1757, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment d'Infanterie Allemande d'Alsace, par commission du mois d'Octobre 1777. (Il n'est pas encore marié.)

Les armes : de sinople, à la fasce d'or, bordée de sable, chargée d'un lion léopardé de gueules, & accompagnée en chef de 3 besans d'argent, & en pointe d'un besant & d'une étoile aussi d'argent, rangés en fasce. Devise : FORTES CREANTUR FORTIBUS.

Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* dressé sur les titres communiqués au Juge d'Armes de France. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

* AMOURS, Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1606, enregistrées le 23 Mai 1607, en faveur de Louis *Hurault*, Vicomte du Tremblay. Voy. HURAUULT.

LINANGE ou LEININGEN, ancienne Noblesse sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*. Elle portoit pour armes :

d'azur, à 3 aigles d'or, membrées de gueules, 2 & 1. Nous avons un faux *Mémoire* sur cette Maison, fait par un particulier, qui se disoit le *Comte de Linange*. Il fut mis à la Bastille, & en sortit à la fin de Novembre 1714.

LINCEL. Voy. LAINCEL.

LINDEN (VAN DER), Famille d'extraction noble, du Duché de Brabant, qui remonte à I. GELDORF VAN DER LINDEN, Chevalier, qui vivoit en 1290. Il eut pour fils,

II. GELDORF VAN DER LINDEN, qui fut père de

III. JEAN VAN DER LINDEN, 1^{er} du nom, lequel eut :

IV. WAUTHIER VAN DER LINDEN, qui fut père de

V. JEAN VAN DER LINDEN, 11^e du nom, duquel est issu

VI. RASSE VAN DER LINDEN, qui épousa *Catherine van der Borcht*, & en eut :

VII. JEAN VAN DER LINDEN, 111^e du nom, qui s'allia avec *Christine Hermey's*, de laquelle vint :

VIII. JEAN VAN DER LINDEN, IV^e du nom, qui fut créé *Chevalier*, en 1544, par l'Empereur CHARLES-QUINT. Il fut Bourgmestre de la ville de Louvain es-années 1557 & 1561, & épousa *Catherine*, Dame de *Marneffe*, de *Seraing* & de *Bomelette*, fille de *Louis de Marneffe*, Chevalier, & de *Jeanne Absolons*, Dame de *Seraing* & de *Bomelette*, & petite-fille de *Godefroy*, Seigneur de *Marneffe*, & de *Jeanne de Dongelberghe*, issue des Ducs de Brabant. Leurs enfans furent entr'autres :

PHILIPPE, qui suit ;

Et JEAN, Abbé de la noble Abbaye de *Sainte-Gertrude* à Louvain.

IX. PHILIPPE VAN DER LINDEN, Chevalier, Seigneur de *Marneffe*, &c., Grand Forestier du Duché de Brabant, épousa *Anne Cymon*, dite la *belle héritière de Diepensteyn*, & en eut :

X. FERDINAND VAN DER LINDEN, Seigneur de *Marneffe*, &c., Grand Forestier & Drosfart du Duché de Brabant, par Lettres Patentes de 1570 & de 1600, & fut créé *Chevalier* le 7 Décembre 1627. Il épousa, 1^o *Anne van der Noot-de-Kieseghem*, fille de *Corneille*, Seigneur de *Kieseghem*, & d'*Antoinette de Mol*; & 2^o *Christine de Bourgois*. Du premier lit il eut :

PHILIPPE, qui suit.

Et du second lit vint :

CHARLOTTE, mariée à *Jean de Locquenghien*, Baron de *Melsbroeck*.

XI. PHILIPPE VAN DER LINDEN, Grand Trésorier du Duché de Brabant, créé *Chevalier*, par Lettres Patentes du 9 Décembre 1643, obtint, en sa faveur, de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, l'érection de la Seigneurie de *Hooghvorst*, unie à celle de *Tervoorden*, en *Baronnie*, par Lettres Patentes du 27 Septembre 1663. Il mourut le 23 Octobre 1663, & avoit épousé *Marie-Françoise van der Eycken*, sa parente, dont vint entr'autres enfans :

XII. JEAN-PHILIPPE-EMMANUEL VAN DER LINDEN, Baron de *Hooghvorst*, qui s'est marié à *Anne-Hélène-Albertine d'Ongnies-de-Courières*, fille de *François*, Baron de *Courières*, de laquelle il eut :

JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE, qui suit ;

Et N... van der LINDEN, mariée au Duc de *Montdragon*.

XIII. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE VAN DER LINDEN, Baron de *Hooghvorst*, mort en 1734, avoit épousé *Constance-Théodore-Françoise le Vasseur*, dite de *Guernonval*, Chanoinesse de *Moustier-sur-Sambre*, fille de *François le Vasseur*, dit de *Guernonval*, Baron d'*Eskelbecque*, & de *Marie-Françoise de Guiselle de Saint-Floris*. De ce mariage il a laissé :

1. IGNACE-FRANÇOIS, qui suit ;

2. JEAN-JOSEPH, Chevalier de *Malte*, Chambellan de S. A. S. le Prince, Evêque de *Liège*, adopté aux nom & armes de son parent, *Jean-François*, Comte de *Loquet*, Vicomte de *Hombéek*, mort sans postérité, qui l'institua son héritier, en date du 23 Juin 1751 ;

3. PÉTRONILLE-FRANÇOISE, mariée à *Guillaume-Adrien-Joseph*, Comte de *Naffan*, de *Corroy*, de *Sweveghem*, Baron de *Warcoing* & *Petit-Roeulx*, Chambellan actuel de L. M. J. & R., membre & Trésorier des États de Brabant, dans le quartier de *Louvain*, dont plusieurs enfans. Il est mort en Décembre 1766 ;

4. MARIE-FRANÇOISE, femme de *Melchior-François-Joseph Roofe*, Baron de *Bouchout*, mort en 1745, fils de *Jean-Alexandre Roofe*, Sergent-Major de la ville d'*Anvers*, & d'*Isabelle-Vidoire Renialme*, dite de *Cordes* ;

5. Et MARIE, Chanoinesse de Mouftier-fur-Sambre.

XIV. IGNACE-FRANÇOIS VAN DER LINDEN, Baron de Hooghvorft, membre & député de l'Etat noble du Duché de Brabant, époufa, 1^o en 1746, *Erneftine-Françoife-Jofèphe*, Princesse de *Berghes-Saint-Winock*, Chanoinesse de Nivelles, morte fans enfans; & 2^o en 1755, *Marie-Catherine-Philippine-Guiflain*, Baronne de *Brune-de-Willecomme*, Chanoinesse de Mouftier-fur-Sambre, morte le 21 Avril 1762, fille de *Georges-Hyacinthe*, Baron de *Brune* & de *Willecomme*, & d'*Anne-Lucie van Vilfteren-de-Laerne*. De ce mariage elle a laiffé un fils unique, nommé

JEAN-JOSEPH-GUILLAIN, Baron de Hooghvorft, né le 6 Juin 1758. (*Tablettes général.*, part. VIII, pag. 441.)

Les armes: *de gueules, au chef d'argent, chargé de 3 maillets de fable, penchés vers la droite de l'écu & posés en fafce. Couronne de Baron.* Supports: *à dextre, un lion d'or tenant une banderolle aux armes de VAN DER LINDEN; & à fenêtré, un tigre au naturel, accolé d'azur, bordé & amelé d'or, tenant auffi une banderolle, dont les armes font: d'or, à la fafce d'azur, accompagnée de 3 maillets, penchés de gueules, posés 2 & 1.*

LINDSAY, noble & ancienne Maifon d'Ecoffe. ROBERT II, Roi d'Ecoffe, donna, dit Cambden, le Château de Crawford, avec titre de *Comté*, à JACQUES LINDSAY, à caufe de fa valeur. Ceux de cette Maifon, felon le même auteur, ont été *Comtes* pendant plus de 400 ans. Le fils aîné du dernier Comte portoit le titre de *Lord LINDSAY*. (Voy. *Moréri*.)

LINIÈRES. Voy. LIGNIÈRES, en Berry.

* LINIERS, Terre près de Thouars en Poitou, qui a donné fon nom à une ancienne Nobleffe, laquelle remonte à

I. GUILLAUME DE LINIERS, lequel eut pour fils,

II. JEAN DE LINIERS, auffi Chevalier, qui fut père de

1. GUILLAUME, mort fans lignée;
2. GUY, qui fuit;
3. Et HONORÉE, dont on ignore l'alliance.

III. GUY DE LINIERS, Chevalier, époufa *Mathurine Cherchemont*, dont :

AMAURY, qui fuit;

Et CHARLES, Chevalier, qui s'allia avec *Jeanne Chaffeignier*, veuve de *Guillaume de Rogres*, & fille de *Simon Chaffeignier*, Seigneur de *Saint-Georges-de-Rex*, & de *Létice de la Guerche*, en 1348. (Nous ignorons fa poftérité.)

IV. AMAURY DE LINIERS, 1^{er} du nom, s'allia avec *Jeanne d'Argenton*, fille d'*Aimery*, Seigneur de *Hérifon*, & de *Mathurine Cherchemont*, dont vinrent :

1. AMAURY, qui fuit;
2. JEAN, Seigneur de la Meilleraye, mort en 1387. Il avoit époufé *Jeanne de Fouilloux*, dont :

JEAN DE LINIERS, Chevalier. (Nous en ignorons auffi la poftérité.)

V. AMAURY DE LINIERS, 2^e du nom, époufa *Marie de Chauferoye*, Dame d'*Airvault*, fille de *Payen de Chauferoye*, Seigneur d'*Airvault*, & de *Marguerite de la Porte*, & veuve de *Louis Chenin*, Seigneur de l'*Isle-Bapaume*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, dit MAUBRUNY, qui fuit;
2. JEAN, Seigneur d'*Airvault*;
3. JOACHIM, mort fans lignée;
4. Et AMAURY, Seigneur de *Saint-Pompain*.

VI. JEAN, dit MAUBRUNY DE LINIERS, Seigneur d'*Airvault*, vivant en 1443, s'allia avec *Sibylle Taveau*, fille de *Philippe*, Seigneur de *Mortemer*, & de *Jeanne Pouthe*, Dame de *Gourville*, dont :

1. MICHEL, qui fuit;
2. PIERRE, Chevalier;
3. FRANÇOIS, Abbé de *Saint-Séverin*;
4. PERRONNELLE, femme de *Jacques Vernon*, Seigneur de *Montreuil-Bonnin*;
5. Et MARIE, femme de *Jean de Saint-Savin*, Seigneur de la *Grange*, vivant en 1468.

VII. MICHEL DE LINIERS, Seigneur d'*Airvault* & de la *Meilleraye*, époufa, fuyant des actes de 1477 & 1482, *Marie Rouffeau*, fille de *Jean*, Seigneur de la *Mothe-Rouffeau*, & d'*Ifeult de la Jaillie*, Dame du *Cloudi*, dont :

1. JACQUES, qui fuit;
2. GASPARD, Seigneur d'*Amailou*, dont eft forti
- HIPPOLYTE, Seigneur de la *Bourbelière*.
3. PERRONNELLE, femme de *Louis de Maraffin*, Seigneur de *Notz* & de *Veuil*;
4. Et OLIVE, mariée, 1^o à *Guillaume d'Apelvoifin*; & 2^o à *Jean de la Foreft*, Seigneur de *Vaudoré*.

VIII. JACQUES DE LINIERS, Seigneur d'*Air-*

vault, époufa *Renée de Karaleu*, fille de *Plotard*, & de *Marguerite d'Affay*, dont :

1. *Plotard*, mort jeune ;
2. *Maubruny*, mort fans lignée ;
3. *Gilles*, Seigneur d'Airvault, mort auffi fans poftérité ;
4. *Louise*, Dame d'Airvault, femme de *Jean Yforé*, Seigneur de Roffay ;
5. *Marguerite*, alliée avec *René de la Rochefoucauld-Bayers* ;
6. *Et Marie*, Religieufe.

C'est ce que nous favons fur cette ancienne Nobleffe, faite de *Mémoire* : mais on trouve *Marguerite-Angélique de Liniers*, née en 1672, reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1689, après avoir prouvé fa nobleffe depuis l'an 1424, que vivoit *Jean*, dit *Maubruny de Liniers*, avec *Sibylle Taveau de Mortemer*, fon époufe, fille de *Philippe Taveau*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne Pouthe*, Dame de Gourville.

Les armes : *d'argent, à la fafce de gueules ; à la bordure de fable, befantée d'or.*

LINNES (DE). Cette Famille de Bretagne a été déclarée noble d'*extraction*, au rapport de M. de Larlan, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Janvier 1669.

Les armes : *de gueules, à 3 channes ou marmites d'or, 2 & 1 ; à la bande d'azur, chargée de 3 lofanges d'argent, brochante fur le tout.*

LINSINGEN, Maifon comptée parmi la Nobleffe la plus ancienne d'Allemagne. Suivant un Mémoire qui nous a été remis, elle eft en état de fournir onze tables généalogiques, où toutes les perfonnes de ce nom font placées felon les branches, divifions & subdivisions, & par ordre de chronologie. Il s'y trouve auffi trois arbres généalogiques, formés à de certaines occafions, tels qu'on les produit dans les hauts Chapitres, pour les preuves de nobleffe, favoir : celui de feu *Dietrich-Ernest-Henri de Linsingen*, père de *Louis-Charles*, Baron de Linsingen, Maître de Camp de Cavalerie. dont il fera parlé ci-après ; celui de *Jean-Philippe de Linsingen*, Chanoine & Capitulaire du haut Chapitre de Fulde, dont il eft parlé dans l'ouvrage du Baron de Hattstein, intitulé : *de l'Eminence de la Nobleffe de l'Empire d'Allemagne*, & celui de *Marguerite-Elisabeth de Linsingen*, de la branche éteinte de *Jesberg*.

Cette Maifon a l'avantage de pouvoir démontrer une filiation non interrompue, depuis 1232 jufqu'à préfent : les preuves en font tirées des ouvrages d'auteurs graves, tels que *Gudenus*, le Baron de *Hattlein*, *Schannat*, *Kuchenbecker*, &c., mais ce font furtout des Archives de la Cour féodale de Mayence qui en fourniffent les preuves les plus authentiques. Elle eft du rang de celles qu'on appelle *Stifts und Rittermaefige*, c'eft-à-dire éligible dans les hauts Chapitres & Ordres de Chevalerie d'Allemagne ; ce qui conftitue ce qu'on nomme en Allemagne la haute Nobleffe. Dans les tems les plus reculés, les premiers Seigneurs de cette Maifon ont porté la dignité de Chevalier, Miles. A la Cour de Vienne & dans les Etats héréditaires de l'Empereur, où toutes les anciennes Familles fe font fait décorer du titre de Comte, celles qui font chapitrables des autres Etats de l'Empire d'Allemagne, font qualifiées du titre de Baron, parce qu'effectivement elles font, ou immédiates, ou après leurs Souverains, elles font les premiers Seigneurs & vaffaux de leurs Provinces.

Quant à l'origine de la Maifon de **LINSINGEN**, elle fe perd dans l'antiquité la plus reculée. Une tradition que la Famille eft, d'après quelques auteurs, qu'elle defcend d'anciens Romains du nom de *Lentulus* ; mais il eft plus vraifemblable, fuivant le *Mémoire envoyé*, qu'elle n'a porté d'abord que la première fylabe de fon nom, *Lins* ou *Lens* ; & que dans la fuite ceux de cette Famille y ont ajouté *ingen*, qui ne fignifie autre chofe que les fucceffeurs, gens d'une même race.

LYNS, qui paroît, en 1057, comme témoin dans un document qu'on trouve chez *Schannat* : *Traditiones Fuldenfes*, pag. 254, & **LINTZO**, témoin d'un autre document de 1097, demeueroient tous deux dans les contrées où l'on trouve, environ 150 ans après, cette Famille pleinement établie fous le nom de **LINSINGEN**, qu'elle porte depuis le premier Seigneur **Louis de Linsingen**. Voy. *Johannis fcriptoris rerum Moguntin*, tom. II, pag. 740. Après avoir été anciennement établie au Palatinat, elle s'eft transplantée en Hefle & en Thuringe, au pays d'*Eichsfeld*, où elle a acquis & poffède, de père en fils, des fiefs mafculins : les titres originaux s'en confervent de la Cour féodale de Mayence, & *Lester-*

res dont elle est en possession font : Birkenfeld, Ringelrode, Bourgwalde, Hefchehau, Udra, Sittendorff, Tilleda, Moenchhof, Agnesdorff, Weert. Dans ces Terres, tous les Seigneurs jouissent des droits & prérogatives attachés à toutes les Terres nobles, tels que justice, vassaux, cens, services du *Jure patronatus* & *Capellæ*. Nous allons donner ici la filiation des branches qui subsistent, & non de celles qui sont éteintes.

Nota. L'astérisque (*) qui se trouve à plusieurs degrés de cette généalogie, marque les ancêtres, en ligne directe, du Baron de LINSINGEN, Maître de Camp de Cavalerie au service de France.

(*) I. LOUIS DE LINSINGEN, qualifié *Miles*, Chevalier, est mentionné, en 1232, comme premier témoin dans le procès-verbal fait par ordre du Pape GRÉGOIRE IX, pour constater la vérité des miracles de SAINTE-ELISABETH, Landgrave de Thuringe. Le témoignage qu'il rendit alors, dans une matière aussi délicate, prouve qu'il fut homme d'esprit & d'honneur; on en peut voir le détail dans Kuchenbecker, *Annales à Hassica*, collectio IX, pag. 117, & collectio XI, pag. 149. Il paroît encore, en 1241, dans un document fort remarquable. Voy. Gudenî, *Codex Diplomaticus*, tom. I, pag. 568. Il vendit dans ce même tems, avec son frère WARTWIN DE LINSINGEN, aussi qualifié *Miles*, sous certaines conditions & à quelques égards, leur château de *Jagesburg*, dont ils disent dans ce document avoir fait construire les fortifications eux-mêmes. Il étoit appelé avant eux *Lensviedenhufen* (ce qui signifie mot pour mot *Lens*, vaste Maison) & a été connu au pays dans les siècles postérieurs, sous le nom de cette Famille, qui l'a possédé jusqu'en 1727; ce qui prouve qu'il faut nécessairement que cette vente n'ait pas eu son exécution, pour quelque cause inconnue. Ces deux Seigneurs, LOUIS & WARTWIN DE LINSINGEN s'engagèrent alors, par ce traité, de faire contracter à leurs enfans des alliances avec ceux des Familles nobles de l'Archevêché de Mayence, qui reconnoissoient l'Archevêque pour leur Souverain. On ignore pourquoi ces deux frères vendirent ce Château; mais on fait bien que l'Archevêque Siegfried, étant parti du Pape, & ennemi déclaré de l'Empereur FRÉDÉRIC II, cherchoit à se fortifier de tous côtés. Les Landgraves de Hesse-Cassel, à

l'extinction du dernier mâle de cette branche, s'en font mis en possession en 1727, & en ont fait un apanage de leur Maison. On trouve encore, en 1263, WIGANDE DE LINSINGEN, Prieur de Hayn; mais on ignore s'il étoit frère de ces deux premiers Chevaliers, ainsi que le mariage de WARTWIN; on fait seulement que LOUIS DE LINSINGEN avoit, en 1241, un fils, nommé THÉODORIC, qui suit. (Voy. Gudenî, *Codex Diplomaticus*, tom. I, pag. 702, & tom. III, pag. 688; Kuchenbecker, coll. XI, pag. 157, & Schannat, *Cour féodale de Fulde*, pag. 219.

(*) II. THÉODORIC DE LINSINGEN épousa *Hedwig*, dont le nom de Famille est inconnu, & en eut :

(*) III. CONRAD DE LINSINGEN, vivant en 1283. Il est fait mention de lui dans Gudenus, tom. II, p. 234. Ses enfans furent :

LOUIS, qui suit;
Et HENNE ou JEAN, marié avec *Elisabeth*, dont le surnom est ignoré. Ils vivoient en 1349. (Voy. Kuchenbecker, coll. III, p. 100.)

(*) IV. LOUIS DE LINSINGEN, II^e du nom, *Miles*, surnommé le vieux Chevalier, mort en 1346, eut de son mariage :

1. LOUIS, qui suit;
2. THIEL, Chanoine à Minden, vivant en 1329, mort en 1342;
3. CURT ou CONRAD, marié avec *Cunzela*;
4. Et CONRAD, Prieur à Lentsehousen. (Voy. Wulfwein, *Diœcesis Moguntina*, in *Archionatus distinda commentatio*.)

(*) V. LOUIS DE LINSINGEN, III^e du nom, qualifié *Armiger*, vivoit le 26 Août 1351, & mourut en 1372, laissant de *Sophie de Falckenberg*, son épouse,

1. CURT ou CONRAD, qui eut deux fils, morts sans postérité;
2. LOUIS, lequel fut père de cinq garçons. Les trois premiers ne laissèrent point de descendants; la postérité de ses deux autres fils, LOUIS & DIETRICH, s'éteignit, en 1582, dans JEAN, & le 26 Octobre 1721, dans la personne de LOUIS-ETHEL DE LINSINGEN;
3. GOTTFRIED, qui suit;
4. Et WITTIKIND.

(*) VI. GOTTFRIED DE LINSINGEN eut de sa femme qu'on ne connoît point :

JEAN ou HENNE, qui suit;
Et GOTTFRIED. (Voy. les *Archives féodales de Mayence*.)

(*) VII. JEAN DE LINSINGEN vivoit en 1424,

& épousa *Elisabeth de Falckenberg*, de laquelle vinrent :

1. FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. GOTTFRIED, qu'on ignore avoir eu lignée ;
3. Et JEAN, lequel fut, en 1464 & années suivantes, le 45^e Doyen du haut Chapitre de Fulde, & le 23^e Prévôt de Saint-Pierre, appartenante du même Chapitre. (Voy. l'*Hist. de Fulde*, p. 39, par Schannat.)

(*) VIII. FRÉDÉRIC DE LINSINGEN, *Miles*, ainsi nommé dans les Lettres, par lesquelles il fut investi de Birkenfeld, Bourgwalde, Ringelrode, &c., & dépendances, se maria avec N... de Grana, dont :

JEAN, qui suit ;
Et GEORGES, lequel eut deux fils, morts sans lignée.

(*) IX. JEAN DE LINSINGEN, II^e du nom, laissa d'*Ottilia de Baumbach*, sa femme,

1. GEORGES-ADAM, qui suit ;
2. FRÉDÉRIC, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et RHEINHARD, tige de la troisième, mentionnée ensuite.

X. GEORGES-ADAM DE LINSINGEN, chef de la branche dite de *Birkenfeld-Udra*, épousa N... de *Keudell*, & en eut :

1. CURT ou CONRAD-HENRI, qui suit ;
2. & 3. BERNARD & MARTIN, celui-ci s'allia avec *Véronique de Keudell*, & fut père d'*Eitel-Georges* & de *Hartmann*, morts sans enfans.

XI. CURT ou CONRAD-HENRI DE LINSINGEN eut d'*Agnès-Catherine de Hanflein* plusieurs enfans, entr'autres :

XII. EITEL-GEORGES DE LINSINGEN, né en 1651, Officier au Régiment Royal-Allemand au service de France, mort en 1726, qui avoit épousé *Marie-Catherine-Elisabeth de Linsingen*, sa parente, de laquelle font issus :

JEAN-GUILLAUME, qui suit ;
Et JEAN-PHILIPPE, né le 1^{er} Janvier 1703, marié, 1^o avec *Sophie-Philippine de Hat-torf*, morte en 1749 ; 2^o avec *Catherine-Sophie de Puchler*, morte en 1765 ; & 3^o avec *Catherine-Marianne de Goet*7.

XIII. JEAN-GUILLAUME DE LINSINGEN, né le 24 Octobre 1695, Officier des Gardes du Corps du Duc de Saxe-Gotha, mort en 1768, a eu de son épouse, *Chrétienne-Juliane de Troltsch-Buttlar*, dix enfans, savoir :

1. JEAN-GUILLAUME, né le 10 Février 1724, Lieutenant-Colonel au Régiment de Mec-

klembourg au service de Hanovre, & Commandant des troupes de cette puissance à Hildesheim :

2. BERNARD-THIELO-CURT-EITEL, né en 1736, Capitaine de Dragons au service de Hanovre. (Ces deux frères commandèrent les Chasseurs Hanovriens dans la dernière guerre & s'y distinguèrent beaucoup) ;
3. JULES-LOUIS-JEAN-HENRI, né le 28 Août 1739, Major des troupes de Hanovre & Commandant de la ville de Hildesheim ;
4. & 5. CHARLES-CHRÉTIEN, né le 6 Janvier 1742, & FRÉDÉRIC-GUILLAUME-ALBERT, né le 6 Janvier 1748, tous deux Officiers au service de Hanovre ;

Et cinq filles, dont quatre mariées dans les Familles de *Hanflein*, *Weslernhagen* & de *Wangenheim*, qui sont des plus anciennes & recevables aux hauts Chapitres d'Allemagne.

SECONDE BRANCHE, dite de RINGELRODE.

X. FRÉDÉRIC DE LINSINGEN, second fils de JEAN II, & d'*Ottilia de Baumbach*, mourut en 1595, laissant d'*Urfule de Boinebourg*,

1. JEAN ou HANS, qui suit ;
2. 3. & 4. RHEINHARD, mort en 1633 ; PHILIPPE, marié à *Justine-Marguerite de Uslar* ; & BOUCHARD, mort en 1649, tous les trois sans postérité.

XI. JEAN ou HANS DE LINSINGEN, mort en 1616, avoit épousé *Catherine de Westernhagen*, dont :

XII. CHRISTOPHE DE LINSINGEN, qui s'est marié avec *Anne-Marguerite de Hanflein*. Ses enfans furent :

1. & 2. THIELO-FRÉDÉRIC & GEORGES-ADAM ;
3. Et HENRI-DIETRICH, qui suit.

XIII. HENRI-DIETRICH DE LINSINGEN s'allia avec *Anne-Catherine de Bifchofshausen*, & en eut neuf enfans, entr'autres :

1. JEAN-PHILIPPE, Baron de LINSINGEN, né le 2 Octobre 1674, Chanoine dans le haut Chapitre de Fulde. Il prit le nom de *GOTHARD* en entrant, en 1701, dans cet Ordre, ainsi qu'il est d'usage dans ce Chapitre de changer le nom de Baptême, y fit profession le 15 Octobre 1702, devint Capitaine en 1715, & mourut le 23 Février 1721 ;
2. PHILIPPE-CHARLES, Général des Troupes du Cercle de Franconie & de l'Empire, mort en 1738 ;
3. CHRISTOPHE-WILCK, Capitaine de Dragons au service de l'Empereur ;

4. BERNARD-FRANÇOIS-ANSELME, né le 4 Juillet 1688, mort en 17.. ;
5. Et JEAN-CHRISTOPHE, qui suit.

XIV. JEAN-CHRISTOPHE DE LINSINGEN, né le 27 Août 1685 & mort le 31 Mars 1746, avoit épousé *Catherine-Elisabeth de Troltsch-Buttlar*, dont :

- JEAN-ERNEST-FRÉDÉRIC, qui suit ;
Et MAURICE-GUILLAUME, mort subitement.

XV. JEAN-ERNEST-FRÉDÉRIC DE LINSINGEN, né le 2 Février 1730, a embrassé de nouveau la Religion Catholique & Romaine. De son mariage il a eu plusieurs enfans. La fille aînée, JEANNE DE LINSINGEN, est Chanoinesse de l'Ordre de Saint-Bernard à Starckrath en Westphalie. (Cette branche est Catholique & Romaine.)

*TROISIÈME BRANCHE,
dite de BIRKENFELD-BOURGWAUDE.*

(*) X. RHEINHARD DE LINSINGEN, troisième fils de JEAN II, & d'*Ottilia de Baumbach*, mourut en 1598, laissant de son épouse N.... de *Hardenberg*,

1. HENRI, mort sans postérité ;
2. GASPARD, tué en duel, ayant eu pour fils, JEAN-BURCHARD, mort sans lignée.
3. FRÉDÉRIC, lequel eut cinq fils, décédés, comme leur cousin, sans aucune lignée ;
4. Et DIETRICH, qui suit.

(*) XI. DIETRICH DE LINSINGEN, 1^{er} du nom, se maria avec *Anne-Christine de Westernhagen*, dont vinrent :

1. THIELO-RHEINHARD, qui suit ;
2. JEAN-GUILLAUME, mort sans enfans ;
3. DIETRICH, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après ;
4. Et VICTOR, tige de la sixième, mentionnée ensuite.

XII. THIELO-RHEINHARD DE LINSINGEN eut en partage la Terre de Birkenfeld, & épousa *Adelaide de Campen*, de laquelle sortit :

XIII. JEAN-ALBERT DE LINSINGEN, né le 27 Décembre 1645, Colonel au service de l'Electeur de Mayence, & membre de la Régence du pays d'Eichsfeld, mort le 9 Janvier 1718. Il avoit épousé, 1^o *Antoinette-Ursule de Haxthausen*, morte dans ses premières couches ; 2^o *Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zerffen* ; & 3^o *Anne-Eléonore de Bilfingsteben*, morte en 1740. Du second lit il a eu onze garçons, savoir :

1. OTTO-RHEINHARD, Capitaine au service de Mayence, mort sans postérité ;
2. ERNEST-FRÉDÉRIC-HARTMANN, qui suit ;
3. PHILIPPE-GUILLAUME-DIETRICH, né en 1678, Colonel d'Infanterie au service du Duc de Saxe-Gotha. Il est mort en 1756, étant Commandant de Sondershausen & des troupes de Schwarzbourg-Sondershausen, sans avoir eu d'enfans de son mariage avec *Sidonie-Eléonore de Westernhagen* ;
4. FRANÇOIS-MAURICE, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
5. JEAN-EITEL, mort en 1727, Capitaine de Dragons de Saxe-Gotha ;
6. THIELO-GASPARD-ELMER, mort en 1711, Enseigne à Mayence ;
7. ANSELME-LOUIS, mort en 1725, Officier des troupes de Hanovre ;
8. JEAN-EMAR-CHRÉTIEN, mentionné après ses deux frères ;
9. JEAN-ALBERT, né le 14 Mai 1701, ancien Capitaine d'Infanterie au service de Prusse. C'est présentement le sénieur ou chef de la Famille ;
10. CHRISTOPHE-CHARLES, dont il sera parlé ci-après ;
11. JEAN-ERARD, né en 1704, tué à la bataille de Sorr, Capitaine au Régiment du Margrave Charles, au service de Prusse.

Et du troisième lit est issu, entr'autres enfans :

12. HENRI-ERNEST-CHRÉTIEN, né le 4 Avril 1711, mort le 10 Novembre 1747, comme Grand Maître des Forêts du Roi de Prusse. Il avoit épousé *Caroline de la Moitte de la Chevallerie*, fille du Lieutenant Général de ce nom, au service de Prusse. Sa veuve a été Grande Maîtresse de S. A. R. Madame la Margrave de Schwedt, sœur du Roi de Prusse.

XIV. ERNEST-FRÉDÉRIC-HARTMANN DE LINSINGEN embrassa la Religion Catholique, & est mort en 1756, étant Lieutenant-Colonel d'Infanterie & Commandant de la Forteresse de Starckenberg, au service de l'Electeur de Mayence. Il a laissé une fille & un fils, qui suit.

XV. ERNEST-ALBERT-ANTON DE LINSINGEN, né le 25 Septembre 1719, mort en 1768, Major des Troupes Hollandoises, avoit épousé *Marie-Anne de Bryas*, dont font fortis :

1. CLAUDE-EMMANUEL, né le 8 Janvier 1750, Chanoine à Louvain ;
2. JOSEPH-ALBERT-CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC, né le 16 Août 1760 ;
3. & 4. Et deux filles.

QUATRIÈME BRANCHE.

XIV. FRANÇOIS-MAURICE DE LINSINGEN, né en 168., quatrième fils de JEAN-ALBERT, & d'Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zerffen, sa seconde femme, fut Colonel de Dragons au service de Saxe-Gotha, & est mort en 1760, laissant de son mariage avec Sophie-Charlotte de Werflernhagen,

1. LOUIS-AUGUSTE, qui suit;
2. JEAN-MAXIMILIEN, né le 12 Août 1722, Major de Dragons & Chambellan de la Cour de Saxe-Gotha, marié avec N.... de Büнау, fans enfans;
3. CHARLES-HENRI, né le 16 Novembre 1726;
4. ET OTTO-GUILLAUME-CHRÉTIEN, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au service de Hesse-Cassel.

XV. LOUIS-AUGUSTE DE LINSINGEN, né le 22 Février 1719, Gouverneur ou Grand Maître de la Maison du Landgrave de Hesse-Rothembourg, a épousé, le 26 Novembre 1756, Joseph, Baronne de Hausen, sœur de Madame la Princesse de Loewenfein-Wertheim. De ce mariage il n'a qu'une fille,

SOPHIE, née en 1760.

XIV. JEAN-EMAR-CHRÉTIEN DE LINSINGEN, né le 4 Mai 1700, huitième fils de JEAN-ALBERT, & d'Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zerffen, sa seconde femme, fut Capitaine au service de Hanovre, & est mort le 2 Septembre 1727, laissant :

1. LOUIS-ALBERT, né le 29 Octobre 1742, mort le 16 Mai 1768, Officier de Dragons au service de Hanovre;
2. CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 11 Février 1750, Officier au service de Prusse;
3. ET CHRÉTIEN-GUILLAUME, né le 17 Janvier 1756.

XIV. CHRISTOPHE-CHARLES DE LINSINGEN, né en 1703, dixième fils de JEAN-ALBERT, & d'Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zerffen, Colonel & Chef d'un Régiment d'Infanterie de son nom au service de Hanovre, a épousé, en 1750, Susanne-Philippine de Minnigerode, de laquelle font issus plusieurs enfans, entr'autres :

1. AUGUSTE-HENRI, né le 14 Août 1764;
2. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 18 Juin 1769;
3. ET GEORGES-AUGUSTE, né le 30 Novembre 1770.

CINQUIÈME BRANCHE.
dite de BOURGWALE.

(*) XII. DIETRICH DE LINSINGEN, 11^e du

nom, troisième fils de DIETRICH 1^{er}, & d'Anne-Christine de Westernhagen, eut en partage la Terre de Bourgwalde, & mourut en 1688. Il avoit épousé, 1^o Marie-Elisabeth de Grieffheim; 2^o Catherine-Elisabeth de Haack; & 3^o GERTRUDE-AGNÈS DE LINSINGEN-DE-RINGELRODE. De ces trois femmes il eut neuf enfans, entr'autres :

1. DIETRICH-LOUIS, qui suit;
2. FRÉDÉRIC-HENRI, rapporté après son frère;
3. & 4. CHRÉTIEN & JEAN-PHILIPPE, morts tous deux en Hongrie en 1691, Officiers au service de l'Empereur.

XIII. DIETRICH-LOUIS DE LINSINGEN eut Elchehau dans le partage des Terres, & ce bien est revenu à ses neveux, après la mort de ses deux fils; il mourut le 2 Juillet 1692. & laissa d'Anne-Julie de Westernhagen, son épouse, six enfans, entr'autres :

1. DIETRICH-ALBERT, Capitaine au service de Venise, tué par les Turcs à Corfou le 4 Novembre 1716;
2. JEAN-OTTO, Lieutenant au service de la même République, tué, comme son frère, à Corfou, le 7 Avril 1717;
3. ET ANNE-WILHELMINE-LOUISE, leur sœur ainée, qui naquit le 16 Décembre 1688, & vivoit en 1772.

(*) XIII. FRÉDÉRIC-HENRI DE LINSINGEN, Capitaine au service de Mayence, mort le 29 Juin 1701, avoit épousé Susanne de Hanstein, de laquelle il eut neuf enfans, entr'autres :

(*) XIV. DIETRICH-ERNEST-HENRI DE LINSINGEN, le premier de tous, né en 1687, qui a servi pendant plus de 60 ans les Souverains de la Maison d'Anhalt-Zerbst, depuis 1701, jusqu'à sa mort arrivée le 19 Mai 1762. Il avoit exercé dans cette Cour la charge de principal Ministre d'Etat; a été Envoyé extraordinaire auprès de CHARLES VII à Francfort, chargé du suffrage des Princes de la Maison d'Anhalt, pour l'Élection de cet Empereur, créé sous les auspices de la France, & encore Envoyé extraordinaire près de plusieurs têtes couronnées de l'Électeur de Mayence & autres Souverains d'Allemagne. Il avoit épousé Jeanne-Madeleine d'Avemann, fille d'Adolphe, Ministre d'Etat & Chancelier de la Cour de Saxe-Gotha, & de Sibylle de Humbracht. De ce mariage font sortis dix enfans, savoir :

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE-CHRÉTIEN, qui suit;

2. ADOLPHE-ERNEST, né le 10 Février 1723, entré au service de Prusse en 1739, placé par le Roi régnant dans son premier bataillon des Gardes, en qualité d'Officier, en fuite dans le Régiment d'Infanterie de Haack, où, après avoir été Capitaine en second, il a obtenu une Compagnie en 1752. Il a été nommé Major du Régiment de Weetersheim en 1756, &, à cause de sa mauvaise fanté, a quitté le service en 1759. Il a épousé, le 28 Octobre 1753, *Henriette-Eléonore-Sophie*, Douairière de *Worbis*, héritière des biens de cette Maison éteinte, dont il n'a point eu de postérité;
3. AUGUSTE-CHRÉTIEN-GUILLAUME, né le 14 Décembre 1729, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saxe-Gotha, au service de Hollande, marié avec *Jeanne-Chrétienne-Pauline de Uslar*, dont deux fils jumeaux;
4. LOUIS-CHARLES, appelé le *Baron de LINSINGEN*, né le 20 Mars 1731, entré au service de France en 1751, d'abord Enseigne au Régiment de Nassau-Saarbrucken, Infanterie, successivement Sous-Lieutenant & Lieutenant en pied au même Régiment; Capitaine réformé à la fuite du Régiment Royal-Allemand, le 3 Février 1758; Maître de Camp de Cavalerie le 11 Août 1768, & Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, le 16 Mai 1772. Des certificats honorables, accordés par le Prince de Condé, les Maréchaux d'Eltrées, de Contades & de Broglie, font des preuves du zèle & de la valeur qu'il a fait paroître dans la dernière guerre, & principalement à l'affaire du Comte de Saint-Germain aux Gorges de Minden, dont le succès sauva les équipages de l'armée;
5. CHRÉTIEN-GOTTHELF, né le 17 Décembre 1732, Grand Maître des Forêts du Prince Souverain d'Anhalt-Deffau, mort le 7 Septembre 1762;
6. CHARLES-GUILLAUME, né le 29 Mai 1737;
7. & 8. Deux garçons, morts en bas âge;
9. JEANNE-SIBYLLE, née le 26 Août 1725, morte le 26 Mai 1766, Dame d'honneur de feu Madame la Princesse d'Anhalt-Zerbst, mère de l'Impératrice de Russie, & sœur du feu Roi de Suède. Elle est décédée à Paris;
10. Et FRÉDÉRIQUE-CHRÉTIENNE, née le 15 Mars 1735, Dame d'honneur de feu la Princesse régente d'Anhalt-Zerbst, née Landgrave de Hesse-Cassel. Elle s'est mariée avec le Baron *Charles-Gottlob de Nofitz*, Ministre d'Etat d'Anhalt-Zerbst, dans la Principauté de Jever.

XV. FRÉDÉRIC-AUGUSTE-CHRÉTIEN DE LINSINGEN, né le 31 Décembre 1721, principal

Ministre d'Etat du Prince Souverain d'Anhalt-Zerbst, a épousé, 1^o *Elisabeth-Wendule de Milckau*; & 2^o *Dorothee-Caroline de Rieben*. De ses deux femmes il a eu :

1. JEAN-FRÉDÉRIC-CHARLES-ERNEST, né le 14 Mars 1755;
2. AUGUSTE-ADOLPHE, né le 20 Août 1757, mort le 1^{er} Juin 1762;
3. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, né le 27 Septembre 1761;
4. FRANÇOIS-VICTOR, né le 21 Juin 1763;
5. CHARLOTTE-JEANNE-AUGUSTE, née le 31 Mars 1756;
6. LOUISE-AUGUSTE-MADELEINE, née le 14 Décembre 1765;
7. Et FRÉDÉRIQUE.

SIXIÈME BRANCHE,
dite de TILLEDA.

XII. VICTOR DE LINSINGEN, quatrième fils de DIETRICH, 1^{er} du nom, & d'*Anne-Christine de Westernhagen*, se maria, 1^o en 1646, avec *Véronique-Madeleine d'Ebra*, Douairière de Haack; & 2^o avec *N... de Schlotheim*. Du premier lit vinrent :

1. VICTOR, marié à *N... de Tettau*, dont :
ANTON-GEORGES, mort Lieutenant-Colonel d'Infanterie au service de l'Electeur de Saxe.
2. DIETRICH-RHEINHARD, né en 1653, mort en 1672, ayant eu de *N... d'Ebra*, son épouse, sept enfans, dont entr'autres :
Un fils, aussi nommé DIETRICH-RHEINHARD, décédé en 1742, étant Capitaine d'Infanterie au service de l'Electeur de Saxe.

3. ALBERT-ANTON, qui suit.

Et du second lit fortit :

4. *N... de LINSINGEN*.

XIII. ALBERT-ANTON DE LINSINGEN, né en 1671, mort en 1698, avoit épousé *Eve-Julienne de Dewitz*, dont il a eu une fille & deux fils :

L'aîné, nommé CHRÉTIEN-VICTOR, né en 1692, est mort à Naples en 1719, Officier au service de l'Empereur;

Et le second, DIETRICH-ANTON, né le 18 Juillet 1694, a été Capitaine d'Infanterie au service du feu Roi de Pologne, AUGUSTE II, & l'a accompagné dans presque toutes les campagnes contre les Suédois. Il vivoit encore sans alliance en 1772.

Nous avons omis plusieurs branches éteintes, mais voici les noms de quelques-uns de

cette Famille qui se sont distingués par leur mérite :

CYRIAC DE LINSINGEN est nommé avec éloge entre les Généraux qui menèrent, en 1506, 4000 Gendarmes, de la part de l'Electeur de Mayence, au secours de l'Empereur. (Voy. *Joannis script. rerum Moguntin.* tom. 1, pag. 816); — URBAN DE LINSINGEN, au service de l'Empereur CHARLES-QUINT, fut un des Officiers & Commandans en chef des troupes du fameux Général Frundsberg, chef de bandes noires célèbres dans ce tems-là, & se distingua fort dans les armes. L'Histoire fait mention de lui avec honneur dans la description de la prise de Rome en 1527, sous le Connétable de Bourbon. URBAN DE LINSINGEN, y est-il dit, étoit le premier qui monta sur les murailles de cette capitale du monde; il avoit pour compagnons un Comte de Lodron & d'Eberstein, & deux ou trois autres Officiers de cœur. (Voy. le *Miroir de la Noblesse*, par Spangenberg, tom. II, fol. 241, & verso.) — Au commencement de ce siècle le Baron DE LINSINGEN, Conseiller aulique sur le ban des Seigneurs, au Conseil aulique & suprême de l'Empire à Vienne, a joué dans cette Cour de toute la distinction due à sa naissance & à son mérite.

Les armes de cette Maison sont : un écu de gueules (autrefois triangulaire, comme l'étoient tous ceux des Chevaliers d'Allemagne), à 3 fasces cousues d'azur, chargées de 7 figures, qui sont 7 lentilles d'or, posées 3, 3 & 1. Cimier : un casque ouvert de 5 ou 7 grilles, ceint d'une couronne d'or, chargée d'un bouquet de lentilles, entre 2 vols d'aigle, blasonnés comme l'écu. Ces armes sont parlantes, car le mot *Lentille*, en Allemand *Linse*, revient au nom LINSINGEN. On peut consulter un tableau plus détaillé sur cette Maison dans plusieurs auteurs, & particulièrement le *DiCTIONNAIRE de la Noblesse d'Allemagne*, par Hœschelmann, Secrétaire des Commandemens de la Cour de Saxe-Weimar. Parmi plusieurs anciens monumens qui subsistent de cette Famille, le tombeau d'ADRIEN DE LINSINGEN, dans l'Eglise de Birkenfeld, Terre qui appartient à cette Maison, offre une singularité. Sur le bouclier de ce Chevalier, où sont représentées ses armoiries, mais qui, par le laps de tems sont presque entièrement effacées de la pierre, on voit pour cimier, au lieu d'un casque ouvert, un

lion, & pour supports aussi des lions, dont l'usage a été suivi.

LINTOT, en Normandie : Famille maintenue dans la noblesse le 25 Juillet 1667.

Messire JEAN DE LINTOT, Seigneur dudit lieu, étoit mort en 1456, que Perrette d'Esquetot, femme de Guillaume d'Erneville, s'étoit portée son héritière. — PIERRE DE LINTOT, suivant l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 951 & 989, mourut à Rouen en 1546.

Les armes de cette Famille, selon Chevillard, sont : d'azur, au fautoir d'argent, cantonné de 4 aiglettes, au vol abaissé du même; mais la Roque dit qu'elles sont : de gueules, au chevron d'argent.

LION, Ville & Chapitre. Voy. LYON.

LION, ancienne Famille noble de Beauce, qui remonte à

I. ETIENNE DE LION, Chevalier, Sire dudit lieu, près d'Arthenay en Beauce, vivant en 1190 & 1209. Il eut pour fils,

II. ETIENNE, II^e du nom, Sire DE LION, marié avec *Hadeburge de Saint-Lié*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, dont :

III. PHILIPPE DE LION, Seigneur dudit lieu, mentionné dans un acte de l'an 1263, avec son fils GUILLAUME, vivant en 1300, père de

IV. JEAN, Ecuyer, Seigneur DE LION, employé dans les guerres de 1338.

V. ETIENNE DE LION, III^e du nom, son fils, vivant en 1390, fut père de

VI. JEAN DE LION, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui épousa, en 1414, *Ifabeau de Bombelles*, laquelle se remaria avec *Guillaume de Buzenval*, Ecuyer, Seigneur de *Chaufsy*. Du premier lit elle eut :

VII. BERTRAND DE LION, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié à *Jeanne Bourfier*, fille d'*Etienne*, & de *N...* de *Letourville*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLAUME, rapporté après son aîné;
3. GUILLEMETTE, femme de *Jean Guesprier*, Ecuyer;
4. FERRETTE, mariée à *Guillaume de Beauvilliers*;
5. FABIENNE, alliée à *Jacques Pelletier*;
6. ETIENNETTE, épouse d'*Etienne du Bois*;
7. MARION, femme de *Jean Gauthier*;
8. MICHELETTE, mariée à *Jean de Beaume*, Ecuyer;
9. Et JEANNETTE, âgée de 22 ans en 1487.

VIII. JEAN DE LION, III^e du nom, vivant en 1487, eut pour enfans :

1. JEAN DE LION, IV^e du nom, vivant en 1539, dont on ignore l'alliance;
2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Fougeu, marié à *Alix de la Haye*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Boulay, Paroisse d'Achères, & de *Marie d'Aucoth*, vers 1534;
3. Et ANNE, que les actes de 1526 & 1527 font femme de *François de Foville*.

VIII. GUILLAUME DE LION, Ecuyer, Seigneur de Coulet, épousa *Jeanne de Prunelé*, fille de *Hugues*, II^e du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Pleffis-la-Rochepichemer*. Ledit GUILLAUME fut présent avec sa femme à une transaction passée le 14 Décembre 1498, entre les enfans du premier & du second lit dudit *Hugues de Prunelé*, & fut père de

BLANCHE, femme d'*Elie de Sauvigny*, dont des enfans. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : de sable, à 9 bezans d'or, 4, 3 & 2.

LION (du), Famille noble, très-ancienne, originaire de Champagne, très-bien alliée, qui subsiste dans JEAN-FRANÇOIS DU LION, Seigneur du fief de Verneuil en Anjou, &c. Il est fils de FRANÇOIS-ETIENNE DU LION, ancien Officier de Dragons, est marié depuis le 16 Février 1768, & a un fils nommé ALEXANDRE-LOUIS. Il avoit une fille, morte en 1770.

LION DE CAMPET (du), noble & ancienne Maison, connue en Béarn dès l'an 1150. JEAN DU LION, ou DULYON, Seigneur de Viane, Abbé-Lai d'Orthez, deuxième fils d'ESPAIN DU LION, III^e du nom, épousa, au milieu du XIV^e siècle, *Marguerite de Luxe*, qui lui porta en mariage la Terre & Seigneurie de Campet en Guyenne. Il mourut en 1493; son héritier universel, JEAN, dit *le Brun*, du LION, son fils aîné, étant mort sans enfans,

JEAN DU LION, dit DAVID, son frère puîné, hérita de tous ses biens. Il épousa, en secondes noces, *Alix de Bérigoignan*; leur deuxième fils,

GASTON DU LION, Seigneur de Campet & de Geloux, eut entr'autres enfans de *Marguerite de Palalti*, Dame de Maurrin, Atalissen & Gaillère,

JEAN DU LION, marié, le 12 Mai 1604, à *Catherine de Ségur*. De ce mariage vint : JEAN DU LION, qui a épousé *Catherine de Sacriste de Malevirade*, dont il eut :

ALEXANDRE DU LION, qui s'est marié, au mois de Février 1663, à *Jeanne de Mefmes*, Dame de Garcin. Leur fils,

PIERRE DU LION, Seigneur de Geloux, en faveur duquel la Seigneurie de *Campet* a été érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1731, avoit épousé, le 22 Novembre 1682, *Urfule de la Salle*, de laquelle il a eu

ALEXANDRE DU LION, II^e du nom, Marquis de Campet, Sénéchal de Marfan, Turfan & Gavardan, qui s'est marié, au mois d'Avril 1714, avec *Corizande de Lons*. Leurs enfans sont :

1. PIERRE-GASTON, Marquis de Campet, né le 8 Août 1717;
2. Et ANGÉLIQUE, née le 22 Mai 1716.

Les branches forties de cette Maison sont : 1^o les Seigneurs de *Besle*, qui sont fortis d'HISPAHAN DU LION, second fils de GASTON, Seigneur de Campet, qui s'est marié, le 4 Décembre 1618, avec *Anne Labaffe*; sa postérité à fini à son petit-fils, JEAN-PIERRE DU LION, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Guiche, qui est mort à Strasbourg, d'une blessure reçue à la bataille de Friedland, laquelle se rouvrit pendant le fort du siège de Kehl en 1703;

Et 2^o les Seigneurs *du Bosq*, qui ont pour auteur SÉBASTIEN DU LION, Seigneur du Bosq, quatrième fils dudit GASTON DU LION, Seigneur de Campet, lequel s'est marié, le 25 Janvier 1629, avec *Marguerite de la Fite*. Ils ont fini à son arrière-petit-fils, JACQUES DU LION, Capitaine au Régiment de Coëtquen, né pendant le dernier siège de Lille en 1708. Il étoit fils de MATHIEU DU LION, Seigneur du Bosq, & de *Romaine d'Abadie*.

Les armes : d'or, au lion d'azur.

LIONNE, Famille noble & ancienne du Dauphiné, déjà connue du tems des anciens Dauphins, & qui possédoit dès-lors plusieurs Terres vers Saint-Quentin, en Dauphiné, & dans le Royanez, contrée de cette Province. Cette Famille y a été en si grande considération, qu'un petit pays de ce voisinage du Royanez en a pris le nom, ou le lui a donné.

I. HUMBERT DE LIONNE, Gentilhomme,

Gardien de la Chambre du Dauphin HUBERT, reçut en don de lui, en 1339, quelques fiefs & terres situées vers Saint-Nazaire. Cette libéralité fut depuis confirmée par le Roi JEAN & CHARLES, son fils aîné, Dauphin, tous deux ensemble, l'an 1352. Depuis ce tems, ceux de cette Famille ont souvent fait éclater leur zèle pour le service des Rois. Son fils,

II. PIERRE DE LIONNE, parut longtems dans la guerre que la France eut contre les Anglois, & fut l'un des Dauphinois, qui, sous le Dauphin CHARLES, rendirent leur nom & leur réputation célèbres par leur fidélité pour le service du Roi JEAN. Il ne fut pas moins zélé pour le même Prince, lorsqu'il fut Roi sous le nom de CHARLES V, & pour son successeur CHARLES VI. Il combattit en Picardie, Bourgogne, Forez, Auvergne, Périgord & dans le Limousin, où les Anglois avoient fait tant de ravages en 1367. Enfin, il se signala à la journée de Roosebeke, où les Flamands furent défaits en 1382, par l'armée de CHARLES VI. S'étant retiré en Dauphiné, il fit son testament le 28 Juin 1398, où il légua à sa femme, *Jacquemette-Roberte*, fille de *Robert de Pollene*, l'usufruit de ses biens, lui subsistant ses fils; il fut enterré à Saint-Quentin, dans l'Eglise de la Paroisse, au-devant de la Chapelle de la Vierge. Ses enfans furent :

CLAUDE, qui suit;

Et ALBERT, qui survécut peu à son père, & mourut l'an 1413, laissant entr'autres enfans :

1. ALBERT, tué à la bataille de Patay, où les Anglois furent défaits par la Pucelle d'Orléans en 1429;
2. Et AIMARDIS, femme de *Guigues d'Arce*, l'une des illustres Familles du Dauphiné.

III. CLAUDE DE LIONNE ne voulut jamais reconnoître le Dauphin LOUIS, au préjudice du Roi CHARLES VII, son père, quoique la plus grande partie de la Noblesse du Dauphiné eut rendu hommage au Dauphin l'an 1446 & les années suivantes, & il se rendit à Saint-Priest, auprès de la personne du Roi; le suivit à Lyon & sur les frontières du Dauphiné, où S. M. étoit venu pour y rétablir son autorité. Le Dauphin, irrité de la conduite de LIONNE, le fit arrêter prisonnier & mener au fort de Cornillon, où il mourut en 1455, laissant de *Jeanne Allemand*, d'une des pre-

mères Maisons du Dauphiné, fille de *Jean*, Seigneur de Rochechinard, pour fils,

IV. PIERRE DE LIONNE, 11^e du nom, qui, dans deux révisions de feux des années 1457 & 1458, comme noble, anoblit les domaines non nobles qu'il avoit à Saint-Quentin, à Royans, dans le Royanez, à Beaurepaire & à Gessans, & eut d'*Henriette de Gironde*, son épouse,

V. JEAN DE LIONNE, qui, de sa première femme, *Catherine*, fille de *Claude Brun*, Seigneur de Flandennes, laissa

VI. BERTON DE LIONNE, Seigneur de Berton, de Flandennes, qui s'est marié à *Polie de Ferrand Tesse*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de la Guimetière, dont :

VII. SÉBASTIEN DE LIONNE, Seigneur de Flandennes, de Leyssins, d'Aouste, de Triors, &c., qui se jeta dans Pont-en-Royans, place alors considérable, en Dauphiné, pour le Roi HENRI IV. Il contribua beaucoup, par ses soins & son autorité, à faire revenir les places du Royanez sous l'obéissance du Roi. Il avoit épousé *Bonne des Portes*, dont il eut entr'autres enfans :

VIII. ARTHUS DE LIONNE, Conseiller au Parlement de Grenoble, qui s'est marié à *Isabelle de Servient*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Biviers, Syndic de la Noblesse & Procureur des trois Etats du Dauphiné, d'une Famille fort ancienne de la même Province, & sœur d'*Abel de Servient*, Comte de la Roches-Aubiens, & Surintendant des Finances de France. ARTHUS DE LIONNE fut si touché de la perte de son épouse, morte âgée de 21 ans, qu'il embrassa l'état Ecclésiastique, fut nommé à l'Evêché de Gap en 1638, & mourut en 1675. De son mariage vint :

IX. HUGUES DE LIONNE, élevé par son père avec des soins extraordinaires. Il eut la confiance & l'amitié du Cardinal Mazarin, fut un de ses principaux confidens, & après avoir été employé dans différentes affaires, il mourut en 1671, âgé de 70 ans, & laissa de *Paule Payen*, son épouse, morte en 1704, âgée de 74 ans, fille de *Paul Payen*, & de *Marguerite de Rives*,

1. LOUIS-HUGUES, qui suit;
2. JULES-PAUL, Abbé de Cercamp, de Marmoutiers & de Châlix, Prieur de St-Martin-des-Champs à Paris, mort le 5 Juin 1721;
3. ARTHUS, Evêque de Rosalie, Vicaire Apostolique de la Province de Suchuen, né à

Rome en 1655, pendant l'Ambassade de son père vers les Princes d'Italie. Il s'engagea dans les Missions d'Orient, où il travailla avec un grand zèle pendant plus de 20 années, & acquit une grande connoissance des lettres & des sciences Chinoises, revint en France en 1686, avec les Ambassadeurs du Roi de Siam, qu'il remena dans leur pays l'année suivante; de-là passa à la Chine, revint à Rome en 1703, pour les affaires de la Religion, & ensuite à Paris, où il mourut le 2 Août 1713, au Séminaire des Missions Etrangères, âgé de 58 ans, & y est enterré;

4. LUC, Chevalier de Malte;
5. ELISABETH, Religieuse à la Visitation;
6. Et MADELEINE, mariée, le 10 Février 1670, à François-Annibal, Duc d'Elbeuf.

X. LOUIS-HUGUES DE LIONNE, ou LOUIS, selon Moréri, Marquis de Lionne & de Claveyson, par le mariage qu'il avoit contracté en 1675, avec sa cousine JEANNE-RENÉE DE LIONNE, héritière du Marquisat de Claveyson, & de la branche aînée de la Famille DE LIONNE, morte en Décembre 1680, fut Maître de la Garde-Robe du Roi, & décéda le 22 Août 1708, âgé de 62 ans, laissant :

XI. CHARLES-HUGUES DE LIONNE, Colonel d'un Régiment, fait prisonnier à la bataille d'Hochstett en 1704, nommé Brigadier des Armées du Roi en 1710, & mort en 1731, sans enfans. (Ainsi, la Famille de LIONNE s'est éteinte dans sa personne.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à une colonne d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or, qui est DE LIONNE; aux 2 & 3 d'azur, à 3 bandes d'or; au chef cousu aussi d'azur, chargé d'un lion issant d'or, qui est DE SERVIENT.*

LIONS, en Picardie. Voy. LYONS (DES).

LIORZOU (DU), ressort de Lefneven, en Bretagne. Ceux de ce nom ont été déclarés nobles d'extraction, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Septembre 1670, au rapport de M. des Cartes.

Les armes : *d'argent, à 3 jumelles de sable, surmontées de 2 roses de gueules, boutonées d'or.* (Manuscrit in-fol. des Généalogies de Bretagne, tom. III.)

* LIOUVILLE, aliàs LÉOVILLE, Terre située en Beauce, qui a donné son nom à une noble & ancienne Famille.

I. GUILLAUME DE LIOUVILLE, Seigneur du-

dit lieu, dont il rendit aveu, en 1394, au Seigneur de Viffiers-Liezard, mourut en 1400, laissant :

GUILLAUME, qui suit;
Et PHILIPPE, mariée à Jean Levaurier, Ecuyer, suivant un titre du Tréfor de Saint-Aignan d'Orléans, de l'an 1405.

II. GUILLAUME DE LIOUVILLE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Andouville & Montvilliers, reçut un aveu, en 1401, dans son Château d'Andouville des Chanoines de Saint-Aignan pour leur Terre de la Ferrière. Il mourut en 1415, & avoit épousé Marguerite de Boutevilliers, dont :

PIERRE, qui suit;
Et PHILIPPE; tous deux sous la tutelle de Robert de Boutevilliers, leur oncle maternel.

III. PIERRE DE LIOUVILLE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Montvilliers en 1430, laissa d'Antoinette de DanneMarie, son épouse,

1. JEAN, Seigneur DE LIOUVILLE, qui eut de Jeanne du Moulin, sa femme,
JEAN, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui rendit aveu pour lui & pour LIONNET, son frère, en 1524.

2. PIERRE, qui suit;
3. GUILLAUME, mort sans alliance;
4. Et CATHERINE, Dame en partie de LIOUVILLE, femme de Pierre de Bouart, Ecuyer, Seigneur de la Cuiffière.

IV. PIERRE DE LIOUVILLE, II^e du nom, après la mort de JEAN & de LIONNET, ses neveux, devint Seigneur de Liouville, & épousa, dans la ville d'Auxerre, Marthe de Gontier, dont :

V. JACQUES DE LIOUVILLE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui de sa femme, dont on ignore le nom, eut :

PHILIPPE, qui suit;
Et MARGUERITE, laquelle, avec son frère, vendit la part qu'ils avoient dans Liouville, à Antoine de Bouart, Seigneur de la Cuiffière, fils du sordit Pierre.

VI. PHILIPPE DE LIOUVILLE, Seigneur dudit lieu, qu'il vendit avec sa sœur, ne laissa que deux filles :

RENÉE & MARGUERITE, dont nous ignorons les alliances.

De cette Famille étoit PERRONNELLE DE LIOUVILLE, aliàs LÉOVILLE, fille de N..., Sire DE LIOUVILLE, & de Jeanne de Prailly, & femme de Hugues de Prunelé, I^{er} du nom, Sire de la Porte.

La Famille de LIUVILLE portoit pour armes : d'argent, à 4 faïces de gueules, la première, chargée de 3 billettes d'argent.

Quant à la Terre de LIUVILLE, elle appartenoit à la Maison de *Prunelé*, & *Colinet de Prunelé*, troisième fils de *Guillaume*, & de *Jeanne Lange*, Dame de Saint-Aignan, l'eut en partage. *Jacqueline de Prunelé*, héritière de cette branche, en porta les biens à son mari N... de *Valleteau*, ou de *Balleteau*, Ecuyer. Ils vivoient en 1573. Voy. PRU-NELE.

* LIRÉ, nom d'un Bourg en Anjou, Election & Diocèse d'Angers, où il y a environ 11 à 1200 habitans, dont est Seigneur *Charles-Bertrand de la Bourdonnaye*, Marquis de Liré, Guidon de Gendarmerie, marié, le 12 Mai 1760, à *Marie*, Princesse *Lubomirska*, veuve, avec une fille, de *Rolland Puchot*, Comte des Alleurs, mort Ambassadeur de France à la Sublime Porte. Voy. BOURDONNAYE (L.).

* LIRIA. C'est un Duché en Espagne. Feu le Maréchal Duc de *Berwick*, eut d'*Honorée de Burck*, sa première femme, un fils unique, qui n'a point été compris avec ceux du second lit dans l'érection du Duché de Fitz-James. Il s'établit en Espagne, où il a succédé aux Duchés de *Liria* & de *Xérica* & à la *Grandesse*. Il épousa *Catherine de Portugal-Colomb*, & en eut le Duc de *Véraguas*, père du Marquis de la *Jamaïque*. Le Duc de *Véraguas* a pour frère puîné Don *Pedre Stuart y Portugal*, marié à l'héritière de *Castelblanco*, dont il a postérité. Voy. FITZ-JAMES.

LIS (DE). Voy. LYS (DE).

* LIS (LE), Terre & Seigneurie en Provence, qui a donné son nom à une branche de la Maison de *Dedons*, originaire du lieu d'*Istres*, & l'une des plus anciennes du pays.

Jean Dedons, Seigneur du Lis & de Saint-Raphaël, fils puîné de *Pierre 1^{er}*, & de *Diane d'Arbaud*, fut reçu Conseiller aux Requetes du Parlement de Provence en 1641, & avoit épousé, en 1623, *Gabrielle de Thomassin*. Il est le bisaïeul de *Jean-Baptiste Dedons*, Seigneur du Lis, reçu Conseiller en la Cour des Comptes en 1744, & qui s'est marié, le 4 Mai de la même année, à *Marie-Catherine de Gauthier*, fille d'*Henri*, Sei-

Tome XII.

gneur du Poët & de Vernègues, & de *Catherine le Gros*. Voy. DEDONS.

* LISBOURG, en Artois : Terre & Seigneurie érigée en Marquisat, par Lettres Patentes de *PHILIPPE IV*, Roi d'Espagne, en faveur de *Jacques de Noyelles*, Chevalier, Comte de Croix, Seigneur de Lisbourg, Flers, Boncourt, &c. Cette Terre fut depuis vendue par *Eugène*, Comte de *Noyelles*, à *Jean-François Volland*, Chevalier, Seigneur de Berville, le Groseiller, de Bergueneuse, de la Vallée, Courcelles, &c., Capitaine au Régiment de Schulemberg, puis en celui de Rouffillon. Hobbintin la faveur, du Roi Louis XIV, au mois de Septembre 1694, la confirmation des Lettres d'érection de la Terre de *Lisbourg* en Marquisat. (*Tablettes généal.*, part. VIII, pag. 8.)

LISCOET ou LISCOUET (DE), ancienne Noblesse de Bretagne, qui a donné, dit Guy le Borgne, Auteur de l'*Armor. Breton*, un Capitaine & Gouverneur de Loches, & Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VII. Nous allons rapporter ici ce qu'on lit dans un Manuscrit in-fol., intitulé *Généalogies de Bretagne*, tom. III. Le premier, dont il y foit fait mention, est

I. JEAN DU LISCOET, qui d'*Aliette Madeuc*, eut :

II. ROLLAND DU LISCOET, vivant en 1430, qui épousa *Anne Pezron*, dont :

III. JEAN DU LISCOET, 11^e du nom, qui vivoit en 1486. De *Marguerite de Bodegat*, sa femme, naquit :

IV. ALAIN DU LISCOET, Sieur des Planches, vivant en 1526, qui s'est marié avec *Anne de Roserff*. Il en eut :

V. CHARLES DU LISCOET, Sieur des Planches, qui épousa *Françoise de la Bouexière*. De ce mariage naquit :

VI. RENÉ DU LISCOET, Sieur des Planches & du Bois-de-la-Roche, qui s'est allié avec *Anne de Matignon*. Leurs enfans furent :

BENJAMIN, qui suit ;

Et RENÉ, Sieur du Bois-de-la-Roche, marié, l'an 1619, avec *Jacquine de Gennes*.

VII. BENJAMIN DU LISCOET, Marquis de Coulombier, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

GUILLAUME, qui suit ;

Et YVES, Sieur de Coëtmen.

VIII. GUILLAUME DU LISCOET, Chevalier,

Seigneur dudit lieu, Vicomte des Planches, épousa, en Janvier 1654, *Marie de Talhouët*. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE-ARMAND, qui suit ;
2. JACQUES ;
3. Et MARIE-ANGÉLIQUE, dont l'article se trouve dans le *Mercur* de France, de Juillet 1747, p. 209, morte à Paris le 16 Juin 1747, dans la 85^e année de son âge, sans avoir eu d'enfans d'*Antoine-Arthur Deschiens*, Chevalier, Seigneur de Luffon, de Valcourt, &c., Président des Trésoriers de France à Paris, dont elle étoit veuve depuis le 16 Octobre 1728. Elle étoit nièce de CHARLES DU LISCOET, Chevalier, Seigneur des Planches, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gouverneur & Sénéchal de la Province du Maine, & de RENÉ DU LISCOET, Gouverneur de la ville de Chartres, & Capitaine des Cent Suisses du Duc d'Orléans.

IX. PHILIPPE-ARMAND DU LISCOET, Chevalier, Vicomte des Planches, fut maintenu avec GUILLAUME, son père, en qualité de *Chevalier* & déclaré noble d'ancienne extraction, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la réformation les 6 & 27 Mars 1671, au rapport de M. Barrin de la Galissonnière, Réformateur de Saint-Brieuc & Rennes.

BRANCHE

dont on n'a point trouvé la jonction.

I. ROLLAND DU LISCOET, Sieur de Kernabat, épousa *Isabeau Hamonou*, de laquelle il eut :

II. JEAN DU LISCOET, 1^{er} du nom, Sieur de Kernabat, qui s'est marié avec *Jeanne de Boijgelin*, dont :

III. ARTHUR DU LISCOET, Sieur de Kernabat, qui s'allia avec *Marguerite le Normand*. De ce mariage vinrent :

BERNARD, qui suit ;
Et MARIE, épouse de *Jean Boucault*.

IV. BERTRAND DU LISCOET, vivant en 1515, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

YVES, qui suit ;
Et CLAUDE, marié à *Jeanne Ruffault*.

V. YVES DU LISCOET vivoit en 1542 & fut père de

VI. GUILLAUME DU LISCOET, Sieur de Kervédo, vivant en 1598. Ce dernier eut de *Marguerite Taillard*, son épouse,

VII. PIERRE DU LISCOET, qui s'allia avec *Jeanne de Quellene*, dont vinrent :

JEAN, qui suit ;
Et RAOUL, marié à *Claudine de la Cuisine*.

VIII. JEAN DU LISCOET, 11^e du nom, Sieur de Kermou, eut de sa femme qu'on ne connoit point,

IX. MARC DU LISCOET, Sieur de Kermou, qui épousa, au mois de Septembre 1650, *Barbe Hamon*. Il fut déclaré noble d'extraction, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 7 Janvier 1671, au rapport de M. des Cartes, sans avoir égard aux précédents Arrêts, & déchargé de l'amende de 400 liv. (C'est ce que nous favons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : d'argent, au chef de gueules, chargé de 7 billettes d'argent, 4 & 3.

* LISIGNES ou LÉZINNES, Terre située dans le Comté de Tonnerre, qui relève de l'Abbaye de Saint-Pierre de Melun, fondée par nos Rois. Elle a donné son nom à une Maison éteinte, qui portoit : d'argent, à la fasce de gueules, qui sont aussi les armes de la Maison de Béthune, en Artois ; de Sainte-Maure, en Touraine, & de la Gris d'Echauffour, en Normandie.

Quant à la Maison de LISIGNES, il y a longtemps qu'elle est éteinte. GUILLAUME, Seigneur de LISIGNES, vivoit sous le Règne de PHILIPPE-AUGUSTE en 1203. Il eut entr'autres enfans :

ISABEAU DE LISIGNES, femme de *Gaucher*, Seigneur de Châtillon, de Crécy, &c., fils de *Hugues de Châtillon*, Comte de Saint-Pol, & de *Marie d'Avesnes*, Comtesse de Blois. Ils vivoient ensemble en 1251. La Maison de LISIGNES étant tombée en quenouille il y a plus de 200 ans, la Terre de ce nom fut portée dans la Maison de *Dinteville* par le mariage d'ANTOINETTE, Dame de LISIGNES, fille unique de *Trouillart*, Seigneur de LISIGNES, & de *Marguerite de Mello*, avec *Léger*, Seigneur de *Dinteville*, Chambellan du Roi, dont postérité. Voy. DINTEVILLE.

LISLE (DE). Voy. ISLE (DE L').

LISLE, ou LYLE-CALLIAN (DE), ancienne & illustre Famille, originaire d'Ecosse & établie en Provence. Voici ce que nous apprend une *Notice envoyée*. Elle a tiré son furnom des grandes possessions dont son premier ancêtre jouissoit dans l'Isle de Bnté, située à l'Ouest de ce Royaume.

GUILLAUME DE LYLE en fut un des Barons ; il combattit, sous le règne de GUILLAUME 1^{er},

contre les Anglois à la journée d'Alnwick, où il fut fait prisonnier avec son Roi. Dans le tems que Bailol & Bruce se disputoient la Couronne d'Ecosse, la Famille DE LYLE parmi ses différentes branches en avoit deux principales, dont l'une prit le parti de Bruce, & l'autre celui de Bailol. Le Roi EDOUARD, dans toutes les révolutions de sa fortune, éprouva toujours la fidélité & l'attachement du Chevalier ALLEN DE LYLE. Pour reconnoître ses services, il le fit Gouverneur de l'Isle de Bute & Grand Chambellan d'Ecosse. Sous le règne du Roi JACQUES 1^{er}, ROBERT DE LYLE, appelé le *Chevalier du Chal*, fut un des Seigneurs de ce Royaume qui eurent l'honneur d'accompagner ce Prince à son retour en Ecosse, après la longue captivité qu'il efluya en Angleterre en 1422, & il fut aussi un des otages pour la rançon de ce Roi.

Sous le règne du Roi JACQUES II, ROBERT DE LYLE, fils aîné du précédent, fut élevé à la dignité de Pair du Royaume en 1458, sous le titre de *Lord LYLE*. Il obtint plusieurs dons & octrois de la Couronne, notamment celui du Château royal de Rensfrew avec ses vergers & prairies.

ROBERT DE LYLE, fils de ce premier Lord, fut un des Seigneurs les plus illustres de son pays. Il eut part à toutes les affaires publiques sous le règne de JACQUES III, surtout depuis l'an 1472, jusqu'à la mort de ce Prince. Il joua aussi un rôle principal & brillant pendant les premières années du règne du Roi JACQUES IV; & son petit-fils JEAN, Lord LYLE, perdit son père étant encore fort jeune. Le Roi JACQUES IV chargea de sa tutelle l'Évêque de Glasgow. Il fut un des Pairs de ce Royaume, qui à la mort du Roi JACQUES V, soutinrent les intérêts de la Reine MARIE, sa fille, qui étoit encore dans l'enfance. Cette branche des Pairs finit en la personne du fils de celui-ci. Elle portoit pour armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 6 croix recroisettées du même, posées en orle, & chargées d'une frette de gueules*, que les trois branches de ce nom, qui subsistèrent en Provence, portent à leurs bannières de toute ancienneté. Elles ont aussi mêmes supports, cimier & cri de guerre.

GUILLAUME DE LYLE passa en France, pour y servir CHARLES VII, contre les Anglois; ce Prince le fit entrer dans la Compagnie des Archers du Corps qu'il créa pour sa Garde,

vers l'an 1450. Les descendans de ce GUILLAUME, qui sont actuellement établis en Provence, conservent une filiation prouvée par titres & contrats.

HONORÉ DE LYLE, fils du précédent, Archer du Corps, transplanta sa Famille en Provence à son retour d'Italie, où il avoit accompagné le Roi CHARLES VIII.

Cette Maison est divisée aujourd'hui en trois branches. Il y en a deux à Grasse, & la troisième à Marseille.

De la première est LOUIS-AUGUSTE DE LISLE, Chevalier, Seigneur de Taulanne, de Garron, de Séranon, &c., Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, marié, par contrat du 9 Août 1746, avec *Rossoline de Grasse*, fille de *Jean-Baptiste de Grasse*, Baron de Mouans, &c., & de Dame ANNE-FRANÇOISE DE LISLE. De ce mariage il y a eu deux enfans, morts jeunes.

De la seconde est JOSEPH-IGNACE DE LISLE, Chevalier, Seigneur de Callian. Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, marié, le 3 Mai 1746, à *Claire-Françoise de Pallas*, fille de *César*, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Françoise de Martelli*. Il y a eu deux enfans de ce mariage, morts en bas âge.

Il a pour frère JEAN-BAPTISTE DE LISLE, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Aix en Provence, Vicair Général du Diocèse de Toulon; & trois sœurs : ELISABETH DE LISLE, Religieuse au Monastère de la Visitation à Grasse; ANNE DE LISLE, Religieuse aux Dames du second Monastère de la Visitation à Marseille, & MARIE-FRANÇOISE DE LISLE, mariée, par contrat du 19 Août 1749, à Don *Joseph Ferrer*, Chevalier, premier Exempt de la Compagnie des Gardes du Corps de feu Don PHILIPPE, Infant d'Espagne, Duc de Parme.

De la troisième est JEAN-GASPARD DE LISLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin-d'Alignon, qui, après avoir servi pendant plusieurs années dans la première Compagnie des Mousquetaires, a épousé, par contrat du 16 Mai 1743, *Françoise de Chaudon*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Saint-Martin-d'Alignon, & de Dame *Marthe de Chais*. Les enfans qui en sont issus sont :

1. JEAN-GASPARD-HENRI, Garde du Pavillon Amiral;
2. HONORÉ-BONIFACE-RAYMOND;

3. Et FRANÇOISE-GABRIELLE-HONORÉE. (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. V, part. II, & l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, tom. II, pag. 77.)

Les armes de cette Maison, depuis qu'elle est établie en France, sont : *d'azur, à 2 palmes adossées d'or, posées en pal, & surmontées d'une étoile du même. Elle a conservé à leurs bannières, leurs anciennes armes, qui sont : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 6 croix recroisettées du même, posées en orle, & chargées d'une frette de gueules. Supports : deux chats de sable. Cimier : un coq chantant. Cri de guerre : AN Y MAY.*

LISQUES. Voy. LICQUES.

LISSALDE, Famille originaire de Navarre, établie dans le Condomois, dont il est parlé dans l'Armor. génér. de France, reg. III, part. I.

JEAN-FRANÇOIS DE LISSALDE, Ecuier, Seigneur de Casteron, de Soulès, &c., servit d'abord en qualité de Garde du Corps en 1668, puis eut une commission le 28 Mai 1689, de lever une Compagnie. Il fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de l'Intendant de Bordeaux le 3 Septembre 1698, & mourut au mois de Mars 1706, laissant de son mariage, contracté le 28 Décembre 1671, avec *Anne-Serene de Goyon*,

1. MARIE-JOSEPH, Seigneur de Casteron & de Soulès, né le 13 Mai 1675, Lieutenant-Colonel au Régiment du Perche, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, marié le 4 Janvier 1727, avec *Suzanne du Roy-du-Mirail*, dont il n'a point eu d'enfants ;
2. GABRIEL, qui fut ;
3. CHARLES, mort au service en 1707 ;
4. JEAN, décédé en 1727 ;
5. JOSEPH, Ecuier, Sieur de Mondeffain, Capitaine au Régiment du Perche, le 18 Août 1725, fait depuis Chevalier de Saint-Louis ;
6. MARGUERITE ;
7. MARIE ;
8. Et JEANNE DE LISSALDE DE CASTERON, Religieuse.

GABRIEL DE LISSALDE, Ecuier, Seigneur de Casteron & de Sainte-Croix, né le 7 Février 1678, fut successivement Sous-Lieutenant dans le Régiment de Damas le 22 Avril 1697, Lieutenant dans celui de Picardie le 12 Décembre 1701, Capitaine dans celui de Menou le 29 Septembre 1706, d'où il passa, avec commission de Capitaine réformé, dans celui

de Laval, le 4 Février 1714, & dans celui du Perche, Infanterie, avec la même qualité, le 1^{er} Février 1715. Il servoit encore dans ce dernier le 4 Avril 1742, jour auquel deux de ses frères & lui furent déchargés du droit de francs-fiefs, par Ordonnance de l'Intendant de Bordeaux. Il épousa, le 19 Février 1732, *Marie le Sage de Sainte-Ruffine*, fille d'*Henri le Sage*, Ecuier, Seigneur de Sainte-Ruffine, dont fortirent :

1. MARIE-JOSEPH, Seigneur de Casteron & de Soulès, né le 6 Février 1739 ;
2. TOINETTE, née le 6 Juin 1735 ;
3. SUZANNE, née le 4 Novembre 1736 ;
4. Et MARIE, née le 28 Février 1742.

Les armes : *parti, au 1 d'argent, à la salamandre d'azur, couronnée d'or, & posée sur des flammes de gueules ; au 2 d'or, à 3 merles de sable, becqués & membrés de gueules, posés 2 & 1.*

LITTEHAIRE. Cette Famille, dit la Roque, est connue dans les rôles des fiefs de Normandie, qui furent faits sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE.

GEORGES DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, vivant en 1463, épousa *Perrette de Boisjetgam*, dont il eut :

- CHARLES, qui fut ;
PIERRE, OLIVIER, SUSANNE & SIMONNE.

CHARLES DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, épousa *Marie de Varroc*, de laquelle vint :

JACQUES DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, qui s'est marié à *Catherine de Camprond*. Il en eut :

JEAN DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, qui épousa *Simonne de Crouffel*, dont vint :

FRANÇOIS DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, qui fit preuve de son ancienne noblesse en 1598, & obtint Arrêt de maintenue en 1603. Il avoit épousé *Catherine de Brey*.

Cette Famille avoit fait déjà ses preuves de noblesse. (Voy. l'Hist. de la Maison d'Harcourt, tom. IV, pag. 2053 & 2090, & à l'addition des preuves, pag. 18.)

Les armes, selon Chevallard, sont : *de gueules, à 2 fasces d'or, accompagnées de 6 croisettes du même, 3, 2 & 1 ; & suivant la Roque : d'argent, à la tierce en fasce, de gueules.*

LIVE (DE LA), Famille établie à Paris, dont est

ALEXIS-JANVIER DE LA LIVE, Seigneur de la Briche, né le 18 Février 1735, fils de LOUIS-DANIEL DE LA LIVE, Seigneur de Bellegarde, Fermier Général, & de Marie-Josèphe Prouveur. Il a été Avocat du Roi au Châtelet le 14 Septembre 1754; fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 16 Décembre 1757, Secrétaire des commandemens de la Reine la même année, Maître des Requêtes le 29 Mai 1761, & Introduit des Ambassadeurs en 1764; i s'est marié, contrat signé le 1^{er} Août 1762, à N.... de Nettine, sœur de la Dame Micault d'Harvelay. (C'est ce que nous savons de cette Famille, fur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.)

Les armes : d'argent, au pin de sinople, accosté de 2 étoiles de gueules.

LIVENNE, en Poitou. De cette Famille étoit

LOUISE-ANGÉLIQUE DE LIVENNE-DE-VERDILLE, née le 18 Juin 1678, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1687, après avoir prouvé que GUYOT DE LIVENNE, Seigneur de Verdille, qui vivoit en 1680, étoit son sixième aïeul.

Les armes : d'argent, à la fasce d'azur, lofangée d'argent & d'azur, & accompagnée de 3 étoiles de gueules.

* LIVET DE BARVILLE, en Normandie.

Plusieurs Historiens ont avancé que les Seigneurs Danois qui s'établirent dans cette Province, donnèrent leurs noms aux différens cantons qu'ils y occupèrent, & on peut présumer que les Paroisses de LIVET, qui sont au nombre de cinq dans la même Province, & peu distantes les unes des autres, ont pris leur nom des ancêtres de MM. DE LIVET. Une seconde notion, qui vient à l'appui de la première, est que la Baronnie de LIVET, Election de Pont-l'Evêque, & LIVET-SUR-AUTHOU, Election de Bernay, ont été l'apanage de deux branches de cette ancienne Noblesse, dès les XIII^e & XIV^e siècles. On ne trouve point en quel tems ceux de ce nom ont commencé à les posséder. La Baronnie de LIVET a passé dans la Maison de *Tournebu*, par le mariage de JEANNE DE LIVET, ou LOUVET (a) avec Pierre de *Tournebu*, Seigneur de la Vache-

(a) On a vérifié que LIVET ou LOUVET désignoit la même Famille, parce que cette JEANNE DE LIVET, mariée dans la Maison de *Tournebu*, portoit les mêmes armes que MM. DE LIVET.

rie en 1462. On peut aisément se former une idée de cette ancienne Noblesse, par les grandes prérogatives qui lui avoit été autrefois accordées dans la Province de Normandie, & qui sont rapportées : 1^o dans l'*Inventaire du Trésor des Chartes*, tom. IX, pag. 635, N^o 117; & 2^o dans le Livre intitulé : *Les Droits Publics de France*, sous PHILIPPE-AUGUSTE, qui renvoie au premier. D'après une copie collationnée à l'original, en parchemin, par M. Joly de Fleury, Conseiller du Roi, Garde des Chartes de la Couronne, conformément à l'ordre du Roi obtenu par MM. de....., le 17 Avril 1774, nous apprenons que LAURENT DE LIVET, Ecuyer, vendit au Roi PHILIPPE le Bel, en 1298, les droits de chasse dans la forêt de Roveroy, ceux de pêche de Francières, & de franc mouder dans toutes les eaux & moulins appartenant au Roi en Normandie, privilèges qui furent accordés par HENRI I^{er}, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

JEAN DE LIVET, Chevalier Banneret de Normandie, au commencement du XIII^e siècle, est compris dans le rôle dressé par ordre de PHILIPPE-AUGUSTE, vers l'an 1216, & rapporté dans l'*Hist. sommaire de Normandie*, par Maiseville, tom. II. De lui est descendu

I. THOMAS DE LIVET, Seigneur de Livet-sur-Authou, lequel prenoit le titre de Chevalier, comme on le voit par un acte passé devant les Tabellions de Pont-Audemer, le Mercredi d'après la Circoncision de l'an 1268. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. RENAUD DE LIVET, qui se maria avec Jeanne de Gaillon (alliance commune avec les Maisons d'Estouteville, d'Harcourt, & le Veneur de Tillières), laquelle eut pour dot la Terre & Seigneurie de Bourneville, dans le Roumois. De ce mariage vinrent :

GUILLAUME, qui suit ;

Et JEAN, lequel tranfigea d'une partie de ses droits avec son frère aîné, par devant Renaud Franqueville, Tabellion en la Vicomté de Pont-Audemer, le Mardi des Rogations, l'an 1297.

III. GUILLAUME DE LIVET, Seigneur dudit lieu, Bourneville, &c., épousa Marie le Roux de Touffreville (b), laquelle eut en

(b) Cette Famille le Roux est issue des anciens Barons de Bourgheroulle, qui ont donné de Grands Baillis de Caux & des Vidames de Nor-

dot la Terre & Seigneurie de Touffreville-la-Cable, en l'Élection de Caudebec, en vertu de ses lots faits avec ses frères, le Mercredi avant les Rogations, l'an 1297. Leurs enfans furent :

JEAN, qui fuit ;

Et PHILIPPOTTE, mariée à Messire *Richard le Seigne*, Ecuyer. Son père, par contrat passé le Dimanche après Pâques de l'an 1313, lui assura la somme de 20 livres, à prendre sur son marché de Bourneville.

IV. JEAN, II^e du nom, Seigneur de LIVET, rendit aveu au Roi pour sa Terre de Bourneville, le 23 Juillet 1388, & épousa *Philippotte de Bardouf* (alliance reconnue en 1677, par *Anne de Bardouf*, dont on trouvera le nom avec ceux de ses parens qui ont signé au contrat de mariage de *Jacques de Livet*, Marquis de Barville, passé devant les Notaires d'Evreux). Le contrat de mariage de JEAN de LIVET est prouvé par un acte qu'il passa devant *Guillaume le Pot*, Clerc Tabellion Juré à Pont-Audemer, siège de Bourneville, le 3 Janvier 1372, dans lequel on voit qu'il tranfige, tant en son nom qu'en celui de *Philippotte de Bardouf*, son épouse. (Les armes de la Famille de *Bardouf* sont : *d'argent, à la croix fichée de sable, chargée en cœur d'une molette d'éperon d'argent.*) De ce mariage naquirent :

1. *CARDIN*, qui rendit foi & hommage de la Terre de Bourneville, le 12 Février 1391, & mourut sans postérité ;
2. *RICHARD*, qui fuit ;
3. Et *JEAN*, lequel fit les lots & partages devant les Tabellions de Pont-Audemer, le 14 Février 1397.

V. *RICHARD*, Chevalier, Seigneur de LIVET, Bourneville & Touffreville, tua en duel le Seigneur de l'Épine & fut mis dans les prisons de l'Évêque de Paris, ce duel n'ayant pas été autorisé par la Cour. C'est ce qui est énoncé dans l'acte de grâce qui lui fut accordé le 24 Août 1389. Il épousa *Jeanne de Martel*, fille & héritière de haut & puissant Seigneur *Jean de Martel*, Seigneur & Patron de la Poterie-Mathieu, Élection de Pont-Audemer, du Ramier, de la Peinerie & du Fief-le-Comte, & de *Catherine l'Allemand*. Il eut de son mariage :

mandie, & qui se font alliés aux Maisons de *Bailleul, Chabannes, Potier de Gesvres, Touffrain, la Rochevoucauld, Beauvilliers, &c.*

GEORGES, qui fuit ;

Et *JEAN*, Prêtre & Grand Vicair de Rouen, lequel, lors de la capitulation de cette ville, en 1419, fut mis entre les mains d'*HENRI*, Roi d'Angleterre ; il se racheta pour une grosse somme d'argent. Ce fait est confirmé dans *l'Hist. sommaire de Normandie*, par *Masseville*, tom. IV. Un acte des Affises de Pont-Audemer, du 3 Septembre 1416, fait mention des lots & partages entre *GEORGES de LIVET & JEAN*, son frère, comme fils & héritiers de *RICHARD*.

VI. *GEORGES de LIVET* fut fait prisonnier par les Anglois, & sa rançon fut payée par son épouse & *Richard de Malortie*, comme il est stipulé dans un acte passée devant les Tabellions de Pont-Audemer, le 6 Mai 1451. Il épousa *Marguerite de la Brière*, ou *Bruyère*, Dame de Condé-sur-Risle & du Fief de la Tillaie, qui portoit pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 molettes d'éperon d'argent, & en pointe d'une rose du même.* Des Lettres du Roi, adressées au Bailliage de Rouen en 1449, lui accordèrent un an de délai, pour donner la déclaration de ses Terres & Seigneuries, comme étant & ayant été employé jusqu'alors au service de S. M. Ses enfans furent :

1. *RICHARD*, qui fuit ;
2. *COLLARD*, auteur d'une branche, représentée aujourd'hui par MM. de LIVET, Seigneurs de la Noë, du Bois-Louvet, dont nous n'avons point la filiation ;
3. Et *GUILLAUME*, mort sans alliance. (Leurs lots & partages sont du 11 Août 1467.)

VII. *RICHARD de LIVET*, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Livet, Bourneville, Touffreville-la-Cable, Condé-sur-Risle & les Jardins, s'allia avec *Gillette de Barville*, fille de Messire *Jean*, Seigneur & Patron de Barville, Seigneur de Frefnes, Bournainville, Anières, Courtonnel, &c., qui portoit pour armes : *d'or, à la croix de Saint-André ou sautoir de gueules, cantonnée de 4 lionceaux de sable.* *Constantin de Barville*, frère de cette *Gillette*, mourut sans postérité de *Jacqueline Martel*, son épouse, fille de *Jean*, Seigneur de Bacqueville, & de *Renée de Malet de Graville*, sœur de *Louis*, Amiral de France. Ceci est constaté par un Arrêt du Parlement de Rouen, cité par la Roque dans son *Traité de la Noblesse*. Toutes les Terres de cette branche passèrent à *Gillette de*

Barville & à ses feurs, représentées par *Hector de Vipart de Bethomas*, Chevalier, Baron du Bec-Thomas; *Gabriel de Pomme-reuil*, Ecuyer, Seigneur du Pont-Authou; *Thomas de Mézières*, Ecuyer, Seigneur des Prévenches, & *Robert de Thumery*, Ecuyer, Seigneur de Dampierre. Leurs partages faits devant un Commissaire font du 2 Juillet 1523. *Gillette de Barville* eut pour ses part & portion les Terres Seigneuriales de Barville, Fresnes, Anières, le Thuit-Signol, Courtonne, les fiefs des Eprandres, le Ville-ret, ce qui réunit 12 Terres Seigneuriales ou Fiefs nobles sur la tête de **GUILLAUME DE LIVET**, Marquis de Barville, leur fils. **RICHARD DE LIVET**, II^e du nom, avoit obtenu, le 12 Mars 1500, des Lettres du Roi adressées à la Chambre des Comptes, Bailliage de Rouen, pour différer & suspendre les foi & hommage par lui dus à S. M. Il eut de son mariage:

1. **GUILLAUME**, qui suit;
2. **MARGUERITE**, alliée, par contrat passé le 16 Juillet 1504, devant *Jean Freville*, Tabellion en la Vicomté de Pont-Authou & de Pont-Audemer, à *Richard de la Houffaye*, Ecuyer, Seigneur du Plessis;
3. Et **CATHERINE**, femme, par contrat reconnu au Château de Bourneville, le 2 Mai 1507, devant le Bailli de Caux, de *Louis Vaffé*, fils aîné de *Philippe*, Seigneur de la Lonnière.

VIII. **GUILLAUME**, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de **LIVET**, Bourneville, Condé, Touffreville, Anières, Barville, Courtonnel, le Villeret, &c., donna sa déclaration au Roi des Terres qu'il possédoit dans la Vicomté d'Orbec, le 17 Mars 1539, laquelle fut déposée au Greffe du Bailliage. Il épousa *Marie des Mares*, fille de N... *des Mares*, Seigneur de Bellefosse en Caux, alliance commune avec les Maisons de *Gouffier-Bonnivet*, de *Canonville*, &c. Leurs enfans furent :

1. **JEAN**, Seigneur d'Anières, Bourneville, &c., lequel produisit, tant en son nom qu'en celui de son père, ses titres de noblesse, remontant à des époques très-reculées, dont copie fut déposée au Bureau de l'Élection à Lisieux, le 1^{er} Octobre 1540. Il fut employé dans l'armée que **FRANÇOIS I^{er}** envoya en Picardie, & y fut tué. Il avoit épousé *Catherine du Buison*, de laquelle il eut plusieurs enfans, dont nous ignorons la postérité;
2. **GUILLAUME**, qui suit;

3. Et **BLANCHE**, Religieuse au Prieuré de Bondeville.

IX. **GUILLAUME DE LIVET**, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Barville, &c., fut émancipé par son père aux Aïfès d'Orbec le 20 Avril 1545, & obtint Sentence pour un débat de tenures aux mêmes Aïfès le 3 Juillet 1548, contre les Comtes d'Harcourt, d'Épreville, &c. Il épousa *Isabeau du Meniel*, fille de Messire N... *du Meniel*, en Caux, dont les armes font: *de gueules, à trois têtes d'aigle d'or, & un besant aussi d'or au centre*. De ce mariage vinrent :

1. **JEAN**, qui suit;
2. **LOUISE**, alliée, contrat reconnu devant les Tabellions de Folleville, le 21 Juillet 1574, avec *François du Mesnil*, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, fils d'*Adrien*, & de *Françoise du Fay*;
3. Et **MARIE**, femme, 1^o de *Louis de Mézières*, Ecuyer, Seigneur des Prevenches, contrat passé devant les Tabellions Royaux de Thiberville, le 28 Juin 1584, fils de *Jacques de Mézières*, & d'*Adrienne de Giffard*; & 2^o de N..., Sieur de Caumont.

X. **JEAN DE LIVET**, III^e du nom, Chevalier, Marquis de Barville, Seigneur de Livet, &c., épousa, par contrat passé au Tabellionage de l'Hôtellerie, pour la Sergenterie de Moyaux, le 21 Février 1594, *Marie de Clinchamp*, fille unique & héritière de haut & puissant Seigneur Messire *Robert de Clinchamp*, Seigneur & Patron de Bazoques, Caudecotte, le Fay, le Bois-Hubert, & de sœur Dame *Thomasse de Nollent*. Messire Georges de Troufseauville, Ecuyer, rendit aveu pour la Seigneurie d'Épreville, audit **JEAN DE LIVET**, le 27 Février 1608, devant le Lieutenant Général du Bailli d'Evreux, pour la Vicomté d'Orbec. Il eut de son mariage :

1. **JACQUES**, marié à *Anne de Godefroy*, fille de N... *de Godefroy*, Ecuyer, Sieur de Breteuil, & de *Jeanne de Hagues de Confans*, dont il n'eut point d'enfans;
2. **ADRIEN**, qui suit;
3. **MARIE**, alliée, par contrat passé devant les Tabellions, au Siège de Folleville, Vicomté d'Orbec, le 14 Décembre 1617, à *Gilles de Halley*, Ecuyer, Seigneur de Folleville, fils aîné d'*Englache*, Sieur d'Anières, & d'*Angélique de Nollent*;
4. **HÉLÈNE**, mariée à N... *le Bachelier*, Seigneur de Mefnillet, dont le fils, *Robert le Bachelier*, mourut sans alliance;

5. Et N... de LIVET, Dame de Saint-Gervais, qui n'eut point d'enfans.

XI. ADRIEN DE LIVET, Chevalier, Marquis de Barville, Seigneur de Livet, Caudecotte, Bazoques, le Fay, le Bois-Hubert, Montigny, Fresnes, Eprandres & le Villeray, obtint une Compagnie de Chevaux-Légers de 90 Maitres au Régiment de M. le Comte d'Armagnac, par commission du 28 Janvier 1649, fut reçu Chevalier de Malte le 12 Novembre 1651, & épousa, par contrat passé devant les Tabellions de Rouen le 5 Décembre 1652, *Anne de Giffard*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Pierre, Franconville-la-Garenne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Catherine de Boniface*. Dans la recherche des Nobles, faite en 1666, par M. de Marle, Intendant & Commissaire député de la Province, il produisit 32 actes justificatifs de l'ancienneté de sa Noblesse, dont une partie avoit été déjà déposée au Bureau de l'Élection à Lisieux, lors des recherches de 1540 & 1634; il y joignit 22 attestations de services, notamment lorsqu'en différentes expéditions il s'étoit trouvé commander en chef le Régiment d'Armagnac. Il y a parmi ces attestations des Lettres d'Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, lesquelles constatent la considération & la liaison qu'il y avoit entr'eux, & l'utilité qu'ADRIEN DE LIVET pouvoit en tirer auprès du Cardinal Mazarin, alors premier Ministre. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. ANNE, mariée à *Charles de Graveron*, Châtelain de la Haye & Seigneur d'Edreville, fils d'*André*, & de *Marie-Louise de Changy*;
3. Et JEANNE-CHARLOTTE, Religieuse à l'Abbaye de Préaux.

XII. JACQUES DE LIVET, Chevalier, Marquis de Barville, Lieutenant-Colonel au Régiment d'Alençon en 1693 (dont il a le titre dans un Arrêt de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, rendu le 12 Décembre de la même année), & ensuite du Régiment d'O, depuis Illiers, épousa, par contrat passé devant les Notaires d'Evreux, le 4 Avril 1677, *Françoise-Marthe* ou *Marthe-Françoise le Cornu*, fille & héritière de Messire *François le Cornu*, Chevalier, Baron de Coulonces & de Raconval, Seigneur de la Roche-Guyon, le Vert-Bois, &c., Capitaine de Chevaux-Légers, & de *Françoise de Boullenc*. A ce contrat de mariage signè-

rent : *Marthe de Tambonneau*, aïeule de ladite *le Cornu*, & veuve d'*Henri de Boullenc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi; *Anne de Bardouf*; *René de Longueil*, Marquis de Mailons, Surintendant des Finances, Ministre d'Etat, Chancelier de la Reine-Mère, Gouverneur des Châteaux de Versailles & de Saint-Germain. & proche parent de la future épouse, par son mariage avec *Madeleine de Boullenc*, Dame de Grifolles; *Jérôme de Lescuyer*, Comte de Muret, Mestre de Camp de Cavalerie, que ladite *Françoise de Boullenc* avoit épousé en secondes noces, & dont elle eut postérité. Voy. LESCUYER, ou L'ECUYER DE MURET. JACQUES DE LIVET eut de son mariage :

1. ADRIEN-ALEXANDRE, Capitaine au Régiment d'O, dont son père étoit encore Lieutenant-Colonel, mort sans alliance ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ;
3. N... DE LIVET, mort jeune ;
4. Et FRANÇOISE-ELISABETH, mariée, par contrat du 16 Janvier 1705, reconnu devant les Notaires de Rouen, le 28 du même mois, avec *François de Mailloc*, Chevalier, Seigneur de Toutainville, le Mefnil-Guillaume, &c., dont *Jacques de Mailloc*, Marquis de Toutainville.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET, Chevalier, Marquis de Barville, Baron de Coulonces, &c., représentant *Marthe de Tambonneau*, sa bis-aïeule, hérita d'une branche de cette Famille, conjointement avec les Maisons de *Noailles*, de *Boullenc-Saint-Remy*, de *Lescuyer de Muret*, &c. Il fut Major du Régiment de Carney, Infanterie, & eut, en 1709, le commandement du Fort de Dagsbourg, dans la Lorraine Allemande. Il épousa, par contrat passé devant les Notaires de Rouen, le 4 Septembre 1724, *Bonne de Chalon de Cretot*, fille de *Marc-François*, Comte de Maulévrier, Baron d'Houetteville, Saint-Samson, Seigneur & Patron d'Allouville, Conseiller du Roi en la Grand'Chambre du Parlement de Normandie, & de *seue Angélique de Tesson*, Dame de Bellengault, héritière en partie des domaines de *Claude d'Annebaud*, Maréchal & Amiral de France, & de la Princesse de Saluces. Elle étoit parente, au 11^e degré, de *Nicolas-François*, Duc de Lorraine, bis-aïeul de l'Empereur FRANÇOIS 1^{er}, père de l'Empereur actuel. Ils remontoient l'un & l'autre, par femme, à *Jean de Bloffet-de-Carrouge*, Seigneur de St.-Pierre.

Le contrat de mariage dudit LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET fut signé par *François d'Harcourt*; *Marie-Madeleine* le *Tellier de Louvois*, Duchesse d'Harcourt; le Duc de *Noailles* & le Marquis de *Louvois*, alliés à la Maison de *Chalon*, originaire d'Espagne Une branche de cette Maison subsiste encore dans l'Archevêché de Burgos. Voy. CHALON ou CHASLON. Les Maisons d'*Harcourt* & de *Chalon* avoient trois alliances communes. La première, avec celle d'*Espinay-Saint-Luc*: *Constance de Chalon*, fille d'*Alphonse-Rodrigue*, tante de la Marquise de *Barville*, avoit épousé *François d'Espinay-St-Luc*, Marquis de *Bosguérout*, dont elle eut postérité. Voy. ESPINAY-SAINT-LUC; & *François d'Harcourt* avoit épousé, en 1626, *Renée d'Espinay*, fille de *Timoléon*, Maréchal de France. La seconde alliance est avec la Maison de *Vieuxpont*; & la troisième est avec celle de *Tesson*. C'est comme représentant *Angélique de Tesson*, & son aïeule *Louise de Vieuxpont*, que *Bonne de Chalon*, Dame de *Barville*, conjointement avec MM. de *Montmorency* & de *Noailles*, &c., a réclamé une partie des biens de *Claude d'Annebaud*, Maréchal & Amiral de France, & de *Madeleine d'Annebaud*, Princesse de *Saluces*, sa fille, passés dans la Maison de *Gesvres*, par le mariage de *Bernard Potier*, Seigneur de *Blérancourt*, avec *Charlotte de Vieuxpont*, morte sans enfans. LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET a eu de son mariage :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit;
2. MARC-ANTOINE-LOUIS, rapporté après son aîné;
3. Et MARTHE-FRANÇOISE, mariée, le 12 Juin 1760, avec *Jean-Baptiste-Félix d'Auga*, Chevalier, Seigneur des *Essarts*.

XIV. LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET, II^e du nom, Chevalier, Marquis de *Barville*, Seigneur & Patron de la *Poterie-Mathieu*, *Caudecotte*, *Bazoques*, Lieutenant de MM. les *Maréchaux* de France, a épousé, le 13 Juin 1763, *Anne-Charlotte-Gabrielle de Giverville*, fille de *Jean-Louis-Armand*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Louise-Charlotte-Elisabeth de Bonnefonds*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS-CHARLES, né le 24 Mai 1766;
2. MARC-LOUIS-CHARLES, né le 23 Novembre 1767;
3. ALEXANDRE-MARIE-ARMAND, né le 28 Avril 1769;

Tome XII.

4. MARIE-ADÉLAÏDE-GABRIELLE, née le 6 Juin 1772.

XIV. MARC-ANTOINE-LOUIS DE LIVET, frère du précédent, Chevalier, Seigneur & Patron de *Barville*, Capitaine au Régiment de *Beauvoisis*, a épousé, le 15 Février 1763, *Marie-Catherine de Chafot*, fille de feu *Jean-François*, Ecuyer, & de *Marie-Anne-Françoise Hue*, Dame & Patronne de *Mutrecy*, dont :

FRANÇOIS-MARIE, né le 21 Juillet 1767. (Généalogie dressée d'après différens Mémoires, rédigés sur les titres originaux.)

Les armes, telles qu'elles ont été enregistrées dans l'*Armor. génér. de France*, sont : d'azur, à 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.

LIVINGSTONE, LEVINGSTON ou LEVISTON, ancienne Maison originaire d'Ecosse, connue depuis longtems dans ce Royaume, & dès le VIII^e siècle, si l'on veut en croire le *Nobiliaire d'Ecosse*, imprimé à Edimbourg en 1716.

Le Roi DAVID II donna à GUILLAUME DE LIVINGSTONE la Baronnie de *Callendar*, environ l'an 1347, & celle de *Kilsyth* en 1364.

JEAN DE LIVINGSTONE, comme son père, servit son Prince & sa patrie. Il fut tué à la bataille d'*Hamilton*.

ALEXANDRE DE LIVINGSTONE fut choisi pour gouverner le Royaume d'Ecosse, en 1437, pendant la minorité du Roi JACQUES II, dont il étoit tuteur. Il fut proscrit par la jalousie de *Douglas*, & ensuite rétabli par le Roi, qui le créa Grand Justicier d'Ecosse.

JACQUES DE LIVINGSTONE, Grand Chambellan du Royaume d'Ecosse, mourut en 1467, sans enfans. Il eut pour successeur son neveu, JACQUES DE LIVINGSTONE, qui laissa de son mariage,

ALEXANDRE DE LIVINGSTONE, qui passa en France avec *MARIE STUART* en 1548. Il y est mort en 1556, & a laissé :

1. GUILLAUME, auteur de la première branche, rapportée ci-après;
2. DAVID, auteur de la seconde branche, mentionnée plus loin;
3. Et ALEXANDRE, auteur de la troisième branche, rapportée en son rang.

PREMIÈRE BRANCHE.

GUILLAUME DE LIVINGSTONE, fils aîné d'ALEXANDRE, souffrit beaucoup par son attachement pour *MARIE STUART*, Reine de France, dont il fut un des Gouverneurs; il lui fut

toujours attaché. (Voy. son Histoire, imprimée à Londres en 1742.) Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Malcolm*, Lord *Fleming*, & en eut pour troisième fils & successeur,

GUILLAUME DE LIVINGSTONE, qui servit en qualité d'Archer de la Garde Ecoissoise du Roi, au service de France, & obtint ensuite le Gouvernement du Château de Montfort; c'est de lui dont parle le Duc de Sully dans ses *Mémoires*. Il francisa son nom de LIVINGSTONE, en celui de LEVISTON, que ses descendants ont porté depuis. Il avoit épousé 1° *Barbe d'Aubenton*; & 2° *Jacqueline de Fautot*. Du premier lit il eut :

1. JACQUES, Archer dans la Compagnie de Nemours en 1573;
2. MATHIEU, qui fuit.

Et du second lit vint :

3. FRANÇOIS, qui eut par testament la place de son père dans les Archers de la Garde Ecoissoise.

MATHIEU DE LIVINGSTONE, Archer dans la Compagnie de Nemours, épousa *Hilaire de Finot*, dont il eut :

MATHIEU DE LIVINGSTONE, Seigneur de Ducy, qui s'est marié à *Claude de Bonny*. De ce mariage naquirent :

1. JACQUES;
2. CLAUDE, qui fuit;
3. Et DENIS, qui s'est marié à *Elisabeth de Bombard*, dont il eut :

JEAN, Seigneur d'Augimont, qui fut marié à *Anne Martin*, de laquelle il eut deux fils, qui ont peut-être aussi formé branche.

CLAUDE DE LIVINGSTONE, Seigneur de Ducy, Cornette dans la Compagnie Ecoissoise des Gardes du Roi, épousa *Louise du Fay de Cilly*, dont il eut :

CHARLES DE LIVINGSTONE, Garde du Corps du Roi, qui s'est marié avec *Marie Mercière*, dont vint :

1. CHARLES, marié à *Marguerite de Biron*, dont il n'eut qu'une fille;
2. NICOLAS, Officier de Cavalerie dans le Régiment de Vaudrey, mort sans postérité;
3. Et FRANÇOIS, qui fuit.

FRANÇOIS DE LIVINGSTONE s'est marié à *Anne Berthelin*, dont il a eu :

1. CHARLES, né le 27 Août 1730, Officier d'Infanterie dans le Régiment Royal-Wallon;
2. Et NICOLAS, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie commandée par M. le Duc de Luxembourg.

SECONDE BRANCHE.

DAVID DE LIVINGSTONE, second fils d'ALEXANDRE, servit en France en qualité d'Archer de la Garde Ecoissoise. Il eut pour successeur,

NICOLAS DE LIVINGSTONE, qui s'est marié, en 1541, avec *Charlotte de Beaucorps*, de laquelle est né

JEAN DE LIVINGSTONE, qui commandoit au Château de Mondoubleau. Il épousa *Anne Pinière*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. JACQUES, marié à *Judith du Buiffon*, dont il a eu :

PIERRE, qui s'est allié à N... *du Portail*, dont vint :

CHARLES, qui a épousé *Anne de Taragon*.

3. & 4. LOUP & RENÉ, morts jeunes.

CLAUDE DE LIVINGSTONE, Seigneur de Thiéville, Capitaine au Régiment de Batilly, épousa, le 18 Janvier 1598, *Bénigne de la Forest*, qui fut demandée en mariage par *Jean d'Hamilton*, son cousin. De ce mariage naquit :

JACQUES DE LIVINGSTONE, Chevalier, Seigneur de Thiéville, Major au Régiment de Batilly, qui s'est marié, le 21 Mars 1638, à N... *de Mery*. De ce mariage sortit :

CHARLES DE LIVINGSTONE, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers & Aide de Camp sous Philippe d'Orléans, frère du Roi LOUIS XIV, lequel s'est marié, le 20 Janvier 1666, à N... *du Bocaviliers*, & en a eu :

1. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Beauvois; il fut employé dans les affaires & obtint une pension de 6000 livres. Il est mort sans postérité;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. ANTOINE, mort sans enfans;
4. Et FÉLICIEIN, Major des Gardes Lorraines, aussi mort sans postérité.

FRANÇOIS DE LIVINGSTONE, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Rosen, a eu de son mariage avec *Catherine de*,

1. LOUIS, Capitaine au Régiment de la Couronne, Chevalier de Saint-Louis;
2. 3. & 4. MARIE-ANNE, LOUISE & MARGUERITE.

TROISIEME BRANCHE.

ALEXANDRE DE LIVINGSTONE, troisième fils d'ALEXANDRE, fut créé Comte de Linlithgow

par JACQUES VI, Roi d'Ecosse. Il eut pour fils

GEORGES, Comte de LIVINGSTONE, qui fut très-fidèle au Roi CHARLES I^{er} du tems des guerres civiles, & à son fils, CHARLES II, lequel le fit Colonel du Régiment Royal des Gardes. Son fils,

GEORGES DE LIVINGSTONE, n'ayant point eu d'enfans, eut pour successeur,

JACQUES DE LIVINGSTONE, son neveu, Comte de Callendar, lequel suivit le parti de JACQUES VIII d'Ecosse & de JACQUES III d'Angleterre, Roi de la Grande-Bretagne; il fut proscrit par le successeur de JACQUES III. Il eut pour fils

JACQUES DE LIVINGSTONE, qui est mort sans postérité le 30 Avril 1715.

Les armes de LIVINGSTONE, LEVISTON, ou LINLITHGOW, &c., sont : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 quintefeuilles ou giroflées de gueules, posées en orle, encloses dans un double trécheur fleuré & contre-fleuré de sinople, qui est LIVINGSTONE; aux 2 & 3 de sable, à la bande d'or, accompagnée de 6 billetes du même, posées en orle, qui est CALLENDAR; & sur le tout de LINLITHGOW, qui est : d'azur, au chêne d'or en pal, dans une bordure d'argent, chargée de 8 quintefeuilles de gueules en orle. Supports : deux sauvages ceints & couronnés de lauriers, tenant chacun de sa main extérieure une massue levée d'or. Cimier : un sauvage issant de carnation, ceint & couronné de lauriers, tenant de sa main dextre un bâton en pal, & en sa fenestre un serpent tortillant autour de son bras. Devise : SI JE PUIS.

Les ouvrages où il est parlé de la Maison de LIVINGSTONE sont : le *Nobiliaire d'Ecosse*, imprimé en 1716; la *liste des Pairs de la Grande-Bretagne*; celle des *Membres de la Société Royale de Londres*, imprimée à Amsterdam en 1723, tom. II, pag. 246 & 253; les *Mémoires de la Maison de Gordon*, en Anglois; l'*Hist. de Marie Stuart, Reine d'Ecosse*, imprimée à Londres en 1742, tom. I, pag. 61, & tom. II, pag. 388; l'*Hist. de la Rébellion & des Guerres civiles d'Angleterre*, par le Comte de Clarendon, tom. II, pag. 32, tom. III, pag. 123, & tom. V, pag. 310; les *Mémoires de Sully*, tom. II, pag. 121, & tom. III, pag. 284; Moréri. Brantôme & M. de Thou.

LIVRÉE, en Bretagne & en Normandie,

Élection de Carentan : Famille anoblie en 1594.

JACQUES DE LIVRÉE, Sieur de Leilay, fut déclaré noble d'extrañion, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 15 Novembre 1668, Ressort de Fougères.

Les armes : de gueules, à 2 croisettes d'argent en chef, & une fleur de lis d'or en pointe. (Extrait d'un Manuscrit in-fol., intitulé *Généalogies de Bretagne*, tom. III.)

LIVRON, Maison originaire du Dauphiné, & une des plus nobles & anciennes de cette Province.

FRANÇOIS DE LIVRON, Seigneur de Bourbonne, fils de FRANÇOIS, & de Claude de Roy, & petit-fils de BERTRAND DE LIVRON, & de Françoise de Bauffremont, épousa, en l'an 1541, Bonne du Châtelet, fille d'Erard, Souverain de Vauvillers, &c., & de Nicole de Lenoncourt. Elle survécut à son mari, ce qui s'apprend d'une transaction de 1564, qu'elle passa au sujet de la succession de Nicolas du Châtelet, son frère, & mourut le 20 Juillet 1573, comme on le voit par son épitaphe qui est dans l'Eglise Paroissiale de Bourbonne, où elle fut enterrée. De son mariage naquirent :

1. NICOLAS, institué co-héritier de Nicolas du Châtelet, son oncle maternel, & qui étoit mort le 6 Juillet 1570;
2. ERARD, qui suit;
3. NICOLE, mariée, en 1564, à Françoise de Montpezat, Seigneur de Louignac;
4. Et FRANÇOISE, alliée, en 1573, à Joachim de Rochefort, Seigneur de Pluvault, Chevalier de l'Ordre du Roi.

ERARD DE LIVRON, Baron de Bourbonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Maître d'Hôtel du Duc de Lorraine, épousa Gabrielle de Bassompierre, Dame de Ville, & en eut :

CHARLES DE LIVRON, Marquis de Bourbonne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & nommé Chevalier des Ordres du Roi dans la promotion faite le 14 Mai 1633. Sa postérité, qui est rapportée dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, s'éteignit en 1728, dans la personne de son arrière-petit-fils JEAN-BAPTISTE-ERARD DE LIVRON, Marquis de Bourbonne, qui ne laissa qu'une fille unique.

Les armes : *d'argent, à 3 fasces de gueules, au franc-quartier d'argent, chargé d'un roc d'échiquier de gueules.*

* LIVRY, dans l'Isle-de-France, Diocèse de Sens : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, en faveur de *Louis Sanguin*, Mestre de Camp de Cavalerie, premier Maître d'Hôtel du Roi, par Lettres Patentés du mois de Juin 1697, enregistrées le 9 Août suivant, portant union de la Seigneurie du *Raincy* au Marquisat de *Livry*, sous le nom de *LIVRY*. Il épousa *Marie-Antoinette de Beauvilliers*, & mourut le 6 Novembre 1723. Son fils, *Louis Sanguin*, II^e du nom, Comte de *Livry*, premier Maître d'Hôtel du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, fut décoré du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit le 3 Juin 1724, Lieutenant Général des Armées du Roi le 23 Décembre 1731, & mourut le 3 Juillet 1741. Voy. SANGUIN DE LIVRY.

* LIXHEIM ou LIXIN, petite Ville, avec titre de Principauté, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, situé à la gauche d'un ruisseau, nommé la Briche. Le feu Prince de *Pons*, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Maître d'Hôtel du Duc de Lorraine, avoit un frère cadet, nommé le Prince de *Lixheim*, marié à *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau*, laquelle se remaria au Duc de *Mirepoix*, Chevalier des Ordres du Roi & Maréchal de France. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de la *Maréchale de Mirepoix*, Voy. LEVIS.

LIZET, Famille noble, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croiffettes du même, & en pointe d'un croissant aussi d'or.*

LIZY, en Picardie. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 304, que *JEAN DE LIZY* & la veuve de *FRANÇOIS DE LIZY*, demeurant à Allemant, que *RAYMOND & LOUIS DE LIZY*, Seigneurs de Bouettes & de Poplicourt, demeurant à Pargny & Tartiers, tous de l'Élection de Soissons, obtinrent un Arrêt du Conseil qui les maintint dans la qualité de noble.

Les armes : *d'azur, à 3 fasces d'argent.*

LOAYSEL, LOAISEL ou LOISEL. Cette ancienne Famille, dit Guy le Borgne, pag. 180, de son *Armor. Breton*, imprimé

à Rennes en 1681, peut avec justice passer pour l'une des plus illustres & mieux marquées de la Province, tant à cause de ses parentés & alliances avec les Maisons d'*Acigné, Malefroit, Montauban, Molac, Goulaine*, & plusieurs autres, que pour les charges considérables, dont les Seigneurs de ce nom ont été honorés, en divers tems, sous nos Ducs & Rois de France. Selon le manuscrit in-fol., tom. III, des *Généalogies de Bretagne*, elle a pour auteur

I. ROBIN DE LOAYSEL, Seigneur du Coudray, nommé dans l'association des Nobles de cette Province, pour la défense du Duché, en 1374. De son épouse, *Eteffe*, fille d'*Amaury de la Lande*, il eut :

1. OLIVIER, qui suit;
2. Et *JEAN*, marié avec *Jeanne de la Motte*, de laquelle il eut :

COLIN-JEAN;

Et GUILLAUME, dont la fille, nommée PLESOU, épousa *Jean*, Seigneur du *Pan*.

II. OLIVIER LOAYSEL, vivant en 1380, épousa *Jeanne de Parga*, dont vinrent :

ROBIN, qui suit;

Et GUILLAUME, rapporté après son aîné.

III. ROBIN LOAYSEL, II^e du nom, Seigneur du Coudray, n'eut de *Marguerite de Champagné*, sa femme, que

GEOFFROY, mort sans alliance;

Et PHILIPPINE, qui partagea ses oncles l'an 1415. Elle fut mariée 1^o avec *N... Piedevache*; 2^o avec *René de Cheigné*; 3^o avec *René de Morgermont*; & 4^o avec *Arthur de Vendel* ou *Vandel*.

III. GUILLAUME LOAYSEL, fils puîné d'OLIVIER, & de *Jeanne de Parga*, vivoit en 1415. Il épousa *Jeanne de Malefroit*, d'une Maison qui a produit une infinité de rares & vaillans Chevaliers & Capitaines sous nos Ducs, & a donné à l'Église plusieurs personnages de grand renom, dit Guy le Borgne. De cette alliance naquit :

IV. GUILLAUME LOAYSEL, II^e du nom, qui s'est marié avec *Jeanne de Villeblanche*, fille d'*Henri*, & de *Renée, Dame de Raga*. Il en eut :

V. *JEAN LOAYSEL*, Seigneur de Brie, de Chambière, de Beauvais & du Pleffix, qui, l'an 1457, fut revêtu de la charge de Préfident & Juge universel de Bretagne, ainsi qu'il conste par ses Lettres de provisions, datées du 17 Décembre audit an, signées *Artur*.

Il fut Ambassadeur pour la paix à Chinon, l'an 1462, & épousa *Jeanne Séveftre*, fille de *Jean*, Tréforier de Bretagne. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. FRANÇOISE, mariée à *Olivier Thomelin*, Sieur de la Caillibotière ;
3. MATHURINE, allée 1^o à N... *Ferron*, Sieur de Boutron ; & 2^o à N... de la *Chastaigne-raye* ;
4. Et MARIE, femme du Sieur du Bois-Farouge

VI. GUILLAUME LOAYSEL, III^e du nom, Seigneur de Brie & de Chambière, Chevalier, épousa, en 1496, *Mathurine de Guémadenc*, fille de *Rolland*, & de *Catherine Roßrénéen*, dont :

1. JEAN, mort fans alliance ;
2. JACQUES, qui fuit ;
3. Et ARTHUR, Sieur de la Rivière, duquel est issu le Sieur de la *Villedeneuf*, dont la branche ainée subsiste encore.

VII. JACQUES LOAYSEL, Seigneur de Brie & de Chambière, épousa 1^o *Madeleine de Maure* ; & 2^o *Goharde du Thiercent*. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Autre FRANÇOIS, Sieur de Saint-Benoit, marié à *Marguerite de Lescu*, dont pour fille unique,

GILLETTE, qui a épousé *Guillaume Garec*, Sieur de Launay, Largay.

Et du second lit vint :

3. BRIAND, Sieur de Chavigné, mort fans alliance.

VIII. FRANÇOIS LOAYSEL, Seigneur de Brie & de Chambière, mort avant son père, avoit épousé, en 1531, *Claudine de Montauban*, dont :

IX. FRANÇOIS LOAYSEL, II^e du nom, Seigneur de Brie & de Chambière, qui s'est marié 1^o à *Marguerite de Chevigné* ; & 2^o à *Jacquemine Crespin*, fille de *François*, Prédident au Parlement de Bretagne. Du premier lit il eut :

1. LOUISE, Dame de la Brèteche, mariée 1^o à *Georges de la Fontaine* ; & 2^o à *François Mafnel*, Sieur de la Boutellerie.

Et du second vinrent :

2. ISAAC, qui fuit ;
3. Et PAUL, Sieur du Bois-Jouan, mort fans alliance.

X. ISAAC LOAYSEL, Seigneur de Brie & de Chambière, d'abord Conseiller, puis Prédident au Parlement de Rennes & Maître des Requêtes en 1592, épousa *Catherine de Faucou*, fille de *Claude*, Seigneur de Ris, Conseiller au Parlement, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. HENRI, Seigneur de Brie & de Chambière, reçu Conseiller au Grand Conseil le 2 Août 1613 & Maître des Requêtes le 6 Mai 1620 ;
3. Et SUSANNE, mariée 1^o à *Philippe de Châteaubriant*, Comte des Roches-Baritault, Lieutenant Général pour le Roi en Poitou, dont un fils, mort jeune ; & 2^o à *René*, Comte de *Carné* ; & 3^o à *Amaury-Charles de la Mouffaye*, mort fans enfans.

XI. FRANÇOIS LOAYSEL, III^e du nom, Chevalier, Marquis de Brie, Seigneur de Chambière & de Saint-Benoit, Prédident au Parlement de Bretagne, épousa, en 1627, *Mathurine de Baud*, Dame de la Vigne, le Houllé-Merléac & Guernachannay, dont un fils, mort à deux ans. Ce FRANÇOIS LOAYSEL a été déclaré noble d'ancienne extraction, & maintenu dans la qualité de Chevalier, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 6 Octobre 1668, au rapport de M. des Cartes.

JEAN LOAYSEL, de la seconde branche, Sieur de la Villedeneuf, & PHILIPPE LOAYSEL, Sieur de la Rivière, son frère, des Ressorts de Rennes & de Dinan, ont été déclarés nobles d'extradition, par Arrêt rendu en la même Chambre de la réformation, le 20 Décembre de ladite année 1668, au rapport de M. de Bréhan. (Nous ignorons la suite de la filiation de cette Famille, faute de Mémoire.)

Les armes : d'argent, à 3 merlettes de sable, 2 & 1.

* LOBKOWITZ, ancienne Maison de Bohême, féconde en personnes illustres, qui ont rempli les principales charges des Royaumes de Hongrie & de Bohême, & à la Cour des Empereurs. Elle prétend avoir pour auteur LOBECZ, qui vivoit dans le IX^e siècle.

JEAN DE LOBKOWITZ, vivant vers la fin du XIV^e siècle, Seigneur de Zazada, étoit Grand Maître de l'Empereur VENCESLAS, Roi de Bohême.

ZDENCO-ADALBERT DE LOBKOWITZ fut élevé, en 1624, à la dignité de Prince de l'Empire, par l'Empereur FERDINAND II.

FERDINAND-AUGUSTE-LÉOPOLD, Duc de Sagan, Prince de LOBKOWITZ, Chevalier de la

Toison d'Or, Conseiller d'Etat des Empereurs LÉOPOLD & JOSEPH, leur principal Commissaire à la Diète de Ratisbonne, Grand Maître de la Maison de l'Impératrice WILHELMINE-AMÉLIE, mourut le 3 Octobre 1715. Il eut entr'autres enfans :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. Et GEORGES-CHRÉTIEN, rapporté après son aîné.

PHILIPPE, Duc de Sagan, Prince de LOBKOWITZ, Chevalier de la Toison d'Or, eut pour enfans :

1. FERDINAND-PHILIPPE-JOSEPH, qui suit;
2. Et MARIE-ELISABETH, née le 23 Novembre 1726, veuve d'Antoine-Cornéffius, Comte d'Ulfeld, premier Ministre de Conférence de la Reine de Hongrie, Grand Chancelier de la Cour de l'Empereur.

FERDINAND-PHILIPPE-JOSEPH de LOBKOWITZ, né le 27 Avril 1724, a succédé le 24 Janvier 1737, & a reçu l'investiture du Duché de Sagan, en Prusse, le 9 Janvier 1740; il a épousé, le 10 Juillet 1769, *Gabrielle-Marie*, Princesse de Savoie-Carignan, née le 17 Mars 1748, dont il a eu :

FRANÇOIS-JOSEPH-MAXIMILIEN, né le 7 Décembre 1772.

GEORGES-CHRÉTIEN, Prince de LOBKOWITZ, Feld-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine, Commandant en chef dans le Royaume de Hongrie, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers, l'un des Chevaliers de la Toison d'Or à Vienne, mourut, le 9 Octobre 1753, à Presbourg, âgé de 68 ans. Il avoit d'abord embrassé l'Etat Ecclésiastique, & avoit été pourvu, en 1763, d'un Canonat dans l'Eglise Métropolitaine de Salzbourg. Il avoit épousé *Caroline-Henriette*, Comtesse de *Waldstein*, née le 24 Janvier 1695, dont il a eu :

1. JOSEPH-MARIE-CHARLES, qui suit;
2. FERDINAND-MARIE, Chanoine d'Augsbourg & de Salzbourg, né le 18 Décembre 1726;
3. Et AUGUSTE-JOSEPH, rapporté après son aîné.

JOSEPH-MARIE-CHARLES, Prince de LOBKOWITZ, Lieutenant Général de Cavalerie de l'Impératrice-Reine, né le 8 Janvier 1725, s'est marié, le 28 Novembre 1752, avec *Marie-Josèphe*, Comtesse d'*Erpach*, née le 20 Novembre 1727, dont :

1. MARIE-ELÉONORE, née le 16 Septembre 1753;

2. Et MARIE-JOSÈPHE, née le 28 Août 1756.

AUGUSTE-JOSEPH, Prince de LOBKOWITZ, frère du précédent, Général-Feld-Maréchal, Lieutenant de l'Impératrice-Reine, né le 21 Septembre 1729, s'est marié le 16 Septembre 1753, à *Marie-Ludomille*, Comtesse de *Czerinin*, née le 21 Avril 1738. Il a eu pour enfans :

1. ANTOINE, né le 16 Décembre 1773;
2. MARIE-THÉRÈSE, né en 1767;
3. Et MARIE-ELÉONORE, née en 1771.

(Cette Maison professe la Religion Catholique.)

Les armes, suivant l'*Armorial de Nuremberg* de 1643, sont: *écartelé, aux 1 & 4 coupé de gueules sur argent; & aux 2 & 3 d'argent, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, posée en bande, la poitrine chargée d'un croissant d'argent.*

LOBO, Maison illustre du Portugal, qui, selon Moréri, remonte à

LOPEZ LOBO, vivant sous le règne du Roi JEAN I^{er}, qu'il servit avec beaucoup de fidélité dans la guerre contre le Roi de Castille.

RUY-DIAS LOBO, son fils, fut tué, du vivant de son père, à l'escalade de Tanger, & ne laissa point de postérité.

DONA MARIA-SOUSA LOBO, sa sœur, devint, à sa mort, héritière de cette Maison, & épousa *Jean Fernandez de Sylveira*, premier Baron d'Alvito, dont elle a eu :

DON DIÈGUE DE LOBO, qui a fait la branche des Barons d'Alvito.

PHILIPPE DE SOUSA est auteur des Seigneurs de *Calharis*, qui portent le nom de *Soufa*.

De la branche des Barons d'Alvito est sortie celle des Châtelains de *Campo-Maior* & d'*Ouguela*, & celle des Comtes de *Sardezas*. Cette dernière a produit celle de *Sylveira-Leitan*. Toutes ces branches sont éteintes. (Voy. le nouveau Supplément de Moréri, car l'Edit. de 1759 n'en parle pas.)

Les armes : *d'argent, à 5 loups armés de gueules, posés en sautoir; l'écu bordé de gueules, avec des croix de Saint-André d'or.*

LOC'HANT, Terre & Seigneurie en Bretagne, qu'ALAIN de LOC'HANT vendit, en 1522, au Vicomte du Faou.

JULIEN DE LOC'HANT, Sieur de Kerouriou, descendu d'ALAIN, au VI^e degré, fut déclaré noble d'extrañon, Réfort de Lesneven, par

Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 15 Novembre 1668, au rapport de M. de Langlé.

Les armes : *d'azur, à 3 épis de froment d'or, 2 & 1* (Ext. d'un Manuscrit in-fol., tom. III, des *Généalogies de Bretagne.*)

LOCHES, Branche éteinte de la Maison de *Lenoncourt*, qui a commencé à *Nicolas de Lenoncourt*, second fils de *Gérard de Nancy*, II^e du nom, Seigneur de *Lenoncourt*. Voy. *LENONCOURT*.

LOCMARIA. Voy. *GUERAND* (du) & *PARC DE LOCMARIA* (du).

LOCQUET, dans les Pays-Bas.

JEAN-ANTOINE LOCQUET, du Conseil Suprême de S. M. C. à Madrid, & Chancelier de Brabant, obtint, par Lettres du 20 Septembre 1681, que la Seigneurie de *Hombeke*, dans le territoire de Malines, fut érigée en *Vicomté*. Il eut pour fils unique,

JEAN-MICHEL DE LOCQUET, Vicomte de *Hombeke*, Seigneur d'Impe, Colonel au service du Roi d'Espagne, Commandant & Surintendant de Malines, auquel l'Empereur CHARLES VI accorda le titre de *Comte* pour lui, ses descendants mâles & femelles, applicable sur quelque Terre aux Pays-Bas, par ses Lettres du 22 Septembre 1722, enregistrees en la Chambre des Comptes le 28 Novembre suivant. Le Comte de *Hombeke* avoit épousé *Anne-Françoise van der Linden*, Baronne de *Hooghvorst*, de laquelle il a laissé pour fils unique,

JEAN-FRANÇOIS, Comte de *Hombeke*. (*Tablettes généalogiques.*)

LOCQUET, en Lorraine. Voyez *MARAINVILLE*.

LODÈVE, ville du Bas-Languedoc, qui eut ses Vicomtes particuliers, & qu'*Adèle*, sœur de *Bernard*, porta, dans le XI^e siècle, à son mari *Bérenger II*, Vicomte de *Rodez* & de *Milbau*.

LOENAN, aliàs LOUENAN & LOUESNAU, en Bretagne, ressort d'Auray : ancienne Famille qui remonte, par filiation suivie, à

SYLVESTRE DE LOUENAN, Sieur de *Toulvern*, vivant en 1428.

FRANÇOIS DE LOUENAN, Sieur de *Kergonano*, descendu de lui au VII^e degré, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *Deniau*,

par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 9 Mai 1669.

Les armes : *d'azur, à la fasces d'argent, accompagnée de 3 roitelets d'or, 2 & 1.*

* LOENBEKE, Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 19 Décembre 1633, en faveur de *Philippe van der Vorst*, Chevalier, Seigneur de *Loenbeke*, *Reynsbeke*, Gentilhomme de la Chambre, & Grand Ecuyer de l'Eleveur de *Cologne*, issu d'une ancienne Noblesse, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*.

LOÈRE (DE LA), Famille noble, établie dans le Bourbonnois & à Paris, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. I.

FRANÇOIS DE LA LOÈRE, Ecuyer, Sieur de la *Bretèche*, Procureur en la Chambre des Comptes de Paris, descend au VII^e degré de JEAN DE LA LOÈRE, Seigneur de *Bonnefons* & des *Bos*, Notaire & Secrétaire des Rois CHARLES VII & LOUIS XI, anobli avec ses enfans, nés & à naître en légitime mariage, par Lettres du premier de ces deux Rois, données au mois de Décembre 1445. Ce FRANÇOIS DE LA LOÈRE épousa, le 2 Octobre 1650, *Catherine le Roy*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. GILLES, mentionné après son aîné ;
3. Et BERNARD, rapporté après ses deux frères.

ANTOINE DE LA LOÈRE, Echevin de la ville de Paris, mourut Doyen des Procureurs de la Chambre des Comptes, le 28 Avril 1713. Il avoit épousé, par contrat du 24 Juillet 1680, *Marguerite Boisseau*, de laquelle font issus deux garçons, morts sans alliance, & deux filles, mariées.

GILLES DE LA LOÈRE, frère du précédent, Ecuyer, Avocat au Parlement, eut pour fils, ANDRÉ-FRANÇOIS DE LA LOÈRE, Ecuyer, Conseiller du Roi, qui s'est marié à *Marguerite-Geneviève Baudouin*, dont :

1. ANDRÉ-GILLES, Ecuyer, né le 22 Juillet 1740 ;
2. LOUIS-FÉLIX, né le 6 Février 1743 ;
3. JACQUES-FRANÇOIS, né le 29 Mai 1746 ;
4. Et GENEVIÈVE, née le 17 Juillet 1741. (Voy. l'*Armor. Génér. de France*, reg. V, part. II.)

BERNARD DE LA LOÈRE, Ecuyer, troisième fils de FRANÇOIS, & de *Catherine le Roy*, qualifié *Sieur de Montfury* & ancien Receveur des *Tailles de l'Élection de Soissons*,

époufa, par contrat du 5 Juin 1697, *Marie Martin*, laquelle, après la mort de fon mari, arrivée en 1714, obtint un Arrêt du 1^{er} Septembre 1720, par lequel le Roi la maintint, comme veuve de *BERNARD DE LA LOËRE*, Ecuyer, & leurs enfans, dans leur noblesse & qualité de *Noble & d'Ecuyer*, avec pouvoir de jouir de tous les droits, honneurs & privilèges qu'ont tous les Gentilshommes du Royaume. De ce mariage font ifsus :

1. JEAN, Ecuyer, né le 30 Juillet 1700, d'abord Receveur des Tailles de la Généralité de Soiffons, puis Garde du Corps du Roi ;
2. LOUIS-BERNARD, Ecuyer, né le 9 Septembre 1701 ;
3. CLAUDE-JOSEPH-BERNARD, Ecuyer, né le 3 Mai 1704 ;
4. ANTOINE-FRANÇOIS-DE-PAULE, Ecuyer, né le 6 Décembre 1710 ;
5. MARIE-ANGÉLIQUE ;
6. & 7. LOUISE-GABRIELLE & MARIE-ANNE : la première, née le 6 Juillet 1699 ; & la féconde, le 9 Juin 1708.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 trèfles du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LOEVRE, en Normandie. Suivant le *Nobiliaire de Picardie*, p. 304, N... DE LOEVRE, Seigneur du Vidal, demeurant en Normandie, fut assigné pour les Fiefs qu'il tenoit en Picardie, ainfi que le Sieur du *Billon*, fon cousin, & ils furent maintenus dans leur Noblesse, par Arrêt du 19 Octobre 1672.

Les armes : *d'argent, à la fafce de gueules.*

LOGÉ, en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Falaise, Ecuyer, Sieur du Plessis ; ancienne Noblesse qui porte pour armes : *d'argent, à 3 quintefeuilles de finople, 2 & 1.*

LOGES, en Bourgogne : Famille noble, dont nous n'allons donner qu'une simple notice, faute de *Mémoire*.

I. SIMON, Seigneur DE LOGES, en Bourgogne, eut de *Françoife d'Amanges*, Dame de Malcine,

II. HUGUES, Seigneur DE LOGES & de la Boulaye, Bailli d'Autun, qui s'est marié à *Louife de Rabutin*, dont :

III. LOUIS, Seigneur DE LOGES, auffi Bailly d'Autun, qui s'est allié à *Françoife de Rouault de Gamaches*. Il en eut :

CHRISTOPHE, qui fuit ;
Et PHILIBERTE, femme de *Jean de Nagu*, Seigneur de Varennes, fils de *Philibert*, Seigneur du même lieu, & de *Jeanne de Chevriers*.

IV. CHRISTOPHE, Seigneur DE LOGES, fut un des 100 Gentilshommes de la Chambre du Roi HENRI III, & eut d'*Alix de Nagu*, Dame de Faulin, fon épouse, fœur de *Jean de Nagu*, ci-dessus, entr'autres enfans :

V. PIERRE, Seigneur DE LOGES, qui se maria avec *Anne de Montconis*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Champrongeroux, & de *Claudine de Montonnein*. Il eut pour fils,

VI. PHILIBERT, Seigneur DE LOGES & de la Perroufe, marié avec *Anne-Profpère de Gorras*, Dame de Coberthoud & d'Erivieux, fille de *Pierre-Marc*, Seigneur desdits lieux, & de *Jeanne de Menthon*, fa première femme. Leurs enfans furent :

AIMÉ, qui fuit ;

Et SÉBASTIEN, Seigneur de la Perroufe, marié, le 10 Septembre 1642, à *Florence de Liatoz*, fille de *Charles-Emmanuel*, Seigneur de Briord, & de *Peronne Ruffin*, dont il n'eut point d'enfans.

VII. AIMÉ, Seigneur DE LOGES & de Coberthoud, époufa, 1^o le 10 Mai 1640, *Marie de Michal*, fille de *Jacques*, Seigneur du Molard, Lieutenant Général de la Cavalerie Légère de Savoie, & d'*Ifabeau de Simiane* ; & 2^o *Marguerite Jaquot*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Bourgogne. Du premier lit vint :

VIII. JACQUES DE LOGES, Seigneur de la Perroufe, de Rotellia & de Coberthoud.

Les armes : *d'or, au fautoir d'azur.*

LOGES (DES), Bonne Noblesse du ressort de Rennes en Bretagne, qui remonte à PIERRE DES LOGES, Sieur du Clofdorière, vivant en 1411.

Ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extrañion*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 25 Octobre 1668, au rapport de M. de la Bourdonnaye. Dans ce même Arrêt est compris RENÉ DES LOGES Sieur de Kerriou.

Les armes : *d'azur, au lion d'or.* (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*, tom. III.)

* LOGNY. Voy. LONGNY.

LOGNY-MONTMENCY. Avant la

séparation de la branche ducale de *Montmorency* & de ses aînés, il s'en fit une autre d'une branche distinguée, par le nom des Seigneurs de *Croiffilles*, établies dans les Pays-Bas. Elle a été subdivisée en plusieurs rameaux. *Louis-François de Montmorency*, Seigneur, Comte de Logny, devenu chef de sa branche par l'extinction du premier rameau, est issu du second, & appelé *Prince de Montmorency*. Voy. MONTMORENCY, branche de *Logny*.

LOHÉAC, en Bretagne. L'héritière des Seigneurs, Marquis de *Crapado*, en Bretagne, du nom d'ANGIER DE LOHÉAC, a épousé *Jean-Amaury de Goyon de Marcé*, Conseiller au Parlement de Rennes, appelé le *Marquis DE LOHÉAC*.

Les armes de LOHÉAC sont : *de vair plein*.

LOHIER. Voyez COUVAINS.

LOIR DU LUDE, Famille de Normandie, Généralité de Caen.

JEAN LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude & de Bouilly, Lieutenant Général & Juge Vicomtal de la Vicomté de Saint-Sauveur-le-Vicomte, né en 1613, fut reconnu *ancien Noble*, tant par Jugement des Commissaires députés pour le régalement des Tailles en la Généralité de Caen, du 18 Novembre 1624, que par ordre de M. de Chamillart, Intendant de la même Généralité. Il avoit pour cinquième aïeul JEAN LOIR, Ecuyer, Seigneur du Quefnaï, dans l'Élection de Valognes, Diocèse de Coutances, qui vivoit en l'année 1392. Ledit JEAN LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude & de Bouilly, eut de son mariage, accordé en 1645, avec *Jacqueline Lucas*,

ARTHUR LOIR, né en 1647, Ecuyer, Seigneur du Lude & de Bouilly, qui s'est marié, en 1670, avec *Elisabeth Morel*, dont pour fils unique,

PIERRE LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude, d'Aureville & du Manoir, né le 2 Février 1675, & mort le 7 Mai 1702, laissant de *Catherine Chardon*, qu'il avoit épousée en 1697,

DANIEL-RAOUL-CHARLES, qui suit ;
Et JEAN-PIERRE, Ecclésiastique.

DANIEL-RAOUL-CHARLES LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude, d'Aureville & autres lieux, né en 1698, fut pourvu, le 17 Juin 1733, d'un office de Conseiller du Roi en la Cour des Aides à Paris, où il fut reçu par Arrêt

Tome XII.

du 4 Juillet suivant, & est mort en Juin 1774. Il avoit épousé, en 1734, *Marie-Françoise Bachelier*, morte en 17... , fille de *Louis*, Conseiller du Roi en la Cour des Aides, & de *Marie-Madeleine-Angélique le Roux*. Leurs enfans font :

1. CHARLES-DANIEL, Ecuyer, né le 21 Juillet 1736, qui s'est marié, en 1774, à N. de *Mauconvent de Sainte-Susanne*;
2. MARIE, née le 2 Juillet 1735;
3. Et ANGÉLIQUE-AGNÈS, née le 26 Août 1738; l'une des deux s'est retirée à Picpus; & l'autre est mariée au Comte de....., Colonel du ci-devant Régiment de Dunquerque.

Le Comte DU LUDE est retiré à Saint-Sauveur-le-Vicomte, où est située la Terre d'Aureville.

Les armes : *d'or, à 3 fasces ondées de sinople*.

LOISEL, en Normandie, Élection de Mortagne; Famille dont les armes sont : *de sable, à 3 croiffans d'argent, 2 & 1*.

LOISEL, en Picardie; Famille noble en 1590, & maintenue au Conseil, le 20 Novembre 1668, ainsi qu'elle l'avoit été en la Cour des Aides le 29 Avril 1644. Elle a produit des hommes de grand mérite.

JEAN LOISEL fut Médecin des Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I^{er}.

ANTOINE LOISEL fut un des plus habiles Avocats de son tems, & eut pour enfans :

- ANTOINE, qui suit ;
Et GUY, Conseiller-Clerc au Parlement, Chanoine de Paris, mort le 20 Décembre 1531, âge de 60 ans, l'un des plus célèbres Magistrats de son tems.

ANTOINE LOISEL, II^e du nom, Conseiller au Parlement en 1604, mort le 23 Décembre 1610, avoit épousé 1^o *Hélène de Boffin*, morte le 3 Mai 1701 ; & 2^o *Anne Bailly*, fille de *Charles*, Président des Comptes, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. ANNE, femme de *Jean du Tremblay*, Seigneur de Noisiel ;
3. Et CHRÉTIENNE, mariée à *Pierre Pithou*, Conseiller en la Cour.

ANTOINE LOISEL, III^e du nom, né en 1611, Conseiller au Parlement en 1633, mort le 4 Janvier 1652, avoit épousé, en 1638, *Anne le Boulanger*, dont :

1. ANNE, mariée à *François Phélypeaux*, Seigneur d'Herbault, Conseiller au Parle-

ment, dont postérité. Voy. PHÉLYPEAUX; 2. MARIE-FRANÇOISE, femme, en Juin 1661, de *Robert Leschaffier*, Seigneur de Maricourt, aussi Conseiller au Parlement, dont des enfans. Voy. LESCHASSIER; 3. Et ELISABETH, alliée avec *Charles de l'Aubépine*, Marquis de Châteauneuf & de Rufec, &c., dont postérité. Voy. AUBÉPINE. Les armes : d'argent, à 3 merlettes de sable.

LOISEL, en Bretagne. Voy. LOAYSEL.

LOISSON, en Champagne & à Paris: Famille qui subsiste dans

CLAUDE-MARIE-LOUIS LOISSON de GUINAUMONT, Chevalier, Seigneur de Maury, de Bayarne, &c., né le 9 Août 1726, & pourvu, le 16 Juin 1752, d'un office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, dans lequel il fut reçu le 1^{er} Juillet suivant.

Les armes : d'azur, à 2 bandes d'or; au chef du même, chargé de 3 molettes de sable. (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. V, part. II.)

LOLINVILLE. Les Seigneurs de *Lolinville*, sortis de la Maison la Taille, branche des Seigneurs des Effarts, ont pour auteur *Antoine-Hector de la Taille*, Seigneur du Boulay & de Lolinville, second fils de *Charles de la Taille*, Seigneur des Effarts, & de *Suzanne-Julie de Champs*. Voy. TAILLE (DE LA).

* LOMAGNE. Ce pays a toujours fait partie du Duché de Gascogne, il est situé entre l'Armagnac, le pays de Verdun & la Garonne, qui le sépare de l'Agénois. Il forme une Election dans la Généralité d'Auch. La Lomagne a Lecloure pour Ville capitale, & l'on trouve souvent ses Vicomtes nommés *Vicomtes de Lecloure*. Elle a encore pour villes principales Vic, Beaumont, & selon quelques-uns, Gimont. Elle en a encore d'autres assez considérables. Les premiers Ducs de Gascogne y établirent des Vicomtes, qui prirent longtems la qualité de *Vicomtes de Gascogne*, & on ignore d'où ils prirent le nom de LOMAGNE, qu'ils ont porté depuis. On présume, avec raison, qu'ils l'ont retenu de quelque Château, comme firent plusieurs autres Seigneurs, leurs voisins.

La Lomagne a toujours eu ses Vicomtes particuliers, qui l'ont possédée, à titre de sou-

veraineté, & se qualifioient *Vicomtes par la grâce de Dieu*. L'origine de ces premiers Vicomtes a été mal connue : il est probable qu'ils la tirent des anciens Ducs de Gascogne, & que cette Vicomté fut l'apanage de quelques-uns de leurs enfans. On divise les Vicomtes DE LOMAGNE en trois races. La première commença, suivant Oihenart, *Notitia utriusque Vasconiae*, p. 479, à ODOART, qui vivoit en 960; il eut pour successeur, vers l'an 990, RAYMOND-ARNAUD, qui fut père d'ARNAUD, 1^{er} du nom, vivant en 1011, aïeul d'ARNAUD II, lequel n'eut qu'une fille, qu'on croit être morte sans postérité.

La seconde race commença à ODON 1^{er}, dont on ne connoit pas le père; il fut Vicomte de LOMAGNE, après lui, en 1065. Il eut pour successeur, VIBIEN, 1^{er} du nom, en 1091, qui fut père d'ODON II, lequel ne laissa que deux filles, dont l'aînée, ASCELINE ou ANICELLE, épousa, en 1135, *Géraud III*, Comte d'Armagnac, qui fut son second mari. D'eux naquirent : *Bernard IV*, qui fut Comte d'Armagnac, & *Othon d'Armagnac*, qui succéda à ODON II, Vicomte DE LOMAGNE, son aïeul maternel, & fut Vicomte DE LOMAGNE en 1148; on en voit la preuve aux Archives de Lecloure, layette n^o 36, dans Oihenart, pag. 480 & 493, & dans le P. Anselme, Généalogie d'ARMAGNAC. Cet OTHON fut le chef de la troisième race par où nous allons commencer la Généalogie des Vicomtes de LOMAGNE. Feu Chafot de Nantigny, auteur de l'*Hist. des Maisons souveraines & des Tablet. général.*, a donné l'*Abrégé de la Généalogie des Vicomtes de LOMAGNE*, divisée en trois races, & dédiée au feu Maréchal Duc de Mirepoix.

BERNARD IV, frère aîné d'OTHON, continua la lignée des Comtes d'Armagnac. Le premier Comte fut BERNARD, dit le Louche, second fils de GUILLAUME-GARCIÉ, Comte de Fezensac en 960, qui étoit fils de GARCIS-SANCHE, dit le Courbe, Comte de Gascogne en 904, & petit-fils de SANCHE-MITTARA, 1^{er} du nom, Comte de Gascogne. Il avoit pour aïeul LOUP-CENTOLLE, qui, ayant été dépouillé, par LOUIS le Débonnaire, de son Comté de Gascogne, se retira dans la Castille, dont il fut Consul ou Comte. Une Charte authentique (rapportée dans l'*Hist. génér. du Languedoc*, tom. 1, p. 85, note 83) de l'Empereur CHARLES le Chauve, donnée en 845, pour confirmer la fondation du Monastère d'Ala-

hon , au Diocèse d'Ugel en Aragon , faite , en 845 , par *Windrigiulle* , Comte des Marches de Gascogne , grand-oncle de LOUP-CENTOLLE , apprend l'extraction de *SANCHE-MITTARA* & de LOUP-CENTOLLE , descendus du fameux *Eudes* , Duc d'Aquitaine , dont le père , nommé *Boggis* , aussi Duc d'Aquitaine , étoit second fils de *CHARIBERT* , Roi de Toulouse & d'Aquitaine , frère du Roi *Dagobert* , fils de *Clotaire II* , qui avoit pour père *Chilpéric* , pour aïeul *Clotaire I^{er}* , & pour bis-aïeul *Clovis le Grand* . Cette descendance est prouvée par tous les monumens publics , & par toutes les Histoires & Généalogies , anciennes & modernes . Ainsi l'on peut dire que les Vicomtes de LOMAGNE , & leurs descendans , ont l'avantage d'une filiation bien prouvée depuis plus de 800 ans , & qu'ils peuvent se glorifier d'avoir pour aïeuls les premiers Monarques François , de même que les Seigneurs de *Montlezun* , *Montesquiou* , *la Barthe* , de *Preissac* , & plusieurs autres Familles de Gascogne , que le Cercle des événemens naturels aux choses humaines a plongé tout-à-fait dans l'oubli , ce qui nous met dans l'impossibilité de remonter à leur source .

Les premiers Vicomtes de LOMAGNE ont porté pour armes , les uns un *écu* sans aucune pièce de blason ; les autres ont chargé leur *écu* de *deux boues* , & les Vicomtes , issus des Comtes d'*Armagnac* , gardèrent les armes de leur Maison , qui sont : *d'argent* , à un *lion de gueules* , telles que leur postérité les porte aujourd'hui . Voy. *Palliot* , *Science des Armoiries* , p. 642 , & la *Recherche de la Noblesse* , par M. d'Aguesseau , en 1670 , Cabinet des Ordres du Roi .

I. OTHON d'ARMAGNAC , fils puîné de GÉRAUD III , Comte d'ARMAGNAC , & d'ASCÉLINE de LOMAGNE , sa seconde femme , fut Vicomte de Lomagne , après son aïeul maternel , en 1148 . Il fonda , en 1193 , la Commanderie d'Ebrain ; fut présent , le 14 Juin 1204 , à un traité de paix fait entre VEZIAN , Vicomte de LOMAGNE , & les Consuls de Toulouse , dans lequel il est dit cousin de GÉRAUD , Comte d'ARMAGNAC . L'occasion de cette guerre venoit de certains droits de *Leude* qu'on exigeoit des Toulousains dans la ville d'Auvillars , qui étoit du domaine des Vicomtes de LOMAGNE . Il fut accordé aux Toulousains de ne payer que la *Leude* ancienne . A ce traité furent présens : GÉRAUD , Comte d'ARMAGNAC ;

ODON , Vicomte de LOMAGNE , son cousin ; Raymond , Evêque de Toulouse ; Bernard de Maréfang ; Pierre-Raymond , frère du Seigneur Raymond , Comte de Toulouse ; Bernard Jourdain-de-l'Isle ; Jourdain-de-l'Isle , son fils ou frère ; Bernard d'Orbeisan , & autres . Il avoit épousé *Marthe* , ou *Marquèze* , fille d'*Oger* , Comte de *Pardiac* , dont il eut :

1. VEZIAN , aliàs *VIBIEN* , qui fut ;
2. BERNARD , dit d'*Armagnac* . Vicomte de Fezenaquet , mort sans postérité , après le décès d'un fils qu'il avoit eu de sa femme , dont on ne connoît pas le nom ;
3. Et GUILLAUME , tige de la branche des Seigneurs de *Fimarcon* , rapportée ci-après .

II. VEZIAN , aliàs *VIBIEN* , par la grâce de Dieu , Vicomte de LOMAGNE , eut cette Vicomté par la cession de son père , depuis l'an 1180 jusqu'en 1221 . Il fit la guerre à *Richard* , Roi d'Angleterre , & après avoir soutenu pendant quelques jours le siège de Lectoure , il reconnut *Richard* pour son Souverain & lui rendit hommage . Ce Roi le fit *Chevalier* au mois d'Août 1195 . Il fit , avec ODON , son fils , une donation à l'Abbaye de Moissac au mois de Décembre 1216 , & laissa de sa femme , dont on ne connoît pas le nom ,

1. OTHON ou ODON , qui fut ;
2. Et HISPAN , auquel il donna , par son testament du mois de Septembre 1221 , des droits qu'il avoit dans les Diocèses de Dax , de Toulouse & de Lectoure , & principalement ceux dont il jouissoit dans cette dernière ville , dont il étoit Co-Seigneur avec l'Evêque .

III. OTHON ou ODON , II^e du nom , par la grâce de Dieu , Vicomte de LOMAGNE , fit avec son père , la donation dont on a parlé , à l'Abbaye de Moissac , en 1216 , & fut présent , en 1238 , à l'hommage que Gaillard de Beaujac rendit à Agen , au mois de Septembre , à Raymond , Comte de Toulouse , furnommé *le Jeune* , du Château de Beaujac , Diocèse de Périgueux , & mourut en la même année , laissant pour enfans :

1. ARNAUD-OTHON , qui fut ;
2. AUGER de LOMAGNE , Seigneur de *Garcianier* & de *Saint-Remy* . Le Vicomte VEZIAN de LOMAGNE , son neveu , lui donna ces deux Terres , en reconnaissance des services qu'il avoit rendus au Vicomte son père . L'acte de donation est du mois d'Août 1272 . Il laissa deux fils , savoir : AUGIER , Seigneur de *Garcianier* après lui ; & PIERRE de LO-

MAGNE, dit *Fovel*. On ignore qu'ils aient eu postérité. *Hélie de Talleyrand*, Comte de Périgord, & PHILIPPE DE LOMAGNE, sa femme, sœur de VEZIANs, & leur cousine, confirmèrent au Château Vicomtal d'Auvillars, le 6 Février 1285, la donation du Vicomte VEZIANs, en leur faveur, & ceux-ci leur firent hommage de leurs Terres le 4 Octobre 1290 & le 15 Mai 1295.

IV. ARNAUD - OTHON, par la grâce de Dieu, Vicomte DE LOMAGNE & d'Auvillars, posséda ces Vicomtés depuis l'an 1238 jusqu'en 1256. Il épousa 1^o N... d'Armagnac, fille de *Géraud IV*, Comte d'Armagnac, & de *Mascarofe*, son épouse. Il prétendit au Comté d'Armagnac, du chef de sa femme, après la mort de *Bernard V*, Comte d'Armagnac, son beau-frère. Ces prétentions donnèrent lieu à une guerre entre le Vicomte DE LOMAGNE & *Géraud d'Armagnac*, Vicomte de Magnac & de Fezenlaquet, qui fut terminée par l'entremise de Gaston, Vicomte de Béarn. L'Armagnac resta au Vicomte de Magnac, qui s'en étoit mis en possession, & le Vicomte DE LOMAGNE fut démis de ses prétentions. Il épousa 2^o *Marie Bermond-de-Sauve*, fille de *Pierre-Bernard*, Seigneur de Sauve & d'Anduze, Vicomte de Gévaudan & de Millau, & de *Jofferande de Poitiers*. Du premier lit il n'eut qu'une fille, nommée

1. MASCAROSE, qui mourut sans avoir été mariée.

Et du second lit vinrent :

2. VEZIANs, II^o du nom, par la grâce de Dieu, Vicomte DE LOMAGNE & d'Auvillars, après la mort de MASCAROSE, sa sœur consanguine, avant l'an 1272 ; il étoit sous la tutelle du Seigneur de Blazier en 1275, & mourut, sans alliance, en 1280 ;
3. Et PHILIPPE, qui suit.

V. PHILIPPE DE LOMAGNE succéda à VEZIANs, son frère, & fut mariée à *Hélie de Talleyrand*, Comte de Périgord, à qui elle fit donation de ses Terres en 1286. Elle avoit été sous la tutelle de Guy, Comte de Saint-Paul, jusqu'en 1284. Elle eut de son mari deux filles, savoir :

1. MARQUÈSE, qui confirma la donation que sa mère avoit faite au Comte de Périgord, son père, des Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, & renonça à toutes les prétentions qu'elle y pouvoit avoir. Sa mère étant morte, elle se fit Religieuse de l'Ordre de Sainte-Claire à Périgueux ;
2. Et HAREMBURGE, morte jeune.

Le Comte de Périgord céda ces Vicomtés au Roi PHILIPPE le Bel, qui lui donna en échange, par Lettres datées de Saint-Germain-en-Laye au mois de Novembre 1301, les Châteaux du Puynormand, d'Haumont, de Saint-Astier, d'Estillac, de la Bastide, de Loupiac, &c., & par d'autres Lettres, étant à Lyon, au mois de Novembre 1305, les Seigneuries d'Ullac, de Sainte-Livrade & d'Angeville. Le Roi donna, au mois de Décembre suivant, les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars à PHILIPPE, son second fils, qui y renonça quatre jours après ; & le même Monarque en fit don à *Arnaud-Garcie de Goth*, frère du Pape CLEMENT V, qui se qualifia depuis *Vicomte de Lomagne*. *Régine de Goth*, sa petite-fille, porta les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars à *Jean*, 1^{er} du nom, Comte d'Armagnac, son mari, dont elle n'eut point d'enfants. Elle testa en sa faveur, & le fit son héritier. Depuis ce tems, la Vicomté de Lomagne n'a point été séparée du Comté d'Armagnac, & l'un & l'autre ont été réunis au domaine de la Couronne.

BRANCHE

des Seigneurs de FIMARCON.

Le Fimarconnois est une contrée considérable qui a 12 lieues de circonférence, & est composée de 16 Paroisses. C'est la première Terre du Royaume qui a eu titre de *Marquisat*. Il fut démembré de la Vicomté de Lomagne pour être donné en apanage à GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME DE LOMAGNE, troisième fils d'OTHON ou ODON d'ARMAGNAC, & de *Marthe* ou *Marquèze de Pardiac*, Vicomte & Vicomtesse de Lomagne & d'Auvillars, fut Seigneur de Fimarcon. Il vivoit en 1231, & eut pour femme *Ermengarde*, dont vint :

III. OTHON DE LOMAGNE, 1^{er} du nom, Seigneur de Fimarcon en 1261, qui eut pour enfants :

1. BERNARD-TRANCALEON, mort sans postérité ;
2. OTHON, qui suit ;
3. Et MARGUERITE, femme de *Gaston de Gontaut*, II^o du nom, Seigneur de Biron, d'où descendent les Ducs de Biron.

IV. OTHON DE LOMAGNE, II^o du nom, Seigneur de Fimarcon, vivoit en 1296, & eut de la femme, dont on ignore le nom,

1. BERNARD-TRANCALEON, qui suit ;

2. BERNARD, Chanoine d'Auch & de Chartres ;
3. Et GÉRAUD, dont on ne connoit que le nom.

V. BERNARD-TRANCELEON DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, épousa 1^o *Marthe d'Armagnac*, fille de *Géraud V*, Comte d'Armagnac, & de *Marthe de Béarn*, fille de *Gaston VII*, Vicomte de Béarn, & de *Marthe de Bigorre*. Selon l'Auteur de la Généalogie des *Maisons souveraines*, *Marthe d'Armagnac* mourut sans postérité ; & suivant l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, t. 11, p. 668, elle fut mère d'OTHON DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, qui fut présent au testament de *Bernard*, Comte d'Armagnac, son oncle, fait en faveur de *Jean d'Armagnac*, son fils, auquel il substitua *Marthe*, sa fille, & leur donna pour tuteurs *Roger d'Armagnac*, Seigneur de Magnac, depuis Archevêque d'Auch, son frère, & *Amalric de Narbonne*, Seigneur de Talleyrand. Ledit OTHON mourut sans avoir été marié. BERNARD-TRANCELEON DE LOMAGNE épousa 2^o *Alemande de Cafenove*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. 3. & 4. JEANNE, THALESIE & GÉRAUDE, dont on ne connoit pas les alliances.

VI. JEAN DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, étoit mineur en 1340. Le Roi PHILIPPE DE VALOIS lui accorda, cette même année, que ses Terres & sujets fussent du ressort d'Agénois. Il lut présent à la reconnoissance que le Comte d'Armagnac fit au mois de Juin 1360, de la somme de 10000 florins qu'il avoit constituée en dot à sa fille en la mariant avec le Duc de Berry. Il servoit le Roi dans les guerres de Languedoc & de Guyenne avec 19 Ecuers & 20 Sergens de sa Compagnie, à raison de 100 écus par mois, que le Roi lui payoit tant pour la garde de ses Terres, que pour servir contre les ennemis de l'Etat. JEAN DE LOMAGNE suivit le parti du Comte d'Armagnac dans les guerres qu'il eut contre *Gaston-Phœbus*, Comte de Foix & Vicomte de Béarn, au sujet de la succession de *Gaston VII*, Vicomte de Béarn. Il fut fait prisonnier, en 1362, avec le Comte d'Armagnac, & plusieurs autres Seigneurs de distinction, entre lesquels furent le Comte de *Montlezun-Labrit* ou *Albret*, les deux *Faugars*, *Jean Lartar*, *Rogier d'Alpet*, *Pardailhan*, *Fortis-Xaintrailles*, *Bazillac*, *Castelbajac*, *Pomtenar*, la *Barthe*, *Fezenlaquet*, *Guy-*

nat, *Turlon*, *TARRIDE*, *Barbazan*, *Montclar-Castelnau*, *Hillaire*, *Ferriol*, jusqu'au nombre de 900. Voy. l'*Hist. de Foix, Béarn & Navarre*, par *Olhagaray*. Le Seigneur de *Fimarcon* mourut en Turquie, après avoir fait son testament. Il avoit épousé *Géraude de Montlezun*, seconde fille d'*Arnaud-Guilhem*, 111^e du nom, Comte de *Pardiac*, & de *Géraude de Biran*. Elle accorda, par acte du 19 Janvier 1369, en qualité d'exécutrice du testament de *Jean*, Comte de *Pardiac*, son frère, mort jeune, la jouissance des Seigneuries de *Marcicac* & de *Beaumarchais*, au Vicomte de *Fezenlaquet*, son beau-frère, jusqu'à ce qu'il fut payé de 4000 francs d'or qui lui avoient été promis lors de son mariage avec *Anne*, sa sœur aînée, femme de *Géraud de Fezenlaquet*. Ses enfans furent :

1. ODET, qui suit ;
2. JEAN, mort sans avoir été marié, auquel son père avoit légué la Terre de *Montagnac* ;
3. JACQUES, mort sans enfans, à qui son père avoit légué les Terres de la *Motte* & de *Monldon* ;
4. & 5. GÉRAUD & GUILLAUME, aussi mentionnés dans le testament de leur père ;
6. MARGHERITE, seconde femme de *Bérad d'Albret*, 1^{er} du nom, Seigneur de *Veyres* & de *Verteuil*. Elle en eut *François d'Albret*, qui eut procès avec GÉRAUD DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, son cousin ;
7. Et PANTHERE, nommée dans le testament de son père.

VII. ODET DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, inllitué héritier par son père, se trouva parmi les Seigneurs de Guyenne, qui appelèrent au Roi des griefs que le Prince de Galles leur avoit faits ; fit un accord, le 22 Mai 1365, avec le Roi CHARLES V, par lequel S. M. promit de lui payer les gages de 60 hommes d'armes, pour servir en Guyenne contre les Anglois, & de plus 600 liv. de rente pendant la vie, pour le payement desquels il lui donna en jouissance le péage de *Marmande*, l'hommage de la maison de *Roquelaure*, & le lieu de *Terrebiens*, qui lui fut donné depuis en propriété, par Lettres du 6 Juillet 1370 ; reçut en même tems une partie des 5000 francs qui lui avoient été assignés sur le Languedoc. L'année précédente il avoit été présent à l'appel que fit *Jean de Montaut*, Seigneur de *Bénac*, le 2 Octobre 1369, de la donation que le Prince de Galles avoit faite du Comté de *Bigorre* au *Capit de*

Buch, qui tenoit le parti des Anglois; & n'étant point payé des arrérages des 5000 francs qu'il avoit sur le Languedoc, il fit un voyage à la Cour pour en demander le payement. Il mourut vers l'an 1381, après avoir fait son testament, & avoit épousé *Catherine de Ventadour*, fille unique & héritière de *Géraud*, Seigneur de Donzenac & de Bouffac, & de *Marguerite de Beaufort*, sa première femme, dont :

1. JEAN, mort, avant son père, sans postérité;
2. GÉRAUD, qui suit;
3. BERNARD, Chevalier, Seigneur de Montagnac & de *Podio-Super-Ossam*, de Calignac & de Fioux, nommé au testament de son père; il épousa *Catherine de Cardillac*, dont il n'eut point d'enfans. Il testa au Château de Montagnac le 9 Février 1421, fit un legs à JEANNE DE LOMAGNE, sa fille naturelle; donna à *Catherine de Ventadour*, sa mère, 500 livres; fit plusieurs autres dispositions, tant en faveur de GÉRAUD, son frère aimé, que de ses neveux & nièces; institua héritier l'enfant qui naîtra de sa femme, & au cas qu'elle n'en ait point, il l'institua lui-même son héritière, pourvu qu'elle ne se remarie point, & si elle se remarie, il ne lui laisse que 400 francs d'or au coin du Roi de France. S'étant remariée avec *Guillaume de la Roche*, Seigneur de Fontenille, les conditions du testament furent remplies. Son exécuteur testamentaire fut Bertrand de Goth, Seigneur de Rouillac en Lomagne. BERNARD DE LOMAGNE désigna sa sépulture devant l'Autel de la Vierge, dans l'Eglise des Frères Mineurs. Ce testament est aux Archives du Château de Faudoas;
4. Et JEANNE, mariée, par contrat du 1^{er} Août 1390, à *Gailhard de Durfort*, 11^e du nom, Seigneur de Duras, &c. Elle testa le 24 Septembre 1436, & d'elle descendent les Ducs & Maréchaux de *Duras & de Lorges*, qui, à cause de cette alliance, écartèlent leurs armes de celles de LOMAGNE. Voy. DURFORT.

VIII. GÉRAUD DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon & de Donzenac, héritier de son père après la mort de son frère aîné, eut divers procès, en 1402 & 1403, avec *François d'Albret*, fils de *Bérard*, 1^{er} du nom, Seigneur de Veyres, &c., & de MARGUERITE DE LOMAGNE, sa tante. Il épousa, le 19 Mars 1405, *Cécile de Périllos* ou *Périllos*, fille de *Raymond*, Vicomte de Rodde en Aragon, d'une Maison qui a donné un Amiral de France. Il fut stipulé, par leur contrat de mariage,

que le premier enfant mâle qui en naîtroit seroit leur héritier. Le Seigneur de Fimarcon confirma cette disposition par son testament du 8 Octobre 1427. Ses enfans furent :

1. ODET, qui suit;
2. AMANIEU, Seigneur de Bouffac, Evêque de Condom;
3. JEANNE, femme de *Gaston de Caumont-Lauzun*;
4. AGNÈS, mentionnée au testament de son père;
5. CATHERINE, femme de *Jean*, Baron d'Avillars, en Agénois;
6. Et ISABELLE, aliàs ISABEAU, mariée, en 1441, à *Pons*, dit *Poncet de Pardailan*, Seigneur de Castillon en Médoc & de Gondrin, dont sont descendus les Ducs d'Antin. Il est parlé de cette alliance dans les Lettres d'érection de la Terre d'Antin en *Duché-Pairie*.

IX. ODET ou ODON DE LOMAGNE, 11^e du nom, Seigneur de Fimarcon, institué héritier par le testament de son père, fit échange avec Jean V, Comte d'Armagnac, le 15 Janvier 1442, de la Terre de Montagnac, contre celle des Angles en Bigorre, que le Comte lui donna. Il retira, bientôt après, cette Terre de Montagnac, & donna en échange celle de Donzenac en Limousin, au sujet de laquelle il étoit en procès avec le Seigneur de la Tour, qui en avoit obtenu la jouissance provisionnelle, & il fut convenu, entre le Comte d'Armagnac & le Seigneur de Fimarcon, qu'en cas que la Terre de Donzenac lui fut adjugée, elle demeureroit au Comte pour 12000 écus; que si au contraire elle étoit adjugée au Seigneur de la Tour, le Seigneur de Fimarcon lui rendroit la Terre des Angles. Sans doute que ce procès fut jugé en faveur de ce dernier, car la Baronnie des Angles lui resta. Il se maria, par contrat du 5 Décembre 1427, avec *Marthe-Rogère de Comminges*, Vicomtesse de Terride, de Gimoès & de Conserans, & fit son testament le 17 Septembre 1478. Sa femme fit le sien le même jour. Voy. TERRIDE. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui suit;
2. ODET, tige de la branche des Sires de *Terride*, Vicomtes de *Gimoès*, rapportée ci-après;
3. GILLES, Baron des Angles, auteur d'une branche, mentionnée après celle des Seigneurs de *Floris*;
4. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Montaigu*, rapportée en son rang;

5. Et CATHERINE, mariée à *Louis d'Andouins*, Baron d'Andouins, en Béarn, bifaièul de *Diane*, aliàs *Corifande d'Andouins*, femme, le 5 Août 1567, de *Philibert de Gramont*, Vicomte d'After, dont descendent les Ducs de Gramont.

X. JACQUES DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, Vicomte de Conserans, fut établi, par Commission de CHARLES VII, du 8 Octobre 1472, Gouverneur de Lectoure. Ayant laissé surprendre cette Ville, peu de tems après, par le Comte d'Armagnac, qui tenoit le parti des Anglois, il fut soupçonné d'intelligence avec ce Comte, & mené en prison au Château du Hâ à Bordeaux en 1473, où il demeura 26 mois, sous la garde d'Aubert, Capitaine du Château, avec lequel il eut procès, en 1495, au sujet du payement de certains dépens que celui-ci lui demandoit. Il fut parcellément poursuivi en justice par Antoine Postel, Seigneur de Presles, & dépossédé de la Vicomté de Conserans, qu'il tenoit de sa mère, par *Roger de Foix*, Seigneur de Rabat, qui le qualifia depuis *Vicomte de Conserans*, & étoit aux droits d'*E'leonore de Comminges*, sa mère, sœur de *Marthe-Rogère*, femme du Seigneur de Fimarcon. JACQUES DE LOMAGNE avoit épousé *Anne de la Tour*, fille d'*Agne*, Seigneur d'Olliergues, Comte de Beaumont en Anjou, Vicomte de Turenne, & d'*Anne de Beaufort*, auteurs des Ducs de Bouillon. De ce mariage il n'y eut qu'une fille, nommée

XI. ANNE DE LOMAGNE, héritière, qui porta la Terre de Fimarcon & les biens de sa Maison à *Aimery de Narbonne*, Baron de Talairan, son mari, qu'elle avoit épousé le 23 Mars 1499, & dont la postérité est fondue dans la Maison de *Cassagnet-Tilladet*, de laquelle étoit le dernier Marquis de Fimarcon, qui a eu pour successeur *Charles-Madeleine de Preiffac*. Vicomte d'Esclignac, &c., petit-fils de *Louise de Cassagnet-Tilladet*. Voy. PREISSAC.

BRANCHE

des Sires de TERRIDE, Vicomte de GIMOËS.

Les Seigneurs de cette branche ont souvent négligé leur nom de Maison, pour ne porter que ceux de leurs Terres. Néanmoins nous ferons mention d'eux sous le nom DE LOMAGNE, & nous ne suivrons point en cela quelques Auteurs, entr'autres Palliot, qui rapporte les armes des Seigneurs de Barinque, sous le nom de Terride seulement.

X. ODET DE LOMAGNE, III^e du nom, second fils d'ODET II, Seigneur de Fimarcon, & de *Marthe-Rogère de Comminges*, fut Vicomte de Terride & de Gimoës, par donation de ses père & mère. Il épousa, 1^o le 29 Octobre 1475, *Catherine de Cardaillac*, fille de *Guillaume*, Baron de Cardaillac, Seigneur de Bioule, & de *Jeanne de Cauffade*, & sœur de *Jeanne de Cardaillac*, femme de *Béraud IV*, Seigneur de Faudoas (dont la fille, nommée *Catherine*, héritière de Faudoas, épousa *Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amand); & 2^o *Marie de Terride*, dite d'*Audibert*, fille & héritière d'*Odet*, bâtarde de *Terride*, Seigneur de Dieupentale, & de *Catherine d'Audibert*, Dame du Claux, qui, n'ayant point eu d'enfans de ses trois maris, institua pour héritier GASTON, second fils du dernier. ODET DE LOMAGNE eut de sa première femme, pour enfans :

1. GEORGES, qui suit;
2. GASTON, dit de TERRIDE, qui a fait la branche des Seigneurs du Claux, rapportée ci-après;
3. GÉRAUD ou GÉRAUD, Protonotaire du Saint-Siège;
4. JEAN, aliàs THOMAS, tige de la branche des Seigneurs de Barinque, mentionnée ci-après;
5. GABRIEL, Seigneur de Saint-Sauvy, la Réole & Puy-Vidal, Terres qu'il eut vraisemblablement de sa femme, dont on ne connoit point le nom. Il eut une fille,

MARGUERITE, qui épousa ANTOINE DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Claux.

6. MARGUERITE, qui étoit veuve, sans enfans, de *Jean de Montesquiou*, fils aîné d'autre *Jean*, Baron de Montesquiou, & de *Catherine d'Apremont-d'Orthe*;
7. MARTHE, mariée, par contrat du 30 Mars 1504, avec *Bernard de Sédillac*, Seigneur de Saint-Léonard;
8. ANNE, mariée, en 1510, à *Robert de Bar*, Seigneur de Villemade & de Mauffac, près de Montauban;
9. FRANÇOISE, femme de *Triflan de Moneins*, II^e du nom, Chambellan du Roi de Navarre, Gouverneur de Navarrenx, Sénéchal de Béarn, Lieutenant Général en Guyenne, Commandant à Bordeaux, où il fut massacré par la populace, dans une sédition contre la Gabelle du Sel, en 1548. Il étoit veuf, en premières noces, de *Madeleine de Sainte-Colome*, sœur de *Mengette*, femme de *Jean*, aliàs THOMAS DE TERRIDE.

XI. GEORGES DE LOMAGNE, dit de Terride,

Vicomte de Terride & de Gimoès, plaïda avec ANNE DE LOMAGNE, Dame de Fimarcon, sa coufine, contre FRANÇOIS DE LOMAGNE, Seigneur de Montagnac, son cousin, au sujet du partage des biens de leur Maison : le procès étoit au Parlement de Bordeaux. Le Seigneur de Montagnac le gagna, & les dispositions des testamens de leurs père & mère furent maintenues par Arrêt du 13 Décembre 1515. Il plaïda aussi avec Charles, Duc d'Alençon, Comte d'Armagnac, au sujet de l'hommage de la Terre de Séguenville, que ce Duc prétendoit lui appartenir à cause de son Comté d'Armagnac. Il fit sommer Charles de Fautoas, Seigneur de Séguenville, de lui en rendre hommage, à quoi le Vicomte de Terride s'opposa, disant que cette Terre relevoit de sa Vicomté de Gimoès, ce qu'il prouva par divers actes d'hommage, entr'autres par celui rendu au Vicomte de Terride, son père, par Michel de Fautoas, le 15 Décembre 1478, & par celui que Scot de Séguenville rendit à BERNARD DE TERRIDE, Vicomte de Gimoès, à Ecafany le 10 Février 1328. Le Vicomte de Terride fit signifier son opposition à Charles de Fautoas, Seigneur de Séguenville. Blaise, son frère, Chanoine de Lombez, parlant au nom de Charles, dit que feu Michel de Fautoas, leur père, avoit acquis, par échange, du Vicomte de Terride, ce qu'il possédoit dans la Terre de Séguenville; que dans l'acte d'échange le Seigneur de Terride s'en étoit réservé l'hommage; mais que lui, qui répond, ignorant en quoi il consistoit, requiert GEORGES DE TERRIDE, fils & héritier du feu Vicomte de TERRIDE, de lui déclarer quel hommage son père s'étoit réservé, & de le défendre tant contre le Duc d'Alençon que contre ses Officiers. Il fut convenu entr'eux qu'ils se rendroient le lendemain à la ville de Lomagne pour en conférer, le Vicomte de Terride ayant préalablement requis le Seigneur de Séguenville de lui fournir double de la formation du Duc d'Alençon, de l'acte d'échange & de sa réquisition, retenue au Château de Séguenville, le 25 Août 1521, par Jacobi, Notaire, en présence de GÉRAUD & de THOMAS-JEAN DE TERRIDE, ses frères, & de Pierre de Goudon, Seigneur d'Escudes. GEORGES DE LOMAGNE épousa, par contrat du 5 Mai 1499, passé devant Pierre Ampelli, Notaire de Figeac, Claude de Cardaillac, fille de Jean, Seigneur de Brengues, Baron

de Cardaillac & de Montbrun, & de Marguerite de Caumont-Castelnau. Il fit son testament le 11 Avril 1538, dans lequel il nomme sa femme avec ses frères & ses enfans, & désigne sa sépulture dans l'Eglise des Religieux de Grand-Selve, au tombeau de son père, & laisse à GÉRAUD DE LOMAGNE, Protonotaire du Saint-Siège, son frère, les Terres de Saint-Jean-Coquefac, Bricuacastel & Saint-Salvy, & mourut en 1544, ayant eu pour enfans :

1. ANTOINE, qui suit;
2. GILLES, nommé au testament de son père avec ses frères & sœurs;
3. GABRIEL DE TERRIDE, Seigneur de Saint-Salvy, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui servit en Béarn, sous les ordres du Vicomte de Terride, son frère, Général de l'armée Catholique en 1569, & commanda la Compagnie du Seigneur d'Audaux, Sénéchal de Béarn, au siège de Navarrenx. Il se trouva depuis à celui d'Orthez & de Mont-de-Marsan, & mourut sans avoir été marié;
4. GÉRAUD DE LOMAGNE, dit de Terride, Seigneur de Sérignac, qui professa la Religion Prétendue Réformée. Il s'attacha au service de la Reine de Navarre, se trouva au siège de Cahors avec le Comte de Montgomméry, où il donna des preuves de valeur, & suivit ce Comte en Béarn. Ils prirent Tarbes chemin faisant, & brûlèrent, en passant par Pontacq, le Château de Sainte-Colome, appartenant à JEAN DE TERRIDE, son oncle, & à ANTOINE, son cousin; allèrent à Navarrenx, dont ils obligèrent le Vicomte de TERRIDE, son frère, à lever le siège & à se retirer à Orthez, où il fut contraint de capituler. Sérignac régla les articles de la capitulation, qui portoient que la garnison fortiroit saine & sauve, & que le Vicomte de TERRIDE demeurerait prisonnier de guerre. Malgré ces conventions, le Comte de Montgomméry fit périr plusieurs Officiers de distinction. Le Seigneur de Sérignac prit d'autres Places, qui donnèrent de grands avantages aux Huguenots. Il fut fait Gouverneur de Navarrenx, & Commandant de tout le pays entre la Garonne & les Pyrénées. Son frère étant mort en 1570, il quitta le nom de Sérignac qu'il avoit gardé jusqu'alors, & prit celui de TERRIDE, qu'il porta depuis. Il se rendit maître du Château de Terride, & prétendit à la succession entière des biens de sa Maison, au préjudice de ses deux nièces, filles du Vicomte son frère. Le procès fut jugé au Parlement de Bordeaux. Ses nièces conservè-

rent leur bien, & l'Arrêt porte que lui & les aînés de sa Maison pourront prendre à l'avenir le titre de *Vicomtes de Terride*. Il avoit épousé *Louise de Cardaillac-de-Peyre*, veuve du Seigneur de *Gironde*, laquelle professa, ainsi que son mari, la Religion P. R; fit son testament, le 20 Avril 1623, dans son Château de la Bourgade, qui est le même que celui de Terride; ordonna sa sépulture dans l'Eglise réformée de Castelfagrat, auprès de MM. DE TERRIDE & de *Gironde*, ses deux maris, & fit héritière ses deux filles, savoir: MARGUERITE DE TERRIDE, mariée à *Antoine de Levis*, Seigneur de *Mirepoix*; & ANNE DE TERRIDE;

5. MARGUERITE, femme de *Jean de Monclar*, dont elle eut postérité. Voy. MONCLAR;
6. Autre MARGUERITE DE LOMAGNE-TERRIDE, mariée à *Jean de Montleçon*, Baron de *Saint-Lary*;
7. ANTOINETTE, mariée à *Jean d'Aubuffon*, Seigneur de *Beauregard*, &c., de la Maison du Maréchal Duc de la *Fenillade*. Elle testa le 4 Février 1558, & fut mère de plusieurs enfans. Voy. AUBUSSON, branche des Seigneurs de *Beauregard*;
8. JEANNE DE LOMAGNE-TERRIDE, femme d'*Antoine Astorg*, Seigneur de *Montbartier*, &c., Gouverneur & Commandant Général dans les Diocèses de *Toulouse*, de *Lavaur* & de *Saint-Papoul*, dont elle fut la première femme, & eut postérité. Voyez § ASTORG (b);
9. 10. & 11. Et trois filles, Religieuses, mentionnées au testament de leur père.

XII. ANTOINE DE LOMAGNE, Vicomte de *Terride* & de *Gimoès*, Chevalier de l'Ordre du Roi, de la promotion faite à *Poitivy* le jour de *Saint-Michel* 1560, par FRANÇOIS II, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de France en *Béarn*, Commandant de l'armée Catholique, fut un des meilleurs Capitaines deson tems; rendit de grands services à l'Etat & à la Religion durant les guerres du Calvinisme, & fut Gouverneur de *Pignerol* en 1552. *Paulin-Bertrand* de *Rabastens*, Seigneur de *Casferon*, *Campagnac* & *Mezens*, Vicomte de *Paulin*, fut exempté de servir dans le ban & l'arrière-ban de la Province de *Languedoc*, convoquée par le Roi en 1552, sur le certificat que donna le Vicomte de *Terride*, qu'il étoit homme d'armes dans sa Compagnie. La division qui régnoit à *Toulouse* entre les Capitouls & les

habitans, en 1561, força le Roi d'y envoyer le Vicomte de *Terride*, pour y commander & y mettre la paix. Il eut des démêlés, en 1562, avec le Seigneur de *Fimarcon*, son parent, qui furent terminés par l'entremise du Maréchal de *Montluc*, & de plusieurs Seigneurs & Gentilshommes, qui s'assemblerent au Château de *Faudoas* pour les réconcilier. Le Parlement de *Toulouse* lui écrivit pour le prier de se rendre en cette ville, afin de s'opposer au projet que les Huguenots avoient formé d'y mettre tout à feu & à sang, ce qu'il fit, & il fut rappelé par le Duc d'*Anjou*, Lieutenant Général dans tout le Royaume, qui l'envoya en *Béarn* donner du secours aux Catholiques: sa Commission est datée du Camp de *Vertueil* le 4 Mars 1569. Le Duc d'*Anjou* avoit précédemment disposé les Catholiques à le recevoir, & jusqu'à son arrivée, JEAN DE TERRIDE, son cousin, les assembla & commanda. Quand il y fut arrivé il assembla les Etats, où se trouva la plus grande partie de la Noblesse, alla mettre le siège devant *Navarrenx*, que les forces supérieures de *Montgommery* l'obligèrent de lever; fut poursuivi de près par les Huguenots, qui lui firent quitter la ville d'*Orthez*, & se retira dans le Château où il capitula. Les articles furent que la garnison fortiroit saine & sauve, cependant *Montgommery* fit mourir les Seigneurs de *Sainte-Colome*, de *Gerderell*, *Pordiac*, &c. Le Vicomte de *Terride* resta prisonnier avec plusieurs autres. Sa déserte vint de la méconnaissance qu'il y eut entre *Montluc* & d'*Anville*, qui avoient été envoyés pour donner du secours en *Béarn*. *Montluc* se tint sur les frontières sans y entrer. Toute la France lui attribua la perte du *Béarn*. Il tâche de s'en disculper dans ses Mémoires, & jette le blâme sur le Vicomte de *Terride*, dont il y décrit les talens militaires, quoiqu'il eut servi avec lui presque toute sa vie, & qu'il eut été souvent témoin de sa bravoure & de son intelligence. Le Vicomte ne survécut pas longtems à ses malheurs, après avoir perdu les biens qu'il avoit en *Béarn*, & avoir vu sa Famille sacrifiée au ressentiment de la Reine de *Navarre*, qui le dépouilla de toutes ses possessions. Ce Vicomte fut obligé de renoncer à la succession de son père, par acte du 10 Avril 1545, & ne conserva qu'une partie de ses Terres, ayant eu des procès au sujet de la succession du Seigneur

de Montagnac, son cousin, & du Marquisat de Fimarcon, qu'il prétendoit lui être subſtitué; mais il en fut privé par Arrêt du Parlement du 30 Août 1554. Il mourut en 1570, & avoit épouſé *Jeanne de Cardaillac*, fille de *Jacques*, Baron de Saint-Cirq, & de *Jeanne de Peyre*, fille d'*Aſſorg*, Baron de *Peyre* en Gévaudan, & de *Marguerite de Brion*. Il n'en eut que deux filles, ſavoir :

1. CATHERINE-URSULE DE LOMAGNE-TERRIDE, Vicomteſſe de Gimoës, ſon héritière univerſelle, mariée, par contrat du 8 Février 1563, avec *Jean de Levis*, VI^e du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcaſſone & de Béziers, auquel elle porta toutes les Terres de ſa Maifon, à condition que leur poſtérité joindroit le nom & les armes de LOMAGNE, aux nom & armes de *Levis*. Par ce mariage la Terre de *Terride* a paſſé dans la Maifon de *Levis*, dont quelques-uns ont porté le nom. Voy. LEVIS. La Vicomteſſe de *Terride* a été cédée par la mort du Maréchal Duc de *Mirepoix*, au Préſident *Molé*, en repréſe des droits d'*Anne-Gabrielle-Heuriette Bernard*, première femme du Maréchal Duc de *Mirepoix* ;
2. Et MARIE DE LOMAGNE-TERRIDE, femme de *François de Roquefeuil*, Seigneur de Saint-Jean. (Voy. pour ce qui précède & ce qui ſuit, l'*Abrégé de la Généalogie des Vicomtes de LOMAGNE*, par M. de Chaſot de Nantigny, dédiée à M. le Maréchal Duc de *Mirepoix*, imprimé chez *Balard*, en 1757, à Paris; & *Moréri*, tom. X, aux Additions.)

BRANCHE

des Seigneurs du CLAUX, Vicomtes titulaires de TERRIDE.

XI. GASTON DE LOMAGNE-TERRIDE, ſecond fils d'*ONET*, Vicomte de *Terride*, & de *Catherine de Cardaillac*, eut, par le teſtament de ſon père de l'an 1503, les Terres de *Brefſols* & de *Campſas*, Diocèſe de *Montauban*, fut Seigneur du *Claux*, près de *Montauban*, en qualité d'héritier inſtitué de *MARIE DE TERRIDE-AUDIBERT*, ſa belle-mère, & épouſa, par contrat du 3 Septembre 1505, *Marguerite de Levis*, fille de *Guy*, Seigneur & Baron de *Villeneuve*, près de *Béziers*, de *Penne*, *Saint-Benoît*, *Quéſus*, *Largio*, & de toutes les Terres de *Bournaguèſe*, Co-Seigneur de la *Ville de Saint-Affrique* en *Rouergue*, & de *Marguerite de Cardaillac*, Dame de *Vaſſaire* & de *Privezac*, dont pour ſils unique,

XII. JEAN DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du *Claux*, *Brefſols*, *Campſas*, *Brial*, &c., qui acquit du Roi, le 5 Décembre 1543, le droit de Juſtice ſur la Terre de *Corbarieu*. Il épouſa *Anne de Cardaillac*, fille de *Jacques*, Baron de *Saint-Cirq*, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Gouverneur de *Quercy*, & de *Jeanne de Peyre*, fille d'*Aſſorg*, Baron de *Peyre* en *Gévaudan*, & en eut ANTOINE, qui ſuit.

MM. de *Sainte-Marthe* ſe trompent lorsqu'ils la donnent pour femme à ANTOINE DE LOMAGNE-TERRIDE, il eſt certain qu'elle étoit ſa mère, & ſœur de *Jeanne de Cardaillac*, épouſe d'ANTOINE DE LOMAGNE, Vicomte de *Terride*, comme il a été dit degré XII de la branche précédente.

XIII. ANTOINE DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du *Claux*, *Corbarieu*, *Champſas*, *Brefſols*, *Brial*, &c., épouſa, par contrat paſſé devant *Cambonis*, Notaire de *Comberouger*, le 28 Octobre 1578, MARGUERITE DE LOMAGNE-TERRIDE, Dame de *Saint-Sauvy*, ſa couſine, fille de *GABRIEL DE LOMAGNE-TERRIDE*, Seigneur de *Saint-Sauvy*, la *Réole* & *Puy-Vival*, dont il a été parlé ci-de ant. Elle teſta, le 29 Décembre 1627, en faveur de *Jean-Jacques de la Roche*, Seigneur de *Genſac*, ſon petit-fils, & elle eut pour enfans :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, qui devint héritière, par la mort de ſon frère, & avoit épouſé, par contrat du 15 Septembre 1609, *Louis-Gervais de la Roche*, Seigneur de *Genſac*, d'une branche de la *Roche-Fontenille*, dont ſont iſſus les Marquis de *Genſac*, Seigneurs du *Claux*, ſubſtitués, par cette branche, au nom de *Lomagne*.

XIV. JEAN-JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du *Claux*, épouſa, 1^o par contrat du 24 Août 1609, *Anne de Monclar*, Vicomteſſe de *Monclar*, veuve de *Jacques de Voiſin*, Seigneur de *Monclar*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o *Henriette de Roquefeuil*. Il fut aſſaſſiné le lendemain de ſes noces, ſans laiſſer de poſtérité.

BRANCHE

des Seigneurs de BARINQUE, Vicomtes titulaires de TERRIDE.

XI. JEAN, aliàs THOMAS DE TERRIDE, Chevalier, quatrième fils d'*ONET*, Vicomte de *TERRIDE*, & de *Catherine de Cardaillac*,

mentionné au testament de son frere ainé, avec ses freres & freres, fut présent, avec son frere GÉRAUD & PIERRE, Seigneur d'Escudes, à un acte passé au Château de Séguenville, le 25 Aout 1521, par Jacobi, Notaire de la Mothe, pres de Beaumont, entre le Baron de TERRIDE, son frere ainé, & Michel de Faudoas, Seigneur de Séguenville, au sujet de l'hommage de la Terre de ce nom, relevant de celle de Gimods. Il fut destiné, des sa jeunesse, pour être d'Eglise. JEAN DE LOMAGNE-FIERCON, son oncle paternel, Abbé de Saint-Maurin, Diocèse d'Agén, quittant l'état ecclésiastique pour se marier à Marie de Gasfolles, se démit de son Abbaye en sa faveur. Il en fut pourvu, mais il l'abandonna pour prendre le parti des armes. Il servit d'abord en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Maréchal de Charolais, dont il fut fait Lieutenant en 1622; il en prit la qualité dans son contrat de mariage avec Menette de Sainte-Colome, qu'il avoit épousé en 1522, fille de Bernard, Seigneur de Sainte-Colome en Béarn, & de Marie d'Aydie, sœur d'Odet d'Aydie, Comte de Comminges, Amiral de Guyenne, avec laquelle il ne vécut pas un an; & 2^e par contrat du 14 Juillet 1523, Marie de Perer de Momas, fille unique de Teese de Perer de Momas, & de Marie d'Artiquelouve. Ledit Peere de Perer fut un des plus fameux Jurisconsultes de son tems, & un des plus zélés défenseurs des privilèges de JEAN D'ALBERT & de CATHERINE DE FOIX, Roi & Reine de Navarre. Il étoit Conseiller en tous leurs Conseils & Juge d'Appels de Bigorre, lorsqu'il fut choisi par ces Princes, & Louis XII, Roi de France, pour arbitre de leurs différends, au sujet de l'hommage prétendu par le Roi de France sur la souveraineté de Béarn. A ce contrat de mariage assistèrent les parens & amis des conjoints. Comme MARGUERITE, Reine de Navarre, sœur du Roi FRANÇOIS I^{er}, y attira, la première, les Ministres de la Religion Protestante, & que JEANNE D'ALBERT, sa fille, femme d'ANTOINE DE BOURBON, y établit l'exercice public de cette Religion, en y interdisant celui de la Religion Catholique, JEAN DE TERRIDE, chef de la branche établie en Béarn, fidèle à la Religion, en fut la première victime. Il le reti a, avec sa Famille, sur les frontières de la Chalosse, pour y professer la Religion. Ses biens furent confisqués, la Terre de Sérignac, qui appar-

tenoit à Marie de Perer, sa seconde femme, fut donnée à un Gentil homme, nommé Roques. & passa depuis au Marquis de la Force. Pour la maison de Perer, située à Momas, qui lui appartenoit aussi, & qu'on appelloit alors *l'Hôtel de Terride* (c'est-à-dire l'Hôtel ou le Château de Terride) avec quelques fiefs, & les domaines qui en dépendoient, furent aussi confisqués & donnés à Marie de Perer, sa cousine, femme de Jean de Pargade. Ce Jean de Pargade & son épouse, devenus maîtres de la Maison de Terride-de-Momas, des biens & fiefs qui en dépendoient, les donnèrent à leur fille, en la mariant au fils puiné de JEAN DE TERRIDE, & de Marie de Perer, comme on le verra ci-après. Marie de Perer, seconde femme de JEAN DE TERRIDE, passa un acte de reconnaissance, du 2 Juillet 1536, en faveur de son mari, devant Bordenave, Notaire de Momas, en présence de Pierre, Seigneur d'Augis, & de Jehannot, Seigneur de Momas, de la somme de 6000 livres bordelaises, faisant partie de ses droits de legitime de son mari, sur les biens de feu Ouet, Baron de Terride, son père, & de Catherine de Cardaillac, sa mère, laquelle somme de 6000 liv. la si de Perer dit l'avoir reçue du Seigneur de Terride, son mari, & veut & entend que la totalité de ses biens lui en réponde, & qu'il puisse les reprendre toutes fois & quantes il avilera bon être. *Tablettes histor. & géneal.*, part. IV. par Chafot de Nantigny.) Cet acte est en Béarnois sous le nom de JEAN-THOMAS DE TERRIDE. Il se retira à Momas après l'incendie du Château de Sainte-Colome qu'il habitoit, & y mourut en 1569. Sa femme lui fut vécut, & il fut inhumé dans la Chapelle à Momas, en l'Eglise de la Paroisse. On y voit ses armes accolées de celles de la femme. Il portoit: *ecartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de gueules; au 2 d'azur, à un treillis d'or; au 3 d'argent, à 9 tourteaux de gueules*. Celles de la femme étoient: *parti de la première moitié d'azur, à 3 poires d'or, & de la seconde moitié frette de sable*. Le Seigneur de Baringue, Jacques de Terride, a cédé cette Chapelle au Seigneur de Momas, & ses armes en furent effacées. JEAN DE TERRIDE eut du premier lit :

1. ANTOINE DE LOMAGNE, dit de Terride, surnommé d'Aydie, Seigneur de Sainte-Colome par sa mère. Il fut un des principaux chefs du parti Catholique en Béarn, sans

manquer de fidélité à la Reine de Navarre, fa légitime Souveraine. Sa prudence & fa capacité le firent souvent choisir par ceux de fon parti pour les négociations les plus difficiles, & il fut chargé, en 1556, de faire un voyage à la Cour de France, pour prier HENRI II d'employer ses foins & fa puiffance auprès de la Reine de Navarre, pour épargner le fang de fes fujets qu'elle immoloit à la fureur. Les Catholiques Béarnois furent obligés, pour éviter un massacre général, d'attirer dans leur Patrie des troupes étrangères; le Seigneur de *Sainte-Colome* obtint du Roi le fecours qu'il demandoit, & ce Mouarque lui donna le Collier de fon Ordre: ce fecours fut commandé par le Vicomte de TERRIDE, Capitaine de 50 hommes d'armes, commiffion qui lui fut donnée au Camp de Verteuil le 4 Mars 1569, par le Duc d'ANJOU, frère du Roi, qui, quelques jours auparavant, avoit chargé JEAN DE TERRIDE en Béarn, d'y affembler les Catholiques. Le Seigneur de *Sainte-Colome* écrivit plusieurs Lettres au Vicomte de TERRIDE, pour le prier de fe rendre en Béarn, entr'autres une de Tarbes, le 1^{er} Avril 1569, par laquelle il lui mandoit les avantages que les Calviniftes reprochoient dans le pays, & la néceffité où feroient les Catholiques d'abandonner leurs Places, s'il tarδοit plus longtems d'arriver avec fon armée. *Sainte-Colome* partit de Tarbes le lendemain avec des Troupes qu'il avoit raffemblées en Bigorre & ailleurs, marcha vers le Béarn, prit Pontacq & fut à Nay, dont il fe rendit maître. Aux approches du Vicomte de TERRIDE, tout le Béarn fut réduit au pouvoir du parti Catholique, & y étant arrivé, il ne trouva que Navarrenx en état de faire réfiftance. Le Comte de Montgommery le fuivit de près à la tête d'une forte armée de Huguenots, qui, étant entrée en Béarn par Pontacq & Nay, brûla en paffant le Château de *Sainte-Colome*, où fon père s'étoit retiré: il évita les flammes; mais elles confumèrent tous fes papiers & fes effets. Montgommery marcha devant Navarrenx, contraignit TERRIDE d'en lever le fiège, & de fe retirer à Orthez, où il fut affiégé de nouveau & forcé de capituler le 13 Août 1569. On a vu plus haut ce que portoit la capitulation, & la mauvaife foi avec laquelle on y manqua. Le Seigneur de *Sainte-Colome* ne fut point marié, & les biens de la Maifon de *Sainte-Colome* paffèrent à *Imbert de Montefquiou*, Seigneur de Gelas, fon coufin, fils d'une fœur de fa mère, nommée *Ma.teleine*, qui, étant devenue veuve du Seigneur de *Montefquiou*, fe remaria à

François de Mondenard, Seigneur de Montcaup. C'est ce qui a fait croire à quelques-uns, que le Seigneur de *Sainte-Colome*, dont on vient de parler, étoit de la Maifon de *Montefquiou*. (Voy. *Tablettes hiftor. & général.*, part. IV, & l'*Abrégé de la Généalogie des Vicomtes de Lomagne.*)

Et du fecond lit vinrent :

2. JEAN, qui fuit;
3. PÉESE, qui fervit dans les guerres de Gafcogne & de Béarn, fous le Vicomte de TERRIDE, fon coufin, fut Maître de Camp d'Infanterie, & mourut de maladie en 1570;
4. Et JEAN DE LOMAGNE, dit de *Terride*, furnommé de *Momas*, du lieu où il faisoit fa réfidence, & à raifon de quelques fiefs qu'il y poffédoit. Ce furnom ne lui a pas été particulier. Il a été porté par d'autres de cette branche, tant légitimes que bâtards. Il eut pour femme *Jeanne de Pargade* (d'une Famille qui a fourni dans tous les tems des gens de guerre, en dernier lieu un Lieutenant de Roi de la Citadelle de Metz, & un autre de la ville de Sarrelouis. Leur héritière, N... de *Pargade*, a époufé N... du *Broca*, Préfident à Mortier au Parlement de Pau), fille de *Jean de Pargade*, & de *Marie de Perer*, qui avoient obtenu la confifcation des biens de *Momas*. Une des conditions de ce mariage fut que les biens confifqués feroient donnés en dot à ladite *Jeanne de Pargade*, moyennant quoi JEAN DE TERRIDE fit rentrer dans fa Maifon une partie des biens de fa mère. De fon mariage vint:

JEAN DE LOMAGNE, dit de *Terride*, qui, dans la difgrâce de fa Famille, & pendant les troubles de la Religion, fut envoyé, par fes parens, au fervice du Roi HENRI III, & fut Archer de fes Gardes, place qui n'étoit pas alors au-deffous du rang d'un jeune homme d'illuftre Maifon. Voy. les *Commentaires du Maréchal de Montluc*, qui dit qu'il fit lui-même fes premières campagnes dans la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Foix, en qualité d'Archer. Le P. Daniel, dans fon *Hijl. de la Milice Françoisfe*; M. de la Noue, dans fes *Discours politiques & militaires*, & autres, font l'éloge de cette Gendarmerie, & parlent de l'attention qu'on avoit de n'y recevoir que des gens d'une nobleffe reconnue. JEAN DE TERRIDE fignala fes services en cette qualité d'Archer des Gardes du Roi, fut des premiers à embrasser le parti d'HENRI IV, Roi de France; fe trouva à la bataille d'Ivry, où il eut la gloire de combattre

fous les yeux & à côté de ce Prince avec une valeur infigne, perdit un bras dans cette affaire, & le Roi ne l'appela plus depuis que *son Bras Béarnois*. Il lui donna 800 liv. de pension, & le Gouvernement des ville & Château de Tartas, place importante alors comme étant une clef des Etats de Navarre, & particulièrement du Duché d'Albret. Il mourut fans avoir été marié.

JEAN DE LOMAGNE eut encore deux enfans naturels, à l'un desquels il donna, par son testament du 13 Avril, la maison & les biens de Momas, pour en jouir sa vie durant, à condition qu'après sa mort, soit qu'il eut postérité ou non, les biens reviendroient à ses héritiers légitimes. L'un des deux, nommé JEAN, dit de *Terride-de-Momas*, suivit le Barreau, fut Avocat, ensuite Notaire du Sénéchal d'Oloron. Il est ainsi qualifié dans un contrat d'achat, du 14 Mars 1589, d'une pièce de Terre au lieu de Larreule. Il avoit acquis précédemment, le 5 Novembre 1586, une autre pièce de Terre dans le même endroit, & à ce contrat fut présent JEAN-BERTRAND DE TERRIDE-DE-MOMAS, son frère, autre fils naturel de JEAN. Il fit encore d'autres acquisitions, & dans les actes il est mentionné sous les qualités de *Maître JEAN DE TERRIDE-DE-MOMAS, Gasson de Castaing*, Seigneur de Barinque, beau-père de son cousin, lui donna procuration, le 20 Janvier 1613, pour défendre en son nom un procès qu'il avoit au Conseil. Il fut curateur de *Bertrande de Momas*, Dame dudit lieu, & mourut fans avoir été marié. Par sa mort les biens de Momas revinrent à JEAN DE TERRIDE, Seigneur de Barinque, son cousin. Pour JEAN-BERTRAND, son frère, bâtard de TERRIDE, il se maria, & fut bifaïeul de BARTHÉLEMY DE TERRIDE, habitant de la paroisse d'Esflang en Armagnac. Sa postérité subsiste dans la personne de N... DE TERRIDE, Seigneur du Haget, qui a des enfans.

XII. JEAN DE LOMAGNE, dit de *Terride*, II^e du nom, Vicomte titulaire de Terride. Les titres de sa Maison ne sont guère mention de lui. Il vécut peu, & fut toujours bon Catholique. Le Duc d'Anjou le chargea, en 1569, par une Commission particulière, d'assembler les Catholiques du Béarn, en attendant l'arrivée du Vicomte de TERRIDE, qui devoit les commander. Les Auteurs de l'*Hist. génér. du Languedoc* disent, tom. V, p. 295, qu'il fut envoyé par le Duc d'Anjou pour faire la

conquête du Béarn, & en cela ils se trompent, car ailleurs ils rapportent que ce fut ANTOINE, Vicomte de TERRIDE, qui fut chargé de marcher en Béarn. JEAN ne fut chargé que d'y assembler les Catholiques, en attendant l'arrivée d'ANTOINE, Vicomte de TERRIDE. Ils se trompent encore quand ils disent, même page, que Montgomméry surprit la ville d'Orthez, qu'il y assiégea TERRIDE, & que celui-ci y mourut le 7 Août. ANTOINE DE TERRIDE, fait prisonnier à Orthez, n'y mourut point; il fut mené prisonnier à Navarrenx avec plusieurs autres, & décéda de maladie en la ville d'Eul en Armagnac, au commencement de l'an 1570, des fatigues de la guerre & des chagrins que lui causa *Blaise de Montluc*, son parent, son ami & son frère d'armes, qui ne refusa d'entrer en Béarn pour lui donner du secours, que parce qu'il ne voulut pas servir sous ses ordres. Quant à JEAN DE LOMAGNE, dit de *Terride*, l'*Hist. du Languedoc* marque qu'il mourut à Orthez le 7 Août : cela peut être; mais on ne fait ni le tems ni le lieu de sa mort. Ce qui est sûr, il n'y commandoit pas, c'étoit ANTOINE, Vicomte de TERRIDE, qui ne capitula que le 13 du même mois. JEAN DE TERRIDE vécut dans un état de fortune au-dessous de la médiocre. Il quitta le Béarn & se retira en Chaloise, où il se maria, par contrat du 11 Février 1556, passé à Malaulfane devant *Vignau*, Notaire, avec noble *Jeanne de Larquey*, fille de noble *Arramon*, Seigneur de Rochefort & de Cantiran, & de *Jeanne du Caffo*, en présence de ses père & mère. Il mourut avant son épouse, laissant :

1. JEAN, qui suit;
2. N... DE LOMAGNE-TERRIDE, femme d'*Odet de Lassus*, dit le *Capitaine de Lassus*, d'une ancienne Maison de Guyenne, qui passa en Béarn pour y servir, lors des troubles de la Religion; il n'y eut point d'enfans de ce mariage;
3. Et une autre fille, dont on ne connoît point l'alliance. (Son frère en parle dans un Mémoire, sous le nom de sa sœur de *Viella*.)

XIII. JEAN DE LOMAGNE, dit de *Terride*, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Barinque, Vicomte d'Elcurès, Saint-Loup, Bordes, &c., Vicomte titulaire de Terride, Abbé-Lai de Vauzé & de Juillac, servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnances du Duc d'Épernon. Il paroît,

par des Mémoires domestiques, que la Princesse CATHERINE DE NAVARRE, sœur d'HENRI IV, Gouvernante de ses Etats de Navarre & de Béarn, depuis qu'il fut Roi de France, honora JEAN DE TERRIDE de la confiance. On conserve des Lettres d'elle qui en font une preuve, dont la suscription est en Béarnois, en ces termes : *à nostre car & bien amat lo Signour de Tarrida*. Il est vraisemblable que la protection de cette Princesse contribua à son mariage, car il épousa, par contrat passé à Simacourbe, le 31 Mai 1592, devant *Bé'ard*, Notaire de Lembeve, *Catherine de Castaing*, fille aînée & héritière de *Gaston*, Seigneur de Barinque, & de *Marguerite de Carrère*, Vicomtesse d'Escurès, celle-ci fille & héritière de *Jean*, Vicomte d'Escurès, & de *Jeanne du Bouzet-Roquepine*. A ce contrat de mariage assistèrent les parens & amis des futurs époux. Rien ne prouve mieux l'idée qu'on avoit en Béarn de la naissance du Seigneur de TERRIDE, que son mariage avec cette héritière. Les biens que ses ancêtres avoient perdu lors des troubles de la Religion, n'étoient point rentrés dans sa Famille, & sa fortune étoit modique. Cette héritière, par sa naissance, & par les biens qu'elle devoit posséder après la mort de ses père & mère, étoit le parti le plus considérable de la Province. La Maison de *Castaing*, originaire de Béarn, y possédoit, dès le XIII^e siècle, la maison noble Domenjadure de *Castaing-d'Aillut*. *Peeffe de Castaing* la possédoit vers 1430. Il eut deux fils, savoir : *Jean*, qui s'établit à Genève, & fut aïeul de *Cosme de Castaing*, marié à *Constance Ricci*, Romaine, dont le fils, *Jean-Baptiste de Castaing*, ou, selon les Italiens, *Castagna* & *Casaneo*, fut élu Pape. en 1590. sous le nom d'URBAIN VII. Le second fils de *Péeffe* fut *Guilhem de Castaing*, auquel il donna un domaine qu'il avoit à Simacourbe, en le mariant avec *Jeanne de Miouffens*, sœur de *Jean de Miouffens*, Seigneur de Simacourbe. (Voyez les *Tablet. général.*, part. IV.) Ses armes étoient : *de gueules, à trois besans d'or*. JEAN DE TERRIDE les porta au troisième quartier de ses armes, au lieu d'or, à *gourteaux de gueules*, que ses ancêtres portoient avant lui. Il entra dans la jouissance des biens de Momas, après la mort, sans enfans, de JEAN DE TERRIDE, Gouverneur de Tartas, & après celle de JEAN, bâtard de TERRIDE, Avocat & Notaire du Sénéchal d'Oloron ; re-

cut. au nom de sa femme, dans le Château d'Escurès, l'hommage & le serment de fidélité des habitans du lieu, par acte du 2 Juillet 1612, passé devant *Arramon d'Abadie*, Notaire de Lembeve, en présence de Jean de Dadou, Seigneur de Blachon, & de noble Jean de Moret, Seigneur de Simacourbe. Il reçut encore pareil hommage & serment de fidélité de ses habitans le 2 Juin 1625, par-devant *Adrien du Faur*, Notaire de Lembeve. *Catherine de Castaing* fit donation de ses biens à son fils aîné, & son mari testa en la maison de Terride de Momas le 9 Mars 1627, dans lequel acte il rappelle ses enfans, savoir :

1. GASTON, qui suit ;
2. ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs d'Artigolles, rapportée ci-après ;
3. JACQUES, Seigneur de Labenne, tige de la branche des Seigneurs de Floris, mentionnée ensuite ;
4. SUSANNE, mariée, par contrat du 14 Août 1622, avec noble *Pierre d'Arriou de Thèze*, Abbé-Lai d'Escoubes. D'eux naquit *Jeanne d'Arriou*, mariée à *Thibaut d'Auga*, Seigneur d'Auga ;
5. JEANNE, dite *de Terride*, femme de *Jean de Castagnère-Vauzé*, Sieur d'Artigues, fils d'Arnaud, & d'Anne d'Artigues, petit-fils de *Fortaner*, Seigneur de Vauzé, Peyrelongue & Abos, & neveu de *Giloi de Castagnère*, Chevalier de Malte, vivant en 1553. Leur fils fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt de 1670 ;
6. FRANÇOISE, femme, par contrat du 14 Septembre 1633, de *Paul de Gascor*, Seigneur de Paliros, Camalès, &c., Député de la Noblesse de Bigorre vers le Duc d'Épernon, Gouverneur de Guyenne ;
7. Et MARIE, mariée, par contrat du 17 Janvier 1638, passé devant *Pierre de Doëses*, Notaire de Simacourbe, avec *Jean d'Abadie*, Capitaine au Régiment de Saintonge ; morte sans enfans.

XIV. GASTON DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Barinque & de Simacourbe, Vicomte d'Escurès, Saint-Loup, & Vicomte titulaire de Terride, Abbé-Lai de Vauzé & de Juillac, reçut en don de sa mère, le 30 Mai 1637, les Terres, Seigneuries & Métairies de Barinque, Bordes, Escurès, Saint-Loup, Pouchet, la Poutge, Pailhas, Peillalle, Puyoo, Lichos, Molou, le Château de Simacourbe & de l'Abbaye de Vauzé, & réserva la légitime de ses enfans sur le reste de ses biens. Il

entra de bonne heure au service du Roi, d'abord dans les Gardes Françaises, ensuite fut Capitaine au Régiment de Chappes. Il fut fidèle à la Religion, & entretenit le bon ordre de l'Etat pendant les troubles que les Calvinistes excitèrent en Béarn en 1619. Louis XIII allant en personne réprimer le dernier effort d'une hérésie expirante, rendit la paix à ces contrées en 1622. GASTON DE LOMAGNE-TERRIDE épousa, par contrat passé le 19 Février 1623, & célébration le 2 Février 1627, *Jeanne d'Arrac de Sault*, fille de *Jean*, Baron de Sault, Seigneur de Vignes, Broustrots, Beyrie, Marpays, Naffie, &c., & de *Madeleine d'Anglade-le-Ramefort*. Elle fut assistée de ses père & mère, de ses parens & amis. Elle avoit pour sœurs: *Marie d'Arrac*, femme d'*Alcibiade de Mesmes*, Marquis de Ravignan, mère de *Joseph de Mesmes*, Marquis de Ravignan, Lieutenant Général des Armées du Roi, Directeur Général d'Infanterie, & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis; & *Isabeau d'Arrac*, femme de *Blaise*, Comte de *Lupé*, Seigneur de Castillon & de la Mothe-Pouillon. Du mariage de GASTON DE LOMAGNE-TERRIDE, avec *Jeanne d'Arrac de Sault*, vinrent deux garçons & cinq filles, mentionnés au testament de leur père, du 8 Novembre 1650, savoir :

1. TRISTAN, qui suit ;
2. JACQUES, dit le *Chevalier de Terride*, qui servit en qualité d'Aide de Camp du Maréchal de Gastion, alors Lieutenant Général des Armées, durant les guerres de Catalogne, depuis, en la même qualité, auprès du Maréchal de Luxembourg, dans les guerres d'Allemagne. Les suites d'une blessure considérable, qu'il reçut au combat d'Espouille en Catalogne, l'obligèrent de quitter le service. Il mourut, sans avoir été marié, le 11 Juillet 1706 ;
3. MADELEINE, dite de *Barinque* dans le testament de son père, mariée, par contrat du 13 Janvier 1647, avec *François de Bruux*, Seigneur de Bruux, Clèdes, Baron de Mirémond, &c. Il est parlé d'elle, sous le nom de *Barinque*, dans l'*Histoire de Bétharam*, écrite par M. de Marca, Archevêque de Paris, au sujet d'un miracle opéré en sa faveur par l'intercession de la *Sainte-Vierge*, pieusement réverée dans ce saint lieu ;
4. MARIE, femme, par contrat du 15 Août 1650, de *Jean*, Seigneur de *Baives* & de la *Trille* ;
5. SUSANNE, mariée à *Jacques de Montaut-*

Bénac, Seigneur de Luffagnet, de la Maison du Maréchal Duc de Nava l'es ;

6. CATHERINE, épouse de *Jean de Bordères*, Abbe-Lai d'Auga ;
7. Et autre CATHERINE, accordée, le 25 Septembre 1673, à *Dominique Vincent*, Seigneur d'*Escalets*, morte le même jour qu'elle devoit être mariée.

XV. TRISTAN LE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de *Barinque* & de *Simacourbe*, Vicomte d'Escurès, Saint-Loup, &c., Vicomte titulaire de Terride, Abbé-Lai de *Vauzé*, institué héritier par le testament de son père, fut Page de la Petite Ecurie du Roi pendant la minorité de Louis XIV, & pourvu du Gouvernement du Haut & Bas-Vicibill, par Brevet du 24 Septembre 1668. Il épousa, par contrat du 29 Avril 1672, passé devant d'Agouës, Notaire à Pau, *Marie de Sener*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Certe, Conseiller au Parlement de Navarre, & de *Françoise de Domee*, de la race des Comtes de *Sougladiel*, en Aragon. TRISTAN DE LOMAGNE mourut jeune, laissant sa femme mère & tutrice d'un garçon & d'une fille, savoir :

JACQUES, qui suit ;

Et SUSANNE, dite de *Barinque* dans son contrat de mariage avec *Jean d'Artigues*, fils de *Bertrand*, Seigneur d'*Artigues*, & d'*Anne de Cassagnère*.

XVI. JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de *Barinque*, Vicomte d'Escurès, Saint-Loup, Baron du Mont, Abbé-Lai de *Vauzé*, Baron de *Gouhain*, Vicomte titulaire de *Terride*, &c., n'avoit que trois ans quand son père mourut. Il commença de servir dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, fit des campagnes en Flandre & en Allemagne, & continua ses services sur les frontières d'Espagne, à la tête des Bandes Béarnoises, dans les guerres que la France y soutint pour mettre le Duc d'ANJOU sur le Trône d'Espagne. Il épousa, par contrat passé au Château de *Simacourbe*, le 5 Février 1711, devant *Antoine de Habas*, Notaire de *Lembeye*, *Marguerite de Foix-Candale*, fille de *Jean*, Baron du Lau & du Hort, & de *Jeanne de Pechperroux* ; celle-ci fille de *François de Pechperroux*, Marquis de *Beaucaire*, & de *Françoise de la Fond de Saint-Projet*. (L'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne* est tombée dans une grande erreur sur la légitimité de la branche de *Foix-*

Candale, Seigneurs de Doazit. On peut aussi consulter une Dissertation, par Chafot de Nantigny, sur la Maison de *Foix-Candale*, qui se trouve à la fin de l'*Abrégé de la Généalogie de la Maison des Vicomtes de LOMAGNE*.) Nous dirons ici que le mariage de JACQUES de LOMAGNE-TERRIDE avec *Marguerite de Foix-Candale*, lui donne des alliances avec toutes les Têtes couronnées de l'Europe. Il est mort en Décembre 1754, & a laissé :

1. BERNARD de LOMAGNE-TERRIDE, né le 31 Janvier 1716, Vicomte titulaire de Terride Marquis de Baliros, par donation de *Théodore de Gascoir*, Marquis de Baliros, Camalès, Pereuilh, &c. Il est chef des nom & armes de sa Maison, a été ci-devant Grand Vicaire de Comminges, & depuis Chanoine, Vicaire Général & Officiel de Lescar ;
2. JACQUES de LOMAGNE-TERRIDE, dit le *Vicomte de Terride*, né au mois de Septembre 1723, Capitaine au Régiment du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, qui a été blessé à la bataille de Lawfeld ; s'est trouvé au siège de Prague, aux batailles de Fontenoy, de Dettingen, & généralement à toutes les actions où le Régiment du Roi s'est comblé de gloire dans les dernières guerres. Il a été fait Capitaine de Grenadiers, & est mort, des suites de ses blessures, à Cassel en Allemagne, le 17 Décembre 1760 ;
3. Et MARIE-FABIENNE de LOMAGNE-TERRIDE, dite *Mademoiselle de Baringue*, née en 1717.

BRANCHE

des Seigneurs d'ANGOS & d'ARTIGOLLES.

XIV. ARNAUD de LOMAGNE-TERRIDE, second fils de JEAN, III^e du nom, Seigneur de Baringue, & de *Catherine de Castaing*, épousa 1^o *Judith de Bourbon*, fille de *Samuel*, Baron de Bazian, & d'*Elisabeth d'Astarac-Fontrailles*, & veuve de *Théophile*, Seigneur de *Gayon*, de laquelle il n'eut point d'enfants ; & 2^o par contrat du 22 Mai 1633, passé devant d'*Anglade*, Notaire, *Marie du Bourdieu*, Dame d'Artigolles, d'Angos & de Riumayou, fille de *Jean du Bourdieu*, Seigneur d'Angos & d'Artigolles, & de *Madeleine de Lesplaces*. Il fut assisté des Seigneurs de *Baringue* & de *Floris*, ses frères, &c. Du second lit vinrent :

JEAN, qui suit ;

Et GASTON, Seigneur d'Ugez, mort sans postérité.

XV. JEAN de LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur d'Artigolles, d'Angos & de Riumayou, fut Page de GASTON de FRANCE, Duc d'Orléans, frère de LOUIS XIII. Etant sorti des Pages, il reprit ses études, & fut fait Avocat, dans la vue, dit-on, d'épouser la fille d'un Président au Parlement de Bordeaux : mais ce mariage n'eut pas lieu. Il épousa, par contrat du 30 Septembre 1663, *Louise de Momas*, fille de *Bertrand*, Seigneur de *Momas*, & de *Marguerite de Bordenave*, & petite-fille du Seigneur de *Momas*, célébré par la défense de la ville de Metz en 1603. A ce contrat de mariage assistèrent la mère de la future, ses deux frères & ses proches parens. Elle eut pour enfans :

1. JEAN-PAUL, qui suit ;
2. DOMINIQUE de LOMAGNE-TERRIDE, Grand Vicaire du Diocèse de Lescar ;
3. HYACINTHE, Curé de Bérenx ;
4. Et JEAN de LOMAGNE-TERRIDE, dit le *Chevalier d'Artigolles*, qui servit longtems dans la première Compagnie des Mousquetaires, & épousa *Ifabeau de Sarraute-de-la-Salle*, Dame du Hillant, dont :

PIERRE de LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Hillant, mort Mousquetaire dans la première Compagnie.

XVI. JEAN-PAUL de LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur d'Artigolles, d'Angos & de Riumayou, servit le Roi pendant quelques années, & épousa, par contrat du 18 Mai 1701, *Marie de Salies*, Dame du Hau & de Bérenx, fille unique & héritière de *David de Salies*, Seigneur du Hau & de Bérenx, & de *Catherine du Plaa* ; & petite-fille de *Jean de Salies*, Seigneur du Hau & de Bérenx. Ce *Jean de Salies* étoit fils de *David de Salies*, Seigneur du Hau, de Bérenx, d'Idron & de Piets, Procureur Général au Parlement de Navarre, lors de sa création, en 1620. Ce *David de Salies* avoit pour frère cadet *Jean de Salies*, Evêque de Lescar, & tous les deux étoient fils d'*Arnaud de Salies*, Seigneur du Hau, &c., & de *Miramonde de Mespès*, fille de *Guicharnaut de Mespès*, Seigneur d'Aren, Gouverneur d'Oloron, & sœur d'*Anchot de Mespès*, Seigneur d'Esquiule. La tradition de la Famille de *Salies* ou *Salinis* en Béarn, qui a toujours conservé une grande réputation d'ancienneté & de noblesse, est qu'elle descend de l'ancienne Maison des Seigneurs du Château de *Salies*, dont ils ont

pris le nom. De cette Maison étoient : *Guillaume*, Evêque de Dax depuis 1215 jusqu'en 1234; & *Arnaud de Salies*, Evêque de Lescar en 1426 & 1427. Du mariage du Seigneur d'Artigolles avec *Marie de Salies*, est né

XVII. JEAN-MARTIN DE LOMAGNE-TERRIDE, appelé le *Vicomte de Terride*, Seigneur d'Artigolles, de Bérenx, Bullince, la Salle-d'Aguerre, Vicomte d'Escurès, Chevalier d'honneur du Parlement, Chambre des Comptes & Cour des Aides de Navarre, qui a épousé, par accord du 9 Septembre 1750, *Marie-Thérèse de Duboscq*, fille de *Jean-Pierre*, & de *Jeanne de Sérès*, & sœur de *Jeanne de Duboscq*, épouse d'*Armand d'Andouins*, Conseiller au Parlement de Navarre. De ce mariage sont issus :

1. JEAN, Lieutenant au Régiment du Roi;
2. ANTOINE, Chanoine de Lescar, étudiant au Collège de Navarre à Paris;
3. & 4. Deux autres garçons, au Collège, l'un desquels est reçu Page de MONSIEUR; Et quatre filles, au Couvent.

BRANCHE

des Seigneurs de FLORIS, Barons DU MONT.

XIV. JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Labenne & de Floris, troisième fils de JEAN, III^e du nom, Seigneur de Barinque, & de *Catherine de Castaing*, commença de servir en Hollande, en qualité de Volontaire, dans le Régiment de Hauterive, y devint Lieutenant de la Compagnie du Sieur de Saugy, & repassa en France en 1624. Il entra, cette même année, dans la première Compagnie des Mousquetaires, nouvellement créé par Louis XIII; s'attacha depuis au Maréchal de Brezé, son allié, par sa femme, *Nicole du Pleffis*, sœur du Cardinal de *Richelieu*; fit plusieurs campagnes avec ce Maréchal, se trouva, en 1629, à l'attaque du Pas de Suze, où il reçut un coup de mousquet à l'épaule gauche, dont il fut estropié toute sa vie, & en 1632, au combat de Castelnaudary, où le Maréchal de Montmorency fut pris. Le crédit du Cardinal de *Richelieu*, dont il étoit aimé & estimé, lui promettoit une belle fortune; mais l'humeur hautaine du Maréchal de Brezé, & quelque mécontentement que ce Maréchal lui attira de la part du Cardinal, lui firent préférer, à ces es-

pérances, la douceur de vivre, loin de la Cour, maître de ses volontés, sans dégoût & sans ambition. S'étant retiré en Béarn, il épousa *Jeanne de Corbères*, à laquelle il s'étoit promis par son contrat de mariage du 16 Novembre 1631. Elle étoit fille de *Tristan*, Baron de *Corbères*, & sœur d'*Heñor*, qui servit avec assez de distinction au siège de la Rochelle, pour que Louis XIII reconnut ses services par le présent qu'il lui fit d'une chaîne d'or, en représentation de celle qui ferme le Port de la Rochelle, afin qu'il eut cette marque distinctive du lieu où il avoit signalé son courage. Le Seigneur de *Floris* fut assigné, en 1670, pour produire ses titres justificatifs devant les Commissaires, pour la recherche de la Noblesse dans le ressort du Parlement de Pau; fit sa preuve, sous le nom de *Terride*, se disant issu de cette noble Maison, dont *Tristan*, Seigneur de Barinque, représentoit l'ainé. & fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt du 12 Mars 1671. Sa femme fit son testament le 20 Décembre 1652, & mourut avant lui. Il testa le 7 Janvier 1672, & eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. JEAN-ARNAUD, qui suit;
2. JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, dit l'*Abbé de Floris*, Grand Vicaire, Archidiacre, Officiel & Chanoine d'Aire, Administrateur de l'Abbaye de Prouille, du vivant de l'Abbesse *Antoinette d'Arret*, sa parente. Etant allé à la Cour en 1674, il prêcha devant le Roi, dont il fut applaudi : ce Monarque le nomma à plusieurs Bénéfices simples; mais l'Abbé de *Floris* refusa d'autres honneurs dans l'Eglise;
3. ETIENNE DE LOMAGNE-TERRIDE, dit de *Monlong*, qui n'avoit que 16 ans lorsqu'il passa en Portugal, avec les troupes que le Roi y envoya sous les ordres du Comte de Schomberg. Il fut fait Enseigne dans le Régiment de ce nom, le 19 Mai 1665, & par Lettres du 31 Juillet 1667, il passa à l'Enseigne de la Colonelle du même Régiment; servit depuis dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, & fut du détachement envoyé à Candie, en 1669, sous les ordres de M. Colbert, Cornette de cette Compagnie, pour secourir les Vénitiens dans la guerre qu'ils eurent contre les Turcs. Il y mourut le 28 Juin 1669, d'une blessure à la tête qu'il reçut d'un éclat de bombe. Trois jours avant sa mort il avoit donné des marques d'une valeur signalée dans une occasion, dont voici le détail : Nos troupes étoient dans la Ville; le 25

Juin, les Mousquetaires firent une sortie que les ennemis soutinrent avec courage : comme on fe rallioit, *Monlong* aperçut un de ses camarades, nommé le Chevalier de Beuil, emmené par quatre Turcs : il courut feul à fon secours, & fonda fur ces Turcs avec tant d'impétuosité, que malgré le feu qu'ils firent, dont il eut ses habits percés & brûlés, il en tua deux, blessa les deux autres & ramena son camarade à sa troupe. Cela se passa en présence des deux armées, & plus de 50 personnes de qualité s'empressèrent de lui donner des marques de leur admiration. On voit ce détail, entr'autres, dans une Lettre du 12 Octobre 1669, écrite par le Vicomte de TERRIDE, frère aîné de *Monlong*, à l'Abbé de Floris, leur frère. Plusieurs relations parlent avec de grands éloges du jeune *Monlong*. Il paroît qu'il avoit les qualités qui forment les grands hommes, du courage, de la grandeur d'âme & de la vertu comme les héros. Le Duc de Navailles & le Marquis de Monimes, Colonel du Régiment de Conti, furent les principaux admirateurs de ses vertus ;

4. Et JEANNE de LOMAGNE-TERRIDE, morte le 22 Février 1674, sans avoir été mariée, & enterrée dans la Cathédrale de Lescar.

XV. JEAN-ARNAUD de LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Floris, dit le *Vicomte de Terride-Floris*, né à Montcaup le 25 Décembre 1639, Commandant en Franche-Comté, entra au service à 18 ans, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires ; servit en Flandre en cette qualité en 1658, & fut fait prisonnier de guerre le 14 Mai, avec le Maréchal d'Aumont, allant, par ordre du Cardinal Mazarin, exécuter une entrepriser sur Ostende. Le Vicomte de TERRIDE quitta les Mousquetaires pour être Capitaine dans le Régiment de Turenne. Il y fut réformé, & suivit sa réforme dans celui de Conti ; servit à Candie en 1669 ; fut Lieutenant de la Colonelle, puis Major du même Régiment : il fit, en cette qualité, en 1671, une campagne en Rouffillon sous le Comte de Chamilly. Le Roi l'ayant chargé personnellement de l'exécution de quelques ordres particuliers hors de l'armée, il fut obligé de quitter le Régiment de Conti. S. M. lui donna, le 14 Novembre 1671, une Commission pour lever une nouvelle Compagnie dans le Régiment de Champagne, & ayant, peu de tems après, créé un Bataillon pour servir détaché de ce Régiment, il en fut fait Commandant avec

Brevet de Colonel, servit en cette qualité en 1672 ; entra, en 1673, dans le Duché de Bourgogne, contre les Espagnols, sous les ordres du Maréchal de Navailles, & prit le Château de Chauvirey, sur les frontières de Champagne. Nos troupes y avoient été repoussées plusieurs fois. Le Vicomte de TERRIDE s'en rendit maître, d'une manière à mériter que le Marquis de Louvois, Ministre de la Guerre, lui écrivit de la part du Roi, le 28 Octobre 1673, une Lettre, pour l'affurer du gré que S. M. lui en faisoit, & de la bonne envie qu'Elle avoit de le récompenser de ses services. La Famille conserve cette Lettre en original de la main du Ministre, dont voici la teneur : *Monsieur, lorsque la Lettre que vous avez prise la peine de m'écrire le vingtième de ce mois, me fut rendue, le Roi avoit déjà appris, avec beaucoup de plaisir, la valeur avec laquelle vous aviez emporté le poste que d'autres Régimens n'avoient pu prendre, & Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir qu'Elle vous donnera des marques, dans les prochaines occasions, du gré qu'Elle vous en fait. Je suis, Monsieur, votre très-humble & très-affectionné serviteur.* Signé : DE LOUVOIS. De Versailles, ce 28 Octobre 1673. La suscription est à *Monsieur le Vicomte de Terride-Floris*. Le Vicomte fut chargé, pendant l'hiver, du commandement de ces frontières, & des Châteaux de Preffigny & de Chauvirey, y donna de grandes marques de prudence & d'habileté dans le métier de la guerre ; il contint les ennemis, empêcha leurs courses fur nos Terres, prit des avantages sur eux sans coup férir, & eut parmi eux de si bonnes intelligences, qu'il rendit des services importants, & donna des avis très-utiles pour la conquête de la Franche-Comté. Il se trouva au siège de Gray, au mois de Janvier 1674, sous les ordres du Maréchal de Navailles, & prit le chemin couvert à la tête du Régiment de Lyonnais, qu'il commanda comme le plus ancien Mestre de Camp. Après la prise de Vesoul, il y fut envoyé pour commander, ayant sous ses ordres 2000 hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie (voyez Moréri, tom. X, au Supplément, qui est à la fin du Volume). Les services qu'il y rendit lui méritèrent de nouvelles grâces de la Cour. Le Roi lui donna 1000 livres de pension, & le désigna pour être fait Brigadier d'Infanterie. Le Duc de

Navailles prit de l'ombrage de la confiance que S. M. témoigna au Vicomte DE TERRIDE; aussi ne parle-t-il pas de lui dans ses *Mémoires*, quoiqu'il lui fut redevable de bien des succès dont il fait mention. Ce Duc fut mandé de se rendre à la Cour; les principaux ordres, concernant la Franche-Comté, furent adressés au Vicomte. Le Roi prit Béfançon & Dôle, & chargea le Vicomte de la prise de Fauconnier, petite place dans les montagnes des Vosges, qui devint difficile par la défense des assiégés: ils repoussèrent plusieurs attaques. Le Vicomte y marcha en personne avec tant de vigueur, qu'il chassa les ennemis, & y reçut un coup de fusil, dont il mourut le 12 Juillet 1674, à Remiremont, où il fut porté après sa blessure. Ainsi disparurent les espérances de la gloire & de fortune qu'on avoit conçues du Vicomte DE TERRIDE. Son tombeau se voit dans l'Eglise des Capucins de Remiremont. Après la mort du Vicomte DE TERRIDE, chacun se para de sa gloire. La prise de Fauconnier est attribuée au Duc de la Feuillade, par l'Auteur de l'*Hist. militaire du règne de Louis XIV.*, & cet Auteur ne dit mot du Vicomte DE TERRIDE qui y fut tué. Il avoit épousé, par contrat du 3 Août 1670, *Marie de la Puyoude*, fille de *Jean de la Puyoude*, Baron du Mont, & en eut un fils, qui suit, institué héritier par son testament, daté du jour de sa mort.

XVI. JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, dit de *Terride*, Seigneur de Floris, Baron du Mont, Abbé-Lai de Montpezat, Gouverneur de Lembeye, n'avoit que trois ans quand son père mourut. Il entra fort jeune au service, fut Cornette au Régiment de Saint-Sylvestre, Lieutenant des Carabiniers, & Capitaine, à l'âge de 14 ans, au Régiment de Bercourt, Cavalerie; se trouva aux batailles de Fleurus & de Nerwinde, &, en 1694, au siège de Girone. Il y reçut un coup de mousquet dans la mamelle gauche, qui le mit en danger de mort pendant plusieurs jours, & l'obligea de quitter le service. Il fut fait Gouverneur de Lembeye, & se maria, par contrat du 16 Juin 1695, avec *Marguerite d'Arfaut*, fille de *Jean*, Seigneur de la Tour-de-France, & de *Judith d'Arfaut*. Il n'en eut point d'enfants, & mourut en 1736, après avoir institué pour héritier universel JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Barinque, son cousin.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTAGNAC, Barons des ANGLÉS en Bigorre.

X. GILLES DE LOMAGNE-FIMARCON, troisième fils d'ODET DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, & de *Marthe-Rogère de Comminges*, fut Seigneur de Montagnac. Son père lui donna cette Terre, par son testament du 17 Septembre 1478, avec les droits qu'il avoit sur celles de Peiboroë, Calignac, la Mothe-Mauléon, Terrebrén, Montagut en Armagnac, Astaffort, & la Baronnie des Angles en Bigorre. Il eut pour femme *Madeleine de Montagut*, fille d'*Arnaud*, Baron de Montagut, & de *Jeanne de Lavedan*, sa seconde femme, & mourut, après avoir testé, le 2 Mars 1505, laissant pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 16 Octobre 1506, à *Gaston de Béarn*, Seigneur de Saulman, dont elle eut un fils, nommé *Jean de Béarn* ;
3. Et ANNE, mariée, par contrat du 11 Septembre 1508, à *Bertrand du Lau*, dont font issus les Marquis de *Lusignan* en Agénois.

XI. FRANÇOIS DE LOMAGNE, Seigneur de Montagnac & de Correnfan, Baron des Angles, Sénéchal d'Armagnac, épousa, par contrat passé au Castéra, Diocèse de Lectoure, le 28 Avril 1502, *Jeanne de la Roche*, fille de *Jean de la Roche*, Seigneur de Fontenille, laquelle lui apporta en dot la somme de 4000 livres. Il n'en eut que neuf filles, & déclara, par son testament, fait en 1524, qu'il vouloit être enterré dans l'Eglise des Frères Prêcheurs de Condom, auprès de sa femme; institua sa fille aînée pour héritière; laissa à chacune des autres 4000 livres pour leur dot, & 540 liv. pour leurs habits nuptiaux. Ces filles furent :

1. FRANÇOISE, Dame de Montagnac, instituée héritière universelle par son père avec substitution. Elle épousa, par contrat du 20 Août 1525, *Jean de Montpezat*, Seigneur de Tayan, Sénéchal du Bazadois, dont elle n'eut point d'enfants. On a d'elle un colicille du 3 Août 1583. Ses sœurs & elle furent, pendant leur minorité, sous la tutelle de Bernard de Voisin, Seigneur de Montagut, & de Gabriel de Fontenille, Seigneur du Castéra ;
2. CATHIERINE, mariée, par contrat passé au

- Château de Correnfan, Diocèse d'Auch, le 20 Avril 1530, à *Mathieu de la Barthe*, Chevalier, Seigneur de Montcorneil, &c., dont des enfans. Voy. BARTHE (DE LA).
3. HÉLÈNE, qui épousa, par contrat passé au Château de Montagnac le 30 Novembre 1525, *Bertrand de Comminges*, Seigneur de Roquefort, dont postérité. Voy. COMMINGES;
- Et six autres filles, nommées ISABEAU, MADELEINE, ANTOINETTE, HÉLÈNE, JEANNE & FRANÇOISE, mentionnées dans le testament de leur père.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTAIGU.

X. JEAN DE LOMAGNE, quatrième fils d'ODET, Seigneur de Fimarçon, & de *Marthe-Rogère de Comminges*, d'abord Ecclésiastique & pourvu de l'Abbaye de Saint-Maurin, au Diocèse d'Agen, s'en démit en faveur de JEAN DE TERRIDE, son filleul & son neveu, fils d'ODET DE LOMAGNE, son frère. Il épousa *Marie de Groffolles*, fille de *Blaise*, Seigneur de Saint-Martin; il eut la terre de Montaignu, par accord fait avec GILLES DE LOMAGNE, Seigneur de Montagnac, son frère. Ses enfans furent :

JEAN, qui suit;

Et ISABELLE DE LOMAGNE, dite de *Montaignu*, ainsi nommée dans son contrat de mariage du 16 Octobre 1492, avec *Antoine de Giscard*, Seigneur de la Coste.

XI. JEAN DE LOMAGNE, II^e du nom, Seigneur de Montaignu, mentionné, sous le nom de JEAN DE MONTAIGU-DE-LOMAGNE, dans le contrat de mariage de sa sœur, épousa *Lucrèce de Lusignan*, fille de *Jean*, Seigneur de *Lusignan* en Agénois. Etant devenue veuve, elle le remarria, le 16 Mars 1560, avec *Jean de Sainte-Hermine*, Seigneur de Fa & de la Laigne. De son premier mari elle eut

XII. ARMOISE DE LOMAGNE, Dame de Montaignu, qui porta cette Baronnie à *Joseph de Fumel*, qu'elle épousa, par contrat du 11 Janvier 1578, dont elle eut postérité. Voy. FUMEL.

BRANCHE

des Seigneurs & Barons de GIMAT & du GIMADOIS.

Pour ne rien omettre de ce qui est venu à notre connoissance sur le nom de LOMAGNE, on va rapporter ce qu'on fait des Barons du Gimadois. Il ne faut pas confondre cette con-

trée avec la Vicomté de Gimoès, dont elle ne fait que partie, y étant enclavée. Elle relève de la Vicomté de Lomagne. Gimat est le chef-lieu de cette Baronnie, composée des terres de Sparlac, Genfac, Cumont, la Mothe & le Sahuguet. Les Barons du Gimadois, en latin *Jumatum*, sont issus des premiers Vicomtes de Lomagne, & portoient pour armes *deux béliers*. Le premier que nous connoissons est

1. GASTON DE LOMAGNE, Damoiseau, Seigneur de Gimat & du Gimadois, vivant le 13 Août 1313. On ne fait point le nom de son père. Il eut pour sœur OBRIE DE LOMAGNE, femme d'*Aiffin*, Seigneur de *Fauadoas*; & fut père d'YSPAN, qui suit.

II. YSPAN DE LOMAGNE, Seigneur du Gimadois après son père, fut substitué aux biens de la Maison de *Fauadoas*, par le testament d'*Aiffin*, mari de sa tante, du 13 Août 1313, & par celui de *Bertrand*, Seigneur de *Fauadoas*, son cousin, du Jeudi après la fête de Saint-Laurent 1317. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

ARNAUD, qui suit;

Et VEZIAN, Chevalier, auquel Jean, Comte d'Armagnac, Lieutenant de Roi dans tout le Languedoc, donna une ordonnance sur Jacques l'Empereur, Trésorier des Guerres de 200 écus d'or, en considération de ses services, le 13 Novembre 1356. Il en donna quittances les 6 Novembre & 4 Décembre de la même année, scellées de ses armes en cire rouge, brisées d'un lambel. Il reçut une autre ordonnance du même Comte d'Armagnac, donnée à Albi le 24 Juillet 1357, sur le même Trésorier, portant que le Roi étant tenu audit VEZIAN de 425 liv. pour ses gages & ceux des gens de pied de la Compagnie des-guerres de Gascogne, à la garde de René d'Agénois, depuis le 25 Novembre 1353 jusqu'au 1^{er} Novembre 1356, lui seroit payé pour ses bons & agréables services la somme de 1500 deniers d'or à l'écu, dont il donna quittance. Il vivoit encore en 1364 & mourut sans enfans.

III. ARNAUD DE LOMAGNE, Baron de Gimat & du Gimadois, Chevalier, rendit hommage de ses terres à Jean, Comte d'Armagnac, en qualité de Vicomte de Lomagne, le 25 Juillet 1354. Il eut pour enfans :

1. GASTON, qui suit;

2. MARQUÈSE, mariée, par contrat du 2 Juillet 1364, passé au Château de Saint-Nicolas, Diocèse de Lectoure, avec *Philippe*,

Vicomte de *Lautrec*. Elle eut en dot 3700 florins d'or, & 700 autres pour ses habits nuptiaux. Il fut stipulé, par son contrat de mariage, que si le Vicomte de *Lautrec* mourroit sans enfans, *Rathier de Lautrec*, son frère, succéderoit aux biens de la Maison de *Lautrec*; & pareillement si GASTON frère de MARQUÈSE DE LOMAGNE, & VEZIAN, son oncle, mourroient sans postérité, elle succéderoit à la Baronnie de Gimât. MARQUÈSE n'eut point de postérité;

3. Et INDIE, épouse d'*Arnaud de Sétiliac*, Seigneur de Saint-Léonard. Elle recueillit toute la succession de son père par la mort de son frère & de sa sœur, & ce fut en qualité d'héritière de son père qu'elle donna quittance, étant à Gimât le 15 Février 1401 à *Jean de Faudois*, Seigneur d'*Avenac*, de certaines sommes qu'il lui devoit.

IV. GASTON DE LOMAGNE fut le dernier Baron du Gimadois, & eut pour femme ISABELLE DE TERRIDE, fille de BERTRAND, II^e du nom, Vicomte de TERRIDE, & de *Ramboude d'Arpajon*, dont il n'eut point d'enfans. Elle se remaria avec *Géraud de Ventadour*, II^e du nom, Seigneur de Donzenac.

Les Vicomtes DE LOMAGNE-TERRIDE en Béarn portent pour armes : *parti de la première moitié écartelé, au 1 d'azur, à 3 fleurs de lis d'or, qui est de FRANCE; au 2 de gueules, au château d'or, sommé de 3 tours du même, qui est de CASTILLE; au 3 de gueules, à la croix vidée, cléchée & pommetée d'or, qui est de L'ISLE-JOURDAIN; au 4 de gueules, à 4 otesles d'argent, adossées & passées en sautoir, qui est de COMMINGES; de la seconde moitié écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 pals de gueules, qui est de FOIX; aux 2 & 3 d'or, à 2 vaches passantes de gueules, accornées, accolées & clarinées d'azur, qui est de BÉARN; & sur le tout : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de gueules, qui est de LOMAGNE-ARMAGNAC; au 2 d'azur, à un treillis de 4 pièces d'or, cloué du même, qui est de TERRIDE, Princes de Verdun; au 3 de gueules, à 3 besans d'or, qui est de CASTAING-BARINQUE. L'écu surmonté d'une couronne ducale d'or, fermée d'un bonnet d'hermine par droit de Race. Supports : deux figures humaines de la ceinture en haut, & griffons de la ceinture en bas, tenant chacune un guidon : le premier, du champ & du lion d'ARMAGNAC; le second, du champ & du treillis de TERRIDE-VERDUN.*

LOMBARD, Famille noble dont il est parlé par l'Abbé Robert de Briçon, dans son *Etat de la Provence*, tom. II, pag. 288, & dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, par Arteseuil, tom. II, pag. 81. Le plus ancien que l'on connoisse de cette Famille est

I. ARNOUL DE LOMBARD, Seigneur de Saint-Benoît, du Castellet, de Méouilles & autres lieux, Président en la Cour des Maîtres Rationaux en Provence. Il est fait mention de lui dans le contrat de mariage de son fils, qui suit.

II. FRANÇOIS DE LOMBARD, Ecuier, Seigneur de Cuébris, épousa, par contrat passé le 15 Février 1499, devant *Dragoul*, Notaire à Cigale, *Catherine de Malvans*, fille de *Jean*, de la ville de Saint-Paul-près-Vence, dont :

III. ANDRÉ DE LOMBARD, Ecuier, Seigneur de Cuébris & autres lieux, marié, par contrat passé le 10 Mai 1519, à *Jeanne Lascares*, fille de *Nicolas*, Seigneur des Deux-Frères. Il en eut :

IV. SAUVEUR DE LOMBARD, Seigneur de Cuébris, Gouverneur pour le Roi des ville & Vallée de Chanaut, par Commission du 28 Mars 1568. Il s'allia, par contrat du 29 Janvier 1545, avec *Antoinette de Geoffroy*, fille de noble *Maiffred*, & de Dame *Brigitte de Chabaud*. Ses enfans furent :

1. LOUIS, qui suit;
2. HONORÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Benoît*, finie dans la personne d'ELISABETH DE LOMBARD, mariée à *Jean-Paul de Clapiers*, Marquis de Cabris;
3. Et ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs du *Castellet*, rapportée ci-après.

V. LOUIS DE LOMBARD, Seigneur de Cuébris, & ensuite de Gourdon en 1598, Lieutenant Général au siège de Grasse, épousa, par contrat passé le 12 Février 1585, devant *Berrardy*, Notaire de Grasse, *Honorée de Dole*, fille de noble *Boniface*, & de *Françoise de Nigri*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
 2. CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de *Montauroux*, rapportée ci-après;
- Et deux filles, mariées dans les Maisons d'*Orsière-Gilette* à Nice & de *Castellane-Majastre*.

VI. FRANÇOIS DE LOMBARD, II^e du nom, Seigneur de Gourdon & de Courmes, mort avant son père, avoit épousé, par contrat pas-

fé le 22 Décembre 1619, devant *Arquier*, Notaire à Cabris, *Marguerite de Grasse*, fille de *Céfar*, Seigneur de Cabris, & de *Marthe de Barras-Mirabeau*, dont :

1. LOUIS, Lieutenant Général au siège de Grasse, mort sans postérité ;
2. CÉSAR, Capitaine au Régiment de Normandie, tué au siège de Nordlingen ;
3. Et FRANÇOIS, qui suit.

VII. FRANÇOIS DE LOMBARD, III^e du nom, Seigneur de Gourdon & de Courmes, Major du Régiment Royal la Marine, perdit un bras à la bataille de Rocroy, & fut pourvu, après la mort de ses frères, de l'office de ses aîeux. Il épousa, par contrat passé le 16 Novembre 1654, *Marie-Gabrielle Grimaldi*, fille de *Jean-Henri*, Marquis de Courbons, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Anne de Grasse*, dont :

1. JEAN-HENRI, qui suit ;
2. GASPARD, mort Enseigne des Vaisseaux du Roi ;
3. CHARLES, Chevalier de Malte, & Lieutenant de Vaisseau ;
4. & 5. Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Bonardi*, des Comtes de *Mangarde* en Piémont, & de *Rafelis de Broves*.

VIII. JEAN-HENRI DE LOMBARD, Seigneur de Gourdon & de Courmes, Lieutenant Général au siège de Grasse, fut pourvu, par Lettres Patentes du Roi, expédiées le 2 Mai 1705, de la charge de second Président au Sénat de Nice, qu'il exerça autant de tems que ce Comté demeura à la France, c'est-à-dire jusqu'à la paix d'Utrecht en 1713. Il fut nommé la même année pour être Procureur Général de la commission de M. d'Angervilliers, pour régler les limites des cessions faites par l'article du traité de ladite paix entre le Roi de France & le Duc de Savoie, & épousa, par contrat du 14 Février 1683, passé devant *Flori & Tardivi*, Notaires à Grasse, *Anne de Niel*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. THÉODORE, mariée à *Jean de Guilloris de la Roque*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & commandant la Milice de Provence ;
3. & 4. Et deux autres filles, Religieuses.

IX. LOUIS DE LOMBARD, II^e du nom, Seigneur de Gourdon & de Courmes, Lieutenant Général au siège de Grasse, a épousé, par contrat du 13 Juillet 1713, passé devant *Goulai*, Notaire à Grasse, *Anne de Niel*, fille

de *Jean-Baptiste*, & de *Gabrielle d'Isnard*, des Seigneurs des Deux-Frères, dont :

1. JEAN-PAUL, qui suit ;
2. CHARLES, Officier au Régiment de Penthièvre, Infanterie ;
3. Et THÉRÈSE, mariée à *Christophe de Ville-neuve*, Seigneur de Vacluse, de Barge-mont, &c.

X. JEAN-PAUL DE LOMBARD, Seigneur de Gourdon, a épousé, par contrat du 9 Février 1749, devant *Robin & Court*, Notaires de Grasse, *Thérèse-Françoise de Clapier*, fille de *Jean-Paul*, Marquis de Cabris, & d'*ELISABETH DE LOMBARD-SAINT-BENOÎT*, dont :

JEAN-PAUL, II^e du nom ;
Et CHRISTINE. (Nous ignorons leur état actuel.)

BRANCHE

des Marquis de MONTAUXOUX.

VI. CHARLES DE LOMBARD, second fils de LOUIS I^{er}, & d'*Honorée de Dole*, s'établit à Aix, où il fut reçu Conseiller au Parlement en 1632. Il acquit la Terre de *Montauxoux*, qu'il fit ériger en *Marquisat*, en 1675, & épousa, 1^o *Diane de Foresta*, petite-fille du Premier Président *Jean-Augustin de Foresta*, Baron de Trets ; & 2^o *Marquise de Paule de Jeronimo*, veuve de *François de Glan-devès*, Seigneur de Cuges. Il eut du premier lit :

1. HENRI, Baron de Faucon, mort Chanoine de l'Eglise d'Aix.

Et du second lit vinrent :

2. CHARLES, qui suit ;
3. Et MARQUISE, mariée à *Marc-Antoine de Castellane*, II^e du nom, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, dont postérité. Voy. CASTELLANE.

VII. CHARLES DE LOMBARD, II^e du nom, Marquis de Montauxoux, Conseiller au Parlement, épousa *Diane de Gérard*, de la ville d'Arles, dont font issus :

1. JOSEPH, mort Conseiller au Parlement sans alliance ;
2. CHARLES, qui suit ;
3. FRANÇOIS-XAVIER, Seigneur de Malignon, élu second Consul d'Aix, Procureur du pays en 1734, marié, sans enfans, à *Jeanne de Mazenoa-Beaupré*, veuve de *Philippe-Guillaume d'Escales de Sabran*, Baron d'Anfois ;
4. Et une fille, mariée avec *Zacharie de Raouffet*, Comte de Boulbon, Président à Mortier au Parlement.

VIII. CHARLES DE LOMBARD, III^e du nom, Marquis de Montauroux, Conseiller en la même Cour après la mort de son frère le 20 Mai 1718, a épousé *Louise de Forbin-Janson*, fille de *Joseph*, Marquis de Janson, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie Prunier de Saint-André*, dont :

1. N... DE LOMBARD, Marquis de Montauroux ;
2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1733 ;
3. Et une fille, mariée dans la Maison de *Béon de Maffe*, des Marquis de *Cafeaux*.

BRANCHE

des Seigneurs du CASTELLET.

V. ANDRÉ DE LOMBARD, troisième fils de SAUVEUR, & d'*Antoinette de Geoffroy*, s'établit à Aix, où il fut reçu Conseiller de la Chambre des Comptes en 1603. Il épousa *Marguerite de Boyer*, fille de *Vincent*, Conseiller au Parlement, & de *Louise de Coriolis*, dont :

VI. VINCENT DE LOMBARD, successivement Conseiller & Président à la Cour des Comptes, marié à *Anne de Castillon*, Dame du Castellet, de laquelle il eut :

PIERRE, qui suit ;

Et JOSEPH, reçu Chevalier de Malte en 1673.

VII. PIERRE DU LOMBARD, Seigneur du Castellet, reçu Président à la Cour des Comptes, le 20 Mars 1676, épousa *Anne de Treffemanes*, fille de *Jean*, Seigneur de Brunet, Conseiller en la même Cour, & d'*Anne de Forbin-Sainte-Croix*, dont :

1. GASPARD, qui suit ;
2. & 3. VINCENT & PIERRE, reçus Chevaliers de Malte, tués sur les Vaisseaux du Roi, le premier en 1712, & le second en 1735 ;
4. & 5. Et deux filles, l'une mariée avec *Léon de Léotard* ; & l'autre Religieuse de l'Abbaye de Sainte-Croix à Apt.

VIII. GASPARD DE LOMBARD, Seigneur du Castellet, Président à la Cour des Comptes, épousa, le 3 Juin 1700, *Gabrielle d'Alberlas*, fille de *Joseph*, Seigneur de Dauphin & de Saint-Maime, Capitaine de Galères, & de *Marguerite de Séguiran-Bouc*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
 2. SUSANNE, mariée, en 1728, à *François-Auguste de Margalet de Ségur*, Seigneur de Luynes, successivement Conseiller & Président à la Cour des Comptes ;
- Et cinq autres filles, Religieuses.

IX. PIERRE DE LOMBARD, Seigneur du Caf-

tellet, ancien Officier de Vaisseau, a épousé, en 1736, *Marie-Anne de Sermond*, fille de N... de *Sermond*, Doyen du Conseil Souverain des Isles du Vent & de la Martinique, & de *Marguerite de Begui*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : d'or, à 3 immortelles de sinople, tigées du même, posées 2 & 1. (Ce sont des plantes qui conservent leur verdure pendant l'hiver.)

LOMBARD, Famille de la ville de Draguignan en Provence, différente de la précédente, quoiqu'elle en porte les armes. Elle subsiste dans

JOSEPH LOMBARD, Seigneur de Taradeau, fils de FRANÇOIS LOMBARD, Avocat au Parlement, & de CATHERINE LOMBARD. Il est Conseiller du Roi, Président, Trésorier de France en la Généralité de Provence, & a eu de son mariage, contracté le 8 Février 1746, avec *Marguerite-Madeleine-Honorée Aubert*, fille de *Jean-Baptiste*, Juge Royal de la Ville de Barjols,

1. & 2. FRANÇOIS-JOSEPH & JOSEPH-VINCENT ;
3. Et MARIE-MARGUERITE-CATHERINE.

LOMBARD, autre Famille, qui porte pour armes : d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 fleurs de lis de sable ; au chef d'azur.

LOMBARDY (DE). FRANÇOIS DE LOMBARDY avoit épousé *Claire-Hélène de Bellon-Sainte-Marguerite*, dont il eut :

LAURENCE DE LOMBARDY, qui a épousé, le 4 Juin 1743, *Balthazar-Louis de Gantès*, né à Aix le 8 Janvier 1701, fils de *Michel*, Chevalier, & de *Jeanne-Hyacinthe-Ignace de Hannedouche*. Voy. GANTÈS.

Les armes : d'azur, à un cheval courant d'argent.

LOMBELON DES ESSARTS, Maison l'une des plus anciennes de la Province de Normandie, au Diocèse d'Evreux, dont la maintenue est du 22 Août 1666, & dont le premier connu est

GILBERT, Sire DES ESSARTS, compris dans le nombre des Chevaliers qui furent à la conquête de Jérusalem en 1096. (Voy. du Moulin, *Hist. de Normandie*.) Il étoit Seigneur des Terres des Essarts, Ormes, la Poulitière, Mandres, le Nuiffement, Bournainville, les Grand & Petit-Lombelon, Paroisse de Du-

ranville, ainsi qu'il est justifié par différentes chartes, des donations faites aux Abbayes du Bec, Lyre, Conches, Saint-Sauveur, l'Estrée, la Noe, & par la fondation faite en 1248, d'une miniftrerie de Mathurins à la Poulrière, où est la fépulture de ladite Maifon.

L'on voit à l'Abbaye du Bec une charte du commencement du XII^e fiècle de GILBERT, dit fils de ROGER, qui y donne les Eglifes & les dimes de Bournainville, Duranville & Mandres. Par charte de vers l'an 1160, à ladite Abbaye du Bec, on en voit une autre de GILBERT, Sire des Effarts, qui confirme la donation de Bournainville & Duranville, chef-lieu du fief *Lombelon*, faite par GILBERT, fon aïeul, & celle de l'Eglife de Mandres, par ROGER, fon père.

L'an 1203, par charte qui est à la Bibliothèque du Roi, PHILIPPE-AUGUSTE donna à ROGER DES ESSARTS le jarrier & tout ce qu'Arnould du Bois possédoit dans les Effarts & le Chefne, en récompense des services qu'il lui avoit rendu, & par autre charte ce Prince lui conserva le droit d'usage dans la forêt de Breteuil, pour lui & les habitans de la Poulrière.

Cette Maifon a l'avantage de posséder la plus grande parties des Terres susdites, depuis le XI^e fiècle jusqu'à présent. Elle est alliée à la Maifon de Dreux par le mariage de GILBERT DES ESSARTS avec *Ifabeau de Dreux*, fuivant un partage de 1361, de GILBERT DES ESSARTS & YONET, fon frère, avec MM. *Gauvain de Dreux*.

GUILLAUME DES ESSARTS, Seigneur du Chefne, dans un gage pleige, tenu en 1406, déclare que JEHAN DE LOMBELON, dont il relevoit, étoit de la ligne, & le parage éteint, tandis que HUET DES ESSARTS, fon père, dans fon aveu rendu en 1399, déclare le tenir par parage.

On ne peut douter que la Maifon DE LOMBELON soit une branche cadette de celle DES ESSARTS par les lois du parage qui font un prince certain dans la Province de Normandie, ainsi que dans plusieurs autres, pour reconnoître la branche qui a possédé originairement le fief dominant, quand bien même elle n'en porteroit ni le nom ni les armes; mais celles que ladite Maifon DE LOMBELON porte encore aujourd'hui font aux sceaux de toutes les chartes de donation fai-

tes par les Seigneurs DES ESSARTS, & que l'on voit encore aux Chapelles de Saint-Louis & de Saint-Claude, fondées dans la Cathédrale d'Evreux par MATHIEU DES ESSARTS, qui en étoit Evêque l'an 1299. Voy. ES-SARTS.

I. RAOUL DE LOMBELON, Chevalier, qui fit plusieurs inféodations en 1291, fut le chef de la branche qui a adopté fon nom & qui réunit partie des susdits biens. Il eut pour fils,

II. COLIN DE LOMBELON, qui fut père de

III. JEAN DE LOMBELON, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur du Favril, qui s'est marié, en 1350 ou 1352, avec *Agnès des Effarts*, qui lui porta en mariage la Terre des Effarts. Il en eut :

IV. ROBERT DE LOMBELON DES ESSARTS, qui s'est marié, en 1372, à *Jeanne de Bailleur*, dont :

V. JEAN DE LOMBELON DES ESSARTS, II^e du nom, qui s'est allié, en 1405, avec *Jeanne de Failly*. De ce mariage vint :

VI. GILLES DE LOMBELON DES ESSARTS, qui s'est marié, en 1433, à *Jeanne de Saint-Aubin*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;

2. Et MARIE, mariée à *Guillaume de Bailleur*.

VII. JEAN DE LOMBELON DES ESSARTS, III^e du nom, épousa, en 1454, *Jeanne de Ribes*, veuve de *Jean de Breville*. Il en eut :

VIII. FRANÇOIS DE LOMBELON DES ESSARTS, qui s'est marié, en 1493, avec *Catherine d'Esflaing*, de laquelle il a eu :

IX. JEAN DE LOMBELON DES ESSARTS, IV^e du nom, Gentilhomme ordinaire de la Maifon du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, lequell épousa, en 1531 *Marie de Canonville*, qui eut pour fils,

X. ESME DE LOMBELON DES ESSARTS, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, qui s'est marié, en 1553, avec *Marie de Brunaulieu*, dont font fortis :

1. LOUIS, qui fuit ;

2. Et ANTOINE, Chevalier de Malte en 1578.

XI. LOUIS DE LOMBELON DES ESSARTS, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, se maria, en 1589, avec *Louise de Vieuxpont*, dont est forti

XII. ALEXANDRE DE LOMBELON DES ESSARTS, Gouverneur des Ville & Château de Verneuil, qui s'est marié, en 1609, avec *Madeleine de Saint-Aignan*, & a eu pour enfans :

1. TANNÉGUY, qui suit;
2. LOUISE, mariée, en 1627, à *Pierre de Montmorency*, Baron de Laureffe, Chevalier des Ordres du Roi;
3. Et MADELEINE, mariée à *François de la Rivière*, dont *Louise-Madeleine-Joséph de la Rivière*, dont *Louise-Madeleine-Joséph de la Rivière de Vaux*, Dame dudit lieu, &c., qui a épousé, le 23 Avril 1704, *Joséph de Mailly-d'Haucourt*, Seigneur, Marquis de Mailly-Haucourt, &c., dont elle a eu des enfans. Voy. MAILLY.

XIII. TANNÉGUY DE LOMBELON DES ESSARTS, Grand Sénéchal de la Province du Maine, s'est marié, en 1637, avec *Renée Bellocier*, dont :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARIE, mariée à *François de Clinchamp*, Marquis de Bellegarde, Chevalier & Commandeur de l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem.

XIV. PIERRE-FRANÇOIS DE LOMBELON DES ESSARTS, Grand Sénéchal de la Province du Maine, épousa, 1^o en 1679, *Anne de Limoges*; & 2^o en 1695, *Catherine le Franc*, petite-fille de N... d'*Esparbez*, nièce du Paréchal d'Aubeterre. Il eut du premier lit :

GILBERT-ALEXANDRE, qui suit.

Et du second lit vint :

FRANÇOIS-CÉSAR, auteur de la branche des Seigneurs de *Lombelon-Saint-Agnan*, rapportée ci-après.

XV. GILBERT-ALEXANDRE DE LOMBELON, Marquis des Essarts, épousa, en 1712, *Nicolas de Froland*, dont il eut :

XVI. LOUIS-ALEXANDRE DE LOMBELON, Chevalier, Marquis des Essarts & d'Avrilly, qui s'est marié, en 1735, à *Marie-Anne-Clotilde Jehannot de Bartillat*, fille de *Joachim*, Chevalier, Marquis de Bartillat, Maître de Camp de Cavalerie, & de *Marie-Anne-Françoise le Bel*. De cette alliance vinrent :

1. GILBERT-LOUIS, qui suit;
 2. LOUIS-JOACHIM, né en 1738, Garde de la Marine;
 3. JACQUES-MARC, né en 1744, Chevalier profès de l'Ordre de Malte, & Lieutenant au Régiment du Roi, Cavalerie;
 4. ADELAÏDE-JEANNE, née en 1739;
- Et quatre filles; une s'est mariée au Comte de *Bompré*, ci-devant Maître-de-Camp de Cavalerie.

XVII. GILBERT-LOUIS DE LOMBELON DES ESSARTS, né en 1737, Marquis des Essarts,

Tome XII.

Mousquetaire du Roi, puis Capitaine de Dragons au Régiment de Jarnac.

BRANCHE

des Seigneurs de LOMBELON-SAINT-AGNAN, dans la campagne du Neubourg.

XV. FRANÇOIS-CÉSAR DE LOMBELON DES ESSARTS, fils de PIERRE-FRANÇOIS, & de *Catherine le Franc*, sa seconde femme, épousa, en 1720, *Marie-Eléonore de Bordeaux de Bargeville*, de laquelle vinrent :

1. GILBERT-ALEXANDRE-FRANÇOIS, qui suit;
2. FRANÇOIS-ALEXANDRE, né en 1727, Chevalier de Malte, mort Page de la Reine en 1742;
3. PAUL-LOUIS-FRANÇOIS, né en 1729, ci-devant Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux & Chevalier de Saint-Louis;
4. MICHEL-ANGE-TANNÉGUY, né en 1741, Lieutenant au Régiment Royal des Vaisseaux;
5. MARIE-CATHERINE, née en 1731, mariée à *Georges-Hubert le Tellier d'Irville*, ancien Officier des Gardes du Corps;
6. Et MARIE-ANGÉLIQUE-ÉLÉONORE, née en 1735, épouse, en 1757, de *Claude-François-Marie de Vergnette*, Ecuyer, Seigneur d'Hardencourt, de Verduin, &c., dont postérité. Voy. VERGNETTE (DE).

XVI. GILBERT-ALEXANDRE-FRANÇOIS DE LOMBELON, appelé le *Comte des Essarts*, né en 1725, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres & Chevalier de Saint-Louis, a été admis, le 4 Novembre 1776, à monter dans les carrosses du Roi. Il a épousé *Marie-Françoise-Claude de Châlons*, fille de *Louis-François*, Chevalier, Seigneur Haut-Jurlicier d'Auberville-la-Manuel, & de *Marie-Marguerite Berthelot*. Leurs enfans sont :

1. ALEXANDRE-AMABLE-MARIE;
2. Et CLAUDE-ÉLÉONORE-GENEVIÈVE.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or*. Supports : *deux levrettes*. Cimier : *un aigleau portant une bannière, chargée de l'écusson des armes*. Devise : AB OLLIS. Ces armes font les mêmes que portoit autrefois MATHIEU DES ESSARTS, lesquelles se voient à la Cathédrale d'Evreux; ce qui fait présumer ou que JEAN DE LOMBELON, qui épousa *Agnès des Essarts*, en prit les armes, ou qu'ils étoient tous les deux de la même Famille.

LOMBU, Maison éteinte, dont étoit ERMENGARDE DE LOMBU, Dame & héritière,

R

& la dernière de son nom, qui s'est mariée à *Pierlot de Cufline*, aux conditions que lui & ses descendants écartèroient les armes de la Maison de LOMBU, qui sont : *de fable, semé de fleurs de lis d'argent*, dont la Maison de *Cufline* écartèle encore aujourd'hui. Voy. CUSTINE.

LOMÉNIE, ancienne Noblesse qui a produit de grands hommes.

RAYMOND DE LOMÉNIE (dit le *Nobiliaire de Picardie*, p. 305) est qualifié *Ecuyer, Seigneur de Loménie en Limoufin*, dans un titre de l'an 1402.

I. MARTIAL DE LOMÉNIE, Seigneur de Verfailles, Greffier du Conseil, tué à Paris au massacre de la Saint-Barthélemy en 1572, avoit épousé *Jacqueline Pinault*, dont :

II. ANTOINE DE LOMÉNIE, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, nommé Ambassadeur extraordinaire en Angleterre en 1595, Secrétaire d'Etat par HENRI IV, en 1606, & mort le 17 Janvier 1638, âgé de 78 ans; il avoit épousé, en 1562, *Anne d'Aubourg*, morte le 8 Avril 1608, fille de *Charles*, Seigneur de Porcheux, & d'*Anne de Cléry*, de laquelle il eut :

1. HENRI-AUGUSTE, qui suit;
2. MARIE-ANTOINETTE, mariée 1^o à *André de Vivonne*, Seigneur de la Châteigneraye, dont une seule fille, *Andrée*, qui s'allia, en 1628, avec *François*, VI^e du nom, second Duc de la *Rochevoucauld*, dont les autres descendent. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA); & 2^o à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirebeau, &c., dont elle fut la seconde femme & n'en eut point d'enfants;
3. Et CATHERINE-HENRIETTE, morte le 28 Février 1667. Elle avoit épousé, le 12 Février 1620, *Henri d'Orléans*, 1^{er} du nom, Marquis de Rothelin, mort en Mai 1651, d'où sont sortis les Marquis de Rothelin suivans, jusqu'au dernier, qui de sa seconde femme, *Marie-Catherine Dorothee de Roncherolles*, n'a laissé que *Marie-Henriette-Charlotte-Dorothee d'Orléans-Rothelin*, alliée le 24 Mai 1762, à *Charles-Armand-Jules de Rohan*, Prince de Rochefort.

III. HENRI-AUGUSTE DE LOMÉNIE, Comte de Brienne, après divers emplois, obtint la charge de son père en 1615. Louis XIII le fit Capitaine du Château des Tuileries en 1622. Deux ans après, il fut envoyé Ambassadeur en Angleterre, pour régler les articles de mariage d'*HENRIETTE DE FRANCE*, avec le Prince de Galles, & suivit le Roi au siège de

la Rochelle; eut au commencement du règne de Louis XIV, le département des Affaires Étrangères, & mourut le 5 Novembre 1666, âgé de 71 ans. Il avoit épousé, en 1623, *Louise de Béon*, fille de *Bernard*, Seigneur du Massès, &c., & de *Louise de Luxembourg-Brienne*, dont :

1. LOUIS-HENRI, qui suit;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Abbé de Saint-Eloy de Noyon en Picardie, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Cyprien de Poitiers, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Evêque de Coutances, Prêlat d'un mérite accompli, d'une vertu connue & peu commune, & d'une piété exemplaire, mort le 7 Avril 1720, Doyen des Evêques de France;
3. ALEXANDRE-BERNARD, Chevalier de Malte, Commandeur de la Rochelle, &c.;
4. MARIE-ANTOINETTE, morte le 8 Décembre 1704, âgée de 80 ans, femme de *Nicolas-Joachim*, Marquis de *Rouault de Gamaches*, &c., duquel elle a eu postérité. Voy. ROUAULT DE GAMACHES;
5. & 6. JEANNE & MADELEINE, mortes jeunes.

IV. LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE, Comte de Brienne, pourvu, en 1651, dès l'âge de 16 ans, de la survivance de la charge de Secrétaire d'Etat, se dégoutta de la Cour, en 1665, après la mort de sa femme; se retira chez les Pères de l'Oratoire, & mourut le 14 Avril 1698. Il avoit épousé, en 1656, *Henriette Bouthillier de Chavigny*, morte en 1664, âgée de 27 ans, fille de *Léon*, Comte de Chavigny, Secrétaire d'Etat, mort le 11 Octobre 1652, âgé de 44 ans, & d'*Anne Phélypeaux de la Villefavin*, morte le 3 Janvier 1693. De ce mariage il a laissé entr'autres enfans :

1. ANDRÉ-LOUIS, qui suit;
2. ANNE-MARIE-THÉRÈSE, mariée, en Mai 1678, à *Joseph d'Angennes*, Marquis de Poigny; morte en 1680, âgée de 23 ans;
3. Et LOUISE-MADELEINE, mariée à *Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe Rouault*, Marquis de Gamaches, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 14 Mai 1743, & elle le 28 Décembre de la même année, dont des enfans. Voy. ROUAULT DE GAMACHES.

V. ANDRÉ-LOUIS DE LOMÉNIE, Comte de Brienne, mort à Paris le 14 Mars 1743, âgé de 85 ans, avoit épousé, le 6 Février 1689, *Jacqueline-Charlotte Brulart*, morte le 28 Décembre 1743, âgée de 83 ans, fille de *Nicolas*, II^e du nom, Premier Président au Par-

lement de Bourgogne, & de *Marie Cazet*. Il eut entr'autres enfans :

1. NICOLAS-LOUIS, qui fut ;
2. Et ANTOINE-LUC, appelé le *Marquis de LOMÉNIÉ*, mort le 16 Avril 1743, qui s'est marié, le 15 Décembre 1733, avec *Marie-Anne Bourlet*, laquelle s'est remariée, le 19 Juillet 1748, au Baron de *Grant*, Anglois, ayant eu de son premier mari,
 - PAUL-CHARLES-MARIE, né le 15 Décembre 1738, qui a épousé N.... *Poupartin d'Amantzy*.

VI. NICOLAS-LOUIS de LOMÉNIÉ, Comte de Brienne, mort le 9 Février 1758, avoit épousé, en Août 1723, *Anne-Gabrielle de Chamillart de Villatte*, née le 28 Avril 1692, dont il a eu entr'autres enfans :

1. LOUIS-MARIE-ATHANASE, qui fut ;
2. Et ETIENNE-CHARLES, né à Paris en 1727, nommé Evêque de Condom en 1760, sacré le 11 Janvier 1761, nommé à l'Archevêché de Toulouse le 2 Février 1763, puis Abbé du Mont-Saint-Michel, Ordre de St.-Benôit, Diocèse d'Avranches, en Juillet 1766.

VII. LOUIS-MARIE-ATHANASE de LOMÉNIÉ, Comte de Brienne, Colonel du Régiment d'Artois, en Août 1747 (après la mort de son aîné, tué à l'attaque du fort d'Exilles), fait Brigadier le 10 Février 1759 & Maréchal de Camp le 25 Juillet 1762, avoit épousé, le 4 Octobre 1757, *Marie-Anne-Etiennette Fisseu de Clemont*, fille d'*Etienne-Claude*, & de *Marie-Anne Perrinet*, tante maternelle de la Marquise de *Maulévrier-Langeron*, mariée, le 15 Janvier 1754. (Nous en ignorons l'état actuel.)

Les armes : d'or, à l'orme de sinople ; au chef d'azur, chargé de 3 losanges d'argent, aliés & un tourteau de sable en pointe.

* LONDE (LA), Terre & Seigneurie en Haute-Normandie, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1616, enregitrées à Rouen, en faveur de *François de Bigars*. Ce *Marquisat* est actuellement possédé par N.... le *Cordier*, ancien Prêtitent à Mortier au Parlement de Rouen, du chef de sa bifafeule. Voy. CORDIER DE LA LONDE.

* LONDRES, Terre & Seigneurie en Bretagne, au Diocèse de Vannes, possédée par un de ce nom.

* LONDRES, autre Terre en Languedoc, qui a donné le nom à une branche de la Mai-

fon de *Roquefeuil*, dont est auteur *François de Roquefeuil*, second fils de *Jean*, & d'*Anne de Verniolles*. Il eut, pour son partage, les Terres de Londres & de Viols. Cette branche est éteinte. Voy. ROQUEFEUIL.

LONG (LE), Famille noble d'ancienne tradition, du ressort de Nantes en Bretagne, déclarée telle par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 30 Mars 1669, au rapport de M. le Jacobin. Elle porte : d'or, à la quintefeuille de sable.

LONG DE CHENILLAC (LE). C'est une des plus anciennes Maisons du Bourbonnois. Nous n'en pouvons donner qu'une notice, extraite d'un Mémoire généalogique de la Maison de *Guérin*, Baron de Lugeac.

PIERRE LE LONG, Seigneur de Chenillac, qualifié de noble & puissant Seigneur dans un acte du 11 Avril 1536, avoit épousé *Anne de Barthon*, fille de *Pierre*. Chevalier, Vicomte de Montbas, dont il eut :

GILBERT LE LONG, Seigneur de Chenillac, qui se maria, le 2 Avril 1574, à *Diane de Solignac*, de laquelle vint entr'autres enfans :

PIERRE LE LONG, II^e du nom, Seigneur de Chenillac, Solignac, &c., qui s'est marié avec *Eléonore de Cavalque* d'une Maison originaire du Duché de Parme, & dont la mère étoit de celle d'*Urfé*, sœur d'*Honoré d'Urfé*, Seigneur de Châteauneuf, Auteur du Roman de *l'Asrée*; d'*Antoine d'Urfé*, Evêque de Saint-Flour, & de *Jacques*, Marquis d'*Urfé* & de *Baugé*, Grand Ecuier de Savoie. Voy. URFÉ. De ce mariage vint :

HONORÉE LE LONG de CHENILLAC, qui s'est mariée, en 1628, à *Claude de Guérin*, Baron de Lugeac, Seigneur de Pouzols, &c., dont des enfans. Voy. GUÉRIN DE LUGEAC. Elle apporta à son mari de grands biens, entr'autres le Comté de Bueil, situé près de Nice, ce qui a donné lieu aux Barons de Lugeac de faire de tems en tems des diligences dans le dessein d'y rentrer un jour. Ils ont même affecté de prendre avec raison le titre de *Comte de Bueil*; mais malgré leur bon droit, à cause des guerres qui ont duré si longtems entre la France & la Savoie, ils n'ont pu y rentrer ; & cette Terre est aujourd'hui possédée par une petite-fille du feu Baron de *Chenillac*, mariée au fils du Comte de *Maffey*, ci-devant Vice-Roi du Royaume de Sicile.

Les armes de LE LONG DE CHENILLAC sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent.*

Celles de la Maison de *Cavalque*, originaire du Duché de Parme, sont : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une tête de cheval de gueules, saillante de l'angle fenêtre de l'écu; aux 2 & 3 d'or, à 3 chevrons d'azur; & sur le tout : d'azur, à un demi-corps de cheval d'argent, saillant du côté dextre de l'écu.*

* LONGAULNAY ou LONGAUNAY, Maison en Bretagne, qui a donné son nom à une Terre située au Diocèse de Saint-Malo.

I. BERTRAND, Seigneur DE LONGAULNAY, en Bretagne, épousa *Alix de Plumaugat*, & en eut :

1. GUYON, Seigneur DE LONGAULNAY, dont la fille unique,

ALIX DE LONGAULNAY, porta la Terre de ce nom dans celle de *Beaumont*. Depuis elle a passé dans celle de *Hérifson*, par le mariage de *Gillonne de Beaumont* avec *Thomas Hérifson*, Chevalier, puis dans celle d'*Espinay*, par le mariage de *Renée Hérifson* avec *Antoine*, Sire d'*Espinay*;

2. Et LUCAS, qui suit.

II. LUCAS DE LONGAULNAY, Seigneur de Fresnes, vint s'établir en Normandie, servit fous *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France, son parent, & épousa *Agnès du Pleffis*, Dame de Damigny, Maisons, Saint-Eloy, &c., fille & héritière de *Guillaume du Pleffis*, Seigneur de Damigny, dont entr'autres enfans :

III. HERVÉ, ou HERVIEN DE LONGAULNAY, Chevalier, Seigneur de Fresnes, de Damigny, Saint-Eloy, &c., qui servit les Rois CHARLES VI & CHARLES VII dans leurs armées. Il épousa, 1^o par contrat du 24 Novembre 1416, *Jeanne d'Odéville*, fille de *Guillaume*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Cully*; 2^o *Jeanne d'Esterville*; & 3^o *Robine des Moulins*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLAUME, Ecclésiastique;
3. & 4. ANNE & LAURE, mariées à *Alain & Pierre d'Avesnes*, frères, Seigneurs de Grouchy.

Moréri donne à *Robine des Moulins* un fils, nommé AMAURY, mort sans postérité, & ne donne que deux femmes à cet HERVÉ DE LONGAULNAY; mais nous lui vons un manuf-

crit de *Piganiol de la Force*, qui porte qu'il en eut trois, & que *Robine des Moulins* fut la troisième.

IV. JEAN DE LONGAULNAY, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Fresnes, de Damigny, &c., Chambellan du Roi LOUIS XI, servit dans ses armées. Il est nommé dans un Arrêt de l'an 1456, rendu en l'Echiquier de Normandie, entre lui & l'Evêque de Coutances. Il avoit épousé *Jeanne de Larrey*, Dame de Franqueville, de Fribois & des Jardins, fille de *Jean*, Seigneur de Mefnil-Guérad, & de *Perrette de Tournebu*, dont:

1. HERVÉ, qui suit;
2. GUILLAUME, Gentilhomme de la Chambre du Roi LOUIS XI;
3. FRANÇOIS, mort ès-guerres de Naples, sans laiffer de postérité;
4. & 5. RICHARD & JEAN, Ecclésiastiques.

V. HERVÉ DE LONGAULNAY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Fresnes, de Damigny, de Franqueville, porta longtems les armes, tant dans le Royaume qu'au-delà des Monts, pour le service des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS I^{er}, & épousa, le 10 Août 1484, *Blanche d'Esneval*, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Maclou, & de *Louise de la Rivière*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS, Ecclésiastique;
3. JACQUES, homme d'armes des Ordonnances des Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I^{er}, & mort en Italie;
4. Et FRANÇOIS, qui, par son mérite, fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

VI. JEAN DE LONGAULNAY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Damigny, de Franqueville, de Fresnes, &c., suivit l'exemple de ses ancêtres, en servant les Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I^{er}, dans les guerres qu'ils eurent au-delà des Monts. Il avoit épousé *Marie Théart*, qui lui apporta en mariage les Terres de Dampierre, Saint-Agnan, Malherbe, &c. Elle étoit fille de *Richard Théart*, Chevalier, & de *Catherine de Mauny*. Leurs enfans furent :

- HERVÉ, qui suit;
- Et LOUISE, mariée à *Guillaume d'Anneville-de-Chiffrevast*, V^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Chiffrevast, &c., dont des enfans. Voy. ANNEVILLE (p).

VII. HERVÉ DE LONGAULNAY, III^e du nom, Seigneur de Fresnes, de Damigny, Dampier-

re, Epinay, Franqueville, la Baconnière, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant Général de la Basse-Normandie, porta toute sa vie les armes sous les Rois HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, & finit glorieusement sa vie à la bataille d'Ivry, donnée le 14 Mars 1590, étant alors âgé de près de 80 ans, en combattant pour le service du Roi HENRI IV, au secours duquel il étoit venu avec ce qu'il avoit pu rassembler de parens & d'amis. Il avoit épousé, le 13 Janvier 1553, *Catherine de Surreau*, fille de *Jean*, Seigneur de Farceaux, Bois-Hérault, &c., & de *Marguerite de la Vieille*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANTOINE, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. FRANÇOISE, Dame de Pierrepont ;
4. RENÉE, Dame de la Berière ;
5. Et CATHERINE, Dame du Fay & de la Mélangère.

VIII. JEAN DE LONGAULNAY, III^e du nom, Seigneur de Damigny, Epinay-sur-Odon, Franqueville, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Maître de Camp d'Infanterie, Gouverneur des Ville & Château de Carentan, eut part à toutes les guerres de son tems ; fut un des chefs de l'armée qui défit la Garnison de Falaise & les *Gaultiers*, en 1589, & accompagna son père à la bataille d'Ivry, auprès duquel il combattit à la tête de la Cornette Blanche, commandée par le Duc de Montpensier. Il avoit épousé *Suzanne Aux-Epaulles*, fille d'*Henri-Robert*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont & de l'Isle-Marte, & de *Jeanne de Bours*, dont pour fille unique,

SUSANNE, Dame de Damigny, de Sainte-Marie-du-Mont, &c., femme de *Claude-Maximilien de la Guiche*, Comte de la Palisse & de Saint-Gérand, Gouverneur, Sénéchal & Maréchal de Bourbonnois, dont postérité. Voy. GUICHE (DE LA).

VIII. ANTOINE DE LONGAULNAY, I^{er} du nom, Seigneur de Dampierre, Sept-Vents, Franqueville, de Fresnes, Bois-Hérault, Morigny, Vidouville, &c., second fils d'*Hervé*, III^e du nom, & de *Catherine de Surreau*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Lieutenant de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances,

sous le Comte de Soissons, Gouverneur des Ville & Château de Carentan, & se trouva, en 1590, à la bataille d'Ivry, où son père fut tué. Il avoit épousé, le 27 Octobre 1588, *Françoise de Grente*, fille de *Robert*, Seigneur de Villerville. Brucourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte d'Harcourt*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. HERVÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Dampierre*, rapportée ci-après ;
3. Et BERNARD, ou BERNARDIN.

IX. CHARLES DE LONGAULNAY, Chevalier, Seigneur de Franqueville, Bois-Hérault, Bazinville, Efclaton, &c., élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, fut, à l'âge de 17 ans, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Soissons, puis Gouverneur des Ville & Château de Carentan ; il servit aux sièges de Saint-Jean-d'Angély, Clérac, Montauban & la Rochelle ; mais le démélié qu'il eut avec le Seigneur d'Arconnat, parent de la Reine MARIE DE MÉDICIS, qui fut dangereusement blessé, l'obligea de se retirer dans ses terres, où il dissipa la plus grande partie de ses biens. Il avoit épousé, le 9 Février 1620, *Suzanne de Breaté*, fille d'*Adrien*, IV^e du nom, Sire de *Breaté*, & de *Françoise de Roncherolles*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. ADRIEN, tige de la branche des Seigneurs de *Brucourt*, rapportée ci-après ;
3. FRANÇOIS ;
4. HERVÉ, Seigneur de Franqueville, marié à *Suzanne Davy*, fille de *Charles-François*, Marquis d'Amfreville, Lieutenant Général des Armées Navales, & de *Jeanne-Suzanne*, ou *Louise Gigault de Bellefonds*. Il en a eu deux garçons & sept filles : l'aîné des garçons, noyé sur mer étant dans le Vaifseau du Chevalier d'*Amfreville*, son oncle ; le second, Aide de Camp du Maréchal de Villars, a été tué en Allemagne en 1703. Les deux filles aînées ont été Religieuses ; la troisième est morte jeune ; & la quatrième a épousé N... de la Cour, Seigneur de Haut-Lieu. Nous ignorons la destinée des trois autres filles ;
5. ALEXANDRE, Chanoine de Bayeux ;
6. CLAUDE-MAXIMILIEN, appelé le Comte DE LONGAULNAY, Seigneur de Dommeviel, &c., qui n'a point laissé de postérité de son mariage avec *Claude Martel*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontaines ;
7. 8. & 9. Trois garçons, morts jeunes ;

10. & 11. Deux filles, Religieuses ;
12. Et FRANÇOISE, mariée à *Michel*, Marquis de *Pienne*.

X. ANTOINE DE LONGAULNAY, II^e du nom, Marquis de Bois-Héroult, &c., commandant les Gendarmes du Duc de Longueville, & Gouverneur de Carentan, trouva les affaires de sa Maison si embrouillées, par les dépenses excessives de son père, qu'il fut obligé de quitter le service pour tâcher de les rétablir. Il avoit épousé, le 24 Août 1662, *Suzanne Jallot*, Dame de Gonneville, fille de *Charles*, Seigneur, Châtelain de Gonneville, Beaumont, Neuville, Mauvertuis, & de *Suzanne Gigault de Bellefonds*, dont :

1. CHARLES-PIERRE, mort Mousquetaire du Roi en 1687, à l'âge de 21 ans, sans alliance ;
2. ANTOINE-FRANÇOIS, qui fut ;
Et quatre filles, mortes jeunes.

XI. ANTOINE-FRANÇOIS, Marquis de LONGAULNAY, Bois-Héroult, &c., Gouverneur de Carentan, Capitaine dans le Régiment du Maine, se trouva à l'action de Valcourt, à la bataille de Fleurus, où il fut blessé d'un coup de mousquet ; aux sièges de Mons & de Namur, & au combat de Steenkerke. Il a recueilli la plupart des biens de la Maison de *Breauté* en 1716, comme aîné de sa Maison, descendu de *Suzanne de Breauté*, sa grand-mère. Il épousa *Marie-Elisabeth de Grimoard de Beauvoir du Roure*, fille de *Louis-Pierre-Scipion*, Comte du Roure, Gouverneur de Pont-Saint-Esprit, & de *Marie du Gault*, dont :

1. ANTOINE-ANTONIN, qui fut ;
2. ALEXANDRE, Comte de Brion en Berry ;
Et deux filles, dont une Religieuse à Coutances.

XII. ANTOINE-ANTONIN, dit *le Marquis de Longaulnay*, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Carentan, est mort le 13 Février 1759, à 71 ans. Il avoit épousé N... *Cadot de Sebbeville*, & a laissé deux garçons qui ont hérité, en 1773, de la Terre de Sebbeville, de N... de *Courvaudon*, Marquise de Sebbeville, mère de N... *Cadot de Sebbeville*, & de la Marquise d'*Espinay*.

BRANCHE

des Seigneurs de BRUCOURT, &c.

X. ADRIEN de LONGAULNAY, second fils de CHARLES, & de *Suzanne de Breauté*, fut

Seigneur de Brucourt, & épousa *Catherine Regnault*, Dame de Grangues, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Grangues & de l'Epinay, & de N... de *Bouquetot*, dont :

1. ANTOINE, qui fut ;
2. HERVÉ, Seigneur de Saint-Martin, l'Epinay, &c., Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Vrillière ;
3. FRANÇOIS, Officier de Dragons dans la Compagnie de son frère aîné ;
4. Et ANNE-SUSANNE, mariée à *Henri-Arthur*, Seigneur de *Couvains*, &c., dont postérité.
Voy. COUVAINS.

XI. ANTOINE, Comte de LONGAULNAY, Seigneur de Rabut, la Baconnière, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Vrillière, se trouva à la bataille de Staffarde en Piémont, donnée en 1690, où il reçut un coup de mousquet dans le corps ; à plusieurs sièges & combats, & mourut le 1^{er} Octobre 1712, âgé de 48 ans, laissant d'*Anne-Antoinette du Fresnoy*, son épouse,

1. ALEXANDRE, qui fut ;
2. CHARLES-CLAUDE, Colonel d'Infanterie ;
3. & 4. Et deux filles : la seconde, nommée ALEXANDRINE-LOUISE-MARGUERITE.

XII. ALEXANDRE, Comte de LONGAULNAY, a épousé, en 1747, *Geneviève-Marie Guillet*, dont il a trois filles.

BRANCHE

des Seigneurs de DAMPIERRE & de FRESNES.

IX. HERVÉ DE LONGAULNAY, IV^e du nom, second fils d'ANTOINE, I^{er} du nom, & de *Françoise de Grente*, Seigneur de Dampierre, Sevans, &c., fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, & épousa, le 22 Février 1621, *Charlotte le Tellier*, Dame de la Marzelière, dont :

1. ANTOINE, qui fut ;
2. ALEXANDRE, Comte de Fresnes, mort sans enfants de N... de *Bouillé*, fille de *Philippe*, Comte de Créances ;
3. CHARLES, Doyen de l'Eglise de Bayeux ;
4. & 5. Deux filles, mortes jeunes ;
Sept filles, Religieuses ;
Et trois autres, aussi mortes jeunes.

X. ANTOINE DE LONGAULNAY, Marquis de Dampierre, &c., Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Chevaux-Légers du Duc de Longueville, & commandant la Noblesse du Bailliage de Caen, épousa, 1^o

le 6 Juin 1655, *Madeleine de la Cour*, morte sans postérité; & 2^e *Catherine-Henriette de la Luzerne*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Beuzeville*, & de *Madeleine le Veneur-de-Tillières*, dont un fils, mort âgé de 16 ans. (*Tablettes général.*, part VI, pag. 129.)

Les armes : d'azur, au fautoir d'argent.

* **LONGCHAMP**, Terre & Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 19 Février 1653, en faveur d'*Hubert de Corfwarem*, issu d'une des plus anciennes & illustres Maisons du pays de Liège.

LONGECOMBE, en Bugey. Voici ce que nous savons sur cette ancienne Famille, dont nous ignorons l'état actuel, faute de *Mémoire*.

I. **PIERRE**, Seigneur de **LONGECOMBE**, vivant és-années 1280 & 1320, eut pour enfans :

1. **PIERRE**, qui fuit;
2. **THOMAS**, Religieux à Saint-Antoine de Viennois;
3. **ANDRÉ**, Chanoine de Belley;
4. Et N... de **LONGECOMBE**, père de **GUILLAUME**, Damoiseau.

II. **PIERRE**, Seigneur de **LONGECOMBE**, II^e du nom, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. **JEAN**, qui fuit;
2. **FRANÇOIS**, Seigneur de *Thoy*, Lieutenant Général pour le Comte de Savoie en Piémont, marié, en 1369, à *Catherine de Roffillon*, fille de *Pierre*, Chevalier, dont il n'eut point d'enfans, & mourut en 1377;
3. Et **PIERRE**, Chanoine de Belley en 1365.

III. **JEAN**, Seigneur de **LONGECOMBE**, testa le 12 Octobre 1364. Il avoit épousé *Guillemette de la Crochière*, dont il eut :

1. **HUMBERT**, mort sans postérité;
2. **PIERRE**, qui fuit;
3. **FRANÇOIS**, Chanoine de Belley en 1378;
4. Et **ANTOINE**.

IV. **PIERRE**, Seigneur de **LONGECOMBE**, III^e du nom, vivant en 1400, épousa *Béraude de Chandée*, fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*. Leurs enfans furent :

1. **JEAN**, qui fuit;
2. Et **FRANÇOIS**, auteur de la branche des Seigneurs de *Thoy*, rapportée ci-après;

V. **JEAN**, Seigneur de **LONGECOMBE**, II^e du nom, Ecuyer de la Duchesse de Savoie, fut un

des 200 Chefs d'Hôtel qui jurèrent le traité pour Louis, Duc de Savoie, en 1455. Il épousa *Isabelle Allamand*, dont :

1. **PIERRE**, qui fuit;
2. **ANTOINE**, Chevalier;
3. **GABRIELLE**, Religieuse à Bons;
4. **PERNETTE**, Religieuse à Sainte-Catherine d'Anney;
5. & 6. **GEORGINE** & **CLAUDINE**, mortes filles;
7. **ISABELLE**, femme de *Jean de Lecheraine*, Ecuyer;
8. Et **JEANNE**, femme d'*Etienné de Grammont*, Seigneur de *Pugieu* en Bugey.

VI. **PIERRE**, IV^e du nom, Seigneur de **LONGECOMBE**, de *Perrouzet*, Conseiller & Chambellan du Duc de Savoie, Gouverneur de *Vercueil*, Ambassadeur en Suisse en 1497. épousa *Antoinette de Richarme*, dont :

1. **LOUIS**, qui fuit;
2. Et **GUILLAUME**, Seigneur de *Perrouzet*, lequel partagea, avec son frère aîné, le 16 Octobre 1531, & se retira en Dauphiné, où il eut pour enfans :

RAYMOND, Seigneur de *Perrouzet*, des *Terreux* & de *Boyrieu* en Dauphiné, qui épousa *Madeleine de Tolomé*, & testa en 1578, laissant :

GABRIEL, Seigneur de *Perrouzet*, mort sans alliance;

Et **MARGUERITE**, femme de *Laurent de Loras*, Seigneur de *Bellacueil* en Dauphiné.

GABRIELLE, morte sans alliance;

Et **CLAUDINE**, femme de *Philibert de Grolée*, Seigneur de *Cozance* en Dauphiné, dont postérité. Voy. **GROLÉE**.

VII. **LOUIS**, Seigneur de **LONGECOMBE**, fit hommage au Roi François I^{er} en 1536, & testa le 11 Janvier 1561. Il avoit épousé, le 7 Mars 1524, *Guigonne de la Balme*, Dame du *Bouchet*, fille de *François*, Seigneur du *Bouchet*, & de *Marie de Halencourt*, dont :

1. **PIERRE**, qui fuit;
2. **CLAUDE**, Chanoine & Doyen de Belley en 1564;
3. **JOACHIME**, Religieuse de la Fille-Dieu-fous-Romont;
4. **ISABEAU**, Religieuse au même lieu;
5. Et **ANTOINETTE**, femme de *Vincent de Champier*, Seigneur de *Curey*, dont est forti *Simon de Champier*, Seigneur de *Saint-Hilaire*.

VIII. **PIERRE**, V^e du nom, Seigneur de **LONGECOMBE**, fut pourvu, le 1^{er} Février 1562, par le Duc Charles-Emmanuel de Savoie, de

la charge d'Ecuyer ordinaire de son Ecurie. Il épousa, le 21 Mai 1576, *Louise de Syon*, fille de N... de *Syon*, Baron de Crest, en Genevois. & testa le 9 Janvier 1689. Il eut de son mariage :

1. DANIEL, qui suit ;
2. & 3. ELISABETH & SUSANNE ; tous les trois nommés dans le testament de leur père.

IX. DANIEL, Seigneur de LONGCOMBE, épousa *Françoise de Vaurion*, fille de *Ponthus*, & testa le 28 Février 1631, laissant :

ANTOINE & JEANNE de LONGCOMBE, dont nous ignorons la destinée.

BRANCHE

des Seigneurs de THOY.

V. FRANÇOIS de LONGCOMBE, Seigneur de Thoy, second fils de PIERRE, III^e du nom, & de *Béraude de Chandée*, testa le 15 Novembre 1432. Il avoit épousé *Catherine de Roffillon*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Bastie, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. & 3. JEAN & PIERRE, morts sans postérité ;
4. ANTOINE, Archidiacre de Belley ;
5. PHILIBERTE, femme d'*Antoine de Montbel*, Ecuyer ;
6. SIBYLLE, alliée à *Georges de Léal*, Ecuyer ;
7. JACQUETTE, épouse de *Jacques de Grammont*, Seigneur des Echelles en Bugey ;
8. ANTOINETTE, morte sans alliance ;
9. MARIE, alliée à *André de Seyffel*, Seigneur de Sothonod, fils de *Jean*, Seigneur d'*Aiguellette*, & de *Louise Aleman* ;
10. & 11. ADRIENNE & JEANNE.

VI. CLAUDE de LONGCOMBE, Seigneur de Thoy, fut un des 200 Chefs d'Hôtel qui jurèrent le traité pour Louis, Duc de Savoie, en 1455. Il épousa *Marie de Belmont*, Dame de la Balme, de laquelle vinrent :

PIERRE, Seigneur de LONGCOMBE & de Thoy, mort en 1482, sans avoir été marié ;
Et JEAN, qui suit.

VII. JEAN de LONGCOMBE, Seigneur de Thoy, testa le 11 Avril 1522, & avoit épousé *Claudine de Grammont*, dont :

1. PIERRE, mort sans alliance ;
2. JEAN, qui suit ;
3. 4. 5. 6. & 7. FRANÇOISE, ETIENNETTE, CLAUDINE, PERNETTE & CATHERINE ;
8. Et MARGUERITE, femme de *François de Roffillon*, Seigneur de Beauretour, fils de *Jean*, Seigneur de Beauretour.

VIII. JEAN de LONGCOMBE, II^e du nom, Seigneur de Thoy & de Peyrieu, fit hommage au Roi FRANÇOIS I^{er}, le 29 Avril 1536, & testa le 12 Février 1547. Il avoit épousé *Jeanne-Louise de Boège*, dont :

1. CLAUDE, Seigneur de Thoy, mort sans lignée ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. ROBERT, Chanoine de Belley ;
4. & 5. HÉLÈNE & CLAUDINE, mortes filles ;
6. Et PHILIBERTE, Religieuse à Bons.

IX. FRANÇOIS de LONGCOMBE, Seigneur de Thoy & de Peyrieu, fut Député de la noblesse de Bugey en 1551, & épousa, 1^o *Izabeau de Ville*, fille du Seigneur de Vellefé en Piémont ; 2^o *Jacquette de Varey*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Belmont, Baron de Malleval, & de *Méraude de Grolée* ; & 3^o *Guigonne des Amblards*, fille de *Huges*, Seigneur de Châteaubochard, & de *Georgette d'Eservieux*, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit vint :

Une fille, morte jeune.

Et du second lit il eut :

FRANÇOIS-PHILIBERT, qui suit.

X. FRANÇOIS-PHILIBERT de LONGCOMBE, Seigneur de Thoy, testa en 1591, & avoit épousé *Françoise de Dismieu*, fille de *Balthazar*, & de *Claudine de Clermont*, dont :

1. BALTHAZAR, qui suit ;
2. JACQUES, Religieux & Infirmier à Nantua ;
3. LOUIS, Seigneur de Peyrieu, mort dans l'Isle de Marignan, où il commandoit un fort pour le Roi ;
4. FRANÇOIS, Baron de Salagine, Ambassadeur pour le Duc de Savoie en France & en Flandre, mort sans enfants de ses deux mariages, 1^o avec *Jeanne de Beaufort*, Baronne de Salagine, fille d'*Etienne*, & de *Jeanne de Beaufort*, sa parente ; & 2^o avec la Baronne de *Confignon*, en Savoie ;
5. HÉLÈNE, mariée, le 21 Juillet 1598, avec *François de Bessac*, Seigneur de la Grand-Maison ;
6. Et LUCRÈCE, femme, le 21 Juin 1600, d'*Henri de Saint-André*, Seigneur de Sernières en Dauphiné.

XI. BALTHAZAR de LONGCOMBE, Seigneur de Peyrieu & de Thoy, épousa *Jeanne Armuet-de-Bourepos*, fille de *Louis*, Seigneur de Bonrepos, &c., & de *Françoise de Saint-Marcel-d'Avançon*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;

2. HONORÉ, Religieux & Aumônier à Nantua;
3. JEAN-PIERRE, Chanoine en l'Eglise de Grenoble;
4. PIERRE, Chanoine à Saint-Chef en Dauphiné;
5. JEAN, Chanoine de l'Eglise de Saint-Pierre de Vienne;
6. CÉSAR, Chanoine de Belley;
7. CHARLES, Religieux à Nantua;
8. MAURICE, Seigneur de Salagine;
9. ET MARIE, Religieuse à Sainte-Marie de Rumilly en Savoie.

XII. FRANÇOIS DE LONGCOMBE, Seigneur de Thoy & de Peyrieu, mourut en 1649, des blessures qu'il reçut dans un combat de Cavalerie, près de Bordeaux. Il avoit épousé, le 11 Avril 1648, *Marguerite*, fille d'*Antoine de la Font-de-Savines*, & de *Marie de Gérard-de-Saint-Paul*, dont il laissa

XIII. BALTHAZAR DE LONGCOMBE, Seigneur de Thoy & de Peyrieu. De lui descend

ANTOINE-BALTHAZAR DE LONGCOMBE, Marquis de Thoy, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Capitaine Général de celles d'Espagne, qui s'étoit marié avec *Charlotte de Poleins*, morte en son Château de Thoy, près de Belley en Bugey, le 4 Octobre 1747, âgée de 91 ans, sans laisser d'enfants. (Voy. sur LONGCOMBE & *Poleins*, l'*Hist. de Bresse*, par Guichenon.)

De la même Famille étoit ANTOINETTE DE LONGCOMBE, Dame de Langes en Bugey, femme, le 5 Juillet 1530, d'*Antoine de Roffillon*, Seigneur de Gemilleu, fils d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Roffillon*, sa parente.

Les armes: *d'or, à 2 bandes onnées d'azur.*

LONGEVILLE, en Franche-Comté: Maison dont on trouve la Généalogie dans l'*Hist. des anciens Sires de Salins*, tom. 1, p. 58, note 14. Elle remonte à

GÉRARD DE LONGEVILLE, qui fut chargé de l'exécution du traité conclu en 1126, entre Humbert de Salins & le Prieur de Romain-Moutier; il fut aussi présent à la ratification de l'accord fait entre le même Humbert & les Religieux de Saint-Bénigne de Dijon. Il étoit, en 1133, l'un des Chevaliers de Gaucher, Sire de Salins, & en cette qualité il fut témoin du don fait par ce Seigneur à l'Abbaye de Saint-Paul de Béfançon. PIERRE DE LONGEVILLE vivoit aussi du tems de Humbert, Sire de Salins.

De ces deux Chevaliers est issue la Maison de LONGEVILLE, éteinte depuis plus de deux siècles. Elle portoit pour armes: *de gueules, à la bande d'or, chargée au premier quartier d'un point d'échiquier d'azur.*

LONGEVILLE, autre Famille de la même Province, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont: *d'argent, à l'aigle de sable.*

* LONGJUMENT. Les Terres & Seigneuries de *Chilly* & de *Longjumeau* furent unies & érigées en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1624, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes, les 14 & 18 Décembre 1626, en faveur d'*Antoine Coeffier*, Marquis d'Effiat, créé, en 1625, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, nommé Surintendant des Finances en 1626, & Maréchal de France le 1^{er} Janvier 1631. Ces Terres lui avoient été données par *Martin Ruzé*, Seigneur de Beaulieu, son grand-oncle, à la charge de porter son nom & ses armes. Il fut père d'*Henri*, Grand Ecuyer de France, mort le 12 Septembre 1642, & de *Martin*, Marquis d'Effiat, dont les fils, *Antoine*, fut Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le dernier de la race, le 3 Juin 1719, âgé de 81 ans. Voy. COEFFIER.

* LONGNI, dans la Généralité d'Alençon: Terre titrée & très-ancienne Baronnie de *Valenfred*, à laquelle le Sire de *Logny*, fit prendre son nom. Son ancienneté paroît par la *Coutume du Perche*, art. 87 du titre III, des Cens & Droits seigneuriaux, par lequel elle est qualifiée de *Baronnie*. Elle a été longtems possédée par les Seigneurs de *la Frette*, par l'alliance de N... DE LONGNY, descendue de LOUIS D. LONGNY, fait Maréchal de France en 1416, du règne de CHARLES VI. Les héritiers des Seigneurs de *la Frette* ont vendu cette Terre à N... *Gagnat de la Couronne*, qui l'a beaucoup augmentée, par différens achats. Elle est possédée par son fils, aujourd'hui Maître des Requêtes.

* LONGPONT, Fief au Perche, qui a donné son nom à une Famille noble qui le possédoit. GUILLAUME DE LONGPONT fit des donations à Châtrage. — GERVAIS DE LONGPONT signa, en 1150, à la fondation du Prieuré de Moutiers: c'étoit peut-être le père du précédent.

Ce fief fut longtemps possédé par la Maison de *Bailleul*. Il passa ensuite dans la Maison de *Puyfaye-la-Ménière*, & il est actuellement possédé par *André-Louis-Charles de Puyfaye*, Marquis de la Coudrelle, Grand Bailli du Perche, & fait partie de ce Marquisat, érigé dans le Perche en Août 1758. Voy. PUISAYE.

LONGUEAU, en Gâtinois. Dans le dénombrement des Ecuers de la Châtellenie de Château-Landon, on trouve ROBERT & PIERRE DE LONGUEAU, enfans de GEOFFROY, vivant en 1200, & qui demeuroient dans la Baillie de Cessy. On croit que JEAN, par lequel nous allons commencer la filiation suivie de cette Famille (d'après un *Mémoire* envoyé par feu M. le Marquis de Prunelé, lors de l'impression du tom. VII de la prem. édit. de ce *Dictionnaire*), descendoit de PIERRE.

I. Ce JEAN DE LONGUEAU, Ecuier, Seigneur de Parville, possédoit aussi du bien dans la paroisse de Mardié en Orléanois, suivant un acte de 1390, & mourut en 1392. Il avoit épousé *Isabeau de Rougemont*, & en eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PHILIPPINE, laquelle fit un échange, avec son frère, d'une maison située à Mardié, qu'il avoit eue de son père, par acte passé devant *Affelin*, Notaire à Orléans, en 1390;
3. Et JACQUELINE.

II. GUILLAUME DE LONGUEAU, 1^{er} du nom, Ecuier, Seigneur de Parville, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

HUGUES, qui suit;
Et JEAN, vivant en 1410, mort sans enfans.

III. HUGUES DE LONGUEAU, Ecuier, Seigneur de Parville, Claireau, Limiers, Javerfy & Clérambault, eut, d'*Anne de la Chapelle*, son épouse, entr'autres enfans :

1. GILLAUME DE LONGUEAU, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Parville, Claireau, Chefnoy, &c., héritier de *Pierre de la Chapelle*, Ecuier, suivant les actes de 1463, 1469 & 1480. Il laissa d'*Andrée des Sceaux*, sa femme,

JEAN, Seigneur d'Esfrignielles, qui s'est marié, en 1459, à *Catherine de Courtenay*, fille de *Jean*, II^e du nom, Seigneur de Bleneau, & de *Marie de Boucart*;

2. BERTRAND, qui suit;
3. JEAN, Ecuier, Seigneur de Javerfy & de

Boynes en partie, marié à *Jeanne de Sainville*, Dame de Fessard, dont pour fille unique.

FRANÇOISE, Dame de Javerfy & Fessard, femme, le 26 Février 1518, de *René de Gauville*, Chevalier, Seigneur de Montéclard, &c., dont postérité. Voy. GAUVILLE.

4. Et RICHARD, Seigneur de Claireau, paroisse de Sully-la-Chapelle, qui épousa *Marie*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de *Fay-aux-Loges*, dont deux filles, savoir :

1. LOUISE, Dame de Claireau, femme d'*Antoine de Pathay*, Ecuier, Seigneur dudit lieu;
2. Et JACQUELINE, Dame du Chefnoy, femme de ... du *Chefnoy*, Ecuier.

IV. BIRTRAND DE LONGUEAU, Ecuier, Seigneur de Parville, Clérambault & Boynes en partie, épousa *Marie de la Taille*, fil de *Martin*, Ecuier, Seigneur de Souville & Bondaroy, & de *Jacquette Levaurier*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. RICHARD, Seigneur de Clérambault & de la Grange, allié avec *Marie Laurime*, de laquelle il eut :

MARGUERITE, qui laissa des enfans d'*Etienne Chartain*, Ecuier, Seigneur d'Isigny.

3. JACQUETTE, femme de *Louis de Barville*, Ecuier, Seigneur du Coudray & du Buifon;
4. GABRIELLE, mariée à *Gilbert de la Courtieme*;
5. Et MARGUERITE, Dame de Clérambault, épouse de *Richard de la Vieuville*.

V. JEAN DE LONGUEAU, Ecuier, Seigneur de Parville, Saint-Michel, la Mothe-Boutin & Clérambault en partie, épousa, le 13 Janvier 1538, *Jeanne de Courcelles*, Dame de Thorigny, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. MARIE, femme de *Nicolas de Languedoue*, Ecuier, Seigneur du Cloux;
3. Et LOUISE, femme de *Jean Aubin*, Ecuier, Seigneur d'Appilly.

VI. JEAN DE LONGUEAU, II^e du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clérambault, épousa, en Janvier 1554, *Aimée d'Aucourt*, fille de *Nicolas*, Ecuier, Seigneur de Vaugirard & Villefus, & de *Claude-Bernarde de Champigny*. Il en eut :

VII. JEAN DE LONGUEAU, III^e du nom,

Chevalier, Seigneur de Parville, Saint Michel & Clérambault, qui s'est marié, le 3 Septembre 1574, à *Aimée de Montmirail*, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seigneur de Chambon & d'Aulnay-la-Rivière, & d'*Antoinette Lamy*, dont :

1. JEAN, Seigneur de Saint-Michel, qui n'eut point d'enfans de *Jacqueline de Martel*, son épouse;
2. CHRISTOPHE, qui suit;
3. GUILLAUME, rapporte après son aîné;
4. LOUIS, mentionné après ses deux freres;
5. AIMÉE, femme de *Guillaume Aubriot*, Ecuyer, Seigneur de Courfrant;
6. Et MARIE, épouse d'*Aimé de Trignac*, Ecuyer.

VIII. CHRISTOPHE DE LONGUEAU, Ecuyer, Seigneur de Parville, épouse, par contrat passé devant *Chefnard*, Notaire à Pithiviers, *Jeanne de Barville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur du Buillon, & de *Louise de la Taille*, dont :

IX. JEAN DE LONGUEAU, Ecuyer, Seigneur de Parville, marié à *Suzanne de Vièvre*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Montliard, & de *Suzanne de Merlin*. Leurs enfans furent :

FRANÇOIS, qui suit;
Et une fille.

X. FRANÇOIS DE LONGUEAU, Ecuyer, Seigneur de Parville, du Buillon & du Portail, épouse, le 3 Novembre 1641. *Isabelle le Cornu*, fille de *Josué*, Ecuyer, & de *Judith de Bonfils*, dont :

FRANÇOIS-FLORISEL, tué en 1668;

Et ANNE, mariée, 1^o à *François le Fort*, Chevalier, Seigneur de Villemandeur; & 2^o à *Paul le Maître-de-la-Maisonfort*.

VIII. GUILLAUME DE LONGUEAU, III^e du nom, troisième fils de JEAN, III^e du nom, & d'*Aimée de Montmirail*, fut Seigneur de Villesus & Saint-Benoît, & épousa *Eleonore de la Fosse*, fille de *Christophe*, Ecuyer, Seigneur de la Ronce, pres de Montmiral en Brie, & de *Marguerite Taupin*, dont :

IX. HENRI DE LONGUEAU, Seigneur de Villesus, qui d'*Isabelle Ribault*, son épouse, eut :
NICOLAS & JOSEPH, dont nous ignorons la postérité.

VIII. LOUIS DE LONGUEAU, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel & Clérambault, quatrième fils de JEAN, III^e du nom, & d'*Aimée de Montmirail*, épouse, le 28 Juin 1619, *Marie de Laumoy*, fille de

Charles, Ecuyer, Seigneur de Gironville, &c., & de *Madeleine Cauchon*. Leurs enfans furent :

LOUIS, qui suit;

Et AGUILLE, Seigneur de Clérambault, marié, le 19 Fevrier 1662, à *Madeleine Agard*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Cinq-Chènes, & de *Marthe des Guetz*, dont on ignore la postérité.

IX. LOUIS DE LONGUEAU, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, le Grand-Chalant, les Fortes-Caves & autres lieux, Maître d'Hôtel du Roi, eut de son mariage avec *Charlotte de Clavel* :

1. LOUIS, qui suit;

2. JEAN, Seigneur de Launay, Ecuyer ordinaire du Roi, marié à N... *Textier*, de laquelle il a laissé pour fils unique,

N... DE LONGUEAU, Seigneur de Villereau, Capitaine de Cavalerie dans Clermont-Prince, Chevalier de Saint-Louis, marié, en Avril 1692.

3. CHARLES, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, mort le 25 Avril 1707. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Lair*, *Tabellion* de la Châtellenie Royale de Janville, le 24 Mars 1700, *Marie-Louise de la Primaudaye*, Dame de Lion-en-Beauce, où elle est morte en Octobre 1740, inhumée dans l'Eglise dudit lieu, auprès de son mari, fille de *Louis de la Primaudaye*, Chevalier, Seigneur de Lion, Campoy, &c., & de *Marie Nattes*, dont :

MARIE-FRANÇOISE, née le 15 Août 1701, mariée, le 16 Août 1713, à *Charles-André de Vidal*, Chevalier, Seigneur d'Eserville, &c., dont des enfans. Voy. VIDAL.

4. 5. 6. & 7. MARIE, MARGUERITE, CHARLOTTE & LOUISE, dont on ignore les alliances.

X. LOUIS DE LONGUEAU, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, le Grand-Chalant, &c., eut une pension du Roi pour ses services, & est mort le 1^{er} Janvier 1753. Il avoit épousé, le 16 Mars 1700, *Louise-Suzanne Viart-de-Villebaşin*, morte en 1732, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Villebaşin, Capitaine dans Vendômois, & de *Suzanne-Alexis Huet*. Ils ont laissé pour enfans :

1. LOUIS-CHARLES, qui suit;

2. PIERRE-JACOBÉ, dit le *Chevalier de Saint-Michel*, né en Avril 1710;

3. JOSEPH CHRISTOPHE-MARGUERITE, née en

1711, mariée, le 6 Juillet 1734, à *Joseph-Charles de Launoy*, Seigneur de Ligny, mort à Pithiviers le 12 Avril 1754. Elle en a eu deux fils & une fille, vivant. Voy. LAUNOY;

4. Et N... DE LONGUEAU, non mariée.

XI. LOUIS-CHARLES DE LONGUEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, né en Novembre 1705, a épousé *Louise de Morinville*, de laquelle font issus : deux garçons, & quatre filles, aujourd'hui vivant.

Les armes : *d'azur, fretté d'argent de 6 pièces.*

* LONGUEIL, illustre & ancienne Noblesse originaire de Normandie, qui a produit de grands hommes, & prétend tirer son nom des Bourg & Terre de LONGUEIL, situés dans le Bailliage de Caux, près de la ville de Dieppe.

ADAM DE LONGUEIL, le premier, dont il soit fait mention, vivoit en 1066, & accompagna Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre, où il se distingua à la bataille de Londres, donnée le 14 Octobre de la même année. Il laissa GUILLAUME DE LONGUEIL, qui épousa *Berthe de Villiers*, & en eut un fils, dont le nom est inconnu, & une fille, mariée au Seigneur *Loredano*, de Venise.

Dans un vieux Registre des Nobles de Normandie, on trouve un ELIE DE LONGUEIL, Seigneur d'Epaucille, Poniquetot & Colmenil.

I. HENRI, Seigneur DE LONGUEIL, depuis lequel la filiation en fut suivie, vivoit en 1215, & épousa *Marie de Saint-Denis-sur-Sarthe*, dont il eut :

II. ADAM, Seigneur DE LONGUEIL, nommé dans un titre de l'an 1231, lequel laissa

III. GUILLAUME, 1^r du nom, Seigneur DE LONGUEIL, qui épousa *Marie de Villiers du Hommet*, dont fortit :

IV. GUILLAUME, II^e du nom, Seigneur DE LONGUEIL, de Varangeville, Offranville & la Rivière, Capitaine de 50 Lances, Chambellan de CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile. Il est nommé dans les Lettres du Roi SAINT LOUIS, de l'an 1269. Il avoit épousé 1^o *Christine de Coëtivy*; & 2^o *Briande de Saulx*. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui suit ;

2. PIERRE, Evêque du Mans, puis Administrateur de l'Archevêché de Tours. Il se trouva au Concile général de Vienne en

1311 ; aux funérailles du Roi PHILIPPE le Bel en 1314 ; au Concile de Saumur en 1315, & mourut en 1326 ou 1327.

Et du second lit fortit :

2. PERRONNELLE, mariée à *Jean de Neufchâtel*, Seigneur de Buzançois.

V. JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur DE LONGUEIL, Varangeville & Offranville, Capitaine de Pontoise, épousa *Perronelle Bourgot*, fille de *Jean*, Seigneur du Puy, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VI. GEOFFROY-MARCEL, Seigneur DE LONGUEIL, Vicomte d'Auge, Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, Gouverneur de Pontoise, sous le Roi JEAN, en 1332 & 1334, puis de toute la Province de Normandie, qui fut tué à la fameuse bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356. Il avoit épousé *Isabelle*, Vicomtesse d'Auge, sœur du Comte de *Longueville*. Elle mourut en 1339, & eut pour enfans :

1. GEOFFROY-MARCEL, mort sans postérité de *Catherine Hanivel*, sa femme ;

2. GUILLAUME, qui suit ;

3. MATHIEU, Docteur de Sorbonne en 1392 ;

4. Et DENIS, Seigneur d'Offranville, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

VII. GUILLAUME, III^e du nom, Seigneur DE LONGUEIL, Vicomte d'Auge, Gouverneur de Caen & de Dieppe, fut aussi tué à la bataille d'Azincourt avec son fils aîné. Il avoit épousé 1^o *Gillette Lalleman*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Cherville ; & 2^o *Catherine de Bourquenobles*. Les enfans du premier lit furent :

1. ROBERT OU RAOUL, tué à la bataille d'Azincourt avec son père & son oncle ;

2. JEAN, qui suit ;

3. PHILIPPE, Seigneur d'Offranville, tué au siège de Falaise en 1432, laissant de *Françoise de Maffry*, un fils, mort sans postérité ; & une fille.

Et du second lit vinrent :

4. RICHARD-OLIVIER, Vicomte d'Auge, d'abord Archidiacre d'Eu dans l'Eglise de Rouen, & proposé pour en être Archevêque. Depuis 1453 il fut élu Evêque de Coutances, & envoyé Ambassadeur vers le Duc de Bourgogne, par le Roi CHARLES VII, qui le fit chef de son Conseil & Premier Président de la Chambre des Comptes de Paris. Ce Prince, pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus, lui procura un Chapeau de Cardinal, que le Pape CALIXTE III lui donna l'an 1456. On le nomma

Cardinal de Coutances, & quelquefois d'Eu. Il se trouva au sacre du Roi Louis XI, l'an 1461; mais étant tombé dans la disgrâce de ce Prince, qui lui confisqua la Vicomté d'Auge, & la charge de Premier Président de la Chambre des Comptes, il se retira à Rome, où le Pape PIE II le reçut avec honneur; lui donna les Evêchés de Porto & de Sainte-Ruffine; le fit Archiprêtre de Saint-Pierre, & le nomma Légat de l'Ombrie & des lieux circonvoisins. Pour juger de la considération que PIE II avoit pour ce Cardinal, il ne faut, continue Moreri, que lire ce que le Cardinal de Pavie, Secrétaire de ce Pape, en dit dans la 97^e de ses Epitres: *Plût à Dieu, dit-il, que nous eussions plusieurs Cardinaux de Coutances: l'Eglise ne manqueroit pas de bons Conseillers. C'est un homme vénérable, qui a beaucoup de sagesse & de bonté, & qui est extrêmement sincère dans les avis qu'il donne.* Le Cardinal de LONGUEIL mourut à Sutri, où, selon d'autres, à Perouse, le 15 Août 1470. Son corps fut porté à Rome & enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre. On voit encore dans l'Eglise du Vatican à Rome, ses armes écartelées de LONGUEIL & de Bourquenobles, qui sont au bas de la statue de Saint-Pierre, que ce Cardinal fit faire en bronze;

5. GUILLAUME, Seigneur de Varangeville & de Breunot, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi CHARLES VII;
6. Et PHILIPPE, Chanoine & Prévôt de l'Eglise de Reims, Grand Archidiacre de Laon, & Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1494.

VIII. JEAN, II^e du nom, Seigneur de LONGUEIL, Varangeville, Offranville, la Rivière, Maisons, & du Rancher au Maine, Conseiller du Roi CHARLES VI, & Président au Parlement de Paris en 1418, mourut le 23 Mars 1430. Il avoit épousé Anne ou Jeanne Bouju, Dame du Rancher, & en eut :

1. JEAN, qui suit;
2. PIERRE, Evêque d'Auxerre l'an 1449, & Grand Maître de la Chapelle du Duc de Bourgogne, mort le 16 Février 1473;
3. PIERRE, dit le jeune, Seigneur d'Offranville, Conseiller au Parlement de Paris en 1440, & Ambassadeur au Traité d'Arras. Il laissa d'Anne le Picart, sa femme, entr'autres enfans :

MARTIN, qui épousa Perrette Sanguin, dont il n'eut point de lignée.

4. GUILLAUME, Trésorier de l'Eglise de Beauvais;

5. Autre GUILLAUME, Grand Archidiacre d'Auxerre & Vicair Général de PIERRE, son frère;
6. PHILIPPE, Seigneur de la Rivière, Conseiller au Parlement de Paris & Conservateur des privilèges de l'Université;
7. NICOLAS, Seigneur de Bistelles, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, tige de la branche des Seigneurs de Bistelles;
8. Et JEANNE, mariée à Guillaume du Breuil, Seigneur de la Greslerie, Secrétaire du Roi.

IX. JEAN, III^e du nom, Seigneur de LONGUEIL, Varangeville, Offranville & du Rancher, Conseiller au Parlement de Paris, Lieutenant Civil, Maître des Requêtes de l'Hôtel, puis Président aux Requêtes du Palais, vendit, l'an 1440, la Terre de LONGUEIL en Normandie, & se réserva seulement, pour marque de son origine, le droit de la Sergenterie dudit lieu, & la présentation des Chapelles de Saint-Sauveur & de Castres. Il fit son testament le 20 Décembre 1460, & avoit épousé Marie de Morvilliers, sœur du Chancelier de France, & fille de Philippe de Morvilliers, Premier Président au Parlement de Paris, & de Jeanne du Drac. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, mort le 25 Août 1500, Evêque de Leon, Chancelier & Grand Aumônier de la Reine ANNE DE BRETAGNE, & Ambassadeur pour le Roi dans les Pays-Bas, où il eut, d'une Bourgeoise de Malines, un fils naturel, nommé

CHRISTOPHE de LONGUEIL, Abbé de Saint-Ambroise de Milan, né en 1490, célèbre dans le XVI^e siècle, entre les gens de Lettres, & mort à Padoue, le 11 Septembre 1522. (Voy. son éloge dans Moréri.)

3. PIERRE, Vicair Général de l'Evêque de Léon, son frère, & Archidiacre d'Auxerre;
4. CHRISTOPHE, Seigneur de Noyers en Bourgogne;
5. JEANNE, mariée, en 1444, à Guillaume de Corbie, Premier Président au Parlement de Dauphiné;
6. GIRARDE, mariée, 1^o en 1456, à Guillaume Aguenin, dit le Duc; & 2^o à Denis Thumery;
7. FRANÇOISE, femme de Michel de la Grange, Seigneur de Trianon;
8. DENISE, mariée à Jacques Chambellan, Baron de Vatimbourg, Conseiller au Parlement;

9. & 10. MARIE & JACQUELINE, Religieuses à Longchamp.

X. JEAN DE LONGUEIL, IV^e du nom, Seigneur de Varangeville, Chevreuille, la Grange & Nieffé, Conseiller au Parlement de Paris. épousa, en 1462, *Marie de Marle*, Dame de Chevreuille, fille d'*Arnaud*, Président au Parlement, & petite-fille du Chancelier de ce nom. Il mourut vers l'an 1479, laissant :

JEAN, qui suit ;

Et LOUIS, tige de la branche des Seigneurs de *Chevreuille*, rapportée ci-après.

XI. JEAN DE LONGUEIL, V^e du nom, Seigneur de Varangeville, Maisons, &c., épousa, en 1496, *Marie Clutin*, fille d'*Henri*, Conseiller au Parlement, dont :

1. JEAN, qui suit ;

2. CHRISTOPHE, Protonotaire du Saint-Siège, nommé à l'Evêché de Dol par HENRI II, mort à Lyon. avant d'en avoir pris possession, le 15 Juillet 1554 ;

3. NICOLAS, Ecclésiastique ;

4. GEOFFROY, Seigneur d'Andilly, mort sans enfants de son mariage avec *Jeanne Fremont* ;

5. CHRISTOPHE, dit *le jeune*, Chanoine d'Orléans ;

6. Autre NICOLAS, Abbé de Trouard en Normandie ;

7. ANTONETTE, mariée, en 1513, à *Louis d'Albiac* ;

8. JEANNE, mariée, en 1519, à *Henri de Livry*, Seigneur de Sèvres ;

9. Et MARIE, Religieuse & Prieure d'Hyères, morte le 27 Décembre 1578, âgée de 71 ans.

XII. JEAN DE LONGUEIL, VI^e du nom, Seigneur de Maisons, du Rancher, de Sèvres, &c., Conseiller au Grand Conseil, Président aux Enquêtes & en la Chambre du Domaine du Parlement de Paris, & Conseiller d'Etat en 1549. fit un recueil de 271 Arrêts notables prononcés de son tems. & se rendit célèbre par son habileté & sa prudence. Il mourut le 1^{er} Mai 1551, & eut de *Marie de Dormans*, son épouse,

1. JEAN, qui suit ;

2. HENRI, Chanoine de l'Eglise Notre-Dame de Chartres, mort en 1557 ;

3. CHARLES, Prieur d'Alencourt ;

4. PIERRE, Chevalier de Malte, nommé Grand Prieur de Champagne étant à Rome, où il mourut en 1566 ;

5. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs de *Sèvres*, rapportée ci-après ;

6. MARTHE, Religieuse ;

7. Et MARIE, alliée 1^o à *Nicolas Berruyer*, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, &c. : 2^o à *Jacques-Robert de Lignerac*, aussi Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes ; & 3^o à *Pierre de Selve*, Seigneur de Saillies. Elle est morte, sans enfans, en 1590.

XIII. JEAN DE LONGUEIL, VII^e du nom, Seigneur de Maisons, du Rancher, &c., Conseiller au Parlement en 1551, épousa, la même année, *Marthe le Maître*, fille de *Gilles*, 1^{er} du nom, Premier Président du Parlement de Paris, & de *Marie Sapin*. Il mourut en 1558, laissant :

1. JEAN, qui suit ;

2. NICOLAS, tige de la branche des Seigneurs du *Rancher*, rapportée ci-après ;

3. Et MARIE, alliée, en 1575, à *André d'Alleffo*, Seigneur du Mesnil, Grand Maître, Enquêteur & Réformateur des Eaux & Forêts de France.

XIV. JEAN DE LONGUEIL, VIII^e du nom, Seigneur de Maisons, &c., né en 1554, Conseiller du Roi en ses Conseils, Doyen en la Chambre des Comptes, mort en 1629. avoit épousé *Madeleine Luillier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Barberan & de Montagny, dont :

1. JEAN, mort fur le point d'être reçu au Parlement de Paris, & sans alliance ;

2. RENÉ, qui suit ;

3. PIERRE, Conseiller-Clerc au même Parlement, Abbé de Beaulieu, de Valdieu, de Fontaine-Jean, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, Prieur de Ragny, & Chancelier de la Reine, mère de LOUIS XIV. Il mourut le 19 Mai 1656, âgé de 57 ans ;

4. DOMINIQUE, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment de Picardie, blessé au siège de Spire, & mort, peu après, le 13 Avril 1635 ;

5. JEAN, Maître en la Chambre des Comptes, puis Conseiller d'Etat & Directeur Général des Finances, mort au mois de Juin 1687 ;

6. Et MARIE-MARTHE, alliée, en 1604, à *Michel des Champs*, Seigneur de Gaillon, Maître des Requêtes ; morte le 21 Décembre 1639.

XV. RENÉ DE LONGUEIL, Seigneur de Villeville, Baron de Crislé, Châtelain de Cheverché, Marquis de Maisons, Conseiller au Grand Conseil le 6 Novembre 1618, Premier Président de la Cour des Aides le 29 Août

1630, Président à Mortier au Parlement de Paris le 8 Décembre 1642, Ministre d'Etat, Surintendant des Finances le 29 Mai 1650, Chancelier de la Reine, mère de Louis XIV, Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye & de Poissy, mourut le 1^{er} Septembre 1677. Il avoit épousé *Madeleine Bouleuc de Crève-cœur*, morte le 11 Avril 1636, fille de *Guillaume*, Seigneur de Grifolles, Maître des Comptes, & de *Madeleine Chevalier*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUILLAUME, Abbé de Saint-Pierre de Conches, Conseiller au Parlement le 3 Août 1656, mort en Janvier 1669 ;
3. MICHEL, mort le 20 Avril 1640, sans alliance ;
4. MARIE-RENÉE, morte le 1^{er} Octobre 1712, femme de *Charles-Maximilien-Antoine de Bellefrière*, Marquis de Soyecourt, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Grand Veneur de France, dont des enfans. Voy. BELLEFRIÈRE ;
5. Et MARIE-MARGUERITE, Religieuse à Port-Royal.

RENÉ DE LONGUEIL eut encore un fils naturel, nommé

RENÉ, qui fut Curé de Sainte-Colombe.

XVI. JEAN DE LONGUEIL, IX^e du nom, Marquis de Maisons, &c., Président à Mortier au Parlement de Paris, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine-Mère, Capitaine, Gouverneur des Châteaux de Versailles, de Saint-Germain, de Poissy, & mourut le 10 Avril 1705, à 80 ans. Il avoit épousé *Louise Fieubet*, fille de *Gaspard*, II^e du nom, Baron de Launac, Trésorier de l'Épargne, & de *Claude Ardier*. Elle est morte le 14 Novembre 1698, ayant eu :

1. JEAN-RENÉ, Seigneur de Poissy, Conseiller au Parlement, mort sans alliance, au mois de Mai 1689 ;
2. CLAUDE, qui suit ;
3. RENÉE-SUSANNE, Abbesse de Sainte-Perrine de la Villette, près de Paris, en 1689, morte le 28 Mars 1733, âgée de 75 ans ;
4. LOUISE-MARIE-THÉRÈSE, Religieuse à Poissy ;
5. LOUISE-FRANÇOISE, Abbesse de N.-D. de Meaux, morte en 1713 ;
6. Et N... DE LONGUEIL, morte en 1668.

XVII. CLAUDE DE LONGUEIL, Marquis de Maisons, de Poissy, &c., né le 12 Juin 1668, Conseiller au Parlement le 15 Juin 1689,

puis Président à Mortier en survivance, le 18 Décembre 1695, en exercice le 18 Novembre 1701, mort le 22 Août 1715, avoit épousé, 1^o le 13 Avril 1693, *Marie-Madeleine de Lamoignon*, décédée le 15 Septembre 1694, n'ayant eu qu'un fils, mort à trois mois, fille de *Chrétien-François de Lamoignon*, Avocat Général, puis Président à Mortier au même Parlement, & de *Marie-Jeanne Voifin* ; & 2^o le 27 Février 1698, *Marie-Charlotte Roque de Varangeville*, morte le 5 Mai 1727, fille de *Pierre*, Ambassadeur à Venise, & de *Charlotte-Angélique Courtin*, dont :

XVIII. JEAN-RENÉ DE LONGUEIL, né le 14 Juillet 1699, Marquis de Maisons & de Poissy, Seigneur des Terres & Châtellenies de Longueil, Sèvres, Orgerus, Grifolles, de la Vicomté & Châtellenie de Neuschâtel, du Banc de la Roche, &c., reçu Conseiller au Parlement en 1716, eut l'agrément de la charge de Président à Mortier le 27 Juin de la même année, à la charge de ne prendre séance, en cette qualité, qu'à l'âge de 25 ans : mais, par dispense, il la prit le 17 Août 1719, à l'âge de 20 ans, 19 jours, conservant son rang du jour de sa réception. Il est mort de la petite-vérole, le 13 Septembre 1731, dans la 33^e année de son âge, & a été inhumé dans l'Eglise des Cordeliers du grand Couvent, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il étoit l'un des Honoraires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, où il fut reçu le 23 Août 1726. Il avoit un Cabinet de médailles & d'autres curiosités rares, & un Jardin de botanique bien entretenu à Maisons, rempli de plantes rares & singulières. Il avoit épousé, 1^o le 10 Septembre 1720, *Marie-Charlotte Charon de Menars*, morte, sans postérité, le 1^{er} Décembre 1721, à 14 ans, fille de *Jean-Jacques Charon*, Marquis de Menars, & de *Françoise de la Grange-Trianon* ; & 2^o le 11 Août 1728, *Marie-Louise Bauyn d'Angervilliers*, fille unique de *Prosper-Nicolas*, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, & de *Marie-Anne de Maupeou*. Elle s'est remariée, le 21 Janvier 1733, avec *Armand-Jean de Saint Simon*, Marquis de Ruffec, & est morte le 7 Septembre 1761, âgée de 50 ans. Elle a eu de son premier mari pour fils unique,

RENÉ OU NICOLAS-PROSPER, né le 17 Mars 1731, baptisé le 6 Avril suivant, mort d'une

chute, le 21 Octobre 1732. Par le décès de cet enfant, dernier de sa branche, tous les grands biens paternels des côté & ligne de LONGUEIL de MAISONS font passés à *Marie-Renée de Belleforière*, Marquise de Soyecourt, veuve de *Timoléon-Gilbert de Seignères de Bois-Franc*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Chancelier de MONSIEUR, Duc d'ORLÉANS, frère unique de LOUIS XIV, comme fille de MARIE-RENÉE de LONGUEIL, morte le 1^{er} Octobre 1712, laquelle étoit grand'tante du Marquis de Maisons, dernier mort. Voy. BELLEFORIÈRE.

BRANCHE

des Seigneurs du RANCHER.

XIV. NICOLAS de LONGUEIL, Seigneur du Rancher, second fils de JEAN, VI^e du nom, & de *Marthe le Maître*, fut reçu Conseiller au Châtelet le 13 Juin 1581, ensuite Conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand Conseil en 1587. Ayant pris le parti de la Ligue, il fut rétabli dans les fonctions de sa charge, par Lettres enregistrées le 26 Septembre 1591. Il brisoit ses armes d'une *feuille de souci d'or en cœur*, mourut dans sa maison du Rancher au Maine, âgé de 64 ans, & son corps fut apporté à Paris, & inhumé, le 31 Octobre 1622, dans l'Eglise des Cordeliers du grand Couvent, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé 1^o *Geneviève Croquet*; & 2^o *Catherine Marcel*, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. JEAN, qui suit;
2. NICOLAS, né en 1595, Conseiller, Secrétaire du Roi, marié à *Anne le Boindre*, dont :
 1. & 2. NICOLAS & PAUL, Religieux Capucins;
 3. & 4. FRANÇOIS & RENÉ; ce dernier mourut en 1638;
 5. JEAN, né le 27 Janvier de la même année; Et six filles, mortes Religieuses.
3. MARIE, alliée 1^o à *François de Champlais*, Seigneur de la Maserie, dont un fils; & 2^o à *Christophe du Bouchet*, Seigneur du Vau, dont plusieurs enfans;
4. Et GENEVIÈVE, femme de *Louis de Courtois*, Seigneur de Beraut au Maine, dont un fils.

XV. JEAN de LONGUEIL, Seigneur du Rancher, né en 1587, vendit la Terre du Rancher, & épousa *Jeanne de Mezerets*, morte le 29 Décembre 1639, & inhumée à Saint-Paul à Paris, dont :

Plusieurs enfans, morts jeunes; Et JEAN, né en 1626. (C'est ce que nous favons sur cette branche.)

BRANCHE

des Seigneurs de SÈVRES.

XIII. JACQUES de LONGUEIL, cinquième fils de JEAN, VI^e du nom, & de *Marie de Dormans*, Seigneur en partie de Sèvres & de Maisons-sur-Seine, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, brisa ses armes d'une *tête de leopard d'or en cœur*, & épousa, le 14 Août 1568, *Catherine de Montmirail*, fille de *Thierry*, Seigneur d'Aulnoy, de la Rivière, de la Vaudoire, &c., de laquelle il eut :

XIV. CHARLES de LONGUEIL, 1^{er} du nom, Seigneur de Sèvres & de la Vaudoire, qui s'est marié, le 6 Mai 1595, à *Louise Séguier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Charlotte Janvier*, dont :

1. JEAN, Seigneur de Sèvres, mort sans postérité;
2. CHARLES, qui suit;
3. LOUIS, Chevalier de Champagne en 1627;
4. Et NICOLAS, Grand Prévôt de Champagne & de Brie, qui eut plusieurs enfans de *Claude Lescarnelot*, sa première femme, & de *Dunise de la Rebsière*, sa seconde.

XV. CHARLES de LONGUEIL, II^e du nom, devint, par la mort de son frère aîné, Seigneur de Sèvres, & épousa, le 24 Novembre 1625, *Elisabeth*, fille de *Jacques-Etienne de Montrouge*, Seigneur de Courgenot, & sœur de l'Evêque de Pamiers. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres :

XVI. JEAN de LONGUEIL, Seigneur d'Ozoy, Conseiller en la Cour des Aides, puis au Parlement de Paris, marié, le 12 Juillet 1654, avec *Catherine de la Ville*, dont :

XVII. JEAN-GILBERT de LONGUEIL, Seigneur de Beauverger, qui épousa, le 10 Janvier 1693, *Anne-Louise le Vasseur*, fille d'*Alexandre-François*, Trésorier des Gardes du Corps du Roi, de laquelle font issus :

JOSEPH-GILBERT, qui suit;

Et CLAUDE-HECTOR, né le 31 Octobre 1705, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 15 Octobre 1725, mort Capitaine au Régiment de Colfé en 1735.

XVIII. JOSEPH-GILBERT de LONGUEIL épousa, le 10 Août 1730, *Anne Chevarrier*, dont :

1. GILBERT-JACQUES-CLAUDE, né le 16 Mai 1731, Ecclésiastique;

2. CLAUDE-HECTOR, Lieutenant au Régiment d'Aquitaine;
3. & 4. PÉTRONILLE & MARIE.

BRANCHE

des Seigneurs de CHEVREVILLE.

XI. LOUIS DE LONGUEIL, Seigneur de Bou, second fils de JEAN, 1^o du nom, & de *Marie de Marle*, brisa ses armes d'une bordure componnée d'argent & de gueules. Il fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa, 1^o *Catherine de Piédesfer*; & 2^o *Catherine Brulart*. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans hoirs de *Catherine Guibert*, son épouse;
2. GUY, qui suit;
3. CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de *la Grange*, rapportée ci-après.

Et du second lit vint :

4. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Bou*, mentionnée en son rang.

XII. GUY DE LONGUEIL, Seigneur de Chevreuille, après son aîné, fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa *Marie de la Mare*, de laquelle il eut :

- NOEL, qui suit;
Et JEAN, rapporté après son aîné.

XIII. NOEL DE LONGUEIL, Seigneur de la Brosse, s'allia avec *Madeleine de Villeroe*, dont sortit :

- MADELEINE, femme de *Claude de Lyonne*, Conseiller, Secrétaire du Roi.

XIII. JEAN DE LONGUEIL, Seigneur de Chevreuille, second fils de GUY, & de *Marie de la Mare*, épousa *Suzanne du Pré*. Leurs enfans furent :

1. GUY, Seigneur de Chevreuille, mort sans alliance;
2. GEORGES, qui suit;
3. Et CHARLES, marié avec *Louise Nortier*, dont il a eu des enfans.

XIV. GEORGES DE LONGUEIL, Seigneur de Chevreuille, épousa *Marie Suine*, & en eut plusieurs enfans, desquels on ignore la descendance.

BRANCHE

des Seigneurs de LA GRANGE.

XII. CHARLES DE LONGUEIL, Seigneur de la Grange, de la Noue & de Villaine, troisième fils de LOUIS, Seigneur de Bou, & de *Catherine de Piédesfer*, sa première femme, épousa *Isabelle d'Hubert*, sœur d'*Etienne*, Sei-

Tome XII.

gneur d'Argeville, Gouverneur de Melun. Il en eut :

1. JACQUES, Seigneur de Villaine, mort sans alliance;
2. JEAN, qui suit;
3. Et JEAN-BAPTISTE, Seigneur de la Noue, mort sans hoirs.

XIII. JEAN DE LONGUEIL, Vicomte d'Argeville & Baron d'Erissé, fut reçu Conseiller au Grand Conseil, au mois de Décembre 1585. Ayant pris le parti de la Ligue, il fut rétabli dans les fonctions de sa charge, par Lettres enregistrées le 26 Juin 1591; fut Maître des Requetes le 26 Février 1601; mourut en son Château d'Argeville en 1607, & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Paris. Il avoit épousé, le 28 Février 1585, *Jeanne d'Aligre*, morte le 11 Décembre 1635, sœur du Chancelier de ce nom, & fille de *Jean d'Aligre*, Baron de la Brosse, & de *Marie d'Auvergne*, dont :

1. CONSTANTIN, Capitaine au Régiment de Champagne, & premier Gentilhomme de M. le Prince de Condé. Il mourut en 1611, sans alliance, âgé de 25 ans;
2. MADELEINE, morte le 21 Juillet 1636;
3. DENISE;
4. JEANNE, mariée, le 4 Mai 1636, à *Pierre Catriot*, Seigneur de la Garenne;
5. ISABELLE, mariée, le 4 Février 1637, à *Jean le Roux*, Seigneur de Sigoyer en Touraine;
6. Et MARIE.

Cette branche briftoit ses armes d'un souci en cœur.

BRANCHE

des Seigneurs de Bou.

XII. PIERRE DE LONGUEIL, Seigneur de Bou, fils de LOUIS, & de *Catherine Brulart*, sa seconde femme, fut nommé à la charge de Premier Président au Parlement de Bordeaux, après avoir été Conseiller à celui de Paris, & Intendant de Justice en Lyonnais & Bourbonnois. Il épousa *Denise l'Alloyeau*, dont entr'autres enfans :

1. MATHIEU, Seigneur de Bou, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, Tresorier de la Sainte-Chapelle du Bois de Vincennes, & Prieur d'Ellay en Poitou;
2. PIERRE, Seigneur de Bou, après son frère, Conseiller, Doyen en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort sans enfans de son mariage avec *Bonne le Guay*;
3. GUY, Conseiller, Secrétaire du Roi, Prévôt,

Seigneur temporel & spirituel de Chablis ;
 4. JACQUES, qui fuit ;
 5. Et THIBAUT, Seigneur d'Evry, Chevalier de Malte, mort jeune.

XIII. JACQUES DE LONGUEIL, Seigneur de Bou, d'Evry & de la Fosse-Martin, après son frère, épousa l'héritière des *Chenets*, Chevillé & Bier, dont :

1. GUY-LOUIS, qui fuit ;
2. NICOLAS, Seigneur de la Roche ;
3. JEAN-JACQUES, Protonotaire du Saint-Siège Apostolique ;
4. Et MARIE-MARTHE, Religieuse au Couvent des Bénédictines de Château-du-Loir.

XIV. GUY-LOUIS DE LONGUEIL, Seigneur des *Chenets*, Chevillé & de Chantepie, a épousé *Urbaine de Landrepouste*, dont un fils & une fille.

Cette branche de LONGUEIL DES CHENETS subsiste depuis longtems dans l'Anjou & dans le Maine, où elle a toujours été en possession du nom & des armes de LONGUEIL-MAISONS, comme on le prouve, dit Moréri, par les titres qui sont entre les mains du Marquis de Soyecourt, le plus proche parent & l'héritier du feu Président de Maisons. La Terre des *Chenets*, située près de Sablé au Maine, possédée de tems immémorial par des cadets de la Famille de LONGUEIL, appartient actuellement à N... DE LONGUEIL, qui l'habite.

Une autre branche de LONGUEIL DES CHENETS subsiste à Angers dans la personne d'HENRI-CHARLES DE LONGUEIL, Seigneur de la Devanfaye, né à Angers le 27 Septembre 1725, fils d'HENRI-ETIENNE DE LONGUEIL, Seigneur de la Devanfaye, & de *Jacquine de Carrières*, d'une des plus anciennes Noblesses de sa Province. Il a été Page du feu Duc d'ORLÉANS, en Avril 1739, & après avoir servi quelques années, en qualité de Cornette, dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, il fut nommé, au mois de Novembre 1747, Gentilhomme ordinaire du Duc de Chartres, aujourd'hui M. le Duc d'ORLÉANS. (Généalogie dressée d'après Moréri, & d'autres papiers particuliers.)

Les armes : d'azur, à 3 roses d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 roses de gueules.

LONGUEJOUE, à Paris : Famille éteinte, qui a donné un Garde des Sceaux de France dans

MATHIEU DE LONGUEJOUE, Conseiller au Châtelet en 1502, au Parlement en 1519, &

Maître des Requêtes en 1523. Après la mort de sa femme, *Madeleine Chambellan*, morte le 10 Octobre 1516, & enterrée aux Cordeliers à Paris, où se voit son épitaphe, près de la chaire du Prédicateur, il se démit de sa charge de Maître des Requêtes, en faveur de THIBAUT, son fils, prit le parti de l'Eglise, fut Abbé de Royaumont, Evêque de Soissons en 1533, Conseiller d'Etat & Garde des Sceaux de France en 1538. Il mourut le 7 Décembre 1558, dans un âge fort avancé.

THIBAUT DE LONGUEJOUE, son fils, Seigneur d'Ivry, Conseiller au Châtelet en 1532, Maître des Requêtes en survivance de son père, mourut le 11 Septembre 1550, ne laissant que trois filles de *Madeleine Brignonnet*, son épouse. (Voy. l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 465 & suiv.)

Les armes : de gueules, à 3 grappes de raisin d'or, 2 & 1.

* LONGUERUE, Terre possédée par une Famille noble de Normandie, du nom de du FOUR, dont nous avons donné une notice, avec l'explication des armes. Voy. FOUR DE LONGUERUE (du).

PIERRE DU FOUR, Seigneur de Longuerue & du Croisel, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Charleville-sur-Meuse en Champagne, & du Mont-Olympe dans la Principauté de Charleville, épousa *Barbe le Blanc du Clois*, de laquelle il eut deux garçons, savoir :

1. LOUIS DU FOUR DE LONGUERUE, né à Charleville en 1652, plus connu sous le nom de l'*Abbé de Longuerue*, qui est mort le 22 Novembre 1733, avec la réputation d'un des plus savans de son siècle ;
2. Et N... DU FOUR DE LONGUERUE, Lieutenant des Gardes du Corps, Maréchal de Camp & Chevalier de Saint-Louis, qui a été tué à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706.

LONGUET, à Paris : Famille dont étoit LOUIS-DENIS LONGUET, Seigneur de Vernouillet & de Chauvillers, Payeur des rentes de l'Hôtel de Ville, mort le 28 Juin 1724. Il avoit épousé *Marguerite Barbier*, morte le 28 Janvier 1735, dont :

ANNE-FRANÇOIS LONGUET, Seigneur de Vernouillet, né le 8 Juin 1697, qui fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 30 Août 1719, Honoraire par Lettres du 8 Janvier 1750, & s'est allié, le 2 Juillet 1726, à *Marie-Cathe-*

rine Baraly, morte le 2 Mars 1763, fille de *Jean-Jacques*, Secrétaire du Roi, Directeur Général des Monnoies de Rennes, & de *Guyonne Gardin*. De ce mariage sont nés :

1. ANNE-DENIS, Capitaine au Régiment de Bauffremont, Dragons ;
2. Et ANNE-DENIS, dit le *jeune*, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1762, & Prieur de Belgarde en Forez.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'un puits d'or, sur une terrasse d'argent.*

* LONGUEVAL, Maison de Picardie, qui tire son origine de la Terre de ce nom, située près de la rivière l'Oise, & aujourd'hui possédée par la Famille d'*Herbouville* en Caux.

Plusieurs Auteurs donnent un beau commencement aux armes de cette Maison qui sont : *bandé de vair & de gueules de 6 pièces*, aussi bien qu'à celles de *Coucy* & de *Châtillon*. Ils disent que ces Seigneurs, dans un combat contre les Sarrafins, coupèrent leur manteau d'écarlate, fourré de vair, pour en faire des cottes d'armes, afin de se reconnoître entr'eux ; que le Seigneur de *Coucy* la porta en *fasce* ; celui de *Châtillon* en *pal*, & celui de LONGUEVAL en *bande*. Ce fait paroît fabuleux chez nos meilleurs Historiens. Quoi qu'il en soit, la Maison de LONGUEVAL, ainsi que les deux autres, sont de la plus haute antiquité. Voy. CHATILLON-SUR-MARNE & COUCY. Celle de LONGUEVAL, dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, pag. 307, remonte à

1. ARTHUS, SIRE DE LONGUEVAL, vivant sous le règne de PHILIPPE I^{er}, Roi de France, en 1097. On lui donne pour fils,

II. ANTOINE, SIRE DE LONGUEVAL & de Framerville, qui se croisa en 1190, & suivit le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & RICHARD-CŒUR-DE-LION, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, dans la Palestine. Il y mourut, au rapport de Ptolomée, & son corps fut inhumé à Gaza, ville de Judée. Son frère, SIGER, est nommé le troisième entre les Chevaliers qui signèrent la Charte expédiée en 1197, par Guillaume II, Sire de Béthune, avoué d'Aras, en faveur de l'Abbaye de Clerveaux.

III. JEAN, SIRE DE LONGUEVAL & de Framerville, Chevalier, fils d'ANTOINE, fut un

des Barons & Chevaliers qui attestèrent à Gautier, Archevêque de Rouen, avec les Ducs de Bavière & de Bourgogne, le miracle arrivé en 1192, par l'intercession de Sainte Madeleine, honorée en la Chapelle, bâtie par Saint Adjuteur, au-dessous de Vernon-sur-Seine, ainsi qu'il est rapporté par Jean Theroude, auteur de la Vie de ce Saint. Il est nommé entre les Chevaliers d'Artois, portant la bannière, dans le rôle qui en fut fait par ordre de PHILIPPE-AUGUSTE, environ l'an 1202. On lui donne encore la qualité d'Avoué de Théroüanne, qui est celle de protecteur & de défenseur de l'Eglise de ce lieu, titre qui ne se donnoit qu'à de grands & puissans Seigneurs. Il est regardé comme bienfaiteur de l'Abbaye de Houchin, en 1202, & eut pour fils,

IV. AUBERT, SIRE DE LONGUEVAL & de Framerville, surnommé *le Chien*, mentionné dans un Cartulaire de l'Eglise de Fouilloy en 1223 & 1262. Il suivit le Roi SAINT LOUIS avec cinq Chevaliers de sa Compagnie, dans le voyage de la Terre Sainte, que ce Prince fit en 1248, & combattit vaillamment à la bataille de Mansfourah en 1250. Ses enfans furent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. & 3. AUBERT & BACHOUIN, Chevaliers. (Ils suivirent aussi le Roi SAINT LOUIS contre les Infidèles. BAUDOUIN accompagna encore le même Monarque en son voyage d'Afrique, avec quatre Chevaliers de sa Compagnie, & mourut sans hoirs.)

V. GUILLAUME, SIRE DE LONGUEVAL, Châtelain de Péronne en 1253, eut pour enfans :

1. AUBERT, qui suit ;
2. BERTRAND, Chevalier, duquel il est fait mention dans les Chartres de la Couronne, de l'an 1308 ;
3. Et JEANNE, femme de *Renaud de Montauban*, Seigneur de Bazentin, Pair du Comté du Boulonois.

VI. AUBERT, SIRE DE LONGUEVAL, II^e du nom, Seigneur de Droisy & de Framerville, Amiral de France, fut pris dans un combat sur mer en la guerre d'Aragon, l'an 1283, & mourut à la prise de Gironde en 1286. Il avoit épousé *Anne de Meulent*, Dame de Croitilly en Brie, fille d'*Amarvy*, Sire de Gournay-sur-Marne, & d'*Agnès de Beaumont*, dont :

1. AUBERT, qui suit ;

2. CATHERINE, laquelle eut fous fa tutelle fon frère ; mais on ignore fi elle fut mariée ;
3. Et JEANNE, Dame de Droisy, alliée avec *Erard de Montmorency*, Seigneur de Conflans, Echanfon de France.

VII. AUBERT, Sire de LONGUEVAL, III^e du nom, mourut à la bataille de Courtrai en 1302. Il avoit époufé *Denife de Talma*, & en eut :

- AUBERT, qui fuit ;
Et PIERRE, fait Chevalier par le Roi PHILIPPE le Bel en 1313.

VIII. AUBERT, Sire de LONGUEVAL, IV^e du nom, fut un des Seigneurs qui autorifa de fon fceau la Charte expédiée le lendemain de fon fceau la Charte expédiée le lendemain de la Fête de Saint-André, Apôtre, en 1314, au fujet de l'alliance qu'ils firent entr'eux, pour empêcher le cours des Tailles, fubfides, changemens de monnoie & autres exactions que le Roi PHILIPPE le Bel faifoit lever en fon Royaume, & fe trouva, en 1337, à la montre de l'armée de Wironfouffe. On ignore dans quelle Maifon il prit alliance ; mais il eut pour enfans :

1. ALAIN, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Chevalier ;
3. Et BÉATRIX, femme de *Raffe*, Seigneur de *Gavre*.

IX. ALAIN, I^{er} du nom, Sire de LONGUEVAL & de Thenelles, donna non-feulement des preuves de fon expérience & de fon courage dans la guerre contre les Anglois, où il fervit, felon Froiffart, fous LOUIS, Duc d'Anjou, frère du Roi CHARLES V ; mais encore, à l'exemple de fes prédéceffeurs, il fit éclater la gloire de fon nom contre les Infidèles, en fuivant LOUIS, Duc de BOURBON, aux deux expéditions qu'il fit contre les Maures & les Sarrafins d'Afrique, en 1384 & 1390, avec un Chevalier Banneret & 20 Ecuyers de fa Compagnie. Il fut le premier, avec le Seigneur de Roze, qui combattirent & forcèrent le Roi de Tunis de fe retirer, lequel étoit venu avec toutes fes forces pour empêcher la defcente. Il époufa *Alix de Beaumetz*, dont :

- JEAN, qui fuit ;
Et ALAIN, rapporté après fon aîné.

X. JEAN, Sire de LONGUEVAL, II^e du nom, fervit à l'Armée en qualité de Chevalier Bachelier, en 1375, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit époufé une Dame du *Mefnil-Jourdain*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XI. ALAIN de LONGUEVAL, II^e du nom, Seigneur de Franqueville & de Thenelles, puis de Longueval après fon aîné, fervit, dans l'Armée Royale, avec un autre Chevalier Bachelier, 23 Ecuyers & 23 Archers à cheval de fa Compagnie, comme il paroît par les montres & revues qui en furent faites les 8 Septembre & 9 Octobre 1411, par M. le Maréchal de Bourgogne. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, avec fon frère, & avoit époufé *Catherine du Bos*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. CHARLES, Chevalier, marié à *Catherine d'Aubeuf*, de laquelle il n'eut point d'enfans ;
3. RENAUD, Chevalier ;
4. Et MARGUERITE, femme de *Gilles de Mailly*.

ALAIN, II^e du nom, eut encore un fils naturel, nommé

BAUDOIN, qu'il fit légitimer, & dont la poftérité a formé plufieurs degrés, fous le nom de Seigneurs d'*Escoivre*.

XI. JEAN, Sire de LONGUEVAL & de Franqueville, III^e du nom, nommé Capitaine de Péronne, par Lettres du 6 Avril 1412, époufa *Jeanne de Hาร์ดентun*, fille de *Guillaume*, & d'*Yolande d'Auxy*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. RENAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Thenelles*, rapportée ci-après ;
3. Et JEAN, auteur de celle des Seigneurs de *Vaulx*, mentionnée en fuite.

XII. CHARLES, Sire de LONGUEVAL & de Franqueville, quitta, avec RENAUD, fon frère, le parti des Ducs de Bourgogne, après la bataille de Mons en Vimeux, donnée l'an 1421, & ils fuivirent celui du Roi CHARLES VII, leur Souverain, en 1423, avec plufieurs autres Seigneurs de Picardie. Il furprit, fur les Anglois, la ville d'Aumale, où il entra avec 500 hommes en 1430, & eut de *Marguerite de Divion*, fon époufe,

XIII. ANTOINE, Sire de LONGUEVAL & de Franqueville, II^e du nom, qui fe maria avec *Alix de Ranchicourt*, dont vint :

XIV. JEAN, Sire de LONGUEVAL, IV^e du nom, qui époufa *Isabelle de Landas*, fille de *Walerand*, Sire de *Landas*, & de *Madeleine de Flandres*. De ce mariage fortirent :

- PIERRE, qui fuit ;
Et HUGUES, Chevalier, mort fans lignée.

XV. PIERRE, Sire de LONGUEVAL & de Landas, Capitaine de Ham & de Béthune, fe

maria avec *Gabrielle de Rochebaron*, & en eut :

1. PIERRE, Sire de LONGUEVAL, mort sans lignée;
2. CLAUDE, Dame de Longueval après son frère, mariée, le 18 Mars 1531, à *Jean de Monchy*, Seigneur de Senarpont, &c., Gouverneur de Boulogne, Lieutenant Général de Picardie, &c., dont postérité. Voy. MONCHY. Elle lui porta en mariage la Terre de LONGUEVAL, possédée aujourd'hui par la Famille d'*Herbouville*, comme nous l'avons dit au commencement de cet article;
3. Et MICHELLE, femme, par traité du 5 Juillet 1550, de *Charles d'Harcourt*, Baron d'Olonde, Seigneur d'Auvrecher, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont des enfans. Voy. HARCOURT.

BRANCHE

des Seigneurs de THENELLES.

XII. RENAUD de LONGUEVAL, Seigneur de Thenelles, second fils de JEAN, III^e du nom, & de *Jeanne de Hardentun*, fut Chambellan du Roi CHARLES VII & Bailli d'Amiens, par Lettres du 25 Juin 1441. Il épousa *Jeanne de Montmorency*, Dame du Pleffis-Cacheleux, fille de *Pierre*, Seigneur du Pleffis-Cacheleux, & de *Marguerite de Dommar*. De ce mariage vinrent :

ARTHUS, qui suit;

Et JACQUELINE, femme, le 24 Novembre 1452, de *Perceval de Belleforière*, Conseiller & Chambellan de Charles, Duc de Bourgogne, &c., dont des enfans. Voy. BELLE-FORIERE.

XIII. ARTHUS de LONGUEVAL, Seigneur de Thenelles & du Pleffis-Cacheleux, Bailli d'Amiens, parla réignation de son père en 1456, avoit été auparavant Bailli d'Arras. Il fut marié, 1^o avec *Jeanne de Contay*; & 2^o avec *Françoise du Breuil*. Il eut du premier lit :

ROBERT, qui suit.

Et du second lit vint :

GIRARD, Chevalier, mort sans postérité.

XIV. ROBERT de LONGUEVAL, Seigneur de Thenelles & du Pleffis-Cacheleux, vivant en 1483, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fils unique,

XV. JEAN de LONGUEVAL, Seigneur de Thenelles & du Pleffis-Cacheleux, qui se maria avec *Antoinette d'Origny*, ou d'*Aurigny*, de laquelle vint :

XVI. JEAN de LONGUEVAL, Seigneur de

Thenelles & du Pleffis-Cacheleux, qui épousa *Bonne d'Estourmel*, dont sortit :

XVII. LOUIS de LONGUEVAL, Seigneur de Thenelles, qui s'est marié à *Valburge de Wiffoq*. Il en eut :

XVIII. ANTOINE de LONGUEVAL, Seigneur de Thenelles, qui s'est marié à *Isabelle de Margival*, fille de *Jacques*, Seigneur des Auteurs, & de *Susanne de Hallwin*. Leurs enfans furent :

1. 2. & 3. JULIEN, FRANÇOIS & CHARLES. (Nous croyons que la postérité de ces trois enfans subsiste, suivant un manuscrit de feu Pignaniol de la Force.)

BRANCHE

des Seigneurs de VAULX.

XII. JEAN de LONGUEVAL, Seigneur de Vaulx, troisième fils de JEAN, Sire de LONGUEVAL, III^e du nom, & de *Jeanne de Hardentun*, resta attaché au service du Duc de Bourgogne, & ensuite à la Maison d'Autriche. Il fut Capitaine de Bapaume & Bailli de Hesdin, & épousa *Marie de Bournel*, fille de *Jean de Bournel-Thiembronne*, Seigneur de Cramailles, & de *Guillemette de Melun*. De ce mariage vint :

XIII. JEAN de LONGUEVAL, II^e du nom de sa branche, Seigneur de Vaulx & de Cramailles, qui épousa *Marie de Miraumont*, & en eut :

1. ADRIEN, qui suit;
2. LOUIS, Seigneur de Vermelles, marié à *Marguerite de Salins*, dont :

ANNE, femme de *Jean*, Seigneur de *Neuville*, & autres lieux.

3. Et PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Haracourt*, rapportée ci-après.

XIV. ADRIEN de LONGUEVAL, Seigneur de Vaulx, Capitaine de Bapaume, épousa *Anne de Cortenyille*, Dame de Reninghelt & de la Tour, dont :

1. ADRIEN, qui suit;
2. Et ROBERT, Seigneur de la Tour, mort en 1559. Il avoit épousé *Marguerite de Montmorency*, fille de *Philippe*, Seigneur de Nivelle, & de *Marie de Hornes*. De cette alliance vint :

ROBERT, Seigneur de la Tour, marié avec *Louise de la Fosse*, de laquelle il eut :

HÉLÈNE, Dame de la Tour, femme de *Philippe de Bergh*, Seigneur de Boubers.

XV. ADRIEN DE LONGUEVAL, II^e du nom de sa branche; Seigneur de Vaulx, épousa *Jeanne de Rofimbo*, & en eut :

1. MAXIMILIEN, qui fut ;
- Et JEANNE, mariée à *Charles de Houchin*, Seigneur de Longastre.

XVI. MAXIMILIEN DE LONGUEVAL, Comte de Bucquoy, Seigneur de Rofimbo & de Vaulx, fut tué au siège de Tournai en 1581. Il avoit épousé *Marguerite de Lille*, Dame de Frefne & de Fontenay, fille d'*Adrien*, Seigneur de Frefne, & d'*Hélène de Bourgogne*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui fut ;
2. JEANNE, femme de *Charles - Guislain de Fiennes*, Vicomte de Fruges, Seigneur d'Esquerdes ;
3. Et YOLANDE, mariée à *Herman de Bourgogne*, Comte de Fallez, Seigneur de Sommseldyck, fils de *Charles de Bourgogne*, Seigneur du même lieu, & de *Jeanne de Culembourg*.

XVII. CHARLES DE LONGUEVAL, Comte de Bucquoy, Seigneur de Vaulx & Frefne, Chevalier de la Toison d'Or, renommé par ses belles actions ; du Conseil d'Etat de Guerre du Roi d'Espagne, Général de son Artillerie, Gouverneur & Grand Bailli du Hainaut, Maréchal de Camp & Général de l'Armée Impériale en 1619, fut tué à la bataille de Neuhaufel en 1621. Il avoit épousé *Marguerite de Biglia*, de Milan, & en eut :

XVIII. CHARLES-ALBERT DE LONGUEVAL, Comte de Bucquoy, de Vaulx, &c., Chevalier de la Toison d'Or, Général de la Cavalerie Espagnole aux Pays-Bas, &c., mort en 1663. Il avoit épousé, le 5 Février 1634, *Marie-Wilhelmine de Croy*, fille de *Jean*, Comte de Solre, & de *Jeanne de Lalaing-Montigny*, dont :

1. FERDINAND, Comte de Bucquoy, &c., marié à *Marguerite*, Comtesse d'*Abensperg* & de Traun. Il en eut :

CHARLES-JOSEPH, mort peu de tems après lui.

2. CHARLES, qui fut ;
3. LANDELIN, tué, en 1691, au combat de Salankemen, donné contre les Turcs, sans laisser d'enfans de *Marie-Madeleine de la Pierre*, son épouse, laquelle se remaria au Comte de *Salbourg* ;
4. Et ALBERT, Comte de Bucquoy, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Conseiller d'Etat, & Chambellan de l'Empereur. Il mourut

en Octobre 1714, âgé de 78 ans, aussi sans postérité de son mariage avec *Elisabeth-Polixène*, Comtesse de *Cavriani*, veuve de *Sigefroy-Léonard*, Comte de *Breuer*.

XIX. CHARLES DE LONGUEVAL, Comte de Bucquoy, créé Prince de l'Empire par l'Empereur Léopold en 1688, épousa N... de *Bouffes*, de laquelle il eut,

XX. CHARLES-EMMANUEL, Prince de LONGUEVAL, Gentilhomme de la Clef d'Or, qui s'est marié, le 18 Juillet 1700, à N....., Comtesse de *Harrach*. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE

des Seigneurs de HARAUCOURT.

XIV. PHILIPPE DE LONGUEVAL, Seigneur de Cramailles & de Haraucourt, troisième fils de *Jean*, Seigneur de Vaulx, & de *Marie de Miramont*, épousa *Susanne de Wignacourt*, & en eut :

1. PHILIPPE, qui fut ;
2. BERNARD, Chevalier de Malte, tué à la prise de Zoara, l'an 1552 ;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Severnay, père de la Dame de *Signy* & de *Poullandon* ;
4. Et CHARLES, Seigneur de Crécy, marié à *Louise de Baz*. (Il a fait la branche de *Crécy*, de *Guny* & de *l'Isle*, sur laquelle nous n'avons point de *Mémoire*.)

XV. PHILIPPE DE LONGUEVAL, II^e du nom, Seigneur de Haraucourt & de Cramailles, épousa *Françoise d'Estrées*, fille de *Jean*, Seigneur de Valieu, Grand Maître de l'Artillerie de France, & de *CATHERINE DE BOURBON*, dont :

1. JEAN-ANTOINE, qui fut ;
2. CHARLES, Seigneur de Prouville, tué à la prise de Doullens en 1595 ;
3. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Manicamp*, rapportée ci-après ;
4. ANNE, femme d'*Henri de Saluces*, Comte de Cardé ;
5. CATHERINE, mariée à *Jean de Beaumanoir*, Baron de Tucé ;
6. Et FRANÇOISE, épouse de *Jean de Carbonnel*, Seigneur de Sourdeval.

XVI. JEAN-ANTOINE DE LONGUEVAL, Seigneur de Haraucourt, Gouverneur de Clermont & Maréchal de Camp, fut tué au siège d'Amiens en 1597. Il avoit épousé *Anne de Marydor*, fille d'*Olivier*, & d'*Anne de Matignon*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui fut ;

2. OLIVIER, Seigneur de Beaumont, marié à *Charlotte d'Amerval*. Il a formé une branche dont nous ignorons la descendance;
3. ANTOINE, tué au siège d'Ostende;
4. MARIE, femme de *Nicolas de Sainte-Marie*, Seigneur d'Aigneaux;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *François Guillebert*, Seigneur de Siéqueville.

XVII. JACQUES DE LONGUEVAL, Seigneur de Haraucourt, Bailli, Gouverneur de Clermont en Beauvoisis, Commandant du Catelet, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maréchal de ses Camps & Armées, épousa *Suzanne d'Arquinvilliers*, Dame de Saint-Rimault, dont :

1. ANNIBAL ;
2. ALEXANDRE-ANNIBAL, qui suit ;
3. & 4. Et deux autres garçons, nommés JACQUES.

XVIII. ALEXANDRE-ANNIBAL DE LONGUEVAL, Marquis de Haraucourt, Vicomte de Verneuil-sous-Coucy, Election de Laon, Seigneur de Saint-Rimault & Bailli de Clermont en Beauvoisis, épousa N.... *Turquant*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aubeterre, Maître des Requetes & Conseiller d'Etat, dont des enfans en 1693.

BRANCHE

des Seigneurs de MANICAMP.

XVI. PHILIPPE DE LONGUEVAL, Seigneur de Manicamp, troisième fils de PHILIPPE, 11^e du nom, Seigneur de Haraucourt, & de *Françoise d'Esfrées*, épousa *Isabelle de Thou*, Dame de Manicamp, fille de *Jean*, Seigneur de Bonneuil, & de *Renée Baillet*. Leurs enfans furent :

1. CÉSAR, Seigneur de Manicamp, Mestre de Camp du Régiment de Normandie, mort sans alliance ;
2. RENÉ, Chevalier de Malte, tué devant Montpellier, l'an 1622 ;
3. ACHILLE, qui suit ;
4. Et ISABELLE, seconde femme de *Jacques de Rouville*, Comte de Clinchamps & de Rouville.

XVII. ACHILLE DE LONGUEVAL, Seigneur de Manicamp, Lieutenant Général des Armées du Roi, s'allia avec *Renée le Comte de Montauglan*, de laquelle vinrent :

- BERNARD, Marquis de Manicamp ;
Et GABRIELLE, troisième femme, le 25 Juillet 1663, de *François Annibal*, 1^{er} du nom, Duc d'*Esfrées*, Maréchal de France, Cheva-

lier des Ordres du Roi, Gouverneur de Soissons & de l'Isle-de-France, Voy. ESTRÉES, en Artois.

BRANCHE

établie au Mans, issue de celle de HARAU-COURT, d'après les titres originaux, qui ont été communiqués à M. d'Hozière.

CHARLES DE LONGUEVAL eut de son mariage avec *Marie-Anne Chefneau* :

1. CHARLES-MATHIEU-ETIENNE, qui suit ;
2. Et JOSEPH-GUY-FRANÇOIS, appelé le *Vicomte de Haraucourt*, Chevalier, Seigneur de Brette, Hautbois, Vaulx, Chantemèle, &c., Capitaine au Régiment de Bourbon, Infanterie, reçu Chevalier de Saint-Louis, le 1^{er} Avril 1778, qui s'est marié, par contrat du 13 Janvier 1766, à *Agathe des Moutis*, & a eu pour enfans :

1. LOUIS-CHARLES-MARIE DE LONGUEVAL DE HARAU-COURT, né le 24 Août 1769, reçu à l'Ecole Royale Militaire en 1778 ;
2. AGATHE-MARIE-FRANÇOISE, née le 14 Janvier 1767 ;
3. Et CLAIRE-RENÉE, née le 5 Août 1773, inscrite pour être reçue à Saint-Cyr.

CHARLES-MATHIEU-ETIENNE DE LONGUEVAL, appelé le *Marquis de Haraucourt*, Chevalier, Seigneur de la Motte, d'Olbeau, ci-devant Cornette au Régiment de Fennes, Cavalerie, a épousé, le 5 Mai 1770, *Renée-Geneviève Mesnard de Seillac*, dont :

1. CHARLES, né le 17 Mars 1771 ;
2. Et FRANÇOIS-GABRIEL-ETIENNE, né le 3 Novembre 1773.

Les armes : *bandé de vair & de gueules de 6 pièces.*

LONGUEVAL, Famille établie en Périgord, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. 11, part. II.

FRANÇOIS DE LONGUEVAL, Ecuyer, Sieur de la Font-del-Nègre, de Lauquerie, de la Lande & de Villard, fut anobli lui & sa postérité née & à naître en légitime mariage, par Lettres du Roi HENRI IV, le 26 Juin 1603, en récompense de ses services militaires.

ARNAUD DE LONGUEVAL, son arrière-petit-fils, Ecuyer, Sieur de Lauquerie, eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Autre JEAN, Ecuyer, Sieur de la Lande ;
3. JEAN, Ecuyer, Sieur de Villard ;

4. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Font-del-Nègre;
5. Et JEAN, dit *le plus jeune*, Ecuyer, Sieur de Bonnepart.

JEAN DE LONGUEVAL, Ecuyer, Seigneur de Lauquerie, épousa, le 10 Avril 1725, *Anne-Marie Bouffier*, fille de JEAN, Ecuyer, Sieur de la Tour-Blanche, & de *Jeanne de Robillard*, dont pour fille unique,

CHARLOTTE-ANTONINE, baptisée le 17 Mars 1731.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 étoiles d'argent, posées 2 & 1.*

* LONGUEVILLE, Bourg de France, au pays de Caux, en Normandie, avec titre de *Comté*, qui fut depuis érigé en *Duché*, l'an 1505, par le Roi LOUIS XI. On fit transport, en 1185, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, de ce Comté qui fut donné depuis à PHILIPPE, Roi de Navarre, Comte d'Evreux. On le confisqua sur *Enguerrand de Marigny*, puis sur PHILIPPE DE NAVARRE, fils puîné du Roi de Navarre, ce qu'il faut observer, parce que plusieurs auteurs ont confondu le père, mort en 1443, avec le fils, qui se révolta contre le Roi, & qui ne mourut qu'en 1363. L'année suivante, le Roi CHARLES V, dit *le Sage*, donna le Comté de LONGUEVILLE à *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France. Celui-ci le remit encore au Roi, qui fit un traité particulier, en 1365, avec CHARLES *le Mauvais*, Roi de Navarre. Ce Prince lui céda ses droits sur le Comté de LONGUEVILLE, comme héritier de PHILIPPE, son père, aussi Roi de Navarre, & de PHILIPPE, son frère, Comte de Longueville. Le Roi redonna ce Comté au Connétable *du Guesclin*, pour en jouir sa vie durant, & il passa à *Olivier du Guesclin*, son frère, qui le vendit, en 1391, au Roi CHARLES VI. Depuis, en 1443, le Roi CHARLES VII le donna au brave Comte *de Dunois*, JEAN D'ORLÉANS, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, le plus brave Capitaine de son siècle. Son petit-fils, FRANÇOIS II D'ORLÉANS, fut créé Duc de LONGUEVILLE en 1505, & mourut en 1512. LOUIS II, frère de FRANÇOIS II, fut, après lui, Duc de Longueville & Comte Souverain de Neuschâtel, par sa femme *Anne de Bade-Hochberg*. Il mourut en 1516. LOUIS II, fils de LOUIS 1^{er}, fut créé Duc de *Dunois* en 1525, & mourut en 1537. MARIE D'ORLÉANS, sœur & héritière de CHARLES-PARIS, Duc de LONGUEVILLE, tué en

1672, & de J.-LOUIS-CHARLES, également Duc de LONGUEVILLE, mort en 1694, fut aussi Duchesse de Nemours, & mourut en 1707. Alors le Duché de LONGUEVILLE retourna à la Couronne. Voy. ORLÉANS.

LONGVILLERS, ancienne Noblesse de Normandie, éteinte, suivant une *Notice* extraite des titres de *Mathan*.

ROBERT DE LONGVILLERS donna à l'Abbaye d'Aulnay, par Charte de 1203, cinq acres de terre dans la Paroisse Saint-Georges-d'Aulnay.

JEANNE DE LONGVILLERS, sa fille aînée, donna une rente en argent à l'Abbaye d'Aulnay, & SARA DE LONGVILLERS, sa sœur, femme de *Jean de Mathan*, 11^e du nom, y donna son consentement.

RICHARD DE LONGVILLERS, Chevalier, fils de RICHARD, conjointement avec NICOLE, sa sœur, par acte du Jeudi après la Chandeleur 1296, céderent à *Guillaume de Mathan*, Chevalier, un sixième du fief de Haubert, nommé *Beltonde*, & Longvillers, tenu par hommage dudit *Mathan*.

RICHARD DE LONGVILLERS, Chevalier, Seigneur de Longvillers, épousa, en 1347, *Thomasse de Mathan*, fille de *Jean*, 11^e du nom, Seigneur de *Mathan*, & de *Jeanne de Parfouru*, Dame de Semilly.

PERRETTE DE LONGVILLERS, fille puînée de RICHARD, Chevalier, épousa *Jean Malherbe*, Ecuyer, lequel, vers 1370, fit les lots & partages des biens qui furent audit RICHARD DE LONGVILLERS, & à *Jean de Brieux*, fils & héritier aîné de *Jeanne*, fille aînée dudit Chevalier, & à *Jean de Mathan*, Chevalier, & à MARIE DE LONGVILLERS, sa femme, seconde fille dudit DE LONGVILLERS.

La première branche portoit pour armes : *de sinople, à 3 fasces d'or*; & la seconde branche : *de sinople, fretté d'argent*.

LONGWY, ancienne & illustre Maison éteinte, dont il est parlé dans le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. 11, p. 224.

Elle a donné un Cardinal, Evêque, Duc de Langres, dans CLAUDE DE LONGWY, dit *le Cardinal de Givry*. En qualité de Cardinal, il assista aux obsèques du Roi FRANÇOIS 1^{er}, & comme Pair, au sacre d'HENRI II, en 1547. Il mourut Doyen des Cardinaux, le 9 Août 1561, âgé de 80 ans.

Cette Maison a fini à JEAN DE LONGWY, IV^e du nom, Seigneur de Givry, qui s'est marié à JEANNE, bâtarde d'ANGOUËME, sœur naturelle du Roi FRANÇOIS I^{er}, qui lui donna le Comté de Bar-sur-Seine; & à CHRISTOPHE DE LONGWY, époux d'Anne de Neufchâtel. Ces deux frères n'ont eu que des filles de leurs mariages.

Cette Maison portoit pour armes: d'azur, à la bande d'or.

♦ LONJON (DE), Famille originaire de Guyenne, maintenue dans sa noblesse par jugement de M. Pellot, Intendant de la Généralité de cette Province, rendu à Montauban, le 10 Juin 1667, sur la production de ses titres.

Les guerres & les troubles dont la Guyenne a été si souvent le théâtre depuis le XIV^e siècle, & qui ont détruit ou spolé dans cette Province la plupart des dépôts publics de titres, n'ont permis à cette Famille de remonter sa filiation qu'à SAMUEL, ci-après, lequel avoit un frère, nommé BALTHAZAR DE LONJON, Officier de Cavalerie dans la Compagnie du Seigneur, Marquis de Mirepoix, en 1543.

I. SAMUEL DE LONJON, qualifié Noble, Seigneur de Ricaumont & de Roquefort, habitant du lieu de Saint-Sardos, Province de Guyenne, Diocèse de Montauban, vivoit en 1518, ainsi qu'il résulte des lettres portant concession de plusieurs privilèges & indulgences à lui expédiées, par Bernard de Séguier, Commissaire subdélégué du Pape LÉON X & du Roi François I^{er}, en considération des secours qu'il avoit donnés à la Religion, lors d'une expédition faite dans ce tems contre les Turcs & autres ennemis du nom Chrétien. Il épousa Jeanne de Monier, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui fut Prêtre, & fonda, dans l'Eglise de Larrazet, une Chapelle qui doit être servie par six Prêtres;
2. Et BLAISE, qui suit.

II. BLAISE DE LONJON, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Ricaumont & de Roquefort, habitant au lieu de Larrazet en Guyenne, Diocèse de Montauban, servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur de Montluc, Lieutenant Général pour le Roi en Guyenne, comme il appert d'une procuration passé devant Laborde, Notaire, le 13 Avril 1568, faite audit BLAISE, par Jean de Colanges, à l'effet de se présenter pour lui à la prochaine montre qui se fera en ladite Compagnie, y prendre & recevoir en son nom les

Tome XII.

solde & gages à lui dus à cette montre. Il nomma en qualité de patron & d'héritier de PIERRE DE LONJON, Prêtre, à une des six places de la fondation faite par ledit PIERRE, dans l'Eglise de Larrazet. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mars 1543, passé devant Gérard Bonneval, Notaire, *Ifabeau de Varennes*, fille de feu Pierre, Ecuyer, & de Catherine du Roux de Saint-Aignan, dont :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de la Prade, mentionnée en son rang;
3. Autre GUILLAUME, décédé sans alliance;
4. Et LOUISE.

III. GUILLAUME DE LONJON DE RICAUMONT, Ecuyer, né le 4 Août 1539, à Larrazet, Seigneur de Ricaumont, fit un échange avec BLAISE, son père, par acte du 16 Mai 1561, passé devant Capolandy, Notaire. Il commandoit à Larrazet, en 1576, comme il se justifie par une délibération de la Communauté dudit lieu, du 22 Janvier de la même année, visée dans le jugement rendu le 10 Juin 1667, & avoit épousé, par contrat du 8 Février 1561, passé devant Jacques Lagairie, Notaire de Saint-Nicolas, Jeanne d'Hugues, fille de Bernard, Seigneur de Vitalis, & d'Hélène de Montalzac, de laquelle vinrent :

1. BLAISE, qui suit;
2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de la Grange, rapportée ci-après;
3. ETIENNE, mort jeune;
4. 5. & 6. MARIE, JEANNE & MARGUERITE.

IV. BLAISE DE LONJON DE RICAUMONT, II^e du nom, Ecuyer, épousa, 1^o le 3 Mars 1621, acte passé devant Devaux, Notaire, Jeanne du Prat; & 2^o le 27 Février 1656, devant Duffaut, Notaire, Anne de Mouilhet, morte sans postérité. Les enfans du premier lit furent :

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLAUME, mort jeune;
3. ETIENNE, Religieux à l'Abbaye de Grandfelve, Diocèse de Toulouse, Ordre de Cîteaux;
4. Et CATHERINE.

V. JEAN DE LONJON DE RICAUMONT, Ecuyer, né le 7 Juin 1622, maintenu dans sa noblesse, sur la représentation de ses titres, par jugement de M. Pellot, rendu le 10 Juin 1667; servit, lors de la convocation de la Noblesse, à l'arrière-ban, comme il appert du certificat

U

que lui donna, le 4 Juin 1674, le Maréchal d'Albret, Gouverneur & Lieutenant Général en Guyenne, & y commanda la Noblesse en qualité de Maréchal des Logis, ainsi qu'il se justifie par les Lettres de S. M., accordées à JEAN DE LONJON DE LA PRADÉ, le 24 Août 1659. Il avoit épousé *Jeanne de Mieulet*, qu'il institua pour héritière, & mourut sans postérité, le 10 Janvier 1695.

BRANCHE
des Seigneurs de LA GRANGE.

IV. GUILLAUME DE LONJON, Ecuyer, habitant de Larrazet, second fils de GUILLAUME, & de *Jeanne d'Hugues*, épousa, par contrat du 3 Février 1602, passé devant *Bretereché*, Notaire Royal de la ville de l'Isle-Jourdain, *Rose du Puy*, fille de noble *Antoine*, Ecuyer, & de Dame *Jeanne d'Ornezan*. Par cet acte, sa mère, alors veuve, lui donna tous ses biens, pour, y est-il dit, accroître les nom & armes de sa Maison. De son mariage il eut :

1. 2. 3. 4. 5. & 6. ANTOINE, JEAN-ANTOINE, ROBERT, DOMINIQUE, MARGUERITE & JEANNE, morts jeunes ou dans un âge peu avancé, & sans alliance;
7. JEAN, qui suit;
8. ALEXANDRE, Sieur de Vitrac, avec lequel JEAN DE LONJON transigea au sujet de la succession de leurs père & mère, le 29 Septembre 1654, par acte passé devant *Bruguères*, Notaire : il mourut aussi sans alliance;
9. FRANÇOIS, Docteur en Théologie, Professeur du Collège Saint-Bernard de Toulouse;
10. & 11. Et deux autres filles.

V. JEAN DE LONJON, Ecuyer, Sieur de la Grange, né à Larrazet, le 29 Septembre 1613, fit un partage de biens avec GUILLAUME, son père, le 2 Juillet 1646, devant *Offin*, Notaire; étoit, en 1655, Officier de Cavalerie, & commandoit la Compagnie du Seigneur, Marquis de Mirepoix, ainsi qu'il résulte des certificats de service, des 17, 18 & 20 Septembre 1655, & 22 Novembre 1666; fut maintenu dans sa noblesse avec son cousin, par jugement du 10 Juin 1667; fut appelé & servit à l'arrière-ban, commandé par JEAN DE LONJON DE RICAUMONT, son cousin, comme il appert du certificat à lui délivré par le Duc d'Albret, le 4 Juin 1674, & mourut *ab intestat*, le 12 Juillet 1681. Il avoit épousé, par contrat du 22 Juillet 1640, passé devant *Léonard & Dupuy* (qu'on a dit être Notaires de Paris, dans le vu des pièces

du jugement susdit de 1667; mais qu'on a reconnu, par la communication des titres de cette branche, être Notaire de Dormans, en Champagne), *Antoinette Ozanne*, de laquelle naquirent :

1. GUILLAUME, Sieur de la Grange, Officier d'Infanterie, mort le 10 Mars 1705, laissant de *Marguerite de Foix*, son épouse, pour fille unique,

MARGUERITE DE LONJON DE LA GRANGE, mariée, par contrat du 28 Novembre 1701, passé devant *Bruguères*, Notaire, à Noble *Nicolas de Grégoire*, de la ville de Castelfarrasin.

2. JEAN-BAPTISTE-GASTON, mort sans alliance;
3. DOMINIQUE, qui suit;
4. JEAN, Officier d'Infanterie, mort au service;
5. & 6. MARGUERITE & JEANNE;
7. Et LOUISE, morte jeune.

VI. DOMINIQUE DE LONJON, Ecuyer, né à la Paroisse de Larrazet, le 7 Mars 1649, s'établit à la ville de Gages, en Languedoc. Il donna quittance de ses droits à noble GUILLAUME DE LONJON, son frère aîné, par acte du 2 Juin 1680, passé devant *Aubeau*, Notaire, & étoit, en 1705, Officier au Régiment de Gabriac, levé contre les Fanatiques des Cévennes. Dans ces troubles, il fit des pertes considérables, que sa fortune en fut presque ruinée. Il décéda le 17 Décembre 1719, & avoit épousé, le 6 Juillet 1669, *Elisabeth Valgallier*, dont :

1. DOMINIQUE, Ecclésiastique en 1687;
2. & 3. ANTOINE & ALEXANDRE, morts jeunes;
4. ETIENNE, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, Commandant en 1756, au château de Brégançon, près les Isles d'Hyères, décédé Capitaine d'Invalides à Aigues-Mortes, en 1757, sans postérité de N.... de *Maffillan*, son épouse;
5. JEAN, Cornette au Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, mort, sans alliance, à l'armée de Bavière, en 1742;
6. FRANÇOIS, qui suit;
7. ANTOINE, qui s'expatria, & dont on ignore la postérité;
8. 9. 10. & 11. ELISABETH, MARIE, MARGUERITE & autre ELISABETH.

VII. FRANÇOIS DE LONJON, Ecuyer, marié, en 1717, à *Jeanne Cadillac*, & fut légataire dans le testament militaire d'ETIENNE, son frère, du 28 Février 1708, & dans celui de DOMINIQUE, son père, du 28 Janvier 1719, devant la *Cam*, Notaire. Il eut pour enfans :

1. & 2. DOMINIQUE & ETIENNE, morts jeunes;
3. FRANÇOIS, qui fuit;
4. ANTOINE, aussi décédé jeune;
5. ELISABETH, morte dans un âge peu avancé;
6. JEANNE, morte fille;
7. ELISABETH, vivante en 1779;
8. & 9. MARIE, & autre JEANNE, mortes jeunes.

VIII. FRANÇOIS DE LONJON, II^e du nom, Ecuyer, Conseiller du Roi, Juge, Vifiteur Général des Gabelles du Languedoc, près la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, né le 1^{er} Février 1722, a époufé, par contrat du 21 Septembre 1749, paflé devant *Tarteiron*, Notaire, *Jeanne André*, de laquelle font iflus :

1. FRANÇOIS-JEAN, qui fuit;
2. & 3. GABRIEL-CLAUDE & GABRIEL-ANDRÉ-JULIEN, morts jeunes;
4. GABRIEL-AMPROISE, né le 5 Mars 1761, Eccléfiastique;
5. PROSPER-AMÉDÉE-FÉLICIEN, né le 28 Mai 1767;
6. JEANNE-FÉLICITÉ, morte jeune;
7. MADELEINE-FÉLICITÉ, née le 29 Septembre 1757;
8. VITALE-CÉCILE-ELISABETH, née le 28 Avril 1759;
9. Et CHRISTINE-ROSALIE-ELISABETH, née le 20 Septembre 1762.

IX. FRANÇOIS-JEAN DE LONJON, Ecuyer, Sieur de la Grange, né le 4 Septembre 1750, a époufé, par contrat du 29 Juillet 1776, paflé devant *Severac*, Notaire, *Jeanne-Louife Guibal*, fille de *Jean*, ancien Conseiller du Roi, Maire de la ville de Montech, en Languedoc, & de feue Dame *Jeanne Lafont*, dont :

1. JEAN-ALEXANDRE, Ecuyer, né le 15 Avril 1777;
2. JEAN-LÉONARD, né le 28 Juin 1781;
3. FRANÇOISE-JEANNE-LOUISE, née le 20 Juin 1778.
4. Et JEANNE-MARIE-MADELEINE-FÉLICITÉ, née le 10 Novembre 1779;

BRANCHE

des Seigneurs de LA PRADÉ.

III. ROBERT DE LONJON, Ecuyer, habitant du lieu de Saint-Sardos, fecond fils de BLAISE, 1^{er} du nom, Seigneur de Ricaumont & de Roquefort, & d'*Ijabeau de Varennes*, fervoit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur de Fontenilles, en 1571, comme il appert du certificat de noble

Jean-Antoine de la Roche, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur de Fontenilles, fon frère, paflé devant *Beguery*, Notaire, le 19 Décembre 1581. Il est qualifié Capitaine dans l'acte de baptême de ROBERT DE LONJON, fon petit-neveu, fils de GUILLAUME DE LONJON, & de *Rose du Puy*, du 27 Mars 1608, & dans le contrat de mariage du même GUILLAUME, fon neveu, avec ladite *du Puy*, du 3 Février 1602. Il avoit époufé, 1^o *Judith de Goulard*, fille de noble N.... de *Goulard de la Prade*; & 2^o par contrat du 4 Septembre 1578, paflé devant *Beguery*, Notaire, *Jeanne de Buçon*. Du premier lit il eut :

MARIE, mariée, par contrat du 16 Juin 1624, paflé devant *Bacquié*, Notaire, à *Gabriel Bernès*, Ecuyer.

Et du fecond lit vint :

ETIENNE, qui fuit;

IV. ETIENNE DE LONJON, Ecuyer, porta les armes au fervice du Roi, fous les Comtes de Maillé & de Bioule, ainfi qu'il réfulte des certificats de fervice qu'ils lui délivrèrent le 19 Octobre 1635 & le 14 Février 1637. Il avoit époufé, par contrat du 18 Octobre 1617, paflé devant *Carrière*, Notaire, *Antoinette de Gauthier*, fille de Sire *Pierre de Gauthier*, & de *Catherine de Boutzj*, dont :

1. BERNARD, qui fuit;
2. ETIENNE, tige d'une branche rapportée ci-après;
3. ANTOINETTE;
4. MARGUERITE, mariée à noble *Balthazar de Bouzet*;
5. Et MARTHE, femme de noble *Bertrand de Campan*.

V. BERNARD DE LONJON, Ecuyer, Seigneur de la Prade, dans la juridiction d'Auvillars, né le 5 Septembre 1622, porta les armes au fervice du Roi, avec ETIENNE, fon père, fous les ordres des Comtes de Maillé & de Bioule, comme il est prouvé par des certificats déjà cités, & qui font vifés dans le jugement que ledit BERNARD obtint le 10 Juin 1667, de M. Pellor, Intendant de Guyenne, fur la production de fes titres de noblefle. Il fut appelé, en 1674, à l'arrière-ban, fuivant un certificat à lui délivré, le 4 Juin de ladite année, par le Duc d'Albret, & avoit époufé, par contrat du 21 Août 1649, paflé devant *Derouzier*, Notaire, *Jeanne de Comère*, fille de *Madeleine de Gauban*, & de *Raymond de Comère*, d'une Famille qui a donné des Confeillers

au Parlement de Toulouse, & un Chevalier d'honneur, actuellement servant au même Parlement. De son mariage il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. BERNARD, mort jeune;
3. ETIENNE, Capitaine de Dragons au Régiment de Jacot, tué à la bataille de Spire, en 1689, sans alliance;
4. ET MADELEINE, mariée à noble *Gabriel d'Abadie*.

VI. JEAN DE LONJON, Ecuyer, Seigneur de la Prade, fut d'abord Mouffetaire, ensuite Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux, Infanterie, & eut commission du Roi, le 28 Mai 1689, pour lever & commander une Compagnie du nombre de celles dont S. M. voulut augmenter ledit Régiment. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juin 1682, passé devant *Garday*, Notaire, *Marie d'Agras*, fille d'*Ambroise*, & de Dame *Françoise Petit de Montrifou*, dont :

1. ETIENNE, qui suit;
2. BERNARD, Lieutenant d'Infanterie au Régiment Royal des Vaisseaux, tué à la bataille de Denain, en 1712, sans alliance;
3. ANGÉLIQUE, morte aussi sans alliance;
4. ET MARIE, mariée au Baron de *Cruzy*.

VII. ETIENNE DE LONJON, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Martineque & de la Prade, Officier au Régiment Royal des Vaisseaux, produisit ses titres & fut maintenu dans sa noblesse, par Ordonnance de Monsieur l'Escalopier, Intendant de Montauban, rendue contradictoirement le 20 Septembre 1741, avec défenses aux Fermiers des Domaines du Roi, de l'y troubler à l'avenir. Il avoit épousé, le 28 Janvier 1716, dans la Paroisse Saint-Sauveur de Castelfarrasin, *Marie Delpech*, fille de *Pierre*, & de Dame *Monique de Prades*, & en a eu :

1. JEAN, qui suit;
2. JEAN-PIERRE, Prieur de Saint-Hilaire;
3. Autre JEAN, mort Capitaine au Régiment de Rohan, sans alliance;
4. & 5. MONIQUE & THÉRÈSE, Religieuses au Couvent de la Visitation de Toulouse.

VIII. JEAN DE LONJON, Ecuyer, Seigneur de la Prade, de la Martineque & de la Paroisse des Avennes, né le 1^{er} Janvier 1717, a obtenu, le 24 Août 1759, des lettres de Conseiller Honoraire en la Cour de Aides & Finances de Montauban, en considération, y est-il dit, *de ses services, & aussi en reconnaissance des services militaires que sa Fa-*

mille, distinguée en Guyenne depuis 1500 par ses emplois, avoit rendus à l'Etat successivement, & notamment ceux des sieurs JEAN DE LONJON DE LA PRADE, & de LONJON DE RICAUMONT, en 1674, lors du ban & arrière-ban, où ils avoient été employés, & que ce dernier commandoit en qualité de Maréchal des Logis. Il a épousé, dans la Paroisse Saint-Jacques de Montauban, le 9 Février 1751, Catherine d'Escorbiac-de-Lufrac, fille de Messire Louis, Baron du Bouffquet, & de Dame Marguerite de Rigal. De ce mariage sont issus :

1. ETIENNE-MARGUERITE, Ecuyer, né le 15 Février 1754, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi, le 1^{er} Juillet 1768, Officier au Régiment de Noailles, Dragons, en 1779;
2. JEAN-PIERRE-MARTHE, né le 27 Juin 1755, aussi reçu Page de la Petite Ecurie du Roi le 28 Juin 1768, sur ses preuves faites & dressées le 25 Mai de ladite année, par Denis-Louis d'Hozier, Juge d'Armes de France, & Capitaine de Dragons au Régiment de la Rochefoucauld, en 1779;
3. ET FRANÇOISE-THÉRÈSE, née le 30 Novembre 1756, mariée, le 6 Septembre 1773, à Messire *Jean-Joseph*, Vicomte de *Graffolles*, ancien Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis.

BRANCHE

fortie de la précédente.

V. ETIENNE DE LONJON, Ecuyer, habitant du lieu de Saint-Sardos, second fils d'ETIENNE, & d'Antoinette de Gauthier, baptisé à la Paroisse de Saint-Sardos, le 11 Avril 1640, fut maintenu dans sa Noblesse le 10 Juin 1667, mourut le 23 Avril 1716; il avoit épousé, par contrat du 21 Janvier 1674, passé devant *Charles Dupouilh*, Notaire, *Jeanne du Barry*, fille de noble *Jean-François*, Sieur de *Lequeron*, & d'*Angélique de Lan-*nes, de laquelle il eut :

1. JEAN, mort en bas âge;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. ET ANGÉLIQUE.

VI. FRANÇOIS DE LONJON, Ecuyer, baptisé à la Paroisse de Saint-Sardos, le 27 Novembre 1680, décédé en 1750, avoit épousé, par contrat du 9 Décembre 1706, passé devant *Lamalathie*, Notaire, *Josèphe Delpoux de Naf-fines*, fille de *Jean*, & de Dame *Anne de Lachenail*, dont :

1. & 2. JOSEPH & PIERRE, morts jeunes;

3. JEAN-BERNARD, Ecuyer, Sieur de Ricaumont, né le 10 Mars 1712, vivant sans alliance ;
4. PIERRE, qui suit ;
5. JOSEPH, mort sans alliance, en 1777 ;
6. Et MARIE, morte jeune.

VII. PIERRE DE LONJON, Ecuyer, Sire de Bieulefques, baptisé le 15 Mars 1714, à la Paroisse de Saint-Sardos, s'est établi à Toulouse, & est décédé le 4 Septembre 1778. Il avoit épousé, par contrat du 4 Novembre 1753, passé devant *Etienne Linas*, Notaire, *Marie de Vinffuc*, fille de *Jean-Baptiste*, Conseiller du Roi & son Procureur au pays de Rivière-Verdun, & de Dame *Marianne Montloge*, de laquelle il a eu :

Plusieurs enfans morts jeunes ;

Et JEAN-FRANÇOIS DE LONJON DE RICAUMONT, Ecuyer, né le 21 Mars 1764.

Les armes : d'or, à la bande de gueules. La branche de la Prade, depuis environ 1600, a adopté, pour brisure : un chef de gueules, chargé d'une croix pattée & alésée d'argent ; l'écu sommé d'un casque à 3 grilles, posé de profil, orné d'un bourrelet tortillé d'or & de gueules, & de ses lambrequins d'or, doublés de gueules.

Généalogie rédigée d'après un *Mémoire*, dressé sur les titres, qui nous ont été communiqués, pour la branche des Seigneurs de la Grange ; ceux des Seigneurs de la Prade l'ont été à M. d'Hozier, en 1765, lors des preuves des enfans de JEAN DE LONJON, Ecuyer, pour être Pages de la Petite Ecurie du Roi.

LONLAY DE VILLEPAIL, Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 22 Avril 1667.

Il est parlé, dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 893 & 1482, de GUILLAUME DE LONLAY, Ecuyer, Seigneur du Ménil-Broult, Sénéchal d'Ecouché, pour Bonaventure d'Harcourt, Seigneur d'Ecouché, qui pourfuiroit & sollicitoit un procès au nom de Nicolas d'Harcourt, Archevêque de Lisieux, en 1528.

N.... DE LONLAY, Baron de Villepail, Page en la Petite Ecurie, a été nommé Ecuyer du feu Roi, dans la même Ecurie, en 1750. Il a épousé, la même année, N.... de Gauné de Cazeau, fille aînée de N.... de Gauné de Cazeau, ancien Capitaine de Dragons au Ré-

giment d'Harcourt, & Gouverneur des Pages, originaire de Joigny, & de N.... de Chabrignac de Condé, fille de *Jouffre-Nicolas de Chabrignac*, Sieur de Condé, ancien Capitaine de Carabiniers, & de *Marie-Antoinette de Garges*, remariée à *Ferdinand des Androuins*, près de Crépy-en-Valois.

Les armes : d'argent, à 3 porcs-épics de sable ; à la fleur de lis de gueules en cœur.

* LONRAI ou LONRÉ, Subdélégation d'Alençon, en Normandie ; Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, au mois d'Avril 1644, en faveur de *Charles de Goyon de Matignon*. Après sa mort, elle fut possédée par *Léonor de Goyon de Matignon*, Evêque de Lisieux, son frère. Elle passa ensuite à *Catherine-Thérèse de Goyon de Matignon*, qui s'est mariée à *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelay, duquel mariage il ne resta qu'une fille, alliée avec *Charles-François de Montmorency-Luxembourg*, depuis Maréchal de France, dont sont issus le feu Duc de *Montmorency* & la Princesse de *Robecq*. Voy. MONTMORENCY.

* LONS. C'est la première des six petites Baronnies du Béarn, érigée, par la Reine JEANNE D'ALBRET, en faveur du Seigneur de LONS, aînel de

JEAN, Baron de LONS, qui s'est allié à N... de Saint-Cricq, & bifaïeul de PHILIPPE, Baron de LONS. Celui-ci épousa *Françoise-Marguerite Bayonne de Gramont*, dont il eut :

ANTOINE, Marquis de LONS, Lieutenant de Roi de Navarre & de Béarn, qui épousa *Angélique de Miouffens-Samfons*, fille unique & héritière d'*Henri-Bernard de Miouffens*, Comte de Samfons, dont

HENRI-BERNARD, Marquis de LONS, Comte de Samfons & Baron des Angles, Lieutenant pour le Roi dans les Provinces de Navarre & de Béarn, qui s'est allié avec *Marie de Saint-Macary*, héritière, dont sont nés :

1. PIERRE-IGNACE, qui suit ;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE, deuxième femme de *Paul de Roux de Gaubert*, Marquis de Courbons, &c., Premier Président au Parlement de Pau, dont postérité. Voy. ROUX.

PIERRE-IGNACE, Marquis de LONS, Lieutenant de Roi en Navarre & en Béarn, qui a épousé N.... d'*Abadie d'Oroignen*, fille & héritière de *Mathieu*, Baron d'Oroignen, Président à Mortier au Parlement de Pau, & de

N.... de Pas de Feuquières de Rébénac, a eu pour fils,

N.... DE LONS, Guidon de Gendarmerie, qui s'est marié à N.... de Gudanes, qui a trois sœurs, & dont la mère étoit une *Lordat*. (*Tablet. général.*, part. V, p. 321.)

Il y a un Comte DE LONS, Colonel du Régiment de Royal-Marine en Juillet 1767.

Les armes : d'argent, au pin de finople, côtoyé à dextre d'une étoile de sable, & à sénestre d'une once de gueules.

* LOOZ ou LOOS. C'est un Comté dans le pays de Liège, composé d'une partie de la Hasbaye, que l'on nomme autrement le *Comté de Hasbain*, & d'une partie de la Taxandrie. Il tire son nom de la ville de *Looz*, appelée, en langue du pays, *Borhoën*, comme qui diroit le Château de Looz. Elle est située entre Saint-Trond & Tongres. La Généalogie de ces Comtes a été donnée en abrégé par Aubert le Miré; par Christophe Butkens (*Trophées sacrés & profanes du Duché de Brabant*); par Blondel, (*Chroniq. Belg.*); & plus amplement par le P. Jean Mantel, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, natif du pays de Looz; mais ces Auteurs ne s'accordent pas ensemble sur les premiers degrés, non plus que Jean Scohier, qui écrivoit à la fin du XVI^e siècle.

I. RODOLPHE, Comte de *Hasbain*, est regardé comme la tige des Comtes DE LOOZ. Il est dit fils de RAYNIER III, Comte de HAINAUT, qualifié souvent *Comte de Mons*, parce qu'il faisoit sa résidence ordinaire en la Ville & Château de ce nom. Flodoard fait mention de RODOLPHE, dans sa *Chronique*, sous l'an 944, & le nomme frère de RAYNIER (c'est le quatrième du nom), Comte de Mons. Le Comte RODOLPHE fit une donation à l'Eglise de Nivelles, qui fut confirmée par l'Empereur OTHON, en 966. Le P. Mantel, après avoir donné une suite des quatre Comtes DE LOOZ, depuis *Oger le Danois*, qui en avoit été créé *Comte* par l'Empereur CHARLEMAGNE, marque qu'après l'extinction de cette race, RODOLPHE obtint ce Comté, & on lui donne les enfans ci-après, savoir :

1. ARNOUL, qui suit;
2. LOUIS, mentionné après la postérité de son aîné;
3. CATHERINE, femme de *Louis*, Comte de *Chiny*;
4. Et HERLINDE, qui vivoit veuve, en 1224, de

N...., Comte de *Duras*, au pays de Liège.

II. ARNOUL, 1^{er} du nom, Comte DE LOOZ, dont on ne rapporte rien de particulier, sinon qu'il fut marié deux fois. Le nom de la première femme est ignoré; la seconde fut *Lutgarde*, Comtesse de *Warem* ou *Worme*, en Hasbaye. Il eut du premier lit :

III. ARNOUL, Comte DE LOOZ, II^e du nom, qui eut guerre, en 987, pour le Château de Looz. Il rendit son Comté vassal de l'Eglise de Saint-Lambert de Liège, & mourut sans enfans, de son mariage avec *Lutgarde*, fille de *Wicman*, Comte de *Gand*, & de *Lutgarde de Flandres*. Elle souffrit à l'aide de son mari en 1014.

II. LOUIS DE LOOZ, second fils de RODOLPHE, Comte de Hasbaye, épousa 1^o *Aliade de Limbourg*; & 2^o *Lutgarde*, fille de N...., Comte de *Thoux*. Il eut du premier lit :

1. BAUDRY, élu Evêque de Liège en 1008, & qui eut guerre contre Lambert, Comte de Louvain, qu'il vainquit le 26 Septembre 1010. Il fonda l'Abbaye de Saint-Jacques-en-l'Isle à Liège, pour y faire prier pour ceux de ses sujets qui avoient été tués dans le combat, & mourut le 29 Juillet 1017; le P. Mantel dit 1018, avant que l'Abbaye de Saint-Jacques fut achevée. Il y fut enterré, & dans la suite on lui éleva un tombeau de marbre au milieu du Chœur;
2. GISLEBERT, qui fut présent, avec son frère ARNOUL, à la fondation de l'Abbaye de St.-Jacques de Liège. Il vivoit en 1022.

Et du second lit vinrent :

3. ARNOUL, III^e du nom, Comte DE LOOZ, par donation que lui en fit son frère, Evêque de Liège, en fief mouvant de cette Eglise. Il mourut le 26 Octobre 1021, & fut enterré auprès de l'Evêque, son frère;
4. OTHON, qui suit;
5. Et HERMAN, Chanoine, Archidiacre, seut Prévôt de l'Eglise de Liège. Il fonda sept Canonics dans l'Eglise de Looz, en 1042, & assista, en 1066, à la Dédicace de l'Eglise de Huy. Bernard Fizen dit qu'il fut Evêque de Metz en 1071, ce qui ne s'accorde pas avec MM. de Sainte-Marthe, qui disent que ce fut Herman Saxon, qui devint Evêque de Metz en 1073.

III. OTHON, Comte DE LOOZ, après la mort de son frère ARNOUL III, nommé GISLEBERT dans la Chronique de Saint-Trond, souffrit à une Charte de Frédéric, Duc de la Basse-Lorraine, en faveur de l'Abbaye de Stavelot, en 1067. Il eut pour femme *Lutgarde de*

Namur, nommée *Emme* par quelques-uns, fille d'*Arbert*, 1^{er} du nom, Comte de *Namur*, & d'*Ermengarde de Lorraine*, fille de *CHARLES DE FRANCE*, Duc de la Basse-Lorraine. De ce mariage vinrent :

1. *EMMON*, qui suit;
2. *OTHON*, chef de la branche des Comtes de *Duras*, rapportée ci-après;
3. *MARGUERITE*, femme de *Withard*, Comte de *Gueldre*, mort en 1061, laissant pour fille unique, *Adélaïde*, mariée à *Othon de Nafau*, devenu Comte de *Gueldre* par son alliance;
4. Et *ERMENGARDE*, qui signa une donation faite à l'Abbaye de *Cluny* par *Gislebert*, Comte de *Clermont*, son neveu, en 1091. Elle y est qualifiée *Comtesse*, & on voit qu'elle étoit mariée & avoit des enfans; mais il n'y font pas nommés, non plus que leur père.

IV. *EMMON*, Comte de *LOOZ*, mort le 17 Janvier (l'année est inconnue), eut de sa femme, qu'on ne connoit point aussi,

1. *ARNOUL*, qui suit;
2. Et *SOPHIE*, Duchesse de Hongrie, mère d'un Roi de Hongrie & d'une Duchesse de Huy, ainsi que le marque l'ancienne Généalogie de *Saint Arnoul*, Evêque de *Soissons*, petit-fils d'une sœur de *Lutgarde de Louvain*, aïeule paternelle de cette Duchesse.

V. *ARNOUL*, IV^e du nom, Comte de *LOOZ*, dont la *Chronique* de *Saint-Trond* fait mention ès-années 1086, 1094 & 1099, mourut le 21 Septembre (l'année est ignorée), & eut pour enfans :

1. *ARNOUL*, qui suit;
2. *THIERRY*, lequel souscrivit, avec son frère aîné, à la Charte de l'Empereur *HENRI*, en faveur de l'Abbaye de *Lobbes*, en 1101;
3. *RAYNAUD*, Chanoine de la Cathédrale de Liège, & Prévôt de l'Eglise Collégiale de *Fosse*, vivant en 1131, mort avant 1140;
4. Et *HENRI DE LOOZ*, Seigneur de *Stevort*, père de

GERTRUDE, femme de *Jean*, V^e du nom, Seigneur d'*Archel*, mort au retour de *Jérusalem*, en 1176;

Et *ELISABETH*, mariée à *Thierry*, II^e du nom, Seigneur de *Reneffe*.

VI. *ARNOUL*, V^e du nom, Comte de *LOOZ*, se trouva à la suite de l'Empereur *HENRI IV*, au siège de *Limbourg*, & fut, avec son frère *THIERRY*, l'un des Seigneurs qui souscrivirent, pendant cette expédition, à la Charte de ce Prince, pour l'Abbaye de *Lobbes*, le 16 Mai

1101. Il signa à une autre de *Godefroy*, Duc & Marquis de *Lorraine*, en 1107, & à une de l'Empereur *HENRI V*, le 21 Novembre 1119. Dans la guerre d'*Alexandre*, Evêque de *Liège*, contre *Godefroy*, Comte de *Brabant* & de *Louvain*, il prit le parti de ce *Prélat*, quoique *Gislebert*, Comte de *Duras*, son proche parent, fut dans le parti opposé, & contribua beaucoup à la victoire remportée au village de *Witre*, près du Château de *Duras*, le 7 Août 1129; fonda, en 1131, l'Abbaye d'*Everbode*, sur les confins de son Comté & du *Brabant*, pour des Religieux de l'Ordre de *Prémontré*, ce qu'il confirma, avec son fils aîné, l'an 1139. Il étoit Avoué de l'Abbaye de *Saint-Jacques* à *Liège* en 1134, & mourut le 11 Avril 1139. Il épousa *Agnès*, que l'*Hist. de Loos* dit fille du Duc de *Bavière*, & sœur d'*Othon*; mais elle ne se trouve point dans la *Généalogie* de cette Maison. Elle fit des donations à l'Abbaye de *Villers* en 1160. Leurs enfans furent :

1. *LOUIS*, qui suit;
2. *PHILIPPE*, mort vers l'an 1164, suivant *Albéric*, dans sa *Chronologie*, sous l'an 1166;
3. *GÉRARD*, père d'*OTHON* de *Loos*;
4. & 5. *AGNÈS* & *EMME*; celle-ci femme de *Vauthier de Mombbeck*, Seigneur de *Villary*.

VII. *LOUIS*, II^e du nom, Comte de *LOOZ*, se trouve nommé le premier des Seigneurs qui furent témoins de l'acte que fit *Godefroy*, III^e du nom, Comte de *Brabant*, pour accepter l'Avouerie de l'Abbaye de *Tongerloo*, à lui conférée par l'Empereur *CONRAD*, vers 1145 ou 1150, suivant l'*Histoire de Loos*. Il fut fait Avoué d'*Everbode* en 1155, fut présent à la fondation de celle d'*Heinsberg*, pour des Religieuses de l'Ordre de *Prémontré*, l'an 1165, & mourut le 10 Août 1170, suivant la *Chronique* de *Godefroy*, Moine de *Saint-Pantaléon* à *Cologne*. L'*Histoire de Loos*, p. 301, date sa mort du 12 Août 1171; ce peut être une erreur, puisque son fils étoit maître du Comté avant le mois d'Août 1170. Il fut enterré dans l'Eglise de l'Hôpital de *Loos*, devenu depuis une maison de *Béguines*. Il avoit épousé *Agnès de Reneck*, nommée *Emeline* par les Allemands, fille de *Gérard*, Seigneur de *Reneck*, & d'*Helvide de Castel* ou de *Chafel*. Elle fit donation de l'Hôpital de *Loos* à l'Abbaye de *Villers*, l'an 1174, & dans l'acte elle s'y nomme *AGNÈS*, par la grâce de Dieu, Comtesse de *Loos*;

mourut en 1175, & fut enterrée près de son mari. Ils eurent pour enfans :

1. LOUIS, mort, avant son père, vers l'an 1167;
2. GÉRARD, qui suit;
3. HUGUES, présent à un acte concernant son frère, le 11 Avril 1174. Il s'opposa, en 1188, à la vente faite du Comté de Duras, à Henri, Duc de Louvain, depuis Duc de Brabant, par le Comte Conon, prétendant que le Comté n'avoit pu être aliéné, étant un partage forti de la Maison de Looz. Il fut chassé du Château de Duras, auquel le Duc fit mettre le feu. La paix se fit par l'entremise du Duc de Limbourg. Le Comté de Duras fut adjugé au Comte de Looz, à condition de le tenir en fief du Duc de Louvain; mais il fut dit que le Château resteroit au Duc, qui l'avoit fait bâtir & fortifier, jusqu'à ce que le différend qui étoit entre lui & le Comte de Looz, pour l'Avouerie de Saint-Trond, fut entièrement terminé;
4. ALIX, femme de Gilles, Comte de Duras, son parent du 4^e au 5^e degré;
5. IMAINE, seconde femme de Godefroy, III^e du nom, Duc de Lothier, Comte de Brabant, dont elle eut des enfans. Devenue veuve le 10 Août 1190. elle se retira au Monastère de Bilfen, Ordre de Saint-Benoît, dont elle fut Abbessé depuis 1203 jusqu'en 1213. C'est aujourd'hui un Chapitre de 30 Chanoinesses nobles, dans le Diocèse de Liège;
6. GERTRUDE, femme d'Albert de Louvain, Comte de Dachsbourg & de Moha, qui, se voyant sans enfans, fonda avec elle, vers l'an 1204, l'Abbaye du Val-Notre-Dame, Ordre de Cîteaux, près de Huy, & mourut en 1221;
7. LAURETTE, première femme de Thibaud, 1^{er} du nom, Comte de Bar, dont elle n'eut qu'une fille;
8. Et SOPHIE, alliée à Wauthier Berthout, Seigneur de Malines, mort en 1178, sans laisser de postérité. Elle fit le voyage de la Terre Sainte, où elle mourut en 1209, & fut enterrée dans la ville de Ptolémaïs.

Butkens, Blondel & Mantel, donnent encore à Louis, Comte de Looz, une fille, nommée

AGNÈS, qu'ils disent avoir épousé Othon, V^e du nom, Comte de Wittelsbach, de qui descendent la Maison de Bavière; mais Henniges & d'autres rapportent qu'AGNÈS, femme de ce Comte, étoit fille de Thierry, Comte de Wasserbourg-Hall, en Bavière.

VIII. GÉRARD, Comte de Looz, eut à peine

succédé à son père, qu'il entra en guerre contre Rodolphe, Evêque de Liège. Il s'empara de la ville de Tongres en 1170, la pilla & y fit brûler le Palais de l'Evêque, qui, par représailles, fit consumer par le feu les Châteaux de Looz, de Chaumont & de Billen. Leur paix se fit par l'entremise des Comtes de Namur & de Mons. Il se croisa avec l'Empereur FRÉDÉRIC, partit pour la Terre Sainte, & mourut au siège de Ptolémaïs le 2 Novembre 1191. Son corps fut rapporté & inhumé dans l'Abbaye d'Herkenrode, qu'il avoit fondée, en 1182, pour des filles de l'Ordre de Clervaux. Son inscription porte que sa femme y fut enterrée avec huit de ses enfans. Il avoit épousé, en 1135, *Marie de Gueldre*, fille d'Henri II, & de *Seinare de Brabant*. Ses enfans furent :

1. LOUIS, qui suit;
2. GÉRARD, rapporté après son aîné;
3. HENRI, Chanoine de Liège, mort le 2 Août 1218;
4. ARNOUL, mort le 6 Octobre 1223, sans enfans d'*Aleyde de Louvain*, fille d'Henri 1^{er}, Duc de Lothier & de Brabant, & de *Mathilde de Boulogne*, la première femme. Elle se remarria à *Guillaume*, X^e du nom, Comte d'Autvergne;
5. JEAN-ARNOUL, Seigneur d'Eyden, au-deçà de la Meuse, qui fut envoyé en Angleterre par son frère Louis, pour demander la femme. Il mourut au retour, & fut enterré à Herkenrode, laissant de *Marguerite*, fille de *Léon van der Aa*, Seigneur de Grimbergen en partie, un fils du même nom que lui, qui laissa postérité, suivant l'Historien de Looz;
6. THIERRY, lequel se croisa pour l'expédition de Constantinople, où il arriva avec les autres croisés en 1202. Il s'y signala en diverses occasions, & ne vivoit plus en 1209, que Geoffroy de Villehardouin, neveu du Maréchal de Champagne, exerçoit son office de Sénéchal de Romanie;
7. WILLAUME (nommé WILLANS par Villehardouin), qui fut, en 1206, chef de la troupe de son frère le Sénéchal, & commandoit l'arrière-garde au combat de Rufum en Valachie, où il fut tué avec nombre d'autres vaillans Chevaliers;
8. IMAINE, femme de *Guillaume*, Châtelain de Saint-Omer, Seigneur de Fauquembergue;
9. 10. 11. & 12. MECHTILDE, ANNE, JEANNE & YOLANDE, enterrées, avec quatre de leurs frères, au tombeau de leurs père & mère

IX. LOUIS, III^e du nom, Comte de LOOZ, fit un traité, en 1197, avec HENRI, I^{er} du nom, Duc de Brabant, au sujet de la Seigneurie de Moha. Il assista au couronnement de l'Empereur FRÉDÉRIC II, en 1205, se croisa pour la Terre Sainte en 1218, mourut, sans enfans, le 29 Juillet de la même année, & fut enterré à Herkenrode, dont il confirma encore la fondation en mourant, en présence de sa femme *Ade*, fille unique de *Thierry*, VIII^e du nom, Comte de *Hollande*, & d'*Alix de Clèves*.

IX. GÉRARD de LOOZ, II^e du nom, second fils de GÉRARD I^{er}, se trouva, sous le titre de *Comte de Reneck*, au couronnement de l'Empereur FRÉDÉRIC III, en 1215, & fut un des Seigneurs qui se croisèrent avec lui. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. LOUIS, mort, sans alliance, en 1223 ;
2. ARNOUL, qui fut ;
3. Et GÉRARD, mort en 1257, enterré dans l'Abbaye de Waulfort, dite de *Waleourt*, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Namur.

X. ARNOUL, VII^e du nom, Comte de LOOZ, & aussi de Chiny par sa femme, succéda à ses trois oncles, & fut, le 30 Novembre 1228, l'un des quatre médiateurs du traité passé entre Louis II, Duc de Brabant, & Wauthier Berthout, Avoué de Malines. Il fut malheureusement tué dans un tournoi, à Neusfur-le-Rhin, en 1256, & fut inhumé à Herkenrode. Il avoit épousé *Jeanne de Chiny*, fille aînée & principale héritière de Louis II, Comte de *Chiny*, & de *Jeanne d'Avèfnes*, dont :

1. JEAN, qui fut ;
2. LOUIS, mort après l'an 1282, sans postérité de *Sibylle de Bar*, veuve d'*Henri de Salm*, Comte de Blaimont, seconde fille d'*Henri II*, Comte de *Bar*, & de *Philippe de Dreux* ;
3. HENRI, mort jeune ;
4. ARNOUL, Chanoine, Prévôt de l'Eglise de Cologne, ensuite Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, mort le 30 Juillet 1273, & enterré dans son Eglise Cathédrale, à gauche du grand Autel, où l'on voit son épitaphe ;
5. JEANNE, mariée 1^o à *Thierry*, Seigneur de *Fauquemont*, tué en 1268, & 2^o à *Albert*, Seigneur de *Woerden*, en Zélande ;
6. JULIENNE, Dame d'*Amblice*, femme de *Nicolas*, Seigneur de *Quiévrain*, en Hainaut ;
7. Et ISABEAU, première femme de *Thomas de Coney*, II^e du nom, Seigneur de *Vervins*, morte sans enfans.

XI. JEAN, Comte de LOOZ, abandonna au Chapitre de ce lieu, pour augmenter les Prébendes, le revenu de l'année qui lui appartenoit de droit après la mort de chaque Chanoine, par acte du 2 Mai 1274. Il fut un des Seigneurs qui suivirent Walerand, Duc de Limbourg, lorsqu'il entra dans le pays de Cologne, pour détourner, par l'effet de ses armes, l'Archevêque Sigfrid, qui, en 1278, vouloit s'emparer du Duché de Juliers sur les neveux de ce Duc. Il avoit épousé 1^o N... de *Juliers*, fille de *Guillaume IV*, Comte de *Juliers*, & de *Marie de Clèves* ; & 2^o *Isabeau de Condé*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Condé*, *Bailleul*, *Morialmé*, &c., & d'une fille d'*Eustache*, Seigneur de *Rœux*. Du premier lit vint :

1. ARNOUL, qui fut ;
2. LOUIS, Comte de Chiny, après la mort de son oncle. Il décéda le 16 Janvier 1330, laissant de *Jeanne de Blamont* :

1. LOUIS, mort sans alliance ;
2. GODEFROY, Comte de Chiny, mort sans enfans ;
3. Et MARGUERITE, héritière du Comté de Chiny, après le décès de ses frères, seconde femme de *Jean*, Duc de *Lorraine*, morte, sans enfans, le 1^{er} Octobre 1372, & enterrée dans l'Abbaye d'*Orval*, Diocèse de *Trèves*, Ordre de *Cîteaux*, où se voit son épitaphe. (Le Comté de Chiny passa à *Venceslas*, Duc de *Luxembourg*.)

3. GUILLAUME, Sire de Neuschâteau-en-Ardennes, marié à N... de *Limbourg*, Dame de *Lummen*, fille aînée d'*Arnoul de Limbourg*, Seigneur de *Lummen*, dont :

MARIE, Dame de Neuschâteau & de *Lummen*, après la mort de ses père & mère, & femme d'*Evrard*, Comte de la *Marche*, mort en 1387, dont la postérité prétendit avoir droit sur le Comté de Chiny

Et du second lit fortirent :

4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Agimont*, rapportée ci-après ;
5. Et JACQUES, Chanoine de Liège, Prévôt de Saint-Denis, mort le 27 Février 1330, & enterré dans l'Eglise Cathédrale, en la Chapelle de Saint-Materne, comme le porte son épitaphe.

XII. ARNOUL, VIII^e du nom, Comte de LOOZ, transigea avec sa belle-mère & ses deux frères du second lit, en 1280. Il commanda

un des corps de l'armée de Jean I^{er}, Duc de Brabant, contre Sigrid de Westerbourg, Archevêque de Cologne, & Renaud, Comte de Gueldre, & contribua beaucoup à la victoire qui fut remportée à Woeringen, entre Cologne & Neus, le 5 Juin 1288. Il fut un des Seigneurs qui conduisirent à Aix-la-Chapelle Louis DE BAVIÈRE, élu Empereur, où ils le firent couronner, le 6 Janvier 1316. Il fit agrandir la ville d'Haffelt, où il avoit fondé, le 13 Mars 1296, un Couvent pour des Religieux Ermites de Saint-Augustin. Sur la fin de sa vie, il se démit de son Comté en faveur de son fils aîné, moyennant 4000 livres de rente qu'il se réserva, sur ce Comté, durant sa vie. Il mourut en 1328, & fut enterré dans l'Abbaye d'Everbode, sous un tombeau qu'il s'y étoit fait faire, & qui fut ruiné dans le XVII^e siècle. Il avoit épousé, par contrat passé en présence de Jean, Duc de Brabant, le Jeudi 17 Juin 1280, *Marguerite de Vianden*, morte le 8 Mars 1316, fille de feu *Philippe*, Comte de *Vianden*, & de *Marie de Louvain*, Dame de *Perweys* & de *Grimberghen*. De ce mariage naquirent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEAN, mort jeune ;
3. ARNOUL, qui signa, en 1304, à la donation faite par son père aux Augustins d'Haffelt ;
4. MECHILDE, femme de *Godefroy*, 11^e du nom, Seigneur d'*Heinsberg* & *Waffenberg*, auquel elle porta en dot la forteresse de *Vogelzang*, avec les domaines de *Zuylres*, *Sonhaven* & *Hauthaest*. Il mourut en 1333, & elle ne vivoit plus le 25 Novembre 1335. Leur fils aîné devint Comte de *Looz* après la mort de son oncle *Louis*, & transmit le nom de *Looz* à sa postérité ;
5. MARIE, alliée 1^o à *Gilles Berthout*, Seigneur de *Malines*, mort, sans enfans, en 1310 ; & 2^o à *Gérard*, Seigneur de *Dieff*, Châtelain d'*Anvers*, dont elle fut la première femme ; elle mourut, sans enfans, peu après le Comte de *Looz*, son frère, lui eut assigné une dot en 1325 ;
6. JEANNE, mariée 1^o à *Arnoul de Wesemale*, Seigneur de *Berg-op-Zoom*, &c. ; & 2^o en 1325, à *Guillaume d'Oreye*, de la Maison d'*Awans*. Elle fut enterrée dans l'Abbaye des Religieuses d'*Orienten*, Ordre de *Cîteaux*, au Diocèse de *Liège*, dont elle fut la bienfaitrice, sous un tombeau de marbre noir, avec une épitaphe en langage du pays, qui ne marque ni la date ni le jour de sa mort ;
7. ET MARGUERITE, mariée, par son père, le

Vendredi après l'Octave de l'Epiphanie 1327, & avec permission d'Adolphe de la Marck, Evêque de *Liège*, à *Guillaume de Duras*, dit de *Neufschâtel*, Ecuyer.

ARNOUL, Comte de *Looz*, VIII^e du nom, eut encore pour enfant naturel,

MARTIN, qualifié *Chevalier*, Seigneur van der *Lamen*, qui laissa postérité.

XIII. LOUIS, IV^e du nom, Comte de *Looz* & de *Chiny*, portoit ce dernier titre en 1320, & prit celui de *Looz*, après la donation qui lui fut faite de ce Comté par son père, le 30 Décembre 1325. Il donna de grands biens à sa ville d'Haffelt, en Août 1330 ; fit, en qualité d'Avoué de *Saint-Trond*, un traité de paix avec les habitans de cette ville, le 4 Février de l'année suivante ; fut, au commencement de 1332, l'un des principaux Seigneurs qui signèrent avec *Jean de Luxembourg*, Roi de *Bohême*, lequel soutenoit les intérêts de *Philippe VI*, Roi de *France*, contre *Jean III*, Duc de *Brabant*, qui avoit donné retraite dans ses Etats à *Robert d'Artois*, Comte de *Beaumont*, son sujet rebelle. Après quelques exploits militaires, la paix se fit à *Amiens* le 27 Août 1343, & parmi les dédommagemens que le Duc de *Brabant* fut obligé de payer, il y eut 18000 réaux d'or pour le Comte de *Looz*. Il mourut sans enfans de *Marguerite de Blamont*, son épouse, le 19 Janvier 1345, ayant institué pour héritier universel *Thierry d'Heinsberg*, son neveu ; mais il eut :

Un fils naturel, nommé *Louis* ;

Et deux filles : *Elisabeth* & *Marie* ; celle-ci mariée, par son père, au Seigneur de *Peer*, comme on l'apprend d'un acte de *Thierry d'Heinsberg*, Comte de *Looz*, par lequel il confirma, en 1338, la donation que le Comte *Louis* avoit faite à sa fille & à son mari.

Après la mort du Comte *Louis*, *Thierry d'Heinsberg*, son neveu, se mit en possession du Comté de *Looz* : le Chapitre de *Liège* s'y opposa ; mais il en recut l'investiture de l'Evêque *Engilbert de la Marck*, son neveu, au mois de Juin 1346. Etant mort, sans enfans, le 17 Février 1361, *Godefroy d'Heinsberg*, son neveu & héritier, prit le nom de *Looz*, qu'il transmit à sa postérité, & prétendit au Comté. Les oppositions du Chapitre de *Liège* l'obligèrent, en 1363, de céder les droits à *Arnoul d'Oreye*, Seigneur de *Rumes*, fils d'une des sœurs du feu Comte

LOUIS, & *Arnoul* se qualifia aussitôt Comte de Looz. Jean d'Arkel, Evêque de Liège, alla l'assiéger dans son Château de Rumes, & le contraignit de se rendre, après sept semaines de défense. Lui & son neveu, *Guillaume de Hamal*, renoncèrent à toutes leurs prétentions, moyennant 3000 florins de pension viagère que l'Evêque leur accorda en 1366. Depuis ce tems, les Evêques de Liège sont restés paisibles possesseurs du Comté de Looz, que les anciens Comtes avoient rendu fief mouvant de leur Eglise, à laquelle il étoit revenu, faute de postérité masculine.

*BRANCHE
des Seigneurs d'AGIMONT.*

XII. JEAN DE LOOZ, fils de JEAN, Comte de Looz, & d'*Isabeau de Condé*, sa seconde femme, renonça à toutes ses prétentions sur le Comté de Looz en 1280, & eut le nom de Comte d'Agimont, de Wareq, de Givet & d'autres lieux, du chef de sa mère. Il accompagna l'Empereur HENRI VII en Italie, & y fut tué au siège de Brescia en 1310; sa postérité ne se nomma plus que d'*Agimont*. Il eut de *Marguerite de Nesle*, fille de *Jean*, Seigneur de Falvy, & de *Marie d'Audenarde*,

1. JEAN, qui suit ;
2. ARNOUL, marié à N... *du Fau*, fille du Seigneur *du Fau* & de *Thyne*, dont :
JEAN & LOUIS, morts sans alliance ;
Et MARGUERITE D'AGIMONT, Dame du Fau & de *Thyne*, mariée, 1^o à *Sarasin du Châtelet* ; 2^o à *Rafe*, Seigneur de *Selys* ; & 3^o à *Guillaume Proest*, duquel seul elle eut des enfans.
3. & 4. JACQUES & LOUIS, nommés Chevaliers dans l'abdication qu'ARNOUL, Comte de Looz, fit de son Comté en faveur de LOUIS, son fils, le 30 Décembre 1323.

XIII. JEAN D'AGIMONT, 11^o du nom, Seigneur d'Agimont, de Givet, Walhain & Jauche, fut un des témoins du traité fait le 31 Mars 1336, entre le Duc de Brabant & le Comte de Flandre, au sujet de la ville de Malines. Il fut aussi l'un des 40 Seigneurs qui signèrent la confédération entre le Brabant & la Flandre, le 3 Décembre 1339. La renonciation de son père à tous les droits sur le Comté de Looz, l'empêcha de succéder à LOUIS, IV^o du nom, son cousin germain. Il eut de la Dame de *Walhain* en Brabant, fille & héritière d'*Arnoul*, Seigneur de *Walhain*, & de N... d'*Henricourt*,

XIV. JEAN D'AGIMONT, III^o du nom, Baron de Jauche & de Walhain, qui, sous Jeanne, Duchesse de Brabant, & Guillaume, Comte de Hollande, son mari, fut un des principaux chefs de l'armée de Brabant, défaite à Bastwiller, par Guillaume, Comte de Juliers, le 21 Août 1371. De *Jeanne de Gaware*, son épouse, fille de *Gérard*, Seigneur de Steenkerke, & de *Marie de Schoenbouff*, Dame de Herchies, sa première femme, il n'eut que

ISABEAU, femme 1^o du Seigneur de *Rochefort* en Ardennes, dont postérité ; & 2^o du Seigneur de *la Gruthuse* ;
Et MARIE, Dame de Walhain, mariée à *Thierry*, Seigneur de *Perrain* & de *Presles*.

Ce Comté d'Argimont fut éteint à sa mort.

*BRANCHE
des Seigneurs & Comtes de DURAS.*

IV. OTHON DE LOOZ, Comte de Duras, au pays de Liège, second fils d'OTHON, Comte de Looz, & de *Lutgarde de Namur*, fut Sous-Avoué de Saint-Trond, & vivoit en 1090. Il eut d'*Ode*, son épouse, morte avant lui,

1. GISLEBERT, qui suit ;
2. CONON, Chanoine de l'Eglise de Liège, lequel souscrivit en cette qualité à une chartre de l'Evêque Albéron, en 1140 ;
3. Et HERMAN, qui souscrivit aussi à une Chartre de son frère GISLEBERT, en faveur de l'Abbaye de Cluny en 1091.

V. GISLEBERT DE LOOZ, Comte de Duras, Sous-Avoué de Saint-Trond, prenoit le titre de *Comte de Clermont*, du chef de sa femme, lorsqu'il fit don, à l'Abbaye de Cluny, de l'Eglise de Saint-Symphorien de Liège, en 1091. Il souscrivit, en 1135, à un traité de paix en faveur de l'Abbaye de Saint-Trond, & on croit qu'il vécut jusqu'en 1138. Il avoit épousé *Lutgarde*, fille de *Conon*, Comte de *Montaigny* & de *Clermont-en-Ardennes*, & d'*Ida de Boulogne*. Elle mourut en 1114, & fut enterrée dans l'Eglise Abbatiale de Saint-Trond. De ce mariage vinrent :

1. OTHON, qui suit ;
2. GISLEBERT ;
3. BRUNO, Archidiacre de Liège, vivant en 1140 ;
4. THIERRY, Chanoine de Liège ;
5. GÉRARD, Abbé de Saint-Trond, le 25 Juillet 1145. Il se démit de cette Abbaye en 1155, & assista à l'Élection de son successeur. Il

mourut en 1174, & fut enterré dans cette Abbaye;

6. JULIENNE, que l'*Histoire de Looz* dit avoir été femme du Comte *Godefroy*;
7. Et une autre fille, mariée au Seigneur de *Cortrefe*.

VI. OTHON DE LOOZ, II^e du nom, Comte de Duras, de Montaigu & de Clermont, Sous-Avoué de Saint-Trond, affiégea cette ville pour le Duc de Brabant en 1140, étant brouillé avec l'Abbé Fulcard; mais après trois mois d'attaque la paix se fit, & il dédommagea cet Abbé, pour lui aider à réparer son Monastère, où il fut enterré, après sa mort en 1146. Il avoit épousé *Berthe de Bouchain*, fille de *Godefroy*, Seigneur d'Of-trevant & de Ribemont, & d'*Yolande de Gueldre-Waffenberg*, dont :

1. GILLES, Comte de Duras, de Montaigu & de Clermont, Sire de Rochefort, Avoué de Saint-Trond & de Dinant. Il eut guerre, en 1170, avec son parent Louis II, Comte de Looz, laquelle fut terminée après la mort de ce Comte, dont il épousa la fille, ALIX DE LOOZ. Se voyant sans enfans, il se démit de ses Etats vers l'an 1185, en faveur de ses deux frères, ne se réservant que l'usufruit de Geldenack. Il fonda, en 1192, l'Abbaye du Val-Saint-Lambert, pour des Religieux de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Liège, du consentement de *Waldéric*, Sire de *Walcourt*, son beau-frère, & de son fils *Thierry de Walcourt*. On lui attribue aussi la fondation de l'Abbaye de Saint-Remy, près de Rochefort, au même Diocèse, pour des Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, vers 1206, & il mourut sans postérité;
2. PIERRE, décédé sans alliance, peu après la donation que son frère lui avoit faite de ses biens, & à CONON, son autre frère;
3. CONON, devenu Comte de Duras, après la mort de ses deux frères, lequel, se voyant sans enfans & prêt à partir avec l'Empereur *FRÉDÉRIC I^{er}*, pour la Syrie, & plusieurs autres croisés, en 1188, nomma St.-Lambert, Patron de l'Eglise de Liège, pour héritier de ses biens; mais peu après il vendit à Henri I^{er}, Duc de Brabant, ses droits sur le Comté de Duras. Il mourut en Syrie;
4. BERTHE, femme de *Frédéric*, Seigneur de *Walcourt*, dont la postérité prit le nom de *Duras*. C'est de là que descendent les Seigneurs de *Duras*, qui subsistent dans le pays de Liège;
5. ALIX, mariée à *Gérard de Mombecq*, Seigneur de Villary;

6. Et JULIENNE, femme de *Baudouin*, Châtelain de *Bourbourg* en Flandre.

Il y a dans les Pays-Bas HYACINTHE-FRANÇOIS DE LOOZ, des Comtes de LOOZ-CORSWAREM, Duc de Corfwarem, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Pologne, lequel s'est marié, au mois de Mars 1746, avec *Marie-Anne de Montmorency-Laval*, née le 10 Décembre 1725, fille de *Guy-André*, Marquis de Lezay, &c., Colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, & de *Marie-Anne de Turnemis de Nointel*.

Les armes de la Maison de Looz, suivant le P. Anselme, tom. II, pag. 325, sont: *burelé d'argent & de gueules de 10 pièces*.

Loyens, dans son *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège*, imprimé en 1720, dit qu'il y a deux Familles considérables portant le nom & les armes de *Duras*, qui sont les mêmes que celles des Comtes de Looz. L'une est des Seigneurs d'*Ordenge*, connus dès le commencement du XV^e siècle; l'autre sous le nom d'*Oyenbrugge de Duras*, qui écartèlent aux 1 & 4 DE LOOZ; aux 2 & 3 *fretté de sable, avec des fleurs de lis d'or*. De celle-ci étoient, en 1720,

1. *Guillaume - Dominique d'Oyenbrugge de Duras*, Baron de Roof & d'Elderen, Seigneur de Seilles, Hontoir, &c., chef de la Noblesse du pays de Liège, Grand Droffart de Bilsen, petit-neveu, par sa mère, de *Jean-Louis d'Elderen*, élu Evêque de Liège le 17 Août 1688;
2. JEAN-LOUIS-HYACINTHE, frère du précédent, Chanoine de l'Eglise de Liège, Conseiller au Conseil Privé de l'Evêque, Electeur de Cologne;
3. 4. & 5. Deux filles, Chanoinesses d'Andenes; & une troisième de Nivelles.

Le même auteur rapporte qu'un Seigneur de *Duras* portoit l'épée haute à l'entrée d'Ernest de Bavière, Evêque de Liège, le 18 Juin 1581, & qu'*Antoine-Jérôme*, des Comtes de *Duras*, Baron de la Fosse, Chanoine de Liège, Archidiacre de Hainaut, & Prévôt de Huy, prit possession de l'Evêché de Liège pour le Prince Joseph-Clément de Bavière, le 21 Octobre 1694.

LOPÈS ou LOPIS, soit par corruption, soit parce que les Historiens Latins nomment cette Maison de *Lupis*. Elle est établie, depuis plus de 300 ans, dans la ville d'Avignon &

dans le Comtat Venaissin, & est, sans contredit, originaire d'Espagne.

Le nom de Lopès est célèbre dans l'Hist. génér. de cette Monarchie. On y voit des Seigneurs de ce nom possédant le Comté de Biscaye en Souveraineté, pendant plusieurs siècles. Dans l'*Hist. génér. d'Espagne*, donnée par Louis de Mayerne-Turquet, imprimée à Paris, chez Samuel Thiboust, en 1635, en deux vol. in-fol., on trouve, au premier vol., sur le mot CASTILLE, pag. 825, jusqu'à la pag. 900, un détail des grands établissemens, charges, Places & Châteaux, dont fut dépouillé Don Ruys Lopès, Lieutenant Général du Royaume de Murcie, Général de la Cavalerie & Connétable de Castille, accusé d'avoir favorisé l'enlèvement du Roi mineur, JEAN II, par HENRI III, fils de FERDINAND, Roi d'Aragon, en 1420. Sur cette accusation sans preuve, le Connétable Lopès fut persécuté, privé de ses grands emplois, & condamné à perdre la tête, par les calomnies atroces d'Alvare de Luna, qui fut Connétable à sa place; mais qui finit par être décapité lui-même, tandis que le Connétable Lopès se justifia. Il fut cependant accusé de nouveau d'être d'intelligence avec les Maures & de favoriser le Roi d'Aragon, &c., pour raison de quoi il fut proscrit & chassé du Royaume, avec tous ceux qui portoient le nom de Lopès, comme devenus trop puissans, & tous leurs biens, tant meubles qu'immeubles, demeurèrent confisqués. On y voit aussi, pag. 888, qu'en 1446, le Roi de Castille étant passé en Estramadure, y contraignit Don FERDINAND D'AVALOS, fils du Connétable Lopès D'AVALOS, de lui rendre la forteresse d'Albuquerque & les autres places qu'il tenoit encore. Ce dernier revers mit le comble à la ruine totale de la Maison de Lopès, en Espagne, d'où furent enfin obligés de sortir tous ceux qui portoient ce nom. L'on voit encore dans l'*Histoire d'Espagne*, de Jean Mariana, édit. de Mayence 1605, que Don Ruys Lopès D'AVALOS, Connétable de Castille, mort à Valence en Aragon en 1428, eut, de trois différens mariages, sept garçons & deux filles, qui se réfugièrent d'abord en Italie, où la modicité de leur fortune les obligea de se disperser. Les uns passèrent en Sardaigne, les autres en Flandre & en France, soit à Avignon, soit à Toulouse & à Bordeaux, au rapport de Jean-B. Burana, *Traité de la No-*

blesse, intitulé : *Batalla Peregrina*, cité par Ménestrier, dans son *Traité des Preuves de Noblesse*, pag. 415, où il dit qu'on trouve dans la ville de Largueri les Ruys, les Lopès & les Sierra fortis d'Espagne. (Voy. le *Traité des diverses espèces de Noblesse*, pag. 321 & 326.)

I. DON GARCIAS LOPÈS DE VILLANOVA & *Eléonore Perez* sa femme, Espagnole de naissance, furent s'établir à Avignon vers 1440. Ils acquirent une Chapelle dans l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre, & y firent construire un tombeau, sur lequel on lit une Inscription Latine, où ils sont qualifiés de *très-nobles*. GARCIAS LOPÈS fit son testament, reçu par *Dalmassi*, Notaire d'Avignon, le 4 Novembre 1478, en faveur de ses deux enfans, GARCIAS & GILLES, qui a continué la postérité. L'aîné acheta une maison à Avignon, de Pierre Viarron, Co-Seigneur de Velleron, en 1503, & mourut sans alliance. Cette maison a passé de père en fils, par droit de succession & de substitution, à l'aîné de la Famille, jusqu'à ce jour.

II. GILLES LOPÈS DE VILLANOVA, le cadet, institua, par son testament passé devant *Magnati*, Notaire d'Avignon, pour héritiers, les quatre fils qui étoient restés d'ELÉONORE LOPÈS, sa parente, qu'il avoit épousée le 28 Mai 1476. Il en eut :

1. MICHEL, qui suit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *la Fare*, de Carpentras, rapportée ci-après;
3. JÉRÔME, tige de celle des Seigneurs de *Montdevergues*, à Avignon, rapportée aussi ci-après;
4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Montmirail*, dont on parlera en son rang;
5. Et MICHEL, dit le *jeune*, Chevalier de Rhodes, mort à Rome, où il avoit été attiré par JEAN DE LOPÈS.

III. MICHEL LOPÈS DE VILLANOVA fit un testament & un codicille le 1^{er} Novembre 1558, & le 4 Septembre 1560, par lesquels, après avoir fait des legs à ses enfans, il institua pour héritière *Anne-Françoise de Pomard*, sa femme, fille de *Louis*, noble Avignonois, qu'il avoit épousée le 4 Septembre 1502. Il voulut être enterré dans le tombeau de ses pères, en l'Eglise de Saint-Pierre, & eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit;

2. & 3. LOUIS & CLAUDE : l'un des deux, Chevalier de Malte, perdit la vie pour le service de la Religion, à l'attaque de Zoara en Barbarie, sous les ordres de Léon Strozzi, Grand Prieur de Capoue, en 1552 ; on ignore le sort de l'autre ;
4. MARGUERITE, mariée, 1^o le 19 Mars 1539, à *Honoré de Thieuloi*, de la ville de Beaucaire ; & 2^o à *Jean Duranti*, Doyen de la Chambre des Comptes en la Cour des Aides de Provence ;
5. FRANÇOISE, mariée à *Jean de Rhodes*, à Avignon, en 1542 ;
6. ISABELLE, alliée, en 1548, avec *Jérôme des Laurens*, Auditeur de Rote ;
7. CATHERINE, mariée à *Antoine de Romieu*, de la ville d'Arles ;
8. CLÉMENTINE, femme de *Joseph de Suarez*, à Avignon ;
9. & 10. JEANNE & CONSTANCE, dont on ignore la destinée.

MICHEL eut encore une fille naturelle, nommée

MADELEINE, bâtarde de LOPÈS, employée au codicille de son père pour 25 florins d'or.

IV. JEAN DE LOPÈS fut le dernier qui usa du furnom de *Villanova*, nom apparemment de Terre ou d'alliance que GARCIAS & ses descendants avoient conservé. Il commanda avec distinction une Compagnie de 200 hommes de pied pendant les guerres de Religion dans le Comtat Venaissin, & épousa, par contrat du 1^{er} Avril 1559, *Anne de Rhodes*, fille de *Bernardin*, & de *Jeanne de Tolède*, de la ville d'Avignon, tous deux Espagnols d'origine, dont :

FRANÇOIS, qui suit ;

ET JEAN-MICHEL, surnommé *le Courtisan*, qui fut en grande considération dans les Cours d'Italie. Il jouit, le premier, d'un Majorat fondé, en 1638, par ANTOINE DE LOPÈS, Seigneur de Montmirail, en faveur du plus vieux de nom & d'armes de sa Maison, & mourut sans alliance.

V. FRANÇOIS DE LOPÈS, Gouverneur du Palais Apostolique d'Avignon, par Bulles du Pape CLÉMENT VIII, du 10 Mars 1598, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice de Savoie, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, & de 50 Arquebustiers par Commissions des mois de Mars & Novembre 1592, servit dans les troupes de la Ligue en Provence, sous Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, qui s'en disoit Lieutenant Général pour la Couronne de France, & rendit de grands services à la

Ligue. Il avoit épousé, contrat passé devant *Jean Borelli*, Notaire à Avignon, le 1^{er} Juin 1591, *Madeleine le Blanc*, fille de *Barthélemy*, dont :

PIERRE, qui suit ;

ET GEORGES, rapporté après son aîné.

VI. PIERRE DE LOPÈS, dit *le Blanc*, à cause de sa mère, épousa *Louise de Félix*, fille d'*Henri*, Seigneur de la Ferratière, de la ville d'Avignon, & de *Marie-Anne de Francisco*, mourut en 1668, laissant entr'autres enfans :

JEAN-MICHEL, mort sans postérité, le 14 Mai 1614. Il donna l'usufruit de ses biens à *Louise-Gabrielle & Marguerite-Alphonse de Plantade*, ses nièces, à charge de réversion aux descendants de GEORGES DE LOPÈS, son oncle paternel, auxquels ces mêmes biens étoient déjà substitués.

VI. GEORGES DE LOPÈS, frère de PIERRE, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde. Il acquit le fief de Saint-Privat, au Comtat Venaissin, d'Allemand de Brunelli, Seigneur de la Chauz, pour la somme de 3277 écus d'or, par acte passé le 19 Février 1639 ; fit son testament devant *Pierre Rogier*, Notaire à Carpentras, le 3 Juin 1653. Il avoit épousé, le 5 Juin 1639, *Marie de Verd*, fille & héritière de *François*, & d'*Isabelle de Bus*, dont pour fils unique,

VII. JEAN-JOSEPH DE LOPÈS, né en 1642, élevé à Paris dans une Académie, & marié, par contrat passé à Carpentras, le 17 Juillet 1672, avec *Gabrielle de Laurens*, fille de *Philippe-Guillaume*, Marquis de Beaugard & d'Oiselet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Baron du Saint-Empire, ci-devant Lieutenant-Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur FERDINAND III, & Capitaine des Cuirassiers de la Garde de l'Archiduc, & de *Marguerite de Barjac*. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE-GABRIEL, qui suit ;

2. LOUIS-FRANÇOIS, appelé *l'Abbé de la Fare-Lopès*, Abbé de Saint-Liguairre en 1721, & de Saint-Père de Chartres en 1730. Il fut choisi par l'Académie Française en 1708, pour prêcher le Panégyrique de Saint-Louis ; prêcha la Cène, en 1712, à Versailles devant Louis XIV, & a servi pendant 12 ans dans le Diocèse de Reims, sous les différentes qualités de Grand Vicaire, d'Official Diocésain & Métropolitain, de

Chanoine & de Prévôt de cette Eglise. Il fut Député de la même Province à l'Assemblée du Clergé tenue en 1715 ;

3. MARCEL, connu sous le nom de *Chevalier de la Fare*, Capitaine de Galère & Capitaine Commandant les Gardes de l'Etendard, reçu Chevalier de Malte en 1715, pourvu de la Commanderie de la Braque en Brabant, au mois de Février 1741, sous la nomination du Chevalier d'Orléans, Grand Prieur de France, Capitaine des Galères, & ci-devant Capitaine des Gardes de l'Etendard Royal ; il est mort en Provence le 12 Juin, dans la 36^e année de son âge ;
4. MARGUERITE-THÉRÈSE, morte en 1736, femme de *Jacques d'Aimar*, de la ville d'Orange, Conseiller au Parlement de cette ville ;
5. MARIE, morte Religieuse Bernardine à l'Abbaye de Sainte-Catherine d'Avignon ;
6. MARGUERITE, Abbessé de la même Abbaye en 1738 ;
7. Et DOROTHÉE, morte Religieuse de la Visitation à Carpentras.

VIII. ANTOINE-GABRIEL DE LOPÈS, Sieur de Saint-Privat, de la Loupière, Baron de l'Empire, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine d'Infanterie, épousa, le 31 Décembre 1719, *Jeanne-Catherine Tonduti*, fille de *Pierre-François*, 11^e du nom, Seigneur de Saint-Léger & de Beauregard, & de *Jeanne Baroncelli de Javon*, dont :

1. PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH-GABRIEL, Baron de LOPÈS, Officier de Galère ;
2. LOUIS-SIFFREIN-BENOÎT, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 28 Juillet 1725 ;
3. JOSEPH-SIFFREIN-LÉON-FRANÇOIS, dit l'Abbé de la Fare, Prieur de Germignonville & de Chandée, Chanoine de Lisieux ;
4. MARIE-MARCELLE-SIFFREIN-FRANÇOISE, reçue à Saint-Cyr en 1730, mariée, le 22 Juillet 1743, à *Joseph de Pellissier de Saint-Ferréol*, Co-Seigneur de la Garde-Paréol, Auditeur de Rote, Honoraire & Président de la Chambre Apostolique du Comtat Venaisin, dont des enfans. Voy. PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL ;
5. Et LOUISE-ELISABETH, qui a eu pour parrain & marraine LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, & LOUISE-ELISABETH DE BOURBON-CONDÉ, Princesse Douairière de Conty. (La cérémonie fut faite par François-Marie Abatti, Evêque de Carpentras.)

BRANCHE

des Seigneurs de LA FARE, éteinte.

III. Elle a pour auteur JEAN DE LOPÈS, second fils de GILLES LOPÈS DE VILLANOVA, &

d'ELÉONORE LOPÈS. Il s'établit à Carpentras vers l'an 1530, & y mourut en 1547. Sa postérité s'est éteinte au VIII^e degré dans

PAUL-FRANÇOIS-JOSEPH DE LOPÈS DE LA SALLE, Seigneur de la Fare, institué héritier par le testament de GASPARD, son père, du 13 Septembre 1707. Il fut reçu Page dans la Grande Ecurie du Roi, le 26 Juin 1722, & mourut en 1731, en son Château de la Fare à deux lieues de Carpentras, où il s'étoit retiré peu de jours auparavant, servant alors dans le Régiment de Forez. Il avoit été marié, en 1729, avec *Thérèse d'Audibert*, fille de *Joseph*, Co-Seigneur de la Garde-Paréol, & de N.... *Cheylus de Propiac*, de la ville de Carpentras, dont il n'eut point d'enfans. (Consultez sur cette branche l'*Hist. de la Noblesse du Comtat Venaisin*, tom. II, p. 210 & suiv.)

BRANCHE

des Seigneurs de PILEBAUD, au Diocèse de Vaïson, sortie des Seigneurs de LA FARE.

V. JACQUES, septième fils de JÉRÔME, & d'*Isabelle de Guiramand*, sa seconde femme, fut substitué à ses frères par le testament de son père, & épousa, le 20 Novembre 1624, *Anne Guyon*, fille de *Sébastien*, & de *Peyronne Bouchon de Villedieu*, au Comtat Venaisin, dont :

1. JÉRÔME, Prévôt du Chapitre Abbatial de Saint-Michel-en-l'Herm ;
2. PAUL, qui suit ;
3. FRANÇOIS, Chantre de l'Abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm ;
4. FRANÇOISE, femme de *Jean-Jacques de Séguins*, Seigneur de Saint-Jean & de Saint-Roman à Carpentras ;
5. MADELEINE, épouse d'*Esprit du Claux*, Sieur de Moleltre en Dauphiné ;
6. Et ELISABETH, femme de *Pierre du Mas* à Villedieu.

VI. PAUL DE LOPÈS, Seigneur de Pilebaud, épousa, par contrat du 3 Novembre 1659, *Justine Ramade*, fille d'*Etienne*, & de *Louise de Guiramand-Sadolet*, du lieu de Séguret, au Comtat Venaisin, & testa le 20 Février 1707, à Carpentras, en faveur de son fils puîné. Il eut de son mariage :

1. GABRIEL, mort dans l'Etat Ecclésiastique ;
2. JOSEPH-MARIE, qui suit ;
3. ALEXANDRE, dit le *Chevalier de Pilebaud*, Capitaine au Régiment de la Fare-Lopès, mort en 1695 ;

4. Et MADELEINE, femme de *Pierre Chapuis*, Doyen de la Rote d'Avignon, habitant à Valréas au Comtat Venaissin.

VII. JOSEPH-MARIE DE LOPÈS, Seigneur de Pilebaud, héritier de son père, épousa, par contrat passé devant *Ruel*, Notaire d'Avignon, le 9 Septembre 1711, *Anne-Richarde Taverneri*, fille de *Joseph-Marie*, Seigneur de la Teiffière au Terroir de Mazan, & de *Marie-Gabrielle de Benoît de Saint-Justin*, de la ville d'Avignon, dont :

1. PAUL-ALEXANDRE DE LOPÈS, Seigneur de Pilebaud & de la Fare, Enseigne de la Garde Avignonoise du Pape en 1745. Il vit sans alliance;
2. Et JUSTINE, mariée au mois de Janvier 1746, avec *Louis-François Grillet d'Albert*, Seigneur de Brillac & de Cassillac.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTDEVERGUES, à Avignon, éteinte.

III. JÉRÔME DE LOPÈS, Seigneur de Montdevergues au Terroir d'Avignon, troisième fils de *Gilles Lopès de Villanova*, & d'*Eléonore Lopès*, épousa *Cécile d'Anselme*, veuve d'*Antoine de Parisis*, & fille de *Dominique d'Anselme*, Seigneur de Blauvac, au Diocèse de Carpentras, & de *N..... de Bisquerriis*, sa première femme. Il en eut :

Un fils, qui fut ;

Et MADELEINE, mariée avec *Georges de Siroc*, Co-Seigneur de Barbentanne au Diocèse d'Avignon, dont elle étoit veuve en 1595.

IV. N.... DE LOPÈS, Seigneur de Montdevergues, épousa N.... *Aliberti* ou *Alberti*, de la ville d'Avignon, & en eut entr'autres enfans :

V. JÉRÔME DE LOPÈS, II^e du nom, Seigneur de Montdevergues, qui s'est marié avec *Jeanne de Péruggis*, fille de *Paul*, Baron de Lauris en Provence, & de *Catherine de Galléan des Iffarts*. De cette alliance vinrent :

1. FRANÇOIS, connu sous le nom de *Marquis de Montdevergues*, Mestre de camp du Régiment de Cavalerie, Gouverneur de Château-Regnault-sur-Meuse. Il fut envoyé vers l'Empereur FERDINAND III, pour lui faire, au nom du Roi, des complimens de condoléance sur la mort de l'Impératrice en 1646. La considération où il étoit à la Cour du temps du Cardinal Mazarin, qui avoit pour lui une estime singulière & même une grande amitié (puisque ce Ministre

lui légua 10000 écus par son testament), le mit à portée de faire connoître son génie & ses talens, & d'être employé dans plusieurs négociations importantes, dont il s'acquitta avec distinction. Son voyage dans l'Isle de Madagascar, appelée l'*Isle de Saint-Laurent* par les Portugais (pour l'avoir découverte le jour de la Fête de ce Saint, en 1492), par les François *Isle Dauphine*, & par les naturels du pays, *Madecase*, mérite d'être lu. Le Marquis de *Montdevergues* ne fut point marié ;

2. LOUIS, Seigneur de Montdevergues, qui passa au service de l'Empereur, où il avoit été attiré par le Chevalier de *Péruggis*, son oncle paternel, & après y avoir rempli plusieurs emplois militaires distingués, il mourut Gouverneur de Gross-Glogau & de Liegnitz en Silésie, ne laissant de son mariage avec une fille d'un Chancelier de Bohême, que deux filles, qui furent mariées dans deux grandes Maisons d'Allemagne ;
3. Et MARIE DE LOPÈS, morte Abbessé de *Sainte-Catherine* d'Avignon. (La Maison de *Péruggis* a hérité des biens de cette branche.)

BRANCHE

des Seigneurs de MONTMIRAIL, à Avignon, aussi éteinte.

Cette branche a pour auteur FRANÇOIS DE LOPÈS, Seigneur de Montmirail dans la Principauté d'Orange, quatrième fils de *Gilles Lopès de Villanova*. Il fut un des principaux Gentilshommes d'Avignon, qui contribuèrent le plus à la défense de leur patrie pendant les guerres civiles & les invasions des Calvinistes. Sa postérité a fini dans son arrière-petit-fils,

ANTOINE DE LOPÈS, Seigneur de Montmirail, qui s'est marié en 1628, à *Laure de Cambis*, fille de *Richard*, Seigneur de Cervières, Co-Seigneur de Lagnes, &c., & de *Marguerite de Sade*, dont il n'eut point d'enfans. Il testa devant *Jacques Brie*, Notaire à Avignon, le 5 Septembre 1638, & légua ses biens, estimés 50000 écus, aux pauvres de l'Hôpital de Saint-Bernard d'Avignon, en réservant seulement un majorat de 150 livres de rente perpétuelle en faveur du plus vieux de nom & d'armes de la Maison de Lopès: termes équivoques qui furent la source d'un grand procès, enfin terminé par une transaction, passée dans la ville de Carpentras, devant *Jean-François Moneri*, Notaire, le 15 Juin 1685, entre les trois chefs des branches qui subsistoient alors.

Les armes : de gueules, au château d'argent, maçonné de sable, flanqué de 2 tours du même, accompagné en pointe d'un loup d'or, ravissant un agneau d'argent.

Nous ajouterons ici d'après l'Auteur cité ci-dessus qu'une Maison, du furnom de LOPÈS, a possédé la Biscaye en Souveraineté depuis le IX^e siècle jusqu'au XIII^e, c'est-à-dire 400 ans. Elle portoit pour armes : d'argent, à un arbre arraché de sinople & deux loups passans l'un sur l'autre; à la bordure coupée de gueules, chargée de 8 flanchis d'or, 3, 2 & 3.

DIAS LOPÈS DE HARO, Souverain de Biscaye, fut assassiné avant l'an 1288, par *Sanche*, fils d'ALPHONSE, Roi de Castille, & laissa pour fils & successeur,

Diego ou Jacques LOPÈS DE HARO, Seigneur de Biscaye, qui, voulant venger la mort de son père sur *Sanche de Castille*, alors révolté contre le Roi son père, se liguait avec le Roi d'Aragon & Gaston VII, Vicomte de Béarn, pour combattre ce Prince en 1288. Les alliés battirent les Castillans l'année suivante; mais le secours que la France leur envoya, arrêta leur progrès. Il se maria avec *Urraque de Léon*, fille d'ALPHONSE IX, Roi de Léon & de Galice, & d'*Agnès de Mendoza*. De cette alliance naquit :

MENCIE LOPÈS DE HARO, qui s'est mariée à *Alvare Pérez de Castro*, après la mort duquel elle se remaria avec *Sanche*, II^e du nom, Roi de Portugal, furnommé *le Prêtre (Capello)*, mort à Tolède, âgé de 45 ans, après avoir perdu son Royaume la 5^e année de son règne.

Une branche de la Maison de Biscaye établie dans le Royaume de Navarre, y possédoit la Seigneurie de Rada. MARQUISE LOPÈS, Dame de Rada, fondatrice du Monastère du Saint-Sépulchre de Saragosse, avoit été maîtresse de *Thibaud*, I^{er} du nom, Roi de Navarre & troisième Comte de Champagne, duquel elle eut une fille, nommée comme elle *Marquise*, bâtarde de Navarre, qui fut la seconde femme de *Pierre-Ferdinand d'Aragon*, Seigneur d'Ixar.

Il y a encore les LOPÈS D'AVALOS, dont les armes sont : d'or, au château de gueules; à la bordure compomée d'or & d'azur.

DON RUY ou RODRIGUE LOPÈS D'AVALOS, Comte de Ribadeo, Lieutenant Général du Royaume de Murcie, obtint l'Épée de Con-

nétable de Castille en récompense de ses belles actions vers l'an 1400, & laissa sept garçons de trois femmes qu'il avoit eues, parmi lesquels on reconnoit, outre FERDINAND LOPÈS D'AVALOS, Seigneur d'Albuquerque,

INIGO ou IGNACE LOPÈS D'AVALOS, qui ne retint que ce dernier nom, & alla s'établir dans le Royaume de Naples, dont il fut Grand Chambellan après la mort de son père. Il épousa *Antoinette d'Aquin*, fille de *Gaspard*, & de *Louise Laurette*, & en eut :

1. INIGO, qui suit;
2. ALPHONSE, qui eut beaucoup de part dans les bonnes grâces & dans la faveur de FERDINAND D'ARAGON, Roi de Naples. Il fut tué en prenant les intérêts de ce Prince, lorsque les Aragonois reprirent la ville de Naples. Il laissa d'*Hippolyte de Cardona*, son épouse,

ALPHONSE D'AVALOS, II^e du nom, Marquis du Guast del Vasto, Gouverneur du Milanois & Lieutenant Général des Armées de l'Empereur CHARLES-QUINT, en Italie. Il eut de *Marie d'Aragon*, qu'il laissa veuve en 1546,

CÉSAR D'AVALOS, Marquis du Guast, qui s'est marié à *Lucrèce del Tuffo*, fille du Marquis de *Livello*, & veuve du Prince *Stigliano*. De cette alliance vint entr'autres enfans :

ALPHONSE D'AVALOS, Marquis du Guast & de Pescaire, qui hérita de son cousin FERDINAND-FRANÇOIS, mort sans enfans légitimes.

3. Et CONSTANCE D'AVALOS, femme de *Frédéric de Baux*, Comte d'Acerria, & depuis Duc d'Andria & de Venofa au Royaume de Naples.

INIGO D'AVALOS, II^e du nom, Marquis del Bafro, épousa *Lucrèce de Saint-Séverin*, fille de *Robert*, Prince de Salernie. & de *Marie d'Aragon*, dont :

LOUIS D'AVALOS, Marquis de Pescaire, qui s'est allié à *Marie d'Aragon*, fille de *Ferdinand*, Duc de Montalto, & petite-fille d'ALPHONSE II, Roi de Naples. De cette alliance naquit :

FERDINAND-FRANÇOIS D'AVALOS, Vice-Roi de Sicile, mort en 1525. Il avoit épousé *Victoire Colonna*, fille de *Fabrice Colonna*, de laquelle il n'eut point d'enfans; mais il eut un fils naturel, nommé

LOUIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de

Jérusalem, qui fut tué dans un combat naval pour le service de la Religion en 1557. (Voy. AVALOS.)

GARCAS LOPÈS, qui se réfugia à Avignon, avoit pour contemporains :

JÉRÔME LOPÈS, qui fut Nonce en France, sous le Pontificat d'ALEXANDRE VI (*Roderic Borgia*).

Et JEAN LOPÈS, qui fut favori de ce Pape avant son exaltation, lequel après avoir été élevé par la Chaire de Saint-Pierre, commença par récompenser le zèle de JEAN LOPÈS, en le nommant à l'Évêché de Pérouse, d'où il le transféra peu de tems après à l'Archevêché de Capoue, & lui donna enfin le Chapeau de Cardinal en 1496, honneur dont il ne jouit pas longtems, car il mourut le 6 Août 1501, empoisonné, comme on le soupçonna dès-lors, par *César Borgia*, jaloux du trop grand crédit qu'il avoit sur l'esprit de son père. Le Cardinal LOPÈS fit réparer une ancienne fontaine dans le parvis de Sainte-Marie, au-delà du Tibre, sur laquelle on lit une inscription avec six vers latins, qui ont un heureux rapport avec le nom de ce Cardinal (qui rendit service au peuple Romain par le rétablissement de cette fontaine), & la Louve, qui conserva le fondateur de Rome par la nourriture qu'elle lui donna.

LOPPIN, Famille noble & ancienne, originaire de la ville de Beaune en Bourgogne, où elle a donné des Maires & des Lieutenans Civils du Bailliage, ensuite deux Conseillers au Parlement de Paris, dans JEAN LOPPIN, reçu le 3 Juin 1545, & dans GEOFFROY LOPPIN, reçu le 3 Juin 1563. (Voy. le Livre des *Présidens à Mortier & des Conseillers au Parlement de Paris*, par Blanchard, imprimé en 1647, & l'Édit de confirmation des Officiers du même Parlement, du 22 Avril 1594.) Cette Famille a aussi donné plusieurs Maîtres de la Chambre des Comptes de Bourgogne.

I. GUILLAUME LOPPIN y fut reçu le 19 Juillet 1585. Il avoit épousé *Judith Joly*, fille de *Barthélemy*, Greffier en chef du Parlement, auteur de la branche de MM. *Joly de Fleury*, établis à Paris, & de *Claude Ferrand*. De ce mariage vint :

II. ANTOINE LOPPIN, qui fut reçu dans la même charge de Maître des Comptes de Bourgogne, en vertu de Lettres de provisions du 22 Juin 1624. Il eut de *Françoise Fer-*

rand, son épouse, fille de *Salomon*, Baron de Montigny, aussi Maître des Comptes, & de *Bénigne de Gagne*,

III. PIERRE LOPPIN, Seigneur de Marcellois, reçu Maître des Comptes par Lettres de provisions du 28 Août 1654. Il eut de *Marie-Anne de Chauveau*, son épouse,

IV. GUILLAUME LOPPIN, qui succéda à son père, dans la charge de Maître des Comptes, par Lettres de provisions du 11 Janvier 1674. De son mariage avec *Nicole Fevret*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Mesmin, & petite-fille de *Charles Fevret*, auteur du *Traité de l'Abus*, il eut :

V. JEAN-CLAUDE LOPPIN DE GEMEUX, qui, après avoir été pourvu de la charge de Secrétaire des Commandemens de S. A. R. MADAME, obtint des provisions de Conseiller au Parlement, & fut reçu le 20 Juin 1705. Il avoit épousé 1^o *Jeanne-Germaine de Chartraire*, fille de *François*, Maître des Requêtes de l'Hôtel de M. le Prince; & 2^o *Madeleine Bégon*, fille de *Michel*, Seigneur de Montfermeil & de la Source. Il a eu du premier lit :

1. GERMAIN-ANNE, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. CHARLES-CATHERINE, rapporté après son aîné;

3. Et JEAN-ETIENNE LOPPIN DE NEUFMAISON, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aumont, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745.

VI. GERMAIN-ANNE LOPPIN DE MONTMORT, Marquis de la Boulaye, d'abord reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne, le 26 Novembre 1731, ensuite Président à Mortier, le 7 Mars 1752, a épousé *Claudine-Bernarde Espiard*, fille de *Claude Espiard de la Cour*, Conseiller au même Parlement, dont deux fils & une fille.

VI. CHARLES-CATHERINE LOPPIN DE GEMEUX, frère consanguin du précédent, fut reçu Avocat Général du Parlement de Bourgogne, le 5 Juin 1736. Il a épousé, en 1759, *Marie-Françoise de Moulins de Rochefort*, née le 20 Juin 1737, fille de *Louis*, Chevalier, Marquis de Rochefort, &c., & de *Marie-Agnès de Foyal de Donnery*, sa seconde femme. De ce mariage il a eu des enfans.

Les armes : d'azur, à la croix ancrée d'or. Supports : deux louves ravissantes & affrontées de sable, ce qui a occasionné la méprise

de Géliot, qui, dans son *Indice Armorial*, a mis les supports pour les armes. (*Mémoire envoyé.*)

LOPRIAC (DE). Guy le Borgne, pag. 181 de son *Armorial Breton*, dit que la charge de Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, est de père en fils dans cette Maison. Suivant un Manuscrit in-fol., tom. III, des Généalogies de cette Province, elle a été déclarée noble d'ancienne extraction, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 29 Novembre 1668, au rapport de M. le Jacobin, Reffort de Vannes, & elle remonte à

I. HENRI DE LOPRIAC, vivant, en 1300, avec *Jeanne le Pavillon*, son épouse, Dame de Porzanguern, autrement Poulvern, dont il eut :

II. GUILLAUME DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern, qui s'est marié à *Marguerite de Kervasy*, de laquelle vint :

III. LOUIS DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern, qui épousa, en 1453, *Jeanne de Tereffay*. Il en eut :

IV. PIERRE DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern & de Kermen, qui s'est allié avec *Catherine de Kerguezangor*. Leur fils,

V. LOUIS DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern, épousa 1^o *Catherine le Mézec*; & 2^o *Arthuse de Montail*, Dame de Boubert. D'une de ces deux femmes vint :

VI. TANNEGUY DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern, qui s'est marié à *Catherine Hélorry*, dont :

VII. JEAN DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern, qui épousa, au mois de Novembre 1547, *Françoise de Talhouët*. Leurs enfans furent :

JACQUES, qui suit;

ET LOUIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VIII. JACQUES DE LOPRIAC, Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

IX. GUY DE LOPRIAC, Seigneur de Kermaffonnet, Conseiller en la Cour du même Parlement, qui s'est marié à *Julienne Grignon*, dont :

RENÉ, qui suit;

ET GUY, Chanoine de Quimper & Abbé de la Chaume.

X. RENÉ DE LOPRIAC, Seigneur de Coëtma-deuc, Conseiller en la Cour, épousa 1^o *Hélène Romieu*; & 2^o N.... de *Langourla*. Il

eut de l'une de ces deux femmes, deux garçons. Le dernier, nommé RENÉ, dont nous allons rapporter la postérité, d'après le *Mercur de France* de Juin 1735, p. 1436.

XI. RENÉ DE LOPRIAC, 11^e du nom, Marquis de Coëtma-deuc, Conseiller en la Cour, fut maintenu dans la qualité de *Chevalier*, & est mort au mois de Juillet 1734. Il avoit épousé *Julie-Hiéronyme Rogon*, dont entre autres enfans :

GUY-MARIE, qui suit;

ET JUDITH-HIÉRONYME DE LOPRIAC DE COËTMADEUC, qui s'est mariée, 1^o le 15 Octobre 1722, à *Jean-François Joubert de la Bastide*, Comte de Château-Morand, Cognac, &c., Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 17 Avril 1727; & 2^o le 11 Décembre 1731, à *Louis-Hubert de Champagne*, Comte de Villaines, appelé le *Comte de Champagne*. Elle est morte à Paris le 17 Juin 1735, âgée d'environ 36 ans, sans laisser d'enfans de ses deux maris.

XII. GUY-MARIE DE LOPRIAC, appelé le *Comte de Donges*, Colonel du Régiment de Soissonnois, Brigadier en 1740, Maréchal de Camp en Juin 1744, mort subitement le 19 Juillet 1764, avoit épousé, en 1718, *Mari-Louise de la Rochefoucaud de Roye-Blanzac*, de laquelle il a eu :

1. GUY-LOUIS, Marquis de Donges, Colonel du Régiment de Soissonnois, mort à Briançon le 25 Juillet 1747, dans la 23^e année de son âge, de la blessure qu'il avoit reçue le 19 du même mois, à l'attaque des retranchemens construits près d'Exilles;

2. FRANÇOISE-JUDITH DE LOPRIAC DE COËTMADEUC, Dame de Compagnie de feu Madame la Dauphine, mariée, avec dispense, le 27 Novembre 1737, à *Louis-Hubert de Champagne*, ci-dessus. Elle est morte le 24 Juin 1748, ayant eu postérité. Voy. CHAMPAGNE;

3. ET FÉLICITÉ, mariée le 15 Juin 1752, à *Louis-Joseph, Comte de Kerhoent*, Brigadier des Armées du Roi, &c.

SECONDE BRANCHE.

VIII. LOUIS DE LOPRIAC, second fils de JEAN, & de *Françoise de Talhouët*, épousa *Jeanne de Kergoal*, dont :

IX. CHARLES DE LOPRIAC, Seigneur de Kermen, qui s'est marié à *Jeanne Bérard*, Dame de la Haute-Touche. Il en eut :

GUY, qui suit;

Et LOUISE, femme de *René le Prestre*, Seigneur de Lezonnet, Conseiller au Parlement de Bretagne.

X. GUY DE LOPRIAC, Seigneur de la Haute-Touche & de Kermen, épousa, l'an 1657, *Catherine le Guëlle de Kernats*. Leurs enfants furent :

N.... DE LOPRIAC, qui suit ;

Et FRANÇOISE, mariée à *Jean de Talhouët*, Seigneur de Keravéon, Conseiller en la Cour.

XI. N.... DE LOPRIAC, Seigneur de la Haute-Touche, Capitaine de Dragons, épousa N.... *Ravenel*. (Nous ignorons la fuite de cette branche, faute de *Mémoire*.)

Les armes : de sable, au chef d'argent, chargé de 3 coquilles de gueules.

LOQUES, Famille (dit l'Abbé *Robert de Briangon*, dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 292) connue dans Aix sous le nom des Seigneurs de *Puimichel*. Elle est originaire du Comté de Nice, où

I. JACQUES LOQUES vivoit & étoit Co-Seigneur de Saint-Sauveur, au Diocèse de Nice, dès l'an 1416. Il eut pour fils,

II. JACQUES DE LOQUES, Co-Seigneur de Saint-Sauveur, qui testa le 11 Mars 1454, & institua pour héritiers ses fils, ANTOINE & MICHEL, qui suit.

III. MICHEL DE LOQUES eut procès contre la Communauté de Saint-Sauveur, laquelle fut condamnée par Sentence du 29 Juillet 1457, & lui déclaré exempt de tailles, à cause de sa qualité de *Noble*. Son fils,

IV. PHILIPPE DE LOQUES, fit hommage au Duc de Savoie, de la part qu'il avoit dans la Terre de Saint-Sauveur, le 13 Avril 1466, le 22 Septembre 1496 & le 5 Octobre 1500. Il eut de *Marguerite d'Achard*, son épouse, entr'autres enfants :

1. JACQUES, héritier de son père, par son testament de l'an 1532, & de la terre de Saint-Sauveur, où il continua la postérité ;

2. Et JEAN-LOUIS, qui suit.

V. JEAN-LOUIS DE LOQUES se retira en Provence, où il fut pourvu de l'Office de premier Huissier du Parlement, charge dans ce tems-là fort honorable, & à laquelle, avant lui, Jean Murot, issu d'une noble race de Bourgogne, avoit été reçu, sans crainte de s'abaïsser. Il se maria en Provence, en 1526, avec *Gaspard d'Arbaud*, des Seigneurs de *Brefc* & de *Bargemont*, dont vint :

VI. JOSEPH DE LOQUES, Seigneur de Puimichel, reçu Conseiller aux Comptes en 1569, marié, en 1571, avec *Sibylle des Rollands*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Réaulville, & de *Sibylle de Gérente de Sénas*. Il fit son testament le 15 Septembre 1580, par lequel il fit héritière sa femme, & feulement son fils légitime, dans la croyance qu'elle en uferoit bien. Cependant elle ruina son fils, vendit la Seigneurie de Puimichel, & se remarria avec *Louis de Gérente*, Baron de Montclar, sans beaucoup se soucier d'ANTOINE, son fils, qui suit.

VII. ANTOINE DE LOQUES se maria assez bien, en 1604, ayant épousé *Dorothee de Roy*, dont la sœur aînée avoit été alliée à *Jacques de Bourdon*, Seigneur de Cannaux, Viguier d'Aix. Elles étoient filles d'*Antoine Régis* ou de *Roy*, & de *Marie Foiffard*. ANTOINE DE LOQUES eut de son mariage :

1. JEAN-ANTOINE, qui suit ;

2. PIERRE, destiné pour Malte. Il fit ses preuves, reçues le 28 Décembre 1627 ; mais il quitta la Croix pour épouser *Marguerite d'Etienne*, des Seigneurs du *Bourquet*, de laquelle on ignore s'il eut des enfants ;

3. Et CÉSAR, qui n'a point été marié.

VIII. JEAN-ANTOINE DE LOQUES, Seigneur de Puimichel, épousa, en 1632, *Marguerite de Puget*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Bouc, & de *Marguerite de Cabre*, dont :

GASPARD & ETIENNE. (Nous ignorons si cette Famille subsiste.)

Les armes : d'or, à l'ours arrêté de gueules, surmonté d'une étoile du même.

* LORAILLE, en Normandie : Terre & Seigneurie qui a été possédée par les Barons de *Mézières*, branche cadette de la Maison d'*Espinay-Saint-Luc*. *Claude d'Espinay*, Capitaine au Régiment du Roi en 1696 (fils d'*Antoine d'Espinay-Saint-Luc*, Chevalier, Seigneur de Loraille, & de *Françoise le Grand d'Esjonnès*), étant mort sans postérité, ses biens ont passé à N... le *Hantier*, Ecuier, Seigneur de Glatigny, de Loraille, &c., Capitaine d'Artillerie, au droit de *Françoise d'Espinay de Loraille*, son aieule. Voy. ESPINAY-SAINT-LUC.

LORAS, ancienne Famille du Dauphiné, où elle est connue, depuis plus de 400 ans, parmi les plus nobles de la Province.

ANSELME DE LORAS, Chevalier, fut présent

à la donation faite par Etienne, Seigneur de Villars, en l'Abbaye de l'Isle-Barbe, l'an 1186.

Suivant un certificat du Juge d'Armes de France, du 28 Octobre 1682, les titres publics ont conservé la mémoire de LOUIS DE LORAS, Chevalier l'an 1250, de GUYONNET & de JEAN DE LORAS, aussi Chevaliers, & d'un autre LOUIS DE LORAS, Recteur du Comté de Vienne pour le Roi CHARLES V, premier Dauphin de la Maison de France, en 1360.

JEAN DE LORAS, Seigneur de Monplaisant en 1380, eut pour fils,

GUYONNET DE LORAS, Damoiseau, mort en 1411, qui avoit épousé *Marguerite de la Balme*, fille d'*Anselme*, Seigneur du Tiret, & d'*Agnès de Saint-Sulpix*.

BÉATRIX DE LORAS fut femme d'*Amblard de la Balme*, Seigneur de Vertrieu en 1370.

GUYONNET DE LORAS, Chevalier, vivant l'an 1412, eut pour fille,

FRANÇOISE, qui s'est mariée, le 10 Juillet 1435, avec *Antoine de la Poype*, Seigneur de Saint-Julien, &c., dont postérité. Voy. POYPE (DE LA).

AYMON, Seigneur de LORAS, vivant en 1440, épousa *Bérouse du Saix*, fille de *Claude*, Seigneur de Rivoire, Gouverneur de Nice, & de *Marguerite de Juis*, sa première femme.

N... DE LORAS, Seigneur de Belaccueil, en Dauphiné, épousa *Marguerite de Longecombe*, fille de *Raymond*, Seigneur de Perrouzet, & de *Madeleine de Tolomé*.

JEAN DE LORAS, Seigneur de Belaccueil, s'allia avec *Anne de Rougemont*, fille de *Guy de Rougemont*, Seigneur des Verneaux, & de *Marie de Clermont*.

BÉRTRAND DE LORAS étoit Seigneur de Brou en Breffe en 1455, & de Saint-Sorlin en 1460.

I. GASPARD DE LORAS, Seigneur de Belaccueil, épousa *Louise de Buffévant*, dont il eut :

II. ABEL DE LORAS, Seigneur de Montplaisant & de Belaccueil, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & fit son testament le 6 Novembre 1605, reçu par *Benoît Garnier*, Notaire au lieu de Saint-Marcel-de-Milieu, par lequel il ratifie les conventions de son mariage avec sa femme, faites envers leurs enfans mâles, & inflitue héritiers universels ses deux fils, au premier desquels il donne la Seigneurie de Montplaisant, & au second celle de Belac-

cueil. Il avoit épousé, par contrat du 2 Novembre 1560, *Mérande de Rabot*, fille de *Laurent*, Seigneur d'Illins, de Vassalieu & de Cornillon, & de *Mérande d'Aurillac*. Leurs enfans furent :

1. ABEL, qui suit ;
2. LAURENT, Seigneur de Belaccueil ;
3. Et MARIE, femme d'*Abel de la Poype*, Baron de Serrières, dont des enfans. Voyez POYPE (DE LA).

III. ABEL DE LORAS, Seigneur de Montplaisant, Chamagnieu, Servas, Vernas & du Saix, est qualifié *haut & puissant Seigneur*, dans son testament qu'il fit, conjointement avec sa femme, le 18 Septembre 1622, reçu par *Claude Boltu*, Notaire à Chamagnieu, par lequel ils inflituent héritier leur fils aîné ARTHUS. Il avoit épousé, en 1598 *Marguerite du Pré*, Dame de Chamagnieu, & en eut :

- ARTHUS, qui suit ;
Et ANNE-CATHERINE, mariée, le 10 Juin 1623, à *Guillaume Armet*, Seigneur de Bonrepos, fils de *Louis*, Seigneur de Bonrepos, & de *Françoise de Saint-Marcel-d'Avançon*.

IV. ARTHUS DE LORAS, Chevalier, Seigneur de Montplaisant & de Chamagnieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, est aussi qualifié *haut & puissant Seigneur* dans son testament du 28 Septembre 1640, reçu par *Bouta*, Notaire à Chamagnieu, par lequel il fait légataires ses enfans ci-après nommés, & inflitue pour héritière universelle *Claire de Villars*, qu'il avoit épousée le 21 Octobre 1625, contrat reçu par *Jean Faurien*, Notaire à Lyon. Elle étoit fille de *Balthazar de Villars*, Seigneur de Laval & du Roquet, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Premier Président au Parlement de Dombes, & de *Louise de Lange*, Dame de Laval. Ils eurent :

1. FRANÇOIS-HUMBERT ;
2. PIERRE-GASPARD, qui suit ;
3. & 4. ABEL-LOUIS & NICOLAS ;
5. Et LOUISE DE LORAS.

V. PIERRE-GASPARD DE LORAS, Seigneur de Montplaisant & de Chamagnieu, épousa, le 24 Janvier 1655, contrat reçu par *Amawric*, Notaire à Crémieu en Viennois, *Anne-Marie de la Poype*, fille de *Melchior*, Seigneur de Saint-Julien, Réaumont & Montagnieu, Comte de Crémieu, & de *feue Anne de Gragnet*. Il en eut :

VI. LOUIS DE LORAS, Seigneur de Montplaisant & de Chamagnieu, baptisé le 4 Janvier 1666, en la Paroisse de Crémieu, ainsi qu'il appert de son extrait baptismal, signé Gros, Curé de l'Eglise de Crémieu. Il fit ses preuves pour être reçu Page dans la Grande Ecriture du Roi, le 28 Décembre 1682, suivant le certificat du Juge d'Armes de France.

De la même Famille étoient MARIE-FRANÇOISE DE LORAS, née le 24 Décembre 1681, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1689, après avoir prouvé sa noblesse depuis GUIGUES DE LORAS, qui vivoit en 1480, & étoit son cinquième aïeul;

Et LOUIS-CATHERINE, Marquis de LORAS, Capitaine dans le Régiment de Bretagne, Infanterie, qui s'est marié, contrat signé le 12 Mars 1767, célébré le 20, avec *Adelaïde-Sophie Berthelot de Baye*, née le 15 Septembre 1749, dont il a deux enfans vivant en 1770.

(C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *de gueules, à la fasce losangée d'or & d'azur.*

LORDAT, dans le Comté de Foix : ancienne noblesse qui remonte à

GUILLAUME DE LORDAT, Chevalier vivant en 1154, avec *Béatrix du Foffat*, son épouse, fille de *Blanche du Foffat*, laquelle, conjointement avec *Béatrix*, sa fille, & GUILLAUME DE LORDAT, son gendre, fit délaissement d'une albergue de terre qu'elle exigeoit sur la Maison de Saint-Médard, en faveur de l'Abbé & des Moines de Lezat. Ce GUILLAUME fit son testament le 5 Avril 1163, par lequel il est prouvé qu'il épousa *Béatrix du Foffat*, dont il eut trois enfans, nommés RAYMOND, GUILLAUME & ARNAUD. RAYMOND, un des frères du testateur, fut présent à ce testament avec *Aldéarde*, sa femme & ses enfans.

PONS DE LORDAT, autre frère de GUILLAUME 1^{er}, Commandeur de Pechfiora, bailla en fief, le 14 des Calendes de Mai 1162, à Pons Prat de Villeneuve, certains fonds de terre de la Commanderie. Le 4 Septembre 1188, fut faite une vente d'un certain terrain en faveur du même PONS DE LORDAT, alors Grand Prieur de Saint-Jean de Toulouse.

On trouve dans le tom. III de l'*Hist. générale du Languedoc*, p. 75, que Raymond-Roger, Comte de Foix, confirma, avec Pier-

re, Abbé de Saint-Vulfein, du conseil de ses Barons, au nombre desquels étoit ARNAUD-GUILLAUME DE LORDAT, le partage que le Comte avoit fait avec cette Abbaye en 1168.

AUX Ides de Juillet 1233, noble BERNARD & GUILLAUME DE LORDAT, Seigneurs du Foffat, sont appelés à l'hommage rendu par le Seigneur de Saint-Martin, qui confronte à celle du Foffat. Dans le mois de Décembre 1241, on trouve un partage entre Roger, Comte de Foix, l'Abbé & les Moines de Lezat, où ARNAUD-GUILLAUME DE LORDAT est pour témoin.

Le 12 Avril 1247, hommage fut rendu à l'Abbé de Lezat, par RAYMOND DE LORDAT, BERNARD-GUILLAUME, PONS & GUILLAUME, frères, fils de feu GUILLAUME DE LORDAT, Chevalier, & de Dame *Fabrice*, son épouse. BERNARD-GUILLAUME prit l'habit au Monastère de Lezat, le 14 Avril 1247, auquel GUILLAUME, son père, & *Fabrice*, sa mère, donnèrent les droits & possessions qu'ils avoient dans la Jurisdiction du Foffat. Dans un cartulaire déposé aux Archives de Pau, intitulé *Droits du Comte de Foix*, p. 303, LORDAT, on trouve un Acte de vente de 1252, faite par PONS DE LORDAT & *Sébelie*, sa fille, à Roger, par la grâce de Dieu, Comte de Foix & Vicomte de Castellbon; & dans un autre cartulaire de 1256, une donation faite par GUILHEM DE LORDAT, au même Roger, Comte de Foix.

En 1272, BERNARD DE LORDAT, Seigneur du Foffat, fit délaissement à Alaric, Abbé de Boibonne, de certains terroirs qu'il avoit en engagement dudit Abbé, situés dans la Jurisdiction du Foffat; & le 16 des Calendes de Février 1273, les coutumes du lieu du Foffat furent renouvelées en faveur des habitants, par le même BERNARD DE LORDAT, GUILLAUME & autre BERNARD DE LORDAT, Co-Seigneurs du Foffat.

Le 14 Mars 1305, il fut rendu une Sentence arbitrale entre nobles RAYMOND & BERNARD DE LORDAT, Co-Seigneurs du Foffat, & les Consuls & Habitans dudit lieu.

Le 21 Novembre 1390, il y eut un acte d'obligation faite par Bernard de Larnat & Gérard de Saint-Paul, en faveur de noble RAYMOND-OTHON DE LORDAT, Co-Seigneur du Foffat; & enfin le 20 Octobre 1402, se fit un échange entre Archambaud & Isabelle, Com-

te & Comtesse de Foix d'une part, & noble BERTRAND DE LORDAT, Co-Seigneur du Foflat, de l'autre.

Tous ces titres & actes énoncés ci-dessus prouvent l'antiquité de l'origine de cette Maison divisée en trois branches dès avant 1400, favoir celle de LORDAT-CASTAGNAC, dont nous allons donner la filiation, en commençant à RAYMOND-OTHON, qui fuit; celle de LORDAT-LA-BASTIDE ou *Caçenave* dans le pays de Foix, dont nous parlerons ensuite d'après l'*Armor. génér. de France*, reg. 1, part. 1, p. 349. De celle-ci est sortie celle de LORDAT-BRAM.

RAYMOND-OTHON DE LORDAT, Co-Seigneur du Foflat, avoit pour frère — BERTRAND DE LORDAT, qui rendit hommage à Archambaud & à Isabelle, Comte & Comtesse de Foix, le 27 Décembre 1407, pour la moitié de la Seigneurie du Foflat, & partie de la Terre de Saverdun & de Roudelle. RAYMOND-OTHON DE LORDAT, Seigneur de Castagnac, testa le 27 Novembre 1417, institua pour héritier JEAN, son fils, qui fuit, ordonna qu'au cas qu'il mourut à Saverdun, où il étoit malade, son corps fut porté à l'Eglise du Foflat, au tombeau de ses ancêtres, & nomma pour son exécuteur testamentaire BERTRAND DE LORDAT, Co-Seigneur du Foflat, son frère.

JEAN DE LORDAT, Seigneur de Castagnac, testa le 22 Février 1449, & nomma pour héritier son fils, qui fuit.

ROGER DE LORDAT, Seigneur de Castagnac, de Marquèave, &c., lequel testa le 21 Septembre 1476, en faveur de son fils, qui fuit.

JEAN DE LORDAT, II^e du nom, Seigneur d'Unzent & de Castagnac, épousa, le 22 Août 1477, noble *Violante d'Aure*, fille de *Gaillard*, Seigneur de Brie, & de noble *Gauvide*. Elle devint veuve, & par son testament du 10 Mai 1520, elle institua pour héritier GAILLARD, son fils, qui fuit.

GAILLARD DE LORDAT, Seigneur d'Unzent & de Castagnac, testa le 3 Mars 1548, institua son fils aîné héritier, & substitua son hérité au second, auquel il légua la Terre d'Unzent. Il avoit épousé, par contrat du 15 Février 1513, *Françoise d'Espagne*, fille de *Jean*, Seigneur de Durtort, & de noble *Gabrielle de Villemur*, dont GERMAIN-PAUL DE LORDAT, Seigneur de Castagnac, qui, n'ayant

eu que deux fils, morts en bas âge, nommés LANCELOT & JACQUES DE LORDAT, céda ses biens à JACQUES, son frère puîné, qui fuit.

JACQUES DE LORDAT, Seigneur d'Unzent & de Castagnac après son frère aîné, obtint, le 27 Septembre 1572, des Lettres de fauvegarde, qui prouvent qu'il étoit Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon, frère du Roi CHARLES IX. Une Lettre, du 16 Février 1577, d'HENRI IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre, à lui écrite, prouve la confiance que ce Prince avoit en lui. Il épousa, par acte du 28 Mars 1564, *Miramonde de Dangerous*, fille de *Jean*, Seigneur de Beaupuy-Granier. Il testa le 22 Septembre 1585, institua pour héritier JACQUES II, son fils aîné, qui fuit; substitua son hérité à JEAN-JACQUES DE LORDAT, rapporté après son frère, & lui légua la Terre de Bax.

JACQUES DE LORDAT, II^e du nom, Seigneur de Castagnac, fut, par Lettres du 27 Mars 1607, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII. Ce Monarque ayant convoqué, en 1614, les Etats Généraux à Paris, le Corps des Etats du pays de Foix, assemblés à cette occasion, députa Joseph d'Esparbez de Luffan, Evêque de Pamiers, pour le Clergé; JACQUES DE LORDAT, Chevalier, Seigneur de Castagnac, pour la Noblesse, & Bernard Méric, Procureur du Roi en la Sénéchaussée du pays de Foix pour le Tiers-Etat. Le 5 Novembre 1621, JACQUES DE LORDAT eut ordre d'assembler la Compagnie des Gendarmes du Comte de Carmain, pour s'opposer à l'entrée des rebelles dans le pays de Foix, & il les défit. Le Roi lui en marqua sa reconnaissance par une Lettre du 18 Décembre 1621, & par une autre du 29 Août 1623, il lui manda de s'employer pour faire jouir paisiblement le Sieur Ardé, Abbé du Mas-d'Azil, des revenus de son Abbaye, & il lui donna, le 25 Juillet 1628, le commandement des Ville & Château de Pamiers. Il ne se maria pas, son testament est du 18 Décembre 1628, en faveur de JEAN-JACQUES DE LORDAT, Seigneur de Bax, son frère, qui fuit; & par son codicille du 13 Février 1634, il substitua son hérité à JEAN-JACQUES DE LORDAT, son neveu.

JEAN-JACQUES DE LORDAT, Seigneur de Castagnac, Bax & autres lieux, frère du précédent, fut Gentilhomme ordinaire de la

Chambre du Roi, Intendant des fortifications & places de la Province de Bourgogne, & Aide-Maréchal des Camps & Armées de S. M. Il testa le 8 Mars 1634, & étoit mort le 8 Août 1640, que sa veuve, *Paule de Brunet de Lestelle*, obtint des Lettres de sauvegarde. Il en eut :

JEAN-JACQUES DE LORDAT, II^e du nom, Seigneur de Castagnac & autres lieux, qui testa, le 12 Novembre 1659, en faveur de son fils, qu'il avoit eu de son mariage, contracté le 11 Février 1647, avec *Françoise de Ferrouil de Cellos*, laquelle testa, le 28 Août 1664, en faveur de son fils, qui fut.

JEAN-PAUL DE LORDAT, Seigneur de Castagnac & autres lieux, se maria, par contrat du 22 Juillet 1676, avec *Ifabeau de la Marque de Genfac*, qu'il nomma pour héritière par son testament du 30 Août 1692, à la charge de rendre son hérité à tel de ses enfans mâles qu'elle voudra. Il en eut huit enfans, dont quatre morts en bas âge, les autres font :

1. JEAN-GABRIEL, mort sans avoir été marié. Il avoit testé le 27 Février 1697, & avoit fait pour héritière la Dame de la *Marque*, sa mère, à condition de rendre l'hérité à
2. PAUL-FRANÇOIS DE LORDAT, son frère, qui fut ;
3. LOUIS, Sieur de Genfac, Cornette dans le Régiment de Languedoc, Dragons, le 27 Mars 1707, Lieutenant le 19 Décembre 1711, Capitaine le 16 Octobre 1720, Chevalier de Saint-Louis & Major du même Régiment en 1744, fut blessé & fait prisonnier de guerre à la bataille de Plaisance. Ses blessures l'ayant mis hors d'état de continuer ses services, le Roi lui permit de se retirer en lui accordant une pension de 600 livres. Il est mort à Paris en 1751 des suites de ses blessures ;
4. Et ALEXANDRE, Sieur de Castagnac. Il entra d'abord dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, ensuite en la qualité de Lieutenant dans le Régiment de Lorraine, le 1^{er} Janvier 1725. Il fut fait Capitaine le 17 Décembre 1734, puis Chevalier de Saint-Louis le 23 Avril 1741, & s'est retiré du service, en 1757, avec une pension de 600 livres.

PAUL-FRANÇOIS DE LORDAT, Seigneur de Castagnac, après avoir servi dans les Mousquetaires gris, entra dans le Régiment de Parabère, Cavalerie, au service d'Espagne, & la paix étant faite, il se retira. Il épousa,

le 14 Juin 1724, *Marie-Anne de Foix*, fille de *Nicolas-Melchior*, Seigneur de Fabas & autres lieux, & de *Marie de Castex*. Leurs enfans font :

1. NICOLAS-MELCHIOR, qui suit ;
2. JEAN-HENRI, entré au service dans le Régiment Royal-Marine, Infanterie, en qualité d'Enseigne, le 3 Octobre 1753. Il a été fait Lieutenant le 22 Août 1754, puis Capitaine le 22 Mars 1758 ;
3. LOUISE-MADELEINE, mariée à N.... de *Roquemaurel*, Sieur de Caumont, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Vieuville, retiré du service, en 1752, avec pension de 600 livres ;
4. MARIE-THÉRÈSE, alliée à *Honoré-Timoléon de Sers*, Chevalier, Seigneur d'Aulix ;
5. Et MARIE-JULIENNE, non mariée.

NICOLAS-MELCHIOR, Comte de LORDAT, Seigneur de Castagnac, est entré au service dans le Régiment de Caraman, Dragons, en qualité de Cornette, le 22 Août 1747, & a quitté après la paix d'Aix-la-Chapelle. Il s'est marié, le 5 Juin 1750, avec *Andrée-Françoise-Honorée de Bonfontan de Lastours*, fille de *François*, Seigneur d'Endoufelle & autres lieux, & d'*Anne d'Orbeffan*. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

BRANCHE

des Seigneurs de CAZENAVE, de PRUNET, &c.

HUGUES DE LORDAT, I^{er} du nom, Seigneur de Cazenave & de Prunet, Co-Seigneur de la Bastide, épousa, le 6 Mai 1448, dans la ville de Carmain, *Marguerite de Serres*, fille de noble & puissant Seigneur *Fortanier de Serres*, Seigneur de Maure, en Béarn, Sénéchal de Nébouzan. Il institua, par son testament du 9 Mai 1482, son fils, qui fut, héritier du Château & de la Seigneurie de Cazenave, ainsi que de plusieurs autres biens situés dans le Comté de Foix.

HUGUES DE LORDAT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Cazenave, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi CHARLES VIII. En considération de ses services, ce Prince, par Lettres du 18 Juillet 1490, anoblit en tout droit de *Haubert*, & en toute Justice, haute, moyenne & basse, les Terres & Seigneuries qu'il possédoit dans la Province de Languedoc. De *Marguerite Ifalguier*, qu'il épousa le 16 Juin 1482, fille de noble & puissant Messire

Barthélemy Ifalquier, Chevalier, Seigneur de Griffac, il est :

CORBÉIRAN DE LORDAT, Ecuyer, Seigneur & Baron de Cazenave, au Comté de Foix, qui testa le 9 Octobre 1562. Il avoit épousé, le 21 Juin 1551, *Anne de Montefquiou de Mansencôme*, fille de *François de Montefquiou*, Seigneur de Mansencôme, dont :

1. JEAN-PAUL, Ecuyer, Seigneur & Baron de Cazenave, qui transigea, le 7 Juillet 1591, avec PAUL-JACQUES, son frère, sur les différends qu'ils avoient pour le partage des biens de leurs père & mère;
2. Et PAUL-JACQUES, qui suit.

PAUL-JACQUES DE LORDAT, Seigneur de Prunet & de Bram, Capitaine Commandant une Compagnie de Carabins en 1616, épousa, le 7 Juillet 1591, *Jeanne de Saint-Jean d'Honnoux*, veuve de noble *Jean de Voifins*, Seigneur de Pezens. Il en eut :

JEAN DE LORDAT, Seigneur de Bram & de Villarzens, Gentilhomme de la Chambre, & Chambellan de GASTON, Duc d'ORLÉANS, Gouverneur des Ville & Château de Carcassonne & Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 10 Mars 1641. Il fut employé en diverses négociations en Hollande pour le service du Roi, & avoit épousé, le 30 Mars 1621, *Claire Potier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Terralle, Président du Parlement de Toulouse, & de *Françoise de la Bourgade*. De ce mariage vint :

JACQUES DE LORDAT, reçu d'abord Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Toulouse, le 4 Décembre 1643, puis Seigneur de Bram, de Villarzens, &c., & Sergent-Major de la Cité de Carcassonne, par provisions du 6 Septembre 1653. Il fut déclaré noble & issu de noble & illustre race, par Ordonnance de M. Bazin de Bezons, Commissaire départi dans la Généralité de Montpellier, du 5 Décembre 1668. Il épousa, le 27 Janvier 1663, *Anne-Marguerite de Roux*, fille de *Christophe*, Ecuyer, Seigneur d'Alzonne, & de *Catherine-Françoise de Frezals*. Ils ont eu pour enfans :

1. LOUIS, Seigneur de Bram, demeurant en la Paroisse dudit lieu, Diocèse de Saint-Paul, Généralité de Montpellier, Province de Languedoc, qui fut reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie, le 3 Décembre 1687, puis Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Maître de Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis;

Tome XII.

2. JOSEPH, Prêtre & Docteur en l'Université de Toulouse;
3. Autre LOUIS, Chevalier de Malte & Enseigne de Vailleau;
4. Et PAUL-JACQUES, qui suit.

PAUL-JACQUES DE LORDAT, II^e du nom, Marquis DE LORDAT, Baron des Etats de Languedoc & Gouverneur de Carcassonne, est mort dans la 86^e année de son âge, le 3 Août 1765. Il a eu entr'autres enfans :

1. JOSEPH-MARIE, qui suit;
2. JEAN-IGNACE, Abbé Commandataire de Berdoues, Diocèse d'Auch, depuis 1762;
3. JOSEPH-GABRIEL-SATURNIN, reçu Chevalier de Malte, le 1^{er} Mai 1750, ancien Capitaine des Galères de l'Ordre & Commandeur d'Espalion en 1761;
4. FRANÇOIS-ANNE-LOUIS, appelé *le Chevalier DE LORDAT*, aussi reçu Chevalier de Malte le 15 Juillet 1751, Capitaine d'une Compagnie de Carabiniers, avec rang de Maître de Camp en 1774;
5. MARIE-ANGÉLIQUE, reçue Chanoinesse de Saint-Sernin à Toulouse;
6. MARIE-VICTOIRE, mariée, en 1747, à *Jean-Jacques d'Aveffens de Saint-Ronce*, Seigneur d'Aguis.
7. Et MARIE-GABRIELLE, mariée, le 11 Octobre 1768, avec *François de Varagne ae Gardouch*, Marquis de Beleila.

JOSEPH-MARIE, Comte DE LORDAT, Major de Gendarmerie depuis 1759, avec rang de Maître de Camp, fait Brigadier le 20 Février 1761, Maréchal de Camp en 1762, Gouverneur de Brouage en 1764, est mort le 5 Mars 1765. Il avoit épousé, le 6 Juin 1757, *Marguerite-Louise Colbert*, fille de *Charles-Éléonor*, Comte de Seignelay, & de *Marie-Renée de Gontaut-Viron*, seconde femme. De ce mariage vint :

1. MARIE-PAUL-JACQUES, qui suit;
2. Et LOUIS-GABRIEL, appelé *le Vicomte DE LORDAT*, né le 6 Janvier 1760.

MARIE-PAUL-JACQUES, Marquis DE LORDAT, Baron de Bram & des Etats de Languedoc, naquit le 25 Mars 1758.

De cette Famille étoit JEAN-BAPTISTE, Comte DE LORDAT, Lieutenant-Colonel du Régiment de Lorraine, Cavalerie, dont il fut fait Colonel après le décès du Prince de Lixing, le 6 Juin 1734, & Brigadier le 1^{er} Août suivant; il se démit de son Régiment en Avril 1738, & est mort le 25 Juin 1739, âgé de 69 ans. (C'est ce que nous savons, n'ayant point

X

reçu de *Mémoire*. Etat actuel extr. des *Annales de Toulouse*, p. 88 & suiv.

Les armes : d'or, à la croix de gueules. Supports : deux lions lampassés de gueules.

LORDONET, Famille, dont il est parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 87.

JOSEPH-FRANÇOIS LORDONET, de la ville d'Aix, fils de LAURENT LORDONET, Affecteur de la même ville & Procureur du Pays en 1700, fut reçu Secrétaire en Chancellerie le 4 Juin 1728. Il a acquis la Terre d'Esparron le 3 Juin 1758, & en a prêté hommage au Roi. Il a eu de son mariage avec la sœur de *Jean-Baptiste de Vacon*, Evêque d'Apt,

LOUIS-ANTOINE-HONORÉ, qui suit ;

Et une fille, mariée à *Pierre-Simphonien de Paqery*, Seigneur de Thorame & de Pourcieux, Conseiller au Parlement.

LOUIS-ANTOINE-HONORÉ DE LORDONET, Seigneur d'Esparron, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, a épousé N.... d'Alègre, de la ville de Marseille, dont des enfans.

Les armes : de gueules, au bétier d'or, suspendu par des liens du même ; au chef coufu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

LOREDANO, Maison considérable de Venise, qui porte les mêmes armes que la Famille de *Longueil*, en France. Quelques Auteurs ont cru, dit Moréri, que c'est à cause de l'alliance qu'il y a eu entre ces deux Familles ; car on prétend qu'un Seigneur LOREDANO épousa la fille de *Guillaume de Longueil*, 1^{er} du nom. Les LOREDANO ont été d'abord connus sous le nom de *Maniardi*, & ont donné à la République des Provédateurs, des Procurateurs de Saint-Marc, des Doges, &c.

JEAN LOREDANO, Evêque de Venise l'an 1385, Prêlat d'un grand mérite, ne gouverna cette Eglise qu'environ un an.

LÉONARD LOREDANO, Doge en 1501, gouverna la République dans un tems très-fâcheux. La défaite des Vénitiens à la bataille d'Agnadel en 1509, la prise de Brefcia, de Crémone, de Bergame & de plusieurs autres places, & l'union des principales forces de l'Europe contre Venise, ne l'étonnèrent point. Il trouva le moyen de rétablir la tranquillité dans les Etats de la République, & mourut en 1570.

PIERRE LOREDANO, élu Doge en 1567, mourut en 1570 ;

ANTOINE LOREDANO se signala à la défense de Scutari contre MAHOMET II, Sultan des Turcs.

LORENCHET, Famille l'une des plus anciennes de Beaune en Bourgogne, puisqu'elle remonte jusqu'au XIV^e siècle, à un DURANNUS, ou DURANTIUS LORENCHET, qui vivoit en 1390, & exerçoit l'emploi de Notaire public, comme il se voit par les actes Latins qu'il a signés en cette qualité dans le cours des années 1420 & suiv. jusqu'en 1432, déposés, tant aux Archives de l'Hôtel de cette Ville, qu'en celles de l'ancien Prieuré de Saint-Etienne de Beaune, aujourd'hui le Monastère des Dames Carmélites. Elle prouve sa filiation non interrompue, depuis ce tems-là jusqu'à ce jour. Outre son ancienneté, cette Famille jouit aussi de la noblesse acquise par des charges ou des terres nobles, qu'elle possède depuis plus de 100 ans.

I. BLAISE LORENCHET, qui s'est marié en 1503, eut pour fils,

II. CLAUDE LORENCHET, 1^{er} du nom, lequel épousa, en 1532, *Jeanne Frugeret*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui suit ;

2. Et BLAISE, auteur d'une branche, rapportée ci-après.

III. JEAN LORENCHET se maria, l'an 1556, à *Marguerite Parigot*, grand'tante de *Marguerite Parigot*, Religieuse Carmélite de cette Ville, morte en 1648, en odeur de sainteté, connue sous le nom de *Bienheureuse Marguerite du St.-Sacrement*. JEAN eut entr'autres enfans :

IV. CLAUDE LORENCHET, II^e du nom, Avocat, qui épousa, l'an 1582, *Jeanne Ferry*, dont naquit

V. CLAUDE LORENCHET, III^e du nom, qui s'est marié, 1^o en 1603, à *Françoise Simon* ; & 2^o en 1610, à *Philiberte Parigot*. Du premier lit il eut :

CLAUDE, qui suit.

Et du second lit vint :

ANTOINE, Avocat, lequel épousa, en 1638, *Louise Navetier*, dont la postérité est éteinte.

VI. CLAUDE LORENCHET, IV^e du nom, épousa, l'an 1640, *Pierrette Canet* (issu d'une Famille noble), dont vint :

VII. CLAUDE LORENCHET, V^e du nom, Ecuyer, d'abord Avocat, puis Conseiller aux Bailliage & Chancellerie de Beaune, & Conseiller-Secrétaire du Roi, qui épousa. en 1664, *Madeleine le Roux*. Il en eut pour fils unique,

VIII. ETIENNE LORENCHET, Ecuyer, qui posséda les mêmes charges que son père, & se maria, en 1698, avec *Marguerite Brunet*, de la Famille des *Brunet* de Paris. dont sont issus :

1. PIERRE-ETIENNE, qui suit;
2. JACQUES, rapporté après son aîné;
3. REINE, mariée à *Antide David*, Ecuyer, ancien Lieutenant Civil à Beaune;
4. Et JEANNE, mariée à *Louis Goujet-Duyal*, Conseiller & Maître des Comptes à Dijon.

IX. PIERRE-ETIENNE LORENCHET, Ecuyer, Sieur de Melonde, a épousé *Anne Quarré*, de laquelle il a eu :

1. LOUIS LORENCHET DE MELONDE, Ecuyer;
 2. JACQUES-FRANÇOIS, Officier au Régiment de Champagne, mort en 1759, à l'armée du Bas-Rhin;
- Et trois filles.

IX. JACQUES LORENCHET, Ecuyer, Sieur de Montjamon, frère du précédent, ancien Officier d'Infanterie au Régiment de Champagne, a épousé 1^o *Madeleine Bizouard*, fille de *Lazare*, Ecuyer, Seigneur de Montillé, la Cosme & Dorans, Conseiller au Parlement de Metz, dont une fille; & 2^o *Marie Payen*, fille de *Joseph*, Conseiller, Auditeur à la Chambre des Comptes de Dôle, dont :

1. & 2. JACQUES-GABRIEL & FRANÇOIS-ETIENNE-PIERRE;
- Et quatre filles.

SECONDE BRANCHE.

III. BLAISE LORENCHET, fils puîné de CLAUDE, 1^{er} du nom, & de *Jeanne Frugeret*, épousa *Marguerite Chappet*, fille de noble *François Chappet*, Seigneur de Créancey, dont :

IV. JEAN LORENCHET, qui s'est marié, l'an 1590, à *Marguerite Ségault*, de laquelle il eut :

V. BLAISE LORENCHET, II^e du nom, Secrétaire du Roi, qui épousa *Anne Loppin*, sortie d'une Famille de Paris, d'une des meilleures Familles de Beaune. Ils fondèrent ensemble, par acte reçu (*Bouchin*, Notaire) le 13 Octobre 1651, la Chapelle, dite de Saint-Blaise, dans l'Eglise Saint-Pierre de Beaune, avec

droit de patronage à perpétuité, aux fils aînés, & ensuite aux filles en ligne directe seulement. Leurs enfans furent :

1. JEAN-BAPTISTE, Ecuyer, Seigneur de Gimbrois, Avocat célèbre au Parlement de Paris, ensuite Avocat Général & Secrétaire des Commandemens de la Reine, mort à Paris sans postérité;
2. PHILIBERT, qui suit;
3. BLAISE, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Beaune, puis de Notre-Dame de Paris, Prieur & Baron de Montereau-Faut-Yonne, & premier titulaire de la Chapelle ci-dessus fondée par son père.
4. HENRIETTE, mariée, le 5 Mai 1660, à *Jean Berbis*, Ecuyer, Seigneur de la Serve, d'Auxey, Capitaine au Régiment d'Uxelles & Major de la Ville d'Auxonne, dont postérité. Voy. BERBIS au mot MAILLY (LES);

Et trois autres filles, mariées, la première avec N.... *Micault*; la seconde à N.... *le Blanc*, Maire de Beaune, & la troisième au Maire de Dijon.

VI. PHILIBERT LORENCHET, Seigneur de Tailly & de Bouilland, Ecuyer de S. A. R. MADAMOISELLE, puis Lieutenant Général de la Chancellerie de Beaune, fut élu Maire de cette Ville en 1670, comme il le voit aux Archives & par les jetons frappés à ses armes la même année. Il eut de *Catherine Gautherot*, sa femme,

1. BLAISE, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, mort Doyen de l'Eglise Collégiale de Beaune en 1700;
3. PHILIBERT, Chanoine de Notre-Dame de Paris, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris & Abbé de Clermont, mort en 1748;
4. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Bouilland, Lieutenant Général de la Chancellerie de Beaune, mort garçon;
5. CATHERINE, mariée à *André Baudry*, Grand Maître des Eaux & Forêts de Picardie & d'Artois, vivante en 1761, dont N... *Baudry*, Seigneur de Villaines, Conseiller au Parlement de Paris;
6. ANNE, veuve de N.... *Minard*, Maître des Comptes à Dijon;
7. Et CHARLOTTE, mariée à N.... *d'Estani*, Chevalier, Seigneur de Longecourt & la Reppes.

VII. BLAISE LORENCHET, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Tailly, &c., eut de N.... *Emonin*, son épouse,

1. PHILIBERT, Ecuyer, ancien Substitut du
- X ij

Procureur Général du Parlement de Paris, Inspecteur Général des Domaines & Bois de S. M., & Garde des Archives du Louvre, mort sans postérité en 1756;

2. Et JEAN-BAPTISTE, Ecuyer, Seigneur de Tailly, &c., ancien Mouquetaire Gris & Capitaine au Régiment de Provence, marié à Charlotte d'Estani, sa cousine, dont il a eu :

1. ANNE, femme de Joseph Pernet, Conseiller au Parlement de Bourgogne, Seigneur de Balleure, de Tailly, &c.;
2. Et ETIENNETTE, mariée 1^o au frère du mari de la sœur, N.... Pernet, Ecuyer, Seigneur d'Aubigny, &c., mort sans avoir eu d'enfants; & 2^o à Jean-Baptiste Richard, Seigneur de Curtil, Beligny, Lacanche, &c., Mouquetaire de la Garde du Roi.

Les armes de cette Famille, telles qu'on les trouve dans le P. Ménesrier, sont : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles d'argent, & en pointe d'un chat léopardé, passant, aussi d'argent.* Ces armes, anciennement concédées à la Famille, ont été de nouveau enregistrées dans l'Armor. génér. de France, au Registre coté Bourgogne, en conséquence de l'Arrêt du Conseil de 1696, & le nouveau brevet en a été délivré en 1697 & 1698, par M. d'Hozier, Juge d'armes de France.

Cette Famille a contracté d'assez belles alliances avec les principales de la Province, comme Berbis, Richard, de la Mare, Brunet, Quarré & Biquard.

LORET, Famille noble du ressort de Ploërmel en Bretagne, mentionnée dans la Réformation de 1426. Elle remonte à

PIERRE LORET, Seigneur de la Villedavy, marié à Jeanne de Neuville, dont il eut : JEAN, GILLES & GUILLEMETTE, laquelle épousa Amaury Meleart, Seigneur de la Touche, Moulais.

JEAN & GILLES eurent postérité; mais celle de JEAN est fondue dans la Maison de la Haye. Celle de GILLES a formé IV degrés, & nous ignorons si elle subsiste, faute de Mémoire.

Les armes : *d'argent, au sanglier rampant de sable.*

Cette Famille, sur le rapport de M. de la Bourdonnaye, a encore été déclarée noble d'extradion, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 10 Janvier 1669. (Extrait d'un Manuscrit in-fol., tom. III, des Généalogies de Bretagne.)

LORGERIL (DE), en Bretagne : Maison l'une des plus anciennes de cette Province. La branche des anciens Seigneurs de ce nom, fondue dans l'illustre Maison de Rohan, a donné naissance à une autre branche établie, de tous tems, dans la ville de Jugon, où cette ancienne Maison DE LORGERIL possédoit la Terre de son nom & d'autres héritages. Cette branche est, de tems immémorial, en possession des mêmes armes que celles des anciens Seigneurs de ce nom, ainsi qu'il est justifié par plusieurs monumens publics, ce qui prouve assez que GUILLAUME DE LORGERIL, Ecuyer, auteur du premier degré connu de cette branche étoit issu d'un cadet de l'ancienne Maison DE LORGERIL. Cette branche, maintenue dans son ancienne noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne, du 17 Octobre 1668, subsiste dans N... DE LORGERIL, qui eut pour enfans :

1. LOUIS-FRANÇOIS-NICOLAS, qui suit ;
2. Et JEAN-THOMAS-BAPTISTE, Seigneur de Lorgeril & du Verger, dit le Chevalier DE LORGERIL, Capitaine des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis.

LOUIS-FRANÇOIS-NICOLAS DE LORGERIL, Seigneur de Lorgeril, du Chalonge, de Trébedan, &c., né le 14 Avril 1708, d'abord reçu Page de la Grande Ecurie du feu Roi, le 1^{er} Juillet 1721, sur ses preuves de noblesse, ensuite Garde de la Marine, Enseigne de Vaisseau au mois de Décembre 1732, Lieutenant, puis Capitaine & Chevalier de Saint-Louis. Il a été marié, 1^o par contrat du 22 Février 1737, avec Jeanne-Elisabeth-Françoise Bégon, fille de Michel, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Picardière, de Saint-Sulpice, de Pommeraye, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils & au Parlement de Metz, Intendant de Justice, Police & Finances de la Marine, au département de Normandie, & de Jeanne-Elisabeth de Beauharnais; & 2^o le 22 Mars 1740, avec Louise-Julienne de Saint-Germain, fille de Pierre, Chevalier, Seigneur de Parigny, & de Louise Pinart de Cadoualan. Du premier lit il a eu :

1. CATHERINE, Religieuse.
- Et du second lit sont issus, entr'autres enfans :
2. LOUIS-PIERRE-MARIE, Ecuyer, Garde de la Marine en 1757;
3. Et MARIE-LOUISE-GENEVIÈVE, née le 3 Janvier 1749, reçue à Saint-Cyr sur ses

preuves de noblesse, & admise le 17 Juillet 1760. (*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

Les armes : de gueules, au chevron d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermine de sable, & accompagné de 3 molettes d'éperon d'or, posées 2 & 1.

* LORGES, en Bretagne. Le Comté de Quintin, qui étoit tombé dans la Maison de Laval, fut vendu, par le Duc Henri de la Trémoille, Pair de France, à Amaury de Goyon, III^e du nom, Marquis de la Mousfaye, son beau-frère, & il fut acquis, en 1681, par Guy-Aldonce de Durfort, Comte de Lorges, Maréchal de France, frère cadet de Jacques-Henri 1^{er}, Duc de Duras. En 1691 il fut créé Duc sous le nom de Quintin, comté, en 1706, en celui de Lorgex. Il fut reçu le 12 Octobre 1691 & mourut en 1702. Voy. DURFORT.

LORIDO, en Bretagne. FRANÇOIS LORIDO, Seigneur du Mesnil, sur le rapport de M. Barrin de la Galilonnrière, fut déclaré noble en conséquence des privilèges de la Mairie de Nantes, en payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 27 Août 1669.

Les armes : d'azur, au lion d'or, la queue nouée, fourchée & passée en sautoir. (Extr. d'un manuscrit in-fol., tom. III, des *Généalogies de Bretagne*.)

* LORIOI, en Bresse. La Terre & Seigneurie d'*Asnières les-Bois*, en Bresse, fut érigée en Comté, sous la dénomination de LORIOI, par Lettres Patentes du mois de Janvier 1743, enregistrées au Parlement de Dijon le 7 Mai suivant, en faveur de Louis-Alexandre-Catherine du Port, Seigneur de Montplaisant, Fromentin, de la Grivillière, &c., en considération, tant de ses services dans les charges de Conseiller & de Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, que de ceux de ses ancêtres, & notamment de ceux de N... du Port de Court, oncle de l'Impé-
rant, qui alors commandoit, en qualité de Lieutenant Général des Armées Navales, l'Escadre du Roi dans la Méditerranée, & qui ensuite commanda la Flotte combinée de France & d'Espagne, au combat naval de Toulon, contre les Anglois. Il est mort en 1753, étant premier Vice-Amiral & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis.

Le Marquis DE LORIOI, qui est d'une Famille originaire de Savoie, a épousé Marie-Charlotte de LorioI, d'une ancienne Noblesse du Bugey, aussi originaire de Savoie. Ils n'ont eu qu'un fils, nommé Alexandre-Marie-Elisée du Port, Comte de LorioI, allié à N... de Calvière, fille de Charles-François, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de N... de Calvière de Vezenobres. (*Tablettes général.*, part. VIII, p. 252.)

LORIOI, en Bresse : ancienne Noblesse qui, suivant un manuscrit de feu Piganiol de la Force, remonte à

1. JEAN DE LORIOI, Damoiseau, vivant en 1400, lequel épousa Guillemette de la Roche, fille du Seigneur de la Roche-sur-Ains, laquelle testa le 25 Juillet 1436, laissant :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. PERCEVAL, Prieur d'Oncieu & de Rillieux, en 1436 ;
3. ANTOINE, Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon ;
4. JACQUES, Seigneur de Challes, Président de S. A. de Savoie, & l'un des Députés d'Amé, Duc de Savoie, pour terminer les différends qu'il avoit avec CHARLES, Duc de Bourbon, en 1436. Il épousa Marie de Virieu, fille d'Antoine de Virieu, Seigneur de Faverges en Dauphiné, & testa le 16 Décembre 1438, ayant eu :

1. JEAN, Seigneur de Challes & de Corgenon, Conseiller, Chambellan & Maître d'Hôtel de Savoie, Gouverneur de Bresse & de Turin. Il mourut sans enfants, & fit pour héritiers Laurent de Gorrevod, Seigneur de Montanet, & Jean-Philibert de Challes, ses neveux ;
2. SIBUED, Seigneur de Challes en partie, Chancelier de Chypre & de Bresse en 1466, lequel laissa une fille,

JEANNE, femme d'Amé de Challes, Seigneur de Montierros, Maître d'Hôtel de S. A. de Savoie.

3. JEAN, Protonotaire apostolique, Curé de Foilliat, Chanoine de Saint-Paul de Lyon, de Genève & de Vienne, Prieur Commandataire de Neuville & de Bron, Abbé de Saint-Pons, puis Evêque de Nice ;
4. Et JEANNE, mariée à Jean, Seigneur de Gorrevod, fils de Hugonin, Seigneur de Gorrevod, & de Girarde de Châteaurenard.
5. THOMAS, Chevalier, mort sans hoirs ;

6. Et JACQUELINE, morte sans alliance.

II. CLAUDE DE LORIOL, Seigneur de la Tour de Neuville-sur-Ains, fut Conseiller ordinaire de la Maison du Duc de Savoie, par Lettres datées à Hefdin le 1^{er} Septembre 1444. Il épousa *Etiennette de Vaugrigneuse*, fille de *Derriofus*, Seigneur de *Vaugrigneuse*, & de *Marguerite de Vaugrigneuse*, & de *Marguerite de Luyrieux*. D'autres la nomment *Eléonore*. Elle étoit veuve de lui en 1459, & en eut :

1. GUILLAUME, Seigneur de la Tour de Neuville, mort sans enfans en 1460 ;
2. CLAUDE, qui suit ;
3. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-André-le-Bouchoux*, rapportée ci-après ;
4. ALIX, femme d'*Etiennette de Léal*, Damoiseau ;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Guillaume*, Seigneur de *Ruffey*, au Comté de Bourgogne.

III. CLAUDE DE LORIOL, II^e du nom, Seigneur de la Tour de Neuville, épousa, le 8 Février 1462, *Catherine de la Porpe*, fille de *Jean*, Seigneur de Serrières en Dauphiné, & d'*Alix de Gasse-Lupé*. De ce mariage vint pour fils unique,

HUMBERT, Seigneur de la Tour de Neuville, mort à Malines, sans avoir été marié, l'an 1495.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-ANDRÉ-LE-BOUCHOUX, &c.

III. LOUIS DE LORIOL, troisième fils de CLAUDE, 1^{er} du nom, & d'*Eléonore de Vaugrigneuse*, fut Seigneur de Saint-André-le-Bouchoux & de la Tour de Neuville, après la mort de son neveu. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. PERNETTE, morte sans alliance ;
3. Et GILLETTE, Religieuse à Neuville en Bresse.

IV. FRANÇOIS DE LORIOL, Seigneur de Saint-André-le-Bouchoux & de la Tour de Neuville, épousa *Laurence de Tarlet*, fille de *Jean*, Seigneur d'*Egnerande*, & de *Jeanne de Buifadant*. Leurs enfans furent :

1. GEORGES, qui suit ;
2. ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de *Gerland*, rapportée ci-après ;
3. Et LOUISE, mariée à *Urbain*, Seigneur de *la Forest*, fils d'*Antoine*, Seigneur de *la Forest*, & de *Claudine de Roffillon*.

V. GEORGES DE LORIOL, Seigneur de Saint-

André-le-Bouchoux, d'Asnières & de Chamergy, épousa, le 2 Septembre 1568, *Françoise de Chacipol*, Dame d'Asnières & de Chamergy, fille de *Jean de Chacipol*, Seigneur de Léal, & de *Jeanne d'Oncieu*. Il en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Chamergy, mort sans alliance ;
3. Et DOROTHÉE, femme d'*Albert de Dortans*, Ecuyer, Seigneur de l'Isle, qu'elle avoit épousé, le 9 Janvier 1597, & duquel elle eut postérité. Voy. DORTANS.

VI. JEAN DE LORIOL, Seigneur d'Asnières & de Chamergy, testa le 8 Juillet 1635, & avoit épousé 1^o *Suzanne de Chandieu*, fille d'*Antoine*, Baron de *Chandieu*, & de *Françoise de Félius* ; & 2^o le 17 Septembre 1617, *Louise de Brignon*, fille de *Paul*, Seigneur de Sainte-Odorite en Languedoc, & de *Madeleine d'Airebaudoufe*. Du premier lit il eut :

1. SUSANNE, mariée à N... *Micheli*, Gentilhomme Lucquois.

Et du second lit vinrent :

2. GEORGES, Seigneur d'Asnières en 1650, qui a continué cette branche ;
3. PAUL, Seigneur de Chamergy ;
4. MARC, dont on ignore la postérité ;
5. & 6. DOROTHÉE & MARGUERITE.

BRANCHE

des Seigneurs de GERLAND.

V. ANTOINE DE LORIOL, Seigneur de Gerland & de Saint-André, second fils de FRANÇOIS, & de *Laurence de Tarlet*, épousa *Hélène Bergier*, Dame de Corrobert, fille de *Jean*, Seigneur de Corrobert, & d'*Adrienne de Roffillon*. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. SUSANNE, mariée à *Pierre de Dortans*, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Bercher, au pays de Vaud, dont postérité. Voy. DORTANS ;
3. 4. 5. & 6. ANNE, MARIE, LAURENCE & MARGUERITE.

VI. PIERRE DE LORIOL, Seigneur de Gerland, de Corrobert & de Saint-André-le-Bouchoux, mort à Paris en 1625, avoit épousé *Françoise le Loup de Digoine*, fille de *René*, Baron de Digoine, & de *Louise Jean de Belenave*. Il laissa pour enfans :

1. PAUL, qui suit ;

2. RENÉ, Baron de Digoine;
3. Et LOUISE.

VII. PAUL DE LORJOL, Baron de Saint-Fleurat & de Rambon, Seigneur de Gerland, de Corrobert & de Saint-André-le-Bouchoux, vivoit en 1650. (On ignore la fuite de cette branche, faute de *Mémoire*.)

Les armes: *d'azur, à la tour quarrée d'argent, avec son avant-mur du même.*

LORIOT, du ressort de Nantes en Bretagne: Famille qui remonte à

MARCEL LORIOT, Maire de Nantes en 1577 & 1578, qui s'est marié à *Thomas du Chefne*, dont:

MICHEL LORIOT, aussi Maire de Nantes 33 années 1607 & 1608, qui épousa *Marie Drouet*. Il eut pour fils,

FRANÇOIS LORIOT, Seigneur de la Broffardière, qui s'est marié à *Françoise Barberé*, dont:

CLAUDE, Seigneur de la Noë.

C'est ce que nous savons de cette Famille, maintenue en conséquence des privilèges de la Mairie de Nantes, sur le rapport de M. de Lefrat, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Août 1669, en faveur de FRANÇOIS LORIOT, Seigneur de la Broffardière. (*Généalog. de Bretagne*, tom. III, manuscrit in-fol.)

Les armes: *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de 3 roses de gueules, & accompagnée de 3 étoiles d'or, 2 & 1.*

LORME (DE), Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 350.

I. JEAN DE LORME, 1^{er} du nom, Damoiseau, vivoit en 1403, avec *Bagnette de Monlhieu*, sa femme, au lieu de Charmes, Diocèse de Clermont en Bourbonnois. Ils eurent entr'autres enfans:

II. DURAND DE LORME, Damoiseau, qui s'est marié, en 1441, avec *Florette Efcarre*, de laquelle vint pour fils aîné,

III. ANNET DE LORME, Seigneur de Pagnat, qui épousa *Lionne des Ages*, & en eut:

IV. JEAN DE LORME, 1^o du nom, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-de-Lorme & de Pagnat, qui s'est marié à *Marguerite d'Albiac*, dont naquit entr'autres enfans:

V. GILBERT DE LORME, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-de-Lorme & de Pagnat, homme

d'armes de la Compagnie du Comte de Villars en 1556. De *Perronnelle de Mézières*, qu'il épousa en 1549, il eut:

VI. JEAN DE LORME, 11^o du nom, Ecuyer, Seigneur de Pagnat, qui s'est marié, en 1592, avec *Anne de la Souchère*, dont:

VII. FRANÇOIS DE LORME, Ecuyer, Seigneur de Pagnat, de Périgère, &c., qui s'est allié, en 1632, avec *Marie de Beaulieu*. Leurs enfans furent:

1. JEAN-LOUIS-GABRIEL, qui suit;
2. & 3. Et deux autres fils, nommés JACQUES, Chevaliers de Malte.

VIII. JEAN-LOUIS-GABRIEL DE LORME DE PAGNAT, Ecuyer, Seigneur de Périgère, premier Capitaine dans le Régiment de la Marine, fut maintenu dans sa noblesse en 1698. Il avoit épousé, en 1674, *Isabelle de Belvezer de Jonchères*, dont:

IX. JACQUES DE LORME DE PAGNAT, Ecuyer, Seigneur de Périgère, de Mons & de Limons, qui s'est marié, le 8 Décembre 1708, à *Suzanne de Donhet*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Puy-Moulinier, & de *Suzanne de Roffignac*. Leurs fils,

X. JEAN-JACQUES DE LORME DE PAGNAT, né le 9 Octobre 1710, a été reçu Page du feu Roi dans sa Grande Ecurie le 21 Mars 1726.

Les armes: *d'argent, à 3 merlettes de sable, posées 2 & 1, accompagnées de 9 étoiles du même, rangées 3 en chef, 3 en fasce & 3 en pointe.*

LORMONE, Ecuyer, Sieur du Bois-de-la Pierre & de la Barre, en Normandie, Election de Verneuil; Famille qui porte: *d'argent, à 3 girons appointés en chef de gueules; au chef cossu d'azur, chargé de 3 glands d'or, la pointe en bas.*

LORON, en Nivernois. Nous allons répéter ici ce que nous avons déjà dit sur cette Famille dans le tom. VII de notre prem. Edit., n'en ayant pas reçu de *Mémoire*.

JEAN, aliàs LAZARE DE LORON, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Dommery-sur-Chores & de Cervon, près de Corbigny en Nivernois, épousa *Malchie de la Tournelle*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Tournelle & Monjardin, & de *Jacqueline de Baudiment*. Il laissa pour fille unique,

ANNE, Dame de Dommery & de Cervon, mariée, le 25 Décembre 1625, à *Elie de Jau-*

court, Baron de Blanzv, né le 24 Novembre 1604, mort à Dommercy le 6 Octobre 1667.

RENÉ DE LORON, Chevalier, Seigneur de Tharot, au Bailliage d'Avallon, que l'on présume fils de PIERRE DE LORON, Ecuyer, Seigneur de Dommercy, & d'*Hippolyte de Gamaches*, épousa, présens *Bellon & Meunard*, Notaires à Avallon, le 4 Juin 1642, *Clorinde de Jaucourt*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Andeux, Menétreux, &c., & de *Renée du Pleffis-la-Vérine*. Ladite *Clorinde* mourut sans enfans, ayant, par son testament du 7 Janvier 1663, publié au Bailliage d'Avallon le 6 Février suivant, disposé de la plus grande partie de ses biens en faveur de *Renée du Pleffis*, sa mère, laquelle étant morte peu après, ses héritiers tranfigèrent devant *Bellot*, Notaire à Avallon, le 30 Juin 1646, avec ledit RENÉ DE LORON, qui prit une seconde alliance.

FRANÇOIS DE LORON, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Villaines & Ferrières, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, en 1575, *Marie Elisabeth de Courtenay*, fille de *François*, Seigneur de Bléneau, & d'*Hélène de Quinquet*. Il en eut :

FRANÇOISE, Dame de Villaines, &c., qui s'est mariée, par contrat passé devant *Balezzy*, Notaire à Moulins, le 13 Février 1606, à *Jacques de Courtenay*, Chevalier, Seigneur de Champigny, fils de *Jacques*, Seigneur du Chêne, & de *Marie de Gauville*, Dame de Formaville & Montéclard, présente au contrat de mariage de son fils, étant alors seconde femme de CHARLES DE LORON, Baron de Limanton. Ladite FRANÇOISE DE LORON mourut à Changy, le 3 Mars 1625, & fut inhumée dans l'Eglise de Gy, sa Paroisse, où l'on voit son épitaphe, avec ses armes, où il n'y a qu'une *fasce*, laissant des enfans dudit *Jacques de Courtenay*, mort le 10 Août 1642, & inhumé près de sa femme. Voy. COURTENAY.

Les armes : *de sable, à la fasce d'argent.*

LORRAINE, Maison souveraine de l'Europe. Les Auteurs ne font point d'accord sur sa véritable origine, qui se perd dans l'obscurité des tems. Nous nous arrêterons au point fixe, auquel tous se réunissent, & d'après eux, nous en commencerons la Généalogie à

I. ADALBERT OU ALBERT, Comte de Metz, qui fonda avec sa femme *Judith*, l'Abbaye de

Bouzonville, de l'Ordre de Saint-Benoit. La consécration ou dédicace s'en fit le 1^{er} Février de l'an 1033, par Théodoric II, Evêque de Metz. Ce Comte mourut l'année suivante, & fut inhumé au milieu du chœur de l'Eglise de Bouzonville, & sa femme dans le Monastère.

II. GÉRARD, son fils, Comte & Marquis, lui succéda, & décéda 12 ans après son père, avec sa femme *Gizèle*. Ils eurent 11 enfans rapportés dans la fondation de l'Abbaye de Bouzonville, selon l'ordre suivant :

1. ADALBERT ;
2. GÉRARD, qui suit ;
3. & 4. CONRAD, & ADALBÉRON ;
5. BÉATRIX ;
6. CONON ;
7. GISELE, mariée à *Conrad de Luxembourg* ;
8. ILVOLDE, Abesse de Saint-Pierre de Metz ;
9. AZELIN ;
10. IDE ;
11. ET ADELRIC.

III. GÉRARD, II^e du nom, surnommé d'*Alsace* & de *Châtenois*, fut créé Duc de LORRAINE en 1018, après la mort d'Albert II, Comte de Namur, qui possédoit ce Duché. C'étoit un Prince courageux, entreprenant & fécond en ressource. Il fit tête à Godefroy le Hardi, qui s'efforçoit de lui enlever la Mosellane, & mourut de poison, comme l'on croit, en 1070, âgé de 32 ans, à Remiremont, où il fut inhumé. D'*Hedvige de Namur*, fille d'Albert I^{er}, Comte de Namur, & d'IRMENGARDE, fille de CHARLES DE FRANCE, Duc de la Basse-Lorraine, il eut :

1. THIERRY OU THÉODORIC, qui suit ;
2. GÉRARD, premier Comte de Vaudemont ;
3. ET BERTRICE, Abbé de Moyenmoutier.

IV. THIERRY OU THÉODORIC, Duc de LORRAINE, succéda en bas âge à son père sous la régence d'*Hedvige*, sa mère. GÉRARD, son frère, Prince inquiet & remuant, lui fit la guerre ; il la fit aussi à divers Seigneurs, & même au Duc de Bourgogne qu'il tint prisonnier, & ne le relâcha qu'en 1089. Cette année THIERRY fut obligé de prendre les armes pour réprimer les désordres que la Noblesse commettoit dans le pays. Son attachement au parti de l'Empereur HENRI IV, lui attira une excommunication de la part d'Herman, Evêque de Metz. Ce Prince mourut en 1115, & fut inhumé dans le Cloître du Prieuré de Châtenois, dont il étoit fondateur. Il

laissa de *Gertrude*, son épouse, fille de *Robert le Frison*, Comte de *Flandre*, & de *Gertrude de Saxe*,

1. SIMON, qui fuit ;
2. THIERRY, Comte de Flandre ;
3. GÉRARD ;
4. HENRI, Evêque de Toul, mort le 6 Juin 1167 ;
5. GERTRUDE, femme de *Lambert*, Comte de *Montaigu* ;
6. Et N... de *Lorraine*, épouse de *Bernard Gros de Brancion*.

V. SIMON OU SIGISMOND, Duc de LORRAINE & Marquis, fut lié d'amitié avec *Saint Bernard* & *Saint Norbert*, dont il favorisa les Disciples. Il accompagna, en 1137, l'Empereur *LOTHAIRE* dans son expédition d'Italie, & mourut au retour, le 19 avril 1139. Il fut inhumé dans le Cloître de l'Abbaye de *Stultzelbronn*, près de *Bitche*, qu'il avoit fondée en 1135. *ADÉLAÏDE*, sœur de l'Empereur *LOTHAIRE*, son épouse, que *Saint Bernard* avoit convertie, se fit Religieuse après la mort de son mari dans l'Abbaye du *Tard*, près de *Dijon*. Elle en eut douze enfans, entr'autres :

1. MATHIEU, qui fuit ;
2. *ADALBÉRON*, Moine à *Clervaux* ;
3. *ROBERT*, tige des Seigneurs de *Florange*, dont la postérité masculine s'est éteinte au VII^e degré ;
4. *VAUTHIER*, Seigneur de *Gerbéviller*, mort sans lignée de son mariage avec *Anne de Haracourt* ;
5. *AGATHE*, mariée, après l'an 1142, à *Renaud III*, Comte de *Bourgogne* ;
6. Et *HEDVIGE*, alliée, en 1130, à *Frédéric IV*, Comte de *Toul*.

VI. MATHIEU, 1^{er} du nom, Duc de LORRAINE & Marquis, fonda deux Abbayes en faveur de l'Ordre de *Cîteaux* : la première, appelée de *l'Etanche*, fut fondée, en 1148, pour des filles ; & la seconde fut celle de *Clairlieu*. Ce Duc suivit, l'an 1159, l'Empereur *FRÉDÉRIC Barberouffe*, son beau-père, dans la guerre qu'il fit en *Lombardie*, & il se trouva aux sièges de *Milan*, de *Brescia* & de *Plaisance* ; à son retour il s'allia avec l'Evêque de *Metz* pour le siège de *Saverne*, qu'il prit & qu'il fit rasér. Ce Prince ayant longtems été malade, se fit porter dans l'Abbaye de *Clairlieu*, où il décéda le 14 Mai 1176, & y fut enterré auprès du grand *Autel*. Il laissa de *Berthe*, son épouse, fille de *FRÉDÉRIC Barberouffe*.

1. SIMON, qui fuit ;
2. FERRY (selon *l'Art de vérifier les dates*, &

Tome XII.

FRÉDÉRIC, suivant *Moréri*), rapporté après son aîné ;

3. MATHIEU, Comte de *Toul*, du chef de sa femme, *Béatrix de Fontenoy*, Comtesse de *Toul*,
4. THIERRY, élu Evêque de *Metz* en 1175, mort en 1181 ;
5. PHILIPPE, Evêque de *Chartres*, qui n'est point nommé dans *l'Art de vérifier les dates* ;
6. JUDITH, mariée à *Etienne 1^{er}*, Comte d'*Auxonne* ;
7. Et *SOPHIE*, femme d'*Henri*, Comte de *Limbourg*

Moréri donne pour 7^e enfant *ALEXIS*, femme de *Hugues III*, Duc de *Bourgogne*, au lieu de *SOPHIE*.

VII. SIMON, Duc de LORRAINE, 11^e du nom, succéda à son père, & sa mère eut beaucoup de part à son gouvernement pendant les premières années de son règne, & lui inspira de grands sentimens de religion. Il eut avec *FERRY*, son frère, quelques démêlés qui se terminèrent par un supplément d'apanage, que le Duc fit à son frère. Les *Messins* lui ayant déclaré la guerre, il gagna sur eux deux batailles près de *Boulay*, vers l'an 1205. Dégoûté du monde, il se retira dans l'Abbaye de *Stultzelbronn*, après avoir cédé ses États à *FERRY*, son frère. SIMON mourut dans sa retraite en 1207, sans laisser de postérité. Il avoit épousé *Ide*, fille de *Gérard*, Comte de *Vienne* & de *Mâcon*, suivant *Vignier*, du *Chefne*, *Baleicourt* & le *P. Benoît* ; mais ce dernier avoue qu'il n'a point trouvé d'anciennes autorités pour ce sentiment.

VII. FERRY OU FRÉDÉRIC, Comte de *Bitche*, Duc de LORRAINE, porta, du vivant de son frère aîné, le nom de *Comte de Bitche*, Seigneurie qu'il avoit eue en partage, lorsqu'il fut marié avec *Ludmille de Pologne*, fille de *Miéscistas*, III^e du nom, Duc de *Pologne*. Le *P. Benoît* de *Toul* & *Dom Hugo*, disent qu'il ne succéda point à son frère, & qu'il mourut avant lui en 1206 ; mais *Dom Calmet* prétend prouver qu'il ne mourut au plutôt qu'en 1208, & le met au nombre des *Ducs de Lorraine*. *L'Art de vérifier les dates* place sa mort en 1207. Il laissa sept enfans, savoir :

1. FERRY OU FRÉDÉRIC, qui fuit ;
2. THIERRY d'*Enfer*, ou *THIERRY le Diable*, auteur de la branche de la *Maison du CHATELET*, rapportée tom. V de ce *Dictionnaire*, col. 407 & suiv. ;

3. PHILIPPE, Seigneur de Gerbéviller, qui ne laissa point d'enfans d'*Agnès*, fille de *Simon de Paroye*, & d'*Anne de Roum* ;
4. MATHIEU, élu Evêque de Toul en 1197 ;
5. HENRI, dit *le Lombard*, qui vivoit encore en 1249, & mourut le 22 Janvier, laissant de sa femme *Agnès*, Dame de *Bayon*, trois enfans :

PHILIPPE, JACQUES & ISABELLE.

6. JUDITH, mariée à *Henri II*, Comte de *Salm* ;
7. Et *AGATHE*, Abbesse de *Remiremont*.

VIII. FERRY OU FRÉDÉRIC, II^e du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, se ligua en 1207, avec *Bertrand*, Evêque de *Metz*, contre *Thibaut*, Comte de *Bar*, son beau-père. Cette guerre ne fut pas heureuse pour lui. Il fut surpris le 13 février 1208, & fait prisonnier avec deux de ses frères. Leur prison fut de sept mois, & le Comte ne les relâcha qu'après avoir imposé au Duc les conditions de paix qu'il voulut. Il se trouva en 1212 à l'entrevue qui se fit à *Vaucouleurs* entre *FRÉDÉRIC*, Roi des Romains & *PHILIPPE-AUGUSTE*, Roi de France ; prit les intérêts de l'Empereur *FRÉDÉRIC II*, contre son compétiteur *OTHON IV*, mourut à *Nancy*, le 18 Octobre 1213, & fut inhumé à l'Abbaye de *Stultzelbronn*. Il laissa d'*Agnès* ou *Thomassette*, son épouse, fille de *Thibaut I^{er}*, Comte de *Bar*, & de *Laurette de Looz*, sa première femme,

1. THIBAUT, qui suit ;
2. MATHIEU, rapporté après son aîné ;
3. JACQUES, Evêque de *Metz* en 1240, mort le 4 Octobre 1260 ;
4. *RENAUD*, Seigneur de *Bitche*, marié à *Elisabeth*, fille & héritière d'*Henri II*, Comte de *Castres*, & de *Clémence de Réthel*, dont il n'eut point d'enfans ;
5. *ALIX*, mariée, 1^o à *Wernier*, Comte de *Quibourg* ; & 2^o à *Gautier le jeune*, Seigneur de *Vignory* ;
6. Et *BERTHE*, femme de *Simon*, Comte de *Sarrebruck*.

IX. THIBAUT, I^{er} du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, suivant *Albéric*, fut le plus bel homme de ses Etats. S'étant brouillé avec l'Empereur *FRÉDÉRIC II*, il embrassa le parti d'*OTHON IV*, & se trouva dans l'Armée de ce Prince à la bataille de *Bouvines*. Assiéger l'an 1208 dans *Amance*, par *FRÉDÉRIC*, il fut obligé de se rendre à ce Prince qui le retint longtems prisonnier, & lui vendit chèrement sa liberté. Il revint dans ses Etats avec une maladie de langue, qui le réduisit au tom-

beau au mois de Mars 1220 ; son corps fut enterré à *Stultzelbronn*, & ce Prince ne laissa point d'enfans de *Gertrude de Dachsbourg*, son épouse, fille & héritière d'*Albert de Dachsbourg*.

IX. MATHIEU, II^e du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, succéda à son frère en 1220, fut également belliqueux & politique ; eut part aux grands événemens de son tems, & fut attaqué par *Henri*, II^e du nom, Comte de *Bar*, son oncle, pour avoir pris le parti de *Thibaut*, IV^e du nom, Comte de *Champagne*, contre ce Prince. *Henri*, Comte de *Bar*, ayant ravagé la *Lorraine*, *MATHIEU* usa de repréailles dans le *Barrois* ; en 1241, il comparut à la diète de *Worms* ; en 1245, à celle de *Francfort*, où l'on élut pour Empereur *HENRI*, Landgrave de *THURINGE* ; en 1248, il se déclara pour *GUILLAUME*, Comte de *HOLLANDE*, élu Roi des Romains. *MATHIEU* mourut le 10 février, suivant *Chafot*, ou du moins avant Pâques 1251, & fut enterré à *Stultzelbronn*. Il avoit épousé, en 1225, *Catherine de Limbourg*, morte en 1258, fille de *Valeran*, Duc de *Limbourg*, & d'*Erminjon*, Comtesse de *Luxembourg*. Leurs enfans furent :

1. FERRY OU FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. *LAURE*, mariée 1^o à *Jean de Dam pierre*, Seigneur de *Saint-Dizier* ; & 2^o à *Guillaume de Vergy*, Seigneur de *Mirebeau* ;
3. *ISABELLE*, femme 1^o d'*Henri* Comte de *Vienne* ; & 2^o de *Jean de Châlons*, Seigneur de *Roche fort* ;
4. Et *CATHERINE*, alliée à *Richard*, Comte de *Montbéliard*.

X. FERRY OU FRÉDÉRIC, III^e du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, succéda à son père en 1251, à l'âge d'environ 11 ans, sous la tutelle de *Catherine de Limbourg*, sa mère. Il fit ses premières armes en 1257, contre des aventuriers qui ravageoient le pays de *Toul*, les battit & les chassa ; en 1261, il remit le Comté de *Toul* moyennant une grosse somme à l'Evêque *Diocésain* qui le réunit à sa *Crosse*. Ce Prince fut presque continuellement en guerre avec *Laurent*, Evêque de *Metz*. Il mourut le 31 Décembre de l'an 1303, âgé de 63 ans, & fut enterré à l'Abbaye de *Beaupré*. Il avoit épousé, en 1255, *MARGUERITE DE NAVARRE*, fille de *THIBAUT I^{er}*, Roi de *Navarre* & de *Champagne*, & de *MARGUERITE DE BOURBON*. Il est le fondateur

du Monastère des Cordeliers & des Claristes de Neufchâteau, & eut de son mariage :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. MATHIEU, Seigneur de Belrupt, qui se noya dans un étang en 1282, sans laisser d'enfans de son épouse *Alix de Bar*, fille de *Thibaut*, 11^e du nom, Comte de *Bar* ;
3. FRÉDÉRIC, Chanoine de Toul, sacré Evêque d'Orléans en 1297, mort le 4 Juin 1299 ;
4. Autre FRÉDÉRIC, Seigneur de Brémoucourt & de Plombières, mort le 8 Octobre 1312, sans lignée de sa femme *Marguerite*, fille d'*Henri*, Comte de *Blamont* ;
5. JEAN, Comte de Toul, mort le 3 Septembre 1306, aussi sans enfans de sa femme *Marguerite de Tullières* ;
6. ELISABETH, mariée 1^o à *Louis de Bavière*, fils de *Louis le Sévère*, Duc de *Bavière*, & Electeur Palatin, tué peu après son mariage ; & 2^o à *Henri III*, Comte de *Vaudemont* ;
7. AGNÈS, Religieuse à Longchamp ;
8. Et CATHERINE, femme d'*Eginon*, Comte de *Fribourg*.

XI. THIBAUT, 11^e du nom, Duc de LORRAINE & Marquis, fut connu du vivant de son père, sous la qualité de Seigneur de Neufchâteau, & donna des preuves de sa valeur dans les batailles de Spire & de Courtrai. Il combattit dans la première, donnée en 1298, contre l'Empereur ADOLPHE DE NASSAU, en faveur d'ALBERT D'AUTRICHE, & dans la seconde, livrée le 9 Juin 1302, dans les Armées de PHILIPPE le Bel, Roi de France. Il succéda, l'année suivante, au Duché de Lorraine. A peine fut-il mis en possession de ce Duché, qu'il entreprit de réduire les privilèges de la Noblesse, trop multipliés sous le règne précédent ; il y eut révolte à cette occasion, attaqua les rebelles, les battit près de Lunéville en 1304, & les punit en diverses manières. La même année il combattit pour le Roi PHILIPPE le Bel, en la bataille de Mons-en-Pévèle, donnée le 18 Août ; en 1309, fit prisonnier dans un combat l'Evêque de Metz & le Comte de Salm ; en 1310, accompagna l'Empereur HENRI VII en Italie, & en revint avec une maladie de langueur, qui le conduisit au tombeau le 13 Mai 1312. Il avoit épousé, en 1281, *Ifabeau de Rumigny*, Dame de Fleurines, de Martigny, & d'Aubenton, fille de *Hugues IV*, Seigneur de *Rumigny*, & d'*Ade de Boves*. Cette Duchesse survécut à son mari jusqu'en

1321, & se remaria, en 1314, avec *Gaucher de Châtillon*, 11^e du nom, Comte de Porcéan. Elle eut de son premier lit :

1. FERRY OU FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. MATHIEU, Seigneur de Fleurines, marié, en 1311, avec *Mahaut*, fille de *Robert*, Comte de *Flandre*, dont il n'eut point d'enfans ;
3. HUGUES, Seigneur de Rumigny, aussi décédé sans postérité de son mariage avec *Marguerite de Beaumetz* ;
4. MARIE, alliée, en 1325, à *Guy de Châtillon*, Seigneur de la Fère-en-Tardenois ;
5. MARGUERITE, seconde femme de *Raoul*, Comte de *Looz* & de *Chiny* ;
6. ISABELLE, mariée, en 1320, à *Érard de Bar*, Seigneur de *Pierrepoint* ;
7. Et ADELAÏS, femme de *Jean*, Seigneur de *Rappolstein*.

XII. FERRY OU FRÉDÉRIC, IV^e du nom, Duc de LORRAINE & Marquis, né le 15 Avril 1282, avoit accompagné son père dans la plupart de ses expéditions. Dès la première année de son règne, il entra en guerre avec Jean, Comte de Dachsbourg & Louis, Comte de Richecourt, les battit & les mit en fuite. En 1314, il se déclara pour Frédéric III, rival de l'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE. Celui-ci le fit prisonnier, en 1322, à la bataille de Muhlendorf, le 28 Septembre. CHARLES le Bel, Roi de France, obtint sa liberté, service qui l'attacha étroitement aux intérêts de cette Couronne. Le 23 Août 1328, il fut tué à la bataille de Cassel pour le Roi PHILIPPE de Valois. Son corps fut rapporté en Lorraine, & enterré à Beaupré. Il avoit épousé, en 1304, ISABELLE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur ALBERT, 1^{er} du nom, & d'*Elisabeth de Carinthie*, dont :

1. RAOUL, qui suit ;
2. FRÉDÉRIC, Comte de Lunéville ;
3. THIBAUT, Chanoine de Trèves ;
4. ALBERT, Chanoine de Liège ;
5. ANNE, morte sans alliance ;
6. BLANCHE, nommée, en 1340, Abbessé d'Andelot ;
7. MARGUERITE, fiancée avec WENCESLAS DE LUXEMBOURG, fils de JEAN, Roi de Bohême, & mariée à *Ulric*, Seigneur de *Rappolstein* ;
8. Et ELISABETH, femme de *Hugues de Zeringhen*.

XIII. RAOUL, Duc de LORRAINE & Marquis, succéda en bas âge, en 1328, à son père, sous la régence de sa mère. Il eut une guerre

affez vive avec Henri, IV^e du nom, Comte de Bar; il joignit, en 1341, ses armes à celles du Roi PHILIPPE DE VALOIS dans la guerre de Bretagne; continua à servir ce Prince ses années suivantes, & enfin fut tué à la bataille de Crécy, donnée le 26 Août 1346. Champier dit que si les autres eussent fait comme lui à cette journée, les Anglois n'eussent tenus devant eux *non plus que la perdrix, devant l'oiseau de proie*. Son corps fut enterré à Beaupré. Il avoit épousé 1^o en 1329, *Éléonore*, fille de *Thibaut IV*, Comte de Bar, morte peu après sans enfans; & 2^o au mois de Mai 1333, *Marie de Châtillon*, fille de *Guy*, Comte de Blois, & de *Marguerite de Valois*, laquelle se remarria à *Frédéric*, Comte de *Linange*. Il laissa, de ce second mariage, pour fils unique,

XIV. JEAN, 1^{er} du nom, Duc de LORRAINE & Marquis, qui succéda à son père en 1346, & n'avoit alors que six mois selon Dom Calmet, & sept ans selon le P. Benoît, ce que la fuite des événemens rend plus vraisemblable. La Duchesse, sa mère, eut la régence pendant la minorité, avec *Frédéric*, Comte de *Linange*, son second mari. Cette Princesse courageuse & entreprenante, plongea la Lorraine dans de longues & ruineuses guerres, surtout contre l'Évêque de Metz. Le Roi JEAN lui accorda, en 1354, une dispense d'âge pour gouverner ses Etats. Il combattit, en 1356, à la bataille de Poitiers pour la France contre les Anglois; en 1364, fut fait prisonnier à la bataille d'Auray en Bretagne, où Charles de Blois, dont il avoit pris les intérêts, fut tué; se rendit, en 1365, à la tête d'une armée dans la Prusse Ducale pour secourir les Chevaliers Teutoniques contre *Olgerde*, Duc de Lithuanie, & eut la plus grande part à la victoire remportée sur ce Prince dans la plaine d'Hazeland, près de Thorn. JEAN, Duc de LORRAINE, eut ensuite la guerre avec divers Seigneurs de ses Etats, qu'il réduisit, & combattit pour la France à la tête de ses troupes à la bataille de Rosbecque, donnée le 17 Novembre 1382. Il mourut à Paris (de poison, dit Moréri), entre le mois d'Août 1390 & le mois de Mars 1391. Chastot place sa mort au 27 Septembre 1390. Son corps fut rapporté à Nancy, où il fut inhumé dans la Collégiale de Saint-Georges, qu'il avoit fondée. Il avoit épousé 1^o *Sophie de Wurtemberg*, fille d'*Evrard*, III^e du nom,

Comte de *Wurtemberg*, & d'*Elisabeth d'Enneberg*; & 2^o *Marguerite*, Comtesse de *Looz*, & de *Chiny*, morte sans enfans, le 1^{er} Octobre 1372, fille unique de *Louis*, Comte de *Looz* & de *Chiny*, & de *Jeanne de Blamont*. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. FERRY, auteur de la branche des Comtes de *Vaudemont*, rapportée ci-après;
3. Et ISABELLE, seconde femme, en 1385, d'*Enguerrand*, VII^e du nom, Sire de *Coucy*, Comte de *Soissons* & de *Marle*, Grand Boutillier de France, &c., laquelle se remarria avec *Etienne*, II^e du nom, dit *le jeune*, Duc de *Bavière*, Seigneur d'*Ingolstadt*.

XV. CHARLES, II^e du nom, Duc de LORRAINE & Marquis, succéda à son père en 1391, à l'âge de 25 ans. Peu de tems après sa proclamation, il partit pour l'Afrique avec le Duc de Bourbon, à la prière des Génois; mit le siège devant Tunis qu'il ne put prendre; battit ensuite l'armée des Infidèles, & revint après avoir délivré tous les Esclaves Chrétiens. En 1396, il alla au secours des Chevaliers Teutoniques, en Prusse, avec *Enguerrand de Coucy*, son beau-frère. Dans cette expédition il battit le Duc de Lithuanie; mais il y fut fait prisonnier, & envoyé au Château de Mariembourg, où il resta près de 4 mois. En 1407, il remporta une grande victoire sur les troupes de *Louis*, Duc d'ORLÉANS, frère du Roi, qui étoit venu l'attaquer près de Nancy. Son attachement pour l'Empereur ROBERT, son beau-père, lui avoit attiré cette guerre. Il mourut le 25 Janvier 1431, suivant l'*Art de vérifier les dates*, & en 1430, selon Moréri. Il avoit épousé, en 1383, *Marguerite de Bavière*, fille aînée de ROBERT, III^e du nom, Empereur & Duc de BAVIÈRE, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & d'*Elisabeth de Nuremberg*. Elle mourut le 26 Août 1434, laissant :

1. & 2. *Louis* & *Rodolphe*, morts jeunes;
3. ISABEAU, qui suit;
4. Et CATHERINE, mariée, en 1426, à *Jacques*, 1^{er} du nom, Marquis de *Bade*, mort le 1^{er} Mars 1493.

XVI. ISABEAU, Duchesse de LORRAINE, épousa, le 24 Octobre 1420, RENÉ, Duc d'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, qui devint, par sa femme, Duc de LORRAINE. Elle mourut le 28 Février 1452. De cette alliance vinrent :

1. JEAN, Duc de Calabre & DE LORRAINE, mort le 16 Décembre 1470 ;
2. YOLANDE D'ANJOU, Duchesse de Lorraine, mariée à FERRY de Lorraine, II^e du nom, Comte de Vaudemont, rapporté ci-après ;
3. Et MARGUERITE D'ANJOU, alliée à HENRI VI, Roi d'Angleterre, le 25 Août 1482.

BRANCHE

des Comtes de VAUDEMONT, depuis Ducs de LORRAINE.

XV. FERRY de LORRAINE, I^{er} du nom de sa branche, second fils de JEAN, Duc de Lorraine, Seigneur de Rumigny, devenu Comte de Vaudemont, Seigneur de Joinville, par son mariage avec *Marguerite de Joinville*, Comtesse de Vaudemont & Dame de Joinville, veuve de *Jean de Bourgogne-Comté*, & de *Pierre*, Comte de Genève, & fille aînée d'*Henri*, V^e du nom, Sire de Joinville, Comte de Vaudemont, Sénéchal de Champagne, &c., & de *Marie de Luxembourg*. Elle mourut en 1416, & son mari fut tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, combattant vaillamment pour la France. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. FERRY, Seigneur de Rumigny ;
3. CHARLES, Seigneur de Bouvines ;
4. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Fleurines ;
5. ISABELLE, mariée 1^o à *Philippe*, Comte de Nassau-Saarbrücken ; 2^o en 1412, à *Henri*, Comte de Blamont ;
6. MARGUERITE, alliée à *Guillaume de Vienne*, Seigneur de Saint-Georges, &c. ;
7. Et JEANNE, mariée, en 1420, à *Jean de Salm*.

XVI. ANTOINE de LORRAINE, Comte de Vaudemont & de Guise, Seigneur de Joinville, &c., mourut l'an 1447. Il avoit épousé, en 1417, *Marie*, Comtesse d'*Harcourt* & d'*Aumale*, Dame d'*Elbeuf*, de Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, &c., morte le 19 Avril 1476, en la 78^e année, fille aînée & héritière de *Jean*, Comte d'*Harcourt*, VII^e du nom, & de *Marie d'Alençon*, dont il eut :

1. FERRY, qui suit ;
2. HENRI, Evêque de Théroüanne, puis de Metz, mort le 20 Octobre 1505, âgé de 80 ans ;
3. PHILIPPE, mort jeune ;
4. JEAN, Comte d'*Harcourt*, Gouverneur d'Anjou, qui signala son courage en 1449, à la conquête de Normandie ;
5. MARGUERITE, Dame d'*Arfchot*, mariée, le 5 Octobre 1432, à *Antoine*, II^e du nom, Si-

- re de *Croy* & de *Renty*, Grand Maître de France & Chevalier de la Toison d'Or ;
6. MARIE, seconde femme d'*Alain*, Vicomte de *Rohan*, IX^e du nom, morte le 23 Avril 1455 ;
 7. & 8. CATHERINE & aïtce MARGUERITE, Religieuses.

XVII. FERRY de LORRAINE, II^e du nom de sa branche, Comte de Vaudemont, de Guise, &c., mort le 31 Août 1470, avoit épousé, en 1444, YOLANDE D'ANJOU, comme on l'a dit, Duchesse de Lorraine & de Bar, fille aînée de RENÉ D'ANJOU, Roi de Naples, & d'ISABEAU, Duchesse de Lorraine & de Bar, sa première femme. Elle mourut en 1483, âgée de 55 ans, & eut pour enfans :

1. RENÉ, qui suit ;
2. NICOLAS, Baron de Joinville, mort sans alliance ;
3. PIERRE, mort jeune ;
4. JEANNE, mariée, en Janvier 1473, à CHARLES D'ANJOU, IV^e du nom, Roi de Naples, mort l'an 1480 ;
5. YOLANDE, première femme de *Guillaume*, II^e du nom, dit le *Puiné*, Landgrave de *Hesse-Rheinfels*, mariée en 1496, & morte en 1500 ;
6. Et MARIE, alliée, en 1488, à *René*, Duc d'*Alençon*, après la mort duquel elle prit l'habit des Filles de Sainte-Clair, dans le Monastère qu'elle avoit fondé à Argentan ; elle y mourut le 1^{er} Novembre 1521, dans sa 58^e année, en odeur de sainteté.

XVIII. RENÉ de LORRAINE, I^{er} du nom de sa branche, Comte de Vaudemont, succéda, en 1473, à NICOLAS D'ANJOU, Duc de Lorraine, à l'âge de 22 ans. C'est ainsi, dit l'Abbé Garnier, que le Duché de Lorraine, qui étoit passé par mariage dans la Maison d'ANJOU, rentra, par un autre mariage, dans la Maison de LORRAINE. Il en prit possession le 4 Août 1473, & presqu'aussitôt Charles, Duc de Bourgogne, qui ambitionnoit cette Principauté, fit enlever le jeune Duc avec sa mère à Joinville. La Duchesse implora le secours de LOUIS XI, & ce Monarque envoya promptement une armée fur les confins de la Lorraine, & par là fit échouer les desseins ambitieux du Duc de Bourgogne. RENÉ, Duc de LORRAINE, fut relâché, mais ce ne fut qu'après avoir été contraint de faire une alliance offensive & défensive avec le Duc de Bourgogne, contre le Roi de France. Le ressentiment l'emporta bientôt sur cet arrangement forcé ; il se liga l'année suivante avec Louis

XI & l'Empereur FRÉDÉRIC III, contre le Duc de Bourgogne & lui déclara la guerre. La bataille que Charles de Bourgogne perdit, avec la vic, sous les murs de Nancy, rendit le Duc RENÉ paisible possesseur de ses Etats. En 1482, il alla au secours des Vénitiens contre le Duc de Ferrare, & battit les Ferrarois devant Adria. Le Roi CHARLES VIII lui rendit le Duché de Bar en 1483, dont LOUIS XI s'étoit emparé. Il mourut d'apoplexie à Fains, près de Bar-le-Duc, le 10 Décembre 1508, âgé de 57 ans, & fut enterré aux Cordeliers de Nancy. Il avoit épousé, 1^o en 1471, *Jeanne d'Harcourt*, Comtesse de Tancarville, seconde fille & héritière de *Guillaume*, Comte de Tancarville, &c., & d'*Yolande de Laval*, sa seconde femme; il la répudia pour sa stérilité, & épousa, 2^o en 1485, *Philippine*, fille d'*Adolphe d'Égmond*, Duc de Gueldre, & de CATHERINE DE BOURBON. Après la mort de son mari elle se fit Religieuse de Sainte-Claire à Pont-à-Mousson, où elle fit profession le 8 Décembre 1520, & y mourut le 26 Février 1547, âgée de 85 ans. Ses enfans furent :

1. & 2. CHARLES & FRANÇOIS, morts jeunes ;
 3. ANTOINE, qui suit ;
 4. NICOLAS, mort jeune ;
 5. CLAUDE, auteur de la branche des Ducs de *Guise*, mentionnée en son rang ;
 6. JEAN, Cardinal de LORRAINE, Archevêque de Reims, de Lyon, &c., mort le 18 Mai 1550 ;
 7. LOUIS, Comte de Vaudemont, mort au siège de Naples en 1528, âgé de 28 ans, sans alliance ;
 8. FRANÇOIS, Comte de Lambesc & d'Orgon, tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1524, âgé de 18 ans ;
- Et 4 filles, mortes jeunes.

XIX. ANTOINE, Duc de Lorraine & de Bar, Comte de Vaudemont, né le 24 Juin 1489, succéda à son père à l'âge de 19 ans. Il étoit à la Cour de France depuis 1501, & fit son entrée solennelle à Nancy, le 14 Février 1509. Presque aussitôt il se rendit à l'armée du Roi Louis XII, en Italie, eut part à la victoire d'Agnadel, gagnée par ce Prince sur les Vénitiens, le 14 Mai de la même année; accompagna le Roi FRANÇOIS I^{er} le 14 Septembre 1515, dans son expédition du Milanois; obtint du Pape LÉON X, en 1521, un indult, par lequel il étoit défendu de traduire à Rome, en première instance,

les Sujets de son Duché; fit la guerre, en 1525, aux payfans révoltés d'Alsace, connus sous le nom de *Rufflards*, qui menaçoient les Etats; les força d'évacuer Saverne, dont ils s'étoient emparés, & revint à Nancy après les avoir dissipés. Il passa à Nuremberg le 26 Août 1542, avec le Roi FERDINAND & le Corps Germanique, une transaction, qui déclara la Lorraine *Souveraineté libre & indépendante*. Il mourut à Bar-le-Duc le 14 Juin 1544, & son corps fut transporté aux Cordeliers de Nancy. Il avoit épousé, le 26 Juin 1515, RENÉE DE BOURBON, Dame de Mercœur, fille de GILBERT, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, & de *Claire de Gonzague de Mantoue*. Elle mourut le 26 Mai 1539, & eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. NICOLAS, tige de la branche des Ducs de *Mercœur*, rapportée plus loin ;
3. Et ANNE, née le 25 Juillet 1522, mariée, 1^o en 1540, à *René de Nassau*, Prince d'Orange; & 2^o le 9 Juillet 1548, à *Philippe de Croÿ*; Duc d'Arfchot, Chevalier de la Toison d'Or. Elle est morte en 1568.

XX. FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Duc de Lorraine & de Bar, né le 15 Février 1517, élevé à la Cour de FRANÇOIS I^{er}, Roi de France, son parrain, fut très-estimé de ce Monarque, succéda à son père en 1544, & mourut d'apoplexie le 12 Juin de l'année suivante à Remiremont, fort regretté de ses Sujets, qui fondoient les plus grandes espérances sur son règne. Il avoit épousé, en 1540, CHRISTINE DE DANEMARK, veuve de *François Sforza*, Duc de Milan, & fille de CHRISTIAN, 11^e du nom, Roi de DANEMARK, & d'ELISABETH D'AUTRICHE. Elle mourut le 10 Décembre 1590, laissant :

1. CHARLES, qui suit ;
2. RENÉE, née le 20 Avril 1544, mariée, le 12 Février 1568, à *Guillaume*, V^e du nom, Duc de *Bavière*, morte le 23 Mars 1602 ;
3. Et DOROTHÉE, née posthume le 24 Août 1545, alliée, le 26 Décembre 1575, à *Erie*, 11^e du nom, Duc de *Brunswick*, morte sans postérité en 1582.

XXI. CHARLES, III^e du nom, Duc de Lorraine & de Bar, né le 15 Février 1543, succéda à son père à l'âge de 3 ans, sous la régence de CHRISTINE DE DANEMARK, sa mère, & du Prince NICOLAS, son oncle; mais HENRI II, Roi de France, arriva à Nancy le 14 Avril 1552, pour s'assurer de la Lorraine contre

L'Empereur CHARLES-QUINT, dépouilla de la Régence la Duchesse CHRISTINE, nièce de l'Empereur ; fit prêter serment au jeune Duc, & l'emmena avec lui pour être élevé à la Cour. CHARLES revint en Lorraine en 1559, après le sacre du Roi FRANÇOIS II, auquel il assista. Il termina, avec le Roi CHARLES IX, les difficultés qui concernoient le Barrois mouvant, par traité passé le 25 Janvier 1571, à Boulogne-lès-Paris; fonda, selon Dom Calmet, en 1572, ou suivant Balcicourt, en 1580, l'Université de Pont-à-Mousson; entra dans la Ligue au mois de Mai 1588, pour venger la mort du Duc de Guise; érigea, en 1601, une Eglise primatiale à Nancy, après avoir inutilement essayé d'y établir un Evêché; mourut dans cette ville le 14 Mai 1608, dans la 65^e année de son âge, & fut enterré aux Cordeliers de Nancy. Il avoit épousé, le 5 Février 1559, CLAUDE DE FRANCE, seconde fille d'HENRI II, Roi de France, & de CATHERINE DE MÉDICIS. Elle mourut le 20 Février 1574, âgée de 27 ans, dont :

1. HENRI, qui suit;
2. CHARLES, Cardinal DE LORRAINE, Evêque de Metz & de Strasbourg, né le 1^{er} Juillet 1567, mort le 30 Novembre 1609;
3. FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
4. CHRISTINE, née le 6 Août 1565, mariée, le 15 Mai 1583, à *Ferdinand de Médicis*, 1^{er} du nom, Grand-Duc de Toscane, morte le 19 Décembre 1637;
5. ANTOINETTE, née le 26 Août 1568, alliée, en 1599, à *Jean-Guillaume*, Duc de Clèves & de Juliers, morte sans postérité;
6. ANNE, née le 10 Septembre 1569, morte le 8 Août 1576;
7. CATHERINE, née le 3 Novembre 1573, Abbessé de Remiremont, morte à Paris le 7 Mars 1648;
8. ELISABETH, née le 9 Octobre 1574, mariée, le 6 Février 1595, à *Maximilien*, 1^{er} du nom, Duc & Eleveur de Bavière, morte le 6 Janvier 1635;
9. Et CLAUDE, sœur jumelle d'ELISABETH, morte le 2 Octobre 1576.

XXII. HENRI II, dit le *Non*, Duc DE LORRAINE & de Bar, né le 20 Novembre 1563, ou le 8 de ce mois, selon Balcicourt & le P. Benoit, succéda à son père en 1608, & signala ses premières armes par la poursuite & la défaite des troupes Allemandes qui étoient entrées en Lorraine & en France pour le secours des Protestans. Il maria, en 1621, NICOLE, sa fille, à CHARLES, son neveu, & fit in-

féder, dans le contrat de mariage, que faute d'enfans mâles le Duché appartiendrait à cette Princeesse; mais CHARLES & son frère, protestèrent en secret contre cette clause, prétendant que la Lorraine leur étoit dévolue de plein droit après la mort d'HENRI, comme fief masculin. Ce Prince mourut à Nancy le 31 Juillet 1624, & fut inhumé aux Cordeliers de cette ville. Il avoit épousé, 1^o le 30 Janvier 1599, CATHERINE DE BOURBON, sœur du Roi HENRI IV, zélée Protestante, qui mourut sans enfans le 13 Février 1604; & 2^o le 26 Avril 1606, *Marguerite de Gonzague*, fille de *Vincent*, 1^{er} du nom, Duc de Mantoue & de Montferrat, & d'*Eléonore de Médicis*. Elle mourut le 26 Février 1632. De ce mariage vinrent :

1. NICOLE, Duchesse DE LORRAINE & de Bar, née le 3 Octobre 1608, mariée, comme on l'a dit, par son père, avec dispense, en Mai 1621, à CHARLES III, Duc de LORRAINE, son cousin germain, dont il sera parlé ci-après. Elle mourut d'apoplexie à Paris le 20 Février 1657, sans laisser de postérité;
2. Et CLAUDE-FRANÇOISE, né le 15 Octobre 1612, mariée, aussi avec dispense, le 11 Février 1634, à NICOLAS-FRANÇOIS, Duc de LORRAINE, son cousin germain. Elle mourut en couches le 2 Août 1648.

XXII. FRANÇOIS DE LORRAINE II^e du nom, troisième fils de CHARLES, II^e du nom, Duc DE LORRAINE & de Bar, & de CLAUDE DE FRANCE, né le 27 Février 1572, fut Comte de Vaudemont, &c., & mourut le 15 Octobre 1632. Il avoit épousé *Catherine*, Comtesse de *Salm*, fille unique de *Paul*, Comte de *Salm*, & de *Marie le Veneur de Tillières*. Elle mourut le 9 Décembre 1627, laissant :

1. HENRI, Marquis de Mattonchatel, né le 7 Mars 1602, mort en 1610;
2. CHARLES, qui suit;
3. NICOLAS-FRANÇOIS, auteur de la branche de la Maison DE LORRAINE, régnante, rapportée ci-après;
4. HENRIETTE, née le 5 Avril 1605, mariée, 1^o en 1621, à *Louis*, bâtard de *Guise*, Prince de Phalsbourg & de Lixheim; 2^o à *Jérôme Grimaldi*, Gentilhomme Gênois; 3^o à *Christophe de Moura*; 4^o à *Charles de Guasco*; & 5^o à *N... de Chanteloup*, dit le *Prince de Lixheim*. Elle mourut le 16 Novembre 1660;
5. Et MARGUERITE, née en 1613, mariée, le 31 Janvier 1632, à GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, morte le 3 Avril 1672.

XXIII. CHARLES, IV^e du nom, Comte de Vaudemont, prit possession de la Lorraine avec la Duchesse NICOLE, son épouse, en 1624, & se démit de ses Etats le 19 Janvier 1634, puis se retira avec son armée en Allemagne. Avec les qualités d'un Héros, il menoit la vie d'un Aventurier; son inquiétude, son imprudence & son indiscrétion furent la source de ses malheurs, & entraînent la ruine de sa Maison. Il mourut le 17 Septembre 1675, dans le Honfruch, pays de montagnes appartenant à l'Electeur de Trèves, à l'âge de 71 ans, 5 mois & 16 jours. Son corps fut déposé dans l'Eglise des Capucins de Coblenz, d'où il fut porté, le 20 Mai 1717, à la Chartreuse de Bollerville, qu'il avoit fondée près de Nancy. Il n'eut point d'enfans de NICOLE, Duchesse de Lorraine & de Bar, sa cousine germaine & sa première femme, ni de Marie d'Apremont, sa seconde, dit Moréri, fille unique de Charles, III^e du nom, Comte d'Apremont, & de Marie-Françoise de Mailly, dite de Coucy, qu'il avoit épousée le 4 Novembre 1665, laquelle se remaria, en 1679, à Henri-François, Comte de Mansfeld, Chevalier de la Toison d'Or & Grand Maître de la Maison de l'Impératrice. Le Duc CHARLES IV épousa, 3^e le 2 Avril 1637, Béatrix de Cusance, veuve du Prince de Cantecroix, dont le mariage fut cassé par le Pape URBAIN VIII en 1639. Il en eut :

CHARLES-HENRI, qui suit;

Et ANNE, née le 23 Août 1639, mariée, le 7 Octobre 1660, à FRANÇOIS-MARIE DE LORRAINE, Comte de Lillebonne, & morte le 19 Février 1720.

XXIV. CHARLES-HENRI DE LORRAINE, Prince de Vaudemont, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Milanois, né le 17 Avril 1649, mort le 14 Janvier 1723, avoit épousé, le 28 Avril 1669, ANNE-ELISABETH DE LORRAINE, fille de CHARLES DE LORRAINE, III^e du nom, Duc d'Elbeuf, & d'Anne-Elisabeth, Comtesse de Lannoy, sa première femme. Elle mourut d'apoplexie le 5 Août 1714, & eut pour fils,

CHARLES-THOMAS DE LORRAINE, né le 7 Mars 1670, Prince de Vaudemont, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal de Camp Général des Armées de l'Empereur, & mort en Italie le 12 Mai 1704, sans alliance.

Selon l'Art de vérifier les dates, CHARLES, IV^e du nom, Duc de LORRAINE, après la mort

de Béatrix de Cusance, arrivée le 5 Juin 1663, épousa, le 17 Juillet 1665, Louise-Marguerite, fille de Charles, Comte d'Apremont-Nanteuil, dont il n'eut point d'enfans. Seroit-ce la même que Marie d'Apremont, que Moréri lui donne pour seconde femme, & qu'il épousa en 1665? cela est probable!

BRANCHE

de la Maison de LORRAINE, régnante.

XXIII. NICOLAS-FRANÇOIS DE LORRAINE, appelé communément le Duc FRANÇOIS DE LORRAINE, troisième fils de FRANÇOIS, & de Catherine, Comtesse de Salm, né le 6 Décembre 1609, avoit été nommé Cardinal en 1627. Ayant depuis quitté l'état Ecclésiastique, le Duc CHARLES, son frère aîné, lui fit une démission de ses Etats en 1634: il mourut, selon Moréri, le 26 Janvier 1670, & suivant l'Art de vérifier les dates, le 23 ou 25 Janvier. Il avoit épousé, le 11 Février 1634, CLAUDE-FRANÇOISE DE LORRAINE, seconde fille d'HENRI, Duc de LORRAINE & de Bar, & de Marguerite de Gonzague de Mantoue, morte le 2 Août 1648, laissant :

1. FERDINAND - PHILIPPE - JOSEPH - FRANÇOIS - IGNACE - DOMINIQUE - GASPARD, dit le Prince FERDINAND DE LORRAINE, né le 30 Décembre 1639, mort de la pierre à Paris le 1^{er} Avril 1659;
2. CHARLES-LÉOPOLD-NICOLAS-SIXTE, qui suit;
3. ANNE-ELÉONORE-DOROTHÉE, née le 12 Mai 1645, morte le 28 Février 1646;
4. Et MARIE-ANNE-THÉRÈSE-JUDITH, née le 30 Juillet 1648, Abbesse de Remiremont, morte à Paris le 17 Juin 1661.

XXIV. CHARLES-LÉOPOLD-NICOLAS-SIXTE, Duc de LORRAINE & de Bar, dit le Duc CHARLES, né à Vienne le 3 Avril 1643, prit le titre de Duc de Lorraine & de Bar après la mort de CHARLES IV, son oncle, en 1675; étoit déjà célèbre par plusieurs exploits militaires; se signala, le 1^{er} Août 1664, à la bataille de Saint-Gothard, gagnée par les Impériaux contre les Turcs; fit la campagne de Hongrie en 1671, sous le Général Sporck, qui le chargea du siège de Murau, dont il se rendit maître; commanda, en 1672, la Cavalerie impériale sous le Général Montécuculli; combattit, en 1674, l'épée à la main, à la bataille de Senef en Flandre, & reçut une blessure à la tête; chargé du commandement de l'armée impériale, après la retraite de Montécuculli en 1676, il couvrit le siège de Philippsbourg,

qui fut pris le 17 Septembre par le Prince de Bade, à la vue d'une armée Françoisé de 45000 hommes, commandée par le Maréchal de Luxembourg; nommé, en 1683, Généralissime de l'armée impériale, destinée contre les Turcs, il marcha au secours de Vienne, assiégée par eux avec une armée de 240000 hommes, les harcela par des courses continuelles, & à l'arrivée du Roi de Pologne (SOMESKI), attaqua leur camp, de concert avec ce Prince, les obligea de prendre la fuite & délivra la place. La même année & les deux suivantes (1684 & 1685), il fit plusieurs conquêtes en Hongrie, battit les Turcs en diverses rencontres; prit Bude le 2 Septembre 1686, à la vue du Grand Vizir, après 45 jours de siège; remporta, le 12 Août 1687, une victoire complète sur les Turcs, à la tête du Pont d'Esleek; envoyé sur le Rhin, il se rendit maître, le 8 Septembre 1689, de Mayence, après 52 jours de siège; partit d'Inspruck, dont il étoit Gouverneur, pour se rendre à Vienne; tomba malade à Wels le 17 Avril 1690, & y mourut le lendemain, dans sa 48^e année. Ce Prince, digne par ses vertus politiques, militaires & chrétiennes, d'occuper le premier trône de l'univers, ne jouit jamais de ses Etats. A la paix de Nimègue, ils lui furent offerts par la France; mais à des conditions qu'il ne voulut jamais accepter. Il avoit épousé, le 6 Février 1678, ELÉONORE, morte le 17 Décembre 1697, fille de l'Empereur LÉOPOLD, selon l'Art de vérifier les dates, & suivant Moréri de l'Empereur FERDINAND III, & d'Éléonore de Gonzague, sa troisième femme. De cette alliance vinrent :

1. LÉOPOLD - JOSEPH - CHARLES - DOMINIQUE - AGAPET - HYACINTHE, qui suit;
2. CHARLES - JOSEPH - JEAN - ANTOINE - IGNACE - FÉLIX, né le 24 Novembre 1680, Evêque d'Ofnabruck, Archevêque & Electeur de Trèves, mort de la petite-vérole à Vienne le 4 Décembre 1715, âgé de 35 ans;
3. FERDINAND - ANTOINE - JOSEPH - ROMAIN - LAURENT, né le 9 Août 1683, mort jeune;
4. JOSEPH - INNOCENT - EMMANUEL - FÉLICIEN - CONSTANT, né le 20 Octobre 1685, mort le 25 Août 1705, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Cassano, en Italie, le 16 du même mois;
5. FRANÇOIS, Abbé de Stavelot, né le 8 Décembre 1689, mort de la petite-vérole le 27 Juillet 1715;
6. Et une Princesse, née le 28 Avril 1683, morte trois heures après sa naissance.

Tome XII.

XXV. LÉOPOLD - JOSEPH - CHARLES - DOMINIQUE - AGAPET - HYACINTHE, DUC DE LORRAINE & de Bar, connu sous le nom de Duc LÉOPOLD, Marquis de Pont-à-Mousson & de Nomeny, Comte de Blamont, de Vaudemont, &c., né à Inspruck le 11 Septembre 1679, créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en 1690, fut rétabli en 1698, en vertu du traité de paix de Ryfwick, dans la possession & jouissance de ses Etats, qui avoient été 28 ans au pouvoir de la France. Le 17 Août même année (1698), il arriva à Nancy, rendit hommage au Roi à Versailles pour la mouvance du Barrois le 25 Novembre 1699, & autres domaines mouvans de la couronne de France, en exécution du traité de Ryfwick, & en la forme & manière qu'avoit fait le Duc CHARLES, son grand-oncle. En 1707, par traité passé à Metz, entre les Commillaires respectifs, le Roi de France lui restitua la souveraineté de Commercy. Le Duc LÉOPOLD en fit présent, le 31 Décembre suivant, à CHARLES - HENRI, Comte de Vaudemont. En 1712, il reçut magnifiquement dans ses Etats JACQUES III, Roi d'Angleterre, obligé de sortir de France par un des articles de la paix d'Utrecht. Ce Prince se fitit arriva le 21 Février à Bar-le-Duc & en partit au mois d'Octobre 1715. Le Duc LÉOPOLD mourut le 27 Mars 1729, à Lunéville, dans la 50^e année de son âge, & son corps fut porté dans le tombeau de ses ancêtres au Couvent des Cordeliers de Nancy. Ce Prince, pendant son règne, mit toute son application à faire du bien à ses Sujets; trouvant la Lorraine désolée & déertée, dit un Moderne, il la repeupla. L'enrichit, la conserva toujours en paix, tandis que le reste de l'Europe étoit ravagé par la guerre. Il eut la prudence d'être toujours bien avec la France, & de se faire aimer de l'Empire; enfin il aimoit les sciences & les protégeoit. Il avoit épousé, par Procureur, à Fontainebleau, le 13 Octobre 1698, ELISABETH - CHARLOTTE D'ORLÉANS, née le 13 Septembre 1678, morte à Commercy le 23 Décembre 1744, fille de PHILIPPE, fils DE FRANCE, Duc d'ORLÉANS, & de Charlotte-Elisabeth de Bavière. De ce mariage vinrent :

1. N... DE LORRAINE, Duc de Bar, né le 16 Août 1699, mort à Nancy le 4 Avril 1700;
2. LOUIS, né à Lunéville le 28 Janvier 1704, mort de la petite-vérole le 10 Mai 1711;

Z.

3. N... DE LORRAINE, né à Lunéville le 4 Mars 1706, mort en bas âge;
4. LÉOPOLD-CLÉMENT, Prince héréditaire DE LORRAINE, né à Lunéville le 25 Avril 1707, mort le 4 Juin 1723, dans la 17^e année de son âge;
5. FRANÇOIS-ÉTIENNE, qui suit;
6. CHARLES, Prince de LORRAINE, né le 12 Décembre 1712, Généralissime des Troupes Impériales & Hongroises, Feld-Maréchal-Général de l'Empire, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, en 1761, & Gouverneur Général des Pays-Bas, allié, le 7 Janvier 1744, à MARIE-ANNE-ÉLÉONORE-WILHELMINE-JOSÈPHE, Archiduchesse d'AUTRICHE, sœur cadette de l'Impératrice-Reine de Hongrie. Elle est morte sans enfans, le 16 Décembre 1744;
7. CHARLOTTE, née à Nancy le 21 Octobre 1700, morte de la petite-vérole à Lunéville le 4 Mai 1711, ayant été élue peu de temps auparavant Abbessé de Remiremont;
8. N... DE LORRAINE, née à 8 mois de terme, à Nancy le 13 Novembre, & morte le 19 Décembre 1701;
9. GABRIELLE, née le 10 Décembre 1702, morte de la petite-vérole, à Lunéville, le 11 Mai 1711;
10. JOSÈPHE, née à Lunéville le 16 Février 1705, morte le 26 Mars 1709;
11. N... DE LORRAINE, née le 4 Juillet 1710, morte le 23 Août suivant;
12. ELISABETH-THÉRÈSE, née à Lunéville du 15 au 16 Octobre 1711, mariée, le 9 Mars 1737, à CHARLES-EMMANUEL, Roi de Sardaigne, & morte à Turin le 3 Juillet 1741, dans la 30^e année de son âge;
13. Et ANNE-CHARLOTTE, née à Lunéville le 17 Mars 1714, nommée Abbessé de Remiremont le 7 Mai 1738; représentante de l'Impératrice-Reine en qualité d'Abbessé séculière de l'Abbaye de Sainte-Waudru à Mons; Coadjutrice de l'Abbaye princière de Thorn en Westphalie le 14 Juin 1756, & de celle d'Essen, dans le même Cercle, le 18 Janvier 1757. Elle est morte à Mons le 7 Novembre 1773, dans la 59^e année de son âge, généralement regrettée pour ses rares qualités.

XXVI. FRANÇOIS-ÉTIENNE, Duc de LORRAINE & de Bar, né le 8 Novembre 1708, fut reconnu Duc de Lorraine après la mort de son père, le 27 Mars 1729. Il étoit alors à Vienne, d'où il arriva en Lorraine le 9 Novembre même année. Le 1^{er} Février 1730, il rendit sa foi & hommage au Roi de France pour le Duché de Bar; le 25 Avril 1731, partit de Lunéville pour Bruxelles, d'où, après

avoir parcouru la Flandre Autrichienne, il passa en Hollande, delà en Angleterre, repassa par la Hollande pour se rendre en Allemagne; parcourut les Etats de Hanovre, de Wolfenbuttel & de Prusse, arriva, le 20 Mars 1732, à Breslau, & pendant son séjour en cette Ville, il fut nommé par l'Empereur, Vice-Roi de Hongrie; il arriva à Vienne le 14 Avril suivant; consentit au traité conclu, le 3 Octobre 1735, entre l'Empereur & le Roi de France, traité par lequel il étoit dit qu'il céderoit à STANISLAS, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar pour la Toscane qu'on lui donneroit en échange; & après son mariage, célébré à Vienne le 12 Février 1736, avec MARIE-THÉRÈSE, Archiduchesse d'AUTRICHE, Impératrice-Reine de Hongrie (fille aînée de l'Empereur CHARLES VI, & d'*Elisabeth-Christine de Brunswick*), il ratifia, le 16 Décembre suivant, les conventions de l'Empereur & du Roi de France, portant que le Roi STANISLAS seroit mis dès lors en possession des Duchés de Lorraine & de Bar, pour être, après lui, réunis à la Couronne de France; que cependant ce Duc FRANÇOIS-ÉTIENNE n'entreroit en possession de la Toscane qu'après la mort du Grand-Duc régnant. Il en a pris possession le 9 Juillet 1737; a été déclaré Co-Régent de tous les Etats Autrichiens en 1741; élu Empereur le 13 Septembre 1745, & couronné le 4 Octobre suivant. La tranquillité de l'Europe fut rétablie par le traité de paix conclu le 18 Octobre 1748, à Aix-la-Chapelle. Une nouvelle guerre s'alluma en 1756, dans laquelle il y eut beaucoup de sang répandu; elle a été terminée par le traité d'Hubertsbourg en Saxe, le 15 Février 1763, & il est mort à Inspruck le 18 Août 1765, laissant :

1. JOSEPH, qui suit;
2. CHARLES-JOSEPH-EMMANUEL-JEAN-NÉPOMUCÈNE-PROCOPE, né le 1^{er} Février 1744;
3. PIERRE-LÉOPOLD-JOSEPH, rapporté après son aîné;
4. FERDINAND-CHARLES-ANTOINE-JOSEPH-JEAN-STANISLAS, mentionné après ses deux frères;
5. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, Archiduc d'AUTRICHE, né le 8 Décembre 1756, élu, en Novembre 1769, Grand Maître & Coadjuteur de l'Ordre Teutonique, dont il n'avoit que la survivance du vivant du Prince CHARLES DE LORRAINE, son oncle, Grand Maître de cet Ordre & Gouverneur des Pays Autrichiens, mort en Août 1780; outre la Grande

Maitrise de cet ordre, dont il a aujourd'hui plein exercice, le Pape régnant vient de lui accorder des Bulles pour la survivance de l'Archevêché de Cologne & de l'Évêché de Munster;

6. MARIE-ANNE, Archiduchesse d'AUTRICHE, née le 6 Octobre 1738, Abbesse du noble Chapitre des Dames Chanoinesse de Prague en 1755;
7. MARIE-CHRISTINE-JOSÈPHE, Archiduchesse d'AUTRICHE, née le 13 Mai 1742, mariée, le 8 Avril 1766, avec le Prince *Albert de Saxe-Teschén*, Feld-Maréchal des troupes impériales & Capitaine Général du Royaume de Hongrie, dont une Princesse, née le 16 Mai 1767, morte en naissant;
8. MARIE-ÉLISABETH-JOSÈPHINE, née le 13 Août 1743;
9. MARIE-AMÉLIE-JOSÈPHINE-JEANNE-ANTOINETTE, née le 26 Février 1746, mariée à Colomo, le 27 Juin 1769, à Don FERDINAND-MARIE-PHILIPPE-LOUIS, Infant d'ESPAGNE, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla, dont des enfans. Voy. PARME;
10. JEANNE-GABRIELLE-JOSÈPHINE-ANTOINETTE, née le 4 Février 1750;
11. JOSÈPHINE-GABRIELLE-JEANNE-ANTOINETTE-ANNE, dite *Archiduchesse* JOSÈPHINE, née le 19 Mars 1751, fiancée en Octobre 1767, à FERDINAND IV, Roi de Naples & des Deux-Siciles. Elle mourut de la petite-vérole, le 15 Octobre 1767;
12. Et MARIE-ANTOINETTE-JOSÈPHE-JEANNE, née à Vienne le 2 Novembre 1755; son mariage a été arrêté, en 1769, par l'Impératrice-Reine & le Roi de France, & célébré à Versailles le 16 Mai 1770, avec LOUIS-AUGUSTE DE FRANCE, Dauphin, né à Versailles le 23 Février 1754, & devenu Roi de France sous le nom de LOUIS XVI, par la mort de LOUIS XV, arrivée le 10 Mai 1774. Voy. FRANCE.

XXVII. JOSEPH DE LORRAINE, connu sous le nom de JOSEPH II, Empereur d'Allemagne, Archiduc d'AUTRICHE, né le 13 Mars 1741, a été élu Roi des Romains, le 27 Mars 1764, a été couronné le 3 Avril suivant, est parvenu à l'Empire le 18 Août 1765, après la mort de son père, & a été déclaré par sa mère Co-Régent des Etats héréditaires de sa Maison. Il a épousé, le 6 Octobre 1760, MARIE-ÉLISABETH, fille de Don PHILIPPE, Duc de PARME, & de LOUISE-ÉLISABETH DE FRANCE, morte le 27 Novembre 1763, mère de l'Archiduchesse THÉRÈSE-ÉLISABETH DE LORRAINE, née le 20 Mars 1762, & décédée le 23 Janvier 1770; & 2^e le 23 Janvier 1765, MARIE-JOSÈPHINE-AN-

TOINETTE DE BAVIÈRE, fille de l'Empereur CHARLES VII, & de MARIE-AMÉLIE D'AUTRICHE. Elle est décédée le 28 Mai 1767.

XXVII. PIERRE-LÉOPOLD-JOSEPH DE LORRAINE, Archiduc d'AUTRICHE, né le 5 Mai 1747, proclamé Grand-Duc de Toscane le 23 Avril 1765, a épousé, le 16 Février 1764, Dona MARIE-LOUISE, Infante d'ESPAGNE, Grande-Duchesse de Toscane, née le 24 Novembre 1745, dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH-CHARLES-JEAN, Archiduc d'AUTRICHE, Grand Prince de Toscane, né le 12 Février 1768;
2. FERDINAND-JOSEPH-JEAN, Archiduc d'AUTRICHE, Grand Prince de Toscane, né le 26 Mai 1769;
3. CHARLES-LOUIS, Grand Prince de Toscane, né le 5 Septembre 1771;
4. ALEXANDRE-LÉOPOLD-JEAN-JOSEPH, Grand Prince de Toscane, né le 14 Août 1772;
5. L'Archiduc ALBERT, né sur la fin de Décembre 1773, mort le 22 Juillet 1774, âgé de 7 mois;
6. JOSEPH-ANTOINE, né le 29 Mars 1776;
7. ANTOINE-VICTOIRE-JOSEPH-JEAN-RAYMOND, né le 31 Août 1779;
8. MARIE-THÉRÈSE-JOSÈPHE-CHARLOTTE-JEANNE, Princesse de Toscane, née le 14 Janvier 1767;
9. MARIE-ANNE-FERDINANDE-JOSÈPHE-CHARLOTTE-JEANNE, Princesse de Toscane, née le 21 Avril 1770;
10. MARIE-CLÉMENTINE-JOSÈPHE-JEANNETTE, née le 24 Avril 1777;
11. Et une autre Princesse, née en Novembre 1780.

XXVII. FERDINAND-CHARLES-ANTOINE-JOSEPH-JEAN-STANISLAS DE LORRAINE, Archiduc d'AUTRICHE, second frère de l'Empereur, né le 1^{er} Juin 1754, Duc & Gouverneur de Milan & du Milanois, Gouverneur Général de la Lombardie Autrichienne, &c., a épousé, le 15 Octobre 1771, *Marie-Béatrix d'Este*, fille du Prince héréditaire de Modène, née le 7 Avril 1750, dont :

1. JOSEPH-FRANÇOIS-FERDINAND, né le 13 Mai 1775;
2. MARIE-THÉRÈSE-JEANNE-JOSÈPHE DE LORRAINE, née le 1^{er} Novembre 1773, tenue sur les fonts de baptême par le Duc de Modène, & la Princesse héréditaire;
3. Et MARIE-LÉOPOLDINE, née le 11 Décembre 1776.

BRANCHE

des Ducs de MERCŒUR.

XX. NICOLAS DE LORRAINE, second fils d'ANZ ij

TOINE, Duc de Lorraine, & de RENÉE DE BOURBON, fut créé Duc de Mercœur en 1569, & mourut le 24 Janvier 1577. Il avoit épousé, 1^o le 1^{er} Mai 1549, *Marguerite d'Égmond*, morte le 10 Mars 1554; 2^o 24 Février 1555, *Jeanne de Savoie*, morte le 4 Juillet 1568; & 3^o le 11 Mai 1569, CATHERINE DE LORRAINE, née le 8 Novembre 1550. Il eut du premier lit :

HENRI, MARIE ET CATHERINE, morts jeunes;
Et LOUISE, née le 30 Avril 1553, morte le 29 Janvier 1601, qui épousa HENRI III, Roi de FRANCE.

Du second lit vint entr'autres enfans :

PHILIPPE-EMMANUEL, qui suit.

Et du troisième lit fortit :

HENRI, tige de la branche des Marquis de Moy, rapportée ci-après.

XXI. PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE, Duc de Mercœur, né le 9 Septembre 1558, mourut le 19 Février 1602. Il avoit épousé, le 12 Juillet 1575, *Marie de Luxembourg*, morte le 6 Septembre 1623, dont :

PHILIPPE, mort jeune;

Et FRANÇOISE, née en 1592, morte le 8 Septembre 1669, qui épousa, en Juillet 1609, *César, Duc de Vendôme*.

BRANCHE des Marquis de MOY.

XXI. HENRI DE LORRAINE, fils de NICOLAS, Duc de Mercœur, & de CATHERINE DE LORRAINE, sa troisième femme, fut Marquis de Moy & Comte de Chaligny, & mourut en 1601. Il avoit épousé, par contrat du 19 Septembre 1585, *Claude*, Marquise de Moy, morte le 3 Novembre 1627, veuve de *Georges de Joyeuse*, Seigneur de Saint-Dizier, & fille & héritière de *Charles*, Marquis de Moy, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Sufanne*, Comtesse de Cerny. Ils eurent :

1. CHARLES, né le 18 Juillet 1592, Evêque de Verdun, qui se fit Jésuite en 1624, & mourut le 28 Avril 1631;
2. HENRI II, né en 1596, Comte de Chaligny & Marquis de Moy, mort sans alliance le 10 Juin 1672, ayant inflitué pour héritier son neveu *Procopé-Hyacinthe*, Prince de Ligne, second fils de sa sœur;
3. FRANÇOIS, né en Janvier 1599, Evêque de Verdun en 1623, qui mourut le 11 Août 1661;
4. Et LOUISE, morte le 1^{er} Décembre 1667, mariée, par contrat du 19 Mars 1608, à *Florent*, Prince de Ligne, mort au mois d'Avril 1622. Voy. LIGNE.

Les armes de la Maison de LORRAINE sont : *coupé de 4 pièces en chef, soutenues de 4 en pointe; au 1 de HONGRIE; au 2 de NAPLES & de SICILE; au 3 de JÉRUSALEM; au 4 d'ARAGON; aux 5 & 1 de la pointe, d'ANJOU ancien; au 6 de GUELDRÉ; au 7 de JULIERS; au 8 de BAR, & sur le tout: d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 alérions d'argent, qui est de LORRAINE.*

Les Comtes de *Vaudemont* & Ducs de *Mercœur* mettoient pour brisure sur tout l'écu un lambel d'azur, posé en fasce.

L'Empereur porte pour armes : *écartelé, au 1 fascé d'argent & de gueules de 8 pièces, parti d'argent à une croix de calvaire posée sur un monticule de 3 coupeaux, mouvant de la pointe de l'écu; au 2 de gueules, au lion d'or, couronné du même, langué & onglé d'azur; au 3 bandé d'or & d'azur de 6 pièces; à la bordure de gueules; au 4 d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 alérions d'argent, & sur le tout: de gueules, à la fasce d'argent.*

BRANCHE des Ducs de GUISE.

XIX. CLAUDE DE LORRAINE, premier Duc de Guise, Pair & Grand Veneur de France, Comte d'Aumale, Marquis de Mayenne & d'Elbeuf, Baron de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Champagne, de Brie & de Bourgogne, cinquième fils de RENÉ, 11^e du nom, Duc de LORRAINE, & de *Philippe de Gueldre*, sa seconde femme, naquit le 20 Octobre 1496, vint s'établir en France & fut naturalisé par Lettres du mois de Mars 1506. Il se distingua dans les guerres que le Roi FRANÇOIS I^{er} eut à soutenir contre les ennemis de l'Etat. Ce fut en fa faveur que ce Monarque érigea le Comté de GUISE en *Duché-Pairie*. Au sacre du Roi HENRI II, fait à Reims le 26 Juillet 1547, il eut le pas sur le Duc de Montpensier, comme plus ancien Pair, & représenta le Duc de Guyenne; il mourut à Joinville, le 12 Avril 1550, où il fut enterré. Il avoit épousé, à Paris dans l'Hôtel d'Etampes, le 18 Avril 1513, ANTOINETTE DE BOURBON, fille aînée de FRANÇOIS, Comte de Vendôme, & de *Marie de Luxembourg*, morte au Château de Joinville le 20 Janvier 1583, âgée de 89 ans & 27 jours, & enterrée auprès de son mari, laissant :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES, né à Joinville le 17 Février 1524,

- pourvu au beceau de l'Abbaye de Monflier-la-Celle au Diocèse de Troyes, & de l'Abbaye de Monflier-Neuf au Diocèse de Poitiers, à la fin de 1548, dont il se démit en 1552. Son oncle, JEAN DE LORRAINE, Cardinal-Diacre du titre de *Saint-Onuphre*, s'étant démis en sa faveur de l'Archevêché de Reims, il obtint les Bulles & en fit prendre possession par Procureur au commencement de Février 1545; sur la fin de sa 21^e année, il obtint du Pape dispense d'âge, & reçut dans Reims le *Pallium*, des mains de Robert de Lenoncourt, Evêque de Châlons, au mois de Mai suivant. HENRI II le pourvut de la charge de Chancelier de l'Ordre de Saint-Michel le 19 Mai 1547, & il sacra ce Prince le 26 Juillet de la même année. Peu après il fut créé Cardinal-Prêtre par le Pape PAUL III, & nommé, presque aussitôt par le Roi, son Ambassadeur auprès de ce Souverain Pontife. Il se contenta du titre de *Cardinal* de Guise jusqu'à la mort de son oncle, qu'il prit celui de *Cardinal* de Lorraine. Après la mort du Pape PAUL III, il concourut à l'élection de JULES III, avec son oncle. JULES III étant mort, il se rendit à Rome pour l'élection de MARCEL II, faite en Avril 1555. Celui-ci n'ayant régné que 21 jours, il contribua à lui donner pour successeur PAUL IV. Ce fut en cette même année que le Duché de *Chevreuse* fut érigé en sa faveur. Il tomba malade à Avignon, où il avoit accompagné HENRI III, & y mourut le 26 Décembre 1574, dans la 50^e année de son âge, comme le porte son épitaphe, & son corps fut rapporté à Reims. (Voy. son éloge dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 71 & suiv., & dans Moréri);
3. CLAUDE, auteur de la branche des Ducs d'*Aumale*, rapportée ci-après;
 4. LOUIS, né le 21 Octobre 1527, nommé Evêque de Troyes en 1545, d'Albi en 1550, Archevêque de Sens en 1563, & Evêque de Metz en 1568. Il fut aussi Abbé de Saint-Victor de Paris, de Moissac & de Saint-Pierre de Pourqueil, & créé Cardinal par le Pape JULES III le 22 Décembre 1553. Il assista à l'élection du Pape PAUL IV, qui lui donna le titre de Saint-Thomas *in Parione*. Il sacra le Roi HENRI III le 15 Avril 1575, mourut à Paris la nuit du Vendredi au Samedi-Saint, le 29 Mai 1578, & fut enterré dans le chœur de l'Abbaye de Saint-Victor, au côté droit du grand Autel;
 5. & 6. PHILIPPE & PIERRE, le premier, né le 3 Septembre 1529, mort le 24 suivant; & le second, mort jeune;
 7. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Grand

- Prieur & Général des Galères de France, qui commença ses premières actions militaires sous le Duc de Guise, son frère, au siège de Metz & à la bataille de Renty, ensuite à Malte, où, par sa valeur & son mérite, il fut fait Général des Galères de la Religion, avec lesquelles il défit, en 1557, celles des Intidèles devant Rhodes, où 600 Turcs furent tués. Le Grand Prieur y fut blessé, & 50 Chevaliers y périrent. Il se trouva à la bataille de Dreux, où, après avoir combattu tout le jour, & s'être échauffé le soir à la dernière charge, il se morfondit en se retirant par une grande & forte gelée, & mourut d'une fausse pleurésie, le 6 Mars 1563, dans sa 29^e année;
8. RENÉ, tige de la branche des Ducs d'*Elbeuf*, mentionnée en son rang;
 9. MARIE, née le 29 Novembre 1515, mariée, à Paris, le 4 Août 1534, à LOUIS D'ORLÉANS, 11^e du nom, Duc de Longueville, après la mort duquel elle épousa, en 1538, JACQUES STUART, 5^e du nom, Roi d'Ecosse, veuf de MADELEINE DE FRANCE. Elle mourut le 10 Juin 1560, & fut enterrée au milieu du chœur de l'Eglise de St.-Pierre de Reims, où l'on voit son tombeau. Elle est mère de la malheureuse MARIE STUART, Reine d'Ecosse & de France, femme du Roi FRANÇOIS II;
 10. LOUISE, née le 10 Janvier 1520, femme de *Charles de Croÿ*, Prince de Chimay, & morte sans enfans en 1542;
 11. RENÉE, née le 22 Septembre 1522, Abbesse de St.-Pierre de Reims en 1546, morte le 3 Avril 1602, & enterrée dans le chœur de son Abbaye, à côté de la Reine d'Ecosse, sa sœur;
 12. Et ANTOINETTE, née le 31 Août 1531, Abbesse de Faremoutiers, morte le 24 Mars 1561.
- CLAUDE DE LORRAINE, Duc de Guise, eut pour fils naturel
- CLAUDE DE GUISE, né d'une fille du Président *des Barres*, de Dijon, qui fut Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, Abbé de Saint-Nicaise de Reims, puis de Cluny, mort le 28 Mars 1612.
- XX. FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE & d'*Aumale*, Prince de Joinville, Marquis de Mayenne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand Maître, Grand Chambellan & Grand Veneur de France, Lieutenant Général de l'Etat, Gouverneur de Champagne & de Brie, représenta le Duc de Normandie au sacre de FRANÇOIS II en 1560, & le Duc de Guyenne à celui de CHARLES IX en 1561. II

fut tué par Poltrot de Méré, au siège d'Orléans, le 24 Février 1563. (Voy. sa vie dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, au chapitre des Grands Maîtres de France, tom. VIII.) Il avoit épousé, le 4 Décembre 1549, *Anne d'Esle*, Comtesse de Gisors, Dame de Montargis, fille d'*Hercule d'Esle*, II^e du nom, Duc de Ferrare, & de RENÉE DE FRANCE, seconde fille du Roi LOUIS XII. Elle se remaria, en 1565, avec *Jacques de Savoie*, Duc de Nemours, mourut à Paris le 17 Mai 1607, âgée de 76 ans, & fut enterrée dans l'Eglise de N.-D. d'Annecy, auprès de son second mari. Elle eut du premier lit :

1. HENRI, qui suit;
2. CHARLES, auteur de la branche des Ducs de *Mayenne*, rapportée ci-après;
3. LOUIS DE LORRAINE, II^e du nom, Cardinal DE GUISE, Archevêque & Duc de Reims, Pair de France, né à Dampierre le 6 Juillet 1555. Il sacra le Roi HENRI III, fut créé Cardinal par le Pape GRÉGOIRE XIII, nommé Légat d'Avignon par le Pape SIXTE V, se rendit aux Etats de Blois avec le Duc DE GUISE, son frère, qui y fut tué le 23 Décembre, & lui le 24 du même mois 1588. Il eut pour fils naturel, d'*Aimerie de Lécheraïne*, Dame de Grimaucourt,

LOUIS DE GUISE, Baron d'Ancerville, puis Prince de Phalsbourg, mort à Munich en 1631, sans enfans d'HENRIETTE DE LORRAINE, sœur de CHARLES III, Duc de Lorraine & de Bar. Sa veuve se remaria quatre fois, comme nous l'avons dit plus haut.

4. ANTOINE, né le 15 Avril 1557, mort le 16 Janvier 1560;
5. FRANÇOIS, né le 31 Décembre 1559, Chanoine de Reims, mort en cette ville en 1573. Le Cardinal de LORRAINE, son oncle, l'avoit choisi pour être son Coadjuteur en cet Archevêché;
6. MAXIMILIEN, né le 25 Octobre 1562, mort en 1567;
7. CATHERINE, née en 1552, femme, par contrat du 4 Février 1570, de LOUIS DE BOURBON, II^e du nom, Duc de Montpensier, dont elle fut la seconde femme. Elle fut litigieuse outrée & des plus opposés aux intérêts des Rois HENRI III & HENRI IV, & mourut à Paris, sans enfans, le 8 Mai 1596. Elle fut enterrée dans l'Eglise de St.-Pierre de Reims.

XXI. HENRI DE LORRAINE, I^{er} du nom, Duc de Guise, Prince de Joinville, Pair & Grand Maître de France, Chevalier des Ordres du

Roi, Général de ses Armées, Gouverneur de Champagne & de Brrie, né le 31 Décembre 1550, représenta le Duc de Guyenne au sacre du Roi HENRI III en 1575; fut tué par ordre de ce Prince avec son frère le Cardinal à Blois, comme on l'a dit ci-devant. (Voy. sa vie dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, au chapitre des Grands Maîtres, tom. VIII.) Il avoit épousé, à Paris, en 1570, *Catherine de Clèves*, Comtesse d'Eu, veuve d'*Antoine de Croÿ*, Prince de Porcéan, & seconde fille de *François de Clèves*, Duc de Nevers, Comte d'Eu, & de MARGUERITE DE BOURBON-VENDÔME. Elle mourut en son Hôtel de Clèves, près du Louvre, le 11 Mai 1633, âgée de 85 ans, & son corps fut porté dans l'Eglise des Jésuites d'Eu, où il fut enterré. Elle eut pour enfans :

1. CHARLES, qui suit;
2. HENRI, né le 30 Juin 1572, mort le 13 Août 1574;
3. CHARLES, né & mort en 1576;
4. CLAUDE, Duc de Chevreuse, Pair, Grand Chambellan & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, né le 5 Juin 1578, & mort le 24 Janvier 1657. (Voy. sa vie au chapitre des Grands Chambellans de France, tom. VIII, de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, p. 450.) Il avoit épousé, au mois de Juin 1622, *Marie de Rohan*, veuve, en 1621, de *Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair & Connétable de France, fille aînée d'*Hercule de Rohan*, Duc de Montbazou, Pair & Grand Veneur de France, &c., & de *Madeleine de Lenoncourt*, sa première femme. Elle est morte à Gagny, près de Chelles le 13 Août 1679, dans sa 79^e année, & enterrée dans l'Eglise de Saint-Germain du lieu. Elle avoit été favorite de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & eut beaucoup de part dans les intrigues de la Cour pendant la minorité de LOUIS XIV, ce qui lui attira plusieurs disgrâces. Elle eut de son second mari trois filles, favoir :

1. ANNE-MARIE DE LORRAINE, Coadjutrice de l'Abbaye de Remiremont, Religieuse en celle de Montmartre, près de Paris, où elle fit profession en 1646, ensuite Abbesse du Pont-aux-Dames, qu'elle ne gouverna que 7 mois, morte à Paris le 5 Août 1652, dans sa 28^e année, & enterrée dans l'Eglise des Feuillans, rue St.-Honoré;
2. CHARLOTTE-MARIE, dite *Mademoiselle de Chevreuse*, née à Richmond en Angleterre en 1627, morte à Paris, sans alliance, le 7 Novembre 1652, & en-

terrée près de sa sœur dans l'Eglise des Feuillans ;

3. Et HENRIETTE, née en 1631, Religieuse à Montmartre, où elle fit profession. Abbesse du Pont-aux-Dames après sa sœur en 1652, & de Jouarre en 1655, morte au Monastère de Port-Royal à Paris le 25 Janvier 1694, s'étant auparavant démise de son Abbaye.

5. FRANÇOIS, né en 1581, mort en 1582 ;

6. LOUIS, Cardinal de Guise, Archevêque de Reims, Pair de France, né, à ce qu'on croit, après le 15 Mai 1585. Il eut les Abbayes de St.-Denis, de Montiérender en 1594, & celle de Chaalis en 1601. Il obtint les Abbayes de Cluny, de Corbic, d'Orcamp, Saint-Urbain & Châlons en 1612. Il assilla, comme Pair de France, à l'assemblée des Etats Généraux, tenue à Paris en 1614 ; suivit le Roi dans son expédition de Poitou en 1621, & se signala entre les plus braves & les plus déterminés de l'armée, à l'attaque du Faubourg de Saint-Jean-d'Angély. Les fatigues qu'il effuya durant le siège de cette place le firent tomber malade. Il se fit transporter à Saintes, où il mourut, âgé de 36 ans, le 21 Juin 1621, très-repentant de la vie qu'il avoit menée. Son corps apporté à Reims, fut déposé dans le tombeau de son grand-oncle le Cardinal de LORRAINE. On prétend qu'il s'étoit marié, le 14 Février 1611, à *Charlotte des Effarts*, Comtesse de Romorantin, l'une des maîtresses du Roi HENRI IV, de laquelle il eut six enfans, favoir :

1. CHARLES-LOUIS DE LORRAINE, Abbé de Chaalis, Prieur d'Alezyrac, Evêque de Condom en 1659, mort subitement à Auteuil près de Paris, le 1^{er} Juillet 1668 ;

2. ACHILLE DE LORRAINE, Comte de Romorantin, tué à Candie par les Turcs, où il commandoit les troupes des Vénitiens, en 1648. Il avoit épousé *Anne-Marie de Salm-Rhingrave*, dont :

CHARLOTTE-CHRISTINE-FRANÇOISE-MARGUERITE DE LORRAINE, née en 1642, mariée, en 1660, avec *Ignace Rouhaut*, Marquis d'Acy. Elle prétendit qu'il y avoit eu un contrat de mariage entre le Cardinal de Guise, son aieul, & *Charlotte des Effarts*, sa maîtresse, & qu'en cette qualité, étant légitime petite-fille de LOUIS DE LORRAINE, elle étoit héritière de ses biens & de ses prétentions sur la succession de Guise, qu'elle disputa au Prince de Condé après la mort de Mademoiselle de Guise.

3. HENRI, Chevalier de LORRAINE, qui mourut infensé ;

4. LOUISE DE LORRAINE, Dame de Romorantin, qui fut accordée, par contrat du 13 Décembre 1625, à *Méry de Vic*, frère de l'Abbé *du Bec*, enfant du Gardes des Sceaux. Ce contrat, infirmé au Châtelet de Paris le 14 Mars 1626, n'eut point son effet ;

5. CHARLOTTE DE LORRAINE, qui fut Abbesse de St.-Pierre de Lyon ;

6. Et LOUISE DE LORRAINE, qui épousa, le 24 Novembre 1639, *Claude Pot*, Seigneur de Rodhes, Grand Maître des Cérémonies de France, & mourut à Paris, sans enfans, le 15 Juillet 1652.

7. FRANÇOIS-ALEXANDRE-PARIS, né posthume, Chevalier de Malte, Lieutenant Général au Gouvernement de Provence, tué, le 1^{er} Juin 1614, au Château des Beaux, près de Tarascon, de l'éclat d'un canon qui creva comme il y mettoit le feu, & enterré dans l'Eglise de Saint-Trophime d'Arles ;

8. CATHERINE, née & morte en 1573 ;

9. MARIE, née le 1^{er} Juin 1577, morte en 1582, & enterrée dans l'Eglise de St.-Jean-en-Grève à Paris ;

10. CATHERINE, née en 1579, morte sans alliance & enterrée dans l'Eglise des Filles-Dieu à Paris ;

11. CHRISTINE, née en 1580 ;

12. LOUISE-MARGUERITE, mariée, le 24 Juillet 1605, au Château de Meudon, avec FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, morte au Château d'Eu, le 30 Avril 1631, & enterrée dans l'Eglise des Jésuites d'Eu, où se voit sa sépulture ;

13. RENÉE, Abbesse de St.-Pierre de Reims, morte le 26 Juin 1626, & enterrée dans le chœur de l'Eglise de cette Abbaye ;

14. Et JEANNE, Prieure de Prouille, puis Abbesse de Jouarre. Elle fit rebâtir l'Eglise de ce Monastère, mourut le 8 Octobre 1638, dans sa 52^e année, & fut enterrée dans le chœur de cette Abbaye.

XXII. CHARLES DE LORRAINE, Duc de Guise & de Joyeuse, Pair & Grand Maître de France, Prince de Joinville, Souverain de Château-Renaud, Comte d'Eu, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence & Amiral des mers du Levant, né le 20 Août 1571, fut Grand Maître de France en survivance de son père ; il s'en démit, & HENRI IV le fit Gouverneur de Provence. Il eut le commandement de Champagne contre les Princes ligués en 1617. Il prit fur eux Richelieu, Château-Porcien & Réthel ; gagna

un grand combat sur les Rochelois le 18 Octobre 1622 ; mais le différend qu'il eut avec le Cardinal de Richelieu, pour l'Amirauté du Levant qu'il possédoit, & son attachement aux intérêts de la Reine, mère du Roi, furent les principales causes de sa disgrâce, & l'obligèrent de se retirer à Florence avec sa Famille. Il mourut à Coni dans le Siennois, le 30 Septembre 1640, dans la réputation d'un vertueux Prince. Son corps fut porté, au mois de Juillet 1641, à Joinville, avec ceux de ses deux fils, où il fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, en 1611, *Henriette-Catherine*, Duchesse de *Joyeuse*, Comtesse du Bouchage, veuve d'*HENRI DE BOURBON*, Duc de Montpensier, fille unique d'*Henri*, Duc de *Joyeuse*, Comte du Bouchage, Pair & Maréchal de France, depuis Capucin, connu sous le nom de *P. Ange de Joyeuse*, & de *Catherine de Nogaret de la Valette*. Elle mourut à Paris le 25 Février 1656, dans la 72^e année de son âge, & est enterrée aux Capucines. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, Prince de Joinville, né le 3 Avril 1612, mort à Florence, sans avoir été marié, le 7 Novembre 1639 ;
2. & 3. Deux garçons jumeaux, nés le 4 Mars 1613, morts 15 jours après ;
4. HENRI, Duc de GUISE, Prince de Joinville, Comte d'Eu, Pair & Grand Chambellan de France, né le 4 Avril 1614. Il avoit été nommé à l'Archevêché de Reims & en avoit eu les Bulles. Il possédoit l'Abbaye de *St-Denis* & trois autres Abbayes, lorsqu'il s'engagea dans une ligue contre le Roi ; se trouva à la bataille de la Marfée près de Sedan le 6 Juillet 1641, après laquelle le Duc de Guise passa à Bruxelles, & fut fait Général des troupes de l'Empereur & du Roi d'Espagne contre la France. Son procès lui fut fait, & par Arrêt rendu, par contumace, le 6 Septembre 1641, il fut condamné à avoir la tête tranchée & ses biens confisqués. L'Arrêt fut exécuté par effigie le 11 dudit mois. Il obtint, en 1643, des Lettres d'abolition, repassa en France, & mourut à Paris le 2 Juin 1664, sans enfans d'*Anne de Gongague*, sa première femme, qu'il avoit épousée en 1639, dont il fut séparé ; & d'*Honorine de Glines*, veuve d'*Albert-Maximilien de Hénin*, Comte de Bousfu, & fille de *Godofroy de Glines-Berghes*, Comte de Grimberghes, & d'*Honorée de Hornes*, qu'il avoit épousée à Bruxelles, le 11 Novembre 1641. En 1645, étant devenu amoureux de *Mademoiselle de Pons*, il la

fit assigner à la Rote à Rome pour faire casser son mariage. Elle est morte en 1679, dans le Monastère des Religieuses Hospitalières de Moulins, où sa situation fâcheuse l'avoit forcée de se retirer ;

5. CHARLES-LOUIS, né le 15 Juillet 1618, mort à Florence le 15 Mars 1637, & son corps apporté à Joinville en 1641 ;
6. LOUIS, qui suit ;
7. ROGER, Chevalier de Malte, né le 21 Mars 1624, lequel servit au siège de Gravlines en 1644, mourut à Cambrai d'une fièvre continue, le 6 Septembre 1653, & fut porté à Joinville, où il est enterré ;
8. MARIE, dite *Mademoiselle de GUISE*, née le 15 Août 1615, morte à Paris dans son Hôtel, le 3 Mars 1688, & enterrée dans l'Eglise des Capucines près de sa mère. Elle fit plusieurs legs pieux à l'Abbaye de Montmartre, à différentes Eglises, Monastères & Hôpitaux, &c. ;
9. Une fille, morte âgée d'un an ;
10. Et FRANÇOISE-RENÉE, née le 10 Janvier 1621, Abbesse de *St.-Pierre* de Reims, dont elle se démit pour être Coadjutrice de l'Abbaye de Montmartre, de laquelle elle prit possession le 15 Décembre 1644. Elle succéda à Marie de Beauvilliers, morte le 21 Avril 1657, reçut la bénédiction abbatiale dans son Eglise par les mains du Cardinal Antoine Barberini, Grand Aumonier de France, mourut le 4 Décembre 1682, & fut enterrée dans son Abbaye.

XXIII. LOUIS DE LORRAINE, Duc de Joyeuse, Pair & Grand Chambellan de France, né le 11 Janvier 1622, mourut à Paris le 27 Septembre 1654, d'une blessure qu'il reçut en chargeant un parti des ennemis, près d'Arras. (Voy. son article dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, au chapitre des Grands Chambellans, tom. VIII.) Il avoit épousé, par contrat passé le 8 Août 1619, célébration à Toulon le 3 Novembre suivant, *Françoise-Marie de Valois*, fille unique & héritière de *Louis-Emmanuel*, Duc d'Angoulême, Comte d'Alais, Colonel Général de la Cavalerie Légère de France, Gouverneur de Provence, & de *Marie-Henriette de la Guiche*, Dame de Chaumont. Après la mort de son mari, elle fut enfermée, pour cause d'imbécillité, dans l'Abbaye d'Estei, près d'Alençon, où elle mourut le 4 Mai 1696, & y fut enterrée le 6 suivant. Les enfans de ce mariage font :

1. LOUIS-JOSEPH, qui suit ;
2. Et HENRIETTE-CATHERINE, née en 1651, morte en 1655.

XXIV. LOUIS-JOSEPH DE LORRAINE, 1^{er} du nom, Duc de GUISE, de Joyeuse & d'Angoulême, Pair de France, Prince de Joinville, Comte d'Alais & de Ponthieu, né le 7 Août 1650, accompagna Louis XIV dans son voyage de Franche-Comté, & assista, au mois de Février 1638, à la réduction de cette Province. Il mourut de la petite-vérole à Paris en l'Hôtel de Guise, le 30 Juillet 1671, & fut porté à Joinville, où il est inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, dans la Chapelle du vieux Château de Saint-Germain-en-Laye, en présence de Louis XIV & de la Reine son épouse, le 15 Mai 1667, ELISABETH d'ORLÉANS, Duchesse d'Anjou, seconde fille de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de MARGUERITE DE LORRAINE, sa seconde femme. Elle est morte à Versailles le 17 Mars 1696, & son corps fut porté aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques. De ce mariage vint :

FRANÇOIS-JOSEPH-DE-LORRAINE, Duc d'Anjou, de Guise, de Joyeuse & d'Angoulême, Pair de France, Prince de Joinville, Comte d'Alais, né à Paris le 28 Août 1670, mort au Palais d'Orléans, dit de Luxembourg, le 16 Mars 1675, & son corps porté à Joinville.

Les Ducs de GUISE portoit pour armes : *coupé de 4 en chef & 4 en pointe ; le 1^{er} fascé d'argent & de gueules de 8 pièces, qui est HONGRIE ; au 2^e semé de France ; au lambel de 5 pendans de gueules, qui est ANJOU-SICILE ; au 3^e d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de 4 croisettes du même, qui est JÉRUSALEM ; au 4^e d'or, à 4 pals de gueules qui est ARAGON ; au 1^{er} de la pointe, semé de France ; à la bordure de gueules, qui est ANJOU ; au 2^e d'azur, au lion contourné d'or, couronné du même, armé & lampassé de gueules, qui est FLANDRE ; au 4^e d'azur, semé de croix recroisetées au pied fiché d'or, à 2 barbeaux adossés du même, qui est BAR, & sur le tout : d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 alérions d'argent, qui est LORRAINE ; au lambel de 3 pendans de gueules en chef.*

BRANCHE

des Ducs de MAYENNE.

XXI. CHARLES DE LORRAINE, second fils de FRANÇOIS, Duc de Guise, & d'Anne d'Este-

Ferrare, Duc de Mayenne, Pair, Amiral & Grand Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées & Gouverneur de Bourgogne, né à ALENÇON le 25 Mars 1554, obtint du Roi CHARLES IX, par Lettres du mois de Septembre 1573, l'érection de la Terre de *Mayenne Duché-Pairie*. Il fut chef de la Ligue après la mort du Duc de GUISE, son frère, en 1588, avec la qualité de Lieutenant Général de l'Etat & couronne de France. Il mourut à Soissons le 4 Novembre 1611, & fut enterré dans l'Eglise Cathédrale de cette ville. (Voy. son article au chapitre des Amiraux de France, dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII.) Il avoit épousé, par contrat du 23 Juillet 1576, *Henriette* ou *Henrie de Savoie*, Marquise de Villars, Comtesse de Tende & de Sommariva, veuve de *Melchior des Prez*, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou, fille unique d'*Honorat de Savoie*, 11^e du nom, Marquis de Villars, Comte de Tende, Maréchal & Amiral de France, & de *Françoise de Foix*. Elle mourut à Soissons sur la fin d'Octobre 1611, & fut enterrée dans l'Eglise Cathédrale auprès de son second mari. Ses enfans furent :

1. HENRI, qui suit ;
2. CHARLES-EMMANUEL, Comte de Sommariva, né à Grenoble le 19 Octobre 1581, mort de fièvre à Naples, sans avoir été marié, revenant de Malte, le 14 Septembre 1609, & enterré dans la Sacristie de l'Eglise de Sainte-Marie neuve, desservie par des Religieux de l'Ordre de St.-François ;
3. CATHERINE, mariée, à Soissons, en Février 1599, avec *Charles de Gonzague*, Duc de Nevers, Pair de France, & depuis Duc de Mantoue & de Montferrat. Elle mourut à Paris en l'Hôtel de Nevers, le 8 Mars 1618, âgée de 33 ans, & son corps fut porté à Nevers, & enterré dans le chœur de la Cathédrale de cette ville ;
4. Et RENÉE, femme, en 1613, de *Marie Sforza*, Duc d'Ognano & Comte de Santa-Fiore, morte à Rome le 3 Septembre 1638, & enterrée dans l'Eglise de la maison professe des Jésuites, dite de *Jésus*.

XXII. HENRI DE LORRAINE, Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Pair & Grand Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guyenne, né à Dijon le 20 Décembre 1578, créé Duc d'Aiguillon en 1599, assista au sacre de Louis XIII en 1610,

fut tué au siège de Montauban d'un coup de mousquet dans l'œil le 17 Septembre 1621, & enterré dans l'Eglise des Carmes d'Aiguillon. (Voy. son article au Chapitre des Grands Chambellans dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII.) Il avoit épousé, en 1599, *Henriette de Gonzague-Clèves*, seconde fille de *Louis de Gonzague*, Prince de Mantoue, & d'*Henriette de Clèves*, Duchesse de Nevers, morte sans enfans en 1601.

Les Ducs de MAYENNE portoient pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 grands quartiers de LORRAINE-GUISE; aux 2 & 3 grands quartiers, contr'écartelé : aux 1 & 4 petits quartiers de FRANCE; à la bordure engrêlée d'or & de gueules; aux 2 & 3 petits quartiers d'azur, à une aigle d'argent couronnée, becquée & membrée d'or*, qui est d'ESTE-FERRARE.

BRANCHE
des Ducs d'AUMALE.

XX. CLAUDE DE LORRAINE, Duc d'Aumale & Pair de France, par Lettres du Roi HENRI II, données à Reims au mois de Juillet 1547, Grand Veneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel Général de la Cavalerie Légère, Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne, troisième fils de CLAUDE DE LORRAINE, Duc de Guise, & d'ANTOINETTE DE BOURBON, né le 1^{er} Août 1526, représenta le Comte de Champagne au sacre du Roi CHARLES IX, donna des preuves de son courage aux batailles de Saint-Denis, de Montcontour & au siège de Saint-Jean-d'Angély. Il fut tué à celui de la Rochelle d'un coup de canon le 14 Mars 1573. (Voy. son article au Chapitre des Grands Veneurs de France, dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII. Il avoit épousé, le 1^{er} Août 1547, *Louise de Brezé*, Dame d'Anet, seconde fille & héritière de *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Seigneur d'Anet, Grand Sénéchal de Normandie, & de *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois, dont :

1. HENRI, Comte de Saint-Vallier, né le 21 Septembre 1549, mort au mois d'Août 1559;
2. CHARLES, qui fut;
3. ANTOINE, Comte de Saint-Vallier, né le 1^{er} Novembre 1562, mort jeune;
4. CLAUDE, Abbé du Bec, Chevalier de Malte, Général des Galères de la Religion, dit le *Chevalier d'Aumale*. Il servit pour la Ligue

au siège de Dieppe & au Combat d'Arques en 1589; fut tué, voulant surprendre Saint-Denis en France sur HENRI IV, le 3 Janvier 1591 dans sa 28^e année. Son corps fut enterré à Paris, en l'Eglise de Saint-Jean-en-Grève;

5. CHARLES, mort au berceau, à Paris en l'Hôtel d'Aumale, le 7 Mai 1568;
6. CATHERINE, née le 8 Novembre 1550, & mariée le 11 Mai 1569 à NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudemont, Duc de Mercœur;
7. MARGUERITE, morte jeune;
8. DIANE, née en 1558, mariée, le 15 Novembre 1576, à *François de Luxembourg*, Duc de Piney, Pair de France, Prince de Tingry, Comte de Roucy & de Ligny, Chevalier des Ordres du Roi, deux fois nommé Ambassadeur extraordinaire à Rome, mort en son Château de Pougy le 30 Septembre 1613;
9. ANTOINETTE, morte jeune;
10. ANTOINETTE-LOUISE, née le 29 Septembre 1561, morte le 24 Août 1643, Abbesse de N.-D. de Soissons, âgée de 82 ans, après avoir été 75 ans Religieuse, & Abbesse 50 ans;
11. Et MARIE, Abbesse de Chelles, morte en 1627.

XXI. CHARLES DE LORRAINE, Duc d'Aumale, Pair & Grand Veneur de France, Gouverneur de Picardie, né le 15 Janvier 1555, représenta le Comte de Flandre au sacre du Roi HENRI III, en 1575, & mourut à Bruxelles en 1631. (Voy. le tom. VIII de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, chapitre des Grands Veneurs.) Il avoit épousé, avec dispense du Pape, par contrat passé le 10 Novembre 1576, *MARIE DE LORRAINE*, fille de *RENÉ*, Marquis d'Elbeuf, & de *Louise de Rieux*, morte environ l'an 1613. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, né en Décembre 1680, mort sans alliance à Bruxelles;
2. HENRI, mort jeune;
3. MARGUERITE, morte sans alliance;
4. ANNE, Duchesse d'Aumale, Comtesse de Maulevrier & de Saint-Vallier, mariée, par contrat passé à Bruxelles le 14 Avril 1618, à *Henri de Savoie*, 1^{er} du nom, Duc de Nemours, mort à Paris le 10 Février 1638;
5. Et MARIE, alliée, en Flandre, au Marquis *Ambroise Spinola*.

Les Ducs d'AUMALE portoient pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 de LORRAINE, & aux 2 & 3 de BOURBON*.

BRANCHE

des Ducs d'ELBEUF.

XX. RENÉ DE LORRAINE, Marquis d'Elbeuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, Général des Galères de France, huitième fils de CLAUDE DE LORRAINE, Duc de Guise, & d'ANTOINETTE DE BOURBON, né le 14 Août 1536, mourut en 1566. (Voy. son article au Chapitre des Généraux des Galères dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII.) Il avoit épousé, le 3 Février 1554, Louise de Rieux, Comtesse d'Harcourt, Dame de Rieux & d'Ancenis, sœur & héritière de Claude, 11^e du nom, Sire de Rieux, & fille puînée de Claude 1^{er}, & de Susanne de Bourbon-Montpensier, dont :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et MARIE, femme de CHARLES DE LORRAINE, Duc d'Aumale, son cousin, mentionné plus haut.

RENÉ DE LORRAINE, Marquis d'Elbeuf, eut encore pour fils naturel

RENÉ D'ELBEUF, Chevalier, Seigneur de Beauménil, né en Ecosse de Marguerite Chrétien, Damoiselle Ecossoise. Il épousa Isabelle Lormeau, dont il eut un garçon & deux filles, savoir :

CHARLES, fut le Chevalier de Beauménil, naturalisé & anobli au mois de Septembre 1627, lequel vivoit en 1675;

Une fille, morte sans alliance;

Et CLAUDE-MARIE D'ELBEUF, qui épousa, en 1665, Pierre Janvier du Maine-Blanc, Vicomte de Bois-Herpin.

XXI. CHARLES DE LORRAINE, 1^{er} du nom de sa branche, Pair, Grand Ecuyer & Grand Veneur de France, Comte d'Harcourt, de Lillebonne & de Rieux, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Bourbonnois, né le 18 Octobre 1556, représenta le Grand Maître au Sacre du Roi HENRI III, à Reims en 1575; fut fait Duc d'Elbeuf, par Lettres du mois de Novembre 1581, vérifiées au Parlement le 24 Mars 1582; mourut en 1605, & fut enterré dans l'Eglise Collégiale de Saint-Louis de la Sauffaye, près d'Elbeuf. (Voy. son article au chapitre des Grands Ecuycrs de France, dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII.) Il avoit épousé Marguerite Chabot, Dame de Pagny, fille & héritière d'Eléonor Chabot, Comte de Charny & de Bufançois, Grand Ecuyer de France, & de Françoise de Rye, Dame de

Longwy, sa seconde femme. Elle est morte à Paris en l'Hôtel d'Elbeuf, le 29 Septembre 1652, âgée de 87 ans, & est enterrée près de son mari. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit;
2. HENRI, tige de la branche des Comtes d'Armagnac, rapportée ci-après;
3. CLAUDE-ELÉONORE, Dame de Beauménil, femme, par contrat du 6 Juillet 1600, de Louis de Gouffier, Duc de Roannez, morte au Château d'Oyron le 1^{er} Juillet 1654, âgée de 62 ans. Un mémoire porte âgée de 73 ans;
4. HENRIETTE, Coadjutrice, puis Abbesse de N.-D. de Soissons, le 24 Août 1643, béniée le 6 Janvier 1646, morte le 24 Janvier 1669, dans sa 77^e année, & enterrée dans son Abbaye;
5. FRANÇOISE, morte à Paris sans alliance, le 9 Décembre 1626, âgée de 27 ans & demi, & enterrée dans l'Eglise de N.-D. de Soissons;
6. Et CATHERINE, morte le 30 Janvier 1611, dans la 6^e année de son âge, & enterrée dans l'Eglise des Capucines de Paris.

XXII. CHARLES DE LORRAINE, 11^e du nom, Duc d'Elbeuf, Pair de France, Comte d'Harcourt, de Lillebonne & de Rieux, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, représenta le Comte de Flandre au sacre du Roi Louis XIII, le 17 Octobre 1610; fut blessé pendant la guerre des Huguenots, au siège de Saint-Jean-d'Angély en 1621, & l'année suivante, ayant délaï les troupes du Marquis de la Force, il prit Sainte-Foy, Montravel & Tonneins en Languedoc. Depuis, quelques intrigues de Cour & l'attachement qu'il témoigna pour GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, le firent retirer en Flandre en 1631. Il en revint en 1643, & l'année suivante, il eut le Commandement de Flandre après la prise de Gravelines. Dix ans après il représenta le Duc de Guyenne au sacre de Louis XIV, mourut d'hydropisie en son Hôtel à Paris, le 5 Novembre 1657, âgé de 61 ans, & fut enterré le 1^{er} Décembre suivant dans l'Eglise Collégiale de Saint-Louis de la Sauffaye, près d'Elbeuf. Il avoit épousé, au mois de Février 1619, CATHERINE-HENRIETTE, légitimée de FRANCE, fille naturelle d'HENRI IV, & de Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort. Elle mourut à Paris le 20 Juin 1663, âgée de 67 ans, laissant :

1. CHARLES, qui suit;
2. HENRI, Abbé d'Homrières en Picardie,

mort d'apoplexie le 3 Avril 1648, dans sa 26^e année ;

3. FRANÇOIS-LOUIS, tige de la branche des Comtes d'*Harcourt*, rapportée ci-après ;
4. FRANÇOIS-MARIE, tige de la branche des Comtes de *Lillebonne*, mentionnée ensuite ;
5. CATHERINE, Religieuse au Monastère de Port-Royal à Paris, morte en 1645 ;
6. EL MARIE-MARGUERITE-IGNACE, appelée *Mademoiselle d'Elbeuf*, Dame du Palais de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, morte à Paris le 7 Août 1679, âgée de 50 ans.

CHARLES DE LORRAINE, II^e du nom, eut encore cinq filles naturelles, savoir :

1. CHARLOTTE, Religieuse en l'Abbaye de N.-D. de Soissons, morte en 1667 ;
2. ELISABETH, appelée *Mademoiselle de Rochefort* ;
3. THÉRÈSE, appelée *Mademoiselle de Luigny* ; toutes les trois nées d'une Demoiselle de qualité de Flandre ;
4. CHARLOTTE, née d'une fille de basse naissance, mentionnée dans le testament de son père ;
5. Et une autre fille, morte sans alliance.

XXIII. CHARLES DE LORRAINE, III^e du nom, Duc d'Elbeuf, Pair de France, Gouverneur de Picardie & de Montreuil, né en 1620, porta, du vivant de son père, le titre de *Comte d'Harcourt* ; fit sa première campagne en 1641 ; assista au siège & à la prise de Coni ; servit à celui de Gravelines en 1644, & dans l'Armée de Flandre en 1647 ; fut un des Princes qui se trouvèrent à l'entrée solennelle que le Roi & la Reine firent à Paris le 26 Août 1660. Il y mourut le 4 Mai 1692, âgé de 72 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Jacobins du Faubourg Saint-Germain. Il avoit épousé, 1^o le 7 Mars 1648, *Anne-Elisabeth*, Comtesse de *Lannoy*, veuve d'*Henri-Roger du Pleffis-Liancourt*, Comte de la Roche-Guyon, fille unique de *Charles*, Comte de *Lannoy*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Montreuil, & d'*Anne d'Aumont*. Elle est morte à Amiens, le 3 Octobre 1654, âgée d'environ 28 ans, & fut enterrée le 6 suivant dans l'Eglise des Jacobins de la rue Saint-Honoré de Paris ; 2^o le 20 Mai 1656, *Elisabeth de la Tour-de-Bouillon*, morte à Paris le 23 Octobre 1680, âgée de 45 ans, fille aînée de *Frédéric-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, & d'*Eléonore-Catherine-Febronie de Bergh* ; & 3^o le 25

Août 1684, *Françoise de Montaut*, morte le 11 Juin 1717, âgée de 64 ans, & enterrée aux Jacobins du Faubourg Saint-Germain, fille & héritière de *Philippe de Montaut*, II^e du nom, Duc de Navailles, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, & de *Suzanne de Baudéan-Parabère*, première Dame d'honneur de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, Chevalier de Malte, né à Paris le 2 Novembre 1650, où il est mort en 1690 ;
2. ANNE-ELISABETH, née le 6 Août 1649, mariée dans la Chapelle du Château de Barle-Duc, le 28 Avril 1669, à CHARLES-HENRI DE LORRAINE, Prince de Vaudemont, Chevalier de la Toison d'Or ; elle est morte d'apoplexie le 5 Août 1714.

Du second lit fortirent :

3. HENRI-FRÉDÉRIC, Comte de Lillebonne, né le 26 Janvier 1657, mort à Paris le 21 Octobre 1666 ;
4. HENRI, qui fut ;
5. LOUIS, Abbé d'Orcamp, né le 18 Septembre 1662, mort à Paris le 4 Février 1693, & enterré à Saint-Sulpice. Il laissa de *Catherine-Henriette du Fay*, fille de *Pierre du Fay*, Marquis de la Méfange, & de *Catherine Fournier*, pour fille naturelle

FRANÇOISE-HENRIETTE-LOUISE DE LORRAINE, dite *Mademoiselle du Teil*, née le 5 Février 1691, laquelle prétendit, qu'il y avoit eu mariage célébré entre sa mère & LOUIS DE LORRAINE ; mais par Arrêt du 12 Mars 1722, il fut déclaré en Parlement qu'en tant que besoin seroit, il y a eu abus.

6. EMMANUEL-AURICE, rapporté après son frère aîné ;
7. MARIE-ÉLÉONORE, née le 24 Février 1658, morte Religieuse de la Visitation du Faubourg Saint-Jacques à Paris, où elle fit profession le 16 Mai 1676 ;
8. MARIE-FRANÇOISE, née le 5 Mai 1659, morte Religieuse de la Visitation du Faubourg Saint-Germain à Paris, où elle fit profession le 13 Janvier 1680.

Et du troisième lit naquirent :

9. SUSANNE-HENRIETTE, née le 1^{er} Février 1686, mariée à Milan le 8 Novembre 1704, avec *Ferdinand-Charles de Gonzague*, Duc de Mantoue, dont elle resta veuve, sans enfans, le 5 Juillet 1708, & mourut à Paris le 16 Décembre 1710 ; elle est inhumée aux Jacobins du Faubourg Saint-Germain ;

10. Et LOUISE-ANNE-RADÉGONDE, née le 10 Juillet 1689, Religieuse de Cîteaux en l'Abbaye de Panthémont à Paris en 1709, puis nommée Abbessé de Saint-Saens, Diocèse de Rouen, en Septembre 1726.

CHARLES DE LORRAINE, III^e du nom, Duc d'Elbeuf, eut encore trois filles naturelles, favoir :

1. MARIE-CHARLOTTE, née d'Anne d'Anglebermer, le 25 Avril 1682 ;
2. ANNE-ÉLISABETH, née de la même mère le 4 Avril 1688 ;
3. Et CHARLOTTE-MARGUERITE, née d'une autre mère à Elbeuf, élevée dans un Couvent, & légitimée par Lettres Patentes du mois de Mai 1708, registrées le 2 Août suivant.

XXIV. HENRI DE LORRAINE, Duc d'Elbeuf, Pair de France, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Picardie, des Comtés d'Artois, de Hainaut & des Ville & Citadelle de Montreuil, né le 7 Août 1661, servit aux sièges de Valenciennes & de Cambrai en 1677, à celui de Gand, fut blessé à la jambe à la prise d'Ypres en 1678 ; accompagna M. le Dauphin au siège de Philippsbourg en 1688 ; assista à la prise de Mons en 1691 ; servit en qualité de Maréchal de Camp dans l'Armée de Piémont, à la bataille de Nerwinde l'année suivante ; fut fait Lieutenant Général le 3 Janvier 1696, & mourut à Elbeuf le 12 Mai 1748. Il avoit épousé, le 28 Janvier 1667, à Saint-Germain-en-Laye, Charlotte de Rochechouart, fille de Louis-Victor, Duc de Vivonne & de Mortemart, Pair, Maréchal & Général des Galères de France, &c., & d'Anoinette-Louise de Mesmes. Elle est morte à Paris le 28 Avril 1729 dans la 69^e année de son âge, & a été entermée dans l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs, sa Paroisse. Les enfans fortis de ce mariage sont :

1. PHILIPPE, Prince d'Elbeuf, né en 1678, tué d'un coup de pistolet, près de Chivas en Piémont, le 18 Juin 1705, étant Brigadier des Armées du Roi ;
2. Et ARMANDE-CHARLOTTE, dite Mademoiselle d'Elbeuf, née le 15 Juin 1683, morte sans alliance le 18 Décembre 1701.

HENRI DE LORRAINE, Duc d'Elbeuf, eut encore deux fils naturels de Françoise de Marilly, que d'autres nomment Françoise de Gaillard, fille de Pierre, Bourgeois de Lyon, & de Marie Pinchon, favoir :

1. HENRI, baptisé à Saint-Gervais à Paris, le 27 Mai 1702, reçu Page en la Grande Ecurie, sous le nom de Routot, en 1716, ensuite Capitaine d'Infanterie & de Grenadiers au Régiment de Bouzollés ;
2. Et ALEXANDRE-FRANÇOIS, baptisé dans la même Eglise le 13 Septembre 1703, reçu Page avec son frère sous le nom de Groslay. Il a été Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Marfan, & a quitté le service pour relier auprès de son père, qui cependant ne lui a rien laissé, ni même reconnu. Ils n'étoient point mariés ni l'un ni l'autre en 1748, lors de la mort du Duc d'Elbeuf.

XXIV. EMMANUEL-MAURICE DE LORRAINE, dit le Prince d'Elbeuf, né le 30 Décembre 1677, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Florence, passa en 1706 au service de l'Empereur ; fut fait Général de la Cavalerie du Royaume de Naples ; revint en France au mois de Novembre 1719 ; obtint des Lettres d'abolition ; devint Duc d'Elbeuf par la mort de son frère aîné, le 12 Mai 1748, second Pair héréditaire de France, & Baron de Routot & de Quatremares dans la même Province, & ell mort au mois d'Août 1763. Il avoit épousé, 1^o à Naples par contrat du 25 Octobre 1713, Marie-Thérèse Stramboni, fille unique de Jean-Vincent, Duc de Salza, laquelle ayant pris le parti de la retraite & de la dévotion dès l'année 1726, fonda dans une des Terres en Lorraine, nommée Gondreville, un Hôpital des Frères de la Charité ; elle les tira de la Maison de Paris, y demeura à la grande édification & au foulagement de tout le pays, & y mourut en 1745 ; 2^o le 6 Janvier 1747, Innocente-Catherine de Rougé du Pleffis-Bellière, Princesse d'Empire, née le 28 Décembre 1707, sœur & héritière de Louis de Rougé, Marquis du Pleffis-Bellière, fille de Jean-Gilles de Rougé, Seigneur du Pleffis-Bellière, Colonel du Régiment d'Angoumois, & de Florimonde-Renée de Lantivy de Crofco, & veuve, le 9 Avril 1744, de Jean-Sébastien de Kerhoënt, Marquis de Coëtenfao & de Montoire, Brigadier d'Infanterie, Gouverneur des Ville & Château de Morlaix, mort sans enfans, avec lequel elle avoit été mariée le 16 Avril 1729. Le Prince-Duc d'Elbeuf n'a point eu d'enfans de ses deux femmes.

Les Ducs d'ELBEUF portoient : DE LORRAINE-GUISE ; à la bordure de gueules.

BRANCHE

des Comtes d'Harcourt, sortie des Ducs d'ELBEUF.

XXIII. FRANÇOIS DE LORRAINE, Comte de Rieux, d'Harcourt, de Montlaur, de Rochefort, de Saint-Romaize, Marquis de Maubec, Baron d'Aubenas, Seigneur de Montpezat & de Mirmande, troisième fils de CHARLES DE LORRAINE, 11^e du nom, Duc d'Elbeuf, & de CATHERINE-HENRIETTE, légitimée de FRANCE, né en 1623, servit au siège de Coni en 1641, à celui de Gravelines en 1644, & mourut le 27 Juin 1694. Il avoit épousé *Anne d'Ornano*, Comtesse de Montlaur, Marquise de Maubec, Baronne d'Aubenas, fille puînée & héritière d'*Henri-François-Alphonse d'Ornano*, Seigneur de Mazargues, premier Ecuyer de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Marguerite de Montlaur*. Elle fut fiancée dans le Palais Royal à Paris, par le Cardinal de Lyon, en présence du Curé de Saint-Eustache & de toute la Cour, le 12 Juillet 1645, & mourut en Septembre 1695. De ce mariage vinrent :

1. ALPHONSE-HENRI-CHARLES, qui suit;
2. CÉSAR, Comte de Montlaur, dit *le Chevalier d'Harcourt*, mort en Allemagne de la blessure qu'il reçut d'un coup de canon, le 31 Juillet 1675;
3. CHARLES, dit *l'Abbé d'Harcourt*, né en 1661, mort le 23 Mars 1683;
4. MARIE-ANGÉLIQUE-HENRIETTE, alliée, à Paris par Procureur, le 7 Février 1671, avec *Nuno-Alvarès Pereira de Mello*, 11^e du nom, Duc de Cadaval, morte en couches le 9 Juin 1674;
5. Et FRANÇOISE, née en 1657, Religieuse à Montmartre, le 28 Juillet 1665, nommée Abbesse de cette Abbaye en Mars 1683, morte le 29 Octobre 1699.

FRANÇOIS DE LORRAINE, Comte d'Harcourt, eut encore pour enfans naturels de *Marie-Blanche Morin* :

1. HENRI, né le 31 Mars 1674;
2. MARIE-ANNE, née le 7 Février 1675;
3. Et CATHERINE, née le 24 Septembre 1676.

On trouve aussi un FRANÇOIS D'HARCOURT, qualifié fils naturel de Messire FRANÇOIS DE LORRAINE, & d'*Anne d'Ornano*, lequel fut légitimé par Lettres registrées au Parlement le 21 Avril 1694.

XXIV. ALPHONSE-HENRI-CHARLES DE LORRAINE, Comte de Montlaur & de Saint-Ro-

maize, Marquis de Maubec, Baron d'Aubenas, &c., né le 14 Août 1648, prit le titre de *Prince d'Harcourt*; fit la première campagne au siège de Lille en 1667, où il se distinguua; suivit le Roi à la conquête de Hollande en 1672, au siège de Maëstricht l'année suivante; servit ensuite aux prises de Befançon, de Dôle, de Limbourg, de Valenciennes, & aux réductions de Cambrai, de Gand & d'Ypres. En 1679, le Roi le choisit, avec son épouse, pour conduire à Madrid, MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, Reine d'Espagne. Depuis il passa en Italie, en 1681, pour le service de la République de Venise; se signala au siège de Negrepont, dans une occasion où il fut blessé, le 17 Août 1688; l'année suivante, durant le siège de Napoli di Malvasia, il alla, avec 5000 hommes, du côté de l'Isthme de Corinthe, pour en occuper les passages. Il mourut en Février 1719, & avoit épousé, le 21 Février 1667, *Françoise de Brancas*, Dame du Palais de la Reine MARIE-THÉRÈSE, fille aînée & héritière de *Charles*, Comte de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, &c., & de *Suzanne Garnier*. Elle est morte le 13 Avril 1715, laissant :

1. CHARLES, né en 1673, mort jeune;
2. ANNE-MARIE-JOSEPH, qui suit;
3. FRANÇOIS, dit *le Prince de Montlaur*, né le 31 Mars 1684, mort en 1705;
4. FRANÇOIS, dit *le Prince de Maubec*, né le 10 Août 1686, blessé & fait prisonnier à la bataille d'Hochstaedt en 1704, mort de maladie à Guastalla en 1706, étant Maître de Camp de Cavalerie;
5. N...DE LORRAINE, dite *Mademoiselle d'Harcourt*, née le 16 Octobre 1668, morte en Janvier 1671;
6. MARIE, dite *Mademoiselle de Montlaur*, née le 18 Août 1669, morte en Janvier 1671;
7. ANNE, dite *Mademoiselle de Maubec*, née en Octobre 1670, morte en Janvier 1671;
8. Et ANNE-MARGUERITE, née en Août 1675, morte jeune.

XXV. ANNE-MARIE-JOSEPH DE LORRAINE, Comte d'Harcourt, de Clermont, de Montlaur & de Saint-Romaize, Marquis de Maubec, Baron d'Aubenas, de Montbonnet & d'Aygué, Seigneur de Montpezat, de Mirmande & de Grateloup, né le 30 Avril 1679 acheta, en 1678, des terres en Lorraine, auxquelles le Duc de LORRAINE en ajouta d'autres, & érigea le tout en *Comté*, sous le nom

de *Guise-sur-Moselle*, & il prit le nom de *Prince de Guise*. Il est mort à Paris le 29 Avril 1739, âgé de 60 ans. Il avoit épousé, le 2 Juillet 1705, *Marie-Louise-Christine Jeannin de Castille*, fille & héritière de *Gaspard Jeannin de Castille*, Seigneur de Chenoisé, Marquis de Montjeu, Conseiller au Parlement de Metz, & de *Louise-Diane Dauvet des Marets*. Elle est morte en Bourgogne le 11 Janvier 1736, dans la 56^e année de son âge, en son Château de Saint-Blaise, au faubourg d'Autun, & elle a été inhumée en l'Eglise principale d'Autun, avec beaucoup de magnificence, le Corps de Ville y ayant assisté. De ce mariage sont nés :

1. LOUIS-MARIE-LÉOPOLD DE LORRAINE, dit le *Prince de Guise*, qui acheta, avec l'agrément du Roi, le 24 Janvier 1741, le Régiment d'Infanterie de la Vallière, dont le Duc de ce nom se défit volontairement. Il fut fait Brigadier des Armées, à la promotion du mois d'Octobre 1745, mourut à l'Armée d'Italie, où il servoit avec son Régiment, le 20 Juin 1747, sans avoir été marié, le dernier Prince de sa branche. Il fut trouvé mort dans sa tente, & à ce qu'on croit, d'un coup de pistolet échappé par malheur ;
2. LOUISE-HENRIETTE-FRANÇOISE, mariée, le 21 Mars 1725, à *Emmanuel-Théodore de la Tour*, Duc de Bouillon, dont elle fut la quatrième femme, & mère de la Princesse de Beauvau. Il est mort à Paris, après une longue maladie, le 16 Mai 1730, & sa veuve le 31 Mars 1737, âgée de 30 ans, d'une maladie de poitrine ;
3. ELISABETH-SOPHIE, mariée, le 7 Avril 1734, au Château de Montjeu en Bourgogne, avec *Louis-François-Armand de Vignerot du Pleffis*, Duc de Richelieu & de Fronzac, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, petit vieux Corps de son nom, aujourd'hui Maréchal de France, & veuf d'*Anne-Catherine de Noailles*, morte sans enfans le 7 Novembre 1716. Elle est décédée à Paris le 2 Août 1740, après une longue maladie de poitrine, laissant postérité. Voy. PLESIS-RICHELIEU (ou).

Les armes de cette branche sont : DE LORRAINE-ELBEUF ; à la bordure chargée de 8 besans d'or.

BRANCHE

des Comtes de LILLEBONNE, sortie des Ducs d'ELBEUF.

XXIII. FRANÇOIS-MARIE, dit JULES DE LOR-

RAINE, Comte de Lillebonne, Damoiseau de Commercy, Seigneur de Villemareuil en Brie, Lieutenant Général des Armées du Roi, né le 4 Avril 1624, quatrième fils de CHARLES DE LORRAINE, 11^e du nom, Duc d'Elbeuf, & de CATHERINE-HENRIETTE, légitimée de FRANCE, fit sa première campagne en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Mazarin ; fut blessé au siège de Nordlingen en 1645 ; servit, l'année suivante, en qualité de Mestre de Camp de Cavalerie au siège de Lérida, où il eut un cheval tué sous lui à la levée de ce siège ; se trouva à celui de Dixmude ; fut encore blessé d'un coup de mousquet au bras gauche, dans une occasion, entre cette place & Nieufdam ; donna des preuves de son courage & de sa valeur à la bataille de Lens en 1648, au siège de Landrecies en 1655, aux prises de Condé & de Saint-Venant en 1657 ; se trouva à l'entrée solennelle que le Roi & la Reine firent à Paris le 26 Août 1660 ; dans la guerre de la France contre l'Espagne en 1667, il commanda les Troupes Lorraines aux sièges de Douai & de Lille ; se signala au combat donné contre l'Electeur Palatin, auprès de Bingen, le 26 Septembre 1668, où il demeura maître de la campagne ; mourut à Paris le 11 Janvier 1694, dans sa 67^e année, & fut enterré à Saint-Paul. Il avoit épousé, 1^o par dispense, le 3 Septembre 1658, *Christine d'Esfrées*, fille de *François-Annibal*, 1^{er} du nom, Duc d'Esfrées, Pair & Maréchal de France, & d'*Anne Habert de Montmort*, sa seconde femme. Elle mourut le 18 Décembre suivant ; son corps fut porté à Soissons, & enterré dans l'Eglise des Feuillans ; & 2^o dans l'Eglise de l'Abbaye de Montmartre, le 7 Octobre 1660, ANNE DE LORRAINE, fille légitimée de CHARLES IV, Duc de LORRAINE & de Bar, & de *Béatrix de Cusance*, Princesse de Cantecroix. Elle mourut à Paris le 19 Février 1720, dans sa 81^e année, & fut enterrée à Saint-Paul, à côté de son mari. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. HENRI-LOUIS, né le 26 Octobre 1669, mort le 17 Mars 1670 ;
3. JEAN-PAUL, dit le *Prince Paul*, né le 10 Juin 1672, tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693 ;
4. BÉATRIX-HÉRONYME, née le 1^{er} Juillet 1662, Abbesse de Remiremont en 1711 ;
5. THÉRÈSE, née le 12 Mai 1663, morte le 17 Septembre 1671 ;

6. ELISABETH, née le 5 Avril 1664, mariée le 7 Octobre 1691, à *Louis de Melun*, Prince d'Épinoy, Baron d'Antoing, dont elle resta veuve le 24 Septembre 1704. Elle mourut à Paris le 7 Février 1748, ayant, depuis son veuvage, vécu dans une grande piété. Elle fit pour légataire universelle, sa petite-fille, *Marie-Louise de Rohan-Soubise*, veuve de GASTON-JEAN-BAPTISTE-CHARLES DE LORRAINE, Comte de Marfan ;
7. MARIE-FRANÇOISE, née le 8 Mai 1666, morte le 10 Mai 1669 ;
8. SÉBASTIENNE, née le 19 Avril 1667, morte le 15 Août 1669 ;
9. Et JEANNE-FRANÇOISE, née le 6 Septembre 1668, & morte en 1680.

XXIV. CHARLES-FRANÇOIS DE LORRAINE, Prince de Commercy, Comte de Rosnay, né le 11 Juillet 1661, commença à servir aux guerres de Hongrie; fut Aide de Camp du Duc de LORRAINE, au combat donné près de Gran contre les Turcs, le 16 Août 1685, en suite de quoi il se signala au siège de Neuhauſel & à celui de Bude, en 1686, fut blessé d'un coup de zagaic à la bataille de Harſa, dite de *Mohacz*, donnée contre les Infidèles, le 12 Août 1687. La campagne suivante, il fut encore blessé d'un éclat de bombe au siège de Belgrade; servit aux prises de Mayence & de Beaune en 1689; fut fait, trois ans après, Général de Cavalerie des Armées de l'Empereur, en Italie, & tué à la bataille de Luzzara dans le Mantouan, le 15 août 1702, sans avoir été marié.

Les armes des Comtes de LILLEBONNE sont les mêmes que celles des Comtes d'HARCOURT, c'est-à-dire de LORRAINE-ELBEUF; à la bordure chargée de 8 besans d'or.

BRANCHE

des Comtes d'ARMAGNAC & de BRIONNE, issue des Ducs d'ELBEUF.

XXII. HENRI DE LORRAINE, Comte d'Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Vicomte de Marfan, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, Sénéchal de Bourgogne & Gouverneur d'Anjou, second fils de CHARLES DE LORRAINE, 1^{er} du nom, Duc d'Elbeuf, & de *Marguerite Chabot de Pagny*, né le 20 Mars 1601, mourut subitement en l'Abbaye de Remiremont, le 25 Juillet 1666, & y fut enterré. (Voy. son article au Chapitre des Grands Ecuyers de France, dans *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*,

tom. VIII.) Il avoit épousé, au commencement de Février 1639, *Marguerite-Philippe du Cambout*, veuve d'*Antoine de l'Age*, Duc de Puylaurens, mort en 1635, fille puînée de *Charles du Cambout*, Marquis de Coislin, Baron de Pont-Château, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général en Basse-Bretagne, & de *Philippe de Beurges*, sa première femme. Elle fit son entrée à Barcelone, y fut reçue en qualité de Vice-Reine, le 7 Février 1646, & mourut d'apoplexie à Paris, le 9 Décembre 1674, âgée de 52 ans. Elle est enterrée aux Capucines de la rue Saint-Honoré. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. PHILIPPE, Chevalier de Malte, Abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, Saint-Benoît-sur-Loire, de Saint-Père de Chartres & de la Trinité de Thiron, dit le *Chevalier de LORRAINE*, né en 1643. Il fut tenu sur les Fonts de Baptême dans la Chapelle du Palais-Cardinal, par la Reine-Mère & par le Cardinal Mazarin, le 6 Juin 1644, commença à servir au siège de Trino en Italie, en 1658; alla en Hongrie avec les troupes de secours que le Roi donna à l'Empereur, où il se distingua au combat de Raab contre les Turcs, le 1^{er} Août 1664; servit dans l'armée navale des Hollandois contre les Anglois, au combat livré le 5 Août 1666; donna, l'année suivante, des preuves de son courage aux sièges de Bergues, de Douai, d'Oudenarde & de Lille; mérita l'affection de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans; fut arrêté le 30 Janvier 1670, & conduit à Pierre-Encise & en Provence, d'où il passa en Italie; accompagna le Roi à la conquête de la Hollande; se signala à la prise d'Orfroy & de Zutphen en 1672, aux sièges de Maëſtricht en 1673, de Besançon & de Dôle en 1674; servit à la bataille de Montcaſſel, où il fut blessé, & à la réduction de Saint-Omer en 1677. Comme il n'avoit point fait profession dans l'Ordre de Malte, le Roi le nomma Chevalier de ses Ordres le 1^{er} Janvier 1689. Il se fit appeler depuis le *Prince de LORRAINE*; accompagna S. M. aux sièges de Mons & de Namur en 1691 & 1692, & mourut le 8 Décembre 1702;
3. ANTOINE-LOUIS, Chevalier de Malte, Abbé de Royaumont, dit le *Chevalier d'Harcourt*, né en 1644 & baptisé à Paris le 4 Janvier 1652. Il servit dans plusieurs occasions importantes, & sur les Galères de Malte, dont il fut fait Général. Il se jeta, avec 12 Chevaliers, le 24 Juin 1667, dans Candie, qui étoit assiégée, reçut à une atta-

- que, le 19 Juillet suivant, un coup de mouquet à la tête, qui le terrassa, & mourut à Paris d'apoplexie le 4 Juin 1689. Il est enterré dans l'Eglise du Temple;
4. RAYMOND-BÉRENGER, Abbé de Saint-Faron de Meaux, né à Barcelone le 4 Janvier 1647, mort subitement en Août 1686;
 5. CHARLES, auteur de la branche des Comtes de *Marfan*, Sires de *Pons*, rapportée ci-après;
 6. Et ARMANDE-HENRIETTE, née le 6 Janvier 1640, Religieuse à l'Abbaye de N.-D. de Soissons, le 24 Juin 1655, Coadjutrice, puis Abbesse de cette Abbaye, & bénite par CHARLES de BOURBON, Evêque de Soissons, dans l'Eglise du Val-de-Grâce, le 11 Juin 1669. Elle est morte à Paris le 19 Mai 1684, & est enterrée dans son Abbaye.

XXIII. LOUIS DE LORRAINE, Comte d'Armagnac, de Charny, de Brionne, Vicomte de Marfan, Grand Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal de Bourgogne & Gouverneur d'Anjou, né à Paris le 7 Décembre 1641, mourut le 13 Juin 1718. (Voy. son article dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, au chapitre des Grands Ecuysers, tom. VIII.) Il avoit épousé, à Paris, le 7 Octobre 1660, *Catherine de Neuville*, Dame du Palais de la Reine MARIE-THÉRÈSE, fille puînée de *Nicolas de Neuville*, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, & de *Marguerite de Créquy*. Elle est morte le 25 Décembre 1707, âgée de 68 ans. Les enfants sortis de ce mariage sont :

1. HENRI, qui suit;
2. FRANÇOIS-ARMAND, né le 13 Février 1765, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Royaumont, de Châtelier & de Saint-Faron, & de Montifrénder, Primat de Nancy, sacré Evêque de Bayeux, le 5 Novembre 1719, mort le 3 Juin 1728, à Paris, après une longue maladie. Son corps fut porté en l'Abbaye de Royaumont;
3. CAMILLE, dit le *Prince Camille*, né le 25 ou 26 Octobre 1666, Maréchal de Camp des Armées du Roi & Grand Maître de la Maison du Duc de LORRAINE. Il remporta, le 4 Juin 1685, le prix de la première course des têtes avec la lance, le dard & l'épée; servit en Allemagne au siège de Philippsbourg en 1688 & les années suivantes avec un Régiment de Cavalerie; fut fait Grand Maréchal de Lorraine en 1704, & mourut à Nancy en Décembre 1715, sans avoir été marié;
4. PHILIPPE, né le 29 Juin 1673, mort en 1677;

Tomte XII.

5. LOUIS-ALPHONSE-IGNACE, dit le *Bailli de Lorraine*, Chevalier de Malte, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi, né le 24 Août 1675, qui servit sur mer en 1699, 1691 & 1692, & fut tué à la bataille navale de Malaga le 24 Août 1704;
6. ANNE-MARIE, née le 23 Septembre 1680, Abbé de la Chaife-Dieu & de Montifrénder, mort à Monaco de la petite-vérole, le 19 Octobre 1712;
7. CHARLES, né le 21 Février 1684, dit le *Prince CHARLES*, Comte d'Armagnac, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, mort le 29 Décembre 1753, & inhumé aux Capucines de la Place Vendôme. Il avoit épousé, le 12 Mai 1717, *Françoise-Adélaïde de Noailles*, née le 1^{er} Septembre 1704, fille aînée d'*Adrien-Maurice*, Duc de *Noailles*, Pair & Maréchal de France, &c., & de *Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné*. Elle s'appeloit depuis la mort de son mari, dont elle n'a point eu d'enfants, *Princesse douairière d'Armagnac*;
8. MARGUERITE, née le 17 Novembre 1662, mariée, le 26 Juillet 1675, à *Nuno-Alvarès Pereira de Mello*, Duc de Cadaval, dont elle fut la troisième femme, & resta veuve le 29 Janvier 1727. Elle est morte à Lisbonne le 7 Décembre 1731, & a été enterrée dans l'Eglise du Monastère Royal de Xabrogas. On lui fit des obsèques magnifiques, où assistèrent les Grands du Royaume & les Seigneurs de la Cour;
9. FRANÇOISE, née le 28 Février 1664, morte jeune;
10. ARMANDE-FERDINANDE, née le 28 Juillet 1668, morte âgée de 23 ans, sans alliance;
11. ISABELLE, née le 10 Juin 1671, morte au berceau;
12. MARIE, née le 12 Août 1674, mariée, le 13 Juin 1688, à *Antoine Grimaldi*, Duc de Valentinois, Prince de Monaco, &c., morte le 30 Octobre 1724;
13. CHARLOTTE, appelée *Mademoiselle d'Armagnac*, née le 6 Mai 1677;
14. Et MARGUERITE, née le 20 Juillet 1680, morte en 1681.

XXIV. HENRI DE LORRAINE, II^o du nom, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres du Roi, né le 15 Novembre 1661, reçu, le 25 Février 1677, Grand Ecuyer de France en survivance de son père, mourut le 3 Avril 1712. Il avoit épousé, le 23 Décembre 1689, *Marie-Madeleine d'Espinaï*, fille unique de *Louis*, Marquis d'*Espinaï-Duret* & de *Broons*, & de *Marie-Françoise Coufin* de

B b

Saint-Denis, morte le 12 Décembre 1714, laissant :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et MARIE-LOUISE, appelée *Mademoiselle de Brionne*, née le 24 Octobre 1693, & morte le 18 Octobre 1724.

HENRI DE LORRAINE, 11^e du nom, Comte de Brionne, a eu un fils naturel, appelé le *Chevalier d'Orgon*, qui a été Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Prince de Lambec.

XXV. LOUIS DE LORRAINE, Prince de Lambec, Comte de Brionne & de Braine, né le 13 Février 1692, Grand Sénéchal héréditaire de Bourgogne, Gouverneur d'Anjou & des Ponts-de-Cé, Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Février 1719, Maître de Camp de Cavalerie; reçu, le 19 Mars 1712, Gouverneur d'Anjou en survivance de son aïeul; s'est trouvé à la bataille de Malplaquet, où il reçut trois coups de sabre sur la tête le 11 Septembre 1709, a quitté le service au mois d'Octobre 1730, & est mort à Paris, d'une hydropisie de poitrine, le 9 Septembre 1743. Il avoit épousé, le 22 Mai 1709, *Jeanne-Henriette-Marguerite de Durfort*, fille aînée de *Jacques-Henri de Durfort*, 11^e du nom, Duc de Duras, & de *Madeleine Eschallard de la Marck*, Comtesse de Braine. De ce mariage sont sortis :

1. CHARLES-LOUIS, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-CAMILLE, Chevalier de Malte, dit le *Chevalier de Lorraine*, né le 31 Octobre 1726, qui a servi dans les Gardes de la Marine. Il a quitté l'épée pour se faire Ecclésiastique; a été nommé, au mois de Mai 1747, Abbé de Saint-Faron, Diocèse de Meaux, après la mort de l'Abbé de Biffy, frère du Cardinal de ce nom, & au mois de Décembre 1751, a été nommé à l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille, vacante par la mort de l'ancien Evêque de Beauvais (*Beauvilliers*); il a remis l'Abbaye de Saint-Faron, qui a été donnée à l'Evêque de Meaux, & est Grand Doyen du Chapitre de Strasbourg;
3. JEANNE-LOUISE, née le 4 Décembre 1711, appelée *Mademoiselle de Lambec*;
4. HENRIETTE-JULIE-GABRIELLE, née le 3 Octobre 1722, mariée, au mois de Mai 1739, à Don *Jacques de Portugal-Pereira-Mello*, Duc de Cadaval, Grand Ecuier de Portugal, Marquis de Ferreira, issu d'une branche cadette de la Maison de *Bragance*, actuellement regnante en Portugal, & le seul

qui soit décoré du titre de *Duc*. Elle partit, pour se rendre en ce Royaume, le 19 du même mois, & a été conduite par la mère jusque sur les frontières de France, & elle arriva au Château de Tentugal en Portugal le 7 Août de la même année, où le mariage fut consommé. Elle y fut reçue avec beaucoup de magnificence, plusieurs Régimens de Cavalerie ayant été au devant d'elle, & le canon tiré dans les Villes frontières par où elle passoit. Elle est accouchée le 15 Août 1745, d'une fille, tenue sur les fonts de baptême par l'Infant Don PÈDRE & la Princesse DE BÉTRA, enfans du Roi de Portugal;

5. CHARLOTTE-LOUISE, née le 21 Janvier 1724, mariée, le 20 Mars 1746, à *Alexandre-Ferdinand*, Prince de la *Tour & Taxis*, Prince de l'Empire, Grand Maître héréditaire des Postes de l'Empire, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, veuf de *Sophie-Christine-Louise de Brandebourg-Culmbach*. Elle est morte le 16 Janvier 1747, & lui en 1773 ;
6. Et AGATHE-LOUISE, née le 12 Juillet 1731, appelée *Mademoiselle de Brionne*.

XXVI. CHARLES-LOUIS DE LORRAINE, Comte de Brionne, né le 10 Septembre 1725, fut d'abord Gentilhomme à Drapeau au Régiment des Gardes Françaises en Janvier 1740. Le Roi lui donna, au mois d'Avril de la même année, le Gouvernement de la Province d'Anjou, par la démission volontaire du Prince de Lambec, son père; le 8 Février 1742, il fut pourvu du Régiment d'Infanterie d'Auxerrois, vacant par la retraite du Marquis de Conflans, & au mois de Février 1743, d'un Régiment de Cavalerie, vacant par la mort du Vicomte de Rohan; en Décembre 1744, il eut la survivance de la charge de Grand Ecuier de France, dont il prêta serment de fidélité le 25 Mars 1745; fut fait Brigadier des Armées du Roi le 6 Juin de la même année, entra en possession de la charge de Grand Ecuier après la mort du Prince CHARLES DE LORRAINE, arrivée le 29 Décembre 1751; a été reçu, le 21 Mai 1752, Chevalier des Ordres du Roi, & est mort le 28 Juin 1761. Il avoit épousé, 1^o le 1^{er} Février 1740, *Louise-Charlotte de Gramont*, née le 11 Juillet 1725, fille puînée de *Louis-Antoine-Armand*, 1^{er} du nom, Duc de Gramont, Pair de France, Lieutenant Général des Armées du Roi, Colonel de son Régiment des Gardes Françaises, tué à la bataille de Fon-

tenoy, & de *Louise-Françoise d'Aumont de Crevant d'Humières*. Elle est morte le 2 Janvier 1742, d'une fluxion de poitrine, sans laisser d'enfans, & a été enterrée le lendemain dans l'Eglise des Capucins de la Place Vendôme, sépulture de la Maison de *Gramont*; 2^o le 29 Décembre 1744, *Augustine de Coetquen*, veuve de *Charles-Auguste*, Duc de *Rochechouart*, tué à la bataille de Dettingen le 27 Juin 1743, & fille de *Jules-Malo*, Marquis de *Coetquen*, Comte de *Combourg*, & de *Marie-Charlotte-Elisabeth de Nicolai*. Elle est morte à Paris le 3 Juin 1746, d'une maladie de poitrine, âgée de 24 ans, sans aussi laisser d'enfans; & 3^o le 3 Octobre 1748, *Louise-Julie-Constance de Rohan*, née le 8 Mars 1734, Chanoinesse de *Remiremont*, fille de feu *Charles*, Prince de *Rohan-Montauban*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Nîmes & de Saint-Hippolyte, & d'*Eléonore-Eugénie de Béthizy-de-Mézères*, Dame du Palais de la Reine. Ce mariage fut célébré dans l'Eglise de l'Abbaye de *Panthemont*, en présence du Curé de *St-Sulpice*, par le Prince *Louis-Constantin de Rohan*, premier Aumônier du Roi, & Prévôt de l'Eglise Cathédrale de *Strasbourg*. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-EUGÈNE, Prince de *Lorraine*, né le 28 Septembre 1751, appelé le *Prince de Lambesc*, propriétaire du Duché d'*Elbeuf*, devenu successeur du titre de Duc, par la mort du Prince d'*Elbeuf*, arrivée le 14 Août 1763, & Grand Ecuyer de France, dont il a prêté ferment le 11 Août 1761; ci-devant Capitaine dans le Régiment du Mestre de Camp Général de la Cavalerie, aujourd'hui, depuis le 21 Mars 1773, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, ci-devant *Baillremont*, vacant par la démission du Comte de ce nom, dont il a fait ses remerciemens au Roi;
2. JOSEPH-MARIE de *Lorraine*, Prince de *Vaudemont*, né le 23 Juin 1759, marié, le 30 Décembre 1778, avec *Louise-Auguste-Elisabeth-Marie-Colette*, Princesse de *Montmorency*, née le 31 Mai 1763;
3. MARIE-JOSÈPHE-THÉRÈSE, née le 26 Août 1753, titrée *Princesse d'Elbeuf*, mariée, le 18 Octobre 1768, à *Turin*, au Prince *Victor-Amédée-Louis-Marie-Wolfgang de Savoie-Carignan*, né le 31 Octobre 1743, dont un fils, né en Octobre 1770. Voy. SA-VOIE;

4. Et ANNE CHARLOTTE, née le 11 Novembre 1755, titrée *Princesse de Lorraine*, Coadjutrice de l'Abbaye de *Remiremont* depuis 1775.

Les armes de cette branche, comme ci-devant celles des Comtes d'*HARCOURT*.

BRANCHE

des Comtes de *MARSAN*, Sires de *PONS*, sorties des Comtes d'*ARMAGNAC*.

XXIII. CHARLES de *Lorraine*, Comte de *Marfan* en *Gascogne*, Sire de *Pons* en *Saintonge*, Prince de *Mortagne*, Souverain de *Bédaille* en *Béarn*, Chevalier des Ordres du Roi, né en 1648, cinquième fils d'*HENRI de Lorraine*, Comte d'*Armagnac*, &c., & de *Marguerite-Philippe du Cambout*, fit sa première campagne, en 1664, à *Gigery*; fut ensuite Enseigne des Mousquetaires du Roi, suivit S. M. dans toutes ses campagnes: remporta, au mois de Février 1680, le prix de la course de la bague, faite devant le Roi à *Saint-Germain-en-Laye*, & mourut le 13 Novembre 1708. Il avoit épousé 1^o en 1683, *Marie d'Albret*, Dame du Palais de la Reine, veuve & héritière de *Charles-Amanieu d'Albret*, Sire de *Pons*, Prince de *Mortagne*, son cousin germain, fille unique & héritière de *César-Phébus d'Albret*, Comte de *Miossens*, Souverain de *Bédaille*, Maréchal de France, & de *Madeleine de Guénégaud*. Elle mourut, sans enfans, le 13 Juin 1692, & fit son mari héritier universel. Le Comte de *Marfan* avoit épousé, 2^o le 22 Février 1696, *Catherine-Thérèse Goyon de Matignon*, veuve de *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de *Seignelay*, Ministre & Secrétaire d'Etat, & fille d'*Henri Goyon de Matignon*, Comte de *Thorigny*, &c., Lieutenant Général en *Normandie*, & de *Marie-Françoise le Tellier de Luthunière*. Elle mourut le 7 Décembre 1699, laissant :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit;
2. Et JACQUES-HENRI de *Lorraine*, Prince de *Lixin*, né le 24 Mars 1698, reçu Chevalier de *Malte*. Il porta le titre de Chevalier de *Lorraine*, eut un Régiment de Cavalerie en France le 1^{er} Février 1719, & quitta la *Croix de Malte*. Le Duc de *Lorraine* rétablit en sa faveur la charge de Grand Maître de sa Maison, & lui donna le titre de Prince de *Lixin*. Il épousa, le 19 Août 1721, *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvais*, fille de *Marc*, Prince de *Craon* & d'*Haroué*,

Baron d'Autrey, de Saint-Georges, de Turquestein, Seigneur de Morley, Tomblaine, Jarville, Bauzumont, Chanteheux, Conseiller d'Etat & Grand Ecuyer du Duc de LORRAINE, & d'Anne-Marguerite de Ligniville, Dame d'honneur de la Duchesse de LORRAINE. Le Prince de Lixiu fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1728, & Brigadier de ses Armées à la promotion du 7 Mars 1734; fut tué le 2 Juin suivant, d'un coup de mousquet de rempart dans la tranchée, devant la redoute qui couvre le pont de bateaux de Philippsbourg sur le Rhin, du côté de l'Alface, où il étoit allé par curiosité. Ce fut la nouvelle qui se débita alors; mais on fait depuis qu'il avoit été tué en duel.

XXIV. CHARLES-LOUIS DE LORRAINE, Prince de Mortagne, Sire de Pons, Souverain de Bédaille, Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie, né le 19 Novembre 1696, fit la campagne de Hongrie en 1717, fut reçu Chevalier des Ordres en 1724, fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 7 Mars 1734, Maréchal de Camp à celle du 24 Février 1738, & Lieutenant Général à celle du mois de Juin 1744. Il commanda, la même année, un Corps de troupes séparées de la grande Armée, avec lequel il s'empara de la ville de Dixmude en Flandré, mourut à Paris le 3 Novembre 1755, & y fut enterré aux Capucines. Il avoit épousé, le 1^{er} Mars 1714, *Elisabeth de Roquelaure*, née en 1685, morte subitement au Château de Laverfine, près de Chantilly, le 25 Mars 1752, dans sa 67^e année, fille d'*Antoine-Gaston-Jean-Baptiste*, Duc de *Roquelaure*, &c., Maréchal de France, & de *Marie-Louise de Laval*, dont :

1. GASTON-JEAN-BAPTISTE-CHARLES, qui suit;
2. LOUIS-JOSEPH, appelé le *Chevalier de Lorraine*, né le 3 Juillet 1724, mort le 23 Janvier 1727;
3. CAMILLE-LOUIS, rapporté après son aîné;
4. LÉOPOLDINE-ELISABETH-CHARLOTTE DE LORRAINE, née le 2 Décembre 1716, appelée *Mademoiselle de Pons*, reçue Chanoinesse de Remiremont en 1727, mariée, le 1^{er} Mars 1733, dans la Chapelle de l'Hôtel de Roquelaure, avec Don *Joachim de Zuniga*, Comte de Belcazar, fils aîné de Don *Jean-Emmanuel-Diogo-Lopez de Zuniga-Soto-Mayor-Mendoza & Guzman*, Duc de Bejar, de Plaisance, de Mandas & de Villanueva, Grand d'Espagne de la première Classe, Grand Justicier héréditaire des Royaumes de Castille & de Léon, Cheva-

lier de l'Ordre de la Toison d'Or, Grand Maître de la Maison du Prince des Asturies, & de défunte Dame *Raphaële de Castro*, Duchesse de Bejar. Ce mariage se fit par procuration du Comte de *Belcazar*, dont étoit chargé Joseph-Marie, Duc de Boufflers, Pair de France, & la Princesse fut conduite en Espagne par le Prince de Pons, son père. Ce mariage fut consommé à Roncevaux sur la frontière de Béarn. Son mari est devenu Duc de *Bejar*, par la mort de son père. Il n'y avoit point d'enfants de ce mariage en 1752;

5. LOUISE-HENRIETTE - GABRIELLE, appelée *Mademoiselle de Marfan*, née le 30 Octobre 1718, Chanoinesse de Remiremont, à la place de sa sœur, après son mariage, Elle a épousé, le 26 Novembre 1743, *Godefroy-Charles-Henri de la Tour*, Prince de Turenne, aujourd'hui Duc de Bouillon, ancien Colonel Général de la Cavalerie Française & Etrangère, né le 26 Janvier 1728, Grand Chambellan de France, &c. Il y a des enfants de ce mariage, célébré dans la Chapelle de l'Hôtel du Prince de Pons, par le Cardinal d'Autvergne, oncle à la mode de Bretagne du Prince de Turenne. Voy. TOUR d'Auvergne (LA);
6. Et FRANÇOISE-MARGUERITE-LOUISE-ELISABETH DE LORRAINE, née le 1^{er} Janvier 1723, appelée d'abord *Mademoiselle de Mirambeau*, &, après le mariage de sa sœur, *Mademoiselle de Marfan*. Elle est Chanoinesse de Remiremont.

XXV. GASTON-JEAN-BAPTISTE-CHARLES DE LORRAINE, Comte de Marfan, né le 7 Février 1721, a fait la campagne de 1736 en Allemagne, en qualité d'Aide de Camp du Prince de Pons, son père, lequel lui céda, dans la même année, son Régiment d'Infanterie. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Février 1743, & mourut à Strasbourg de la petite-vérole, le 2 Mai suivant, sans laisser d'enfants de son mariage, contracté le 15 Juin 1736, avec *Marie-Louise de Rohan*, née le 7 Janvier 1720, seule fille de *Jules-François-Louis de Rohan*, Prince de Soubise, &c., & d'*Anne-Julie-Adélaïde de Melun*. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans la Chapelle de l'Hôtel de Mayenne, rue Saint-Antoine, par le Cardinal de *Rohan*, grand-oncle de la Comtesse de *Marfan*, Gouvernante des Enfants de France.

XXV. CAMILLE-LOUIS DE LORRAINE, né le 19 Décembre 1725, frère du précédent,

appelé d'abord le *Prince* CAMILLE, aujourd'hui *Prince de Marfan*, depuis le mois de Février 1762, Marquis de Puyguilhem en Gascogne, Comte de Pontgibaud, Baron de Saint-Barthélemy & autres Terres, par succession maternelle, Sire de Pons, servit en Allemagne pendant les années 1741 & 1742, en qualité d'Aide de Camp du Prince de Pons, son père; eut, après la mort du Comte de Marfan, son frère, la permission de vendre à son profit le Régiment qu'il avoit, & S. M. lui donna l'agrément du Régiment de Cavalerie d'Aumont, vacant par la promotion du Duc de ce nom, au grade de Maréchal de Camp. Il a été fait Brigadier le 20 Mars 1747, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1756, Lieutenant Général de ses Armées le 6 Juin 1758, & a eu les entrées de la Chambre en Mai 1764. Il n'est point marié. Le Maréchal de *Roquelaure*, son aïeul, lui a laïllé par son testament une somme de 100000 livres une fois payée.

Les armes de cette branche sont les mêmes que celles des Comtes d'HARCOURT & d'ARMAGNAC, ci-devant rapportées.

LORRIS, ancienne Noblesse dont il est parlé dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 412 & suiv.

GILLES DE LORRIS fut Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, le 27 Février 1351. Il se trouva en sa qualité de Pair au sacre de CHARLES V, le 19 Mai 1364 & au Lit de Justice tenu par ce Monarque contre le Prince de Galles, le 9 Mai 1369. Il se trouva aussi au Lit de Justice tenu contre CHARLES II, Roi de Navarre, le 2 Mars 1386, mourut le 28 Novembre 1388 & fut enterré dans le Chœur de son Eglise Cathédrale, où est son épitaphe. Les Auteurs sont partagés sur la naissance de cet Evêque. Levaslor marque qu'il eut son furnom que de la ville de LORRIS en Gâtinois au Diocèse de Sens, où il le croit né, de même que GUILLAUME DE LORRIS, Poète & Jurisconsulte, auteur du *Roman de la Rose*. Démocharès a écrit avant Levaslor, que GILLES DE LORRIS, Evêque de Noyon, étoit né dans le Diocèse de Paris d'une race noble, & qu'il étoit Conseiller du Roi, lorsqu'il fut élevé à l'Episcopat. MM. de Sainte-Marthe lui ont aussi donné le titre de Conseiller du Roi. Il est constant que de son tems

il y avoit des personnes du furnom de LORRIS dans les Conseils du Roi.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, accostée de 3 croiffans de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LORT DE SÉRIGNAN (DE), ancienne Noblesse, originaire de Guyenne, qui a des possessions, depuis plus de trois siècles, dans les Diocèses de Narbonne & de Béziers.

Suivant un extrait des Registres du Parlement, des années 1320 & 1322, RAYMOND & PONCE DE LORT, sont qualifiés, l'un de *Chevalier*, & l'autre de *Damoiseau*, ce qui est constaté par un Procès qui, après avoir été commencé à Béziers, fut jugé définitivement par deux Arrêts rendus au Parlement de Paris à ces deux époques.

On trouve dans la *Gallia Christiana* GARCIE DE LORT, Archevêque d'Auch en 1216, qui fut exécuteur testamentaire de Guillaume-Raymond de Moncade, Vicomte de Béarn.

Le Journal du Louvre (Mémoire de M. Menaud déposé en 1669) fait mention de REGINARD OU RENAUD DE LORT, Chevalier, qui tint les affaires de Poitiers pour Philippe, Comte de Poitiers, en 1314. Il y a un titre en parchemin au trésor de Saint-Martin-des-Champs, de GUILLAUME-RAYMOND DE LORT, l'un des vassaux relevant des Vicomtes de Lomagne & d'Auvillars en 1313. Ce même GUILLAUME-RAYMOND fut un des Seigneurs de Guyenne, à qui le Roi d'Angleterre écrivoit le 30 Septembre 1324, pour les sommer de tenir leur foi contre le Roi de France.

Enfin une montre en original déposée à la Bibliothèque du Roi, apprend que LAURENT DE LORT étoit Sergent au nombre des Gens d'armes à pied, commandés par Gaiols de la Balme, Maître des Arbalétriers du Roi à Penne en Agénois en 1339.

Quoique cette Maison soit en droit de revendiquer tous ceux dont on vient de parler, elle se trouve cependant contrainte des'en tenir aux présomptions les plus apparentes, par la perte qu'elle a faite au pillage de son Château de Lebrettes au XV^e siècle, par les rebelles du Languedoc, en haine du zèle avec lequel les Gentilshommes de ce nom tenoient le parti du Roi de France. Ce fait est constaté par l'information qui fut faite devant le Sénéchal de Béziers le 3 Août 1594.

Les titres authentiques que la branche des

Seigneurs de LORT de SÉRIGNAN a pu recouvrer, remonte juridiquement à

I. JACQUES-ARNAUD DE LORT, qui est compris, comme Ecuyer, dans une montre faite à Béziers, de la Compagnie du Comte de Bigorre, le 14 Juillet 1431, ce qui est prouvé par un titre en parchemin qui se trouve au trésor de Saint-Martin-des-Champs. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. PIERRE DE LORT, Ecuyer, Seigneur de Lebrettes, Tarraillan, Porcairargues & Cers. Il passa plusieurs actes publics, contenant inféodations, ventes & échanges dans les années 1470, 1480, 1497, 1518 & 1525, & mourut âgé de 89 ans : il est enterré dans l'Eglise Collégiale de Narbonne, dont il fut le bienfaiteur. Ses armes sont sur les lambris du Chœur de cette Eglise, & sur sa tombe, où est écrit un épitaphe qui porte, entr'autres choses, qu'il est *noble & issu de noble race*. Il eut de *Florette de Saint-Martin*, son épouse,

MARTIN, qui suit;

Et GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs de LORT de TARRAILLAN, éteinte.

III. MARTIN DE LORT, Seigneur de Sérignan, Valras, Lebrettes, Porcairargues & Cers, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, en 1542, *Marguerite de Prades*, dont :

IV. JEAN-FRANÇOIS DE LORT, Seigneur de Sérignan, Valras, Lebrettes, &c., Mestre de Camp d'un Régiment, à la tête duquel il eut le bonheur de servir atez utilement le Roi HENRI IV, pour que S. M. daignât lui en marquer sa satisfaction par une Lettre particulière du 10 Janvier 1592, où elle eut la bonté de l'assurer de la reconnaissance qu'elle garderoit de ses services. Il en reçut aussi plusieurs en différens tems des Secrétaires d'Etat, relatives aux actions qu'il avoit faites. Il épousa, en 1578, *Constance de Poggio*, & en eut :

V. GUILLAUME DE LORT, Marquis de Sérignan, Seigneur de Valras, Lebrettes & Cers, qui fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1615, ensuite Mestre de Camp d'un Régiment en 1630, Sergent de Bataille en 1639 & Maréchal de Camp en 1640. Il recut une Lettre du Roi, en date du 4 Août 1638, par laquelle S. M. lui mandoit qu'ayant vu, par les Lettres de son cousin le Prince de Condé, & par la relation du fort du Passage, comme il avoit courageusement repoussé les ennemis qui l'avoient attaqué avec beaucoup

de résolution, Elle lui en favoit bon gré & à ceux qui s'y étoient bien comportés sous ses ordres. Le Cardinal de Richelieu lui écrivit en même tems sur ce sujet, en lui témoignant le gré que le Roi lui en favoit & sa joie particulière de la réputation qu'il s'étoit acquise dans ces occasions importantes. Il en reçut aussi des Secrétaires d'Etat MM. des Noyers & de Chavigny. Le 14 Janvier 1641, il commanda en chef l'armée de Catalogne, & le Roi lui écrivit le 11 Février suivant, pour lui témoigner la joie qu'il avoit eue d'apprendre le bon succès de sa défense dans Barcelone, & de la poursuite qu'il avoit faite des ennemis qui donnoit lieu à des avantages beaucoup plus grands pour les Etats de Catalogne, l'assurant de reconnoître ses services, & lui ordonnant de promettre aux Catalans la continuation de sa protection. Le Cardinal de Richelieu & les Secrétaires d'Etat lui écrivirent aussi plusieurs Lettres à ce sujet. Mais les blessures qu'il avoit reçues en plusieurs occasions, l'obligèrent de quitter l'armée le 6 Décembre 1641. Il avoit épousé, en 1601, *Marie de Bonnet de Maureilhan*, de laquelle vinrent :

1. HENRI, qui suit;

2. JEAN, Seigneur de Cers, Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Béziers, Gouverneur des Ville & Château de Nomeny, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié avec N... *de Sartres*, dont il eut :

FRANÇOIS DE LORT DE SÉRIGNAN, mort Capitaine des Galères du Roi, ayant eu un garçon, Abbé de Foncaude; & une fille, Abbesse du Saint-Esprit de Béziers.

3. GUILLAUME, mort sans postérité, étant Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Ham;

4. GABRIEL, Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Béziers, mort aussi sans postérité;

5. CHARLOTTE, mariée, en 1633, à noble *Jean du Caylar*, Seigneur d'Espouillan;

6. Une autre fille, mariée à N... *Oger*, Marquis de Cavoye, Chevalier des Ordres du Roi;

7. Et CLAIRE, alliée, en 1646, à noble *Fulcrand d'Alleman*, Seigneur de Mirabel.

VI. HENRI DE LORT, 1^{er} du nom, Marquis de Sérignan, Seigneur de Lebrettes, Valras & Cers, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, en 1626, *Charlotte de Plantavit de Margon*, dont :

VII. HENRI DE LORT, II^e du nom, Marquis de Sérignan, Seigneur de Lebrettes, Valras, Cers, &c., qui fut Page du Roi, & ensuite Capitaine de Cavalerie. Il épousa, en 1649, *Marie de Graffet*, & en eut :

1. HERCULE-HENRI, qui suit ;
2. JACQUES-JOSEPH, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. THOMAS, mort Abbé Commanditaire de l'Abbaye de Cadouin ;
4. Une fille, mariée à N... de Breteuil, Colonel d'un Régiment de Dragons & Brigadier des Armées du Roi ;
5. Et une autre fille, alliée à N... de Sarret de Gaujac, Colonel d'Infanterie.

VIII. HERCULE-HENRI DE LORT, Marquis de Sérignan, Seigneur de Lebrettes, Valras, &c., fut d'abord Page du Roi LOUIS XIV, ensuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de Breteuil & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Département de Béziers. Il épousa, en 1687, *Antoinette de Rouch d'Arnoye*, dont :

1. JACQUES-JOSEPH, qui suit ;
2. HENRI-CONSTANCE, né à Péziers en 1690, mort en 1763, a été sacré Evêque de Mâcon le 2 Juillet 1732, & est Abbé Commanditaire des Abbayes de Saint-Manfuy & de Valmont ;
3. FRANÇOIS-ANTOINE, mort Capitaine au Régiment de Navarre ;
4. GABRIEL-THOMAS, mort aussi Capitaine du même Régiment ;
5. & 6. Et deux filles : l'une Religieuse ; & l'autre mariée à N... Duché, Avocat Général de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Montpellier.

IX. JACQUES-JOSEPH DE LORT, Marquis de Sérignan, Seigneur de Lebrettes, Valras, Maraultan, Perdiguer, Baron de Savignac, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Languedoc & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Département de Béziers, a épousé, en 1720, *Anne-Françoise de Serres*, dont :

JOSEPH-HENRI-CONSTANCE, qui suit ;
Et deux filles, mortes sans avoir été mariées.

X. JOSEPH-HENRI-CONSTANCE, Marquis de Lort, Seigneur de Maraultan, Perdiguer, Baron de Savignac, Capitaine dans le Régiment Royal-Rouffillon, Cavalerie, Aide Maréchal Général des Logis de la Cavalerie en 1758, a quitté le service à cause du dérangement

de sa santé. Il a épousé, en Mai 1753, *Marie-Antoinette de Gaignon de Vilaines*, fille du feu Marquis de Vilaines, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Niort, & de *Claude-Antoinette d'Affé de Montfaucon*, dont pour fils unique,

XI. ARMAND-MARIE, Comte de Lort, âgé de 19 ans en 1778, qui est à l'Ecole d'Artillerie de Strasbourg.

SECONDE BRANCHE.

VIII. JACQUES-JOSEPH DE LORT, Seigneur de Farlet, second fils d'HENRI II, & de *Marie de Graffet*, fut Capitaine des Galères du Roi, & mourut Chef d'Escadre. Il a eu de son mariage avec *Anne de Pelet de Moiffac*,

1. PIERRE DE LORT, qui suit ;
2. N... DE LORT, appelé *le Chevalier de Sérignan*, Capitaine dans le Régiment d'Eu, tue sur la brèche de Berg-op-Zoom ;
3. N..., dit *le Chevalier de Lort de Sérignan*, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine des Frégates du Roi ;
4. & 5. Et deux filles : l'une mariée à N... de Monteil ; & l'autre à M. le Comte d'Huljl.

IX. PIERRE DE LORT, Seigneur de Farlet, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant des Vaisseaux du Roi, est mort de la suite de ses blessures. Il avoit épousé *Catherine d'Icard*, dont :

1. CHARLES-AUGUSTIN, Seigneur de Farlet, Enseigne des Vaisseaux du Roi ;
2. Le Chevalier de LORT, Aide Major du Régiment de Provence, Infanterie ;
3. & 4. Deux Abbés, dont l'un a une pension sur l'Evêché de Dôle ;
5. Un autre garçon, aussi appelé *le Chevalier de Lort*, Garde de la Marine ;
6. Et une fille, non mariée.

Les armes des Seigneurs de LORT DE SÉRIGNAN sont : *d'azur, au lion d'or, surmonté d'une étoile d'argent*. Supports : *deux griffons d'or*. Cimier : *une couronne de Marquis, surmontée de deux étendards en sautoir, armoriés de sable, à la croix ancrée d'argent*. Devise : QUO NON ASCENDAM. Quoique ces armes ne soient pas les mêmes que celles des Seigneurs de LORT DU PESQUE, *Saint-Victor & Montefquion*, dont il est parlé aux col. 805 & suiv. du tom. VI de cet Ouvrage, cependant ces différentes branches se sont toujours connues pour avoir une origine commune ; & c'est d'après cette opinion que

les uns & les autres ont fait leur preuve pour monter dans les carrosses du Roi.

LORTEMAR ou LORTHOMARD, de la ville de Pertuis en Provence: Famille dont il est parlé dans l'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, par Artefeuil, tom. II, p. 88.

JOSEPH DE LORTEMAR DE SAURET, Avocat au Conseil, reçu Secrétaire du Roi le 11 Septembre 1724, a laissé de son mariage avec *Marguerite Ouvière*, un fils, vivant sans alliance en 1759, & ELISABETH, mariée, le 10 Novembre 1744, à *Jean-Joseph de Bonet-Costefrède*, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, dont postérité. Voyez BONNET, en Provence.

Les armes: *d'azur, à 3 torches d'or, flamboyantes de gueules.*

LORVELOUX, reffort de Vannes en Basse-Bretagne. Ceux de ce nom sont déclarés nobles d'ancienne extraction, au rapport de M. le Jacobin, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Mai 1669.

Les armes: *d'argent, à la bande de sable, chargée de 3 croisettes d'or.* (Manuscrit in-fol., tom. III des *Généalogies de Bretagne.*)

LORY. De cette famille étoit JACQUES DE LORY, Seigneur de la Gardette, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, mort le 16 Novembre 1727. Il avoit épousé *Elisabeth-Louise Drouin d'Aubigny*, femme en secondes noces de *Guillaume-Charles le Febvre*, ci-devant Seigneur de la Valette, Biars, la Salle & Saint-Remy, Gentilhomme ordinaire de Madame la Dauphine, mère de feu Louis XV. Du premier lit elle a eu

CLAUDINE-LOUISE DE LORY, fille unique, décédée à Paris le 7 Juin 1742, âgée d'environ 36 ans, laissant des enfans de *Charles de la Martelière*, Seigneur de Chancey, la Corte, Vaux, Orfeuil Motteux, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses finances, ci-devant Gouverneur de la Ville de Langres. (*Mercur de France* de Juillet 1742, p. 1682.)

* LOSTANGES. Cette Maison tire son nom du Château de Lostanges dans le Bas-Limoufin; elle étoit considérable dès le XII^e siècle, & est marquée entre les premières de

cette Province par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires. Elle remonte, dans Moréri, par filiation suivie, à

I. JEAN-AYMAR DE LOSTANGES, Chevalier, puîné de cette Maison, marié, le 27 Septembre 1448, à *Antoinette de Veyrines*, dite de Limeuil, Dame de Sainte-Alvère en Périgord, dont :

GUY, mort sans postérité;

Et JEAN, dit JANICOT, qui suit.

II. JEAN, dit JANICOT DE LOSTANGES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Alvère, épousa, par contrat du 23 Janvier 1508, *Marie de Salignac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Mothe-Fénélon, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine de Lauzières-Thémines*. Il eut entr'autres enfans :

BERTRAND, qui suit;

Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Paillé en Saintonge, qui n'est point rapportée dans Moréri. (Elle subsiste, & nous en ignorons la filiation, faute de Mémoire.)

III. BERTRAND DE LOSTANGES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Alvère, laissa de *Marie de Montberon*, son épouse,

IV. HUGUES DE LOSTANGES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Alvère, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, qui servit les Rois CHARLES IX & HENRI III, & épousa *Galliotte de Gourdon Genouillac*, fille de *Jean*, Baron de Vailiac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Château-Trompette, &c., & de *Jeanne Brun*, Dame de Boiffet, dont :

JEAN-LOUIS, qui suit;

Et LOUIS-FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de Bédier, rapportée ci-après.

V. JEAN-LOUIS DE LOSTANGES, Chevalier, Baron de Sainte-Alvère, &c., épousa, le 14 Décembre 1603, *Elisabeth de Cruffol*, fille de *Jacques*, 1^e du nom, Duc d'Uzès, Pair de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de Clermont-Tonnerre*. Leurs enfans furent :

1. EMMANUEL-GALLIOT, qui suit;

2. HUGUES, Abbé de la Nouvelle-lès-Gourdon;

3. GALLIOTE, femme, le 26 Avril 1628, de *Jean de Gontaut-de-Saint-Geniès*, Seigneur de Lézac, &c., dont postérité. Voy. GONTAUT-BIRON;

4. HENRIETTE, mariée à *Jean Phélip*, Seigneur de Saint-Viance ;
5. SUSANNE, Prieur de Liffac ;
6. Et JEANNE, Religieuse au même Monastère.

VI. EMMANUEL-GALLIOT DE LOSTANGES, Chevalier, Marquis de Sainte-Alvère, &c., Sénéchal & Gouverneur du Quercy, a laissé de *Claude-Simonne d'Ebrard de Saint-Sulpice*, Dame du Vigan, &c., veuve de *Guyon de Touchebauf*, Comte de Clermont-Verteil-lac,

1. LOUIS, qui fuit ;
2. CHRISTOPHE, Archidiacre de Cahors ;
3. EMMANUEL, Comte de Sainte-Alvère, Gouverneur & Sénéchal du Quercy, ci-devant Capitaine du Régiment de la Marine ;
4. LOUIS, Seigneur d'Uffel ;
5. FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Sainte-Alvère* ;
6. Et MARIE-ANNE, alliée, le 4 Janvier 1699, à *François de Beaumont*, Chevalier, Comte de la Roque, Seigneur du Repaire, en Périgord, &c. Elle mourut à Sarlat, âgée de 80 ans ou environ, ayant eu de son mariage plusieurs enfans. Voy. BEAUMONT, en Vivarais, branche des Seigneurs du Repaire, &c.

VII. LOUIS DE LOSTANGES, Chevalier, Marquis de Saint-Alvère, Baron du Vigan, Sénéchal & Gouverneur du Quercy, Chevalier de Saint-Louis, perdit un œil à la bataille de Sénéf, & fut noyé dans la rivière la Dordogne le 1^{er} Janvier 1706. Il avoit épousé *Rose de Cadrieu*, fille de *Louis*, Marquis de *Cadrieu*, & de *Marie de Saint-Nectaire de Veyrières*, dont il a eu :

1. ARNAUD-LOUIS-CLAUDE-SIMON, qui fuit ;
2. Et CLAUDE, Demoiselle de Sainte-Alvère.

VIII. ARNAUD-LOUIS-CLAUDE-SIMON DE LOSTANGES, Marquis de Sainte-Alvère, &c., Grand Sénéchal & Gouverneur du Quercy, a épousé, en 1719, *Marie-Françoise de Larmandie de Longua*, dont il a eu :

1. ARNAUD-LOUIS-MARIE-STANISLAS, qui fuit ;
2. ALEXANDRE-ROSE, Comte de LOSTANGES, Marquis de Cadrieu, né le 18 Octobre 1723, Capitaine, puis Colonel Lieutenant du Régiment Dauphin, Dragons, en 1761 ;
3. N.... DE LOSTANGES, né en 1733, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1757 ;
4. MARIE-ANNE, mariée, le 11 Février 1757, à *Daniel-Joseph*, Marquis de *Cognac*, né le 11 Août 1724. Voy. COSNAC ;
5. MARIE, femme, en 1753, d'*Antoine-François*, Marquis de *Cugnac*, Mousquetaire du

Tome XII.

- Roi dans sa première Compagnie, en 1745, substitué aux biens d'*Emmanuel de Cugnac*, Comte de Giverfac. Voy. CUGNAC ;
6. MARIE-ANNE, alliée, le 24 Février 1756, à *François-Saturnin de Galard*, Marquis de Terrauze & de Ferrières, &c., dont postérité. Voy. GALARD DE BRASSAC ;
 7. Et N.... DE LOSTANGES, dite *Mademoiselle de Cadrieu*.

IX. ARNAUD-LOUIS-MARIE-STANISLAS, Marquis de LOSTANGES, né le 3 Septembre 1722, Mestre de Camp du Régiment des Cuirassiers du Roi, Brigadier de Cavalerie le 5 Novembre 1758, Maréchal de Camp le 20 Février 1761 & premier Ecuyer en survivance de Madame ADÉLAÏDE DE FRANCE, est mort à Paris le 6 Février 1769. Il avoit épousé, le 8 Mai 1754, *Marie-Elisabeth-Charlotte-Pauline Galluccio de l'Hôpital*, fille de *Paul-François*, dit le *Marquis de l'Hôpital*, Chevalier des Ordres du Roi & de celui de Saint-Janvier, Ambassadeur extraordinaire en Russie, & d'*Elisabeth-Louise de Boullogne*. De ce mariage sont issus :

HENRI, tenu sur les Fonts de Baptême, le 23 Juin 1756, par feu M. le Dauphin & Madame ADÉLAÏDE ;

Et N.... DE LOSTANGES, né en 1757.

BRANCHE des Marquis de BÉDUEUR.

V. LOUIS-FRANÇOIS DE LOSTANGES, Chevalier, second fils de HUGUES, Seigneur de Sainte-Alvère, & de *Galliot de Gourdon de Genouillac*, fut Baron de Bédueur dans le Haut-Quercy, servit les Rois HENRI IV & LOUIS XIII, dans leurs Armées, en qualité de Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Ce fut en sa faveur que la Terre de *Bédueur* fut érigée en *Vicomté* l'an 1610. Il épousa 1^o *Jeanne de Luzech*, veuve & donataire de *Jean de Narbonne*, Baron de *Paillaunez* & de Bédueur, dont il n'eut point d'enfants ; & 2^o *Jeanne de Marquessac*, veuve d'*Henri de St.-Aflier*, Seigneur des Borics, de laquelle vinrent :

JEAN-LOUIS, qui fuit ;
Et ELISABETH, Religieuse de l'Abbaye de la Règle à Limoges.

VI. JEAN-LOUIS DE LOSTANGES, Chevalier, Comte de Bédueur, Capitaine Commandant le Régiment de Candale, Cavalerie, fut Député de la Noblesse de Guyenne, puis, en 1649, de la Noblesse de Périgord, aux Etats Géné-

raux. Il avoit épousé *Françoise de Gourdon de Genouillac*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur de Reilhac, & de *Catherine*, Dame de Corn & de Sonac. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit ;
2. & 3. JEAN-FRANÇOIS & JACQUES, Capucins ;
4. JEAN-MARGARIT, auteur de la branche des Seigneurs de *Felzins* & de *Cuzac*, rapportée ci-après ;
5. CLAUDE-SIMONNE, mariée à *Laurent de Versais*, Seigneur de Masclat ;
6. Et CATHERINE, Prieur perpétuelle de Liflac.

VII. FRANÇOIS-LOUIS DE LOSTANGES, Chevalier, Marquis de Béduer, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Maulay, puis Colonel du Régiment des Milices de Rouergue, fut blessé & fait prisonnier près de Francfort en 1674, & mourut en 1692. Il avoit épousé *Marie-Renée Ménardeau*, fille de *Claude*, Seigneur de Champré. Doyen du Parlement, Conseiller d'Etat, Directeur & Contrôleur Général des Finances, & de *Catherine Henry*. Elle est morte le 24 Août 1719, ayant eu :

1. LOUIS-HENRI, qui suit ;
2. JEAN-JOSEPH, Religieux Augustin ;
3. EMMANUEL, Marquis de LOSTANGES, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vaillac, tué en Flandre en 1702 ;
4. JACQUES, dit *le Chevalier de Béduer*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vivans-Saint-Christau, tue, l'an 1702, à la bataille de Friedlingen en Souabe ;
5. LAURENT, dit *le Marquis de LOSTANGES*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vivans, depuis de Peaujeu, blessé au combat de Lethingue en 1708 ;
6. Autre LAURENT, auteur des Seigneurs de *Jarnioft* rapportés ci-après ;
7. Autre LAURENT, dit *le jeune*, Baron de Bullac, Cornette dans le Régiment de Vivans, tué, en 1703, à la bataille d'Hochstaedt, donnée contre les Impériaux ;
8. FRANÇOISE, Religieuse à Liflac ;
9. CATHERINE, mariée à *Louis de Las Cafes de Roquefort*, Seigneur de Saint-Paul ;
10. JEANNE, alliée à *Louis de la Mothe*, Seigneur de Flomond ;
11. CATHERINE - MARGUERITE, Religieuse à la Présentation de Senlis ;
12. Et BARBE, Religieuse à la Visitation de Villefranche-de-Rouergue.

VIII. LOUIS-HENRI DE LOSTANGES, Chevalier, Comte de Béduer, Seigneur de Corn, &c., a été blessé à la bataille de Fleuros le 1^{er} Juillet 1690, commandant un escadron du

Régiment du Rosel. De son mariage avec *Françoise du Mont*, il a eu :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEAN-LOUIS, rapporté après son aîné ;
3. Et MARIE-RENÉE DE LOSTANGES de POUJOLAT, nommée, par son père, Coadjutrice de sa grand'tante au Prieuré de Liflac & depuis Prieure au même Monastère.

IX. LOUIS DE LOSTANGES, Marquis de Béduer, mort le 11 Septembre 1746, sans enfans, avoit épousé, en 1729, *Marie-Antoinette-Charlotte du Maine du Bourg*, décédée le 14 Décembre 1769, fille d'*Eléonor*, Marquis du Bourg, & de *Marie Thérèse de Rebé*, & petite-fille & co-héritière du Maréchal du Bourg. Voy. MAINE (du).

IX. JEAN-LOUIS DE LOSTANGES, Comte de Corn, puis Marquis de Béduer après la mort de son frère aîné, est mort en son Château de Béduer en Quercy, le 27 Décembre 1755, sans enfans de *Marie-Pulchérie-Anastafie de Foucaud d'Alzon*, Baronne de Sonac, Mandens, &c., qu'il avoit épousée en 1743, fille de *Jean-Pierre de Foucaud d'Alzon*, Baron de Brens, Saint-Félix, &c., Président au Parlement de Toulouse, & de *Marguerite d'Aignan d'Orbessan*. JEAN-LOUIS DE LOSTANGES fit, par son testament, la Dame son épouse héritière, à la charge de rendre ses biens à un male du nom de LOSTANGES, à son choix.

Seigneurs de JARNIOST.

VIII. LAURENT DE LOSTANGES, dit *le Chevalier de Béduer*, Seigneur de Jarnioft, en Lyonnais, sixième fils de FRANÇOIS-LOUIS, Marquis de Béduer, & de *Marie-Renée Ménardeau*, fut Capitaine dans le Régiment de Lannoy, blessé à la bataille de Malplaquet en 1709, fait Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aquitaine, Cavalerie, est mort en 174... Il avoit épousé *Jeanne Desmaretz*, dont il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine & Chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance, en 174, âgé de 26 ans ;
2. LOUIS, qui suit ;
3. ANNE, née en Novembre 1725, mariée, au mois de Septembre 1746, à *Jean-Joseph de Cornely*, Seigneur de Cambault ;
4. MARIE, née en Octobre 1733, élevée à Saint-Cyr ;

5. MARIE, dite *la jeune*, née en Janvier 1735, Religieuse à Liffac;
6. Et MARIE-CHARLOTTE, née au mois d'Août 1737.

IX. LOUIS DE LOSTANGES, Seigneur de Jarnioll, né en 1734, d'abord Cornette dans le Régiment d'Aquitaine en 1741, puis dans celui des Cuirassiers, Cavalerie, a été tué le 10 Octobre 1758, à la bataille de Lutzelbourg, où il a donné des preuves du plus grand courage. (*Mercur de France*, de Janvier 1759.)

BRANCHE

des Seigneurs de FELZINS & de CUZAC.

VII. JEAN-MARGARIT DE LOSTANGES, quatrième fils de JEAN-LOUIS, Comte de Bédouer, & de *Françoise de Gourdon de Genouillac*, fut Marquis de Felzins, Seigneur de Cuzac en Rouergue, Capitaine dans le Régiment de M. le Duc de Bourgogne, Cavalerie, & mourut en Flandre en 1691. Il avoit épousé *Marguerite de Corn d'Ampare*, fille de *François*, Seigneur de Beaumont, & de *Catherine de Palhaffe*, dont il a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. HYACINTHE, dit *le chevalier de Felzins*, Capitaine dans le Régiment Royal-Rouffillon, Cavalerie;
3. RAYMOND, Comte DE LOSTANGES, Chevalier de Saint-Louis & Colonel du Régiment de Lollanges, Infanterie. Il se signala au siège d'Aire en 1710, & mourut le 8 Avril 1713;
4. ANNE, mariée à *Antoine*, Seigneur *de Peret*;
5. Et MARIE, Religieuse Maltoise à l'Hôpital de Beaulieu.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE LOSTANGES, Seigneur de Cuzac, Cornette du Régiment de M. le Duc de Bourgogne, dans la Compagnie de son père, a épousé, le 10 Août 1711, *Françoise de la Mothe*, dont est issu :

IX. HUGUES DE LOSTANGES, né le 30 Janvier 1713, Baron de Felzins & de Cuzac, en Rouergue, Cornette dans le Régiment Royal-Rouffillon, qui a épousé *Catherine de Roy de Cauffanel*, de laquelle il a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS-LOUIS DE LOSTANGES DE FELZINS, né le 6 Février 1741, Clerc tonsuré, Elève du Collège du Plessis;
2. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit;
3. JEAN-LOUIS, né le 5 Février 1752;
4. FRANÇOIS-HUGUES, né le 21 Juin 1753;
5. Et UNSULE, née le 22 Septembre 1748, élevée à Saint-Cyr.

X. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH DE LOSTANGES DE

BÉDUER, ci-devant nommé *le Baron DE LOSTANGES*, aujourd'hui appelé *le Marquis de Bédouer*, Comte de Corn, Goudon, &c., Vicomte de Sainte-Nabouë, Patron du Couvent de Liffac, né le 22 Octobre 1742, Cornette, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cuirassiers, puis Officier au Régiment Dauphin, Dragons, a épousé, par contrat du 16 Février, célébration le 20 Mars 1769, à Gaillac en Albigeois, *Marie-Cécile-Bernadine-Renée d'Huteau de Fenayrols*, née le 12 Avril 1751, fille de *Jean-Louis-Etienne*, appelé *le Comte d'Huteau*, Seigneur d'Amours, ancien Officier d'Infanterie, Lieutenant des Maréchaux de France, Commissaire, Juge du point d'honneur au département de Languedoc, reçu, le 14 Février 1753, Conseiller, Chevalier d'honneur de la Cour des Aides & Finances de Montauban & Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Province du Languedoc, serment prêté, le 26 Juin 1757, entre les mains du feu Roi, & de *Jeanne-Simonne-Charlotte de Blanc*, Dame de Fenayrols. Voy. HUTEAU. (Sur cette Famille, voy. Moréri; les *Tablettes général.*, & le *Mercur de France* de Mai & d'Octobre 1756.)

Les armes de la Maison de LOSTANGES sont : *d'argent, au lion de gueules, lampassé, armé & couronné d'azur, accompagné de 5 étoiles de gueules en orle.*

LOTH, Famille de la ville de Manosque, dont étoit

PAUL-JOSEPH LOTH, qui fut pourvu d'un office de Secrétaire du Roi pres la Chancellerie de la Cour des Comptes de Provence, au mois de Juillet 1707, mort en 1714, laissant un fils. C'est ce que nous savons, d'après l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 88.)

Les armes : *d'azur, à un fer de lance posé en pal, parti de sable & d'argent : à la fasces de gueules, brochante sur le tout.*

LOTIN ou LOTTIN DE CHARNY, ancienne Famille de Robe, originaire de Beauce, & établie à Paris.

I. ROBERT LOTIN, 1^{er} du nom, Seigneur de Charny, &c., d'abord Greffier des Présentations, ensuite reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 29 Mars 1480, épousa, en 1462, *Marie Auenin*, dite *le Duc*, fille de *Guillaume Aguenin*, dit *le Duc*, Seigneur de Villévaudé, Conseiller au Parlement de Paris,

& de Girarde de Longueil. Leurs enfans furent :

1. ROBERT, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Ecclésiastique ;
3. JEAN, mort jeune ;
4. MARIE, Abbesse de Longchamp ;
5. JUSTINE, femme de *Jean le Prévost*, Seigneur de Malassis, Maître des Comptes à Paris, dont des enfans ;
6. Et ANNE, morte en 1550, femme de *Jean de Harlus*, Baron de Cramailles, Maître des Comptes à Paris, décédé le 28 Mai 1550, & inhumé à Saint-Paul.

II. ROBERT LOTIN, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Charny, Vaires & d'Arcy, Conseiller en la Cour des Aides, épousa *Louise Hurault*, fille de *Jean*, Seigneur de Boitfaillé, &c., Chancelier du Duc d'Orléans, puis Premier Président en ladite Cour des Aides, & de *Guillemette de Guetteville*. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT, Seigneur de Charny, vivant le 11 Août 1580 ;
2. GUILLAUME, qui fuit ;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Simon Acarie*, Conseiller en la Cour des Aides.

III. GUILLAUME LOTIN, I^{er} du nom, Seigneur de Charny, Vaires & d'Arcy, Vicomte de Vaux, Maître des Comptes, épousa, par contrat du 19 Décembre 1555, *Jeanne Bochart*, fille de *Jean*, III^e du nom, Seigneur de Champigny & de Noroy, Avocat au Parlement, & de *Jeanne Tronçon*. Il en eut :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. JEANNE, femme de *Antoine de Soulfour*, Conseiller au Parlement, puis Président aux Enquêtes ;
3. Et ISABELLE, mariée à *François de Lauzon*, Conseiller au Parlement, dont postérité. Voy. LAUZON (DE).

IV. GUILLAUME LOTIN, II^e du nom, Seigneur de Charny, Vaux-le-Vicomte, Vaires, &c. Conseiller au Parlement, puis Président des Requêtes du Palais en 1594, épousa, par contrat du 29 Avril 1589, *Madeleine Morin*, fille de *Jean*, Seigneur de Martilly, en Auvergne, & de *Bonne de Vitry*. Leurs enfans furent :

1. ANDRÉ, mort sans alliance ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. NICOLAS, Seigneur de Martilly, Conseiller au Grand Conseil le 17 Décembre 1631, Maître des Requêtes le 7 Juillet 1642, Président au Grand Conseil le 11 Avril 1644,

mort le 25 Septembre ou Décembre 1650, & inhumé à la Paroisse Saint-Paul. Il avoit épousé *Marie-Marthe Gouffaut*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Souvigny, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Geneviève Fayet*, dont un fils, mort peu après lui ;

4. JEANNE, femme, le 10 Janvier 1613, de *Théodore de Berziau*, Conseiller au Parlement, puis Président des Enquêtes ;
5. CATHERINE, mariée, le 8 Octobre 1614, à *Louis Huault*, II^e du nom, Seigneur de Montmagny, &c., mort Conseiller d'Etat & Doyen du Grand Conseil, dont des enfans. Voy. HUAULT ;
6. MARIE, alliée, 1^o le 1^{er} Avril 1617, à *Robert de Saveuse*, Conseiller au Parlement ; & 2^o le 18 Janvier 1630, à *Nicolas Fayet*, aussi Conseiller au Parlement ;
7. Et BONNE, morte le 9 Novembre 1630, mariée, le 18 Février 1618, à *Jacques Hector de Marle*, Seigneur de Beaubourg, &c., Maître des Requêtes, Président au Grand Conseil & Intendant de Lorraine en 1646, dont postérité. Voy. HECTOR DE MARLE.

V. FRANÇOIS LOTIN, Comte de Charny, Seigneur de Vaires, d'Arcy, &c., Vicomte de Vaux, Conseiller au Parlement, ensuite Président aux Enquêtes le 11 Mars 1632, mort en Février 1684, avoit épousé *Elisabeth Gamin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Péravy, Conseiller au Parlement, & d'*Anne de Vic*. Il a eu pour enfans :

1. NICOLAS-LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et ISIDORE, Seigneur de Charny, Châtelain de Chauny en Picardie, Conseiller en la Cour des Aides le 29 Décembre 1665, puis Conseiller au Grand Conseil le 14 Mars 1671, & en la Chambre Souveraine de l'Arsenal, mort le 18 Mai 1718, sans enfans d'*Angélique Bellier de Platbuiffon*, morte le 10 Décembre 1667, fille de *Charles Bellier*, Seigneur de Platbuiffon, près de Montereau, & d'*Angélique Lumagne*.

VI. NICOLAS-LOUIS-FRANÇOIS LOTIN, Comte de Charny, Seigneur de Saint-Péravy, Epreux, &c., Conseiller au Parlement de Metz, puis Président en la Cour des Aides de Paris le 31 Mars 1675, épousa, 1^o en Octobre 1662, *Louise Larcher*, morte en Décembre 1687, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-Goyet, Maître d'Hôtel & Secrétaire des Commandemens de MADAME, Duchesse d'ORLÉANS, & d'*Anne Foullé de Prunevaux* ; & 2^o *Marie Beurier*, morte le 6 Avril 1727, âgée de 66 ans. Il a eu du premier lit :

1. ISIDORE-MARIE, qui suit ;
2. JEAN-FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie en Mars 1691, dans la Colonelle-Générale, Chevalier de Saint-Lazare le 19 Juillet 1602, puis Religieux Profès à l'Abbaye de la Trappe, où il est mort le 11 Décembre 1716 ;
3. FRANÇOIS-MARGUERITE, Chevalier de Malte, mort à Malte au mois de Mars 1707 ;
4. ANNE-JEANNE, Religieuse à l'Abbaye du Trésor, puis à la Roquette ;
5. MARIE-AIMÉE, mariée, en Mai 1697, à *Augustin-Nicolas de Jaffaud de la Lande*, dont des enfans. Voy. JASSAUD ou JASSAUDI ;
6. ELISABETH-LOUISE, femme d'*Alexandre-Louis-François Stoppa*, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses, mort en 1717, dont des enfans.

Et du second lit vint :

7. MARIE-LOUISE, alliée, en 1709, à *François Bauyn de Cormery*, dont *Louise-Genève*, mariée, par contrat du 16 Février 1726, à *Louis-Maximilien d'Abos de Binranville*, Chevalier, Seigneur d'Herville, &c., Conseiller au Parlement de Paris, dont postérité. Voy. † ABOS.

VII. ISIDORE-MARIE LOTIN, Marquis de Charny, Seigneur de Saint-Pérvay, Comte de Serris, par le legs universel à lui fait par *M. Fayet*, mort le 16 Avril 1716, Châtelain de Chauny, par le décès d'*Isidore Lotin*, son oncle, a vendu la Terre de Saint-Pérvay à *M. le Maître*, celle de Serris à *M. le Féron de Varennes*, & est mort à Paris le 1^{er} Mars 1752, âgé de 86 ans. Il avoit épousé 1^o *Eléonore Guillart*, morte le 19 Juin 1720, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur d'Amoy, Trésorier de France à Orléans, & de *Marie-Anne Sallé* ; 2^o le 5 Mars 1722, *Marie-Olympe du Biez*, Marquise de Savignies, morte le 28 Décembre 1724, âgée de 22 ans, la dernière de son nom, fille d'*Antoine-Oudart du Biez*, Marquis de Savignies, &c., Maréchal de Camp, & de *Charlotte de Monfliers-de-Mérinville* ; & 3^o le 14 Novembre 1725, *Henriette-Madeleine Bauyn d'Angervilliers*, morte sans enfans le 29 Décembre 1740 (sœur de *Prosper-Nicolas Bauyn*, Seigneur d'Angervilliers, Ministre & Conseiller d'Etat ordinaire, Secrétaire d'Etat de la Guerre le 23 Mai 1728, & mort le 15 Février 1740), fille de *Prosper Bauyn*, Seigneur d'Angervilliers, Maître de la Chambre aux deniers du Roi, & de *Gabrielle*

Choart-de-Buzanval. Le Marquis de CHARNY a eu du premier lit :

1. JACQUES-ISIDORE LOTIN DE CHARNY, né le 6 Juin 1697, Conseiller au Parlement de Paris le 9 Juin 1719, charge dont il fut privé par son père, ayant quitté la maison paternelle le 2 Septembre 1721. Il est mort en Décembre 1766.

Et du second lit est issue :

2. MARIE-OLYMPE, Marquise de Charny, par son père, & de Savignies par sa mère, née le 4 Février 1723, & morte en Juillet 1759. Elle avoit épousé, le 11 Juillet 1742, *Pierre-François de Siry de Marigny*, Président des Enquêtes du Parlement de Bourgogne, fils de *François-Hugues*, Baron de Couches, Président de la Chambre des Comptes de Dijon, & de *Jeanne-Françoise Duprand*. Elle a laissé deux enfans. Voy. SIRY.

Les armes de LOTIN DE CHARNY sont : *échi-queté d'argent & d'azur*.

LOU (LE), en Bretagne, ressort de Nantes. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, en conséquence des privilèges de la Chambre des Comptes, au rapport de *M. de Larlan*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Novembre 1668.

MICHEL LE LOU, Sieur de la Motte-Glain, a été déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en ladite Chambre le 29 Novembre de la même année, au rapport de *M. Raoul* ;

Et MICHEL LE LOU, Sieur de Beaulieu, a été maintenu comme issu de MICHEL LE LOU, Sieur du Breil, Maître des Comptes & Maire de Nantes, par Arrêt rendu en la même Chambre le 23 Août 1669, au rapport de *M. le Jacobin*. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *de gueules, à 2 fasces d'argent, chargées de 5 étoiles de sable, 3 & 2*.

LOUAIL, Sieurs de la Sauldraye & du Gué-Richer, ressort de Rennes, en Bretagne. De cette Famille étoit

JEAN LOUAIL, Sieur de la Sauldraye, qui fut interloqué sur sa noblesse, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 24 Juillet 1669, au rapport de *M. Barrin* ; mais par un autre Arrêt rendu en la même Chambre, au rapport de *M. Saliou*, le 16 Juin 1670, il fut déclaré *noble d'extraction*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 channes ou marmites d'or, qui est du TRONCHAY; aux 2 & 3 d'argent, à 3 rencontres de louails ou taureaux de sable, 2 & 1, qui est LOUAL.* (Extr. du tom. III des *Généalogies de Bretagne*, manuscrit in-fol.)

LOUAN, en Picardie : Famille dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, pag. 311. On y lit qu'EMERY DE LOUAN Seigneur de Geneval, demeurant en la Paroisse de Morfain, Election de Soissons, & FRANÇOIS DE LOUAN, demeurant à Laon, tirent leur origine de N... DE LOUAN, leur aïeul, anobl par Lettres du Roi HENRI III, du mois d'Octobre 1585, confirmées le 25 Novembre 1607.

LOUBENS, Maison de Carcassonne en Bas-Languedoc.

ARNAUD DE LOUBENS, reçu Docteur en l'un & l'autre Droit en 1330, d'abord Doyen du Chapitre de Saint-Paul-de-Fenouillet, au Diocèse d'Aler, & successivement Evêque de Maguelonne, le 20 Avril 1339, Prêlat, l'un des plus favans du XIV^e siècle, fut fort considéré à la Cour du Pape BENOÎT XI, dit XII, où il eut divers emplois. Il mourut le 3 Décembre 1352, après avoir gouverné pendant 13 années.

I. PHILIPPE DE LOUBENS, Seigneur de Loubens, Baron de Coutras & de Verdalle, épousa *Anne de Montaut*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et HUGUES DE LOUBENS, né auprès d'Auch, qui entra dans l'Ordre de Malte, où il acquit beaucoup de gloire en diverses occasions, surtout au siège de l'Isle de Zoara, où il sauva à la nage l'Etendard de la Religion, Léon Strozzi, Prieur de Capoue, étant obligé de lever le siège. Il fut depuis envoyé Ambassadeur de son Ordre vers le Pape GRÉGOIRE XIII, qui lui procura la Commanderie de Pezénas, & étoit Grand Commandeur & chef de la Langue de Provence, lorsqu'en 1552 il fut élu le 51^e Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte. Le Pape lui permit de porter une *couronne de Prince* sur ses armes. SIXTE V, successeur de GRÉGOIRE, l'appela à Rome, & le fit Cardinal en 1587. Après avoir gouverné la Religion 13 ans, il mourut le 12 Mai 1595. (Voy. Moreri, édit. de 1759, tom. X, au mot VERDALLE.)

II. JACQUES (Moréri dit HUGUES), Baron DE LOUBENS & de Verdalle, Conteailler d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, fut fait

Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 31 Décembre 1585. Il épousa, le 1^{er} Octobre 1588, *Guillemette de Grave de Sérignan*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sérignan, & de *Marquise de Rouch d'Arnoye*. De cette alliance vinrent :

HUGUES, qui suit ;
Et ANNE-GUILLEMETTE.

III. HUGUES, Baron DE LOUBENS & de Verdalle, Seigneur d'Auriac, mort le 27 Mai 1669, avoit épousé, le 8 Juin 1623, *Louise d'Arpajon*, fille de *Jean*, Baron d'Arpajon, & de *Jacquette de Castelnaud*. Il en eut :

IV. JACQUES, Baron DE LOUBENS & d'Auriac, Comte de Verdalle, Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, qui s'est marié à *Henriette d'Arpajon*, Dame de Broquies, dont :

V. CHARLES-LOUIS, Baron DE LOUBENS & d'Auriac, qui épousa N... de *Naucafe*, fille de *Claude*, Baron de *Naucafe*, & de *Rose de Hautefort de Saint-Chamans*. Les enfans furent :

1. HUGUES, Chevalier de Malte en 1642 ;
2. HENRI, qui suit ;
3. FRANÇOIS, dont on ignore la destinée ;
4. MARIE-ANNE, Dame de Broquies, Loubens & Auriac, mariée le 2 Avril 1699, à *Raymond du Buisson*, Marquis de Pournazel, dont elle étoit veuve en 1715 ayant eu postérité. Voy. BUISSON ;
5. GUILLEMETTE, religieuse à Prouille ;
6. JACQUETTE, mariée à N... de *Touges*, Seigneur de Noaillan ;
7. JEANNE, alliée, le 31 Mars 1661, à *Jean-Gabriel de Gaulejac*, Seigneur de Ferrals ;
8. Et HIPPOLYTE, mariée le 26 Septembre 1683, à *François de Morthon*, Seigneur de Laumière

VI. HENRI DE LOUBENS, Seigneur de Verdalle, Capitaine de Cavalerie, mort le 4 Juin 1715, avoit épousé *Lucrece d'Auriol de Rovignol*, vivante en 1723. De ce mariage il a eu :

1. FRANÇOIS-HENRI, Seigneur de Verdalle ;
2. GABRIELLE, mariée à N... d'Albois, Seigneur de Montrosier en Rouergue ;
3. ANTOINETTE, qui épousa, au mois de Juin 1715, *Jean-Gauthier e Isoisset* ;
4. Et JEANNE-LOUISE, morte sans alliance.

Suivant une *notice* qui nous a été envoyée, cette Maison tubuite dans

HENRI-FRANÇOIS DE LOUBENS, Marquis de Verdalle, Baron de Contrazy, qui a épousé

Marie-Antoinette du Cup, veuve en Octobre 1777, ayant eu :

1. FRÉDÉRIC-JÉRÔME-IOSEPH, Vicaire Général du Diocèse de Lavaur ;
2. FRÉDÉRIC, Comte de Verdalle, Baron de Contrivy, Capitaine au Régiment de Condé, Dragons, avec rang de Mestre de Camp, présente au Roi en 1768 ;
3. HUGUES-ALEXANDRE, Vicomte de LOUBENS DE VERDALLE, Chevalier de Malte ;
4. Et ANNE-ÉLISABETH-GEORGETTE, mariée, par acte du 8 Mars 1769, à Grégoire-Alexandre de Laurens, Seigneur de Biez & du Casselet, Co-seigneur de Puginier, dont des enfans. Voy. LAURENS, en Languedoc, branche des *Endibats*, &c.

Les armes : de gueules, au loup ravissant d'or.

LOUBERT, Famille noble de Normandie.

JRANK DE LOUBERT DE MARTAINVILLE, née en 1679, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1690, prouva sa noblesse depuis BLAISE LOUBERT, Seigneur de Martainville, qui, en 1544, épousa Adrienne de Mornay de Villars-ceaux.

Les armes : d'azur, à 5 épis d'orge d'or, 3 & 2.

LOUBERT, autre Famille, que l'on trouve dans l'*Armorial* de Dubouillon, & qui porte : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef d'une étoile d'azur, & en pointe d'un loup de sinople.

* LOUCELLES, Terre située dans le Diocèse de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie, qui paroît avoir donné son nom à l'ancienne Famille de LOUCELLES, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems. Monfaut & Roilly la mettent au nombre des Familles nobles de race. Nous allons d'abord parler par ordre chronologique de ceux dont il est fait mention dans un *Mémoire* qui nous a été envoyé, & rapporter ensuite la Généalogie, où elle commence, par filiation suivie.

ROBERT DE LOUCELLES est cité comme témoin, en 1056, dans la Charte de fondation de l'Abbaye de Lellay en Normandie.

HUGUES & GUILLAUME DE LOUCELLES, suivant le *Monasticon Anglicanum*, p. 229, au-mônèrent l'Abbaye de Wobone, dans le territoire de Bedford en Angleterre en 1145.

RICARD ou RICHARD DE LOUCELLES, dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Etienne de

Caen, de l'an 1191, est dit père de GUILLAUME & de GUÉRIEN DE LOUCELLES, Seigneurs dudit lieu, lesquels au-mônèrent à la même Abbaye quelques terres, des dîmes & la nomination à la Cure de LOUCELLES. Dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, tom. II, p. 1766, ce même GUILLAUME est cité avec plusieurs Seigneurs dans une Charte du mois d'Avril 1198.

SIMON DE LOUCELLES est cité dans une Bulle du Pape INNOCENT III, de l'an 1210, pour avoir au-môné le Couvent & l'Hôpital de Saint-Thomas-le-Martyr, & de Saint-Antoine, Abbé de la Porte-Milet à Caen, de quelques terres, sises dans la Paroisse de Brouay. Voici les termes de cette Bulle : *ex dono Simonis de Locellis terras apud Brouay ac dimidium modium.* (*Hist. de la Maison d'Harcourt*, tom. IV, p. 1415.) Dumoulin, dans son livre intitulé : *Conquêtes & Trophées des Normands François, au Royaume de Naples & de Sicile, aux Duchés de Calabre, d'Antioche & de Galilée*, parle d'ALAIN DE LOUCELLES, qui fut à la conquête de la Terre Sainte en 1228.

GUILLAUME DE LOUCELLES se trouva, en 1236, au nombre des plus grands Seigneurs qui servirent dans l'arrière-ban de 1214 & le trouva aussi à la bataille de Bouvines, gagnée sur l'Empereur OTHON IV, à celle de Taillebourg, sous HENRI III, Roi d'Angleterre, & le Comte de la Marche; fut encore aux arrière-bans de 1254 & 1271 où il paroît qu'il avoit suivi SAINT LOUIS au voyage de la Terre Sainte. Il y a apparence qu'il est le même que GUILLAUME DE LOUCELLES, cité à la tête d'une Généalogie des Seigneurs de LOUCELLES, faite par M. Turgot, sur les titres dont il est fait.

En 1357 vivoit GARIN DE LOUCELLES, mentionné dans la même Généalogie, ainsi que COLIN DE LOUCELLES, vivant en 1369, & demeurant dans la Sergenterie de Villers-sous-Caen.

OLIVIER DE LOUCELLES, présent, en 1371, à la revue des Gentilshommes qui se fit à Pontorson, est au nombre de ceux qui s'étoient distingués dans les Armées du Roi CHARLES V. (Masseville en parle dans son *Hist. de Normandie*, tom. III, p. 100.) Il y a apparence qu'il est le même qu'OLIVIER DE LOUCELLES, qui servit en qualité d'*Ecuyer*, sous Bertrand du Guesclin, Connétable de France, son parent, qui se trouva aux montres &

revues militaires des mois de Mai, Août & Octobre, & qui fut témoin du testament du Connétable fait le 9 Juillet 1380. (Voy. l'*Hijl. de Bretagne*, par Dom Morice, Religieux Bénédictin, tom. I, col. 1651, 1654, 1658, & tom. II, col. 288.)

ETIENNE DE LOUCELLES est cité, sous l'an 1392, dans l'*Hijl. de la Maison d'Harcourt*, tom. II, p. 595, dans un contrat, comme tuteur de Guyon Chrétien. Il y a apparence que c'est le même qui servit avec la qualité d'*Ecuyer*, dans la Compagnie de Philippe d'Harcourt, quoique son nom y soit mal écrit.

GUY DE LOUCELLES, *Ecuyer*, Seigneur de Loucelles, vivoit en 1409, suivant la Généalogie dressée par M. Turgot.

GUILLAUME DE LOUCELLES, *Ecuyer*, Seigneur de Loucelles, vivant en 1410, selon cette Généalogie, est sans doute le même qui servit en qualité d'*Ecuyer*, sous Guillaume-François, en 1415, & sous Renaud du Hommet en 1416, dont montre fut faite à Conques le 31 Août 1415 & le 1^{er} Mai 1416 à Montberville.

ROBERT DE LOUCELLES, *Ecuyer*, Seigneur de Loucelles, suivant la même Généalogie, vivoit en 1427, ainsi que JEAN DE LOUCELLES, qui suit.

I. Ce JEAN DE LOUCELLES est sans doute le même que JEAN DE LOUCELLES, *Ecuyer*, Seigneur de Loucelles & *Ecuyer d'Ecurie* du Roi CHARLES VII, lequel fit la montre & revue de 19 *Ecuyers* de sa Compagnie au Mans le 24 Avril 1420, suivant sa quittance du même jour, signée & scellée du sceau de ses armes de cire rouge, qui contient un écu penché, où est représentée une *quintefeuille d'argent*, au chef d'*hermine*. Cimier : la tête d'un cygne. Légende : JEAN DE LOUCELLES. Il avoit épousé Catherine de Chaudemanche, dont :

II. JEAN DE LOUCELLES, II^e du nom, *Ecuyer*, Seigneur de Loucelles & d' Aubigny, *Ecuyer d'Ecurie* du Roi CHARLES VII dans les années 1449 & 1456. Il est cité dans une Charte du 24 Avril 1452, après Pâques, étant commis par Jamet du Tillay, Conseiller du Roi, Bailli de Vermandois, pour faire en sa place des revues & montres d'hommes d'armes & Archers de la grande Ordonnance du Roi. Il est encore nommé dans plusieurs autres Chartes, dans deux de 1453, où il paroît qu'il étoit

Verdier de quelques Verderies du Roi en Normandie; dans trois de 1455, dont la première fait voir qu'il étoit nommé Commissaire du Roi pour le payement & revue des gens de guerre établis dans le Duché de Normandie; dans une du mois de Juillet 1456, il est nommé Commissaire du Roi, pour faire à Caen des revues & montres d'armes & Archers de la grande Ordonnance du Roi; & dans une autre Charte de la même année il fait un accord avec les habitans de Guernet, fief dépendant de celui de Loucelles. Dans trois autres Chartes de 1458 : la première du mois de Septembre, il est intitulé Commissaire du Roi pour la montre & revue d'hommes d'armes & Archers des Ordonnances du Roi, faite à Granville; dans la seconde il a le même titre pour la revue faite à Avranches au mois de Décembre, d'hommes d'armes & Archers de la petite Ordonnance du Roi; & dans la troisième, c'est un mandement envoyé à Nicolas des Maires, son Lieutenant Général dans les Verderies du Roi, donné le 26 Février. Dans trois autres Chartes de 1460, il est encore fait mention de lui. Dans la première du mois de Juillet de cette année, il est intitulé Verdier du Roi & Capitaine pour ledit Seigneur Roi des Château & place de Neuilly-l'Evêque, en l'Evêché de Bayeux, qui étoit pour lors dans la Régale du Roi, par la mort de Zenon de Castillon, Evêque de Bayeux. Dans les seconde & troisième, qui sont du mois de Septembre, il est nommé Commissaire du Roi pour les revues d'hommes d'armes & Archers des Ordonnances de S. M. Ce JEAN DE LOUCELLES, II^e du nom, avoit épousé, 1^o N.... d'Esquay, en Bessin, dont les armes sont : d'argent, au chevron de sable; & 2^o par contrat du 21 Janvier 1463, passé devant Maignan, Notaire, de la Cour de Château-Gontier, Jeanne de Quatrebarbes, fille de Jean, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Rongère & de Meurs, &c., & d'Isabelle Frézeau de la Frézière, sa veuve. Il eut plusieurs enfans, tant du premier que du second mariage, entr'autres du premier lit :

1. ETIENNE, *Ecuyer*, Seigneur DE LOUCELLES, vivant en 1476, qui fieffa cette Terre à des Messieurs de Taillebois, qui, après un long procès, furent obligés de la rendre à GIRARD;
2. GIRARD, qui suit;
3. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de Mauny, rapportée ci-après.

Et du second lit vinrent :

3. FRANÇOIS, Ecuyer, Prêtre & Prieur de Villers, cité dans une tranfaction contenant partage de la succession des nobles personnes *Renée de la Jaille*, femme de noble homme *Pierre de Quatrebarbes*, Seigneur de la Rongère, & de *Jean & Jacques* leurs enfans, aussi Seigneurs de la Rongère, morts sans postérité, laquelle tranfaction fut faite le 22 Décembre 1539;
4. Et RENÉE, mariée, par contrat du 8 Décembre 1496, à *Jean d'Aché*, Seigneur de Larrey, mort en 1521. Cette RENÉE DE LOUCELLES profita de la Terre de Larrey-le-Bourgoin, située au pays du Maine, par donation que son mari lui en fit, ayant été acquise durant leur mariage. Après sa mort il survint un différend entre FRANÇOIS DE LOUCELLES, son frère & son héritier d'une part, & *Catherine Melicourt*, tutrice de *Brun d'Aché*, son fils, & *Galois d'Aché*. Ce différend fut jugé par Sentence arbitrale du 29 Décembre 1533.

III. GIRARD DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, vivant en 1503, laissa, suivant la Généalogie dressée par M. Turgot,

IV. ETIENNE DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du même lieu, vivant en 1526. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, pour fille unique,

V. BLANCHE DE LOUCELLES, mariée à *Etienne de Liefeline*, auquel elle porta en dot la Terre de Loucelles; cette Terre a passé depuis en différentes mains, & enfin a été vendue, il y a peu de tems, par M. Turgot, à M. de Chivré, près de Valognes en Normandie.

*BRANCHE
des Seigneurs de MAUNY.*

III. GUILLAUME DE LOUCELLES, troisième fils de *Jean II*, & de *N.... d'Esquay*, sa première femme, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Cerdon, de Rouxville, de la Sergenterie de Creully, en la Généralité de Caen en Normandie, fut reconnu noble d'*ancienne extraction*, dans la recherche de la Noblesse de cette Province, par René de Monfaut, nommé Commissaire du Roi le 1^{er} Janvier 1463. Cette recherche est la plus ancienne qui se soit faite en cette Province, & on eut soin d'y distinguer les anciens nobles des nouveaux. Ce GUILLAUME DE LOUCELLES demouroit alors à Rouxville, Sergenterie de Thorigny. Il servit en qualité d'homme d'armes de la grande Ordonnance du Roi, sous M. de Bueil, Ami-

ral de France, dont montre fut faite en Normandie le 18 Janvier 1459. Il rendit hommage au Roi du fief de Cerdon & de la Sergenterie de Creully en 1453, 1459 & 1461, au nom de *Jeanne de Mauny*, qu'il paroît avoir épousée vers l'an 1450, fille d'*Olivier*, Chevalier Banneret, Baron de Thorigny, & de *Catherine de Thieuville*, suivant un aveu des terres & biens mouvans de la Seigneurie de Mauny, en la Paroisse de Rouxville, donné l'an 1451, par un vassal de cette Seigneurie. Il ratifia, au mois d'Août de ladite année, avec son épouse, la donation faite par son beau-père à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel: cet acte est scellé de son sceau, tel que nous l'avons décrit plus haut, & au contre-sceau il est représenté debout, tenant de la main droite une hache d'armes, & de l'autre un bouclier. Il étoit mort en 1483, & son épouse en 1487. Ce fut à ce GUILLAUME DE LOUCELLES que François, Duc de Bretagne, Comte de Montfort & de Richemont, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie, donna, par titre du 28 Septembre 1448 (& il en est fait mention dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, tom. II, pag. 1052), les biens, Fiefs & Seigneuries d'Osmanville, Bernec, Blogny, Gauville, Sainte-Croix, Grantonne, Rupierre, &c., appartenant à Raoul & Richard le Pellerin, alors Officiers du Roi d'Angleterre, qui s'étoit emparé du Duché de Normandie. Il eut de son mariage, entr'autres enfans :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. RENAUD, lequel servit à la guerre de Bretagne, & se trouva à la bataille de Saint-Aubin. Il alla ensuite, en qualité d'homme d'armes, au premier voyage de Naples, & se trouva aussi à la journée de Fornoue en 1415, où CHARLES VIII étoit en personne. Il paroît qu'il servit longtems; mais on ne voit pas qu'il ait eu postérité;
3. Et ROLLAND, demeurant à la Vacquerie en 1540. (On ignore aussi s'il a eu des enfans.)

IV. GUILLAUME DE LOUCELLES, 11^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, d'Amblie, de Cerdon, de la Sergenterie de Creully, de Rouxville, &c., se trouva avec son frère RENAUD aux journées de Saint-Aubin & de Fornoue en 1488 & 1496, reçut avec des terres situées dans la Paroisse de Rouxville, mouvantes de la Seigneurie de Mauny, & fut Commandant d'un corps de 300 hommes de

pid, suivant une commission du Roi à lui adressée par M. de la Trémoille, en date du 3 Mai 1512. Il avoit épousé une Demoiselle de la Maison d'*Esquay*, de laquelle vinrent plusieurs enfans, entr'autres :

ROBERT, qui fuit;

Et GILLES, Ecuyer, Curé de Rouxville en 1543, mort en 1550.

V. ROBERT DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Rouxville, &c., reçut, le 2 Décembre 1530, les aveux & dénombremens d'héritages mouvans de sa Seigneurie de Mauny, dans la Paroisse de Rouxville. Il épousa, 1^o au mois de Novembre 1519, *Françoise d'Escageul* (*Hist. de la Maison d'Harcourt*, tom. II, pag. 1439); & 2^o vers l'an 1530, *Marie de Parfouru*, laquelle, étant veuve, obtint Sentence aux Assises de la Sergenterie de Thorigny, au Bailliage de Caen, le 7 Juillet 1534, sur le différend entre elle & VAAST DE LOUCELLES, son fils, à cause du douaire qu'elle demandoit, & du partage qu'elle prétendoit dans les biens de son mari. Cet acte, signé *Moisson*, apprend que Jean Moisson étoit Lieutenant Général du Bailli de Caen, au siège de Thorigny. Du premier lit vinrent :

1. VAAST, qui fuit;

2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Vieufe*, rapportée ci-après.

Et du second lit fortirent :

3. ZENON, tige de la branche des Seigneurs de la *Hertaudière*, dont il fera parlé en son rang.

4. Et HENRI. (Ces quatre enfans partagèrent ensemble la succession de GILLES DE LOUCELLES, leur oncle paternel, Prêtre & Curé de Rouxville, le 7 Février 1550.) HENRI DE LOUCELLES, Ecuyer, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, une fille, nommée

PERRETTE, mariée à *Geoffroy le Boulleur*, Ecuyer, suivant une transaction, qu'elle fit avec lui le 5 janvier 1611, par laquelle elle cédoit la part qu'elle pouvoit prétendre dans les successions d'HENRI DE LOUCELLES, son père, de ROBERT, son grand-père & de GILLES, son grand-oncle, à NICOLAS DE LOUCELLES, Ecuyer, fils de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Mauny & de Rouxville, dont il fera parlé ci-après.

VI. VAAST DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Rouxville, &c., épousa *Marie de Putot*, dont elle devint veuve en 1543. Il est nommé, dans une Sentence rendue

aux Assises de Thorigny, tenues le 5 Novembre 1543, par Pierre André, Ecuyer, Lieutenant Général du Bailli de Caen au siège de Thorigny, à cause du différend survenu entre *Marie de Parfouru*, la belle-mère, veuve de *Jean Therès*, Ecuyer, & auparavant de ROBERT DE LOUCELLES, & GILLES DE LOUCELLES, Ecuyer, Prêtre & Curé de Rouxville, son oncle, comme tuteur des enfans de VAAST DE LOUCELLES, Ecuyer, fils & héritier de ROBERT, son père, tant pour fait de son douaire, que pour autres choses mentionnées au procès. *Marie de Putot* mourut en 1578, ayant eu de son mariage :

1. MICHEL, qui fuit ;

2. MARIN, mort sans postérité ;

3. Et MARIE-FRANÇOISE, alliée, 1^o à *André Laillet*, Ecuyer, Seigneur de Cuffy. On ignore le nom de son second mari; mais elle épousa, 3^o l'an 1579, *Richard du Mesnil*.

VII. MICHEL DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Rouxville, du Fournet, d'Asnières, &c., par le préciput & prérogative d'aînesse desdits fiefs, fait le 4 Novembre 1556, reçut aveux & dénombremens d'une Vavassorie, franche & exempte de service, mouvante de la Seigneurie de Mauny, le 24 Octobre 1565. Cet acte est signé *Auvray*, nom du reconnoissant appelé *Pasquier Auvray*. Il fut reconnu noble d'ancienne extraction, l'an 1576, lors de la recherche de la Noblesse de l'Election de Bayeux, & demuroit dans la Paroisse de Rouxville, Sergenterie de Thorigny, où il tenoit le fief de Mauny, & est nommé dans deux Arrêts du Parlement de Rouen, rendus, l'un, le 22 Août 1579, au profit de JACQUES, son fils aîné, & de ses autres enfans mineurs; & le second Arrêt du 2 Mars 1584, entre GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, fils de ZENON, pour lui, JEAN & VAAST, ses frères, & JACQUES DE LOUCELLES, fils aîné dudit MICHEL mort l'an 1577. Il avoit été accordé, le 31 Janvier 1556, avec *Perrette le Roy*, fille de noble homme *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Clair, Cavigny & du Mesnil-Angot, & de *Jacqueline du Mesnil-Urry*. Ce contrat, sous-seings privés, passé en présence des parens & amis des conjoints, fut reconnu le 3 Mars 1567, devant Thomas Guillotte, Ecuyer, Seigneur de Saint-Joire, Vicomte de Carentan, par noble homme *Jean le Roy*, Ecuyer, Seigneur de Cavigny, à l'instance

de Rolland de Chanteloup, & reçu par *Boullais*, Tabellion à Carentan, le 13 Mai 1567. MICHEL DE LOUCELLES avoit été accordé, 2^e par contrat passé le 22 Juin 1571, devant *Jean Gaubert* & *Charles Moiffant*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin, avec *Catherine de Briroy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Fierville & de la Ramée, & de *Françoise de Baran*. L'original de ce contrat est entre les mains du tuteur des filles du Sieur de Lingèvres, suivant la mention faite en la copie d'icelui, par les Tabellions de Villers en Normandie, près de Caen, le 2 Septembre 1632. *Catherine de Briroy*, seconde femme dudit MICHEL, fut établie tutrice de ses enfans & de ceux qu'il avoit eus de *Perrette le Roy*, la première femme, suivant l'acte de création de tutelle fait par *Jean de Moiffon*, Ecuyer, Licencié es-Lois, Lieutenant Général du Bailli de Caen, au siège de Thorigny, le 12 Novembre 1577; & *Louis le Roy* fut élu tuteur pour avoir la garde des corps, biens & héritages des enfans dudit MICHEL DE LOUCELLES, avec *Perrette le Roy*, sa première femme. MICHEL eut de son premier mariage :

1. JACQUES, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. Autre JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du *Fournet*, rapportée ci-après;
3. FRANÇOIS, Ecuyer, demeurant à Rouxville, qui épousa *Marie le Bas*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Golleville, & de *Jeanne Herinot*, dont :

JEANNE, mariée à *Jean du Breuil*, Baron de Lingèvres.

4. Et NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de Bois-Heroult, Chanoine à Coutances.

VIII. JACQUES DE LOUCELLES, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny & de Rouxville, maintenu comme noble d'ancienne extraction dans la recherche de M. de Roissy, en 1598 & 1599, fit un accord passé devant les Notaires de Corimolain, du siège de Thorigny en Normandie, le 30 Juillet 1612, avec FRANÇOIS & NICOLAS, Chanoine à Coutances, ses frères puînés, & BRIANDE LOUCELLES, Ecuyer, fils de JACQUES, second fils de MICHEL, au sujet d'un procès entr'eux, pour le retour des successions dudit MICHEL DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de *Catherine de Briroy*, leurs père & mère, & grand-père & grand-

mère. JACQUES, comme Seigneur de Mauny & Patron d'une des portions de Saint-Martin & de Rouxville, reçut, le 12 Juillet 1615, aveux d'héritages sis en la Paroisse de Rouxville, au village de Montcaen, mouvant de sa Seigneurie de Mauny, d'Heclor Mariette, à cause de la succession de Laurent Mariette, son oncle, & faisant tant pour lui que pour ses puînés : cet acte est signé *Auvray*, Huissier Royal à Thorigny, pris pour Greffier en cette partie. Il épousa, par contrat sous-seings privés, le 8 Mars 1589, *Marie de Moiffon*, fille aînée de noble *Julien*, Ecuyer, Seigneur de Précorbin, Mauregard, Rouxville, Saint-Jean-de-Vaulville & Montcaen, & de *Cécile Guilbert*. Ce contrat fut reconnu le 19 Janvier 1596, devant *Guillaume Boulot*, Licencié es-Lois, Conseiller & Aîné en la Jurisdiction du Bailliage de Thorigny, en l'absence du Lieutenant Général, en présence de François Merlet, Ecuyer, Seigneur du Jardin; de JACQUES DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Fournet, frère de l'époux; de GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Vieuse, & de VAAST DE LOUCELLES, Ecuyer. Cet acte fut reçu par *Binet*, Notaire à Thorigny. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et GEORGES, Ecuyer, Seigneur de Val-Durand, Prêtre, élu tuteur de ses neveux le 7 Novembre 1638. Il est cité avec JACQUES DE LOUCELLES, Seigneur du Fournet, dans un Arrêt du Parlement de Rouen du 30 Juin 1621, & vivoit encore en 1650. Il est compris avec NICOLAS, son frère, comme noble d'ancienne extraction, dans la recherche de Roissy, en 1599. ci-devant citée.

IX. NICOLAS DE LOUCELLES, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny & de Rouxville, acquit, par acte du 5 Janvier 1611, passé devant *Guillaume Poffel* & *Pierre le François*, Tabellions Royaux en la Sergenterie de Thorigny, de *Geffroy le Bouilleur*, Ecuyer, & *PERRETTE DE LOUCELLES*, son épouse, fille & héritière d'*HENRI*, toute la part qu'il avoit dans les successions de ses prédécesseurs, moyennant une rente foncière. Il paroit par cette cession que la dite *PERRETTE* avoit fait ce contrat pour l'avancement de la succession de *NICOLAS DE LOUCELLES*. Il reçut avec d'héritages mouvans à foi & hommage de la Seigneurie de Mauny, le 16 Juillet 1631, par acte signé *le Monnier*. Il avoit épousé, par

contrat, sous-seings privés, le 7 Novembre 1624, *Marie le Capon*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, & de *Marie le Fillâtre*. Cet acte fut reconnu en la Jurisdiction du Bailliage à Valognes, le 31 Janvier 1625, devant *Molart*, Tabellion, signé le *Capon* & de *Franquetot*, & déposé au Greffe dudit lieu, en présence des parens & amis des conjoints, & de *Scipion Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, Conseiller du Roi, Lieutenant Général au Bailliage de Rouen, le 12 Juin 1626. De ce mariage fortit

X. *NICOLAS DE LOUCELLES*, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Rouxeville, &c., baptisé le 25 Mars 1631. Il fut mis sous la tutelle de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Val-Durand, Prêtre, comme il appert d'un acte exercé au Bailliage de Thorigny le 9 Janvier 1638. Il produisit ses titres de noblesse devant *Claude* de Paris, Intendant de Normandie, & *Etienne Pascal*, Président en la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, Commisaires Généraux députés par le Roi, en exécution des Déclaration & Arrêt du Conseil, pour la confirmation de l'exemption du droit de franc-fief & décharge de toute indemnité, en date des 29 Février & 31 Mars 1640. Sur l'un d'iceux ledits Commisaires, attendu la qualité de noble de race ancienne, dudit *NICOLAS DE LOUCELLES*, justifiée par plusieurs titres, depuis *Guillaume II*, son V^e aïeul, vivant en 1512, dirent que mainlevée lui fut faite de la saisie de fondit fief de Mauny, par le jugement, daté de Rouen le 4 Février 1641, signé de *Paris*, & plus bas, par mesdits sieurs, *Corneillan*. (L'original est en parchemin.) Dans ce jugement sont rapportés quantité d'actes qui ont servi à cette Généalogie, entr'autres, la commission du Roi, adressée par M. de la Témolle, Général des Armées Françaises, audit *Guillaume II* du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, &c., en date du 3 Mai 1519. *NICOLAS DE LOUCELLES*, II^e du nom, reçut trois aveux & dénombremens, les 9 & 12 Juillet 1663 & 18 Mai 1664. Ces actes, signés *Robert de Fleury*, Greffier de la Seigneurie de Mauny, Paroisse de Rouxeville, furent passés aux Plaids de cette Seigneurie, tenus par *Jean de Brébeuf*, Ecuyer, Avocat & Sénéchal de ladite Seigneurie. Un extrait de la recherche de M. de Chamillart, année 1666, porte que dans l'élection de Bayeux, Sergenterie de

Thorigny, ledit *NICOLAS*, de la Paroisse de Rouxeville, *ROLLAND* & *François de Loucelles*, de la même Paroisse, font compris dans les anciens rôles de *Pancienne Noblesse*, comme aussi *Jean de Loucelles*, de la Paroisse de Longueville, Sergenterie des Vez. Cet extrait, délivré le 19 Décembre 1699, est signé *Clairambault*, Généalogiste des Ordres du Roi, Gardien de cet état de Nobles de la Généralité de Caen, vol. I, Caen, fol. 28, Sergenterie de Thorigny; fol. 31, Sergenterie des Vez. Il avoit épousé, 1^o par contrat sous-seings privés, le 21 Février 1650, *Diane le Chevalier*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Brieux, & de *Judith Aubert*, assisté de ses parens & amis. Cet acte fut reconnu le 28 du même mois, devant *Etienne le Fèvre*, Tabellion de la Sergenterie de Trouard, Vicomté de Caen; & 2^o par contrat passé devant *David la Rose*, Tabellion Royal à Saint-Lô, & *Jacques Vaultier*, son adjoint, le 2 Décembre 1659, *Jeanne Merlet*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de feu *Renée de la Gonnivière*. A ce contrat de mariage signèrent Messire *André Merlet*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Lô, oncle de l'épouse, lequel lui donna 4200 livres, & plusieurs autres de ses parens & amis. Du premier lit il eut :

1. *Jacques*, qui fut.

Et du second lit vinrent :

2. *Michel-André*, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Martin*, rapportée ci-après;
3. *Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Val-Durand, Lieutenant au Régiment de Joyeuse, Dragons, mort au service en 1709;
4. Et *Nicolas*, dit le *Chevalier de Mauny*, Garde du Corps du Roi, mort au service en 1702.

XI. *Jacques de Loucelles*, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Seigneur & Patron de Rouxeville, reçut, le 5 Juillet 1682, aveu de la masure de la Vauterie, située dans la Paroisse de Rouxeville, au village de Monfay, mouvante à foi & hommage de la Seigneurie de Mauny, de *Jean de la Lande*, & le 12 Janvier 1683, il produisit, au greffe de l'élection de Valognes, un inventaire pour être exempt de la taille, & prouva qu'il étoit fils aîné de *Nicolas de Loucelles*, II^e du nom, en remontant jusqu'à *Guillaume II*

du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, vivant en 1464, lequel GUILLAUME se trouve employé dans la recherche de Monfaut, en qualité de noble d'ancienne extraction. JACQUES, II^e du nom, épousa, par contrat passé le 19 Août 1682, devant *Pierre le Haguais*, Notaire à Thorigny, *Catherine Thibout*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Rillerie, Tilly & la Luzerne, & de *Jeanne Radulph*. A ce contrat de mariage signèrent, de son côté, MICHEL-ANDRÉ DE LOUCELLES, son frère; *Julien de Moisson*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien, LOUIS DE LOUCELLES, Ecuyer, Prêtre & Curé de Rouxeville, & *Isaac le Chevalier*, Ecuyer, Seigneur de Brieux; & pour l'épouse: *Michel Radulph*, Docteur de Sorbonne, Grand Archidiacre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bayeux; *Nicolas Radulph*, Seigneur de Lénault, Conseiller du Roi & Lieutenant Criminel à Vire; N.... *Radulph*, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, & *Aimon Radulph*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Mérey, &c. De ce mariage vinrent :

1. 2. & 3. PIERRE, GUILLAUME & RENÉ, Ecuyers, tous les trois morts sans postérité;
4. Et MARIE-CATHERINE, née le 5 Avril 1689, baptisée le 10, & reçue à Saint-Cyr sur ses preuves faites en 1700.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-MARTIN.

XI. MICHEL-ANDRÉ DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rouxeville, diocèse de Bayeux, fils de NICOLAS, II^e du nom, & de *Jeanne Merlet*, sa seconde femme, étoit âgé de 40 ans quand il épousa, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Jean d'Agneaux, au diocèse de Coutances, le Dimanche 26 Février 1702, *Anne le Bucher*, fille de feu *Etienne*, & de *Marguerite d'Allain*. Elle étoit âgée d'environ 20 ans. Il est mort le 29 Janvier 1711, & a été inhumé dans l'Eglise paroissiale de Saint-Martin de Rouxeville. De ce mariage font issus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. Et JEANNE.

XII. JEAN-BAPTISTE DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rouxeville, baptisé à Saint-Martin de Rouxeville le 11 Décembre 1702, eut pour parrain JEAN DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Cretteville, affilé de *Martine Mariette*, sa mère. Il épousa, le 11 Février 1727, *Marie de Foulogne*,

fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Précorbin, & de *Jeanne de Moisson*. Leurs enfans font :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. PIERRE, baptisé le 4 Mai 1728. Il a d'abord servi dans les Cadets de Rochefort, ensuite dans la Légion de Saint-Domingue, & pendant 4 ans avec distinction dans le Régiment de la Ferronnays, Dragons, suivant un certificat du Colonel, du 28 Janvier 1756; il est actuellement Officier dans le Régiment de Quercy;
3. FRANÇOIS-ANNE, Ecuyer, âgé de 44 ans, servant dans le Régiment de la Sarre;
4. RENÉ, Ecuyer, demeurant à Rouxeville;
5. Et MARIE-FRANÇOISE, baptisée le 15 Avril 1734. Elle a eu pour marraine, *Marie le Bis*, veuve du sieur DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Noë, affilée de NICOLAS-JOSEPH-FRANÇOIS DE LOUCELLES, Ecuyer, son fils. Il paroît qu'elle étoit destinée pour Saint-Cyr, M. d'Hozier ayant extrait les titres de sa branche.

Un Mémoire porte que M. DE LOUCELLES, Gentilhomme François (nous ignorons lequel de ces quatre frères), qui voyageoit, obtint, du Comte de Tyrconnell, Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Berlin, un passeport pour retourner dans sa patrie, il est daté du 3 Août 1751.

XIII. JEAN-BAPTISTE DE LOUCELLES, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rouxeville, âgé de 47 ans en 1774, a servi dans les Graffins, actuellement les volontaires de Flandre. (Nous ignorons si lui & ses frères font mariés.)

BRANCHE

des Seigneurs du FOURNET.

VIII. JACQUES DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Fournet, fils de MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de *Catherine de Briroy*, sa seconde femme, prouva sa descendance au Bailliage de Thorigny le 12 Novembre 1577, & il transigea, le 24 Juin 1585, avec JACQUES DE LOUCELLES, son frère aîné; la Seigneurie du Fournet lui resta par partages faits entr'eux le 29 Juillet même année. Il épousa, par contrat reconnu devant Tabellions, le 29 Mars 1588, *Catherine du Praël*, dont il eut :

1. BRIAND, qui suit;
2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur des Marais, demeurant, en 1635, dans la Paroisse de Saint-

Clément-sur-le-Vez, Vicomté de Bayeux ;
3. Et GUILLAUME, rapporté après son aîné ;

Ces enfans furent sous la tutelle de JACQUES, 1^{er} du nom, leur oncle, qui s'en fit décharger sur BRIAND, aîné desdits mineurs. Leur père fut compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. de Roilly, faite en 1598 & 1599. Il demouroit alors dans la Paroisse d'Asnières, Sergenterie des Vez, Election de Bayeux.

IX. BRIAND DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Fournet, passa un contrat devant les Tabellions, le 10 Février 1611, avec NICOLAS DE LOUCELLES, Ecuyer, Chanoine à Coutances, son oncle, qui lui fit un amortissement de 120 livres de rente. Lui & ses frères transigèrent avec JACQUES DE LOUCELLES, 1^{er} du nom, leur oncle, le 25 Novembre 1622. Ce BRIAND DE LOUCELLES fut aussi compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. de Roilly, faite en 1598 & 1599. Il demouroit alors dans la Paroisse d'Asnières, Sergenterie des Vez, & épousa, par contrat reconnu devant les Tabellions Royaux de Saint-Sauveur-le-Vicomte, le 5 Décembre 1619, *Marie Etienne*, dont :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et PIERRE, duquel on ignore la postérité. (Leur mère fut élue tutrice par sentence donnée en la juridiction du Bailliage de Bayeux le 19 Mars 1630.)

X. NICOLAS DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Fournet, eut ordre, de la part du Roi, par déclaration faite au Bailliage de Caen, de se trouver à l'arrière-ban avec GUILLAUME & PIERRE DE LOUCELLES, ses oncles, le 28 Août 1635, & épousa, par contrat du 27 Décembre 1634, *Catherine Loir*, de laquelle fortirent :

JEAN & FRANÇOIS, Ecuycrs, Seigneurs du Fournet. Ils produisirent leurs titres devant M. de Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen, en 1666, & furent reconnus *nobles d'ancienne extraction*. (Il paroît qu'il n'eurent point de postérité.)

IX. GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, troisième fils de JACQUES, Seigneur du Fournet, & de *Catherine du Praël*, fut aussi compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. de Roilly, ci-dessus citée, & épousa, vers l'an 1635, *Michelle Guillemin*, morte veuve & inhumée à Rouxville le 20 Décembre 1681. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS, Ecuyer, maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi en 1683. Il fut marié le 9 Septembre 1681, mais on ignore le nom de sa femme ;
2. & 3. TANNEGUY & JACQUES.

BRANCHE

des Seigneurs de VIEUSE, de la NOE & de VILLY, &c.

VI. GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Vieuse, second fils de ROBERT, Seigneur de Mauny, & de *Françoise d'Escageul*, la première femme, fut reconnu *noble d'ancienne extraction* dans les recherches de 1576, 1598 & 1599 ; & par délibération du 12 Novembre 1577, il fut nommé tuteur des enfans en bas âge de MICHEL DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, avec *Louis le Roy*, Ecuyer, Seigneur d'Amigny. Il avoit épousé, par contrat du 4 Novembre 1572, *Louise Habel*, & en eut :

1. JOACHIM, qui suit ;
2. & 3. JULIE & JEAN, dont on ignore la postérité.

VII. JOACHIM DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Noë, émancipé par son père, suivant l'acte passé au Bailliage de Thorigny le 3 Septembre 1591, présenta une Requête, l'an 1641, aux Commissaires du Roi, députés pour la taxe de la subsistance en la Généralité de Caen, & fit voir qu'il étoit *noble d'ancienne extraction*, & qu'en cette qualité il servoit le Roi dans ses Armées, autant que son âge de 70 ans pouvoit le permettre. Il avoit épousé, par contrat passé le 17 Mars 1599, devant les Tabellions de Cerisy, *Anne Potier*, de laquelle vinrent :

1. JACQUES, Seigneur de la Valette, émancipé le 30 Janvier 1634. Il servit dans la Compagnie d'Escoville, Capitaine au Régiment de Beuvron sous la conduite du Maréchal de Themines, tant au siège de la Rochelle, en qualité d'appointé, que dans la ville de Vertus en Champagne, où il étoit en garnison en 1626, suivant un certificat de Pierre Touchet, Capitaine au même Régiment, du 1^{er} Février 1630. Il mourut, à ce qu'il paroît, au retour d'un voyage d'Auvergne, & fut enterré au Fresne, ne laissant point d'enfans de son mariage, contracté le 22 Juillet 1631, avec *Suzanne le Danois*. Cet acte, passé devant les Tabellions du Siège de Bretteville-sur-Laize, fut insinué aux assises de Falaise le 22 Décembre de la même année. Il demouroit alors dans la Pa-

roïffe de Saint-Martin-de-Fontenay, Vicomté de Falaife;

2. JULIEN, Ecuyer, Seigneur de la Chauflée, qui servit en Hollande & en France, sous le Comte de Thorigny & de Canisy, & mourut étant en garnison à Péronne en Picardie, en 1638;
3. ROLAND OU ROLLAND, qui suit;
4. JEAN, mort, âgé de 18 ans, dans la ville de Calais, servant en la Compagnie du Sieur de Villedieu, Capitaine au Régiment de Bellesfonds;
5. GEORGES, lequel quitta le service, & mourut chez son père en 16..;
6. GUILLAUME, Curé d'Auberville-la-Campagne;
7. OLIVIER, Curé de Saint-Etienne de Caen, & ensuite de Saint-Jean de la même Ville;
8. LOUIS, Curé de Rouzeville;
9. ROBERT, Curé de Bruccourt;
10. Et JACQUES, Curé d'Auberville.

VIII. ROLAND OU ROLLAND DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Domaine, né en 1610, servit en Hollande & en France sous M. de Thorigny, & étoit mort en 1682, lors du contrat de mariage de son fils. Il avoit épousé, en 1640, par contrat passé devant les Tabelions de Thorigny, *Catherine Auvray*, fille & héritière en partie de *Pierre Auvray*, Seigneur de Biéville. Il avoit été compris, comme noble d'ancienne extraction, dans la recherche de M. de Chamillart, de l'an 1666. De son mariage il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur du Domaine. Il servit, avec son frère, sous le Marquis de Dampierre, Commandant de la Noblesse du Bailliage de Caen, en 1681, & épousa *Martine Mariette*, de laquelle vinrent :
 1. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de la Noë, mort au service sans postérité;
 2. JEAN, allié, en 1710, à *Marie le Bis*, & mort en 1728, dont :
 1. FRANÇOIS, mort jeune;
 2. JACQUES, Seigneur de Val-Durand, ensuite de Mauny & de Rouzeville par rachat, mort, sans avoir été marié, en 1751;
 3. Et NICOLAS-JOSEPH-FRANÇOIS, Prêtre, qui a revendu le fief de Mauny vers 1752 ou 1753, & vit en 1774 à la Communauté des Prêtres de Saint-Roch.
3. PIERRE, Curé de la Vacquerie;
4. JACQUES, aussi Prêtre;
5. Et MARIE-ANNE, dont nous ignorons la destinée.

IX. JEAN DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Noë, baptisé dans l'Eglise de Rouzeville, le 19 Décembre 1645, eut pour parrain noble homme *Jean Auvray*, Ecuyer, Seigneur du Prey, & pour marraine *Guillemette Auvray*, sa fille. Il commença à servir le Roi dans la Compagnie de M. de Villedieu, Capitaine au Régiment de Picardie, comme il paroît par un certificat de cet Officier, daté de Saint-Lô le 3 Novembre 1666, & suivant un autre certificat du 15 Septembre 1672, du Comte de Bitly, Maréchal de Camp, daté du camp de Nancy, il servit, en qualité de Brigadier, dans la Compagnie de M. de Vendevre, premier Capitaine & Major dans le Régiment de la Chau. Il obtint du Seigneur de Seingleis, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Armées de S. M. dans l'armée du Prince de Condé, un congé ou certificat, portant qu'il avoit fidèlement servi le Roi depuis cinq mois dans la Compagnie, en qualité de Brigadier; que s'étant retiré des troupes d'Espagne, parce qu'il ne s'étoit engagé que pour un temps avec lui, & qu'il lui étoit survenu des affaires d'importance, il lui avoit donné un passeport ou certificat, daté du 2 Août 1674, signé de lui. JEAN DE LOUCELLES servit encore, en qualité de Cornette, dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur de la Boulaye, par brevet daté de Saint-Germain-en-Laye le 2 Mai 1675, & ensuite en qualité de Maréchal des Logis dans la même Compagnie. Il fut bletlé au bras gauche dans la campagne de 1676, dont il demeura estropié, & fut fait prisonnier à Saint-Omer. Le Comte d'Auvergne, Colonel Général de la Cavalerie de France, le détacha, avec 35 hommes de pied, vers les ennemis, pour lui rendre compte de ce qu'il auroit fait. Il servit aussi dans l'armée de Flandre, commandée par le Duc de Luxembourg, & avec son frère GUILLAUME, sous le Marquis de Dampierre, commandant la Noblesse du Bailliage de Caen, suivant un certificat du 20 Octobre 1689, & enfin à l'arrière-ban de 1693, commandant le détachement des Gentilshommes de Vire & de Falaife. Il avoit épousé, par contrat du 2 Avril 1682, passé devant *François Cordhomme*, Notaire, Garde-Notes Royal en la Vicomté de Thorigny, *Jeanne le Tellier*, fille de *Georges-Jacques*, l'un des anciens Gardes du Corps du Roi, & de *Jeanne le Boisdenier*,

assistés l'un & l'autre de leurs parens & amis. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL, qui fuit;
 2. JACQUES, rapporté après son aîné;
 3. GEORGES-JACQUES, Officier au Régiment de Berry, Infanterie, mort en 1756, aux Invalides, après plus de 50 ans de service;
- Et trois filles, dont nous ignorons les noms & la destinée.

X. GABRIEL DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Villy, a époué *Marguerite le Petit*, dont :

1. PAUL-FRANÇOIS, qui fuit;
 2. JACQUES, Ecuyer, mort au service, étant Capitaine de Frégate;
- Et trois filles.

XI. PAUL-FRANÇOIS DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Villy, a époué, vers l'an 1751, *Marie de Chanteloup*, de laquelle sont issus :

1. PAUL-FRANÇOIS, Ecuyer;
2. JACQUES;

Et trois filles; (tous vivans avec leurs père & mère, dans la Paroisse de Biéville, en Normandie, en 1771.)

X. JACQUES DE LOUCELLES, 11^e du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur du Châtel, second fils de JEAN DE LOUCELLES, & de *Jeanne le Tellier*, a époué, par contrat du 19 Août 1728, passé devant *Guillaume Guéroult*, Notaire Royal & Garde-Notes en la Vicomté de Bayeux, Sergenterie de Briquesfard, *Françoise Auvray*, fille de feu *Georges*, & de *Marguerite Mayer*, de la Paroisse de Saint-Ouen-des-Befaces, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. PAUL-FRANÇOIS, Curé de N.-D. de la Remuée au pays de Caux, Diocèse de Rouen;
3. ROBERT, Lieutenant au Régiment d'Apchon, Dragons, suivant un brevet daté de Versailles du 20 Mars 1756. Il a servi avec distinction, s'est trouvé à plusieurs sièges & batailles, & a été tué d'un coup de canon au combat de Caffel, le 23 Juillet 1758, sous le commandement de M. le Maréchal de Broglie;
4. Autre JEAN-BAPTISTE, qui a servi, en qualité de Volontaire, sur la Frégate la *Marie-Vidoire* du Hâvre-de-Grâce, & a été tué d'un coup de canon à la hauteur de Cherbourg, le 25 Mars 1757;
5. MICHEL, Officier de la Marine à Brest, mort, prisonnier en Angleterre, au mois de Juillet 1758;
6. JACQUES-PIERRE, Prêtre, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Curé de Villers-sur-Trie, dans le Grand Vicariat de Pontoise, Diocèse de Rouen,

auteur du *Mémoire* sur lequel nous avons dressé la présente Généalogie;

7. Et MARIE, qui demeure au pays de Caux, chez son frère PAUL-FRANÇOIS.

XI. JEAN-BAPTISTE DE LOUCELLES, Ecuyer, ancien Officier d'Infanterie, retiré du service avec pension de S. M., a époué, le 22 Juillet 1766, *Anne Urry*, fille de feu *Pierre*, & de *Marie le Jamble*. (Il n'y avoit de ce mariage, en 1771, qu'une fille.)

BRANCHE

des Seigneurs de LA HERTAUDIÈRE.

VI. ZENON DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Hertaudière, fils de ROBERT, Seigneur de Mauny, & de *Marie de Parfouru*, sa seconde femme, partagea, par acte passé devant les Notaires de Cormolain, du Siège de Thorigny, le 7 Février 1550, avec VAAST, GUILLAUME & HENRI, ses frères, la succession de GILLES DE LOUCELLES, Prêtre, leur oncle. Il fut nommé tuteur, par la Juridiction de Bayeux, le 23 Mars même année, de MARIN DE LOUCELLES, l'un des enfans de VAAST, son frère, & fut reconnu noble d'ancienne extraction, dans la recherche de la Noblesse de Normandie, faite en 1576. Il avoit époué, par contrat reconnu en la Juridiction du Bailliage à Bayeux, le 15 Juin 1556, *Perrette de Louviers*, dont :

1. GUILLAUME, mort sans postérité;
2. JEAN, qui fuit;
3. Et VAAST, mort aussi sans postérité.

VII. JEAN DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Hertaudière, fut compris, avec ses frères, dans la recherche de M. de Roissy, faite en 1598 & 1599, comme noble d'ancienne extraction. Il partagea avec eux la succession de leur père, le 12 Juillet 1616, & ils firent échange de plusieurs droits héréditaires, des successions de GILLES & ROBERT DE LOUCELLES, avec JACQUES, 1^{er} du nom, fils de MICHEL DE LOUCELLES, & de *Perrette le Roy*, sa première femme. JEAN époua *Louise de Rouville*, & en eut :

1. CHARLES, mort sans postérité;
2. Et FRANÇOIS, qui fuit.

VIII. FRANÇOIS DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Hertaudière, produisit ses titres de noblesse devant M. de Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen, en 1666. Il avoit époué, en 1645, *Anne le Cocq*, dont plusieurs enfans qu'on ne connoît point.

Les armes: *de gueules, à la quintefeuille d'argent; au chef d'hermine. Timbre: un heaume d'argent, posé en fasce, grillé, liseré & damasquiné d'or, avec lambrequins & hachemens d'argent & de gueules. Cimier: un cygne au naturel posé en fasce, le vol ouvert. Supports: deux lions.*

* LOUDUN, en Poitou. La ville de Loudun & le Loudunois furent détachés du Poitou, & cédés au Comte d'Anjou, à la charge de l'hommage par Guillaume IV, Duc d'Aquitaine.

GEOFFROY le Bel, Comte d'ANJOU, par son testament, en forme de partage provisionnel, donna cette Ville à GEOFFROY, son second fils, jusqu'à ce que HENRI, son frère aîné, fut Roi d'Angleterre. La ville de Loudun suivit alors le sort des Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, qui furent réunies à la Couronne en 1224.

Le Roi CHARLES V donna la ville de Loudun, avec ses appartenances, au mois de Février 1366, à LOUIS, Duc d'ANJOU, son frère, pour le dédommager de Chantocéaux qu'il avoit cédé au Duc de Bretagne. Depuis, en 1370, il lui accorda la Touraine en augmentation d'apanage, sa vie durant; mais il déclara, par Lettres expresses, que Loudun & le Loudunois seroient réunis au Duché de Touraine, après sa mort & celle de son fils aîné, & ils en donnèrent leur reconnaissance le même jour. Cette ville & le Loudunois furent réunis au domaine de la Couronne en 1476.

La Châtellenie, Terre & Seigneurie de Loudun & pays Loudunois, fut érigée en Duché, & donnée, par HENRI III, à Françoise de Rohan, Dame de la Garnache en Poitou, fille de René, 1^{er} du nom, Vicomte de Rohan, Prince de Léon, &c., & d'Isabeau d'Albret, pour en jouir, durant sa vie, par Lettres datées de Paris le 16 Novembre 1579, registrées au Parlement le 24 Février, & en la Chambre des Comptes le 29 Août 1580. Ces premières Lettres furent confirmées par d'autres du Roi HENRI IV, données au camp devant Chartres, le 10 Avril 1591, registrées au Parlement le 20, & en la Chambre des Comptes le 27 Mai suivant. Après la mort de cette Dame, ce Duché fut éteint. Voy. ROHAN.

On remarque, dit M. l'Abbé Expilly, dans son *Diâionn. des Gaules*, tom. IV, p. 448,

Tome XII.

col. 2, dans des titres de Fontevrault, de l'an 1117, qu'il y avoit un GILBERT de LOUDUN & plusieurs autres de ce nom; mais cela ne doit pas faire croire qu'ils fussent Seigneurs de Loudun. Ils en étoient seulement les Vassaux, & étoient obligés d'en garder le Château en tems de guerre. C'est à cause de cela qu'ils étoient aussi nommés *Chevaliers de Loudun*.

LOUÉ - LAVAL - MONTMORENCY, branche de la Maison de *Montmorency*, séparée de celle de *Laval-Montmorency* vers l'an 1290 ou 1300, & qui est devenue l'aînée par l'extinction de la première. Voy. MONTMORENCY.

LOUEN (DE), en Picardie: Famille noble alliée à celle de *la Fons*, & dont les armes sont: *d'argent, à 3 têtes de loup de sable*.

LOUET, Maison du Languedoc, dont sont issus les Marquis de *Calvisson*, qui ont droit d'entrer aux Etats de cette Province. La Généalogie en commence, dans Moréri, à

I. JEAN DE LOUET, 1^{er} du nom, Chevalier, Chambellan du Roi CHARLES VI. Il eut pour fils,

II. LOUIS DE LOUET, Chambellan du Roi CHARLES VII, qui épousa 1^o *Marguerite de Murat*, fille de *Renaud*, Vicomte de *Murat*, & de *Blanche d'Apchier*, Dame de *Saint-Auban*, de *Calvisson*, *Livières*, *Aigues-Vives*, *Mus*, *Vergèzes*, *Codognan*, *Bizac*, *Saint-Geniez*, *Langlade*, *Marvejols*, *Aujargues*, &c. Il rendit hommage au Roi en son nom en 1440, & son épouse dénombrâ ses Terres, le 27 Mai 1450. Ils obtinrent pour eux & leurs descendants mâles un Arrêt de maintenance du Parlement de Paris, le 20 Mai 1449. Elle testa le 8 Mars 1463, & son mari épousa, 2^o le 2 Septembre 1475, *Jeanne d'Adhémar*, fille de *Géraud*, Baron de *Grignan*, &c., & de *Blanche de Pierrefort*. Du premier lit vinrent:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ISABELLE, laquelle fit une donation le 31 Janvier 1494;
3. Et ANNE DE LOUET.

III. GUILLAUME DE LOUET, Baron de *Calvisson*, *Maffillargues*, *Saint-Auban*, *Manduel*, *Redessan* & *Jonquières*, rendit hommage entre les mains de *Philippe de Rochemore*, Procureur d'*YOLANDE*, Reine de *Jérusalem*, Da-

me de Lunel en 1467, pour Maffillargues, & ce qu'il possédoit dépendant de la Baronnie de Lunel Lui & son père transigèrent avec le Syndic des habitans de Redeflan, le 10 Octobre 1478, & il rendit encore hommage, le 12 Juillet 1484, pour Maffillargues & les autres dépendances de la Baronnie de Lunel. De *Géofrine de Tournon*, son épouse, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Tournon*, & d'*Antoinette de la Roue*, il eut :

VI. ANTOINE DE LOUET, Baron de Calvifson, Manduel, Jonquières, Clarenfac, Aujargues, &c., lequel fut marié par son père, le 6 Mars 1493, avec *Gabrielle de la Roche-Aymon*, fille de *Jean*, Seigneur de Chabannes, Gouverneur du Mâconnois, Sénéchal de la Marche, Lieutenant Général du Duc de Bourbon & d'Auvergne, Lieutenant de Roi & Gouverneur de Languedoc, & de *Madeleine de Montalembert*. Il rendit hommage au Roi le 14 Mars 1496, & mourut *ab intestat* vers l'an 1530. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. FRANÇOIS, né le 11 Octobre 1499, mort avant son père ;
3. Autre JEAN, auteur de la branche des Barons d'*Ornaïsons*, rapportée ci-après ;
4. ANTOINETTE, née le 2 Mai 1503, morte avant son père ;
5. MARGUERITE, mariée, le 13 Avril 1508, avec *Adelbert*, Baron de *Peyre* ;
6. Et MARIE, femme de *Germain de Foix*, Seigneur de *Marlogne*. Elle en étoit veuve le 10 Décembre 1531.

V. JEAN DE LOUET, II^e du nom, Baron de Calvifson, Maffillargues, &c., né le 22 Novembre 1496, dénombra Calvifson le 1^{er} Juin 1540, rendit hommage au Roi le 15 Avril 1553, testa le 7 Décembre 1560, & mourut au mois de Septembre 1565. Le Procureur Général lui ayant fait saisir les Terres de Calvifson, Manduel, Jonquières, Maffillargues & autres de l'assise faite à Guillaume de Nogaret, il obtint un Arrêt de mainlevée pour lui, & de maintenue, du Parlement de Paris, pour ses descendans mâles, le 2 Juillet 1565. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juillet 1532, *Marguerite de Vesc*, seconde fille de *Charles*, Baron de *Forcalquier* & de *Grimaud*, & d'*Antoinette de Clermont-Lodève*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aujargues*, rapportée ci-après ;

3. FRANÇOIS ;
4. JACQUES, né en 1547, reçu Chevalier de Malte en 1557 ;
5. & 6. PIERRE & THÉODORE ;
7. MARGUERITE, mariée, en 1564, à *Joachim de Pont*, Seigneur de *Saint-Pons*, & de *Roche-Chéric* en *Vivarais* ;
8. FRANÇOISE, alliée, le 1^{er} Mai 1562, avec *Antoine de Rivière*, fils de *Jean*, Vicomte de *Labatut*, au Diocèse de *Tarbes* ;
9. Et MADELEINE, née en 1553.

VI. PIERRE DE LOUET, Baron de Calvifson, Maffillargues, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, testa le 26 Août 1570, & avoit épousé, par contrat du 28 Mai 1558, *Marguerite de Castellane*, fille d'*Honoré*, Seigneur de *Laval*, *Fos-Emphoux*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise de Viète*, Dame de *Condé* en *Normandie*. Elle testa étant veuve, le 15 Février 1589, en faveur de JEAN, son fils, qui fut.

VII. JEAN DE LOUET, III^e du nom, Baron de Calvifson, Maffillargues, de Manduel, de Jonquières, &c., servit au siège de *Montpellier* sous le Maréchal de *Damville* en 1577, & dans l'armée du Duc d'*Epernon*, en Provence. Il appliqua le pétard contre une des portes de *Marseille*, lorsque ce Duc tenta de la surprendre le 12 Avril 1593, testa le 6 Juillet 1612. & avoit épousé, par contrat passé dans le Château du *Villard*, le 20 Octobre 1581, *Marguerite Grimaldi*, fille d'*Honoré*, II^e du nom, Comte de *Bueil* & du *Val de Savoie*, Grand Croix de celui de *Saint-Maurice* & de *Saint-Lazare*, Colonel de la *Milice* & Gouverneur des *Ville* et *Comté de Nice*, & de *Julie Picamiglia*. Elle vivoit encore le 14 Décembre 1631, & eut de son mariage :

1. JEAN-LOUIS, qui suit ;
2. ANNIBAL, lequel testa le 24 Mars 1646 ;
3. MADELEINE, morte avant 1631, mariée, le 24 Septembre 1611, à *Jean de Tremolet*, Baron de *Montpezat*, tué d'un coup de *Mouquet* au siège de *Maffillargues*, vers le 4 Août 1622 ;
4. JULIE, née en 1592, mariée, le 2 Octobre 1611, à *Claude de Calvière*, Chevalier, Baron de *Saint-Côme*, morte le 1^{er} Février 1641, ayant eu des enfans. Voy. CALVIÈRE (DE) ;
5. Et VICTOIRE, qui fit une donation à son neveu le 15 Octobre 1663, & mourut le 8 Septembre 1664, avec *Denis de Bruerys* son mari, Seigneur de *Saint-Chapte*, au

Diocèse d'Uzès, & duquel elle eut postérité. Voy. BRUEYS (DE).

VIII. JEAN-LOUIS DE LOUËT, Marquis de Calviſſon, l'un des trois Lieutenans Généraux de la Province de Languedoc, ſe diſtingua dans le ſervice, & fut fait Maréchal de Camp. Louis XIV lui érigea la Baronnie de *Calviſſon en Marquiſat*, par Lettres données à Paris au mois de Mai 1644. Ce Marquiſat fut compoſé du Bourg de Calviſſon, des Paroiſſes de Bizac, Sincens, Livières, Aigues-Vives, Vergèzes, Codognan, &c. Il teſta le 20 Mars 1657, & le 19 Novembre 1666, & mourut, tenant les États de Languedoc à Carcaſſonne, le 19 Janvier 1667. Il avoit épouſé, le 29 Novembre 1625, *Françoïſe du Caylar de Saint-Bonnet*, née en 1608, & morte ſubitement à Bernis, le 4 Septembre 1678, fille de *Jacques*, Seigneur de Reſtinclières, & de *Louiſe de Grégoire des Gardies*, & ſœur de *Jacques*, Maréchal de France. Elle eut de ſon mariage :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ;
2. JULES-ALEXANDRE, né le 16 Septembre 1632, mort à Nîmes, le 29 Décembre 1682 ;
3. LOUIS, né le 2 Janvier 1634, mort le 8 Mars 1637 ;
4. Autre LOUIS, Chevalier de Malte en 1642, tué à la bataille de Conſarbruck, le 11 Août 1675 ;
5. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Gilles, né le 18 Janvier 1639, mort à Maſſillargues, le 15 Juin 1707 ;
6. FRANÇOIS - ANNIBAL, d'abord Comte, puis Marquis de Calviſſon, Seigneur de Maſſillargues, &c., & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Languedoc, après le décès de ſon frère aîné. Il mourut ſubitement à Verfailles, d'une attaque d'apoplexie, le 31 Décembre 1706, & avoit épouſé, avec diſpenſe du Pape, le 12 Octobre 1690, GABRIELLE-THÉRÈSE DE LOUËT, ſa nièce, dont :

1. FRANÇOIS, né le 24 Avril 1693, mort le 25 Mai ſuivant ;
2. JEAN-LOUIS, né le 19 Février 1695, mort le 10 Mars 1698 ;
3. LOUISE-MADELEINE, baptiſée le 29 Avril 1692, morte le 1^{er} Janvier 1696 ;
4. LOUISE, baptiſée le 21 Octobre 1696, mariée, le 14 Avril 1711, à LOUIS DE LOUËT, Marquis de Calviſſon ;
5. MADELEINE, née à Montpellier ſur la fin d'Août 1700, mariée à Toulouſe le 14 Septembre 1721, à *Barthélémy de la Zarelle*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, né en 1686 ;

6. Et une fille, morte dans le couvent de Haute-Brayères, au-deſſus de Verfailles, en Février 1718.

7. MARGUERITE, née le 7 Avril 1627, mariée, en 1657, à *François de Rochemore*, II^e du nom, Premier Préſident au Préſidial de Nîmes, morte le 30 Avril 1685, ayant eu poſtérité. Voy. ROCHEMORE ;
8. LOUISE, née le 12 Décembre 1628 ;
9. FRANÇOISE, née le 23 Janvier 1631, mariée, le 2 Février 1655, avec *Gaſpard de Fortia*, Seigneur de Montréal & de Bédarrides, dont des enfans. Voy. FORTIA ;
10. THIPHAIN, née le 31 Décembre 1634, Abbeſſe de Vignogues, morte le 2 Mai 1722 ;
11. ELISABETH, née le 7 Octobre 1636, morte le 21 Janvier 1708. Elle avoit été mariée, le 11 Février 1669, avec *Cofme de Sade*, Seigneur de Saumane, de Mazan, au Diocèſe de Carpentras, où il mourut en Janvier 1740, & en eut des enfans. Voy. SADE ;
12. Et MADELEINE, née le 18 Novembre 1637, mariée, le 3 Février 1671, avec *Pierre Dedons*, Seigneur de Pierreſeu, Conſeiller au Parlement d'Aix.

IX. JEAN-LOUIS DE LOUËT, II^e du nom, né le 10 Décembre 1630, Marquis de Calviſſon, Seigneur de Maſſillargues, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Languedoc, & reçu au Parlement de Toulouſe, le 5 Février 1670, eſt mort à Maſſillargues, le 29 Avril 1700. Il avoit épouſé, le 17 Février 1661, *Anne-Madeleine de l'Isle*, morte le 15 Mai 1698, fille de *François*, Marquis de Marivaux, &c., & de *Catherine de Caillebot de la Salle*, dont :

1. LOUIS, dit le *Marquis de Nogaret*, Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de Fleurus, le 1^{er} Juillet 1690. Il avoit épouſé, le 5 Juillet 1688, *Marie-Madeleine - Agnès de Gontaut*, Fille d'honneur de Madame la Dauphine, & fille de *François de Gontaut*, Marquis de Biron, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, & d'*Elifabeth de Coſſé-Briffac*. Elle eſt morte chez les Filles de Sainte-Marie, Faubourg Saint-Jacques, dans la 71^e année de ſon âge, le 14 Août 1724 ;
2. LOUISE, née en 1664, Religieuſe à Vignogues, morte le 24 Mars 1696 ;
3. FRANÇOISE, baptiſée le 24 Août 1665 ;
4. MARIE, baptiſée le 17 Juin 1668, morte le 17 Mai 1673 ;
5. GABRIELLE, née le 24 Mars 1675, morte le 23 Juillet 1676 ;
6. LOUISE, mariée, le 21 Janvier 1699, avec *François de Monteynard*, III^e du nom,

Marquis de Montfrin, &c., Grand Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, mort à sa Terre, le 12 Juillet 1728, & elle à Avignon le 12 Juin 1740. ayant eu des enfans. Voy. MONTEYNARD;

7. Et GABRIELLE-THÉRÈSE, née en 1670, mariée, le 12 Octobre 1690, avec FRANÇOIS-ANNIBAL de LOUET, Comte de Calvisson, son oncle, & morte à Paris le 8 Avril 1719.

BRANCHE

des Seigneurs d'Aujargues, Marquis de Calvisson.

VI. JEAN de LOUET, IV^e du nom, né vers l'an 1544, second fils de JEAN II, Baron de Calvisson, &c., & de Marguerite de Vesc, eut pour son partage la Seigneurie d'Aujargues, testa le 12 Novembre 1601, & épousa, par contrat du 25 Septembre 1580, Madeleine de Rochemore, fille de François, Seigneur de la Dèvèze, & de Madeleine de Bozène-Aubais. Il en eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. CHARLES, Prieur d'Aujargues, vivant en 1652;
3. LOUIS, Chevalier de Malte en 1609;
4. Et ANNE, mariée, le 21 Octobre 1621, à Jean-Jacques de Pierre, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel & Saint-Just, &c., mort en 1635, dont postérité. Voy. PIERRE DE BERNIS (DE).

VII. JEAN de LOUET, V^e du nom, Seigneur d'Aujargues, baptisé le 28 Avril 1595, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Aubais, & se distingua à la bataille de Lerida, le 7 Octobre 1642. Il fut maintenu dans sa noblesse par l'Intendant de Languedoc, le 1^{er} Février 1670, & avoit épousé, le 27 Juillet 1652, Madeleine de Malbois, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. CHARLES, né le 6 Février 1654;
3. ANNIBAL, né le 5 Juin 1655;
4. JEAN-LOUIS, né le 5 Avril 1657, Prieur d'Aujargues & de Corconne, Diocèse de Nîmes, mort à Paris le Lundi 25 Avril 1740;
5. FRANÇOIS, Seigneur d'Aigues-Vives, dit le Marquis de Nogaret, né le 1^{er} Mai 1658, Capitaine dans le Régiment de Piémont en 1694, puis Colonel d'Infanterie, Maréchal de Camp, & Commandant en Languedoc, mort à Montpellier, à Noël, en 1742;
6. JOSEPH, né le 27 Mai 1667, Seigneur de la Motte, Manduel, Jonquières & Saint-Vincent, dit le Chevalier de Nogaret, vivant en Juillet 1748;
7. Et CATHERINE, née le 16 Mai 1656.

VIII. JEAN de LOUET, VI^e du nom, né le 9 Mars 1653, Seigneur d'Aujargues, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Narbonne, mort à Guastalla, en Août 1702, avoit épousé, en 1686, Henriette de la Baume, fille de Joseph-Olivier, Lieutenant de Roi de la ville de Montpellier, où il mourut le 29 Avril 1690, âgé de 80 ans, & d'Anne Ranchin. Il a eu de son mariage :

1. LOUIS-OLIVIER, né le 17 Janvier 1680;
2. LOUIS, qui fuit;
3. MARIE-MADELEINE, née le 15 Juin 1681, morte le 30 Juin 1687;
4. CATHERINE, née le 1^{er} Octobre 1688;
5. MARIE-ANNE-THÉRÈSE, née le 28 Août 1684;
6. Et FRANÇOISE-HENRIETTE, baptisée le 19 Octobre 1685. (L'une de ces filles mourut à Sommières, en Août 1736.)

IX. LOUIS de LOUET, Seigneur d'Aujargues, Marquis de Calvisson, Seigneur de Maffillargues & du reste de l'assise, faite, en 1304, à Guillaume de Nogaret, par le défaut d'enfans mâles dans la branche aînée, naquit à Sommières le 22 Février 1687 & mourut à Montpellier le 15 Mars 1745. Il avoit épousé, le 14 Avril 1711, LOUISE de LOUET, sa cousine du IV^e au V^e degré, seconde fille de FRANÇOIS-ANNIBAL, Comte de Calvisson, & de GABRIELLE-THÉRÈSE de LOUET, de laquelle il a eu :

1. NICOLAS-LOUIS-GABRIEL, né le 9 Janvier 1712, mort à Aujargues le 28 Août suivant;
2. HENRI-LOUIS, né le 29 Décembre 1712, mort le 10 Octobre 1713;
3. FRANÇOIS-LOUIS, qui fuit;
4. ANNE-JOSEPH, rapporté après son aîné;
5. Et LOUISE-AGNÈS, née le 15 Novembre 1716, mariée, en Mai 1743, avec N... du Peyrat, Seigneur de la Redorte au Diocèse de Narbonne.

X. FRANÇOIS-LOUIS de LOUET, Marquis de Calvisson, né à Maffillargues le 20 Février 1714, nommé d'abord le Comte de Nogaret, étoit Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin en 1731, lors de son premier mariage, & est mort au Château de Maffillargues le 19 Juin 1752. Il avoit épousé, 1^o à Paris le 22 Novembre 1731, Anne-Madeleine-Adelaïde de Maupeou, née en 1715, morte le 28 Janvier 1734, fille de René-Charles de Maupeou, Premier Président du Parlement de Paris, Marquis de Morangle & de Montigny, Vicomte de Bruyères & de Noify,

& d'*Anne-Viçoire de Lamoignon de Laignay-Courfon*, dont vint une fille, morte après fa naiffance ; & 2^o le 30 Octobre 1735, *Anne-Marie-Catherine de Caze*, née le 4 Novembre 1714, fille de *Gaspard-Hyacinthe*, Baron de la Bove, près de Laon, Seigneur de Juvaincour, Monchalon, Villembray & la Grand'Maison, Tréforier Général des Postes de France, & de *Marie-Henriette de Wa-telet*.

X. ANNE-JOSEPH DE LOUET, né le 12 Août 1715, Marquis de Calviffon après fon frère, a époufé, le 20 Septembre 1753, *Gabrielle-Thérèse de Fortia*, morte en 1758, feconde fille de *Gaspard*, 11^e du nom, appelé le *Marquis de Montréal*, ci-devant Capitaine au Régiment de Touloufe, Cavalerie, & de *Marie-Anne de Fortia*, dont il a eu trois filles.

BRANCHE
des Barons d'ORNAISONS.

V. JEAN DE LOUET, né le 13 Juillet 1504, troifième fils d'ANTOINE, Baron de Calviffon, & de *Gabrielle de la Roche-Aymon*, tranfigea avec fon frère aîné le 10 Septembre 1531, & eut pour fon partage la Terre de Saint-Auban, dans le Diocèfe de Mende, où il testa le 21 Novembre 1558. Il avoit époufé 1^o *Gillette de Teinturier*, fille de *Jean*, Seigneur de Montmaur, Ornaifons, Quillanet, Saint-Pierre-del-Clar & Saint-Pons-de-Malcos, & de *Jeanne de Neve*, Dame de Boutonnet, & fœur de *Jean de Teinturier*, Chevalier de l'Ordre, en faveur duquel les terres d'*Ornaifons, Quillanet & de Saint-Pierre-del-Clar*, furent érigées en *Baronnie*, par Lettres Patentes données à Avignon en Janvier 1575. JEAN DE LOUET donna quittance de la dot de fa première femme le 22 Janvier 1531, & époufa, 2^o le 5 Mai 1545, *Madeleine de Marcenac*. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, destiné à être d'Eglife par fon père ;
2. AIMARE, qui fuit ;
3. Et FLORIE, tous trois pupilles en 1558.

VI. AIMARE DE LOUET, Baron de Saint-Auban, Seigneur de Montmaur, Boutonnet, Ornaifons, Quillanet, Saint-Pierre-del-Clar, Saint-Pons-de-Luc, en vertu du teftament de *Jean de Teinturier*, Seigneur de Montmaur, fon oncle maternel, testa le 20 Juin 1616 & fit un codicille le 14 Août fuivant. Il avoit époufé, par contrat pallé à la Motte-d'Arzon, paroiffe de Vic, en Auvergne, le 8 Février

1579, *Louife d'Auzon*, fille de *François*, Seigneur de Montravel, la Terraffe, Bergaufon, Lempdes, &c., & d'*Anne d'Arfon*. Leurs enfans furent :

1. GILBERT, Baron de Saint-Auban, marié avec *Anne de Flageac*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Flageac*, & de *Marie de Roflaing* ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. ANTOINE, Seigneur de la Roche ;
4. Autre FRANÇOIS, Abbé de Saint-Denis, & Doyen de Malzieu ;
5. ANNE, Chevalier de Malte en 1617, Com-mandeur de Condat en 1670 ;
6. CHARLES, mort avant 1643. Il avoit époufé *Françoife d'Apchier*, Vicomteffe du Cheilar, fille de *François*, Vicomte du Cheilar, & de *Louife de la Fayette*, Dame de Mau-bee. De cette alliance vinrent :

1. N.... DE LOUET, morte Religieufe ;
2. N.... DE LOUET, mariée en Auvergne, & morte fans enfans ;
3. Et N.... DE LOUET, marié en Forez avec N.... de Manoulte.

7. GILLETTE, alliée, le 26 Août 1606, avec *Jofué de Chavagnac*, Seigneur d'Ondredieu, Lieutenant des Gendarmes du Comte de Châtillon, Chambellan du Duc d'ORLÉANS ;
8. MARIE, femme, avant 1616, de *François de Molette*, Seigneur de Morangiés, qui testa le 5 Décembre 1636, & dont le fils fut, à caufe d'elle, Seigneur de Saint-Auban ;
9. Et CHARLOTTE, mariée, le 16 Décembre 1620, avec *Claude de Villars*, Seigneur de la Chapelle, Baron de Mafclat, Colonel d'Infanterie, dont poftérité. Voy. VILLARS-VILLARS.

VII. FRANÇOIS DE LOUET, Baron d'Ornaifons, Seigneur de Montmaur, de Boutonnet, Quillanet, & Saint-Pierre-del-Clar, le Cour-tal-del-Rey, Saint-Pons-de-Malcoz, d'Arfon, du Luc, de Saint-Auban, & Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment de Languedoc, par commiffion du Duc de Montmorency, du 21 Avril 1617, testa le 3 Janvier 1622. Il avoit époufé, par contrat du 28 Avril 1608, *Françoife de Rochemore*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Laurent, Préfident au Prédial de Nimes, & d'*Anne de Barrière*, Dame de Nages ; elle testa, étant veuve, le 9 Décembre 1664. & eut pour enfans :

1. LOUIS, né vers 1619, Baron d'Ornaifons, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Aubais. Il fervit en Picardie en 1640, & mourut à Nimes le 7 Octobre 1652 ;

2. HENRI, qui fut ;
3. ANNE, mariée, le 5 Août 1642, avec *Pierre de Porcelet*, Lieutenant principal au Siège d'Arles ;
4. Et FRANÇOISE DE LOUET.

VIII. HENRI DE LOUET, né le 3 Avril 1620, Baron d'Ornaïsons, Seigneur de Saint-Pons, fut fait Colonel de Cavalerie, pour aller servir au Royaume de Naples, par commission donnée à Rome, le 28 Mai 1648. par le Marquis de Fontenay, Maréchal de Camp, Ambassadeur auprès du Pape, & commandant les Armées du Roi en Italie & au Royaume de Naples. Il mourut à Saint-Pons le 14 Octobre 1714, & avoit épousé, par contrat du 27 Mars 1656, en suite de la dispense du Pape, obtenue le 13 Septembre 1655, *Charlotte de Rochemore*, sa cousine germaine, morte le 6 Mars 1712, fille de *Charles*, Seigneur de Sologues, Président au Présidial de Nîmes, & d'*Isabelle de Boucaud*. Il eut de son mariage :

1. LOUIS-HERCULE, Comte d'Ornaïsons, Seigneur de Saint-Pons, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Florençac, & Aide de Camp du Maréchal de Luxembourg. Il mourut à Montpellier, le 27 Septembre 1725 ;
2. PHILIPPE, mort Capitaine de Dragons ;
3. ANNE-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Lieutenant de Galère, mort à Marseille ;
4. FRANÇOIS, baptisé à Saint-Pons le 21 Juin 1661, reçu Chevalier de Malte de minorité le 21 Juin 1666. Il fit ses preuves en Septembre 1670, a été Page de la Grande Ecurie en Septembre 1678, & a péri avec le Vaisseau le *Sage*, aux Roques de Ceuta ;
5. CHARLOTTE, Religieuse Ursuline à Sommières ;
6. CATHERINE, femme d'*Honoré de Biord*, Comte d'Ornaïsons, mort de la peste à Arles, en Août 1721, ayant eu *N.... de Biord*, Comte d'Ornaïsons, marié, le 23 Mai 1746, à *N.... de Roquefeuil-Gabriac* ;
7. FRANÇOISE, née en 1669, morte à Sommières chez les Religieuses Ursulines le 2 Septembre 1679, & enterrée aux Récollets ;
8. 9. & 10. GABRIELLE, ANNE & MARIE.

Les armes : *palé de gueules & d'azur, semé de roses d'argent*, qui est DE LOUET ; & sur le tout : *d'argent, au noyer de sinople*, qui est DE NOGARET.

LOUET (DU), Famille noble de Bretagne, & qui porte pour armes : *fascé de six pièces de vair & de gueules*. Elle a été maintenue

dans sa noblesse par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier, du 16 Novembre 1668, sur le rapport de M. le Jacobin ; & le second, du 3 Janvier 1669, sur celui de M. des Cartes. Par ces Arrêts ROBERT DU LOUET, Seigneur de Coëtjunval, & RENÉ DU LOUET, Seigneur de Pirvit, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* ; & JEAN DU LOUET, Seigneur de Penanvern, fut maintenu dans sa qualité de *Chevalier*.

LOUET (DU), seconde Famille, dans la même Province, dont les armes sont : *d'or, à la tête de loup arrachée de sable*. Elle a été déclarée *noble d'extraction* par Arrêt rendu en faveur de GUILLAUME DU LOUET, en la Chambre de la Réformation le 4 Juillet 1669, au rapport de M. Huart. (Extr. d'un manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*, tom. III.)

LOUET, autre Famille distinguée en Anjou, où elle a donné des Chevaliers de Malte, des Lieutenans Généraux & autres Magistrats.

EMERY LOUET, Seigneur de la Corteille, Juge des Exempts par appel du Duché d'Anjou, fut Conseiller au Grand Conseil le 24 Septembre 1485, Maître des Requêtes & Lieutenant Général de Baugé en 1508. Il étoit fils de JAMES LOUET, Lieutenant Général de Baugé, Trésorier Général de RENÉ, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, & de *Gervairote de Blavou*. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 8 Octobre 1472, *Anne Malabry*, fille d'*Emery*, Procureur de Laval, & de *Marie de Lambert* ; & 2^o *Mathurine Turpin*, sœur de *Jean Turpin*, Seigneur de Lépinay. Il eut du premier lit :

GEORGES LOUET, Lieutenant Général de Baugé, marié à *Catherine Binet*, dont descendent les LOUET d'Angers & ceux de Baugé.

De cette Famille étoit GEORGES LOUET, Conseiller au Parlement de Paris, qui prit le parti de l'Eglise, fut Abbé de Toussaint d'Angers, Doyen de l'Eglise Cathédrale de la même ville & premier Agent du Clergé. Il mourut, en 1608, peu de tems après qu'il avoit été nommé Evêque de Tréguier en Bretagne, & avant d'avoir pris possession de cet Evêché. On a de lui un recueil de plusieurs notables Arrêts, dont parle Boileau dans sa Satyre prem., vers 115. (Voy. *Moréri* à son article.)

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'or*.

LOUET DE BAZOCHES, Famille dont nous ignorons la Province, & qui porte pour armes: *d'argent, à 3 lions de sable.*

LOUET ou LOUEY (LE), Ecuyer, Sieur de Beauchamps, en Normandie, Election de Valognes, Famille qui porte: *de sable, à 3 œillets d'or, 2 & 1.*

LOUGEY, ancienne Noblesse qui tire son origine du Bailliage de Caen; mais nous avons si peu de connoissance sur ce nom, que nous ne pouvons en donner qu'une Notice.

HAMON & CHARLES DE LOUGEY firent preuve de leur noblesse en 1453. Il y a un appointement fait en 1459, entre HAMON DE LOUGEY, Ecuyer, fils de JEAN DE LOUGEY, & plusieurs autres, ses parties.

Dans un autre titre il est parlé de ROBERT DE LOUGEY, fils de feu DENIS DE LOUGEY, & de Jeanne du Bouillonay.

L'Echiquier de Normandie, de l'an 1484, parle de GUILLAUME DE LOUGEY, Seigneur dudit lieu, fils de CHARLES, Seigneur de Lougey.

Il y a un Arrêt de l'an 1497, pour JEAN DE LOUGEY, Chevalier, qui donna avec d'un franc-fief, situé dans la Paroisse de Neufvy, & il est parlé, dans les Armoriaux, de Monsieur JEAN DE LOUGEY.

Les armes: *d'azur, à la quinte feuille d'argent.*

LOUIS, Famille établie à Falaise en Normandie, qui porte: *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de 4 aiglettes du même.*

LOUIS, Famille de la Province de Lorraine, dont il est parlé dans le *Nobiliaire ou Armor. génér. de la Lorraine & du Barrois*, par Dom Ambroise Pelletier, Religieux Bénédictin, tom. I, pag. 500.

CLAUDE LOUIS, Contrôleur en la Gruerie de Dieuze, où il naquit, fut anobli par Lettres données à Nancy le 12 Septembre 1628.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 têtes de lévrier d'argent accolées de gueules, bordées, clouées & bouclées d'or. Cimier: un levrier naissant d'argent & issant d'un tortil d'or, d'azur, d'argent & de gueules, le tout porté d'un armet morné, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleurs de l'écu.*

LOUIS, autre Famille de la même Province.

CHARLES-FRANÇOIS LOUIS, Secrétaire du Comte des Armoises, Envoyé extraordinaire à la Cour de Vienne, de la part du Duc LÉOPOLD, fut anobli par l'Empereur le 13 Mars 1720.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, à 3 têtes de levrettes d'argent, colletées de gueules, bordées & clouées d'or.*

LOUIS, ou LOYS DE LA GRANGE, en Lorraine.

I. JACQUES LOUIS, ou LOYS, demeurant à Saint-Nicolas, fut anobli par Lettres du Duc Charles III, le 13 Août 1578, vérifiées le 29 Novembre suivant. Ses armes: *de gueules, semé de grains de fel d'argent; à Pours rampant, enchainé d'or, lampassé, armé & colleté d'azur. Pour Cimier: Pours de l'écu.* (Extr. du *Nobiliaire ou Armor. génér. de la Lorraine & du Barrois*, tom. I, pag. 500.)

I. JACQUES LOUIS fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI IV, par brevet du 7 Avril 1600; il avoit encore été anobli par Lettres de ce Prince, du 25 Mars de la même année, en récompense de ses longs services. Il fut père de

II. FRANÇOIS LOUIS, qui épousa *Susanne de Chauveau*, veuve, le 26 Juin 1621, qu'elle passa procuration pardevant *Bife & Marfal*, Notaires à Metz, à JACQUES, son fils, qui suit, pour se rendre héritier bénéficiaire de JACQUES, son aïeul.

III. JACQUES LOUIS, Seigneur de la Grange-aux-Ormes, fut successivement Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis XIII, par brevet du 25 Décembre 1618, Ambassadeur en Allemagne, par Lettres Patentes du 8^e Juillet 1632, & en Suède, par autres Lettres du 10 Août 1633, & enfin Bailli de Saint-Mihiel en 1634. Le 8 Octobre 1635, il lui fut expédié une commission au grand sceau, pour lever de la Cavalerie & la commander. Il fit son testament, daté de Mureauveau le 6 Août 1640. Il avoit épousé, par contrat du 10^e Septembre 1613, *Marie Charpentier*, fille de Noble Jean, Seigneur de Bacournay, & de *Jeanne Gauvain*. De ce mariage fortirent :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et ANNE LOUIS DE LA GRANGE, épouse de *Jean-Paul du Hautoy*, Seigneur de Guffainville.

IV. PIERRE LOUIS ou LOYS, Seigneur de la Grange-aux-Ormes & Montoy, Baron de Mureauveau, Chevalier de Saint-Louis,

Lieutenant de Roi à Rocroy, fut fait Gentilhomme de la Chambre de S. M., par brevet du 20 Janvier 1646. Il avoit épousé *Claude-Marguerite-Christine de Choiseul*, fille de François, Baron de Meuse, &c., Colonel d'Infanterie & Mestre de Camp de Cavalerie, & de *Catherine-Marguerite de Florainville*. De ce mariage ils eurent :

1. N.... LOUIS DE LA GRANGE ;
2. HENRI, qui suit ;
3. N... LOUIS DE LA GRANGE, marié à N... de *Custine*, fille de François, Ecuyer, Seigneur de Villy, & d'Anne-Claude-Charlotte de *Suys* ;
4. ANNE, mariée à N... de *Marimont*, Seigneur de Cierge ;
5. Et MARGUERITE, alliée, par contrat du 14 Février 1684, à *Joachim-François de Houfse*, Seigneur de Watronville.

Suivant plusieurs Mémoires que l'auteur du *Nobiliaire de Lorraine* a consultés, l'aîné des enfans de PIERRE LOUIS & de *Claude-Marguerite-Christine de Choiseul*, se nommait NICOLAS. Comme nous n'avons pas trouvé le nom patronymique de celui que nous avons désigné pour aîné, il pouvoit effectivement s'appeler NICOLAS.

V. HENRI LOUIS DE LA GRANGE, Baron de Mureauveau, Seigneur de Montoy, Lieutenant de Roi & Commandant au Gouvernement de Rocroy & du pays d'entre la Sambre & la Meuse, eut de sa femme dont on ignore le nom,

VI. FRANÇOIS-VALERAN LOUIS DE LA GRANGE, qui fit reprises du Duc de Lorraine, le 1^{er} Août 1726, en qualité de Procureur d'HENRI LOUIS DE LA GRANGE, son père, pour les haute, moyenne & basse Justices de Montoy, engagées par le Duc Charles IV, le 20 Mars 1634, à JACQUES LOUIS DE LA GRANGE, aïeul dudit HENRI-LOUIS, pour une somme de 4020 livres.

Plusieurs Mémoires donnent pour armes à cette Famille : *de gueules, à l'ours colleté d'or, d'où pend une chaîne du même, & qui porte entre ses pattes un rocher d'argent*. (Ces armes sont peut-être celles qu'elle a portées depuis.)

LOUIS, aliàs LOYS DE SAINT-VAL-LIER, aussi en Lorraine.

NICOLAS LOUIS ou LOYS, dit de *Saint-Vallier*, Seigneur dudit lieu, Receveur de Char- mes, fut anobli par Lettres de CHARLES III,

Duc de Lorraine, données à Nancy le 6 Juin 1555, tant à cause de ses services que de ceux d'HENRI LOYS, son père, en la même charge, l'espace de 70 ans. NICOLAS eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. CHARLES, qui suit ;
2. ADELINÉ LOUIS DE SAINT-VALLIER, Dame dudit lieu en partie, mariée à François de *l'Espée*, demeurant à Charmes ;
3. Et ANNE LOUIS DE SAINT-VALLIER, femme, en 1578, de *Jacques Maucervel*, demeurant à Champigneules.

CHARLES LOUIS, Seigneur de Saint-Vallier, Receveur de Charmes, fit ses reprises, foi & hommages le 26 Février 1601, de ce qui lui étoit échu par le décès de *Mayon de la Saulx*, son cousin germain, dernier possesseur d'un fief de la Seigneurie de Lucy, fise à Rebeuville, Bailliage de Châtel, mouvant de Bainville-aux-Miroirs. Il épousa, vers l'an 1590, *Elisabeth Feriet*, inhumée dans l'Eglise de Charmes, & fille de *Jean Feriet*, l'un des treize du Conseil de la Cité de Metz, & de *Barbe de Mondelange*. Il eut pour fils,

OLRY LOUIS DE SAINT-VALLIER, Seigneur dudit lieu, qui épousa *Jeanne Gérard de Saint-Laurent*, fille de François, Seigneur du fief de Rosières-aux-Salines, & de *Nicole d'Ardenes*. Leurs enfans étoient, en 1634, sous la tutelle de noble Charles Vitton, Docteur en Médecine, demeurant à Saint-Nicolas. De ce mariage vinrent :

1. BARBE LOUIS DE SAINT-VALLIER, première femme de *Jean Feriet*, Seigneur de Pulligny, &c., morte sans enfans ;
2. NICOLE, morte sans hoirs de ses deux maris, *Pierre Boilev & Claude Noirel* ;
3. Et LOUISE, mariée à *Louis-Charles*, dit de *Germigny*, Avocat à Nancy en 1643, puis Conseiller en la Cour Souveraine de Lorraine. Elle mourut le 31 Janvier 1675. (Extr. du *Nobiliaire ou Armor. génér. de la Lorraine & du Barrois*, par Dom Pelletier, tom. I, p. 499.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 grenades d'or, 2 en chef & 1 en pointe*. Cimier : *deux pennes d'azur, chargées d'une grenade de l'écu, soutenues d'un armet morné d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleur dudit écu*.

* LOULANS, en Franche-Comté, Diocèse de Befançon : Terre & Seigneurie unie

avec celles d'*Ormenans*, *Bois-du-Moulin*, *Mauffans*, *Vandelans* & *Lefenans*, & érigée en *Marquisat*, en faveur de *Désiré de Boistoufet*, par Lettres du mois de Septembre 1708.

LOULE, aliàs LOULLE, Famille originaire du Dauphiné, qui passa en Provence & retourna en Dauphiné.

ARNOU & PIERRE DE LOULE, natis de la ville de Marseille, l'un Prédident en l'élection de Romans, en Dauphiné, & Juge de la Ville, & l'autre, Avocat, qui avoit été deux lois Assesseur de Marseille, aux années 1642 & 1659, furent anoblis par Lettres du mois de Septembre 1654, confirmées par d'autres Lettres du 14 Mai 1667, en considération des services qu'ils avoient rendus à l'Etat, tant par eux, dans les fonctions de leurs charges & emplois, que par leurs prédécesseurs, notamment par ARNOU DE LOULE, leur aïeul, lequel, en 1597, fut assez heureux pour découvrir une conspiration faite par le Comte de la Roche, lors Gouverneur de la ville de Romans, & d'empêcher, par ses soins, qu'il ne livrât la place aux ennemis de l'Etat, avec lesquels il en avoit traité. Cet ARNOU laissa de *Madeleine du Bois*, du lieu de Tain, sa femme, deux fils :

PIERRE, qui fut un célèbre Avocat & fit un livre pour l'usage du Palais, intitulé *le Digeste du Droit*, & mourut sans enfans ;
Et ENNEMOND, qui fut.

ENNEMOND DE LOULE se retira à Marseille, où il épousa *Catherine Morel*, de laquelle il eut :

ARNOU II, qui ne laissa point de postérité ;
Et PIERRE, qui fut. (Ce sont eux qui obtinrent les Lettres de noblesse dont nous avons parlé plus haut.)

PIERRE DE LOULE épousa *Françoise de Mantileri* (d'une Famille noble, venue de Piémont en Provence en 1550). Il quitta la ville de Marseille pour exercer les charges vacantes à la mort de son frère, & se retira à Romans, lieu de l'origine de sa Famille, où il est mort. Il laissa de son mariage :

JEAN-AUGUSTIN DE LOULE, Conseiller & Maître des Comptes ordinaire du Dauphiné, homme d'une profonde érudition, tant pour les Belles-Lettres que pour les Langues Estrangères, lequel épousa *Lawrence du Vivier*, fille de *Philippe*, Prédident de la Cham-

Tome XII.

bre des Comptes du Dauphiné. (Voilà ce que dit l'Abbé Robert de Briançon, dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 295, sur cette Famille, dont nous ignorons la descendance.)

Les armes : *d'azur, à 3 colombes d'argent, 2 & 1; au chef cousu de gueules, soutenu d'or, & chargé d'une croix potencée du même.*

LOUP (LE), en Normandie, Election de Carentan : Famille confirmée dans sa noblesse en 1652, dont les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, chargé d'une croix d'or & de 2 mouchetures du champ, & accompagné de 3 roses de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LOUP DE BELLENAVE (LE), ancienne noblesse du Bourbonnois.

I. JEAN LE LOUP, Chevalier, Seigneur de Beauvoir, vivant en 1336, eut pour femme *Alix de Béoff*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de *Béoff*, & de *Guillemette*, Dame de *Chintré*. De ce mariage vint :

II. BLAIN LE LOUP, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Beauvoir, Maréchal, Sénéchal & Grand Maître des Eaux & Forêts du Bourbonnois en 1350, dont il est parlé dans l'*Hist. de Louis III, Duc de Bourbon*. Il eut de *Marie de Mérinchal*, son épouse,

III. BLAIN LE LOUP, 1^{er} du nom, Seigneur de Beauvoir, qui épousa *Sibylle de Crux*, dont :

IV. BLAIN LE LOUP, 11^e du nom, Seigneur de Beauvoir, Sénéchal de Bourbonnois, mort en 1466. Il avoit épousé *Catherine de Brosse*, fille de *Pierre*, 11^e du nom, Seigneur de Sainte-Sévère, &c., & de *Marguerite de Malleva*, de laquelle sortit :

V. BLAIN LE LOUP, 1V^e du nom, Seigneur de Beauvoir, du Saulcet & de Mérinchal, qui se maria avec *Louise de Rochefort*, Dame de Préchonnet. De cette alliance il eut :

VI. JACQUES LE LOUP, Seigneur de Beauvoir & de Saint-Michel en Bourbonnois, qui épousa *Gabrielle de Châteauneuf*. Leurs enfans furent :

LOUIS, qui fut ;

Et JEAN, Chevalier de Malte, Grand Prieur & Commandeur de la Muze en Bresse en 1528.

VII. LOUIS LE LOUP, Seigneur de Beauvoir, Pierre-Brune & Mennetou, Maître

F f

d'Hôtel du Roi François 1^{er}, s'allia avec *Antoinette de la Fayette*, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Rouville*, dont :

CHRISTOPHE, qui suit ;

Et GABRIELLE, femme, en Juin 1550, de *Marc-Lourdin de Coligny*, Seigneur de Saligny, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des 100 Gentilshommes de sa Maison, dont postérité. Voy. COLIGNY.

VIII. CHRISTOPHE LE LOUP, Seigneur de Pierre-Brune, Mennetou & Montfand, épousa *Claudine de Mâlain*, fille unique & héritière de *René*, Seigneur de Digoine, & de *Nicole du Châtelet*. Il en eut :

1. BLAIN, qui suit ;

2. RENÉ, Baron de Digoine & de Mennetou-sur-Cher, marié à *Louise Jean*, sœur de la femme de son frère aîné, & seconde fille de *Louis Jean*, Seigneur de Belenave, & de *Madeleine de Broullart*, dont pour fille unique,

FRANÇOISE, Dame de Digoine, épouse de *Pierre de Loriol*, Seigneur de Gerland & de Corrobert, &c., dont postérité. Voy. LORIOL.

3. FRANÇOISE, alliée de *François*, Seigneur de la Roche-Aymon ;

4. Et ANNE, femme 1^o d'*André Popillon*, Baron de Rix ; & 2^o de *François de Cugnac*, 11^e du nom, Seigneur de Dampierre, &c., Chevalier des Ordres, Maréchal de Camp, dont elle fut la seconde femme, & en eut des enfans. Voy. CUGNAC.

IX. BLAIN LE LOUP, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Pierre-Brune, Mennetou-sur-Cher & Montfand, épousa *Charlotte Jean*, fille aînée & héritière de *Louis Jean*, Seigneur de Belenave, Saint-Floret, Rambon & Chirat, & de *Madeleine de Broullart*, dont pour fils unique,

X. CLAUDE LE LOUP, dit de *Belenave*, suivant la substitution de sa mère, Seigneur de Belenave, Mennetou-sur-Cher, Saint-Floret, Rambon & Chirat, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie Française, fut tué à la bataille de Nordlingen en 1645. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 23 Février 1618, *Madeleine d'Hofun*, dite de *Clavefon*, Dame de Mercuriol, fille & héritière de *Florisel d'Hofun*, dit de *Clavefon*, Seigneur de Mercuriol & de Murat, & de *Jeanne d'Apchon*, & 2^o *Marie de Guénégaud*, fille de *Gabriel*, Seigneur du Plessis-Belleville, Trésorier de l'Epar-

gne, & de *Marie de la Croix*. Du premier lit vint :

MARIE LE LOUP DE BELLENAVE, femme, le 26 Avril 1646, de *François de Rochechouart*, Marquis de Champniers, &c., Capitaine des Gardes du Corps du Roi, mort à Paris le 14 Août 1696, dont postérité. Voy. ROCHECHOUART.

Et du second lit est issue :

MARIE-LOUISE LE LOUP DE BELLENAVE, femme, le 16 Juillet 1659, d'*Alexandre de Choiseul*, Comte du Plessis-Praslin, tué en Hollande d'un coup de canon en 1672, Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel elle eut postérité. Voy. CHOISEUL.

De la même famille étoient :

JEANNE LE LOUP, vivante en 1312, femme d'*Hardouin*, Seigneur de *Poleins*, fils d'*Etienne*, Seigneur du même lieu ;

Et ODET LE LOUP, Damoiseau, vivant en 1383, marié à *Apolline de Poleins*, fille de *Jean de Poleins*, Seigneur de la Jaclière. (C'est ce que nous savons d'après un manuscrit de feu Piganol de la Force.)

Les armes : *d'azur, au loup passant d'or.*

LOUPIAC ou LOPIAC, en Quercy : Famille noble dont il est parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. 1, part. 1, p. 355.

I. DOMENGE DE LOPIAC, Seigneur en partie de Loupiac, eut de sa femme *Jeanne de Lopiach*, 11. PIERRE DE LOPIAC, Co-Seigneur de Loupiac & Seigneur de la Garrigue, qui épousa *Jeanne de Veilhan*, dont entr'autres enfans :

III. FRANÇOIS DE LOUPIAC, Seigneur en partie de Loupiac, qui s'est marié, l'an 1578, avec *Philippe de Saint-Gery*, de laquelle vint :

IV. ROBERT DE LOUPIAC, Ecuyer, Co-Seigneur de Loupiac, Seigneur de la Garrigue, qui fut maintenu dans la noblesse, en 1635, sur ses preuves faites depuis 1460. Il avoit épousé, par accord de 1611, *Anne de Vaffal*, dont :

V. JEAN DE LOUPIAC, 1^{er} du nom, Seigneur de Loupiac & de la Garrigue, [qui s'est marié, en 1640, avec *Madeleine de Murat*. Il en eut :

CHARLES, qui suit ;

Et FRANÇOIS-GASPARD, Seigneur du Bosc ; tous deux maintenus dans leur noblesse en 1666.

VI. CHARLES DE LOUPIAC, Ecuyer, Seigneur de Loupiac & de la Guarrigue, épousa, le 28 Janvier 1673, *Catherine de Montequioude-Sainte-Colombe*. De cette alliance vint :

VII. JEAN DE LOUPIAC, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Loupiac, né le 22 Juin 1675, qui s'est marié, le 26 Avril 1718, à *Marie d'Espinaffe de la Begonie*, dont :

VIII. FRANÇOIS-EMMANUEL DE LOUPIAC DE LA DEVÈZE, né le 8 Avril 1723, qui fut reçu Page du Roi dans la Petite Ecurie le 12 Mai 1735.

Le *Mercur* de France de Décembre 1742, p. 2762, annonce que FRANÇOIS DE LOUPIAC DE LA DEVÈZE, décédé à Paris le 2 Décembre 1742, âgé d'environ 90 ans, étoit Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi en la province de Quercy.

Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, dont les armes sont : *d'argent, à 3 fasces d'azur, au chêne arraché de sinople, brochant sur le tout, & au loup de sable, passant au pied du chêne.*

I. LOUPVIÈRES, en Normandie, Election de Bayeux : Famille dont les armes sont : *échiqueté d'or & de gueules; au chef d'argent, chargé d'un loup courant de sable.*

LOUTEREL (LE), Famille de Normandie, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 356. Elle remonte à

I. JEAN LE LOUTEREL, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur des Jardins, vivant en 1463. Son fils,

II. CHRISTOPHE LE LOUTEREL, Ecuyer, Seigneur des Jardins & de Saint-Aubin-sur-Risle, eut pour enfans :

1. ADRIEN, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & GUILLAUME.

III. ADRIEN LE LOUTEREL, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin & des Jardins, époufa, en 1560, *Marie d'Argences*, dont :

IV. JEAN LE LOUTEREL, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-sur-Risle & des Jardins, qui s'est marié à *Marguerite des Châteaux*, de laquelle il eut :

V. NICOLAS LE LOUTEREL, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, Commandant de la compagnie des Carabins du Seigneur de Maubuisson en 1631. Il avoit acquis, le 1^{er} Juin 1627, de Gabriel de Moucheron, Ecuyer, Sieur du Boulay, le fief noble des Hauts-Chênes, dans la paroisse de Saint-Aubin-sur-Risle, au diocèse d'Evreux. De son mariage, accordé en 1607, avec *Esther d'Erneville de Launay*, fortit :

VI. ROBERT LE LOUTEREL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-sur-Risle, des Hauts-Chênes, de la Hermeraie, &c., qui fut maintenu dans sa noblesse en 1666. Il avoit époufé, en 1638, *Geneviève de Béton*, dont :

NICOLAS, qui suit ;
Et JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs des Jardins, rapportée ci-après.

VII. NICOLAS LE LOUTEREL, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Aubin, époufa, en 1668, *Marie-Prudhomme*. Leurs enfans furent :

LOUIS, qui suit ;
Et MARTHE, mariée, en 1698, à *Nicolas de Malleville*, Seigneur du Plessis, près de Bernay.

VIII. LOUIS LE LOUTEREL, Ecuyer, Seigneur des Hauts-Chênes & Patron de Saint-Aubin, époufa, en 1698, *Barbe de Malleville*, sœur dudit Nicolas, & fille d'*André*, Ecuyer, Seigneur de *Malleville*, & d'*Antoinette de Marais*. Il en eut :

1. CHARLES, dont on ignore la destinée ;
2. 3. 4. & 5. MARIE-CATHERINE, CHARLOTTE, HENRIETTE & MARIE ;
6. Et BARBE-CHARLOTTE, née le 19 Avril 1714, reçue à Saint-Cyr le 21 Avril 1721.

BRANCHE

des Seigneurs des JARDINS.

VII. JACQUES LE LOUTEREL, Ecuyer, Seigneur des Jardins, second fils de ROBERT & de *Geneviève de Béton*, époufa, en 1674, *Catherine d'Erneville*, dont entr'autres enfans :

NICOLAS, qui suit ;
Et GILLES, Cheval-Léger de la Garde du Roi.

VIII. NICOLAS LE LOUTEREL, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Jardins, époufa, le 21 Janvier 1703, *Louise Marguerite*, fille de *François*, Sieur de la Renaudière, & de *Marguerite Roger*, dont :

MARIE-LÉONORE LE LOUTEREL DES JARDINS, née le 12 Juin 1724, reçue à Saint-Cyr le 17 Septembre 1734.

Les armes : *d'azur, à deux loups cerviers d'or, passant l'un sur l'autre.*

* LOUVAIN, ville considérable dans les Pays-Bas Autrichiens, qui a eu ses Comtes particuliers. Ils commencèrent à ROBERT I^{er}, fils de RAYNIER II, Comte de HAINAUT. Il mourut en 948. Les Comtes de *Louvain* étoient

Ducs de Lothier & de Brabant. JEANNE, fille de JEAN III, le *Triomphant*, institua pour héritier du Comté de Louvain, & des Duchés de Lothier & de Brabant, *Antoine de Bourgogne*, son neveu, second fils de PHILIPPE le *Hardi*, & de *Marguerite de Flandre*, qui avoit pour mère *Marguerite de Brabant*. Il mourut le 25 Octobre 1415. CHARLES le *Hardi*, dernier Comte de Louvain, laissa pour fille, MARIE, qui porta le Comté de *Louvain* & les Duchés de Lothier & de Brabant à MAXIMILIEN D'AUTRICHE. Depuis ce tems ils appartiennent à la Maison d'AUTRICHE.

LOUVAT, en Bugey : ancienne Famille noble qui remonte à

I. CYRIN DU LOUVAT, Damoiseau, vivant en 1340, lequel eut pour fils,

II. JEAN DU LOUVAT, Damoiseau, qui s'est marié, le 3 Janvier 1361, à *Jeannette de Coucy*, fille de *Jean*, Seigneur de Géniffiat, & de *Marguerite de la Balme*. De cette alliance vint :

III. JEAN DU LOUVAT, II^e du nom, Damoiseau. Seigneur du Pouffey, qui fit du bien à la Chartreuse de Polerins en 1390 & 1410. Son fils,

IV. CLAUDE DU LOUVAT, Seigneur du Pouffey, testa le 29 Septembre 1450. Il avoit épousé, 1^o en 1430, *Philippine d'Arcieu* ; & 2^o *Jeanne de Germales*, veuve de *Guy de Marmont*, Seigneur de Béost, & fille de *Geoffroy*, Seigneur de *Germales*, en Mâconnois, & de *Marguerite le Jay's*. Il eut du premier lit :

1. CLAUDE, mort sans alliance ;
2. GUILLAUME, mort sans hoirs ;
3. AMÉ, Religieux à l'Isle-Barbe.

Et du second lit vinrent :

4. Autre GUILLAUME, mort sans hoirs ;
5. ANTOINE, qui suit ;
6. Et TIBURCE, Chevalier.

V. ANTOINE DU LOUVAT, Seigneur du Pouffey, s'allia, le 21 Mai 1479, avec *Claudine de la Gelière*, fille de *Georges*, Seigneur de Cornaton, & de *Louise de la Baulme-Perès*. Ils eurent pour fils,

VI. FRANÇOIS DU LOUVAT, Seigneur de Champolon & du Pouffey, marié, le 18 Février 1527, avec *Anne d'Arod*, fille d'*Etienne d'Arod de Franquemont*, Seigneur d'Uxelles, au Diocèse de Besançon, dont :

LOUIS, qui suit ;

Et ANTOINE, rapporté après la postérité de son aîné.

VII. LOUIS DU LOUVAT, Seigneur de Champolon, épousa *Pernette de Vauchier*, de laquelle il eut :

1. ADRIEN, qui suit ;
2. ANTOINE, Religieux à Ambronay ;
3. ETIENNE, Religieux à Grigny ;
4. Et BENOÎT, mort sans alliance.

VIII. ADRIEN DU LOUVAT, Seigneur de Champolon, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fille unique,

FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Hugues d'Oncieu*, Co-Seigneur de Douvres, dont postérité. Voy. ONCIEU.

VII. ANTOINE DU LOUVAT, Seigneur de Champolon & du Pouffey, second fils de *François*, & d'*Anne d'Arod de Franquemont*, épousa *Elie de Chabeu*, fille de *Georges*, Seigneur de la Colonge, & de *Guillemette de Fougères*. De ce mariage vinrent :

1. PHILIBERT, qui suit ;
2. & 3. PROSPER & ANTOINE, morts sans hoirs ;
4. CLAUDE, marié, le 28 Novembre 1589, avec *Jeanne Boyneret*, fille de *Claude*, Seigneur de *Boynert*, & de *Sibylle de Balacin* ;
5. BENOÎTE-MARGUERITE, femme de *François de la Balme*, Seigneur de la Molire, en Savoie ;
6. Et CLAUDINE, mariée à *Antoine de Burnol*, Seigneur de la Vallée & de Pouly.

VIII. PHILIBERT DU LOUVAT DE CHAMPOLON, Seigneur de Curtelet, épousa *Jeanne Charbonnier*, sœur de *Jean-Claude Charbonnier*, Seigneur de Crangeat, Lieutenant Général au Bailliage de Bresse, dont :

1. JEAN-CLAUDE, qui suit ;
2. CHARLES, Religieux d'Ambronay, Prieur de Merland ;
3. Et ADRIEN, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, de la Congrégation de Lombardie, Prieur de Brou, près de Bourg, & Sacristain de Monnetay.

IX. JEAN-CLAUDE DU LOUVAT DE CHAMPOLON, Seigneur de Curtelet, épousa *Ennemonde de la Cons*, fille de *René*, Seigneur de la Cons, & de *Claudine d'Oncieu*, dont il a eu :

1. 2. & 3. ADRIEN-ANTOINE, JEAN-JOSEPH & EMMANUEL-PHILIBERT, desquels nous ignorons la destinée, faute de Mémoire.

Les armes : d'azur, au loup passant d'or. (Manuscrit de feu Pigniol de la Force.)

LOUVAT (DE), autre Famille, dont il est parlé dans le *Mercure de France* de Septembre 1723, p. 2085. On y lit ce qui suit :

CLAUDE DE LOUVAT, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Belle-Isle, a eu de *Geneviève Robert-de-Lay*, son épouse,

SUSANNE, morte le 25 Août 1733, âgée d'environ 61 ans, étant veuve de *Raoul des Champs*, Chevalier, Seigneur de Bois-Hébert, qu'elle avoit épousé le 23 Juillet 1691.

Les armes : *d'azur, au lion d'or traversant.*

LOUVEL, Famille noble de Normandie. Il est fait mention, dans le Catalogue de Gabriel Dumoulin, d'HENRI LOUVEL, qui vivoit sur la fin du XIV^e siècle. La Roque en parle aussi dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt.*)

De cette Famille étoit RENÉE LOUVEL DE CONTRIÈRES, au Diocèse de Coutances, née le 7 Mai 1676 & reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, après avoir prouvé qu'elle descendoit de JEAN DE LOUVEL, Seigneur de Monceaux, & de *Bertrande de Tréville*, sa femme. Ils vivoient en 1537 & étoient trisaïeul & trisaïeule de cette RENÉE LOUVEL. (C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire.*)

Les armes : *de gueules, au griffon d'or.*

LOUVEL, Seigneur de Noiremare, dans la même Province, au pays de Caux : Famille maintenue dans sa noblesse le 18 Septembre 1669, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 coquilles d'or, & en pointe d'un griffon du même.*

LOUVEL, Ecuyer, Sieur de Montmartin, autre Famille de Normandie, Election de Coutances, dont les armes sont : *de gueules, au léopard d'argent.*

LOUVEL, Ecuyer, Sieur de Lézéau, de Bréquigny, quatrième Famille de la même Province, Election de Coutances, qui porte : *de gueules, au léopard d'argent; au lambel du même.*

Ces deux dernières pourroient bien n'être qu'une même Famille.

LOUVEL, en Bretagne, Reiffort de Ploërmel : ceux de ce nom furent d'abord interloqués par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Janvier 1609, sur le rap-

port de M. des Cartes, & ensuite, par autre Arrêt rendu le 25 Mai suivant, sur le rapport de M. de Lopriac, ils furent déclarés *nobles d'extradition.*

Les armes de cette Famille sont : *d'azur, à 3 têtes de loup sans langue, arrachées d'or, 2 & 1, la gueule béante de gueules.* (Extr. d'un Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*, tom. III.)

LOUVEL, Famille noble de Picardie, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, par Haudicquer de Blancourt, p. 311. Elle a justifié sa noblesse en 1546, & remonte à

PIERRE LOUVEL, Ecuyer, Seigneur de Glisy, de la Houffoye & de la Cour d'Auneuil, mort en 1475. Il avoit épousé, en 1456, *Gillette Taillant*, & étoit fils de JEAN LOUVEL, Ecuyer, Seigneur de la Houffoye & de Glisy, qui fit preuve de 5 degrés de noblesse, pour être reçu Ecuyer d'Ecurie de CHARLES, Duc d'ORLÉANS, avec lequel il fut fait prisonnier des Anglois.

On lit dans le *Mercure de France* de Décembre 1740, pag. 2754, que JÉRÔME LOUVEL DE GLISY, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, reçu au Grand Prieuré de France le 26 Octobre 1700, Major du Régiment de Vintimille, Cavalerie, ci-devant Peyre, mourut à Avignon le 23 Octobre 1740. Il étoit neveu de LOUIS LOUVEL DE GLISY, né le 6 Juillet 1649, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de France le 26 Août 1666, & qui devint Grand Prieur de Champagne.

Les armes : *d'or, à 3 hures de sanglier, arrachées de sable.*

LOUVENCOURT, Famille de la même Province de Picardie.

I. CHARLES DE LOUVENCOURT, Ecuyer, Seigneur d'Hancourt, épousa *Françoise de Bescot*, dont il eut :

II. CHARLES DE LOUVENCOURT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Béthencourt, qui s'allia avec *Jacqueline Rohault*, de laquelle vint entr'autres enfans :

III. CHARLES DE LOUVENCOURT, III^e du nom, Seigneur de Pierrecruet, Commissaire des Guerres, qui s'est marié avec *Catherine de Bos*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit;
2. ANNE, femme d'*Antoine de Saint-Blimond*, Seigneur de Soupicourt;

3. MARIE, alliée, en 1582, à *Jean d'Aguesseau*, Receveur Général des Finances en Picardie, dont postérité. Voy. AGUESSEAU ;
4. Et HÉLÈNE, épouse de *François de Friaucourt*, Seigneur de Tully & de Lisle.

IV. CHARLES DE LOUVENCOURT, IV^e du nom, Seigneur de Pierrecluet, épousa *Marguerite Picquet*, & en eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. MARIE, femme, le 6 Septembre 1625, d'*Arthus de Boufflers*, Seigneur de Bouverel & de Cuigy, dont des enfans. Voy. BOUFFLERS ;
3. Et CATHERINE, mariée, le 11 Septembre 1629, avec N.... de *Cambray*, Seigneur de Villers-aux-Erables.

V. JACQUES DE LOUVENCOURT, Seigneur de Piffy & de Pierrecluet, demeurant au Saulchoy, Paroisse de Clairly, Bailliage d'Amiens, fit ses preuves de noblesse depuis le 27 Octobre 1525, que vivoit CHARLES DE LOUVENCOURT, son trisaïeul. Il eut pour fils,

VI. JACQUES DE LOUVENCOURT, II^e du nom, Seigneur des mêmes lieux.

Le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 312, ajoute que les Seigneurs de *Blangy, du Saulchoy & de Gournay*, font de cette Famille & portent les mêmes armes ; & que JEAN DE LOUVENCOURT est qualifié *homme d'armes des Ordonnances du Roi*, au compte de la recette générale d'Amiens en 1549.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée de 3 merlettes de sable, & accompagnée de 3 croiffans d'or.*

AUGUSTIN DE LOUVENCOURT, Maître des Comptes à Paris, & NICOLAS DE LOUVENCOURT, Conseiller au Châtelet, suivant l'auteur du *Nobiliaire* cité, étoient aussi de cette Famille, quoique les armes soient différentes, savoir : *d'argent, à 3 têtes de louves de sable.*

* LOUVENT ou LOUVANT, Terre & Seigneurie au Duché de Bar, érigée en *Barromie* le 18 Mars 1723, par Lettres enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Avril suivant, en faveur de

GABRIEL DARMUR, Seigneur de la Hayme, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie au service du Roi dans le Régiment de la Gervaisay, & ensuite Commandant d'un Bataillon de Milice en Lorraine, en considération des services de son père GABRIEL-FRANÇOIS DARMUR, Seigneur de Maizey & de Ger-

béville, Conseiller d'Etat & Doyen des Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Duc Léopold de Lorraine, qui avoit épousé N.... *Oriot de Jubainville*, & étoit fils de GÉRARD DARMUR, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Quartier-Maître en l'Armée du Duc CHARLES IV, & de *Claude de Rutant*, Dame de Maizey. GABRIEL DARMUR, Baron de Louvent, épousa, à Saint-Quentin, N.... d'*Ostate*, dont pour fils unique,

N.... DARMUR, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Couronne, qui s'est marié, en 1746, à N.... de *Boujard de Marfupe*.

Le Baron de Louvent avoit pour frère JEAN-BAPTISTE DARMUR, Seigneur de Maizey, mort en 1743, Conseiller d'Etat du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & Premier Préfident de la Chambre des Comptes de Lorraine. Il avoit épousé N.... *Gombervaux*, de laquelle il eut pour fils unique,

N.... DARMUR, Seigneur de Maizey, qui s'est allié avec N.... *Aubry*, Dame de Givre-court, de laquelle il a eu plusieurs enfans.

Le Baron de Louvent avoit aussi pour sœur NICOLE DARMUR, mariée à *Henri-Nicolas*, Comte de *Lamezan de Salins*, Chambelland du Duc LÉOPOLD. (Extr. des *Tablettes général.*, part. VIII, pag. 357, & du *Diâion. des Gaules*, au mot LOUVENT.)

* LOUVERVAL, Terre seigneuriale, située près de Bapaume, en Artois, en toute moyenne & basse Justice, qui consiste dans un domaine considérable, d'où relèvent différens fiefs. Ce domaine est composé de cinq fiefs nobles, qui ne forment qu'une seule Justice & Seigneurie, lesquels relèvent de la Terre de Beaumetz, appartenant au Maréchal-Prince de *Soubise*. La Terre de *Louveral* a été érigée en Comté sous la dénomination de Comté de *Malet de Coupigny*, par Lettres Patentes du mois d'Août 1765, en faveur de *Charles-François-Joseph Malet de Coupigny*, issu de la Maison de *Malet*, qui, dans le commencement du XIII^e siècle, possédoit le Comté d'Alençon, qu'elle vendit, en 1220, à PHILIPPE-AUGUSTE. Voy. MALET.

* LOUVERVAL, Baronnie au pays de Liège, que posséda le Baron de FLAVEAU. Voy. FLAVEAU.

LOUVIERS, ancienne Famille de l'Orléans

nois, maintenue dans la Noblesse par M. de Machault, Intendant & Commissaire départi en la Généralité d'Orléans, par Jugement rendu en 1667.

LOUVIERS, en Picardie : Famille dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, pag. 313.)

JEAN DE LOUVIERS, Seigneur de Maurevert, Conseiller & Echanfon du Roi, vivoit en 1450. Il s'allia avec *Guillemette de Corbie*, fille de *Guillaume*, Premier Président au Parlement de Dauphiné, & de *Jeanne de Longueil*, & en eut :

JEAN DE LOUVIERS, II^e du nom, Seigneur de Maurevert, qui épousa *Marie de Marle*. Leurs enfans furent :

GUILLAUME, qui fut ;

Et JEANNE, femme I^o de *Jean le Camus*, Secrétaire du Roi & de la Cour de Parlement ; & 2^o de *Nicolas Sanguin*, Marquis de Livry, Conseiller au Parlement.

GUILLAUME DE LOUVIERS, Seigneur de Maurevert, épousa *Marie Touchet* : elle en étoit veuve avant le 15 Mai 1545, qu'elle plaidoit au Parlement de Rouen, contre ses enfans, entr'autres :

1. CHARLES, Seigneur de Maurevert & de Malvoisine, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, le 28 Septembre 1561, avec *Marguerite d'Aquin*, fille d'*Antoine*, Marquis de Corate, Comte d'*Aquin*, Prince de Castillon, &c., & d'*Isabelle de Caraccioli* ; celle-ci fille de *Jean*, Prince de Meli, Duc de Venofa, d'*Ascoli*, de Soria, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, puis Maréchal de France, Général des Armées du Roi, Chevalier de son Ordre & Gouverneur de Piémont, & d'*Eléonore de Saint-Séverin*. CHARLES DE LOUVIERS n'eut point d'enfans de son mariage ;
2. Et N.... DE LOUVIERS, Seigneur de Maurevert, marié à N.... *Poffel*, fille de *Jean*, Sieur d'*Ormoy*, & de *Marie Sanguin*. (De lui font issus les autres Seigneurs de *Maurevert*, du nom de LOUVIERS.)

NICOLAS DE LOUVIERS, Seigneur de Cannes, Maître des Comptes à Paris, élu Prévôt des Marchands le 16 Août 1468, épousa *Marie Luillier*, dont :

NICOLAS DE LOUVIERS, II^e du nom, Seigneur de Cannes, aussi Maître des Comptes, marié à *Geneviève de Montigny*, fille unique de *Jean de Montigny*, dit le *Boulan-ger*, Seigneur de Jacqueville, de Montigny

& d'*Isle*, Premier Président au Parlement de Paris, & de *Marie Chevalier*, Dame de Grigny & du Pleffis-le-Comte, seconde femme. De leur mariage font issus les Seigneurs de *Saint-Mary*, de *Grigny*, de *Cannes*, & autres du nom de LOUVIERS.

CLAUDE DE LOUVIERS, Seigneur de Saint-Mary & de Grigny ; MICHEL DE LOUVIERS, Seigneur de Cannes, & CHARLES DE LOUVIERS, Seigneur de Bois-Pouffin, portent tous cette qualité, avec celle d'*Ecuier*, dans le Procès-verbal de la Coutume de Melun de l'an 1560, & FRANÇOIS DE LOUVIERS, de la Généralité de Soissons, fut jugé noble par Arrêt du mois d'Août 1671.

Les armes : d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 têtes de loup de sable.

LOUVIGNY, en Normandie : Famille maintenue dans la noblesse le 14 Août 1666.

GUILLAUME DE LOUVIGNY, Seigneur de Triel, avoit pour sœur MARGUERITE DE LOUVIGNY, seconde femme, en 1551, de *Jean*, IV^e du nom, Sire & Baron de Clère, &c. (*Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 1696.)

Les armes : d'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 têtes de loup du même.

LOUVILLE, Famille noble du pays Chartrain, de laquelle est forti

EUGÈNE D'ALLONVILLE, dit le Chevalier DE LOUVILLE, né au Château de Louville en Beauce, Diocèse de Chartres, du côté d'Angerville. Il fut Brigadier des Armées du Roi d'Espagne, Colonel du Régiment des Dragons de feue la Reine ; s'appliqua à l'étude des Mathématiques, principalement à celle de l'Astronomie ; fut reçu à l'Académie des Sciences en 1714 ; à l'Observatoire, en qualité d'Astronome, & étoit aussi Membre de la Société Royale de Londres. Il se retira à un quart de lieue d'Orléans, où il vécut en Philophe. Il y mourut à la fin de Septembre 1732, âgé de 65 ou 66 ans. Le Chevalier DE LOUVILLE étoit frère du Marquis DE LOUVILLE, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, qui fut en suite, avec la même qualité, auprès du Duc de Bourgogne, & depuis auprès du Duc de Berry.

Les armes : fasce d'argent & de sable de 5 pièces.

* LOUVOIS, Terre & Seigneurie dans l'Élection d'Épernay en Champagne, érigée en *Marquisat*, en 1624, pour M. de Con-

flans d'Armentières. Il vendit ce *Marquisat* à *Claude Pinart de Comblizy*, en faveur duquel Louvois fut de nouveau érigé en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1625, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 16 Juillet & 21 Août 1656. Ce *Marquisat* a été acquis par M. le *Tellier*, Chancelier de France. Voy. TELLIER (LE).

LOWENDAL, nom d'une branche de la Maison de DANEMARK. Voy. DANEMARK.

LOYAC DE LA BACHELLERIE, en Limousin : Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

JEAN-BAPTISTE DE LOYAC, Ecuyer, Seigneur de la Bachelierie & de la Fage, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de guerre à pied François, dans le Régiment de Picardie, fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. de Bernage, Intendant à Limoges, le 28 Octobre 1697. De son mariage, accordé avant 1675, avec *Anne-Charlotte Bochart*, fille de *Charles Bochart*, Ecuyer, Seigneur de Mormoulins, de Chaudon, &c., naquirent cinq enfans, deux garçons & trois filles : l'aîné,

JEAN-BAPTISTE DE LOYAC, Seigneur de la Bachelierie, de Chaudon, de Mormoulins, fut successivement Sous-Lieutenant du premier Bataillon du Régiment Royal-Artillerie, le 8 Mai 1695, Lieutenant le 4 Février 1696, Aide Major du second Bataillon dudit Régiment le 7 Octobre 1705, Capitaine Aide Major le 4 Février 1706, Commissaire ordinaire de l'Artillerie, le 1^{er} Août 1722, Sergeant-Major du Bataillon de Romillé le 6 Avril 1725, & Commissaire Provincial d'Artillerie le 1^{er} Février 1732. Il a épousé, en 1730, *Marie-Claude Grenet*, fille de *Claude Grenet*, Ecuyer, Seigneur de Châtillon, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Albigeois, Infanterie, dont :

1. JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS-CHARLES, Ecuyer, né le 27 Janvier 1736;
2. MARIE-LOUIS-CLAUDE - JEAN - BAPTISTE-CHARLES-FRANÇOIS, né le 4 Août 1737;
3. MARIE-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE, né le 23 Novembre 1739;
4. MARIE-MARGUERITE-CLAUDE, née le 11 Novembre 1731;
5. JEANNE-BAPTISTE-PHILIPPE-AUGUSTE, née le 8 Décembre 1732;
6. ANNE-GENEVÈVE-JULIE, née le 10 Octobre 1734;

7. Et ANTOINETTE-ROSALIE, née le 18 Septembre 1738.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, & accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un cygne d'argent, becqué & membré de gueules.*

LOYAT. Les Vicomtes de ce nom font une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Coëtlogon*, en Bretagne. Voy. COET-LOGON.

* LOYAUX, Terre & Seigneurie située en Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres de la Duchesse Anne, du 28 Août 1492, en faveur de *Gilles de Condest*, Chevalier, Seigneur de Morterais.

LOYNES (DE), Famille noble, originaire de Baugency, transférée à Paris vers l'an 1500. Depuis ce tems elle y a toujours possédé des charges honorables au Parlement & à la Chambre des Comptes. Il faut la distinguer des *de Loynes-de-Haute-Roche*, établis à Orléans; des *de Loynes-de-La-Coudraye*, établis, partie à Paris & partie à Metz, & des *de Loynes-Parrassir*, établis à Bourges.

Il est certain qu'un ROBERT DE LOYNES, qui vivoit en 1353, possédoit plusieurs fiefs aux environs de Paris dans la dépendance du Duc d'ORLÉANS. Dans un aveu du Jeudi d'après la Saint-Luc 1353, dont l'extrait est déposé aux archives du Palais-Royal, ce ROBERT DE LOYNES prend la qualité d'*Ecuyer* & y est dit père de GEOFFROY DE LOYNES, Prévôt de Baugency, vivant en 1404, suivant un autre aveu du 11 Janvier de la même année.

GEOFFROY DE LOYNES eut pour fils JACQUET DE LOYNES, qui paroît être le père de GENTIEU DE LOYNES. Mais ces tems sont si reculés que n'ayant pu avoir une connoissance exacte de cette filiation, on s'en tiendra avec plus de certitude à donner celle de GENTIEU DE LOYNES, qui suit.

Nous observerons ici que la place de Bailli de Baugency étoit en ce tems très-honorable & ne se conféroit que par élection. Par l'Ordonnance de Moulins de 1566, art. 12, & celle des Etats tenus à Blois en 1576, art. 263 & 264, il est dit que *Nul ne seroit pourvu d'états de Baillis & Sénéchaux des Provinces, qui ne fût de Robe-Courte & Gentil-*

homme de nom & d'armes. D'ailleurs il faut encore observer que dans ce siècle les charges n'étoient pas vénales, & que le mérite seul y faisoit parvenir.

I. GENTEN DE LOYNES, Ecuyer, Sieur de la Motte, en Beauce, vivoit en 1448, Bailli de Baugency. Il épousa N.... *Hatte*, de la ville d'Orléans, & en eut entr'autres enfans :

II. JEAN DE LOYNES, Ecuyer, Sieur de la Motte, qui succéda à son père dans la place de Bailli de Baugency. Il épousa, vers l'an 1460, *Anne Bourgoing*, dont :

FRANÇOIS, qui suit;

Et ANTOINE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. FRANÇOIS DE LOYNES, Ecuyer, Sieur de la Motte, Avocat & Docteur ès-Droits, est le premier qui vint s'établir à Paris. Il fut reçu Conseiller Laïc en la Cour du Parlement le 22 Janvier 1500, au lieu & par la résignation d'André Baudry. Il fut commis en cette qualité, au mois de Mai 1517, avec André Verjus, Nicolas le Maître & Pierre Prudhomme, pour examiner le Concordat, & au mois de Janvier 1518, il fut député par le Parlement avec André Verjus, pour faire au Roi FRANÇOIS 1^{er}, des remontrances sur le même concordat. Il fut depuis Président des Enquêtes, & comme tel nommé par ce Monarque, avec Jean de Selve, Premier Président, & Jean Papillon, Conseiller, pour interroger Jean de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des 100 Gentilshommes de sa Maison, qui, trempant dans la révolte du Connétable DE BOURBON, avoit été arrêté & conduit dans le Donjon de Loches, où les Commisaires se transportèrent au mois d'Octobre 1523. FRANÇOIS DE LOYNES mourut le 30 Juin 1524, & fut inhumé à Saint-André-des-Arcs, près de la Chapelle du Prat. Il avoit épousé *Geneviève le Boulanger*, fille unique de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Jacquville en Gâtinois, & de Montigny en Brie, Premier Président du Parlement, & de *Marie Chevalier*, Dame de Grigny & de Saint-Mary. Il eut plusieurs enfans de ce mariage. Les seuls qui reslèrent à Paris furent :

1. GENTEN, qui suit;

2. MARIE, alliée, en 1525, à *François Ervaut*, Seigneur de Chemans, près de Duret, Garde des Sceaux de la Chancellerie de France;

3. Et ANTOINETTE, mariée, en 1556, à noble *Jean Morel*, Ecuyer, Fourrier & Maréchal des Logis de la Reine, Maréchal des Logis & Valet de chambre du Roi HENRI II, en 1558.

IV. GENTEN DE LOYNES, II^e du nom, Avocat au Parlement, épousa, le 21 Novembre 1529, *Françoise le Tourneur*, dite de *Verforis*, fille de *Jean de Verforis*, Sieur de Busly & Saint-Martin, Avocat au Châtelet de Paris, oncle de *Pierre de Verforis*, célèbre Avocat audit Châtelet, qui plaïda, en 1564, la cause des Jésuites contre Pasquier, qui étoit pour l'Université, & de *Marguerite Bataille*. GENTEN DE LOYNES mourut le 31 Juillet 1532, & ne laissa de son mariage qu'un seul fils, nommé

V. JEAN DE LOYNES, II^e du nom, Avocat au Parlement, puis Conseiller du Roi, Substitut du Procureur Général. Il fut élu, par la bienveillance de ses concitoyens, Echevin de Paris le 16 Août 1682, reçu Conseiller de Ville en 1583, & nommé, en 1585, par le Roi HENRI III, à cause de sa fidélité, l'un des Capitaines de cette Ville pour s'opposer aux rebelles. Il mourut le 19 Août 1587, à 55 ans, & fut enterré dans l'Eglise Saint-Séverin. Il avoit épousé, le 11 Juin 1560, *Marguerite Fufée*, fille de noble *Robert*, Avocat au Parlement, Seigneur de Voisenon, & d'*Antoinette Aguenin-le-Duc*. Le contrat de mariage fut passé devant *Philippe Somptal* & *François Crojon*, Notaires au Châtelet. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, décédé garçon;

2. PIERRE, Religieux à Saint-Victor & Prieur de Bray, près de Senlis;

3. GILLES, Ecuyer, Sieur de Genouilly, homme d'armes d'une Compagnie;

4. AUGUSTIN, mort sans alliance;

5. JACQUES, Avocat en Parlement en 1586, puis Conseiller du Roi, Substitut du Procureur Général, & élu Echevin de Paris le 16 Août 1618, mort sans alliance le 26 Mars 1628, & enterré à Saint-Séverin avec ses père & mère;

6. JEAN, qui suit;

7. FRANÇOISE, Religieuse à Haute-Bruyère;

8. CHARLOTTE, ou JEANNE (selon le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 476), première femme de *Nicolas de Rumes*, Ecuyer, Seigneur de Rumeville-Fontaines, Avocat du Roi à Abbeville en 1597, puis Lieutenant Général du Sénéchal d'Anjou au Siège de Baugé, d'une ancienne No-

- bleffe de Picardie, qui remonte à l'an 1290, que vivoit *Collard de Rumet*, Seigneur de Rufeamp. Voy. RUMET ;
9. THÉODORE, morte fille ;
 10. 11. & 12. MARGUERITE, LOUISE & GABRIELLE ;
 13. Et MARIE, femme de *Jean de Poftel*, Ecuier, Sieur de Chanteloup, en Brie, & d'Avefnes, près de Meaux, mort à Paris le 23 Mai 1641.

VI. JEAN DE LOYNES, III^e du nom, Sieur d'Orès & des Berceaux en Brie, d'abord Ecuier de l'Ecurie du Roi, puis Payeur des gages de MM. de la Chambre des Comptes en 1610, mourut en fa Maison, rue du Paon, quartier Saint-Victor, le 15 Novembre 1642. Il avoit époufé, 1^o par contrat passé devant *Dupuis & Nicolas Boucher*, Notaires au Châtelet, le 13 Avril 1603, *Anne de Bordeaux*, fille de *Guillaume*, Payeur des gages de la Chambre des Comptes, & de *Geneviève de Compans*. A ce contrat de mariage il fut affisté de plusieurs de fes parens, entr'autres de *Nicolas de Rumet & Jean de Poftel*, fes beaux-frères; *Guillaume Rubentel*, Conseiller au Parlement, cousin germain, & de *Guillaume des Landes*, Conseiller au même Parlement, cousin issu de germain. C'est de ce dernier que font descendus, par les femmes, *M. de Lamoignon*, Premier Président de la Cour des Aides, & *Françoise-Elisabeth de Lamoignon*, mère de *M. de Nicolaï*, Premier Président actuel de la Chambre des Comptes. Voy. LAMOIGNON. JEAN DE LOYNES avoit époufé, 2^o par contrat passé devant *Boucher* & son confrère, Notaires au Châtelet. le 28 Mai 1629, *Françoise Choart*, fille de *Nicolas*, Correcteur des Comptes, Seigneur de Magny, & de *Madeleine Miron*. Ce contrat est signé, du côté de *Madeleine Miron*, par *Robert Miron*, Ambassadeur en Suisse, son oncle, & *Marie Miron*, veuve de *Louis le Fèvre*, Gardé des Sceaux de France. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PIERRE, Avocat, mort fans alliance le 1^{er} Mai 1664 ;
3. MARGUERITE, baptisée à Saint-Nicolas-des Champs, le 21 Mai 1610, mariée à *Jacques le Cilleur*, Sieur de Fougé, & morte fans enfans ;
4. MARIE, femme de *Jean Telfier*, Sieur du Doré, Secrétaire du Roi, dont les enfans font décédés fans alliance ;

5. ANNE-MARIE, mariée, à l'Eglise Saint-Paul le 13 Juillet 1656, avec *Maurice Bazin*, Auditeur des Comptes, restée veuve le 3 Août 1699, & inhumée avec lui aux Carmes de la place Maubert le 5 Avril 1702.

Et du second lit fortirent :

6. JEAN, Ecuier, Seigneur des Berceaux ;
7. NICOLAS, mort en 1666 ;
8. FRANÇOIS, Prieur de Bercy, près de la Charité, puis, en 1682, Prieur & Seigneur du Colombier de la Congrégation de Cluny, mort en 1695 ;
9. MADELEINE, alliée, le 13 Novembre 1654, avec *Claude de Marle*, Sieur de Forcilles, près de Brie-Comte-Robert, dont elle resta veuve en 1669, avec plusieurs enfans. (C'est ce qui appert d'un acte de notoriété fait au Greffe de l'Hôtel de Ville le 21 Avril 1698) ;
10. Et FRANÇOISE, Religieuse.

VII. JEAN DE LOYNES, IV^e du nom, Seigneur de Chaubouffon, près de Rozoy-en-Brie, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en fa Chambre des Comptes, reçu le 28 Septembre 1632, mourut le 7 Octobre 1666, & fut enterré aux Carmes de la place Maubert. Il avoit époufé, le 1^{er} Juillet 1635, *Anne Bazin*, fille de *Jean*, Seigneur de Chaubouffon, Conseiller de l'Hôtel de ville & ancien Echevin de Paris, & de *Marie des Champs*. Elle mourut le 14 Mars 1696, & fut inhumée aux Carmes, auprès de son mari. De cette alliance naquirent 13 enfans, dont six moururent en bas âge; les autres furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JEAN, Sieur de Bois-Thierry, tué au service en Allemagne en 1676, fans avoir été marié ;
3. 4. & 5. JOSEPH, JEAN-BAPTISTE & GUILLAUME, morts aussi fans alliance; le second en 1675 ;
6. MARIE, Religieuse à Chelles ;
7. Et ANNE, épouse de *Louis le Tellier*, Seigneur & Vicomte de Quincy, près de Soissons, Contrôleur Général des Gardes Françaises, dont entr'autres enfans : *Marie-Anne le Tellier*, mariée à *Gabriel-Hedor de Culon*, Comte d'Arcy, près de Vermenton.

VIII. FRANÇOIS DE LOYNES, II^e du nom, Seigneur de Champjeud, en Brie, & de la Potinière, près de Verneuil, au Perche, succéda à son père dans la charge de Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en fa Chambre des Comptes, où il fut reçu le 29 Novembre 1666. Il y rendit hommage au Roi pour la

Terre de Champjard, mouvante de S. M. à cause de la Tour de Melun. Ayant résigné sa charge l'an 1700, après 34 ans d'exercice, il obtint des Lettres de vétéranse le 1^{er} Août, 1701, mourut en sa Terre de la Potinière, âgé de 66 ans ou environ, le 16 Juin 1704. & fut inhumé dans la Paroisse de Rueil, près de Verneuil. Il avoit épousé, le 3 Mai 1701 (contrat passé devant *Blanchard* & son confrère, Notaires), *Marie-Thérèse Haudry*, de laquelle il n'eut qu'un seul fils, nommé

IX. FRANÇOIS-JOSEPH DE LOYNES, Chevalier, Seigneur de Champjard, de la Potinière, &c., né à Paris le 10 Juin 1704, baptisé le lendemain à Saint-Landry, Avocat au Parlement en 1726. Il rendit hommage au Roi en la Chambre des Comptes le 17 Mars 1728, pour la Terre de *Champjard*, depuis vendue à M. du Pré, Seigneur de la Grange, fut reçu Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes le 5 Décembre 1730, & épousa, à Troyes, le 20 Juin 1734, *Marie-Claude Camusat de Riancey*, fille de *François*, Seigneur de Riancey, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maïson, Couronne de France & de ses Finances, & de Dame *Claude Mouchot de la Motte*. Il est décédé à sa Terre de la Potinière, le 17 Septembre 1762, & a été enterré le 19 du même mois en la Paroisse de la Gadelière. De son mariage il a eu:

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit;
2. CLAUDE-NICOLAS, mort en bas âge;
3. JEAN-CHARLES, rapporté après son aîné;
4. MARIE-THÉRÈSE, née à Paris le 7 Mai 1737, mariée, à Troyes au mois de Février 1768, à *François-Michel de Mouchon*, Ecuyer, Sieur de la Bretinière, Chevalier de Saint-Louis, servant dans la Compagnie des Gardes du Corps du Roi;
5. Et MARIE-ADÉLAÏDE, aussi née à Paris le 10 Avril 1748, mariée, le 12 Juin 1771, à *François-Auguste le Clerc de la Motte*, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Février 1773, après 25 ans de service, & dont elle a eu postérité. Voy. CLERC DE LA MOTTE (L.).

X. FRANÇOIS-JOSEPH DE LOYNES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Potinière, né à Paris le 21 Janvier 1736, Avocat au Parlement en 1762, a succédé à son père dans la charge de Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes, où il a été

reçu le 31 Décembre de ladite année 1762. Il a épousé, à Troyes le 11 Novembre 1767, *Marie-Edmée de Mauroy*, dont sont issus:

1. CHARLES-FRANÇOIS, né à Troyes le 19 Décembre 1771;
2. Et MARIE-BENOÎTE, aussi née à Troyes le 9 Janvier 1769.

X. JEAN-CHARLES DE LOYNES, frère du précédent, Chevalier, Sieur de la Potinière, né à Paris le 24 Juillet 1741, Avocat au Parlement en 1762, reçu Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes le 22 Février 1766, a épousé, à Paris le 10 Décembre 1773, *Marie-Etiennette Doucet*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Deuil, ancien Avocat au Parlement, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maïson, Couronne de France & de ses Finances, & de Dame *Agathe-Suzanne Remy*.

Il paroît que MM. DE LOYNES ont, comme bienfaiteurs ou autrement, acquis le droit de sépulture dans les paroisses Saint-André-des-Arcs & Saint-Séverin, & aujourd'hui dans l'Eglise des Carmes de la place Maubert: nous ne parlerons que de cette dernière. Ce droit de sépulture a passé dans leur Famille, à titre de fondateurs en partie, en qualité de descendans, par femmes, de *Robert Mauger*, Premier Président du Parlement, duquel venoit directement *Marguerite Fusée*, mariée, le 11 Juin 1560, à JEAN DE LOYNES, II^e du nom, Substitut du Procureur Général & Echevin de Paris.

Robert Mauger, outre plusieurs dons faits de son vivant, tant en place pour l'augmentation de l'Eglise des Carmes, qu'en argent pour leurs bâtimens, leur laissa par son testament 600 écus d'or, dont il fut acheté une maison appropriée audit Couvent. Entr'autres fondations, il doit se dire un *Obit* anniversaire, solennel, le premier Vendredi d'après la fête des Rois. Cette fondation fut délaissée longtems par les Religieux, quoiqu'elle fut homologuée par le Chapitre général de l'Ordre; mais *Guillaume Fusée*, par un Arrêt de la Cour, les contraignit de la recommencer. Elle s'exécute actuellement & la Famille DE LOYNES y est appelée tous les ans.

SECONDE BRANCHE.

III. ANTOINE DE LOYNES, fils puîné de JEAN, I^{er} du nom, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'Anne Bourgoing, fut Procureur au Parle-

ment de Paris, suivant les Registres de la Cour, en 1515, & épousa *Anne-Geneviève Brinon*, nièce du Premier Président du Parlement de Rouen de ce nom, & fille d'*Yves Brinon*, Procureur au Parlement, & de *Gillette le Picard*, dont :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. ANNE, mariée, sans enfans, à *Gabriel de Marillac*, Avocat Général au Parlement de Paris ;
3. JEANNE, femme de *Pierre Lallemand*, dont N... *Lallemand*, Lieutenant Criminel au Châtelet ;
4. MARIE, épouse de *Jean de Martines*, Procureur du Roi audit Châtelet, puis Conseiller au Parlement de Bretagne, dont elle étoit veuve en 1596 ;
5. Et autre JEANNE, mariée 1^o à *Georges Mainard*, Conseiller au Parlement de Paris ; 2^o à *Yves de Rubay*, Maître des Requêtes ; & 3^o à *Michel le Clerc*, Seigneur de Maisons.

IV. ANTOINE DE LOYNES, Conseiller au Parlement le 9 Mars 1556, épousa 1^o *Marie Hatte*, morte sans enfans ; & 2^o *Catherine de Chazeray*, fille de N... de *Chazeray*, Baron de Thury. Du second lit vinrent :

1. ELIE, Seigneur de Fromentières, duquel descendent les DE LOYNES-DE-FROMENTIÈRES & DE THURY ;
2. ISAAC, Seigneur de Launoy, Lieutenant au Régiment de la Noue ;
3. ANNE, Dame de Morfan, mariée à N..., Seigneur de *Castan*, Lieutenant au Régiment des Gardes ;
4. Et MADELEINE, mariée, le 19 Juin 1603, à *Jacques de la Taille*, Seigneur de Moigneville. (C'est ce que nous savons sur cette branche, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

De cette Famille étoit PHILIPPE DE LOYNES, d'abord Conseiller au Châtelet le 11 Août 1637, ensuite reçu Conseiller au Grand Conseil le 4 Septembre 1642, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Février 1644, puis Président à Mortier au Parlement de Metz le 27 Mars 1651. Il épousa *Elisabeth Languet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Cosme, Secrétaire du Roi, & d'*Elisabeth Bretagne*, dont :

ELISABETH, mariée, par contrat du 29 Mars 1683, à *Jean Molé*, 11^e du nom, Seigneur de Charonne, d'abord Abbé de Saint-Menge de Châlons, puis Conseiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1683, mort Conseiller de Grand'Chambre le 25 Septembre 1723, laissant postérité. Voy. MOLÉ.

La Famille DE LOYNES est très-bien alliée, & tient à des Maisons distinguées dans la Robe & dans l'Epée, entr'autres à celles de *Lamoignon*, *Nicolaï*, *Molé*, *Séguier*, *Gilbert de Voisins*, *Turgot*, *le Cog*, *Verthamon*, *le Camus*, *Machault*, *Briçonnet*, *Bazin de Bezons*, *le Boulanger*, *Bragelongne*, *Broglié*, *de Marie*, *Voisins*, *Fusée de Voisenon*, *Rubentel*, *Brulart*, *Brinon*, *des Landes*, *Pommereu*, *Livry*, *Chastillon*, *de Leuville*, &c.

Les armes : coupé : au 1^{er} de gueules, à la fasce gironnée d'or & d'azur, de six pièces, & accompagnée de 2 vivres d'argent en fasce ; au 2^e d'azur, à sept besans d'or, 4 & 3. (Elles ont été enregistrées dans l'*Armor. général*, reg. coté Paris, le 17 Février 1698, N^o 490. — Généalogie dressée d'après un *Mémoire* fait sur titres originaux.)

LOY, Famille noble de Suisse qui remonte à

I. MORMET LOYS, qualifié *Damoiseau* dans un acte de l'an 1401. Il fut père de

II. ARTHAUD LOYS, qui s'est marié à *Jeanne Affanti*, dont il a eu :

III. ETIENNE LOYS, Co-Seigneur de Mormont, Middestrei & du fief noble de la Mairie de Lucens, pour lequel il fit la foi & hommage, le 6 Mai 1512, à Aymon de Montfalcon, Evêque de Lausanne. Il fonda, par acte du 3 Septembre 1534, une Messe le jour de Saint-Marc, dans l'Eglise de Notre-Dame de Lausanne, outre celle fondée par ses père & aïeul dans ladite Eglise, & par son testament du 31 Octobre 1534, il légua l'usufruit de ses biens à *Anne Cerjat*, sa femme, substituant les fonds à six garçons, lesquels ont été les auteurs de la Famille de Loys, qui subsiste aujourd'hui très-honorablement dans le canton de Berne. Son petit-fils,

V. JEAN-BAPTISTE LOYS, fut Seigneur de Chezaux & Bourgmeister de Lausanne. Il épousa, le 2 Avril 1578, *Jeanne de Mareffe*, laquelle testa le 19 Septembre 1613, & eut pour fils,

VI. NOÉ LOYS, Seigneur de Bouffens & de Chezaux, qui rendit aveu de cette Terre, le 25 Juillet 1638, aux Souverains Seigneurs & Supérieurs de Berne, qui en avoient fait l'inféodation le 25 Février 1557, en faveur de noble & puissant Seigneur FERDINAND LOYS, son aïeul, & de sa noble Maison. NOÉ LOYS fit son testament le 1^{er} Avril 1640, & institua

pour héritier univérſel FERDINAND-BAPTISTE, qui ſuit, qu'il eut d'*Anne Forneret*, la première femme.

VII. FERDINAND - BAPTISTE LOYS, Ecuyer, Seigneur de Bouffens, Co-Seigneur de Chezaux, mourut Banderet de la ville de Laufanne, après avoir établi, par ſon teſtament du 12 Juin 1669, *Elizabeh de Croufaç*, ſon épouſe, tutrice de ſes enfans, qu'il inſtitua ſes héritiers par égales portions, les ſubſtituant les uns aux autres. Son aîné,

VIII. JEAN-PHILIPPE LOYS, Seigneur de Chezaux, conjointement avec ſon couſin JEAN-PHILIPPE, Seigneur de Villardin, établit un fonds inaliénable, dont le revenu ſeroit annuellement diſtribué aux plus néceſſiteux de la noble Famille DE LOYS, ce qui fut ratifié & confirmé par l'autorité ſouveraine de la République de Berne, ſuivant les Lettres du Conſeil de ladite Ville, données le 26 Février 1670, dûment ſcellées du ſceau de la République.

VIII. ELIE LOYS, Seigneur de Bouffens, fils puîné de FERDINAND-BAPTISTE, & d'*Elizabeh de Croufaç*, s'attacha au ſervice de France, où il fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Lockman, Suiffe. Il épouſa, le 11 Février 1678, dans l'Egliſe de Saint-Sever de Vienne en Dauphiné, *Marie-Anne de Lavau*, veuve de noble *Charles de Villeneuve*. Leur fille aînée,

IX. MARIE-THÉRÈSE LOYS, née le 17 Février 1679, fut baptiſée dans la Chapelle Royale de Verſailles, le 24 Juin 1681, & tenue ſur les Fonts par Louis XIV & la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE; elle fut élevée dans la Maïſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, après avoir juſtifié la nobleſſe devant le Juge d'armes de France, ſuivant ſon certificat du 15 Juillet 1691. Elle a épouſé, 1^o *Luc Dillon*, Capitaine dans le Régiment Irlandois de ſon frère, *Arthur Dillon*, & fils de *Théobald Dillon-Cordet*, Pair d'Irlande, & de N... *Talbot*, dont une fille, mariée en Angleterre; & 2^o *Paul-Gédéon de la Barre*, Seigneur de Bretonville & de Boïſminard, ancien Capitaine d'Infanterie, dont elle n'a point eu d'enfans.

Les armes : d'azur, à un demi-vol d'or.

LOYS, en Provence.

GÉRARD DE LOYS, Seigneur de Loinville, de la ville d'Arles, fut anobli par Lettres de

LOUIS XIV, au mois de Janvier 1699, enre-giſtrées aux Archives de la Cour des Comptes d'Aix, au mois d'Août ſuivant. Il eut de ſon mariage avec *Anne du Bouchet* :

1. GÉRARD, qui ſuit;
2. JEAN, Officier dans le Régiment du Lyonnais;
3. JOSEPH, Capitaine dans le Régiment de la Force, tué au ſiège de Gironé;
4. GASPARD, Capitaine au même Régiment;
5. Et JACQUES, Officier dans celui d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Parme en 1734.

GÉRARD DE LOYS, II^e du nom, Seigneur de Loinville, épouſa, le 22 Janvier 1700, *Thérèſe-Gabrielle de Montfort*, dont :

1. JOSEPH-GÉRARD, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Champagne;
3. GENET, Capitaine dans celui de Dauphin, Infanterie;
4. & 5. Deux autres fils, dont l'un ci-devant Jéſuite, & l'autre Eccléſiaſtique;
6. & 7. Et deux filles, l'une deſquelles eſt Religieuſe.

JOSEPH-GÉRARD DE LOYS, Ecuyer, Seigneur de Loinville, épouſa, le 25 Juin 1729, *Blanche de Vignier*, fille de ſeu François, & de *Chriſtine de Croſe de Lincel*, de laquelle il n'a eu que deux filles :

CHRISTINE-MARIE-FÉLICITÉ;

Et THÉRÈSE DE LOYS DE LOINVILLE.

Les armes : d'argent, à un arbre de ſynople, ſurmonté d'une trangle de gueules, ſoutenant un chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or. (Extr. de *l'Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 88 & ſuiv.)

LOYS, en Lorraine. Voy. LOUIS ou LOYS DE LA GRANGE.

LOYSIA, en Franche-Comté : ancienne Nobleſſe, dont étoit

MARGUERITE DE LOYSIA, Dame du Bois, vivante en 1250, femme de *Guillaume d'Andelot*, Chevalier, fils d'*Achard d'Andelot*, Chevalier.

Les armes : d'argent, au lion de ſable, & un L & un C de gueules.

LOYTE ou LOETE, en Franche-Comté : Famille de Salins, qui paſſa dans l'ordre de la Nobleſſe en la perſonne de

JEAN LOYTE, vivant au commencement du

XV^e siècle. Sa postérité s'est éteinte au IV^e degré dans

DENIS LOYTE, Seigneur d'Aresches, qui testa en 1518, & institua pour héritières *Catherine de Vaudrey*, son épouse, & *Marguerite de Chavirey*, sa nièce. *Catherine de Vaudrey*, sa veuve, se remaria avec *Guillaume de Vifemal*.

Les armes de LOYTE étoient : *d'azur, à un agneau pascal d'argent, onglé d'or* ; armes analogues à l'ancien nom de cette Famille, qui étoit HOSTIE. (Extr. du *Nobiliaire de la ville de Salins*, tom. II, pag. 170.)

LOZ, ancienne Noblesse de Basse-Bretagne. Suivant un Manuscrit in-fol., tom. III des Généalogies de cette Province, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, refforts de Lannion, Saint-Brieuc, &c., par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Août 1670, au rapport de M. de Lopriac.

ROLLAND LOZ, Sieur de Beaulieu, a été déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en cette Chambre le 13 Août 1660, sur le rapport de M. de Bréhan.

TOUSSAINT LOZ, Sieur de Kernaléguen, a été déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu en la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 30 Octobre 1668, aussi sur le rapport de M. de Bréhan.

Et GUILLAUME LOZ, Sieur de Kerillis, & JACQUES LOZ, Sieur de Lamgar, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, au rapport de M. Barrin, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation, le 14 Février 1669.

Voici ce qu'on trouve sur cette Famille dans le *Mercur de France* de Mars 1748, pag. 209 : CLAUDE-HYACINTHE LOZ, Comte de Beaulieu, a eu de son mariage avec *Françoise Magon*,

MARIE-JEANNE, alliée, le 2 Février 1716, avec *Jacques*, Comte de *Sarsfield*, Vicomte de la Motte, Saint-Armel, Seigneur de Chambrière, Kervern, Kercadio, Pouldran, &c., mort à Paris le 20 Février 1748. Elle en a eu deux garçons & une fille, alors non mariée. Voy. SARFIELD.

Les armes de Loz sont : *de gueules, à 3 éperviers d'argent, 2 & 1*.

LOZANNE, en Lorraine : Famille dont

il est parlé dans l'*Amorial général* de cette Province, tom. I, pag. 501.

ERARD LOZANNE, originaire de Mirecourt où il demeuroit, fut anobli pour services militaires, par Lettres du Duc HENRI, données à Nancy le 7 Décembre 1623. Il fut fait Auditeur des Comptes de Lorraine, par autres Lettres aussi données à Nancy le 22 Mars 1632.

JEAN-ETIENNE DE LOZANNE, Seigneur de Joly, fut créé Gentilhomme par Lettres Patentes données à Paris le 1^{er} Mai 1662.

LOUIS-AFRICAÏN DE LOZANNE, Avocat à Mirécourt, vivoit en 1685.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une croix fleuronée d'or, accompagnée en chef de 2 aiglets de sable, & en pointe d'un lion de gueules, armé & lampassé d'azur*. Cimier : le lion naissant de l'écu, tenant une croix d'or, & issant d'un tortil d'or, d'argent, d'azur & de gueules, le tout porté d'un armet morné avec ses lambrequins, aux métaux & couleurs dudit écu.

LUBERSAC (DE), Noblesse très-ancienne du Limousin, de laquelle étoient :

N..., Comte de LUBERSAC, qui est Maréchal de Camp & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi ;

Et l'Abbé de LUBERSAC, qui a été nommé, le 5 Décembre 1767, Aumônier du Roi.

A cette Famille appartient

PIERRE, Marquis de LUBERSAC, Seigneur de Savignac, qui a épousé, le 20 Novembre 1724, *Jeanne de Hautefort de Vaudre*, fille d'*Antoine*, III^e du nom, dit le *Comte de Vaudre*, & de *Jeanne de Hautefort-Bruzac*, & en est pour fils,

JEAN-LOUIS, Marquis de LUBERSAC, Lieutenant aux Gardes Françaises, qui a épousé, le 28 Septembre 1753, *Marie-Jeanne-Elisabeth de Magontier de Laubanie*, présentée le 13 Octobre 1766, fille unique de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de Laubanie, Marquis d'Azerac, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois, & d'*Elisabeth-Madeleine Jacquier de Sully*.

LUBOMIRSKI, Maison de Pologne, dont étoit

Le Prince ANTOINE LUBOMIRSKI, Staroste de Baresky & de Kazemirsky, Grand Ecuyer de Pologne, mort à Varsovie le 25 Juillet 1761.

Ses deux Starosties & sa charge ont passé au Prince FRANÇOIS LUBOMIRSKI, son frère.

* LUC (de), en Provence. Cette branche des Marquis du Luc, fortie des Comtes souverains de *Vintimille*, établis en Provence, a pour auteur *François de Vintimille*, 1^{er} du nom, chargé de porter le nom & d'écarteler les armes de *Marseille*, neuvième fils de *Gaspard 1^{er}*, & d'*Anne d'Arcussia*. Il est très-célèbre dans l'histoire sous le nom de *Baron de Tourves*. Il rendit de grands services à nos Rois. Il épousa *Françoise d'Albert*, laquelle lui apporta la Terre du Luc, qu'elle avoit eue après la mort de son premier mari, en compensation de sa dot. Cette Terre, qui a depuis été érigée en *Marquisat*, est une des plus belles de la Province. Elle étoit autrefois du Domaine & fut donnée par Louis III d'ANJOU, Roi de Naples & Comte de Provence, à *Guillaume de Villeneuve*, pour 2080 florins qu'il lui devoit : cette donation fut confirmée, le 23 Avril 1413, à son frère, *Arnaud de Villeneuve*, Seigneur de Trans, par la Reine ISABELLE, Comtesse de Provence. Cette Terre fut acquise, avec plusieurs autres, par *François d'Albert*, Contrôleur des Finances; & sa fille, *Françoise d'Albert*, Dame du Luc, porta, comme on l'a dit, cette Terre dans la Maison de *Vintimille*. Voy. VINTIMILLE.

LUC-MAYOUR. De cette Famille étoit GUILLAUME DE LUC-MAYOUR, reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1582, Maître des Requêtes le 4 Septembre 1592, & honoraire le 10 Juillet 1617. (C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes: d'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 merlettes du même.

LUCAS, Ecuyer, Seigneur d'Ozeville, de la Haye & de Longchamps, en Normandie, Election de Valognes : ancienne Noblesse, qui porte : de gueules, à 3 chevrons d'argent.

* LUCAY, en Berry : Terre, Seigneurie & Baronnie, portée en mariage, le 1^{er} Juillet 1518, avec la Seigneurie de *Gargileffe*, par *Antoinette de Châteauneuf*, à *Jean de Rochefort*, Seigneur de *Pleuvalt*, &c., fils de *Guy* & petit-fils de *Guillaume*, tous deux Chanceliers de France. (*Tablet. général.* part. VIII, p. 363.) Voy. ROCHEFORT, en Bourgogne.

* LUCÉ, dans le Maine : Terre érigée en *Baronnie*, par Lettres du 14 Juillet 1601, enregistrees au Parlement le 6 Février, & en la Chambre des Comptes en 1604, en faveur de *Jean de Beaumanoir*, Baron de *Lavardin*. Voy. BEAUMANOIR.

LUCERNA, Famille dont les armes sont : bandé d'argent & de gueules de 6 pièces.

LUCINGE, en Bresse : Maison illustre & ancienne, dont la branche aînée a possédé des emplois considérables à la Cour de Savoie. L'autre branche, qui seule subsiste à présent, est établie en Bresse. Elle remonte son origine à

I. RODOLPHE DE FAUCIGNY, Seigneur de *Gresin* & d'*Arenthon*, fils puîné de *Rodolphe*, 11^e du nom, Baron souverain de *Faucigny*. Il épousa 1^e *KEBERGE DE LUCINGE*; & 2^e *Alix de Genève*. Du premier lit il eut :

RODOLPHE, qui suit ;

Et GUILLAUME DE FAUCIGNY, Seigneur de *Gresin*, dont les descendants ont porté le nom.

II. RODOLPHE DE FAUCIGNY, Seigneur de *Gresin* & d'*Arenthon*, Sénéchal de *Faucigny*, prit le surnom de *LUCINGE*, qu'il transmit à sa postérité. Il est mentionné dans des actes de 1229, 1233 & 1235. On ignore le nom de sa femme, mais il eut pour fils,

III. GUILLAUME DE LUCINGE, Seigneur de *Lucinge*, d'*Arenthon*, de *Drullery*, de *Vallon* & de *Couverté*, Sénéchal de *Faucigny*, marié à *Eléonore de Bailliodz*. Leurs enfans furent :

1. AIMON, qui suit ;

2. HUBERT, Seigneur de *Rovoré* & de *Vallon*, père d'*ISABELLE*, mariée à *Robert*, Seigneur de *Menthon* & Baron de *Montrotier* ;

3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Arcine*, rapportée ci-après ;

4. Autre FRANÇOIS, Prévôt de l'Eglise de *Saint-Pierre de Genève* ;

5. Et JACQUELINE, mariée à *Guignes*, Seigneur de *Sales*.

IV. AIMON DE LUCINGE, 1^{er} du nom, Seigneur de *Lucinge* & d'*Arenthon*, épousa *Alix d'Alinges*, de laquelle naquirent :

1. AIMON, qui suit ;

2. JEAN, Seigneur de la *Chapelle*, marié, l'an 1362, à *Catherine*, fille de *Gérard de Ternier*, Chevalier de l'Ordre du *Collier*. De ce JEAN est sortie une branche sous le nom d'*Arenthon-d'Alex*, de laquelle étoit *Jean d'Arenthon-d'Alex*, Evêque & Prince de

Genève, mort en odeur de sainteté, en faisant la visite de son diocèse, & inhumé à Annecy le 4 Juillet 1695. Sa vie a été écrite par D. le Maffon, Général des Chartreux, & imprimée à Lyon en 1697. Ce Prélat avoit un neveu, nommé *le Baron d'Alex*, Commandeur d'Aiguebelle de la Religion des SS. Maurice & Lazare, qui mourut en Chambéry en 1702, sans postérité, & le dernier de cette branche de la Maison DE LUCINGE.

V. AÏMON DE LUCINGE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Lucinge & d'Arenthon, épousa *Guillemette de Saint-Joire*, dont il eut :

VI. PIERRE DE LUCINGE, Chevalier, Seigneur de Lucinge & d'Arenthon, qui s'est marié à *Marguerite de Tournon-Serravalle*. De cette alliance vinrent :

1. AÏMON, qui suit ;
2. GUIGONE, mariée à *François de Bonne*, Damoiseau ;
3. ET FLANDRINE, femme de *Guichard de Savonay*, Chevalier.

VII. AÏMON DE LUCINGE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Brifon, Sintriez, Co-Seigneur du Mont-de-Saxonay, testa l'an 1420. Il avoit épousé *Perronne*, fille de *Louis de Bardonenche*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. PERCEVAL, Abbé de Saint-Etienne de Verceil ;
3. ET CLAUDE, Co-Seigneur dudit lieu & d'Arenthon, Seigneur de la Chapelle, Gouverneur de Verceil, Chevalier de l'Ordre du Porc-Epic. Il n'eut point d'enfans de *Marguerite de Compeys*, fille de *Jean de Compeys*, Seigneur de Thorens & de Gruffy, qu'il avoit épousée l'an 1450.

VIII. PIERRE DE LUCINGE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Brifon, &c., épousa, l'an 1436, *Jeannette de Thoire*, fille de *Marquet de Thoire*, Chevalier, Seigneur de Bellecombe. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUILLAUME, Prieur de Notre-Dame-de-Briaçon ;
3. ROBERT, Chanoine en l'Eglise Cathédrale de Verceil ;
4. PERCEVALLE, épouse de *François de Menthon*, fils d'*Antoine*, Chevalier ;
5. JEANNE, mariée 1^o à *François de Grillet*, Chevalier, Seigneur de Ville ; & 2^o à *Jean de Chanes*, Chevalier ;

6. ET MARIE, femme de *Jacques de Folliet*, Damoiseau.

IX. JEAN DE LUCINGE, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Brifon, de Sintriez, la Barque, Co-Seigneur du Mont-de-Saxonay, s'allia, en 1493, avec *Louise de Menthon*, fille de *Claude*, Chevalier, Baron de Montrotier, & de *Claudine de Luyrieux*. Il en eut :

FRANÇOIS, qui suit ;
ET PERRONNE, morte sans alliance.

X. FRANÇOIS DE LUCINGE, Seigneur de Lucinge, Baron d'Arenthon, Brifon, &c., Chambellan & Grand Ecuyer du Duc de Savoie, vivoit en 1518. Il épousa MARGUERITE DE LUCINGE DES ALYMES, fille de BERTRAND, Seigneur de LUCINGE, & d'*Anne de Grave*, sa première femme, de laquelle vinrent :

1. MICHEL, qui suit ;
2. FRANÇOISE, alliée à *Jean de Portier*, Seigneur de Charrière en Génevois ;
3. PERRINE, femme de *François de Lavigny*, Seigneur de Lavigny & de Barolle au pays de Vaud ;
4. LOUISE, mariée à *Jean de Seryant*, Seigneur de Buffavant ;
5. ET FRANÇOISE-MARIE, épouse de *Grégoire Achard*, Seigneur du Rofay.

XI. MICHEL DE LUCINGE, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, &c., s'allia avec *Marguerite de Fournal*. Feu Pigiagnol de la Force la nomme *Charlotte*, & la dit fille de *Louis de Fournal*, Seigneur de Boneuf, & de *Jeanne d'Arlos*. De ce mariage naquirent :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. PIERRE, tué, l'an 1592, à la prise du Château des Echelles ;
3. PHILIBERT, Chevalier de Malte & Capitaine dans l'Escadron de Savoie, selon l'auteur cité, lequel servit depuis avec sa Compagnie dans les troupes de France ;
4. JEAN, Prieur de Contamine, Ordre de Saint-Benoît ;
5. DANIEL, Chanoine Régulier à Saix ;
6. GASPARD, Religieux à Nantes ;
7. ET JEANNE, femme d'*Antoine de Saulier*, Seigneur du Saix & de la Balme.

XII. PHILIPPE DE LUCINGE, Baron d'Arenthon & de Lucinge, Seigneur d'Allamon, Chevalier, Grand-Croix des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R. CHARLES-EMMANUEL I^{er}, & Colonel de l'Infanterie du

Haut & Bas-Faucigny, épousa, en 1603, *Françoise de Saint-Michel*, dont il eut :

1. MELCHIOR, qui suit ;
2. PIERRE, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service de l'Empereur ;
3. GILBERT, Lieutenant Général des Troupes du Pape URBAIN V ;
4. Et PROSPER, Seigneur du Châtelard, Maître de Camp de Royal-Piémont, Brigadier de Cavalerie dans les Armées du Roi de France & Maréchal de Camp dans celles de S. A. R. de SAVOIE. Il eut d'*Antoinette de Roffillon*, son épouse, pour fille unique,

ANTOINETTE-MARGUERITE, qui mourut sans alliance.

XIII. MELCHIOR, Marquis de LUCINGE, Baron d'Arenthon, Seigneur d'Allamon, Colonel de la Milice du Haut & Bas-Faucigny, épousa 1^o *Béatrix de Seroz* ; & 2^o *Barbe-Collarde de Blonnay*. Du premier lit vint :

1. PROSPER, qui suit ;
2. GILBERT, dit de *Sinriez*, Lieutenant de la Colonelle dans le Régiment Royal-Piémont, tué dans un combat contre les Espagnols en Flandre ;
3. PIERRE-MARC, Religieux en l'Abbaye Royale de Saint-Claude ;
4. FRANÇOISE, mariée au Comte du *Noyer*, dont elle étoit veuve lorsque le Duc VICTOR-AMÉDÉE, depuis Roi de Sardaigne, la choisit pour être Gouvernante des deux Princesses, ses filles, dont l'aînée fut depuis Madame la Duchesse de Bourgogne ; & la seconde, Reine d'Espagne & première femme de PHILIPPE V. Cette Dame, qui étoit d'un mérite distingué, s'étant retirée à Saint-Pierre-d'Albigny en Savoie, où elle a été honorée de plusieurs visites de son Souverain, y mourut vers 1720, fort regrettée de tout le monde, & surtout des pauvres, auxquels elle faisoit beaucoup de bien ;
5. MADELEINE-AIMÉE, femme de Messire *Joseph-Philibert Favre*, Comte de Chanal & Baron de Charmettes.

Et du second lit sortirent :

6. JOSEPH, Religieux en l'Abbaye Royale de Saint-Claude ;
7. Et MELCHIOR, mort Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons-Verts de S. A. R. de SAVOIE.

XIV. PROSPER, II^o du nom, Marquis de LUCINGE, Comte de Monbrison, Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps

Tome XII.

de S. A. R. VICTOR-AMÉDÉE, Duc de Savoie, depuis Roi de Sardaigne, Lieutenant Général de ses Armées, Gouverneur de Turin & Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, mort vers l'an 1700, le dernier de cette branche, avoit épousé *Marguerite de Roffillon*, dont il n'a laissé que deux filles, favoir :

N.... de LUCINGE, qui, après avoir été Fille d'honneur de Madame la Duchesse de Savoie, s'est mariée avec M. le Marquis de *Gerbais-Compois*, qui en a eu plusieurs enfans ;

Et N.... de LUCINGE, qui s'est alliée avec M. le Comte de *Valdifère*, & n'a laissé qu'une fille, qui a épousé M. le Marquis d'*Alinges*.

BRANCHE des Seigneurs d'ARCIÈRE.

IV. FRANÇOIS de LUCINGE, Co-Seigneur d'Arcine, troisième fils de GUILLAUME, Seigneur de LUCINGE, & d'*Éléonore de Bailliodz*, épousa *Hippolyte de la Rocca*, & en eut :

JEAN, qui suit ;

Et N.... de LUCINGE, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon en 1380.

V. JEAN de LUCINGE, Co-Seigneur d'Arcine, s'allia avec FELISONE de LUCINGE, sa cousine, de laquelle vint :

VI. JEAN de LUCINGE, II^o du nom, Seigneur d'Arcine & de Vallon, vivant en 1420, qui laissa de son mariage, entr'autres enfans :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. PERCEVAL, Abbé de Saint-Etienne de Verceil, mort en 1460 ;
3. LOUIS, Chevalier, décédé sans hoirs ;
4. Et CLAUDE de LUCINGE.

VII. ETIENNE de LUCINGE, Seigneur d'Arcine & de Vallon, fut l'un des 200 Gentilshommes & Chefs d'Hôtel qui jurèrent, l'an 1455, pour LOUIS, Duc de SAVOIE, le traité qu'il avoit fait en 1452, avec le Roi CHARLES VII. Il épousa, l'an 1456, *Catherine du Saix*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur du Rivoire, Gouverneur de Nice, & de *Marguerite de Juiz*, ou *Juys*, sa première femme (selon Piganoli de la Force), avec laquelle il testa le 2 Septembre 1458. De ce mariage naquirent :

1. HUMBERT, qui suit ;
2. JEAN, Chevalier, mort sans hoirs ;
3. ETIENNE, Protonotaire Apollotaire ;
4. PERNETTE, morte sans alliance ;
5. Et PERCEVALLE, Religieuse à Mélan.

H h

VIII. HUBERT, Seigneur de LUCINGE, de Château-Blanc, de Saint-Cergues & de Valon, fut envoyé, l'an 1458, en ambassade à Rome, par AMÉ, Duc de Savoie, avec le Seigneur de Chandée & l'Abbé de Saint-Sixt. Depuis, le Comte de Bresse l'envoya son Ambassadeur en France, l'an 1478. Il fut aussi envoyé en Bresse par le même Prince, pour mettre ordre à la sûreté de ce pays que l'on menaçoit d'attaquer, par Lettres datées à Turin le 16 Juin 1482, présens: Jean Clopet, Président; Antoine de la Palu, Seigneur de Saint-Julien; Jacques de Chalant, Seigneur du Saix, & Aimé de Candie, Maître d'Hôtel. Il testa le 14 Juin 1496, & fit exécuteurs de sa volonté Antoine, Seigneur de Genoit; Jean de Loriol, Seigneur de Challes, & Antoine de Varax, Seigneur de Romans. C'est lui qui écartela ses armes de celles des *Alymes*, qui sont : *d'argent, à 3 fasces de sinople*, que ses successeurs ont retenues. Il avoit épousé, le 8 Mai 1477, *Claudine-Françoise*, Dame des *Alymes*, fille & héritière d'*Amé-François*, Seigneur des *Alymes* & de Montverd, & de *Louise de Marsy*. Ce mariage fut conclu au Château de Pont-d'Ain, en présence de PHILIPPE DE SAVOIE, Comte de Bauge, Seigneur de Bresse, de Sibuet, de Loriol, Chevalier, Docteur ès-Droits, Chancelier de Chypre; de Georges, Seigneur de Châteauvieux; de Claude, Seigneur de Vaugrigneuse, de Thol, & autres. Leurs enfans furent :

1. BERTRAND, qui suit;
2. LOUISE, épouse de *Bernardin d'Aglié*, des Comtes de *Saint-Martin* en Canaveys, Seigneur de Rofey;
3. DENISE, mariée, le 4 Mai 1494, à *François*, Seigneur de *Montferrand*, de Château-Gaillard, &c., Ecuyer ordinaire de PHILIPPE, Duc de SAVOIE, dont postérité. Voy. MONTFERRAND, en Bugy;
4. & 5. PERNETTE & CHARLOTTE, toutes deux Religieuses de Sallettes en Dauphiné.

IX. BERTRAND, Seigneur de LUCINGE, de Saint-Cergues, Château-Blanc & des *Alymes*, Conseiller & Chambellan du Duc de SAVOIE & Capitaine des Gentilshommes de sa Maison, présent à une concession du 2 Février 1519, faite par CHARLES, Duc de SAVOIE, à Guillaume, Seigneur de Vergy, avec Claude de Seyffel, Archevêque de Turin; Jacques de Miolans, Comte de Montmaieur; François Maréchal, Baron de Meximieux; François Prohana; Hugues de la Balme, Seigneur

du Tiret, Maître d'Hôtel, & autres, & se trouva, au mois de Mai de la même année, en qualité de Capitaine des Gentilshommes de la Maison du Duc de SAVOIE, à la cérémonie de la Fête de l'Ordre de l'Annonciade, qui se fit en la Sainte-Chapelle du Château de Chambéry. Il suivit son Prince & l'accompagna en Flandre, après la conquête de ses Etats, par le Roi FRANÇOIS 1^{er}. Il épousa, 1^o dans son voyage, *Anne de Gavre*, d'une Maison de Flandre, après le décès de laquelle il épousa, 2^o le 19 Décembre 1522, *Guyomarde de Cardoufe*, Dame d'honneur de BÉATRIX DE PORTUGAL, Duchesse de Savoie, laquelle l'avoit amenée avec foi de Portugal, & fille de *Gonzalès*, Seigneur de *Cardoufe* en Portugal. Ce mariage fut conclu à Ivrée, au Palais Episcopal, en présence de Claude d'Estavayé, Evêque de Belley, Chancelier de l'Ordre de Savoie; Pierre de la Baume, Evêque & Prince de Genève; Jean, Comte de la Chambre, Vicomte de Maurienne; François, des Comtes de Valpergue, Abbé d'Abondance; Bertolin, ou Bertold de Montbel, Seigneur de Frusaque, Grand Maître d'Hôtel de Savoie; Claude, Seigneur de Balaifon, Baron de Saint-Germain, Chambellan; Louis de Chastillon, Seigneur de Mufinens, Grand Ecuyer, & Guignes de la Balme, Seigneur du Tiret, Maître d'Hôtel. BERTRAND, Seigneur de LUCINGE, testa le 5 Février 1527, & sa seconde femme le 4 Septembre 1531. Du premier lit vinrent :

1. CLAUDE, mort sans postérité;
2. AMBLARD, Seigneur de Saint-Cergues, vivant en 1550, lequel, selon l'auteur cité, fut père de
FRANÇOIS, Prieur Commandataire de Notre-Dame de Chavanoz en Dauphiné, & Aumônier de la Reine.
3. MARGUERITE, mariée, comme on l'a dit plus haut, à FRANÇOIS DE LUCINGE, Seigneur d'Arenthon & de Brifon, fils de JEAN, & de *Louise de Menthon*;
4. MARIE, Religieuse à Sallettes.

Et du second lit fortirent :

5. CHARLES, qui suit;
6. & 7. BÉATRIX & MARIE, mortes sans alliance.

X. CHARLES DE LUCINGE, Ecuyer, Seigneur des *Alymes*, étoit encore jeune lorsque PHILIBERT DE LUCINGE, Prieur de Chavanoz, Aumônier de la Reine, son tuteur, fit hommage pour lui, le 29 Avril 1536, au Roi FRANÇOIS

1^{er}, après la conquête du pays. Ce fut un des hardis & vaillans hommes de son siècle, & qui, pour servir le Duc EMMANUEL-PHILIBERT DE SAVOIE, son Prince naturel, entreprit de surprendre Lyon en l'an 1557, à l'effet de quoi Nicolas, Baron de Polvilliers, vint avec une Armée en Bresse pour se saisir de Lyon mais l'entreprise fut découverte, & Polvilliers se contenta d'assiéger Bourg, d'où ayant levé le siège, & s'en étant retourné en Allemagne, le Parlement de Chambéry procéda par condamnation de mort contre le Seigneur des Alymes & ses adhérens, le Sieur Granget de Mions; Claude du Puy de Marcel; Burcard de Liatod, & le Capitaine Verdet; leurs biens furent confisqués, & le Château des Alymes démoli. Comme cet Arrêt n'avoit été exécuté que par contumace, après la restitution faite par le Roi HENRI II, au Duc DE SAVOIE de ses Etats, la première chose que fit le Duc, entrant en Bresse, ce fut de rétablir le Seigneur des Alymes & ses compagnons en leurs biens, ce qui fut vérifié & enregistré au Sénat de Chambéry. CHARLES DE LUCINGE testa le 2 Juillet 1564, & avoit épousé, le 15 Juillet 1550, Anne de Lyobard, fille de Claude, le jeune, Seigneur du Châtelard, Panetier & Gentilhomme servant de la Maison du Roi FRANÇOIS 1^{er}, & d'Isabeau de Châteauneuf-Lafcaris. Voy. LASCARIS-LASCARIS. Elle mourut en 1577, laissant :

1. RENÉ, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte, &c., rapportée ci-après;
3. EMMANUEL, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur des Echelles & de Sainte-Anne;
4. GEORGES, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
5. Et CLAUDE, Religieux d'Ambrony.

XI. RENÉ DE LUCINGE, Chevalier, Seigneur des Alymes & de Montfort, fut Conseiller d'Etat, premier Maître d'Hôtel du Duc DE SAVOIE, & son Ambassadeur ordinaire en France. Etant à Turin, l'an 1572, il se mit en la compagnie de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, qui alloit à la guerre contre le Turc, avec 300 Gentilshommes. Au retour de ce voyage, il fut pourvu par le Duc CHARLES-EMMANUEL, le 14 Janvier 1582, de la charge d'Auditeur Général en ses Armées, à la place du Sieur de Pingon, à l'âge de 29

ans. En 1583, il fut donné, par le Duc DE SAVOIE, à Anne de Joyeuse, à son départ de Turin, pour lui faire compagnie, jusques hors des Etats de Son Altesse. A l'âge de 33 ans, il fut envoyé par Son Altesse en ambassade au Roi HENRI II; il s'acquitta si bien de cette commission, que le Duc le fit depuis Grand Rétérendaire de Savoie, puis Maître des Requêtes & son Conseiller d'Etat, enfin son premier Maître d'Hôtel, & son Ambassadeur en France, où il fut employé avec le Comte d'Arcona, pour la négociation & conclusion de la paix de Lyon, auprès du Cardinal Aldobrandini, ce qui fut le sujet de sa disgrâce; car on dit que le Duc DE SAVOIE, qui estimoit cette paix déavantageuse pour lui, défavoua le Seigneur des Alymes, & lui fit demander ses Lettres & ses pouvoirs, ce qu'il refusa. Entre les personnes de qualité de l'Etat de Savoie, qui accompagnèrent Don Philippin, bâtard de Savoie, au duel qu'il fit avec le Seigneur de Créqui, le Seigneur des Alymes (dit Moréri), y est remarqué; & non-seulement il fut estimé en Savoie par son courage, mais encore par la bonté de son esprit, dont les ouvrages qu'il a laissés sont de véritables marques. De son mariage avec Françoise de Montrosat, fille unique & héritière d'Antoine, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, en Dombes, & d'Isabeau d'Avril, il eut :

1. ANÉ, mort jeune;
2. JEAN, dit de Montrosat;
3. EMMANUEL, qui suit;
4. JEAN-FRANÇOIS, Religieux & Sacriflain de l'Eglise d'Ambrony & Prieur de Loyettes;
5. CATHERINE, mariée au Seigneur de la Tour-d'Ayon, en Touraine, & de Pibable;
6. Et ANNE, morte jeune.

XII. EMMANUEL DE LUCINGE, Ecuyer, Seigneur des Alymes & de Montfort, épousa Catherine du Puis, fille de Simon, Ecuyer, Seigneur de Marcel, & de Jacqueline de Pascal. Il en eut pour fille unique,

XIII. FRANÇOISE DE LUCINGE, mariée à Pierre-Aimé de Montfort, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de l'Hobla & de Mionnaz, Baron de Crest en Gênevois, fils d'Aimé, Seigneur de Montfort, & de Michelle de Cerisier.

BRANCHE

des Seigneurs de LA MOTTE, de GY & DES ALYMES, Vicomtes de LOMPNES.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE LUCINGE, Ecuyer,

Seigneur de Gy & de la Motte, près de Cui-
fiat, second fils de CHARLES, Seigneur des Aly-
mes, & d'Anne de Lyobard, époufa Barbe
de Gères, fille & héritière de Philibert, E-
cuyer, Seigneur de la Motte, laquelle, étant
devenue veuve, se remaria le 13 Juillet 1617,
à François de la Dague, Ecuyer, Seigneur
de la Caffagne, Gentilhomme d'Agénois. Elle
eut de fon premier lit :

1. RENÉ, qui fuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Gy,
Capitaine au Régiment de la Grange, marié,
le 1^{er} Octobre 1627, avec Renée-Isa-
beau de Rovorée, fille de Louis, Ecuyer,
Seigneur de Montburon & d'Attignat, &
d'Anne de Vachon. Il n'en eut qu'une fille,
morte jeune;
3. GASPARDE;
4. ANNE, femme d'Antoine de Velières, E-
cuyer, Seigneur de Saint-Aubin, veuf de
Jeanne de Pra, & fils de Jean de Velières,
Chevalier, & d'Avoine de Romanet;
5. Et N.... DE LUCINGE, Religieuse à Blye.

XII. RENÉ DE LUCINGE, dit de Gères, Che-
valier, Seigneur de la Motte, des Alymes, des
Marches, de Luysandres, & Vicomte de Loup-
nes, ou Lompnes, felon Moréri, époufa, le 30
Mai 1609, Honorade de Galles, fille de Lau-
rent, Seigneur de Meftral, Capitaine de 100
hommes d'armes, frère de ces fameux Sei-
gneurs de la Buiffe & du Bélieu, si renom-
mé en l'Histoire du tems, & d'Anne de Lat-
tier, Dame d'Urtière en Dauphiné. Leurs en-
fants furent :

1. FRANÇOIS, qui portoit le titre de Vicomte
de Lompnes, Capitaine au Régiment de
Conty, mort à Saint-Jean-de-Lofne en
1645, des bleffures qu'il avoit reçues à la ba-
taille de Nordlingen;
2. LOUIS, qui fuit;
3. Et ANNE, femme de Claude de Rochefort
d'Ally, Comte de Saint-Point, de Mont-
ferrand & de Saint-Chély, Baron de Ce-
naret en Gévaudan, Gouverneur de Saint-
Jean-de-Lofne, dont des enfans. Voy. RO-
CHEFORT D'ALLY.

XIII. LOUIS DE LUCINGE, Chevalier, Sei-
gneur des Alymes & de la Motte, se trouva,
l'an 1645, à la bataille de Nordlingen, où il
eut le bras gauche caffé d'un coup de mouf-
quet, étant Lieutenant dans la Compagnie de
fon frère aîné, au grade duquel il fuccéda
l'année fuivante. Servant au fiège de Dun-
kerque, il eut l'autre bras caffé, ce qui ne
l'empêcha pas de fervir jufqu'à la réforme du

Régiment de Conty; mais le Roi ayant créé
le Régiment Royal d'Infanterie Françoisé, le
Seigneur de LUCINGE y obtint une Compagnie,
par brevet du 20 Janvier 1656. Il étoit parve-
nu à la tête du Régiment, lorsqu'il quitta le
service. Cependant le Roi ayant convoqué,
l'an 1674, le ban & arrière-ban, il y rentra &
fut choifi pour commander l'Efcadron de la
Noblesse des pays de Bresse, de Bugey & de
Gex. Il mourut au Château de la Motte en
Bresse, le 10 Septembre 1706, âgé de 77 ans,
& avoit époufé, en 1666, Laure de Gué-
ton-de-Châteauvieux, fille de Barthélemy
de Guéton, Chevalier, Comte de Château-
vieux, & de Jeanne-Marie Pellot, fille du
Premier Préfident du Parlement de Rouen.
Elle mourut au mois d'Octobre 1719, ayant
eu :

1. JOSEPH-POMPONE, qui fuit;
2. JOACHIM, Docteur en Théologie, Abbé de
N.-D.-la-Grande & Grand Vicaire de Poi-
tiers, mort en 1714;
3. LAURENT-MARIE, Capitaine dans le Régi-
ment d'Albaret, tué en 1704, à la bataille
de Hochstœdt;
4. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, fervant Volon-
taire dans la Gendarmerie, mort en 1696;
5. JEANNE-MARIE, morte en 1725, femme de
Claude de Seyturier, Chevalier, Seigneur
de Pelagey;
6. Et ANNE-LOUISE, mariée à Claude-Joseph
de Brange, Ecuyer, Seigneur de Bourcia
& de la Boiffière en Franche-Comté, décé-
dé l'an 1743.

XIV. JOSEPH-POMPONE DE LUCINGE, Cheva-
lier, Seigneur de la Motte & de Monbertoud,
né en 1676, appelé le Marquis de LUCINGE,
étant devenu le chef de cette Maifon, par la
mort du Marquis DE LUCINGE, de Piémont, a
été Page du Duc VICTOR-AMÉDÉE DE SAVOIE,
à la Cour duquel il avoit été attiré par le Mar-
quis DE LUCINGE, fon parent. Peu après la
déclaration de la guerre contre la Savoie, il
fut appelé en France par fon père, qui le mar-
ria, & après avoir été 30 ans Syndic Géné-
ral de la Noblesse de Bresse, il se démit en
1743, dans une assemblée générale de la No-
blesse tenue à Bourg, de cet emploi, dont fon
grand âge & fes infirmités ne lui permettoient
pas de s'acquitter. Il avoit époufé, 1^o l'an 1696,
Claudine-Catherine de la Croze, fille d'E-
tienne de la Croze, Baron de Bourg-Saint-
Christophe, morte fans enfans en 1716; &
2^o en 1717, Madeleine de Boeffe, fille de

Christophe, Chevalier, & de Dame *Catherine de Lecoil*. Du second lit il lui reste pour fils unique,

XV. LOUIS-JOSEPH-CHRISTOPHE DE LUCIN-GE, né en 1732. (Nous ignorons s'il est marié, faute de *Mémoire*.) Extr. de Moréri, édition de 1759, & en partie d'un manuscrit de feu Piganol de la Force.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 bandé d'argent & de gueules de 6 pièces ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 fasces de finople. Devise : USQUE QUO ?

LUCKNER, en Bavière. NICOLAS, Baron DE LUCKNER, passa au service de France, le 20 Juin 1763, en qualité de Lieutenant Général, avec 36,000 livres de pension.

* LUDE (LE), Terre située en Sologne, qui fut portée, en mariage, le 20 Février 1431, par *Ifabeau de Beauvilliers*, Dame du Lude, à *Jean de la Rable*, Ecuyer. Elle fut érigée en Vicomté, en faveur de *César de la Rable*, Chevalier, qui la vendit, présent du Muid, Notaire à Orléans, le 8 Novembre 1657, à *Jérôme Egrot*, Ecuyer, Seigneur de la Bordenne, Conseiller honoraire au Présidial d'Orléans, & à *Nicolas Amiart*, beau-père dudit Egrot. Son petit-fils, *Jérôme-Jean Egrot*, Trésorier de France à Orléans, la possède aujourd'hui. Voy. EGROT.

* LUDE (LE), Seigneurie en Anjou, que *Jean de Daillon*, Chambellan du Roi Louis XI, acquit des héritiers de sa première femme, *Renée*, Dame de *Fontaines*, & qui fut érigée en Comté, en faveur de son petit-fils, *Jean de Daillon*, III^e du nom, par Lettres du mois de Mai 1544, enregistrées les 6 Août & 5 Décembre suivant. Celui-ci fut trisaïeul d'*Henri de Daillon*, Grand Maître de l'Artillerie, créé Duc du Lude par Lettres du 31 Juillet 1675, mort, sans postérité, le 30 Août 1685.

Le Comté du Lude, qui appartenait au Duc de *Rohan-Chabot*, de la succession de sa mère, héritière du Maréchal de *Roquelaure* (devenu héritier de ce Comté par sa mère, *Charlotte-Marie*, la dernière de *Daillon*), a été acheté par N..... du *Velaer*. Voy. DAILLON.

* LUDRES, Terre & Seigneurie en Lorraine, érigée en *Marquisat*, avec celle de *Bayon*, par Lettres Patentes du 7 Octobre 1720, en faveur de

MARIE-ELISABETH DE LUDRES, Chanoinesse de Pouffay, Fille d'honneur de la Reine MARIE-THERÈSE D'AUTRICHE.

La Maison de LUDRES prétend tirer son origine de la première race des Ducs de *Bourgogne*. Elle est d'ailleurs très-illustre, tant par ses alliances que par ses emplois. L'*Hist. de Lorraine* fournit un grand nombre de *Sénéchaux*, de *Maréchaux de Lorraine*, &c., de ce nom.

I. MILES DE FROLOIS eut un fils, nommé FERRY, qui vint s'établir en Lorraine, & y fut Seigneur de Ludres, dont il prit le nom, & qu'il transmit à sa postérité, avec les armes de *Bourgogne ancien*, d'où l'on a inséré que cette Maison tiroit son origine des Ducs de *Bourgogne*. Il épousa *Messine d'Amance*, issue de la Maison de *Lorraine*, & en eut :

II. FERRY, II^e du nom, Seigneur DE LUDRES, qui s'est marié, 1^o en 1260, à *Ifabelle*, fille de *Mathieu de Lorraine*, Sire de *Coufsey*, dont il n'eut point d'enfants ; & 2^o à *Marguerite de Neuschâtel*. De ce second lit vint :

III. FERRY, III^e du nom, Seigneur DE LUDRES, qui s'est marié à *Catherine de Bauffremont*. Leur fils,

IV. FERRY, IV^e du nom, Seigneur DE LUDRES, épousa, en 1345, *Agnès de Châtelet*, & en eut :

V. JEAN, Seigneur DE LUDRES, Sénéchal de Lorraine en 1380, qui s'allia avec *Agnès de Richardménil*, de laquelle vint :

VI. FERRY, V^e du nom, Seigneur DE LUDRES & de *Richardménil*, qui s'est marié à *Claude de Plancy*, dont :

VII. JEAN, II^e du nom, Seigneur DE LUDRES, qui épousa *Agnès de Donpmartin*. Leur fils fut

VIII. FERRY DE LUDRES, VI^e du nom, surnommé *le Grand*, qui fit la guerre à la ville de Metz, & la termina par un traité de paix de l'an 1483. Il fut Ambassadeur des Ducs RENÉ & ANTOINE DE LORRAINE, à la Cour de France, & mourut dans le cours de ses négociations. Il avoit épousé *Marguerite de Sampigny*, dont :

IX. JEAN, III^e du nom, Seigneur DE LUDRES, Chambellan du Duc ANTOINE, Bailli & Gouverneur d'*Hattonchâtel* & Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine. Il eut de *Claude de Saulx*, son épouse, qui étoit d'*Arc-sur-Tille*,

X. JEAN, IV^e du nom, Seigneur DE LUDRES,

Comte d'Afrique, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine en 1551, qui s'est marié, par contrat du 3 Juillet 1553, à *Barbe de Lutzelbourg*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Fléville, Gouverneur de Nancy, & de *Marguerite de Lucy*. De cette alliance fortit

XI. HENRI, Seigneur de LUDRES, Comte d'Afrique, qui s'est marié, l'an 1595, à *Gabrielle de Gournay*, mère de

XII. JEAN DE LUDRES, V^e du nom, allié, en 1640, à *Claude des Salles*, dont :

HENRI, qui suit ;

ET MARIE-ELISABETH, Chanoinesse de Pouffay, en faveur de laquelle les Terres de *Ludres* & de *Bayon*, comme nous l'avons déjà dit, furent érigées en *Marquisat*. Elle en fit une substitution graduelle & perpétuelle pour les aînés mâles de son nom.

XIII. HENRI, II^e du nom, Seigneur de LUDRES, Comte d'Afrique, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES IV, époufa, en 1671, *Jeanne-Catherine-Madeleine de Savigny*, en Réthélois, dont :

XIV. LOUIS, I^{er} du nom, dit le Comte de LUDRES, Marquis de Bayon & après sa tante, Comte d'Afrique, Seigneur de Ludres, Meffin & Richardménéil, Chambellan du Duc LÉOPOLD. Il époufa, le 24 Mars 1698, *Françoise-Christine de Choiseul*, fille de *Jacques-François*, dit le Marquis de Beaupré, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Gouverneur de Dinan, & d'*Anne-Marie du Château de Fresnières*. De cette alliance est issu

XV. CHARLES-LOUIS DE LUDRES, né en 1702, Comte d'Afrique & de Guise-sur-Moselle, Marquis de Bayon, Seigneur de Ludres, Richardménéil & Meffin, Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Il a époufé, le 20 Juillet 1737, N.... de *Haufen*, fille unique & héritière d'*Alexandre-Philippe*, Baron de *Haufen*, Seigneur de Walle, & de *Marie-Béatrix-Françoise de la Nouë de Bourgaltroff*. Il en a eu plusieurs enfans. L'aîné a été Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie. (*Tablettes généal.*, part. VII, p. 93.)

Les armes : *bandé d'or & d'azur de 6 pièces ; à la bordure engrêlée de gueules*.

LUGAT, en Guyenne, ancienne Famille noble qui demeure à la Réole-sur-Garonne, & dont nous allons donner l'état actuel, en attendant la Généalogie par filiation suivie

& prouvée par titres. Le chef de cette Famille est N.... DE LUGAT, qui a eu pour enfans :

1. ANNE-CLAUDE, Ecuyer, né le 23 Février 1723 ;
2. FORTIS, qui suit ;
3. PIERRE, né le 18 Juin 1729, Prêtre, Curé de la Paroisse de Morizès, Diocèse de Bazas, & pensionné du Roi sur l'Evêché de Rodez ;
4. JACQUES, Ecuyer, né le 13 Mai 1735, Archiprêtre & Curé de la ville de Sainte-Bazelle, Diocèse de Bazas ;
5. JEANNE-ANGÉLIQUE, née le 20 Février 1725, non mariée ;
6. ET JEANNE-MARIE, née le 18 Janvier 1733, Religieuse Carmélite à Bordeaux.

FORTIS DE LUGAT, Ecuyer, né le 23 Janvier 1724, s'est marié, « par contrat du 3 Mai 1768, » à *Marie de Coulouffac*, fille de *Pierre-Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Paradou en Agénois, & de feu *Françoise de la Prade*, dont il a eu :

1. ANNE-CLAUDE, né le 20 Février 1769 ;
2. MARIE, née en Avril 1772 ;
3. ET ROSE-FRANÇOISE-LOUISE, née en Janvier 1778.

Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, & en pointe un croissant du même ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent*.

* LUGEAC, autrefois LOPSAT, Terre située à l'extrémité de la Limagne d'Auvergne, dans un pays assez fertile. Elle est éloignée de Brioude d'une petite lieue, & de la rivière l'Allier de trois quarts de lieue. Cette Terre, qui relève du Roi à cause du Duché d'Auvergne, est une Baronnie reconnue telle (depuis la réunion de ce Duché à la Couronne), par tous nos Rois, & nommément par HENRI III.

Les anciens Barons DE LUGEAC avoient non-seulement droit de nommer des Juges & des Officiers, mais encore celui de sceau ; c'est-à-dire d'établir des Notaires pour recevoir les actes & les contrats des particuliers. Ces Notaires avoient un Officier supérieur, nommé Chancelier-Garde-Scel, poste qui étoit presque toujours occupé par un Gentilhomme. Les autres droits des anciens Seigneurs DE LUGAC étoient de faire faire guet & garde à la porte de leur Château, de le faire suivre à la guerre, pour le service du Roi, sous la bannière des Comtes ou Ducs d'Auvergne, par

leurs sujets ou vassaux, & enfin de leur imposer des corvées ; de forte que ces Seigneurs jouissoient des privilèges attribués aux grandes Seigneuries & à la haute Noblesse. Le Château de LUGEAC est situé sur une espèce de rocher escarpé & domine sur toute la plaine. Il étoit autrefois revêtu d'une double enceinte de murailles fort élevées, qui le mettoit à l'abri des insultes & de l'escalade des ennemis. Sur la fin du siècle dernier, ou au commencement de celui-ci, on y voyoit une tour haute, surmontée d'un donjon, & il y a encore des vestiges de remparts, de meurtrières, & autres espèces de fortifications antiques.

Quant à la Terre de LUGEAC, elle étoit possédée, dans le XII^e siècle, par les Comtes d'Auvergne, & elle a longtems été l'apanage des cadets de cette ancienne Maison. Elle passa, en 1250, dans celle d'*Arcelin-Montaigu*, ensuite dans celle de *Dourette* par alliance, & enfin dans celle de GUÉRIN GUÉRIN. Voy. GUÉRIN DE LUGEAC.

LUGNAR, en Lorraine. JEAN LUGNAR, dit *le Capitaine Lombourg*, fut anobli par Lettres de CHARLES III, Duc de LORRAINE, données à Nancy le 28 Septembre 1584.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé du même; au chef d'argent, chargé de 3 molettes d'épéron de sable, percées d'argent*. Cimier : *le lion de l'écu chargé sur l'épaule d'un épieu d'argent, à la billette du même émanchée de sable, & portée d'un armet morné d'argent, couvert de lambrequins aux métaux & couleurs dudit écu*. (Nobiliaire ou Armor. génér. de la Lorraine & du Barrois, tom. 1.)

* LUGNY, Terre en Mâconnais, avec titre de Vicomté, qui avoit donné son nom à une très-noble Maison, éteinte vers le milieu du XVI^e siècle, dans la personne de JEAN, Seigneur de LUGNY, mari de *Françoise de Polignac*. Leur fille unique & héritière,

FRANÇOISE, Dame de LUGNY, épousa *François Chabot*, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Baron de Chaumont, &c., dont elle fut la première femme, ayant eu pour fille unique *Catherine Chabot*, Dame de LUGNY, morte en 1587, qui porta, le 14 Janvier 1579, la Terre de LUGNY, en mariage, à *Jean de Saulx*, Vicomte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vint *Charles de Saulx*, Marquis de Lugny,

Vicomte de Tavannes, appelé *le Baron de Tavannes*, Bailli de Maconnais, qui s'est allié à *Philiberte d'Haucourt*, dite *de la Tour-Occors*, Dame de Lieufranc dont : *Claude-François de Saulx-Tavannes*, mort, en 1647, sans alliance ; & *Claire-Françoise de Saulx-Tavannes*, Dame de Lugny, qui s'est mariée, le 2 Janvier 1647, à *Charles-François de la Baume-Montrevel*, Marquis de Saint-Martin, bifaucel de *Florent-Alexandre-Melchior de la Baume*, Comte de Montrevel & Vicomte de Lugny, qui s'est marié, le 10 Avril 1752, à *Elisabeth-Céleste-Adelaïde de Choiseul de Chevigny*. Voy. CHABOT, en Poitou, SAULX-TAVANNES & BAUME-MONTREVEL (DE LA).

Les armes de l'ancienne Maison de LUGNY, étoient : *d'azur, à 3 quintefeuilles d'or, 2 & 1, accompagnées de 7 billettes du même, 3 en chef, 1 en cœur & 3 en pointe*.

Il y a un vieux proverbe en Bourgogne qui dit : IL N'EST PAS D'OISEAU DE BON NID, QUI N'AIT UNE PLUME DE LUGNY.

* LUGNY, en Charolois : Baronnie entrée, dans le XV^e siècle, dans la Maison de *Levis*, par l'alliance d'*Alix de Damas*, héritière de Coufan, de Lugny & de la Perrière, par le décès de *Guy de Damas*, VI^e du nom, son frère ; elle étoit fille de *Hugues de Damas*, V^e du nom, Seigneur de Lugny, de Coufan, de la Baume, &c., & d'*Alix de Damas*. Cette *Alix de Damas* épousa *Eustache de Levis*, second fils de *Philippe*, & d'*Alix de Quéhus*. Voy. LEVIS, branche des Seigneurs de Lugny.

LUILLIER, Famille l'une des plus anciennes de Paris, & considérable par ses alliances. Elle a donné plusieurs Avocats Généraux & Conseillers au Parlement de Paris, un Procureur Général au même Parlement, un Premier Président de la Cour des Aides, des Présidens en la Chambre des Comptes, des Maîtres des Comptes, trois Prévôts des Marchands, un Evêque de Meaux, &c. La branche aînée a fini aux enfans de PHILIPPE LUILLIER, Seigneur de Gironville, Avocat Général du Parlement, mort en 1492. Les autres branches sont :

1^o. Celle des Seigneurs de *Vé* & de *Saint-Mesmin*, éteinte, en 1553, dans *JACQUES LUILLIER*, Seigneur de *Vé*, mort sans alliance en 1574, fils d'*EUSTACHE LUILLIER*, Seigneur de *Vé*, Premier Président de la Cour des Aides;

2^o. Celle des Seigneurs de *Saint-Mesmin*,

Boulancourt, &c., issue des précédens, & qui a fini à NICOLAS LULLIER, Seigneur de Boulancourt, Président en la Chambre des Comptes en 1580, qui n'eut, de *Louise Boudet*, sa femme, qu'une fille unique, LOUISE LULLIER, Dame de Boulancourt, qui s'est mariée à *Henri de Balsac*, Marquis de Clermont-d'Entraques, &c., dont fortirent deux filles. Voy. BALSAC.

De cette branche étoit JEAN LULLIER, Seigneur de Boulancourt, de Saint-Mesmin, de Champcenez, d'Angerville & de Presles, Président de la Chambre des Comptes & Prévôt des Marchands de la ville de Paris, qui épousa 1^o *Anne Hennequin*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Boinvillle, &c., & de *Catherine Gobaille*, dite de *Crécy*; & 2^o *Renée de Nicolai*, fille d'*Aimare*, Premier Président de la Chambre des Comptes, & d'*Anne Baillet*, la seconde femme. Du premier lit il eut :

1. JEANNE, femme, du 2 Janvier 1551, d'*Antoine de Nicolai*, Seigneur de Goussainville, Premier Président de la Chambre des Comptes de Paris, dont postérité;
2. Et CATHERINE, qui a épousé, le 11 Janvier 1560, *Thibaut de Nicolai*, Seigneur de Bourneville, Conseiller au Parlement, dont aussi postérité. Voy. NICOLAI.

3^o. Celle des Seigneurs de *la Malmaison*, finie à GEOFFROY LULLIER, d'abord Chevalier de Malte en 1612, mort Maître des Requêtes le 25 Avril 1671, dont la fille aînée, MARIE LULLIER, fut alliée à *Charles de Gérente*, Marquis de Senas, en Provence, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. GÉRENTE; & les autres, Religieuses;

4^o. Celle des Seigneurs d'*Orville*, finie à JEAN LULLIER, Seigneur d'*Orville*, &c., mort sans alliance le 10 Août 1708, fils de JEAN, Conseiller au Parlement, & de *Louise de Moucy*;

5^o. Les Seigneurs d'*Urfines*, qui n'ont formé que deux degrés, & ont fini à GUILLAUME LULLIER, Seigneur d'*Urfines*, Conseiller au Parlement en 1543;

6^o. Et celle des Seigneurs de *Rouvenac*. PAUL LULLIER, Seigneur de Rouvenac, épousa *Louise de Mallarens*, Dame de la Boiffonnie, dont il a eu :

HENRI, EDOUARD, & N... LULLIER;
Et trois filles. (Voy. Moréri, tom. VI, édit. de 1759.)

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accom-*

pagnée en chef de 3 croiffans d'argent.

LULLIER, Famille du Maine. FRANÇOISE-LOUISE LULLIER DU PLESSIS, fille de RENÉ, Ecuyer, Sieur du Plessis, & de *Marie Huet*, naquit le 1^{er} Septembre 1678, & fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1687, après avoir prouvé qu'ANTOINE LULLIER, Seigneur de Beauregard, & *Françoise du Bouchet*, sa femme, qui vivoient en l'an 1541, étoient ses quatrième aïeul & aïeule.

Les armes: *parti d'argent & de gueules; au lion d'or, de l'un en l'autre, couronné d'argent.*

LULLIER. Voy. LHUILLIER DE CHALENDOS.

LUIRIEUX. Voy. LUYRIEUX.

LUISET : *d'azur, au jars d'or, bequé & membré de gueules.*

LUISIÈRE (DE), Ecuyer, Seigneur de Cherpelais en Normandie, Election de Mortain, porte: *d'azur, à la croix d'or.*

LUKER, Famille originaire de Nantes en Bretagne, dont étoit

EDOUARD-JEAN, Marquis DE LUKER, Cadet au Régiment de Clare, Irlandois, en 1748, Lieutenant en 1749 & Capitaine en 1756, au Régiment de Cavalerie de Fitz-James, réformé en 1761. Il a obtenu le Régiment d'Infanterie de Bourgogne le 1^{er} Juin 1763, & a épousé, par contrat signé du Roi le 6 Avril 1766, *Madeleine de Sainte-Hermine*. (C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

LULLIN (DE), nom d'une branche fortie des Comtes de Genève par *Pierre*, bâtard de Genève, fils naturel de *Guillaume III*, & d'*Emeraude de la Frasse*, Dame de Montjoie, sa maîtresse. Elle a fini à *Albert-Eugène de Genève*, Marquis de Lullin & de Pancalieri, Baron de la Batie, Chevalier de l'Annonciade en 1638, & mort sans postérité en 1663. Les charges que les Seigneurs de *Lullin* ont eues, de père en fils, à la Cour de Savoie, l'attention que les Ducs ont eue à les honorer du collier de leur Ordre, marquent qu'ils les croyoient véritablement sortis des Comtes de Genève, dont il ont toujours porté les armes, qui sont: *cinq points d'or, équipollés à quatre d'azur.*

LUNEBOURG, branche sortie de la Maison de *Brunswick*, par BERNARD, second fils de MAGNUS *Torquatus*, qui, après la mort de l'Empereur FRÉDÉRIC, son frère aîné, fit un partage des biens de sa Maison avec son frère HENRI. Il eut pour sa portion le Duché de *Brunswick* ; mais l'an 1428, il échangea avec GUILLAUME, surnommé *le Victorieux*, son neveu, ce Duché contre celui de *Lunebourg*, que sa postérité a conservé, y ayant joint celui de *Brunswick* dans le dernier siècle, par l'extinction de toute la postérité de GUILLAUME. BERNARD mourut en 1434. GUILLAUME, Duc de BRUNSWICK-LUNEBOURG, mourut en 1642 sans avoir été marié. ERNEST, Duc de LUNEBOURG & de Zell, né le 26 Juin 1497, second fils d'HENRI, *le jeune*, & de *Marguerite de Saxe*, continua la postérité. HENRI, un de ses fils, est tige de la branche de *Brunswick-Dannenberg*, maintenant *Wolfenbittel*, & GUILLAUME, son autre fils, est auteur des Ducs de *Brunswick-Lunebourg*, existans. Voy. BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

* LUPCOURT, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul. Les Terres & Seigneuries de *Lupcourt*, *Ville-en-Vermois*, *Azelot*, *Manoncourt* & *Burthecourt*, furent unies & érigées en *Comté*, par Lettres du 2 Janvier 1719, en faveur de *Charles-Ignace*, Baron de *Mahuet* & du Saint-Empire, Chambellan du Duc LÉOPOLD, l'un de ses Ministres & Secrétaires d'Etat, Surintendant des Postes & Commissaire Général Ordonnateur au Duché de Bar, fils aîné de feu *Marc-Antoine de Mahuet*, Baron du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de *Lupcourt*, &c., & de *N... Richard*, Dame de *Champey*, *Olley*, *Bettainviller* & *Létricourt*. Voy. MAHUET.

LUPÉ, Maison d'ancienne Chevalerie & l'une des premières du Comté d'Armagnac, où sont situés les Château & Terre de son nom, diversément écrit dans les titres anciens & latins. On y trouve de *Lupi*, de *Lupo*, *Lupati*, de *Luperio* & de *Leopodio*, & dans les titres français & vulgaires, de LUPPÉ, DE LUYPEY, DE LYPPÉ, DE LUPOY & DE LUPÉ. On a, dans la Province, une idée si avantageuse de cette Maison, qu'on la dit issue des anciens Ducs de *Gascogne*. Son origine se perd dans les siècles les plus reculés.

Le premier connu est DONAT DE LUPÉ, qui,

Tome XII.

du tems du Roi LOTHAIRE, le XVI^e des Calendes de l'an 956, fit donation, du consentement de *Benoite*, sa femme, en présence de Raymond, Comte de Toulouse, du lieu de Fufanes dans le Comté d'Armagnac, à l'Eglise de Sainte-Marie d'Auch. Il souscrivit la Charte de donation de l'Eglise de Saint-Féréol, en Comminges, faite à celle d'Auch sous l'Episcopat d'Othon d'Astarac, vers l'an 988.

On trouve ensuite OTHON ou ODON DE LUPÉ, qui fut vraisemblablement père de

ARNAUD, qui suit;

Et NAVARRE DE LUPÉ, laquelle, suivant l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, étoit mariée avec *Pons de Pardaillan*, Seigneur de Gondrin en 1070.

ARNAUD DE LUPÉ fut du nombre des Chevaliers & Gentilshommes du Comté d'Armagnac, qui assistèrent à la consécration de l'Eglise de Nogaro, faite le 18 Juillet 1060. Le même ARNAUD assista avec ses frères, dit la Charte, à la fondation du Prieuré de Saint-Mont, vers l'an 1069.

RAYMOND DE LUPÉ fit donation à l'Abbaye de Berdoues, Diocèse d'Auch, en 1157, & il paroît encore dans des actes des années 1160 & 1170.

En 1260, GUILLAUME DE LUPÉ étoit Abbé de Bonnefont, Diocèse de Comminges, & donna en cette qualité des lois & des coutumes aux habitans du lieu de Fréchet en 1266.

Et MARIE DE LUPÉ fut mariée, vers l'an 1250, avec *Géraud de Corneillan*, Seigneur de Vernède.

Celui depuis lequel la filiation est suivie est

I. FORTANIER, Seigneur DE LUPÉ, de Franclin, d'Aunian & de Saint-Jean-Poudge, qui fut l'un des Barons & Gentilshommes qui traitèrent avec Bernard, Comte d'Armagnac, au sujet des privilèges & coutumes du pays en 1285. Il donna, conjointement avec LOUIS DE LUPÉ, son frère, des lois & des privilèges aux habitans de Saint-Jean-Poudge, par acte du 3 Février 1305. Il eut pour successeur,

II. CARBONNEL DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de Lupé, Franclin & Saint-Jean-Poudge, qui fit foi & hommage de ses Terres, en 1319, à Jean, Comte d'Armagnac. Le même CARBONNEL DE LUPÉ, ou son fils, avec MANAUD, MEXGON & BERNARD DE LUPÉ, étoit un des Ecuyers de la Compagnie de Thibaut, Sire de Barbazan, qui se trouvèrent à Condom, pour servir

contre les Anglois le 28 Septembre 1352. CARBONNEL DE LUPÉ eut entr'autres enfans :

1. RAYMOND-GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et GAILLARD, Ecuier du Comte d'Armagnac, qui, en récompense de ses services, lui fit donation de la Terre de Lafferrade en toute Justice, par Lettres données au Château de Gaye, le 20 Mai 1390. Ce GAILLARD DE LUPÉ eut pour fils

BERNARD, qui rendit foi & hommage au mois de Juin 1409, au Comte d'Armagnac, & épousa *Miramonde de Juffan*, dont il eut :

COMTESSE, Dame de Lafferrade, mariée avec BERNARD, Seigneur de LUPÉ, son cousin.

III. RAYMOND-GUILLAUME DE LUPÉ, Seigneur dudit lieu, Anunian, Franlin, la Barrère, Castelnau-d'Auzan, paroît dans des actes de 1368 & 1372. Il assista, le 22 Septembre 1390, à la prise de possession de la Terre de Lafferrade, par GAILLARD DE LUPÉ, son frère. Il eut entr'autres enfans :

1. CARBONNEL, qui fuit ;
2. Et GÉRAUDE, mariée, par son père, par contrat du 1^{er} Octobre 1380, avec *Auger de Lau*, Seigneur, Baron de Lau en Armagnac.

IV. CARBONNEL DE LUPÉ, II^o du nom, Chevalier, Seigneur de Lupé, Anunian, Franlin, Crémens, la Barrère & Castelnau-d'Auzan, fut, avec PIERRE & BERNARD DE LUPÉ, un des Gentilshommes qui, avec leurs Compagnies d'hommes d'armes, accompagnèrent le Roi en sa bonne ville de Paris en 1415. PIERRE DE LUPÉ donna quittance à Macé Heron, Trésorier des guerres, de 260 livres tournois pour les gages de lui & de 12 Ecuers de sa Compagnie, ainsi que BERNARD DE LUPÉ, les 1^{er} Janvier & 17 Février 1415. Ils scellèrent les quittances de leurs sceaux, qui représentent *trois bandes, & une tête de licorne*, pour cimier. Sur le sceau de BERNARD il y a une *étoile en franc-canton, & un arbre* pour cimier. CARBONNEL ou CARBONEAU, Seigneur DE LUPÉ, fit foi & hommage de ses Terres, le 29 Août 1419, à Jean, Comte d'Armagnac ; donna quittance de ses appointemens militaires à François de Merles, Trésorier des guerres, le 14 Février 1420, scellées en cire rouge, représentant *trois bandes, & pour cimier une tête de licorne*. Il fit son testament, le 4 Juillet 1434, au Château de Crémens. Il avoit épousé, 1^o *Efclarmonde de Lau* ; & 2^o

Navarre de Maravat, Dame dudit lieu. Il eut du premier lit :

1. BERNARD, qui fuit ;
2. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Sion & du Garané*, existante, rapportée ci-après ;
3. CARBONNEL, Seigneur de Tieste, dont la postérité est éteinte ;
4. & 5. AUDE & MARIE.

Et du second lit vinrent :

6. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Maravat*, rapportée ci-après ;
7. & 8. AGNÈS & HONORETTE.

V. BERNARD, Seigneur DE LUPÉ, Lafferrade, Franlin, Crémens, la Barrère & Auzan, fit vente de deux maisons dans la ville de Nogaro, en faveur de Béraud de Faudoas, Seigneur de Barbasan, par acte du 8 Juin 1443 ; il fit cession de ses droits sur la Terre de Theyzofin, provenant de la succession d'*Efclarmonde de Lau*, sa mère, en faveur de BERTRAND DE LUPÉ, son frère, par acte du 11 Mai 1446 ; rendit, le 4 Février précédent, foi & hommage à Jean, Comte d'Armagnac, pour la Terre de Lafferrade, au nom & comme Procureur de sa femme, & en rendit un second en qualité de tuteur de ses enfans le 20 Avril 1462. Il avoit épousé COMTESSE DE LUPÉ, sa cousine, fille & héritière de BERNARD, Seigneur de Lafferrade, & de *Miramonde de Juffan*, dont :

1. CARBONNEL, Seigneur DE LUPÉ, mort sans postérité masculine ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. Autre JEAN, Seigneur de Crémens ;
4. CARBONNEL, Chanoine de Nogaro ;
5. GAILLARD, Chanoine d'Auch, Prieur de Montefquieu ;
6. PIERRE ;
7. NAVARRE ;
8. Et CLERMONTINE, mariée avec *Bernard de Vernède*, Seigneur d'Arblade.

VI. JEAN, Seigneur DE LUPÉ & de Tieste, succéda à CARBONNEL, son frère aîné. Il est qualifié *fiis & héritier* de BERNARD, Seigneur DE LUPÉ, dans l'acte de donation qu'il fit du Domaine de Cassou, au lieu d'Espas, à JEAN DE LUPÉ, bâtard, son Ecuier, le 20 Mars 1489. Il testa en Décembre 1499, & avoit épousé *Cécile de Sadirac*, fille de *Bertrand*, Seigneur, Baron de *Sadirac*, & d'*Agnès de Rivière-Labatut*. Il donna quittance de sa dot, par acte du 22 Novembre 1483. Leurs enfans furent :

1. RAYMOND, qui suit;
2. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte-Pouillon, &c., rapportée ci-après;
3. MARIE, femme de N.... de Montlezun, Seigneur de Las & Pardiac, dont elle eut *Amanieu de Montlezun*;
4. ANNETTE, mariée, par contrat du 6 Février 1494, à *Pierre de Montesquiou*, Seigneur de Marfan, dont postérité. Voy. MONTESQUIOU;
5. Et autre MARIE, épouse du Seigneur de la Caffagne en Bigorre. Elle en eut *Bernard* & *Antoine de la Caffagne*.

VII. RAYMOND, Seigneur de LUPÉ, Lafferrade & Tieste, Ecuyer d'Ecurie de Gaston, Comte de Foix, reçut le serment de fidélité des habitans de Lafferrade le 27 Juin 1511, & eut pour enfans :

1. CARBONNEL, qui suit;
2. FRANÇOIS, mort sans postérité de son mariage avec *Anne de Montesquiou*, fille de *Jean*, II^e du nom, Baron de Montesquiou, Sénéchal d'Aure, &c., & de *Gabrielle de Ville-mur*;
3. Et autre FRANÇOIS, mort au service.

VIII. CARBONNEL DE LUPÉ, III^e du nom, Seigneur de LUPÉ, Lafferrade & Tieste, épousa *Bertrande de Léaumont - Puygaillard*, dont il n'eut qu'une fille, mariée avec N.... de *Toulouse-Lautrec*, Baron de Montfau.

BRANCHE

des Seigneurs de LA MOTTE-POUILLON & de CASTILLON.

VII. BERTRAND DE LUPÉ, Chevalier, fils puîné de *Jean*, & de *Cécile de Sadirac*, fut Seigneur d'Estivaux, de Clermont, de la Motte-Pouillon au Diocèse de Dax; il servit avec distinction dans la Compagnie des hommes d'armes du Roi de Navarre en 1499, 1500, 1510, 1525 & 1527; fut fait Capitaine & Gouverneur de Fronçac, & fit son testament le 22 Février 1532. Il avoit épousé 1^e *Anne de Talauréffe*, fille d'*Etienne*, Seigneur & Baron de Clermont, & de *Catherine de Montlezun*, morte sans enfans; & 2^e par contrat du 14 Octobre 1531, *Marguerite de Navailles*, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-Pouillon. De ce second lit vint :

VIII. FRANÇOIS DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur d'Estivaux, de Clermont, de la Motte-Pouillon & de Castillon. Il fut institué héritier en 1552, par le testament de *Jean de Na-*

vailles, son grand-père maternel. Il étoit sous la tutelle de sa mère en 1538 & 1540, & mourut en 1555. De son épouse *Ifabeau d'Alzate*, fille de *Jean de Gamboa d'Alzate*, Seigneur d'Urtubie, & d'*Anne d'Espelette*, il eut entr'autres enfans :

IX. JEAN DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de Clermont & la Motte-Pouillon, qui plaidoit au Parlement de Bordeaux en 1571. Il obtint la succession de la Maison de LUPÉ, vacante par la mort de CARBONNEL DE LUPÉ, son cousin, sans postérité masculine, & fut reconnu l'ainé & chef des nom & armes de sa Maison. Il céda tous ses droits sur les Terre de LUPÉ & de Lafferrade, par transaction du 19 Juin 1571, & 29 Octobre 1578, en faveur de *Bertrand de Montlezun*, son cousin, Seigneur de Las, moyennant la somme de 4250 livres. Il testa le 16 Juillet 1602, & avoit épousé, le 16 Mai 1568, *Jeanne de Lanne*, fille d'*Oger*, Seigneur de la Lanne, dont il eut :

1. FIRMIN, qui suit;
2. ETIENNE;
3. Et LAURENCE, mariée, le 12 Février 1612, avec *Ogier de Tey*, Seigneur de Tey.

X. FIRMIN DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de la Motte-Pouillon & de Castillon, transigea avec ses frères & sœur, par actes des 10 Décembre 1602 & 1610. Il avoit épousé, le 17 Juillet 1596, *Jeanne du Puy*, dont :

1. BERNARD, qui suit;
2. MARIE, alliée avec le Seigneur de *Saint-Martin*;
3. ISABEAU, mariée avec *Isaac de Gramont*, Seigneur de Gramont & d'Ostages.

XI. BERNARD DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de Castillon, de la Motte-Pouillon & de Bonnefont, transigea avec ETIENNE DE LUPÉ, son oncle, le 28 Avril 1648, & testa en 1656. Il avoit épousé, le 26 Août 1626, *Marguerite de Poulhaut*, dont :

1. BLAISE, qui suit;
2. & 3. MARIE & LOUISE, Religieuses Ursulines au Bourg de Saint-Esprit à Bayonne.

XII. BLAISE DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de Castillon & la Motte-Pouillon, rendit hommage de ses Terres, devant les Trésoriers de France de la Généralité de Guyenne, le 1^{er} Août 1667; eut acte la même année de la représentation des titres de sa noblesse d'extraction, devant M. Pellot, Intendant & Commissaire; fut Capitaine de Chevaux-

Légers, par Commission de l'an 1677, puis Lieutenant-Colonel de Cavalerie. Il avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1653, *Ifabeau d'Arrac de Vignes*, laquelle testa le 9 Janvier 1700. De ce mariage vinrent :

1. BERNARD, qui suit;
2. PIERRE, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort à la Rochelle en 1706;
3. GABRIEL, successivement Chanoine d'Arras & de la Rochelle;
4. TIMOTHÉE, Prévôt de l'Eglise de Cassel, en Flandre;
5. FRANÇOIS;
6. CATHERINE, mariée avec *Timothée de Larquier*, Seigneur de Rochefort;
7. N.... DE LUPÉ, épouse de N.... de Momas;
8. & 9. Et deux autres filles, Religieuses à Dax.

XIII. BERNARD DE LUPÉ, Chevalier, Comte de Lupé, Seigneur de Castillon, & de la Motte-Pouillon, rendit aveu & dénombrement de ses Terres le 10 Décembre 1692, & avoit épousé, le 7 Septembre 1687, *Anne de Caupenne*, fille de *Léonard*, Marquis d'Amou, & de *Marie de Gaffion*, dont :

1. GABRIEL, qui suit;
2. & 3. JOSEPH & CHARLES;
4. ELISABETH, mariée avec *Joseph de Méringnac*, Seigneur de Malet;
5. ET CATHERINE, mariée, le 18 Mars 1713, à *Jean d'Apremont*, Colonel du Régiment d'Albret.

XIV. GABRIEL DE LUPÉ, Chevalier, Comte de Lupé, Seigneur de la Motte-Pouillon & de Castillon, né le 4 Juillet 1690, Chevalier de Saint-Louis & Aide de Camp de M. de Gassion en 1711, épousa, le 22 Avril 1719, *Jeanne du Livier*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. GUILLAUME-ANNE, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, mort à Rochefort;
3. N.... DE LUPÉ, Chanoine de l'Eglise de Dax;
4. 5. & 6. Et trois filles, dont deux Religieuses.

XV. PIERRE DE LUPÉ, Chevalier, Comte de Lupé, Seigneur de Castillon, la Motte-Pouillon, Comte de Falaise en Normandie, né le 21 Novembre 1725, Capitaine au Régiment de Bretagne en 1744, Aide-Marshal Général des Logis de l'Armée en 1756, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment Royal-Cantabres en 1757, Brigadier des Armées du Roi, Gentilhomme de la Manche, successivement des Ducs de Bourgogne & de Berry, & des Comtes de Provence & d'Ar-

tois, mort à Paris en 1770, a laissé de son mariage contracté, le 24 Avril 1762, avec *Louise-Charlotte de Butler* :

1. PIERRE-HENRI, Comte de LUPÉ, né le 29 Mars 1769;
2. ET CHARLOTTE-FÉLICITÉ, née le 27 Septembre 1766.

BRANCHE

des Seigneurs de SION, DU GARANÉ & de LA CASSAGNE, &c.

V. BERTRAND DE LUPÉ, fils puîné de CARBONNEL, & d'*Esclarmonde de Lau*, sa première femme, Seigneur de Sion, épousa, 1^o *Agnette de Latrau*; & 2^o le 28 Mai 1469, *Marguerite*, Dame en partie du *Garané* & de *Laisseran*. Du premier lit vint :

CARBONNEL, Seigneur de Sion, qui fit son testament le 25 Mars 1512, & laissa pour enfants :

- MICHEL;
MARIE, femme de *Bernard de Biran*, Seigneur de la Motte;
Et trois autres filles.

Et du second lit naquirent cinq enfans, entr'autres :

JEAN, qui suit.

VI. JEAN DE LUPÉ, Seigneur du *Garané*, fut, le 13 Juin 1495, sous la tutelle de JEAN, Seigneur de LUPÉ, son cousin, & épousa, le 28 Février 1513, *Marguerite du Mont de Plehot*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VII. CHARLES DE LUPÉ, Seigneur du *Garané*, qui a continué la postérité, laquelle subsiste dans la personne de

LOUIS, Comte de LUPÉ, Seigneur de la Cassagne, qui s'est marié avec *Marie-Sidonie Colbert de Saint-Mars*, dont il a eu :

1. PIERRE-CHARLES-JOSEPH, qui suit;
2. N...., Vicomte de LUPÉ, Capitaine de Dragons;
3. ANNE-MARIE-THÉRÈSE-ELISABETH, mariée, par contrat du 22 Février 1763, à *Guy*, Marquis de *Léaumont*, Seigneur de *Gariès*, Officier au Régiment de *Montmorin*, dont plusieurs enfans. Voy. *LÉAUMONT*;
4. N.... DE LUPÉ, femme de N.... d'*Agos*;
5. ET N.... DE LUPÉ, épouse de N...., Comte de *Montezun*.

PIERRE-CHARLES-JOSEPH, Marquis de LUPÉ, s'est marié, en 1764, avec *Marie-Madeleine d'Angosse*, dont il a eu plusieurs enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de MARAVAT, CASTELJALOUX, &c.

V. JEAN DE LUPÉ, fils de CARBONNEL, Seigneur de LUPÉ, & de Navarre de Maravat, sa seconde femme, Seigneur de Maravat, & Co-Seigneur de Castelljaloux, Miremont, Lauret, &c., institué héritier par testament de Marguerite de Maravat, Dame de Montaigu, sa tante, le 28 Octobre 1451, reçut le serment de fidélité des habitans du lieu de Castelljaloux le 7 Avril 1460, renouvela & confirma, aux habitans de Maravat par acte du 11 Janvier 1480, les anciennes coutumes de ce lieu, données en 1276, par Odon de Maravat, Chevalier. Il épousa, 1^o le 12 Février 1453, Marguerite de Galard, fille d'Archieu ou Astieu, Seigneur de Terraube, & de Marguerite de Galard. Elle est morte sans enfans en 1465, ayant testé en faveur de son mari; & 2^o par contrat de l'an 1466, Florette de Verduzan, fille de Bernard, Seigneur de Verduzan & de Mirant, & de Billette de Verduzan, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. AGNETTE, mariée, par contrat du 6 Février 1493, avec Pierre de Montesquiou, Seigneur de Marfan;
3. Et SUSANNE, mariée avec Odet du Fourc, Co-Seigneur de Montastruc.

VI. JEAN DE LUPÉ, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Maravat, Castelljaloux, Miremont, Lauret & Café-Dieu, qualifié noble & puissant Seigneur, transigea avec les habitans de Castelljaloux le 2 Janvier 1485, reçut leur hommage & serment de fidélité, & ceux des habitans de Lauret en 1493, fit son testament à Paris, devant Guy le Lièvre & Jean Remers, Notaires au Châtelet, le 17 Février 1497, par lequel il ordonna sa sépulture dans l'Eglise des Cordeliers de Paris, en la Chapelle du Duc de Nemours. Il avoit épousé, le 7 Mars 1494, Annette de Vicmont d'Ornezan, fille de Jean de Vicmont d'Ornezan, Seigneur de Tournecoupe, & donna quittance de sa dot le 25 Janvier 1495. Elle testa le 11 Mai 1537, & eut pour enfans :

- PIERRE, qui suit;
- Et AGNETTE, mariée, le 21 Juillet 1516, avec Jean de Forgues, Seigneur d'Espans en Armagnac.

VII. PIERRE DE LUPÉ, qualifié noble &

puissant Chevalier, Seigneur de Maravat, Co-Seigneur de Castelljaloux, Miremont & Lauret, étoit sous la tutelle de sa mère, de CARBONNEL DE LUPÉ, son oncle, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & d'Odet de Verduzan en 1501 & 1509. Il épousa, par contrat du 25 Novembre 1518, avec dispense de Rome, Anne d'Arzac, fille de N.... d'Arzac, Baron d'Encausse, & de Seguine d'Ornezan, laquelle étoit veuve en 1530, & eut pour enfans :

1. CARBONNEL, qui suit;
2. ANTOINE;
3. ANNE, mariée, le 27 Février 1543, avec Jean de Momas, Seigneur de Momas en Béarn;
4. Et JEANNE DE LUPÉ.

VIII. CARBONNEL DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de Maravat, Co-Seigneur de Castelljaloux, de Lauret, de la Lanne & de Miremont, obtint une Sentence du Sénéchal d'Armagnac, le 3 Décembre 1541, contre François & Bernard de Biran, Co-Seigneurs de Castelljaloux. Etienne d'Arzac, son oncle maternel, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lui fit présent, le 12 Juillet 1558, d'une somme d'argent. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 6 Avril 1544, Anne de Pins, fille de noble Jean, Seigneur de Montbrun; & 2^o Susanne de Rivière, fille de Bernard, Seigneur de Langros, morte sans enfans. Ceux du premier lit furent :

1. JEAN, qui suit;
2. 3. & 4. PIERRE, DANIEL & ANNIBAL. Ces trois frères, partant pour la guerre d'Italie, testèrent le 9 Mars 1579, en faveur de JEAN, leur aîné;
5. MARGUERITE;
6. CÉCILE, mariée avec Paul de Sariac, Seigneur de Tillac;
7. GABRIELLE;
8. LOUISE, femme de Michel de Dangeroux, Seigneur de Puylaucic;
9. Et ESTHER, alliée avec Paul, Seigneur de Merens.

IX. JEAN DE LUPÉ, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Maravat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Vicomté de Fezenfaquet, Capitaine de Chevaux-Légers, Maréchal des Camps & Armées du Roi, par brevet du 30 Février 1593, & Sénéchal de Rouergue, reçut du Roi, en considération de ses importants services, plusieurs dons, par Lettres des 25 Février

1592, 23 Février 1593 & 22 Mars 1595. Il fut député vers S. M. par la Noblesse d'Armagnac en 1614, & avoit épousé, par contrat du 7 Février 1577, *Marguerite de Morlhon*, fille de *François*, Seigneur d'Asprières & de Venac en Rouergue, & de *Catherine de Sennerterre*, dont :

1. PAUL, qui suit ;
2. PHINÉE, auteur de la branche des Seigneurs de *Taybofc*, *Tillac*, &c., rapportée ci-après ;
3. PERCIDE ;
4. Et ISABEAU, mariée avec *Georges de Pins*, Seigneur de Beaulens.

X. PAUL DE LUPÉ, Seigneur de Maravat, fut pourvu, en considération des services de son père, du Gouvernement de Fezenfaquet & de la ville de Mauvezin, par Lettres du Roi du 5 Janvier 1606, fait Capitaine de Chevaux-Légers par commission du 9 Novembre 1615, Sénéchal de Rouergue par provisions du 30 Avril 1620, & testa le 20 Juillet 1667. Il avoit épousé, le 26 Octobre 1612, *Olympe de Lustrac*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Sernin, laquelle testa le 10 Octobre 1658. Ils eurent pour enfans :

1. PAUL, mort en 1660 ;
2. PHINÉE, qui suit ;
3. JEAN, Seigneur de Castera, marié avec *Armoise d'Astugue*. Il fut tué dans un combat particulier sur mer ;
4. Et PERCIDE, Dame & héritière de Maravat après la mort de ses frères, mariée avec *Pierre de Preiffac*, Seigneur de Cadeillan, dont la postérité possède la Terre de Maravat.

XI. PHINÉE DE LUPÉ, Seigneur de Maravat, Capitaine d'Infanterie, fut institué héritier par PAUL DE LUPÉ, son frère, le 30 Avril 1660. Il épousa 1^o *Anne de Belrieu*, morte sans enfans ; & 2^o le 24 Mai 1674, *Judith du Pouy*, fille de *David*, Seigneur de la Boulbène, & de *Judith d'Alba*. Les enfans du second lit furent :

- PAUL, Seigneur de Maravat, mort sans postérité ;
Et PERCIDE, mariée à *Jean de Galard*, Marquis de l'Isle.

BRANCHE

des Seigneurs de TAYBOFC, TILLAC, CASTILLON & SAINTE-CHRISTIE.

X. PHINÉE DE LUPÉ, fils puiné de Jean III, Seigneur de Maravat, & de *Marguerite de Morlhon*, Gentilhomme ordinaire de la

Chambre du Roi, consentit une quittance de 1000 écus en faveur dudit JEAN, son père, le 30 Juillet 1613. Il épousa, 1^o le 6 Avril 1611, *Jeanne de Sariac*, fille & héritière de *Paul de Sariac*, Seigneur de Tillac, & de CÉCILE DE LUPÉ ; & 2^o *Paule de Madailan*. Du premier lit il eut :

PIERRE, Seigneur de Tillac.

Et du second lit vint :

JOSUÉ, qui suit.

XI. JOSUÉ DE LUPÉ, Seigneur de Taybofc, partagea avec PIERRE, son frère, les 5 Juillet 1667 & 9 Mai 1669, & testa le 28 Juillet 1708. Il avoit épousé *Marie du Puy*, dont :

1. PHINÉE, mort sans postérité ;
2. JEAN-JACQUES, qui suit ;
3. & 4. ANNE & MARIE DE LUPÉ.

XII. JEAN-JACQUES DE LUPÉ, Seigneur de Taybofc, Chevalier de Saint-Louis, partagea avec ses frères & sœurs le 8 Novembre 1715, & fit son testament le 27 Octobre 1759. De *Paule du Mas*, qu'il avoit épousée le 3 Octobre 1748, il a eu pour fils unique,

XIII. JEAN-SUSANNE-PHINÉE DE LUPÉ, Moufquetaire du Roi de la première Compagnie.

La Maison DE LUPÉ a produit une quantité de branches, dont la plupart sont éteintes, comme celles des Seigneurs de *Genfac*, des Seigneurs d'*Arblade*, de *Hauumont*, de *Castillon*, de *Sion*, de *Crémens*, de la *Lanne*, &c. Il y a encore des LUPÉ à Foix & à Auwillars.

Cette Maison a donné un grand nombre de Chevaliers & Commandeurs à l'Ordre de Malte & un Grand Prieur de la Langue de Provence, qui étoit de la branche des Seigneurs du *Garané*.

Les armes : d'azur, à 3 bandes d'or.

LUR (DE), Maison très-ancienne, originaire d'Allemagne, établie depuis plusieurs siècles dans la province de Guyenne. Elle a contracté des alliances avec les Maisons les plus considérables du Royaume. De cette Famille étoient :

HERCULE-JOSEPH DE LUR, Marquis titulaire de Saluces, Comte d'Uza, &c., Vicomte, Seigneur de Malengin & de l'Isle de Caderot, Mestre de Camp de Cavalerie, ci-devant Maréchal Général des Logis de la Cavalerie de l'Armée du Roi en Espagne, qui est mort le 17 Octobre 1733. Il étoit l'aîné de sa Maison. Il n'a laissé qu'un fils,

JEAN-BAPTISTE-ETIENNE, Officier aux Gardes Françaises. (*Mercure de France* d'Octobre & de Novembre 1733.)

Et N... DE LUR, Marquis de Saluces, Maréchal de Camp en 1759, ci-devant Colonel d'un Régiment de son nom. Il a laissé un fils, nommé

HENRI, Comte DE LUR & de Saluces, Colonel du Régiment de Penthièvre, Cavalerie, depuis 1754, Brigadier depuis 1762, qui s'est marié, en Mai 1760, à *Adélaïde de Maulde*, née en Janvier 1742, fille de *Louis-François*, dit *le Comte de Maulde*, & de *Marie-Félicité de Conflans de Saint-Remy* (Nous ignorons s'il y a postérité.)

LUSACE. Les anciens Margraves de LUSACE ont commencé à ERVIN, 1^{er} du nom, établi Margrave DE LUSACE dans le IX^e siècle. DEDON, Comte de Wettin, fut privé de la Haute-Lusace, que l'Empereur HENRI IV donna à ULADISLAS 1^{er}, Roi de Bohême. WALDÉMAR 1^{er}, Electeur de Brandebourg, s'empara, l'an 1317, de la Lusace, sur laquelle il avoit des droits, du chef de sa bifaïeule MECHTELDE, fille unique de CONRAD II, Margrave DE LUSACE, mort le 9 Septembre 1319. L'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE donna le Margraviat de LUSACE à JEAN DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême, dont le fils CHARLES IV, Empereur, incorpora la Lusace au Royaume de Bohême, du consentement des Etats de l'Empire, assemblés à Nuremberg en 1355. L'an 1636, la Haute-Lusace fut cédée à l'Electeur de SAXE, en engagement des sommes que l'Empereur FRÉDÉRIC III lui devoit, & la Basse-Lusace fut partagée entre divers Princes.

* LUSIGNAN, en Agénois: Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1618, enregistrées à Bordeaux, en faveur de FRANÇOIS, BARON DE LUSIGNAN, père de FRANÇOIS & aïeul de PIERRE, Marquis DE LUSIGNAN, qui mourut le 6 Octobre 1692, ayant eu de *Rose de Loubates*, ANNE DE LUSIGNAN, femme de *Jean-Joseph*, Comte de *Lau*, dont le fils aîné, *Herman-Joseph de Lau*, fut héritier du Marquisat de LUSIGNAN.

LUSIGNAN, ou LUZIGNAN, autrefois LEZIGNEM. Cette Maison est, suivant plusieurs Historiens, l'une des plus grandes & des plus illustres, non-seulement de la Province du Poitou, mais même du Royaume.

Elle a donné des Souverains au Royaume de Chypre & à plusieurs autres pays d'Orient, comme de Jérusalem & d'Arménie, & a tiré son nom d'une petite Ville à cinq lieues de Poitiers. Celui qui a jeté les fondemens est, selon l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. III, p. 75,

I. HUGUES, 1^{er} du nom, dit *le Veneur*, Seigneur DE LUSIGNAN, dont parle Besly, dans son *Hist. des Comtes de Poitou*, il vivoit dans le X^e siècle, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. HUGUES, II^e du nom, dit *le Cher* ou *le Bien-Aimé*, Seigneur DE LUSIGNAN, qui fit bâtir le Château de Lusignan, suivant la *Chronique* de Maillezais. Son fils,

III. HUGUES, III^e du nom, dit *le Blanc*, Seigneur DE LUSIGNAN, vivoit en 967. *Arfendis*, son épouse, souscrivit en 1010 le don que fit HUGUES, son fils, qui fuit, à l'Abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, du règne du Roi ROBERT.

IV. HUGUES, IV^e du nom, dit *le Brun*, Seigneur DE LUSIGNAN, fit un voyage en Espagne contre les Sarrasins vers l'an 1020; donna aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, un bois dépendant de son Château, & signa quatre Chartes données en faveur des Abbayes de Saint-Jean-d'Angély & de Saint-Cyprien de Poitiers, par Agnès de Bourgogne, Duchesse de Guyenne, & par Guillaume, V^e du nom, Duc de Guyenne. Il est aussi nommé avec ses fils dans la Lettre que le Pape JEAN XX, écrivit à Guillaume, VI^e du nom, Duc de Guyenne, & aux autres grands Seigneurs de Poitou, pour la conservation des privilèges de l'Abbaye de Saint-Jean-d'Angély l'an 1030, ou 1031. Sa femme fut *Aldéarde*, fille de *Raoul*, 1^{er} du nom, Vicomte de *Thonars*, dont il eut:

1. HUGUES, qui fuit;
2. & 3. ROGUES ou ROGON & RENAUD: le premier, ecclésiastique; le second, qualifié *Chevalier* dans un titre de l'Abbaye de Saint-Maixent, de l'an 1029, & ils sont tous deux mentionnés dans deux titres des Abbayes de Saint-Cyprien de Poitiers & de Nouaillé.

V. HUGUES, V^e du nom, dit *le Débonnaire*, Sire DE LUSIGNAN, eut guerre contre Guy-Geoffroy, dit Guillaume VIII, Duc de Guyenne, qui l'assiégea dans son Château l'an 1060, & il fut tué par les gens de ce Duc le 8 Octobre de la même année, dit la *Chronique*

de Maillezaïs. Il avoit épousé *Almodis* ou *Adelmodie*, fille de *Bernard 1^{er}*, Comte de la Marche, dont il fut léparé à cause de parenté, selon la *Chronique* de Maillezaïs, & laquelle fut depuis mariée trois fois. Leur fils,

VI. HUGUES, VI^e du nom, Sire DE LUSIGNAN, furnommé le *Diable*, foucrivit les Chartres que Guillaume VIII & Guillaume IX, Ducs de Guyenne, donnèrent en faveur des Abbayes de Saint-Pierre de Bourgueil, de Montierneuf & de la Trinité de Vendôme, en 1076 & 1096; fit le voyage de la Terre Sainte en 1101, & assista à la journée de Ramla le 26 Mai 1102, où il mourut après y avoir donné des marques de sa valeur. D'*Hildegarde*, fille d'*Aimery IV*, Vicomte de *Thouars*, & d'*Arengarde*, qu'il avoit épousée en 1095, il eut:

VII. HUGUES, VII^e du nom, Sire DE LUSIGNAN, lequel assista en 1103, à l'Assemblée que tint Guillaume IX, Duc de Guyenne, où Henri, personnage célèbre pour sa piété & sa noblesse, fut élu Abbé de Saint-Jean-d'Angély. Il donna à Pons, Abbé de Cluny, le village de Saint-Gelais, du consentement de HUGUES & de ROGUES, ses fils. Depuis il transigea avec Gilbert de la Porée, Evêque de Poitiers, tant pour lui que pour ses enfans, comme on l'apprend d'une Charte de l'Evêché de Poitiers de l'an 1144, laquelle est scellée de son sceau, où il est représenté à cheval avec un habit de chasse, la trompe ou cornet au col, l'oïseau sur le poing, un chien sur la croupe du cheval, & au contre-scel l'écu de LEZIGNEM, burelé d'argent & d'azur. Trois ans après, il accompagna Louis le Jeune, au voyage de la Terre Sainte, & étant de retour, il se trouva au jugement que rendit ce Prince en faveur de Gaudin, Abbé de Maillezaïs, contre Senebrun Chabot, II^e du nom, le 2 Février 1151, en présence de Geoffroy, II^e du nom, Archevêque de Bordeaux; de Gilbert, Evêque de Poitiers; de Geoffroy de Rancon; du Vicomte de Châtellerault; de Hugues, Chancelier de France; de Guy, *Bouteiller de France*, & autres grands Seigneurs. Il eut de *Sarrazine*, son épouse, morte en 1144,

1. HUGUES, qui fuit;
2. GUILLAUME, Seigneur d'Angles, mort sans enfans de *Denise*, sa femme;
3. ROGUES, nommé dans le titre de l'Evêché de Poitiers, de l'an 1144;

4. SIMON, auteur de la branche des Seigneurs de *Lezay*, rapportée ci-après;
5. VALERAN, mentionné dans le même titre;
6. Et AIMÉE, femme de Guillaume, Vicomte de *Thouars*, suivant la *Chronique* d'Albéric, & selon Besly elle est nommée PONCE, & dite femme de *Wulgrin II*, Comte d'*Angoulême*.

VIII. HUGUES, VIII^e du nom, dit le *Brun*, Sire DE LUSIGNAN, ayant passé à la Terre Sainte, fut fait prisonnier avec Joffelin de Courtenay, III^e du nom, Comte d'Edesse; Boëmond, III^e du nom, Prince d'Antioche, & Raymond, Comte de Tripoli, à la bataille de Harenc le 13 Août 1165. Il eut de *Bourgogne de Rancon*, son épouse, Dame de Fontenay, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Taillebourg, & de *Foffeffie*,

1. HUGUES, qui fuit;
2. GEOFFROY, lequel fit le voyage de la Terre Sainte, où il signala son courage au siège d'Acre en 1191. Il est nommé parmi les Chevaliers Bannerets du Poitou l'an 1212. Rigord rapporte qu'il se réconcilia, l'année suivante, avec JEAN, Roi d'Angleterre. Il avoit épousé, 1^o avant l'an 1200, *Eustache Chabot*, Dame de Vouant & de Mervent; & 2^o *Umberge de Limoges*.

De la première il eut:

1. GEOFFROY, Sire de Vouant & de Mervent, appelé GEOFFROY à la *Grand' Dent*, qui renouvela les prétentions de ses prédécesseurs sur l'Avouerie de Maillezaïs, dont il ruina les Maisons & Seigneuries; mais ayant été excommunié pour ce sujet, il fut obligé d'aller en Italie vers le Pape GRÉGOIRE IX, qui lui donna l'absolution à Spolète, le 15 Juillet 1233, moyennant sa renonciation à l'Avouerie. Depuis il prit les armes contre le Roi SAINT LOUIS, en faveur de HUGUES X, Sire DE LUSIGNAN & Comte de la Marche, son cousin, en 1242, & au mois d'Avril de l'année suivante, il déclara par ses Lettres qu'il avoit fait hommage à ALPHONSE DE FRANCE, Comte de Poitiers, de ses Châteaux & Fiefs de Vouant, de Fontenay, de Soubise, & des autres Terres qu'il tenoit de noble Hugues, Comte de la Marche. Il mourut sans postérité.

Et de sa seconde femme vint:

2. GUILLAUME, Sire de Mervent, qui n'eut que deux filles, savoir:
 1. VALÉRIE, Dame de Vouant, mariée à *Hugues l'Archevêque*;

2. Et ELISE, femme de *Barthélemy*, Chevalier, Seigneur de *la Haye* & de *Paffavant*, fils de *Geoffroy*, Seigneur desdits lieux.
3. AIMERIC ou AMAURY, auteur de la branche des Rois de *Chypre*, dont la postérité sera rapportée ci-après;
4. GUY, Roi de Jérusalem, qui fit le voyage de la Terre Sainte, où s'étant porté vaillamment, il mérita d'être élu Comte de Joppé ou Jassa, & d'épouser l'an 1180, *SIBYLLE*, Reine de Jérusalem, fille d'AMAURY d'ANJOU, Roi de Jérusalem. Quatre ans après, il fut couronné, avec sa femme, Roi de Jérusalem, qu'il perdit l'an 1187, le 18 Septembre, selon Baronius, par la trahison de Raymond III, Comte de Tripoli, qui le livra prisonnier à SALADIN, Soudan d'Égypte; il sortit de prison par l'entremise de sa femme au mois de Mai 1188. Depuis il assiégea la ville d'Acre, & la prit après une vigoureuse résistance le 12 Juillet 1191. Durant le siège, la dysenterie lui enleva sa femme & deux filles qu'il en avoit. Il acheta des Templiers, en 1192, l'Isle de Chypre, que RICHARD, Roi d'Angleterre, leur avoit vendu 35,000 mares d'argent; établit la Cour à Nicosie, & créa son frère AIMERIC, Connétable de Chypre; fit bâtir la nouvelle ville de Limitso; fortifia Famagouste; peupla toute l'Isle de 15,000 personnes tirées d'Outre-mer de la langue Latine, & fit les assises de Chypre, suivant les Coutumes de France. Il mourut sans enfans à Nicosie l'an 1194, & y fut enterré dans l'Eglise du Temple, laissant son frère AMAURY pour successeur;
5. RAOUL, dit *d'Issoudun*, mort en 1217, tige de la branche des Comtes d'Eu, éteinte, & qui n'a formé que deux degrés;
6. PIERRE, nommé dans les titres de l'Abbaye de Nouaillé;
7. Et GUILLAUME, mentionné dans les mêmes titres.

IX. HUGUES, IX^e du nom, Sire de LUSIGNAN, Comte de la Marche, dit le *Brun*, fut présent lorsque RICHARD, Roi d'Angleterre, confirma au Grand Maître & aux Frères de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem toutes les aumônes, les immunités & les franchises coutumes qui leur avoient été accordées en ses Etats & Seigneuries, ainsi que témoignent ses Lettres Patentes données à Spire en Allemagne le 5 Janvier 1194. Depuis il souscrivit à Rouen l'échange fait entre ce Roi & Gautier, Archevêque de Rouen, des villes de Dieppe & de Boutteville, pour les Place & Forteresse d'An-

dely, le 16 Octobre 1197, & usurpa le Comté de la Marche sur Aliénor, Duchesse de Guyenne. Il mourut environ l'an 1208, & avoit épousé *Mathilde*, fille unique de *Wulgrin*, dit *Taillefer*, III^e du nom, Comte d'Angoulême, au droit de laquelle il prétendit les Comtés de la Marche & d'Angoulême. Il eut pour fils,

X. HUGUES, X^e du nom, Seigneur de LUSIGNAN, Comte de la Marche & d'Angoulême, qui fit le voyage de la Terre Sainte l'an 1218 & se trouva à la prise de la ville de Damiette, en 1219, avec les Comtes de Nevers, de Bar-sur-Seine, & autres Grands Seigneurs. Depuis il eut guerre contre le Roi SAINT LOUIS & la Reine BLANCHE DE CASTILLE, & fit son accommodement l'an 1230; assista à l'Assemblée tenue à Melun, où il promit avec les autres Princes & Barons de faire observer à la rigueur l'Ordonnance faite contre les Juifs par le Roi au mois de Mars 1242; il partagea, du consentement de sa femme, ses biens entre ses enfans, & donna à Guy, son second fils, pour jouir après sa mort, Cognac, Merpins, Archiac avec leurs dépendances, &c. Il prit une seconde fois les armes contre SAINT LOUIS, refusant de faire hommage à ALPONSE DE FRANCE, Comte de Poitiers, son frère; mais le Roi ayant gagné une victoire signalée près de Taillebourg sur ceux de son parti, le 22 Juillet 1242, il en fut tellement surpris qu'au mois d'Août suivant il vint le trouver en son camp devant Pons, se jeta à ses pieds & lui demanda pardon. Il mourut l'an 1249, & fut enterré dans l'Abbaye de Valence, près de Couhé. Il avoit épousé, l'an 1217, *Isabelle*, Comtesse d'Angoulême, veuve de JEAN, dit *Sans-Terre*, Roi d'ANGLETERRE, & fille unique d'*Aimare*, Comte d'Angoulême. Elle mourut en 1245, & fut enterrée en l'Abbaye de la Couronne. Leurs enfans furent :

1. HUGUES, qui suit;
2. GUY, Sire de Cognac & de Merpins, lequel tranfigea, le Jeudi après la Saint-Martin 1262, avec *Aliénor*, Comtesse de *Leicester*, femme de *Simon de Montfort*, au sujet des biens de leur mère, *Isabelle*, Comtesse d'Angoulême, pour les Châteaux d'Archiac & ses dépendances, de Cognac & de Merpins. Cet Acte est scellé de trois sceaux, dont le troisième est celui de GUY DE LUSIGNAN. Il est en cire verte & représente, d'un côté, un homme à cheval, ayant en croupe un chien sur lequel il appuye la main droite, & au contre-scel est un écu, où font les ar-

MES DE LUSIGNAN, brisées d'un lambel de 5 pendans. Il se trouva à la bataille de Leuves l'an 1263, & mourut en 1281, laissant une fille,

ALOUSIE OU ALIX DE LUSIGNAN, mariée, l'an 1257, à *Gilbert*, V^e du nom, Comte de *Clare* & de *Glocester*, surnommé *le Roux*. L'Auteur du *Catalogue des Rois d'Angleterre* a cru qu'elle étoit fille de *HUGUES*, X^e du nom, Sire de *Lusignan* & Comte de la *Marche*, & d'*Isabelle*, Comtesse d'*Angoulême*.

3. *GEOFFROY*, Sire de *Jarnac* & de *Châtel-Achard*, mort avant le mois de *Juillet* 1263, laissant de *Jeanne*, Vicomtesse de *Châtellerault*, Dame de *Lillebonne*, son épouse, fille de *Jean*, Vicomte de *Châtellerault*, & d'*Agathe de Dommartin*, dite de *Ponthieu*, un garçon & une fille, favoir :

GEOFFROY, mort en 1305 sans laisser d'enfants de *Pernelle de Sully*, son épouse ;
Et *EUSTACHE*, Dame de *Sainte-Hermine*, mariée, en 1276, à *Dreux de Mello*, III^e du nom.

4. *GUILLAUME*, qui vivoit en 1263, & est auteur de la branche des Comtes de *Pembrocke*, en Angleterre, par son mariage avec la Comtesse de *Pembrocke*. Elle n'a formé que deux degrés ;
5. *AIMARE*, Evêque de *Winchester*, en Angleterre, en 1260 ;
6. *AGNÈS*, femme de *Guillaume de Chauvigny*, Seigneur de *Châteauroux* ;
7. *ALPHÉE*, femme, en 1247, de *Jean*, I^{er} du nom, Comte de *Varennes*, Vice-Roi d'*Ecosse* ;
8. *ISABEAU*, morte le 14 Janvier 1299, & inhumée aux Cordeliers d'*Angers* dans la Chapelle de *Craon*. Elle avoit épousé, 1^o en 1290, *Geoffroy de Rancon*, Sire de *Taillebourg* ; & 2^o *Maurice*, IV^e du nom, Sire de *Craon*, Sénéchal d'*Anjou*, duquel elle eut postérité. Voy. *CRAON* ;
9. Et *MARGUERITE*, seconde femme de *Raymond VIII*, Comte de *Toulouse*, dont elle fut séparée en 1245. Elle se remaria, 1^o avec *Aimery VIII*, Vicomte de *Thouars* ; & 2^o à *Geoffroy*, Seigneur de *Châteaubriand*. Elle testa en 1288, & mourut la même année.

XI. *HUGUES*, XI^e du nom, dit *le Brun*, Sire de *Lusignan*, Comte de la *Marche* & d'*Angoulême*, portoit pour armes : burelé d'*argent* & d'*azur* ; à 6 lions de brochant sur le tout, posés 3, 2 & 1. Il accompagna le Roi *SAINT LOUIS* en son premier voyage d'*Outre-mer* en 1248, & mourut en 1260, âgé de 40 ans, & fut enterré dans l'Abbaye de la

Couronne. Il avoit épousé, en 1238, *Yolande de Dreux*, dite de *Bretagne*, Dame de *Féren-Tardenois*, de *Chilly* & de *Longjumeau*, & Comtesse de *Porhoët* par don de *Jean*, I^{er} du nom, Duc de *Bretagne*, son frère. Elle mourut à *Boutteville*, le 10 Octobre 1272, & fut enterrée dans l'Abbaye de *Villeneuve-lès-Nantes*. De ce mariage vinrent :

1. *HUGUES*, qui suit ;
2. *GUY*, Sire de *Cognac* & d'*Archiac*, mort sans postérité en 1288 ;
3. *ISABEAU*, dite de la *Marche*, Dame de *Beleville* & de *Beauvoir-sur-Mer*, qui donna à *ISABEAU*, dite de la *Marche*, sa nièce, Religieuse de *Fontevault*, le *Moulin* de la *Leyche*, pour en jouir sa vie durant. Elle fit une autre donation le *Vendredi* après la *Nativité* de la *Vierge* l'an 1304, à la *Prieure* de la *Lande* de *Beauchêne*, du même Ordre ;
4. *YOLANDE*, mariée, selon *Baudouin d'Avesnes*, au Comte de *Glocester*, après la mort duquel elle épousa *Pierre I^{er}*, Seigneur de *Préaux*, en *Normandie*. Elle mourut le 2 Novembre 1306, & fut enterrée au *Prieuré* de *Beaulieu*, près de *Roouen* ;
5. Et *MARIE*, femme de *Robert de Ferrières*, Comte de *Nottingham*.

XII. *HUGUES*, XII^e du nom, dit *le Brun*, Sire de *Lusignan*, Comte de la *Marche* & d'*Angoulême*, mourut en 1282 & fut enterré en l'Abbaye de la *Couronne*. Il avoit épousé, le 29 Janvier 1253, *Jeanne*, Dame de *Fougères*, fille unique & héritière de *Paul*, Seigneur de *Fougères*, & d'*Isabelle de Craon*. Elle testa en 1269 & fut inhumée dans l'Abbaye de *Sauvigny*, en *Normandie*. Leurs enfans furent :

1. *HUGUES*, qui suit ;
2. *GUY*, dit *GUYARD*, Seigneur de *Couhé* & de *Peyrac*, lequel prit le titre de Comte de la *Marche* & d'*Angoulême*, après la mort de son frère. Il décéda, sans laisser de postérité, en 1307, & fut enterré dans l'Eglise des *Jacobins* de *Poitiers* ;
3. *ISABEAU*, morte en 1314, femme d'*Elie Rudel*, dit *Renaud*, Sire de *Pons* ;
4. *MARIE*, alliée, en 1288, avec *Etienne*, II^e du nom, Comte de *Sancerre*, dont elle n'eut point d'enfans. Elle étoit veuve en 1308 ;
5. *JEANNE*, femme 1^o de *Pierre de Joinville*, fils puîné de *Geoffroy*, Sire de *Vaucouleurs* ; & 2^o de *Bernard-Ezi*, I^{er} du nom, Sire d'*Albret*, Vicomte de *Tartas*. Elle traita avec le Roi en 1309, pour fes prétentions sur les *Terres* de son frère *GUYARD* ;

6. Et ISABEAU, dite de la Marche, Religieuse à l'Abbaye de Fontevrault.

XIII. HUGUES, XIII^e du nom, dit le *Brün*, Sire de LUSIGNAN, Comte de la Marche & d'Angoulême, céda au Roi, en 1301, Chilly & Longjumeau en échange d'autres Terres, lui engagea aussi les Seigneuries de LUSIGNAN & le Comté de la Marche pour de grosses sommes d'argent, & servit, en 1302, dans la guerre de Flandre. Il avoit fait son testament en 1283, en faveur de GUY de LUSIGNAN, son frère; en fit un second en 1297, en faveur de GEOFFROY de LUSIGNAN, son cousin, excluant son frère GUY de tous ses biens, pour avoir embrassé le parti de ses ennemis, après quoi il établit divers degrés de substitution qu'il étendit jusqu'à *Renald de Pons*, son neveu. Il mourut en 1303, sans enfans de son mariage avec *Béatrix de Bourgogne*, fille de *Hugues IV*, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix de Champagne*, sa seconde femme.

BRANCHE
des Rois de CHYPRE.

IX. AMAURY de LUSIGNAN, troisième fils de HUGUES VIII, & de *Bourgogne de Rancon*, accompagna à la Terre Sainte son frère Guy, qui le fit Connétable du Royaume de Jérusalem, puis de celui de Chypre. Après la mort de son frère, il envoya une Ambassade vers le Pape, qui l'honora du titre de Roi. Il se fit couronner par l'Evêque d'Herbipolis, Chancelier d'HENRI VI, Empereur d'Occident, qui érigea l'Isle de Chypre en Royaume. Il reprit la ville de Jaffa sur les Sarrasins & plusieurs autres places en 1204; mourut âgé de près de 60 ans, auprès de la ville de Caiffa en 1205, pour avoir trop mangé d'un poisson, nommé la *Dorée*, & fut enterré à Nicosie, dans l'Eglise Cathédrale de Sainte-Sophie. Il avoit épousé, 1^o *Eschive d'Idelin*, fille de *Baudouin d'Idelin*, Sire de Ramla; & 2^o en 1198, ISABEAU, Reine de Jérusalem, fille d'AMAURY d'ANJOU, Roi de Jérusalem, & de *Marie Comnène*. Du premier lit vinrent :

1. HUGUES, qui suit ;
2. & 3. GUY & JEAN, Connétables de Chypre, morts sans lignée ;
4. BOURGOGNE, femme de *Gautier de Montbéliard*, qui fut Régent du Royaume de Chypre, pendant la minorité du Roi HUGUES I^{er}, & Connétable du Royaume de Jérusalem. De cette alliance naquit *Eudes de Montbéliard*, Prince de Tabarich, Bailli

de Jérusalem, pour le Roi JEAN de BRIENNE & pour FERDINAND II, Empereur d'Occident ;

5. HELVIS, mariée 1^o à *Eudes de Dampierre*; & 2^o à *Rupin*, Prince d'Antioche, qui l'enleva à son premier mari.

Et du second lit fortirent :

6. AMAURY, mort jeune le 2 Février 1205 ;
7. SIBYLLE, femme de LIVON I^{er}, Roi d'Arménie ;
8. Et MÉLISSSENDE, mariée à *Boémond*, IV^e du nom, dit le *Borgne*, Prince d'Antioche, dont vint *Marie*, Princesse d'Antioche, qui vendit, en 1276, les droits qu'elle prétendoit avoir sur le Royaume de Jérusalem, à CHARLES de FRANCE, Roi de Naples & de Sicile, Comte d'Anjou.

X. HUGUES, I^{er} du nom, Roi de Chypre, assista JEAN de BRIENNE, Roi de Jérusalem, dans la guerre qu'il eut contre les Sarrasins; se trouva au siège de Damiette; fut obligé d'abandonner celui du Caire, & mourut à Tripoli en 1221; son corps fut porté dans l'Eglise de Saint-Jean-de-l'Hôpital de Nicosie. Il avoit épousé, en 1209, *Alix de Champagne*, fille aînée d'*Henri II*, dit le *Jeune*, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & d'ISABEAU, Reine de Jérusalem. Elle céda à *Thibaut*, VI^e du nom, Comte Palatin de Champagne & de Brie, son cousin, en 1234, le droit qu'elle avoit au Comté de Champagne, & elle eut 40,000 livres pour ses prétentions. Elle mourut en 1246, selon Sanuto, & selon Giblet, à Ptolémaïs au commencement de 1254. Leurs enfans furent :

1. HENRI, qui suit ;
2. MARIE, femme de *Gautier*, IV^e du nom, dit le *Grand*, Comte de Brienne & de Jaffa ;
3. Et ISABEAU, mariée avec *Henri*, Prince d'Antioche, dont elle eut *Henri*, III^e du nom, Roi de Chypre, duquel font descendus les Rois de Chypre de la seconde race.

XI. HENRI, I^{er} du nom, Roi de Chypre, n'étoit âgé que de 9 mois lorsque son père mourut. Il demeura sous la tutelle & le gouvernement de sa mère; fut persécuté durant sa jeunesse par l'Empereur FERDINAND II, son cousin, qui le fit prisonnier, & voulut avoir le Royaume de Chypre jusqu'à sa majorité; mais cet Empereur fut obligé de se retirer dans le Royaume de Jérusalem, sur lequel HENRI prétendit avoir droit du côté de sa mère. Il reçut en l'Isle de Chypre le Roi SAINT LOUIS avec son Armée en 1248, l'ac-

compagna au siège de Damiette & du Grand Caire, & mourut à son retour le 8 Janvier 1253, après un règne de 33 ans. Il fut entermé dans l'Eglise de Nicosie. Il avoit épousé 1° STÉPHANIE, sœur d'HAYTON, Roi d'Arménie; & 2° en 1250, *Plaisance*, fille de *Boémond V*, Prince d'Antioche, & de *Lucie*, son épouse. Elle mourut en 1268, & de ce second lit il eut :

XII. HUGUES, II^e du nom, Roi de Chypre, mort sans enfans, âgé de 24 ans, au mois de Novembre 1267, & enterré dans l'Eglise des Dominicains de Nicosie. Il avoit épousé *Isabeau d'Ibelin*, fille aînée de *Jean*, II^e du nom, Sire de Baruth, Gouverneur de Chypre, & d'*Alix d'Athènes*. Après la mort de HUGUES II, elle se maria, 2° à un Anglois, nommé *Aymon l'Etranger*; 3° à *Nicolas de Cefaire*; & 4° à *Guy le Barlais*. Elle n'eut point d'enfans de tous ces maris. Après la mort sans enfans de HUGUES II, Roi de Chypre, ce Royaume passa à HENRI, III^e du nom, fils de sa tante ISABEAU, & d'*Henri*, Prince d'Antioche. (Voy. cette Généalogie dans le tom. II, p. 596, de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.)

BRANCHE
des Seigneurs de LEZAY.

Les armes de cette branche sont : *burelé d'argent & d'azur; à l'orle de 8 merlettes de gueules; au franc-quartier du même*. Elle a pour auteur

VIII. SIMON DE LUSIGNAN, quatrième fils de HUGUES, VII^e du nom, dit *le Brun*, Sire de LUSIGNAN, & de *Sarazine*, son épouse; il vivoit en 1144, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

SIMON, qui suit;
Et HUGUES.

IX. SIMON, II^e du nom, Seigneur de LEZAY, souscrivit à une Charte d'ALIÉNOR, Reine d'Angleterre, Duchesse d'Aquitaine, en 1190, en faveur de l'Abbaye de Montierneuf de Poitiers. Ses enfans furent :

SIMON, qui suit;
Et HUGUES, tige de la branche des Seigneurs des Marais, rapportée ci-après.

X. SIMON, III^e du nom, Seigneur de LEZAY, donna, au mois de Mai 1226, aux Religieux de la Carte, Ordre de Grandmont, près de la ville de Melle, en Poitou, une mine de froment de rente au lieu du droit de dime

qu'ils prétendoient sur les blés qui se recueilloient en la Grange de Lezay. Il épousa N.... de *Vivonne*, fille de *Savary de Vivonne*, I^{er} du nom, Seigneur de Bougoin, laquelle vivoit en 1260. Il en eut :

XI. SIMON, IV^e du nom, Seigneur du Château de LEZAY, qui partagea, en 1299, avec HUGUES de LEZAY, II^e du nom, son oncle, Seigneur des Marais, & prit pour Pleige *Savary de Vivonne*. Il testa le Samedi après la Purification de l'an 1331. Il avoit épousé 1° *Anne d'Archiac*, fille d'*Aimare*, Seigneur d'*Archiac*, & de *Marguerite de Rochecouart*; & 2° en 1316, *Jeanne de Cherchemont*. Il eut du premier lit :

1. MARGUERITE, Dame de LEZAY, mariée à *Guillaume de Torjay*, dont vint *Jeanne de Torjay*, Dame de Lezay, mariée à *André de Beaumont*, laquelle, conjointement avec son époux, transigea, le 2 Décembre 1429, avec JEAN de LEZAY, Seigneur des Marais, pour le rétablissement du Château des Marais.

Et du second lit vinrent :

2. SIMON, qui suit;
3. AMELIN, Chanoine d'Amiens;
4. & 5. PIERRE & JOSEPH;
6. & 7. AGNÈS & MARGUERITE.

XII. SIMON, V^e du nom, Chevalier, Seigneur du Château de LEZAY, donna, le Mardi avant la Conception de la Vierge 1363, conjointement avec GUILLAUME de LEZAY, Chevalier, Seigneur des Marais, Louis de Saint-Julien, Chevalier, Seigneur de la Lambertière, & CLAIRE de LEZAY, jadis Vicomtesse d'Aunay, Dame de Boiffec & de Mauprévoir, une place devant fa maison de Lezay, pour un denier de cens par an, à Jean-Simon Couturier, & il testa en 1373. Il avoit épousé, vers l'an 1363, *Pernelle Chenin*, dont :

1. SIMON, qui suit;
2. & 3. Deux garçons, nommés BERTRAND, morts sans enfans;
4. Et MARIE, alliée à *Hugues de Coloigne*, Chevalier. Elle mourut avant son mari, & en eut un fils unique, nommé *Jacques de Coloigne*, à qui elle laissa, par son testament, la troisième partie de son héritage. *Hugues de Coloigne* ayant la garde-noble de *Jacques*, son fils, & se prétendant Seigneur de Lezay, voulut obliger certains hommes du village de Lezay & autres lieux, de faire guet & garde au Château de Lezay. JEAN de LEZAY, Seigneur des Marais,

s'y opposa pour ses hommes & sujets du Château des Marais, parce qu'il étoit Seigneur en haute Justice, ne relevant que de l'Evêque de Poitiers. Les parties furent appointées; mais après la mort de Jacques de Coloigne, Guillaume Odart, Ecuyer, Seigneur de Verrière en Loudunois, son principal héritier, abandonna ce procès & donna ses Lettres de cession au Seigneur des Marais, le 3 Février 1410.

XIII. SIMON, VI^e du nom, Seigneur DE LEZAY, eut de son épouse, dont le nom est inconnu, un fils, aussi appelé SIMON, qui fut, le 1^{er} Février 1378, sous la garde de Jean de Morthemér, Siré de Couhé. Il testa le 10 Août 1384, & mourut sans enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de LEZAY-DES-MARAIS.

X. HUGUES DE LEZAY, Chevalier, second fils de SIMON, Seigneur de LEZAY, partagea, le Samedi après le second Dimanche de Carême de l'an 1299, avec SIMON DE LEZAY, son neveu, auquel il céda, entr'autres Terres, le Château & la Châtellenie de Lezay, & eut pour sa portion le Château & la Châtellenie des Marais. Cet acte fut passé en présence de JOSSELIN DE LEZAY; de Jean de Fontfroide; de Savary de Vivonne, & autres, scellé du sceau de HUGUES DE LEZAY, en circ rouge, burelé à l'orle de 8 merlettes, & un franc-canton, & pour légende : HUGUES DE LEZAY. Il eut pour fils,

XI. JEAN DE LEZAY, 1^{er} du nom, Seigneur des Marais, qui afferma, le Vendredi avant la Fête de Saint-Laurent, de l'an 1336, six boiffeaux de froment par an à Pierre Robelin-de-Linières. Cet acte fut passé à Saint-Maixent devant Guillaume Rouxel, Clerc, ayant le scel du Sénéchal de Poitiers. Ses enfans furent :

GUILLAUME, qui suit;

Et CLAIRE, mariée à Pons, Seigneur de Mortagne, Vicomte d'Aunay, dont une fille, Marguerite de Mortagne, mariée à N... de Clermont-Néelle, Maréchal de France.

XII. GUILLAUME DE LEZAY, Chevalier, Seigneur des Marais & de Lezay, en partie, est nommé, avec sa sœur, dans un acte de 1363. Jean Maretz, en 1368, lui donna dénombrement de sa Maison, Fief & Seigneurie du Vignault, relevant de la Châtellenie des Marais, & le Sieur de Parabelle, qui possédoit la maison du Vignault, en fit hommage à

GUILLAUME DE LEZAY. Jean de Morthemér, Siré de Couhé, ayant la garde de SIMON DE LEZAY & de ses biens, permit à GUILLAUME DE LEZAY, le 1^{er} Février 1378, de se retirer, à cause des guerres, au Château de Lezay. Il étoit mort avant le 5 Septembre 1395, que sa veuve avoit la garde de leurs enfans par son testament, dont la date est effacée. Il élut sa sépulture dans l'Eglise de Lezay, au tombeau de ses pères, & institua ses enfans pour héritiers. Il avoit épousé Jeanne de Vezeançay, fille de Constantin, & de Jeanne du Bois. Elle fit hommage lige, au devoir de 25 sols par an, le 5 Septembre 1395, à l'Evêque de Poitiers, pour le Château des Marais, relevant de la Châtellenie de Celle-l'Évécault, & eut, après la mort de son mari, la garde & le bail de ses enfans, savoir :

1. JEAN, qui suit;
2. 3. & 4. AIMERY, GUILLAUME & ANGELIN, nommés dans le testament de leur père.
5. & 6. CLAIRE & MARGUERITE, aussi mentionnées dans le même testament.

XIII. JEAN DE LEZAY, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Marais, rendit hommage lige, le 24 Juillet 1407, à l'Evêque de Poitiers, pour son Château des Marais, qui fut ruiné par les guerres, & le 4 Janvier 1415, il demanda permission à Simon de Cramaud, de le réparer. Le Roi CHARLES VII lui accorda pareille permission, par Lettres données à Provins le 30 Août 1429, dans lesquelles il est qualifié Ecuyer d'Ecurie du Roi, & le 2 Décembre de la même année, il transigea avec André de Beaumont, Seigneur de Lezay, & Jeanne de Torjay, sa femme, au sujet du rétablissement de ce Château; il étoit mort avant le mois de Juin 1434. Il avoit épousé, vers l'an 1407, Louïse des Granges, laquelle avoit le bail de ses enfans lorsqu'elle obtint souffrance pour l'hommage de la Terre des Marais, de Hugues de Combarel, Evêque de Poitiers. Elle se remaria, le 7 Août 1442, avec Helie du Bois, Chevalier, qui eut le bail de JEAN & d'HÉLIOT DE LEZAY, & fit hommage, pour le Château des Marais, au Sénéchal de Celle-l'Évécault, pour l'Evêque de Poitiers. Les enfans de JEAN DE LEZAY furent :

1. JACQUES, mort avant le 7 Août 1442;
2. JEAN, qui suit;
3. HÉLIOT, mentionné dans deux actes de 1434 & 1442;

4. MARIE, nommée dans celui de 1434;
5. Et JEANNE, mariée 1^o à *André des Monstiers*, dont elle eut : *Guichard & Marie des Monstiers*; & 2^o à *Jean de Biron*. Elle testa le 17 Mai 1499, & donna à *Guichard des Monstiers*, son fils, Religieux de Saint-Benoît, tout ce que ses frères pouvoient lui devoir.

XIV. JEAN DE LEZAY, III^e du nom, Chevalier, Seigneur des Marais, rendit plusieurs hommages pour cette Terre aux Evêques de Poitiers, dans les années 1457, 1462, 1479 & 1482. LOUIS XI le fit son Chambellan & son Conseiller, par Lettres données au Mans le 20 Juillet 1467, en récompense des services qu'il lui avoit rendus dans les guerres. Il testa au Château des Marais le 1^{er} Juillet 1481, élut sa sépulture dans l'Eglise de Lezay-aux-Marais, & institua héritier dans tous ses biens ses enfans, qu'il eut de *Catherine du Retail*, savoir :

1. JEAN, qui suit;
2. MARC, nommé dans le testament de son père;
3. JEANNE, mariée, en Mars 1477, à *Jourdain du Mouffier*, dit du *Frejne*;
4. JACQUETTE, femme de *Rognon Achard*, Ecuyer, Seigneur des Augnières. Son père la fit renoncer en faveur de ses frères, & lui donna les Terres de Monconseil & de Romefort, dans la Châtellenie de Blaye;
5. Et ROSE, mariée, le 4 Novembre 1491, à *Verdun Jourdain*, fils de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur d'Ambleville, & de *Jacquette Dagonat*.

XV. JEAN DE LEZAY, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Marais, fit hommage lige, le 25 Mai 1506, à Jean de la Trémoille, Evêque de Poitiers, & eut de *Nicole de Pelis*, son épouse,

1. MATHURIN, qui suit;
2. FRANÇOIS, lequel étudioit à Poitiers lorsque son père lui donna 60 livres de rente, par contrat du 9 Décembre 1503;
3. Et JEANNE, mariée, par contrat passé au Château des Marais le 21 Août 1515, à *Charles de Goumaré*, Ecuyer, fils de *Guy*, Seigneur de la Vallée, & de *Jeanne de Baude*.

XVI. MATHURIN DE LEZAY, Seigneur des Marais & en partie de Lezay, fit hommage de ses Châteaux des Marais, le 13 Mars 1518, à Claude de Hufion, Evêque de Poitiers, & transigea, le 20 Février 1522, avec François Jourdain, Chevalier, Seigneur des Brandes, au sujet d'une donation que *Nicole*

de *Pelis*, sa mère, avoit faite à ce dernier. Il avoit épousé 1^o *Marie Doineau*, pour la succession de laquelle il transigea à Poitiers le 31 Octobre 1527, avec *François Doineau*, Conseiller au Parlement, & *Florence Doineau*, sa femme; & 2^o *Perrette de Rouhy*, fille d'*Aimare de Rouhy*, Chevalier. Elle étoit veuve de *Mathurin de Lans*, Ecuyer, Seigneur de Champeaux, lorsqu'elle se maria en secondes nocces avec MATHURIN DE LEZAY, par contrat passé à Champeaux le 5 Janvier 1525. Elle devint veuve une seconde fois, & testa le 21 Avril 1546. De son second mariage vinrent :

1. RENÉ, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, Seigneur de Beauregard, marié, 1^o le 15 Octobre 1546, à *Anne d'Allery*, fille de *Pierre*, & de *Renée de Laydet*; & 2^o le 29 Février 1588, à *Honorée d'Aubuffon de la Feuillade*, fille de *François*, 1^{er} du nom, Seigneur de la Feuillade, &c., & de *Louise Pot*. Etant restée veuve, elle se remaria, le 9 Novembre 1593, à *Louis d'Oiron*, Seigneur d'Ajain, dans la Haute-Marche, veuf de *Claude de Colenberg*. Du premier lit vint :

CATHERINE DE LEZAY, morte le 22 Avril 1577; & le lendemain *Marie*, sa fille, qu'elle avoit eue de son mariage avec *François de Mouffy*, Seigneur de la Contour.

Et du second lit est issu

Une fille, mariée au Seigneur de Villepréau.

XVII. RENÉ DE LEZAY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur des Marais, Saint-Etienne, le Mont-en-Saint-Génard, la Lande, la Revétison, le Vivier & le Chêne, rendit hommage, pour son Château des Marais, le 20 Septembre 1543 & le 30 Avril 1547, à Claude de Longwy, Cardinal de Givry, Evêque de Poitiers; transigea, le 1^{er} Janvier 1552, avec Jean de la Roche, Seigneur de Saint-Germain, & le 9 Juin 1556, avec Guillaume Garnier, Seigneur de Butre, pour les prés de la grande rivière; testa en 1588; mourut le 8 Août de la même année, & fut enterré dans la Chapelle de Sainte-Anne, à droite du grand Autel des Cordeliers de Poitiers. Il avoit épousé, le 15 Octobre 1556, *Françoise d'Allery*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Revétison, &c., & de *Renée de Laydet*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. FRANÇOISE, femme, le 25 Décembre 1560,

de *Pierre de Barbançois*, Chevalier, Seigneur de Sarzay ;

3. RADÉONDE, mariée, par contrat du 15 Avril 1575, à *Gabriel de Chamborant*, Seigneur de Lavau, de Mêmes ;
4. Et FLORENCE, alliée, le 25 Novembre 1587, au Château des Marais, avec *François Martiel*, Ecuyer, Seigneur de la Gaudinière.

XVIII. FRANÇOIS DE LEZAY, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur des Marais, de Lezay en partie & de Saint-Etienne, fit hommage, pour le Château des Marais, à *Geoffroy de Saint-Belin*, Evêque de Poitiers, le 27 Avril 1589. Il épousa, la même année, *Antoinette de Nailac*, Dame de la Coste-au-Chapt, fille de *Marc*, Chevalier, Seigneur de Ri, & de *Catherine de la Ménardière*. De ce mariage il eut :

1. ROBERT, Chevalier, Seigneur des Marais, après son père. Il en rendit hommage le 22 Avril 1610 ; fit son testament olographe le 17 Juin 1645, par lequel il institua son neveu, *CLAUDE-HUGUES*, pour légataire universel, & en cas que les autres héritiers consentirent, après sa mort, de laisser à son neveu en entier les Seigneuries de la Coste-au-Chapt & des Marais, il le chargea de donner 20,000 livres aux enfans de défunte *GABRIELLE DE LEZAY*, sa sœur, veuve de *Léon d'Asnières*, Seigneur de la Chapelle-de-Bois, & une pareille somme aux enfans de feu *ANTOINETTE DE LEZAY*, son autre sœur, & confirma les donations qu'il avoit faites en 1634 & 1643, à ses enfans naturels, dont nous allons parler, des Terres & Seigneuries de Grand-Champ, des Métairies de la Brochetière & d'Écouis, de la maison neuve du Bourg, & de 10,380 livres en argent & obligations. Il mourut, sans avoir été marié, le 15 Janvier 1648, & les enfans naturels qu'il eut de *Jeanne Brault*, veuve de *Jean Horin*, mort le 3 Mars 1607, furent :

1. ROBERT, Prieur, Curé de Lezay, né en 1611 ;
2. JEAN, né en 1621, mort jeune ;
3. ROBERT, né en 1624 ;
4. PIERRE, né en 1625 ;
5. Et LOUISE, née en 1617, femme de *Jean Vernon*, Seigneur de la Fontenelle.

Ces cinq enfans furent connus sous le nom des Marais ; mais ROBERT DES MARAIS, Seigneur de Grand-Champ, commença à prendre le nom de LEZAY, le 8 Avril 1651, veu disant fils légitime & héritier, avec son frère PIERRE, de ROBERT DE LEZAY, qu'il soutenoit avoir

épousé *Jeanne Brault*, leur mère, le 9 Janvier 1642. ROBERT fut déclaré roturier & condamné à l'amende, par Jugement de M. de Barentin, Commissaire départi dans la Généralité de Poitiers, pour la recherche de la Noblesse à Niort, le 15 Novembre 1668. Il avoit déjà été condamné par un Arrêt de la Cour des Aides du 6 Mai 1664, & M. de Barentin donna à Poitiers, le 5 Avril 1669, un second Jugement confirmatif du premier, & PIERRE DES MARAIS, Seigneur de la Brochetière, Paroisse du Chefnay, impliqué dans le procès de ROBERT, son frère, fut aussi déclaré roturier & condamné à l'amende, par Jugement du 15 Novembre 1668.

2. PIERRE, qui suit ;
3. GABRIELLE, nommée dans le testament de ROBERT, son frère, du 17 Juin 1645, laquelle fut mariée, par contrat du 9 Septembre 1605, avec *Léon d'Asnières*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle-de-Bois, dont entr'autres enfans : *Robert d'Asnières*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-de-Bois, marié, le 19 Avril 1637, avec *Marie de Barbezères*. Il plaidoit, en 1653, contre PIERRE DE LEZAY, son oncle maternel ;
4. Et ANTOINETTE, aux enfans de laquelle ROBERT DE LEZAY, son frère, laissa 20,000 livres, par son testament du 17 Juin 1645.

XIX. PIERRE DE LEZAY, Enseigne, puis Lieutenant des Gardes du Corps, fut d'abord Seigneur de la Coste-au-Chapt, puis du Château des Marais, après la mort de son frère aîné, contre les enfans naturels duquel il plaidoit depuis l'an 1551, qu'il s'inscrivit en faux contre les prétendus aîcles d'enterrement de *Jean Horin*, du 3 Mars 1607, & de célébration de mariage de ROBERT, son frère, avec *Jeanne Brault*, le 9 Janvier 1642, jusqu'en l'année 1668, qu'ils furent condamnés. Il plaidoit aussi, en 1654, contre *Robert d'Asnières*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-de-Bois, fils de sa sœur, pour la succession de son frère. Il avoit épousé *Louise Grangier*, veuve, en 1626, de *Hugues de Bonouvrier*, Lieutenant au Régiment des Gardes, & fille de *Timoléon Grangier*, Président au Parlement de Paris, Seigneur de Liverdy, & d'*Anne de Refuge*, dont :

1. CLAUDE-HUGUES, qui suit ;
2. PAUL-LOUIS-PHILIPPE DE LEZAY-LUSIGNAN, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Saint-Barthélemy, Diocèse

- de Noyon, nommé Evêque de Rodez en 1682. Il ne fut sacré que le 15 Novembre 1693, dans l'Eglise des Chartreux de Paris ; prêta ferment de fidélité au Roi le lendemain, & mourut le 25 Février 1716 ;
3. MATHURIN, Chevalier de Malte ;
 4. NOEL, Abbé de Saint-Eloy ;
 5. MARIE, alliée, le 7 Février 1652, à Antoine de la Roche-Aymon, Seigneur dudit lieu, de Mainfat, de Saunat, de Hume & de Lavau, appelé le Comte de la Roche-Aymon, Enseigne de la Compagnie des gens d'armes du Duc d'Angoulême, dont des enfans. Voy. ROCHE-AYMON (DE LA) ;
 6. Et N... de LEZAY-LUSIGNAN, Religieuse.

XX. CLAUDE-HUGUES, Marquis de LEZAY, Seigneur des Marais, de la Cofte-au-Chapt & Corbepine, Lieutenant des Gendarmes Ecofois, institué légataire universel par le testament, du 17 Juin 1645, de son oncle, ROBERT DE LEZAY, Seigneur des Marais, fut Envoyé extraordinaire à la Cour de l'Empereur & ensuite à Lunebourg, & mourut le 23 Avril 1707, âgé de 74 ans. Il avoit épousé, en 1665, *Françoise de Buuil*, morte en 1674, fille de René, Comte de Sancerre & de Marans, & de *Françoise de Montallais*, celle-ci fille de *Mathurin de Montallais*, Seigneur de Chambellay, & d'Anne le Voyer. De ce mariage vinrent :

HENRI-JOSEPH, qui suit ;

Et ANNE-MARIE DE LEZAY-LUSIGNAN, Grand Vicaire & Archidiacre de Rodez, Député à l'Assemblée du Clergé de 1695, nommé Abbé de Bellecombe, au même Diocèse, en Avril 1707.

XXI. HENRI-JOSEPH DE LEZAY-LUSIGNAN, dit le Comte de LEZAY, a épousé *Marie-Jeanne de la Rochefoucauld d'Estissac*, fille de François, Marquis d'Estissac, & de *Françoise de Gelas de Voifins d'Ambres*, dont :

XXII. HUGUES-FRANÇOIS DE LEZAY, Marquis de Lusignan, mort en 1738, qui a laissé de son mariage avec *Alexandrine de Foudras de Château-Thiers*,

LOUIS-HUGUES, qui suit ;

Et LOUISE-MARIE-JEANNE-CATHERINE-HUGUETTE-GABRIELLE DE LUSIGNAN-DE-LEZAY, mariée, le 17 Février 1749, à *Lancelot*, Marquis de *Turpin-Crissé*, alors Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Hongroise de son nom, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1761, Cordon Rouge, &c., dont postérité. Voy. TURPIN DE CRISSE.

XXIII. LOUIS-HUGUES, Marquis de LUSI-

GNAN, d'abord Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1762, a épousé, le 17 Février 1749, N... de la Rivière, fille de *Charles-Yves-Thibaut*, Marquis de la Rivière, en Bretagne, &c., Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Julie-Céleste Barberin de Reignac*.

Cette seule branche qui subsiste aujourd'hui, porte, suivant l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, les mêmes armes que la précédente, savoir : *bulleté d'argent & d'azur ; à l'orle de 8 merlettes de gueules ; au franc-quartier du même*.

Les Comtes de *Pembroke* portoient : *bulleté d'argent & d'azur, chargé de 10 merlettes de gueules, 3, 2, 2, & 1*.

Les Comtes d'*Eu* : *bulleté d'argent & d'azur ; au lambel de 3 pendans*.

Les Rois de *Chypre* : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix d'argent ; aux 2 & 3 bulleté d'argent & d'azur ; au lion de gueules, lampassé, armé & couronné d'or, brochant sur le tout*.

Sur ceux de la Maison de LEZAY-LUSIGNAN, dont on n'a point trouvé la filiation, on peut consulter l'Ouvrage ci-dessus cité, tom. III, pag. 21, où ils sont rapportés par ordre chronologique, & Moréri.

* LUSSAN. Les Paroisses de *Luffan*, *Valros*, *Saint-André-d'Olerargues* & *Saint-Martin-de-Careiret*, situées en Languedoc, Diocèse d'Uzès, furent unies & érigées en Comté, sous la dénomination de LUSSAN, par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1645, en faveur de JACQUES D'AUDIBERT, II^e du nom, Seigneur desdites Paroisses. Voy. AUDIBERT DE LUSSAN. (*Tablettes général.*, part. VIII, p. 172.)

* LUSSAY, dans l'Orléanois : c'étoit une Baronnie, mouvante du Comté de Blois, qui fut distraite de cette mouvance par Lettres du mois de Février 1702, registrées le 7 Septembre 1703, en faveur de *Paul de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan. Voy. BEAU-VILLIERS.

LUSTRAC (DE), Barons de Lias, Seigneurs de Canabafès, de Cazerac, de la Martinie, de Losse, de la Plaigne, &c., en Condomois.

Les guerres civiles qui ont défolé les Provinces de Languedoc & de Guyenne dans

le XVI^e & le commencement du XVII^e siècles, ont fait perdre à cette Famille une grande partie de titres, qui auroient pu servir à justifier son ancienneté & son illustration; mais ce malheur est commun à plusieurs Maisons du Royaume. La branche de MM. DE LUSTRAC DE LIAS, dont on va donner l'histoire généalogique, est sortie d'un puiné d'une autre branche puinée, ce qui est cause qu'on ne peut établir la filiation que depuis

1. Noble JEAN DE LUSTRAC, Seigneur de Cazerac, qui s'est marié, par contrat du 22 Janvier 1519, avec *Antoinette d'Elluc*, ou du *Luc*. Il fit son testament le 4 Juin 1544, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses ancêtres, dans le chœur de l'Eglise de Saint-Pardoux. Il légua à son épouse quelques rentes en argent & en froment, qu'il avoit sur les Paroisses de Sanfillac & de Saint-Cernin, & nomma pour son exécuteur testamentaire noble ANTOINE DE LUSTRAC, Seigneur de Lustrac, qui devoit être son proche parent. Des *Mémoires* domestiques portent qu'il étoit son cousin. Nous en parlerons à la fin de ce degré. JEAN DE LUSTRAC ne vivoit plus le 10 Mai 1555, & laissa de son mariage:

1. ANTOINE, dont la postérité sera rapportée ci-après;
2. JEANNE, femme, en 1544, de *Cyprien de Lezun*;
3. & 4. FRANÇOISE & CATHERINE, légataires de leur père. Elles n'étoient pas encore mariées lors de son testament.

ANTOINE DE LUSTRAC, exécuteur testamentaire de JEAN, & que des *Mémoires* de Famille appellent son cousin, ne peut être le même qu'ANTOINE DE LUSTRAC, Seigneur dudit lieu & de Terraffon, en faveur duquel le Bourg de *Fronsac*, en Guyenne, avec titre de *Vicomté*, fut érigé en *Comté* en Décembre 1551, puis en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1555. Il avoit épousé, l'an 1524, *Françoise de Pompadour*, veuve de *Galliot de Laflours*, & troisième fille d'*Antoine*, 1^{er} du nom, *Vicomte de Pompadour*, & de *Catherine de la Tour*. Il en eut :

MARGUERITE, Dame de Lustrac & Marquise de Fronsac, mariée 1^o avec *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France; & 2^o le 16 Octobre 1568, avec *Geoffroy de Caumont*, Seigneur & Baron de Caumont, dont elle eut pour fille unique *Anne de Caumont*, Marquise de Fronsac, qui s'est alliée 1^o à *Henri de Pérusse*

Tome XII.

d'*Escars*, Prince de Carency, mort en 1590, sans postérité; & 2^o par contrat du 5 Février 1595, avec FRANÇOIS D'ORLÉANS-LOGUEVILLE, Comte de Saint-Pol & de Châtea-Thierry, créé Duc de *Fronsac* en Janvier 1608. Ce Duché est aujourd'hui dans la Maison de *Richelieu*, par l'acquisition qu'en fit le Cardinal. Voy. FRONSAC & PLESSIS-RICHELIEU (du).

Ce même ANTOINE DE LUSTRAC paroît avoir eu pour frère aîné BERTRAND DE LUSTRAC, Baron dudit lieu & de Gavaudun, qui étoit fils d'ANTOINE DE LUSTRAC, Seigneur de Lustrac. BERTRAND épousa 1^o *Marguerite de Durfort*, seconde fille de *Jean*, Seigneur de Duras, & de *Jeanne Angevin*; & 2^o *Marguerite*, dite *Isabeau de Pompadour*, seconde fille d'*Antoine*, 1^{er} du nom, *Vicomte de Pompadour*, & de *Catherine de la Tour*. Ce BERTRAND DE LUSTRAC n'eut point d'enfants avec *Isabeau de Pompadour*, laquelle se remaria à *François Bouchard d'Aubeterre*, & donna ses biens au Maréchal de *Saint-André*; mais il eut du premier lit :

ANTOINETTE, mariée, par contrat du 7 Novembre 1601, à *Jean de Grossolles*, 11^e du nom, Baron de Montalzac, Seigneur de Flamarens, de la Chapelle, &c., dont des enfans. Voy. GROSSOLLES.

On trouve encore un BERNARD DE LUSTRAC, Evêque de Rieux, qui, en cette qualité, préside aux Etats de Languedoc en 1483, & qui vraisemblablement étoit de la même Famille.

II. ANTOINE DE LUSTRAC, Seigneur de Canabafès & de la Martinie, institué héritier universel par son père, le 4 Juin 1544, testa le 25 Octobre 1562, étant sur le point d'aller joindre les troupes de MM. de Bury & de Montluc, pour s'opposer aux pernicieux desseins des ennemis, qui commençoient déjà à s'assembler. Par ce testament, il voulut être enterré dans l'Eglise de Saint-Pardoux, annexe de Saint-Alby, au tombeau de son père, & avec les mêmes honneurs funèbres. & laissa à *Jeanne d'Apremont*, son épouse, la jouissance, sa vie durant, des fruits de Canabafès-le-Vieux, du Bournaige, de Bois, avec les rentes qu'il avoit en la Jurisdiction de Monflanquin. Il mourut le 29 Mai 1585, & eut de son mariage :

1. JEAN, Seigneur de Canabafès & de la Martinie, institué héritier universel de son père, le 25 Octobre 1562. Il transigea, le 7 Mars 1602, avec JEAN & CHARLES DE LUSTRAC,

K k

les neveux, au fujet de la légitime qui appartenait à LOUIS DE LUSTRAC, leur père, sur les successions d'ANTOINE & de *Jeanne d'Aspremont*, ses père & mère. Il paroît que c'est de lui que descendoit

ANTOINE DE LUSTRAC, duquel il est dit (dans l'Inventaire des titres produits, en 1667, devant M. du Puy, Commissaire subdélégué de M. Pellot, Intendant de Guyenne), qu'il possédoit la principale maison de la Famille noble DE LUSTRAC, laquelle maison étoit située dans la Sénéchaussée d'Agen.

2. LOUIS, qui suit ;
3. 4. 5. 6. & 7. JEANNE, ANNE, MARGUERITE, CHARLOTTE & FRANÇOISE, légataires de leur père en 1512, non mariées alors.

III. LOUIS DE LUSTRAC, Seigneur de Canabafès, légataire de son père, mourut avant le 6 Février 1591. Il avoit épousé *Ifabeau de Genfac*, qui, devenue veuve, se remaria à *Marc-Antoine de Goth-de-Rouillac*, Sieur de Saint-Mézard, dont elle resta aussi veuve en 1591. De son premier lit vinrent :

JEAN, qui suit ;
Et CHARLES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

IV. JEAN DE LUSTRAC, II^e du nom, Seigneur de Lossé, fut nommé héritier universel de sa mère, par une donation qu'elle lui fit de tous ses biens, le 6 Février 1591. Il transigea le 7 Mars 1602, ainû que CHARLES, son frère, avec JEAN DE LUSTRAC, leur oncle, touchant la légitime qui appartenoit à LOUIS DE LUSTRAC, leur père, comme on l'a dit ci-devant. De son mariage, contracté le 10 Octobre 1610, avec *Jeanne de Bruhac*, il eut :

JEAN, qui suit ;
Et CHARLES, Seigneur de la Barthe, lequel obtint, le 20 Juillet 1648, une commission de Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie, & mourut en Catalogne au service du Roi.

V. JEAN DE LUSTRAC, III^e du nom, Seigneur de Lossé, Capitaine d'Infanterie, servit d'abord en 1637 & 1638, en qualité de Volontaire, dans la Compagnie de M. de Marin, contre les *Croquans*, en Périgord, & au siège de Fontarabie ; obtint, le 2 Avril 1639, une commission de Capitaine au Régiment de Lufignan, Infanterie, & le 9 Juillet 1647, une autre commission de Capitaine dans celui d'Anjou, Infanterie, où il servit l'espace de 8 ans. M. du Puy, Commissaire subdélégué de M. Pellot, Intendant de Justice, Police & Fi-

nances en Guyenne, pour la vérification des titres de noblesse dans les Elections d'Agen, de Condom & la Sénéchaussée de Marflan, lui donna acte, le 2 Avril 1667, de la représentation, qu'il avoit faite devant lui, des titres justificatifs de sa noblesse, pour y avoir égard, lors de la confection du Catalogue des Nobles du Royaume. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mars 1644, *Ifabeau de Goulard*. On ignore si de cette alliance il a eu postérité, les titres de cette branche n'ayant pas été représentés. Cependant il paroît qu'elle subsistoit encore en ce siècle, dans la personne de

BERTRAND DE LUSTRAC DE LOSSE, Ecuyer, Major du Régiment de Beaujeu, qui fut marié deux fois. On ignore le nom de sa première femme. La seconde fut *Catherine du Barry*. Il a laissé des enfans de ces deux mariages, entr'autres, du premier lit :

MARIE-JOSÈPHE DE LUSTRAC DE LOSSE, alliée avec *Paul de la Mezière*, Chevalier, Seigneur de Réaup, dont elle étoit veuve en 1738.

Et du second lit :

CATHERINE DE LUSTRAC DE LOSSE, mariée, par contrat du 26 Novembre de ladite année 1738, avec *Charles de Batz*, Ecuyer, Seigneur de Trenqueléon, fils de *François de Batz*, Ecuyer, ancien Capitaine au Régiment de Coëtquen, & d'*Anne du Broca de Trenqueléon*.

SECONDE BRANCHE.

IV. CHARLES DE LUSTRAC, Seigneur de Canabafès, second fils de LOUIS, & d'*Ifabeau de Genfac*, obtint, le 6 Décembre 1615, une commission de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied françois. Il fut substitué, par sa mère, à JEAN DE LUSTRAC, son frère aîné, dans la donation de tous ses biens qu'elle fit à celui-ci, le 6 Février 1591, & transigea avec lui le 7 Mars 1602, au fujet des biens d'ANTOINE DE LUSTRAC, & de *Jeanne d'Aspremont*, leurs aïeul & aïeule. Il avoit épousé, par contrat du 6 Mars 1615, *Anne de Berrac*, laquelle étoit veuve de lui le 17 Décembre 1651. Elle fit son testament le 28 Mai 1652, & voulut être inhumée en l'Eglise Paroissiale de Saint-Orens, dans le tombeau de son mari. Elle mourut avant le 11 Avril 1654, laissant pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. PONS, lequel assista au contrat de mariage

de son frère en 1651, & fut institué légataire de sa mère le 28 Mai 1652 ;

3. HONORADE, aussi légataire de la mère, qui lui confia la garde de son testament, dont elle fit faire l'ouverture le 11 Avril 1654, n'étant pas encore mariée ;
4. MARTHE, aussi légataire de la mère ;
5. Et ANNE, qui donna de si grands mécontentemens à ses parens, qu'elle fut déshéritée par le testament de sa mère.

V. JEAN DE LUSTRAC, Seigneur de Canabats & de la Plagne, Baron de Lias, & Co-Seigneur de Saint-Orens, institué héritier universel de sa mère, obtint, le 2 Avril 1667, de M. du Puy, Commissaire subdélégué de M. Pellot, Intendant de Guyenne, un acte de la représentation de ses titres, pour y avoir égard, lors de la confection du Catalogue des Nobles du Royaume, & mourut avant le 12 Février 1679, ayant fait son testament le 20 Mai 1674. Il avoit épousé, par contrat du 17 Décembre 1651 (en présence de JEAN DE LUSTRAC, Seigneur de Loffe, son cousin), *Anne de Saint-Aubin*, fille de *Jean*, & d'*Eléonore de Pardaillan*. Elle fit son testament le 13 Mai 1665, par lequel elle ordonna qu'on l'enterât dans l'Eglise de Saint-Martin de Lias, & institua pour héritier universel le Seigneur de Lias, son mari, à la charge de remettre son hérité à l'un de leurs enfans, savoir :

1. CHARLES, qui suit ;
2. MARGUERITE, laquelle paroît la même que MARGUERITE DE LUSTRAC DE SALVANDY, marraine de JEAN-CLAUDE-PASCAL DE LUSTRAC, le 1^{er} Avril 1725 ;
3. Et THÉRÈSE.

VI. CHARLES DE LUSTRAC, Ecuyer, Seigneur de Lias, nommé dans le testament de sa mère, servit jeune dans les Mousquetaires du Roi, & épousa, par contrat du 12 Février 1679, *Marie du Léon*, fille de *Joseph*, Conseiller du Roi au siège Prédial de Condom, & de *Marie du Paratge*. Il vivoit encore en 1720, & a eu de son mariage :

1. CLÉMENT, qui suit ;
2. & 3. JOSEPH & JÉRÔME, Prêtres, vivans en 1720 ;
4. Et MARIE, alliée, par contrat du 14 Janvier 1714, avec *Jacques Rivière de la Sauque*.

VII. CLÉMENT DE LUSTRAC, Ecuyer, Seigneur & Baron de Lias, épousa, par contrat du 18 Janvier 1720, *Géralde Claverie*, fille de *Jean*, Seigneur de Maignaut & de Per-

chède, & de *Suzanne de Sabaçan*. Ils vivoient encore le 12 Juillet 1756, & de leur mariage sont issus :

1. CHARLES, Ecuyer, né le 17 Décembre 1720, Garde du Corps du feu Roi, dans la Compagnie d'Haucourt, mort à Lille en Flandre le 9 Juillet 1745, des bleiures qu'il reçut à la bataille de Fontenoy, où il eut le bras cassé ;
2. JEAN-CLAUDE-PASCAL, qui suit ;
3. JOSEPH, né le 7 Septembre 1730, baptisé le 10, Prêtre, Prieur de Frèche, au Diocèse de Condom ;
4. Et JEAN-JOSEPH, né le 22 Novembre 1733, successivement Lieutenant dans la Compagnie de nouvelles levées de Mézières, dans le Régiment de la Tour du Pin, Infanterie, le 11 Mars 1756, Capitaine dans le même Régiment, par commission du 5 Juin 1760, & actuellement Capitaine réformé au Régiment de Béarn.

VIII. JEAN-CLAUDE-PASCAL DE LUSTRAC, Seigneur, Baron de Lias, né le 1^{er} Avril 1725, a servi plusieurs années en qualité de Garde du Corps du feu Roi, dans la Compagnie d'Harcourt, & a épousé, par contrat du 21 Juin 1755, *Catherine de Mongaufe des Moulins*, fille de *Jean-Antoine*, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Bordeaux, & d'*Elisabeth de la Faurie*. Leurs enfans sont :

1. CLÉMENT, né le 11 Juillet 1756, & baptisé le lendemain ;
2. JOSEPH, né le 17 Juin 1764, baptisé le même jour ;
3. MARIE, née & baptisée le 25 Juin 1757 ;
4. Et JEANNE-CLAUDINE, née le 4 Juillet 1765, & baptisée le lendemain.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 fasces d'argent ; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, couronné du même, armé & lampassé de gueules.* (Mémoire envoyé.)

LUTHIER, Famille fort ancienne en Touraine, originaire de Montrichard. Il en existe encore une branche en Poitou, du surnom de la *Richerie*, Seigneurs d'Abin & d'Armançay.

MICHEL-GUILLAUME LUTHIER, Seigneur du Plessis-Saint-Martin & Rilly-le-Marchal, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, où il fut reçu le 19 Juin 1706, mourut le 1^{er} Juin 1749, âgé de 81 ans, laissant de son mariage avec *Marie-Catherine Moreau*, morte en couches le 28

Février 1728, fœur de *Nicolas-Guillaume Moreau*, Avocat & Procureur du Roi de la ville de Paris, une fille unique,

ANNE-CATHERINE LUTHER DE PLESSIS-SAINT-MARTIN, née le 23 Février 1728, morte le 15 Juillet 1749, & femme, le 1^{er} Mars 1745, de *Jean-Baptiste-François de la Michodière*, Comte d'Hauteville en Champagne, Maître des Requetes ordinaire de l'Hôtel, reçu le 19 Août 1745, &c., dont postérité. Voy. MICHODIÈRE (DE LA). (*Mercur de France*, de Juillet 1747, p. 205.)

Les armes : *d'argent, au lion de sable, tenant dans sa gueule une biffe de finople, posée en fasce.*

LUTHUMIÈRE (LA). Voy. TELLIER (LE), en Basse-Normandie.

LUTZELBOURG. Cette ancienne & illustre Maison a porté, suivant les différens tems & les pays qu'elle a habités, les noms de LUTZELBOURG, LUXEMBOURG & LUTZBOURG : il y a plus de trois à quatre cents ans qu'elle n'étoit connue en Lorraine que sous celui de LUXEMBOURG. Les Monumens publics, les tombeaux, les inscriptions, les diplômes même de leurs Souverains ne leur donnoient pas d'autre nom. L'usage & la variation du langage qui ont fait éprouver, à la royale Maison des anciens Comtes DE LUXEMBOURG, ces fortes de différences, les ont fait passer à celle de LUTZELBOURG. Cette conformité de nom & de changement, la ressemblance des armes des uns & des autres ; leurs grands biens, leurs emplois éclatans, les grandes alliances de ceux dont nous donnons la Généalogie, & plus que tout cela, le jugement que S. A. R. LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE & de Bar, a prononcé, en 1708, en faveur de l'origine commune de la Maison de LUTZELBOURG, avec celle des Comtes & Ducs DE LUXEMBOURG, sembleroient ne laisser aucun doute sur leur extraction, si, sur des faits aussi anciens & aussi embarrassés, il ne restoit toujours quelqu'obscurité qui tient l'esprit en balance, & qui cependant le détermine à avouer la grandeur d'une Maison, dont il ne peut approfondir l'origine.

Dès l'année 1209, parut au XIII^e Tournois, tenu à Worms, un HENRI DE LUTZELBOURG. Nous ignorons les noms de son épouse & de ses enfans ; mais la filiation de cette Maison commence à BERNARD, son petit-fils, qui suit.

I. BERNARD DE LUXEMBOURG épousa, vers la fin du XIII^e siècle, *Catherine de Herbel*, dont :

II. EGENOLF DE LUXEMBOURG, I^{er} du nom, qui fit alliance avec l'héritière de la Maison de *Fléville*, en Lorraine, près de Nancy, laquelle lui apporta cette Terre en mariage avec ses armes, que, depuis, cette Maison a écartelé avec les siennes. Il en eut :

III. EGENOLF DE LUXEMBOURG, II^e du nom, Grand Bailli de Saverne, qui s'est marié, vers l'an 1379, à *Brigitte de Hohenstein*. De cette alliance vint :

IV. EGENOLF DE LUXEMBOURG, III^e du nom, Seigneur de *Fléville*, Gouverneur de Sarrebourg, qui s'est marié à *Elisabeth de Harange d'Issembourg*, dont :

1. HENRI, qui suit ;
2. BERNARD, Grand Prévôt & Lieutenant au Gouvernement du Duché de Luxembourg, sous le Marquis de Bade ; il mourut, sans postérité, en 1522 ;
3. WARRY, Seigneur de *Fléville*, Bailli de l'Évêché de Metz, mort en 1495, & inhumé à l'Abbaye de Clairlieu, où l'on voit son tombeau ; il avoit épousé 1^o *Béatrix de Germiny*, fille de *Bernard*, Seigneur de *Germiny*, & d'*Armequine de Raville* ; & 2^o *Eve de Féérange*. Du premier lit vivrent :

1. NICOLAS, Seigneur de *Fléville* & de *Germiny*, Gouverneur de Nancy, qui épousa *Marguerite de Lucy*, fille de *Maheu*, Seigneur de *Lucy* & de *Dombasle*, & de *Claude de Craincourt*. Il eut de ce mariage :

1. ANNE, femme de *Robert de Boulon*, Seigneur de *Rollet* & de *Laval* en Ardennes ;
2. RENÉE, mariée, en 1564, à *Nicolas de Choiseul*, Seigneur d'*Isches*, dont postérité. Voy. CHOISEUL ;
3. NICOLE, Dame de *Fléville* en partie, allée à *Claude*, Baron de *Beauvau*, Seigneur de *Manonville*, Noviant, &c., Bailli & Gouverneur d'*Hattonchâtel*, Gouverneur de la personne d'*HENRI*, Prince héréditaire du Duché de Lorraine, & Grand Maître de la Garde-Robe d'*ANTOINE DE BOURBON*, Roi de Navarre. Elle en fut la première femme & en eut postérité. Voy. BEAUVAU ;
4. LOUISE, Dame de *Germiny*, femme de *Jean de Haracourt*, Seigneur de *Magnières*, Bayon, *Buffy*, Cham-

bley & de Louppy, dont aussi postérité. Voy. HARAUCOURT ;

5. Et BARBE, Dame de Dombasle, mariée, par contrat du 3 Juillet 1553, à *Jean de Ludres*, IV^e du nom, Comte d'Afrique, Seigneur de Ludres, Richardmenil, Meffin & Parroy, Bailli d'Hattonchâtel & Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, dont également postérité. Voy. LUDRES.

2. CLAUDINE, Dame de Vavincourt, mariée à *Jean de Savigny*, Seigneur de Laimont & de Rolnes, Sénéchal du Barrois ;

3. Et MARGUERITE, Dominicaine à Nancy.

4. CLAIRE, Abbessé de Luxembourg ;

5. Et CATHERINE, mariée à *Henri Bayer de Boppart*.

V. HENRI DE LUTZELBOURG, Seigneur de Hombourg & de Vaillein, mort en 1492, avoit épousé *Marguerite de Thann*, fille de *Walter*, Chevalier, & de *Jeanne de Sierk*, dont :

FRÉDÉRIC, qui suit ;

Et BARBE DE LUTZELBOURG, mariée 1^o à *Jean de Haraucourt*, Seigneur de Dalheim ; & 2^o à *Lambert Faulx de Stromberg*, Seigneur de Bertrange.

VI. FRÉDÉRIC DE LUTZELBOURG, Bailli d'Allemagne, Gouverneur de Sarrebourg & Grand Maître de la Maison de l'Evêque de Strasbourg, épousa 1^o *Apollonie de Landsberg*, fille de *Jacques*, & d'*Anne de Rochenfhausen*, morte sans enfans ; & 2^o *Sophie de Munchen*, fille d'*Antoine de Munchen-de-Wildberg*, & de *Dorothee Manfin-de-Mansenburg*. De cette seconde femme il eut :

BERNARD, qui suit, tige de la branche des Seigneurs de LUTZELBOURG-SAARECKE, répandue en Allemagne, en Lorraine & en France ;

Et ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Sarrebourg* & d'*Inling*, rapportée ci-après.

BRANCHE

des Seigneurs de LUTZELBOURG-SAARECKE.

VII. BERNARD DE LUTZELBOURG, 1^{er} du nom, Seigneur de Saarecke, Gouverneur de Sarrebourg, Bailli d'Allemagne, Conseiller d'État & Chambellan du Duc de Lorraine, épousa 1^o *Véronique de Landsberg*, fille de *Sébastien*, Baron de *Landsberg* ; & 2^o

Lucie, Baronne de *Reinach*. Il eut du premier lit :

VERNER, qui suit ;

Et WALTER, rapporté après son aîné.

VIII. VERNER DE LUTZELBOURG, Grand Veneur du Duc de Saxe, épousa 1^o *Anne de Zeterick* ; & 2^o *Odile de Loezerin*, de la ville de Leipzig. De la première vint :

1. BERNARD, qui suit.

Et de la seconde il eut :

2. GEORGES, Ecuyer des Princes de Saxe ;

3. Et FRÉDÉRIC, rapporté après son frère aîné.

IX. BERNARD DE LUTZELBOURG, II^e du nom, Chambellan de l'Electeur de Saxe, laissa de *Suzanne de Landsberg*, son épouse,

ANNE-MARIE, mariée à *François de Saintignon*, Chambellan & Colonel dans les troupes de Lorraine.

IX. FRÉDÉRIC DE LUTZELBOURG, fils puîné de VERNER, & d'*Odile de Loezerin*, sa seconde femme, épousa *Marguerite de Focktein-de-Hunolstein*, dont :

OTTO-EBERARD & FRÉDÉRIC-CASIMIR. (Leurs descendans font aujourd'hui établis en Saxe & un d'eux a été Chambellan de feu AUGUSTE, Roi de Pologne.)

VIII. WALTER DE LUTZELBOURG, fils puîné de BERNARD 1^{er}, & de *Véronique de Landsberg*, sa première femme, fut Seigneur de Saarecke & Gouverneur de Sarrebourg. Il épousa 1^o *Anne*, Comtesse de *Weltz* ou *Wiltz* ; & 2^o *Anne-Marguerite*, Baronne d'*Eltz*. Du premier lit vinrent :

1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit ;

2. PIERRE-ERNEST, auteur de la branche des Seigneurs de *Kerprich*, rapportée ci après ;

3. WALTER, mort jeune, étudiant à Pont-à-Mousson, & inhumé dans la Paroisse Saint-Laurent ;

4. CLAUDINE, femme de *Jean-Renard de Schawenbourg*, Gouverneur de la Haute-Alsace ;

5. VÉRONIQUE, mariée à *Erard de Lavaulx*, II^e du nom, Baron de Vrécourt, Grand Chambellan du Duc Charles IV, dont des enfans. Voy. LAVAULX ;

6. ANNE-SUSANNE, épouse de *Philippe de Custine*, Seigneur de Guermange, dont postérité. Voy. CUSTINE ;

7. Et ELISABETH, alliée à *Jean-Baptiste-Charles de Haraucourt*, Seigneur de François. Elle eut postérité. Voy. HARAUCOURT.

IX. FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE LUTZELBOURG, Seigneur de Saarecke & de Vilphtzein, vi-

voit encore en 1644. Etant devenu veuf, il se fit Chevalier de l'Ordre Teutonique, & mourut Commandeur du même Ordre. Il avoit épousé *Reine de Brandebourg*, & en eut :

JEAN-BAPTISTE, mort en bas âge ;
Et JULIE, mariée au Baron de *Pfirdt*, aliàs de *Ferette*.

BRANCHE
des Seigneurs de KERPRICH.

IX. PIERRE-ERNEST DE LUTZELBOURG, frère du précédent, Seigneur de Sarraltroff & de Kerprich, Gouverneur de Sarrebourg en 1621, Grand Bailli de Mergentheim, Gentilhomme de la Chambre & Grand Fauconnier de l'Archiduc LÉOPOLD, Evêque de Strasbourg, ensuite Gouverneur de Heilsbronn, pour S. M. I., épousa 1^o *Ursule de Pfirdt*, aliàs de *Ferette* ; & 2^o CATHERINE DE LUTZELBOURG, fille de JEAN-SCHWEICKART DE LUTZELBOURG, & de *Marguerite*, Baronne de *Braubach*, dont il fera parlé ci-après. Du premier lit vinrent :

1. HENRI-GUILLAUME, qui suit ;
2. EGELOF, Chevalier de Malte.

Et du second lit sortirent :

3. GUILLAUME-ERNEST, auteur de la branche des Seigneurs d'*Altroff*, rapportée ci-après ;
4. Et EGELOF-ERNEST, Chevalier de l'Ordre Teutonique.

X. HENRI-GUILLAUME DE LUTZELBOURG, Seigneur de Kerprich, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers au service du Duc de Bavière, & Bailli d'Aurbach, épousa *Anne-Catherine de Streiff de Laufenstein*, dont :

1. VEIGAND-FRANÇOIS, Chambellan de l'Electeur de Bavière, Colonel-Commandant d'un Régiment d'Infanterie du Prince Electoral, & son Envoyé extraordinaire vers S. A. R. LÉOPOLD, Duc de LORRAINE & de Bar, pour le féliciter sur la possession de la souveraineté de ses Etats. Il est mort sans alliance en 1703 ;
2. LOUIS-OTTO, qui suit ;
3. FERDINAND-GUILLAUME, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Bavaoises ;
4. & 5. MADELEINE & FRANÇOISE, Religieuses à Vergaville ;
6. Et ABÉLAÏDE, mariée à N.... d'*Avril*, Capitaine dans les Troupes Bavaoises.

XI. LOUIS-OTTO DE LUTZELBOURG, Seigneur de Kerprich, Chambellan du Duc de Bavière, & Bailli d'Aurbach, a épousé *Marie Stahlin*, dont est issue

XII. SOPHIE DE LUTZELBOURG, mariée à fon

coufin, FRANÇOIS - JOSEPH DE LUTZELBOURG, mentionné à la branche suivante.

BRANCHE
des Seigneurs d'ALTROFF.

X. GUILLAUME-ERNEST DE LUTZELBOURG, Seigneur d'Altroff, fils de PIERRE-ERNEST, & de CATHERINE DE LUTZELBOURG, sa seconde femme, épousa *Marie de Streiff de Laufenstein*, dont :

XI. WALTER DE LUTZELBOURG, Seigneur d'Altroff, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, mort en 1736. Il avoit épousé *Marie-Ursule de Klinglin*, sœur de la Maréchale du *Bourg*, & fille de *Jean-Baptiste de Klinglin*, Préteur Royal de Strasbourg & Membre du corps de la Noblesse d'Alsace. Elle est morte en son Château de l'Isle-Jard, près de Strasbourg, le 23 Janvier 1765, âgée de 82 ans, ayant eu de son mariage,

XII. FRANÇOIS-WALTER, Comte de LUTZELBOURG, né en 1707, d'abord reçu à la seconde Cornette des Chevaux-Légers d'Anjou en 1734, lequel acheta, en Février 1738, le Guidon des Gendarmes Ecoffois & eut le même jour commission de Mestre de Camp de Cavalerie ; fut, en Mars 1742, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, Capitaine des Gendarmes d'Anjou, en Décembre 1744, Brigadier le 1^{er} Mai 1745, Capitaine des Gendarmes de Bretagne le 1^{er} Décembre de la même année ; fut nommé Maréchal de Camp le 1^{er} Janvier 1748, Lieutenant Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759, & est mort le 17 Janvier 1762, à Fulde, où il commandoit.

BRANCHE
des Seigneurs de SARREBOURG & d'IMLING.

VII. ANTOINE DE LUTZELBOURG, 1^{er} du nom, second fils de FRÉDÉRIC, & de *Sophie de Munchen*, sa seconde femme, Seigneur de la Maison forte de Sarrebourg, Gouverneur de la ville, puis du Duché de Weimar, pour le Duc de Saxe, épousa *Catherine de Harfball*, fille de *Christophe de Harfball-de-Milla*, & de *Barbe de Schomberg*, & petite-fille d'*Ernest de Harfball*, & de *Catherine de Mansfeld*. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE-EGELOF, qui suit ;
2. VEIGAND, rapporté après son aîné ;
3. JEAN-SCHWEICKART, marié 1^o à *Margue-*

rite, Baronne de *Braubach*; & 2° à *Anne-Catherine d'Etling*. Du premier lit vint :

1. CATHERINE, mariée, comme on l'a dit ci-devant, à PIERRE-ERNEST DE LUTZELBOURG, tige de la branche des Seigneurs de *Kerprich*.

Et du second lit fortirent :

2. & 3. HENRI-JEAN-EGENOLF & JEAN-WILLAUME, morts jeunes ;
4. ERNEST-CHRISTOPHE, auteur de la dernière branche, rapportée ci-après ;
5. Et FRÉDÉRIC-GUILAUME, dont on ignore la destinée.

VIII. PHILIPPE-EGELOF DE LUTZELBOURG, Conseiller d'Etat, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, Colonel entretenu, & Général de l'Artillerie de la Ligue Catholique de l'Empire, tué le 8 Octobre 1617, près de Nancy, revenant de son ambassade de Bavière, où il avoit été dépêché par le Duc HENRI, s'étoit marié avec *Françoïse de Florainville*, Chanoinesse de Sainte-Marie à Metz, fille de *Charles de Florainville*, Seigneur de Faims & de Coufan, & d'*Isabelle de Mailly-d'Esot*, dont pour fille unique,

EVE, mariée à *Henri de Florainville*, Seigneur de Faims, Maréchal des Camps & Armées de France.

VIII. VEIGAND DE LUTZELBOURG, Seigneur d'Imling, second fils d'ANTOINE I^{er}, & de *Catherine de Harfthal*, épousa 1° *Béatrix de Landsberg*; & 2° *Marguerite de Streiff de Laufenstein*. Du premier lit il eut :

1. ERNEST, marié à *Jacobé Boecklin*, dont un fils, tué en Hongrie, servant en qualité de Capitaine, sous CHARLES. V° du nom, Duc de LORRAINE;
2. & 3. Et deux filles, mariées en Allemagne.

Et du second lit vinrent :

4. VEIGAND, marié 1° à *Marie-Catherine*, Baronne d'*Offat*; 2° à N...., Comtesse de *Calenberg*; & 3° à N...., Comtesse de *Schomburg*. De cette dernière il a eu :

Un fils, mort au service de France ;
Et N... DE LUTZELBOURG, mariée au Comte de *Salm*.

5. ANTOINE-MICHEL, qui suit ;
6. CHARLES, Brigadier des Armées en France, mort en 1676, sans alliance ;
7. MARIE-MARGUERITE, épouse d'*Henri*, Comte de *Frife* ;
8. ANNE-CATHERINE, mariée, en 1664, à *Jean-Adolphe de Haubitz*, Commissaire Général de l'Armée Impériale ;

9. Et CHARLOTTE, femme d'*Henri-Ernest de Kamen*, Grand Maréchal de la Cour de Saxe.

IX. ANTOINE-MICHEL DE LUTZELBOURG, Seigneur d'Imling, de Buhl, de Winfviller, &c., Colonel de Cavalerie au service de France, épousa 1° N.... de *Plesfen*; & 2° *Marie-Hélène de Schellenberg*, fille de *Christophe*, Baron de *Schellenberg*, Seigneur de *Marmoutier*, & d'*Eve de Nevenstein*. Du premier lit vint :

1. MARTHE-ANNE, Religieuse à Vergaville.

Et du second lit il eut :

2. JACQUES-ANTOINE, Comte de LUTZELBOURG & de *Niderhoff*, Général de la Cavalerie de feu AUGUSTE, Roi de Pologne, Gouverneur du Prince Royal, son fils, aujourd'hui Duc & Electeur de Saxe, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, & Feld-Maréchal de ses Armées, mort sans alliance ;
3. CHARLES-LOUIS, Seigneur d'Imling, Chanoine de Strasbourg ;
4. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;
5. EVE-FRANÇOISE, mariée au Comte de *Chabannes-Pionsac*, Brigadier des Armées du Roi & Gouverneur d'Oleron ;
6. CHARLOTTE, femme de *Pierre Puchot des Alleurs*, Comte de *Clinchamps*, mort Ambassadeur de France à la Porte Ottomane ;
7. Et MARIE-ANNE, morte en Saxe, non mariée.

X. FRANÇOIS-JOSEPH DE LUTZELBOURG, Colonel de Cavalerie au service de France, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé SOPHIE DE LUTZELBOURG, sa cousine, fille de *Louis-Otto de Lutzelbourg*, Seigneur de *Kerprich*, *Chambellan* du Duc de Bavière, & de *Marie Stahlin*. De ce mariage est issu pour fils unique

XI. ANTOINE-JOSEPH, Comte de LUTZELBOURG d'IMLING, fait Mestre de Camp de Cavalerie en 1759, qui a épousé *Pauline de Klinglin*, fille de *Jean-Baptiste de Klinglin*, Conseiller d'Etat & Prêtreur Royal de Strasbourg, dont il n'a eu que deux filles.

DERNIÈRE BRANCHE.

VIII. ERNEST-CHRISTOPHE DE LUTZELBOURG, quatrième fils d'ANTOINE I^{er}, & de *Catherine de Harfthal*, épousa *Sophie*, Baronne de *Braubach*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. FRÉDÉRIC-GUILAUME, rapporté après son aîné ;
3. ANNE-URSULE ;
4. Et ANNE-CATHERINE, mariée à *Jean Mert-*

zloff, Baron de *Hunolstein*, Seigneur de *Zuch*, d'*Iderdorf* & de *Grémeccey*.

IX. ANTOINE DE LUTZELBOURG, 11^e du nom, Grand Maréchal de Wurtemberg, Colonel de Cavalerie & Bailli d'*Oberkirch*, épousa 1^o *Urfule de Rochsenhausen*; 2^e en 1642, *Marie-Madeleine Boecklin-d'Ertenberg*; & 3^o *Elisabeth Berfett-de-Zuckmantel*. Du premier lit il eut :

1. ERNEST-CHRISTOPHE, établi à Stuttgart;
2. & 3. SIBYLLE & SOPHIE, dont nous ignorons la destinée.

IX. FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE LUTZELBOURG, frère du précédent, Capitaine de Cavalerie en France, se maria avec *Urfule*, fille de *Richard*, Baron de *Landfsberg*, dont :

X. ANTOINE-RICHARD DE LUTZELBOURG, Grand Maître des Chasses de l'Archiduc Léopold, Evêque de Strasbourg, allié à *Marie Kempf d'Angret*, de laquelle il a eu :

XI. FRÉDÉRIC DE LUTZELBOURG, Capitaine de Cavalerie, qui a épousé *Marie de Notthast*, fille de *Guillaume de Notthast de Wernberg*, & de *Barbe*, Baronne de *Taufkirchen*, dont :

XII. FRÉDÉRIC DE LUTZELBOURG, 11^e du nom, Général de la Cavalerie Bavoise & Gouverneur d'Ingolstadt, qui s'est marié à la Baronne de *Bouktheu*, ou *Bouktheim*. (Nous ignorons s'il y a postérité.)

La Maison DE LUTZELBOURG porte pour armes : *d'or, au lion d'azur, armé, lampassé & couronné d'or, la queue nouée & passée en sautoir*. Supports : *deux lions*. Couronne de Comte.

* LUXE, en Basse-Navarre : Comté souverain que *Charlotte-Catherine*, fille unique & héritière de *Charles*, qualifié *souverain de Luxe*, & de *Claude de Saint-Gelais*, porta en dot, en 1593, à *Louis de Montmorency*, Seigneur de *Boutteville*, mort le 20 Mars 1615. Voy. MONTMORENCY.

* LUXEMBOURG, Ville & Province des Pays-Bas, avec titre de *Duché*. Cette Province est située dans la Basse-Allemagne, & a pour bornes une partie du pays de Liège & de Limbourg au Septentrion; la Lorraine au Midi; l'Archevêché de Trèves & la Moselle au Levant, & la même rivière, avec une partie des Ardennes au Couchant. L'Empereur est Souverain d'une partie du Luxembourg, dont les Villes, après la Capitale, sont Baïlo-

gne, Arlon, Virton, &c., à la Maison d'Austriche; Thionville, Montmédy, Damvillers, Yvoix, Marville, &c., à la France, depuis le traité des Pyrénées de l'an 1659. On y compte plus de 20 de ces Villes, & près de 1200 Villages. Thionville est la Capitale du Duché de *Luxembourg* François, comme *Luxembourg*, Capitale du Duché de ce nom.

Le LUXEMBOURG portoit autrefois le titre de *Comté*, & fut depuis érigé en *Duché* par un Empereur de la Maison, à qui cette Province a donné son nom. Il y a divers Comtés & Baronies dans cette Province, dont l'Etat est composé du Clergé, de la Noblesse & des principales Villes.

La ville de LUXEMBOURG avoit été prise par les François, sous le commandement du Maréchal de Créquy, l'an 1684; mais elle a été rendue aux Espagnols par le traité de paix conclu à Ryfwick l'an 1697.

LUXEMBOURG, ancienne & illustre Maison éteinte, l'une des plus puissantes de l'Europe, laquelle a donné quatre Empereurs à l'Allemagne, dont trois ont été Rois de Bohême, & un de Hongrie; six Reines, dont une Impératrice d'Occident, & plusieurs Princesses qui ont illustré les Maisons auxquelles elles ont été alliées. Elle a possédé, dans les Pays-Bas, les Duchés de Limbourg & de Luxembourg; en Allemagne, ceux de Silésie & de Goerlitz; en Prusse, les Marquissats de Moravie, de Brandebourg & de Lusace, & en France, plusieurs Duchés-Pairies, Comtés, Vicomtés & grandes Seigneuries; elle y a aussi possédé plusieurs grandes charges de la Couronne, comme celles de Connétable, de Colonel-Général d'Infanterie, de Grand Chambellan, de Grand Boutillier, & a donné plusieurs Chevaliers des Ordres, &c. Les Auteurs parlent diversément des premiers Seigneurs de LUXEMBOURG. Le plus ancien, dont on ait connoissance, est

I. SIGEFROY, frère puiné de GODEFROY, Comte de Verdun. On dit qu'il acquit plusieurs Terres & le Château de LUXEMBOURG, par échange fait à Wiker, Abbé de Saint-Maximin de Trèves, le 19 Avril 963. Il prit la qualité de *Comte*, & mourut le 26 Novembre, après l'an 997, selon le Martyrologe de l'Abbaye de Gorze. De sa femme, nommée *Hedvige*, il eut :

1. HENRI OU HESOLON DE LUXEMBOURG, Comte

en Ardennes & Duc de Bavière, mort sans postérité en 1025 ;

2. SIGEFROY, mort sans alliance ;
3. FRÉDÉRIC, qui suit ;
4. GILBERT, tué en 1005 à Pavie, selon Dithmar ;
5. THÉODORIC, Evêque de Metz, mort en 1047 ;
6. ADALBÉRON, Prévôt de l'Eglise de Saint-Paulin de Trèves ;
7. Sainte CUNÉGONDE, femme de l'Empereur HENRI II ;
8. Et EVE, mariée à *Gérard, Comte d'Alsace*.

II. FRÉDÉRIC, 1^{er} du nom, Comte de LUXEMBOURG, épousa la fille du Comte *Megengor*, & en eut :

1. HENRI, Duc de Bavière, mort sans enfans en 1047 ;
2. FRÉDÉRIC, Duc de la Basse-Lorraine, en 1046, mort en 1065 ;
3. GILBERT, qui suit ;
4. ADALBÉRON, Evêque de Metz, mort en 1072 ;
5. THÉODORIC ou THIERRY, Duc de Limbourg ;
6. OGIVE, femme de *Baudouin*, IV^e du nom, dit *le Barbu*, Comte de Flandres ;
7. JUDITH, ou JUTTE, mariée à *Welf*, Comte d'Altorff ;
8. & 9. GISÈLE & ODE, celle-ci Abbesse de Lunéville.

III. GILBERT, 1^{er} du nom, Comte de LUXEMBOURG & de Salm, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

- CONRAD, qui suit ;
Et HENRI-HERMAN, Comte de Salm, en Ardennes, élevé à l'Empire en 1081, mort en 1087, laissant :

OTHON, Palatin de Rincke ;
Et HERMAN, Comte de Salm en 1156.

IV. CONRAD, 1^{er} du nom, Comte de LUXEMBOURG, mort le 20 Août 1086, avoit épousé *Clémence*, fille & héritière du Comte de *Longuy*, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. 3. 4. & 5. HENRI, CONRAD, RODOLPHE & ADALBÉRON, morts sans postérité ;
6. ERMENSON, mariée 1^o à *Albert*, Comte de *Dagsbourg*, en Alsace, & de *Moha*, neveu du Pape LÉON XI ; 2^o à *Bérenger*, Comte de *Sulzbach* en Bavière ; & 3^o à *Godsfroy*, Comte de *Namur*, dont elle fut la seconde femme, & avec lequel elle vivoit en 1121. Elle en eut plusieurs enfans, entr'autres : *Henri*, surnommé *l'Aveugle*, Comte de *Namur*, dont il sera parlé après CONRAD, II^e du nom, son cousin ;
7. Et MATHILDE, Comtesse de Longwy, femme de *Geoffroy*, Comte de *Castel*.

V. GUILLAUME, 1^{er} du nom, Comte de LU-

Tome XII.

XEMBOURG, mourut en 1131, & laissa pour fils unique,

VI. CONRAD, II^e du nom, mort sans postérité de sa femme *Ermengarde de Gueldre*, après l'an 1150. Par sa mort le LUXEMBOURG devint le partage de son cousin, qui fut ;

V. HENRI, dit *l'Aveugle*, fils de *Godsfroy*, Comte de *Namur*, & d'ERMENSON DE LUXEMBOURG, fille de CONRAD 1^{er}, fut Comte de *Namur*, puis de LUXEMBOURG, après la mort de son cousin. Il épousa, en secondes noces, *Agnès de Gueldre*, morte vers l'an 1194, laissant pour fille unique,

VI. ERMENSON, née en 1186, mariée, 1^o en 1193, à l'âge de 7 à 8 ans, à *Thibaut*, Comte de *Bar-le-Duc*, mort en 1214, sans postérité ; & 2^o la même année, à *Valeran de Limbourg*, Marquis d'Arton, puis Comte de Luxembourg, à cause d'elle. De cette alliance vinrent :

1. HENRI, qui suit ;
2. Et MATHIEU, Duc de Lorraine.

VII. HENRI, 1^{er} du nom, Comte de LUXEMBOURG, du chef de sa mère, de la Roche, Marquis d'Arton, surnommé *le Grand*, épousa, en 1240, *Marguerite de Bar*, Dame de *Ligny*, fille aînée d'*Henri II*, Comte de *Bar*, & de *Philippe de Dreux*. On dit qu'il mourut en 1280, & qu'il eut de son mariage :

1. HENRI, qui suit ;
2. VALERAN, auteur de la branche de LUXEMBOURG-LIGNY, rapportée ci-après ;
3. & 4. BAUDOUIN & JEAN, morts au combat de *Woringen* le 5 Juin 1288 ;
5. PHILIPPE, mariée, en 1270, à *Jean*, II^e du nom, Comte de *Hainaut*, Hollande & *Zélande* ;
6. ISABEAU, femme de *Guy de Dampierre*, II^e du nom, Comte de Flandre ; morte en 1295 ;
7. MARGUERITE, morte sans alliance ;
8. Et FÉLICITÉ, Religieuse à *Beaumont*.

VIII. HENRI, II^e du nom, Comte de LUXEMBOURG, &c., s'allia avec *Béatrix d'Avesnes*, fille de *Baudouin*, Seigneur de *Beaumont*, & de *Félicité de Coucy*, dont :

1. HENRI, qui suit ;
2. VALERAN, Seigneur de *Dourlers*, de *Thierimont* & de *Conforre*, mort en *Italie* en 1311 ;
3. BAUDOUIN, Archevêque de *Trèves*, mort le 28 Janvier 1353 ;
4. MARGUERITE, Prieure de *Beaumont* à *Valenciennes* ;
5. Et FÉLICITÉ, femme de *Tristan*, Baron de *Gaesbeec*, Seigneur de *Bauguignes*.

IX. HENRI, III^e du nom, Comte de LUXEMBOURG & de la Roche, Marquis d'Arlon, &c., nommé Empereur en 1308, après ALBERT D'AUTRICHE, & mort le 24 Août 1313, eut de *Marguerite de Brabant*, sa seconde femme,

1. JEAN, qui fut;
2. BÉATRIX, mariée, en 1318, à *Charles de Hongrie*, II^e du nom, morte la même année;
3. MARIE, seconde femme du Roi CHARLES IV, dit *le Bel*, morte en 1324;
5. CATHERINE, mariée à LÉOPOLD, Archiduc D'AUTRICHE;
6. ET AGNÈS, épouse de *Rodolphe de Bavière*, Comte Palatin du Rhin.

X. JEAN, Comte de LUXEMBOURG, Roi de Bohême, tué à la bataille de Crécy, le 26 Août 1346, avoit épousé, 1^o le 4 Février 1311, ISABEAU, morte en 1330, fille & héritière de WENCESLAS, surnommé *le Saint*, Roi de Bohême, & de *Gute de Habsbourg*; & 2^o en 1334, BÉATRIX DE BOURBON, morte le 25 Décembre 1385, fille de LOUIS, Duc de BOURBON, 1^{er} du nom, & de *Marie de Hainaut*. Du premier lit vinrent :

1. PRIMISLAS, mort jeune;
2. CHARLES, qui fut;
3. JEAN-HENRI, Marquis de Moravie, marié, 1^o à *Marguerite*, Duchesse de *Carinthie*, qui se sépara de lui, sous prétexte d'impuissance, pour épouser l'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE; & 2^o en 1350, à *Marguerite*, Duchesse d'*Opeln*, en *Silésie*, dont :
 1. JOSSE, Marquis de Moravie, élu Roi des Romains en 1410, & mort sans alliance en 1411;
 2. PROCOPE, aussi Marquis de Moravie, qui laissa d'*Elisabeth de Bavière*, sa femme, une fille unique, mariée à *Bugislas*, Duc de *Poméranie*;
 3. ET JEAN-SOBESLAS, Evêque d'Olmütz en Moravie, puis Patriarche d'Aquilée, mort en 1388.
4. MARGUERITE, femme d'*Henri*, Duc de la *Haute-Bavière*;
5. BONNE, épouse de JEAN, Roi de FRANCE, morte le 11 Septembre 1349;
6. ANNE, mariée à OTHON, Duc d'AUTRICHE, morte en 1344.

Et du second lit fortirent :

7. WENCESLAS, qui eut en partage le Comté de LUXEMBOURG, que l'Empereur CHARLES IV, son frère, érigea en *Duché* le 13 Mars 1354, en le mariant avec *Jeanne*, Duchesse de *Brabant* & de *Limbourg*, fille de *Jean-Wenceslas*, II^e du nom. Il mourut sans enfans le 7 Décembre 1383.

XI. CHARLES DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême, né le 14 Mai 1316, élu Empereur sous le nom de CHARLES IV en 1346, mort le 27 Mars 1378, avoit épousé, 1^o vers l'an 1331, BLANCHE, morte en 1348, fille de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, & de *Mahaut de Châtillon*, dite de *Saint-Pol*; 2^o en 1349, ANNE ou AGNÈS de *Bavière*, fille de *Rodolphe*, Comte Palatin du Rhin, morte en 1352; 3^o en 1353, ANNE de *Silésie*, morte en 1362; & 4^o en 1363, *Elisabeth de Poméranie*, morte en 1393. Des deux premiers lits il n'eut point d'enfans, du troisième vint :

1. WENCESLAS, Empereur & Roi de Bohême, mort le 16 Août 1410. Il ne laissa point d'enfans de *Jeanne de Bavière*, sa première femme, morte en 1388; mais de *Sophie*, sa seconde, morte en 1428, fille de *Jean*, Duc de *Bavière*, il eut :

ANNE, morte en 1394, femme, en 1384, de RICHARD II, ROI d'ANGLETERRE.

Et du quatrième lit fortirent :

2. SIGISMOND, qui fut;
3. JEAN, Duc de LUXEMBOURG & de *Gœrlitz*, Marquis de *Luface*, qui laissa de son mariage avec *Richarde*, fille d'*Albert*, Duc de *Mecklembourg*, Roi de *Suède*,

ELISABETH, Duchesse de LUXEMBOURG, mariée, 1^o en Juillet 1409 à Bruxelles, à *Antoine de Bourgogne*, Duc de *Brabant*, tué à la bataille d'*Azincourt* en 1415, dont elle fut la seconde femme, car il avoit épousé JEANNE DE LUXEMBOURG, fille de VALERAN III, Comte de *Saint-Pol*. Elle en eut *Guillaume de Bourgogne*, mort au berceau en 1410; & elle le remaria à *Jean de Bavière*, dit *sans pitié*, auparavant Evêque de *Liège*, qui mourut sans enfans en 1424. Dans la fuite, les peuples de Luxembourg, appellèrent *Guillaume de Saxe*, Landgrave de *Thuringe*, & ELISABETH, Duchesse de LUXEMBOURG, se trouvant faible & sans appui, eut recours à PHILIPPE le Bon, Duc de *BOURGOGNE*, qui se servant de cette conjoncture, acquit, par un traité fait en 1443, le Luxembourg, dont ELISABETH ne pouvoit disposer qu'au déavantage de ceux de sa Maison.

4. MARGUERITE, morte l'an 1359, première femme de LOUIS, Roi de HONGRIE & de Pologne;
5. ELISABETH, première femme d'ALBERT III, dit *la Treffe*, Duc d'AUTRICHE, morte l'an 1373;

6. CATHERINE, aussi morte la même année, épouse de RODOLPHE, IV^e du nom, dit l'*In-génieux*, Duc d'Autriche;
7. ANNE, mariée à *Othon de Bavière*, Marquis de Brandebourg;
8. ELISABETH, alliée à *Jean-Galéas*, Prince de Milan;
9. MARGUERITE, femme de GUILLAUME, dit l'*Ambitieux*, Duc d'Autriche;
10. HÉLÈNE, morte l'an 1394, épouse de RICHARD II, Roi d'Angleterre;
11. Et MARGUERITE, morte en 1410, femme de Jean III, Burgrave de Nuremberg.

XII. SIGISMOND DE LUXEMBOURG, né l'an 1367, Empereur, &c., mort le 9 Décembre 1437, avoit épousé, 1^e l'an 1383, MARIE DE HONGRIE, morte l'an 1402; & 2^e l'an 1403, *Barbe*, Comtesse de *Cilli*, morte l'an 1451, dont il eut:

XIII. ELISABETH DE LUXEMBOURG, morte l'an 1447, femme d'ALBERT, 1^{er} du nom, Archiduc d'Autriche & Empereur.

BRANCHE
de LUXEMBOURG-LIGNY.

VIII. VALERAN DE LUXEMBOURG, 1^{er} du nom, Seigneur de Ligny & de Rouffy, fils puîné d'Henri 1^{er}, Comte de LUXEMBOURG, fut tué avec ses frères à la bataille de Worringen, près de Cologne, donnée contre le Duc de Brabant, l'an 1288, & eut de *Jeanne* Dame de *Beauvoir*, sa femme,

1. HENRI, Seigneur de Ligny, mort sans postérité;
2. VALERAN, qui suit;
3. Et PHILIPPE, accordée, par contrat de l'an 1287, à *Henri*, fils d'un autre de ce nom, Comte de *Valence*.

IX. VALERAN DE LUXEMBOURG, II^e du nom, Seigneur de Ligny, de Rouffy & de Beauvoir, épousa *Guyotte*, Châtelaine de *Lille*, Dame d'*Haubourdin* &c., fille & héritière de *Jean*, IV^e du nom, Châtelain de *Lille*, &c., & de *Béatrix de Néelle*. Il vivoit encore l'an 1353, & laissa

X. JEAN DE LUXEMBOURG, Châtelain de *Lille*, Seigneur de Ligny, &c., mort l'an 1364. Il avoit épousé, l'an 1330, *Alix de Flandres*, Dame de *Richebourg*, fille unique de *Guy*. Leur enfans furent:

1. GUY, qui suit;
2. 3. & 4. VALERAN, HENRI & JEAN, morts sans alliance;
5. MARIE, femme d'*Henri*, V^e du nom, Sire de *Joinville*, Comte de *Vaudemont*;

6. PHILIPPE, mariée, l'an 1350, à *Raoul*, Seigneur de *Renneval*, Panetier de France;
7. Et JEANNE, alliée, l'an 1350, à *Guy de Châtillon*, IV^e du nom, Comte de Saint-Pol, morte sans enfans l'an 1392.

XI. GUY DE LUXEMBOURG, Comte de Ligny & de Saint-Pol, Châtelain de *Lille*, Seigneur de *Rouffy*, &c., avoit épousé, l'an 1350, *Mahaut de Châtillon*, fleur & héritière de *Guy*, IV^e du nom, Comte de Saint-Pol. Après que le Roi CHARLES V eut érigé pour lui *Ligny* en Comté, l'an 1367, il fut tué à la bataille de *Baëfvider* le 22 Août 1371, ayant eu de son mariage:

1. VALERAN, qui suit;
2. JEAN, tige de la branche de LUXEMBOURG-SAINT-POL, rapportée ci-après;
3. Le bienheureux PIERRE DE LUXEMBOURG, Cardinal, Evêque de Metz, mort le 2 Juillet 1387, à l'âge de 18 ans;
4. ANDRÉ, Evêque de Cambrai, mort l'an 1396;
5. MARGUERITE, alliée 1^o à *Pierre d'Enghien*, Comte de *Liche*; & 2^o à *Jean*, Seigneur de *Werchin*, Sénéchal de *Hainaut*;
6. MARIE, femme 1^o de *Jean de Condé*, Seigneur de *Morialmé*; & 2^o de *Simon*, Comte de *Salm*;
7. JEANNE, Demoiselle DE LUXEMBOURG, morte sans alliance vers 1430, laquelle avoit succédé aux Comtes de Ligny & de Saint-Pol, après la mort de *Philippe de Bourgogne*, Duc de Brabant, son petit-neveu.

XII. VALERAN DE LUXEMBOURG, III^e du nom, Comte de Saint-Pol, &c., Connétable de France, fut établi Gouverneur de la ville de *Gènes* l'an 1396, & fait Grand Maître des Eaux & Forêts de France l'an 1402. Il déclara la guerre aux Anglois & fut battu par les habitans de l'*Isle Thevet* en 1403; deux ans après il fut encore défait. Le Duc de Bourgogne le fit pourvoir de la charge de Grand Bottillier de France l'an 1410, du Gouvernement de Paris & de l'*Epée* de Connétable l'an 1411. VALERAN DE LUXEMBOURG étoit un des plus célèbres partisans de ce Duc; il mourut au Château d'*Yvoy* le 19 Avril 1415, âgé de 60 ans. Il avoit épousé, 1^o l'an 1374, *Mahaut du Rœux*; & 2^o *Bonne de Bar*, morte le 2 Juin 1400. De la première il eut:

XIII. JEANNE DE LUXEMBOURG, Châtelaine de *Lille*, mariée, l'an 1402, à *Antoine de Bourgogne*, Duc de Brabant, &c., morte le 12 Août 1407.

Le Connétable de LUXEMBOURG laissa aussi d'*Agnès de Brie*, une de ses maitresses, *Jean*, dit *Hennequin*, bâtard de *Saint-Pol*, Seigneur d'*Haubourdin*, Chevalier de la Toison d'Or, célèbre dans l'Histoire du XV^e siècle, qui mourut l'an 1466, sans laisser d'enfans de *Jacqueline de la Trémoille*, sa femme, fille de *Pierre*, Seigneur de Dours.

BRANCHE
de LUXEMBOURG-SAINT-POL.

XII. JEAN DE LUXEMBOURG, Seigneur de Beauvevoir, &c., fils puîné de GUY, Comte de Ligny, & de *Mahaut de Châtillon*, mourut vers l'an 1397. Il avoit épousé *Marguerite d'Enguien*, qui lui porta le Comté de Brienne, la Seigneurie d'Enguien & ses droits sur le Duché d'Athènes. Elle étoit fille de *Louis d'Enguien*, Comte de Brienne & de *Conversano*, & de *Jeanne de Saint-Séverin*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit;
2. LOUIS, Cardinal, Archevêque de Rouen. Il fut d'abord élevé, l'an 1414, à l'Evêché de Théroüanne, par une partie des Chanoines, quoique les autres se fussent opposés à son élection; se déclara pour le parti des Anglois, & fut fait Chancelier l'an 1425 par HENRI, VI^e du nom, Roi d'Angleterre, soi-disant Roi de France. Il exerça cette charge jusqu'en 1435, obtint l'Archevêché de Rouen en 1436, & ne voulut accepter le Chapeau de Cardinal que lui donna le Pape EUGÈNE IV, en 1439, qu'à condition que le Roi d'Angleterre approuveroit cette promotion. Il s'étoit entièrement dévoué aux intérêts de ce Roi, qui lui fit avoir l'Evêché d'Ely en Angleterre, & lui confia les plus importantes affaires en France. Il se jeta dans la Bastille l'an 1436, lorsque la ville de Paris fut fourmée au Roi CHARLES VII, mais il fut obligé d'en sortir par composition, & se retira en Angleterre, où il mourut à Harfield, le 18 Septembre, & selon d'autres, le 4 Octobre 1443;
3. JEAN, dit le Comte de Ligny, Chevalier de la Toison d'Or, mort en 1440, sans laisser de postérité de *Jeanne de Béthune*, Vicomtesse de Meaux, fille de *Robert*, VIII^e du nom, Vicomte de Meaux, &c., & d'*Isabeau de Guiffelles*;
4. Et JEANNE, mariée 1^o à *Louis*, Seigneur de *Ghiffelles*; & 2^o à *Jean Melun*, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy.

XIII. PIERRE DE LUXEMBOURG, 1^{er} du nom, Comte de Brienne, de Saint-Pol & de Con-

versano, fut fait Chevalier de la Toison d'Or l'an 1430, par le Duc de Bourgogne. Depuis, le Duc de Bedford, son gendre, lui donna la conduite d'un corps d'armée, qu'il envoyoit pour prendre Saint-Valery sur les Francois; mais il mourut de la peste à Rambures, le 31 Août 1433. Il avoit épousé *Marguerite de Baux-d'Andria*, & en eut :

1. LOUIS, qui suit;
2. THIBAUT, tige de la branche de LUXEMBOURG-FIENNES, rapportée ci-après;
3. JACQUES, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 20 Août 1487, ne laissant d'*Isabelle*, Dame de *Roubaix*, son épouse, fille de *Jean*, Seigneur de *Roubaix*, que quatre filles, savoir :
 1. ISABELLE, Dame de Richebourg, mariée à *Jean de Melun*, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy;
 2. YOLLANDE, Dame de Roubaix, femme de *Nicolas de Werchin*, Sénéchal de Hainaut;
 3. LOUISE, alliée, 1^o à *Jean de Ghiffelles*, Seigneur de Dudzeelle; & 2^o à *Antoine de Croy*, Seigneur de Sempy;
 4. Et ANNE, mariée à *Guillaume Bourcier*, Comte d'Ellex.
4. VALERAN, mort jeune;
5. JEAN, mort en Afrique;
6. JACQUELINE, femme, 1^o l'an 1433, de *Jean d'Angleterre*, Duc de Bedford; & 2^o de *Richard Dondeville*, Seigneur de Rivières;
7. ISABEAU, mariée à CHARLES d'ANJOU, 1^{er} du nom, Comte du Maine;
8. Et CATHERINE, troisième femme d'*Arthur de Bretagne*, Comte de Richmond; morte l'an 1476.

XIV. LOUIS DE LUXEMBOURG, Comte de Saint-Pol, de Brienne, de Ligny, de Conversano, Châtelain de Lille, Seigneur d'Enguien, &c., Connétable de France & Chevalier de l'Ordre du Roi, se trouva à la célèbre Assemblée d'Arras, l'an 1435, suivit le Roi CHARLES VII, au siège de Pontoise l'an 1441, & fut fait Chevalier à celui de Dieppe l'an 1443. Il se signala encore en diverses occasions, entr'autres à la prise de Caen l'an 1450, & eut beaucoup de part dans l'amitié de Charles de Bourgogne, Comte de Charolois, qui l'envoya en Angleterre & lui donna l'avant-garde de son armée à commander à la bataille de Montlhéry. Il y avoit longtems que le Roi Louis XI souhaitoit de l'attirer à son service: pour l'y attacher, il lui donna la charge de Connétable de France le 5 Octobre 1465, &

l'honora du Collier de l'Ordre de Saint-Michel le 1^{er} Août 1469. Ce Seigneur persuada, depuis au Roi, de faire la guerre au Duc de Bourgogne. Il surprit la ville de Saint-Quentin, secourut celle de Beauvais, l'an 1472, & détourna la conspiration du Roi d'Angleterre & du Duc de Bourgogne, contre la personne de Louis XI; mais dans la fuite il incurra la disgrâce de ce Monarque extrêmement soupçonneux. On l'accusa d'avoir eu commerce avec les ennemis de l'Etat, & on surprit même quelques lettres qu'il avoit écrites. Le Connétable voyant que la tempête le menaçoit, se retira chez le Duc de Bourgogne, pour fe dérober à la colère du Roi; mais ce Duc, qui consultoit quelquefois beaucoup plus les intérêts de la politique, que les lois de l'amitié, le livra entre les mains du Roi Louis XI, qui fit faire le procès à ce Seigneur, & lui fit trancher la tête à Paris, le 19 Décembre 1475; il étoit alors âgé de 57 ans. Il avoit épousé, 1^o au Château de Bohain, le 16 Juillet 1435, *Jeanne de Bar*, Comtesse de Marle & de Soissons, Vicomtesse de Meaux, Dame d'Oisy, de Dunkerque, de Bourbourg, de Bornhém, de Gravelines, d'Aluylès & de Montmirail, fille unique de *Robert de Bar*, Comte de Marle & de Soissons, & de *Jeanne de Béthune*, Vicomtesse de Meaux; & 2^o en 1466, *Marie*, fille de *Louis*, Duc de Savoie. Du premier lit il eut :

1. JEAN, Comte de Marle & de Soissons, Chevalier de la Toison d'Or, tué par les Suisses à la bataille de Morat, le 22 Juin 1476;
2. PIERRE, qui suit;
3. ANTOINE, auteur de la branche de LUXEMBOURG-BRIENNE, rapportée ci-après;
4. CHARLES, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, mort le 25 Janvier 1509;
5. JACQUELINE, alliée, l'an 1455, à *Philippe*, Sire de Croy & Comte de Porcéan;
6. HÉLÈNE, mariée, l'an 1465, à *Janus de Savoie*, Comte de Genève, morte l'an 1488;
7. PHILIPPE, Abbessé du Moncel, près de Pont-Sainte-Maxence, l'an 1475.

Et du second lit fortirent :

8. LOUIS, Prince d'Altamura, Duc d'Andria & de Venosa, Comte de Ligny & de Venquerre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel & Grand Chambellan de France, mort le 31 Décembre 1505, sans laisser d'enfants d'*Eléonore de Guevara de Baux*, Princesse d'Altamura, qu'il avoit épousée en 1492, fille de *Pierre de Guevara*, Marquis de

Vasto, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, & d'*Jofte-Genèvre de Baux*, Princesse d'Altamura;

9. Et JEANNE, Religieuse.

Le Connétable de Saint-Pol eut encore plusieurs bâtards, savoir :

1. ROBERT, Evêque d'Angoulême, élu l'an 1481, mort en 1492;
2. JACQUES;
3. & 4. ANTOINETTE & YOLANDE;
5. JEANNE, mariée à *Antoine d'Ailly*, 1^{er} du nom, Seigneur de Varennes;
6. Et MARGUERITE, femme de *Philippe d'Inchy*, Châtelain de Douai.

XV. PIERRE DE LUXEMBOURG, 11^e du nom, Comte de Saint-Pol, de Marle & de Soissons, Vicomte de Meaux, &c., mort au Château d'Enghien, le 25 Octobre 1482, avoit épousé *Marguerite de Savoie*, fille aînée de *Louis Duc de Savoie*, & d'*Anne de Chypre*. Elle étoit veuve de *Jean-Paléologue*, Marquis de *Montferrat*, & mourut à Bruges au mois de Mars 1483. De ce mariage vinrent :

1. 2. & 3. LOUIS, CLAUDE & ANTOINE, morts jeunes;
4. & 5. MARIE & FRANÇOISE, rétablies dans les biens de la Maison de LUXEMBOURG, par Lettres du Roi CHARLES VIII, données à Ancenis, au mois de Juillet 1487. MARIE, Comtesse de Saint-Pol, &c., épousa 1^o *Jacques de Savoie*, son oncle, Comte de Romont, mort le 30 Janvier 1486; & 2^o le 8 Septembre 1487, FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, bisaïeul du Roi HENRI IV. Elle porta par ce mariage les biens de la Maison de LUXEMBOURG dans celle de BOURBON, & mourut le 1^{er} Avril 1546. De son premier lit elle avoit eu *Françoise de Savoie*, mariée à *Henri*, Comte de *Nassau de Vianden*. FRANÇOISE DE LUXEMBOURG, Dame d'Enghien, sœur de MARIE, prit alliance avec *Philippe de Clèves*, Comte de Ravenstein, & mourut sans lignée.

BRANCHE de LUXEMBOURG-BRIENNE.

XV. ANTOINE DE LUXEMBOURG, troisième fils de Louis, Connétable de France, & de *Jeanne de Bar*, sa première femme, Comte de Brienne, de Rouffy, puis de Ligny, Baron de Ramerupt & de Pincy, Vicomte de Machault, &c., fut employé en diverses négociations importantes par Louis XII, qui le fit son Chambellan ordinaire & le rétablit dans ses biens, par Lettres données à Blois,

le 29 Mai 1504. Il mourut en 1510, & avoit épousé 1^o *Antoinette de Bauffremont*, Comtesse de Charny & de Montfort, &c., fille unique & héritière de *Pierre de Bauffremont*, Comte de Charny ; 2^o *Françoise de Croy*, fille de *Philippe*, Comte de Chimay ; & 3^o *Gillette de Coëtivy*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guyenne, & de *Marie*, batarde de Valois. Il eut du premier lit :

1. PHILIBERTE, Comtesse de Charny, seconde femme de *Jean de Châlon*, IV^o du nom, Prince d'Orange.

Du second lui vint :

2. CHARLES, qui fuit.
- Et, selon quelques Auteurs,
3. CLAUDE, mort jeune.

ANTOINE DE LUXEMBOURG eut encore pour fils naturel

ANTOINE DE LUXEMBOURG, auteur de la branche des Seigneurs de *la Chapelle*, en Brie ; il fut légitimé en 1500, & fa postérité a fini à *Jean de Luxembourg*, III^o du nom, Seigneur de la Chapelle, lequel vivoit en 1670.

XVI. CHARLES DE LUXEMBOURG, Comte de Brienne, de Ligny, de Rouffy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Capitaine de 50 hommes d'armes, servit utilement le Roi François I^{er}, qui le fit son Lieutenant Général en Picardie, au Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France, & mourut le 10 Décembre 1530, laissant de *Charlotte d'Estouteville*, sa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de Beynes, de Blainville, &c., Prévôt de Paris, & de *Gillette de Coëtivy*, sa belle-mère,

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. LOUIS, Comte de Rouffy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il se distingua par son mérite & par ses services sous les règnes de François I^{er} & d'Henri II, & mourut sans postérité de son mariage avec *Antoinette d'Amboise*, Dame de Ravel, fille de *Guy*, Seigneur de Ravel, & de *Françoise Dauphine*. Elle étoit veuve 1^o de *Jacques d'Amboise*, Seigneur de Bully, son coulin ; & 2^o d'*Antoine de la Rochefoucauld*, Seigneur de Barbezieux ;
3. JEAN, Evêque de Pamiers, Abbé d'Ivry & de la Rivouère, ami des gens de Lettres, entre lesquels il se signala par divers ouvrages ; il mourut, en 1548, à Avignon, où il fut enterré dans l'Eglise des Céliens ;
4. CLAUDE, ou GEORGES, mort jeune ;

5. GILLETTE, femme de *François de Vienne*, Seigneur de Ruffey ;
6. FRANÇOISE, mariée 1^o à *Bernard III*, Marquis de Bade ; & 2^o avec *Adolphe*, Comte de Nassau ;
7. ANTOINETTE, Abbesse d'Hyères, morte le 30 Avril 1603, âgée de 78 ans ;
8. Et MARIE, Abbesse de N.-D. de Troyes, morte le 15 Mai 1597.

XVII. ANTOINE DE LUXEMBOURG, II^o du nom, Comte de Brienne, de Ligny, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, défendit, en 1544, Ligny, contre l'Empereur CHARLES-QUINT, & mourut le 8 Février 1557. Il avoit épousé, le 7 Mars 1535, à Crémieu en Dauphiné, *Marguerite*, fille de *René*, Bâtard de Savoie, Comte de Villars, de Tende, &c., & d'*Anne Lafcaris*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Ducs de *Piney*, rapportée ci-après ;
3. ANTOINE, mort en 1573, sans alliance ;
4. HENRI, mort au berceau ;
5. Et MADELEINE, femme de *Christophe Jouvenel-des-Urfsins*, Baron de la Chapelle.

XVIII. JEAN DE LUXEMBOURG, Comte de Brienne & de Ligny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, fut toujours fidèle à son Prince, & mourut le 1^{er} Juillet 1576. Il avoit épousé *Guillemette de la Marck*, fille de *Robert IV*, Duc de Bouillon, &c., Maréchal de France, & de *Françoise de Brezé*, dont :

1. & 2. ANTOINE & JEAN, morts jeunes ;
3. CHARLES, qui fuit ;
4. DIANE, mariée 1^o à *Louis de Ploëzquellec*, Comte de Carman en Bretagne ; & 2^o à *Just de Pontallier*, Baron de Pleure ;
5. Et LOUISE, mariée 1^o à *Georges d'Amboise*, Baron de Cazaubon, fils de *Louis*, Comte d'Aubijoux ; & 2^o à *Bernard de Béon*, Marquis de Boutteville, Seigneur du Maffels, Cornesou, Eclafsan, &c., Gouverneur du Haut & Bas-Limoufin, la Rochelle & pays d'Aunis, Lieutenant de Roi en Saintonge & en Augoumois, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit, qu'il ne put recevoir, parce qu'il fut prévenu par la mort. Sa veuve mourut le 16 Janvier 1647, âgée de 80 ans. Elle eut de son second mari *Charles de Béon-Luxembourg*, dont on va parler ; & *Louise de Béon*, morte le 2 Septembre 1665, femme d'*Henri-Auguste de Loménie*, Secrétaire d'Etat, auquel elle porta le Comté de Brienne. Voy. LOMÉ-

NIE. *Charles de Béon-Luxembourg*, Marquis de Boutteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, prétendit disputer, en 1661, au Duc de *Montmorency-Luxembourg*, la propriété de la Terre de Piney, par les droits de *LOUISE DE LUXEMBOURG*, sa mère, & le Parlement de Toulouse déclara, par un Arrêt, que la substitution de ce Duché étoit ouverte à son profit. L'affaire ayant été portée au Parlement de Rouen, le Duc & la Duchesse de *LUXEMBOURG* furent maintenus, en 1675, par Arrêt de cette Cour en la pleine possession de ce Duché de Piney, qui se trouve substitué en la Maison de *Potier de Gesvres*, en cas que la postérité du Duc & de la Duchesse viennent à manquer, & ce à cause du mariage de *MARGUERITE DE LUXEMBOURG*, fille de *François, Duc de Piney*, avec *René Potier*, Duc de Trefmes. *Charles de Béon* avoit épousé *Marie Amelot*, fille de *Denis*, Doyen des Maîtres des Requêtes. Conseiller d'Etat, & de *Marguerite du Drac*, morte le 15 Janvier 1702, âgée de 97 ans, dont il a eu trois garçons: 1. *Bernard de Béon*, mort sans alliance le 17 Avril 1714; 2. & 3. *Jean-Louis & Henri-Auguste*; ce dernier, mort le 15 Janvier 1699. Bailli & Grand Hospitalier de Malte. *Jean-Louis de Béon-Luxembourg*, Marquis de Boutteville, a épousé *Marie de Cugnac-Dampierre*, fille d'*Antoine*, IV^e du nom, Marquis de Dampierre, & de *Madeleine du Texier*, petite-fille de *François de Cugnac*, II^e du nom, Conseiller d'Etat d'Épée & Chevalier des Ordres du Roi, de laquelle il a eu *Charles de Béon-Luxembourg*, Marquis de Béon, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort sans postérité, le 8 Août 1725, de son mariage avec *Anne-Dorothee du Hautoy*. Voy. *BÉON*.

XIX. *CHARLES DE LUXEMBOURG*, II^e du nom, Comte de Brienne & de Rouilly, &c., Gouverneur de Metz, Chevalier des Ordres en 1597, servit les Rois *HENRI III* & *HENRI IV* contre les Ligueurs; mourut le 18 Février 1608, âgé de 36 ans, sans laisser d'enfants d'*Anne de Nogaret de la Valette*, qu'il avoit épousée en 1583, & qui mourut le 23 Novembre 1605.

*BRANCHE
des Ducs de PINEY.*

XVIII. *François de Luxembourg*, Duc de Piney, Pair de France, Prince de Tingry, Comte de Routly & de Ligny, deuxième fils d'*Antoine de Luxembourg*, II^e du nom, & de

Marguerite de Savoie, destiné d'abord à l'Eglise, suivit la profession des armes & fut employé dans des négociations importantes. *HENRI III* l'honora d'une estime particulière, & érigea, pour lui, *Piney en Duché* en 1576 & en *Pairie* en 1581, & *Tingry en Principauté*. Il le fit aussi Chevalier de ses Ordres, & l'envoya Ambassadeur à Rome en 1586, où il s'acquit une grande réputation. A son retour, il se trouva au siège de Paris, & après l'assassinat du Roi en 1589, la Noblesse catholique le députa pour conjurer le Roi *HENRI IV* d'entrer dans les sentimens de l'Eglise Catholique. Cette même Noblesse l'envoya ensuite Ambassadeur à Rome, & il y retourna en cette même qualité pour ce Prince. Ce fut dans ce voyage qu'il traita du mariage du Roi avec *MARIE DE MÉDICIS*, & après avoir encore rendu d'autres services à l'Etat, il mourut au Château de Pougy le 30 Septembre 1613. Il avoit épousé 1^o *Diane*, fille de *Claude de Lorraine*, Duc d'Aumale, Pair & Grand Veneur de France, & de *Louise de Brezé*; & 2^o *Marguerite de Lorraine*, veuve d'*Anne*, Duc de *Joyeuse*, & fille de *Nicolas*, Duc de Mercœur, Comte de Vaudemont, & de *Marguerite d'Égmond*; elle est sœur puinée de *LOUISE DE LORRAINE*, Reine de France. Du premier lit vinrent :

1. *HENRI*, qui suit;
2. *MARGUERITE*, morte le 9 Août 1645, femme de *René Potier*, Duc de Trefmes, Pair de France & Chevalier des Ordres, &c., dont des enfans. Voy. *POTIER*;
3. Et *LOUISE*, Abbesse de Notre-Dame de Troyes, morte en 1602.

XIX. *HENRI DE LUXEMBOURG*, Duc de Piney, Pair de France, Prince de Tingry, Comte de Brienne, &c., mort d'une fièvre pestilentielle à Jargeau, le 23 Mai 1616, avoit épousé, le 19 Juin 1597, *Madeleine de Montmorency*, Dame de Thoré, morte en Décembre 1615. De cette alliance vinrent :

1. *MARGUERITE-CHARLOTTE*, qui suit;
2. Et *MARIE-LIESSE*, femme d'*Henri de Levis*, 1^{er} du nom, Duc de Ventadour, Pair de France, &c.; elle se fit Carmélite, & mourut à Chambéry le 18 Janvier 1660.

XX. *MARGUERITE-CHARLOTTE DE LUXEMBOURG*, Duchesse de Piney, Comtesse de Ligny, &c., morte en Novembre 1680, âgée de 72 ans, avoit épousé, 1^o le 5 Juillet 1620, *Léon d'Albert*, Scigneur de Brantes, Duc de

Luxembourg, &c., Chevalier des Ordres, mort le 25 Novembre 1630; & 2^o *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, mort le 8 Juillet 1674. Elle eut du premier lit :

1. *Henri-Léon d'Albert*, Prêtre, mort le 19 Février 1697;
2. Et *Marie-Louise-Claire*, Religieuse, puis Princesse de Tingry, morte le 16 Juillet 1706. Voy. ALBERT DE LUYNES.

Et du second lit vint :

XXI. *Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont-Tonnerre*, Duchesse de Luxembourg, qui s'est mariée, le 17 Mars 1661, à *François-Henri de Montmorency*, Comte de Boutteville, puis Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France. Voy. CLERMONT, en Dauphiné, & MONTMORENCY, branche des Seigneurs de *Hallot*, &c., puis Ducs de Luxembourg.

BRANCHE
de LUXEMBOURG-FIENNES.

XIV. THIBAUT DE LUXEMBOURG, second fils de PIERRE, 1^{er} du nom, & de *Marguerite de Baux-d'Andria*, Seigneur de Fiennes, Comte de Brienne, &c., avoit épousé *Philippe*, dite *Philippotte de Melun*, Dame de Sottenghien, fille de *Jean de Melun*, Seigneur d'Antoing, &c., & de *Jeanne d'Abbeville*. Etant resté veuf, en 1456, il se fit Religieux de Cîteaux, eut les Abbayes d'Igny & d'Orcamp, & fut élu Evêque du Mans après Martin Berruyer. Il avoit été désigné Cardinal par le Pape SIXTE IV, & se dispoisoit au voyage d'Italie lorsqu'il mourut, le 1^{er} Septembre 1477. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui fut;
2. JEAN, Seigneur de Sottenghien, mort en Chypre sans laisser de postérité d'*Jacqueline de Gavre*, Dame d'Efcornaix;
3. PHILIPPE, Cardinal, Evêque du Mans, mort en 1519;
4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Vicomtes de *Martigues*, rapportée ci-après;
5. GUILLEMETTE, mariée, 1^o à *Amé de Saarbruck*, Comte de Braine; & 2^o à *Gilles*, Seigneur de *Belleville*;
6. MADELEINE, alliée, 1^o le 26 Septembre 1457, à *Charles de Sainte-Maure*, Seigneur de Puyfeuls; & 2^o le 15 Septembre 1485, à *Jacques Chabot*, Seigneur de Jarnac, de Brion, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, dont postérité. Voy. CHABOT, en Poitou;

Et quelques autres filles, Religieuses.

XV. JACQUES DE LUXEMBOURG, 1^{er} du nom, Seigneur de Fiennes, &c., Chevalier de la Toison d'Or, avoit épousé *Marie de Barlaymont*, Dame de Ville, la Hamaide, Vasières, &c., morte en 1529, fille de *Gérard*, Seigneur desdits lieux, & de *Marie*, Dame de la Hamaide. Il en eut :

1. JACQUES, qui fut;
2. JEAN, Seigneur de Ville & de la Hamaide, Chevalier de la Toison d'Or, mort sans postérité d'*Isabeau*, Dame de *Culembourg*, fille de *Gaspard*, Seigneur de *Culembourg*, & de *Jeanne de Bourgogne*;
3. FRANÇOIS, Evêque du Mans, mort en 1509;
4. JACQUELINE, mariée à *Charles 1^{er}*, Comte de *Lalaing*;
5. MARIE, femme 1^o de *Robert de Béthune*; & 2^o de *Daniel de Bouchout*, Seigneur de Boulders, Pair de Flandre;
6. Et PHILIPPOTTE, mariée, en 1498, à *Antoine*, Baron de *Ligne*, premier Comte de Fauquembergue, Prince de Mortagne, &c., dont postérité. Voy. LIGNE.

XVI. JACQUES DE LUXEMBOURG, II^o du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or, eut de *Marguerite de Bruges de la Gruthuse*, Dame d'Auxy, fille de *Jean*, Seigneur de la Gruthuse, & de *Marie*, Dame d'Auxy,

1. JACQUES, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or en 1519, qui est mort en 1530, sans postérité d'*Hélène de Croy*, sa femme, fille d'*Henri*, Comte de Porcéan, & de *Charlotte de Châteaubriand*;
2. FRANÇOISE, qui porta le Comté de Gavre & la Seigneurie de Fiennes dans la Maison des Comtes d'*Egmond*, par son mariage avec *Jean*, IV^o du nom, Comte d'*Egmond*, &c., dont postérité. Voy. EGMOND;
3. Et MARGUERITE, alliée 1^o à *Antoine*, Comte de *Barbançon*, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainaut; & 2^o à *Martin de Hornes*, Comte de Houtekercke, Seigneur de Gaesbeeck, &c., dont elle fut la première femme. Voy. HORNES.

BRANCHE
de LUXEMBOURG-MARTIGUES.

XV. FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, Vicomte de Martigues, fils puîné de THIBAUT, Seigneur de Fiennes, & de *Philippotte de Melun*, vivoit sous le règne de Charles VIII, qui l'envoya en Ambassade en Angleterre. Il avoit épousé LOUISE DE SAVOIE, fille de JANUS, Comte de Genève, & d'*HÉLÈNE DE LUXEM-*

BOURG. Elle étoit alors veuve de JACQUES-LOUIS DE SAVOIE, Marquis de Gex, son cousin, mort le 27 Juillet 1485, fils d'ANÉ, surnommé le *Bienheureux*, 1^x° du nom, Duc de SAVOIE, & d'YOLANDE DE FRANCE. Cette LOUISE DE SAVOIE mourut le 1^{er} Mai 1530. CHARLES D'ANJOU, III^e du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, &c., donna par son testament du 10 Décembre 1481, la Vicomté de Martigues en Provence, à FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, son cousin; car ce Prince étoit fils de CHARLES D'ANJOU, 1^{er} du nom, Comte du Maine, qui épousa ISABEAU DE LUXEMBOURG, fille de PIERRE 1^{er}, Comte de Brienne, & sœur de THIBAUT, Seigneur de Fiennes. Ce Vicomte eut pour fils,

XVI. FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, II^e du nom, qui se maria avec *Charlotte de Broffe*, dite de *Bretagne*, fille de *René de Broffe*, dit de *Bretagne*, Comte de Penthievre, &c., & de *Jeanne de Commines*, sa première femme, dont :

1. CHARLES, Vicomte de Martigues, tué au siège d'Hesdin en 1553, sans laisser de postérité de *Claudine de Foix*, son épouse, morte en couches en 1545, d'un fils, nommé HENRI, mort en même tems. Elle étoit veuve de *Claude*, dit *Guy*, XVII^e du nom, Comte de *Laval*; & fille d'*Odet de Foix*, Comte de Comminges, Vicomte de Lautrec, Maréchal de France, & de *Charlotte d'Albret-d'Orval*;
2. SÉBASTIEN, qui suit;
3. PHILIPPE, mort jeune;
4. Et MADELEINE, mariée, le 15 Novembre 1563, à *Georges de la Trémoille*, Baron de Royan.

XVII. SÉBASTIEN DE LUXEMBOURG, Duc de Penthievre, Pair de France, Marquis de Bagé, Vicomte de Martigues &c., surnommé le *Chevalier sans peur*, donna souvent des preuves de son courage sous les règnes d'HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX; se trouva aux sièges de Metz & de Théroouanne, en 1552 & 1553, & à ceux de Calais & de Guines en 1558. Depuis, il conduisit 1000 hommes d'armes en Ecosse, où il servit en diverses occasions, & surtout au siège du petit Leith; fut fait à son retour Colonel Général d'Infanterie, & se signala, deux ans après, à la bataille de Dreux, aux sièges de Rouen, d'Orléans, &c.; eut le Gouvernement de Bretagne en 1564, par la démission de *Jean de Broffe*, dit de *Bretagne*, Duc d'Etampes,

Tome XII.

son oncle maternel, auquel il succéda dans le Comté de Penthievre, que le Roi CHARLES IX érigea en *Duché & Pairie* en 1569. Ce fut une récompense due à ses services & aux avantages qu'il avoit remportés sur le parti des Calvinistes, aux combats de Meffignac & de Jarnac, & à la bataille de Moncontour. Il mourut d'une blessure qu'il reçut à la tête, au siège de Saint-Jean-d'Angély, le 19 Novembre 1569. Son corps fut porté dans l'Eglise des Cordeliers de Guingamp en Bretagne. Il avoit épousé *Marie de Beaucaire*, fille de *Jean*, Seigneur de Puy-Guillon, Sénéchal de Poitou, morte en 1613, & enterrée auprès de son mari. Leurs enfans furent :

1. JEANNE, morte en bas âge;
2. Et MARIE, Duchesse d'Etampes & de Penthievre, Vicomtesse de Martigues, née à Lamballe le 15 Février 1562, morte le 6 Septembre 1623, & enterrée aux Capucins de Paris. Elle avoit épousé à Paris, le 12 Juillet 1579, *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, dont *Philippe*, mort jeune, le 11 Décembre 1590; & *Françoise de Lorraine*, Duchesse de Mercœur, Princesse de Martigues, née en 1592, morte le 3 Septembre 1660, à Paris, & inhumée dans l'Eglise des Capucines. Elle avoit épousé, en Juillet 1600, *César*, Duc de Vendôme. Voy. LORRAINE.

Les Comtes de *Ligny* portoiént pour armes : *d'argent, au lion de gueules, la queue nouée, fourchée & passée en sautoir, armé & couronné d'or, lampassé d'azur, & surmonté d'un lambel d'azur de 3 pendans.*

Les Comtes de *Saint-Pol*, issus des Seigneurs de *Ligny*, portoiént de LUXEMBOURG, le lion chargé d'une croix sur l'épaule.

Les Comtes de *Brienne*, issus des Seigneurs de *Saint-Pol*, portoiént : *écartelé, aux 1 & 4 de LUXEMBOURG; aux 2 & 3 de gueules, à une comète à 16 rais d'argent, qui est de BAUX.*

Les Ducs de *Piney*, Pairs de France, fortis des Comtes de *Brienne*, portoiént : de LUXEMBOURG.

Les armes des Seigneurs de *la Chapelle*, en Brie, Bâtards des Comtes de *Brienne*, dont il est parlé dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. III, pag. 733, sont : de LUXEMBOURG, brisé d'un filet en barre.

Celles des Seigneurs de *Fiennes*, issus des Comtes de *Saint-Pol*, sont comme les armes des Comtes de *Brienne*.

Et celles des Vicomtes de *Martigues*, issus

des Seigneurs de *Fiennes*, font DE LUXEMBOURG.

* LUYÈRES, Fief dans la Paroisse de Saint-Germain-le-Grand, en Beauce, Diocèse d'Orléans, aujourd'hui possédé par *Charles*, Comte de *Vandeuil*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur dudit Saint-Germain & de Luyères. Ce fief de LUYÈRES a donné son nom à une ancienne Noblesse.

GEOFFROY DE LUYÈRES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, est nommé, avec *Thiphaine*, sa femme, dans un acte de l'an 1239, conservé dans l'Hôtel-Dieu d'Orléans, par lequel ils amortissent les censives qu'ils avoient sur la Seigneurie de Manonville. Le dernier mâle de cette Famille est

PIERRE DE LUYÈRES, Ecuier, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu en 1389 & 1398, qui ne laissa que deux filles, savoir :

1. JEANNE, Dame en partie de LUYÈRES, femme de *Jean de Montigny* en 1410, dont il ne paroît pas qu'elle ait eu des enfans ;
2. Et MARIE DE LUYÈRES, épouse de *Pierre de Courcy*, Ecuier, dont elle eut *Marie de Courcy*, qui porta à la Seigneurie de LUYÈRES dans la Maison de *Bombelles*, par son mariage avec *Amador de Bombelles*.

La Famille DE LUYÈRES portoit pour armes : *d'or, à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de sable, rangés en orle.*

* LUYNES, en Provence : Terre & Seigneurie entrée dans la Maison d'ALBERT, par l'alliance de *Jeanne de Ségur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ribbes, & de *Jeanne de Glan-dèves*, avec LÉON d'ALBERT. *Louise de Ségur*, tante de *Jeanne*, leur céda tous les droits qu'elle avoit sur la Seigneurie de LUYNES. CHARLES d'ALBERT, Duc de Luynes, Pair, Grand Fauconnier, Garde des Sceaux & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur d'Amboise, &c., mort le 12 Décembre 1621 (fils aîné d'HONORÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, Surintendant & Commandant Général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence, & d'*Anne de Rodulf*, & petit-fils de LÉON d'ALBERT, mentionné ci-dessus), avoit acquis la Terre & Seigneurie de *Maillé*, première Baronnie de Touraine, laquelle fut érigée en *Duché-Pairie*, en sa faveur, sous le nom de LUYNES, en Août 1619. CHARLES d'ALBERT, Duc de Luynes, est le quart-aïeul

de MARIE-CHARLES-LOUIS d'ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Prince de Neufchâtel & de Valangin en Suisse, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Colonel Général des Dragons, Gouverneur des Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, mort en cette ville le 8 Octobre 1771, dans sa 53^e année, & inhumé à Saint-Sulpice. LOUIS-JOSEPH-CHARLES-AMABLE d'ALBERT, son fils, connu d'abord sous le nom de Comte d'ALBERT, puis sous celui de *Duc de Luynes*, a été nommé, en Octobre 1771, Mestre de Camp Général des Dragons, après le Duc de Coigny, qui est devenu Colonel Général des Dragons, par le décès du Duc de Chevreuse. De *Guyonne-Elisabeth-Joséphine de Laval-Montmorency*, qu'il a épousée le 19 Avril 1768, est née une fille, en Août 1774. Voy. ALBERT DE LUYNES.

LUYRIEUX, en Bugey. Sans nous arrêter à des Généalogies fabuleuses qui font descendre cette ancienne Maison d'un *Lucius* (que par corruption l'on a prononcé *Lurius*), Seigneur Romain, Gouverneur du Bugey, ou d'un Prince de la Gaule Narbonnoise, ni à ce que dit Honoré d'Urfé, Marquis de Château-Morand, dans sa *Savoiside*, que les Seigneurs DE LUYRIEUX sont issus d'un fameux Capitaine, nommé LUYRIEUX, qui suivit Bérail de Saxe en ses expéditions militaires, avec plusieurs Gentilshommes de Savoie & de Bugey, ni à d'autres, qui font descendre cette Maison d'un ARNAUD, libre Seigneur DE LUYRIEUX, vivant du tems d'Henri, Duc de Bourgogne, elle est assez illustre & ancienne. Suivant un *Mémoire* de feu Piganol de la Force, qui nous est tombé dans les mains, mais qui ne nous conduit pas jusqu'à son état actuel (dans le cas qu'elle subsiste), nous allons sommairement rapporter ce qu'il nous apprend. Sa vraie origine remonte à

I. ALARD, Seigneur DE LUYRIEUX, Chevalier, vivant en 1100, qui donna, la même année, à l'Eglise de Nantua, l'obédience de Tallieu & de Serverieu en Bugey. Il eut deux fils :

HUMBERT, qui suit ;
Et Amé, Chevalier.

II. HUMBERT DE LUYRIEUX, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore

en 1160. Le nom de sa femme n'est point connu, mais il en eut :

ETIENNE, qui fuit ;
Et PIERRE, Chevalier, lequel testa en 1229, & institua ses neveux héritiers.

III. ETIENNE, Seigneur de LUYRIEUX, Chevalier, s'allia avec *Agathe de la Balme*, de la Maison de la Balme-sur-Cerdon, avec laquelle il vivoit en 1190. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. HUGUES, Chevalier ;
3. PIERRE, Abbé de Saint-Rambert ;
4. Et HUBERT, Chevalier, qui eut un différend avec Guillaume Intermier, de Nantua, en 1213.

IV. GUILLAUME, 1^{er} du nom, Seigneur de LUYRIEUX & de Culoz, Chevalier, épousa une nommée *Nicole*, & mourut en 1250, laissant deux fils :

PIERRE, qui fuit ;
Et HUBERT, auteur de la branche des Vidames de *Lompnes*, rapportée ci-après.

V. PIERRE, Seigneur de LUYRIEUX & de Culoz, Chevalier, mourut en 1296. Il avoit épousé 1^o *Sanche*, & 2^o *Alexie*, dont on ignore les furnoms. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Culoz, mort fans hoirs en 1331 ;
3. PERNETTE, femme de *Jacques Rechelin*, Chevalier.

Et du second lit fortirent :

4. CATHERINE, mariée à *Jean*, Seigneur de *Langins*, au pays de Vaud ;
5. AGNÈS, alliée à *Pierre*, Seigneur de *Châtillon*, Chevalier, de la Maison de *Châtillon-de-Michaille* ;
6. ISABELLE, femme de *Jean Artaud*, Chevalier, Seigneur de *Sothonod* ;
7. ELÉONORE, alliée à *Pierre de Châtillon-d'Amaseau* ;
8. NICOLE ;
9. Et BÉATRIX, épouse de *Jean de Châtillon-de-Michaille*, Chevalier, Seigneur de *Montceaux*.

VI. JEAN, Seigneur de LUYRIEUX & de Culoz, transigea avec Louis de Savoie, Seigneur de Vaud & de Valromey en 1307. Une vieille Généalogie, de la Maison de LUYRIEUX, lui donne pour femme *Catherine de Miolans*, fille d'*Anthelme*, Seigneur de *Miolans*, & de *Marguerite d'Aiguebelle*, ou d'*Aigueblan-*

che ; mais par le testament de *Marguerite*, Dame de *Châteaufort*, veuve de *Guy de Montluel*, Seigneur de *Châtillon*, de l'an 1320, il se voit qu'il avoit épousé (peut-être en secondes noces), *Agnès de Montluel*, leur fille, dont il eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. 3. & 4. JEAN, GUY & EDOUARD, destinés à l'Eglise ;
5. FRANÇOISE, femme de *Pierre de Profl*, Seigneur de la Tour-Virieu ;
6. & 7. AGNÈS & MARGUERITE.

VII. PIERRE, Seigneur de LUYRIEUX, de Montveran, de Culoz & de Prangin, Bailli de Bresse en 1320, épousa, 1^o le 18 Février 1326, *Pétronille de la Baulme*, Dame de Prangin en Valromey, fille de *Guillaume de la Baulme*, Seigneur de Prangin ; & 2^o *Guigonne de Seyffel*, & mourut en 1355. Du premier lit il eut :

GUILLAUME, qui fuit.

Et du second lit vint :

LOUIS, Seigneur de Montveran, qui s'allia avec *Marie de Châtillon*, fille de *Pierre*, Seigneur du Châtelard & de Semine. Il en eut une fille, nommée,

CATHERINE DE LUYRIEUX.

VIII. GUILLAUME DE LUYRIEUX, II^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Culoz & de Prangin, mort en 1375, avoit épousé *Catherine de Savoie*, fille d'*Humbert*, Comte de Romont, fils d'*Amé*, Vicomte de Savoie, & de *Marguerite de Villette*, son épouse. De ce mariage vinrent :

1. HUBERT, qui fuit ;
2. HUGUES, Chevalier, Seigneur de Culoz & de Montveran, mort fans alliance ;
3. LOUIS, mort fans hoirs ;
4. Et GUIGONNE.

IX. HUBERT DE LUYRIEUX, II^e du nom, Chevalier de l'Ordre de Savoie, Seigneur de Luyrieux, Champagne, Culoz, Montveran, Prangin & Villars, épousa en 1382, *Alix d'Amesin*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Villars en Bresse, & d'*Artaud de Briord*, & mourut en 1410, laissant :

1. LANCELOT, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur du Villars, Conseiller & Chambellan du Duc de Savoie & du Pape Félix V. Il testa le 11 Mai 1461, & avoit épousé *Antoinette de Poix*, fille de *Jean*, Seigneur de *Verrières*, de laquelle il laissa

1. CHRISTOPHE, Seigneur du Villars, E-

cuyer & Echanfon du Duc de Savoie; il époufa, le 26 Février 1477, *Marguerite de Bonniyard*, fille de *Louis*, Seigneur de Grilly & des Déserts, de laquelle il eut pour fille unique

JEANNE, Dame du Villars, mariée, 1^o à *Claude Mareffe*, Seigneur de Loiffey en Savoie; & 2^o à *Richard de Buffy*, Seigneur d'Izernore & de Chanay, dont pofférité. Voy. BUSSY, en Bugey.

2. LOUISE, femme de *Claude de Ferlay*, Seigneur de Sathonay;
3. CATHERINE;
4. LOUISE, Abbeffe de Château-Chalon;
5. Et CLAUDINE, femme d'*André*, Seigneur de Moyria.
3. GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs de *Montveran*, &c., rapportée ci-après;
4. AMÉ, Chanoine en l'Eglife de Genève, Archidiacre de Valence & Prieur de Saint-Lazare, mort en 1474;
5. GUY, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur du Génevois & Capitaine des Galères de Rhodes;
6. EINARD, Prieur du Bourget en Savoie, puis de Taliffieu en Bugey & de Gigny en Comté en 1450;
7. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *la Cueille* & de *Savigny-en-Revermont*, rapportée ci-après;
8. PERCEVAL, Seigneur de Réoux, en Valromey, vivant en 1413;
9. ARTHAUDE, mariée 1^o à *Jean de Corent*, Seigneur des Lyonnères; & 2^o à *Jean de Chambut*, Seigneur de Conflans & de Pommiers;
10. GUIGONNE, femme de *Jean de Montluel*, Chevalier, Seigneur de Châtillon & de Choutagne;
11. Et ALIX, époufe, en 1419, d'*Aimare de Paladru*, Seigneur de Montferrat en Dauphiné.

X. LANCELOT, Seigneur de LUYRIEUX & de Champagne, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, Bailli de Savoie, Gouverneur de Nice & Lieutenant Général pour le Roi en Provence en 1434 & 1451, mourut en 1467, & avoit époufé, à Lons-le-Saunier, le 7 Août 1419, *Renaudine de Salins*, fille de *N... de Salins*, Chevalier, Seigneur du Poupet, & de *Louife de Rye*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. HUGUES, Chevalier, Seigneur de Beaufort, marié, le 24 Octobre 1463, à *Etiennette de Crèvecœur*, fille de *Guy*, Seigneur de

Crèvecœur, & de *Jeanne de Neuville*, dont :

1. LANCELOT, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Flacey en Comté en 1518, qui époufa *Jeanne de Rye*, Dame de Saubertier, fille de *Hugues*, Seigneur de Balançon, & de *Marie de Lugny*. Il testa en 1529, laiffant :
 - JACQUES-AIMÉ, Seigneur de Beaufort, qui fe fit d'Eglife & fut Protonotaire du Saint-Siège Apoftolique; Et DENISE, Dame de Beaufort & de Flacey, femme de *Gaspard de Coligny*, Seigneur de Crelia, fils de *Philibert de Coligny*, Baron de Bune, & d'*Anne de Châteauvieux*, fa feconde femme.
2. GEORGES, Protonotaire du Saint-Siège Apoftolique, Prieur de Saint-Lazare & Curé de Saint-Laurent-la-Roche;
3. Et JEANNE.
3. NICOLAS, mort fans enfans;
4. AMÉ, Curé de Gruffy & Protonotaire Apoftolique;
5. ANTOINE, Commandeur de Saint-Antoine de Narbonne;
6. GUY, Religieux & Sacriflain de Saint-Bénigne de Dijon;
7. ODE, Prieur du Bourget en Savoie;
8. JACQUES, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, vivant en 1459;
9. LOUISE, Abbeffe de Château-Chalon;
10. CLAUDINE, mariée à *Claude de Menthon*, Seigneur de Montrotier & de Pontverre;
11. Et ANTOINETTE, femme de *Georges de Vaux*, Seigneur de Chazey.

XI. GUILLAUME, III^o du nom, Seigneur de LUYRIEUX, de Champagne & de Beaufort, Conseiller & premier Chambellan de Philippe de Savoie, Comte de Bresse, en 1467, mourut en 1470. Il avoit époufé, le 7 Avril 1443, par difpenfe, JEANNE de LUYRIEUX, fa coufine, fille de GUILLAUME de LUYRIEUX, Seigneur de la Cueille, & d'*Anne de la Chambré*, dont :

1. LOUIS, qui fuit;
2. CLAUDE, Seigneur de Flacey & de Luyrieux, marié le 12 Juin 1520, à *Guillemette de la Touvière*, fille de *Vincent*, Seigneur de Peyrieu, & de *Claudine de Pegieu*. Il mourut en 1530, laiffant :
 1. JEAN-CLAUDE, Seigneur de LUYRIEUX & de Flacey, mort fans hoirs en 1552;
 2. JEANNE, femme de *Claude-Suire de Montluel*, Seigneur du Villars, d'Hauteville & de Champagne;

3. GUILLEMETTE, Religieuse à Château-Chalon ;
4. Et CLAUDINE, morte jeune.
3. ODE, Protonotaire du Saint-Siège, Prieur du Bourget en Savoie ;
4. ANNE, mariée 1^o à Jacques, Baron de Grolée ; & 2^o à Georges de Montbel, Seigneur de Nattages ;
5. JEANNE, femme d'André de Martel, Seigneur de Grand-Mont ;
6. CLAUDINE, Religieuse à Château-Chalon, puis Abbesse de Betton en Savoie ;
7. Et RENAUDE, alliée, en 1486, à Jean de Clermont, Seigneur de Saint-Pierre-de-Soucy, fils de Jacques de Clermont, Seigneur de Saint-Pierre-de-Soucy, & d'Hélène du Sac, en Savoie.

XII. LOUIS, Seigneur de LUYRIEUX & de Champagne, Chevalier, Conseiller & Chambellan ordinaire de Philibert de Savoie, & Gouverneur de Barge en Piémont, épousa, le 16 Février 1492, Anne de Lugny, fille de N... de Lugny, & de Philiberte de Saint-Trivier. En lui finit la branche aînée de cette Maison, car il mourut en 1506, ne laissant que deux filles, favoir :

FRANÇOISE, femme de Nicolas de Monthuel, Chevalier, Seigneur de Châteaufort & d'Hautteville, dont postérité. Voy. MONTLUEL ; Et JEANNE, mariée à Humbert, Seigneur de Praroman, en Suisse, au Canton de Fribourg.

BRANCHE
des Seigneurs de MONTVERAN, &c.

X. GEORGES DE LUYRIEUX, Chevalier, Seigneur de Montveran, de Culoz & de Prangin, troisième fils d'Humbert, 11^e du nom, Seigneur de LUYRIEUX, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & d'Alix d'Améfin, fut premier Maître d'Hôtel de Louis, Duc de Savoie, l'an 1450, & Gouverneur de Nice, & mourut l'an 1478. Il avoit épousé, 1^o Françoise de Menthon, fille de Pierre, Chevalier, Seigneur de Montrotier, & de Jeanne de Ville ; & 2^o Françoise de Belmont, fille d'Humbert, Seigneur de Belmont en Valromey. Du premier lit vinrent :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. GEORGES, Seigneur de Montveran, par le décès de son aîné sans enfans mâles. Il suivit le Roi CHARLES VIII, au voyage de Naples, prit ensuite le parti de l'Église, & fut Prieur de Vions en Savoie ;
3. HUGUES, mentionné après son aîné ;
4. LOUIS, rapporté après ses deux frères ;

5. JEAN, Prieur de Vions ;
6. PHILIBERT, Prieur d'Ambronay ;
7. ANTOINETTE, mariée à François de Verboz, Chevalier, Seigneur de Chafel ;
8. CLAUDINE, femme de Jean de Châtillon-de-Michaille, Seigneur de la Chapelle ;
9. MARGUERITE, alliée l'an 1464, avec Amé de la Fléchère, Seigneur dudit lieu ;
10. JEANNE, Religieuse à Betton en Savoie ;
11. MARGUERITE, Religieuse à Bonlieu ;
12. & 13. ALEXIE & ROSE.

Et du second lit fortit :

14. LOUISE, alliée, le 22 Mai 1480, à Jean, Seigneur de Coffonay, au pays de Vaud.

XI. GUILLAUME DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran & de Culoz en 1495, épousa Claudine de Chignin, fille de Jean, Seigneur de Chignin en Savoie, dont il n'eut que quatre filles, favoir :

1. ISABELLE, femme de Claude de Vilette, Seigneur de Lacoux en Bugey ;
2. GEORGETTE, épouse de Louis de Baillans, Seigneur de Verboz en Savoie ;
3. MARGUERITE, alliée à Jean de Seyffel, Seigneur de Saint-Cassin ;
4. Et CLAUDINE, femme de Humbert de Chignin ou Chingin, Seigneur de la Place en Savoie.

XI. HUGUES DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran après ses frères, épousa, l'an 1510, Philippe-Hélène de Saffenage, fille de Jacques, Baron de Saffenage, dont il n'eut que deux filles :

1. GASPARDE-PHILIPPE, femme de Charles, Comte de Montbel ; mais ce mariage étant dissout, elle se remaria avec Philippe, Seigneur de Marcoffey ;
2. Et LAURENCE-FRANÇOISE, épouse de Jacques Mareschal, Seigneur du Parc & de Sinozan en Mâconnais.

XI. LOUIS DE LUYRIEUX, Chevalier, Seigneur de Montveran, par le décès de ses trois frères aînés sans hoirs mâles, épousa Marguerite de la Roue, fille de Jean, Seigneur de Bézancourt en Picardie, dont il eut :

1. CHARLES, qui fut ;
2. PIERRE, Seigneur de Prangin, marié à Antoinette de Paladru, veuve du Seigneur de Clavefon en Dauphiné, & fille d'Antoine de Paladru, Seigneur de Montferrat, & de Claudine du Chelar. Il n'en eut qu'une fille nommée

MELCHIONNE, Dame de Prangin, femme, l'an 1563, de Louis, Seigneur de Pin-

gon, en Savoie & de Cufy en Gênévois.

3. NICOLAS, Co-Seigneur de Montveran ;
4. CLAUDINE, Religieuse à Bonlieu ;
5. JEANNE, femme de *Guillaume de la Balme*, Seigneur d'Altemare ;
6. Et GUILLAUMETTE, femme de *Louis*, Seigneur de *Dismieu*, en Dauphiné.

XII. CHARLES DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran & de Culoz, Conseiller & Maître d'Hôtel de CHARLES, Duc de BOURBON en 1524, époufa *Anne du Bois*, fille d'*Aubert*, Seigneur du Bois, & d'*Anne de Proisy*, & en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de la Roche, mort fans alliance ;
3. & 4. CLAUDE & ANNIBAL, morts aussi fans hoirs ;
5. & 6. CLAUDINE & PEYRONNE ;
7. Et MARIE, Religieuse en l'Abbaye de Bonlieu.

XIII. JEAN DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran & de Culoz, époufa, le 5 Septembre 1560, *Claudine de Chabeu*, veuve de *Jean de Mayse*, Seigneur dudit lieu, & fille de *Philibert de Chabeu*, Seigneur de la Colonge, & de *Claire de Chabeu*. De ce mariage vinrent :

- LAURENT, décédé jeune ;
Et PHILIBERTE, Dame de Montveran & de Culoz, femme de *Symphorien d'Angeville*, Seigneur de Doudens.

BRANCHE

des Seigneurs de LA CUEILLE & de SAVIGNY-EN-REVERMONT.

X. GUILLAUME DE LUYRIEUX, Seigneur de la Cucille, Savigny & Saint-Alban, septième fils d'HUMBERT, Seigneur de LUYRIEUX, & d'*Alix d'Amefin*, fut Chevalier de l'Ordre de Savoie l'an 1445, & avoit époufé, le 4 Septembre 1431, *Anne de la Chambre*, Douairières de Saluces, fille d'*Urbain*, Seigneur de la Chambre, Vicomte de Mausienne, & de *Marguerite de Chalançon*. Leurs enfans furent :

1. HUMBERT, qui fuit ;
2. PÉTREMAUD, Archidiacre de Belley, vivant en 1470 ;
3. JEANNE, mariée à GUILLAUME, Seigneur de LUYRIEUX, son parent ;
4. Et MARGUERITE, femme, en 1456, de *Louis de Valpergue*, Seigneur de Majin en Pié-

mont, fils de *Jacques*, des Comtes de *Valpergue*, Chancelier de Savoie.

XI. HUMBERT DE LUYRIEUX, Seigneur de la Cucille, Savigny, Corcelles, Framelay & de Verdun-fur-Saône, Conseiller & Chambellan de CHARLES, Duc de BOURGOGNE, mourut en 1483, ayant eu de *Catherine de Bourgogne*, son épouse, fille naturelle de ce Duc, pour fille unique,

XII. PHILIPPE-FRANÇOISE DE LUYRIEUX, mariée à *François Marechal*, II^e du nom, Baron de Meximieux, Grand Chambellan de Savoie, auquel elle porta toutes les Terres de sa succession.

BRANCHE des Vidames de LOMPNES.

V. HUMBERT DE LUYRIEUX, Seigneur de Morestel, Seigneur de Lompnes, second fils de GUILLAUME, I^{er} du nom, Seigneur de LUYRIEUX & de Culoz, & de *Nicole*, son épouse, vivoit en 1294, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom,

- HUMBERT, qui fuit ;
Et SIBYLLE, Dame de Morestel, mariée à *Jean de la Galière*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

VI. HUMBERT DE LUYRIEUX, II^e du nom de sa branche, Seigneur de la Cucille, vivant en 1320, eut pour enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Corlier, vivant en 1328. Il fut père de
JEAN, Seigneur de Corlier.

3. HUMBERT, Seigneur de Lacoux en Bugey, qui ne laissa qu'un fils, appelé

HUMBERT, IV^e du nom, Seigneur de Lacoux, qui s'est marié à *Catherine de Sales*, Dame de Thol, fille de *Pierre de Sales*, Seigneur de Thol, dont vinrent :

1. MARGUERITE, femme de *Détriofus de Vaugrigneuse*, Seigneur dudit lieu ;
 2. Et CLAUDINE, femme de *Claude de Villelte*, Seigneur de Puygautier en Savoie.
4. Et MARIE, épouse de *Pierre de la Palu*, Seigneur de Varambon.

VII. JEAN DE LUYRIEUX, Chevalier, Seigneur de la Cucille, Vidame de Lompnes, vivant en 1336, époufa *Marie de Miribel*, fille de N.... de *Miribel*, Seigneur d'Orna-cieux en Dauphiné. Leurs enfans furent :

1. HUMBERT, qui fuit ;

2. & 3. ETIENNE & GUILLAUME, morts sans hoirs ;
4. JEAN, Religieux & Chambrier de l'Abbaye de Saint-Rambert en Bugey, vivant en 1388 ;
5. Et JEANNE, femme de Jean, Seigneur de Montluel & de Coligny-le-Vieux, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. MONT-LUEL.

VIII. HUMBERT DE LUYRIEUX, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Cueille, Vidame de Lompnes, épousa *Einarde de Rivoire*, Dame de Saint-Alban, près de Chambéry, fille de *Guy de Rivoire*, Seigneur de Saint-Alban, & de *Jeanne de Boille*. Il en eut :

GUILLAUME, qui suit ;
Et CATHERINE, femme d'*Humbert de la Baulme*, III^e du nom, Seigneur de Fromente, &c., dont des enfans. Voy. BAUME, ou BAULME-SAINT-AMOUR (LA).

IX. GUILLAUME DE LUYRIEUX, Chevalier, Seigneur de la Cueille & Saint-Alban, vivant en 1396, épousa 1^o *Ancelise de la Baulme*, fille d'*Henri*, Seigneur de la Balme-sur-Cerdon, & d'*Eléonore de Toulangeon* ; & 2^o *Jeanne de Sainte-Croix*, Dame de Savigny-en-Revermont, fille d'*Etienne*, Seigneur de Savigny, & d'*Alix*, Dame de *Verdun-sur-Saône*. Du premier lit il n'eut point d'enfans ; mais du second vint un fils unique, nommé

X. HUMBERT DE LUYRIEUX, VI^e du nom, Seigneur de la Cueille & de Corcelles, qui épousa *Jeanne de Saffenage*, fille de *François*, Baron d'Authon, Seigneur de Vinay, & d'*Alix de Chalon*, de laquelle il eut :

1. ETIENNE, Seigneur de Bourg-Saint-Christophe & de Saint-Alban, mort avant son père, sans enfans ;
2. Et ALIX, mariée, le 2 Mars 1424, à *Pierre de la Baume*, Chevalier de la Toison d'Or, Comte de Montrevel, Seigneur de la Roche-du-Vanel, &c., Eueytranchant du Duc de Bourgogne. Elle en eut des enfans. Voy. BAUME-MONTREVEL (LA).

Les armes de la Maison de LUYRIEUX sont : d'or, au chevron de sable. Devise : BELLE SANS BLAME.

LUYTON. RAYMOND LUYTON, attaché au service de la Maison du Marquis de Pont-a-Mousson, fut anobli par Lettres de CHARLES III, Duc de Lorraine, données à Nancy le 8 Janvier 1591. Les Lettres de ce Prince portant mandement à les gens des Comptes de Lorraine, de procéder à l'enregistrement

de celles de noblesse, accordées, sans finances, à RAYMOND LUYTON, font du 1^{er} Mars de la même année. (Layette cotée annob. num. 146.) RAYMOND épousa 1^o *Anne Vallé*, morte sans enfans, & fille de *Claude*, & de *Claude Regnault* ; & 2^o en 1577, *Claude Voifin*, fille de *Jean*, & de *Jeanne Valet* du Valot, dont il eut :

1. RAYMOND, qui suit ;
2. CLAUDE, Chanoine de la Primatiale de Nancy ;
3. Et NICOLAS, Conseiller d'Etat & Auditeur des Comptes de Lorraine, marié à *Gabrielle Regnaudin*, & mort sans hoirs.

RAYMOND LUYTON, II^e du nom, Conseiller d'Etat du Duc HENRI & en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, étoit, en 1637, Echevin de la Justice ordinaire de Nancy, ainsi qu'il se voit par une Sentence du Bailliage de ladite ville de la même année. Il épousa, en 1618, *Renée Barois*, fille de *Jean*, Conseiller Secrétaire ordinaire & Maître des Comptes, & de *Claude Humbert*. De ce mariage vinrent :

- CHARLES, qui suit ;
Et LOUIS-GASTON, Echevin en la Justice ordinaire de Nancy, mort sans enfans de *Marie de Maizerulle*, fille de *Claude*, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES IV, & de *Claude de la Ruelle*.

CHARLES LUYTON, Seigneur-Voué de Rosières-aux-Salines, plaidoit en 1708, contre *Charlotte & Nicolas Rattel*, demeurant à Lunéville, & mourut le 16 Avril 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, en 1671, *Charlotte-Henriette Rattel*, fille de *Christophe*, Seigneur du fief de la Cour-de-Mage, & de *Gabrielle Pécheur*, dont il eut :

1. LOUIS-GASTON, qui suit ;
2. JEAN-ELOY DE LUYTON DE ROSIÈRES, mort au mois d'Août 1754. Il avoit épousé *Catherine Doridant*, fille de *Jean-François*, & de *Marguerite Lhuillier*, dont il eut postérité ;
3. RAYMOND-RENÉ, Conseiller au Bailliage & Prévôt de Nancy, marié à *Françoise des Noyers-du-Fresnoy* ;
4. PHILIPPE-FRANÇOIS, Religieux Cordelier ;
5. Et GABRIELLE-GENEVIÈVE, première femme de *Charles le Roux de Sigy*, Lieutenant, puis Capitaine réformé à la suite du Régiment des Gardes.

LOUIS-GASTON LUYTON, Gentilhomme ordinaire de S. A. R. LÉOPOLD 1^{er} & Conseiller

d'Épée pour la Noblesse en l'Hôtel de Ville de Nancy, a épousé *Françoise-Thérèse Dattel*, fille de *Joseph*, Seigneur de Maxéville, Conseiller, Maître des Comptes, Cour des Aides & Monnoies de Lorraine, & de *Barbe Raulet*, dont il a eu :

MARGUERITE, MARIE-ANNE & THÉRÈSE LUYTON.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de 3 tourteaux de gueules, surmontée d'un lion naissant d'or, & accompagnée en pointe d'une étoile du même. Cimier : le lion de Pécu tenant une étoile d'or.* (Extr. du *Nobiliaire de la Lorraine & du Barrois*, par D. Ambroise Pelletier, tom. 1, pag. 502.)

* LUZECH, en Quercy : ancienne Baronnie qui appartient à présent à la Maison de *Chapt de Raftignac*. Voy. CHAPT DE RAS-TIGNAC.

* LUZERNE (LA), Terre située sur les bords du Bailliage du Cotentin près du Grand-Vey, & qui a donné son nom à une des plus anciennes Maisons de la Province de Normandie. Cette Terre est entrée dans celle de *Briqueville*, par le mariage de *François de Briqueville*, Baron de Coulombières, &c. (qui fut tué à Saint-Lo en 1574), avec *Gabrielle de la Luzerne*, héritière des Seigneuries de la Luzerne, de Percy & de Soules, fille de *Jean de la Luzerne*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Gironde de Théart*. Voy. BRIQUEVILLE.

Revenons à la Maison de LA LUZERNE. On trouve un THOMAS de LA LUZERNE, qui fut un des Chevaliers qui accompagnèrent Robert, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre Sainte en 1096. Il en est parlé dans l'*Hist. de Normandie*, par du Moulin, Curé de Manneval; mais la filiation ne se trouve bien établie que depuis

I. GUILLAUME, Seigneur de LA LUZERNE, qui vivoit en 1233, marié avec *Florence de Manneville*, dont il eut :

GEOFFROY, qui fut ;
Et THOMAS, Chevalier.

II. GEOFFROY, Seigneur de LA LUZERNE, vivant en 1240, épousa *Audouine du Mesnil*, morte en 1288. Il vivoit encore en 1290, suivant un acte où il est qualifié *Ecuyer*, & laissa de son mariage :

1. THOMAS, qui fut ;

2. ROGER, Chevalier ;
3. NICOL ou NICOLAS, aussi Chevalier ;
4. JEANNE, femme de *Richard de Buret*, Seigneur de Vassy ;
5. Et ANNE, mariée à *Jean de Buret*, Seigneur de la Carbonnière.

III. THOMAS, Seigneur de LA LUZERNE, Chevalier, mort en 1309, avoit épousé, en 1287, du vivant de son père, *Alix de Thibouville*, dont :

1. AMAURY, qui fut ;
2. NICOLAS, Chevalier ;
3. JEANNE, femme du Seigneur de la Bretonnière ;
4. MARIE, alliée au Seigneur de *Lamberville* ;
5. Et CATHERINE, Abbessé de Préaux.

IV. AMAURY, Seigneur de LA LUZERNE, vivant en 1387, eut d'*Agnès de Hamars*, son épouse :

1. AMAURY, qui fut ;
2. THIBAUT, mort sans lignée ;
3. THOMAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
4. Et COLIN, mort aussi sans hoirs.

V. AMAURY, II^e du nom, Seigneur de LA LUZERNE, Chevalier, épousa *Jeanne Renaut*, fille de *Lucas Renaut*, Chevalier, de laquelle vint :

VI. GUILLAUME, II^e du nom, Seigneur de LA LUZERNE, Chevalier, qui se maria avec *Jeanne de la Haye*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Nêhou, dont vint :

CATHERINE, Dame de Pirou, mariée, en 1398, à *Jean du Bois*, VI^e du nom, Chevalier, dit de *Gascoing*, Seigneur de l'Espinau, duquel elle eut postérité. Voy. BOIS (du), en Cotentin.

SECONDE BRANCHE DE LA LUZERNE.

V. THOMAS, Seigneur de LA LUZERNE en partie, troisième fils d'AMAURY, I^{er} du nom, & d'*Agnès de Hamars*, fut Chambellan du Roi, servit depuis dans ses armées, ainsi qu'il se voit par le compte de Jean le Flamand, Trésorier des Guerres, de l'an 1387. Il mourut le 25 Octobre 1411, & fut enterré aux Augustins de Paris. Il avoit épousé, en 1358, *Thomasse de Camprond*, héritière de Lorcy, & en eut.

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. THOMAS, Chevalier, mort sans hoirs.
3. JEAN, mort aussi sans lignée ;
4. MARIE, alliée I^o à *Richard*, Seigneur de

- Thère*; & 2^e au Seigneur de Neufville ;
 5. JEANNE, femme de Guillaume des Moulins, Seigneur du Sauffay ;
 6. ANNE, épouse du Seigneur de Bretteville ;
 7. LOUISE, Religieuse à la Trinité de Caen ;
 8. Et THOMASSE, Religieuse à Préaux.

VI. GUILLAUME, Seigneur de LA LUZERNE, fut maintenu dans sa noblesse, par Raymond de Montfaut, Commisnaire du Roi LOUIS XI, en 1453, il délenda le Mont-Saint-Michel durant la guerre des Anglois, & y mourut en 1458. Il avoit épousé *Jeanne de Meullent* (veuve en premières noces de *Jean d'Orange*, & en secondes de *Charles*, Seigneur de *Folligny*), fille de N... de Meullent, Seigneur du Quefnay & du Mesnil, Baron de Saint-Paër, & de *Marguerite* (Moréri dit *Jeanne*) le *Servin*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. AMAURY, Prêtre, Maître ès-Arts, lequel obtint souffrance pour donner son dénombrement de la Terre de la Luzerne ;
3. JEANNE, mariée à *Jean de Sainte-Marie*, Ecuyer, Seigneur d'Equilly & de Chanteloup ;
4. CATHERINE, femme de *Thomas de Hotot*, Seigneur de Beaumont ;
5. Et MARGUERITE, épouse de *Robert de Freville*.

VII. JEAN, Seigneur de LA LUZERNE, fit hommage de ses biens au Roi en 1468, fut Conseiller & Chambellan des Rois LOUIS IX & CHARLES VIII, par Lettres données à Amboise le 5 Avril 1483, Capitaine de l'arrière-ban des Nobles du Cotentin & Capitaine de 15 Lances fournies des Ordonnances par autres Lettres du 4 Juillet 1484, de Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, Maréchal de France. Il prenoit toutes ces qualités & celle de *Chevalier*, dans des quittances par lui données pour services de sa personne & des Ecuyers de sa Compagnie dans les guerres du Royaume, à Guillaume la Pite, Receveur Général des Finances du Roi au pays de Normandie ; à Jean Lallemand, Receveur Général de la même Province, & à Guillaume la Croix, Conseiller du Roi & Trésorier de ses guerres, les 25 Mai 1481, 1^{er} Mars & 24 Mai 1482, 20 Février 1485, 25 Janvier 1492, 22 Mars 1498, & 1^{er} Mars 1499. Il fut encore employé, en qualité d'Ecuyer du Roi LOUIS XI, dans les années 1467 & 1468, aux gages de 450 livres, suivant le compte de la Maison de ce Prince, rendu par André Briçonnet,

au mois de Février 1469. Il avoit épousé, en 1474, *Jeanne de Ver de Hambye*, Dame de Ver & de Soules, laquelle étoit veuve en 1505. De ce mariage vinrent :

1. GILLES, qui suit ;
2. LOUIS, Prêtre, lequel partagea avec ses frères la succession de JEAN, son père, en 1505, & celle de *Jeanne de Meullent*, son aïeule, en 1510 ;
3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de la *Luzerne-Beuzeville*, rapportée ci-après ;
4. FRANÇOISE, seconde femme de *Pierre Osbert*, Seigneur de Brucheville & de Tolleval, Lieutenant de l'Amiral de France en 1487 ;
5. Et CATHERINE, femme de *Richard de Buret*, Seigneur de Dagon.

VIII. GILLES, Chevalier, Seigneur de LA LUZERNE, partagea avec ses frères en 1505, ensuite comparut avec eux à la montre du Bailliage de Cotentin à la Hogue-Saint-Vaast en 1512, avec chacun un homme d'armes & deux Archers, & fit hommage au Roi, le 31 Juillet 1515, de ses Terres de la Luzerne, Soules & Ver. Il eut de *Bernardine de Percy*, son épouse, fille de *Nicolas*, Seigneur de Percy & de Soules,

1. JEAN, qui suit ;
2. AMAURY, lequel, au nom de GILLES, son père, rendit hommage au Roi en 1515, de ses Terres de la Luzerne, de Ver & de Soules, & mourut sans postérité ;
3. MARIE, alliée au Seigneur de *Brebeuf* ;
4. Et JEANNE, femme de N... de *Buffy*, Seigneur de Guerbaville.

IX. JEAN, Chevalier, Seigneur de LA LUZERNE, vivant en 1533, épousa *Gilonne* ou *Gironde de Thézart*, dont pour fille unique,

X. GABRIELLE, Dame de LA LUZERNE, de Ver, de Percy & de Soules, mariée, 1^o en 1556, à *François de Briqueville*, Baron de Coulombières, Seigneur de Briqueville & de Launay, l'un des plus grands Capitaines de son tems, tué en 1574, sur la brèche de la ville de Saint-Lô, qu'il défendoit pendant les guerres des Religioneux, dont il fuivoit le parti. Par ce mariage la Terre de LA LUZERNE, comme on l'a dit au commencement de cet article, est passée dans la Maison de *Briqueville*, qui la posséda encore aujourd'hui & en a pris le surnom. Voy. BRIQUEVILLE. GABRIELLE de LA LUZERNE épousa 2^e *Jean de Thézart*, Baron de Tournebu, dont elle n'eut point d'enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de BEUZEVILLE.

VIII. JACQUES DE LA LUZERNE, Chevalier, Seigneur de Lorcay, de Mondeville, de Camproux, &c., troisième fils de JEAN, & de *Jeanne de Ver*, mourut en 1515. Il avoit épousé, 1° en 1496, *Marguerite Osbert*, fille de *Pierre*, Seigneur de Brucheville & de Tollevast, & de *Guillemette des Moulins*, sa première femme; & 2° en 1510, *Marie du Bois*, Dame de Beuzeville, fille de *Jean*, 1X° du nom, Seigneur de Pirou, & de *Jeanne de Carbonnel*. Du premier lit il eut :

1. ROBERT, Seigneur d'Hondouville, mort sans alliance.

Et du second lit vinrent :

2. & 3. JEAN & LOUIS, morts jeunes;
4. ANTOINE, qui fut;
5. JACQUES, mort sans lignée;
6. JEANNE, femme de *Gilles le Sens*;
7. Et ANNE, mariée à *Jean de Pirou*, Seigneur de Fermanville.

Ce degré que nous venons de donner est d'après feu Piganol de la Force; mais Moréri dit que LOUIS, un des fils de JACQUES, épousa *Marie de Saint-Germain*, nièce de l'Amiral d'Annebaud, dont il n'eut qu'une fille, morte sans postérité. Il dit encore que c'est ANNE DE LA LUZERNE, & non JEANNE, qui épousa, le 31 Mars 1588, *Gilles le Sens*, Seigneur de Villedon. Il y a ici erreur de date; & au lieu de JEANNE DE LA LUZERNE, il donne pour seconde fille à JACQUES, CATHERINE DE LA LUZERNE, femme 1° de N.... de Buret; & 2° de N.... de Faoucy, Seigneur de Rochefort.

IX. ANTOINE DE LA LUZERNE, 1er du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Beuzeville, de Brévant, de Lorcay, de Saint-Hilaire, &c., Capitaine des Côtes de la Mer en la Province de Normandie, par provisions du 16 Avril 1583, fut déchargé, par CHARLES IX, de la comparaison & contribution du ban & arrière-ban, à cause de ses services rendus à HENRI II, son père, suivant le brevet de ce Prince, du 3 Décembre 1567. Il ne vivoit plus le 1er Mai 1595, & avoit épousé, le 15 Octobre 1549, *Marie le Marquetel*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Denis-de-Gast & de Montfort, & de *Jeanne Martel-de-Fontaine*. Elle est nommée avec son mari, au contrat de mariage de PIERRE, leur second fils. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui fut;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de la *Luzerne-Brévant*, rapportée ci-après;
3. JULIEN, Seigneur de Lorcay, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort sans postérité au voyage de Bordeaux, en 1616;
4. JEANNE, mariée, selon Moréri, à *Pierre de Grimouville*, Seigneur de la Lande-d'Airou;
5. MARIE, femme de *Julien d'Escajeul*, Seigneur de la Ramée, dont une fille;
6. MARGUERITE, femme 1° de *Gilles d'Arnel*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux, & 2° de *Jean Collas-Rollin*, Seigneur du Bois, Olivier & de Mons, dont plusieurs enfans;
7. OLIVE, mariée à *Jacques de Faoucy*, Seigneur de Jucoville & de Rochefort, dont des enfans;
8. Et ROBERTE, alliée, par contrat du 29 Juillet 1594, à *Pierre le Sauvage*, Seigneur de Saint-Marcouf & de Virville, dont plusieurs enfans.

X. JACQUES DE LA LUZERNE, Chevalier, Seigneur de Beuzeville & de Lorcay, partagea avec ses frères en 1595, fut député de la Noblesse de la Basse-Normandie, par commission du 16 Novembre 1573, pour assister aux Etats de la Province, & épousa, en 1589, *Barbe de Carbonnel*, fille de *Philippe*, Seigneur de Canisy, Malloué & Orval, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Guillemette de Camberton*, dont :

1. ANTOINE, qui fut;
2. JEANNE, femme de *Paul de Briquerville*, 11° du nom, Marquis de Coulombières, mort sans enfans en 1615;
3. Et ANNE, femme de *Jean d'hemery*, Seigneur de Villers-en-Auge.

XI. ANTOINE DE LA LUZERNE, 11° du nom, Chevalier, Seigneur de Beuzeville & de Lorcay, Capitaine des Côtes de la Mer, par brevet du 20 Septembre 1609, épousa, le 12 Mars 1633, *Madeleine le Veneur*, fille de *Tanneguy*, Comte de Tillières & de Carouges, Conseiller d'Etat, Ambassadeur en Angleterre & Grand Chambellan de la Reine d'Angleterre, & de *Catherine de Bassompierre*, sœur du Maréchal de ce nom, dont :

1. PAUL-TANNEGUY, qui fut;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Lorcay, Capitaine de Cavalerie, mort sans enfans;
3. Et HENRIETTE-MARIE, femme d'*Antoine de Longaulnay*, Marquis de Dampierre, Seigneur de Vaux & de Francheville, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Chevaux-Légers du Duc de Longueville, & commandant la Noblesse

du Bailliage de Caen, morte en 1685, ayant eu postérité. Voy. LONGAULNAY.

XII. PAUL-TANNEGUY DE LA LUZERNE, Chevalier, Seigneur de Beuzeville, Baron de Tollevast, Capitaine des Côtes de la Mer en Normandie, par commission du 4 Mai 1659, épousa, le 14 Octobre 1656, *Marie-Césarine de Montenay*, fille unique de *César*, Baron de Garancières & de Beaudemont, Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Jeanne le Masson*; celle-ci fille de *Christophe*, Chevalier, Seigneur de Gonzeville & de Houlbec, Lieutenant Général au Gouvernement de Brouage & Isles de Saintonge, & de *Geneviève Jubert*, dont :

1. GUY-CÉSAR, qui fuit ;
2. ANTOINE-FRANÇOIS, Seigneur de Houlbec, Colonel du Régiment de Beuzeville, Infanterie, mort sans alliance en 1728 ;
3. PAUL-ROGER, Seigneur de Miserey, Chevalier profès de l'Ordre de Malte, Commandeur d'Auxerre, mort le 15 Mars 1746, âgé de 78 ans ;
4. Et CATHERINE, morte au Château de Grosfeuvre, près de Gisors, le 19 Février 1720. Elle avoit épousé, le 6 Octobre 1685, *Adrien du Bose*, II^e du nom, Seigneur de Vitermont, de Coquereauumont & de Gueutteville, &c., Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, dont plusieurs enfans. Voy. BOSÉ (DU), Seigneur de *Radepont*, &c., en Normandie.

XIII. GUY-CÉSAR DE LA LUZERNE, Marquis de Beuzeville, Baron de Garancières & de Beaudemont, Seigneur de Lorcy & de Courteville, Capitaine des Côtes de la Mer en Normandie, par Commission du 23 Décembre 1683, ci-devant Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, par Brevet de S. M. du 16 Mai 1685, mort en la Terre du Moulin-Chapelle, au mois d'Août 1736, avoit épousé, le 22 Juillet 1687, *Madeleine-Françoise de Pommereuil*, morte à Paris le 12 Mai 1725, fille unique & héritière d'*Henri de Pommereuil*, Seigneur du Moulin-Chapelle, Pommereuil & Miserey, & de *Madeleine Demarcefs*, celle-ci fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Bellefosse, Rohan & autres lieux, & de *Marguerite de Roncherolles*. Il en a eu :

1. CÉSAR-ANTOINE, qui fuit ;
2. HENRI-PAUL, Chevalier de Malte & Capitaine au Régiment des Cuirassiers du Roi, né au mois de Juillet 1693 ;
3. Et FRANÇOISE-MADELEINE, mariée en 1720,

à *René-François de Maille*, Marquis de Bénéhart, &c., dont plusieurs enfans. Voy. MAILLÉ.

XIV. CÉSAR-ANTOINE DE LA LUZERNE, Comte de Beuzeville, Seigneur de Houlbec & du Moulin-Chapelle, Maître de Camp du Régiment des Cuirassiers du Roi, Chevalier de Saint-Louis, fait Brigadier des Armées à la promotion du 20 Février 1734, se trouva en cette qualité, le 29 Juin de la même année, à la bataille donnée sous les murs de Parme, où il eut 15 Cuirassiers de sa Compagnie-Colonelle tués ; fut fait Maréchal de Camp le 18 Octobre suivant, & mourut en 1755. Il avoit épousé, 1^e le 22 Novembre 1724, *Germaine-Françoise de la Vieuville*, morte à Paris le 19 Décembre 1729 (étant accouchée, le 16, de CÉSAR-FRANÇOIS DE LA LUZERNE, mort le 15 Août 1732), fille unique & héritière de *Philippe de la Vieuville*, Seigneur de Nandy, Conseiller du Roi en tous ses Conseils & Grand Audiencier de France honoraire, & de N.... *le Fèvre*; & 2^e le 3 Août 1733, *Marie-Elisabeth de Lamoignon*, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur de Blanc-Mesnil, Malesherbes & Cerisay, alors Président à Mortier au Parlement & depuis Chancelier de France, & d'*Anne-Elisabeth Roujault*, sa seconde femme. Du second lit sont issus :

1. CÉSAR-HENRI, qui fuit ;
2. CÉSAR-GUILLAUME, né le 7 Juillet 1738, Chevalier de Malte, Evêque de Langres, sacré le 30 Septembre 1770.
3. Et ANNE-CÉSAR, né le 15 Juillet 1741, Chevalier de Malte.

XV. CÉSAR-HENRI, Comte de LA LUZERNE, né le 23 Février 1737, Brigadier & Colonel au corps des Grenadiers de France, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 6 Février 1763, *Marie-Adelaïde Angran d'Alleray*, une des trois filles de N.... *Angran*, Procureur Général au Grand Conseil, & de N.... *Darlus*, dont :

CÉSAR-GUILLAUME, né le 22 Novembre 1763.

BRANCHE des Seigneurs de BRÉVANT.

X. PIERRE DE LA LUZERNE, Chevalier, Seigneur de Brévant, de Saint-Hilaire & de Campservaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, second fils d'ANTOINE, 1^{er} du nom, & de *Marie le Marquetel*, fut Gouverneur du Mont-Saint-Michel, par Lettres du 2 Juin 1627. Il

avait partagé, en 1595, avec JEAN DE LA LUZERNE, son frère, la succession de leur père commun, & avait épousé, en 1561, *Anne de Brisay, ou de Bresseff*, Dame de la Pommeraye, veuve d'*Adrien Day*, Seigneur de Guerbaville, & fille de *Jean de Bresseff*, Seigneur de Montigny & du Perron, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise de Romilly*, Dame de la Barre & de l'Etang, dont :

1. JACQUES, Seigneur de Brévant, qui partagea avec ses frères le 28 Mai 1638, & épousa *Renée le Landois*, Dame d'Hérouville, fille de *Jean*, Seigneur d'Hérouville, & de *Catherine de Guittaut*, dont il n'eut point d'enfants ;
2. RICHARD, qui fut ;
3. ANTOINE, rapporté après son aîné ;
4. MARGUERITE, mariée, par contrat du 14 Juin 1616, à *Jacques d'Aché*, Seigneur de Marbeuf & de Serquigny ;
5. Et MADELEINE, femme de *Georges d'Auray*, Chevalier, Baron de Saint-Paër & de Mandot, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de la Chambre.

XI. RICHARD DE LA LUZERNE, Seigneur de Saint-Hilaire & de Goderville, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, épousa *Françoise Boutin*, fille de *Pierre*, Seigneur du Victot & de Villers-le-Sec, Bailli de Caen, & de *Renée le Landois*, Dame d'Hérouville, sa seconde femme. Elle étoit veuve & gardienne de ses enfans, suivant le partage avec ANTOINE, son beau-frère, le 28 Juin 1638. Elle se remaria, le 27 Septembre 1640, avec *Jacques d'Oiliamfon*, Seigneur de Villerville, & eut de son premier mari :

1. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Brévant, de Saint-Hilaire & d'Affy, marié, sans enfans, en 1660, avec *Marie le Prevost* ; il étoit mort en 1705 ;
2. RENÉE, femme de *François le Cornier*, Seigneur de Saint-Jouan & de Sainte-Hélène, Conseiller au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes en 1666 ;
3. Et BARBE, mariée à *Jacques de Sainte-Marie*, Seigneur d'Agneaux & Gouverneur de Granville.

XI. ANTOINE DE LA LUZERNE, Chevalier, Seigneur de Brévant, troisième fils de *PIERRE*, & d'*Anne de Bresseff*, fut maintenu dans son ancienne noblesse en 1634, par M. d'Aligre, Commissaire départi dans la Généralité de Caen. Il épousa, 1^o en 1633, *Eléonore de Franquetot*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Coigny, Président à Mortier au Parlement de

Normandie, & de N.... de *Saint-Pierre* ; & 2^o le 11 Juin 1659, *Marie Senot*, Dame de la Pintrerie, veuve de *Thomas*, Seigneur d'*Auberville* & de *Freville*, & fille de *Pierre Senot*, Chevalier, Seigneur de la Pintrerie, & de *Gillette Cofolle*, Dame de Montmirel. Elle étoit veuve sans enfans en 1697. Du premier lit vinrent :

1. ANTOINE, qui fut ;
2. Et MARIE-ANNE-JACQUELINE, alliée, par contrat du 21 Novembre 1664, avec *Hervé le Berceur*, Seigneur & Patron de Fontenay & d'Emondeville, Enseigne au Régiment des Gardes & Commandant des Villes & Château de Cherbourg.

XII. ANTOINE DE LA LUZERNE, II^e du nom de cette branche, Marquis de Brévant, épousa 1^o *Madeleine Senot*, nièce de sa belle-mère ; & 2^o *Charlotte de Rioult*. Du premier lit il a eu :

1. PIERRE-ANTOINE, Seigneur de Brévant, mort en 1725, sans laisser de postérité de son mariage avec *Thérèse-Nicole de Montenay* ;
2. LOUIS-GABRIEL, Chevalier, Marquis de Brévant, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire*.

Et du second lit vint :

3. LOUISE, mariée à *Nicolas-Raymond Girardin*.

Les armes : d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée de 5 coquilles de gueules. (Les anciens Armoriaux nomment cette croix une anille ou un fer de moulin.)

LUZIGNAN ou LEZIGNEM. Voy. LUSIGNAN.

* LUZY, petite ville du Nivernois. C'étoit autrefois une Baronnie tenue en fief du Comte de Nevers, à cause de la Châtellenie de Savigny-Poil-Fol. *Bonne d'Artois*, Comtesse de Nevers, acquit, par décret, cette Baronnie, dont les crises furent faites à la requête des exécuteurs du testament de *Louis de Sancerre*, Sire de Luzy, Connétable de France. Le prix du décret, au rapport de *Guy Coquille*, fut de 5000 francs d'or, en date de l'an 1418. *CHARLES de Bourgogne*, Comte de Nevers, son fils, unit cette Terre au Comté de Nevers, par Lettres de l'an 1442.

La ville de Luzy a donné son nom à une ancienne Noblesse dont la branche aînée fut éteinte vers l'an 1250, par le mariage de *Jeanne de Lury*, héritière, avec *Jean de Châ-*

teauvilain, fils de *Hugues*, & d'*Isabelle de Dreux*. André du Chesne, rapporte les fondations qu'elle fit, conjointement avec son mari, dans l'Eglise de Semur-en-Brionnois, l'an 1274. Suivant un *Mémoire*, dressé sur les titres originaux, cette Famille subsiste encore dans les branches des Seigneurs de *Pélissac*, des *Bordes* & de *Pallier*. Elles ont pour auteur commun

I. PIERRE DE LUZY, marié à *Héléon de Talaru-Chalmazel*, dont vint :

II. THOMAS DE LUZY, qui avoit conservé plusieurs rentes sur la Terre de Luzy, comme il paroît par un terrier de l'an 1380. Il épousa *Marguerite*, héritière de *Pélissac*, & en eut :

III. JOURDAIN OU JORDAN DE LUZY, Seigneur de *Pélissac*, qui s'est marié, l'an 1412, avec *Marguerite Mayolle*. Suivant une transaction, écrite en latin & reçue par *Pascalier*, Notaire, le 12 Juin 1450, il fut administrateur de noble GUILLAUME, son fils, qui suit.

IV. GUILLAUME DE LUZY, Seigneur de *Pélissac*, épousa (contrat reçu par *Chotard*, Notaire, le 22 Janvier 1440), en présence de son père, *Malvina de Florit*. Jean Guebes donna quittance de tout ce qui pouvoit lui être dû tant par ledit GUILLAUME que par JOURDAIN DE LUZY, son père. Elle est écrite en latin, & fut reçue par *Fournel*, Notaire, le 11 Septembre 1459. Il fit son testament, aussi écrit en latin, & reçu par *Rivierre*, Notaire, le 19 Août 1475, par lequel il institua pour héritier ANNET, son fils, qui suit.

V. ANNET DE LUZY, Ecuyer, Seigneur de *Pélissac*, servit longtems le Roi LOUIS XI dans les guerres qu'il eut contre le Duc de Bourgogne, & épousa, contrat reçu par ledit *Rivierre*, Notaire, le 18 Janvier 1479, *Miracle*, Dame de *Vergéfac*. Il passa transaction le 5 Novembre 1487, reçue par *Legalis*, Notaire, avec noble *Pierre de Florit*, Ecuyer, son oncle, au sujet d'une rente de 100 sols au fort principal de 90 écus d'or, en laquelle il étoit tenu par l'acte du 12 Juin 1450, passé entre noble JOURDAIN DE LUZY, Seigneur de *Pélissac*, père & administrateur de GUILLAUME, son fils. ANNET eut de son mariage :

VI. JEAN DE LUZY, 1^{er} du nom, Seigneur de *Pélissac*, Ecuyer, qui épousa, le 5 Mars 1514 (contrat écrit en latin & reçu par *Laurençon*, Notaire), *Marguerite de Tournon*. En suite de ce contrat font deux procurations,

l'une du 4 Février précédent, passée par *Claude de Tournon*, Evêque de Viviers, pour constituer une pension à la dite *de Tournon*, sa nièce; & l'autre, par noble *Jeanne de l'Auberge*, veuve de noble *Jean de Tournon*, pour consentir audit mariage, & constituer dot à icelle, du 3 Mars de ladite année 1514. *Jean Bénetton*, Notaire, fit une donation en faveur dudit JEAN DE LUZY, Ecuyer, laquelle est écrite en latin, & fut reçue par *Alby*, Notaire, le 9 Août 1525. Il fit son testament, reçu par le *More*, Notaire, le 4 Mars 1556, & institua pour héritier noble CLAUDE, son fils, qui suit. Au bas de ce testament est son codicille, qui le confirme, en date du 18 Septembre 1559, reçu & signé par ledit le *More*, Notaire.

VII. CLAUDE DE LUZY, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de *Pélissac*, Baron de *Queyrières*, Seigneur de *Fay*, de *Villerma*, &c., eut le commandement des troupes qui étoient en *Velay*, pour arrêter les troubles que la nouvelle Religion y causoit. Il eut commission, le 5 Janvier 1591, du Seigneur de *Clermont de Chaste*, Sénéchal du *Puy* (Commandant audit pays de *Velay*, en l'absence de M. le Duc de *Montmorency*), pour la levée d'une troupe de gens de guerre à cheval, & eut une autre commission le 6 Mars suivant, dudit Seigneur de *Clermont*, de lever 30 Chevaux-Légers & 40 Arquebusiers à pied, pour aller en garnison au lieu de *Tence*, au pays de *Velay*. Il fit son testament, reçu par *Richom* & *Imbert*, Notaires, le 11 Décembre 1604, & institua pour héritier, FRANÇOIS, son fils aîné. Il avoit épousé *Claire Pichon de Besset*, suivant les articles & conventions de mariage passés entre JEAN, son père, & *Claude Pichon*, reçus par le *More*, Notaire, le 7 Octobre 1551. Leurs enfans furent :

FRANÇOIS, qui suit;

Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Pallier*, rapportée ci-après.

VIII. FRANÇOIS DE LUZY, Chevalier, Seigneur de *Pélissac*, *Villerma*, *Fay*, la *Tour*, &c., Baron de *Queyrières*, eut commission, le 6 Mai 1626, de M. de *Miolans*, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi au pays de *Velay*, pour aller, avec sa Compagnie, s'opposer aux *Croquans*, qui vouloient empêcher la levée des *Tailles* dans ledit pays, & en cas de résistance les tailler en pièces & faire leurs Officiers prisonniers. Il épousa (contrat reçu

par *Murier*, Notaire, le 6 Août 1589, & infinué au Greffe de la Cour Royale de Montfaucon, le 22 du même mois), *Françoise de Baronnat*, fille de *Gaspard*, Capitaine de 200 hommes de pied & Lieutenant de 50 hommes d'armes. Il fit un testament, reçu par *Ponfonnet*, Notaire, le 13 Novembre 1612, dans lequel il légua trois de ses fils, ci-après nommés, & institua pour héritier *CLAUDE*, son fils aîné, & un codicille le 25 Août 1613, reçu par ledit *Ponfonnet*, Notaire, dans lequel il déchargea *Françoise de Baronnat*, son épouse, d'aucun compte. Etant veuve, elle fit hommage au Roi le 30 Mai 1614, des cens, rentes & droits Seigneuriaux à elle appartenant, à cause de la Seigneurie de Marcy. De son mariage vinrent :

1. *CLAUDE*, qui suit ;
2. *FRANÇOIS* ;
3. *IMBERT*, Seigneur des *Bordes*, qui a laissé postérité en Dauphiné, & dont la branche va s'éteindre dans celle de M. DE LUZY DE BRESSON. De cette branche étoit *PIERRE-JEAN - BAPTISTE DE LUZY*, Seigneur des *Bordes-la-Fayolle*, qui a épousé, le 26 Août 1723, *Geneviève d'Inguibert*, fille de *Jean-Baptiste d'Inguibert de Pramiral*, Major de la ville de Lyon, & de *Marie Pernon du Fournel*. Voy. *INGUIBERT* ;
4. *ET PHILIBERT*.

IX. CLAUDE DE LUZY, II^e du nom, qualifié *puissant Seigneur*, Baron de Queyrières, Seigneur de Pélissac, Marcy, Fay, Villerma, &c., servit dans la troupe de la Noblesse convoquée en la Province de Lyonnais, pour l'armée de Champagne & Lorraine, jusqu'au 13 Octobre 1635, qu'il se trouva fort incommodé. C'est ce qui appert d'un certificat du dit jour, de MM. Dorjac & de Tallard, Lieutenant Général au Gouvernement de Lyonnais, commandant la Noblesse convoquée en cette Province. Il assembla, par ordre de M. le Prince, une partie de la Noblesse du Velay, y joignit quantité d'autres troupes qu'il avoit levées dans ladite Terre, avec lesquelles il alla joindre l'armée qu'il commandoit en Languedoc, comme il paroît par l'état de la route qui lui fut envoyé le 12 Octobre 1639, par le Comte de Tournon, Lieutenant Général dans la Province de Languedoc, pour le chemin que devoit tenir le Sieur de *Pélissac* avec ses amis, pour aller joindre l'armée. Il épousa (contrat reçu par *Proff*, Notaire, le 16 Août 1618, infinué aux Registres du

Sénéchal du Puy le 7 Décembre & en ceux du Bailliage de Forez le 10 desdit mois & an), *Jeanne de Pautrieu*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de la Maison, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué au siège de Montauban, où il commandoit un Régiment. Leurs enfans furent :

1. *JEAN*, qui suit ;
2. *CLAUDE*, Seigneur de *Bresson*, auteur d'une branche, établie en Dauphiné, qui subsiste dans M. DE LUZY DE BRESSON, dit aujourd'hui de *Pélissac*, Chevalier de Saint-Louis, demeurant en cette ville ;
3. *ET MARIE*, alliée, l'an 1644, à *Christophe de Roftaing*, fils de *Tristan*, Capitaine Châtelain de Sury, en Forez, & d'*Antoinette d'Apchon*, & neveu de *Tristan de Roftaing*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit.

X. JEAN DE LUZY, II^e du nom, Marquis de Pélissac, Baron de Coufan, de Queyrières, Seigneur de Chales, d'Ivours, le Pouget, & autres lieux, en Forez & Velay, acquit la Baronnie de *Coufan*, en Forez, de *Claude de Levis*, Baron de Coufan ; fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, par jugement du 2 Janvier 1669, rendu à Montpellier, par *Claude Bazin*, Chevalier, Seigneur de Bezons, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Intendant de Languedoc, Commissaire député par S. M. pour procéder à la vérification des titres de noblesse de ladite Province ; servit dans l'arrière-ban, suivant deux certificats, l'un du 10 Octobre 1692, & l'autre du 3 Septembre 1696, & fut chargé d'assignation de noblesse, le 22 Juillet 1698 à Montpellier, par M. de Lamoignon, Intendant en Languedoc. Il avoit épousé, le 28 Avril 1642 (contrat reçu par *Terrasson*, Notaire, infinué au Greffe du Présidial de Montbrison & en celui de Lyon les 5 Juillet 1642 & 4 Décembre 1643), *Marie Dodiéu*, fille de *Claude*, Seigneur d'Epercieux, & de *Jeanne de Sève*, petite-nièce de *Claude Dodiéu*, Ambassadeur à Rome & ensuite auprès de l'Empereur *CHARLES-QUINT*. De ce mariage vinrent :

1. *IMBERT*, qui suit ;
2. *JEAN*, Ecclesiastique ;
3. *BALTHAZAR*, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis ;
4. *FRANÇOISE*, alliée avec *Léonor de Vallerot*, Seigneur de Bcaudésir ;
5. *ET N.... DE LUZY*, femme de *Jean de Montabonnet*, Seigneur de Chantemerle & de Solignac.

XI. IMBERT DE LUZY DE PÉLISSAC, Marquis de Coufan, &c., épousa, en 1698, *Marie-Anne Portail*, fille de *Paul Portail*, III^e du nom, Seigneur de Châtou, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de N... de *Barbezères-Chemerault*, dont il a eu plusieurs enfans.

Les Marquis de Coufan & les Vicomtes de *Mably*, aînés de la Maison DE LUZY, étoient premiers Barons du Forez.

BRANCHE
des Seigneurs de PALLIER.

VIII. LOUIS DE LUZY, Chevalier, second fils de CLAUDE, I^{er} du nom, Seigneur de Péliillac, & de *Claire Pichon de Besset*, fut Seigneur de Masboyer, de Salettes & de Pallier, & épousa, le 23 Mars 1604 (contrat reçu à Tence, par le Notaire Royal), *Jeanne Franc*, fille de *Pierre*, & d'*Isabelle d'Auvergne*. Par son testament du 31 Août 1618 (passé devant du *Champ*, Notaire Royal, en la Seigneurie de Masboyer, au Diocèse du Puy), il institua pour héritier CLAUDE, son fils aîné. De son mariage il eut :

CLAUDE, mort sans alliance;
Et ALEXANDRE, qui suit.

IX. ALEXANDRE DE LUZY DE PÉLISSAC, Seigneur de Pallier & de Meynier, épousa, contrat passé à Saint-Agrève, le 21 Juillet 1637 (reçu par la *Court*, Notaire Royal), *Jeanne de Grail*, fille de feu *Jean*, & de *Suzanne Tava*, veuve d'*Alexandre Chaumeil-de-Saint-Agrève*, au ressort de la Sénéchaussée du Puy, & fit son testament le 28 Septembre 1648, au lieu de Salettes (reçu par le *More*, Notaire Royal), dans lequel il institua pour héritière *Jeanne de Grail*, son épouse, à la charge de remettre l'hérédité à son fils. Leurs enfans furent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARIE-FRANÇOISE, alliée au Seigneur de *Montravel*, en Forez ;
3. Et CLAUDINE, mariée à *François de Bauzac*, Seigneur de Mantelin, en Vivarais.

X. JEAN-FRANÇOIS DE LUZY DE PÉLISSAC, Seigneur de Pallier & de Meynier, épousa (contrat passé au lieu de Messac, devant *Vachier*, Notaire Royal), le 10 Août 1654, *Marie du Cluzeau*, fille de *Claude-Jean*, & de *Claudine Ferrapie*, du lieu de Messac, Paroisse de Vanoc, Diocèse de Vienne. Il eut :

XI. JEAN DE LUZY DE PÉLISSAC, III^e du

nom, Chevalier, Seigneur de Meynier, de Salettes & de Beaujeu, qui s'est marié, par contrat du 15 Janvier 1692 (reçu *Sabot*, Notaire Royal à Sainte-Sigolène), *Claudine de Baillard des Combaux*, fille de *Marcellin*, Sieur des Combaux, Ecuyer, Capitaine Châtelain de la Tour, Grazac & de Sainte-Sigolène, & de *Marie Ferrier*; petite-fille de *Jean de Baillard*, Capitaine Châtelain des mêmes lieux, & de *Marthe Régis*. Par son testament olographe, du 6 Juin 1741, il institua & confirma pour héritier autre JEAN, son fils, qui suit.

XII. JEAN DE LUZY, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Meynier, ancien Capitaine du Régiment de Gondrin, épousa, par contrat du 1^{er} Février 1736, passé devant *Reymondon*, Notaire à Saint-Agrève, *Françoise Boyer de Chambonnet*, fille de *Martin*, Sieur de Chambonnet, & de *Geneviève Crouzet*, du lieu d'Hutiac, Paroisse de Tence. Il a institué pour héritier, JEAN-BAPTISTE, son fils, qui suit, suivant son testament du 3 Décembre 1758, fait à Tence, reçu par *Bertrand*, Notaire Royal, & a laissé pour fille, ANNE-MADELEINE, élevée à Saint-Cyr, vivante, non mariée, à Port-Royal.

XIII. JEAN-BAPTISTE DE LUZY, Chevalier, Seigneur de Meynier & autres lieux, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie, a épousé, par contrat du 5 Octobre 1767, passé devant *Freydier*, Notaire Royal, *Françoise-Hélène de Baillard du Rivier*, fille de *Jean-Marcellin de Baillard des Combaux*, Chevalier, Seigneur & Baron de la Motte-Mourgoin, Beauvevoir & autres lieux, & de feu *Louise-Madeleine de Troufsebois*. De ce mariage sont issus :

1. AUGUSTIN, né le 8 Décembre 1769 & baptisé le même jour dans l'Eglise paroissiale de Tence. Il a eu pour parrain AUGUSTIN DE LUZY, Chevalier & Contrôleur des Bâtimens du Roi, & pour marraine *Louise-Madeleine de Baillard des Combaux*, sa tante ;
2. Et FRANÇOISE-HÉLÈNE-MARIANNE, née le 8 Décembre 1768 & tenue, le 11 du même mois, sur les fonts de baptême dans ladite paroisse de Tence, par *Jean-Marcellin de Baillard des Combaux*, Chevalier, son grand-père maternel, & ANNE-MADELEINE DE LUZY, Demoiselle, sa tante.

Les armes : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles d'or, 2 & 1. (C'est ainsi qu'elles se trouvent gravées sur

des pierres tenantes à la muraille, dans la Chapelle du Château de LUZY, fort ancienne & dans laquelle on trouve le nom DE LUZY écrit en lettres gothiques.)

LYÉE, ou LIÉE (DE), ancienne Noblesse originaire de Picardie & connue en Normandie depuis l'an 1200, divisée en deux branches : celle de LYÉE-TONNENCOURT & celle de LYÉE-BELLEAU. La Roque parle de cette ancienne Noblesse dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1580.

RAOUL DE LYÉE fut un des Seigneurs qui accompagnèrent le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, lorsqu'il fit la conquête du Duché de Normandie. (Voy. *PHist. de Normandie*, par Gabriel du Moulin, Edit. de 1631.)

Un des fils de RAOUL s'y établit & donna le nom au fief de LYÉE, situé dans la Paroisse de Tonnencourt, Diocèse & Election de Lisieux, Vicomté d'Orbec. Ce fief a toujours été possédé & l'est encore par la branche aînée. La filiation suivie de cette Famille ne remonte qu'à

I. ROBERT DE LYÉE, 1^{er} du nom, & Damoiselle *Marguerite*, sa femme, qui vivoient en 1345. On leur donne la qualité de *nobles d'ancienne race*, & lors d'une recherche faite par les Elus de Lisieux en 1540, leur descendance fut prouvée, ainsi que leur qualité.

II. GUILLAUME DE LYÉE, 1^{er} du nom, Seigneur dudit lieu, est qualifié du titre d'*Ecuyer*, par Sentence rendue au Plaids d'Orbec en 1375. Il avoit épousé Damoiselle *Lucette*, dont il eut :

III. ROBERT DE LYÉE, II^e du nom, Seigneur dudit lieu, qui s'est marié à *Perrette de Belleau*, héritière des biens de *Jean de Belleau*, son frère, en 1426. Elle apporta en dot, à son mari, la Terre de la Fosse, située dans la Paroisse de Chiffreville, & le fief de Belleau sis en celle de N.-D.-de-Courfon. Cette Terre de Belleau a été depuis ce tems & est encore le domicile des Seigneurs de la seconde branche, qui en portent le nom. De ce mariage vinrent :

JENHIN, mort sans postérité ;
Et GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME, II^e du nom, Seigneur de LYÉE, de Belleau, de la Fosse, &c., épousa *Jeanne du Coudray*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & d'*Anne de Thiboutot*. Elle lui apporta les Terres du Coudray & de Heurte-

vent. Son mari étoit mort en 1451, & laissa

V. ROBERT DE LYÉE, III^e du nom, Seigneur dudit lieu, de Tonnencourt, Belleau, la Fosse, du Coudray & Heurtevent, qui fut reconnu *noble d'extradion & de race* en 1463, dans la recherche que fit Raymond Monfaut, Commissaire du Roi. On a de lui plusieurs actes, tant en Justice que devant Notaires, depuis 1451 jusqu'en 1505 qu'il mourut ; ils prouvent qu'il étoit Seigneur defdits biens, tant de son cheft que de celui de sa mère. Il avoit épousé *Catherine de Querville*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. RENÉ, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. & 4. JEAN, Prêtre ; & HENRI, mort sans postérité. (Dans une recherche de la Noblesse, par les Elus de Lisieux, en 1540, JEAN DE LYÉE, Seigneur de Belleau & de Bigards, fournit pour lui & HENRI son frère, demeurant à Tonnencourt, sa généalogie, depuis ROBERT DE LYÉE, & Damoiselle *Marguerite*, sa femme, vivans le 15 Novembre 1345.)

PREMIÈRE BRANCHE.

VI. GUILLAUME DE LYÉE, III^e du nom, partagea avec RENÉ, son frère, les biens de sa Maison. Les Terres de Lyée, Tonnencourt, du Coudray & Heurtevent lui échurent, & RENÉ eut celles de Belleau & de la Fosse. GUILLAUME, III^e du nom, Seigneur des lieux susnommés, épousa *Barbe de Lignerac*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Carel, &c., dont :

VII. EUSTACHE, Chevalier, Seigneur de LYÉE, Tonnencourt, &c., qui épousa *Marguerite Labbey*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-Livet, de Saint-Martin-de-la-Lieue & Héricourt, de laquelle vinrent :

JEAN, Seigneur du Coudray, mort sans postérité ;
Et CHARLES, qui suit.

VIII. CHARLES, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de LYÉE, Tonnencourt, Carel, Saint-Jean-de-Livet, Saint-Martin-de-la-Lieue, s'allia avec *Marie de la Flèche*, & en eut :

CHARLES, qui suit ;
FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Tonnencourt & de Saint-Jean-de-Livet, qui se maria, du consentement de CHARLES, son frère, par contrat passé devant les Notaires d'Evreux,

le 18 Octobre 1618, avec *Madeleine de Maillois*, fille unique de Messire *Hamon de Maillois*, Chevalier, Seigneur de Saint-Denis, &c., & de défunte haute & puissante Dame *Madeleine de Melun*. Il mourut sans postérité.

IX. CHARLES, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de LYÉE, de Tonnencourt, le Bois-Carel, Saint-Jean-de-Livet, Saint-Martin-de-la-Lieue, épousa, en 1626, CHARLOTTE DE LYÉE DE BELLEAU, sa cousine, fille de GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Belleau & de la Fosse, & d'Anne de Malherbe, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Heurtevent & du Coudray, mort sans postérité ;
3. Et ROBERT, Seigneur de Saint-Jean-de-Livet & de Saint-Martin, qui n'eut qu'une fille, mariée à N... de la Calprenède, Poète français, dont parle Boileau.

X. JACQUES, Ecuier, Seigneur de LYÉE & de Tonnencourt, épousa, en 1659, *Louise-Éléonore de Belleau*, sa cousine, fille de Charles, Chevalier, Seigneur de Belleau, & de Marguerite le Nourry. De cette alliance sortirent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. LOUIS-JULES, dit l'Abbé de Tonnencourt, Chanoine de l'Eglise de Lisieux ;
3. JEAN-JACQUES-MARC, Enseigne des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis ;
4. N... DE LYÉE, Lieutenant d'Infanterie, tué au siège de Huy ;
5. Un autre fils, Chevalier de Malte, destiné pour être Page du Grand Maître Cotoner, suivant sa Lettre du 20 Juillet 1677 ; mais il mourut avant d'avoir passé à Malte ;
6. LOUISE, mariée à Nicolas de Grieu, Ecuier, Seigneur de Bellemare, dont sont sortis : un fils, Colonel dans le Corps Royal d'Artillerie ; & deux filles : l'une morte sans avoir été mariée, & l'autre, Abbesse de l'Abbaye de Saint-Etienne de Reims ;
7. MARIE, femme de Claude de Bonnechose, Chevalier, Seigneur de Belouet, dont une fille, mariée à Jean-Baptiste Lambert, Ecuier, Seigneur de Janville, mort en Juillet 1770 ;
8. N... DE LYÉE, mariée à N... d'Auga, Seigneur du Mesnil, & morte sans postérité ;
9. Et LOUISE-FRANÇOISE, née le 17 Avril 1673, reçue à Saint-Cyr, en Novembre 1687.

XI. LOUIS, Chevalier, Seigneur de LYÉE & de Tonnencourt, d'abord Garde de la Marine, ensuite Lieutenant au Régiment de Ponthieu, épousa, en 1702, FRANÇOISE-MAR-

Tome XII.

THE-MARIE DE LYÉE, sixième fille de GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Belleau, la Gasselière, la Boiffière, & de Geneviève de Droullin de Mesnil-Glaizé. Leurs enfans furent :

DÉSIR-CÉSAR-ANTOINE, qui suit ;

Et JULIE-GENEVIÈVE, mariée, en 1736, à Louis-Marc de Lauzière-Lancise, Colonel des Volontaires du Dauphiné, Chevalier de St-Louis & Commandant des Isles de la Martinique.

XII. DESIR-CÉSAR-ANTOINE, Chevalier, Seigneur de LYÉE, Tonnencourt & Belleau, Capitaine au Régiment de Louvigny, épousa, en 1735, Anne-Elisabeth-Charlotte de Caruel, fille de Charles-Michel, Chevalier, Marquis de Meré, Seigneur de la Guillerie, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & d'Elisabeth Talon de Montigny. De ce mariage sont issus :

HENRI-CÉSAR-AUGUSTE, ci-devant Page du Duc d'Orléans en 1754 &, en 1774, Sous-Aide-Major du Régiment d'Orléans, Cavalier ;

Et LOUISE-MARIE-AIMÉE, élevée à Saint-Cyr, mariée, en Avril 1772, à Alexandre de Caruel, son oncle, Chevalier, Marquis de Meré, Brigadier des Armées du Roi & ancien Enseigne des Gardes du Corps.

SECONDE BRANCHE.

VI. RENÉ, OU NAUDIN DE LYÉE, second fils de ROBERT, 111^e du nom, & de Catherine de Querville, Chevalier, Seigneur de Belleau, la Fosse, &c., suivant un Arrêt de l'Echiquier de Normandie, du 19 Avril 1507, épousa, par contrat passé devant les Notaires d'Orbec, le 15 Juillet 1518, Marie de Martainville, fille d'Henri, & de Gravette de Nacey. Elle lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Bigards-sur-Risle. Il mourut en 1523, ce qui est prouvé par le procès mu, au sujet de la garde-noble entre la Dame, Baronne de Ferrières, & ladite Dame de Martainville. Il laissa de son mariage plusieurs enfans cadets, morts sans postérité. L'aîné fut

VII. JEAN DE LYÉE, Seigneur de la Fosse, de Bigards, de Belleau, &c., qui avoit épousé, suivant un acte passé devant les Tableaux de la Vicomté d'Orbec, le 26 Mai 1570, Madeleine Baudouin, fille de N... Baudouin, Seigneur de Préaux, dont :

NICOLAS, mort jeune ;

Et JACQUES, qui suit.

VIII. JACQUES DE LYÉE, Seigneur de Bel-

leau, la Fosse & Bigards, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par contrat passé devant les Notaires de Sées, le 4 Janvier 1575, *Louise de Vieuxpont*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Chailloué & de Meffci, & de *Madeleine de la Bertherie*. De ce mariage font nés :

GABRIEL, qui fuit ;
Et plusieurs filles, toutes mariées dans des Maisons nobles.

IX. GABRIEL DE LYÉE, Chevalier, Seigneur de Belleau, la Fosse & Bigards, suivant plusieurs certificats de service, tant dans les Armées qu'au ban & arrière-ban, eut ordre du Duc de Longueville de faire un rôle des Gentilshommes en état de servir. Il épousa, le 26 Août 1597, par contrat passé devant les Notaires de Marçon, près de Château-du-Loir, au pays du Maine, *Anne de Malherbe*, fille de *René*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Poillé & d'Huchigny, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Charlotte de Gruel*. Elle lui apporta en dot les Terres de Saint-Lubin & des Etangs. De ce mariage vinrent :

GUILLAUME, qui fuit ;
Et CHARLOTTE, mariée à CHARLES DE LYÉE, son cousin, Chevalier, Seigneur de Tonnencourt, rapportée ci-dessus.

X. GUILLAUME DE LYÉE, Chevalier, Seigneur des Etangs, la Fosse, Belleau & Bigards, mort en 1671, avoit servi dans les Armées, suivant plusieurs certificats du Duc de Longueville, du Comte de Soissons & du Comte d'Harcourt, de la Maison de Lorraine. Il avoit épousé, en 1638, par contrat reconnu devant les Notaires de la Vicomté d'Orbec, au siège des Moutiers-Hubert, le 1^{er} Février 1630, *Marthe le Coutelier*, fille de *Jacques*, Seigneur des Requestes, & de *Françoise le Gras*. Elle lui apporta en mariage la Terre de la Boissière au Maine. Il en a eu :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de la Fosse & de Tilly, mort sans postérité ;
3. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Saint-Lubin & des Etangs, qui fut reconnu noble d'ancienne race, dans la recherche faite en 1666, par M. de Marle, Commissaire du Roi. Il mourut aussi sans postérité ;
4. Et une fille, mariée à N... de Gemare, Seigneur d'Eraines.

XI. GABRIEL DE LYÉE, 11^e du nom, Seigneur de Belleau & de Bigards, épousa, par contrat passé devant les Notaires d'Ecouchey, le 13 Juillet 1674, *Geneviève de Droullin*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Mefnil-Glaize, & de *Marguerite Auvray*. De ce mariage naquirent :

1. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Prêtre & Prieur de la Chapelle de Saint-Michel de Belleau ;
3. CYR-GABRIEL, Page de MONSIEUR, frère unique du Roi, ensuite Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, suivant un certificat de service du Maréchal-Vicomte de Turenne, & Chevalier de Saint-Louis. Sa postérité est éteinte ;
4. 5. 6. 7. & 8. Cinq filles, Religieuses ;
0. Et FRANÇOISE-MARTHE-MARIE, alliée à LOUIS DE LYÉE, Chevalier, Seigneur de Tonnencourt, son cousin, dont il a été parlé ci-dessus.

XII. FRANÇOIS-AUGUSTE DE LYÉE, Chevalier, Seigneur de Belleau, &c., fut ainsi que son frère, CYR-GABRIEL, Page de MONSIEUR, frère unique du Roi. Il fit les campagnes depuis 1690, avec le Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans & Régent du royaume ; fut ensuite Cornette au Régiment de Hautefort, Dragons, & épousa, le 2 Juillet 1708, par contrat passé devant les Notaires du Renouard, *Susanne-Judith le Prévôt*, fille d'*Isaac*, & de *Susanne du Merle*, dont :

1. PIERRE, ou GABRIEL-AUGUSTE, qui fuit ;
2. CYR-GABRIEL-FRANÇOIS, Page du Duc de Bourbon & du Prince de Condé, ensuite Lieutenant au Régiment de Condé, Cavalerie, mort à l'armée d'Allemagne en 1745 ;
3. Une fille, Religieuse ;
4. Et CATHERINE-SUSANNE, mariée à *Jean-Auguste de Bonnet*, Chevalier, Seigneur de Démouville.

XIII. PIERRE, ou GABRIEL-AUGUSTE DE LYÉE, Chevalier, Seigneur de Belleau, a servi dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, depuis le 8 Juillet 1727, jusqu'en Avril 1737. Il a épousé 1^o *Marie-Louise de Fribois*, dont il n'a point eu d'enfants ; & 2^o par contrat du 18 Septembre 1749, passé devant les Notaires de Cambremer, *Marie-Charlotte Labbey*, fille de *Pierre*, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Escajeul, la Roque-Baignard & de la Boissière, & de *Catherine-Jeanne Lambert de Janville*. Du second lit font issus :

1. JEAN-BAPTISTE-LOUIS-AUGUSTE, né en 1753, reçu Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, le 14 Juillet 1770 ;
2. CHARLOTTE-SUSANNE, née en 1751 ;
3. ADÉLAÏDE-SUSANNE, née en 1752 ;
4. Et LOUISE-MÉLANIE-AUGUSTE, née en 1754.

La branche aînée a fait ses preuves à la Maison d'Orléans, lorsqu'HENRI-CÉSAR-AUGUSTE y fut reçu Page en 1755, & à Saint-Cyr pour LOUISE-AIMÉE, qui y a été élevée.

La seconde branche les a pareillement faites en 1690 & 1735, aux Maisons d'Orléans & de Condé. L'Arrêt de maintenue est du 19 Mai 1667.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.* (Généalogie dressée conformément aux titres originaux communiqués.)

LYHUS. Voy. LIHUS.

LYLE-CALLIAN. Voy. LISLE, ou LYLE-CALLIAN (DE).

* LYNDEN ou LINDEN, nom d'une Terre & Seigneurie située dans le quartier du Duché de Gueldre, qu'on appelle *le Betuwe*. Il y a une Famille illustre de ce nom, qu'on croit être descendue de la Maison d'Aspremont, de laquelle un fils puîné prit le nom de LYNDEN, à cause de la Seigneurie qu'il avoit acquise, & dont on vient de parler.

I. ARNOUL D'ASPREMONT, premier Seigneur de Lynden, vivoit sur la fin du XI^e siècle, & épousa *Hélène*, fille du Seigneur de *Boëschin*, dont il eut entr'autres enfans :

II. GUILLAUME, 1^{er} du nom, Seigneur de LYNDEN, qui fut surnommé *le Gaucher*, parce qu'effectivement il se servoit de la main gauche. Il fit le voyage de la Terre Sainte &, à son retour, son père lui céda, en 1148, le Pays & Seigneurie de LYNDEN. Un an après, il épousa *Agnès de Montbéliard*, fille du Seigneur d'*Altena*, près de Heusden.

III. FLORENT, 1^{er} du nom, dit *le jeune*, succéda à son père & eut le titre de Seigneur de LYNDEN, Lerahuisen, Hingene, Ommeren, Kesteren, &c. Il épousa, du vivant de son père, *Agnès de Wachtendonck*. Ayant eu quelques disputes pour la chasse avec Jean, Seigneur de Bueren, celui-ci s'étant mis en embuscade le surprit & le tua en 1203. Il laissa entr'autres enfans :

IV. GUILLAUME, II^e du nom, Seigneur de LYNDEN, &c., qui, à l'âge de 21 ans, se maria

avec *Christine de Brederode*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Brederode*, qui descendoit en droite ligne des Comtes de *Hollande*. Il fit deux voyages à la Terre Sainte, l'un avant & l'autre après la mort de son père.

V. FLORENT, II^e du nom, Seigneur de LYNDEN, succéda à son père, vers l'an 1217, & épousa *Agnès de Botfelaër*, de laquelle il eut :

VI. THIERRY, 1^{er} du nom, Seigneur de LYNDEN, qui lui succéda sous la tutelle de sa mère. Il se maria 1^o avec *Hedvige*, fille de *Thierry de Zein*, morte trois mois après en 1249 ; & 2^o la même année, avec *Marguerite*, fille de *Bernard de Randenrode*, Châtelain de Montfort. De ce second lit vint :

VII. THIERRY, II^e du nom, Seigneur de LYNDEN, qui succéda à son père. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Comte de Hollande, qui étoit l'*Ordre de la Coquille*, institué en l'honneur de Saint-Jacques en 1290. Il eut d'*Agnès de Herlaër*, son épouse,

VIII. THIERRY, III^e du nom, Seigneur de LYNDEN, qui fut Echanfon héréditaire du Duché de Gueldre, & l'un des plus distingués personnages de toute sa Famille. Il servit vaillamment l'Empereur ALBERT D'AUTRICHE en 1306, dans la guerre qu'il eut contre Henri, Comte de Carinthie, qui s'étoit emparé du Royaume de Bohême. Son fils,

IX. JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur de LYNDEN, épousa, en 1338, *Ifabeau*, fille de *Jean*, Seigneur de *Poëlanen* ; elle lui apporta la Seigneurie de Millingen. Il mourut l'an 1382, laissant de *Marguerite van Gennep*, sa seconde femme,

X. THIERRY, IV^e du nom, Seigneur de LYNDEN, pour la tutelle duquel il y eut dispute entre sa mère & ETIENNE DE LYNDEN, Seigneur de Hemmen, son oncle paternel. Elle lui fit épouser *Marie de Hornes*, mais il mourut assez jeune sans enfans mâles. Par cette mort, sa fille,

MARGUERITE, devint seule & unique héritière des Terres de LYNDEN, Lede, Oldenwert & plusieurs autres ; elle mourut sans alliance en 1409, âgée d'environ 17 ans, & fut enterrée dans la ville de Reckheim, au Monastère des Religieuses du tiers Ordre de Saint-François, devant le grand Autel sous un tombeau de cuivre élevé d'un demi-pied, sur lequel on voyoit ses 16 quartiers. (Voy. Moréri, dern. édit.)

Il est descendu de cette Famille de LYNDEN

un grand nombre d'autres branches, qu'on trouvera dans les *Annales général. de la Maison de LYNDEN*, par F.-Christophe Butkens, imprimées à Anvers en 1626.

LYOBARD, en Bugey : ancienne Noblesse qui remonte à

MANASSÉS DE LYOBARD, Chevalier, nommé présent à une concession faite à la Chartreuse de Portes en 1116, par Manassès, Sire de Coligny. Il fut encore présent à une donation faite à la même Chartreuse, par Richard de Bénonces, Chevalier, l'an 1135. De sa femme, qu'on ne connoit point, il eut :

ODO DE LYOBARD, Chevalier, qui fit, en 1215, quelques dons à la même Chartreuse de Portes, & laissa :

1. HUGUES, qui fuit ;
2. BOSON, Chevalier, lequel signa, avec ses frères, la donation faite par leur père à la Chartreuse de Portes ;
3. Et PIERRE, Chevalier, qui fit le voyage de Jérusalem en 1218. Sa femme se nommoit *Michelle*, & il en eut :

GUILLAUME, PIERRE, ODO ; ALIX, MARGUERITE & PÉTRONILLE DE LYOBARD.

HUGUES DE LYOBARD, Chevalier, fit deux fois le voyage de la Terre Sainte, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ODO, Chevalier ;
3. THOMAS, vivant en 1270. Il fut père de
AIMARET, Chevalier ;
Et MARGUERITE.
4. Et BÉRARD, Chevalier, vivant en 1258.

JEAN DE LYOBARD, 1^{er} du nom, Chevalier, vivant encore en 1296, eut de son mariage :

1. HUGUES, qui, pour récompense de ses services, eut d'Amé IV, Comte de Savoie & Seigneur de Bresse, 60 sols Viennois à prendre tous les ans sur la Leyde de Bourg-en-Bresse ;
2. RAINALD, qui fuit ;
3. BÉRARD, Chevalier, témoin aux Lettres de confirmation des privilèges des habitans de Beauvoir - en - Royans, faite, en 1308, par JEAN, Dauphin ;
4. Et MATHIEU, Chevalier.

RAINALD DE LYOBARD, Chevalier, fit hommage au Comte de Savoie, des 60 sols Viennois sur la Leyde de Bourg, par lui acquis au décès de HUGUES DE LYOBARD, son frère aîné, le 17 Janvier 1314. Ses enfans furent :

JEAN, qui fuit ;
Et HUMBERT, Chevalier.

JEAN DE LYOBARD, 11^e du nom, Chevalier, à qui le Château de Bourg-Saint-Christophe fut remis, au nom du Roi, par les Députés du Dauphin, en 1353, après la remise du Dauphiné, épousa *Guigonne de Chomard*, veuve de lui en 1358. De ce mariage vinrent :

1. THOMAS, qui fuit ;
2. JACQUES, Religieux de Saint-Rambert en Bugey ;
3. Et GUY, dont il est parlé dans l'Obituaire de la même Abbaye, sous l'an 1360.

THOMAS DE LYOBARD, Chevalier, vivant en 1390, laissa :

GUILLAUME, qui fuit ;
Et AIMÉ, Religieux & Chambrier de Tournus.

GUILLAUME DE LYOBARD, Chevalier, vécut jusqu'en l'an 1448. Il avoit épousé *Marguerite de Buffry*, dont :

JEAN, Religieux & Chambrier de Saint-Rambert, & Prieur d'Allemond en Gapençois, en 1481 ;
Et ELIE, femme de *Hugues des Hayes*, en 1470.

Depuis ce GUILLAUME DE LYOBARD & ses enfans, on ne voit aucune suite de cette Famille ; mais on trouve, dans les titres du Monastère de Blye, un JEAN DE LYOBARD, Seigneur de la Maison forte de Lyobardière, marié à *Anne du Bourg*, de la Maison d'*Argis*. Ils eurent pour enfans :

LÉONARD, GASPARD, & PHILIBERTE DE LYOBARD, Religieuse à Blye, tous vivans en 1508.

Voici les LYOBARD, Seigneurs de la *Cras & du Châtelard* ; mais on ne peut assurer s'ils sont de la même Famille : cependant il y a lieu de le croire, tant à cause qu'ils portent les mêmes nom & armes, & que plusieurs autres biens que possédoient les anciens LYOBARD, sont encore dans la Maison des Seigneurs de *Brion & de Ruffieu* ; car JEAN DE LYOBARD, par lequel on va en commencer la filiation, & tous ses descendans, ont porté une étoile d'or sur l'épaule du lion de leurs armes, pour marquer la brisure d'un puîné. Cela étant, il faut nécessairement que ce JEAN DE LYOBARD soit fils puîné de JEAN, 11^e du nom, & de *Guigonne de Chomard*, son épouse, ainsi qu'il fuit :

JEAN DE LYOBARD, Damoiseau, fils puîné de JEAN, Chevalier, & de *Guigonne de Chomard*, épousa *Antoinette de la Palu*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Roche-en-Revermont, & de *Gillette de Maffona*. Il fonda, le 1^{er} Avril 1404, la Chapelle de Pont-d'Ain, où il fut enterré en 1441, laissant :

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, Prieur de Civrieux-en-Chontagne;
3. GUIGONNE, vivante en 1447;
4. Autre GUIGONNE, mariée à *Barthélemy de Chabot*, Chevalier, Président en la Chambre des Comptes de Savoie;
5. 6. & 7. JEANNE, ODETTE & ANTOINETTE.

JEAN DE LYOBARD, II^e du nom, Bailli de Savoie & Capitaine du Château de Montmélian, épousa, le 14 Décembre 1448, *Jeanne de Sancia*, fille de *Jean*, III^e du nom, Seigneur de Painefluit, & de *Guillemette Testu*, Dame de la Cras, dont :

PIERRE, qui suit;
Et GUILLAUME, Damoiseau.

PIERRE DE LYOBARD, Seigneur de la Cras, de Painefluit & du Châtelard-de-Luyres, Conseiller & Maître d'Hôtel de Philibert, Duc de Savoie, testa le 30 Septembre 1514, & laissa de *Marie de Glaune*, son épouse,

1. CLAUDE, qui suit;
2. CLAUDE, dit le *jeune*, auteur de la branche du Châtelard, rapportée ci-après;
3. PHILIBERTE, femme de *Janus de Monspey*, Seigneur de Luyfandres, &c., veuf de *Jeanne de Bolomier*. Elle en a eu postérité. Voy. MONSPEY;
4. FLORENCE, Religieuse à Pollotin;
5. ANNE, mariée, le 5 Octobre 1512, à *Thomas Bergier*, Seigneur de Corrobert, fils de *Jean Bergier*, Seigneur du Roux;
6. & 7. PHILIBERTE & PERNETTE.

CLAUDE DE LYOBARD, Seigneur de la Cras & de Painefluit, Chambellan & Maître d'Hôtel du Duc de Savoie en 1514, testa le 15 Juillet 1530. Il avoit épousé *Bonne de Thomafin*, & en eut :

1. PHILIBERT, Seigneur de la Cras, mort sans hoirs, après avoir testé le 10 Septembre 1538;
2. SILVED, mort aussi sans lignée;
3. CLAUDINE, femme de *Claude du Saix*, Seigneur d'Arnans, fils d'Antoine, Seigneur d'Arnans, & de *Jeanne de Toulonjeon*;
4. JEANNE, mariée à *Pierre de Granget*, Seigneur de Champremont, fils de *Claude*,

Seigneur de Mions, & de *Philberte de Gaspard*;

5. Et LOUISE, femme de *Théode*, Seigneur de Mont, duquel elle eut postérité. Voyez MONT, en Bresse.

BRANCHE DU CHATELARD.

CLAUDE DE LYOBARD, le *jeune*, Seigneur du Châtelard, fils puîné de *Pierre*, & de *Marie de Glaune*, Panetier ordinaire du Roi François I^{er} & Gentilhomme de la Chambre, épousa, dans la ville de Blois, le 21 Janvier 1523, *Ifabeau de Châteauneuf-Lascaris*, fille d'*Eléonor*, alias *Honoré*, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, issu des Comtes de *Vintimille*, & de *Catherine Lascaris*. (Voy. LASCARIS-LASCARIS. Il testa le 15 Septembre 1542, & laissa pour enfans :

1. RENÉ, Seigneur du Châtelard, Conseiller d'Etat du Duc de Savoie & Premier Président au Sénat de Savoie en 1580, mort, sans enfans, le 21 Janvier 1585;
2. GEORGES, qui suit;
3. CLAUDE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de la Muffe, mort à Lyon en 1580;
4. CLAUDINE, femme de *Philibert de Rovorée*, Seigneur de Montburon, fils de *Jean-François*, Seigneur de *Rovorée*, & de *Jacqueline de Rougemont*, sa seconde femme;
5. LOUISE, mariée à *François de la Maladière*, Seigneur de Quincieu en Dauphiné;
6. ANNE, épouse de *Charles de Lucinge*, Seigneur des Alymes, dont elle eut postérité. Voy. LUCINGE;
7. Et FRANÇOISE, femme de *Gaspard de Saint-Germain*, Seigneur de Meyrieu en Dauphiné, fils de *Maurice de Saint-Germain*, Seigneur de Meyrieu, & d'*Etiennette Copier*.

GEORGES DE LYOBARD, Seigneur du Châtelard, Ruffieu & la Palu, Lieutenant Général aux Gouvernemens de Bresse, Bugey & Valromey, épousa, le 17 Janvier 1557, *Guillemette de Chévriers*, fille de *Philibert*, Seigneur de Saint-Mauris, &c., & de *Claudine de Tarlet*; & 2^e *Jacqueline d'Aguerre*, fille de *Guillenton*, Seigneur de Marquigny-au-Bois, & de *Madeleine de la Fontaine*, Dame de Ruffieu en Bugey. Il eut du premier lit :

1. N... DE LYOBARD, mort jeune;
2. CLAUDINE, femme de *Guillaume Pina*, Seigneur de la Botte, Baron de Bourg-Saint-Chrillope, fils d'*Amand de Pina*, Seigneur

de la Botte, & de *Catherine Cartelier*, sa seconde femme.

Et du second lit vinrent :

3. HERCULE, qui suit ;
4. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Ruffieu*, rapportée ci-après ;
5. PIERRE, Sacristain à Saint-Claude & Prieur de Cessiat ;
6. JEANNE, mariée à *Antoine du Bergier*, Seigneur du Cerisier en Dauphiné ;
7. HÉLÈNE, Religieuse à Blye ;
8. & 9. BÉATRIX & SIBYLLE.

HERCULE DE LYOBARD, Seigneur du Château-lard, épousa *Simonne de Buffy*, en Bugey, & de Brion, veuve de *Pierre de Villette*, Seigneur de la Cous, & fille de *Richard*, Seigneur d'Ifernore & de Chanay, & de *Jeanne de Luyrieux*. Elle testa le 18 Septembre 1616, laissant :

1. RENÉ, qui suit ;
2. CLAUDE, mort sans alliance ;
3. Et GEORGES, mort jeune.

RENÉ DE LYOBARD, Baron de Buffy & de Brion, vivant en 1650, épousa *Marguerite de Rochette*, fille de *Charles*, Conseiller d'Etat du Duc de Savoie, & de *Françoise-Marie de Villette-la-Cous*, dont entr'autres enfans :

CLAUDE-FRANÇOIS, Baron de Brion ;
Et LOUISE. (Nous en ignorons la destinée.)

BRANCHE des Seigneurs de RUFFIEU.

RENÉ DE LYOBARD, Seigneur de Ruffieu, Sainte-Julie & la Lyobardière, second fils de GEORGES, & de *Jacqueline d'Aguerre*, sa seconde femme, épousa *Ennemonde de la Cous*, fille de *François*, Seigneur de Genod, & de *Claudine d'Oncieu*, dont :

1. PROSPER, qui suit ;
2. CLAUDE, Seigneur de Sainte-Julie, Capitaine au Régiment d'Enghien, marié à *Anne Porro*, fille de *Henri Porro*, Seigneur de Falaviers, Gentilhomme Milanois ;
3. GEORGES ;
4. PIERRE, Chevalier de Malte, mort jeune, Officier au Régiment de la Grange ;
5. EMMANUEL, Officier au même Régiment ;
6. JACQUELINE, femme d'*Aimé-Philibert*, Seigneur de *Varange* ;
7. Et MARIE.

PROSPER DE LYOBARD, Seigneur de Ruffieu & de Chenavel, vivoit en 1650. (Nous ignorons la fuite de cette branche, ainsi que de

la précédente, faute de *Mémoire*, en cas qu'elles subsistent.)

Les armes : *d'or, au lion léopardé de gueules.*

Nous avons dit ci-devant que la branche cadette, qui a pour auteur JEAN DE LYOBARD, qu'on croit fils puiné de JEAN, & de *Guigonne de Chomard* (dont sont sorties les deux dernières branches que nous venons de donner), portoit pour brisure une *étoile d'or sur l'épaule du lion*. (Extr. d'un *Manuscrit* de feu Piganol de la Force.)

LYON, ancienne Famille de France, dont un de ce nom passa en Angleterre, en 1098, avec GUILLAUME le Conquérant, & de là en Ecosse avec le Roi EDGAR, fils de MALCOLM III. Ce N... LYON fut grand favori de ce Prince, qui lui fit présent de grands biens dans le Comté de Perth.

JEAN LYON, surnommé le *Lyon blanc*, à cause de son teint, fut Secrétaire du Roi ROBERT II, qui lui fit présent de la Seigneurie de Glamis en 1379, & le fit Lord du Parlement, sous le titre de *Lord Glamis*. C'est de lui que descend.

JEAN LYON, Comte de Strathmore & de Kinghorn, qui s'est marié, en 1691, à *Elisabeth Stanhope*, fille de N... *Stanhope*, Comte de Chesterfield, & de sa seconde femme.

Les armes : *d'argent, au lion rampant d'azur, armé & lampassé de gueules.* (Voy. le *Dictionnaire Anglois*, & Moréri.)

LYON, en Provence.

JEAN-FRANÇOIS LYON fut pourvu, en 1708, d'un office de Secrétaire du Roi en la Chancellerie, près la Cour des Comptes de Provence, qu'il a exercé jusqu'à sa mort, arrivée le 11 Mars 1711, laissant de *Catherine de Léotard*, son épouse,

JOSEPH LYON, Seigneur de Saint-Féréol & de Pontevès, qui fut pourvu d'un autre office de Conseiller Secrétaire du Roi en la même Chancellerie, l'an 1720. Il épousa *Suzanne Auquier*, de la ville de Manosque, dont :

1. JEAN-GASPARD, qui suit ;
2. JEAN, Docteur de Sorbonne, Vicaire Général du Diocèse d'Aix, Vice-Chancelier de l'Université, honoré d'une pension du feu Roi, de 1200 livres, par brevet du 7 Mars 1748 ;
3. Et JOSEPH-MARC, Capitaine au Régiment de Navarre, marié, en Languedoc, dans le

Diocèse d'Agde, avec *Thérèse de Pontevès-la-Forest* de la ville de Barjols.

JEAN-GASPARD LYON, Seigneur de Saint-Féréol, épousa *Urfule de Gigeau*, de la ville de Marfaïlle, de laquelle il a laissé entr'autres enfans :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. SAUVEUR-FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Navarre, mort à Malines en 1748 ;
3. Et FRANÇOIS-JOSEPH.

JOSEPH LYON, Seigneur de Saint-Féréol & de Pontevès, Trésorier Général des Etats de Provence, s'est marié avec *Anne-Pétronille Aubert*, de la ville de Barjols, de laquelle il a eu des enfans. (*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, par Artefeuil, tom. II, p. 89.)

Les armes : *d'argent, au lion d'azur, enfermé dans un double trécheur du même.*

LYON (du), en Champagne.

RENÉ DU LYON, Ecuyer, Seigneur de Poinfon & Poinfenot, eut pour enfant

ANNE DU LYON, qui épousa *Claude-Joseph Girault*, Chevalier, Seigneur de Charmoilles, &c., duquel elle n'eut point d'enfans. Voyez GIRAULT.

De cette Famille étoit FRANÇOIS DU LYON, Seigneur des Paroisses de Poinfon & de Poinfenot, Gouverneur de la Guadeloupe, mort Général des Isles du Vent, qui a épousé *Claire Tabourot*, Dame de Véronnes, dont il eut :

CLAIRE-CHRISTINE-JACQUELINE-MARIE-ANNE DU LYON, qui a épousé, en 1701, *Pierre-François Gilbert de Voisins*, Comte de Loheac, &c., dont postérité. Voy. GILBERT DE VOISINS.

Les armes : *d'or, semé de croiffettes de sable, au lion du même, armé & lampassé de gueules.*

* LYON. La fondation de cette Capitale du Lyonnais, dont l'Archevêque est Primat des Gaules & jouit des droits de Primatie, est si ancienne, qu'on se perd, en la cherchant, dans l'obscurité des tems. Sans s'en rapporter aux sentimens de différens Auteurs sur son origine, on fait quelle fut la célébrité du Temple que 60 Peuples firent bâtir à Lyon, en l'honneur de la ville de Rome & d'Auguste. Pour orner l'Autel qu'ils avoient fait ériger à ce Prince, chacun de ces Peuples donna une Statue particulière avec une inscription. CALIGULA y établit cette fameuse

Académie, qui s'assembloit devant l'Autel d'Auguste, où les plus excellens Orateurs alloient disputer le prix de l'Eloquence & se foumettoient à la rigueur des Lois qu'il avoit preferites. Il étoit porté, entr'autres choses, que les vaincus donneroient eux-mêmes des récompenses aux vainqueurs, & qu'ils feroient aussi leur éloge ; que ceux dont les écrits auroient été trouvés fort mauvais & indignes du concours, seroient obligés de les effacer, soit avec une éponge, soit avec la langue, à moins qu'ils ne préférassent avoir des férules ou d'être jetés dans la rivière voisine. C'est à quoi il semble que Juvénal ait voulu faire allusion dans la première de ses *Satyres*, où il fait une image de la crainte, qu'il exprime ainsi, vers 43 & 44 :

*Palleat, ut nudis pressit qui calcibus unguem,
Aut Lugdunensem Leâor dicturus ad aram.*

Ce Temple & cet Autel que 60 Peuples des Gaules firent bâtir à Lyon, étoit à l'endroit où est à présent l'Abbaye d'Ainay, & on donnoit le nom d'*Athæneum* à cette Académie. Sénèque dit que la ville de Lyon fut consumée dans une nuit, & qu'il n'y eut qu'une nuit entre une grande ville & une ville qui n'étoit plus : *Inter magnam urbem & nullam nox una interfuit*, L'Empereur NÉRON la fit rebâtir, & en moins de 20 ans elle se trouva en état de faire tête à la ville de Vienne, qui suivoit le parti de GALBA contre VITELLIUS. On y voit des restes des ouvrages magnifiques dont les Romains l'avoient décorée, laquelle, dès leur tems, étoit la première & la principale de la Gaule Celtique. Elle donna son nom non-seulement à la première des quatre Provinces Lyonoises, dont elle fut la Métropole ; mais aussi à ces quatre Provinces qui n'étoient que des extensions ou subdivisions de la première. Voy. l'*Hist. de la ville de Lyon*, par Paradin, le P. Ménefrier, le P. Jean Saint-Aubin, & les Dictionnaires géographiques.

La ville de Lyon fut cédée, en 955, à CONRAD, Roi de Bourgogne & d'Arles, lorsqu'il épousa MATHILDE DE FRANCE, fille de LOUIS d'Outre-Mer. L'Empereur FRÉDÉRIC, en qualité de Roi de Bourgogne, déclara, par une Bulle du 18 Novembre 1157, Héraclius de Montboillier, Archevêque de Lyon, & ses successeurs, Exarques du Royaume de Bourgogne, avec tous les droits de régale sur la ville de Lyon & dans son Archevêché au-delà

de la Saône; ce qui causa, entre l'Archevêque & le Comte du Forez, qui se qualifioit *Comte de Lyon*, des différends, qui furent terminés en 1173. Le Comte céda à l'Archevêque & à son Chapitre, le Comté de Lyon avec la Justice, & en échange il reçut 1100 marcs d'argent & plusieurs Terres. Depuis cet échange, les Chanoines ont le titre de *Comtes de Lyon*, qui leur fut confirmé dans la fuite par PHILIPPE le Bel. Cette Ville s'étoit gouvernée longtems comme une République, sous la protection des Rois de France, & PHILIPPE le Bel la réunit à la Couronne en 1310, après en avoir été séparée pendant plus de 400 ans; & pour dédommager l'Archevêque & le Chapitre de cette Ville, il publia la concession appelée *Philippine*, où, entr'autres privilèges, il est accordé que tous les biens du Chapitre seront tenus à titre de *Comtés*; delà vient que les Chanoines sont appelés *Comtes de Lyon*. Voici la liste de ces Chanoines & Comtes de Lyon par ordre alphabétique, suivant leur année de réception :

A

1247. Acre, *Bérard d'*
 1362. Aglier ou Aiglier, *Bérard d'*
 1382. Albert, *Eléazar d'*
 1392. Albert, *Jean d'*
 1363. Albon, *Gillet d'*
 1398. Albon, *Henri d'*
 1399. Albon, *Renaud d'*
 1442. Albon, *Guichard d'*
 1465. Albon, *Philibert d'*
 1476. Albon, *Jean d'*
 1482. Albon, *Louis d'*
 1483. Albon, *Guy d'*
 1507. Albon, *Antoine d'*
 1531. Albon, *Henri d'*
 1540. Albon, *René d'*
 1595. Albon, *François d'*
 1609. Albon, *Guillaume d'*
 1642. Albon, *Claude d'*
 1645. Albon, *François d'*
 1653. Albon, *Gilbert-Claude d'*
 1679. Albon, *Claude-Joseph d'*
 1693. Albon, *Charles d'*
 1695. Albon de Saint-Marcel, *Claude d'*
 1707. Albon, *Alexandre d'*
 1464. Alinges, *Louis d'*
 1320. Allant ou Arlent, *Guillaume d'*
 1375. Allemand, *Arthaud ou Archimbaud d'*

1392. Allemand, *Gallois d'*
 1406. Allemand, *Louis d'*
 1411. Allemand, *Claude d'*
 1426. Allemand, *Boniface d'*
 1733. Allemand de Champier, *Joseph-Abeld'*
 1739. Allemand de Champier, *Pierre d'*
 1401. Amanzé, *Jean d'*
 1414. Amanzé, *Bérard d'*
 1423. Amanzé, *Pierre d'*
 1432. Amanzé, *René d'*
 1438. Amanzé, *Jean d'*
 1448. Amanzé, *Jacques d'*
 1454. Amanzé, *Antoine d'*
 1515. Amanzé, *Claude d'*
 1526. Amanzé, *Jean d'*
 1555. Amanzé, *Antoine d'*
 1596. Amanzé, *Jacques d'*
 1476. Amoncourt, *Jacques d'*
 1320. Anton, *Aimar d'*
 1254. Aouff, *Pierre d'*
 1284. Aouff, *Boniface d'*
 1320. Aouff, *Pierre d'*
 1544. Apchon, *Antoine d'*
 1379. Arenthon, *Jean d'*
 1339. Arric, *Geoffroy d'*
 1349. Ars, *Humbert d'*
 1401. Ars, *Antoine d'*
 1455. Ars, *Antoine d'*
 1496. Ars, *Antoine d'*
 1244. Arnulphe, *Pierre d'*
 1420. Avaugour, *Henri d'*
 1363. Aubefpin, *Simon de l'*
 1373. Aubefpin, *Jacques de l'*
 1383. Aubefpin, *Jean de l'*
 1583. Aubefpin, *Guillaume de l'*
 1574. Aubefpin, *Antoine de l'*
 1693. Aubefpin de Sainte-Colombe, *Franç.-Ferd. de l'*
 1450. Aulhac, *Guillaume d'*

B

1096. Baffic, *Guillaume de*
 1746. Bailleul, *Char.-Casm.-Maximin de*
 1471. Balme-Vertrieu, *Robert de la*
 1117. Balmey, *Ponce du*
 1275. Baneins, *Hugues de*
 1525. Barge, *Louis de la*
 1542. Barge, *Gilbert de la*
 1545. Barge, *Guillaume de la*
 1553. Barge, *Etienne de la*
 1581. Barge, *Louis de la*
 1307. Baffic, *Guillaume de la*

1462. Baternay, *Jacques de*
 1275. Baume-Valufin, *Guichard de la*
 1307. Baume-Fromente, *Geoffroy de la*
 1319. Baume-Valufin, *Etienne de la*
 1336. Baume-Fromente, *Humbert de la*
 1501. Baume-Montrevel, *Pierre de la*
 1561. Baume-Montrevel, *Claude de la*
 1712. Baume-Suze, *Ant.-Louis-Franç. de la*
 1574. Beaufort, *Gilbert de*
 1094. Beaujeu, *Guigues de*
 1127. Beaujeu, *Hugues de*
 1300. Beaujeu, *Guillaume de*
 1304. Beaujeu, *Thomas de*
 1306. Beaujeu, *Humbert de*
 1349. Beaujeu, *Guillaume de*
 1349. Beaujeu, *Louis de*
 1732. Beaumont, *Christophe de*
 1763. Beaumont, *Gabriel-Bertrand de*
 1761. Beaumont de Saint-Quentin, *Claude-Hyacinthe de*
 1209. Beauvoir, *Dreux de*
 1460. Beauvoir, *Guillaume de*
 1758. Bellegarde, *Guillaume Dupac de*
 Bellegarde, voy. Dupac.
 1767. Bernard de Rully, *Marie-Agathange-Ferdinand de*
 1766. Bertrand de Richemond, *Gabriel de*
 1771. Bertrand de Richemont, *Georges-Henri de*
 1615. Bellerel, *Charles de*
 1723. Blot de Chauvigny, *Pierre-François de*
 1362. Bochaillé, *Barthélemy de*
 1395. Bochaillé, *Barthélemy de*
 1310. Boczozel, *Humbert de*
 1399. Bois, *Tristan du*
 1431. Bois, *Rodolphe du*
 1596. Bonnay-Vomas, *Philibert de*
 1644. Bonnay-Vomas, *Bertrand de*
 1193. Bonnet, *Guillaume de*
 1424. Bornant, *Charles de*
 1381. Bouillé, *Guillaume de*
 1722. Bouillé-de-Saint-Géron, *Nicolas de*
 1151. Bourbon, *Pierre de*
 1443. Bourbon, *Charles de*
 1323. Bourdin ou Burdin, *Humbert de*
 1480. Bourgeois, *Guigues de*
 1523. Bournel, *Pierre de*
 1379. Brancas, *Nicolas de*
 1261. Bressieu, *Hugues de*
 1209. Brienne, *Ponce de*
 1254. Briord, *Humbert de*
 1307. Briord, *Humbert de*
 1250. Bron, *Ifouard*

Tome XII.

1410. Bron, *Hugues*
 1573. Bron, *Guillaume de*
 1372. Brosse, *Pierre de*
 1274. Brun, *Hugues de*
 1473. Brye, *Charles de*
 1209. Buenc, *Achard de*
 1275. Buenc, *Guy de*
 1593. Buffeuil de Molins, *Charles de*
 1284. Buffeuil, *Guigues de*

C

1280. Cajetan, *Benoît*
 1151. Capponai, *Ponce de*
 1753. Castellas, *Jean-Antoine de*
 1767. Castellas, *Jean-Antoine de*
 1763. Castellas de Nussargues, *Guillaume de*
 1761. Castellas de la Roche, *Henri de*
 1760. Caumont, *Olivier - Eugène - François de*
 1761. Chabannes, *Sylvain-Léonard de*
 1750. Chabans, *Annet de*
 1763. Chabans, *Arnaud de*
 1106. Chal, *Girin de*
 1193. Chal, *Girin de*
 1335. Chalamont, *Thibaud de*
 1454. Chalant, *Georges de*
 1250. Chamartin, *Chatard de*
 1302. Chamartin, *Girard de*
 1319. Chambre, *N... de*
 1320. Chandée, *Jacques de*
 1328. Chandée, *Pierre de*
 1254. Chandieu, *Etienne de*
 1356. Chandieu, *Pierre de*
 1579. Chantelot, *Jean de*
 1595. Chantelot, *Guichard de*
 1706. Chantelot, *Gilbert-Michel de*
 1361. Chapelle, *Pierre de la*
 1436. Charles VII, *Roi de France*
 1564. Charles IX, *Roi de France*
 1244. Charnay, *Arthaud de*
 1650. Charpin de Genetines, *Emmanuel de*
 1683. Charpin de Genetines, *Louis de*
 1690. Charpin de Genetines, *Antoine de*
 1193. Charpinel, *Guillaume de*
 1226. Charpinel, *Pierre-Bérard de*
 1449. Chastel, *Gabriel de*
 1451. Chatel, *Jean de*
 1173. Chategnier de la Châtaigneraye, *Germain*
 1506. Châteaubriant, *François de*
 1630. Châteauneuf de Rochebonne, *Charles de*

1669. Châteauneuf de Rochebonne, *Jacques-Christophe de*
 1691. Châteauneuf de Rochebonne, *Charles-François de*
 1708. Châteauneuf de Rochebonne, *Louis-Joseph de*
 1307. Châtellars, *Jean de*
 1527. Chaugy, *Georges de*
 1723. Chaugy de Rouffillon, *Claude-François de*
 1183. Chavannes, *Olivier de*
 1361. Chavannes, *Guillaume de*
 1411. Chavirey, *Guillaume de*
 1447. Chavirey, *Philippe de*
 1448. Chavirey, *Pierre de*
 1320. Chevelut, *Guillaume de*
 1701. Chevriers, *Joseph de*
 1209. Chiel, *Aroud de*
 1396. Chiel, *François de*
 1450. Chiel, *Charles de*
 1232. Clermont, *Raymond de*
 1284. Clermont, *Geoffroy de*
 1318. Clermont, *Guillaume de*
 1335. Clermont, *Humbert de*
 1565. Clermont-Chaste, *Charles de*
 1570. Clermont-Chaste, *Jean de*
 1632. Clermont-Montoison, *Jean-François de*
 1751. Clugny, *François de*
 1772. Clugny, *César de*
 1761. Clugny de Thenisley, *Louis de*
 1761. Clugny de Thenisley, *François de*
 1115. Cocy ou Couy, *Foulques de*
 1213. Coligny, *Guillaume de*
 1336. Coligny-d'Andelot, *Jacques de*
 1365. Coligny-d'Andelot, *Simon de*
 1389. Coligny-d'Andelot, *Antoine de*
 1438. Coligny-d'Andelot, *Jean de*
 1571. Colombier, *Antoine de*
 1193. Colombe, *N... de*
 1193. Colonge, *Guillaume de*
 1240. Colonge, *Arnoud ou Arnulphe*
 1250. Colonge, *Arnulphe de*
 1431. Comborn, *Jacques de*
 1479. Comborn, *Louis de*
 1276. Conflans, *Guillaume de*
 1770. Cordon, *Henri de*
 1276. Coresent, *Jacques de*

1320. Corgenon, *Hugues de*
 1369. Corgenon, *Guillaume de*
 1374. Corgenon, *Edouard de*
 1307. Cossenay, *Humbert de*
 1375. Cossenay, *François de*
 1220. Cozant ou Colizant, *Arnand de*
 1588. Cremeaux, *Heûard de*
 1604. Cremeaux, *Antoine de*
 1621. Cremeaux, *Marc de*
 1636. Cremeaux, *François de*
 1349. Crozet, *Pierre de*
 1363. Crozet, *Perrin de*
 1310. Crussol, *Anédée-Baslet de*
 1465. Crussol, *Girard de*

D

1258. Damas, *Jean de*
 1320. Damas, *N... de*
 1599. Damas, *Claude de*
 1614. Damas de Thiange, *Claude de*
 1690. Damas-Roger, *Joseph de*
 1684. Damas-du-Roufflet, *Claude de*
 1378. Digoine, *Hugues de*
 1712. Digoine-du-Palais, *Claude-Marthe de*
 1390. Dortans, *Louis de*
 1712. Dortans, *Jean-François de*
 1150. Dreux, ****
 1284. Duin, *Pierre de*
 1761. Dupac de Bellegarde, *Gabriel*

E

1378. Emoil, *Guillaume d'*
 1550. Epinac, *Pierre d'*
 1441. Escherenne, *Guillaume de l'*
 1619. Esecures, *François des*
 1319. Espagne, *Alphonse d'*
 1341. Espinasse, *Guillaume de l'*
 1349. Espinasse, *Guichard de l'*
 1446. Estaing, *Jean d'*
 1489. Estaing, *François d'*
 1495. Estaing, *Antoine d'*
 1522. Estaing, *Charles d'*
 1530. Estaing, *Jean d'*
 1608. Estaing, *Joachim d'*
 1616. Estaing, *Louis d'*
 1678. Estaing, *Joachim-Joseph d'*
 1645. Estampes, *Roger d'*

1433. Ellouteville, *Guillaume d'*
 1109. Eudes III, Duc de Bourgogne.
 1598. Eurre de la Touche, *Gaspard d'*

F

1136. Falcon.
 1193. Faletz, *N... de*
 1272. Farnay, *Guichard de*
 1284. Farnay, *Guichard de*
 1307. Farnay, *Hugues de*
 1372. Farnay, *Offroy de*
 1596. Faulquier de Vitrée, *Aimé de*
 1584. Fauverges, *François de*
 1718. Fay de Maubourg, *Joseph de*
 1389. Faye, *Bernard de la*
 1447. Fayette, *Jean de la*
 1603. Fayette, *Jacques de la*
 1610. Fayette, *François de la*
 1106. Ferlay, *Rostaing de*
 1306. Ferlay, *Henri de*
 1499. Feurx, *Antoine de*
 1410. Fitigny, *Jean de*
 1431. Fitigny, *François de*
 1659. Fontanes, *François-Hector de*
 1695. Fontanes de Chemé, *Joseph de*
 1253. Fontaneys, *Aroud de*
 1259. Fontaneys, *Jofferand de*
 1193. Forest, *Humbert de*
 1244. Forest, *Renaud de*
 1319. Forest, *Renaud de*
 1349. Forest, *Guy de*
 1580. Forest-Bouillon, *Georges de la*
 1254. Foudras, *Pierre de*
 1599. Foudras, *Gaspard de*
 1599. Foudras, *Christophe de*
 1626. Foudras, *Antoine de*
 1634. Foudras, *François de*
 1672. Foudras, *Gaspard de*
 1674. Foudras, *François de*
 1705. Foudras de Courcenay, *Jérôme de*
 1448. Fougères, *Claude de*
 1476. Fougères, *Achille de*
 1486. Fougères, *Pierre de*
 1502. Fougères, *Claude de*
 1541. Fougères, *Gérard de*
 1275. Franchelins, *Guillaume de*
 1307. Franchelins, *Guy de*

1261. François, *Raymond de*
 1515. François I^{er}, Roi de France.
 1559. François II, Roi de France.
 1648. Froulay de Tessé, *Emmanuel de*
 1711. Froulay, *Charles-Louis de*
 1719. Fuligny de Damas, *Emmanuel-Tho-*
mas de
 1716. Fuligny de Damas, *Jean de*

G

1446. Gaste, *Claude de*
 1483. Gaste, *Antoine de*
 1484. Gaste, *Jean de*
 1490. Gaste, *Pierre de*
 1060. Genève, *Guy de*
 1283. Genève, *Guy de*
 1319. Genève, *Amédée de*
 1349. Genève, *Jean de*
 1377. Genève, *Robert de*
 1579. Gilbertès, *Antoine de*
 1630. Gilbertès, *Charles de*
 1193. Givors, *Foulques de*
 1349. Glavenac, *Guignes de*
 1367. Gorrevod, *Guillaume de*
 1777. Gourcy, *Joseph-Isaïe de*
 1779. Gourcy de Mainville, *Paul-Joseph de*
 1390. Grancey, *Milon de*
 1349. Grandmont, *Geoffroy de*
 1254. Grandfon, *Girard de*
 1504. Grilly, *Charles de*
 1590. Groing de Villeneuve, *Jean le*
 1318. Grolée, *Guy de*
 1406. Grolée, *Aimare de*
 1419. Grolée, *Pierre de*
 1425. Grolée, *Jean de*
 1446. Grolée, *Humbert de*
 1450. Grolée, *Jean de*
 1750. Gruel du Villars, *François de*
 1569. Guiche, *Pierre-Calais de la*
 1753. Guain ou Gain de Linars, *Jean-Pierre*
de
 1773. Guain ou Gain, *Charles-Marie de*

H

1548. Henri II, Roi de France.
 1574. Henri III, Roi de France.
 1600. Henri IV, Roi de France.

I

1318. Illins, *Louis d'*
1254. Irrignins, *Guy d'*

J

1578. Jaillon, *Claude de*
1120. Jarest, *Gaudemar de*
1239. Jarest, *Gaudemar de*
1277. Jarest, *Guigues de*
1357. Jarroles, *Hugonin de*
1392. Jean, Duc de Berry.
1410. Joinville, *Amblard de*
1738. Jouffroy d'Ozelles, *Louis de*
1729. Jourard de Chabans, *Jean de*
1477. Jousseau, *René de*
1296. Juges, *Jean de*
1349. Juis, *Guillaume de*
1425. Juis, *Pierre de*

L

1274. Lagnieu, *Guillaume de*
1521. Langeac, *Jean de*
1662. Langeron, *Jean de*
1676. Langeron, *Charles de*
1315. Langouste, *Arnould de*
1274. Lavieu, *Briand de*
1465. Lavieu, *Bertrand de*
1307. Laye, *Philippe de*
1539. Laye de Vessimieux, *Lambert de*
1349. Layre, *Guillaume de*
1362. Layre, *Etienne de*
1406. Layre, *Guichard de*
1757. Lefcoët, *François-de-Sales-Louis-Augustin* Barbier de
1761. Lefcoët, *Alexandre-Marie-Joseph* Barbier de
1446. Levis, *Antoine de*
1468. Levis, *Eustache de*
1513. Levis, *Eustache de*
1518. Levis, *Christophe de*
1525. Levis, *Antoine de*
1572. Levis-Coufan, *Jacques de*
1716. Levis-de-Lugny, *Heñor de*
1723. Levis-de-Lugny, *Antoine-René de*
1. . . . Lezay, *Claude-Gaspard de*
1728. Lezay de Marnézia, *Louis-Albert de*

1760. Lezay de Marnézia, *Claude-Gaspard de*
1284. Liattard, *Raymond de*
1401. Lignières, *André de*
1274. Lignon, *Guillaume de*
1349. Lobet, *Raymond de*
1287. Lorgue, *Girard de*
1319. Lorgue, *Jean de*
1339. Lorgue, *Guillaume de*
1408. Lornay, *Pierre de*
1499. Louis XII, Roi de France.
1622. Louis XIII, id.
1658. Louis XIV, id.
1715. Louis XV, id.
1774. Louis XVI, id.
1349. Lugny, *Robert de*
1360. Lugny, *Hugonin de*

M

1773. Magdelaine de Ragny, *Anne-Hérard-Paul-Antoine de la*
1728. Maître de la Garrelaye, *François-Marie le*
1151. Malenus.
1752. Marboëuf, *Yves-Alexandre de*
1362. Marbos, *Philippe de*
1275. Marchamp, *Louis de*
1402. Marchamp, *Antoine de*
1765. Marcreux, *Louis-François de Poix de*
1261. Mareschal, *Pierre de*
1284. Mareschal, *Hugues de*
1307. Mareschal, *Pierre de*
1484. Mareschal, *Jean de*
1763. Mareschal, *Jean-Antoine de*
1545. Mars de Luxembourg, *Jacques de*
1151. Marzé, *Guillaume de*
1209. Marzé, *Guillaume de*
1209. Marzé, *Guichard de*
1237. Marzé, *Simon de*
1254. Marzé, *Etienne de*
1287. Marzé, *Hugues de*
1320. Marzé, *Jean de*
1336. Marzé, *Jean de*
1339. Marzé, *Guillaume de*
1708. Maugiron, *Guy-Joseph de*
1749. Mauléon, *Marc-Antoine-Louis de*
1326. Mays, *Girard de*
1728. Méalet de Fargues, *Joseph de*

1571. Mellet de la Bennerie, *Jean de*
 1193. Mentels, *Pierre de*
 1585. Meschatin, *Thomas de*
 1655. Meschatin, *Guillaume de*
 1677. Meschatin, *Joseph de*
 1681. Meschatin, *Philippe-Louis de*
 1096. Milon, *Bérard de*
 1151. Miolon, *Rotolo de*
 1193. Miribel, *N... de*
 1214. Mitte de Mons, *Ponce*
 1336. Mitte de Mons, *Ponce*
 1509. Mitte de Chevrières, *Jean*
 1548. Mitte de Chevrières, *Gaspard*
 1642. Mitte de Saint-Chamont, *François*
 1136. Montaigny, *Aroud de*
 1209. Montaigny, *Guillaume de*
 1307. Montaigny, *Geoffroy de*
 1328. Montaigny, *Jean de*
 1371. Montaigny, *Thibaud de*
 1418. Montaigny, *Louis de*
 1558. Montaigny, *Théodore de*
 1361. Montaigu, *Gilles Aycelin de*
 1209. Montargieux, *Aroud de*
 1320. Montbel, *Amédée de*
 1284. Montbellet, *Renaud de*
 1139. Montboissier, *Héraclé de*
 1471. Montboissier, *Guillaume de*
 1483. Montboissier, *Gilbert de*
 1518. Montboissier de Canillac, *Claude de*
 1411. Montchenu, *Geoffroy de*
 1460. Montchenu, *Amédée de*
 1196. Mont-d'Or, *Abon de*
 1514. Mont-d'Or, *Claude de*
 1209. Montelier, *Pierre de*
 1319. Montfavent, *Bertrand de*
 1693. Montferrand, *Marc de*
 1381. Montjeu, *Pierre de*
 1480. Montjeu, *Claude de*
 1715. Montjouvent, *Jacques-Alexandre de*
 1738. Montjouvent, *Marie-Eugène de*
 1284. Montlucl, *Humbert de*
 1450. Montmartin, *Jean de*
 1455. Montmartin, *Quentin de*
 1711. Montmorillon, *Antoine de*
 1729. Montmorillon, *Laurent-François de*
 1738. Montmorillon, *Antoine Bernard de*
 1756. Montmorillon, *Gabriel de*
 1760. Montmorillon, *Simon de*

1428. Montmorin, *Jean de*
 1209. Morancé, *Jean de*
 1244. Morel, *Dalmace de*
 1481. Morel, *Etienne de*
 1396. Mornay, *Jean de*
 1307. Moschon, *Pierre de*
 1261. Moyria, *Hugues de*
 1318. Moyria, *Hugues de*

N

1529. Nagu de Varennes, *Pierre de*
 1637. Nagu de Varennes, *Alexandre de*
 1497. Nanthon, *Etienne de*
 1106. Noilly, *Bertrand de*
 1390. Norry, *Jean de*

O

1209. Oing, *Dalmace d'*
 1590. Oncieux de Montiernos, *Claude d'*
 1398. Orly, *Louis d'*
 1760. Oryot d'Aspremont, *Jean-Baptiste d'*
 1743. Osmond, *Claude-Antoine-Gabriel d'*

P

1706. Palais de la Marlée, *Jérôme de*
 1226. Palatin, *Ulric*
 1274. Palatin, *Simon*
 1209. Palu, *Guillaume de la*
 1243. Palu, *Guy de la*
 1254. Palu, *Guy de la*
 1284. Palu, *Jean de la*
 1319. Palu, *Perceval de la*
 1382. Palu, *Pierre de la*
 1519. Palu, *Hugues de la*
 1633. Palu-Bouligneux, *Claude de la*
 1307. Parent, *Girin de*
 1544. Passach, *Marc de*
 1425. Pélerin, *Thibaud de*
 1296. Pefens, *Aimon de*
 1380. Philippe le Hardi, *Duc de Bourgo-*
gne.
 1750. Pierre de Bernis, *François-Joachim de*
 1106. Piney, *Foulques de*
 1275. Piney, *Robert de*
 1742. Pingon de Prangin, *Gaspard de*
 1170. Pizais, *Bérard du*

1274. Pizais, *Hugues du*
 1380. Poitiers, *Philippe de*
 1434. Poitiers, *Louis de*
 1452. Pompadour, *Geoffroy de*
 1499. Pompadour, *Geoffroy de*
 1643. Pons de la Grange, *Charles de*
 1649. Pons de la Grange, *Pierre de*
 1261. Porprières, *Huet de*
 1304. Porprières, *Lancelot de*
 1318. Porprières, *Louis de*
 1349. Porprières, *Louis de*
 1400. Porprières, *Hugues de*
 1536. Poulchre, *Charles de*
 1261. Poype, *Guillaume de la*
 1307. Poype, *Barthelémy de la*
 1636. Poype, *Jean de la*
 1678. Poype, *Jean-Claude de la*
 1209. Puy, *Durand du*
 1244. Puy, *Geoffroy du*

Q

1284. Quart, *Aimon du*
 1473. Queuille, *Guyot de la*

R

1259. Rairieu, *Guy de*
 1306. Raimond, *Guillaume de*
 1598. Rebé, *Jacques de*
 1601. Rebé, *Claude de*
 1623. Rebé, *François de*
 1319. Revois, *Hugues de*
 1320. Revois, *Gaudemar de*
 10... Richo,
1501. Rière de Vitry, *Jacques de la*
 1461. Rieux, *Thibaud de*
 1290. Rigaud, *Anselme de*
 1282. Rigaud, *Antoine de*
 1209. Riverie, *Girard-Asbraud de*
 1420. Rivoire, *Aimare de*
 1530. Rivoire, *Etienne de*
 1543. Rivoire, *Jean de*
 1254. Roanne, *Guillaume de*
 1020. Roannois, *Durand de*
 1115. Roannois, *Chatard de*
 1115. Roannois, *Théodard de*
 1304. Roche, *Jacques de la*

1569. Roche, *Claude de la*
 1140. Rochebaron, *Ponce de*
 1209. Rochebaron, *Guillaume de*
 1240. Rochefort, *Falcon de*
 1304. Rochefort, *Guillaume de*
 1307. Rochefort, *Henri de*
 1151. Rochetaillé, *Etienne de*
 1302. Rochetaillé, *Etienne de*
 1379. Rochette, *Jacques de la*
 1307. Romestaing, *Mathieu de*
 1349. Roset, *Bertrand du*
 1425. Rouc, *Pierre de la*
 1193. Rovère ou Rouvère, *Aimon de*
 1645. Rougemont, *Bertrand de*
 1244. Rouffillon, *Guy de*
 1296. Rouffillon, *Guillaume de*
 1390. Rouffillon, *Amédée de*
 1407. Rouffillon, *Adémar de*
 1193. Roux, *Guillaume de*
 1378. Roze, *Dreux de*
 1292. Ruffat, *Guillaume de*
 1584. Rye, *Joachim de*

S

1363. Sachins, *Gaspard de*
 1406. Saconay, *Henri de*
 1440. Saconay, *Jacques de*
 1445. Saconay, *François de*
 1483. Saconay, *François de*
 1527. Saconay, *Gabriel de*
 1572. Saconay, *Louis de*
 1609. Saconay, *François de*
 1254. Saconins, *Bernon de*
 1565. Saconins, *Marc de*
 1603. Saconins, *Gaspard de*
 1614. Saconins, *Rodolphe de*
 1349. Saint-Alban, *Jean de*
 1190. Saint-Amour, *Etienne de*
 1349. Saint-Amour, *Guillaume de*
 1354. Saint-Amour, *Jean de*
 1609. Saint-Aulbin de Saligny, *Aimé de*
 1729. Saint-Aulbin de Saligny, *Gabriel-César de*
 1433. Saint-Aulbin de Saligny, *Jacques de*
 1540. Saint-Chamond, *Jean de*
 1237. Sainte-Colombe, *Guillaume de*
 1687. Sainte-Colombe, *Antoine de*

1621. Sainte-Colombe de Nanton, *François de*
 1590. Sainte-Colombe de Saint-Priest, *N... de*
 1630. Saint-Georges, *Claude de*
 1694. Saint-Georges, *Claude de*
 1697. Saint-Georges, *Claude-Marie de*
 1193. Saint-Germain, *Hugues de*
 1254. Saint-Germain, *Hugues de*
 1433. Saint-Germain d'Apchon, *N... de*
 1463. Saint-Germain, *Antoine de*
 1318. Saint-Laurent, *Louis de*
 1470. Saint-Marcel, *Claude de*
 1371. Sainte-Marie-Blanche, *Jacques de*
 1701. Saint-Martin d'Aglier, *Bonaventure de*
 1402. Saint-Point, *Gilles de*
 1193. Saint-Priest, *Flore de*
 1481. Saint-Priest, *Antoine de*
 1511. Saint-Priest, *Jacques de*
 1244. Saint-Prix de Richard, *Barthélemy de*
 1461. Saint-Prix, *Jean de*
 1511. Saint-Prix, *Laurent de*
 1512. Saint-Romain, *Jean de*
 1193. Saint-Symphorien, *Ponce de*
 1244. Saint-Symphorien, *Dalmace de*
 1254. Saint-Symphorien, *Girin de*
 1274. Saint-Symphorien, *Guichard de*
 1275. Saint-Symphorien d'Ozon, *Hugues de*
 1319. Saint-Symphorien, *Pierre de*
 1531. Saint-Symphorien de Cham, *Bertrand de*
 1151. Saint-Trivier, *Dalmace de*
 1151. Saix, *Guichard du*
 1310. Saix, *Jofferand du*
 1502. Saix, *Hugues du*
 1561. Saix, *François du*
 1318. Salgas, *Raymond de*
 1575. Sallemard, *Claude de*
 1598. Sallemard, *Claude de*
 1383. Salins, *Etienne de*
 1320. Salornay, *Pierre de*
 1584. Salornay, *Claude de*
 1373. Saluces, *Amédée de*
 1402. Saluces, *Pierre de*
 1424. Saluces, *Georges de*
 1465. Saluces, *Frédéric de*

1469. Saluces, *Charles de*
 1525. Saluces, *Gabriel de*
 1545. Saluces, *Henri de*
 1580. Saluces, *Adrien de*
 1614. Saluces, *Adrien de*
 1307. Sarraval, *Aimon de*
 1320. Sarraval, *Guillaume de*
 1509. Sarron, *Jean de*
 1640. Sarron, *François de*
 1689. Sarron, *Jacques-Hugues de*
 1705. Sarron, *François de*
 1072. Saffenage, *Ismeon de*
 1307. Sathonay, *Guichard de*
 1296. Savoye, *Pierre de*
 1307. Savoye, *Aimon de*
 1318. Savoye, *Thomas de*
 1339. Savoye, *Amé ou Amédée de*
 1488. Savoye, *Charles, Duc de*
 1511. Savoye, *Charles, Duc de*
 1559. Savoye, *Emmanuel-Philibert de*
 1360. Semur, *Etienne de*
 1458. Semur, *Jacques de*
 1479. Semur, *Pierre de*
 1483. Semur, *Rollin de*
 1485. Semur, *Philippe de*
 1492. Semur, *Charles de*
 1507. Semur, *Rollin de*
 1525. Semur, *Jean de*
 1558. Semur, *Rollin de*
 1585. Semur, *René de*
 1307. Senecy, *Jean de*
 1544. Senneterre, *Georges de*
 1516. Serpens, *Jean de*
 1751. Seytres de Caumont, *Louis-Auguste de*
 1592. Simiane, *Laurent de*
 1646. Simiane, *Antoine-François de*
 1542. Sivriac, *Louis de*
 1307. Sivrieux, *Jean de*
 1520. Soleichaut, *Ponthus de*
 1335. Soloignac, *Léotard de*
 1040. Suran.
 1193. Sure, *Odet de*
 1307. Sure, *Béraud de*
 1319. Sure, *Guillaume de*

T

1151. Talaru, *Girin de*

1167. Talaru, *Guy de*
 1349. Talaru, *Philippe de*
 1354. Talaru, *Jean de*
 1389. Talaru, *Amédée de*
 1390. Talaru, *Hugues de*
 1401. Talaru, *Mathieu de*
 1405. Talaru, *Guillaume de*
 1509. Talaru, *Jean de*
 1440. Talaru, *Amédée de*
 1443. Talaru, *Philippe de*
 1453. Talaru, *Mathieu de*
 1460. Talaru, *Hugues de*
 1496. Talaru, *Antoine de*
 1418. Talaru de Chalmazel, *Louis de*
 1506. Talaru de Chalmazel, *François de*
 1519. Talaru de Chalmazel, *Jean de*
 1548. Talaru de Chalmazel, *Claude de*
 1638. Talaru de Chalmazel, *François de*
 1647. Talaru de Chalmazel, *Laurent de*
 1687. Talaru de Chalmazel, *Charles-Laurent de*
 1318. Thelis, *Guillaume de*
 1370. Thelis, *Geoffroy de*
 1393. Thelis, *Etienne de*
 1640. Thenay de Saint-Christophe, *Alexis de*
 1666. Thenay de Saint-Christophe, *Marc-Hilaire de*
 1261. Thiern, *Guy de*
 1349. Thinières, *Guillaume de*
 1498. Tholigny, *Guichard de*
 1336. Thurey, *Guillaume de*
 1349. Thurey, *Renaud de*
 1369. Thurey, *Pierre de*
 1371. Thurey, *Philippe de*
 1362. Toulonjon, *Henri de*
 1230. Tour, *Guy de la*
 1243. Tour, *Hugues de la*
 1244. Tour, *Humbert de la*
 1349. Tour d'Auvergne, *Bernard de la*
 1372. Tour d'Auvergne, *Jean de la*
 1408. Tour d'Oliergues, *Guillaume de la*
 1519. Tour-Saint-Vidal, *Bertrand de la*
 1553. Tour-Saint-Vidal, *Bertrand de la*
 1553. Tour-Saint-Vidal, *Jean de la*
 1261. Tournon, *Hugues de*
 1501. Tournon, *Charles de*
 1514. Tournon, *Jacques de*

1400. Trezette, *Antoine de*
 1410. Trezette, *Pierre de*

U

1607. Urfé, *Anne d'*
 1193. Urgel, *Henri d'*
 1244. Urgel, *Joffrand d'*
 1254. Urgel, *Urgel d'*

V

1360. Varax, *Humbert de*
 1151. Varennes, *Hugues de*
 1284. Varennes, *Jean de*
 1585. Varennes, *Philibert de*
 1151. Vassalieu, *Pierre de*
 1284. Vassalieu, *Thibaud de*
 1307. Vassalieu, *Guillaume de*
 1310. Vassalieu, *Etienne de*
 1295. Vaudrey, *Hugues de*
 1665. Vaurion, *François de*
 1232. Vaux, *Hugues de*
 1255. Vaux, *Milon de*
 1319. Vaux, *Dreux de*
 1514. Vecchio, *Thomas de*
 1694. Veiffière de Cantoinet, *Antoine de la*
 1472. Veres, *Guillaume de*
 1672. Vergne de Treffan, *Alphonse de la*
 1693. Vergne de Treffan, *Louis de la*
 1209. Vert, *René de*
 1243. Vert, *Aimon de*
 1397. Vert, *Efstorge de*
 1320. Vesc, *Pierre de*
 1533. Vichy, *Théodore de*
 1620. Vichy de Champrond, *Antoine de*
 1193. Viego ou Vego, *Simon de*
 1399. Viego, *Guichard de*
 1320. Vienne, *Hugues de*
 1416. Vienne, *Antoine de*
 1485. Vienne, *Olivier de*
 1080. Villars, *Gladin ou Bladin de*
 1173. Villars, *Uldric ou Ulric de*
 1274. Villars, *Henri de*
 1287. Villars, *Louis de*
 1296. Villars, *Jean de*
 1318. Villars, *Henri de*
 1335. Villars, *Louis de*
 1349. Villars, *Jean de*
 1174. Villars-Thoire, *Ponce de*

1193. Villon, *René de*
 1510. Viry, *Claude de*
 1254. Visconti, *Thibaud de*
 1726. Vivier de Lanzac, *Pierre-Hippolyte de*

CÉRÉMONIAL

qui s'observe à la réception des Comtes de Lyon.

Les preuves testimoniales sont toujours d'usage dans le Chapitre de Lyon. Elles étoient les seules qu'on faisoit il y a quelques siècles. On n'admet, pour ces sortes de preuves, que des Chevaliers de Malte, ou personnes en état de prouver dans le Chapitre. Le jour de la prise de possession, ils entrent les uns après les autres dans le Chapitre & prêtent serment, sur les saints Evangiles, de dire la vérité sur les questions qu'on leur fera. On leur demande s'ils connoissent la Famille, la vie & les mœurs du Récipiendaire, & si quelques-uns de ses ancêtres ont porté les armes contre le Roi. Ce cérémonial de preuves fini, on fait entrer le Récipiendaire, portant sur le bras gauche un camail avec un rochet, tenant à la main droite un bonnet carré, & à la main gauche une Croix avec le cordon rouge liseré de bleu. Le Récipiendaire s'approche du Précenteur, qui le revêt du rochet & du camail, en lui disant *ad multos annos*, & lui passe la croix au col. Ensuite il va au bas de la salle & se met à genoux sur un prie-Dieu, où on lui fait lire le serment, tenant la main droite sur les saints Evangiles. Le Prêtre, qui fait prêter le serment, est accompagné de deux acolytes portant des flambeaux allumés. Il a la mitre en tête, & tient dans ses mains des Reliques, qu'il fait baiser au Récipiendaire, lorsqu'il a lu son serment, dont on peut voir la formule dans Moréri, Edit. de 1759, au mot LYON.

* LYONS (DES), DES LIONS, DE LYONS ou DE LIONS. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 128, dit DU LYON.

C'est sous la dénomination de DES LYONS que la Terre de *Locon* en Artois, a été érigée en *Baronnie*, par Lettres Patentes datées de

Marly, du mois de Juin 1714, en faveur de FRANÇOIS-IGNACE-LÉONARD DES LYONS, Chevalier, Seigneur de Locon, de Fontenelles, Bavin-court, &c., Capitaine au Régiment de Solre, Maire des Ville & Cité d'Arras, fils aîné de LOUIS DES LYONS, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & de MARIE-BARBE DES LYONS, sa cousine. Le dispositif de ces Lettres porte qu'elles sont accordées audit Sieur & à ses descendants, en considération de ses services & de sa noble extraction. Elle rapportent sa filiation depuis MILES DES LYONS, Ecuyer, vivant à Arras en 1424 (dont nous parlerons ci-après), & disent de plus que la branche aînée dudit Sieur subsistoit encore alors avec distinction, en Champagne, dans la personne du Sieur DES LYONS, Vicomte d'Epaux. Ces Lettres ont été enregistrées les 17 Juillet & 14 Août de ladite année 1714, aux Greffes des Conseil & Election d'Artois, comme aussi au Bureau des Domaines & Finances de la Généralité de Lille, le 8 Juin 1717.

Quant à la Maison DES LYONS, elle est ancienne & a donné deux Grands Maîtres d'Artillerie de France.—On trouve un Macé ou MACOS DE LYONS, qualifié *Chevalier*, qui accompagna le Roi SAINT LOUIS, au voyage de Tunis, en Afrique, en 1269, selon les observations du Sire de Joinville.

HERVÉ DES LYONS, Chevalier (en latin *Hervæus de Leonibus, Miles*), parut, en 1272, au ban & arrière-ban que le Roi PHILIPPE le Hardi convoqua dans la ville de Tours, pour les Terres & fiefs qu'il possédoit dans le Bailliage de Calais, dit la Roque, dans son *Traité de la Noblesse*.

JEAN DES LYONS, Sergent d'Armes du Roi, étoit Garde & Visiteur de l'Artillerie de France au Bailliage du Vermandois & sur les frontières, lorsqu'il fut établi à la garde de l'Artillerie du Louvre à Paris. Le jour des Rois 1344. Il servit au siège de Conches, & exerça cette charge jusqu'en 1378. On a de lui plusieurs actes, qui se trouvent au Trésor des Chartes de la Chambre des Comptes de Paris, entr'autres deux quittances, l'une du 4 Juillet 1364, & l'autre du 20 Mai 1379. Par la première, Pierre de Kérimel, Capitai-

ne de Saint-Mahé-de-Fine-Poternc, reconnoît avoir reçu de lui deux milliers de viretons & deux arbalètes à tour; par la seconde, Guillaume, bâtard de Poitiers, Chevalier, reconnoît qu'il avoit remis, de l'exprès commandement du Roi, quatre caissons d'artillerie. Dans tous les titres qui le concernent, il est tantôt nommé DES LIONS, tantôt DE LYONS, & quelquefois, mais rarement, DU LYON. Il avoit épousé, dit le P. Anselme, une femme nommée *Anne*, de laquelle il eut :

MILES OU MILET, qui suit;

Et *JEANNE*, mariée à *Jean de Courcelles*, Ecuyer, Sergent d'Armes du Roi, dont elle étoit veuve le 27 Juillet 1423.

MILES OU MILET DES LYONS OU DE LYONS, Ecuyer, Sergent d'Armes du Roi, fut pourvu, après son père, de la charge de Maître Général & Visiteur de l'Artillerie de France, par Lettres données le 1^{er} Novembre 1378, dont il fit ferment le 6 du même mois. Il l'exerça jusqu'au 22 Février 1397, qu'il la résigna à Jean de Soisy, Ecuyer, à l'inventaire duquel il assista au mois de Juin 1407. Il mourut sans enfans, selon le P. Anselme, qui lui donne pour héritière *JEANNE DES LYONS*, sa sœur.

L'Hist. de Malte, liv. 5, fol. 124, fait mention de *PIERRE DES LYONS*, Chevalier de Rhodes, Conservateur Général du Trésor de l'Ordre, qui assista au Chapitre général, ouvert le 20 Octobre 1462.

JEAN & FRANÇOIS DES LYONS furent reçus Chevaliers au Chapitre de Saint-Barnabé, tenu le 12 Juin 1512.

I. *COLLARD DES LIONS* possédoit un fief, situé à Avesnes-le-Comte, dont il donna dénombrement à la Comtesse d'Artois, l'an 1372. (Ce titre est déposé aux Chartres d'Artois.) Il eut de sa femme qu'on ne connoît point,

II. *MILES DES LIONS OU DE LYONS*, qualifié *Ecuyer & exécuteur testamentaire* de Gilles de la Motte, Ecuyer, dans une Ordonnance rendue par le Magistrat d'Arras le 26 Décembre 1424. Il épousa, vers l'an 1400, Dame *Jehanne de la Vache*, veuve à Monseigneur *Guy de Nanteuil*: c'est l'expression que por-

tent les actes qui la concernent. De cette alliance vint :

III. *JEAN OU JEHAN DES LYONS*, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur d'Epaux, qui épousa *Guislaine de Gannes*, Dame d'Epaux, avec laquelle il vivoit en 1450. Il en eut :

JEAN, qui suit;

Et *FRANÇOIS*, auteur de la branche des Seigneurs de *Theuville*, au Vexin-François, rapportée ci-après;

IV. *JEAN DES LYONS*, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Epaux, tué à la journée des Eperons en 1513, eut de *Jeanne Davy*, son épouse, entr'autres enfans :

PIERRE, qui suit;

Et *JEAN*, auteur de la branche des Seigneurs de *Bavincourt*, &c., Barons des *Lyons*, mentionnée ci-après.

BRANCHE AINÉE, Vicomtes d'ÉPAUX.

Ce qui concerne cette branche & les suivantes est tiré d'un *Mémoire* dressé sur titres originaux. (Haudicquier de Blancourt.) Ceux de cette branche paroissent avoir toujours écrit leur nom par l'i simple & non avec l'y.

V. *PIERRE DES LIONS*, Ecuyer, Seigneur d'Epaux, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa *Catherine Pouff*, laquelle testa le 1^{er} Octobre 1544. Leurs enfans furent :

1. *NICOLAS*, qui suit;

2. *CLAUDE*, reçu Chevalier de Malte en 1533. Il obtint une Commanderie de l'Ordre & fut Ambassadeur pour la Religion, à la Cour de France;

3. Et *ADOLPHE*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Stenay & Lieutenant Général pour S. M. au Gouvernement de Champagne & de Brie, en 1561. Il épousa *Guillemette de la Tasse*, Dame de Sy, & en eut :

MADELEINE, mariée, par contrat du 14 Octobre 1572, à *Antoine de Joyeuse*, Seigneur de Montgobert, Baron de Verpel, dont postérité. Voy. JOYEUSE.

VI. *NICOLAS DES LIONS*, 1^{er} du nom, Ecuyer,

Seigneur d'Epoux, épousa, par contrat du 27 Janvier 1534, *Jeanne de Louviers*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Mary, & de *Jeanne de Champrond*. De ce mariage vinrent :

NICOLAS, qui suit ;

Et CATHERINE, alliée, le 2 Décembre 1558, à *Artus de la Fontaine-Solare*, Baron d'Ognon, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, son premier Maître d'Hôtel, Grand Maître des Cérémonies de France, Lieutenant Général au Gouvernement de l'Isle-de-France & Ambassadeur à Vienne & à la Porte, dont des enfans. Voy. FONTAINE-SOLARE (LA).

VII. NICOLAS DES LYONS, II^e du nom, né posthume, Vicomte d'Epoux, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, 1^o en 1571, *Joffine de Pisseleu*, veuve de *Robert de Lenoncourt*, Comte de Vignory, Bailli & Gouverneur de Valois (nièce de la Duchesse d'Etampes & tante de la Princesse de Conty) ; & 2^o par contrat du 15 Mai 1602, *Françoise de la Rivière*, fille de *Hubert*, Vicomte de la Rivière, & de *Madeleine de la Rivière*, sa cousine germaine, Dame du Palais de la Reine. Du second lit il eut :

NICOLAS, qui suit ;

Et RENÉE, mariée à *Charles de Tuffeau*, Baron de Sautour.

VIII. NICOLAS DES LYONS, III^e du nom, Vicomte d'Epoux, épousa, par contrat du 11 Février 1646, *Anne du Boulet*, laquelle, étant devenue veuve (dit Haudicquer de Blancourt), produisit les titres de son mari depuis 1492, que vivoit JEAN DES LYONS, II^e du nom, Seigneur d'Epoux, son trisaïeul. Elle eut pour fils,

IX. HENRI-NICOLAS DES LYONS, Comte d'Epoux, qui épousa *Marguerite de Galard*, dont est issu

X. CHARLES-ADOLPHE DES LYONS, Comte d'Epoux, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, qui s'est marié, par contrat du 22 Juin 1709, avec *Antoinette Potier de Novion*, nièce de la Maréchale de *Matignon*. Il en a eu :

1. N.... DES LYONS, Comte d'Epoux, Capitai-

ne de Dragons au Régiment de l'Hôpital, mort sans alliance ;

2. ANNE-NICOLE DES LYONS D'ÉPAUX, mariée 1^o à *Bernard*, Marquis de *Castelbajac*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Eu, tué au siège d'Of-tende le 18 Août 1745, sans laisser de postérité ; & 2^o à N...., Marquis de *Champlais*, en Bretagne ;
3. N.... DES LYONS, épouse de N...., Marquis de *la Feuillée* ;
4. Et N.... DES LYONS, Abbesse de Braine, en Soissonnois.

Cette branche porte pour armes : *d'azur, à la tête de léopard d'or, armée & lampas-fée de gueules.*

BRANCHE

des Seigneurs de BAVINCOURT, &c.,
Barons DES LYONS.

V. JEAN DES LYONS, Ecuyer, fils puiné de JEAN, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Epoux, & de *Jeanne Davy*, prit la qualité de Seigneur d'Epoux, dans un titre déposé dans l'Abbaye de Saint-Vaast d'Arras, qui fut passé à Arras le 9 Juillet 1506. Il fut homme d'armes de l'Ordonnance du Roi, & fut tué dans une rencontre à Guinegatte, durant le siège de Théronanne, l'an 1553. Il avoit épousé, par contrat passé à Béthune le 8 Mars 1523, *Jeanne le Febvre*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Béatrix Lombart*, dont vint :

VI. ANTOINE DES LYONS, Ecuyer, Seigneur de Wingles, qui s'est allié, par contrat du 15 Juin 1555, à *Marie de Wignacourt*, dite de *Bellesaigne*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne le Comte*. Il en eut sept garçons & trois filles, entr'autres :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JEAN, Ecuyer, auteur de la branche des Seigneurs de Wingles, éteinte, dont la dernière étoit MARIE-MARGUERITE DES LYONS, Dame de Wingles, qui épousa *Charles-François Bouquet*, Ecuyer, Sieur d'Hame-lincourt ;
3. Et ADRIEN, tige de la branche des Seigneurs de *Pelves*, dont la dernière étoit MARIE-BARBE DES LYONS, sa petite-fille, femme de LOUIS DES LYONS, son cousin, comme on va le voir.

VII. ANTOINE DES LYONS, Ecuyer, Seigneur de Locon, la Deuille, &c., épousa, par contrat du 13 Juin 1582, *Ifabeau Haccart*, Dame de Fontenelles, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne des Auteux*, dont vint :

VIII. PIERRE DES LYONS, Ecuyer, Seigneur de Locon, la Deuille, &c., qui s'est marié, par contrat du 29 Septembre 1617, avec *Marie le Bourgeois*, fille de *Nicolas*, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Feuchin, & d'*Anne Baille*. Il en eut :

IX. LOUIS DES LYONS, Ecuyer, Seigneur de Locon, de Fontenelles, Bavincourt, &c., qui épousa, par contrat du 28 Août 1666, *MARIE-BARBE DES LYONS*, sa cousine, dernière de la branche de *Peives*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-IGNACE-LÉONARD, qui suit ;
2. GEORGES-JOSEPH, tige de la branche des Seigneurs de *Noircarme* & de *Feuchin*, en Artois, rapportée ci-après ;
3. MARIE-MARGUERITE-JOSÈPHE, femme, par contrat du 13 Septembre 1692, de *Maximilien-Martin le Jafne de Contay*, Chevalier, Marquis de Lefvaques & de la Ferté, Capitaine-Commandant du Régiment Wallon de Famechon & Membre de la Noblesse des Etats d'Artois ;
4. Et ISABELLE-URSULE, mariée, par contrat du 5 Février 1698, à *Louis-Joseph le Sergeant*, Ecuyer, Seigneur d'Hendecourt, &c., Capitaine au Régiment de Monchy.

X. FRANÇOIS-IGNACE-LÉONARD DES LYONS, Chevalier, Baron des Lyons, Seigneur de Locon, Fontenelles, Bavincourt, &c., Capitaine au Régiment de Solre, Maire des Ville & Cité d'Arras, obtint, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, que la Terre de *Locon*, en Artois, fut érigée en *Baronnie* sous la dénomination de DES LYONS, pour lui & ses descendans, en considération de ses services & de sa noble *extrañion*, par Lettres Patentes datées de Marly du mois de Juin 1714, &c. Le Baron DES LYONS épousa, par contrat du 24 Février 1696, *Anne-Elisabeth d'Aveline de Saint-Val*, fille de noble *François*, Seigneur dudit lieu, Capitaine au Régiment de Rambures, & de *Louise Felisot-de-la-Tour*. Il en a eu :

1. HECTOR-ADRIEN-LOUIS, Baron DES LYONS, Cornette de Cavalerie au Régiment de Saint-Blumont, allié à *MARIE-DOMINIQUE-DOROTHÉE DES LYONS*, sa cousine germaine, dont une fille, morte sans postérité ;
2. EDOUARD-MARIE-JOSEPH, qui suit ;
3. GEORGES-FRANÇOIS-XAVIER, Chevalier, Seigneur de Fontenelles, mort sans alliance ;
4. THOMAS-EUGÈNE, décédé jeune ;
5. ADOLPHINE-LOUISE, Religieuse au Monastère de la Paix d'Arras ;
6. ANNE-ELISABETH, Dame de Berles ;
7. Et JOSÈPHE-ROSALIE, mariée, par contrat du 11 Février 1750, à *Louis-François-Ignace Liot*, Marquis du Liot, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne.

XI. EDOUARD - MARIE - JOSEPH, Baron DES LYONS, Chevalier, Seigneur de Locon, Moncheaux, Bavincourt, Fontenelles, &c., Aide de Camp des Armées du Roi, Membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, où il a été admis (en justifiant qu'il descendoit au VI^e degré de *JEAN DES LYONS*, Ecuyer, homme d'armes des Ordonnances du Roi, tué dans une rencontre à Guinegatte, & de *Jeanne le Febvre*, mentionnés ci-devant), & est mort le 5 Décembre 1771. Il avoit épousé, par contrat passé à Saint-Omer le 9 Août 1746, *ELISABETH-GERTRUDE DES LYONS*, sa cousine germaine. De ce mariage sont issus :

1. ANGE-JOSEPH-REMY, qui suit ;
2. EDOUARD - MARIE - JOSEPH, Chevalier, Seigneur de Moncheaux & de Canettemont, Lieutenant du Corps Royal d'Artillerie, au Régiment de Strasbourg ;
3. FRANÇOIS-MARIE, mort jeune ;
4. LOUIS-MARIE-CHRYSOSTÔME, dit *le Chevalier* DES LYONS, Officier au Régiment de la Vieille-Marine ;
5. & 6. MARIE-ELISABETH-CLÉMENTINE & MARIE-JOSÈPHE-FLAVIE.

XII. ANGE-JOSEPH-REMY, Baron DES LYONS, Chevalier, Seigneur de Locon, Bavincourt, Fontenelles, &c., chef des nom & armes, est membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, & fert dans la Maison du Roi depuis 1764. Il a épousé, par contrat du 20 Novembre 1773, *Marie-Françoise-Josèphe-Eléonore de Godet de Soudé*, sa parente du

III^e au IV^e degré, fille unique de *Jérôme-César-Marie de Godet*, Chevalier, Baron de Neufville, Vicomte de Vadenay & d'Arcis-le-Ponsart, Seigneur de Taissy, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, & de *Marie-Apolline le Josne de Contay*.

BRANCHE

des Seigneurs de NOIRCARME & de FEUCHIN, en Artois.

X. GEORGES-JOSEPH DES LYONS, Ecuyer, Seigneur de Feuchin, Courcelles, Zudaufques, Noircarme & la Deuille, fils puiné de LOUIS, & de MARIE-BARBE DES LYONS, sa cousine, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont. Il épousa, par contrat du 5 Janvier 1702, *Gertrude-Dominique Vandole*, fille de noble *Thomas*, Seigneur des Rietz-Joyelle, & de *Marguerite-Josèphe de Latre*, Dame de la Jumelle, dont :

1. LOUIS-JOSEPH-CORNEILLE, qui suit ;
2. FRANÇOIS-MAXIMILIEN, Ecuyer, Seigneur de Feuchin & Courcelles, marié, par contrat du 2 Juillet 1760, avec *Thérèse-Angoline-Josèphe van Cappelle*, fille de noble *Adrien-Balthazar*, Seigneur de Porthove, & de *Catherine-Françoise de Berre*, dont il a laissé un fils & deux filles ;
3. JEAN-MARIE-EMMANUEL ;
4. MARIE-DOMINIQUE-DOROTHÉE, alliée à son cousin germain, HECTOR-ADRIEN-LOUIS, Baron DES LYONS, comme on l'a dit ci-devant ;
5. Et ELISABETH-GERTRUDE, mariée, par contrat passé à Saint-Omer le 9 Août 1746, à EDOUARD-MARIE-JOSEPH, Baron DES LYONS, Seigneur de Moncheaux, &c., son cousin germain, dont on a aussi parlé ci-dessus.

XI. LOUIS-JOSEPH-CORNEILLE DES LYONS, Seigneur de Zudaufques, Noircarme, la Jumelle, le Ploich & la Deuille, est membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, où il a été admis, en justifiant qu'il descendoit au VI^e degré de JEAN DES LYONS, Ecuyer, homme d'armes des Ordonnances du Roi (auteur de la branche précédente), & de *Jeanne le Febvre*, sa femme. Il a épousé, par contrat passé le 20 Avril 1743, *Jeanne-Marie-Françoise-Ursule d'Artois*, fille de *Jean-Baptiste*,

Chevalier, Seigneur du Val-Valon, & d'*Elisabeth-Thérèse Flahaut de la Billarderie*, des Seigneurs de la *Fresnoye*. De ce mariage font nés :

1. LOUIS-JOSEPH-XAVIER, qui suit ;
2. ALEXANDRE-ANTOINE-LÉONARD, Lieutenant au Régiment de Lyonnais ;
3. MARIE-BASILE-EDOUARD, mort jeune ;
4. 5. & 6. MARIE-ELISABETH-ALEXANDRINE, MARIE-PÉTRONILLE-ANTOINETTE & MARIE-FLAVIE.

XII. LOUIS-JOSEPH-XAVIER DES LYONS, ci-devant Sous-Lieutenant au Régiment de Lyonnais, n'est pas encore marié.

BRANCHE

des Seigneurs de THEUVILLE, au Vexin François.

Elle a pour auteur FRANÇOIS DES LYONS, Ecuyer, fils puiné de JEAN 1^{er}, & de *Guillaume de Gannes*, Dame d'Epaux. De lui descend, par divers degrés,

FRANÇOIS DES LYONS, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Theuville, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui s'est marié avec *Anne Famin*, dont pour fils unique

FRANÇOIS-LÉONARD DES LYONS, Chevalier, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Brigadier des Gendarmes de la Garde du Roi & Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé, par contrat du 22 Avril 1745, *Anne-Geneviève de Cléry*, fille de *Charles-François*, Marquis de Serans, & de *Geneviève de Courten*, sœur du Comte *Maurice de Courten*, mort Lieutenant Général des Armées du Roi.

JEAN DES LYONS, Doyen de la Cathédrale de Senlis, connu par différens Ouvrages, étoit de cette branche, qui a donné origine à celle des Barons de *Nesle*, éteinte en la personne de LOUIS DES LYONS, Baron de *Nesle*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort en 1610.

La branche des Seigneurs de *Bavincourt* &c., Barons *des Lyons*, & celle des Seigneurs de *Noircarme* & de *Feuchin*, & généralement toutes celles qui ont subsisté en Artois, portent & portoient pour armes : d'argent, à 4

lions de sable, armés, lampassés de gueules, posés 2 & 2. Devise : EX GENERE ET VIRTUTE LEONES. Les cadets écartèlent : aux 1 & 4 DES LYONS ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 fleurs de lis de gueules, qui est de WIGNACOURT-BELLE-SAIGE.

Plusieurs ont porté sur le tout : d'azur, à une tête de léopard d'or, armée & lampassée de gueules, notamment LÉONOR-ANTOINE DES LYONS, frère aîné de LOUIS, ainsi qu'il se voit sur son épitaphe dans l'Eglise de Locon, où il a été inhumé il y a environ 100 ans.

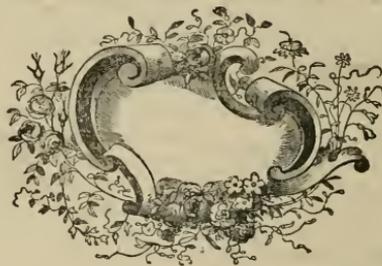
La branche des Seigneurs de Theuville porte : d'argent, à 4 lions de sable, armés & lampassés de gueules. Elle a aussi porté long-

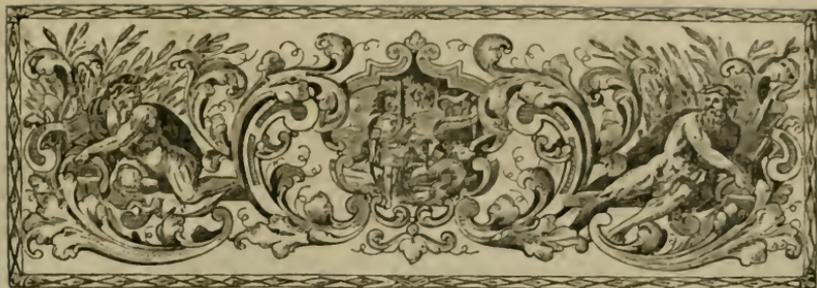
tems : d'azur, à 3 têtes de léopard d'or, armées & lampassées de gueules.

LYS (DE), en Bretagne, du ressort de Rennes : ancienne Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 13 Janvier 1671, au rapport de M. des Cartes, a été déclarée noble d'extradition. Elle remonte à SYLVESTRE DE LYS, qui vivoit en 1481, avec Marie Madeuc, son épouse.

Les armes : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de 4 hermines de sable, & surmontée de 2 fleurs de lis d'argent. (Manuscrit in-fol., t. III, des Généal. de Bretagne.)

LYS (LE). Voyez LIS (LE).





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



MABLY, en Forez, Diocèse de Lyon : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1675, registrées au Parlement le 15 Mai & à la Chambre des

Comptes le 30 Décembre suivant. (*Didion. des Gaules*, tom. IV, p. 473.)

MABOUL, Famille de Paris, distinguée dans la Robe, qui a donné plusieurs Maîtres des Requêtes, & un Evêque d'Alet, en 1708, dans

JACQUES MABOUL, mort à Alet le 21 Mai 1723. Il avoit été chargé, en 1716, par feu M. le Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, de travailler à un accommodement de la grande affaire de la Constitution *Unigenitus*. Il est auteur d'un *Recueil d'Oraisons funè-*

bres, imprimées en 1749. (Voy. Moréri, dern. Edit.).

De cette Famille étoit LOUIS-FRANÇOIS MABOUL, Maître des Requêtes, mort le 13 Août 1757, âgé de 60 ans.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 besans du même, celui en pointe soutenu d'un croissant d'argent.*

MABREY (DE). C'est une Famille de Normandie, établie dans l'Élection de Caen, dont nous ne connoissons, faute de *Mémoire*, que le nom & les armes, qui sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 couronnes, & en pointe d'une merlette, le tout d'or.*

MACAIRE, Ecuyer, Seigneur de Launay & des Rosiers, même Province, Élection d'Argentan, porte : *écartelé, au 1 d'azur, à une molette d'épée d'or; au 2 de gueules,*

au lambel d'argent de 3 pièces ; au 3 d'argent, au lion de sable ; & au 4 de sable, à 3 fuseaux, rangés d'argent.

MAC-CARTHY, Maison ancienne, l'une des premières d'Irlande, très-connue en France depuis longtems par Mylord Montcaffel, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort au service de S. M., & par

ALEXANDRE MAC-CARTHY-REAGH, chef de sa Maison, qui avoit conduit en France, & encore fort jeune, un Régiment tout composé de ses vassaux. Il fut tué, ainsi que son frère unique, au service du Roi.

ELÉONORE-SUSANNE MAC-CARTHY, sa sœur, épouse du Baron de Hook, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mourut à Paris le 13 Janvier 1731, âgée d'environ 48 ans. (*Mercur de France* de Janvier 1731, pag. 178, & de Février, même année, pag. 403.)

MACÉ, en Bretagne.

LOUIS MACÉ, Sieur de la Rochecouffé, Préfident au Présidial de Nantes, & PIERRE MACÉ DE LA PILARDIÈRE, Prieur d'Oudon, furent déclarés nobles, comme issus de Maîtres des Comptes, en conséquence de l'Arrêt du Conseil du 9 Janvier 1659, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 16 Février 1669, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : de gueules, à 3 rencontres de daim d'or, 2 & 1 ; au chef cousu d'azur, chargé d'une croix engrêlée d'argent. (Extr. d'un Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*, tom. III.)

MACÉ DE LA BESNARDIÈRE, en Normandie, Elections de Coutances & de Carentan : Famille dont étoit

N.... MACÉ DE LA BESNARDIÈRE, qui s'est mariée à N... de Lorimière, Ecuyer, ancien Lieutenant au Régiment de Limoufin. (Cette Famille subsiste à Périers dans le Cotentin.)

Les armes : de gueules, à 3 massues d'argent, 2 & 1.

MACÉ DE GASTINES, en Normandie & en Provence : Famille maintenue dans son ancienne Noblesse d'extraction & dans les qualités de noble & d'Ecuyer, par Arrêt, rendu le 5 Avril 1724. Elle a formé deux branches : la première subsiste dans

ANTOINE MACÉ, Sieur de Gastines & de la Tillière, né le 18 Septembre 1704, qui s'est

marié, par contrat du 22 Juillet 1729, avec Marie - Renée - Charlotte Morel, fille de Charles, Ecuyer, Seigneur de la Corbonnière, &c., & de Renée Patry, dont sont issus :

1. CHARLES-ANTOINE, né le 3 Novembre 1731 ;
2. JOSEPH-RENÉ, né le 3 Juillet 1737 ;
3. PIERRE-ANTOINE-ALEXIS, né le 17 Juillet 1745 ;
4. MARIE-CHARLOTTE-GILLETTE, née le 12 Novembre 1729 ;
5. GENEVIÈVE-SUSANNE, née le 8 Février 1736 ;
6. Et FRANÇOISE-ANNE, née le 6 Décembre 1739.

ANTOINE MACÉ a deux frères mariés, dont le puîné, JACQUES MACÉ, a de Louise-Catherine du Moulinet, sa femme, deux garçons & une fille.

Les armes : d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 roses du même, & en pointe d'un lion de gueules. (Voy. l'Armor. gén. de France, reg. V, part. II, & l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, tom. II, p. 90.)

MACET, en Piémont & en Bresse : Noblesse originaire de Quiers en Piémont, où elle subsiste encore, dans les Seigneurs de Frinco, de Val-Fenièrre, & de l'Isle-Belle. Deux branches sont aussi établies en Bresse. Voici ce que nous apprend un Mémoire de feu Piganiol de la Force :

1. JACQUES DE MACET, Conseiller du Comte de SAVOIE & Châtelain de Bourg, est le premier qui se retira en Bresse. Il s'avança à la Cour d'AMÉ, IV^e du nom, Comte de SAVOIE, en 1339, & eut pour enfans :

1. AMÉ, qui suit ;
2. JEAN, Damoiseau, Juge-Maieur de Bresse en 1341 ;
3. Et BÉRAUD, Damoiseau.

II. AMÉ DE MACET, Seigneur du Chanay, suivit AMÉ, V^e du nom, Comte de SAVOIE, dans la guerre qu'il eut contre JACQUES DE SAVOIE, Prince d'Achaïe, & testa en 1372, laissant de Marguerite de Franchelins, son épouse,

1. NICOLAS, qui suit ;
2. BÉATRIX, morte sans alliance ;
3. Et MARIE, femme 1^o de Jean, Seigneur de Marmont, fils d'Odet, Seigneur de Marmont, & de Béatrix, Dame de Béost, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2^o de Maieul du Saix, Seigneur de Collonges en Bresse,

filz de *Fromentin du Saix*, Seigneur de Collonges.

III. NICOLAS DE MACET, Seigneur du Chanay & de Treverney, époufa, le 26 Janvier 1373, *Lionette de Chandée*, fille de *François*, Seigneur de Montfalcon, & d'*Amice de Feillens*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, Seigneur de Treverney, mort fans enfans de *Jeanne de Neufchâtel*, fille de *Thomas*, Seigneur de la Rochelle, en Comté. & de *Huguette de Frolois* ;
2. PÉTREMANT, qui fuit ;
3. JEAN, Evêque de Mâcon, mort en 1448 ;
4. AMÉ, Seigneur du Chanay & de Marignat, Maître d'Hôtel de S. A. de SAVOIE, qui époufa *Marie Antrevey*, fille de *Pierre*, Seigneur de Corfant, & de *Jeanne de Genoff*. Il mourut fans enfans ;
5. Et BÉATRIX, femme d'*Antoine de Say*, Seigneur du Châtelard en Dauphiné.

IV. PÉTREMANT DE MACET, Seigneur du Chanay, de Marignat & de Treverney, vivant en 1466, mourut fans alliance.

Les Seigneurs du *Saufay* & de *Davayé*, en Mâconnois, portent les mêmes nom & armes que les précédens, & il y a lieu de croire qu'ils font de la même Famille.

I. PIERRE DE MACET, Damoifeau, époufa, le 22 Janvier 1410, *Catherine de Gorrevod*, fille de *Guillaume*, Damoifeau, & fœur de *Philippe*, Religieux & Aumônier de Payerne, dont il eut :

GUILLAUME, qui fuit ;
Et PIERRE.

II. GUILLAUME DE MACET, Damoifeau, vivant en 1450, eut pour filz,

III. JEAN DE MACET, Damoifeau, qui, de l'autorité de PIERRE DE MACET, fon oncle, s'allia, le 15 Octobre 1461, avec *Guillemette de Colomb*, fille de *Girard*, Seigneur de la Salle, & de *Louife de Marmont*. Leurs enfans furent :

1. PHILIBERT, qui fuit ;
2. LOUISE, femme, en 1528, d'*Antoine de Say* ;
3. 4. 5. 6. & 7. ETIENNETTE, PERRONNE, JEANNE, HUGUETTE & CLAUDINE.

IV. PHILIBERT DE MACET, Ecuyer, rendit hommage, en 1536, à FRANÇOIS 1^{er}, & eut pour filz,

V. GASPARD DE MACET, Seigneur du Saufoy, qui s'est marié avec *Jeanne de Chaponod*, fille de N... Seigneur de *Chaponod*, & de *Jeanne de Poleins*, dont :

Tome XII.

ISAAC, qui fuit ;

Et JEAN, rapporté après fon ainé.

VI. ISAAC DE MACET, Ecuyer, se maria avec *Nicole de Challes*, fille de *Philibert*, Seigneur de *Challes* en Dombes, & de *Denife Naturel*. de laquelle vinrent :

1. PHILIBERT, mort avant fon père ;
2. & 3. PHILIPPE & SUSANNE.

VI. JEAN DE MACET (frère d'ISAAC), Seigneur de *Davayé* & du *Saufay*, vivant en 1630, lailla :

1. HENRI, Seigneur de *Davayé*, Capitaine au Régiment d'Uxelles ;
2. Et CLAUDE-HENRI DE MACET.

Les armes : de fable, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 têtes de béliet du même. 2 & 1.

MACHAT, ou MASCHAC DE POMPADOUR. Le nom DE MACHAT est marqué entre les Nobles du Limoufin. Ceux de cette Famille y joignent le nom de *Pompador*, aufi l'une des plus illustres de la Province depuis l'alliance que JEAN DE MACHAT, Seigneur de la Méchauffée, contracta, vers l'an 1538, avec *Françoife de Pompadour*, Dame de Château-Bouché.

CHARLES DE MACHAT DE POMPADOUR, Chevalier, Seigneur de la Coſte, mourut à Paris le 1^{er} Juin 1648. (*Mercur de France* du mois de Juin de ladite année, p. 207.)

MACHAULT, Famille diſtinguée dans la Robe, établie à Paris, & qui a donné de nos jours un Garde des Sceaux de France.

I. SIMON DE MACHAULT, 1^{er} du nom, Commillaire & Examineur au Châtelet de Paris, est compris en cette qualité dans une Sentence du Châtelet, le 18 Janvier 1515, sur le partage des biens de Jeanne le Picart, femme de Guillaume de Vitry, Conseiller au Parlement. Il eut pour enfans :

SIMON, qui fuit ;

Et JACQUES, qui vivoit encore en 1568.

II. SIMON DE MACHAULT, II^e du nom, Seigneur de l'Arbre-au-Vivier dans le Réthélois & de Saint-Souplets dans le Mulcien, d'abord Receveur du Réthélois avant 1504, puis Conseiller du Roi, Auditeur en la Chambre des Comptes, le 14 Septembre, 1523, mort le 30 mars 1555, avant Pâques, & inhumé au Cimetière des Innocens, devant la porte de l'Eglise, près la Croix des Bureau, avoit épouſé

R r

le 13 Janvier 1504, *Louise Bureau*, morte le 16 Octobre 1553, & inhumée à Saint-Jean-en-Grève, fille de *Merry Bureau*, Seigneur de la Houffoye & de Saint-Souplets, & de *Perrette de la Cloche*, dont :

1. JEAN, né le 5 Janvier 1506, Religieux à Saint-Martin-des-Champs le 6 Janvier 1520, Prieur de Ferrières, Grand Vicaire des Cardinaux de Tournon & de Châtillon, mort le 4 Juillet 1565 ;
2. GASPARD, né le 30 Juin 1508, Religieux à Gournay-sur-Marne, le 5 Juillet 1518, Curé de Méry, Sous-Prieur de Gournay, puis Prieur de Saint-Mandé ;
3. & 4. BALTHAZAR & GUILLAUME, morts en bas âge ;
5. LOUIS, né le 24 Janvier 1514, Religieux à Saint-Martin-des-Champs le 24 Juillet 1524, mort le 16 Septembre 1575 ;
6. 7. & 8. BALTHAZAR, MELCHIOR & SIMON, morts jeunes ;
9. JEAN, qui fuit ;
10. JOSEPH, mort en bas âge ;
11. BAPTISTE, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
12. MARIE, née le 15 Octobre 1505, Religieuse à Chelles le 25 Mars 1520, morte le 11 Décembre 1579 ;
13. JEANNE, morte en bas âge ;
14. GENEVIÈVE, née le 16 Janvier 1513, mariée à *Guillaume Baudin*, Avocat au Parlement, dont plusieurs enfans ;
15. GUILLEMETTE, née le 7 Février 1515, femme, le 6 Juillet 1533, de *Philippe de Flécelles*, Médecin ordinaire du Roi, mort le 20 Mars 1561, avant Pâques, & elle le 5 Novembre 1586, & inhumée à Saint-Gervais, dont *Françoise de Flécelles*, mariée à *Jean Vaillant*, Seigneur du Châtel en Dunois, Conseiller au Parlement ;
16. Et MARIE, née le 6 Août 1626, morte en bas âge.

III. JEAN DE MACHAULT, 1^{er} du nom, Seigneur de Saint-Souplets, né le 20 Janvier 1521, Conseiller Général en la Cour des Aides à Paris, le 7 Juillet 1554, mort en Décembre 1589, avoit épousé, 1^o le 2 Mai 1552, *Madeleine le Cocq*, née le 6 Novembre 1534, morte le 27 Octobre 1561, fille de *Charles le Cocq*, Seigneur de Corbeville, Président des Monnoies, & de *Madeleine Quétier* ; & 2^o le 6 Avril 1562, après Pâques, *Marie Poutrain*, née le 21 Mai 1542, fille de *Pierre Poutrain*, Notaire au Châtelet de Paris, & d'*Antoinette le Grain*, & veuve de *Jacques Scopart*, Auditeur des Comptes. Elle mou-

rut le 6 Novembre 1585. Du premier lit vinrent :

1. 2. 3. & 4. BAPTISTE, JACQUES, PIERRE & CLAUDE, morts jeunes & fans alliance ;
5. JEAN, né le 25 Octobre 1561, Jésuite au mois de Février 1579, Recteur à Pont-à-Mousson en 1600, mort en 1619 ;
6. MADELEINE, née le 10 Avril 1553, après Pâques, mariée, le 25 Juin 1577, à *Claude du Fay-d'Alhies*, Seigneur de Glaignes en Valois, dont un fils & une fille ;
7. MARGUERITE, née le 20 Juin 1560, Religieuse à Poissy le 29 Avril 1576.

Et du second lit fortirent :

8. FRANÇOIS, qui fuit ;
9. GABRIEL, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
10. ANTOINE, né le 5 Août 1568, mort le 26 Décembre suivant ;
11. ETIENNE, né le 21 Décembre 1569, Secrétaire de la Chambre du Roi, mort fans alliance en 1597 ;
12. & 13. LOUIS & SUZAN, morts jeunes ;
14. CHARLES, né le 18 Septembre 1579, mort trois jours après ;
15. MARIE, née le 3 Février 1562, mariée 1^o à *François du Lac*, Conseiller au Parlement, veuf en Juin 1595, dont une fille ; & 2^o à *Antoine d'Anguechin*, Procureur Général à la Cour des Aides de Paris ;
16. LOUISE, morte en bas âge en 1567 ;
17. ISABELLE, née le 4 Mars 1576, Religieuse à Saint-Etienne de Soissons en 1598 ;
18. Et CHARLOTTE, née le 23 Mai 1581, Religieuse à Saint-Denis en France.

IV. FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur de Saint-Souplets, né le jour de Pâques 1564, Conseiller au Châtelet avant 1589, puis au Parlement, Commissaire aux Requêtes du Palais le 30 Mars 1602, Conseiller d'Etat, par Lettres du 4 Août 1641, mort le 24 Janvier 1642, & inhumé à Sainte-Elisabeth, avoit épousé, 1^o par contrat du 29 Juin 1586, *Marie d'Anguechin*, morte avant 1596, fille de *Jean*, Procureur Général de la Cour des Aides, & de *Nicole Contesse* ; & 2^o le 13 Octobre 1598, *Anne Budé*, Dame de Fleury, près de Meudon, fille de *Pierre Budé*, Seigneur de Fleury & de Villiers, Correcteur des Comptes, & d'*Anne Brachet*. Elle mourut en Septembre 1651. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Seigneur de Ginestre, mort fans alliance ;
3. MARIE, Religieuse à Poissy.

Et du second lit naquirent :

4. FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné ;
5. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Tanqueux & du Val, allié à *Marie-Marguerite d'Espinau*, dont :

LOUISE, mariée 1° à *Michel de Bart*, Seigneur de Saint-Friques & de Presles ; & 2° à *Robert de Bragelongne*, Chevalier de Saint-Lazare, Commandeur de St.-Thomas de Fontenay-le-Comte, & ancien Lieutenant des Gardes du Corps.

6. Et GABRIEL, mort sans enfans.

V. JEAN DE MACHAULT, II^e du nom, Seigneur de Saint-Souplets & de Montomer, épousa *Claude de la Barre*, dont :

VI. JEAN DE MACHAULT, III^e du nom, Seigneur de Saint-Souplets & de Montomer, qui s'est marié 1° à *Michel de Nouël*, & 2° à *Catherine de Marigny*. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Souplets, mort Capitaine au Régiment de M. le Prince ;
2. JEAN, Prieur de....., mort jeune ;
3. MARIE, femme, 1^e en 1658, de *Jean-Jacques du Bergier*, Seigneur des Salles & de Briçon ; & 2^e de *Claude-Antoine de la Tour*, Comte de Rochefort, d'Ally, Seigneur de Jozerant, mort en 1607, dont des enfans ;
4. ANNE, mariée à N.... *Fontier*.

Et du second lit vint :

CHARLES-FRANÇOIS, Jésuite.

V. FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur de Fleury, fils de FRANÇOIS, & d'*Anne Budé*, Dame de Fleury, sa seconde femme, Conseiller au Parlement de Paris le 12 Juillet 1627, mort en Novembre 1655, avoit épousé, par contrat du 25 Avril 1629, *Catherine Aymeret*, morte en Décembre 1655, fille de *Paul Aymeret*, Seigneur de Gazeau, Maître des Comptes, & de *Marie le Clerc*, dont :

1. PAUL, né le 24 Janvier 1631, Abbé de Saint-Jean de Falaise & Aumônier du Roi ;
2. RENÉ, né le 11 Juillet 1633, Chevalier de Malte en 1639, Capitaine de Cavalerie au service de l'Empereur ;
3. GABRIEL, Prieur de la Chaix en 1650 & de Cornillon en 1663 ;
4. LOUIS-GABRIEL, né le 6 Octobre 1640, Chevalier de Malte en 1660, mort le 19 Janvier 1661 ;
5. JEAN, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1666 ;
6. Et JACQUES-CHARLES, Seigneur de la Neu-

ville. Enseigne au Régiment de Picardie en 1664.

SECONDE BRANCHE.

IV. GABRIEL DE MACHAULT, Seigneur de la Marche, second fils de JEAN, 1^{er} du nom, & de *Marie Poutrain*, sa seconde femme, né le 5 Octobre 1566, Conseiller en la Cour des Aides de Paris en 1590, mort avant 1624, avoit épousé *Françoise Dodieu*, Dame de Chambon & de Rougemont, fille de *Louis Dodieu*, Seigneur de Véli, Prédident au Parlement de Bretagne, & de *Nicole de Fontenay*, dont :

1. LOUIS, Seigneur de la Marche, Conseiller en la Cour des Aides, mort en 1634, sans enfans de son mariage contracté le 2 Octobre 1624, avec *Marie Cornuel*, fille de *Claude*, Commis des Secrétaires du Conseil & des Finances du Roi, puis Président de la Chambre des Comptes de Paris, alors remarié à *Françoise Dodieu*, veuve de GABRIEL DE MACHAULT ;
2. CHRISTOPHE, qui suit ;
3. Et MARIE, morte sans alliance.

V. CHRISTOPHE DE MACHAULT, Seigneur de Chambon, de la Marche & de Rougemont, Gentilhomme ordinaire de S. A. R., Capitaine au Régiment de Conty & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Saint-Jean-de-Losne, défendit cette Ville pendant le siège dès 1636. Il avoit épousé *Louise Favereau*, morte en 1657, fille d'*Antoine Favereau*, Seigneur de Balanzac, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Claude Pasquier*. Elle étoit veuve de *Claude Cornuel*, Intendant des Finances & Président des Comptes. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS-CHRISTOPHE, Seigneur de Chambon, Capitaine au Régiment de la Marine, puis Commandant au Château de Rosheim, mort sans alliance ;
3. & 4. ANGÉLIQUE & LOUISE ;
5. Et MARIE-CHRISTINE, femme 1° de *Florimond de Pathay*, Baron de Claireau ; & 2° le 27 Octobre 1677, d'*Iaac-Louis de Rochechouart-Jars*, Seigneur de Montigny, &c., Baron de Loury, dont postérité. Voyez ROCHECHOUART.

VI. CHARLES-FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur d'Inville & de Chambon, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis en 1694, Lieutenant Général pour le Roi des Isles Françaises & Terres Fermes en

Amérique en Juillet 1702, mourut en 1709, âgé de 68 ans. (Nous ignorons s'il a été marié.)

TROISIÈME BRANCHE.

III. BAPTISTE DE MACHAULT, dernier fils de SIMON 11, & de *Louise Bureau*, né le 23 Juin 1525, Conseiller aux Eaux & Forêts, puis au Parlement de Paris le 20 Juillet 1558, mort le 18 Octobre 1572, & inhumé à Saint-Jean-en-Grève, avoit épousé *Louise le Cocq*, née le 13 Janvier 1535, sœur de *Madeleine*, mariée à JEAN DE MACHAULT, son frère, & fille de *Charles le Cocq*, Président des Monnoies, & de *Madeleine Quétier*, dont plusieurs enfans, morts en bas âge. Les autres furent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. LOUIS, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. Et MARGUERITE, Religieuse à Poissy.

IV. JEAN-BAPTISTE DE MACHAULT, Seigneur de la Motte & Romaincourt, né le 15 Septembre 1553, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Janvier 1583, mort le 29 Avril 1635, âgé de 82 ans, avoit épousé, le 27 Août 1583, *Marie de Monfoyr*, morte le 11 Septembre 1632, fille de *François de Monfoyr*, Avocat au Parlement, & de *Marie Colas*. Deux ans après la mort de sa femme il le fit Prêtre. De son mariage vinrent :

LOUIS, Seigneur de Romaincourt, Aide de Camp des Armées du Roi, mort, sans alliance, le 1^{er} Juillet 1625 ;
Et FRANÇOIS, qui suit.

V. FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur de Romaincourt après son frère, d'abord Aumônier du Duc d'ORLÉANS, puis Trésorier de France en Picardie en 1627, honoraire en 1657, mort en Avril 1678, avoit épousé, le 9 Février 1627, *Geneviève Sauzion*, sœur de *Jérôme Sauzion*, Prêtre & Conseiller au Châtelet en 1671, & fille de *Jean Sauzion*, Secrétaire du Roi, & de *Madeleine de Bordeaux*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. CHARLES, Capitaine des Vaisseaux du Roi ;
3. GENEVIÈVE, Religieuse à Poissy ;
4. MARGUERITE, Religieuse à la Visitation de Nantes ;
5. & 6. Et deux autres filles.

VI. CLAUDE DE MACHAULT, Seigneur de Garges & de Romaincourt, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil du 28 Mai

1668, mort à Paris le 25 Mars 1678, & inhumé à Saint-Eustache, avoit épousé, le 9 Février 1671, *Elisabeth-Françoise Bidou*, lors âgée de 37 ans, laquelle se remarqua à *François Tonnereau*, Seigneur de Mareuil, Président des Trésoriers de France à Tours. Elle est morte en Mars 1711, & a été inhumée, le 1^{er} Avril, à Saint-Eustache. Elle étoit fille de *Pierre Bidou*, Seigneur de Romatelle & des Praignères, Contrôleur Général du Domaine de France, & d'*Elisabeth d'Aubray*. Elle a eu de son premier mari :

CLAUDE-CHARLES, qui suit ;

Et MARIE, femme, le 2 Janvier 1698, de *Melchior Gillier*, Baron de la Batic & de la Frette.

VII. CLAUDE-CHARLES DE MACHAULT, né le 13 Septembre 1674, Page de la Petite Ecurie en Mars 1689, successivement Garde de la Marine, Enseigne & Lieutenant de Vaisseau en Décembre 1702, Chevalier de Saint-Louis, & ensuite Capitaine Général Garde-Côtes, épousa, le 2 Avril 1708, *Françoise-Agnès de Loynes*, morte le 21 Septembre 1720, fille de N... de *Loynes*, Seigneur de Paraffy, Premier Président au Bureau des Finances de Berry, dont :

LOUIS-ALEXANDRE, qui suit ;

Et MARIE-AGNÈS, baptisée le 18 Octobre 1712.

VIII. LOUIS-ALEXANDRE DE MACHAULT, baptisé le 25 Novembre 1713, a eu de sa femme, dont on ignore le nom,

IX. LOUIS DE MACHAULT, Seigneur de la Motte, qui s'est marié, en Juin 1733, à *Anne-Elisabeth d'Aldart*, fille de *Joseph*, Aide-Major des Gardes, & d'*Anne-Françoise Pirot*. (Nous ignorons s'il a eu postérité.)

QUATRIÈME BRANCHE.

IV. LOUIS DE MACHAULT, Seigneur de Bouigny, fils puiné de BAPTISTE, & de *Louise le Cocq*, né le 1^{er} Juillet 1557, Maître des Comptes le 20 Janvier 1586, mort en Août 1638, & inhumé aux Innocens, avoit épousé *Catherine Hervieu*, morte en Mars 1648, fille de *Claude*, & de *Marguerite le Comte-de-Montauglan*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. LOUIS, auteur de la cinquième branche rapportée ci-après ;
3. JEAN, tige de la sixième, mentionnée ensuite ;
4. MARTIN, auteur de la septième, dont nous parlerons en son lieu ;

5. & 6. JEAN & JACQUES Jéfuites ;
7. CATHERINE, morte le 6 Février 1645, femme, du 28 Août 1611, de *Jean Boucherat*, Seigneur de Piédesfer, Auditeur, puis Maître des Comptes en 1618, mort Doyen le 24 Février 1671, & inhumé à Saint-Landry, laissant de son mariage plusieurs enfants. Voy. BOUCHERAT ;
8. MARIE, Religieuse à Soissons ;
9. LOUISE, Religieuse au Charme ;
10. Et MARGUERITE, Religieuse à Soissons.

V. CHARLES DE MACHAULT, Seigneur d'Arnouville, né en 1587, Conseiller au Grand Conseil, le 25 Avril 1608, Maître des Requêtes le 20 Août 1619, Intendant des Armées en Normandie, Languedoc, Bourgogne & Dauphiné, Conseiller d'Etat, dont il fut Doyen en Mars 1665, mort le 16 Janvier 1667, & inhumé à St.-Nicolas-des-Champs, avoit épousé, 1^o le 6 Avril 1611, *Françoise le Fèvre de Mormant*, morte le 8 Août 1643, fille de *François le Fèvre-de-Caumartin*, Seigneur de Mormant, Trésorier de France à Paris, & de *Gabrielle de Chantecler*, & nièce de *Louis le Fèvre-de-Caumartin*, Garde des Sceaux de France ; & 2^o *Marie Sévin*, morte le 31 Janvier 1667, veuve de *Jacques Goislard*, Secrétaire du Roi, & fille de *Jacques Sévin*, Maître des Comptes, & de *Marie Véron*. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS, Abbé de Saint-Pierre en 1625, Conseiller au Parlement de Paris le 21 Juin 1642, mort le 15 Juin 1673 ;
2. CLAUDE, Seigneur d'Arnouville, Conseiller au Grand Conseil, mort le 8 Juillet 1652. Il avoit épousé *Marguerite Colbert*, veuve de *Denis l'Hermite*, Seigneur de la Berardièrre, mariée, en troisièmes noces, à *Vincent Oman*, Seigneur de Fontenay, Maître des Requêtes, & fille de *Michel Colbert*, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes. Elle mourut veuve le 28 Juillet 1704, à 84 ans, & fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs ;
3. CHARLES, Chevalier de Malte, Commandeur de Fontaine, de Couloux & d'Amboise, Lieutenant du Grand Prieur de France, mort le 28 Février 1681, & inhumé au Temple ;
4. JEAN-FRANÇOIS, Abbé Régulier de Morimond ;
5. JEAN, Seigneur de Belenaves, Conseiller au Grand Conseil le 24 Mars 1653, mort le 15 Mars 1674, fans alliance ;
6. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
7. MARIE, Abbesse de N.-D. de Corbic ;

8. 9. & 10. Et trois filles, Religieuses à Notre-Dame de Soissons & à Saint-Eutrope.

VI. JEAN-BAPTISTE DE MACHAULT, Seigneur d'Arnouville & de Belenaves, Conseiller au Parlement de Paris, le 17 Mai 1658, mort le 26 Septembre 1712, avoit épousé *Madeleine-Catherine de Villemontée*, fille de *François*, Conseiller au Parlement, mort en 1662, & de *Catherine de Thumery de Boiffise*. Elle mourut le 25 Septembre 1714, & fut enterrée à l'Ave-Maria. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-CHARLES, qui fuit ;
2. & 3. CATHERINE, morte fans alliance ; & une autre fille, Religieuse.

VII. LOUIS-CHARLES DE MACHAULT, Seigneur d'Arnouville, né le 13 Juillet 1667, Conseiller au Grand Conseil le 17 Janvier 1691, Maître des Requêtes le 1^{er} Mars 1694, Intendant & Conseiller du Conseil de Commerce, Lieutenant Général de Police de la ville de Paris le 28 Février 1718, Conseiller d'Etat en 1720, Chef du Conseil de Madame la Duchesse d'ORLÉANS, Premier Président du Grand Conseil pendant l'année 1740, mort le 10 Mai 1750, avoit épousé, le 19 Février 1709, *Françoise-Elisabeth Milon*, morte le 22 Janvier 1720, fille unique de *Alexandre Milon*, 11^e du nom, Seigneur d'Amnon, Maître des Requêtes, & de *Marie-Madeleine-Thérèse de Coycaut de Cherigny*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. 3. & 4. AUTRE JEAN - BAPTISTE, LOUIS - CLAUDE & LOUIS-CHARLES, tous trois morts en bas âge ;
5. Et FRANÇOISE.

VIII. JEAN-BAPTISTE DE MACHAULT, Comte d'Arnouville, Seigneur de Garges & de Gonneffe, &c., né le 13 Décembre 1701, Conseiller au Parlement de Paris le 20 ou 22 Juin 1721, Maître des Requêtes le 7 Août 1728, Président au Grand Conseil le 22 Janvier 1738, pendant 4 ans, Intendant du Hainaut le 1^{er} Mars 1743. Contrôleur Général des Finances le 6 Décembre 1745, jusqu'au 28 Juillet 1754, Honoraire de l'Académie des Sciences en 1746, Commandeur & Trésorier des Ordres du Roi le 16 Novembre 1747, Ministre d'Etat le 24 Mai 1749, Garde des Sceaux de France le 9 Novembre 1750, Secrétaire d'Etat de la Marine le 24 Juillet 1754, se démit de ses deux dernières dignités le 1^{er} Février 1757. Il a épousé, le

2 Avril 1737, *Geneviève-Louise Rouillé du Coudray*, fille d'*Hilaire-Armand*, Seigneur du Coudray, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & de *Marie-Louise-Hélène de Feron*. Leurs enfans font :

1. LOUIS-CHARLES, né le 29 Décembre 1737, Evêque d'Europee *in partibus*, Vicaire Général du Diocèse, Coadjuteur de l'Evêché d'Amiens, Titulaire en 1774;
2. ARMAND-HILAIRE, né le 29 Janvier 1739, successivement Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, Colonel dans les Grenadiers de France le 10 Février 1759 & Colonel du Régiment de Languedoc, Dragons, le 21 Décembre 1762;
3. Et CHARLES-HENRI-LOUIS, né le 22 Février 1747, Chevalier de Malte le 21 Juin suivant & Capitaine dans le Régiment de son frère.

CINQUIÈME BRANCHE.

V. LOUIS DE MACHAULT, Seigneur de Soisy, second fils de LOUIS, & de *Catherine Hervieu*, Conseiller à la Cour des Aides le 27 Juin 1616, Maître des Requêtes le 4 Octobre 1631, Président au Grand Conseil le 19 Décembre suivant, Conseiller d'Etat par brevet du 30 Mai 1632, Maître des Requêtes honoraire le 30 Décembre 1638, mort le 28 Mars 1667, âgé de 75 ans, & inhumé à Saint-Merri, avoit épousé, le 27 Septembre 1618, *Marguerite Feydeau*, morte le 1^{er} Décembre 1664, fille d'*Antoine*, 1^{er} du nom, Seigneur de Vaugien, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Esfler Bailly*, sa seconde femme. De ce mariage vinrent :

LOUIS, né en Janvier 1631, mort jeune ;
Et autre LOUIS, qui suit.

VI. LOUIS DE MACHAULT, Seigneur de Soisy, né en Janvier 1623, Conseiller au Châtelet le 19 Août 1642, Conseiller au Grand Conseil le 10 Septembre 1644, Maître des Requêtes le 30 Décembre 1649, Honoraire le 17 Août 1671, Intendant d'Orléans, Guyenne, Provence, Champagne & Flandre, mort le 12 Février 1695, & inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, avoit épousé *Louise-Marie de la Vergne*, morte le 3 Juin 1692, fille de *Simon de la Vergne*, Secrétaire du Roi & Intendant de la Maison de Nevers, & de *Marie Lavifé*. Il en eut :

LOUISE-MARIE, allée, en 1676, à *Claude-Bénigne Berthier*, Seigneur de Sauvigny, Conseiller au Parlement de Paris le 26 Mai

1673, mort le 2 Février 1682, & elle le 25 Août 1694, inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs. Ils ont eu postérité. Voy. BERTHIER, ou BERTIER de SAUVIGNY.

SIXIÈME BRANCHE.

V. JEAN DE MACHAULT, Seigneur de la Bourlière, de Saint-Souplets & de Valenton en partie, troisième fils de LOUIS, & de *Catherine Hervieu*, Correcteur en la Chambre des Comptes le 27 Avril 1635, épousa *Marie des Cordes*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANNE, Religieuse à Villiers ;
3. Et CATHERINE, mariée à *Michel d'Aligre*, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes.

VI. LOUIS DE MACHAULT, Seigneur de la Bourlière & de Bellemare, Conseiller au Parlement le 18 Mai 1663, mort le 6 Janvier 1695 & inhumé aux Saints - Innocens, avoit épousé *Marie Carré de Montgeron*, morte le 28 Novembre 1702, fille de *Louis Carré*, Seigneur de Montgeron & de Verdilly, Greffier du Conseil, & d'*Eléonore d'Anguechin*, dont :

1. LOUIS-CHARLES, trouvé assassiné près de Gros-Bois, le 12 Octobre 1686 ;
2. MADELEINE-CHARLOTTE, morte en 1684, sans alliance ;
3. GENEVIÈVE-ANGÉLIQUE, mariée, 1^o le 26 Octobre 1694, à *Antoine Rancher*, Seigneur de Trémémont, Lieutenant de Roi de la Province de Berry, mort le 3 Avril 1716, dont des enfans ; & 2^o à *Guy-Omer Talon*, Ecuyer du Roi ;
4. Et MARIE-ÉLÉONORE, femme de *Michel-Antoine Guérarin de Vauréal*, Lieutenant de Roi des Bailliages de Chaumont & de Vitry.

SEPTIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE.

V. MARTIN DE MACHAULT, Seigneur des Pavillons, de la Forêt & de Palaifeau, quatrième fils de LOUIS, & de *Catherine Hervieu*, Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, puis Capitaine au Régiment de Normandie, Gouverneur des Ville & Château de Sainte-Menehould, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort à Paris le 7 Juin 1662 & inhumé aux Innocens, avoit épousé 1^o *Marie du Fos*, fille de *Jean* ; 2^o *Ane de la Ville* ; & 3^o *Jacqueline de Paviot*, veuve de *Jacques de Courtenay*, III.

du nom, Seigneur de Changy, & fille de *Charles de Paviot*, Seigneur de Boissy-le-Sec, & de *Marie de Rochechouart*. Du premier lit vinrent :

1. POMPONNE, Religieux Bénédictin, Prieur de Saint-Martin-des-Champs ;
2. LOUIS, qui fuit ;
3. CHARLES, Seigneur de Lanerie, Capitaine au Régiment du Plessis-Praslin, marié à N... d'Amars.

Et du second lit fortirent :

4. CATHERINE, Religieuse ;
5. Et MADELEINE, morte le 24 Septembre 1666, & inhumée à Saint-Louis-en-l'Isle. Elle avoit épousé *Nicolas Trifan*, Seigneur de Hannetonville, Capitaine au Régiment de Mazarin, & Chevalier de Saint-Louis.

VI. LOUIS DE MACHAULT, Seigneur de Baronville & la Forêt, Ecuyer ordinaire du Roi, demeurant en la Paroisse de Montheriffon, Diocèse de Sens, épousa, le 11 Juin 1651, *Françoise Gautier*, dont :

1. LOUIS ;
2. CHARLES, qui fuit ;
3. 4. 5. & 6. FRANÇOISE, CATHERINE, MARIE & ANNE, mortes jeunes ;
7. & 8. LOUISE & MARGUERITE ;
9. MARIE, Religieuse Ursuline à Gien ;
10. JEANNE, mariée, à 23 ans, en l'Eglise Saint-Sulpice, le 13 Janvier 1679, à *Charles de Gauville*, Seigneur de Javerly, &c., dont elle fut la première femme & en eut postérité. Voy. GAUVILLE ;
11. & 12. FRANÇOISE & MADELEINE.

VII. CHARLES DE MACHAULT a épousé *Anne des Effarts*, dont il a eu un fils.

Les armes : d'argent, à 3 têtes de corbeau de sable, arrachées de gueules.

MACHAULT DE TIERCEVILLE, Famille différente de la précédente & originaire de Normandie, elle a été maintenue dans sa noblesse en 1668. Il en est fait mention dans l'*Hist. de Rouen*, tom. II, & elle porte pour armes : d'or, au tronc d'arbre à 5 racines de sable ; au chef d'azur, chargé de 3 croissans d'argent.

MACHE (DE LA), même Province, Election de Valognes ; Famille dont les armes sont : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'une main d'argent, armée d'une masse d'or.

MACHECO DE PRÉMEAUX : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 têtes de perdrix du même, arrachées, becquées & allumées de gueules.

* MACON, Capitale du Mâconnois, qui eut d'abord ses Comtes particuliers. Ils portèrent le Comté de Mâcon dans la Maison des Comtes de Bourgogne, & il passa dans celle de Dreux, par le mariage d'*Alix*, fille unique & héritière de *Gérard*, Comte de Mâcon & de Vienne, avec *Jean de Dreux*, dit de Braine, en 1238. *Jean de Dreux* & sa femme, *Alix*, vendirent le Comté de Mâcon au Roi SAINT LOUIS, qui l'unit à la Couronne. CHARLES DE FRANCE, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, l'érigea en Pairie, au mois de Septembre 1359, en faveur de JEAN DE FRANCE, depuis Duc de Berry, Comte de Poitou, son frère. Le Roi JEAN, de retour en France, retira le Mâconnois de JEAN, son fils, &, par le traité conclu à Arras le 21 Septembre 1445, les Comtés de Mâcon & d'Auxerre furent donnés à PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne, pour les tenir en Pairie. Après la mort de CHARLES le Téméraire, Mâcon fut réuni au Domaine de la Couronne, dont il n'a pas été démembré depuis.

MACON (DE), Famille d'Auvergne, dont il est parlé dans l'*Arm. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 361.

I. LOUIS DE MACON, 1^{er} du nom, Seigneur de Sauzet, Diocèse de Clermont, en Auvergne, vivoit avant l'an 1546. Son fils,

II. GABRIEL DE MACON, Ecuyer, Seigneur de Sauzet, épousa, la même année, *Catherine de la Beylie*, dite de Serre, dont entra d'autres enfans :

III. LOUIS DE MACON, 11^e du nom, Seigneur de Sauzet, qui s'est marié en 1579, avec *Marguerite de Baron*, de laquelle il eut :

IV. JEAN DE MACON, Ecuyer, Seigneur de Sauzet, qui épousa, en 1607, *Madeleine de Becaine*. Leurs enfans furent :

LOUIS, qui fuit ;

Et FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Poirier, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1645. (Ils furent tous deux maintenus dans leur noblesse en 1666.)

V. LOUIS DE MACON, 111^e du nom, Ecuyer, Sieur de la Martre, épousa, en 1633, *Catherine de Prades*, & en eut :

EMMANUEL, qui suit ;
Et CHARLES, Ecuyer, Sieur de Sauzet.

VI. EMMANUEL DE MACON, Ecuyer, Sieur de la Martre, s'allia, le 19 Juillet 1695, avec *Marguerite de la Salle*, fille de *François*, Ecuyer, Sieur du Bourgnon, & de *Madeleine de Mouricaud*, dont :

1. JOSEPH, Ecuyer, Sieur de la Martre, Garde du Corps du Roi, dans la Compagnie d'Harcourt ;
2. CHARLES, aussi Garde du Corps ;
3. FRANÇOIS ;
4. Autre FRANÇOIS ;
5. JEAN ;
6. 7. & 8. ISABELLE, MARIE & ANNE ;
9. Et ANNE-EMMANUELLE, née le 5 Février 1711, reçue à Saint-Cyr, le 17 Janvier 1720.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, posées 2 & 1.*

¶ MAÇON, ou MACZON DE TRÈVES (LE), Maison originaire de Château-du-Loir, de laquelle étoit ROBERT LE MAÇON, Baron de Trèves, Chancelier de France sous CHARLES VII, dont François du Chesne, fils d'André, a donné la généalogie dans l'*Hist. des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France*, pag. 449 & suiv., imprimée en 1680, dans laquelle ledit du Chesne est tombé dans des erreurs que nous allons relever, suivant un Mémoire fourni par M. LE MAÇON DE TRÈVES, dressé sur ses titres originaux communiqués :

1^o M. du Chesne donne pour père à ROBERT LE MAÇON, ou LE MACZON (ce nom s'écrit indifféremment de ces deux manières souvent dans le même acte pour la même personne), un certain GEOFFROY, 11^e du nom, dont nous n'avons nulle connoissance. Il est clairement démontré par le partage des biens de GUILLAUME LE MACZON, en original écrit en lettres gothiques sur parchemin, que ce GUILLAUME étoit père commun de ROBERT, aîné, & de JACQUES, son frère puîné, de GUILLEMETTE & autres sœurs. Ledit partage fait par *Jeanne Botherel*, sa mère, entre sesdits enfans, le 31 Mars 1402, après la mort dudit GUILLAUME. Cette vérité est confirmée par un autre titre du 2 Juillet 1433, qui est une transaction noble passée entre Messire *Lancelot Frézéau*, le jeune (c'est-à-dire puîné), Chevalier, Seigneur de Champagné, à cause de Dame *Jeanne Bouju*, sa femme, petite-fille d'un premier mariage de GUILLEMETTE LE MACZON avec un

Jean Berthemet, dont la fille avoit épousé Messire *Jean Bouju*, & dont la fille *Jeanne*, avoit épousé ledit *Frézéau*, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de Champagné ; & Messire *Jean de Montclair*, à cause de *Roberte de Fillaistre*, fille du second mariage de ladite GUILLEMETTE LE MAÇON avec *Etienne de Fillaistre*, Juge d'Anjou & du Maine, Seigneur d'Avillé, du fentiment de Noble & Puissant Sieur Messire LE MAÇON, Chevalier, Seigneur & Baron de Trèves, leur oncle & ami, où il est spécifié que *Jeanne Botherel* étoit mère dudit ROBERT & de ladite GUILLEMETTE, de la succession de laquelle il s'agissoit ;

2^o Il donne pour fille à ANTOINE LE MAÇON, OLIVE LE MAÇON, & elle étoit fille de RENÉ LE MAÇON, Seigneur d'Auvers & de Foulletourte, & d'*Andrée de Brée*, fille de *Guyon*, & de *Catherine de Laval*, par contrat du 2 Juin 1594 ;

3^o Il donne pour femme à *René de Montclair* une fille de ROBERT, & il est prouvé qu'il étoit fils de *Jean de Montclair*, & de *Roberte de Fillaistre*, fille de GUILLEMETTE LE MAÇON, & d'*Etienne de Fillaistre* ; & que ledit *René* a épousé *Renée Fournier* ;

4^o Il donne pour femme en premières nocces à ROBERT LE MAÇON une fille de la Maison de *Brée de Serrant*, & c'est JACQUES, son frère, qui l'a épousée en premières nocces ; & en secondes, une Demoiselle de *Dambreuil*, près de Dijon, dont sont venus plusieurs Prédicidens du Parlement de Dijon. Ils sont tous deux enterrés sous la même tombe, au village de *Dambreuil*. De son premier mariage avec la Demoiselle de *Brée* est venu JEAN LE MAÇON, 1^{er} du nom. Il y a eu de grandes disputes avec un Seigneur de *Serrant* ; on avoit accusé JACQUES LE MAÇON de l'avoir tué ; il prouva son alibi. Les procédures sont encore au Greffe criminel d'Angers ;

5^o Il donne à JEAN LE MAÇON, 1^{er} du nom, *Marie de Vernie* pour femme ; & il est prouvé qu'il a épousé *Marie de la Haye*, fille de ladite *Marie de Vernie*, & de *Jean de la Haye* ; laquelle *Marie de Vernie* étoit fille de *Jean*, & de *Baudouine de Montdragon* ; lequel *Jean de Vernie* eut de grandes discussions entre les Sieurs de Champagné & de Lucé, à l'occasion de la succession de *Jeanne Chamuel*, qu'ils se contelloient mutuellement. On appela des Arbitres, entre lesquels est nommé ROBERT LE MAÇON. Après la mort

de *Jean de Vernie*, JEAN LE MACZON eut des discussions avec *Guyon le Voyer*, qui avoit épousé la sœur cadette de *Marie de Vernie*, femme dudit *Jean de la Haye*. Il fut décidé que JEAN LE MACZON, comme mari de *Marie de la Haye*, fille de *Marie de Vernie*, sa mère, qu'elle représentoit, laquelle étoit fille aînée de *Jean de Vernie*, & de *Baudouine de Mondragon*, auroit les deux tiers de la succession dudit *Jean de Vernie* & de ladite *Baudouine*, & que *Guyon le Voyer*, comme mari de *Jeanne*, la cadette, auroit le tiers de ladite succession. La Sentence rendue par *René Fournier* pour ces partages est du 29 Mai 1430. Il entre dans les partages dudit JEAN LE MACZON la terre de la Bruère, de Foulletourte & d'Auvers, qui a passé par ce mariage dans la possession dudit JEAN LE MACZON, & de lui à JEAN, II^e du nom, que M. du Chesne nomme JEAN, III^e du nom, parce qu'il fait deux générations où il n'y en a qu'une.

JEAN LE MACZON, II^e du nom, à qui M. du Chesne fait épouser *Lucie de Moifain*. (On ne peut savoir où il a trouvé cela.) Ce qu'il y a de certain, c'est que par une foule d'actes & d'aveux qu'il rend & qui lui sont rendus, il paroît Seigneur de Foulletourte, Auvers & la Bruère, comme son père, & paroît avoir eu de *Jeanne de Juvigni*, RENÉ LE MACZON, aussi Seigneur de Foulletourte; & d'un second mariage avec *Jeanne le Cler*, Dame du Petit-Auvers, dont est venue MOLIGNE LE MACZON, qui épousa *Antoine de Sallaine*, en 1510, dont elle a plusieurs enfans. Ce JEAN, II^e du nom, eut, comme il est dit ci-dessus, RENÉ LE MACZON, de son premier mariage avec *Jeanne de Juvigni*, comme il appert par le contrat de mariage dudit RENÉ, son fils aîné. JACQUES, qui posséda certains héritages dans la Paroisse de Guesclard, illec es-environs en parage, passèrent à FRANÇOIS, son fils, & à PIERRE, son petit-fils, comme on le verra sur le degré de PIERRE. RENÉ LE MACZON, fils dudit JEAN, II^e du nom, épousa *Andrée de Brée*, fille de haut & puissant Seigneur *Guyon de Brée*, & de *Catherine de Laval*, par contrat du 2 Juin 1594, dont il eut OLIVIER LE MACZON, qui suit.

OLIVIER LE MACZON, mort sans postérité, laissa plusieurs sœurs, dont l'aînée, nommée OLIVE LE MACZON, épousa *René de Beauvau*, Seigneur de Pimpean & de Vandœuvre, &

Tome XII.

lui porta la Seigneurie de Foulletourte, des Grand & Petit-Auvers, dont est venue postérité. Voy. BEAUVAU.

Postérité de JACQUES, frère puîné de RENÉ, qui fut en partage de certains biens relevans de la Seigneurie des Perrais, qui est annexe de la terre de Foulletourte, lesquels ont passé à FRANÇOIS, son fils, ensuite à PIERRE LE MACZON, fils dudit FRANÇOIS, & vendus par décret avec beaucoup d'autres après sa mort.

Depuis ce JACQUES, jusqu'à RENÉ, II^e du nom, où M. du Chesne finit la Généalogie, elle se trouve conforme aux titres de cette Famille; mais il a donné pour père, à ROBERT LE MACZON, le Chancelier, un GÉOFFROY LE MACZON, II^e du nom, duquel nous n'avons aucune connoissance qu'il ait existé: GUILLAUME & *Jeanne Botherel*, étant père & mère dudit ROBERT, Chancelier; & JACQUES, son frère, & de GUILLEMETTE, laquelle de son premier mariage, avec *Jean Berthemet*, a eu une fille, qui a épousé Messire *Jean Bouju*, dont est venue *Jeanne Bouju*, qui a épousé, comme appert par la transaction ci-devant citée, Messire *Lancelot Frézéau*, le jeune, (c'est-à-dire le cadet), dont est venue Dame *Radégonde Frézéau*, qui a épousé *Jacques de Thevale*. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Metz, dont *Jacqueline de Thevale*, qui a épousé *Charles de Maillé*, Marquis de Brezé, dont *Urbain de Maillé*, Maréchal de France, qui a épousé *Nicole de Richelieu*, dont Dame *Claire-Clémence de Maillé*, qui a épousé LOUIS DE BOURBON, II^e du nom, surnommé le *Grand Condé*, dont tous les Princes & Princesses DE BOURBON-CONDÉ, qui existent & ont existé depuis cette époque. Voy. MAILLÉ & BOURBON.

Le Chef actuel de cette Maison est JEAN-BAPTISTE-RENÉ LE MACZON DE TRÈVES, Chevalier, Seigneur du Bois, Saint-Martin, Ourne, Sainte-Cécile & Vouvray, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il a épousé, le 24 Juillet 1764, *Viadoire-Jeanne Pinot de la Gaudinai*, fille de Messire *Jean-Baptiste Pinot de la Gaudinai*, dont :

JEAN-BAPTISTE-FÉLICITÉ, Elève du Roi à l'Ecole Royale Militaire, à Vendôme.

Les armes : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 limaçons d'argent, ombrés & rayés d'or, posés 2 & 1.

MACQUART, Famille originaire de l'Orléanois, qui vint s'établir, au XV^e siècle, en Lorraine, comme on le verra ci-après. Le premier connu par titres de cette ancienne Famille est

I. Messire RAOUL MACQUART, qui, pour les services importants qu'il rendit & les grandes actions qu'il fit, mérita que PHILIPPE le Long, Roi de France, l'anoblit par *Chevalerie*, lui, la femme *Eliffende*, & toute la postérité, par Lettres Patentes données à Vincennes au mois d'Avril 1317, dont l'original se trouve au trésor des Chartres de la Couronne. De la dite Dame *Eliffende*, son épouse, dont le nom propre est inconnu, il laissa

II. PHILIPPE MACQUART, 1^{er} du nom, Chevalier, qui, suivant les traces de son père, servit avec distinction & fut fait Capitaine du Château de Chartres, où il mourut vers 1380. Il épousa *Jeanne d'Asnières*, dont il eut :

JEAN, qui fuit;

Et ELISE, morte sans alliance.

III. JEAN MACQUART, 1^{er} du nom, Écuyer, servit, comme ses ancêtres, & remplaça son père dans la charge de Capitaine du Château de Chartres, place qu'il céda en 1450, à Messire *Jean du Lys*, avec lequel il avoit servi, & qui l'attira en Lorraine, où il mourut, après avoir fait son testament, le 12 Avril 1459. Il avoit épousé *Françoise de Mitry*, d'une ancienne Maison de Lorraine, rappelée dans ce testament avec ses enfans, savoir :

1. PHILIPPE, qui fuit ;

2. PERRIN, dont on ignore la destinée ;

3. Et ALISON, Religieuse à Saint-Mihiel, au Duché de Bar.

IV. PHILIPPE MACQUART, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Dainville, au Duché de Lorraine, dont il fit l'acquisition, servit très-longtemps, fut Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Longueville, & vivoit encore en 1500. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juin 1456, *Jeanne du Lys*, mentionnée dans des actes de 1501 & 1536, comme vivante encore, fille de Messire *Pierre d'Arc*, dit le *Chevalier du Lys*, & de Dame *Jeanne de Proville*, nièce de *Jeanne d'Arc*, connue sous le nom de la *Pucelle d'Orléans*, si célèbre par les importants services qu'elle rendit à la France sous le règne de CHARLES VII. De cette alliance naquirent :

FRANÇOIS, qui fuit;

Et JEAN, lequel étoit, en 1503, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnances du Comte de Saint-Pol, & mourut, sans alliance, vers 1540.

V. FRANÇOIS MACQUART, Ecuier, Seigneur de Dainville, &c., fut Capitaine d'une Compagnie de gens de pied pour le service de France. Il tranfigea, en 1503, avec *Jean de Rodoan*, son beau-frère, & vivoit encore en 1536, qu'il fut présent au contrat de mariage de NICOLAS, son fils aîné. Il avoit épousé, par contrat du 22 Juin 1501, *Françoise de Rodoan*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de Doncourt, & de *Jeanne*, Dame de *Doncourt*. Voy. RODOAN. De ce mariage vinrent :

NICOLAS, qui fuit;

Et GEORGES, lequel fut présent au contrat de mariage de NICOLAS, son frère, étant pour lors Capitaine Commandant une Compagnie de gens de pied. On le croit le même que GEORGES MACQUART, qui, en 1540, étoit commandant, pour le Roi de Croci, & qui épousa, en 1545, *Marie-Antoinette de la Rivière*. (Sa postérité subsiste encore en Champagne dans MM. MACQUART DE DORVILLE.)

VI. NICOLAS MACQUART, Ecuier, Seigneur de Dainville, entra au service des Ducs de Lorraine, fut, en 1536, homme d'armes dans la Compagnie du Maréchal de Lorraine, & fit, le 9 Juillet 1544, un échange avec la tante, Dame *Catherine du Lys*. Il épousa, par contrat du 26 Juin 1536, *Marie d'Engelberg*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur du Neufmoulin, &c., & de *Charlotte Guyot*, dont pour fils unique,

VII. JEAN MACQUART, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Dainville, &c., né en 1538, qui servit, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, l'Empereur CHARLES-QUINT & PHILIPPE II, Roi d'Espagne, ce qui le fit résider en Flandre, où il fut Maire de la ville de Merville en 1598, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 8 Juillet 1626. Il avoit épousé 1^{re} *Catherine de Smits*, morte le 18 Février 1581, fille de *Jacques de Smits*, Seigneur de Mères; & 2^o par contrat du 8 Janvier 1585, *Catherine van der Straten*, morte le 21 Octobre 1629, fille de Messire *Jean van der Straten*, Chevalier, Seigneur de Burght, &c., Commandant un tronçon (division) de Cavalerie pour le service d'Espagne, & de Dame *Marie de Pape*. Du premier lit fortirent :

1. JEAN, mort, avant son père, en 1619, étant premier Echevin de Merville. Il avoit épousé, le 14 Mai 1605, *Antoinette Taffin*, & eut des enfans, morts en bas âge ;
2. CHRÉTIENNE, mariée à *Robert de la Becq*, Ecuyer, morte sans enfans ;
3. ANTOINETTE, mariée à *Antoine d'Allenens*, Ecuyer, Seigneur de l'Escagne, dont postérité, de laquelle est issu, entr'autres, une fille, nommée *Jacqueline-Marguerite d'Allenens*, mariée, en 1675, à *NICOLAS-PHILIPPE MACQUART*, dont il sera parlé ci-après ;
4. ANNE, morte, le 17 Janvier 1637, sans enfans de son mariage avec *Pierre d'Allenens*.

Et du second lit vinrent :

5. GEORGES, qui suit ;
6. PHILIPPE, auteur de la branche établie en Flandre, rapportée ci-après ;
7. NICOLAS, né en 1605, marié deux fois, qui eut beaucoup d'enfans, morts en bas âge ou sans alliance ;
8. CATHERINE, mariée à *Valentin Rape*, Ecuyer, Seigneur de Stemborch, &c., Echevin, puis Bourgmestre de Bergues - Saint-Winoc ;
9. SUSANNE, mariée à *Antoine Lauwereyns*, Ecuyer, Echevin de ladite ville ;
10. Et JEANNE, morte, le 27 Janvier 1638, sans laisser d'enfans de son mari *Robert de Kuyg*.

VIII. GEORGES MACQUART, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, &c., succéda, comme aîné, aux biens situés en Lorraine, où il retourna ; transigea, par acte passé à Lille, avec PHILIPPE, son frère cadet, le 11 Décembre 1629, sur la succession de leurs père & mère ; servit dans sa jeunesse, & mourut à Bar-le-Duc le 1^{er} Novembre 1684, laissant de *Charlotte Gonet*, morte à Bar le 24 Septembre 1685, & qu'il avoit épousée le 4 Mai 1627,

GEORGES, qui suit ;

Et GILLES, mort, sans postérité, le 11 Avril 1693.

IX. GEORGES MACQUART, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, né le 14 Octobre 1640, servit, à l'exemple de ses ancêtres, les Ducs de Lorraine, & mourut le 2 Décembre 1704. Il avoit épousé, le 20 Septembre 1665, *Anne Haldat*, née le 4 Août 1650, morte le 16 Septembre 1725, fille d'*Antoine Haldat*, Ecuyer, Seigneur de Bonnet, & d'*Anne Pierrot*. Cette *Anne Haldat* avoit pour quatrième aïeul *Georges Haldat*, époux de *Catherine du Lys*, sœur de *Jeanne du*

Lys, femme de PHILIPPE MACQUART. II^e du nom, dont on a parlé ci-dessus. Elle étoit par conséquent cousine au VI^e degré de GEORGES MACQUART, son mari. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. HENRI, Ecuyer, Seigneur d'Armanfon, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment d'Agénois, mort sans postérité de son mariage avec *Nicole-Antoinette Aubry*, tante de *Françoise-Charlotte Aubry*, femme de son neveu ;
3. CHARLOTTE, née le 26 Mai 1670, mariée à N..... d'Alenoncourt, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & morte sans postérité ;
4. Et ANNE, femme d'*Henri du Laurent*, Ecuyer, dont des enfans.

X. ANTOINE MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Ruairé, Beaucoudray, &c., né à Bar le 13 Octobre 1677, mort à Coutances en Normandie le 2 Octobre 1756, y avoit épousé, le 3 Mai 1712, *Marie Hébert*, morte en cette ville le 2 Octobre 1726, fille de *Jacques-Michel Hébert*, Ecuyer, Seigneur de Langrune, & de *Françoise Bauquet*, dont :

1. FRANÇOIS-MICHEL, qui suit ;
2. JACQUES, dit le *Chevalier de Ruairé*. Officier au Régiment de Meuse, Infanterie, mort sans postérité ;
3. Et PERRETTE-IVACINTHE, femme de *Pierre-Michel d'Haconville*, Ecuyer, morte sans postérité.

XI. FRANÇOIS-MICHEL MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Ruairé, Soizy, Beaucoudray, &c., né le 7 Mai 1716, mort en son Château de Soizy le 7 Octobre 1771, avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1748, *Françoise-Charlotte Aubry*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Riaucourt, &c., & de *Jeanne Gailot*. De ce mariage font issus :

1. HENRI, Ecuyer, Seigneur de Ruairé, Soizy, Beaucoudray, &c., né en 1750, Officier de Cavalerie, non marié en 1777 ;
2. Et FRANÇOIS-LOUIS, dit le *Chevalier MACQUART DE RUAIRÉ*, né en 1753, Officier au Régiment du Roi, vivant aussi sans alliance.

BRANCHE relevée en Flandre.

VIII. PHILIPPE MACQUART, III^e du nom, Ecuyer, né en 1592, fils puîné de JEAN II, & de *Catherine van der Straten*, la seconde femme, eut en partage les biens de sa mère, comme il est prouvé par la transaction qu'il fit le 11 Décembre 1629, avec GEORGES I^{er}, son frère aîné ; servit PHILIPPE III, Roi d'Espa-

gne, en qualité de Lieutenant d'une bande de ses Ordonnances, & fut ensuite premier Echevin de Merville, où il mourut le 8 Novembre 1639. Il avoit épousé, le 11 Mai 1621, *Perronne de Walckenaer*, morte le même jour que son mari, fille d'*Adolphe de Walckenaer*, & d'*Anne des Champs*. Ils eurent pour enfans :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. PIERRE, mort sans postérité ;
3. & 4. BARBE & JEANNE, mortes, sans alliance, en 1646.

IX. PHILIPPE MACQUART, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophoven, &c., né le 5 Décembre 1623, servit le Roi d'Espagne son Souverain ; fut Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, &, après son père, premier Echevin de Merville, où il mourut le 20 Mars 1673. Il avoit épousé, par acte du 12 Avril 1651, *Martine Raifon*, dont :

NICOLAS-PHILIPPE, qui suit ;
Et MARIE-THÉRÈSE, morte sans postérité.

X. NICOLAS-PHILIPPE MACQUART, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophoven, né le 15 Janvier 1652, Grand Bailli pour le Roi & premier Echevin de Merville, mort le 1^{er} Juin 1730, avoit épousé, le 1^{er} Juillet 1675, *Jacqueline-Marguerite d'Allennes*, morte le 20 Octobre 1705, fille de *Nicolas-François d'Allennes*, Seigneur de Caudescure, de l'Écagne, &c., & de *Jeanne-Marguerite Commer*. Il en a eu :

1. NICOLAS-PHILIPPE, qui suit ;
2. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, aussi Echevin de Merville, qui ne laissa que trois filles ;
3. JOSÈPHE, mariée à *Luc-Alphonse Hardouin*, premier Echevin de Merville, après son beau-père ;
4. Et BARBE-ANGÉLIQUE, mariée, le 19 Février 1716, à Messire *Henri de Maffiet*, Chevalier, Seigneur de la Caille, &c., fils de *Joseph de Maffiet*, & de *Marie van den Buffche*, dont un fils unique, duquel il sera parlé au degré suivant.

XI. NICOLAS-PHILIPPE MACQUART, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophoven, Rullecourt, Terline, Maugré, le Colombier, &c., né le 4 Avril 1679, mourut le 16 Mars 1755, étant Maire & Grand Bailli de Merville. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1706, *Anne-Josèphe de Fumal*, d'une ancienne Noblesse du Comté de Namur, morte le 19 Mars 1740, fille de Messire *Nicolas de Fumal*, Chevalier, Lieu-

tenant de Cavalerie au service d'Espagne, & de *Jacqueline Hardouin*, dont :

1. CHARLES-FÉLIX, qui suit ;
2. ELOY, Prêtre, Religieux de l'Abbaye de Mont-Saint-Eloy ;
3. AUGUSTIN, mort Chanoine de Notre-Dame d'Aire ;
4. PHILIPPE-LOUIS-JOSEPH, rapporté après son aîné ;
5. AUGUSTINE-JOSÈPHE, mariée à *Philippe-Hubert Bacon*, d'une ancienne Famille, originaire d'Angleterre, dont quatre filles ;
6. MARIE-BARBE-ANGÉLIQUE, mariée, le 19 Février 1740, à son cousin germain, Messire *Philippe-Joseph de Maffiet*, Chevalier, Seigneur de la Caille, Capellebamme, &c., fils d'*Henri de Maffiet*, Chevalier, & de BARBE-ANGÉLIQUE-MACQUART, ci-devant mentionnée, dont deux fils & une fille ;
7. Et CAROLINE-ALBÉRIQUE, mariée 1^o à *Charles-François Gallois*, Seigneur du Laurier ; & 2^o à *Michel Blondel*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Château de Saint-Omer. (Il n'y a point eu d'enfans de ces deux mariages.)

XII. CHARLES-FÉLIX MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Rullecourt, du Plouich, &c., né le 19 Avril 1714, premier Echevin de Merville, comme l'avoient été ses ancêtres, est mort en 1771, laissant de son épouse, *Marie-Françoise-Pélagie Philippo*, d'une Famille originaire d'Espagne,

PHILIPPE-CHARLES-FÉLIX, qui suit ;
Et CAROLINE-PÉLAGIE, née en Septembre 1748 & mariée en 1775.

XIII. PHILIPPE-CHARLES-FÉLIX MACQUART, dit le *Baron de Rullecourt*, Chevalier, Seigneur de Dainville, la Gendronnière, les Poissonnières, Vallières, Saint-Cosme, &c., né le 9 Juillet 1744, Colonel d'une Légion au service de Pologne, Major de Cavalerie à celui de France, & Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, a épousé, le 27 Juillet 1768, *Marie-Félicité du Wiffel*, fille d'*Antoine*, Comte de la Ferté-Morteveille, & de *Marie d'Allington*, dont deux filles :

MARC-FÉLICITÉ ;
Et PHILIPPE-ADÉLAÏDE, née le 1^{er} Février 1774 ;

XII. PHILIPPE-LOUIS-JOSEPH MACQUART, Ecuyer, Seigneur d'Ophoven, Terline, Caudescure, l'Écagne, Saiffeval, Mernes, la Coqueurie, &c., né le 28 Septembre 1722, fils puiné de NICOLAS-PHILIPPE II, & d'*Anne-Josèphe de Fumal*, a épousé *Marie-Catherine Bonnier*, morte en 1770, dont :

1. HENRI-FÉLIX, qui suit ;
2. MARIE-REINE-ANGÉLIQUE, femme de *Jean-François Regnault*, Chevalier, Seigneur du Rosier, Trésorier de France au Bureau des Finances de Lille ;
3. CAROLINE-SABINE, mariée à *André-Martin-François le Plaisant*, Chevalier, Seigneur du Château, Conseiller au Parlement de Douai ;
4. FÉLICITÉ, femme de *Jean-Baptiste-Ernest-Joseph de Faucompré*, Ecuyer, Seigneur de Thulus, &c. ;
5. Et THÉRÈSE-RADÉGONDE, épouse de *Messire Julien-Gabriel de la Chevière*, Chevalier, Seigneur de la Gaudinai, Gentilhomme des Etats de Bretagne.

XIII. HENRI-FÉLIX MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Caudescure, né le 24 Décembre 1748, a épousé, en 1773, N... *Schönier*.

Les armes : d'or, à la palme de sinople. Cimier : une fleur de lis d'or, entre deux palmes de l'écu. Plusieurs de cette Famille portent ces armes parti avec celles de du Lys, & en ont pris la devise : CONSILIO ET VIRTUTE.

Les principales alliances sont avec les Maisons de *Mitry, Asnières, du Lys, Rodan, Engelberg, van der Straten, d'Allennes, Fumal*, &c. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés.)

MACQUEREL, en Picardie. Voy. MACQUEREL, ou MACQUEREL DE QUESMY.

MACZON (LE), ou LE MASSON, en Bretagne, du ressort de Rennes.

FRANÇOIS LE MACZON, Sieur du Rocher, fut déclaré noble d'extradition, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Septembre 1670.

Cette Famille remonte à PIERRE LE MACZON, qui vivoit sur la fin du XV^e siècle.

Les armes : d'argent, à 3 feuilles de houx de sinople, 2 & 1.

* MADAILLAN, Baronnie située dans l'Agénois, qui a donné son nom à une ancienne Maison, dont nous allons rapporter la filiation d'après Moréri, Edit. de 1759.

I. GUILLAUME DE MADAILLAN, Sire de Lesparre en Médoc, fit hommage de ses Terres, en 1202, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il avoit épousé *Alix*, fille d'*Aimery VIII*, Vicomte de *Rochechouart*, & de *Marguerite*, fille de *Guy V*, Vicomte de *Limoges*. Il en eut :

II. PONCE-AMANIEU, Baron de MADAILLAN, Sire de Lesparre, qui fut garant, en 1243, avec les autres Barons d'Agénois, que le Comte de Toulouse exécuteroit le traité fait, en 1228, avec le Roi SAINT LOUIS. Il laissa

III. AMANIEU, Baron de MADAILLAN, Sire de Lesparre, &c., nommé avec plusieurs Barons d'Agénois, qui prêtèrent, en 1271, serment de fidélité au Roi PHILIPPE le Hardi, après la mort du Comte & de la Comtesse de Poitiers. Dans une reconnoissance, faite par les habitans de Sainte-Livrade, il est porté qu'une partie de cette ville appartenoit au Roi & l'autre au Baron de MADAILLAN. Il eut pour fils,

IV. N...., Baron de MADAILLAN, Sire de Lesparre, qui fut toujours dans le parti des Anglois, & fit prendre celui du Roi à son second fils, pour conserver les biens qu'il avoit en Agénois, sous la domination de la France. Il avoit épousé *Cécile de Dmfort*, qui ne le trouve point mentionnée dans la Généalogie de cette Maison, dont vinrent :

GUILLAUME-AMANIEU, qui suit ;

Et AMANIEU, auteur de la branche des Seigneurs de *Monviel, Montataire*, &c., rapportée ci-après.

V. GUILLAUME-AMANIEU DE MADAILLAN, Sire de Lesparre, suivit le parti des Anglois comme son père avoit fait, & se trouva à la bataille de Poitiers. Lorsque le Prince de Galles passa en Angleterre, pour y conduire le Roi JEAN, il nomma le Sire de Lesparre pour commander dans toute la Province de Guyenne, conjointement avec les Sires d'Albret, Mucidan & Rauzan, ainsi que le remarque Froissart, qui en fait mention, comme l'un des Grands Seigneurs de la Province. Il eut pour fils,

VI. GUILLAUME-ARONAN DE MADAILLAN, Sire de Lesparre, &c., qui suivit, comme ses pères, le parti des Anglois. Il se trouva à la bataille de Navarette en 1367 & au siège de Limoges en 1370. L'année suivante, le Duc de Lancastre le laissa Gouverneur de tout le pays avec le Capital de Buch & le Seigneur de Mucidan. Il donna, en 1377, contre les Espagnols, un combat naval qu'il perdit ; il y fut fait prisonnier & mené en Espagne, où il resta plus d'un an. Il fut rendu en exécution du traité de paix fait en 1379, entre les Rois d'Espagne & de Navarre ; fit son testament en 1389, & eut d'*Ifabeau de Pons*, son

épouse, Dame de Genfac, fille du Comte de Bigorre,

VII. GUILLAUME-AMANIEU DE MADAILLAN, 1^{er} du nom, Sire de Lesparre en 1408, qui s'est marié à *Jeanne*, fille de Jean III, Comte d'Armagnac, & de *Marguerite*, Comtesse de Comminges, & petite-fille de Jean 1^{er}, Comte d'Armagnac, & de BÉATRIX, fille de ROBERT DE FRANCE, fils de SAINT LOUIS. Dans la Généalogie d'Armagnac, ce Sire de Lesparre, n'est point furnommé DE MADAILLAN. On fait sortir de son mariage,

VIII. LANCELOT DE MADAILLAN, Sire de Lesparre, &c., qui suivit le parti des Anglois comme ses ancêtres. Après la prise de Bordeaux par le Roi CHARLES VII en 1451, cette ville & les grands Seigneurs de la Province envoyèrent assurer le Roi d'Angleterre que s'il vouloit leur donner du secours, ils lui remettraient la ville entre les mains, & ils choisirent le Sire de Lesparre pour cette députation. Il ramena des troupes à Bordeaux, qui étoient encore sous la domination des Anglois, & le Roi fut obligé de l'assiéger encore une fois. Après l'avoir reprise, S. M. exila le Sire de Lesparre, lequel, ayant fait ensuite des démarches pour remettre la Guyenne entre les mains des Anglois, fut fait prisonnier & mené à Poitiers, où il eut la tête tranchée en 1454, & ses biens furent confisqués. Il avoit épousé *Jeanne d'Estissac*, dont :

IX. JEAN DE MADAILLAN, qui fut institué par *Amaury-Fergeon d'Estissac*, & *Marguerite d'Harcourt*, sa femme, leur héritier, à la charge de porter le nom & les armes d'Estissac, par acte du 22 Mars 1458. Il épousa *Jeanne de Brouffe*, & en eut :

BERTRAND, qui suit ;
Et GEOFFROY, Evêque de Maillezaïs.

X. BERTRAND, Seigneur d'ESTISSAC, épousa *Catherine Chabot de Jarnac*, dont :

LOUIS, qui suit ;
Et ARNOLD, Evêque de Maillezaïs après son oncle.

XI. LOUIS, Seigneur d'ESTISSAC, marié à *Louise de la Béraudière*, mourut en 1565, laissant deux filles, dont l'aînée, nommée CLAUDE D'ESTISSAC, fut instituée la principale héritière, & porta la Seigneurie d'Estissac, dans la Maison de la Rochefoucauld, en épousant *François de la Rochefoucauld*, presqu'aux mêmes conditions qu'elle étoit

entrée dans la Maison de MADAILLAN. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA).

BRANCHE

des Seigneurs de MONVIEL, de MONTATAIRE & Marquis de LASSAY.

V. AMANIEU DE MADAILLAN, second fils de N...; Baron de MADAILLAN, Sire de Lesparre, & de *Cécile de Durfort*, Seigneur de Monviel & de Cancon, suivit le parti du Roi de France. JEAN, Duc de Normandie, devenu depuis Roi, lequel étoit pour lors Général de l'armée de son père en Guyenne, lui donna, en 1346, la Terre de Monviel en Agénois, qui avoit appartenu à ses prédécesseurs, & étoit revenue au Roi par la rébellion du Sire de Lesparre & de *Cécile de Durfort*, ses père & mère. Il eut pour fils unique,

VI. AMANIEU DE MADAILLAN, 11^e du nom, Seigneur de Monviel, &c., qui s'est marié à *Jeanne de Lambertye*, dont :

ARNAULTON, qui suit ;
Et GILBERTON, mort fort âgé, ayant eu des enfans.

VII. ARNAULTON DE MADAILLAN, Seigneur de Monviel, acquit la Terre de Montataire en 1460 & en fit bâtir le Château. Il se trouva, à l'âge de 15 ans, à la bataille d'Azincourt, qu'il nommoit la *mal journée*, & fut depuis Gouverneur de Creil. Il avoit épousé *Marguerite de Pulchs ou Puech*, d'une Maison de Guyenne, & en eut :

GUICHARD, qui suit ;
Et ETIENNE, Seigneur de Monviel, vivant en 1494, dont le dernier de sa postérité fut tué en duel par le Maréchal de Thémines.

VIII. GUICHARD DE MADAILLAN, Seigneur de Montataire, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa *Jeanne de Marcouville*, dont :

GUILLAUME, qui suit ;
Et JEANNE, mariée à *Jacques de Pas*, Seigneur de Feuquières.

IX. GUILLAUME DE MADAILLAN, Seigneur de Montataire, épousa *Charlotte de la Roque*, Dame de Roberval, de Rhuis & Moru, près de Montataire, de laquelle vint :

X. LOUIS DE MADAILLAN, 1^{er} du nom, Seigneur de Montataire, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Pont-Saint-Esprit, Lieutenant de Roi des Cévennes & Colonel des Compagnies Francoises, entretenues par S. M. en la Province

de Languedoc en 1574. Il épousa *Marguerite du Fay*, Dame de Pont-Sainte-Maxence, fille de N.... du Fay, Seigneur de Château-rouge, & proche parente de l'Amiral de Coligny. Etant veuve, elle embrassa la Religion Protestante qu'il professoit & y éleva ses enfans, entr'autres :

JEAN, qui suit ;

Et ELISABETH, mariée à *Jean du Puy*, Baron de Cafe.

XI. JEAN DE MADAILLAN, Seigneur de Montataire, &c., fit profession de la Religion Protestante jusqu'à la mort. On lui mit en dépôt la ville de Thouars, qu'on avoit accordée aux Huguenots pour place de sûreté. Il fut Capitaine de 200 hommes d'Ordonnances du Roi, sous la charge d'HENRI DE BOURBON, Prince de Condé; servit utilement HENRI IV & particulièrement au combat d'Arques, où il reçut un coup de pistolet dans le genou, dont il demeura estropié. La tradition de la Maison apprend que lorsque le Roi fit des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit en 1598, S. M. voulut qu'il la fuyit aux Augullins, où elle lui fit l'honneur de lui dire qu'Elle l'eût fait Chevalier de ses Ordres, s'il n'avoit pas été de la Religion Protestante. Le Roi Louis XIII le gratifia de 8000 livres de pension en 1611 & 1624. Il épousa *Judith de Chauvigny*, qui lui apporta la plus grande partie du Marquisat de Laffay & autres Terres situées en Anjou & en Normandie. De ce mariage vinrent :

1. ISAAC, qui suit ;

2. Et PHILIPPE, Seigneur de Chauvigny, qui laissa pour enfans :

1. PHILIPPE, Comte de MADAILLAN, Marquis de Lesparre, mort le 11 Octobre 1719, âgé de 89 ans. Il avoit épousé *Marie Olivier*, dont :

RENÉ, Seigneur de Champigny, qui a épousé *Marie Buinard*, Dame de la Villevoisin. Ce RENÉ DE MADAILLAN, Seigneur de Champigny, sur le rapport de M. Barrin de la Galissonnière, a été déclaré noble d'ancienne extraction & maintenu dans la qualité de Chevalier, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de Bretagne, le 15 Octobre 1670. (Extr. d'un Manuscrit in-fol., des *Généalogies de Bretagne*).

2. Et ANAURY DE MADAILLAN DE LESPARRE,

Comte de Chauvigny, mort le 1^{er} Septembre 1719, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Suzanne du Boisguéhenneuc*, morte le 4 Avril 1720, âgée de 70 ans, dont :

LOUIS-JOSEPH, Comte de MADAILLAN DE LESPARRE, Enseigne des Gardes du Roi, qui a épousé, le 7 Juillet 1718, *Anne-Julie de Béchaumeil*, fille de Louis, Marquis de Nointel, Conseiller d'Etat, & de *Madeleine Hyacinthe le Ragois de Bretonvilliers*.

XII. ISAAC DE MADAILLAN, Seigneur de Montataire, Marquis de Laffay, &c., servit le Roi dès sa plus tendre jeunesse. S. M. pour lui témoigner la satisfaction qu'elle avoit de ses services, lui donna, en 1622, une pension de 4000 livres, qui fut augmentée de 3000 livres en 1644. La France étant en paix, il alla servir en Hollande & se fit Catholique à son retour. Il épousa *Jeanne de Varigny*, fille de *Tanneguy*, Seigneur de Blainville, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant pour le Roi en Normandie & Gouverneur de Leslour & de Pontorson. Il en eut :

LOUIS, qui suit ;

Et RENÉ, élevé Enfant d'honneur du Roi, qui lui donna 3000 livres de pension. Il fut ensuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Enghien, & fut tué à l'âge de 17 ans, dans une action en Bourgogne.

XIII. LOUIS DE MADAILLAN DE LESPARRE, II^e du nom, Marquis de Montataire, &c., fit sa première campagne en 1646, & se trouva aux sièges de Mardick & de Dunkerque; servit au siège de Lérida, & fut fait, en 1649, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne, sous les ordres de Louis de Bourbon, Prince de Condé; reçut trois blessures à la bataille de Lens, où il le dillingua, de l'une desquelles il demeura estropié d'un bras, & le Roi lui donna une pension de 3000 livres; servit avec distinction aux combats de Charenton & de la Porte Saint-Antoine, & fut nommé quelque tems après, Maréchal de Camp, quoiqu'il ne fût âgé que de 22 ans. Se trouvant engagé, pendant la guerre civile, dans le parti du Prince de Condé, la Compagnie des Chevaux Légers de Bourgogne qu'il commandoit, étant sous les ordres de ce Prince, il ne le suivit point lorsqu'il sortit de France; mais il se retira & servit le Roi dans toutes fes conquêtes

jusqu'à la paix de Nimègue. Il mourut le 17 Mars 1708, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, 1^o *Suzanne*, fille unique & héritière de *Guillaume de Vipart*, Marquis de Sainte-Croix, morte le 22 Février 1676; & 2^o en 1682, *Anne-Marie-Thérèse de Rabutin*, fille de *Roger*, Comte de Buſly, Lieutenant Général des Armées du Roi & Mestre de Camp Général de la Cavalerie, & de *Louise de Rouville*, la seconde femme, héritière de la branche de *Longueval-Manicamp*, par *Isabelle de Longueval*, la mère. Du premier lit vint :

1. ARMAND, qui suit.

Et du second lit fortirent :

2. ROGER - CONSTANT, Comte de Manicamp, Mestre de Camp du Régiment Royal-Pié-mont & Brigadier des Armées du Roi, mort en Septembre 1723, âgé de 32 ans. Il avoit épousé, le 11 Mai précédent, *Anne-Gabrielle le Veneur*, fille de *Jacques - Tanneguy*, Comte de Tillières, & de *Michelle-Gabrielle du Gué de Bagnols* ;
3. Et REINE, mariée, le 3 Avril 1711, à LÉON DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Laffay, son neveu, rapporté plus loin.

XIV. ARMAND DE MADAILLAN DE LESPARRE, né le 28 Mai 1652, Marquis de Laffay, au Maine, Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne, aux départemens de Bresse, Bugey, Gex & Valromey, commença à servir, en 1672, en qualité d'Aide de Camp de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé; se trouva aux conquêtes que le Roi fit pendant cette campagne; fut pourvu l'année suivante de la charge de Guidon des Gendarmes du Roi, de celle d'Enseigne en 1675; servit à la conquête de la Franche-Comté la même année; fut blessé à la prise de la contrescarpe de Besançon, ce qui ne l'empêcha pas de se trouver aux sièges de Dôle & de Salins & à Faucogney, où la Maison du Roi prit l'épée à la main: il y commandoit le détachement des Gendarmes; se trouva la même année au combat de Senef, où il fut blessé de trois coups & eut deux chevaux tués sous lui. Les années suivantes, il servit aux sièges de Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambrai & Ypres. La paix étant faite, il alla, en 1684, en Hongrie, avec le Prince de Conty, se trouva au siège de Neuhausel, à la bataille de Gran, & à une action considérable près d'Erlau. La guerre ayant recommencé en 1688, il servit en Allemagne en 1691; se trouva au siège de Mons

& au combat de Leuze en 1692, & fut blessé au siège de Namur, où il servoit en qualité d'Aide de Camp du Roi. A la promotion de la Pentecôte 1724, il a été fait Chevalier des Ordres, & est mort à Paris, le 21 Février 1738. Il avoit épousé 1^o *Marie-Marthe Sibour*, morte en Janvier 1675; 2^o *Marie-Anne Pajot*; & 3^o le 6 Mars 1696, JULIE DE BOURBON, appelée *Mademoiselle de Château-briand*, née vers 1663, morte le 10 Mars 1710, fille légitimée d'HENRI-JULES DE BOURBON, Prince de Condé, Pair & Grand Maitre de France, &c., & de *Françoise de Montalais*, Comtesse Douairière de Marans. Du premier lit il a eu :

1. MARIE-CONSTANCE-ADÉLAÏDE, mariée à *Gaspard-Alexandre*, Comte de Coligny, mort sans enfans, & dans la personne duquel la Maison de Coligny s'est éteinte. Sa veuve est morte à Paris le 28 Février 1725, dans la 51^e année de son âge.

Du second lit vint :

2. LÉON, qui suit;

Et du troisième lit est issue :

3. ANNE-LOUISE-FÉLICITÉ, mariée, le 21 Février 1715, à *Gabriel-Simon*, Marquis d'O, Colonel-Lieutenant du Régiment de Toulouſe, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi; morte le 2 Octobre 1723, & lui en 1734, ne laissant que deux filles. Voy. O (b).

XV. LÉON DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Laffay, né en 1683, Colonel du Régiment d'Enghien, a commencé de servir en 1696, s'est trouvé à plusieurs sièges, à la bataille d'Hochstaedt, où il fut fait prisonnier, & fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Février 1719; il est mort à Paris le 1^{er} Octobre 1750. De son mariage, contracté par dispense, le 3 Avril 1711, avec REINE DE MADAILLAN DE LESPARRE, sa tante, mentionnée ci-dessus, morte le 5 Janvier 1763, âgée de 79 ans, il a eu quatre enfans, morts en bas âge. (Voy. la Roque, *Hysl. de la Maison d'Har-court*, & Moréri.)

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 tranché d'or & de gueules, qui est de MADAILLAN; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, qui est de LESPARRE.

MADÉLÉNEAU, en Bretagne.

PIERRE MADÉLÉNEAU, Seigneur du Pleſſix, fut maintenu dans la qualité de noble, suivant le privilège des Echevins de Nantes,

payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de la noblesse, le 21 Février 1671, au rapport de M. Saliou, Intendant de la Province. Ce PIERRE MADE-LÉNEAU (petit-fils de LAURENT, Echevin de Nantes en 1699), épousa, en 1668, *Jeanne Guérin*. (Nous ignorons la postérité faite de *Mémoire*.)

Les armes : d'argent, à 9 glands de sinople, 3, 3 & 3. (Manuscrit in-fol. des Généalogies de Bretagne)

* MADIC, en Auvergne, Diocèse de Saint-Flour : Terre, avec un Château également vaste & beau, bâti sur la Dordogne au commencement du XV^e siècle, par les ordres du Seigneur *Gilbert de Chabannes*, Gouverneur du Limoulin & Grand Sénéchal de Guyenne, le même qui, avec *Antoine de Chabannes*, Comte de Dammartin, son oncle, fut un des 16 premiers Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, lors de son institution en 1469. Dans ce Château est une galerie fort curieuse, où l'on voit les portraits de tous les Seigneurs de la Maison de *Chabannes*, faits par les plus habiles Peintres de leur tems, ce qui forme un ensemble généalogique des plus remarquables. On y voit entr'autres, les portraits de *Jacques de Chabannes*, 1^{er} du nom, Grand Maître de France sous CHARLES VI; de *Gilbert de Chabannes*, son fils, Seigneur de Curton, & ceux de ses deux femmes, l'une de la Maison de la *Tour-d'Auvergne*, & l'autre de celle de BOURBON-VENDÔME, &c. (Consultez pour un plus long détail le *Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 480.)

Le Seigneur de MADIC est Patron de la Cure du lieu. Cette belle Terre appartient à *Charles*, dit le Comte de *Chabannes*, ci-devant Colonel des Grenadiers de France. Il possède aussi les Terres de Florat & de Chaumont, le Comté de Rochefort, Paulagnac, Donarellé, Aurière, la Vicomté de la Roche & Finières, en Auvergne. De *Marie-Elisabeth de Talleyrand*, qu'il a épousée, le 20 Février 1759, il a eu postérité. Voyez CHABANNES.

MADIC, Famille du ressort de Ploërmel, déclarée noble d'extrañion, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 27 Mai 1669, au rapport de M. Deniau. Elle remonte à

PIERRE MADIC, mentionné dans la Réformation de 1445; il s'eil marié à *Aliénor Arsal*.

Les armes : de gueules, à 3 lionceaux

Tomte XII.

d'argent, 2 & 1. (Manuscrit in-fol. des Généalogies de Bretagne.)

MAES d'OPHEM, dans le Brabant. De cette ancienne Famille étoit

I. PIERRE DE MAES, qui épousa *Aleyde Bloeme*, & en eut :

II. JEAN DE MAES, qui avoit épousé *Gommerine de Merle*, qui le rendit père de

III. JACQUES DE MAES, Conseiller du Conseil de Brabant, lequel d'*Aleyde de la Tour & Taffis*, sa femme, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, & de *Christine de Wachten-donck*, eut pour enfans :

1. ENGELBERT, Chef & Président du Conseil Privé de Brabant, mort en 1630;
2. Et JEAN-BAPTISTE, qui fut.

IV. JEAN-BAPTISTE DE MAES, Conseiller & Avocat Fiscal du Conseil de Brabant, épousa *Marie de Boisshotte*, sœur de *Ferdinand*. Comte d'Erps, Chancelier de Brabant, dont :

1. JEAN, qui fut;
2. Et CATHERINE, mariée à *Gérard van Brouchoyden*, Seigneur de Bergeyck, mort le 7 Février 1638, d'une Famille qui a donné un Ambassadeur & Plénipotentiaire à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668, dans *Jean-Baptiste van Brouchoyden*, son fils, premier Comte de Bergeyck, marié à *Hélène Forment*, veuve du célèbre Peintre, *Pierre-Paul Rubens*. Il en eut : *Jean van Brouchoyden*, second Comte de Bergeyck, Surintendant Général des Finances, premier Ministre de Justice & de Guerre aux Pays-Bas, & Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de la paix à Utrecht en 1714; & *Hyacinthe-Marie van Brouchoyden*, Président du Grand Conseil à Malines.

V. JEAN DE MAES, Conseiller du Conseil de Brabant, épousa *Adrienne Affelers*, sœur de *Robert*, Chancelier de Brabant. De ce mariage est née

VI. BARBE DE MAES, femme de *Philippe de Herzelles*, fils de *Philippe*, & de *Françoise de la Vieville*, dont *Guillaume-Philippe*, premier Marquis de *Herzelles*, Président du Grand Conseil, puis Chancelier de Brabant, marié 1^o à *Isabelle de Condé*, fille de *Jacques*, Conseiller du Conseil de Brabant; & 2^o à *Brigitte de Trazevignes*. De ce second mariage il eut : 1. *Ambroïse*, second marquis de *Herzelles*, Surintendant & Directeur Général des Domaines & Finances à

Bruxelles, qui a épousé *Marie-Claire-Josephe de Croy*, frère de *Marie-Thérèse-Josephe de Croy*, femme, le 13 Mars 1692, d'*Arias-Gonzalve d'Avila*, Comte de Puno en Rosso; 2. & *Guillaume-Philippe de Herzelles*, Abbé de l'Abbaye noble & Archiducal de Sainte-Gertrude à Louvain, mort Evêque d'Anvers le 2 Septembre 1744.

Les armes de MAES sont : de sable, à 2 quintefeuilles d'argent, l'une en chef sur le second quartier, & l'autre sur la pointe de l'écu; au franc-canton d'or, chargé d'un double roc d'échiquier de gueules.

MAFFEI, Famille illustre d'Italie, originaire de Bologne, qui vint s'établir à Vérone dès l'an 1303, & est partagé en plusieurs branches, à Vérone, à Rome, à la Mirandole & à Turin. Elle a donné un savant du premier ordre, dans

FRANÇOIS-SCIPION, Marquis de MAFFEI, célèbre par divers Ouvrages, dont il a enrichi la République des Lettres, mort à Vérone le 11 Mai 1755, dans un âge fort avancé. Il étoit Académicien honoraire étranger de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres & Membre de plusieurs autres des principales Académies de l'Europe. Il avoit eu un frère, nommé

ALEXANDRE DE MAFFEI, Feld-Maréchal, Lieutenant des Troupes de Bavière, mort en 1730, âgé de 68 ans, sans postérité, après avoir servi glorieusement depuis 1683 jusqu'en 1720. (Voy. le Supplément de Moréri, imprimé à Bâle, & le *Dictionnaire* de Moréri, de Paris, sur cette Maison, qui a donné de grands hommes en tout genre.)

* MAFFLÉE, dans l'Isle-de-France, Diocèse de Paris : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mars 1602, registrées le 14 Mai suivant, en faveur de *Jean Forget*, Président au Parlement de Paris. La Seigneurie de MAFFLÉE est entrée, en 1760, dans la Maison de *Camus de Pontcarré*. Voy. CAMUS, originaire d'Auxonne.

MAGALLON DE LA MORLIÈRE. Cette Famille, originaire de l'Embrunois, est distinguée par ses services militaires, & est connue dans le nombre de la Noblesse du Haut-Dauphiné depuis plus de 400 ans. Les ancêtres de noble DANIEL, qui fut, avoient possédé, en différens tems, comme lui, la

charge de premier Consul de la ville d'Embrun, pour laquelle charge il n'a jamais été tiré qu'une personne du rang de la Noblesse.

I. DANIEL MAGALLON, Seigneur de la Terre du Rosset & de la Morlière, premier Consul d'Embrun en 1630, mourut en Septembre 1640, laissant pour fils unique,

II. JACOB MAGALLON, Seigneur du Rosset & de la Morlière, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France au Parlement de Dauphiné, qui sortit du Royaume pour fait de Religion après la révocation de l'Edit de Nantes, passa à Genève, avec ses deux fils, PIERRE & CHARLES, qui suit, & maria JACQUELINE MAGALLON, la fille, à Messire N.... *Troussel*, Gentilhomme du Haut-Dauphiné, à laquelle échet en partage la Terre du Rosset, qui, depuis cette époque, est restée dans la Famille de *Troussel*.

III. CHARLES MAGALLON, 1^{er} du nom, entra dans le sein de l'Eglise Catholique & Romaine en 1669, après la mort de PIERRE, son frère aîné, & épousa, contrat passé en 1671 ou 1672, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Louis à Grenoble, *Rénée Pépin*, dont :

1. CHARLES, qui fut;
2. GABRIEL, mentionné après son aîné;
3. NICOLAS MAGALLON DES MAILLES, Cornette en 1729, au Régiment de la Roche-Guyon, Cavalerie. Il a épousé N.... de *Révéróni*, fille d'un Echevin de Lyon, dont il n'a point eu d'enfans;
4. Et ALEXIS, rapporté après ses deux aînés.

IV. CHARLES MAGALLON, II^e du nom, épousa, en 1725, dans l'Eglise de Saint-Louis à Grenoble, N.... de *Coloz*, dont il n'eut qu'une fille, morte Religieuse au Couvent de Sainte-Marie à Grenoble.

IV. GABRIEL MAGALLON DE BELLECOUR, second fils de CHARLES 1^{er}, & de *Rénée Pépin*, fut Commissaire des Guerres, au département du Dauphiné, & épousa N.... *Faure d'Allegray*, de laquelle sont issus :

1. N.... MAGALLON, qui fut;
2. PIERRE-GABRIEL, rapporté après son aîné;
3. N.... MAGALLON DE LA MORLIÈRE, qui est entré au service en 1750, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Marine, à la Louisiane, est ensuite devenu Capitaine dans le même Corps en 1753, & a été tué la même année dans un détachement qu'il fit contre les Sauvages;
4. N.... MAGALLON, appelé *le Chevalier de la*

Morlière. Il est entré au service dans le Régiment des troupes légères de la *Morlière*, son oncle, en 1745, en qualité de Cornette, a ensuite été Capitaine de Cavalerie au même Régiment en 1751. Major, avec Commission de Lieutenant-Colonel, dans ledit Régiment, auquel la Cour avoit donné le nom de *Régiment des Volontaires de Flandre*, & peu après, celui de *Légion de Flandre*. Il fut blessé d'un coup de sabre sur la tête au combat de Corbach, au mois de Juin 1760, sous les ordres de M. de Saint-Germain, Lieutenant Général, & de M. de la *Morlière*, son oncle, Maréchal de Camp, & dans un détachement de troupes légères qu'il commandoit, il fut encore blessé près du bois de Sababor, d'un coup de pistolet dans la hanche. Sa blessure à la tête lui occasionna, par la suite, un dépôt dont il mourut à Carcassonne en Languedoc en 1766, où il est inhumé. Cet Officier, élève de son oncle, Colonel de ce Régiment, aujourd'hui Lieutenant Général des Armées du Roi, étoit connu par les Généraux de l'Armée pour un Officier des troupes légères de la plus grande distinction ;

5. 6. & 7. Et trois filles, Religieuses : la première, au Couvent de Voiron, près de Grenoble en Dauphiné ; la seconde, au Couvent des Carmélites, rue Saint-Jacques à Paris, & la troisième, au Couvent des Religieuses de Montargis.

V. N.... MAGALLON DU MIRAIL est entré au service dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, en 1741, où il a été Lieutenant & ensuite Capitaine jusqu'en 1765. Il a épousé, à Nantes, N.... Rainal, Demoiselle Américaine.

V. PIERRE-GABRIEL MAGALLON DES MAILLES, second fils de GABRIEL, & de N.... *Faure d'Allegray*, est aussi entré au service au Régiment de Bourgogne, Infanterie, d'abord en qualité de Lieutenant & ensuite Capitaine en 1746. Il a épousé, en 1765, à Nantes, *Madeleine Martineau*, Américaine de Saint-Domingue.

IV. ALEXIS MAGALLON, appelé le *Comte de la Morlière*, le dernier des fils de CHARLES 1er, & de *Renée Pépin*, est entré au service le 30 Mars 1728, en qualité de Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Infanterie ; a été Capitaine au même Régiment, le 26 Août 1738, a eu commission de Lieutenant-Colonel, le 16 Décembre 1744 ; a été nommé Colonel du Régiment de la *Morlière*, composé

de 500 chevaux & de 1000 hommes d'Infanterie (connu aujourd'hui sous le nom de *Légion de Flandre*), le 16 Octobre 1745, Brigadier des Armées du Roi le 27 Juillet 1747, Maréchal de Camp le 10 Février 1759 & Lieutenant Général des Armées du Roi le 27 Juillet 1762. Il a été, le 6 Avril 1750, revêtu de la charge de Maître de la Garde-Robe de feu la Reine, & il l'est, depuis 1770, de celle de Madame la Dauphine, devenue Reine de France. En 1734, après le siège de Philippsbourg, il fut détaché par le Maréchal du Bourg, avec 30 Grenadiers du Régiment de Bourgogne, où il servoit en qualité de Lieutenant de Grenadiers & de 30 hommes de Compagnie franche, pour enlever les Bailleurs de la noblesse de Brisgau, & il en conduisit neuf au Fort Saint-Pierre de Strasbourg. Il a été employé en Bavière dans les Campagnes de 1741, 1742 & 1743 ; en Flandre, en 1744, sous le Maréchal de Saxe ; en 1746, 47 & 1748, à la tête du Régiment de ses troupes légères, avec lequel il fit plusieurs expéditions glorieuses, & en 1749 & 1750, il fut chargé du rétablissement des troupes de la Marine, & fit passer dans différentes Colonies 7000 hommes des sujets du Roi, rappelés des pays étrangers, qui coûtèrent si peu, que S. M. lui fit la grâce de lui accorder une pension de 1200 livres sur la Marine. C'est encore lui qui a rendu le service essentiel de détruire les Contrebandiers en Dauphiné, par l'enlèvement de MANDRIN & des principaux chefs de ses bandes armées. Il s'est trouvé à l'attaque des lignes d'Ettlingen, au siège de Philippsbourg, au Blocus d'Egra, aux prises d'Anvers, de Tournai, de Gand, de l'Ecluse, de Philippeville, d'Hulst, d'Oltende, de Nieuwport, Berg-Op-Zoom, Audenarde & Maëstrich, & enfin aux batailles de Fontenoy, Rocoux, Lawfeld, Corbach, Hastenbeck & Luxembourg. ALEXIS MAGALLON DE LA MORLIÈRE, a épousé, par contrat passé devant *Baron*, Notaire au Châtelet de Paris, *Henriette-Louise-Catherine de Ségent*, fille de *Louis-Guillaume*, Directeur du Génie, Commissaire Ordonnateur de la Basse-Flandre & Intendant de l'Armée du Maréchal de Saxe sous Courtrai, de laquelle il a eu :

- I. ANTOINE-GAËTAN MAGALLON DE LA MORLIÈRE, né le 7 Octobre 1752, baptisé à l'Isle-Adam, Diocèse de Beauvais. Il a eu pour

- parrain Messire de *Ségent de Perraquain*, son oncle maternel, & pour marraine Madame du *Rié*. Il est Gardé du Pavillon Amiral depuis le mois de Septembre 1767 ;
2. FRANÇOIS-LOUIS, dit le *Chevalier de la Morlière*, né le 27 Octobre 1754, ondoyé le 28 Octobre & baptisé à l'Isle-Adam le 8 Novembre 1759. Il a eu pour parrain & marraine L. A. S. le Prince de Conty & Madame la Princesse de Conty, Douairière, mère de ce Prince. Il est Lieutenant au Régiment de Bourgogne depuis 1768 ;
 3. LOUIS-ANTOINE MAGALLON DU TILLET, né le 28 Mai 1757, baptisé à Versailles, paroisse Saint-Louis ;
 4. ALEXANDRE-NICOLAS-HENRI MAGALLON DU MIRAIL, né le 5 Décembre 1758, aussi baptisé à Versailles ;
 5. ANTOINE-VALENTIN, dit le *Chevalier de Perraquain*, né le 28 Février 1760, aussi baptisé à Versailles, & tenu sur les fonts par Madame de la *Porte* & son fils, Intendant de Madame la Dauphine ;
 6. PIERRETTE-HONORÉE-HENRIETTE MAGALLON DE LA MORLIÈRE, née le 8 Juin 1749, baptisée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, tenue sur les fonts par M. le Comte d'*Argenson*, alors Ministre de la guerre, & Madame de *Ségent*, belle-mère de Madame de la *Morlière* ;
 7. ANNE-LOUISE MAGALLON DE LA MORLIÈRE DU TILLET, née le 9 Août 1751, aussi baptisée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, le 11 du même mois & tenue sur les fonts par Messire de *Ségent*, son grand-père maternel, & Madame de *Loefey*, épouse de Messire de *Loefey*, Chevalier, Capitaine de la Grande Fauconnerie de France ;
 8. Et FRANÇOISE-HENRIETTE-CHARLOTTE MAGALLON DU ROSSET, née le 5 Septembre 1761, baptisée à l'Isle-Adam.

Les armes : *fascé d'argent & de sable de quatre pièces ; au chef de gueules, chargé de deux chevrons renversés, passés en sautoir*. Supports : deux lions.

MAGALOTTI : *fascé d'argent & de sable ; au chef de gueules, chargé du mot LIBERTAS, en lettres d'or capitales, posé en bande*.

* MAGDELAINE DE RAGNY (LA), Maison des plus illustres de la Province du Charolois, qui tire son nom d'une Terre, possédée actuellement par M. *Merneau de la Tour*, Conseiller au Parlement de Paris. Elle a donné, sous CHARLES III, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII, des premiers Gentils-

hommes de la Chambre & deux Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, aux promotions d'HENRI IV & de LOUIS XIII, & un Evêque d'Autun, ainsi qu'on peut le voir dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anselme, tom IX, p. 113. Elle est aussi alliée à ce qu'il y a de plus grand dans la Province.

I. Les ancêtres de JEAN, Seigneur DE LA MAGDELAINE, fondèrent le Chapitre de Charolles & un Prieuré dans le faubourg de cette ville, dont la nomination appartient à cette Maison. Ce JEAN eut de sa femme qu'on ne connoit point,

II. EDOUARD, Seigneur DE LA MAGDELAINE, qui épousa *Marguerite de Hochberg*, dont vint :

III. GÉRARD DE LA MAGDELAINE, Seigneur de Courcelles & Coulange, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Auxois, auquel *Claude de Damas* porta en mariage, en 1522, *Ragny*, Terre considérable près d'Avallon. Il eut pour fils puiné,

IV. FRANÇOIS DE LA MAGDELAINE, né le 23 Août 1543, d'abord élevé Page de la Chambre du Roi HENRI II. Il servit dignement CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV en plusieurs grandes occasions, fut Gouverneur du Nivernois, Lieutenant de Roi des pays de Bretagne & de Charolois, Maréchal de Camp, Capitaine de 50 hommes d'armes & créé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 7 Janvier 1595. La Terre de *Ragny* fut érigée en *Marquisat* en sa faveur, par Lettres du mois de Juin 1597, enregistrées au Parlement de Dijon, le 27 Novembre suivant. Il mourut vers 1626, âgé de plus de 80 ans, & son corps fut enterré, avec celui de sa femme, dans l'Eglise de Savigny, paroisse de *Ragny*, où se voit sa sépulture. Il avoit épousé, le 23 Décembre 1572, *Catherine de Marcilly*, Dame de Cipierre, fille de *Philibert de Marcilly*, Seigneur de Cipierre, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur d'Orléans, de Berry, du Blaisois & du pays Chartrain, & de *Louise de Halbyin*. De cette alliance il eut :

1. LÉONOR, qui suit ;
2. JACQUES, rapporté après son aîné ;
3. CLAUDE, Evêque d'Autun, mort le 21 Avril 1652 & enterré dans son Eglise, à côté du grand autel ;
4. ANNE, Abbesse de Saint-Jean d'Autun,

morte le 1^{er} Avril 1657, âgée de près de 80 ans ;

5. LOUISE, Abbesse de N.-D.-de-Saint-Julien d'Auxerre, morte en 1605 ;
6. GABRIELLE, Abbesse de ladite Abbaye, après sa sœur, le 27 Juin de la même année, morte le 27 Août 1656, âgée de 72 ans ;
7. JEANNE, Abbesse de N.-D. du Réconfort, morte vers 1635 ;
8. FRANÇOISE, femme de Jacques-François de Vienne, Comte de Commarin, &c., Lieutenant de Roi en Bourgogne, dont postérité. Voy. VIENNE, en Bourgogne ;
9. MARGUERITE, mariée 1^o à Ludovic de la Rivière, Chevalier, Seigneur de Champlemy, &c. ; & 2^o à François de Rabutin, Seigneur d'Epiry ; elle est morte sans enfans ;
10. Et MADELEINE, morte sans alliance.

V. LÉONOR de la MAGDELAINE, Marquis de Ragny, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant pour le Roi au Comté de Charolois, pays de Bresse, Bugey & Gex, fut fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1619, mourut le 22 Juillet 1628 & est enterré en l'Eglise des Minimes d'Avallon. Il avoit épousé *Hippolyte de Gondi*, fille puinée d'*Albert de Gondi*, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, &c., & de *Claude-Catherine de Clermont-Dampierre*, dont :

1. CLAUDE, Marquis de Ragny & de la Brugère en Languedoc, Lieutenant Général pour le Roi en Bresse, mort sans enfans en 1631 ;
2. Et ANNE, Marquise de Ragny, qu'elle porta à François de Créquy, Duc de Lefdigières, Pair de France, dont elle fut la seconde femme. Elle est morte à Paris le 2 Juillet 1656. Les héritiers de ce Duc ont vendu le Marquisat de Ragny à N.... *Chartraire de Saint-Agnan*.

V. JACQUES de la MAGDELAINE, Comte de Ragny, &c., second fils de François, & de *Catherine de Marcilly*, fut Lieutenant de Roi en Nivernois, mourut en 1654, âgé de 65 ans & est enterré dans l'Eglise de Saint-Emiliand, paroisse d'Epiry. Il avoit épousé, en 1626, *Elisabeth de Nicey*, fille de *Jean*, Seigneur de *Nicey*, & d'*Anne le Roy-de-la-Grange*. Leurs enfans furent :

1. LÉONOR, mort jeune ;
2. CLAUDE, qui fut ;
3. FRANÇOIS, mort à Paris, à l'âge de 18 ans ;
4. ROGER, mort en bas âge ;
5. Autre CLAUDE, Chevalier de Malte & Ca-

pitaine de Vaisseau, tué au service de la Religion dans un combat naval donné contre les Infidèles ;

6. ANTOINE, Comte de Nicey, Bailli de la Montagne, qui signala son courage en plusieurs occasions ;
7. ERARD-ANNE, Abbé de N.-D. de Tironneau au pays du Maine & Doyen du Chapitre de l'Eglise d'Autun ;
8. FRANÇOIS, blessé à mort au siège de Candie en 1668, âgé alors de 26 ans ;
9. Autre FRANÇOIS, Abbé de Saint-Symphorien d'Autun ;
10. & 11. JACQUES & JEAN-BAPTISTE, Ecclésiastiques ;
12. GABRIELLE, morte en bas âge ;
13. ANNE, Abbesse de N.-D.-de-Saint-Julien d'Auxerre, après ses tantes, morte le 10 Janvier 1693 ;
14. Autre GABRIELLE, femme de *Philibert-Alexandre*, Seigneur du *Poyet* & de *Sainte-Colombe*, morte à 24 ans ;
15. Et CHRISTINE, morte sans alliance.

VI. CLAUDE de la MAGDELAINE, Comte de Ragny, Bailli de la Montagne, mourut en 1666, âgé de 35 ans, & est enterré dans l'Eglise de Saint-Emiliand, Paroisse d'Epiry. Il avoit épousé, l'an 1655, *Catherine de Sommièvre*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Jully*, & d'*Anne de la Grange de Montigny*. De ce mariage vinrent :

1. ANNE-BERNARD, qui fut ;
2. ANTOINE ;
3. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Symphorien d'Autun en 1683 ;
4. JEAN, Abbé de Sainte-Madeleine de Bourbon, la même année ;
5. ANNE-LOUISE, Religieuse à Saint-Julien d'Auxerre ;
6. MARIE-FRANÇOISE, Religieuse à la Visitation de Semur ;
7. CATHERINE-CHARLOTTE, dite *Mademoiselle de Ragny*, mariée, le 13 Août 1686, à *François d'Estutt*, IV^e du nom, Seigneur de *Tracy*, &c., mort le 23 Mars 1710, dont postérité. Voy. ESTUTT, ou STUTT DE TRACY ;
8. Autre ANNE-LOUISE, Religieuse, puis Abbesse de Saint-Julien d'Auxerre ;
9. Et MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE, Religieuse à Semur.

VII. ANNE-BERNARD de la MAGDELAINE, Comte de Ragny, Seigneur d'Epiry, épousa *Marie-Anne de Damas*, héritière de *Marcilly*, fille de *Charles*, Baron de *Marcilly*, & de *Marie de Ganay*, de laquelle il a eu :

1. FRANÇOIS-MARIE, qui fut ;

2. CHARLES-FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
3. ERARD, né le 3 Septembre 1698, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Ruetz ;
4. CATHERINE, Abbesse de St.-Julien d'Auxerre ;
5. BERNARDINE, Prieure de la même Abbaye ;
6. Et autre BERNARDINE, Religieuse en l'Abbaye du Lieu-Dieu à Beaune.

VIII. FRANÇOIS-MARIE DE LA MAGDELAINE, dit le *Comte de Ragny*, Baron de Marcilly & de Couches, Seigneur d'Épiry, Saint-Emiliand, &c., né en 1694, épousa *Marie-Anne de Loriol de Digoine*, dont il a eu :

1. ANTOINETTE-PAULINE, mariée, dans la paroisse de St.-Médard de Dijon, le 12 Avril 1747, à *Louis-Dominique-François de Saint-Belin*, Comte de Vaudremont, Capitaine de Dragons au Régiment de Fouquet, fils de *François de Saint-Belin*, Marquis de Vaudremont, ancien Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & d'*Antoinette de Prud'homme de Fontenoy* ;
2. Et MARIE-ANNE, née en 1740, femme de CHARLES-ANTOINE, son cousin germain, rapporté ci-après.

VIII. CHARLES-FRANÇOIS, dit le *Comte de LA MAGDELAINE*, frère du précédent, né le 20 Juillet 1700, a épousé, le 7 Juillet 1731, *Anne-Jacqueline de Thiard de Bragny*, dont :

CHARLES-ANTOINE, qui suit ;
Et FRANÇOIS, né le 2 Février 1734, Chevalier de Malte.

IX. CHARLES-ANTOINE, dit le *Marquis de LA MAGDELAINE*, né le 23 Mars 1732, a épousé *Marie-Anne de LA MAGDELAINE*, sa cousine germaine. (On ignore s'il en a eu des enfants, faute de *Mémoire*.)

Les armes de la Maison de LA MAGDELAINE de RAGNY sont : *écartelé, au 1 d'hermines, à 3 bandes de gueules, celle du milieu chargée de 5 coquilles d'or, & les deux autres de trois, qui est de LA MAGDELAINE ; au 2 d'or, à la croix ancree de gueules, qui est de DAMAS ; au 3 d'azur, à 2 clefs d'or, adossées & posées en pal, les anneaux en losange, pommetés & entrelacés, qui est de CLUGNY ; & au 4 bandé d'or & d'azur de 6 pièces ; à la bordure de gueules, qui est de BOURGOGNE, ancien.*

* MAGNAC, Baronnie dans la Marche, Diocèse de Limoges, qui étoit possédée, dans le XVI^e siècle, par *Antoine de Neuville*, Chevalier, Seigneur de Neuville, marié à *Claude de Bellay*. Leur fille, *Marguerite de Neu-*

ville, eut la Baronnie de *Magnac*, qu'elle porta en mariage, le 18 Janvier 1583, à *Horace de Bonneval*, Seigneur de Montaigt & de Salignac, tué aux Barricades de Tours en 1587, père d'une fille unique, *Marie de Bonneval*, Dame de Salignac & de Magnac, alliée, le 12 Mars 1599, à *François de Salignac ou Salagnac*, Seigneur & Baron de la Mothe-Fénélon, qui, par cette alliance, fit rentrer dans sa Maison la Terre de Salignac, située à deux lieues de Sarlat. Voy. SALIGNAC.

* MAGNAC, autre Terre, située en Agoumois, qui a été possédée par *Jules Arnolfini*, connu sous le titre de *Comte de Magnac*. Il s'est signalé par sa valeur & ses talents militaires & est mort le 23 Février 1712, Lieutenant Général des Armées du Roi, Inspecteur Général de la Cavalerie & des Dragons & Gouverneur de Mont-Dauphin.

* MAGNANE, Terre & Seigneurie unie à celles du *Ménil, Brezé, Bressaut, & Taigné*, avec lesquelles elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1701, registrées au Parlement le 6 Mars 1702 & en la Chambre des Comptes de Paris le 10 Mai suivant, en faveur & en considération des services d'*HENRI-FRANÇOIS de RACAPÉ*, d'une Famille noble d'Anjou, lequel, de sa femme *Anne-Marie Milet*, a eu postérité. Voy. RACAPÉ de MAGNANE.

* MAGNAUT ou MANHAUT, Maison illustre de l'Armagnac, qui prend son nom d'une Terre située, sans doute, dans l'Armagnac. Elle a donné un Evêque de Lezouze dans

BÉRENGER de MANHAUT, lequel, avec JEAN, Seigneur de MANHAUT, Chevalier, son frère, Procureur fondé du Comte d'Armagnac, ratifia deux traités de paix, le premier à Orthez le 20 Mai 1378, & l'autre à Barcelone le jour des Rameaux 1379, auquel assista *Menaud de Barbazan*, un des Grands Barons de Bigorre, mari de ROSE de MANHAUT ou MAGNAUT, comme on l'écrit aujourd'hui, Dame d'une extraction illustre, dit la Généalogie de *Faudoas* ; elle le fit père du fameux *Arnaud-Guilhem de Barbazan*, dit le *Chevalier sans Reproche* ; de *Menaud de Barbazan*, Evêque de Comminges, & d'*Oudine de Barbazan*, femme du Baron de *Faudoas*.

PONS DE MANHAUT, Seigneur dudit lieu, est compris comme témoin au testament dudit *Menaud*, Sire de *Barbazan*.

JACQUES DE MAGNAUT, Seigneur de Montagu, épousa, par contrat du 17 Janvier 1557, *Marguerite de Roquelaura*, fille de *Gérard*, Seigneur de *Roquelaura*, & de *Catherine de Bezolles*.

JEAN-FRIS DE MAGNAUT, Seigneur de Montagu, épousa *Marguerite de Béon du Massès*, fille du premier lit de *Bernard de Béon du Massès*, Baron de *Boutteville*, Lieutenant Général des Provinces de *Saintonge*, *Aunis*, *Haut & Bas-Limoufin*, qui épousa en secondes noces *Louise de Luxembourg*; la postérité duquel prit, comme substituée, le nom & les armes de *Luxembourg*. Voy. BÉON & LUXEMBOURG.

JEAN DE MAGNAUT, dit le *Comte de Montagu* ou *Montégut*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, aujourd'hui *Touraine*, étoit, en 1675, Lieutenant Général des Armées & de la Province de *Guyenne & Gouverneur* du Château *Trompette*. Il mourut le dernier de sa branche. Ses biens passèrent successivement de la *Dame de Cambarreau-Montaut*, sa sœur, à la *Dame du Bouzet*, son autre sœur, qui fit la dernière branche des Seigneurs de *Montégut*, du nom de *du Bouzet*, puînés d'une branche des Seigneurs de *Roquépine*.

Les Seigneurs de *Castillon*, du nom de *MAGNAUT*, puînés de *Montagu*, ont fini par *Françoise de MAGNAUT*, qui s'est mariée avec *Bernard d'Astorg*, Chevalier, Colonel de l'Infanterie Française, tenant garnison à *Metz*, & duquel elle a eu postérité. Voyez ♠ *ASTORG* (d').

Les armes : d'azur, à 3 besans d'or, 2 & 1; écartelé de Béarn. Elles sont ainsi peintes au Château de *Montégut*. (Sur cette ancienne Noblesse, qui a donné plusieurs Chevaliers de l'Ordre de *Saint-Jean de Jérusalem*, on peut consulter l'*Hist. de Malte*, par l'Abbé de *Vertot*; l'*Hist. de la Maison de Faudos*; *Moréri*, au mot *ROQUELAURE*; l'*Hist. de Languedoc*, &c.)

* *MAGNELERS* ou *MAIGNELERS*, en *Picardie*, Diocèse de *Beauvais*; Terre & Seigneurie érigée en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Hallwin*, en faveur de *Charles de Hallwin*, Seigneur de *Piennes*, par Lettres Patentes du mois de *Mai* 1587, vérifiées au Par-

lement l'année suivante. Cette Pairie étant éteinte par la mort de son petit-fils, *Charles*, Duc de *Hallwin*, sans enfants mâles, le Roi l'érigea de nouveau sous le nom de *Candale* en *Février* 1611, en faveur du mariage d'*Anne de Hallwin*, avec *Henri de Nogaret de Foix*, Comte de *Candale*, fils du Duc d'*Epernon*. Ce mariage ayant été déclaré nul, la *Terre* dont il s'agit, fut érigée pour la troisième fois, le 9 *Décembre* 1620, en *Duché-Pairie*, en considération du second mariage de cette *Anne de Hallwin*, avec *Charles de Schomberg*, Marquis d'*Epinay-Duretal*, mort *Maréchal* de France, le 5 *Juin* 1656. (Par ce décès, cette *Duché-Pairie* demeura éteinte.) Voy. *HALLWIN*, *HALWIN* ou *HALLUIN*.

* *MAGNEVILLE*, Terre située dans le fonds du *Bailliage* du *Cotentin*, près de la ville de *Valognes*, qui a donné son nom à une ancienne *Maison* éteinte.

Le premier, dont on ait connoissance, est un Seigneur de *MAGNEVILLE*, qui, en 1066, fut, avec les autres Seigneurs Normands, à la conquête du *Royaume d'Angleterre*.

RAUL de *MAGNEVILLE* signa une fondation que fit *Valeran*, Comte de *Meullent*, au *Prieuré* de *Saint-Gilles*, l'an 1141, & à une *Charte* pour le même *Prieuré*, en 1143. Il y a une autre *Charte* du même *Valeran*, Comte de *Meullent*, où signe ledit *RAUL* de *MAGNEVILLE*, l'an 1169, ainsi qu'à une autre de l'an 1172.

GUILLAUME de *MAGNEVILLE*, Chevalier, fit le voyage de *Jérusalem* en 1177.

Un autre *GUILLAUME* de *MAGNEVILLE* eut pour fille,

JEANNE, mariée, en 1296, à *Jean de Thieuville*.

JEAN de *MAGNEVILLE*, Chevalier, plaidoit en l'*Echiquier* de *Normandie* en 1335.

JEANNE de *MAGNEVILLE* étoit femme, en 1337, de *Richard de Brionne*, Seigneur de *Houdetot*.

Parmi les Chevaliers, auxquels le Roi *Jean* pardonna, après l'affaire de *Rouen*, en 1360, pour avoir suivi le parti de *Charles le Mauvais*, Roi de *Navarre*, est nommé *Monsieur JEAN* de *MAGNEVILLE*.

GEOFFROY de *MAGNEVILLE*, *Ecuyer*, & *Monsieur* *GUILLAUME* de *MAGNEVILLE*, Chevalier, sont nommés dans les *Registres* de la *Chambre des Comptes*, de l'an 1369, & *Mon-*

seigneur JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, dans les mêmes Registres de l'an 1383.

Monsieur JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, est nommé dans un acte de l'an 1403. Il avoit une sœur, mariée, en 1404, à *Raoul de Murdrac*.

ROBERT DE MAGNEVILLE plaidoit contre Antoine de Tilly, Seigneur de la Bigne, en 1415.

PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Seigneur d'Urville, vivoit en 1422 & signa à un acte de 1457.

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois, en 1423, est le Sieur C..... DE MAGNEVILLE. Il y a plusieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie, de l'an 1458, pour JEAN DE MAGNEVILLE; de 1463, pour Messire JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, Seigneur de Magneville, en partie, & de 1497, pour PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Ecuier.

On trouve *Jean de Clinchamp*, Chevalier, qui épousa, en 1498, MARGUERITE DE MAGNEVILLE.

Monsieur GEOFFROY DE MAGNEVILLE, Chevalier, sous CHARLES VI & LOUIS XI, dans la recherche des Nobles; PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Seigneur de Secqueville; JEAN DE MAGNEVILLE, Seigneur de Lantheuil; GUILLAUME DE MAGNEVILLE, Seigneur de Livry, & JEAN DE MAGNEVILLE, Seigneur de Cahagnes, firent leurs preuves.

Messire ROBERT DE MAGNEVILLE, Seigneur de la Bigne, vivoit en 1500, & *Messire* JEAN DE MAGNEVILLE, Baron de la Haye-du-Puits en 1515.

Simon de Saint-Germain, Seigneur d'Ivry, eut pour femme HÉLÈNE DE MAGNEVILLE, veuve de *Jacques des Prez*; & *Christophe de Cerisay* épousa FRANÇOISE DE MAGNEVILLE, dont la fille, *Marie de Cerisay*, vendit la Terre de la Haye-du-Puits à JEAN, Sire DE MAGNEVILLE, qui eut deux fils, savoir :

ARTHUR, qui suit ;

Et LOUIS, mort sans hoirs.

ARTHUR DE MAGNEVILLE, Baron de la Haye-du-Puits & Sire de Magneville, épousa *Judith Aux-Epaules*, fille de *Nicolas Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, dont vint entr'autres enfans :

GÉDÉON, Sire DE MAGNEVILLE, lequel fut père de deux fils, qui sont :

ARTHUR, Baron de la Haye-du-Puits, mort sans enfans de *Judith le Loup*, son épouse ;

Et GABRIEL, qui suit.

GABRIEL, Sire DE MAGNEVILLE & de Geoffroy-en-Bessin, épousa *Françoise de Franquetot*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Coigny, & d'*Éléonore de Saint-Simon - Courtomer*, dont pour fille unique

ANNE-CHARLOTTE DE MAGNEVILLE, Baronne de la Haye-du-Puits, femme de *Louis du Fay*, Seigneur de Virville, Président à Mortier au Parlement de Normandie, qui fit ériger la Baronnie de *la Haye-du-Puits*, en *Marquisat*, & vendit, conjointement avec son épouse, la Seigneurie de MAGNEVILLE au Sieur le Pigeon, Secrétaire du Duc de Longueville. (Cette Terre est à présent dans la Maison *Langlois de Motteville*.)

Les armes de MAGNEVILLE sont : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, bequée & membrée d'or*.

MAGNIEN, Famille qui porte : *d'azur, à 2 palmes adossées d'or*.

MAGNIN, Famille noble de Genève, établie à Bollène dans le Comtat Venaisin, dont il est parlé dans le tom. IV de l'*Hist. de la Noblesse du Comtat Venaisin*, par Pithon-Curt, pag. 526 & suiv. Elle a formé trois branches : la première a fini à

JEAN MAGNIN, Capitaine au Régiment de Toulouse, Infanterie, qui testa le 20 Mars 1714 :

De la seconde est MARIE, Religieuse Urfuline, à Pont-Saint-Esprit ;

Et la troisième subsiste dans PAUL-ANTOINE MAGNIN DE GASTE, Seigneur de la Ramière, Co-Seigneur de la Garde, qui a quitté le service & a épousé, le 20 Juin 1741, *Gabrielle Alfanti*, fille de *Jean-François*, & de *Thérèse Nicolai de Sabran*, de la ville de Marseille, dont il avoit eu, en 1745, un fils, nommé GABRIEL.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles du même*.

MAGNIOL, en Provence : Famille dont il est parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 92. Elle subsiste dans

FRANÇOIS MAGNIOL, qui s'est marié, le 5 Mai 1738, à *Marguerite Maurin*, dont il a eu postérité.

Les armes : *de gueules, à l'arc d'argent, armé d'une flèche du même; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*.

* MAGNY, en Normandie, Diocèse de Rouen : Terre acquise, par décret, par *Guy de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen, depuis revendue par *Michel de Chamillart*, son fils, Intendant des Finances. Elle fut érigée, au commencement de ce siècle, en titre de *Marquisat*, sous la dénomination de *Magny*, conjointement avec les Fiefs, Terres & Seigneuries de *Tracy*, *Arromanches*, *Manvieux* & *Dampierre-Marie*, situés à Ryes, en faveur de l'acquéreur *Nicolas-Joseph Foucault*, Conseiller d'Etat, Chef du Conseil de Madame, Duchesse d'Orléans, décedé à Paris le 7 Février 1721. Il avoit épousé *Marie de Jassau*, morte le 25 Septembre 1731, dont il a eu postérité. Voy. FOUCAULT, tom. VIII, col. 452.

Cette Terre a encore été acquise, en 1773, des héritiers de *Foucault*, par le Marquis de la Rivière, Cornette des Mousquetaires du Roi de la seconde Compagnie.

MAGNY, Famille de Normandie, établie dans les Elections de Falaise & de Bernay, & qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de trois étoiles du même, & en pointe d'un croissant aussi d'argent.*

MAGNY, autre Famille de la même Province, dans l'Electon de Mortagne, dont les armes sont : *de gueules, à la rose d'argent, tigée & feuillée de sinople, accostée de 2 fleurs de lis, parties d'or & d'argent ; au croissant d'or, posé en pointe.*

MAGON DE TERLAYE, Famille originaire de Saint-Malo en Bretagne.

JEAN MAGON, Sieur de la Lande, un des descendants de cette Famille, eut de son mariage avec *Laurence Eon*,

1. ALAIN, Seigneur de Terlaye & de la Gervaisais, successivement Mousquetaire, Enseigne aux Gardes en Février 1693, Sous-Lieutenant le 11 Avril 1695, Lieutenant le 26 Février 1697, Capitaine le 20 Juin 1703, Brigadier le 1^{er} Février 1719, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1727, & Maréchal de Camp le 20 Février 1734. Il commanda, en 1733 & 1734, le Régiment des Gardes à l'Armée du Rhin, servit au siège de Philippsbourg, & monta, en qualité de Maréchal de Camp, plusieurs gardes à la tranchée devant cette place ; fut nommé, par le Roi, à la Lieutenance-Colonelle du Régiment des Gardes, après la démission de M. de Contades, au mois de

Mars 1735, & fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi le 1^{er} Mars 1738. Il est mort le 29 Avril 1748, à 75 ans, sans alliance ;

2. NICOLAS, Seigneur de la Gervaisais, Colonel du Régiment de Berry, Infanterie, en 1704, puis de Gondrin en 1712, Brigadier le 1^{er} Février 1719, Maréchal de Camp le 20 Février 1734, Lieutenant Général le 20 Février 1743, Grand-Croix de l'Ordre royal & Militaire de Saint-Louis, mort le 6 Août 1765, âgé de 86 ans. (*Mercure de France* de Juin 1748, p. 175) ;
3. HÉLÈNE-CÉLESTE, épouse, en 1701, de *Pierre-Joseph de Lambilly*, Seigneur dudit lieu, du Broutay, &c., Page de la Grande Ecurie du Roi, Conseiller au Parlement de Bretagne & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, dont des enfants. Voy. LAMBILLY (DE) ;
4. Et JEANNE, première femme, le 9 Janvier 1709, de *René-Alexis le Sénéchal de Kercado*, Comte de Kercado, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont postérité. Voy. SÉNECHAL DE KERCADO (LE).

A cette Famille appartient I LAURENCE-THÉRÈSE MAGNON, qui a épousé, en Novembre 1734, PIERRE-LAURENT DE LAMBILLY, Seigneur dudit lieu, duquel elle a eu postérité. Voy. LAMBILLY (DE).

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'un lion aussi d'or, armé, lampassé & couronné d'argent.*

MAGONTIER DE LAUBANIE, Famille ancienne du Limousin, qui s'est distinguée par ses services militaires depuis plus de trois siècles. Elle a donné dans N... DE MAGONTIER DE LAUBANIE, un Lieutenant Général des Armées du Roi, célèbre au commencement de ce siècle par la belle défense de Lançau. Il a été Grand-Croix de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis ; & YRIEIX DE MAGONTIER DE LAUBANIE, Chevalier, Seigneur de Laubanie, Marquis d'Azerac en Périgord, connu par les grands services qu'il a rendus à la fin du dernier siècle. Il étoit frère puiné de

FRANÇOIS DE MAGONTIER DE LAUBANIE, Marquis d'Azerac, Colonel du Régiment de ce nom, lequel a été marié avec *Ijabeau de l'Hermite* (de l'ancienne Maison de ce nom), de laquelle il a eu

JEAN-BAPTISTE DE MAGONTIER DE LAUBANIE, Chevalier, Seigneur de Laubanic, Marquis d'Azerac, dernier mâle existant de cette Famille, ancien Capitaine du Régiment de Bourbonnois, qui a épousé, le 5 Septembre 1731, *Elisabeth-Madeleine Jacquier de Sully*, dont il est veuf, fille de *Philippe Jacquier d'Hémécourt*, & de *Thérèse Hérix*. Il en a eu pour fille unique,

MARIE-JEANNE-ELISABETH DE MAGONTIER DE LAUBANIE, qui a épousé, le 28 Septembre 1753, *Jean-Louis*, Marquis de *Luberfac*, &c., Lieutenant aux Gardes Françaises; elle a été présentée le 13 Octobre 1766. Voy. LUBERSAC.

(Voy. sur cette Famille le *Mercur de France* de Septembre 1731, p. 2270.)

Les armes de MAGONTIER DE LAUBANIE sont : *d'azur, à la levrette d'or, armée et lampassée de sable*. Supports : *deux levrettes d'or*.

* MAGUELONNE, Ville ancienne de la Gaule Narbonnoise, Colonie des Phocéens, fondateurs de Marseille & d'Agde, autrefois considérable & épiscopale, aujourd'hui ruinée, située dans une Isle de la mer Méditerranée. Elle a donné son nom à l'Étang & à la côte voisine, avec un port fameux dans les siècles passés, avec titre de *Comté*, fief immédiat de la Couronne, appartenant au Comte de *Melguel*, dont l'héritière, *Béatrix*, Comtesse de *Maguelonne* & de *Melguel*, jeune veuve & sans enfans de *Bérenger-Raymond*, Comte de *Provence*, & de *Milhaud*, frère de *RAYMOND*, Comte de *Barcelone* & Roi d'Aragon, épousa, l'an 1145, *Bernard Pelet*, II^e du nom, Sire & Seigneur d'Alais, de la race des anciens & premiers Ducs, Comtes, Marquis & Vicomtes de *Narbonne*, qui eut de ce mariage un fils, nommé *Bertrand*, Comte de *Maguelonne* & de *Melguel*, après la mort de son père, Seigneur d'Alais & Comte de *Substantion*, dont la postérité subsiste encore en Languedoc sous le nom de *Narbonne-Pelet*. (Voy. ces mots.) *Bernard Pelet*, Comte de *Melguel* & de *Maguelonne*, Seigneur d'Alais, eut encore de son mariage, avec la Princesse *Béatrix*, une fille, nommée *Ermeffende*, mariée, le 12 Septembre 1173, à *Raymond*, sixième Comte de *Toulouse*, petit-fils de *Louis le Gros*, Roi de France, lequel, en vertu de ce ma-

riage, prétendit sur son beau-frère, *Bertrand Pelet*, le Comté de *Maguelonne*, du chef de sa femme *Ermeffende*, ce qui divisa long-temps ces deux Maisons.

La ville de *MAGUELONNE* ayant été ruinée plusieurs fois par les Sarrazins, l'Evêque & la plupart des habitans se retirèrent à *Montpellier*, Ville moderne, qui devint pour lors le siège Episcopal de tout le Diocèse & relevoit directement du domaine des Comtes de *Maguelonne*, qui s'établirent à *Melguel* & à *Substantion*, deux autres Villes du voisinage, en terre ferme, qui leur appartenoient aussi, avec titres de *Comtés*, & qui s'accruent pareillement d'une partie des citoyens de *Maguelonne*. Les Seigneurs particuliers de *Montpellier* étoient vassaux des Comtes de *Maguelonne* & de *Melguel* & leur rendoient hommage. Les Rois même de *Majorque* & d'Aragon, devenus Seigneurs de *Montpellier*, ne s'en dispensoient point & les reconnoissoient pour leurs Suzerains. L'Evêque & le Chapitre de *Montpellier* en ont aujourd'hui la Seigneurie, avec le domaine utile, & les droits régaliens sont réunis à la Couronne. (*Mémoire* fourni, lors de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.) Voyez *MELGUEL*. On peut encore consulter les Archives de l'Evêché de *Montpellier*; *Series Praesulum Magalonensium*; *Hist. de Montpellier & des Evêques de Maguelonne*, par *Gariel* & d'Aigrefeuil; *Andoque*; *Catel*, &c.

MAGY. Suivant l'Auteur de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*,

JEAN-BAPTISTE MAGY, établi à *Marseille*, fut anobli, par Lettres Patentes expédiées au mois d'Avril 1747, vérifiées le 28 Mars de l'année suivante & enregistrées aux Archives de S. M. en *Provence*.

Les armes : *de sinople, au vaisseau d'or, sur une mer d'argent, surmonté d'un croissant aussi d'argent, entre 2 étoiles d'or*.

MAHAULT, en Bretagne, ressort de Carhaix. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Novembre 1670, au rapport de M. de *Langle*, *JACQUES MAHAULT*, Seigneur de *Mevenou*, fut interloqué & ensuite déclaré noble d'extradition, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 4 Février 1671, au rapport de M. des *Cartes*.

Les armes : *d'argent, au greslier de sable, lié & enguiché de gueules, accompagné*

de 3 feuilles de houx, reuversées de finople, 2 & 1. (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne.*)

MAHÉ, Ecuyer, Sieur des Moulins, en Normandie, Election de Mortain; Famille qui porte : *gironné d'argent & de gueules.*

MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. BERTRAND-FRANÇOIS MAHÉ DE LA BOURDONNAIS, Capitaine de Frégate, Gouverneur des Isles de France & de Bourbon, mort le 10 Novembre 1753, a laissé N... de Combault d'Hauteuil, sa femme, veuve avec des enfans. Voy. BOURDONNAYE (I.A.).

MAHÉ DE KERMORVAN, en Bretagne, du ressort de Rospenden. Ceux de ce nom, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation les 20 Mai 1669 & 14 Octobre 1670, au rapport de M. Huart, furent déclarés nobles d'ancienne extraction.

Les armes : d'argent, à 2 haches d'armes, adossées de gueules, surmontées d'un croissant du même.

¶ MAHÉAS ou MAHIAS. On croit, suivant un *Mémoire Généalogique* de cette ancienne Noblesse, que cette Famille sort en ligne directe de la Maison de Vassy, laquelle tire son nom de la Terre & Baronnie de Vassy, dans la Vicomté de Vire, suivant le témoignage de la Roque, célèbre Généalogiste & Auteur de l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, & de plusieurs autres Ouvrages.

La présomption des armes est souvent une règle infallible d'identité. Or, les Gentils-hommes du nom de MAHÉAS portent les Armes pleines de Vassy, savoir : un écu d'argent, à 3 tourteaux de sable, & ils ont le même cri, qui est VASSY. Il est donc évident qu'ils tirent leur origine de la Maison de Vassy. On peut ajouter à cela, que lors de la recherche des Nobles de Normandie, faite en 1463, par Raymond Monfaut, Commissaire du Roi Louis XI, RICHARD MAHÉAS, Seigneur de la Graverie, GUILLAUME MAHIAS DE VERNIX, & Florie, dit MAHIAS, firent leurs preuves conjointement avec Messire Olivier de Vassy, Seigneur de la Forêt-Auvray, & furent tous reconnus porter les Armes de Vassy.

On ignore la raison pour laquelle la branche de MAHIAS ou MAHÉAS portoit ce nom au lieu de celui de Vassy, qu'elle portoit originellement. Il existe un aveu fourni par BER-

TIN MAHIAS, Chevalier, de la Terre de Vassy, pour pleine Baronnie, le 6 Avril 1372. Il portoit en son sceau les Armes de Vassy. L'on voit aussi un Arrêt de l'Échiquier, de l'an 1386, pour le même BERTIN MAHÉAS, où il est qualifié Noble homme, Chevalier, Seigneur de Vassy : or, ce BERTIN avoit pour aïeul Messire RICHARD MAHIAS, Chevalier, Seigneur de Vassy, en la Vicomté de Vire, dans le tems qu'il vivoit.

Mais on est bien mieux instruit de la raison pour laquelle ceux du nom de MAHIAS ont porté le surnom de Florie; une information faite le 3 Août 1389, par Jean le Gay, Vicomte de Mortain, sur la noblesse de Richard Florie de Vernix, l'apprend clairement. GUILLAUME MAHIAS, bifaïeul de Richard Florie, Seigneur de Vernix, & frère puîné de RICHARD MAHIAS, Chevalier, Baron de Vassy, fut serviteur de l'écurie du Seigneur de la Roche-Tefson, où il demeura longuement. Ce Seigneur de la Roche-Tefson, par reconnaissance, donna en pur don à ce GUILLAUME MAHIAS une Terre & un Manoir dans la Paroisse de Vernix, appelé la Flouriage, ou la Flourière, & dès-lors le surnom LE MAHIAS fut ainsi changé en celui de Florie, & depuis, tous ceux de ce nom ont conservé le surnom de Florie.

GUILLAUME MAHÉAS, surnommé de Florie, eut pour fils RICHARD, dit le Vieux, lequel eut pour fils GUILLAUME, père de Richard Florie, ou plutôt MAHÉAS DE VERNIX, à cause duquel fut faite la susdite information de 1389, & ce n'est que dans le siècle suivant qu'ils prirent le nom de MAHÉAS ou MAHIAS. La filiation suivie de cette Famille, par titres, commence à

I. RICHARD MAHÉAS, Ecuyer, 11^e du nom, dit le Jeune qui rendit avec le 13 Février 1503, à l'Évêque de Bayeux, pour un fief qu'il possédoit, & il fut père d'ALAIN, qui suit.

II. ALAIN MAHÉAS, Ecuyer, épousa Marguerite de Verfon, sœur de Girard de Verfon, Seigneur de Mouen & de Tourville, par un acte passé le 9 Mars 1501, devant les Tabellions des Sergenteries de Villers & d'Eurecy. Noble homme Girard de Verfon, Seigneur de Mouen & de Tourville, confesse avoir baillé & délaissé, par manière de provisions, jusqu'au tems & terme de quinze années, à commencer de la St.-Michel dernier, à Noble homme ALAIN MAHÉAS, mari de la sœur du-

dît *Girard de Verfon*, une rente de 15 livres annuelles, à prendre sur Nicolas Vautier, Ecuyer, de la Paroisse du Tourneur. ALAIN MAHÉAS eut de son mariage, entr'autres enfans,

FRANÇOIS, qui fuit.

III. FRANÇOIS MAHÉAS, Ecuyer, Seigneur de Mouen, de Tourville & de Montaigu, passa un acte, le 20 Novembre 1507, devant *Jean Vaudry* & *Jean Rouxel*, en la Sergenterie de Cheux, sous le nom de Noble homme Guérin Beaufain, Ecuyer, Sieur d'Olivet, en qualité de son tuteur, comme étant héritier aîné en la succession de feu *Girard de Verfon*, Ecuyer, Seigneur de Mouen & de Tourville, par lequel il vendit à Messire Jean Cagnard, Habitant du lieu de Tourville, quatre boisseaux de froment de rente, mesure ancienne de Caen, de plus grand nombre d'autres, que ledit mineur avoit le droit de prendre, à raison de ladite succession. Le même FRANÇOIS MAHÉAS passa un contrat d'échange devant les Tabellions, le 27 Mai 1531, avec Bardin Vallée, & il épousa, par acte du 22 Décembre 1507, reconnu devant les Tabellions & Sergenterie de Villers & d'Evrecy, le 13 Février 1521, *Charlotte Auvray*, fille de feu *Jean Auvray*, Ecuyer, Seigneur de Maisons & de Grevilly, & de *Gillette du Bois*, dont :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. AMADOUR, auteur de la branche des Seigneurs du Clos, rapportée ci-après ;
3. ROBERT, Ecuyer, dont on ignore la destinée ;
4. Et GILLETTE, mariée, par contrat passé devant les Tabellions de Cheux, le 3 Juin 1540, avec *Gilles Lebourier*, Ecuyer.

IV. NICOLAS MAHÉAS, Ecuyer, Seigneur de Mouen, Tourville & Montaigu, obtint, le 4 Mars 1539, une Sentence du Bailli de Caen, comme il est qualifié Noble & baille déclaration de ses fiefs. Il épousa, par contrat passé au Greffe du bailliage de Caen, le 8 Janvier 1539, ¹⁰ *Sufanne de Neuville*, fille de noble homme *Robert de Neuville*, Ecuyer, Seigneur de Belleau & du Mesnil-Bunel ; & ²⁰ *Catherine le Geu*. Il passa un acte devant *Philippot Poulain*, Ecuyer, Garde des Seels des obligations de la Vicomté d'Orbec, le 5 Septembre 1558, concernant les lots & partages entre lui, comme tuteur des enfans, naguère issus de lui, & de feu *Catherine le Geu*, sa seconde femme, d'une part, & entre Nobles

hommes *Thibaut de Rupierre*, Seigneur de Canappeville, & *Charlotte le Geu*, son épouse ; *Jean Béranger*, Seigneur des Fontaines ; *Charles Grichard*, Seigneur du Désert, & *Marie le Geu*, son épouse ; lesdites parties héritières chacune en quatrième portion de la succession de défunt noble homme *Pierre le Geu*, Seigneur de Ménil-Glaife, Grigny & Tollemer, frère desdites Demoiselles *le Geu*, & de feu *Guillemette le Geu*, mère dudit *Béranger*. Après cet acte de partage passé, NICOLAS MAHÉAS ne vivoit plus, suivant une procuration, devant les Tabellions de Villers & d'Evrecy, du 3 Mai 1571, baillée par AMADOUR MAHÉAS, Ecuyer, Seigneur de Mouen, tant en son nom que comme tuteur par justice avec ROBERT MAHÉAS, Ecuyer, son frère, des enfans en bas âge de feu NICOLAS MAHÉAS, leur frère aîné, Ecuyer, Seigneur dudit lieu de Mouen, à ROBERT MAHÉAS, son autre frère. Ses enfans du premier lit font :

1. GILLES, qui fuit ;
2. MARIE, mariée, par acte sous seing privé du 13 Mars 1575, à *Charles le Paigny*, Ecuyer, fils de noble homme *Philippe le Paigny*, Ecuyer, Seigneur de Boullaçon, & d'*Hélène le Fournier*.

Et du second lit vint :

3. ANNE, mariée, par acte sous seing privé le 15 Septembre 1574, reconnu au Tabellionage de Villers, le 15 Avril 1581, à honorable homme *Olivier d'Esterville*, Seigneur de la Houffaye, fils d'honorable homme *Jean d'Esterville*, & de *Marie le Geu*.

V. GILLES MAHÉAS, Ecuyer, Seigneur de Mouen, de Tourville, Montaigu & de Ménil-Glaife, donna quittance, le 3 Janvier 1575, à noble homme *Guillaume Auvray*, Seigneur de Vaux, héritier de feu *Antoine Auvray*, Ecuyer, Seigneur de Grevilly, & à nobles hommes AMADOUR & ROBERT MAHÉAS, ses oncles, de l'administration de sa tutelle ; vendit le 9 Avril de la même année la Terre & Seigneurie de Ménil-Glaife à noble homme Jacques Droullin, Avocat du Roi à Argentan, & fit des lots & partages avec ses oncles AMADOUR & ROBERT MAHÉAS, le 4 Septembre 1579. Il avoit épousé, par acte sous seing privé du 27 Décembre 1575, *Charlotte de la Pallu*, fille de noble homme *Jean de la Pallu*, Seigneur du Ménil-Hubert & de la Fosse, & de noble *Anne de Tonval*. GILLES MAHÉAS étoit mort le 4 Janvier 1588, que sa veuve fut dé-

chargée de contributions pour le fief de Ménil-Glaife, sis en la Vicomté de Falaise, par Gaspard Pelet de la Vêrune, Bailli & Capitaine de Caen, ainsi qu'*Olivier d'Esflerville*, tuteur des enfans en bas âge de feu GILLES MAHÉAS, Ecuyer, lequel avoit vendu ledit fief douze ou treizz ans auparavant. Cette *Charlotte de la Pallu* se remaria en secondes noces à noble homme *Georges le Vannier*, Ecuyer, Seigneur d'Ancretteville, qui fut subfstitué en fa place le 7 Mai 1593, par acte passé devant *Jean Vauquelin*, second Préfident & Licutenant Général au Bailliage & Siège Préfidental de Caen, à la tutelle du fils & de la fille iflus d'elle & de feu GILLES MAHÉAS, fon premier mari; ce nouveau tuteur obtint une Sentence en la Vicomté de Caen, le 1^{er} Décembre 1595, des biens décrétés fur Jacques Cagnart, en faveur des enfans mineurs de GILLES MAHÉAS, qui font :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et une fille.

VI. JEAN MAHÉAS, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Mouen & de Tourville, passa un accord, le 6 Octobre 1595, devant les Tabellions de Cheux, avec *Charlotte de la Pallu*, fa mère, & s'obligea, le 27 Octobre de la même année, de lui continuer la rente fondée des deniers de fa dot, portée en fon contrat de mariage. Il se trouva au fief d'Amiens, fuivant une attestation de fes services rendus à S. M., donnée le 27 Septembre 1597, par le Duc de Montpensier, & fut déchargé de la paye des francs-fiefs, par Ordonnance des Commiffaires députés par le Roi, le 7 Juillet 1628, dans laquelle Ordonnance fa qualité d'Ecuyer & fa descendance, depuis ALAIN, est mentionnée. Il fut auffi déchargé, le 24 Septembre 1634, de la contribution de l'arrière-ban, à caufe de fon grand âge, fuivant un certificat de Monsieur de Matignon, Licutenant Général de la Province. Il y avoit servi comme noble en 1635, & Monsieur de la Poterie, Intendant de Caen, sur la représentation des titres de fa Noblesse, lui accorda mainlevée le 4 Juin 1642, il avoit époufé, par acte fous feing privé, passé le 29 Décembre 1601, reconnu devant les Tabellions de Caen, le 11 Juin 1612, *Ifabeau Hüe*, fille de noble homme *Guillaume Hüe*, Seigneur de Carpiquet, & de *Catherine de Magneville*, dont :

1. JEAN, qui fuit;

2. Et MADELEINE, mariée à *Jean le Noble*, Seigneur d'Amon, fils de *Jacques*, Seigneur du Mefnil, & d'*Anne du Monchot*, laquelle étoit veuve en 1644.

VII. JEAN MAHÉAS, 11^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Amon & de Tourville, obtint un certificat du Comte de Thorigny, Commandant de deux Compagnies de Chevaux-Légers pour le service du Roi, daté du Camp de Compiègne, le 8 Août 1636, comme il avoit servi dans fa Compagnie depuis le mois de Juillet 1635 & depuis la fin du mois de Mars dernier jusqu'audit jour, & qu'il avoit paru en bon & fuffisant équipage aux montres & revues de ladite Compagnie, faites près de Saint-Niel en Lorraine, le 30 Septembre 1635; à Grandpré, en Champagne, le 22 Mai, & à Compiègne, en Picardie, le 14 du présent mois de Juillet. Il obtint un paffeport du même Commandant, au Camp de Compiègne, le 28 Août 1636, pour aller en Basse-Normandie vaquer à fes affaires. Dans la recherche de la Noblesse, faite par M. de Chamillart, Intendant de Caen, en 1666, il fut employé, comme vrai noble & fans nul contredit, en la Sergenterie de Villers, Election de Caen. Il avoit époufé, 1^o par contrat passé devant les Tabellions de Saint-Jean-le-Blanc, le 20 Février 1665, *Marguerite du Bourg*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Lain-grie, & de *Sufanne Durand*; & 2^o par contrat fous feing privé, le 1^{er} Juillet 1627, reconnu devant les Tabellions de Villers & d'Evrecy, le 20 Avril 1628, *Louife Blanchard*, fille de noble homme *Vincent*, Seigneur d'Angerville, & de Dame *Anne de la Roque*, du premier lit vinrent :

1. NICOLAS, qui fuit;
2. Et FÉLIX, Ecuyer, Seigneur de Fierville, Bachelier des Loix en l'Université de Caen, qui époufa, par traité passé le 20 Février 1665, devant le Tabellion de la Sergenterie de Cheux, *Françoife Angot*, fille de Messire *Robert*, Seigneur de la Drouinière, Conseiller du Roi, Commiffaire des Guerres de S. M. en Normandie, & de *Marguerite Trihom*. (JEAN MAHÉAS, père du contraélant, Capitaine au Régiment de Picardie & Maréchal des Camps & Armées du Roi, alors en garnison au château de Caen, fut présent au contrat). De ce mariage vint :

CHARLES MAHÉAS DE FIERVILLE, Prêtre, Curé & Vicaire Perpétuel de l'Eglise

Collégiale & Paroissiale de Saint-Cloud, près de Paris; il est mort, âgé de 74 ans, le 16 Avril 1747.

VIII. NICOLAS MAHÉAS, II^e du nom, Ecuyer, Sieur de Mouen & de Tourville, servoit en qualité de Lieutenant dans la Compagnie du Comte de Thorigny, où il fit toute la campagne en qualité de Volontaire dans ladite Compagnie, suivant un certificat de M. de Montfiquet, Lieutenant de ladite Compagnie, daté du Camp de la Capelle, le 27 Septembre 1656; & il épousa, par contrat passé devant *Caumont*, Tabellion à Cheux, le 25 Novembre 1674, *Anne Maduel*, fille d'*Adam Maduel*, dont il eut :

IX. ALEXANDRE MAHÉAS, Ecuyer, Seigneur & Patron de Mouen & de Tourville, qui seroit en qualité de Gentilhomme, détaché de la Noblesse du Bailliage de Caen, suivant un certificat, daté de Montebourg, le 22 Juillet 1702, signé par M. de Matignon, Lieutenant Général de S. M. dans la Province de Normandie & de ses Armées, & épousa, par contrat passé devant *Caumont*, Tabellion à Cheux, le 18 Avril 1701, Demoiselle *Anne-Marthe Néel*, fille de N.... *Néel*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville, & de *Françoise le Hérier*. (Il ne paroît pas qu'il y ait eu postérité.)

BRANCHE
des Seigneurs du Clos.

IV. AMADOUR MAHÉAS, Ecuyer, Seigneur du Clos, second fils de FRANÇOIS MAHÉAS, Ecuyer, Seigneur de Mouen, & de *Charlotte Awray de Maisons*, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. DAVID, Seigneur de la Rivière;
2. JEAN, qui fuit;
3. ROBERT;
4. 5. & 6. PIERRE, NICOLAS & OLIVIER; ils vivoient en 1632.

V. JEAN MAHÉAS, Ecuyer, Seigneur du Clos, partagea avec ses frères ci-dessus mentionnés, la succession de leur père, & épousa, par contrat du 16 Août 1617, dans l'Eglise de Mouen, *Marie le Poitevin*, fille de *Jean le Poitevin*, en présence de DAVID & OLIVIER MAHÉAS, deux de ses frères. De ce mariage vint :

VI. PIERRE MAHÉAS, Ecuyer, Seigneur du Clos, baptisé le 24 Octobre 1634, dans l'Eglise de Mouen, & marié à *Germaine Simon*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et BERTRAND, auteur d'une autre branche, rapportée ci-après.

Ces deux frères, héritiers de *Germaine le Poitevin*, leur cousine, vendirent à *Jean Maduel*, Commissaire de Police, à Caen, par contrat du 15 Mars 1713, reconnu en forme de transaction, le 11 Septembre suivant, toute la succession de ladite *Germaine le Poitevin*, moyennant une somme d'argent, qui donna lieu à un Procès.

VII. JEAN MAHÉAS, II^e du nom de sa branche, mourut le 20 Août 1741, âgé de 71 ans, dans la Paroisse de Tourville, en Bessin; il laissa de son épouse, *Catherine Sallenfaye*,

VIII. JEAN-FRANÇOIS MAHÉAS, Ecuyer, né à Tourville, le 19 Octobre 1701, qui s'est marié à noble Dame *Andrée-Suzanne de Bauches*, dont :

IX. JEAN-FRANÇOIS-NOEL MAHÉAS, Ecuyer, né à Notre-Dame-des-Landes, Diocèse de Bayeux, le 6 Mai 1743, qui s'est marié, à Paris, avec *Brigitte le Neveu*, de laquelle font nés :

1. EDOUARD-JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. Et ACHILLE-JEAN-BAPTISTE-MARIE, né le 25 Septembre 1776, baptisé à Saint-Eustache.

X. EDOUARD-JEAN-BAPTISTE MAHÉAS, né le 6 Août 1771, en la Paroisse de Saint-Eustache à Paris.

TROISIÈME BRANCHE

dont nous n'avons qu'une simple notice.

VII. BERTRAND MAHÉAS, Ecuyer, second fils de PIERRE, Ecuyer, Seigneur du Clos, & de *Germaine Simon*, vécut & mourut presque ignoré. On n'a pas de renseignements sur cette branche; mais il est parlé à la fin du *Mémoire* de GUILLAUME, JEAN & PIERRE MAHÉAS, qui, sans doute, font de cette branche.

Le *Mémoire* dit que ce GUILLAUME MAHÉAS, Ecuyer, Seigneur de la Guerre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, en 1632, avoit épousé *Jeanne du Châtel*; qu'il étoit mort en 1644 & sa femme en 1632;

JEAN MAHÉAS, Ecuyer, fut Lieutenant d'une Compagnie de Gens d'armes, entretenue pour le service du Roi, par brevet du 13 Mars 1642, en suite Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, par commission du 27 Novembre 1667, & fut Maréchal des Camps & Armées en 1674;

PIERRE MAHÉAS, Ecuyer, fut Lieutenant de la Compagnie de M. Charrier, dans le

Régiment de Lorraine, & obtint, pour repaître en France, avec un Valet, un passeport de M. de Courouge, Maréchal de Camp, Commandant pour S. M., dans Casale & le pays de Montferrat, le 20 Septembre 1643, & fut, dans la suite, Capitaine d'une Compagnie dans le même Régiment. Il obtint encore un passeport du Maréchal de la Ferté-Senneterre, Gouverneur de Lorraine & Barrois, daté du Camp de Cernay, le 15 Mars 1654. (C'est tout ce que nous apprend le *Mémoire* sur cette troisième branche.)

Les armes sont celles pleines de *Vassy*, savoir : *d'argent, à 3 tourteaux de sable.*

(*Mémoire* rédigé par M. l'Abbé de Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre à Caen.)

MAHIEL, en Normandie, Election de Bernay, qui porte : *d'azur, à 3 boucles ou fermaux d'or, 2 & 1; au chef du même, chargé de 3 roses de gueules.*

MAHIEU, même Province, Election de Carentan, qui porte : *de gueules, à 3 têtes d'ail d'argent; à l'orle de 10 gouffes d'ail du même.*

MAHONY. De cette Famille étoit

DANIEL MAHONY, Irlandois, Comte titulaire de Castille, par don de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, Lieutenant Général de ses Armées, Vice-Roi de Sicile, &c. Il a été le second mari de *Charlotte Bulkeley*, veuve de *Charles O'Brien*, dit *Milord Clare*, & mère du Maréchal de Thomond, du nom d'*O'Brien*. Il a de son mariage deux fils, savoir :

N...., Comte de MAHONY, Lieutenant Général des Armées du Roi des Deux-Siciles, Inspecteur Général de sa Cavalerie & de ses Dragons, Gouverneur du Château Saint-Elme;

Et N.... de MAHONY, Brigadier & Colonel d'un Régiment de Dragons au service d'Espagne.

MAHUET, en Lorraine : Famille dont étoit

MARC-ANTOINE DE MAHUET, Baron du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Lupcourt, du Vermois, Coiviller & Champepoux, Ministre & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD, Intendant Général de son Hôtel & de ses Finances; il mourut à Nancy le 15 Juin 1717, âgé de 75 ans. Il avoit épousé N.... *Richard*, Dame de Champey, Olley,

Bettainviller & Létricourt. Il en a eu plusieurs enfans, dont entr'autres :

1. CHARLES-IGNACE, qui fut;
2. JACQUES-MARC-ANTOINE, Baron de MAHUET & du Saint-Empire, Seigneur de Champey, Olley, Bettainviller & Létricourt, ci-devant Chambellan du Duc LÉOPOLD & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de sa Garde;
3. JEAN-FRANÇOIS, Baron de MAHUET & du Saint-Empire, Abbé Commandataire de Stultzbronn, Prieur de Froville, Grand Prévôt de Saint-Dié, Conseiller-Prélat au Parlement de Nancy & Vicairé Apostolique de la Principauté de Lixia, mort depuis plusieurs années.
4. Et NICOLAS-FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

CHARLES-IGNACE, BARON DE MAHUET & du Saint-Empire, Chambellan du Duc LÉOPOLD, l'un de ses Ministres & Secrétaire d'Etat, Surintendant des Postes & Commissaire Général Ordonnateur au Duché de Bar, en faveur duquel la Terre de *Lupcourt*, jointes à celles de *Ville-en-Vermois, Azelet, Manoncourt & Burthecourt*, a été érigée en Comté, par Lettres du 2 Janvier 1719. Il est veuf, depuis le 27 Septembre 1732, de *Marie-Nicole de Hoffelize*, fille de *François-César-Marie*, Chevalier, Seigneur de Valfroicourt, Chambellan & premier Maître d'Hôtel du Duc LÉOPOLD, & de *Françoise*, Baronne de *Fournier de Zugmantel*. De cette alliance il a eu :

1. CÉSAR, Comte de Lupcourt, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp du Régiment d'Aquitaine, Cavalerie, en 1746, dont il s'est démis en Octobre 1755;
2. ANTOINE, dit le *Baron de MAHUET*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Egmond;
3. ANNE-JOSEPH, dit le *Baron de Drouville*, Capitaine de Cavalerie au même Régiment;
4. JACQUES-MARC-ANTOINE, Chanoine de l'Eglise Primatiale de Nancy;
5. GABRIELLE, mariée, en 1728, à *Léopold*, Comte de *Colignon* & de *Malleloy*, Chambellan du Duc LÉOPOLD;
6. Et N.... de MAHUET, dite *Mademoiselle de Lupcourt*.

NICOLAS-FRANÇOIS DE MAHUET, Baron du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Coiviller, quatrième fils de MARC-ANTOINE, & de N.... *Richard*, en faveur duquel les Château & Seigneurie de *Mailly*, situés dans le Barrois non mouvant, du Bailliage de Pont-à-Mousson, furent érigés en Comté, par Let-

tres du 6 Juillet 1728, registrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Septembre suivant. Il avoit épousé *Marie-Anne de Hoffelize*, fille de *Claude*, Conseiller d'Etat & Premier Président du Parlement de Nancy; morte le 11 Mars 1730. Leur fils aîné,

JEAN-BAPTISTE, Baron de MAHET & du Saint-Empire, Comte de Mailly, Seigneur de Coiviller, a épousé, le 12 Juillet 1746, avec dispense, sa cousine issue de germain, *Catherine-Gabrielle de Rennel*, née le 30 Juin 1723, fille de *Thomas-Balthazar*, Comte de *Rennel*, de Lescut & du Saint-Empire, Lieutenant-Colonel au Régiment des Gardes, & de *Marie-Anne de Hoffelize*, Dame de Burthecourt. De ce mariage il a eu trois filles.

(Extr. en partie du *Dictionnaire des Gaules*, au mot LUPCOURT.)

MAI (DE), Famille du pays de Combrailles, au Diocèse de Limoges, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. 1, part. I, p. 363.

I. ANTOINE DE MAI, Ecuier, Seigneur de Salvert, près de Montluçon, demeurait dans le pays de Combrailles avec *Marguerite de Souslebois*, sa femme, de laquelle il eut :

II. GILBERT DE MAI, Ecuier, Seigneur de la Védellerie, au pays de Combrailles, qui épousa, en 1536, *Marguerite Pelin*, fille de *Gabriel Pelin*, Sieur de Châteaueux, dont :

III. JEAN DE MAI, 1^{er} du nom, Ecuier, Seigneur de la Védellerie, qui s'est marié, 1^o en 1574, avec *Gilberte de Chauffecourte*; & 2^o avec *Louise de la Maisonneuve*. De sa première femme fortit entr'autres enfans :

IV. BLAISE DE MAI, Seigneur de la Védellerie, homme d'armes de la Compagnie du Maréchal de Cadenet & l'un des 100 Gentilshommes de l'ancienne bande en 1617. Il épousa *Anne le Groing*, & en eut :

V. JEAN DE MAI, 11^e du nom, Ecuier, Sieur de la Védellerie, qui s'est allié, le 12 Octobre 1656, à *Marie de Lotz*. Leurs enfans furent :

1. GASPARD, qui suit;
2. HUGUES, Ecuier, Sieur de Marmagne & du Boucheroux en Berry, maintenu dans sa noblesse, avec son frère, en 1715, comme issu de noble race depuis l'an 1508;
3. Et GILBERTE, femme d'*Antoine de la Chapelle*, Seigneur de Lavaud en Bourbonnois, Sous-Brigadier des Gardes du Corps du Roi.

VI. GASPARD DE MAI, Sieur de Termont,

Chevalier de Saint-Louis, alors premier Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de la Marche, épousa, le 16 Avril 1710, *Marie-Suzanne de la Roche-Armon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lavaud-Saint-Maixant, de la Farge, &c., & de *Marie Dauridier*. Leurs enfans font :

1. 2. 3. 4. & 5. GILBERT, PAUL, ANTOINE, HUGUES & ELIE;
6. Et MARIE-SUSANNE, née le 6 Avril 1713.

Les armes : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 roses d'argent, 2 & 1.

MAIGNAN (LE), en Bretagne, du ressort de Nantes. Ceux de ce nom, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier, au rapport de M. le Febvre, du 3 Janvier 1669, & le second, au rapport de M. Raoul, du 12 Mars 1671, ont été déclarés nobles d'extrañion.

Les armes : de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 coquilles de sable. (Manuscrit in-fol., des *Généalogies de Bretagne*.)

MAIGNARD, en Normandie : Famille noble qui remonte à

I. RICHARD MAIGNARD, Gouverneur de Vernon, qui remit cette Ville, en 1442, sous l'obéissance du Roi CHARLES VII. Son fils,

II. GUILLAUME MAIGNARD, Seigneur de Bernières, né à Vernon, fut Conseiller au Parlement de Rouen en 1499 & mourut en 1514, laissant :

III. THOMAS MAIGNARD, Seigneur de Bernières, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen, mort en 1559. Il avoit épousé *Catherine Durand*, morte en 1557, dont :

IV. JEAN MAIGNARD, Seigneur de Bernières, Président de la Chambre des Comptes de Rouen, mort en 1582. Il avoit épousé *Marie de Croismare*, morte en 1602, & en eut :

V. CHARLES MAIGNARD, Seigneur de Bernières, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen en 1583, puis au Grand Conseil le 18 Mars 1587, Maître des Requêtes le 10 Avril 1595, Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1600, mourut le 20 Juillet 1621. Il avoit épousé, 1^o le 25 Mai 1583, *Madeleine Voisin*, morte le 6 Mai 1596, fille de *Thomas*, Seigneur d'Inreville, & de *Catherine Asselin*; & 2^o le 20 Avril 1597, *Catherine Gruel*, Dame de Villers, morte le 22 Avril 1622, fille de *Charles Gruel*, Seigneur de Poville,

& de *Catherine l'Eglise*. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. MARIE, femme, en Juin 1600, d'*Alphonse Jubert*, Président de la Cour des Aides de Rouen ;
3. MADELEINE, femme, en 1610, de *Claude Bretel*, Seigneur de Lanquetot, Maître d'Hôtel de la Reine MARIE DE MÉDICIS & Maître des Requêtes le 3 Février 1621, dont des enfans. Voy. BRETEL.

Et du second lit sortit :

4. CATHERINE, mariée, en Décembre 1618, à *Philippe de Fouilleuse*, Seigneur de Flavacourt, Lieutenant de Roi au Bailliage de Gisors, mort en Juin 1634.

VI. CHARLES MAIGNARD, 11^e du nom, Seigneur de Bernières, Conseiller au Parlement de Rouen le 15 Décembre 1614, Président au même Parlement le 20 Juillet 1621, mort le 10 Mars 1632, âgé de 38 ans, & enterré aux Capucins de Rouen, avoit épousé, le 15 Février 1615, *Françoise Puchot*, fille de *Jacques*, Seigneur de Malandrin & de la Vaupalière, Maître des Comptes à Rouen, & de N.... de *Martainville* ; elle est morte en 1639. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de la Vaupalière, Enseigne aux Gardes, tué au siège d'Aire le 17 Juin 1641, à 22 ans ;
3. JACQUES, Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte le 23 Janvier 1662, à 39 ans ;
4. N.... MAIGNARD, Chevalier de Malte ;
5. CHARLES, Capitaine aux Gardes Françaises, mort le 12 Juillet 1632, à 36 ans ;
6. PHILIPPE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
7. JACQUES, mort le 20 Février 1747, âgé de 18 ans ;
8. MADELEINE, femme, le 15 Février 1638, de *Claude Groulard*, IV^e du nom, Seigneur de Torcy, Conseiller au Parlement de Rouen, morte le 6 Août 1643, à 19 ans, ayant eu postérité. Voy. GROULARD DE TORCY ;
9. Une autre fille, Religieuse Carmélite ;
10. Et MARIE, femme, en 1651, d'*Alexandre de Créquy*, Comte de Créquy-Bernicuelles, &c., mort en 1702, sans enfans. Voy. CRÉQUY.

VII. CHARLES MAIGNARD, III^e du nom, Seigneur de Bernières, né le 6 Février 1612, Conseiller au Parlement de Paris le 13 Avril 1617, Maître des Requêtes le 30 Mars 1643,

Tome XII.

Conseiller d'Etat, mort à Issoudun le 31 Juillet 1662, âgé de 45 ans, avoit épousé, le 8 Mai 1638, *Anne Amelot*, morte le 12 Juillet 1653, à 33 ans, fille de *Jacques Amelot*, Seigneur de Carnetin, &c., Président des Requêtes du Palais, & de *Charlotte Girard*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, mort âgé de 16 ans, le 19 Janvier 1656 ;
2. LOUIS-CHARLES, qui fuit ;
3. ETIENNE, rapporté après son aîné ;
4. Et CHARLOTTE, mariée, le 18 Mars 1668, à *Charles de Faulcon de Ris*, 11^e du nom, Marquis de Charleval, &c., Premier Président du Parlement de Rouen, mort en 1691, & elle le 8 Septembre 1694, à 44 ans, ayant eu postérité. Voy. FAULCON DE RIS.

VIII. LOUIS-CHARLES MAIGNARD, Marquis de Beautot, Conseiller au Parlement de Rouen en 1675 & Procureur Général du même Parlement le 8 Mai 1692, avoit obtenu, en 1678, l'érection de la Seigneurie de *Bernières* en *Marquisat*, & est mort le 23 Juin 1710, à 63 ans. Il avoit épousé 1^o *Marie-Françoise le Cornu de Bimorel* ; & 2^e N.... *Durand de Bonneville*. Il a eu du premier lit :

1. GILLES-HENRI, Marquis de Bernières, Seigneur de Beautot, Conseiller au Parlement de Rouen en 1705, Président à Mortier du même Parlement le 27 Juillet 1707, mort le 18 Octobre 1734, sans enfans de son mariage avec *Marguerite-Madeleine du Moutier*, remariée à *Henri Prudhomme*, ancien Garde du Corps du Roi, & morte le 2 Décembre 1757, à 69 ans.

Et du second lit font illus :

2. MADELEINE-FRANÇOISE-GABRIELLE, Marquise de Bernières après son frère, mariée à *Alexandre-Louis-Philippe de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, &c., mort le 18 Décembre 1734 ;
3. Et MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE, femme d'*Alexandre-Henri-Jacques du Moncel*, Seigneur de Lorailles, Président à Mortier au Parlement de Rouen.

VIII. ETIENNE MAIGNARD, troisième fils de CHARLES, III^e du nom, & d'*Anne Amelot*, Conseiller au Parlement de Paris, le 27 Juin 1670, a épousé, le 28 Avril 1666, *Madeleine de Faulcon de Ris*, morte le 22 Décembre 1716, fille de *Jean-Louis de Faulcon*, Seigneur de Ris, &c., Premier Président du Par-

lement de Rouen, & de *Bonne Royer*, dont :

1. CHARLES-ETIENNE, né le 1^{er} Août 1667, Conseiller au Grand Conseil le 25 Septembre 1690, Maître des Requêtes le 30 Avril 1694, successivement Intendant de Maugebe en 1698, de Dunkerque en 1706 & de Lille, mort le 20 Décembre 1717, fans enfans de son mariage avec *Catherine Esther de la Motte*, morte le 31 Octobre 1727, à 52 ans ;
2. Et NICOLAS, reçu Chevalier de Malte le 14 Novembre 1686.

SECONDE BRANCHE.

VII. PHILIPPE MAIGNARD, Seigneur d'Hauville & de la Vaupalière, sixième fils de CHARLES II, Seigneur de Bernières, & de *Françoise Puchot*, Conseiller au Parlement de Rouen en 1649, Procureur Général au même Parlement le 23 Juin 1653, mort en 1681, avoit épousé, le 15 Mars 1638, *Marie Coquerel*, dont :

1. CHARLES-ETIENNE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte le 7 Octobre 1770 ;
3. JACQUES, Capitaine aux Gardes en 1692, Brigadier en 1702, tué à la bataille de Ramillies en 1706, fans avoir été marié ;
4. Autre JACQUES, Colonel du Régiment de Levis en 1704, tué devant Turin en 1706 ;
5. N.... MAIGNARD, femme de *Pierre Cavelet*, Seigneur d'Houquetot, près de Corbeil ;
6. ANNE, mariée à *Henri de Brevedent*, Ecuyer, Sieur de Sahurs, Conseiller au Parlement de Rouen, dont postérité. Voy. BREVEDENT ;
7. Et FRANÇOISE, femme, en 1692, de *Jean-Henri Dambray*, Président à Mortier au Parlement de Rouen.

VIII. CHARLES-ETIENNE MAIGNARD, Seigneur de la Vaupalière, Conseiller au Parlement de Rouen en 1681, mort en 1731, avoit épousé *Geneviève Paulmier de la Bucaille*, remariée, en Décembre de la même année, à *Jeau-Baptiste-Elie Camus de Pontcarré*, Seigneur de Viarmes, Intendant de Bretagne, puis Prévôt des Marchands de Paris, dont un garçon & une fille. Voy. CAMUS. De son premier lit elle a eu

IX. PIERRE-CHARLES-ETIENNE MAIGNARD, appelé le *Marquis de la Vaupalière*, né posthume le 9 Octobre 1731, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Piémont. Il a acheté la Cornette des Mousquetaires du Roi de la première Compagnie, à

la retraite du Comte du Roure, a été reçu le 8 Décembre 1751, est monté à l'Enseigne en 1756, à la retraite du Marquis de Peruzzis, à la Sous-Lieutenance en 1759, à la retraite du Comte de Carvoisin, & à la Lieutenance de la même Compagnie en 1767. Il a été fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 25 Juillet 1762, & Lieutenant des Mousquetaires Gris en 1767. Il avoit épousé, en 1766, *Diane-Jacqueline-Louise-Josèphe de Clermont-d'Amboise*, née le 21 Mars 1733, veuve, le 8 Février 1763, de *Marie-François-Auguste de Goyon de Matignon*, Comte de Gacé, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, &c., qu'elle avoit épousé le 8 Janvier 1753, & dont elle a eu postérité. Voy. GOYON de MATIGNON. Elle étoit fille de *Jean-Baptiste-Louis de Clermont-d'Amboise*, Marquis de Renel, &c., Grand Bailli de Provins & Lieutenant Général, & d'*Henriette de Fitz-James*. De son second mari elle a eu des enfans.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 quintefeuilles de gueules.*

MAIGNELAIS (DE), en Brie : Maison éteinte, qui a donné un Echanon de France dans

JEAN, dit TRISTAN, Seigneur de MAIGNELAIS, qui en exerça la charge en Angleterre auprès du Roi JEAN, en Juillet 1363, & mourut en 1378. Sa postérité à fini à JEAN DE MAIGNELAIS, II^e du nom, dit TRISTAN, mort en 1462.

MAIGNELERS. Voy. MAGNELERS.

MAIGNEN (DE), Famille noble de Champagne, alliée à celle de *Girault*, de Langres. JEAN DE MAIGNEN, Ecuyer, Seigneur de Perley, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1573, Bailli de Langres, eut de son mariage avec *Guillemette Guenichon*,

CLAUDETTE DE MAIGNEN, qui s'est mariée, par contrat du 23 Novembre 1602, passé devant *Royer*, Notaire & Tabellion au Bailliage de Sens, établi à Langres, avec *Jean Girault*, Ecuyer, Seigneur du Cray, de Formentel & de Vaucourt, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, &c., né le 4 Octobre 1578, dont nombreuse postérité. Voy. GI-RAULT, branche des Seigneurs du Cray, &c.

Les armes DE MAIGNEN sont : *d'or, à la*

façce d'azur, chargée d'un grelot d'or entre 2 quintefeuilles du même.

MAIGNEN (LE), en Normandie : ce nom se trouve enfermé dans un tableau qui se voit dans l'Eglise Abbatiale du Mont-Saint-Michel, & qui contient les noms des 119 Gentilshommes qui, en 1423, défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois. La Famille de LE MAIGNEN est une des plus anciennes de cette Province & dont la noblesse est des mieux prouvée, parce que partout où elle s'est établie, dans les premiers tems, il y avoit d'autres Familles du même nom qui étoient roturières, ce qui lui succéda, dans les XV^e & XVI^e siècles, beaucoup d'affaires vis-à-vis des Traitans & des Commissaires du Roi, desquelles elle est toujours sortie victorieuse, & qui n'ont servi qu'à accumuler ses preuves & ses titres. Le premier qu'on connoisse de ce nom est

GUILLAUME LE MAIGNEN, qui traita, en 1271, de la Fiefenne du Mesnil-Thébault aux Comté & Election de Mortain, avec PHILIPPE III, Roi de France. La Charte est du 1^{er} Décembre 1271 & porte : *nos GUILLELMO LE MAIGNEN, Scutifero* (car ils étoient plusieurs, desquels le seul GUILLAUME LE MAIGNEN est titré de *Scutifer*), *ac eorum hæredibus ad firmam perpetuam tradidimus & concessimus*, &c. Dans cette Charte les Fiefs de la Gaulardière & de la Rue font nommément exprimés. Cette Charte fut confirmée par PHILIPPE-AUGUSTE & PHILIPPE le Bel. De ce GUILLAUME LE MAIGNEN font issues deux branches, dont une établie dans l'Election de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives & aux environs, & l'autre dans l'Election de Mortain & celle d'Avranches. Elles justifient l'une par l'autre leur commune origine & leur souche provenant de GUILLAUME LE MAIGNEN, quoique leur Généalogie se trouve interrompue pendant deux siècles. La branche établie dans l'Election d'Avranches (celle de Mortain étant éteinte), a pour tige

I. COLIN LE MAIGNEN, vivant en 1470, & qui possédoit les Fiefs situés au Coq & en la Mancellière, de la Gaulardière, de la Rue & de la Maignennerie dans le Mesnil-Thébault, ce qui prouve qu'il descendoit de GUILLAUME, qui en avoit traité avec PHILIPPE le Hardi. Ce COLIN LE MAIGNEN ayant été imposé en conséquence de l'Edit des francs-fiefs sous le

règne de CHARLES VIII, présenta à ce Prince, à la tête de plusieurs autres Gentilshommes du Cotentin, sa requête en 1469, afin d'être déchargé ; mais l'Edit de 1470, ordonnant que tous les possédans fiefs Gentilshommes & Roturiers payeroient une année de leur revenu, COLIN LE MAIGNEN, obligé de payer comme les autres, prit des Lettres, en tant que besoin, des Commissaires du Roi, par lesquelles ils reconnurent qu'il étoit *Ecuyer & d'ancienne noblesse*, & lui conservèrent ses armes & son timbre. Ces Lettres sont du 8 Avril 1470. Il eut pour enfans :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. RICHARD, rapporté après son aîné ;
3. ET JEAN, Prêtre.

II. GUILLAUME LE MAIGNEN eut pour son partage le Fief au Coq & la Maignennerie. Son fils,

III. ABEL LE MAIGNEN, fut père de

IV. CHARLES LE MAIGNEN, Avocat du Roi à Mortain, qui obtint Arrêt de confirmation d'ancienne noblesse à la Cour des Aides de Rouen, contradictoirement avec le Procureur Général, en date du 15 Juillet 1583. Il eut :

V. ERNIÉ LE MAIGNEN, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en considération de ses services, par Lettres du 17 Juin 1613. De cet ERNIÉ vint :

VI. JACQUES LE MAIGNEN, Seigneur du Plessis & de Huzé, près de Mortain, dans la personne duquel cette branche s'est éteinte, n'ayant eu que des filles.

II. RICHARD LE MAIGNEN, second fils de COLIN, obtint, avec son frère aîné, Sentence en l'Election de Mortain, contre les Paroissiens du Mesnil-Thébault, qui les avoient imposés à la taille le 13 Avril 1472. Il eut pour son partage les Fiefs de la Gaulardière & de la Rue au Mesnil-Thébault, lesquels font demeurés dans sa branche jusqu'en 1754 & 1760, qu'ils ont été vendus par CLAUDE LE MAIGNEN, devenu Capitaine d'Invalides après avoir longtems servi dans le Régiment de Tournaisis, & par JEAN-BAPTISTE LE MAIGNEN, Capitaine au Régiment de Provence Ce RICHARD LE MAIGNEN épousa 1^o Marie Langlois ; & 2^o en 1473, Judith de Verdun, de la Maison de la Cranne, dont :

1. GUILLAUME, mort sans alliance en 1530 ;
2. JEAN, qui suit ;
3. PIERRE, Prêtre ;
4. AUGUSTIN, mort à l'armée ;

5. Et MARGUERITE, femme de *Gilles Mahéas*, Ecuyer, Seigneur de Mouen.

III. JEAN LE MAIGNEN épousa 1° *Jeanne Dobé*; & 2° *Guyonne du Crocq*. Du premier lit vinrent :

1. PIERRE, Prêtre ;
2. JACQUES, qui fuit ;
3. MARGUERITE, mariée à *Jean Hullin*, Seigneur de la Chauffonnière & de la Grimaudière.

Et du second lit il eut :

4. & 5. ABEL & MICHEL, morts sans alliance ;
6. Et RENÉE, mariée à *Gilles de Pontgane*, Ecuyer.

(PIERRE, JACQUES, ABEL & MICHEL, frères, furent maintenus dans leur ancienne noblesse, par M. de Mefmes de Roiffy, Intendant de la Généralité de Caen.)

IV. JACQUES LE MAIGNEN épousa *Françoise James*, laquelle obtint Sentence en l'Élection de Mortain, contre les Paroissiens du Mefnil-Thébault, après la mort de son mari, duquel elle eut :

V. RENÉ LE MAIGNEN, qui épousa *Marie Langlois*, dont vinrent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et ROBERTE, mariée à *François de la Ferrière*, Seigneur de Carolles & Gouverneur de Granville.

VI. LOUIS LE MAIGNEN, Sieur des Traversières, épousa 1° *Françoise Ernault*, de la Maison de Chantore; & 2° *Michelle Gaudin*. Il eut du premier lit :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. ODET, marié 1° à *Guillemette de Peronne*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° à *Gillette de la Hache*, de laquelle vint :

CLAUDE, Seigneur de Grainville, qui obtint décharge des taxes sur les nouveaux Anoblis, par Arrêt du Conseil Privé contre les Traitans. Il eut de sa femme trois filles, mariées dans la Famille de *Campion*.

3. FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
4. ANNE, mariée à *Jean le Maréchal*, Lieutenant Criminel au Bailliage d'Avranches.

Et du second lit vinrent :

5. LOUIS, Sieur des Traversières, qui servit longtems en qualité de Mestre de Camp dans le Régiment de la Luzerne & autres. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Novembre 1668, au rapport de M. Deniau, ce LOUIS LE MAIGNEN, Sieur des Traversières, fut d'abord débouté & en-

fuite restitué contre l'Arrêt, déchargé de l'amende de 400 livres & déclaré noble d'extradition, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre de Réformation le 14 Février 1671, au rapport de M. Saliou. C'est ce qui conste par un manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*. Il avoit épousé 1° *Guillemette le Brun*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Marguerite de la Broife*, de laquelle vinrent :

1. CLAUDE, mort jeune ;
2. JEAN-BAPTISTE, mort aux Isles de St.-Domingue ;
3. & 4. Et deux filles.

6. Et JEAN-BAPTISTE, Curé de Bacilly.

VII. RENÉ LE MAIGNEN mourut en 1662, après avoir commandé, en qualité de Capitaine, la garnison du Mont-Saint-Michel. Il avoit épousé *Suzanne de Camprond*, dont :

PIERRE, qui fuit ;
Et deux filles, mariées.

VIII. PIERRE LE MAIGNEN eut de N... *Gautier*, son épouse,

CLAUDE, qui fuit ;
Et deux filles, mortes sans alliance :

IX. CLAUDE LE MAIGNEN servit longtems en qualité de Lieutenant au Régiment de Tournaïsis, & mourut à Avranches, Capitaine d'Invalides, sa Compagnie étant à St.-Malo, après avoir vendu, en 1754, le fief de la Gauldrière. Il avoit épousé, étant en Alsace, une Demoiselle, dont il a eu :

N.... LE MAIGNEN, Chanoine à Novillard en Alsace, le dernier de cette branche.

VII. FRANÇOIS LE MAIGNEN, troisième fils de LOUIS, & de *Françoise Ernault*, sa première femme, obtint des Lettres de confirmation de noblesse & plusieurs Arrêts tant en la Cour des Aides qu'en celle des Comptes de Normandie, des 16 Octobre 1680, 2 Avril 1686 & 16 Mai 1687. Il épousa 1° *Jacqueline Poulain*; & 2° *Jeanne Gaudin*. Du premier lit il eut :

1. N... LE MAIGNEN, mort Prêtre.

Et du second lit vinrent :

2. & 3. FRANÇOIS & COLIN, morts, sans avoir été mariés, au retour de l'expédition de Tunis, de laquelle ils étoient ;
4. JEAN-BAPTISTE, mort sans alliance aux Isles de Saint-Domingue, où il étoit Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes & Aide Major du Petit-Goave ;
5. ODET, qui fuit ;

6. 7. & 8. Trois filles, Religieuses aux Hospitalières de Barenton ;
9. Et une autre fille, morte sans avoir été mariée, en 1760.

VIII. ODET LE MAIGNEN obtint encore sentence en l'Élection d'Avranches, contre les Paroissiens de Saint-Quentin, où il avoit épousé *Bertrande de Pontfoul*, de laquelle il a eu :

1. GERMAIN, mort jeune ;
2. RENÉ-FRANÇOIS, mort âgé de 45 ans, sans alliance, après avoir servi longtems dans le Régiment de Tournaisis ;
3. JEAN-BAPTISTE, mort jeune ;
4. RENÉ-MARIE, qui suit ;
5. OLIVIER-MARIE, mort Sous-Diacre en 1759 ;
6. Autre JEAN-BAPTISTE, Capitaine au Régiment de Provence, tué d'un coup de fusil à Cassel, le 25 Octobre 1762, dans le Fort *Soixante-neuf*, où il fut envoyé sur les 6 heures du soir pour en défendre l'attaque & dans lequel il pénétra au travers des ennemis, à la tête d'une Compagnie de Chasseurs qu'il commandoit ;
7. MARIE-JEANNE-BERTRANDE, qui, après avoir épousé *Jacques Enjournault*, Sieur de la Plochère, a obtenu des Lettres de relief de noblesse ;
8. 9. & 10. MADELEINE, LOUISE & CATHERINE-ANTOINETTE, toutes trois mortes jeunes.

IX. RENÉ-MARIE LE MAIGNEN, né le 25 Décembre 1717, fut chargé de la procuration du Duc d'ORLÉANS pour la régie des Domaines de Carentan & de Saint-Lô. & épousa, le 25 Janvier 1745, *Louise-Alexandrine de Murj*, dont :

1. FRANÇOIS-ANNE-RENÉ-MARIE, né le 2 Juillet 1752, qui a fait ses preuves devant M. de la Cour, Généalogiste, pour entrer Page chez M. le Duc d'ORLÉANS ;
2. JEANNE-BERTRANDE-LOUISE, née le 9 Janvier 1747, mariée, le 6 Février 1769, à *François-Hippolyte de Valat*, appelé le *Chevalier de Saint-Roman*, de la ville de Montpellier, Capitaine, second Factionnaire au Régiment de la Couronne, cousin au III^e degré de la Marquise de *Monteynard* ; il est Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers, & a eu de sa femme, un garçon & deux filles ;
3. ET MARIE-JEANNE, née le 10 Décembre 1753.

Cette branche porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 molettes d'argent, 2 & 1. Timbre : un casque ouvert de front. Supports : deux branches de palmes.*

La branche établie dans l'Élection de Fa-

laise, Bailliage d'Alençon, porte pour armes : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée au 1^{er} quartier d'une molette d'éperon du même ; à la bordure de gueules.* Ce qui fait croire qu'elle est issue de GUILLAUME LE MAIGNEN, tige commune, qui vivoit en 1271, c'est le fonds *d'azur & la molette d'éperon d'argent au premier canton* ; car le reste de l'écu est ou des pièces d'alliance, ou de distinction prises, comme la *croix*, dans le tems des Croisades. Cette branche tire son origine de

1. PIERRE LE MAIGNEN, Ecuyer, inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Bayeux, où l'on voit sa figure en relief sur un des piliers, armée de toutes pièces avec cette inscription : *Cy-gît PIERRE LE MAIGNEN, Ecuyer, qui trépassa l'an 1382 le 10 Décembre : Dieu lui pardonne à l'âme.* Il étoit propriétaire de la sergenterie noble de Saint-Pierre-sur-Dives, & avoit épousé *Jeanne de Villereau*, de laquelle il eut :

II. ETIENNE LE MAIGNEN, qui se maria avec *Jacqueline de Bonnechose*. Leurs enfans furent :

1. CHRISTOPHE, dont on ignore la femme, mais il en eut :
JACQUES & HERCULE LE MAIGNEN.
2. ROBERT, qui suit ;
3. EUSTACHE, lequel n'eut point d'enfans ;
4. FRANÇOIS, dont on ignore aussi la femme. Il fut père d'ALBIN, lequel eut pour fils,
THOMAS LE MAIGNEN.
5. ET MARGUERITE.

III. ROBERT LE MAIGNEN, Seigneur des fiefs de Houlbec, de Grandval & de la Sergenterie de Saint-Pierre-sur-Dives, épousa *Guillemine du Meste*, dont vint :

IV. JACQUES LE MAIGNEN, Seigneur des mêmes fiefs, qui s'est marié 1^o à *Madeleine le Forestier* ; & 2^o à *Auberte de Pierre*. Du premier lit il eut :

1. REMY, qui suit.

Et du second lit vint :

2. ETIENNE, rapporté après son aîné.

V. REMY LE MAIGNEN fut inquérité pour les mêmes causes que la branche précédente, & obtint Arrêt de décharge en la Cour des Aides de Normandie le 14 Novembre 1594, avec THOMAS, JACQUES & HERCULE, ses cousins. Il épousa, en 1566, *Guyonne de la Rue*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JACQUES, Seigneur de Grandval ;
3. Et CHARLES. (Il ne paroît pas que ces deux derniers aient été mariés.)

VI. PIERRE LE MAIGNEN, Seigneur de Houlbec, épousa *Madeleine de Sotteville*, de laquelle il eut :

VII. ABRAHAM LE MAIGNEN, qui obtint un Arrêt du Conseil le 24 Mars 1667, avec JACQUES-GABRIEL, son cousin. Cet ABRAHAM avoit épousé, en 1643, *Catherine de Guerpel*. (On en ignore la postérité, ainsi que celle de ses frères.)

V. ETIENNE LE MAIGNEN, fils de JACQUES, & d'*Arberte de Pierre*, sa seconde femme, Seigneur de la Sergenterie de Saint-Pierre-sur-Dives, eut de *Jacqueline de la Rue*, son épouse,

VI. JACQUES LE MAIGNEN, Seigneur de Bretteville, Conseiller Aîné aux Bailliages & Vicomté de Falaise, & Procureur de S. M. pour la recherche des malversations, en fait des monnoies, en Normandie. De *Marie de Marguerye*, sa femme, sortit :

VII. NICOLAS LE MAIGNEN, Vicomte de Saint-Pierre-sur-Dives, qui épousa, 1^o le 24 Mai 1636, *Marie Blondel* ; & 2^o le 5 Octobre 1639, *Hélène de Morel*. De ce second mariage vint :

VIII. JACQUES-GABRIEL LE MAIGNEN, qui obtint avec ABRAHAM, son cousin mentionné ci-dessus, un Arrêt de confirmation au Conseil d'Etat, le 24 Mars 1667. (On ignore la suite de cette branche, qui néanmoins subsiste encore, dit l'Auteur du *Mémoire* sur lequel nous avons dressé cette Généalogie.)

MAIGNY, en Normandie, Election d'Avranches ; Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, à 3 fasces de gueules*.

MAIGRET : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 coquilles du même, 2 & 1.*

MAILHANE : *d'azur, à un anneau d'or, accompagné de 3 molettes du même.*

MAILLAC, en Languedoc, porte : *d'argent, à 3 montagnes de gueules, chacune sommée d'une corneille de sable.*

MAILLAN, même Province, dont les armes sont : *parti, au 1 d'azur, à 3 chevrons d'argent ; au 2 de gueules, au lion d'or, armé & lampassé du même.*

MAILLAN, en Languedoc. De cette Famille étoit

JEAN DE MAILLAN, qui épousa, le 22 Juin 1638, *Madeleine de Lufrac*, qui lui apporta la Baronnie de Saint-Cernin ; elle étoit fille de *Gabriel de Lufrac*, Baron de Saint-Cernin, &c., & de *Françoise de Solages*, sa seconde femme.

* MAILLANNE, Terre & Seigneurie en Provence, qui passa, en 1441, dans la Maison des *Porcellets*, l'une des plus anciennes de cette Province, par le mariage de *Matheline de Guignonet*, fille d'*Elzéar de Guignonet*, Seigneur de Maillanne, avec *Pierre des Porcellets*, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Fos & de ses dépendances, de la Vallée, de Saint-Pierre, de Saint-Julien, de Lansac, &c., le même, qui, le 17 Juillet 1456, conduisit les Gentilshommes des Ville & Viguerie de Beaucaire pour le service du Roi à son Armée. Voy. PORCELLETS (DES).

Cette Terre de MAILLANNE fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mars 1647, en faveur d'*Antoine des Porcellets*, enregistrés le 8 Mai suivant. Elle a été vendue & démembrée, de sorte qu'actuellement les divers biens-fonds qui la composoient, se trouvent possédés par un assez grand nombre de particuliers, la plupart simples roturiers ; mais la justice de la Seigneurie est possédée par *Jacques-Cyprien Hermite*, Seigneur de Maillanne, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 3 Juin 1739, qui s'est allié à *Madeleine de Gemien*, de la ville de Grignan, dont plusieurs enfans. Voy. HERMITE, en Provence, tom. X, col. 587 de ce *Didionnaire*.

MAILLARD, en Normandie : Famille distinguée dans l'ordre de la noblesse, qui a donné un Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, sous le règne du Roi CHARLES IX, dans

JACQUES MAILLARD, Chevalier, Seigneur de Léaupartie, d'Ozaley, de Livet, la Bigne, Launay & de la Tour. On le trouve qualifié sous le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un acte du 23 Avril 1572 & dans un autre du 29 Janvier 1579, qui lui donne de plus la qualité de *noble & puissant Seigneur* : ce qui annonce la considération dont cette Famille jouissoit alors.

RENÉ MAILLARD, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Léaupartie, Livet, Vierville, &c., a

eu, de son mariage avec Dame *Charlotte Simon*, pour fille & unique héritière

CATHERINE, qui s'est mariée, par contrat du 15 Novembre 1678, avec *Jacques le Vaillant*, Ecuyer, Seigneur & Patron des Landes, &c., dont des enfans. Voy. VAILLANT (LE), en Normandie.

MAILLARD, Famille qui porte de *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un tourteau de sable, surchargé d'une croix d'or, accompagnée en chef de 2 quintefeuilles du même, & en pointe d'une étoile aussi d'or.*

MAILLARD, autre Famille, qui a pour armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 lis d'argent, & accompagnée de 6 merlettes de sable.*

* MAILLARDIÈRE (LA), Terre & Seigneurie au Cotentin, relevant du Roi, qui est possédée par CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur, Vicomte & Pair de Berck, dit le *Vicomte de la Maillardière*, titre que le Roi lui a donné. Voy. FEBVRE DE LA MAILLARDIÈRE (LE).

MAILLARDOZ, MAILLIARDOR, MAILIARDO, MAILLIARDO, MAILLIARDOZ, & même anciennement aussi MAILLIARDOTI : noms d'une ancienne & illustre Maison, originaire du pays de Vaud, établie aujourd'hui à Fribourg en Suisse, où elle a constamment porté la qualité de *noble ou Juncker*, & où elle a toujours été comprise dans la classe distinctive des *Nobles* de cette République. Nous allons rapporter le *Mémoire* qui nous a été remis & qu'on nous a prié de donner tel qu'il est, sans y rien changer.

Il paroît que les Seigneurs de la Maison DE MAILLARDOZ, qui sortent tous de la ville de Rue, ont aussi porté le nom de cette petite ville, située dans le pays de Vaud, laquelle est devenue depuis un Bailliage du Canton de Fribourg. On verra, ci-après, que *Madeleine de la Trémoille* étoit mariée, en 1525, avec JEAN DE MAILLARDOZ, que la Généalogie de la *Trémoille* appelle le *Seigneur de Rue*.

La Maison DE MAILLARDOZ possède encore beaucoup de fiefs dans le Bailliage de Rue; elle prouve, par titres originaux & authentiques, que l'on citera à chaque article de la filiation (seulement des quatre branches existantes), qu'elle possède ces fiefs sans interruption dès l'année 1328, & l'on prouvera de même sa filiation non interrompue, par

titres originaux latins, français & allemands, dès l'année 1200 & tant, puisque PIERRE I^{er}, fils d'UDALRIC, contracte, de sa seule autorité, en 1306.

Le baron d'Alt, Avoyer de la République de Fribourg, & Commandant Général du Militaire dans son *Hist. des Suisses*, en français, tom. V, p. 338, à Fribourg en Suisse, 1750, in-12, s'exprime ainsi sur l'origine de la Maison DE MAILLARDOZ : *Le premier de cette Maison DE MAILLARDOZ, dont on ait eu connaissance, est noble ULRIC, qui vivoit, en 1230, dans le pays de Vaud. La Seigneurie de Rue, qui est présentement un Bailliage dans le canton de Fribourg, leur appartenoit en partie, & cette Famille a toujours passé pour être d'une ancienne noblesse, sous les Ducs de SAVOIE, & aujourd'hui sous la domination de la République de Fribourg, où elle a fourni des hommes pour l'Etat & pour la guerre, d'un mérite distingué & d'une intégrité reconnue.*

Jean-Jacques Leu, Bourgmestre de la Ville & République de Zurich, a détaillé la Généalogie DE MAILLARDOZ, MAILLIARDOR & MAILLARDO, dans son *Dictionnaire historique de la Suisse*, en Allemand, tome XII, p. 447 & 450, imprimé à Zurich, 1757, in-4°. Voici le précis de ce qu'il dit de l'origine de cette Maison, traduit en Français : *Cette noble Famille, établie dans la ville de Fribourg, est originaire de Rue, Bailliage du même Canton, dont la Seigneurie lui a appartenu autrefois en grande partie, & où elle conserve encore beaucoup de fiefs. De cette Famille étoit PIERRE, qui fonda, en 1306, la Chapelle de Saint-Nicolas à Rue, & son fils JEAN fut père de MARMET & d'AIMÉ. Parmi les descendants de ce dernier, on observe PERRONNELLE, Abesse de Bellevaux, près de Lausanne, & FRANÇOIS & GEORGES, qui quittèrent le pays de Vaud en 1526, & s'établirent dans la Maurienne, où leur lignée s'est éteinte en 1650. MARMET surfit laissa deux fils, JEAN & ANTOINE. Le premier forma une branche, dite de Grandvaux, près de Lausanne, laquelle s'est éteinte dans le XVI^e siècle. ANTOINE continua la postérité par son fils de même nom, qui fut père de JEAN, lequel vivoit dans le milieu du XV^e siècle, & qui laissa GEORGES, qui rendit hommage, en 1484, à Lausanne, à Charles, Duc de Savoie, pour tous les biens qu'il pos-*

fédoit dans le pays de Vaud. JEAN, l'un de ses fils, dit le Seigneur de Rue, épousa Madeleine de la Trémoille, Maison de France; mais dont il ne laissa pas d'enfans. ANTOINE, un autre fils de GEORGES, eut deux fils, JEAN-BAPTISTE & ETIENNE, qui formèrent deux branches, l'une & l'autre existantes.

La Généalogie DE MAILLARDOZ a été rapportée dans la dern. édit. du *Dictionnaire historique* de Moréri, imprimée à Paris en 1759. UDALRIC DE MAILLARDOZ, vivant en 1240, est nommé à la tête de la Généalogie. Il eut pour fils PIERRE, qui vivoit en 1306 & 1313. Le *Dictionnaire Généalogique*, imprimé à Paris en 1761, en 7 vol. in-8°, a rapporté aussi en détail la Généalogie DE MAILLARDOZ. (C'est la prem. édit. de ce *Dictionnaire de la Noblesse*.)

Les armes de la Maison DE MAILLARDOZ sont conformes à l'étymologie du nom. Elle porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 2 maillets d'or; lambrequins d'argent & d'azur.* Il y a eu de la variation dans les figures des cimiers & dans les supports. Le sceau de noble JEAN DE MAILLARD, de Rue, de l'an 1546, qui sera détaillé à son article, offre au-dessus du casque de Chevalier un *demihomme tenant de la main droite un maillet d'or.* Quelquefois le cimier a été surmonté d'un *panache de plumes.* Un arbre généalogique armorié de la Maison DE MAILLARDOZ, trouvé à Liège, dans les Pays-Bas, en 1762, place au-dessus du cimier un *demimaure colleté, tenant de la main droite un maillet d'or, ayant les cheveux liés d'argent, & pour ceinture un tablier de plumes d'azur & d'argent.* Cet arbre donne pour devise : *ADVERSA RETUNDANT, & pour supports : deux Maures debout, tenant chacun d'une main droite une bannière d'azur, chargée d'un maillet d'or.* L'écu est porté par un *Maure* pareil, ayant sous ses pieds cette légende : *TANTA SUB MOLE RECURVOR.* La plupart des Seigneurs de cette Maison ont pris pour supports : *deux Sauvages naissant, couronnés de lierre, tenant en chaque main un maillet d'or.* La devise ordinaire de cette Maison est : *FERIENDO TRIUMPHAT, & son épithète ou sobriquet : Gravitè DE MAILLARDOZ.*

On voit dans la chapelle de la Sainte-Trinité à Rue, & es-reconnoissances de Pomel, les armes DE MAILLARDOZ, tracées d'argent, à

la bande d'azur, chargée de 2 maillets d'or; casque de Chevalier, rehaussé d'un homme naissant, couvert d'azur, la tête couverte d'un bonnet pointu d'azur, doublé d'hermine, tenant en la main droite un maillet d'or.

La nouvelle *Méthode raisonnée du Blason*, du Père Ménefrier, imprimée à Lyon en 1770, dit, pag. 5 (à propos des pièces dont on composa les écus à l'occasion des Tournois), que les autres les composèrent des pièces de leur armure : de là les éperons, les fers de lance, les masses, les maillets, les épées, les casques, &c.

On lit au bas des différentes Généalogies armoriées de la Maison DE MAILLARDOZ, que Pierre 1^{er}, Comte de Savoie, dit le *petit Charlemagne*, ayant conquis le pays de Vaud en 1260, & après avoir fait prêter hommage à la Noblesse & fidélité aux sujets, fit un voyage en Angleterre chez la Reine, sa nièce. Pendant le séjour qu'il y fit, le Comte de Genève chercha à lui débaucher la Noblesse & le pays de Vaud, & n'ayant pu y réussir, il mit bonne garnison dans les Châteaux de Rue & des Clées, qui appartenoient au Comte de Savoie, avec ordre de rançonner, dévaliser & même tuer tous les passans qui se diroient sujets de la Maison de Savoie, dont le Comte Pierre étant averti, il revint sur-le-champ, avec 4000 hommes que le Roi d'Angleterre lui donna, & il mit le siège devant ces deux Châteaux : celui de Rue fut réduit en cendres avec tous les Documents du lieu, ce qui fait que le plus ancien titre, que l'on trouve à Rue, est de l'année 1306. Les Manuscrits de ce tems-là disent que la Maison des nobles MAILLARDOZ fut réduite en cendres par cet incendie.

Le Père Ménefrier, Jésuite, a rapporté (dans les *Recherches du Blason*, seconde Partie, de l'usage des Armoiries, pag. 86 & 87, Paris, 1673, in-12), les attributs des Familles nobles du pays de Vaud, tel qu'il les avoit trouvés parmi les Mémoires manuscrits du Chevalier de Guichenon, pour son *Héraut de Savoie*. Parmi ces attributs est celui de la Maison DE MAILLARDOZ, qui est allié à une grande partie de celles qui s'y trouvent comprises, comme on le verra ci-après.

Grandeur d'Alinges-Coudrée.

Antiquité de Blonay.

Noblesse d'Estavayé.

Franchise de *Villarzel*.
 Hauteſſe de cœur de *Gingins*.
 Parenté de *Jeoffrey*.
 Piété de *Chandieu*.
 Bonté de *Pefme*.
 Richesses de *Meſtral-Arruffens*.
 Hôſpitalité d'*Aubonne*.
 Prudence de *Tavel*.
 Sageſſe de *Seigneux*.
 Généroſité de *Praroman*.
 Opiniâtreté de *Dortans*.
 Amitié de *Gumoïns*.
 Accordiſe de *Martines*.
 Politique de *Cerjat*.
 Ingénuité de *Saconnay*.
 Chicane de *du Gard*.
 Naïveté de *Meſtral-Payerne*.
 Gravité de *MAILLARDOZ*.
 Simplicité de *Roverca*.
 Gaillardie de *Lavigny*.
 Meſnage des *Loys*.
 Vivacité d'eſprit d'*Ennezel*.
 Vanité de *Senarclens*.
 Indifférence des *Aſperling*.

NICOD MALLIARDOTI vivoit dans le XI^e ſiècle, ainſi que ROLLET & MARNET, du même nom, ſelon un acte latin, original & en parchemin, daté du 11 Mai 1084, dreſſé par Mermet Elpeis, Notaire Juré de la Châtellenie de Rue. La date eſt écrite en toutes lettres & non chiffrée. Cet acte renferme une vente à NICOD MALLIARDOTI, de Rue. Il y eſt fait mention auſſi des héritiers de PERROUD MAILLARDOZ. Antoine Champion, Damoifeau, y eſt cité comme Châtelain de Rue. C'eſt le ſeul acte que l'on connoiſſe avoir échappé à l'incendie rapporté ci-devant.

Nous allons maintenant donner la filiation établie d'après les actes originaux conſervés à Rue dans les Archives de la Maïſon de MAILLARDOZ, & qui ſont tous entre les mains de FRANÇOIS-NICOLAS de MAILLARDOZ, Co-Seigneur d'Arlens, & ancien Seigneur, Bailli de Montagny, vivant en 1774, chef de la quatrième & dernière branche exiſtante, & la ſeule qui ait conſervé des fiefs, des biens & domicile à Rue.

I. UDALRIC de MAILLARDOZ vivoit en 1240, puisſque PERROUD, ſon fils, contracte, de ſa ſeule autorité, en 1306. De plus, JOHANNET, ſon petit-fils, eſt marié en 1328. UDALRIC épouſa noble *Julie*, dont on ignore le nom de Famille, & de laquelle il eut :

Tome XII.

II. PIERRE de MAILLARDOZ, I^{er} du nom, cité avec Rollet & Marmet de Bleſſens, frères; *Jean Meſtral* de Rue; Wilhelme de Bleſſens; Herti & Jannod, frères, fils de feu Uldrion de Mont; Martin de Mont & Jordan, ſon frère; Agnette, veuve de Jacques de Mont; Nicolas, fils de ſeuſe Iſabelle d'Arlens dans la Lettre de fondation de la Chapelle de Saint-Nicolas à Rue, faite par noble homme Richard de Prez, Chevalier. Cette Lettre eſt datée de Lauſanne le 8 Octobre 1306, & elle exiſte en original dans les Archives de la ville de Rue. De plus PERROUD, dit MAILLARDOZ, fils d'ULDRY, dit MALLIAR, eſt cité, ainſi que Richard de Prez, Chevalier, & Jean de Prez, Damoifeau, ſon oncle, dans un acte daté du mois d'Avril 1330, & muni des ſceaux de Richard & de Jean de Prez. La femme de PIERRE de MAILLARDOZ ſe nommait *Marie de Blonay* (a), dont vinrent :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. MARNET, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et JEAN, qui a formé la troiſième, mentionnée enſuite.

III. ETIENNE de MAILLARDOZ vivoit en 1363. Il épouſa *Madeleine de Clermont*, d'une Maïſon du Dauphiné, qui a été partagée en deux branches. Celle qui s'établit en Savoie, & dont étoit *Madeleine*, portoit pour armes: *de ſable, à 2 clefs d'or, paſſées en ſautoir*. Il n'eut qu'une fille, nommée

JEANNE, qui s'eſt mariée à *Jean de Bleſſens*.

L'aſſignal de mariage, daté du 3 Juin 1359, dit que *Johannet*, fils de ſeu *Jacques de Bleſſens*, reconnoît avoir reçu 600 livres Lauſannoïſes pour la dot de *JOHANNETTE*, ſa femme, fille de ſeu ETIENNE, celui-ci fils de ſeu PERROUD MAILLARDOZ. Il y a des *Bleſſens*, cités comme *Chevaliers* dans un Cartulaire de Lauſanne fait dans le XI^e ſiècle, par un Prévôt du Chapitre noble de cette ville, de la Maïſon d'Estavayé.)

(a) Bucelin a rapporté la Généalogie des Barons de *Blonay*, depuis l'an 1060. Les plus anciens titres de la Maïſon de Savoie, imprimés par Guichenon, en parlent. Le Château & la Seigneurie de *Blonay* leur ont appartenu pendant près de 700 ans. Plusieſurs Barons de *Blonay* ont été Gouverneurs du pays de Vaud, au nom de la Maïſon de Savoie, en 1350, 1361 & 1425. La Maïſon de *Blonay* a auſſi poſſédé la Baronnie du Châtelard & la Seigneurie de Carouge. Elle exiſte en Savoie, où elle a eu plusieſurs Chevaliers de l'Annonciade.

SECONDE BRANCHE.

III. MARMET DE MAILLARDOZ, second fils de PIERRE 1^{er}, & de *Marie de Blonay*, eut de noble *Jeanne de Challes-Vieux*, son épouse,

1. PIERRE, mort sans alliance;
2. Et JACQUES, qui fuit.

Cela est prouvé par un acte daté de l'an 1363. (La Maison de *Challes* en Savoie étoit divisée en deux branches, *Challes-Vieux* & *Challes-Moderne*. Celle de *Challes-Vieux*, éteinte depuis longtems, portoit pour armes: *d'argent, à la croix ancrée de sable*. Devise: C'EST A MON TORT.)

Le 1^{er} Mai 1346, Amédée VI, Comte de Savoie, fit un Tournois célèbre à Chambéry, où il eut l'honneur entre les *Tenans*. Le Comte Pierre d'Arberg & Thibaut, Seigneur de Neufchâtel en Bourgogne, eurent le prix entre les assaillans. Il leur fut donné de gros anneaux d'or par les Dames qui dévoient les prix & salaire d'honneur. L'écu du Prince étoit au premier rang; les armoiries des deux Juges des coups de lance occupoient le second; venoit ensuite au troisième les armoiries, les timbres, les cimiers, les devises & les noms des Chevaliers qui se trouvèrent en ce Tournois & qui sont: 1. *Challes*, 2. *Ejdor*, 3. *Malet*, 4. *Orly*, 5. *Candie*, 6. *Sonnaç*, 7. *Candie*, 8. *Chabo de Lefcherenne*, 9. *Hiene*, 10. *Bressieu*, 11. *Bonatrait*, 12. *Veige* ou *Veisse*; 13. *Capris*, de Piémont; 14. *Valavoire*, 15. *la Forest*, 16. *Miolans*, 17. *la Baume-Montrevel*, 18. *Gramont*, 19. *Malet*, 20. & *Chabo de Lefcherenne*. (Ménéstrier, pag. 200, du 1^{er} vol.)

IV. JACQUES DE MAILLARDOZ époua noble *Aignelette de Sales (a)*, & en eut:

1. NICOLAS, Ecclésiastique;
2. Et ROULLET OU ROLLET, qui fuit;

V. ROULLET OU ROLLET DE MAILLARDOZ, vivant en 1390, eut de noble *Jeanne de Villette (b)*, son épouse

1. NICOLAS, mort sans postérité;

(a) La Maison de *Sales* en Savoie, si connue par sa noblesse & par le Saint qu'elle a donné à l'Eglise, porte pour armes: *d'azur, à 2 fasces d'or, remplies de gueules, accompagnées d'un croissant d'or en chef, & de 2 étoiles à 6 rayons vult d'or, l'une en abîme, & l'autre en pointe*. Devise: NEC PLUS, NEC MINUS.

(b) Les armes de *Villette*, dont Guichenon a rapporté des titres infiniment distingués dans la

2. NICOLETTE, morte sans alliance;
3. Et JACQUÈME, mariée à *Guillaume de Soutens* ou *Sotens*, de Laufanne.

TROISIÈME BRANCHE.

III. JEAN DE MAILLARDOZ, 1^{er} du nom, troisième fils de PIERRE 1^{er}, & de *Marie de Blonay*, feudataire du Comte de Savoie, époua 1^o *Marmette de Bleffens*; & 2^o N... de *Bonarent*. Du premier lit il eut:

1. MARMET, qui fuit.

Et du second lit vinrent:

2. NICOLAS, lequel étoit feudataire du Comte de Savoie, puisqu'on a de lui un accensement qu'il fit à *Richard*, fils de feu *Jacques de Bleffens*, le 10 Mars 1373, & puis que MARMET, son frère, reconnoît, en 1405, les fiefs provenans dudit NICOLAS. Il époua noble *Henriette d'Alinges (c)*, & en eut quatre enfans, savoir:

1. & 2. PIERRE & JEAN, morts sans alliance;
3. CATHERINE, morte aussi sans alliance;
4. Et JEANNE, mariée, en 1390, à noble *Vauthier de Lucinge*, de Vevey, Damoiseau, d'une Maison originaire des anciens Souverains de Faucigny, ou Foucigny, de laquelle étoit *Amé de Lucinge*, qui prêta hommage, en 1430, à Amédée VIII, premier Duc de Savoie. Voy. LUCINGE.

3. Et AIMÉ OU AMÉDÉE, auteur de la neuvième & dernière branche, rapportée en son rang.

1^o Un acte daté de l'an 1328, dit que *Jacques de Sarfens*, fils de feu *Johannet de Bleffens*, fils de feu *Ugo de Bovens*, confesse avoir vendu tout ce qu'il possédoit *viere* Bleffens & la Joux, & qui est détaillé dans l'Acte à JOHANNET, fils de PERRAUD, dit MALLIARDO & à MARMETTE, sa sœur, femme dudit *Johannet*. Pierre de Gruyères, Seigneur de Vanel, Chevalier, Bailli de Vaud; Guillaume Chantonay, Chevalier, Châtelain de Rue; Richard de Prez, Chevalier, sont nommés dans

Généalogie de la Maison de SAVOIE, & dans l'*Hist. de Bresse & de Bugey*, & dont une branche avoit pris le nom de *Chevron* ou *Chivron* (en Allemand *Zisfrung*), sont: *d'azur, au chevron d'or, bordé de gueules, accompagné de 3 lions d'or, 2 & 1*.

(c) La Maison d'*Alinges*, en Chablais, l'une des plus illustres de Savoie, portoit pour armes: *de gueules, à la croix d'or*. Devise: SANS VARIER.

cet acte, ainsi que la femme & les enfans de Jacques de Sarfens. Voilà les fiefs de Bleffens & de la Joux, acquis à JOHANNET MAILLARDO en 1328; — 2^o Richard, fils de feu Jacques, fils de feu Arembordis de Bleffens, reconnoit, par un acte du 4 Avril 1350, tenir de JOHANNET MAILLIARDOTI, viere Bleffens, des Terres détaillées dans l'acte pour un cens actuel & perpétuel, François de la Serra, Chevalier, étant Bailli de Vaud; — 3^o Par un acte daté du 13 Juin 1358, JOHANNET MAILLARDOZ, fils de feu PERROUD MAILLARDOZ, fait un allignai à MARMET, son fils, de 50 livres qu'il avoit reçues pour la dot de *Marmette de Bleffens*, sa première femme, mère dudit MARMET, & il assigne cette somme fur tout ce qu'il possède *in villis, territoriis & fenagiis* de Bleffens, Moffel & la Joux: Aymo, Seigneur de Bossons, Chevalier, étant Bailli de Vaud; — 4^o par un autre acte, daté du même jour 13 Juin 1358, JOHANNET, fils de feu PERROUD MAILLIARDOR, reconnoit avoir reçu 200 livres pour la dot de N... de Bonarent, sa seconde femme, & les assigne, en cas de mort, fur tous les biens & en particulier fur un cens que lui doit Aymonet, Bourgeois de Moudon; sur un autre cens que lui doit Robert de Billens, Seigneur de Palézieux, Chevalier, pour des choses qu'il tient de lui, & enfin fur un pré à lui appartenant. — 5^o Par un acte, daté du 10 Mars 1373, JOHANNET MAILLIARDO, de concert avec MARMET & NICOD, ses fils, fait un accensement dans le territoire de Rue à Richard, fils de feu Jacques de Bleffens, pour le cens annuel & perpétuel de 38 sols & 6 deniers, & pour 40 liv. *nomine Intragii censerie supradite*.

Par ce que l'on vient de rapporter, il est évident que JOHANNET MAILLARDOZ possédoit les fiefs de Bleffens, de la Joux & de Rue, peut-être même celui de Moffel. Il faut voir dans le *Glossaire* de du Cange, au mot *accensare* la force de cette expression; il y est dit: *Concessimus prædictis hominibus quod possint accensare de milite & emere de omni venditore, qui vendere voluerit, nisi sit feudum vel res feudales. Libertates salvæ Terræ in Ruthenis an. 1284*. Il falloit donc être noble pour posséder fief, & Chevalier, ou de race de Chevalier, pour accenser ou donner à cens. Dans la *Nouvelle méthode du Blason*, rapportée ci-dessus, pag. 454 (à l'occasion de l'origine de la noblesse), on lit qu'il y

avoit autre fois quatre voies différentes pour acquérir la noblesse: la première étoit par la profession des armes; la seconde, par l'investiture d'un fief; la troisième, par l'exercice des grands offices de la Couronne & de la Maison du Roi, & des grands offices de judicature, & la quatrième étoit par des Lettres d'anoblissement.

IV. MARMET DE MAILLARDOZ, feudataire du Comte de Savoie, est fondateur de l'Autel (aujourd'hui Chapelle de la Sainte-Trinité), dans la Chapelle, aujourd'hui Eglise paroissiale de Saint-Nicolas de Rue, qu'il a doté de 16 liv. de cens, qu'il avoit acquis, dans la paroisse de Saint-Martin de Vaud, de Jean & de Girard d'Illens, Damoiseaux (*Domicellis*) de Fribourg. Il épousa noble Guillemette de Challes-Moderne, dont :

1. PIERRE, mort, avant son père en 1408, sans enfans de sa femme Anthoinaz de Vully;
2. JEAN, qui suit;
3. Et ANTOINE, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après.

Par un acte du 20 Mars 1405, signé Chalvin, Notaire, MARMET MAILLIARDO de Rue, reconnoit tenir en fief d'AMÉDÉE, Comte de Savoie, à Prez, & ailleurs dans la Châtellenie de Rue 24 sols de cens annuel provenant du testament des défunts Perrod & Girard Mestral, plus pareil cens ès-mêmes lieux provenant de la succession de feu son frère NICOD MAILIARDO, en vertu d'une légation faite par JEANNE, sa nièce, fille dudit NICOD & femme de Vaucher ou Vauthier de Lucinge, de Vevey, Damoiseau; plus la 4^e partie de toute la dime de Vauderens & la moitié de toutes les terres de Prez, ainsi qu'il est plus amplement expliqué dans la reconnoissance reçue entre les mains de Jean Balay, aussi Commissaire dudit Comte. Par le même acte, PIERRE, fils dudit MARMET MAILIARDO, reconnoit aussi tenir en fief du même Comte de Savoie, quelques poses de vigne situées en Galiard, qu'il avoit obtenues en vertu d'une prétention contre le défunt Comte de Gruyères. Tous ces fiefs font confirmés audit MARMET & PIERRE, au nom du Comte de Savoie, par Jean Chabvin, son Commissaire & Notaire du pays de Vaud, avec obligation d'hommage audit Comte.

Dans un volume en parchemin, coté D I, des dénombrements ou quernets prêtés au Comte de Savoie, AMÉDÉE VIII, par dif-

*férents Vaux de la Baronnie de Vaud dans le commencement du XV^e siècle, feuillet VIII ** VI^o, chiffres rom., soit 166 en chiffres arabes, se trouve un acte latin, qui porte que L'an 1404, indiction XII^e, le 15 Décembre, à la réquisition de Jean Chalvin, subrogé pour cette fonction par Jean Balay, Commissaire & Secrétaire d'AMÉDÉE, Comte de Savoie, MARMET MALLIARDO confesse, sous serment prêté sur le Saint-Evangile, qu'il tient pour lui & les siens dudit Monseigneur Comte & des siens en fief & hommage lige, les cens & revenus ci-après énoncés avec directe Seigneurie, savoir : neuf deniers Lausannois de cens annuel que lui doit Aymonet, Grand de Prez, sur un fonds de terre sis au lieu, dit en Foret, près du bien de Perrod de Nervaux. Plus 30 sols 7 deniers, une obole Lausannois avec un chapon de cens annuel que lui doit Marmet, fils de Rollet Levot de Prez. Plus 3 sols & neuf deniers Lausannois de cens annuel que lui doit Jacques Rechu de Vauderens sur un pré situé dans le territoire de Vauderens. Ce livre, intitulé seulement Liber Nobilium, est le plus ancien Quernet du pays de Vaud, qui existe aux Archives de Fribourg, & l'extrait ci-dessus en a été tiré par Raté, Commissaire d'Etat, le 3 Avril 1767, revêtu du sceau de la République le 5 du même mois, & légalisé par l'Ambassadeur du Roi en Suisse, le 11 des mêmes mois & an.*

Un autre acte tiré du même Quernet, & revêtu des mêmes formes, porte que *En l'année 1404, indiction XII^e, le 17 Novembre, & à la réquisition de Jean Balay, Notaire, Secrétaire du Comte de Savoie & son Commissaire, PIERRE, fils de MARMET MALLIARDO, de Rue, reconnoît sous serment prêté sur le Saint-Evangile, qu'il tient en fief dudit Monseigneur Comte, & sous l'hommage de la Seigneurie de Palézieux, lequel hommage le Comte de Gruyères doit supporter à cause des biens à lui provenant par mariage de feu Pierre de Billens, autrefois Seigneur de Palézieux, environ deux poses de vigne que lui, confessant, a obtenues sur les biens dudit Comte, qui avoit retenu ledit Vignoble, depuis la mort dudit Seigneur de Palézieux.*

Voici un extrait (tiré par les Notaires Mestral & Ducret, & légalisé comme ci-devant) du Quernet des fiefs nobles prêté, en faveur

de leurs Excellences de Fribourg, le 26 Janvier 1541, entre les mains des Commissaires Claude Meczat & Guillaume Chaffot, par les nobles ANTOINE & JEAN MALLIARDOZ, frères, Donzels de Rue. Ce Quernet contient 98 feuilles d'écriture, & commence ainsi qu'il suit : *Je ANTOINE MALLIARDOZ, fils de feu noble GEORGES MALLIARDOZ, fils de feu noble JEAN, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDOZ, fais savoir à tous présents & à venir, &c., & aussi moi ledit ANTOINE MALLIARDOZ de tenir, vouloir tenir & devoir tenir, tant à mon nom propre, comme au nom dudit noble JEAN, mon frère, en fief liège de nosdits très-redoutés & magnifiques Seigneurs (de Fribourg) & des leurs que dessus & sous l'hommage lige, des biens & de la reconnaissance de noble MARMET MALLIARDOZ autres fois par lui faite es-mains d'Egrege homme Jean Balley, Notaire & Commissaire des extentes & reconnoissances du pays de Vaud, les biens, hommages, censés & dixmes que ici-après s'ensuivent, savoir : la part qu'ils avoient à la dixme de Vauderens ; descenses directes Auviere Vauderens & Arlens ; la moitié de la dixme de Bionnens des directes Auviere Bleffens ; leur part de la dixme d'Ursy & de Vauderens & Vuillingen. On citera ci-après un acte, par lequel ANTOINE MAILLARDOZ, Damoiseau, exécute la fondation ordonnée par le testament de MARMET, son grand-père, que l'on vient de voir posséder beaucoup de fiefs liges à titre d'hommage & nommément ceux de Bleffens, de la Joux, de Rue, de Prez & de Vauderens, avec directe Seigneurie, ainsi que ceux de Bleffens & Arlens, de Bionnens, d'Ursy & de Vuillingen. Il portoit que le fief & la Seigneurie d'Arlens font de tems immémorial dans la Maison de MAILLARDOZ, qui avoit même le droit de Tailliabilité sur les sujets d'Arlens, ainsi que le droit du dernier supplce. Le droit de Tailliabilité a été converti en d'autres droits le 13 Décembre 1518, & celui du dernier supplce, supprimé par la première reconnaissance de ce Fief, faite à Fribourg.*

V. JEAN DE MAILLARDOZ, II^e du nom, établit la branche, dite de *Grandraux*, près de Lausanne, actuellement éteinte, & épousa noble *Anne de Cerjat*, dont :

1. JEAN, qui de N..... de Clermont, du Dauphiné, sa femme, ne laissa qu'un fils, nommé

MARMET, mort sans alliance. Voy. CLERMONT, en Dauphiné.

2. Et JACQUES, qui fuit.

Antoine Cerjat prêta hommage, en 1430, à AMÉ VIII, Duc de Savoie. *Humbert Cerjat*, Seigneur de Combremont & de la Molière, fut établi plusieurs fois Gouverneur du pays de Vaud par le Duc de Savoie, fâvor en 1462 & depuis 1470 jusqu'en 1473, & es-années 1478, 1486 & 1487. Ce Prince l'envoya aussi comme Ambassadeur auprès des Cantons Suisses. (La Maison de *Cerjat*, établie à Moudon, possède encore les droits Seigneuriaux à Denesy, Bressonaz, Mezières & Lignerolles.)

VI. JACQUES DE MAILLARDOZ, Damoiseau de Rue, épousa noble *Aiguelette de la Molière*, qui paroît être fille ou sœur de *Nicod*, Seigneur de Font & de Cheyres, d'une illustre Maison du pays de Vaud, qui portoit pour armes : de gueules, à la molette d'épée d'argent. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. PIERRE, mort sans alliance ;
3. Et CLAUDE, auquel on ne connoît pas de postérité.

JACQUES & JEAN, frères, fils de feu JEAN, qui étoit fils de MARMET MAILLARDOZ, fondèrent deux messes de plus par semaine à l'Autel de la Sainte-Trinité à Rue, par un acte du 24 Août 1456, en présence de JEAN, fils de feu ANTOINE MAILLARDOZ, Damoiseau, & s'arrangèrent avec leurs cousins pour la collation de cette Chapelle ou Autel.

Nicod de la Molière prêta hommage à AMÉ VIII, Duc de Savoie, en 1430.

Dans le Quernet existant aux Archives de Fribourg, intitulé *Balai*, vol. 3, année 1403, on trouve deux reconnaissances faites la même année par noble *François de la Molière*. Il est dit par la première, que ce *François de la Molière*, Co-Seigneur de Font, reconnoît tenir du Comte de Savoie les fiefs qui lui sont parvenus à Font, à Bollion & à Lully de la succession de *Rollet de la Molière*, son frère, & de *Nicod de Font*, son oncle, & de sa tante, femme de *Nicod de Font* sous l'hommage lige que doit supporter sa sœur *Françoise*, fille de *Jacquet de Font*, femme de *Jean de Forell*, & sa sœur *Isabelle*, fille aussi dudit *Jacquet de Font*, & femme de *Rollet de Colombier*, bâtarde. Par la seconde recon-

noissance, *François de la Molière* est nommé fils de feu *Pierre de la Molière*. Il renouvelle & confirme, en 1403, la reconnaissance faite au mois d'Août 1317, par *Aimo* & *Pierre*, son oncle & son père, fils de *Conon*, Co-Seigneur de la Molière & Damoiseau, pour tout le Château de la Molière & le Bourg de la Molière, près d'Estavayer, pour le fief d'Yvonand & pour tout ce que ledit *Conon* avoit reconnu à LOUIS DE SAVOIE, Seigneur de Vaud.

D'après le Quernet cité ci-dessus & ceux de la Terre de Bonvillars faits par du Maine en 1527, & par Bourgeois & Calame en 1557, on voit que noble *Conon*, Co-Seigneur de la Molière, Damoiseau, vivoit vers l'an 1260 ; que *Conon* a eu quatre fils : *Aimon*, *Pierre*, *Girard* & *Nicod*. — *Aimon* a eu *Girard*, qui a eu *Louise*, laquelle porta sa part de la Seigneurie de la Molière, à noble *Guyonnet de Dailens*, Seigneur de Bavois, vivant en 1403 ; — *Pierre* a eu *François*, Co-Seigneur de la Molière & Seigneur de Font ; — *François* a eu *Jacquet* ; celui-ci a eu *Nicod*, Seigneur de Font & de Cheyres ; — *Nicod* a eu *Georges*, lequel fut père de *Pierre*, & celui-ci de *Jean*, Seigneur de Cheyres & Co-Seigneur de Seyry ; — *Jean* a eu *Nicolas*, vivant en 1539, qui épousa *Marguerite*, fille de noble *Louis de Gléresse*, Seigneur de Rucyres, & de noble *Rollette de Dailens*, Co-Dame de la Molière & de Bonvillars ; — *Girard* eut deux filles : *Catherine*, mère de *Marguerite* ; & *Agnès*, mariée à *Henri de Dizy*.

VII. LOUIS DE MAILLARDOZ, 1^{er} du nom, Damoiseau de Grandvaux, épousa, en 1460, *Perronette*, fille de noble *Louis de Chanferj* ou *Chavey*, dont :

1. PIERRE, qui de *Claudine*, fille de noble *Jean de Cerjat*, qu'il épousa en 1490, n'eut qu'une fille, nommée

ISABELLE, mariée à N... de *Crofferent-de-Luty*.

2. GEORGES, qui fuit ;
3. JEAN ;
4. Et CATHERINE, mariée à noble *Aimé Sordet*.

Dans les reconnaissances de la Seigneurie d'Arless, il est dit : comme conste par la stipulation, &c., en faveur de noble PIERRE DE MAILLARDOZ, fils de feu noble GEORGES DE MAILLARDOZ, fils de noble LOUIS DE MAILLARDOZ, Donzel de Grandvaux.

VIII. GEORGES DE MAILLARDOZ, 1^{er} du nom,

Damoiseau de Rue, épousa, en 1514, noble *Hiéronyme de Glâne*, dont la Famille possédoit la Seigneurie de Cogy. *Guillaume*, Comte de *Glâne* fonda l'Abbaye d'Hauterive, près de Fribourg, Ordre de Cîteaux, en 1137. Il y est enterré, & son mausolée y existe encore ; mais ce Comte de *Glâne* paroît être d'une Maison différente de celle-ci, ainsi que les armes : car la Famille de *Hiéronyme de Glâne* portoit : *de gueules, à la main de carnation, mouvante du flanc sénéstre, & tenant une clef d'argent en pal*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. & 3. MARIE & ISABELLE ; la première, femme d'Oger d'Orou.

IX. PIERRE DE MAILLARDOZ, II^e du nom, Damoiseau de Rue & de Grandvaux, Co-Seigneur d'Arlens & Châtelain de la Paroisse de Villette, épousa, en 1536, noble *Jeanne*, fille du Baron de *Saint-Mauris*, de Pontarlier, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. CLAUDE, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. FRANÇOISE, mariée 1^o à N..... *Grand*, de Laufanne ; & 2^o à noble *Antoine de Vevey-d'Estavayé* ;
4. Et JACQUELINE, mariée 1^o à noble *Jean-Baptiste de Clavel* ; & 2^o à noble N..... de *Jeoffrey*.

X. LOUIS DE MAILLARDOZ, II^e du nom, Damoiseau de Grandvaux, épousa 1^o *Isabelle*, fille de noble *Antoine de Maillard*, de Romont ; & 2^o noble *Jeanne de Prez*. Il n'eut de ses deux femmes que trois filles, savoir :

1. JEANNE, mariée à *Claude de Mur* ;
2. FERDINANDE, mariée à *Pierre Hugonin de la Tour* ;
3. Et MARGUERITE, femme de *Louis Hugonin*, de Vevey.

Une branche de la Maison de *Maillard*, autrefois vassale des Comtes de *Romont*, & aujourd'hui, l'une des 15 Familles formant la classe distinctive des Nobles de la République, s'est établie à Fribourg en 1536, époque à laquelle la ville de Romont, ainsi que celle de Rue & plusieurs autres du pays de Vaud, sont tombées sous l'obéissance de Fribourg. *Antoine de Maillard* épousa l'héritière de la Maison de *Billens* & en eut des biens considérables. La Maison de *Maillard* a eu aussi des alliances avec celle de *Chalant*.

— On voit des Seigneurs de *Prez*, cités assez souvent dans cette Généalogie, avec la qualité de *Chevalier*, pour que l'on n'en rapporte rien de plus.

QUATRIÈME BRANCHE.

X. CLAUDE DE MAILLARDOZ, Co-Seigneur d'Arlens, Damoiseau de Grandvaux, Châtelain de la Paroisse de Villette, frère puîné de Louis II, épousa noble *Jeanne de Tavel*, d'une Maison originaire du Valais, établie aujourd'hui à Berne & dans le pays de Vaud. Il en eut :

1. JEAN, qui de *Rose*, son épouse, fille de *Barthélémy* ou *Benjamin Rossel*, Bourgmestre de Laufanne, eut :

1. CATHERINE, ou ESTHER, femme de noble *Jean de Clavel*, Châtelain de Cully ;
2. Et ANNE, mariée à noble *Gabriel de Jeoffrey*, de Vevey.

2. JACQUES, Co-Seigneur d'Arlens, Damoiseau, Banneret de Rue & de Grandvaux, Châtelain de la Paroisse de Villette, marié à *Marguerite de Bonstetten* (d'une Maison des six privilégiées à Berne, & des plus illustres & des plus anciennes de la Suisse), fille de noble *Ulric de Bonstetten*, Baron de Vaumarcus, de laquelle il a laissé :

1. JUDITH, mariée à noble *Christophe de Charrières*, Co-Seigneur de..... ;
2. ANNE, femme de noble *Isaac de Clavel*, Secrétaire de Cully, à qui elle porta une partie de la Seigneurie d'Arlens, que la Famille de *Clavel* possède encore aujourd'hui ;
3. FRANÇOISE, mariée à noble *Abraham de Montel*, de Vevey, Capitaine ;
4. Et SUSANNE, femme de noble *Jacques-François de Mellet*, de la Tour-de-Peilz ou Pey.

3. GAMALIEL, qui suit ;
4. SUSANNE, mariée 1^o à *Jean de Mur*, de Grandvaux ; & 2^o à noble *François de Croufaz*, Seigneur de Corcelles, fils de noble *Isbrand de Croufaz*, Seigneur de Prilliez. Le contrat de mariage, daté du 13 Mai 1610, qualifie ainsi les époux, noble & généreux *François de Croufaz*, Seigneur de Corcelles, fils de noble, magnifique & très-honoré *Isbrand de Croufaz*, Seigneur de Prilliez, & Damoiselle SUSANNE, fille de feu noble & puissant CLAUDE MAILLARDOZ, lui vivant, Seigneur Châtelain en la Paroisse de Villette, réside de feu honorable & providé Jehan de Mur, de Grandvaux ;
5. Et JACQUELINE, mariée 1^o à noble *Nicolas*

de *Mestral de Vaux*, de Lausanne; & 2^o à *Claude Hugonin*.

Pierre, Claude, Michel & Jean de Mestral, prêtèrent hommage à ANÉDÉE VIII, premier Duc de Savoie, vers l'an 1430.

XI. GABRIEL DE MAILLARDOZ, Co-Seigneur d'Arlens, épousa 1^o noble *Suzanne de Crou-saz*, de Lutry; & 2^o noble *Ursule de Cerjat*, de Moudon, dont il n'eut qu'un fils, nommé

ALBERT, Co-Seigneur d'Arlens, mort à Paris sans alliance & le dernier de la branche de Grandvaux, qui avoit embrassé la Religion Protestante.

CINQUIÈME BRANCHE.

V. ANTOINE DE MAILLARDOZ, 1^{er} du nom, Damoiseau de Rue & feudataire de la Maison de Savoie, troisième fils de MARNET, & de *Guillemette de Challes-Moderne*, vivoit en 1416. Il épousa *Alix*, fille de noble *Nicolet des Enfants*, d'Urfy, feudataire aussi de la Maison de Savoie, dont il eut :

1. LOUIS, mort en bas âge;
2. ANTOINE, qui suit;
3. & 4. JEAN & PIERRE, aussi morts en bas âge;
5. GUILLAUME;
6. JACQUES, mort sans alliance;
7. Et MARGUERITE, mariée à *Jacques Sarrazen*, de Moudon.

La *nouvelle Méthode du Blason*, p. 497, dit que le titre de *Damoiseau* ou *Damoisel*, marquoit anciennement un nom d'espérance, & quelque sorte de grandeur & de Seigneurie. Ce titre étoit propre aux enfans des Rois & des grands Princes, & surtout des héritiers présomptifs des Couronnes. On trouve dans l'histoire *Damoisel PEPIN*, *Damoisel LOUIS le Gros*, *Damoisel RICHARD*, Prince de Galles. Le Roi SAINT LOUIS est qualifié dans un ancien Historien, *Damoiseau de Flandre*, parce qu'il en étoit Seigneur fuzerain. C'est dans ce sens qu'il est demeuré aux Seigneurs de *Commercy-sur-Meuse*, & qu'ils se font toujours qualifiés *Damoiseaux de Commercy*, Terre qui est un franc-aleu, qui imite en quelque sorte la souveraineté. Dans la suite ce nom fut donné, comme il a été dit, aux jeunes Gentilshommes qui n'avoient pas encore mérité le grade de *Chevalier*.

Par un acte du 8 Mars 1425, ANTOINE, fils de MARNET de MAILLARDOZ, accense des biens situés à Urfy, en qualité de tuteur de ses cinq enfans, LOUIS, ANTOINE, JEAN, PIER-

RE & MARGUERITE, enfans de feu *Alexina*, sa femme, fille de feu *Nicolet des Enfants*, d'Urfy. — Par un autre acte du 24 Avril 1427, ANTOINE MAILLIARDO fait un accensement dans le territoire de Chapelles-Vaudannay, en son propre nom, Jean Champion, Damoiseau, étant Châtelain de Rue. — Par un troisième acte du 9 Novembre 1429, ANTOINE MAILLIARDO fait un accensement à Urfy, à Marmet de Chimaul. — Par un quatrième acte, du 4 Mai 1431, Jean, fils de feu Nicod Butti, reconnoit tenir des Terres à Urfy, d'ANTOINE MAILLIARDO, au nom d'ANTOINE, son fils, comme héritier de feu *Nicolet des Enfants*. — Par un cinquième acte, du 14 Mai 1439, ANTOINE MAILLIARDO, Damoiseau de Rue, accense six poses de terres dans le territoire de Rue. — Par un sixième acte, du 8 Juin 1446, Pierre Morel fait une reconnoissance en faveur d'ANTOINE MAILLIARDO, Damoiseau de Rue, Guillaume de Genève, Seigneur de Lullin, étant Bailli de Vaud. — Par un septième acte, du 7 Septembre 1447, ANTOINE MAILLIARDO, Damoiseau de Rue, accense un terrain à Rue; Pierre de Meltral, Damoiseau, est nommé dans cet acte. — Par un huitième acte du 11 Juin 1450, ANTOINE MAILLIARDOZ, Damoiseau de Rue, permet de conduire un ruisseau à un Moulin, sous condition censière, Guillaume de Genève, Seigneur de Lullin, Chevalier, étant Bailli de Vaud. — Une Sentence arbitrale, du 1^{er} Avril 1494, rappelle feu noble ANTOINE, fils de feu noble ANTOINE MAILLIARDO, *nobilis*. Cette Sentence est dressée par JEAN MAILLIARDO, Damoiseau de Rue, fils d'ANTOINE. — Dans une rénovation des droits de la Seigneurie & Juridiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1681, on trouve une accensation faite par noble ANTOINE DE MAILLARDOZ, fils de noble ANTOINE DE MAILLARDOZ, à feu Antoine Rebilet, d'Arlens, le 8 Décembre 1438, reçue & signée par Egrège Gérard Jacquemet, Notaire, &c.

VI. ANTOINE DE MAILLARDOZ, II^o du nom, Damoiseau de Rue & Co-Seigneur d'Arlens, épousa 1^o noble *Thomasse de Pontevitreo (Pontvert)*, d'Aigle; 2^o *Béatrix Pittet*, d'Orbe; & 3^o par contrat du 2 Juillet 1443, *Isabelle*, fille de noble *Henri Cerjat*, Damoiseau de Moudon. Il eut du second lit :

1. JEAN, qui suit;
2. & 3. ANTOINE & PIERRE, Ecclésiastiques.

Et du troisième lit vinrent :

4. FRANÇOIS, mort jeune ;
5. HUMBERT, mort sans alliance ;
6. Et ANTOINE, posthume, mort en bas âge.

Par le testament nuncupatif d'ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Rue, daté du 11 novembre 1451, il institua pour héritiers ses fils, JEAN, ANTOINE, PIERRE, FRANÇOIS, HUMBERT, & le posthume, dont la femme *Isabelle* est enceinte. De plus, pour satisfaire au testament de défunt MARMET MALLIARDO, son aïeul paternel, & à celui de défunt *Nicolet des Enfants*, son aïeul maternel, il fonda l'Autel de la Sainte-Trinité dans la Chapelle Saint-Nicolas à Rue, avec le consentement du Pape FÉLIX V ; fonda en outre quatre Messes par chaque semaine de l'année ; donna annuellement & à perpétuité au Chapelain, dont il réserva la nomination à ses héritiers, deux muids de froment à prendre sur sa dime de Gillarens, un muid de bon vin de la Vaux & 75 sols de cens à prendre sur différents particuliers dénommés dans l'acte.

Par un acte du 5 Juillet 1456, JEAN MALLIARDO, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Rue, & *Pierre Regis*, Damoiseau de Romont, transgèrent au sujet de la dot d'*Isabelle*, fille de feu *Henri Cerjat*, Damoiseau de Moudon, veuve dudit ANTOINE MALLIARDO, & femme, en secondes noces, dudit *Pierre Regis*. On lit au bas de cette transaction, qu'elle a été rendue le 29 Mai 1475, à noble homme, *nobili viro*, JEAN MALLIARDO, par noble homme *Guy Cerjat*. Le contrat de mariage entre ANTOINE MALLIARDO & *Isabelle Cerjat*, du 2 Juillet 1443, est rappelé dans cet acte : *Henri Chambrez*, Damoiseau, étant Châtelain de Rue. — Par une autre transaction, datée du 20 Mai 1460, entre JEAN, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Rue, & *Pierre Regis*, Damoiseau de Romont, celui-ci confesse avoir cédé & vendu tous les droits acquis à sa femme par l'acte précédent, à noble *Guy Cerjat*, de Moudon : Guillaume, Seigneur de la Sarraz, étant Bailli de Vaud.

VII. JEAN DE MAILLARDOZ, II^e du nom, Damoiseau de Rue & Co-Seigneur d'Arrens, épousa, 1^o par contrat du 23 Avril 1454, *Anne*, fille de noble *Guy Cerjat*, Damoiseau de Moudon ; & 2^o par contrat du 15 Juillet 1471, *Jacquéma*, fille de feu noble *Jean de Billens*, Co-Seigneur d'Orsonnens,

& sœur de *Guillaume de Billens*. Il eut des enfans des deux lits, savoir :

1. BERNARD, mort sans alliance ;
2. GEORGES, qui fut ;
3. AIMÉ, Ecclésiastique ;
4. PERNETTE, mariée à noble *Guillaume de Gruyères* ;
5. Et JEANNE, femme de noble *Christophe de Charrières*.

On a vu ci-devant qu'*Humbert de Billens*, Seigneur de Palézieux, Chevalier, devoit un cens à JOHANNET, fils de PERROUD MALLIARDOR, en 1358. Un autre *Humbert de Billens* étoit Evêque de Sion & prince du Saint-Empire, en 1392. *François de Billens*, Seigneur de Billens, dans le Comté de Romont, fut établi, par les Suisses, Gouverneur du pays de Vaud en 1476, après la conquête qu'ils en avoient faite. *François de Billens*, Seigneur de Marfontens, étoit Bailli du pays de Vaud, au nom du Duc de Savoie, en 1477. On a aussi vu ci-devant, à l'article de MARMET de MAILLARDOR, que la Seigneurie de Palézieux avoit passé, par mariage, de la Maison de *Billens*, à celle des Comtes souverains de *Gruyères*.

Par le contrat de mariage, daté du 23 Avril 1454, entre JEAN, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Rue, & *Anne*, fille de *Guy Cerjat*, Damoiseau de Moudon, & de *Claire* (sans nom de Famille). l'époux assura 200 florins d'augmentation de dot, qu'il assigna sur tous ses biens meubles & immeubles : *tam in terris. pratis, hortis, ocliis, vigultis, domibus, casaliis, nemoribus, rappis aquis aquarum decursibus, vineis, censibus, redditibus hominibus, talialibus censeriis, decimis, fermis, molendinis, baptitoriis dominio meo mixto imperio omnimoda jurisdictione bannis, clamis advocaria usagiis tributis & aliis serviciis*, &c. Les cautions sont : *Georges de la Molière*, Co-Seigneur de Font ; *Guy d'Avanche* ; *Humbert Cerjat* ; *Aimon de Saint-Germain* ; *Pierre d'Illens* ; *Boniface de Villarzel* ; *Pierre Gonelli*, Damoiseau de Rue ; *Rodolfe Probi* ; JACQUES & PIERRE MALLIARDO : *Humbert de Rovercaz*, Seigneur d'Aquarie, étant Gouverneur & Bailli de Vaud. — Par un acte du 10 Janvier 1459, Antoine Bergier, *aliàs* Cusandier, reconnoît tenir à cens une maison & des Terres à Rue, des nobles JEAN MALLIARDO, le jeune, & ses frè-

res, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, de Ruc.

Par un acte du 14 Février 1465, sur les partages de nobles Dom PIERRE, ANTOINE & HUMBERT MALLIARDO, contre noble JEAN MALLIARDO, leur frère, on prononça aussi sur la charge féodale & l'obligation de suivre le Seigneur suzerain à la guerre. Ils convinrent en même tems de renfermer tous les papiers de Famille, Lettres & Reconnoissances, dans leur Maison à Ruc & dans un coffre (*in unâ arcâ*), dont chacun des quatre frères aura la clef d'une serrure. *Froa*, fille de feu *Jean Pittet*, d'Orbe, & d'*Anthonia*, femme de noble homme *Nicod de Blonay*, fils du généreux Chevalier, le Seigneur de *Blonay*, Seigneur dudit lieu, nomma, par son testament du 15 Mai 1470, pour héritiers universels, les nobles hommes JEAN & ANTOINE MALLIARDO, frères, fils de feu noble homme ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Ruc, & de feu *Béatrix Pittet*, sa sœur, ses très-chers neveux. Elle fait aussi mention de feu noble homme *Jean de Chastel*, son premier mari.

Dans le contrat de mariage entre JEAN MALLIARDO, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Ruc, & de *Jacquéma*, fille de feu noble *Jean de Billens*, Co-Seigneur d'Oronnens, daté du 15 Juillet 1471, les cautions sont: *Jacques de Bonvillars*, Seigneur de Mézières; *François de Billens*, de Romont; *Guyonnet de la Pierre*, de Payerne; *Jacques de Billens*, de Romont; *Pierre de Botens*, & *Marmet MALLIARDO*: Jacques de Savoie, Comte de Romont, étant Seigneur de Vaud.

Dans un Jugement rendu par les arbitres le 8 Juillet 1482, sur un procès entre noble JEAN MALLIARDO & noble *Jacquéma de Billens*, sa femme, les arbitres furent, de la part du mari, noble & puissant Seigneur *Jacques Champion*, Seigneur de Romanel; & de la part de la femme, noble & puissant Seigneur *Humbert Cerjat*, Seigneur de Combremont; vénérable & Religieux frère *Claude de Greilly (de Grelliaco)*, oncle (*Patruus*) de la Dame, est cité dans cet acte. — Par un Jugement d'arbitres, rendu le 24 Février 1487, sur les différends entre JEAN MALLIARDOR, Damoiseau, fils de feu ANTOINE MALLIARDOR, Damoiseau de Ruc, & LOUIS MALLIARDO, Damoiseau de Grandvaux, fils de feu JACQUES MALLIARDO, Damoiseau de Ruc, les arbitres

commirent la décision du différend à noble homme Henri de Praroman, Co-Seigneur de Chapelles-Vaudannay, Bailli de Laufanne, & à vénérable Religieuse Dame PERRONNETTE MALLIARDO, Abbessé de Bellevaux, près de Laufanne, Ordre de Cîteaux; Dom AIMON & GEORGES MALLIARDO, fils du fufdit JEAN, devoient se soumettre au Jugement qu'on rendroit. Le Bailli & l'Abbesse prononcèrent que le droit de collation de la Chapelle de la Sainte-Trinité, fondée dans l'Eglise Saint-Nicolas de Ruc, devoit appartenir alternativement à JEAN, à LOUIS, à PERRONNELLE, Abbessé, à ALEXINA MALLIARDO, sa sœur, & à tous les héritiers desdits JEAN, LOUIS & ALEXIE. La nomination que JEAN MALLIARDOR avoit faite à Dom AIMON, son fils, de cette Chapellenie, est confirmée. On y convient aussi que s'il se trouvoit un sujet capable du nom & des armes de MALLIARDO, dans le cas de vacance de Bénéfice, il auroit la préférence: *adjunctoque si & quando reperietur idoneus de nomine & armis didorum MALLIARDO, ille sit idoneus veniat & sit preferendus & presentandus per illum, per quem presentatio in suis loco & tempore fieri debet.*

Les Arbitres prononcèrent encore le 10 Avril 1494, sur les différends entre LOUIS MALLIARDO, de Grandvaux, Damoiseau, fils de feu noble JACQUES MALLIARDO, & d'AGNÈS & JEAN MALLIARDO, Damoiseau de Ruc, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO, au sujet de 10 d'un cens dans la paroisse de Promafens, vendu audit LOUIS & à CLAUDE MALLIARDO par feu noble ANTOINE, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO; 2^o d'un autre cens dû dans le territoire de Prez, vendu autrefois par Antoine de Pont, à feu MARMET MALLIARDO, & 3^o d'un cens provenant de feu *Nicolet des Enfants*. PIERRE, fils de LOUIS MALLIARDO & GEORGES, fils de JEAN MALLIARDO, sont nommés dans cet acte qui confirme le Jugement rendu le 24 Février 1487.

Dans la rénovation des droits de la Seigneurie & Jurisdiction d'Arlens faite à Ruc le 14 Mai 1681, on lit: *Davantage lesdits nobles Seigneurs de MALLIARDO ont & doivent avoir sur leurs sujets dudit Arlens & sur lesdites pîeces qui leur sont reconnues, Bamp, Clame, Barc, Saifine, directe seigneurie mixte empire & omni modo juridiction, excepté le dernier supplice, comme conste par*

la stipulation de feu Egrege André Defolerie, Commissaire, qui a stipulé en faveur de noble JEAN DE MAILLARDOZ & ses frères, Donzels de Rue, le 13^e jour de Janvier 1459, & pour celle d'Aimé Ponel, Commissaire, qui a stipulé en faveur dudit noble JEAN DE MAILLARDOZ, Donzel dudit Rue, le 4 de Février 1483, &c., comme aussi la réserve du dernier supplice n'étoit pas contenue dans les précédentes & anciennes reconnoissances desdits nobles Seigneurs de MAILLARDOZ; mais d'autant qu'elle s'est trouvée dans le Quernet qu'ils en avoient prêté à leurs Excellences, icelle réserve est maintenant expressément mise dans cette présente rénovation.

VIII. GEORGES DE MAILLARDOZ, Damoiseau & Co-Seigneur d'Arlens, épousa, par contrat du 26 Octobre 1484, *Johannette*, fille de feu *Antoine Otthonyn de Surpierre*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. JEAN, Chevalier, Damoiseau de Rue, dit le *Seigneur de Rue*, mort sans enfans de son mariage avec noble *Madeleine de la Trémoille*, fille de *Jean*, & de *Charlotte d'Austry*. *Jean de la Trémoille* étoit fils naturel de *Louis 1^{er}*, Sire de la *Trémoille*, & de *Jeanne de la Rue*. Il fut légitimé par Lettres Patentes de *CHARLES VIII* en 1485. Le P. Anselme dit que *Jean de la Trémoille* laissa plusieurs garçons & une fille, qu'il ne nomme point, mariée en Italie. *Madeleine de la Trémoille* étoit petite-nièce du Sire de *Craon* & de *Marguerite de la Trémoille*, légitimée & femme du célèbre *Jean de Salazar*, Chevalier Espagnol, très-grand Seigneur sous *LOUIS XI*, & un des plus renommés Capitaines de son tems. On conserve encore à Rue des meubles à leurs armes. (Le P. Ménétrier, p. 93 du second volume, dit que les vieux meubles des Maisons particulières sont le quatrième des treize monumens, par lesquels on peut connoître la grandeur des Maisons & leur ancienneté;)
3. FRANÇOIS, mort en bas âge;
4. CLAUDINE, femme de noble *Louis de Pavillard*, de Fribourg;
5. CATHERINE, mariée au Capitaine *Antoine Wider du Gessenay*, l'un des quatre chefs des Troupes Suisses, qui commandèrent les troupes envoyées en Italie, vers l'an 1499;
6. ET JEANNE, épouse de noble *Noé de Muriwet*, du pays de Vaud.

Ce fut à JEAN DE MAILLARDOZ, second fils de GEORGES, que le Canton de Fribourg écri-

vit, en 1533, la Lettre suivante en François rapportée dans l'*Hist. des Suisses* du Baron d'Alt, pour lui demander du secours contre les sectateurs de la nouvelle Religion, qui cherchoient à s'influier dans ce Canton.

Noble, prudent, très-chier & bon ami, à vous nous nous recommandons pour ce que par cy devant avons entendu votre bon vouloir à nous aider à notre besoin à maintenir notre ancienne foy, sommes étés avertis d'aucunes nouvelles, dont pouvons être contraints de mettre la main à la pâte. Vous prions que vous tenés prêt, ensemble votre Compagnie, afin quant vous manderons, que vous venés en aide, coment en avons notre parfaite confiance en vous, laquelle chouse ayrons à deservir envers vous de tout notre pouvoir, coment en avons bon vouloir aidant le Créateur, lequel prions être gardé de vous. Daté en hâte la Vigile de la Toussaint à cy heures après midy anno — 5. — L'adresse est à noble & prudent homme Mons. le Capitaine DE MAILLARDOZ, nôtre très-chier & bon amiy. à Rueh. — Pourquoi JEAN DE MAILLARDOZ, qui n'étoit au service d'aucun Prince, est-il appelé Capitaine? Le P. Ménétrier nous l'apprend dans son second volume, infiniment rare, imprimé à Paris en 1673. On y trouve, pag. 16: *Comme se doit faire Capitaine & lever Estendard. Quand un homme a grandement servy les guerres ou qu'il a grandement de quoi il puisse tenir gens ou par grand terre ou autrement par son sens, le Roi ou autre chef de guerre peut le faire & peut lever Estendard, mais qu'il ait les gens de trait qu'il appartient avec 50 hommes d'armes.* La Compagnie, dont il est fait mention dans cette Lettre, étoit une troupe formée de vassaux & ressortissans de JEAN DE MAILLARDOZ, levée & soldée à ses frais, & par laquelle il faisoit monter la Garde à son logis pendant l'espèce d'Anarchie qui précéda l'invasion du pays de Vaud par les Suisses. Le Drapeau de cette troupe existe encore à Rue en 1774. Il y est conservé dans la Maison DE MAILLARDOZ, ainsi que les armes, esptonon ou halberde & sabre de JEAN DE MAILLARDOZ. Le Drapeau est formé de bandes de taffetas, de couleur du blason ou de la livrée de MAILLARDOZ, avec une croix blanche de Savoie, brochant sur le tout. Il paroît que l'on envoya à JEAN DE MAILLARDOZ la Bourgeoisie de la ville de Fri-

bourg, en lui demandant du secours, puisqu'il en a la qualité, avant d'être Suisse, dans un acte du 12 Avril 1535, par lequel François de Prez, surnommé *Tavel*, Seigneur de Gradis & Conseiller de Lausanne, reconnoît que noble JEAN MAILLARDOZ, Bourgeois de Fribourg, s'est rendu caution pour lui près de l'ancien Avoyer de la ville de Fribourg, le noble & généreux Seigneur Humbert de Praroman, Chevalier, pour la somme de 400 écus d'or soleil. Or la ville de Rue & le pays de Vaud n'ont été conquis par les Suisses qu'en 1536.

Par le contrat de mariage, daté du 26 Octobre 1484, entre noble GEORGES MAILLIARDO, Damoiseau, fils de noble JEAN MAILLIARDO, & *Jeannette Otthony*n de Surpierre, fille de feu *Antoine Otthony*n, Bourgeois de Lausanne, il fut donné 400 florins d'or de dot à l'épouse. Les cautions sont noble & puissant Seigneur *Humbert Cerjat*, Seigneur de la Molière & de Combremont, & noble *Louis Cerjat*. — Dans une vente du 6 Mai 1519, noble GEORGES est nommé fils de noble JEAN MAILLIARDO, de Rue, Co-Seigneur d'Arlens. Ce GEORGES, Co-Seigneur d'Arlens, Damoiseau & Bourgeois de Rue, institua, par son testament fait en 1531, pour héritiers universels nobles ANTOINE & JEAN MAILLIARDO ses très-chers & bien aimés fils.

Dans la rénovation des droits de la Seigneurie & Jurisdiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1681, on lit : *Par celle (la stipulation) de feu Henri Michon, Commissaire, qui a stipulé en faveur des nobles ANTOINE & JEAN de MAILLIARDOZ, fils de défunt noble GEORGES, Donzel de Rue, le 21 Février l'an 1537.* — Un acte, daté de Lausanne *in domo Episcopatus in quâ est logiatus illustrissimus Dominus noster Dux*, du 4 Novembre 1484, renferme l'hommage lige que noble GEORGES MAILLIARDO fit à CHARLES 1^{er}, Duc de Savoie, pour tous les fiefs, arrière-fiefs & choses féodales que lui & ses ancêtres possédoient & avoient possédés dans tout le pays de Vaud, mouvant dudit Duc de Savoie. Il est dit dans cet acte que noble GEORGES de MAILLIARDO fit cet hommage lige à genoux & mains jointes entre celles du Duc, & qu'ils se donnèrent le baiser de bouche, insigne d'une perpétuelle & indissoluble alliance, *homagium ligium & fidelitatem ligiam, genibus flexis, manibusque junctis inter manus ipsius illustrissimi*

Domini nostri Ducis, post ac interveniente oris ofeultum, in signum perpetui & indissolubilis fœderis cum cœteris clausulis & solemnitatibus opportunis. Les personnes citées dans l'acte, en présence desquelles la cérémonie se fit, furent l'illustre Seigneur *Janus de Savoie*, Comte de Genève; *Hugues*, Seigneur de *Carignan*; *Jacques-Louis de Savoie*, Marquis de Gex, & les magnifiques, honorables & nobles hommes les Seigneurs *Adrien de Bubenberg*, *Georges de Stein*, *Thuring Friterf*, *Peterman Pavillard* & *Peterman Faucigny*, Chevaliers & Ambassadeurs des villes de Berne & de Fribourg; *Antoine Champion*, Chancelier de Savoie; *Louis*, Comte de *Gruyères*; *Gabriel de Seyffel*, Seigneur d'Aix; *Antoine de Féasta*, Gouverneur de Nice, Conseiller & Chambellan; *François-Louis de Belleruche*; *Jacques de Lornay*, Ecuyer; *Aimonet de Greycerz*, Camérier Ducal, & *Robert Clavelli*, Huissier Ducal.

IX. ANTOINE DE MAILLARDOZ, III^e du nom, Damoiseau & Co-Seigneur d'Arlens, épousa, par contrat du 27 Février 1520, noble *Louise*, fille d'*Aimon Albi*, de Vevey, Vidame de Châtel, & de *Marie d'Arnay*. Elle eut en dot 1000 florins d'or. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. ETIENNE, auteur de la huitième branche, rapportée ci-après;
3. & 4. BAPTISARD & SÉBASTIEN, morts sans alliance;
5. URBAIN, femme de noble *Jean de Châlons*;
6. FRANÇOISE, mariée à noble *Louis Trolliet*, de Romont;
7. & 8. MATHIE & CLAIRE;
9. ET HENRIETTE, alliée à noble *Nicolas de Croufaz*, de Saint-Saphorin.

Il existe un acte de 1534, renfermant une vente faite à noble & puissant ANTOINE MAILLARDOZ, Donzel de Rue. — Par un acte de dégravaance, daté de Chambéry, le 24 Juillet 1532, René, Comte de Chalant & de Maville, Baron de Bausfremont, Seigneur de Valangin & Maréchal de Savoie, hypothéqua ses terres de Chalant, Maville & de Valangin, & généralement tous ses autres biens & Seigneuries tant en deça qu'au delà les monts, à Charles de Chalant, Seigneur de Villarfel, son cousin; à noble Claude de Bellegarde, Seigneur dudit lieu, son Maître d'Hôtel; à noble ANTOINE & JEAN de MAILLIARDO, frères, pour sûreté des sommes de 2000 florins d'or & 2500 écus d'or sol, dont ils avoient répondu

pour lui. Le même Comte de Chaland prie Monf. DE MALLIARDO de pleiger pour lui, par une Lettre qu'il lui écrit, datée d'Yffoigne le 25 Avril 1532. Le même Comte de Chaland prie Monf. DE MALLIARDOZ, son *bon ami*, par une Lettre datée de Virieu le 20 Juin 1532, d'être pleige pour lui en Allemagne : M. de Castellamont y est nommé. — Il existe aussi une Lettre de François de Castellamont à Monf. DE MAILLARDOZ, qu'il qualifie son *bon frère & ami*, demeurant à Rue, écrite de Moudon le 25 Février 1532. Un acte renfermant l'hypothèque de la dime de Vaumarcus, par noble JOHAN MALLIARDO, de Rue, au Sieur Jost Frytag, Conseiller de Fribourg, daté du 4 Août 1546, étoit muni de deux sceaux, l'un de la ville de Fribourg, mais qui en a été arraché & dont les lassets seuls de parchemin y sont, & l'autre de noble JOHAN MALLIARDO, lequel y est encore attaché. Celui-ci est oval, de cire verte, offrant un écu d'argent, à la bande d'azur, chargée de 2 maillets d'or; casque de Chevalier, surmonté d'un demi-homme effacé tenant de la main droite un maillet d'or; lambrequins d'argent & d'azur. On lit encore à l'entour de ce sceau sur les bandelettes: JOH MALLIARDO. Il est dit au bas de cet acte que le 12 Février 1532, ledit Jost Frytag a reçu la somme susdite de M. le Banderet de Vevey comme Gouverneur des héritiers de feu nobles JOHAN & ANTOINE MALLIARDO, de Rue.

X. JEAN-BAPTISTE DE MAILLARDOZ, Châtelain de Rue, Co-Seigneur d'Arlens, épousa, 1^o N...., fille de noble *Arthaud de Maillard*, de Romont; 2^o N.... *Frytag*, de Fribourg; & 3^o *Elisabeth*, fille de *Paul Schnewly*, & de *Catherine de Garmiswil*; sœur du Prévôt de la Collégiale de Fribourg & de *Barbe Schnewly*, femme de *Jacques d'Alt*, Bailli de Bulle. Il eut quatre enfans, savoir :

1. PANCRACE, qui suit ;
2. JEAN, mort sans alliance ;
3. LOUISE, mariée à noble *Nicolas Reyff*, de Fribourg, Seigneur de Cottens, dont la Famille est comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République ;
4. Et PERNETTE, femme de noble *Claude de Croufay de Chexbres*.

Par un acte, daté du 4 Avril 1565, BAPTISTE & ETIENNE MAILLARDO, frères, fils de feu noble ANTOINE MAILLARDO, Donzel & Bourgeois de Rue, donnèrent en abergement & accense-

ment perpétuel le Moulin de Coppet sous Gillarens, avec toutes ses appartenances, moyennant le cens annuel & perpétuel de six sacs de blé mesel & deux florins, en se conservant la *dire & Signorie*. Par le testament de JOHAN, fils de feu noble JEAN MALLIARDO, Damoiseau & Bourgeois de Rue, Co-Seigneur d'Arlens, daté du 4 Avril 1551, il institua pour héritiers universels nobles BAPTISTE & ETIENNE MALLIARDO, frères, ses neveux, fils de feu ANTOINE son frère, Donzel de Rue. Il fit des legs à la Chapelle de la Sainte-Trinité, fondée par ses ancêtres, à ses nièces, & donna à MICHEL-CLAUDE, son fils *Nourry*, bâtard, 2000 écus au soleil de bon or. — Par un acte, daté du 12 Juin 1592, MADELINE, fille de noble & généreux Seigneur ETIENNE MAILLARDOZ, Co-Seigneur d'Arlens, Bourgeois & Banderet de Rue, femme de noble & vertueux Seigneur *Jehan Trolliet*, dit *d'Alinges*, Donzel & Bourgeois de Rolle, reconnoit avoir reçu de son père sa dot consistant en 600 écus, l'écu valant cinq florins, & le florin valant 12 sols; présens nobles & généreux Seigneurs BAPTISTE MAILLARDOZ, Donzel & Châtelain de Rue; CLAUDE MAILLARDOZ, Donzel de Grandvaux, Banderet de la Paroisse de Villette, & PANCRACE MAILLARDOZ, Donzel dudit Rue, témoins à ce requis & demandés. — Dans une rénovation des droits de la Seigneurie & Juridiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1681, on lit : *Et pareillement par la stipulation de Pierre Richard, qui a stipulé en faveur de nobles BAPTISTE & ETIENNE DE MAILLARDOZ, frères, Donzels dudit Rue, en 1581 le 14 Février, &c.*

XI. PANCRACE DE MAILLARDOZ, Damoiseau & Co-Seigneur d'Arlens, épousa 1^o *Anne Garmiswil*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, éteinte; 2^o *Catherine*, fille de noble *Jean de Lanthen*, dit *Heidt*, & de noble *Ursule Griset*, de Forell; & 3^o *Catherine Werly* (toutes trois de Fribourg). Il eut du second lit :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. JEAN, auteur de la sixième branche, rapportée ci-après ;
3. PIERRE, mort en bas âge ;
4. Et CATHERINE, mariée 1^o à *Nicolas*, fils de *Gaspard de Praraman*, de Fribourg; & 2^o à noble *Jean de Bocard*, de la même ville.

La Maison de *Lanthen*, dite *Heidt*, a fourni des Avoyers à la République & des Colo-

nels en France. (Elle est éteinte). — La Famille Patricienne de *Werly* est aussi éteinte. — Celle de *Praroman*, comprise dans la classe distincte des Nobles de la République, a fourni plusieurs Avoyers & beaucoup de Colonels en France. (Elle est très-ancienne & très-illustre). — Celle de *Boccard* est de même comprise dans la classe distincte des Nobles. Elle a fourni un Avoyer, un Evêque Comte de Lausanne, Prince du Saint-Empire & un Colonel en France, Lieutenant Général des Armées du Roi. Voy. BOCCARD, ou BOCCAR.

Par le testament nuncupatif de JEAN, fils de feu noble BAPTISTE MAILLARDOZ, Donzel & Châtelain de Rue, daté du 14 Janvier 1601, il institua pour héritier universel noble PANCRACE MAILLARDOZ, son bien aimé frère, & fit un legs à noble FRANÇOIS MAILLARDOZ, son cousin. — Dans un petit livre de Bourgeoisie de la République de Fribourg, écrit en Allemand & commençant par ces mots : *nunime capta Deus*, fol. 58, on lit : *Le très-honoré Donzel, der edel veste Juncker, PANCRACE DE MAILLARDOZ, de Rue, a acheté le droit de Bourgeoisie de la ville de Fribourg pour 90 livres le dernier jour du mois de Mai 1607, & a été exempt de caution.* La Maison de MAILLARDOZ avoit apparemment négligé cette Bourgeoisie, puisqu'on a vu JEAN DE MAILLARDOZ en être qualifié en 1535. Dans les extraits légalisés des reconnoissances & Quernets des Fiefs & Juridictions des nobles de MAILLARDOZ, on trouve un acte fait & passé à Rue, le 14 Mai 1681, où il est dit que *La Seigneurie & Juridiction d'Arlens a appartenu ci-devant entr'autres à noble JEAN DE MAILLARDOZ, de Rue & de Fribourg, fils de noble PANCRACE, fils de noble BAPTISTE DE MAILLARDOZ, pour une huitième partie.*

XII. NICOLAS DE MAILLARDOZ, Damoiseau & Co-Seigneur d'Arlens, nommé du Conseil Souverain des Deux-Cents en 1619, Bailli de Surpierre en 1631, mort en 1635, avoit racheté & reconnu la Bourgeoisie secrète de Fribourg en 1627, en vertu du règlement fait cette année, par lequel on obligeoit toutes les Familles Patriciennes à faire ce rachat moyennant cinq florins, pour jouir à l'avenir de la faculté d'entrer seules dans le Gouvernement. (C'est l'époque de la Bourgeoisie secrète de ce Canton, au Gouvernement duquel personne ne peut aspirer sans posséder cette

Bourgeoisie qui ne s'achète ni ne se donne plus.) Il avoit épousé *Marie*, fille du Chevalier *Gottrau*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, & en eut :

1. & 2. NICOLAS & FRANÇOIS-CHARLES, Capucins;
3. PIERRE, qui, de *Madeleine de Montenach*, sa femme, aussi d'une Famille Patricienne de Fribourg, eut :
 1. FRANÇOIS-PIERRE ;
 2. 3. & 4. MARIE-ELISABETH, ANNE-MARIE & ANNE-CATHERINE.
4. EMMANUEL, qui suit ;
5. Et URSULE, mariée à *Charles Ratzé*, d'une Famille Patricienne de Fribourg.

XIII. EMMANUEL DE MAILLARDOZ, Co-Seigneur d'Arlens & Avoyer d'Estavayé en 1682, vendit, de concert avec ses frères & sœur, sa part de la Seigneurie d'Arlens à leurs Excellences de Fribourg, & épousa *Catherine Kemmerling*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, de laquelle il eut :

1. JEAN-EMMANUEL, qui suit ;
2. JEAN-NICOLAS, mort en bas âge ;
3. Et NICOLAS, Ecclésiastique.

XIV. JEAN-EMMANUEL DE MAILLARDOZ épousa *Marguerite*, fille de N.... *Vonderweid*, Sénateur & Directeur de l'Artillerie de Fribourg, & d'une Famille Patricienne, dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH ;
2. NICOLAS-EMMANUEL, Avoyer d'Estavayer en 1723, mort sans alliance ;
3. HENRI, qui suit ;
4. JEAN-PIERRE ;
5. & 6. ANNE-MARIE & MARGUERITE.

XV. HENRI DE MAILLARDOZ, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses en France, Bailli de Surpierre en 1719, de Planfayon en 1726, Sénateur en 1730, a épousé *Marie-Anne*, fille de N... *Ratzé*, du Conseil des Soixante de Fribourg, de laquelle il a eu :

1. PIERRE, mort en bas âge ;
2. EMMANUEL, Officier en France dans le Régiment Suisse de Diesbach, du Conseil des Deux-Cents, mort sans alliance en 1740 ou 1741 ;
3. NICOLAS, mort aussi sans alliance ;
4. PROTAIS, qui suit ;
5. JOSEPH-EMMANUEL, né en 1720, Officier en France, dans le Régiment de Diesbach, puis du Conseil des Deux-Cents de Fribourg, ensuite Bailli de Montagny en 1757,

Sénateur en 1766, Major de Ville, vivant en 1774, non marié ;

6. MARIE-ANNE, morte en bas âge ;
7. ELISABETH, Religieuse au Couvent de Montorge dans le Tiers Ordre ;
8. & 9. MARIE-ANNE & MARIE-URSULE.

XVI. PROTAIS DE MAILLARDOZ, Officier en France au Régiment Suisse de Diesbach, fut blessé en Flandre en 1746, reçu Chevalier de Saint-Louis la même année, a été du Conseil des Soixante & Bailli de Bulle en 1756, & est mort en 1762. Il avoit épousé *Hélène*, fille de noble *Béat-Louis de Praroman*, Sénateur, & de *Françoise Odet*, dont il a eu :

1. JOSEPH-EMMANUEL, qui fuit ;
2. PIERRE, dit *le Chevalier de MAILLARDOZ*, né en 1756, premier Sous-Lieutenant aux Gardes Suisses, Compagnie de MAILLARDOZ, en 1773 ;
3. Et MARIE-ANNE, née en 1752, non encore mariée.

XVII. JOSEPH-EMMANUEL DE MAILLARDOZ, né en 1748, a été nommé du Conseil Souverain des Deux-Cents de la République de Fribourg en 1769.

SIXIÈME BRANCHE.

XII. JEAN DE MAILLARDOZ, Damoiseau de Rue & de Fribourg, Co-Seigneur d'Arlens (second fils de PANCRACE, & de *Catherine de Lanthen*, dite *Heidt*), fut nommé du Conseil Souverain des Deux-Cents en 1620, racheta & reconnut fa bourgeoisie de Fribourg, en même tems que son frère NICOLAS, en 1627, & mourut en 1652. (C'est ce qui conste par les Registres des charges civiles de la République de Fribourg, traduit de l'Allemand.) Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Jean-Pierre de Techtermann*, d'une très-ancienne Famille Patricienne de Fribourg, & de N... de *Diesbach*. De ce mariage vinrent :

1. PETERMAN, qui n'a point laissé d'enfans de noble N... de *Falck*, sa femme, fille de N... de *Falck*, Bourgmestre de Fribourg, dont la Famille est éteinte ;
2. GEORGES, Officier en France, où il s'est marié, tué au siège d'Ypres en 1680 ;
3. JEAN-GUILLAUME, mort sans alliance ;
4. MARTIN, d'abord Capitaine en France, mort en 1685, Capitaine des Gardes de l'Evêque Prince de Liège. Il avoit épousé, à Tongres en Brabant, *Marie-Gertrude*, fille de *Barthélemy Cambs*, Drossard de Tongres, & de *Catherine Vaës*. (Cc *Barthélemy*

Cambs avoit épousé, en premières noces, la Baronne de *Reckheim*.) MARTIN DE MAILLARDOZ a eu de son mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Monnin, tué au siège de Berg-op-Zoom en 1747, où il étoit employé comme Lieutenant-Colonel & Commandant dudit Régiment ; il est mort sans alliance ;
 2. JOSEPH-BARTHÉLEMY, Aide Major, avec rang de Capitaine en Espagne, dans le Régiment d'Aregger, mort à Montpellier, en 1743, aussi sans alliance ;
 3. ANTOINE-AUGUSTIN, Curé de Grimby, près de Reckheim, dans l'Evêché de Liège, mort en 1748 ;
 4. MARIE-CATHERINE-JOSÈPHE, Religieuse au Couvent des Terciaires à Hocheporte, Faubourg de Liège, qui vivoit encore en 1762 ;
 5. MARIE-MARGUERITE, Pensionnaire au même Couvent ;
- Et treize autres filles, mortes en bas âge.

5. FRANÇOIS-AUGUSTIN, qui fuit ;
6. MARIE-BÉNÉDICTINE ;
7. Et ANGÉLIQUE.

Dans les reconnoissances & Quernets des Fiefs & Juridictions des nobles de MAILLARDOZ, on trouve un acte fait & passé à Rue, dans la Maison de Ville, le 14 Mai 1681, en présence de plusieurs témoins & signé : *François Olivier*, Notaire de Chatonay, avec paraphe. Il est dit dans cet acte : *soit chose notable, évidente & manifeste, que la Seigneurie & Juridiction d'Arlens appartienne cy-devant aux nobles & généreux Seigneurs de MAILLARDOZ, tant de Rue que de Grandvaux, tous indivisément quant au fief & Juridiction, à savoir : à noble & généreux FRANÇOIS DE MAILLARDOZ, Banderet de Rue, fils de noble FRANÇOIS, fils de noble ETIENNE DE MAILLARDOZ, pour une quarte-part ; à noble JEAN DE MAILLARDOZ de Rue & de Fribourg, fils de noble PANCRACE, fils de noble BAPTISTE DE MAILLARDOZ, pour une huitième part ; aux hoirs de noble NICOLAS DE MAILLARDOZ, Bourgeois dudit Fribourg, fils dudit noble PANCRACE pour une autre huitième part ; à noble JACQUES DE MAILLARDOZ, Donzel & Banderet de Rue & de Grandvaux, & Seigneur Châtelain en la Paroisse de Villette, fils de noble CLAUDE, fils de feu noble PIERRE DE MAILLARDOZ, pour une quarte-partie, & à noble ALBERT DE MAILLARDOZ, fils de noble*

GAMALIEL, fils dudit feu noble CLAUDE, fils de feu noble PIERRE de MAILLARDOZ, Donzel dudit Rue & de Grandvaux, pour la dernière partie indivise, de laquelle Seigneurie & Jurisdiction & dépendances d'ycelle, la commission & rénovation des droits, &c.

Dans un grand Livre de la Bourgeoisie de la République de Fribourg, traduit de l'Allemand, on lit : le noble & généreux Donzel, der edel veste Juncker, JEAN de MAILLARDOZ a acheté le droit de Bourgeoisie & l'a assigné sur sa maison maternelle à lui appartenante & à son frère, & où loge leur noble père, Ihr Juncker und Vatter, le 10 Mars 1627. (Tous les extraits déjà rapportés, & qui le feront encore dans la suite de cette Généalogie, sont revêtus du sceau de la République & légalisés par l'Ambassadeur du Roi en Suisse.)

XIII FRANÇOIS-AUGUSTIN de MAILLARDOZ, Co-Seigneur d'Arlens, dont il vendit, à leurs Excellences de Fribourg, sa huitième part, fut baptisé le 25 Décembre 1623; reconnu son droit de Bourgeoisie le 21 Juin 1649; fut nommé du Conseil des Deux-Cents en 1650, des Soixante en 1654, & Bailli de Grandfon en 1660. (C'est ce qu'on lit dans les extraits des Registres des baptêmes du grand Livre de Bourgeoisie & des charges civiles.) Il mourut en 1665, & avoit épousé Marguerite, fille du Capitaine Joff Amman, Bailli de Rue, d'une Famille Patricienne de Fribourg, & de noble Ursule de Erhard, de laquelle il eut :

1. PIERRE-AUGUSTIN, qui de Marguerite, son épouse, fille de N... Vanderweid, Bourgmeister de Fribourg, a eu
 1. & 2. MARIE-MARGUERITE & MARIE-URSULE.
2. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit;
3. HENRI-IGNACE, auteur de la septième branche, rapportée ci-après;
4. & 5. JACQUES-LOUIS & FRANÇOIS-CHARLES, morts en 1690, au service de France & sans alliance;
6. ANNE-MARGUERITE, morte en bas âge;
7. MARIE-MARGUERITE;
8. MARIE-JOSÉPHINE, morte en bas âge;
9. Et MARIE-FRANÇOISE, mariée, en 1691, à noble Jacques de Gléresse, ou Ligritz, d'une Famille comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République, dont une branche, établie à Porrentruy & qui a conservé la Bourgeoisie de Fribourg, est en titre dans le Chapitre de Bâle.

Dans le nombre des Extraits légalisés, & à la suite des reconnaissances de MARMET & de PIERRE MAILLIARDO, père & fils, on lit : En l'année 1536, que les Bernois envahirent le pays de Vaud & des contrées plus éloignées sur le Duc de Savoie, quelques Villes, Bourgs & Châteaux de ce pays, pour éviter le même sort, & surtout pour être conservés dans l'ancienne Religion, se sont mis sous la protection & domination des Fribourgeois, en attendant que les Ducs eussent revendiqué ce pays, ou qu'ils le relachassent aux Détenteurs, ce qui arriva, envers les Fribourgeois, en l'an 1578, par traité fait à Turin, daté du mois de Septembre, par lequel le Duc Emmanuel-Philibert & son fils, Charles-Emmanuel, Prince de Piémont, leur ont cédé tout ce qu'ils tenoient en compensation des sommes considérables que la Maison de Savoie leur devoit, tant comme créanciers que comme cautions. Dans cet intervalle plusieurs vassaux ont fait hommage à Fribourg & ont prêté Quernet à cet Etat, des Fiefs qu'ils tenoient ci-devant sous hommage des Ducs de Savoie, les premiers sont les Vassaux du mandement de Rue, entre lesquels se trouvent nobles ANTOINE & JEAN, fils de noble GEORGES, qui étoit fils de noble JEAN MAILLIARDOZ, Donzel de Rue, lesquels, ensuite de la reconnaissance prêté à Savoie par noble MARMET MAILLIARDO, ès-mains du Commissaire Jean Balay, ont reconnu, ès-mains des Commissaires Claude Mezzat & Guillaume Chaffot, le 26 Janvier 1541, être hommes lièges des Seigneurs de Fribourg & de tenir d'eux en Fief & de leur Fief, les choses suivantes, dénombrées en long depuis le feuillet 478 jusqu'au feuillet 560 du Volume, soit Quernet, signé par lesdits Commissaires Mezzat & Chaffot, Cote B. 7, savoir : la part qu'ils avoient à la dixme de Vauderens, des censures directes, Riere Vauderens & Arlens; la moitié de la dixme de Bionnens, des directes Riere Bleffens; leur part de la dixme d'Ursy & de Vaudrens & Vuillingean. Dans la suite, des prédits fiefs & dixmes ont été reconnus à leurs Excellences dudit Fribourg, par les descendants des prédits reconnaissans, ès-mains du Commissaire Georges Perrin, Curial de Senfales, nommément par noble FRANÇOIS, fils de feu noble FRANÇOIS MAILLIARDO, Donzel & Banderet de Rue; noble AUGUSTIN,

en son nom & celui de son père, PANCRACE MALLIARDO, & au nom des hoirs de NICOLAS MALLIARDO, Donzel & Bourgeois de Fribourg, fils du même PANCRACE, le 16 Avril 1649, feuillet 153 & suiv. du Volume B. 6, particulièrement pour les censés directes du ci-devant lieu d'Arlets & pour la moitié de la juridiction & fief de cet endroit, indivise avec noble JACQUES, fils de noble CLAUDE, qui étoit fils de noble PIERRE MALLIARDO, Donzel de Grandvaux, Châtelain de la Paroisse de Villette, & son neveu noble ALBERT, fils de feu noble GAMALIEL MALLIARDO, qui avoit l'autre moitié de la juridiction indivise & directes insolides, dont la reconnoissance & Quernet prêtée le 25 Septembre 1648, commence au feuillet 213 dudit Volume B.

XIV. FRANÇOIS-JOSEPH DE MAILLARDOZ, baptisé, suivant les extraits des Registres de baptêmes & de mariages, du grand Livre de Bourgeoisie & des charges civiles, le 3 Octobre 1652, Sénateur & Bourgmestre de la République de Fribourg à l'âge de 38 ans, renouvela son droit de Bourgeoisie, qu'il avoit pour défunt son père, le 6 Février 1675; fut fait du Grand Conseil en 1683, du Conseil des Soixante en 1688 & du Conseil intérieur en 1691. Il avoit épousé, 1^o le 17 Juillet 1693, Marie-Ursule, fille de noble François-Joseph de Grifet de Forell (a), Capitaine, Seigneur de Forell, Middel, Trey & Marfens, & de noble Marie de Lanthen, dite Heydt, Dame de Cugy, la Cour & Aumont; & 2^o Françoise Kessler, veuve de noble Nicolas de Gléresse, & fille de N... Kessler, Bailli de Châtel-Saint-Denis, & de noble N... de Diesbach, dont il n'eut point d'enfants. (La Famille Patricienne de Kessler est éteinte.) FRANÇOIS-JOSEPH DE MAILLARDOZ eut de son premier mariage :

1. JEAN-NICOLAS-JOSEPH, mort sans alliance;
2. Et ANTOINE-CONSTANTIN, qui suit.

XV. ANTOINE-CONSTANTIN DE MAILLARDOZ, Sénateur de la République, baptisé le 11 Août 1691, renouvela sa Bourgeoisie en 1719, fut reçu au nombre des Deux-Cents la même année, du Conseil des Soixante en 1732,

[a] La Maison de Grifet de Forell est comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République, & sa filiation remonte, par preuves authentiques, jusqu'en 1360.

Bailli de Granfon en 1740, du Conseil des Vingt-Quatre en 1753, & est mort en 1768. Il avoit épousé, en 1720, Othile, fille de noble François d'Affry, 1^{er} du nom, de Fribourg, Lieutenant Général des Armées du Roi de France, Colonel d'un Régiment Suisse & en même tems Capitaine aux Gardes Suisses, tué à la bataille de Guastalla le 19 Septembre 1734, & de noble Marie-Madeleine de Diesbach, celle-ci sœur du Prince Frédéric de Diesbach, Général d'Artillerie au service de l'Empereur, & du Comte Philippe de Diesbach, Maréchal de Camp en France, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis & Colonel d'un Régiment Suisse. Voy. DIESBACH. Othile d'Affry, morte en 1744, étoit sœur aînée de Louis-Auguste-Augustin, Comte d'Affry, Colonel du Régiment des Gardes Suisses en France, Lieutenant Général des Armées du Roi & ci-devant son Ambassadeur en Hollande, & de Marie-Elisabeth & de Marie-Anne-Thérèse d'Affry, l'une & l'autre Chanoinesses à Lons-le-Sauvage, en Franche-Comté. La Maison d'Affry est comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République. Voy. AFFRY. ANTOINE-CONSTANTIN DE MAILLARDOZ a eu de son mariage :

1. JEAN-NICOLAS, Officier en France dans les Régimens de Wittmer, Monnin & des Gardes Suisses, avec lesquels il s'est trouvé à plusieurs sièges & batailles. mort en 1757, retiré du service, & étant du Conseil des Deux-Cents de Fribourg;
2. JOSEPH-NICOLAS-IGNACE, Officier en France, ensuite Bailli de Cheyres en 1766, non marié;
3. LÉOPOLD, mort en bas âge;
4. JEAN-FRÉDÉRIC-ROCH, qui suit;
5. FRANÇOISE, mariée, en 1754, à noble Joseph-Protas de Gléresse ou Ligriz, Bailli de Vuippens, mort en 1762;
6. Et ELISABETH, morte en bas âge.

XVI. JEAN-FRÉDÉRIC-ROCH DE MAILLARDOZ, Marquis de Maillardoz, né en 1727, est entré au service, en 1743, dans le Régiment Suisse de Jeoffrey de la Cour-au-Chantre, a passé aux Gardes, Compagnie Générale, en 1744, dont il est devenu premier Lieutenant en 1752; fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1756, & du Conseil des Soixante de la République de Fribourg; a été nommé Capitaine-Commandant de la Compagnie d'Affry aux Gardes en 1757, Brigadier en 1762;

a eu la seconde des quatre Compagnies des Grenadiers aux Gardes à leur création le 1^{er} Juillet 1763; a été créé Maréchal de Camp le 3 Janvier 1770, & a eu la Compagnie de Fusiliers, vacante par la promotion du Comte d'Erlach au commandement de la Générale, le 27 Juin de la même année. Il a fait les campagnes de 1745, 46 & 1747 en Flandre; est allé au secours de la Rochelle & de Rochefort en 1757; a marché avec le Régiment en 1758 & 1759; a fait la campagne de 1761 en Westphalie; celle de 1762, en qualité d'Aide Maréchal Général des Logis des Armées de Hesse & du Bas-Rhin; s'est trouvé aux batailles de Fontenoy, y servant aux Grenadiers, de Rocoux & de Lawfeld; aux affaires de Filingshausen, de Groningue & de Johannisberg, & aux sièges de Tournai & des Ville & Citadelle d'Audenarde. Il a obtenu le 10 Juin 1763, des Lettres Patentes en parchemin, enregistrées au Conseil Souverain d'Alsace le 20 Août suivant, par lesquelles le Roi lui accorda, & à tous ses descendants mâles, le titre de *Marquis*, reverlible successivement à toutes les branches de sa Famille, en cas d'extinction de l'une, avec dispenses expressees d'affecter ni appliquer ce titre à aucune Terre, & d'en faire ériger pour cet effet en *Marquisat*, à la charge que ledit titre & qualité de *Marquis* relèvera du Roi & du Landgraviat d'Alsace, sans que, pour raison de tout ce que dessus, lui ni ses descendants soient tenus de nous payer ni à nos successeurs Rois, aucune finance ni indemnité dont à quelque somme qu'elle puisse monter, nous leur avons fait & faisons don par ces Présentes, &c. Ces mêmes Lettres renferment aussi la filiation de la Maison de MAILLARDOZ en la commençant en l'année 1230, par noble UDALRIC DE MAILLARDOZ & noble Julie, sa femme. Les alliances de cette Maison & ses services militaires y sont aussi rapportés. Elles ont été lues au Conseil des Deux-Cents à Fribourg, acceptées & reconnues le 12 Février 1765, & leur exécution ordonnée dans le Canton: on y a mis l'attache & le sceau. Il a de plus été ordonné d'en déposer une copie aux Archives de la Chancellerie: ce qui a été exécuté. JEAN-FRÉDÉRIC-ROCH, Marquis de MAILLARDOZ a épousé, le 17 Juillet 1764, Marie-Anne, fille aînée de noble François-Joseph-Nicolas de Grifet, Seigneur de Forell & de

Middes, Sénateur de la République (qui avoit deux frères, l'un mort Sénateur de la République, & l'autre Chevalier de Malte, Commandeur de Sultz en Alsace & d'Affeltrack en Souabe, vivant en 1774), & de noble Marguerite de Maillard. Elle a été nommée Dame de la Croix Etoilée par l'Impératrice-Reine, le 3 Mai 1773. (Elle a cinq frères & deux sœurs, savoir: 1. Jean de Grifet, qui a Brevet de Colonel en France & est Capitaine des Cent-Suisses de l'Electeur de Saxe; 2. Nicolas de Grifet, Chevalier de Malte & Capitaine en France dans le Régiment de Boccard; 3. Joseph de Grifet, premier Sous-Lieutenant aux Gardes Suisses en France; 4. Philippe de Grifet, Chanoine de la Collégiale de Fribourg; 5. Louis, au Collège Thérien à Vienne; 6. Laurette, femme de Nicolas-Albert de Castellans, Seigneur de Berlens; 7. & Walpurg de Grifet, non encore mariée.) Le Marquis de MAILLARDOZ a eu de son mariage:

1. CONSTANTIN, né Marquis de MAILLARDOZ, le 24 Mai 1765;
2. JOSEPH, né le 31 Mai 1769. mort le même jour;
3. JEAN, né Marquis de MAILLARDOZ, le 29 Mars 1775;
4. FRANÇOISE, née le 24 Avril 1767, nommée Dame surnuméraire de la Cour Electorale de Saxe, le 27 Avril 1776;
5. LAURETTE, née le 17 Mai 1771;
6. ELISABETH, née le 12 Octobre 1772, morte le 15 Avril 1774;
7. Et WALPURGE, née le 17 Août 1778.

SEPTIÈME BRANCHE.

XIV. HENRI-IGNACE DE MAILLARDOZ, troisième fils de FRANÇOIS-AUGUSTIN, & de Marguerite Amman, Capitaine en 1702, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment d'Erlach au service de l'Empereur CHARLES VI, défendit, en 1713, pendant six semaines, le Château d'en bas de Fribourg, en Brisgau, contre l'Armée Française, commandée par le Maréchal-Duc de Villars, qui le combla d'éloges & lui donna des marques de son estime pour la belle défense qu'il avoit faite. (Ce trait est rapporté dans l'*Hist. des Suisses* du Baron d'Alt.) Il épousa, en 1692, Marie de Boccard, dite Predoye, sœur utérine de Philippe de Lanthen, dit Heidt, Seigneur de Cugy, Vesin & Aumont, Avoyer de Fribourg, dont:

1. FRANÇOIS-NICOLAS, qui suit;

2. ANTOINE-CONSTANTIN, Abbé d'Hauterive, Ordre de Cîteaux, en 1742, mort en 1754;
3. MARIE-MADELEINE, veuve de *Laurent d'Ef-lavayé*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine aux Gardes Suisses, qui avoit épousé, en premières noces, *Marie-Josèphe de Lanthen*, dite *Heidt*, morte en 1771. La Maïson d'*Ef-lavayé*, l'une des plus anciennes & des plus illustres de la Suisse, étoit comprise dans la classe distinctve des Nobles de la République. Il n'en existe plus qu'une branche à Soleure. Voy. ESTAVAYÉ (b) ;
4. FRANÇOISE, non mariée ;
5. MARIE-ANNE, femme de noble *Joseph du Mont*, de Pontarlier, Seigneur de Sandon ;
6. CATHERINE, Religieuse à la Visitation ;
7. Et ELISABETH, Religieuse à Montorge.

XV. FRANÇOIS-NICOLAS DE MAILLARDOZ, Bailli de Vuippens en 1730, Commandant le contingent de 200 hommes que le Canton de Fribourg envoya à Bâle en 1743, pour la défense de la frontière, épousa, en 1725, *Marie-Catherine*, fille de *François-Pierre Pythou*, Seigneur de Corcelles & Bailli de Grandfon en 1710, dont :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. MARGUERITE, mariée, en 1759, à *Georges-Antoine Zollet*, Bailli de Romont ;
3. MARIE, femme de *Nicolas-Joseph de Montenach*, Bailli de Bulle en 1751 ;
4. Et MARIE-ANNE, alliée à *Nicolas-Félix Ramy*, des Deux-Cents de Fribourg & Directeur des Graines.

XVI. NICOLAS DE MAILLARDOZ, Avoyer d'Ef-tavayer en 1769, & du Conseil des Deux-Cents de la République, a épousé, le 5 Août 1764, *Josèphe de Boccard* (a), fille aînée de *Simon de Boccard*, Sénateur de la République de Fribourg, & de *Catherine Muller*, de laquelle il a eu beaucoup d'enfans des deux sexes & en bas âge, entr'autres :

(a) Elle a un frère, du Conseil des Deux-Cents, non marié, & une sœur mariée, en 1771, à *Jean, Comte de Diesbach*, de Torny, premier Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses ; & cinq oncles, favoir : 1. *François-Nicolas de Boccard*, Lieutenant-Colonel en France, ensuite Bailli de Surpicrre ; 2. *François-Philippe*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Colonel d'un Régiment Suisse ; 3. *Joseph-Hubert*, Evêque & Comte de Laufanne, Prince du Saint-Empire, mort ; 4. *Xavier*, Jésuite, attaché à la Cour de Saxe ; 5. Et *Pierre-Louis-Nicolas de Boccard*, Bailli de Vuippens en 1762. Voy. BOCCARD, ou BOCCAR.

1. SIMON, né en Juin 1765 ;
2. & 3. PHILIPPE & IGNAË ;
4. Et MARIE, née en 1772. (Ils font tous vivans en 1774.)

HUITIÈME BRANCHE.

X. ETIENNE DE MAILLARDOZ, Damoïseau, Co-Seigneur d'Arlens, second fils d'ANTOINE III, & de *Louise Albi*, épousa, en 1554, *Elisabeth*, fille d'*Arthaud de Maillard*, de Romont, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. MADELEINE, mariée, en 1592, à *Jean Trollet*, dit d'*Alinges*, Damoïseau & Bourgeois de Rolle ;
3. ELISABETH, femme de *Pierre Appethel*, d'une Famille Patricienne de Fribourg ;
4. Et CATHERINE, morte en has âge.

XI. FRANÇOIS DE MAILLARDOZ, 1^{er} du nom, Damoïseau, Banneret de Rue & Co-Seigneur d'Arlens, épousa *Catherine*, fille de noble *François de Villarzel* (d'une Famille très-illustre du pays de Vaud), & de *Barbara d'Erlach*, de laquelle il eut :

1. JEAN-THÉODORIC, mort en bas âge ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. NICOLAS, mort jeune ;
4. & 5. PIERRE & ANTOINE, morts en bas âge ;
6. ELISABETH, Religieuse à la Maigrage de Fribourg ;
7. ANNE-MARIE, femme de noble *Guillaume de Mussy*, d'une Famille vassale des Comtes de Romont ;
8. CATHERINE, morte en bas âge ;
9. BARBE, mariée 1^o à *Claude Bizè*, Châtelain d'Attalens ; & 2^o à *Nicolas Braillard*, Patricien de Fribourg ;
10. Et ELISABETH, morte en bas âge.

On trouve dans les Registres de la Cure de Promafens, Paroisse de Rue, jusques dans le XVII^e siècle qu'une *nobilis* CATHARINA MAILLARDOZ, *ex Domo nobilium* DE CURTILLES, y est enterrée, morte de la peste le 16 Juin 1639.

XII. FRANÇOIS DE MAILLARDOZ, II^e du nom, Châtelain & Banneret de Rue, Co-Seigneur d'Arlens, épousa à Peraules, le 12 Février 1624, *Marguerite*, fille de *Rodolphe de Reynold* ou *Reynauld*, ancien Bailli de Bulle & Sénateur de Fribourg, & d'*Ursule de Praroman*. (La Famille de *Reynold* est comprise dans la classe distinctve des Nobles de la République ; elle a fourni un grand nombre de Capitaines aux Gardes Suisses, dont un Colonel de ce Régiment & plusieurs Colo-

nels d'autres Régimens.) De ce mariage naquirent :

1. BÉAT-LOUIS, qui suit ;
2. & 3. FRANÇOIS-NICOLAS & PIERRE, Capucins ;
4. JEAN-PIERRE, Ecclésiastique, mort à Paris Docteur de Sorbonne ;
5. JACQUES, mort en bas âge ;
6. VICTOR-ANTOINE, Religieux à Hauterive, Ordre de Cîteaux ;
7. JOSEPH-NICOLAS, Docteur de Sorbonne, Curé de Bottens, Doyen d'Echallens, qui a fait une substitution perpétuelle & graduelle de père en fils, dans laquelle la Seigneurie d'Arrens est comprise ;
8. PIERRE-ETIENNE, qui a servi en Savoie, ensuite en France, en qualité de Lieutenant de la Compagnie de Reynold, Régiment de Pflüser, & a été tué à la bataille de Cassel le 11 Avril 1677 ;
9. MARIE-BRIGITTE, nommée Abbessé du Monastère de la Fille-Dieu-fous-Romont, le 10 Octobre 1673 ;
10. ANNE-MARIE, morte en bas âge ;
11. & 12. MARGUERITE & CATHERINE.

XIII. BÉAT-LOUIS DE MAILLARDOZ, 1^{er} du nom, Co-Seigneur d'Arrens & Banneret de Rue, obtint la Bourgeoisie secrète de Fribourg pour sa branche relée à Rue, le 3 Mai 1656, en récompense des services qu'il avoit rendus à ce Canton en Savoie. Il fut Bailli de Châtel-Saint-Denis en 1696, & épousa *Anne-Marie*, fille du Capitaine *Louis de Prez* ou du *Prez*, Bailli d'Attalens en 1651. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, Curé d'Attalens, mort le 5 Avril 1722 ;
2. BÉAT-LOUIS, qui suit ;
3. NICOLAS-ALBERT ;
4. ANTOINE, Chanoine de la Collégiale de Fribourg ;
5. FRANÇOIS-PIERRE, mort à Casale ;
6. CHARLES, Jésuite & Missionnaire célèbre en Suisse, en Bavière & en Allemagne, mort à Ratisbonne en 1735 ;
- BARBE, Religieuse à Montorge ;
8. 9. 10. 11. & 12. CATHERINE, ANNE-MARIE, MARIE-ANNE, MARIE-MADELEINE & MARIE-ELISABETH ;
13. & 14. ANNE-THÉRÈSE & ANNE-MARIE-MARGUERITE, mortes en bas âge.

XIV. BÉAT-LOUIS DE MAILLARDOZ, II^e du nom, Co-Seigneur d'Arrens, Châtelain de Rue, a épousé *Marie-Françoise Gady*, d'une Famille où il y a, depuis 1771, un Avoyer de Fribourg. Il a eu de son mariage :

1. FRANÇOIS-PIERRE, Jésuite, attaché à la Cour de Drefde, mort en 1755. Confesseur d'un des Princes, fils du Roi de Pologne, FRÉDÉRIC-AUGUSTE ;
2. LOUIS-JOSEPH, mort Officier en France, au Régiment d'Alsly ;
3. CHARLES, mort en bas âge ;
4. FRANÇOIS-NICOLAS, qui suit ;
5. 6. & 7. ISABELLE, MARIE-CATHERINE & THÉRÈSE, mortes en bas âge ;
8. MARIE-HELENE, vivante en 1774, non mariée ;
9. Et MARIE-FRANÇOISE, femme de *Georges-Antoine de Vevey*. Seigneur de Bully & Banneret d'Estavayer.

XV. FRANÇOIS-NICOLAS DE MAILLARDOZ, Co-Seigneur d'Arrens, Bailli de Montagny en 1737, Sénateur de Fribourg, a épousé, en 1753, *Elisabeth*, fille de N..... de *Thumbé*, Sénateur & Bourgmestre de Fribourg, & d'*Elisabeth de Fégelin*. (La Famille de *Thumbé* ne subsiste plus que dans un frère d'*Elisabeth*, qui a été des Deux-Cents & est actuellement Chartreux en France. Elle a encore eu deux frères, l'un Bailli de Saint-Aubin, & l'autre Abbé de Hauterive, morts l'un & l'autre.) Du mariage de FRANÇOIS-NICOLAS DE MAILLARDOZ, il y a trois enfans vivans en 1774, favoit :

1. & 2. ANTOINE & GEORGES, nés jumeaux en 1753 ; le premier est des Deux-Cents de Fribourg ;
3. EMMANUEL, né en 1755 ;
4. Et ALBERT, appelé *le Chevalier* DE MAILLARDOZ, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses.

NEUVIÈME BRANCHE.

IV. AIMÉ OU AMÉDÉE DE MAILLARDOZ, fils puiné de JEAN 1^{er}, & de N.... de *Bonarent*, sa seconde femme, fit l'acquisition de plusieurs dimes en 1376, avec son frère NICOLAS ou NICOD, selon différens Actes de cette année-là, côtés 4, & épousa N..... de *Compeys* ou *Compois*, d'une illustre Maison du Génois, dont il eut :

JEAN, qui suit.

Le P. Ménefrier, dans son 2^e vol., p. 50, dit de *Jean de Compeys*, Gentilhomme de Savoie, qu'il estoit de sa personne monté sur un destrier couvert de cendal blanc, semé de ses lettres qui furent d'or, & me semblèrent de peinture, & furent trois lettres qui furent en mot A U F. Le même Auteur, pag.

80 de ce 2^e vol., rapporte encore sur cette Maison, que l'on doit :

Terny, Viry, Compey
Son le meillou Maïson du Genevey
Sallenove e Menton
Ne le craignon pa d'un bouton.

V. JEAN DE MAILLARDOZ, II^e du nom, époufa, en 1400, noble *Catherine de Seyffel*, dont la Maison, tige des Comtes de Genève, est éteinte depuis plus de trois siècles. Il en eut :

VI. JEAN DE MAILLARDOZ, III^e du nom, qui s'est marié, l'an 1420, à *Aignelette* ou *Agnès*, fille de noble *Antoine de Mufy*, de Romont, dont vinrent :

1. PIERRE, mort en bas âge ;
2. MARNET, qui fuit ;
3. ALIX, mariée à *Jean Freytag*, de Fribourg, dont la Famille a fourni beaucoup de gens d'Etat & est éteinte ;
4. Et PERNETTE, Abbesse de Bellevaux, près de Lausanne, Ordre de Cîteaux ;

VII. MARNET DE MAILLARDOZ époufa, en 1447, *Antoinette*, fille de *Jean Freytag*, & en eut :

1. GEORGES, mort sans alliance ;
2. Et FRANÇOIS, qui fuit.

VIII. FRANÇOIS DE MAILLARDOZ époufa, l'an 1526, noble *Mial Sontés de Foraz*, d'une illustre Maison du Chablais. Il quitta la même année le pays de Vaud, ainsi que son frère GEORGES, avec lequel il alla s'établir dans la Maurienne, où la postérité mâle de FRANÇOIS a subsisté jusq'en 1650, qu'elle s'est éteinte dans une fille.

Les armes, comme au commencement de la Généalogie.

MAILLART, Seigneur de la Fourche & des Effarts, en Picardie.

ANDRÉ MAILLART, Conseiller au Parlement de Paris en 1543, époufa *Madeleine Sanguin de Livry*, dont :

LOUIS MAILLART, Seigneur de la Fourche & des Effarts, qui fut pourvu d'une charge de Conseiller au Grand Conseil, par Lettres de 1572 & reçu le 12 Mars 1574, Maître des Requêtes le 16 Février 1581, mort avant 1597. Il avoit époufé *Madelaine de Castellan*, fille d'*Honorat*, & d'*Antoinette de Label*. Leurs enfans furent :

1. AUGUSTIN, Maître d'Hôtel de la Reine MAR-

GUERITE, marié à *Marguerite de la Coste*, dont :

MADELEINE, femme d'*Antoine Menguet*, Seigneur de Chantereine, Capitaine au Régiment Dauphin.

2. LOUIS, qui fuit ;
3. Et ANNE, Religieuse à Poissy.

LOUIS MAILLART, Seigneur de la Fourche, époufa 1^o *Nicole Coiffart*, Dame de Marcilly, fille d'*Edme*, Trésorier de France en Champagne ; & 2^o en 1625, *Gabrielle de Boucher*, fille de *Nicolas*, Baron de Milly en Bourgogne. Du premier lit il eut :

1. GABRIEL, tué au siège de Bordeaux.

Et du second lit vint :

2. JACQUES-CHARLES, qui fuit.

JACQUES-CHARLES MAILLART, Seigneur de la Fourche, produisit des titres depuis le 18 Juillet 1543. Il époufa 1^o *Marguerite Doucet*, fille de N... *Doucet*, Seigneur de Courtry en Brie, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o en 1666, *Elisabeth Testart*, fille de *Louis Testart*, Seigneur de la Guette, Intendant des Ports du Levant, dont trois filles.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, accompagné de 3 maillets du même*. D'autres disent : *d'or, à 3 maillets de sable, & un lion de gueules en cœur*. (Il est parlé de cette Famille dans le *Nobiliaire de Picardie*.)

MAILLART, ou MAILLARD, en Bretagne, du ressort de Rennes.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Février 1669, au rapport de M. le Febvre, GEORGES MAILLART, Seigneur du Bois-Saint-Lys, fut d'abord interloqué ; mais par un autre Arrêt rendu en la même Chambre le 18 Mai suivant, au rapport de M. de Lopriac, il fut déclaré *noble d'extraction*.

Par Arrêt rendu en ladite Chambre le 3 Septembre de la même année, au rapport de M. de Lopriac, JEAN MAILLART, Seigneur des Portes (de la seconde branche), fut d'abord interloqué, & ensuite, par un autre Arrêt rendu en ladite Chambre, au rapport de M. Deniau, le 30 Mai 1670, il fut déclaré *noble d'extraction*.

Les armes : *de gueules, à 3 maillets d'or*. (Extr. d'un manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

MAILLART DE LANDREVILLE (DE), ancienne Maison, originaire d'Andenne, connue au pays de Liège, où elle possédoit Vianden, l'un des Comtés d'Andenne, avant l'an 800, tems où CHARLEMAGNE l'en dépouilla pour le faire passer à la Famille de *Desprez*. Elle est établie en Champagne depuis 1363.

ANGURAN, dit le *Dépossédé*, se retira à Huy. Il est le premier de cette Maison dont parle la *Chronique* de Jean d'Outre-Meuse, qui indique sa descendance jusqu'au siècle où il vivoit : la suite le trouve dans les Histoires du pays de Liège. Elle est prouvée par toutes les Chartes, fondations & donations aux Eglises, & dans les Registres féodaux des pays de Liège, de Namur & de Huy.

Le premier qui prit le nom de MAILLART fut JEAN-COLEY DE MAILLART, qui se distingua par ses hauts & extraordinaires faits d'armes dans plusieurs batailles, avec un *maillet* qu'il portoit à la guerre. Il fut fait Chevalier par ROBERT, Roi de France, en 999. L'on assure que c'est d'après lui qu'on imagina le jeu de *Colin-Maillart*, ce qui paroît véritable, attendu que ce COLEY DE MAILLART, surnommé *Grand Maillart* (comme le remarque la *Chronique* de Jean d'Outre-Meuse), eut, dans la dernière bataille qu'il livra au Comte de Louvain, sur la fin de l'action, les deux yeux crevés, & qu'il se fit encore mener, dans cet état, en présence de ses ennemis, par ses Ecuyers. — Ses descendans ont toujours tenu un rang des plus distingués dans le pays de Liège jusqu'en 1350, qu'ils furent obligés d'en sortir, à cause de la guerre qu'ils soutenoient contre les *Desprez*, pour lesquels l'Evêque de Liège avoit pris parti. Cet Evêque, & son parti, ayant été battus par les MAILLART, implora le secours des Comtes de Brabant, avec lequel cette guerre fut terminée à son avantage, & le chef de la Maison DE MAILLART, avec ceux de sa suite, se retira en France, sur les frontières de la Champagne. (Ce n'est pas la seule des anciennes Maisons, originaires de Liège, qui s'y soient établies.) Les descendans de celle-ci ont toujours suivi, sans interruption, le métier des armes, & elle est plus connue en France sous le nom de *Landreville*, Terre qu'elle posséda depuis très-longtems, que sous celui de MAILLART, son nom propre. Elle subsiste dans deux branches : celle de *Landres* & celle de *Landreville*. Il y en avoit une troisième, du nom d'*Haneffe*, qui

étoit retournée au pays de Liège, & dont la dernière est ELISABETH-CHARLOTTE DE MAILLART, née le 21 Mars 1722, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée de l'Impératrice-Reine, fille unique de LOUIS-HENRI DE MAILLART, Marquis d'Isché, Baron d'*Haneffe*, & de *Catherine-Charlotte-Emilie de Choiseul d'Isché*. Elle a épousé, le 26 Novembre 1740, *Jacques d'Harcourt*, IV^e du nom, Marquis d'Olonde, duquel elle a eu postérité. Voy. HARCOURT.

La branche de *Landres* a pour chef N..... de *Maillart*, Baron de *Landres*, qui a eu de son mariage, avec *Madeleine de Vaffinac-d'Imécourt*,

1. CÉSAR-HECTOR, Baron de Landres, Capitaine de Dragons au Régiment de Lanans;
2. INNOCENT-MARIE, mort sans enfans mâles de son mariage avec N... d'*Ivory*;
3. Et MARIE-INNOCENT-LOUIS, reçu Chevalier de Malte de minorité, aussi Capitaine de Dragons au Régiment de Lanans.

La branche de *Landreville* avoit pour chef CLAUDE-FRANÇOIS DE MAILLART, Marquis de Landreville, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chef de Brigade de ses Gardes du Corps & premier Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort le 11 Juin 1768. Il avoit épousé 1^o *Marie-Angélique de Ravault*, & 2^o *Marguerite-Claude de Graffeuil*. Du premier lit il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. INNOCENT-HECTOR, rapporté après son aîné ;
3. JUDITH-ANGÉLIQUE, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée de l'Impératrice-Reine, mariée, en 1759, à *Jacques, Comte de Ligniville* & du St.-Empire, Seigneur de Mussy, &c., Colonel d'un Régiment de son nom au service de France, Grand Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar, Grand Bailli du Bailliage Royal de Boulay & de la Lorraine Allemande, nommé dans le testament du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, pour un présent que lui fit ce Prince, en lui demandant son souvenir. Elle en a eu un fils, mort en bas âge. Voy. LIGNIVILLE ou LIGNEVILLE ;
4. HERMENIGLDE-CHARLOTTE, Religieuse à Saint-Pierre de Reims.

Et du second lit vinrent :

5. CHARLES-FRANÇOIS, connu sous le nom de *Vicomte de Landreville*, Sous-Lieutenant au Régiment de Rouergue ;

6. PIERRE-CLAUDE, connu sous le nom d'Abbé de Landreville :

7. Et ANNE-GÉDÉON-JUDITH-ANGÉLIQUE, dite Mademoiselle DE MAILLART DE LANDREVILLE.

JEAN-BAPTISTE DE MAILLART, connu sous le nom de Marquis de Landreville, Chevalier de Saint-Louis & Mestre de Camp de Cavalerie, a épousé, au mois de Mars 1759, Marie-Hyacinthe-Joséphine de Racine de Sainte-Ode, dont pour fille unique,

ALBERTINE-MARIE-CLAUDINE, non encore mariée en 1775.

INNOCENT-HECTOR DE MAILLART, connu sous le nom de Comte de Landreville, second fils de feu CLAUDE-FRANÇOIS, Marquis de Landreville, & de Marie-Angélique de Ravaulx, sa première femme, a été, sur ses preuves, devant le Généalogiste des Ordres, présenté, le 13 Novembre 1774, à Fontainebleau, au Roi, à la Reine & à la Famille Royale, a eu l'honneur de monter dans ses Carrosses & de chasser avec S. M. Il est Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp de Dragons, ancien Chambellan de feu le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & a épousé, en 1760, Madeleine-Arnoul de Prémont, dont :

1. CLAUDE-FRANÇOIS ;
2. JACQUES-INNOCENT ;
3. JACQUES ;
4. Et ANNE - GÉDÉON - JUDITH - ANGÉLIQUE - AMÉLIE.

Le nom de cette ancienne Maison n'a jamais varié, ou a peu souffert de changement, & nous eussions désiré que MM. DE MAILLART DE LANDREVILLE nous eussent communiqué leurs titres, pour donner plus d'étendue à cet article, & faire voir tout le lustre de leur Maison, dont peu sont plus susceptibles.

Les armes : d'azur, à un écusson d'argent, accompagné en chef d'un lion naissant du même, armé & lampassé de gueules. Le lion a été ajouté par concession de l'Empereur, l'an 1112, à ARNOUL DE MAILLART, pour avoir été arborer le Gonfanon qu'il portoit, sur le Boulevard de Milan, qui fut pris. La devise de ces armes est : ETIAM NASCENDA TREMENDUS.

* MAILLÉ, première Baronnie de Touraine, que possédoit autrefois l'illustre & ancienne Maison qui en porte le nom, & qui fut acquise depuis par le Connétable de Luynes, & érigée, en sa faveur, au mois d'Août 1619,

en Duché-Pairie, sous le nom de Luynes. LOUIS XIV, en Février 1663, unit la Baronnie de Sembleçay & la Vicomté de Tours, au Duché-Pairie de Luynes, en faveur de Louis-Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, & au mois d'Avril 1670, la Châtellenie de Craffay & la Seigneurie de la Châteigneraine, y furent encore unies. Voy. ALBERT DE LUYNES.

MAILLÉ. Cette Maison, qui a fait des alliances avec les plus illustres du Royaume, étoit connue dès l'an 1069. On en trouve la Généalogie dans l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne, tom. VII, p. 497 & suiv. & on y rapporte d'abord, par ordre chronologique, les noms de ceux qu'on n'a pu y placer. Elle remonte, dans cet Ouvrage & dans Moréri, à

1. HILDUIN DE MAILLÉ, mort en 1069, qui laissa d'Agnès de Vendôme, son épouse, fille de Foulques de Vendôme, & d'Adèle,

II. HARDOUIN DE MAILLÉ, qui étoit fort jeune lors de la mort de son père. Il donna à l'Abbaye de Marmoutiers, suivant un titre de 1084, les Eglises de Saint-Venant de Maillé & de Solefmes, & vivoit encore en 1093. Il avoit épousé Béatrix, sœur d'Odon, Doyen de Tours, dont :

1. JACQUELIN, qui suit ;
2. GILBERT, Archevêque de Tours, mort en 1128 ;
3. Et HARDOUIN.

On trouve encore un RAQUEL DE MAILLÉ, qui fit un don à l'Abbaye de Marmoutiers-Tours, en 1084, & qui dota, en 1096, à la persuasion du Pape URBAIN II, le grand Autel de cette Eglise, avec Foulques, Comte d'Anjou ; Robert, Seigneur des Roches ; Luignier, Seigneur d'Urtebize, & autres.

III. JACQUELIN, Seigneur DE MAILLÉ, assista, avec quatre de ses frères, Foulques, Comte d'Anjou, dans la guerre contre le Roi d'Angleterre, en 1115, & fut fait Chevalier, par le Comte d'Anjou, en 1138. Il eut d'Adelaïde, sa femme,

1. HARDOUIN, qui suit ;
2. Et JACQUELIN, Chevalier de l'Ordre des Templiers en 1177.

IV. HARDOUIN, Seigneur DE MAILLÉ, II^e du nom, vivoit du tems d'Engelbaud, Archevêque de Tours. Geoffroy de Vendôme se plaignit à cet Archevêque, des dommages &

des excès que ce Seigneur avoit faits à son Abbaye. Il fut père de

V. HARDOUIN, III^e du nom, Baron DE MAILLÉ, qui eut pour fils,

VI. HARDOUIN, IV^e du nom, Baron DE MAILLÉ, lequel alla au secours des Vicomtes de Léon & de Rohan, contre Pierre de Dreux, dit Mauclerc, Duc de Bretagne, où il demeura prisonnier, & se trouva à la guerre des Albigeois; fut présent au Traité de paix qui se fit à Saint-Jean, près de Foix, le 16 des Calendes de Juin 1229, entre le Roi SAINT LOUIS & Roger-Bernard, Comte de Foix, & le scella de ses armes avec plusieurs autres Seigneurs. Il étoit Sénéchal de Poitou en 1233, & épousa, du vivant de son père, *Jeanne de Thouars*, Dame de la Roche-sur-Yon & de Luçon, fille unique d'*Aimery*, Seigneur de la Chaize-le-Vicomte, & de *Béatrix de Machecoul*, Dame de la Roche-sur-Yon & de Luçon. Elle se maria à *Maurice de Belleville*, avec lequel elle vivoit en 1252. De son premier lit elle eut :

VII. HARDOUIN, V^e du nom, Baron DE MAILLÉ, qui fit le voyage de la Terre Sainte avec le Roi SAINT LOUIS, l'an 1248; fut nommé l'un des exécuteurs testamentaires de Guy de Montmorency, Seigneur de Laval, lorsqu'il alla dans la Pouille, en 1265; fit demande, en 1268, au Chapitre de Saint-Martin de Tours, de son usage en la Mairie de Martigny; rendit hommage, en 1270, à Pierre de la Brosse, Seigneur de Langeais, des fiefs qu'il tenoit de lui, mouvant de cette Châtellenie, & fit un compromis avec l'Abbaye de Marmoutiers, au mois de Mars de la même année. Il avoit épousé *Jeanne de Bauçay*, fille de *Hugues de Bauçay*, surnommé le *Grand*, Seigneur de Bauçay en Loudunois. Leurs enfans furent :

1. HARDOUIN, qui suit;
2. PAYEN ou PÉAN, auteur de la branche des Seigneurs de Brezé & de Bénéhart, rapportée ci-après;
3. JEAN, Seigneur de Clairvaux, qui servit, avec trois Chevaliers & dix Ecuers, dans les guerres de Guyenne & de Languedoc, depuis le 28 Octobre 1330, jusqu'au 10 Avril 1340, suivant les comptes de Barthélemy du Drac, & étoit mort en 1347. Il avoit épousé *Jeanne de Parthenay*, aliàs *Thomasse de Doué*, dont vinrent :

1. JEAN, Seigneur de Clairvaux, de Fromenteau, de Donzenain, de Bonneval

& d'Armançay, qui servit le Roi dans ses guerres, en 1364, 1383, 1386 & 1388, fit son testament en 1386 & étoit mort, sans enfans, en 1391. Il est qualifié *Sire de Clairvaux, Chevalier*, dans une quittance qu'il donna, le 4 Septembre 1386, à Jean le Flament, Trésorier des guerres, de 315 francs d'or, sur ses gages & ceux de deux autres Chevaliers Bacheliers & 15 Ecuers de sa Compagnie;

2. EUSTACIE, nommé dans le testament de JEAN, son frère, dont il fut exécuteur & héritier principal. Il vivoit encore le 30 Octobre 1391;
3. JEANNE, mariée à *Bonabes de Rougé*, Seigneur de Derval;
4. AUMUR, femme 1^e de *Guillaume Pierres*, Seigneur du Plessis-Baudouin, lequel testa à Angers le Mardi avant l'Annonciation de la Vierge 1320, & fit un codicille en faveur de sa femme, le Dimanche après l'Assomption 1328; & 2^e le Dimanche, veille de la Purification 1343, d'*Amaury de Bauçay*, Seigneur de la Motte; elle testa le 15 Février 1348;
5. ET THOMASSE, femme d'*Imbert Guy*; leurs biens furent confisqués & donnés, en 1356, à Foulques Riboulle, à cause qu'ils tenoient le parti des Anglois.
4. N... DE MAILLÉ, mariée à *Guillaume*, Seigneur de *Maulevrier*, duquel elle étoit veuve en 1343;
5. ISABEAU, femme de *Pierre de la Brosse*, avec lequel elle vivoit en 1356;
6. Et CATHERINE, Dame de Chahaigues, Terre qu'elle légua, par son testament, à l'Abbaye de Marmoutiers.

VIII. HARDOUIN, VI^e du nom, Baron DE MAILLÉ, surnommé le *Jeune*, donna quittance à Arras, le jour de Saint-Remy 1302, en qualité de Chevalier de Touraine, de 200 livres tournois, pour lui, 8 Chevaliers & 40 Ecuers, sur leur service en l'ost de France. Il est nommé dans un rôle de 1303, entre les Nobles qui assistèrent le Roi PHILIPPE le Bel, dans la guerre de Flandre; servit aussi le Roi PHILIPPE DE VALOIS, en 1328, & étoit de sa bataille avec un autre Chevalier & huit Ecuers, en l'ost de Bouvines, en 1340. Il mourut la même année, & avoit épousé *Jeanne de Montbazon*, fille de *Barthélemy*, Seigneur de *Montbazon*, & de *Marie de Dreux*. De ce mariage vinrent :

1. HARDOUIN, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la *Roche-Bourdeuil* & de *Crevant*, éteinte, au XIII^e degré, dans la personne de CHARLES DE MAILLÉ, Seigneur de *Crevant*, de *Chezelles*, de *Négron*, &c., Maître d'Hôtel de la Reine, qui accompagna le Roi CHARLES VII à son Sacre, au mois de Mai 1429, & le servit dans les guerres contre les Anglois. Il fit hommage, en 1483, de ses Terres de *Chezelles*, de *Savary* & de la *Rouaudière*, & mourut sans enfans, de *Mathurine de Beauvau*, son épouse, fille de *Bertrand*, Baron de *Précigny*, &c., Sénéchal d'Anjou, & de *Françoise de Brezé* ;
3. AMEIL, qui étoit Archevêque de Tours le 20 Janvier 1394. Il tenoit le parti de l'Anti-Pape BENOÎT, en 1406, & fut déposé, l'année suivante, au Concile de Pise, pour la paix de l'Eglise, troublée par le grand Schisme qui la divisoit & qui a duré si longtems ;
4. Et ISABELLE, mariée à *Jean de Beaumont*, Seigneur de *Brefeuire*, duquel elle étoit veuve en 1361.

IX. HARDOUIN, VII^e du nom, Baron DE MAILLÉ, rendit aveu, en 1373, à Pierre de la Brosse, Chambellan du Roi CHARLES V, des fiefs qu'il possédoit en la Châtellenie de Langais & au Bailliage de Tours. Il est qualifié *Sire DE MAILLÉ, Chevalier*, dans une quittance donnée à Poitiers, le 28 Juillet 1377, à Etienne de Montmegen, Trésorier des Guerres, de 245 francs d'or. Il avoit épousé *Mahaut le Vayer*, Dame de la Clarté, de Brétignolles, de la Fresnaie & du Pleffis-Raffray, fille de *Jean le Vayer*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Jeanne de Pommeroy*. Elle se remaria à *Jean de Laval*, Seigneur de Loué, veuf de *Marie de Beaupréau*. Elle eut de son premier mari :

1. HARDOUIN, qui fuit ;
2. JEANNE, qu'on dit femme de *Guillaume de Choifin*, Seigneur d'Amboigné, qui testa le 13 Janvier 1412 ;
3. Et MARIE, femme de PÉAN DE MAILLÉ, III^e du nom, Seigneur de Brezé, son cousin, rapporté plus loin.

X. HARDOUIN, VIII^e du nom, Baron DE MAILLÉ, né en 1383, Grand Maître d'Hôtel de la Reine, femme du Roi CHARLES VII, vivoit encore en 1466. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juin 1412, *Perronnelle d'Amboise*, Dame de la Rochecorbon & de Benais, morte en 1453, fille d'*Ingelger d'Amboise*, Seigneur de la Rochecorbon, & de *Jeanne de*

Craon. De ce mariage, célébré en présence du Roi & de la Reine de Sicile, en la ville d'Angers, vinrent :

1. HARDOUIN, qui fuit ;
2. JUHEZ, auteur de la branche des Seigneurs de *l'Islette*, Marquis de *Kerman*, rapportée ci-après ;
3. MARIE, femme, le 24 Juillet 1430, de *Jean, Sire & Baron de Montejean*, Seigneur de *Sillé-le-Guillaume* ;
4. MAHAUT, mariée, le 2 Septembre 1448, à *Jean Anger*, Seigneur du *Pleffis-Angers* ;
5. FRANÇOISE, femme de *Guillaume*, Seigneur de *Penhoët* & de la *Chapelle* ;
6. RENÉE, dite MARIE DE MAILLÉ, Dame de *Ballon*, mariée, en 1452, à *Jacques de Surgères*, Seigneur de la *Flocellière*, *Chambellan du Roi* ;
7. Et PERRONNELLE, troisième femme, en Février 1456, que l'on comptoit 1455, d'*Alain IX, Vicomte de Rohan & de Léon*, &c., dont postérité. Voy. ROHAN. Elle se maria à *Rolland de Rostrenen*, avec lequel elle vivoit en 1480.

XI. HARDOUIN, IX^e du nom, Baron DE MAILLÉ, Seigneur du Rochecorbon, de la Haye, de Montils-lès-Tours, Conseiller, Chambellan du Roi, Sénéchal de Saintonge & Capitaine de Mantes, vendit au Roi la Terre de Montils-lès-Tours, par contrat du 15 Février 1463 ; fonda le Chapitre de Maillé au mois de Juillet 1486, & vivoit encore l'année suivante. Il avoit épousé, 1^o le 26 Novembre 1458, *Antoinette de Chauvigny*, Vicomtesse de Brosse, morte le 20 Février 1473, fille aînée de *Guy de Chauvigny*, Baron de Châteaurooux, & de *Catherine de Laval*, sa première femme ; & 2^o *Marguerite de la Rochefoucauld*, Dame de Barbezieux & de Verteuil, &c., veuve de *Jean de la Rochefoucauld*, & fille de *Jean de la Rochefoucauld*, Seigneur de Barbezieux, &c., & de *Jeanne Sanglier*. Du premier lit il eut :

1. JACQUES, Baron DE MAILLÉ, mort sans postérité ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. HARDOUIN, rapporté après son aîné ;
4. LOUIS, né en 1470 ;
5. FRANÇOISE, Dame de la Châtre, née en 1464, qui épousa 1^o *François de Beaujeu*, Seigneur d'Amplepuis, fils d'*Edouard*, & de *Jacqueline*, Dame de *Linieres* ; & 2^o en 1480, *Jean, Ve du nom, Sire d'Amont*, Baron de Couches, &c., Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne, dont postérité. Voy. AUMONT ;

6. Et CLAUDE, née en 1465, seconde femme de Jean, IV^e du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte d'Harcourt, &c.

XII. FRANÇOIS, BARON DE MAILLÉ, la Rochecorbon, Bauçay, &c., Vicomte de Tours, mourut au mois de Mai 1501, laissant de Marguerite de Rohan, son épouse, fille de Louis, II^e du nom, Seigneur de Guéméné, &c., & de Louise de Rieux,

1. FRANÇOISE, Dame de MAILLÉ, &c., mariée, vers l'an 1500, à Gilles de Laval, Seigneur de Loué, Benais, &c., morte vers l'an 1534;
2. Et FRANÇOISE, dite la Jeune, Vicomtesse de Tours, mariée, le 19 Mai 1502, à François de Batarnay, Baron du Bouchage, &c., mort en 1513, dont postérité. Voy. BARNAY ou BASTARNEY.

XII. HARDOUIN DE MAILLÉ, X^e du nom, né en 1462, troisième fils d'HARDOUIN IX, & d'Antoinette de Chauvigny, sa première femme, Baron de Maillé, Seigneur de Fontenay-Labatut, de Benais & de la Forest d'Etampes, tranfigea, en 1510, avec Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, & sa femme, de la succession de son oncle, André de Chauvigny, qui avoit fait sa femme pour héritière, laquelle fut depuis remariée à ce Prince. Il obtint, pour sa part, les Baronnies de Saint-Chartier, Châteauroux, la Châtre, avec les Seigneuries de Dun-le-Palletteu & de Murat en la Marche, mourut le 25 Janvier 1524 & fut enterré dans l'Eglise de Saint-André de Châteauroux, sous une tombe élevée. Il avoit épousé, 1^o le 30 Juillet 1494, Françoise de la Tour, fille & principale héritière de Louis, Seigneur de la Tour-Landry, de Bourmont, de Clairvaux, & de Catherine Gaudin, & s'étoit obligé de prendre le nom & les armes de la Tour, sous peine de 50000 écus; mais après la mort de ses deux frères, sans enfants mâles, il se déclara aîné de sa Maison, & le Roi François I^{er} releva ses descendants de cette obligation, leur permettant de reprendre le nom & les armes de MAILLÉ, en y ajoutant celui de la Tour-Landry. Il avoit épousé, 2^o le 12 Octobre 1518, Antoinette d'Illiers, veuve de Robert Chabot, Baron d'Aspremont, & fille de Jean, Sire d'Illiers, II^e du nom, & de Marguerite de Chaourse, dont il n'eut pas d'enfants. Ceux de sa première femme furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. FRANÇOIS ;
3. Et ANNE, mariée, le 15 Décembre 1517, à

Tome XII.

François d'Estuer, Seigneur de Tonneins, Baron de Grateloup.

XIII. JEAN DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, I^{er} du nom, Baron de la Tour-Landry & de Saint-Chartier, Comte de Châteauroux, Seigneur de Bourmont, de la Motte, &c., rendit avec à Françoise d'Alençon, Duchesse Douairière de Vendôme, en 1549, de sa Terre d'Ampoigné; fit son testament le 11 Octobre 1557, & mourut en 1563. D'Anne Chabot, son épouse, fille de Robert, Baron d'Aspremont, & d'Antoinette d'Illiers, laquelle lui apporta la Terre de Brion, le fut :

1. JEAN, mort aux guerres d'Italie, sans avoir été marié ;
2. JOSEPH, Protonotaire du Saint-Siège, Prieur de Réaumur, qui, du consentement de son père, céda, le 29 Avril 1553, son droit d'aînesse à François, son frère ;
3. FRANÇOIS, qui suit ;
4. PAUL, Seigneur de la Motte ;
5. CLAUDE, mort sans alliance ;
6. RENÉ, Seigneur d'Ampoigné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans avoir été marié, mais qui laissa deux enfants naturels d'Andrée du Verger, savoir :
 1. VICTOR, Curé de Maisoncelles ;
 2. Et HENRI, dit de la Chapelle, légitimé avec son frère, au mois de Mai 1537.
7. RAPHAËL, Capitaine aux Gardes, mort sans avoir été marié ;
8. LOUIS, Seigneur de la Fosse ;
9. JEAN, Seigneur de Bouloire, allié à Marie Barjot de la Palu, dont :
 1. JEAN, mort sans enfants de son mariage avec Angélique de Kœrbout, contracté le 12 Juin 1629 ;
 2. Et FRANÇOISE, femme de Claude Hamelin, Seigneur de Moulins.
10. ANNE, mariée, le 20 Décembre 1543, à Payen d'Averton, Seigneur de Saint-Belin ;
11. ANTOINETTE, femme 1^o de René le Porc de la Porte, Baron de Vézins en Anjou ; 2^o de Claude de la Trémoille, Baron de Noirmoutier, fils de François, Vicomte de Thouars, & d'Anne de Laval ; & 3^o de Claude Gouffier, Duc de Roannez, Marquis de Boilly, &c., Grand Ecuyer de France, &c., dont elle fut la cinquième femme. Voy. GOUFFIER ;
12. & 13. MARIE & VINCENTE, Religieuses.

XIV. FRANÇOIS DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Comte de Châteauroux, Baron de la Tour-Landry, &c., partagea avec ses frères en 1566; obtint du Roi HENRI III la con-

firmation de l'érection de la Baronnie de *Châteauroux* en Comté, au mois de Juin 1575 & le 8 Janvier 1581, fut Chambellan du Roi & du Duc d'Alençon, avec lequel il passa en Angleterre ladite année 1581; fit son testament le 28 Octobre 1596, & mourut en 1598. Il avoit épousé, le 3 Février 1564, *Françoise*, dite *Diane de Rohan*, Dame de Gillebourg, fille de *François de Rohan*, Baron de Châteaun-du-Loir, Seigneur de Gié & du Verger, &c., & de *Catherine de Sully*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, Comte de Châteauroux, tué en duel à Paris en 1605, sans laisser d'enfans d'*Isabelle de Vivonne*, sa femme, fille de *Charles*, Seigneur de la Châteigneraye, & de *Renée de Vivonne d'Oulmes*;
2. FRANÇOIS, substitué à son frère, & mort sans hoirs;
3. JEAN, aussi mort sans enfans;
4. LOUIS, tué au massacre d'Anvers en 1583;
5. LANDRY, mort sans postérité;
6. JEAN, qui suit;
7. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, lequel se noya, à Mallemort en Provence, en revenant de Malte, le 26 Décembre 1624, & est enterré en la Commanderie d'Aix, avec épitaphe;
8. PAULE, Dame d'honneur de la Reine;
9. LOUISE, morte sans avoir été mariée;
10. ANNE, mariée à *André le Porc de la Porte*, Baron de Vézins, à condition que ses enfans ne porteroient pas le nom de la *Tour-Landry*;
11. FRANÇOISE, femme de *François Brachet*, Seigneur de Péruse;
12. Et MADELEINE, Dame de la Cornuaille, mariée à *François de Menon*, Seigneur de Turbilly, de Brèches & du Pleffis-au-Maire, fils de *François de Menon*, Seigneur de Turbilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de la Trémoille*.

XV. JEAN DE MAILLÉ, II^e du nom, Baron de la Tour-Landry, de Gillebourg & de Saint-Chartier, Comte de Châteauroux, vendit, avec sa femme & le Chevalier, son frère, au Prince de Condé, la Terre & le Comté de Châteauroux, par contrat du 24 Janvier 1613, & mourut des blessures qu'il reçut au siège de Négrepelisse, en 1635. Il avoit épousé, le 5 Décembre 1601, *Louise de Châteaubriand*, Dame de Saint-Jean-de-Mamerets, de Juigné, &c., fille aînée & principale héritière de *Jean de Châteaubriand*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Suzanne de Montausier*. De cette alliance vinrent :

1. LOUIS, qui suit;
2. DIANE, dite de la *Tour-Landry*, Dame de Saint-Chartier, mariée, par contrat du 12 Janvier 1627, à *Aimare de Nicolai*, Seigneur de Bernay, Lieutenant Général d'Artillerie, dont postérité. Voy. NICOLAI, en Vivrais;
3. & 4. MARIE & MADELEINE, Religieuses à Vendôme.

XVI. LOUIS DE MAILLÉ, dit de la *Tour-Landry*, Marquis de Gillebourg, &c., épousa, 1^o le 27 Avril 1634, *Eléonore de Jalefne*, fille aînée de *Charles*, Marquis de *Jalefne*, & d'*Eléonore de MAILLÉ-BREZÉ*; & 2^o le 4 Novembre 1649, *Louise de Chérité*, fille de *François de Chérité*, Seigneur de Sompuis & de Cément, & de *Catherine de Goubis*. Les enfans du premier lit furent :

1. CHARLES, qui suit;
2. MARIE-SUSANNE, morte Novice aux Bénédictines de Laval;
3. SUSANNE, mariée à *François d'Avoine*, Seigneur de la Jaillé, des Gatines, Marquis du Fougeray.

Et du second lit vinrent :

4. ANDRÉ, rapporté après son aîné;
5. CHARLES, mentionné après ses deux frères;
6. Et MARIE alliée, le 30 Avril 1680, à l'âge de 27 ans, avec *Charles de Buchepot*, Chevalier, Seigneur de Fromenteau & Fougerolle en Berry.

XVII. CHARLES DE MAILLÉ, dit de la *Tour-Landry*, Marquis de Jalefne, Seigneur du Pin, &c., épousa, par contrat passé à Angers le 30 Novembre 1663, *Bonne-Marie-Madeleine de Broc*, veuve de *Sébastien de Broc*, Vicomte de Foulletourte, son grand-oncle, & fille de *Michel de Broc*, Baron de Chemiré, & de *Marie-Madeleine du Chefne*. Il en a eu :

1. GEORGES-HENRI, qui suit;
2. & 3. CHARLES-HARDOUIN & PHILIPPE-MICHEL, Chevaliers de Malte;
4. SUSANNE-ELÉONORE, mariée, par contrat du 23 Décembre 1695, à *Joseph Cotignon*, Seigneur de Chauvry & du Breuil, Généalogiste des Ordres du Roi, fils de *Nicolas Cotignon*, Seigneur de Chauvry, Premier Président de la Cour des Monnoies, Généalogiste des Ordres du Roi, & de *Marie Royer*;
5. MARIE-HÉLÈNE, femme de *Marie-Henri*, Comte de *Ghaïfne*, par Lettres du mois de Janvier 1691, Seigneur du Genetay & de Bourmont, mort le 10 Décembre 1710;

6. Et MICHELLE-PHILIPPE, dite de la *Tour-Landry*.

XVIII. GEORGES-HENRI DE MAILLÉ, Marquis de la Tour-Landry & de Jalefne, épousa, le 20 Octobre 1687, *Marie-Louise* (Moriéri dit *Marie-Anne*) *Frézéau*, fille de *François*, Marquis de la Frézelière, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Charlotte-Marie Frézéau*, Dame de la Frézelière. De ce mariage est issu

XIX. CHARLES-HENRI DE MAILLÉ, Marquis de Jalefne, Baron des Gatines, Colonel d'Infanterie, mort le 25 Mars 1760. Il avoit épousé *Marie d'Avoine de la Jaille*, fille de N.... d'Avoine, Marquis de la Jaille, & de *Marie Bigot de Linières*, dont :

XX. CHARLES-FRANÇOIS DE MAILLÉ, né le 30 Novembre 1730, Marquis de Maillé, Sous-Lieutenant dans le Régiment du Roi en 1750, Colonel, en 1758, du Régiment de Condé, Infanterie. Il a épousé, le 1^{er} Mars 1753, sa cousine, *MARIE-HENRIETTE DE MAILLÉ D'ENTRAMMES*, fille de *CHARLES-HENRI*, Seigneur d'Entrammes, seul surnommé de la *Tour-Landry*, & de *Marie-Françoise de Savonnières*. (Nous ignorons s'il en a eu postérité.)

XVII. ANDRÉ DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Seigneur de Saint-Jean-de-Mamerets, fils de *Louis*, & de *Louise de Chérité*, sa seconde femme, élevé Page de la Grande Ecurie du Roi en 1668, épousa *Louise Thieslin*, veuve de *Louis Gencien*, Seigneur d'Erigné & de la Garenne, & fille aînée & héritière de *Claude Thieslin*, Seigneur de Montfrou, & de *Charlotte Martin des Loges*, dont :

XVIII. CHARLES-ANDRÉ DE MAILLÉ, Marquis de la Tour-Landry, Seigneur de Gillebourg, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de nouvelle levée, par commission du 7 Mai 1702, & réformé, en 1714, après la paix d'Utrecht. Il avoit épousé, au mois d'Octobre 1710, *Suzanne-Antoinette de Rancurel de Saint-Martin*, fille d'*Alexis-Joseph*, Seigneur de Saint-Aubin, Saint-Martin, &c., & d'*Eléonore-Dorothée de Valkembourg*, de laquelle est issu

ANNE-CHARLOTTE, née le 17 Septembre 1711, à laquelle on suppléa les cérémonies du baptême le 21 Août 1713, ayant eu pour parrain & marraine, le Comte de Charolois & la Princesse Douairière de Condé.

XVII. CHARLES DE MAILLÉ, dit le Comte de la *Tour-Landry*, fils de *Louis*, & de *Louise*

de *Chérité*, sa seconde femme, épousa 1^o *Jeanne Pélisson*, morte, sans enfans, au Château d'Entrammes, en Mai 1704, fille de *Daniel Pélisson*, & de *Madeleine le Clerc*, & veuve de *Jacques de Birague*, Seigneur & Baron d'Entrammes; & 2^o le 12 Septembre 1708, *Marie Guitton*, âgée de 36 ans, fille de *Robert Guitton*, & de *Françoise Guefnier*, dont :

1. N.... DE MAILLÉ, né & mort le 15 Octobre 1709, après avoir été ondoyé;
2. Et, à ce que nous croyons, *CHARLES-HENRI*, qui suit.

XVIII. CHARLES-HENRI DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Seigneur d'Entrammes, près de Laval, appelé le Comte de la *Tour-Landry*, demeurant dans ses Terres en Anjou, chef de la Maison DE MAILLÉ, a été Colonel d'Infanterie, & a épousé, en 1730, *Marie-Françoise de Savonnières*, fille d'*Henri-François*, Seigneur de Méaulne, & de *N... des Champs*, dont huit enfans vivant en 1750, savoir : quatre garçons & quatre filles, entr'autres :

1. *CHARLES-RENÉ*, qui suit;
2. *MICHEL-FRANÇOIS*, Prêtre, Chanoine & Chevecier de l'Eglise Cathédrale de Chartres, Vicaire Général de cet Evêché, nommé, au mois d'Octobre 1729, à l'Abbaye de Saint-Pierre de l'Estrepe, au Diocèse de Limoges;
3. Et *MARIE-HENRIETTE*, alliée, le 1^{er} Mars 1753, comme on l'a dit ci-dessus, à son cousin *CHARLES-FRANÇOIS DE MAILLÉ*,

XIX. *CHARLES-RENÉ DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY*, Baron & Comte de Maillé, est entré, en 1750, Page du feu Roi dans sa Petite Ecurie, a ensuite été Capitaine de Dragons. Il a été marié. 1^o le 6 Février 1755, par l'Evêque de Senlis, dans la Chapelle de Condé, en présence de L. A. S. le Prince & la Princesse de Condé, avec *Marie-Renée-Bonne-Félicité de Savary de Brèves de Jarzé*, fille de *Paul-Louis-Jean-Baptiste-Camille*, Marquis de Brèves, & de *Bonne-Damaris de Briquerville de la Luçerne*. Elle a eu la survivance de Dame de Compagnie de feu le Prince de Condé, possédée par sa mère, désignée Gouvernante des enfans de cette Princesse : & 2^o le 8 Mars 1769, avec *Madeleine-Angélique-Charlotte de Bréhan*, fille de *Marie-Jacques*, dit le Marquis de Bréhan, Maréchal de Camp, & de *Marie-Jeanne-Angélique*

que *Delpech*. (Nous croyons que c'est ce Comte de MAILLÉ, qui est premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte d'ARTOIS.)

BRANCHE
des Seigneurs de L'ISLETTE, Marquis de
KERMAN.

XI. JUHEZ DE MAILLÉ, second fils d'HARDOUIN, VIII^e du nom, & de *Perronnelle d'Amboise*, Seigneur de l'Islette, de Villeromain, de Fromenteau, Donzenain & de Bonneval, vivoit en 1430. Il avoit épousé *Ifabeau de Châteaubriand*, fille de *Geoffroy*, dit *Brideau*, Seigneur du Lion-d'Angers & de Chavannes, & de *Marguerite de Parthenay*. Elle testa le 14 Juillet 1417 & est inhumée, avec son mari, aux Cordeliers de Tours. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUY ou GUYON, auteur de la branche des Seigneurs de *Latan*, éteinte, au XVI^e degré, dans les enfans de CÉSAR DE MAILLÉ, qui avoit épousé, le 22 Avril 1527, *Marie Bernard*, fille de *Jean*, Seigneur de Goulard, & de *Catherine de Plais* ;
3. PIERRE, époux de *Jeanne de Targé*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite Robelin*. Elle se remaria, & son second mari tranfigea, pour le douaire de sa femme, le 25 Mai 1411 ;
4. EUSTACHE, Ecclésiastique ;
5. IMBAULT, Seigneur de la Touche & de la Jonchère, père de

GUILLAUME, Seigneur de la Touche, qui épousa *Mahaut Berruyer*, veuve de *Jean*, Seigneur de *Montigny*, dont :

PIERRE, Seigneur de la Touche, mort sans alliance.

6. MARIE, femme de *Jean Artault*, Seigneur du Puy-Montbazou ;
7. Et JEANNE, mariée, par contrat passé, du consentement de ses père & mère, le 2 Février 1385, à *Jean*, Seigneur du *Bailleul*, au Maine.

XII. JEAN DE MAILLÉ, Seigneur de Villeromain, de la Guéritaude & de l'Islette, fut légué, au mois de Mars 1386, de 50 livres, par JEAN DE MAILLÉ, Seigneur de Clairvaux, & épousa, en 1403, *Anne du Puy-du-Fou*, fille de *Pierre du Puy-du-Fou*, Seigneur de Saint-Georges, & de *Marthe Orry*, dont :

1. HARDOUIN, qui suit ;
2. GILLES, Seigneur de la Guéritaude & de la Jonchère, mort sans alliance ;
3. YVES, Seigneur des mêmes lieux, après son frère, mort aussi sans alliance ;

4. Et ANDRÉE, alliée, en Janvier 1436, à *Guillaume de Sainte-Maure*, Seigneur de Valennes.

XIII. HARDOUIN DE MAILLÉ, Seigneur de Villeromain, l'Islette, &c., vivoit en 1464. Il épousa *Agnès de la Roche-Rabasté*, Dame de Ceffigny, fille de *Jean*, & d'*Anne*, Dame de *Ceffigny*, dont :

1. ABEL, qui suit ;
2. JEANNON, auteur de la branche des Seigneurs de la *Guéritaude*, éteinte dans son petit-fils, HERCULE DE MAILLÉ, qui paroît n'avoir point eu d'enfans de ses deux femmes, *Antoinette Filleul* & *Charlotte de la Barre* : la première, mariée en 1621 ;
3. LOUISE, femme de *Damien de Rillé*, Seigneur d'*Azay-fous-Loches* ;
4. Et PERRONNELLE, alliée à *François de Rafiné*, Seigneur de la *Bulle-Charpentier*, Gouverneur de Nantes.

XIV. ABEL DE MAILLÉ, Seigneur de l'Islette & de Villeromain, épousa, en 1484, *Marguerite du Refuge*, veuve de *Pierre de Prunelé*, Seigneur d'*Ouarville*, & fille de *Pierre du Refuge*, Seigneur de *Fougères*, Chambellan du Duc d'ORLÉANS & Gouverneur d'*Ath*, & de *Marguerite Chambellan*, dont :

XV. RENÉ DE MAILLÉ, Seigneur de l'Islette & de Villeromain, mort en 1531, qui avoit épousé, le 24 Avril 1515, *Françoise le Roy*, veuve de *René le Simple*, Seigneur de la Cour-au-Berruyer, & fille de *Guyon le Roy*, Seigneur du *Chillou*, Vice-Amiral de France, & d'*Ifabeau de Beauval*, dont :

1. RENÉ, mort sans alliance ;
2. CHARLES, qui suit ;
3. JACQUES, Archidiacre de Bourges ;
4. Autre JACQUES, Seigneur de la Rastre, marié à *Françoise des Hommes* ;
5. MARIE, morte le 6 Décembre 1570, femme de *Louis Marafin*, Seigneur de *Notz* ;
6. Et ANTOINETTE, mariée à *Antoine le Breton*, Seigneur de *Chanceaux*.

XVI. CHARLES DE MAILLÉ, Seigneur de l'Islette, Villeromain, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi en 1579, avoit fait hommage, en 1540, du droit d'usage qui lui appartenoit dans la Forêt de *Chinon*, & étoit mort en 1583 (Moréri dit en 1581). Il avoit épousé *Anne*, Dame des *Hommes*, des *Cartes* & du *Pleffis-Haunay*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JACQUES, Seigneur de *Ceffigny*, Châtelain

- des Porchères, mort sans enfans de *Renée Rouffeu*, fille de *Philippe*, Seigneur de la Guyonnière, & de *Jeanne Baro*;
3. MARGUERITE, alliée 1^o au Seigneur de la *Fauvellière* en Poitou, mort sans enfans; & 2^o à *Claude Augustin*, Seigneur du Courbat en Touraine;
 4. RENÉE, femme, en 1579, de *René de la Touche*, Seigneur de la Maffardière;
 5. FRANÇOISE, alliée au Seigneur de Charmant, du nom de la *Carnaye*;
 6. Et NICOLE, femme de *René Ferré*, Seigneur des Coutures, au Maine.

XVII. FRANÇOIS DE MAILLÉ, Seigneur de l'Islette, Villeromain, Hommes, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi & Chevalier de son Ordre, épousa, le 22 Septembre 1577, *Claude de Ploëfquellec*, Dame de Kerman ou Carman, en Bretagne, fille aînée de *Maurice*, Seigneur de Kerman, & de *Jeanne de Goulaine*, dont :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et URBAINE, morte le 11 Août 1616, femme de *Jean d'Avagour*, Seigneur de Saint-Laurent & du Bois-de-la-Motte.

XVIII. CHARLES DE MAILLÉ, II^e du nom de sa branche, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de la Forest, &c., tomba malade au siège de la Rochelle, & mourut le 14 Juin 1628, il est enterré aux Cordeliers de Tours. Ce fut en sa faveur que la Terre de Kerman fut érigée en *Marquisat*, en Août 1612, & celle de *Seiz-Ploué* (depuis nommée *Maillé*), en Comté, par Lettres du 12 Janvier 1626. Il avoit épousé *Charlotte d'Escoubleau*, fille de *René*, 1^{er} du nom, Seigneur de Sourdis, Gouverneur de Melun, & d'*Anne de Roßaing*, dont :

1. DONATIEN, qui fuit;
2. LÉONOR-CHARLES, Comte de MAILLÉ, mort sans enfans de *Marie de Pefchart*, qu'il avoit épousée le 21 Octobre 1653, fille de *François de Pefchart*, Seigneur de Limoges, & d'*Olive du Coudray*;
3. ANTOINE, Baron de la Forest, mort sans enfans;
4. & 5. ANNE-ANGÉLIQUE & MARIE, probablement mortes sans alliance;
6. Et CHARLOTTE, morte le 18 Novembre 1701, femme de *René de Barjot*, Marquis de Mouffy & de Roncé, qu'elle avoit épousée en 1654, ayant eu postérité. Voy. BARJOT.

XIX. DONATIEN DE MAILLÉ, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de la Fo-

rest, &c., fut tué en duel, en 1652, par *Claude*, Marquis du Châtel. Il avoit épousé, en 1644, *Mauricette de Ploëuc*, fille de *Sébastien*, Marquis de *Ploëuc*, & de *Marie de Rieux-Sourdeac*. Elle se remaria à *Charles-Maurice de Percin*, Seigneur de Montgaillard, en Gascogne, frère de l'Évêque de Saint-Pons, & eut de son premier lit :

1. CHARLES-SÉBASTIEN, Marquis de Kerman, Colonel du Régiment de Navarre, tué en Bretagne en 1672, âgé de 25 ans;
2. HENRI, qui fuit;
3. DONATIEN - ANTOINE, Capitaine au Régiment de Navarre, tué au combat de Senef en 1674;
4. LOUISE-RENÉE, Religieuse au Calvaire;
5. MARIE-ANNE, alliée, l'an 1673, à *Charles de Tiercelin*, Seigneur de la Roche du Maine;
6. Et MARIE-MADELEINE, morte jeune.

XX. HENRI DE MAILLÉ, Marquis de Kerman après son frère, Comte de Maillé & de la Marche, Baron de Lequelen, premier Baron de Léon, mourut en son Château de Seiz-Ploué, appelé de *Maillé*, en Basse-Bretagne, le 4 Décembre 1728, dans la 78^e année de son âge. Il avoit épousé, 1^o au mois d'Août 1674, *Marie-Anne du Puy de Murinais*, morte à Paris le 7 Juillet 1707, âgée de 58 ans, fille d'*Antoine du Puy*, Seigneur de Bellegarde & de Moras en Dauphiné, & d'*Anne-Barbe d'Avity*; & 2^o en 1716, N.... de *Kersaint-Gilly de Saint-Gilles*, Demoiselle d'une bonne Noblesse de Bretagne. Du premier lit font issus :

1. DONATIEN, qui fuit;
2. CHARLES, Prieur de Montfaucon & de Pont-Christ en 1707, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Tours, & nommé Abbé de Notre-Dame de Moreau, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Poitiers, le 10 Mars 1734, vacante par la résignation, en sa faveur, de l'Abbé de Kerman, son neveu;
3. N.... DE MAILLÉ, Abbessé de Ronceray en Touraine;
4. Et une fille, non mariée.

Et du second lit vint :

5. N.... DE MAILLÉ, Garde de la Marine en 1731, Enseigne des Vaisseaux du Roi le 25 Mars 1738 & Lieutenant à la promotion du 12 Avril 1748.

XXI. DONATIEN DE MAILLÉ, II^e du nom, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de Lequelen, Seigneur des Terres de Dameny & de Villeromain, premier Banne-

ret de Léon, né au mois de Juin 1675, Capitaine de Cavalerie, puis Colonel du Régiment de son nom de nouvelle levée, par commiffion du 20 Mars 1702, mourut dans fes Terres, en Baffe-Bretagne, le 22 Octobre 1745, dans la 71^e année de fon âge. Il avoit époufé, le 29 Octobre 1706, *Marie-Louife Binet de Marcognet*, veuve de *Julien de Salligné*, Marquis de la Chaife, Lieutenant de Roi en Poitou, & fille de *Nicolas Binet*, Comte de Marcognet, Maréchal de Camp, Gouverneur de la Rochelle, mort le 17 Janvier 1717, à l'âge de 82 ans, & de *Thérèse de Vauverde*. Elle fut Dame d'honneur, au mois de Juin 1728, de feu Charlotte de Hefse-Rheinfels, Duchefle de Bourbon, mère du Prince de Condé d'aujourd'hui; fe démit de cette place au mois d'Août 1733, & est morte le 6 Octobre 1737, dans la 55^e année de fon âge. De ce mariage font nés :

1. DONATIEN, qui fuit ;
2. N... DE MAILLÉ, Chanoine de l'Eglife Métropolitaine de Tours, nommé Abbé de Notre-Dame de Moreau, Diocèfe de Poitiers, Bénéfice qu'il a quitté en 1734, pour être Cornette de Dragons au Régiment de Condé. Il a été tué dans un combat fingulier, étant à l'armée, au mois de Juin de ladite année ;
3. CHARLES, dit *le Chevalier* DE MAILLÉ, né en 1720 ;
4. Et MARIE-ELÉONORE DE MAILLÉ DE KERMAN, née en 1712, mariée, dans la Chapelle de Condé, le 13 Novembre 1733, à *Jean-Baptifte-François-Joseph de Sade*, Seigneur de la Cofte & de Saumanc, dans le Comtat Venaiffin, Colonel Général de la Cavalerie du Pape dans l'Etat d'Avignon & Capitaine héréditaire des Ville & Château de Vaifon, &c. Elle fut nommée en même tems Dame de Compagnie de la même Duchefle de Bourbon. De ce mariage il y a eu poftérité. Voy. SADE.

XXII. DONATIEN DE MAILLÉ, III^e du nom, Marquis de Kerman, né en 1708, Capitaine dans Clermont, Prince, Cavalerie, époufa *Marie-Elifabeth d'Anglebermer de Lagny*, veuve de *Jean-Louis d'Alface-Hénin-Lié-tard*, Marquis de Saint-Phal, près de Troyes, &c., dont :

1. N... DE MAILLÉ, Marquife de Kerman, &c., mariée, contrat figné en Septembre 1763, par le feu Roi & la Famille Royale, avec le Comte de *Sorans*, nommé, en 1762, Colonel du Régiment d'Artois.

Le Comté de MAILLÉ-LA-MARCHE, héritage de cette branche éteinte, est poffédé par *Louis-Antoine-Augufte de Rohan-Chabot*, qui s'est marié avec *Elifabeth-Louife de la Rochefoucauld*, fœur du Duc de la Rocheguyon.

BRANCHE
des Seigneurs de BREZÉ & de BÉNÉHART.

VIII. PAYEN OU PÉAN DE MAILLÉ, troifième fils d'HARDOUIN, V^e du nom, & de *Jeanne de Bauçay*, fut Seigneur de Saint-Georges-du-Bois & de Brezé par fa femme, qu'il avoit enlevée avant de l'époufer; il fut pourfuivi criminellement en 1318, & obligé de compofer avec les gens du Roi, à une fomme de 2000 liv. Il fut fuccellivement Sénéchal de Bigorre, Capitaine & Gouverneur de toute la Sénéchauffée, Sénéchal du Poitou & de Limoges, & étoit mort en 1347. De *Jeanne de l'Estang*, Dame de Brezé, fon époufe, fille de *Macé de l'Estang*, & de *Catherine de Brezé*, il laiffa :

1. PÉAN, qui fuit ;
2. ELÉONORE, mariée à *Guy de Chaufferoye*, Seigneur d'Orveau ;
3. Et ISABEAU, Dame de Saumouffay, qui obtint un amortiffement pour la fondation d'une Chapelle en 1370.

IX. PÉAN DE MAILLÉ, II^e du nom, Seigneur de Brezé, de Saint-Georges-du-Bois, fervit le Roi dans fes guerres en plufieurs occafions, depuis 1352, jufqu'en 1381. Il époufa, 1^o le 21 Octobre 1367, une fille de la Maifon du *Puy* en Loudunois; & 2^o en 1379, *Jeanne Bouchard*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aubeterre, & de *Catherine de l'Aubonière*. Il eut du premier lit :

1. ELÉONORE, mariée 1^o à *Triflan de la Jaille*, Seigneur de Beux en Loudunois; & 2^o à *Robert d'Anjou*, avec lequel elle vivoit en 1386 & 1389.

Et du fecond lit vinrent :

2. PÉAN, qui fuit ;
3. Et JACQUES, Seigneur d'Empure, à caufe de fa femme, *Marie Taveau*, fille de *Guillaume Taveau*, Seigneur de Mortemer, dont pour fille unique

JEANNE, Dame d'Empure, mariée, 1^o par fon oncle en 1426, à *Amaury de Tigné*; 2^o à *Guillaume de Tucé*; & 3^o vers l'an 1460, à *Guy Frotier*, Seigneur de Chamoufféau. Elle n'eut point d'enfans & étoit morte en 1485.

X. PÉAN DE MAILLÉ, III^e du nom, Seigneur de Brezé, de Milly-le-Mougon, Chambellan de RENÉ, Duc d'ANJOU, Roi de Sicile, épousa MARIE DE MAILLÉ, fille d'HARDOUIN VII, & de *Mahaut le Vayer*, dont :

1. HARDOUIN, qui suit ;
2. GILLES, auteur de la branche des Marquis & Ducs de Brezé, qui a donné un Archevêque de Tours, dans SIMON DE MAILLÉ-BREZÉ, l'un des plus illustres Prélats du XVI^e siècle; dans URBAIN DE MAILLÉ-BREZÉ, un Capitaine des Gardes du Corps de la Reine MARIE DE MÉDICIS, fait Chevalier des Ordres, Maréchal de France & Gouverneur d'Anjou, lequel gagna la bataille d'Avain en 1635, prit depuis Lens, Bapaume, &c., & mourut le 13 Février 1650, âgé de 53 ans. Il avoit épousé *Nicole du Plessis*, sœur puînée d'*Armand-Jean*, dit le Cardinal de Richelieu; & dans ARMAND DE MAILLÉ-BREZÉ un Grand Maître, Chef & Surintendant Général de la Navigation & du Commerce de France. Il commanda les Galères du Roi, puis de l'Armée Navale; fut victorieux de celle d'Espagne à la vue de Cadix, & fut tué sur mer d'un coup de canon en 1646, âgé de 27 ans, sans avoir été marié. CLAIRE-CLÉMENTE DE MAILLÉ, sa sœur, Duchesse de Fronçat & de Caumont, morte le 16 Avril 1691, en sa 66^e année, avoit épousé LOUIS DE BOURBON, II^e du nom, Prince de Condé, surnommé le Grand Condé. Voy. BOURBON, branche des Princes de Bourbon-Condé;
3. JEANNE, femme de *Thibaud de Laval*, Seigneur de Loué ;
4. MARIE, alliée à *Gilles de Clérembault*, Seigneur de Richelieu, dont elle étoit veuve en 1460 ;
5. ISABEAU, femme de *Jean de Bric*, IV^e du nom, Seigneur de Serrant ;
6. ROSE, mariée à *Jean Freñeau*, Seigneur de Crevant ;
7. CATHERINE, mariée, en Janvier 1416, à *Hugues de Montallais*, Seigneur de Chambellay ;
8. & 9. Et deux filles, Religieuses; l'une après l'autre Abbeïsses de Saint-Jean-de-Bonneval de Thouars.

XI. HARDOUIN DE MAILLÉ, Seigneur de Bénéhart & de Ruillé, Lieutenant de la Compagnie de JACQUES DE BOURBON, Comte de la Marche, étoit mort en 1484. Il avoit épousé *Anne de Villiers*, Dame de Champagne, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne de Mar*, Dame de Ruillé & de Bénéhart, dont :

1. JACQUES, qui suit ;

2. RENAUD ;
3. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Ruillé*, qui s'est éteinte dans son petit-fils, ANTOINE DE MAILLÉ, Seigneur de Ruillé & du Petit-Bénéhart, qui n'a eu que deux filles de *Judith de Bosquet*, son épouse.

XII. JACQUES DE MAILLÉ, Seigneur de Bénéhart & de Champagné, étoit mort avant le 7 Juin 1512. Il avoit épousé *Jeanne le Berryer*, veuve de *Jean de Villebrefme*, Seigneur de Fougères, & fille de *Lidoire le Berryer*, Seigneur de Saint-Germain, & de *Françoise d'Outrelavoie*. Elle eut le bail de son fils, JACQUES, qui suit, suivant un partage du 5 Juin 1512.

XIII. JACQUES DE MAILLÉ, II^e du nom, Seigneur de Bénéhart, Champagné, &c., Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur de Bueil, Lieutenant Général en Bretagne en 1580, avoit épousé *Marie de Villebrefme*, fille de *Jean*, Seigneur de Fougères, & en eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. JACQUES, dit le Jeune ;
3. Et ANNE, femme de *Jacques le Clerc*, Seigneur de Saligny-sous-Champagné, morte sans postérité.

XIV. JACQUES DE MAILLÉ, III^e du nom, Seigneur de Bénéhart, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur du Vendômois pour la Ligue, fait prisonnier à la prise de Vendôme, par HENRI IV en 1589, eut la tête tranchée. Il avoit épousé, en 1573, *Renée de Ponce*, Dame de Chéripeau, la Ecuvière, Espinay, &c., fille de *René*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Catherine de Maunr*. Il en eut :

XV. RENÉ DE MAILLÉ, Seigneur de Bénéhart, Ruillé, Chéripeau, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes & des Chasses du Comté du Maine. Il épousa, par contrat du 11 Avril 1621, *Dorothée Clauße*, fille d'*Henri*, Seigneur de Fleury, Grand Maître & Surintendant Général des Eaux & Forêts de France, & de *Denise de Neufville-Villeroy*. Leurs enfans furent :

1. HENRI, qui suit ;
2. RENÉ, Capitaine aux Gardes, tué au service du Roi ;
3. HONORAT, Mestre de Camp du Régiment du Cardinal de Richelieu ;
4. NICOLAS, Baron de Fleuré, Seigneur de Condreaux ;
5. Et DENISE, femme de *François de Barthon*,

Vicomte de Montbas, Lieutenant Général des Armées du Roi, Mestre de Camp de Cavalerie du Régiment du Cardinal Mazarin, mort en 1653.

XVI. HENRI DE MAILLÉ, dit *le Marquis de Bénéhart*, Capitaine des Chasses du Roi en ses Pays & Comté du Maine, tranfigea, par Procureur, le 2 Septembre 1651, en son nom & celui de sa femme, avec Louis de Rohan, Prince de Guéméné. Il avoit épousé, par contrat du 15 Août 1634, *Françoise de la Barre*, Dame des Hayes, de Brion & de Château-Sénéchal, fille de *Louis de la Barre*, & de *Marguerite de Chambes-Montforeau*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui fuit;
2. FRANÇOIS-HENRI, dit *le Comte de MAILLÉ*, Seigneur de Roujoux & de Frefne, qui fut partagé par son frère aîné le 3 Juillet 1669. Il épousa, par contrat du 20 Novembre 1680, *Françoise-Marguerite Bouteiller*, fille majeure de feu *Marin*, Seigneur de Châteaufort, & de *Marie de Préville*, dont *LOUIS DE MAILLÉ*, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi au mois de Décembre 1704;
3. HENRI, reçu Chevalier de Malte de Minorité au grand Prieuré d'Aquitaine le 21 Novembre 1663;
4. DOROTHÉE, morte Religieuse;
5. Et ANNE, femme de *René du Grenier*, Marquis d'Oléron.

XVII. RENÉ DE MAILLÉ, Marquis de Bénéhart, Seigneur des Hayes, Roujoux, Molan, Château-Sénéchal, Saint-Germain, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnances & des Chasses du pays du Maine & Château-du-Loir, épousa, 1^o par contrat du 20 Juillet 1665, *Gabrielle de Guillebert*, Dame de Secqueville, fille de *Louis*, Baronde Coulonces, Gouverneur des Ville, Château & Comté de Vire, & de *Louise d'Apchon*; & 2^o *Jacqueline-Françoise de Bille*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Foyer en Normandie, & de *Françoise de Vipart*. Du premier lit vint :

1. LOUIS-JOSEPH, dit *le Marquis de MAILLÉ*, né à Paris le 17 Juin 1666, Baron de Coulonces, Seigneur de Secqueville, reçu Guidon le 14 Février 1692 & Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Flamans le 25 Avril 1694, mort à Paris le 3 Juillet 1698 & inhumé à Saint-Paul, sa paroisse. Il avoit épousé, par contrat du 24 Février 1691, *Louise de Mallier*, Dame du Houffay & de

Saint-Maurice, près de Bonneval, Diocèse de Chartres, morte en 1719, fille & héritière de *Claude de Mallier*, III^e du nom, & de *Geneviève de Houdetot*. Il en eut pour fille unique

MARIE-ANNE - GENEVIÈVE, morte à Paris, le 16 Juin 1742, âgée de 48 ans. Elle avoit épousé, le 8 Juin 1711, *Philippe-Claude de Montboissier-Beaufort de Canillac*, appelé *le Marquis de Montboissier*, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont postérité. Voy. MONTBOISSIER.

Et du second lit fortirent :

2. RENÉ-FRANÇOIS, qui fuit;
3. ANNE-HENRI-HONORAT, mort jeune;
4. CONSTANCE, Religieuse de la Visitation à Caen.

XVIII. RENÉ-FRANÇOIS DE MAILLÉ, Marquis de Bénéhart, Seigneur de Ruillé, de la Jaille, &c., embrassa d'abord l'état Ecclésiastique qu'il quitta après la mort de son frère aîné, & est mort, le 27 Octobre 1736, dans sa Terre de Bénéhart en Vendômois. Il avoit épousé, en 1720, *Madeleine-Françoise de la Luzerne*, fille de *Guy-César*, Marquis de Beuzeville, & de *Madeleine-Françoise de Pommereuil*, Dame du Moulin-Chapelle, dont :

1. PHILIPPE-FRANÇOIS, dit *le Marquis de MAILLÉ*, né le 27 Mai 1722, ondoyé le même jour. Il reçut les cérémonies du baptême le 15 Juillet 1735, eut pour parrain *Philippe-Claude de Montboissier-Beaufort de Canillac*, Marquis de Montboissier, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & pour marraine *Marie-Elisabeth de Lamignon*, femme de *César-Antoine de la Luzerne*, Comte de Beuzeville. Il est mort à Bénéhart le 15 Décembre 1745, sans avoir été marié;
2. RENÉ-CÉSAR, dit *le Chevalier de MAILLÉ*, né & ondoyé le 28 Décembre 1727, qui reçut les cérémonies du baptême le 15 Juillet 1735, a eu pour parrain le Comte de *Beuzeville*, & pour marraine *Marie-Anne de Vipart*, Marquise de Silly. Il embrassa d'abord le parti de l'Eglise, étudioit en cette qualité en Théologie au mois de Janvier 1744, & étoit pensionnaire au Collège de la Marche. Il a quitté cet état après la mort de son frère aîné, entra Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1748, & est mort à Paris le 9 Janvier 1750, de la petite-vérole, dans sa 24^e année, sans avoir été marié;

3. Et PHILIPPE-CASIMIR, né le 2 Mai 1737, tenu sur les fonts de baptême par son frère aîné, & par Anne-Vidoire-Casimir-Romé de Bretteville, ci-devant Chanoinesse de Remiremont en Lorraine, alors âgée de 80 ans. Il est mort en 1740.

Les armes : d'or, à 3 fasces onnées de gueules.

On trouve encore dans l'*Hist. des grands Officiers de la Couronne*, la branche des Seigneurs de Laleu, du nom DE MAILLÉ, dont on n'a point eu la jonction, & qui est rapportée d'après un jugement de 1667, de M. de Barentin, Intendant en Poitou. Elle a formé sept degrés & est éteinte dans LOUIS DE MAILLÉ, Seigneur de Villeneuve, qui fut maintenu dans sa noblesse avec TOUSSAINT DE MAILLÉ, son oncle. Il avoit épousé, par contrat passé à Vouvant, le 19 Août 1659, Catherine Thomas.

* MAILLEBOIS, dans le Thimerais, au Perche, Diocèse de Chartres : Terre & Châtellenie acquise de la Maison d'O, & érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Avril 1621, registrées le 30 Août 1625, en faveur de Claude Pinart, Seigneur de Comblizy, & d'Anne le Camus, sa femme. Ce Marquisat fut acquis, en 1679, des héritiers de M. le Clerc de Lesseville, par Nicolas Desmarests, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui obtint de parcelles Lettres Patentes en 1706, aussi enregistrées. Il est père du feu Maréchal de France, & grand-père du Marquis de Maillebois d'aujourd'hui. Voy. DESMARETS.

* MAILLERAYE (LA), en Normandie, sur la rive gauche de la Seine : Terre érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Avril 1698, en faveur d'Angélique Fabert, épouse de François d'Harcourt, 11^e du nom, Marquis de Beuvron. Cette Terre a été acquise, en 1751, de la succession du dernier Maréchal d'Harcourt, par le Comte de Houdetot, qui l'a vendue au Duc de Chaulnes. Elle a été acquise, depuis quelques années (à ce que nous avons appris), par Charles, Marquis de Nagu de Varennes, ancien Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.

* MAILLERONCOURT, en Franche-Comté, Diocèse de Besançon : Terre & Seigneurie érigée en Marquisat, par Lettres du

mois de Janvier 1740, enregistrées à Besançon & à Dôle, en faveur de Nicolas-Joseph de Terrier, Conseiller au Parlement de Besançon, arrière-petit-fils de Claude de Terrier, pourvu, en 1618, par l'Archiduc ALBERT, d'un office de Conseiller au Parlement de Dôle, & qui mourut le 28 Mars 1635.

* MAILLET, en Lorraine. Suivant un *Mémoire* dressé sur titres, qui nous a été remis, cette Famille noble, établie principalement dans le Duché de Bar, y étoit distinguée, dès le XV^e siècle, par ses alliances avec les meilleures Maisons du pays, par les grandes charges, emplois honorables tant civils que militaires, & commissions importantes, dont ceux de ce nom ont été pourvus, & dont ils se font acquittés avec tant de zèle & de distinction, qu'ils ont mérité, dans tous les tems, la confiance de leurs Souverains. Le premier connu de ce nom est

1. JEAN DE MAILLET, Ecuier, vivant vers l'an 1440. Des *Mémoires* de Famille apprennent qu'il fut au service des Ducs de Lorraine Jean II, d'Anjou, & René II; ce qui se trouve confirmé dans l'énoncé des provisions de la charge de CLAUDE DE MAILLET, l'un de ses descendans, en date du 6 Août 1715, dans lesquelles il est fait mention des services rendus par ses ancêtres aux Ducs de Lorraine, pendant deux siècles & demi, & bien plus positivement par le certificat du Héraut d'armes de Lorraine & du Barrois, qui affirme que JEAN DE MAILLET, dit de Neuville (fils du précédent & dont nous allons parler), est de bonne & ancienne Famille. JEAN, 1^{er} du nom, se maria & eut entr'autres enfans :

11. JEAN DE MAILLET, 11^e du nom, Ecuier, né en 1477, qui embrassa le parti des armes, s'y distingua, acquit de la réputation dans les guerres qu'eut à soutenir René II, Duc de Lorraine; fut depuis chef d'Echanonnerie du Duc Antoine & Capitaine - Prévôt de Louppy-le-Château, & mourut le 21 Décembre 1557. Il avoit épousé, le 8 Février 1512, Claudine de Neuville, fille de Jean, Ecuier, Célièrier du Duché de Bar, & de Marie de Bouçeyr. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fut ;
2. ETIENNE, Ecclésiastique & Grand Prévôt de l'Abbaye de Saint-Mihiel ;
3. Et MARGUERITE, mariée à Jean de Mengin, 11^e du nom. Elle fut mère de trois enfans. Après sa mort, son mari entra au service de

France & se remaria, le 15 Juin 1549, à *Catherine Ailhaud*, dont descendent les branches existantes de cette Famille. Voy. MENGIN.

III. JEAN DE MAILLET, III^e du nom, Ecuyer, dit *le Jeune*, chef d'Echanfonnerie après son père, & Capitaine-Prévôt de Louppy-le-Château, commit quelqu'un pour faire les fonctions de sa Capitainerie, à cause de sa charge d'Echanfon, qui l'attachoit auprès du Prince. Il épousa 1^o *Didière Pfaulme*; & 2^o *Marie Pfaulme*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Didière Morel*, & sœur de *Nicolas Pfaulme*, Evêque de Verdun. Il mourut le 15 Janvier 1593, & sa seconde femme le 3 Janvier 1607. Du premier lit vinrent :

1. VARIN, Capitaine des Hallebardiers au service des Ducs de Lorraine, qui, de *Marie de Laudinet*, n'eut qu'un fils,

N.... DE MAILLET, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît & Prévôt de l'Abbaye de Saint-Mihiel.

2. LOUISE, mariée 1^o avec *Claude Didelot*, Ecuyer, Conseiller Auditeur des Comptes de Bar; & 2^o avec *Georges Clément*, Ecuyer, Célérier du Duché de Bar;

3. JEANNE, femme de *Jean Muffey*, Ecuyer.

Et du second lit fortirent :

4. JEAN, qui suit;

5. JACQUES, Chanoine de Saint-Pierre de Bar en 1572, ensuite de N.-D. de Verdun en 1574;

6. Autre JEAN, Chanoine de l'Eglise de Saint-Max de Bar en 1573;

7. PIERRE, Capitaine du Château de Bar, mort le 20 Octobre 1620;

8. PHILIPPE, Prieur de N.-D. de Bar, Ordre de Saint-Benoît;

9. CLAUDE, Capitaine de Cavalerie au service du Duc de Lorraine, tué en Hongrie sans avoir laissé d'enfants de son mariage avec N... de Rouin;

10. BARBE, alliée au Sieur de *Lescarnet de Rancourt*, Ecuyer;

11. Et LOUISE, épouse de *Claude de Lescalle*, Ecuyer.

IV. JEAN DE MAILLET, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Villotte & du Fief de Chaumont-sur-Aire, né le 10 Août 1557, fut successivement Maître des Comptes, puis Conseiller d'Etat & Président en la Chambre des Comptes de Bar. Il mourut le 21 Décembre 1634, & fut inhumé dans la Paroisse de Bar devant la Chapelle du Rosaire qu'il avoit fondée. Il fit, par son testament du 7 Mai 1630,

une autre fondation à perpétuité pour l'apprentissage de deux orphelins, dont il se réserva la nomination, & après lui aux chefs de ses descendants. Il avoit épousé, le 20 Novembre 1683, *Marguerite de Mengeot*, fille de *Didier*, Seigneur de Vautrombois, morte le 1^{er} Avril 1604 & inhumée dans la paroisse de Bar, devant la Chapelle du Rosaire. Leurs enfans furent :

1. GABRIEL, qui suit;

2. ALEXANDRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;

3. JEAN, d'abord Chanoine de Saint-Max de Bar en 1613, puis pourvu de la Commanderie de Saint-Antoine de Bar;

4. Et MARGUERITE, mariée, 1^o par contrat du 10 Février 1610, à *Jean le Preud'homme*, Conseiller en la Chambre des Comptes de Bar (dont descendent la branche aînée de ce nom & celles des Comtes de *Vitrimont* & de *Fontenois*); & 2^o le 21 Juin 1621, à *Gaspard de Beurges*, III^e du nom, Seigneur de Communailles & de Ville-sur-Saulx, Président en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & des Monnoies de Bar, dont descendent toutes les branches existantes de cette Famille. Voy. BEURGES.

V. GABRIEL DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Villotte, né le 22 Septembre 1592, Conseiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, & Garde du Trésor des Chartes, par provisions de l'an 1617, mourut le 2 Janvier 1660. Il avoit épousé, le 24 Novembre 1613, *Sébastienne de Rutant*, fille de *Jean*, Seigneur de Troyon, de Maizey, de Maizeray & de Savonnières en partie, Conseiller d'Etat & Lieutenant Général au Bailliage de Saint-Mihiel, & d'*Anne de Marien*. Il en eut :

1. NICOLAS, qui suit;

2. JEAN, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît en 1656, élu Abbé de Saint-Mihiel en 1689, & mort en 1727;

3. ANNE, Religieuse Carmélite au Couvent de Bar;

4. Et MARGUERITE, mariée, le 15 Septembre 1641, à *Georges-Gabriel de Franquemont*, Comte de Montbéliard, Seigneur de Trémoin & de Pierrefitte, dont des enfans. (Cette alliance donne à cette Famille celles des plus illustres Maisons des Duchés de Lorraine & de Bar.) Voyez FRANQUEMONT.

VI. NICOLAS DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Maizeray, Conseiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, Garde du Tré-

for des Chartes, mourut en 1662. Il avoit époufé, par contrat du 22 Août 1646, *Françoife Bourgeois*, fille de *Jean*, Ecuyer, Procureur Général de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel, & d'*Elifabeth de Maimbourg*, dont :

1. **BENOÎT**, Chevalier, Seigneur de Maizeray, né le 12 Avril 1656, envoyé par Louis XIV, en qualité de fon Conful Général en Egypte & en Tofcane, & en celle de fon Vifiteur Général des Echelles du Levant & de Barbarie, par provifions de l'an 1691; nommé enfuite Ambaffadeur de S. M. vers les Rois d'Ethiopie & d'Angola, par Lettres Patentes des 15 & 24 Juin 1702. Il eft mort à Marfeille le 30 Janvier 1738, âgé de 82 ans, fans laiffer de pofterité;
2. **MARGUERITE**, mariée, en 1666, à *Charles-Antoine*, Comte de *Rofières*, Seigneur d'Euvezin & de Bouillonville, &c., dont des enfans;
3. Et **ANNE**, femme d'*Etienne de Rofières*, Seigneur de la Croix, coufin du précédent. Par ces deux alliances la branche aînée de MAILLET s'eft éteinte dans la Famille de *Rofières*, qui a hérité de fes biens confidérables & d'une partie de fes titres. Voy. **ROSIÈRES**.

SECONDE BRANCHE.

V. **ALEXANDRE DE MAILLET**, Chevalier, Seigneur du Fief de Chaumont-sur-Aire, né le 7 Septembre 1593, fecond fils de **JEAN**, IV^e du nom, & de *Marguerite de Mengeot*, d'abord Cornette de Cavalerie dans la Compagnie de Florainville, puis Confeiller d'Etat & Grand Louvetier du Duché de Bar, mort le 7 Mars 1662, & inhumé dans la paroiffe de Bar, devant la Chapelle de Lorette, avoit époufé, 1^o par contrat du 12 Septembre 1617, *Françoife de Rutant*, fille de *Jacob*, Ecuyer, Confeiller d'Etat & Préfident de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel, & de *Claude de Lefcut*, Dame d'Hannonville & de Pixécourt; & 2^o le 30 Juillet 1636, *Jeanne de Xaubourel*, fille de *Claude*, Ecuyer, Confeiller d'Etat & Bailli d'Apremont, & d'*Elifabeth le Clerc*. Il n'eut point d'enfans de ce fecond mariage, mais du premier lit vinrent :

1. **FRANÇOIS**, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur;
2. **ANTOINE**, qui fuit;
3. Et **CLAUDE**, Seigneur de Roménil, lequel fervit dans le Régiment Royal, y devint Capitaine, fut fait Chevalier de Saint-Louis, & étoit Commandant d'un Bataillon lorsqu'il fut placé Major de Longwy.

VI. **ANTOINE DE MAILLET**, Chevalier, Seigneur de Villotte, né le 22 Février 1632, Capitaine dans le Régiment de Lenoncourt, enfuite Confeiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, mourut le 8 Janvier 1712. Il avoit époufé, en 1655, *Marguerite Jambon*, morte le 23 Mai 1714, fille de *François*, Seigneur de Rupt, & de *N... d'Oriot*. Leurs enfans furent :

1. **ANTOINE**, Chanoine régulier de Saint-Antoine de Bar;
2. **JOSEPH**, Capitaine au Régiment de Mirabeau, mort à Mantoue en 1703, des suites de fes bleffures;
3. **JEAN-ANTOINE**, qui fuit;
4. **GABRIELLE-JEANNE**, mariée, avec difpenfe le 28 Janvier 1678, à *Nicolas-Jofeph de Franquemont*, Chevalier, Comte de Montbéliard, Seigneur de Trémoins & de Pierrefitte, Chambellan du Duc de Lorraine. De ce mariage eft sortie une pofterité qui augmente les belles actions de la Famille de MAILLET. Voy. **FRANQUEMONT**;
5. 6. & 7. **ELISABETH**, **FRANÇOISE** & **MARGUERITE** : la première, morte fille, le 10 Avril 1748, âgée de 89 ans; la feconde, morte en bas âge, & la troifième, Religieufe aux Annonciades de Bar.

VII. **JEAN-ANTOINE DE MAILLET**, Chevalier, Seigneur de Villotte & du Fief de Chaumont-sur-Aire, né à Rupt le 11 Décembre 1661, Confeiller de la Chambre du Confeil & de celle des Comptes de Bar, mourut le 29 Décembre 1715. Il avoit époufé, le 4 Février 1706, *Catherine de Noirel* (morte le 24 Février 1757 & inhumée, ainfi que fon mari, dans la paroiffe de Bar en la Chapelle du Rofaire, au même tombeau de **JEAN**, IV^e du nom, fondateur de cette Chapelle), fille de *Jean*, Seigneur de Hauffonville, Confeiller d'Etat, & de *Marguerite de Barot*. De ce mariage naquirent :

1. **CLAUDE**, qui fuit;
2. **ANTOINE**, né en 1710, Officier au Régiment de Normandie, mort à Spire le 13 Décembre 1735, des suites d'une bleffure;
3. **CHARLES**, né le 28 Août 1711, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Max de Bar, dont il a été élu Doyen le 4 Juin 1750; il eft, en cette qualité, premier Ecclefiaftique du Duché de Bar;
4. **BENOÎT**, né en 1713, Lieutenant, en 1726, au Régiment de Pons, aujourd'hui Guyenne, où il devint fuccelfivement Capitaine, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine des

Grenadiers. Il est mort à Vezel, sur le Bas-Rhin, le 10 Mars 1758, des suites d'une blessure qu'il reçut au bas-ventre;

5. Et GABRIELLE, née en 1714, restée fille.

VIII. CLAUDE DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Villotte & du fief de Chaumont, né le 4 Janvier 1709, Conseiller, Doyen de la Chambre du Conseil & des Comptes de Bar, en eut la survivance le 6 Août 1715, quoiqu'il n'eut que six ans, en récompense des services de son père & de ses aïeux, pendant deux siècles & demi. Il est devenu chef de son nom par la mort de BENOÎT DE MAILLET, dernier mâle de la branche aînée, & fut reconnu tel par Arrêt de la Chambre du Conseil & des Comptes de Bar, le 13 Avril 1645, dans lequel sont constatées & rapportées les preuves de sa filiation & celles des qualités prises par ses auteurs. (Cet Arrêt fut rendu contradictoirement, pour le confirmer dans la possession d'un droit de nomination concernant la fondation faite par JEAN IV, son trisaïeul, Conseiller d'Etat & Président en ladite Cour.) Il épousa, par contrat du 4 Juin 1631, *Anne de Vaffart*, morte le 3 Septembre 1650, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Andernay, Gentilhomme des Ducs Léopold & François de Lorraine, & de *Marguerite-Charlotte d'Hozièr de Sérigny*, dont :

1. ANTOINE, Chevalier Seigneur de Villotte, né le 7 Décembre 1736, Conseiller en la Chambre du Conseil & des Comptes de Bar ;
2. BENOÎT-JACQUES-CHRISTOPHE, qui suit ;
3. PAUL-LOUIS, né le 11 Janvier 1742, Ecclésiastique ;
4. DENIS-LOUIS, né le 10 Avril 1744, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Vaucouleurs ;
5. MATHIAS-LOUIS, né le 12 Avril 1748, Ecclésiastique ;
6. ELISABETH, née le 19 Mars 1733, non mariée ;
7. GABRIELLE, née le 15 Septembre 1735, aussi non mariée ;
8. Et MARIE, née le 31 Décembre 1740, élevée à Saint-Cyr, d'où elle est sortie en 1751, & depuis Religieuse au Couvent de la Visitation de Pont-à-Mousson.

IX. BENOÎT-JACQUES-CHRISTOPHE DE MAILLET, Chevalier, Seigneur d'Andernay, du fief de Chaumont-sur-Aire, &c., né le 25 Juillet 1739, est entré Lieutenant au Régiment de Bellunce (aujourd'hui Flandre), le 1^{er} Mars 1756, & a été fait Capitaine en 1762. Il a épousé, par contrat du 2 Juin 1766, *An-*

ne-Louise-Henriette Dessoify, née à Sarreguemines le 28 Novembre 1748, fille de *Philippe*, Comte *Dessoify*, Seigneur de Dugny, des fiefs de Boffin & d'Avy, Chevalier de Saint-Louis & ancien Capitaine de Royal-Allemand, Cavalerie, & de *Marie-Madeleine Maurice de Sarinmings*, dont :

1. CLAUDE-LOUIS-BENOÎT, né le 16 Juin 1767 ;
2. ELISABETH, née le 6 Décembre 1768 ;
3. FRANÇOISE-NICOLE, née le 22 Janvier 1770 ;
4. Et MARIE, née le 6 Décembre 1772.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or ; au chef de gueules, émanché d'or.*

MAILLET, Seigneur de Saint-Maclou ; Famille de Normandie, Election de Bernay, qui porte : *d'or, à la fasce d'azur en pointe, chargée d'un lion passant de gueules, surmonté d'une pointe de chevron de sable.*

MAILLET, Seigneur de Friardel ; autre Famille de la même Province, Election de Liseux, qui a pour armes : *d'argent, à 3 maillets de gueules, 2 & 1.*

MAILLIARDOR. Voy. MAILLARDOZ.

* MAILLOC, Baronnie en Normandie, Subdélégation de Liseux, tenue par un fief entier de la Vicomté d'Orbec, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes de 1693, en faveur de GABRIEL-RENÉ DE MAILLOC, fils de GABRIEL, Seigneur de MAILLOC, & de *Renée de Créquy*, du chef de laquelle il eut, en 1702, le Comté de Cléry par la mort, sans enfants, de son oncle, *Alexandre de Créquy*. Le Marquis de MAILLOC mourut, sans postérité, le 11 Octobre 1724, & sa veuve, *Claude-Lydie d'Harcourt*, qu'il avoit épousée le 4 Juillet 1720, se fit adjuger le Marquisat de *Mailloc*, lequel, par sa mort arrivée le 25 Décembre 1750, est échu à *Anne-Pierre*, Duc d'*Harcourt*, son frère. (Voy. CRÉQUY & HARCOURT.) RENÉE DE MAILLOC, fille dudit GABRIEL, & de *Renée de Créquy*, avoit épousé, en 1669, *Nicolas-Philippe Toussain*, Marquis & Comte de Carency, &c., &c., duquel elle a eu postérité. Voy. TOUSTAIN DE FRONTEBOSC.

Il est parlé de cette ancienne Noblesse de MAILLOC, dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, par la Roque : on y trouve Monsieur JEAN DE MAILLOC, qui portoit : *de gueules, à 3 maillets d'argent ;*

Monsieur GUILLAUME DE MAILLOC, qui, sui-

vant l'ancien Catalogue de Gabriel du Moulin, portoit de même, à un lambel d'azur ;

JEAN DE MAILLOC étoit du nombre des 300 Chevaliers & Ecuyers, auxquels le Roi JEAN pardonna, le 12 Décembre 1360, pour avoir suivi le parti du Roi de Navarre ;

PIERRE DE MAILLOC, Ecuyer, Seigneur de Mailloc, rendit hommage au Roi de sa Terre, en 1464.

PIERRE & HENRI DE MAILLOC vivoient en 1506.

Il est parlé, dans l'*Hist. de Malte*, par l'abbé de Vertot, de LOUIS DE MAILLOC de SACQUENVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1540.

Et enfin MADELEINE DE MAILLOC, femme de Guy d'Aché, en 1583, étoit Dame du Mont-de-la-Vigne.

* MAILLOT, Terre noble & seigneuriale dans la Paroisse de Sainte-Croix-Grand-Tonne, entre Bayeux & Caen, longtems possédée par la Famille de le Touzey, de l'Élection de Vire, laquelle en prit le surnom.

DENIS LE TOUZEY, Ecuyer, Seigneur de MAILLOT, fut reconnu noble d'ancienne race en 1463, par Montfaut, Commissaire du Roi LOUIS XI.

JEAN LE TOUZEY, Ecuyer, Seigneur de Maillot, servit presque toute la vie avec distinction sous LOUIS XIII, fut Lieutenant pour S. M. des Villes & Château Trompette, Bordeaux, Cherbourg & Domfront. Ses enfans furent :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. JACQUES, mort sans enfans ;
3. JULIENNE, mariée à Jacques de Cingal, Ecuyer, dont vinrent : Jean & Gilles de Cingal, Ecuyers, morts sans postérité ;
4. Et MADELEINE LE TOUZEY, femme d'Henri de Cairon, Ecuyer, dont Anne de Cairon, qui s'est mariée à Robert de Croifilles, Ecuyer, père de Jean-Claude de Croifilles, Chevalier, Seigneur & Patron de Bretteville, Président au Présidial de Caen.

OLIVIER DE MAILLOT changea, par Lettres du Prince, son nom de LE TOUZEY en celui de MAILLOT, & épousa, en 1649, Esther Auber, fille de Pierre, Ecuyer, & de Louise le Sarcilly. Il est employé, avec son frère JACQUES LE TOUZEY DE MAILLOT, dans la recherche de la Noblesse, faite en 1666 par M. Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen. (JACQUES, JEAN & BÉNÉDICTE LE TOUZEY, de la même Famille, demeurant dans la Paroisse de Feuguerolles, Sergente-

rie de Préaux, Élection de Caen, firent leurs preuves en même tems & furent également confirmés dans leur qualité de Noble par le même Intendant.) OLIVIER DE MAILLOT eut quatre garçons, favoir :

1. GEORGES, qui suit ;
2. 3. & 4. ROBERT, OLIVIER & LOUIS ; celui-ci mort en 1723. (Ces trois derniers n'ont point eu de postérité.)

GEORGES DE MAILLOT, Seigneur de Maillot, n'a eu qu'une fille,

ANNE, qui s'est mariée à François de Scelles, Ecuyer, Seigneur de Préval. (Notice envoyée.)

Les armes : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de 3 roses d'argent, 2 & 1 ; au chef coufu de FRANCE.

MAILLOT, autre Famille, aussi de Normandie, Élection de Lisieux, qui possède la Terre des Esleux, & porte pour armes : d'argent, au maillet de sable ; au chef d'azur, chargé de 3 quintefeuilles d'or, 2 & 1.

* MAILLY, Château & Seigneurie situés dans le Barrois, non mouvant, du Bailliage de Pont-à-Mousson, qui furent érigés en Comté, par Lettres du 6 Juillet 1728, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Septembre suivant, en faveur de Nicolas-François de Mahuet. Voy. MAHUET.

* MAILLY. Il y a plusieurs Terres de ce nom dans le Royaume : MAILLY, en Picardie, ancienne Baronnie, dont nous parlerons ci-après ; MAILLY en Champagne, à trois lieues de Reims ; MAILLY, à moitié chemin de Châlons à Troyes, qui appartenoit, en 1509, à Jean de Poitiers, bâtard d'Arcy ; MAILLY-LE-CHATEAU, dont Guillaume de Courtenay, 1^{er} du nom, étoit Seigneur en 1223, & Robert, son fils, en 1248 ; MAILLY en Bourgogne, Terre possédée, dans le XI^e siècle, par THIERRY ou THÉODORIC, Seigneur de MAILLY & de Fauverney, premier Baron de Bourgogne, dont WAUTIER ou WEDERIC, le second fils, peut avoir été père ou frère d'ANSELME DE MAILLY, chef de la Maison de MAILLY en Picardie ; Montcavrel, appelé MAILLY-MONTCAVREL, par Lettres Patentes du Roi, pour le distinguer de Pancien MAILLY, & Rainneval en Picardie, Terre érigée en Comté, sous le nom de MAILLY, en 1744.

L'illustre Maison DE MAILLY qui subsiste

aujourd'hui en trois branches à Paris, possède encore en Picardie, où elle tient le premier rang, les plus grandes & les plus belles Terres de la Province. La Baronnie de MAILLY, située entre Amiens & Arras, l'une des plus anciennes Baronnies du Royaume, remonte son origine au-delà des tems les plus reculés. Plusieurs Historiens prétendent qu'elle fut donnée en 800 à un des enfans puînés de WARIN, Comte Souverain de CHALON & Duc d'Aquitaine, qui fut revêtu, en 810, du Comté d'Auvergne par Louis le *Débonnaire*, fils de CHARLEMAGNE ; mais ce qui est constamment établi, c'est qu'en 1050, ANSELME DE MAILLY, mentionné ci-dessus, tuteur du Comte de Flandres & d'Artois, comme son plus proche parent, possédoit la Baronnie de MAILLY, qu'il laissa à sa postérité, & qui a passé jusqu'à présent, sans interruption, à ses descendans. Elle étoit possédée par feu Louis DE MAILLY, Maréchal de Camp, chef de la Maison DE MAILLY. Cette même branche possédoit aussi la Terre de *Rubempré*, près d'Amiens ; celles de *Fontaines*, près d'Abbeville & de *Remaugies*, près de Montdidier.

La seconde branche de cette Maison, représentée par LOUIS DE MAILLY, Marquis de Nesle, Colonel du Régiment Royal-Infanterie & premier Ecuyer de MADAME, possède le Marquisat de Nesle, près de la Fère : c'est une des plus belles Terres du Royaume, tant par son étendue, sa noblesse, ses revenus, que par le nombre des Terres qui en relèvent. Elle possède de plus le Comté de Bohain, près de Noyon ; le Marquisat de MAILLY-MONTCAVREL, près de Montreuil, & ces Terres sont substituées dans la Maison DE MAILLY, & de branches en branches, à perpétuité.

La troisième branche, représentée par LOUIS-ALEXANDRE DE MAILLY, Vicomte de MAILLY & Colonel d'Infanterie, possède les Terres du Fresnoy & de Fescamps, près de Roye.

La quatrième branche, représentée par JOSEPH-AUGUSTIN DE MAILLY, Comte de Mailly, Lieutenant Général des Armées du Roi, Inspecteur Général de la Cavalerie & des Dragons, ancien Directeur Général des Camps & Armées, Gouverneur d'Abbeville, Sénéchal & Grand Bailli de Ponthieu, Lieutenant Général du Roussillon & Commandant en chef dans cette Province, possède le Comté de MAILLY, entre Amiens & Montdi-

dier. Cette Terre, dont l'étendue renferme nombre de Paroisses & plus de 40 hautes Justices, a été érigée en *Comté*, & les Justices réunies en une seule, formant celle du Comté, ressortissent pour les appels directement au Parlement, au titre de celle des Paires. Les mêmes Lettres Patentes d'érection permettent au Comte DE MAILLY de substituer ce Comté à perpétuité & à l'infini, soit en faveur des autres branches de sa Maison, soit de telle autre Maison qu'il jugera y appeler. Il possède aussi la Terre de Saint-Léger, près d'Abbeville ; le Marquisat d'Haucourt, près de Beauvais : Terre qui a passé, avec celle de Saint-Léger, près d'Aumale, dans la Maison DE MAILLY par l'héritière de *Bailleul*, dans laquelle la Maison d'*Haucourt* est fondue. Cette Terre d'Haucourt renferme une Commanderie de l'Ordre de Malte, que *Hugues & Lancelot d'Haucourt* avoient fondée, en 1300, en faveur des Templiers, & se réservant, ainsi qu'il est exprimé dans le titre de sa fondation, toute Souveraineté sur ladite Commanderie.

Cette ancienne & illustre Maison semble n'avoir eu d'autre commencement que celui de la Monarchie, & son arbre généalogique, si nous pouvons parler ainsi, a des racines qui vont se perdre sous ses fondemens. *Il n'y a point de Maison en Picardie qui puisse le lui disputer en antiquité ni en grandeur*, dit le Laboureur, qui prétendoit, il y a 100 ans, lui déduire une suite d'aïeux au-delà de 600 ans. Son illustration est connue dès les premiers siècles, & les différentes branches qu'elle a produites annoncent aussi le lustre & l'authenticité, successivement transmis par l'Histoire. Parmi ces divers avantages, elle a eu l'honneur de voir un de ses aïeux Régent du Royaume sous CHARLES VI, & cette illustration a porté dans cette Maison une couronne particulière de *fleurs de lis*, dont l'origine est constatée sur le tombeau de COLART DE MAILLY, tué à la bataille d'Azincourt & inhumé à Saint-Nicolas d'Arras. Nous la voyons ensuite honorée par nos Rois du titre de *Cousin* en 1519. Le Roi FRANÇOIS 1^{er} qualifie de ce titre ADRIEN DE MAILLY, Seigneur d'Haucourt, par acte passé en présence de ce Prince, le 24 Février de la même année. Ce Roi qualifie du même titre ANTOINE DE MAILLY, dans la donation qu'il lui fit le 28 Septembre 1535, ainsi qu'HENRI II,

dans les Lettres en faveur de RENÉ DE MAILLY le 29 Août 1549; & par le même Roi, MADELEINE de MAILLY, Comtesse de Roucy, est honorée du titre de *Cousine*, dans la donation que lui fit ce Prince, le 30 Juillet 1546. C'est sur ces titres précieux que les Rois LOUIS XIV & LOUIS XV, dans la vue de transmettre à l'infini les biens d'une Maison aussi illustre par une substitution perpétuelle, en ont en même tems rappelé le lustre & les avantages par leurs Lettres Patentes, en faveur des branches de MAILLY-NESELE & MAILLY-D'HAUCOURT, en y annonçant, pour motif de cette grâce, l'honneur que cette Maison avoit d'appartenir à la Maison Royale, à plusieurs autres Maisons Souveraines, & d'être revêtue dans tous les tems des premiers emplois du Royaume, par les grands Hommes qui en étoient issus, & par les services éclatans qu'ils en avoient reçus.

Ceux qui ont travaillé à l'origine de la Maison de MAILLY, ont ignoré ou voulu ignorer qu'elle la tire des anciens Seigneurs de *Vergy*, issus des Comtes de *Chalon-sur-Saône*, Ducs de Bourgogne. (Voy. l'*Hist. de la Maison de Vergy*, par du Chefne.) Cette origine a été découverte dans l'*Hist. de PEglise Abbatiale & Collégiale de St.-Etienne de Dijon*, par Claude Tyot, Abbé de la même Eglise, Aumônier ordinaire du Roi, imprimée à Dijon en 1696. Cet Auteur, très-exact & versé dans la connoissance des antiquités de Bourgogne, a confirmé ce qu'il a avancé dans les pièces justificatives à la suite de l'ouvrage. Nous y renvoyons, & nous nous bornons à dire ici que THIERRY ou THÉODORIC, Seigneur de MAILLY, de Fauverney, &c., eut pour enfans :

ETIENNE, Seigneur de Fauverney, Mailly, &c., premier Baron de Bourgogne, qui prit le nom de *Fauverney*, qu'il transmit à la postérité, éteinte vers le XIV^e siècle;

Et WEDERIC ou WAUTIER, aliàs GARNIER DE MAILLY, cité dans le Cartulaire de Saint-Etienne de Dijon, qui fut présent à la donation faite par le Roi HENRI I^{er}, à l'Abbaye d'Haflon en 1058, & la signa avec Regnault, Chambrier; Albéric, Connétable; Guillaume, Sénéchal; Hugues, Boutillier; Robert, Queux; Baudouin, Comte de Flandres; Guy, Comte de Ponthieu; Thibaut de Montmorency, &c. Ce WEDERIC, comme le remarque aussi l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, peut avoir été père

ou frère d'ANSELME DE MAILLY, chef de cette Maison en Picardie, dont nous allons donner la Généalogie.

I. ANSELME, Sire de MAILLY, dans le Diocèse d'Amiens en Picardie, né en 1020, l'un des plus puissans Seigneurs & des plus grands Hommes de son siècle, s'attacha à RICHILDE, Comtesse d'Artois, qui le mit au nombre de ses favoris, & le fit Lieutenant de son Armée vers l'an 1050. Il gouverna sous elle ses Etats avec Dreux, Sire de Coucy, & fut tué au siège de Lille en 1070. Si l'on ne peut pas remonter la Maison de MAILLY à une origine plus ancienne, on peut du moins assurer qu'elle est des plus illustres, le rang que tenoit ANSELME DE MAILLY à la Cour de la Comtesse RICHILDE, n'annonçant point un homme de néant, & les premiers emplois n'étant alors confiés qu'aux personnes de la première naissance. (C'est ce que nous apprend Malebranche, dans son *Hist. de Flandres*, dont voici les termes : *Coccius & Anselmus Malius ambo Picardici sanguinis proceres & Flandris labentes inimici Conciliis transferfam egerre Richildem.*) ANSELME, Sire de MAILLY, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, entr'autres enfans :

1. WAUTIER, qui fut;
2. RENAULT, Seigneur de la Terre de Barafre, lequel céda, en 1119, du consentement de *Bathilde de Roye*, sa femme, tous les droits qu'il avoit sur cette Terre, à l'Abbaye de Saint-Aubert. (La Maison de *Barafre*, qui porte de *d'argent*, à 3 *maillets d'azur*, prétend descendre de ce RENAULT de MAILLY.) La Maison de *Roye*, qui florissoit au commencement de l'an 1000, a produit un Chambrier de France, en 1209, dans la personne de *Barthélemy*, Sire de *Roye*, petit-neveu de *Bathilde de Roye*, femme de RENAULT de MAILLY. Voy. ROYE;
3. ARNOUL, inhumé, en 1100, dans l'Eglise de Saint-Géry, au Mont des Bœufs à Cambrai, dont Rolé rapporte l'épitaphe suivante, qu'on lit dans Carpentier, *Hist. du Cambrésis*, p. 545 :

Chi gessit ong moltr bras Kevaliers,

Ki at gléné mcintes Lauriers,

Ens en Affrik tojons couviers d'aciers.

MAILLY ó nom de moltr grand liniers

O Dieux, doênex gurdans à chils prous guerriers.

II. WAUTIER, Sire de MAILLY, Chevalier, qualifié *Miles*, fit don de deux parties des dimes sur le territoire de Branlaire, & de trois muids & demi de semence à la mesure

d'Encre, petite ville auprès de MAILLY, pour rétablir l'Eglise de Corbie, qui avoit été brûlée en 1123, sous l'Abbé Robert, Disciple de Suger, Abbé de Saint-Denis en France, Régent du Royaume. Il mourut en 1181, & laissa :

1. NICOLAS, qui suit;
2. & 3. ELISABETH & LUCIE; la dernière, mariée à Nicolas de Pernes, Chevalier.

III. NICOLAS, Sire de MAILLY, de Senlis, près de Clairfaix, &c., Chevalier, se croisa, dit la Morlière, dans le XII^e siècle, avec Jean de Nesle & Thierry de Flandres, pour le voyage de la Terre Sainte, où ils conduisirent ensemble une flotte. De là il fut député, dit du Cange, dans son *Hist. de Constantinople*, pour demander du secours au Pape, au Roi de France, en Flandre & en Allemagne, & il fut l'un des trois Barons qu'HENRI, Empereur de Constantinople, envoya vers DÉMETRIUS, Roi de Thessalonique. (Or les Barons avoient alors droit de Bannière, & ne relevoient immédiatement que du Roi. C'étoient proprement les Grands du Royaume.) NICOLAS, Sire de MAILLY, épousa *Ermogio* ou *Amélie de Beaumont*, nommée dans la donation qu'il fit, en 1188, à l'Abbaye de Saint-Waast d'Arras. Il en eut :

1. GILLES, qui suit;
2. WAUTIER, lequel fit, avec *Idubergue de Baillieu*, sa femme (Maison noble de toute antiquité, qui a donné un Roi d'Ecosse, & dont la dernière de cette branche a formé celle de MAILLY-HAUCOURT), en 1201, une donation à l'Abbaye de Saint-Aubert, de ce qui lui appartenoit dans la Terre de Vadencourt, à condition que ces Religieux prieroient Dieu pour lui, pour sa femme & ses prédécesseurs;
3. MILON, qui fit, en 1209, avec *Haremburge*, son épouse, ROBERT & MATHILDE, ses enfans, & en présence de Guoffred, Evêque de Senlis, une donation de trois arpens de terre à l'Abbaye de Chaslis;
4. GUILLAUME, nommé dans deux titres, l'un du mois de Novembre 1226, l'autre du mois de Mars 1236, qui font au Cartulaire de l'Hôtel-Dieu d'Amiens;
5. PIERRE, mentionné, avec GUILLAUME, son frère, dans le testament du Roi PHILIPPE-AUGUSTE & dans les Registres des Vassaux de ce Prince;
6. MATHIEU, Seigneur de Senlis, près de Clairfaix, qui s'acquit une grande réputation dans les guerres de PHILIPPE-AUGUSTE, con-

tre RICHARD, Roi d'Angleterre. Il fit prisonnier Robert, Comte de Lincestre, & fut pris lui-même en 1198, près de Gifors, en défendant son Roi, tombé dans une ambuscade.

*Pris y fut MATHIEU de MAILLY,
Et maints autres de haut parage,*

dit Guyart, qui remarque que le mot de *parage* est employé dans les Auteurs, pour la noblesse du sang; & être issu de haut parage, c'est être descendu d'une Famille illustre & ancienne, tant en race qu'en fiefs. On ignore le tems de sa mort, qui arriva à Nicomédie, d'où son corps fut apporté en France & inhumé à Arras, où ROBERT, Comte d'Artois, & sa femme, firent une fondation pour le repos de son âme;

7. BAUDOUIN, Chevalier, connu par un titre de l'Abbaye de Corbie, du mois de Novembre 1223;
8. N.... DE MAILLY, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Maréchal de son Ordre, Grand Prieur d'Auvergne, tué au siège de Damiette en 1218;
9. NICOLE ou NICOLETTE, femme 1^o d'*Herman de Créquy*, Seigneur de Bierback; & 2^o de *Jean de Nouvion*, Chevalier, Seigneur de Thièvres, avec lequel elle vendit, en 1195, à l'Evêque d'Amiens, le Fief qu'ils avoient à Pissy, pour le prix de 700 livres tournois;
10. Et MATHILDE.

IV. GILLES, 1^{er} du nom, BARON de MAILLY, Seigneur d'Authuille, de Nédon, d'Auvillers, d'Acheux, de Wavans, de Colincamps, de Ploich, d'Andinfer, de Mézerolles, & autres Terres qui composent presque tout le pays des environs de MAILLY, fut à la guerre de la Terre Sainte, dans le XIII^e siècle, avec neuf Chevaliers de sa bannière, ayant lui seul 5271 livres de pension, comme on peut le voir par une quittance de même valeur, donnée, par lui-même, au Roi de France, le 1^{er} Novembre 1299. (Cette distinction, tout-à-fait singulière, est d'autant plus remarquable, que Raoul d'Estrees & Lancelot de Saint-Maard, tous deux Maréchaux de France, n'avoient, le premier, que cinq Chevaliers & 1600 livres de pension, & le second, que quatre Chevaliers & 1400 livres.) D'*Avicie de Heilly*, sa femme, fille de *Wauthier de Heilly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Elise*, il eut :

1. NICOLAS, mort sans postérité;
2. HUGUES, aussi mort sans enfans;

3. GILLES, qui fuit;
4. SOHIER;
5. JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, appelé, par les Infidèles, le *Saint-Georges des Chrétiens*. Ce fut en effet un des plus grands hommes de son Ordre & de son siècle;
6. 7. 8. 9. & 10. ELISABETH, ELISE, PAVIE, EUSTACHE & MATHILDE, nommées, avec leurs frères, dans un acte de 1232.

V. GILLES, II^e du nom, Baron de MAILLY, Seigneur d'Authuille, Nédon, Ploich, &c., Chevalier, fut, selon du Cange, un des Seigneurs les plus illustres, qui allèrent à la Croisade de SAINT LOUIS; il y parut lui quinzième, dit Joinville (c'est-à-dire avec 14 Chevaliers), lui tiers de Bannière (c'est-à-dire avec trois Bannières), ayant 6000 livres. C'étoit la même pension, le même nombre de Bannières & de Chevaliers qu'avoit eu le Connétable. Il épousa *Jeanne d'Amiens*, Dame de Talmas, de Lorignal & de Buire-au-Bois, fille de *Thibaut*, Seigneur de Wignacourt & de Canaples, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. ANTOINE, lequel prit le surnom de *Lorignal*, de la Terre qu'il avoit héritée de sa mère. Il fut Seigneur de Lorignal, Coigneux, Bayencourt, Talmas, Buire-au-Bois, Saint-Huin & Mézerolles. De *Jeanne d'Antoine*, son épouse, d'une ancienne Maison de Flandre, il eut quatre garçons & une fille. PIERRE DE MAILLY, le troisième des fils, est tige des Seigneurs de *Loifelet*, *Mernes*, *Herfin*, &c., dont descendent les MAILLY-COURONNEL, en Artois, exilans, rapportés ci-après. Le nom de *Lorignal* resta aux enfans dudit ANTOINE jusqu'à COLART, son petit-fils, par qui la Terre passa entre les mains des femmes. Cette branche de *Lorignal* prit le nom de *Conty* vers l'an 1431, par FERRY DE MAILLY, qui se distingua à la bataille d'Azincourt, à la tête de 800 hommes d'armes, choisis pour rompre les Archers Anglois. Il hérita de la Terre de *Conty*, de son frère COLART, à qui elle avoit été apportée en dot par sa femme *Isabelle de Conty*. Cette Terre est sortie de la Maison de MAILLY, pour tomber dans celle de *Roye*, par le décès de JEAN DE MAILLY, Baron de *Conty*, mort sans alliance, au siège de Naples, qui laissa la Terre de *Conty* à MADELEINE DE MAILLY, sa sœur, qui s'est mariée à *Charles*, Sire de *Roye*, Comte de *Roucy*; & leur fille, *Eléonore de Roye*, héritière, la porta en dot à LOUIS DE BOURBON, 1^{er} du nom, Prince de Condé.

Tome XII.

(Voy. BOURBON, branche de BOURBON-CONDÉ). Cette branche, également illustre par sa fin & par son origine, a donné un Grand Prieur de France; deux Evêques, dont un Comte de Noyon & Pair de France; un Grand Pannetier & Chambellan du Roi; trois Sénéchaux. & plusieurs Chevaliers de l'Ordre. Ses alliances directes sont avec les Maisons d'*Antoine*, *Berghes*, *Montmorency*, *Picquigny*, *Moreuil* & *Crésecques*; & ses alliances indirectes sont avec les Maisons d'*Harcourt*, *Roye*, *Anglure*, *Cramailles*, *Châteauvillain*, *Clerc*, *Stavelé*, *Isfengien*, & par la Maison de *Roye*, avec la branche Royale de BOURBON-CONDÉ;

3. GILLES, auteur de la branche, dite d'*Authuille*, qui s'est marié avec *Blanche de Ham*: il mourut en 1337. Cette branche, après s'être distinguée pendant deux siècles dans la guerre, & qui portoit d'or, à 3 maillets d'azur, s'est éteinte, en 1498, dans la personne de COLART DE MAILLY, VII^e du nom, mort sans postérité de ses deux femmes. (On trouve, dans les alliances de cette branche, les noms de *Wavrans*, *Fiennes*, *Longueval*, *Auxy*, *Caumont*, *Mézères*, &c. ;)

4. ET JEAN, auteur de la branche de *Nédon*, qui s'est marié à *Isabeau de Beuvry*, de laquelle il eut un fils, père d'une fille unique, qui s'est alliée dans la Maison de la *Viefville*, laquelle a donné des Grands Maîtres de Malte, des Chevaliers de la Toison d'Or, des Officiers Généraux des Armées Impériales, & plusieurs grands hommes. Cette branche portoit: d'or, à 3 maillets de sable.

VI. JEAN, 1^{er} du nom, Baron de MAILLY, Chevalier, Seigneur d'Acheu, de Ploich & autres Terres, après la mort de son père, fut célèbre par une Ligue qu'il fit, en 1315, avec plusieurs Seigneurs de Picardie, contre le Comte d'Artois. Le Roi Louis le Hutin écrivit à celui-ci: *qu'il le trouvoit bien hardi de s'être joué à un tel homme que le Sire de MAILLY; mais qu'il vouloit bien faire en sorte de faire sa paix avec lui.* JEAN DE MAILLY épousa *Jeanne de Coucy*, fille d'*Enguerrand*, III^e du nom, Sire de *Coucy*, & de *Marie de Montmirel*, dont :

1. GILLES, qui fuit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Auvillers*, éteinte après trois siècles. Elle a donné un Chambellan du Roi; un Protonotaire Apostolique; trois Chevaliers de Malte, dont un Commandeur, & trois Sénéchaux de la Province de Vermandois. Ses alliances sont avec les Maisons de *Moy*,

B b b

Crécy, Dammartin, Caulaincourt, Dampierre, Hangeft, la Vailfière, &c.;

3. Et COLART, Seigneur de Mézerolles & de Barifeu, nommé avec GILLES, fon frère, dans un titre de l'Abbaye de Froimont, de l'an 1343. Il fut Sénéchal de Ponthieu, & étoit mort en 1369, lorsqu'*Aliénor d'Argies*, fa veuve, reçut du Receveur de Wamin, en Ponthieu, ce qui étoit dû de l'office de feu fon mari.

VII. GILLES, III^e du nom, Baron de MAILLY, Seigneur d'Acheux, &c., fervit en qualité de Chevalier Banneret, avec cinq Ecuers, dans l'Ost de Bouvines, en 1330. L'extrait généalogique de cette Maifon dit qu'il fut marié trois fois, 1^o avec *Ifabeau de Wavrans*, dont le P. Anfelme & Moréri ne parlent pas; 2^o à *Peronne de Rayneval*, veuve de *Vaaf de Montigny*, & fille de *Jean, Sire de Rayneval*, en Picardie, dont la Terre eft tombée dans la branche de MAILLY-HAUCOURT, & forme, comme nous l'avons dit, le Comté de MAILLY. Le nom de la troifième femme de GILLES III, n'eft pas énoncé dans le Livre cité. Du premier lit il eut :

1. & 2. JEAN & JACQUES, tués à la journée de Nicopolis.

Du fecond lit fortirent :

3. GILLES, qui fuit ;
4. GUILLAUME, lequel mérita de CHARLES le Bel, une donation de 30 livres, léguée par codicille. Il fervit fidèlement PHILIPPE DE VALOIS, contre les Anglois & les Flamands, & fe diftingua dans deux batailles fameufes, celles de Montcaffel & de Crécy ;
5. Autre JEAN, qui fervit en l'Ost de Bouvines en 1340, parmi les Chevaliers Bannerets, à la tête de 5 Chevaliers & de 21 Ecuers ;
6. SIMON, bleffé à la bataille de Rosbecque en 1382, où il fit des prodiges de valeur, & mourut de fes bleffures au moment que CHARLES VI l'envoyoit vifiter, pour le faire Chevalier de fa main, avec fon frère. Ce fut un des quatre bons & hardis Chevaliers, dit Froiffart, à qui le Duc d'Anjou confia la garde du Château de Montpaon.

Et du troifième lit vint :

7. N... DE MAILLY, tué, avec fes deux frères du premier lit, à la journée de Nicopolis.

VIII. GILLES, IV^e du nom, Baron de MAILLY, Chevalier, Seigneur d'Acheux, &c., fut un des Seigneurs qui fe trouvèrent à l'Assemblée qui fe fit devant Tournai ; fervit avec fon père en l'Ost de Bouvines, & depuis

en Flandre & en Hainaut, ès-années 1339, 40 & 1341. Il époufa *Marguerite de Friencourt*, qui en étoit veuve en 1362. Elle eft qualifiée *Dame d'Offémont*, dans le Cartulaire de Picquigny. De ce mariage vinrent :

1. GILLES, qui fuit ;
2. GUILLAUME, vivant en 1367 ;
3. NICOLAS ;
4. JEAN, marié, vers l'an 1350, à *Marguerite de Fiennes* ;
5. HARDOUIN, Chevalier Banneret avec Pierre, Baron de Mathefelon & de Durtal, fuivant le compte de Jacques Renard, Tréforier des Guerres, depuis le 7 Décembre 1373, jufqu'au 1^{er} Janvier 1374 ;
6. Et ADE, qui eut la Terre d'Acheux. Elle fut mariée 1^o à *Aubert de Hangeft*, Seigneur de Genlis ; 2^o à *Jean de Néelle*, II^e du nom, Seigneur d'Offémont, &c., dont des enfans. Voy. CLERMONT, en Beauvoifis ; & 3^o à *Guy de Laval*, Seigneur d'Atichy. Elle mourut en 1410 & fut inhumée dans la Chapelle Saint-Nicolas de l'Abbaye d'Orcamp, à côté de fon fecond mari, du côté de l'Épître, où ils font tous deux représentés & où l'on voit leur épitaphe.

IX. GILLES, V^e du nom, dit GISLON, Baron de MAILLY, Seigneur de Friencourt, &c., fe trouva avec fon père, en 1339, à la bataille fur les frontières de Flandre, en qualité de Bachelier, ayant avec lui fix Ecuers, & fut reçu Chevalier à Mantes, le 13 Octobre 1364. Il avoit époufé, vers l'an 1340, *Jeanne de Moreuil-Soiffons*, fille de *Bernard*, V^e du nom, Sire de *Moreuil*, Maréchal & Grand Queux de France, iflu en ligne directe de *Bernard*, I^{er} du nom, Sire de *Moreuil*, qui fit bâtir, l'an 1119 fous le règne de Louis le Gros, le Prieuré de Saint-Waaf de Moreuil, dont :

1. GILLES, qui fuit ;
2. JEAN ;
3. EUSTACHE, qui s'acquit la réputation du plus brave Chevalier de fon tems. Il parut à la mémorable bataille de Brignais, près de Lyon, contre les *Tard-Venus* ; fervit enfuite en Guyenne contre les Anglois, qu'il contribua à chaffer ; fut envoyé au fecours des Génois contre les Barbares d'Afrique, & fut tué au fiège de Carthage en 1390, après la Victoire que les François remportèrent fur le Roi de Tunis ;
4. JACQUES, Chambellan du Roi CHARLES VI, lequel l'envoya, du fiège de Bourges, vers le Roi de Jérufalem & de Sicile, en qualité d'Ambaffadeur ;

5. JEANNE, Abbesse de Bertheaucourt, au mois de Juillet 1389;
6. AGNÈS, femme de *Thomas de Lille*, Seigneur de Fresnes-lès-Condé, Grand Bailli de Hainaut, de l'ancienne Maison des Châtellains de Lille, si célèbre dans les Pays-Bas. Il mourut le 9 Juillet 1421, & sa femme le 9 Juillet 1416;
7. Et ISABEAU, mariée à *Philippe Paynel*, Baron de Moyon, dont *Jeanne Paynel*, femme de *Pierre*, Baron de *Mathefelon* & de *Durtal*.

X. GILLES, VI^e du nom, Chevalier, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillancourt, &c., signala sa valeur à la prise de Bergerac en 1377; servit, en 1391, sous le Duc de Bourgogne, ayant sous sa Bannière huit Gendarmes; fut mandé par le Roi, la même année, de venir le trouver au Bois de Vincennes, & s'y rendit avec cette promptitude qui caractérise l'attachement & la fidélité. En 1383, il offrit seul, dit Froissart, le premier Heaume de la guerre aux obéques de *Louis*, dit le *Maille*, Comte de Flandres; enfin il se croisa pour aller en Prusse au secours des Chevaliers Teutoniques, & mourut vers l'an 1393. Son tombeau se voit dans l'Eglise de Saint-Nicolas d'Arras, sur les Fossés. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 16 Janvier 1366, *Jeanne de Donquerre*, morte peu après son mariage, sans enfans, fille de *Bernard de Donquerre*, Chevalier, & de *Jeanne de Lamberfart*; & 2^o vers l'an 1370, *Marie de Coucy*, Dame de Droizy, fille d'*Aubert*, Seigneur de Drofnay, &c., & de *Jeanne de Villefavoit*, laquelle se maria, en secondes noces, à *Gaucher de Châtillon*, Seigneur du Buillon, & en troisième, à *Jean de Liffac*, Huissier d'Armes du Roi. *Marie de Coucy* eut de son premier lit :

XI. COLART, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillancourt, &c., l'honneur de sa race, qui se trouva mineur à la mort de son père. Il accompagna le Duc de Bourgogne, en 1408, dans son expédition contre les Liégeois; fut nommé, en 1410, le second des Seigneurs qui devoient se charger de l'administration du royaume, pendant la maladie de CHARLES VI, à l'exclusion des Princes, qui, de peur d'envie, dit le Laboureur, se retirèrent chez eux, conformément à l'accord de Vincelle. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, avec son fils COLART, qui venoit d'être fait Chevalier ce jour-là même. Ils furent enterrés ensemble dans l'Eglise Saint-Nicolas d'Arras, où l'on voit sur leur tombeau la couronne de fleurs

de lis, ajoutée, depuis cette époque, à leurs armes, & attachée à la Maison DE MAILLY, par une faveur que nos Rois ont cru devoir lui continuer, en reconnaissance de ses services. Il avoit épousé sa parente MARIE DE MAILLY, Dame de Lorfignol & de Bours, fille de GILLES DE MAILLY, Vicomte d'Oulchy, & de *Jeanne de Billy*. Elle se remaria à *Denis de Brimeu*, Chevalier Seigneur de Humbercourt, mourut le 16 Septembre 1456 & fut inhumée dans l'Eglise Saint-Nicolas d'Arras, où elle avoit fondé, le 18 Avril 1447, dix Messes par semaine, divers Obits & aumônes. De ce mariage vinrent :

1. COLART, tué, avec son père, à la bataille d'Azincourt;
 2. JEAN, mort, comme son père & son frère, dans le champ de la gloire, à la rencontre de Mons en Vimeux, en 1421;
 3. Autre JEAN, qui fut;
 4. ANTOINE, mort sans alliance;
 5. HUE ou LUC, Seigneur de Lorfignol, Gouverneur de Montdidier, qui ne laissa point d'enfans de *Marie d'Athies*, sa femme;
 6. MARIE, femme de *Guillaume de Villers*, Chevalier, Seigneur de Verderonne;
 7. JEANNE, Religieuse à Pont-Sainte-Maxence;
 8. Autre JEANNE, femme de *Robert Fretel*, Chevalier, Seigneur de Sombirin, d'une ancienne Maison de Normandie, alliée avec celle de *Villequier*, dès l'an 1300;
 9. MARIE, alliée 1^o à *Jean de Brimeu*, Chevalier, Seigneur de Humbercourt; & 2^o à *Hugues de Berghette*, Seigneur de Beaupré & de Tolmont;
- Et plusieurs autres enfans.

XII. JEAN, II^e du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillancourt, Ravensbergh, &c., surnommé *l'Etendart de MAILLY* & le *brave Chevalier*, fut présent à l'hommage que le Duc de Bretagne rendit au Roi. Au rapport de Belleforest, il fut un des premiers Seigneurs qui laissèrent le parti du Duc de Bourgogne, pour suivre le Roi CHARLES VII. En 1423, dit Montstrelet, *l'Etendart de MAILLY, & plusieurs autres Seigneurs, estans sortis de la ville de Guise sur les gens de Messire Jean de Luxembourg, firent pris quelques-uns en petit nombre; mais l'Etendart de MAILLY, de pleine venue, afit sa lance sur M. de Vendôme, sy le porta jus de son cheval & le blessa vers l'épaule; puis se retira vers la ville de Guise*. On le voit, parmi les premiers Seigneurs du royaume, signer en 1420 le contrat de mariage de CATHERINE DE FRANCE, fille de CHAR-

LES VI, avec HENRI V, Roi d'Angleterre ; en 1435, le traité de paix fait à Arras entre CHARLES VII & Philippe, Duc de Bourgogne ; en 1436, envoyé à Tours par le Roi, pour recevoir Marguerite d'Écoïse, qui venoit épouser Louis, Dauphin de France, la conduite au Château, tenant une des rênes de la haquenée, & enfin, en 1458, dit la Morlière, on le voit prendre séance, après les Princes, avec le Vidame d'Amiens, aux Etats de Tours, convoqués par LOUIS XI. Il avoit épousé, vers l'an 1426, *Catherine de Mamez*, Dame de Ravensbergh & de Cayeu, fille & héritière de *Pierre de Mamez*, Seigneur de Ravensbergh, & de *Catherine*, Dame de *Cayeu*. (La Maison de *Mamez* est très-ancienne & étoit en grande considération dès le XIII^e siècle, puisqu'*Marie de Mamez*, fille d'*Enguerrand*, Seigneur de *Mamez*, aliàs *Mau-mez*, épousa, l'an 1250, *Jean de Moreuil-Soiffons*, frère aîné du Maréchal de ce nom, tous deux fils de *Bernard*, IV^e du nom, Seigneur de *Moreuil*, &c., & de *Yolande*, Vicomtesse de *Soiffons*.) Ils eurent :

1. JEAN, qui suit ;
2. HUTIN, dont on ne fait que le nom ;
3. ISABELLE, femme de *Jean de Neuville*, Chevalier, Seigneur de Matringhem, d'une Maison d'ancienne Chevalerie, & illustrée par les premières dignités de l'Empire ;
4. Et ANTOINETTE, mariée, par contrat du 30 Décembre 1452, à *Philippe de Noyelles*, Vicomte de l'Angle, auquel elle porta les Terres de Ploich & de la Cliqueterie. (La Maison de *Noyelles* est si ancienne, que *Simon*, Seigneur d'*Ongnies*, s'allia, vers l'an 1150, sous le règne de Louis le Jeune, avec *Avoie de Noyelles*. Ce *Simon d'Ongnies* étoit mort en 1202.)

XIII. JEAN, III^e du nom, Chevalier, Baron DE MAILLY, Ravensbergh, Mamez, la Neuville-le-Roi, Beauuffart, &c., Conseiller, Chambellan du Roi Louis XI, épousa, vers l'an 1450, *Ifabelle de Cayeu* (d'une ancienne Maison de Picardie, éteinte. La Terre de *Cayeu* est passée, par acquisition, dans la Maison de *Rouault de Gamaches*, qui en porte le nom), fille de *Renaud*, Seigneur d'Auxy, & de *Gillette de Ponthieu*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. HUTIN, auteur de la branche des Seigneurs d'Auchy, qui s'est marié à *Perroune de Piffeleu*, tante d'*Anne de Piffeleu*, Duchesse d'Etampes, si célèbre par les amours de

FRANÇOIS I^{er}. Cette branche a fini dans ANTOINE, son petit-fils, Colonel des Légionnaires de Picardie, qui, après avoir servi avec une grande réputation dans les guerres de Piémont & de Picardie, & avoir échappé à l'affaire de la Bicoque, fut tué d'un coup d'arquebuse, en faisant les approches du siège d'Hefdin, en 1553. Sa fille unique, CHARLOTTE DE MAILLY, eut la douleur de perdre, devant la même Ville, son père & son époux, *Jean de Taix*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Ambassadeur extraordinaire à Rome, Colonel Général de l'Infanterie & Grand Maître de l'Artillerie de France. Les alliances de cette branche sont avec *Moy*, *Piffeleu*, qui a été recherchée par les Maisons de *Bournonville*, *Taix*, *Jaucourt*, *Renty* & *Averhoul* ;

3. Autre JEAN, dit JEANNET, Seigneur de la Neuville-le-Roi & de la Tour-du-Pré ;
4. FERRY, Religieux à l'Abbaye de Corbie ;
5. GILLETTE, Religieuse à Berteaucourt ;
6. JEANNE, Religieuse à Thiculloy ;
7. MARGUERITE, femme de *Renaud d'Haucourt*, Chevalier, fils de ce fameux *Jean d'Haucourt*, qui fut fait Chevalier devant Oudenarde en 1450 (Cette Maison, fondue dans la branche des Comtes DE MAILLY, existoit dès le XII^e siècle) ;
8. Et MARIE, Dame de Tupigny & d'Yron.

XIV. JEAN, IV^e du nom, Baron DE MAILLY, Comte d'Agimont, Seigneur de Bours, Bouillancourt, &c., fait Chevalier de l'Ordre du Roi par CHARLES VIII, son Chambellan, puis de LOUIS XII, fonda trois Couvens de Cordeliers : le premier à Blangy ; le second à Mailly, & le troisième à Pierrepont, nommé Saint-Riquier. Le Couvent de la Garde a été aussi fondé par les Seigneurs DE MAILLY. Le Pape ALEXANDRE VI approuva la fondation des Cordeliers de Mailly, par Bulle de la veille des Calendes de Mai de l'an 1499. JEAN, IV^e du nom, avoit épousé, par contrat du 5 Octobre 1479, *Ifabeau d'Ailly*, fille de *Jean*, Vidame d'Amiens, & d'*Yolande*, fille naturelle du Duc de Bourgogne. Elle testa, étant veuve, le 9 Juillet 1519, & eut de son mariage :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JACQUES, mort sans postérité de *Marie de Wignacourt*, sa femme ;
3. ADRIEN, auteur de la branche des Seigneurs d'Haucourt, rapportée ci-après ;
4. Et ANTOINETTE, femme, vers l'an 1500, de *Foulques de Fautereau*, Seigneur de Villers-sous-Foucarmont.

XV. ANTOINE, Baron de MAILLY, Seigneur de Bouillancourt, Breilly, Beaufort, &c., Conseiller, Chambellan du Roi FRANÇOIS I^{er}, Chevalier de son Ordre, fit son testament le 11 Janvier 1514, par lequel il donna à son fils aîné les Terres de Mailly, Beaufort, Breilly, &c., à la charge de donner une somme d'argent à ses frères & sœur, & mourut au commencement de 1519. Il avoit épousé, contrat signé par le Roi, le 15 Juillet 1508, *Jaqueline d'Aslarac*, fille puînée de *Jean, III^e* du nom, Comte d'Aslarac, & de *Marie de Chambes*. Elle fut Dame d'honneur de la Reine ANNE de BRETAGNE, laquelle, par Lettres du 14 des même mois & an, lui donna, en faveur de ce mariage, 5000 écus, payables en quatre années, & cette Princesse l'y qualifie *sa chère & bien-aimée Cousine*, ainsi que le Roi FRANÇOIS I^{er}, dans les Lettres du 3 Février 1519, par lesquelles il lui fit don & remisa de tous les droits qui pouvoient lui être dus par le décès de son mari, à cause des Terres mouvantes du Roi dans la Prévôté de Péronne. Elle vivoit encore en 1549. Ses enfans furent :

1. RENÉ, qui suit;
2. NICOLAS, Seigneur de Bouillancourt, mort sans alliance en 1558;
3. FRANÇOIS, Abbé de Toussaint;
4. ADRIEN, dernier Abbé Régulier de l'Abbaye de Saint-Just, mort en 1582;
5. Et FRANÇOISE, mariée, 1^o par contrat du 2 Mars 1532, à *Jean du Bellay* (veuf de *Françoise de Villeprouvé*), Baron de la Flotte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Comte de Laval; & 2^o à *Louis de Neufville*, Baron de Magnac, Seigneur de Neuville, de Morinien, d'Argental & de Lagny, premier Baron de la Marche.

ANTOINE, Baron de MAILLY, eut encore trois enfans naturels, savoir :

1. CLAUDE;
2. HUTIN, tué au haut de la brèche de Pavie en 1524;
3. Et ISABEAU, bâtarde de MAILLY. (Ils sont tous trois mentionnés dans le testament de leur père.)

XVI. RENÉ, I^{er} du nom, Baron de MAILLY, Seigneur de Bouillancourt, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances & Gouverneur de Montreuil, se jeta, l'an 1537, dans la ville

de Hédin, avec 1000 hommes de pied des Légions de Picardie, qu'il commandoit pour la défendre pendant le siège; il signala sa valeur à la défense de la ville de Metz, qui fut assiégée par l'Empereur CHARLES-QUINT en 1552, & aux batailles de Cérifoles en 1544; de Dreux en 1562; de Saint-Denis en 1567, & à celle de Moncontour, donnée le 3 Octobre 1569, où il combattit avec un courage héroïque, à côté du Roi HENRI III, alors Duc d'Anjou, & y fut blessé. Le Roi FRANÇOIS I^{er} lui avoit fait remise des droits seigneuriaux sur la Terre de MAILLY, par Lettres du 28 Septembre 1535, dans lesquelles il le qualifie *son Cousin, parce que* (dit ce Prince), *il appartient de près & par lignage à la Reine CLAUDE, son épouse, qui étoit fille du Roi LOUIS XII*. Il est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur de Montreuil*, dans le Brevet que CHARLES IX lui accorda au Bois de Vincennes, le 1^{er} Août 1562, par lequel il lui donnoit le pouvoir de faire pourvoir tel de ses parens qu'il voudroit, de l'Abbaye de Longvillers en Boulonnois. On trouve deux quittances de lui: l'une du 20 Septembre 1568, & l'autre du 2 Mai 1569. Sur le sceau en cire rouge sont *trois maillets*, l'écu est surmonté d'une couronne; autour est le collier de l'Ordre de Saint-Michel. Il avoit épousé, par contrat du 3 Décembre 1527, *Marie de Hangard*, fille & héritière d'*Antoine*, Seigneur de Remaugies, & de *Jeanne de Caulier*. Elle resta veuve & testa le 13 Novembre 1583. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Baron de MAILLY, tué dans Hédin, lorsque cette place fut prise par l'Empereur CHARLES-QUINT, en 1552, sans laisser d'enfans de *Françoise Potard*, Dame de Grumefnil, son épouse, laquelle étoit veuve de *Georges de Montmorency*, Seigneur d'Aumont, & fille de *Jean Potard*, Chevalier, Seigneur de Boisemont, & de *Françoise de Rouvroy*, Dame de Grumefnil;
2. GILLES, VII^e du nom, Baron de MAILLY, Seigneur de Bouillancourt, Beaufort, Moyenville, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Vice-Amiral de France & Gouverneur de Montreuil, qui épousa *Marie de Blanchefort*, Dame de Mareuil, près d'Abbeville, fille de *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Jeanvin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Maréchal des Logis

de la Maison, & de Marie, Dame de Créquy. (Cette Marie de Blanchefort avoit été accordée, dès le 22 Juin 1564, à François d'Ongnies, Comte de Chaulnes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis le 12 Novembre 1567.) GILLES, VII^e du nom, eut de son mariage,

RENÉ, II^e du nom, Baron DE MAILLY, mort, sans alliance, en 1592, étant sur le point de faire le voyage d'Italie avec le Duc de Nevers.

3. THIBAUT, qui suit;
4. FRANÇOIS, mort jeune;
5. RENÉ, Abbé de Longvillers & de Touffaint;
6. GABRIELLE, morte sans alliance;
7. RENÉE, Abbesse de Saint-Jean-aux-Bois, près de Compiègne;
8. FRANÇOISE, femme d'Antoine d'Alègre, Baron de Meilhaud, dont elle eut postérité. Voy. ALÈGRE;
9. Et MARGUERITE, mariée en Février 1574, à Jacques d'OÛrel, Baron du Val en Artois, Gouverneur de Lillers et de Saint-Venant, dont des enfans. Voy. OSTREL (n^o).

XVII. THIBAUT DE MAILLY, Seigneur de Remaugies, puis Baron de Mailly, par le décès de RENÉ DE MAILLY, son neveu, testa, à l'âge de 77 ans, le 7 Novembre 1616, *aliàs* 1615, dans lequel il est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, & par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Léger de Remaugies. Suivant les titres de la Maison de Soyrecourt, ce THIBAUT DE MAILLY étoit Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Seigneur de Colincamps, Beaufart, Bernatre, Bouillancourt, Monthulin, &c. Il fut un des Seigneurs qui signèrent à Péronne le traité de la Ligue, le 13 Février 1577. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 26 Juin 1575, *Françoise du Belloy*, morte le 7 Avril 1592 (d'une des plus anciennes Maisons de Picardie, qui prouve son existence dès le XII^e siècle), fille de Florent, Seigneur du Belloy, & de Marie de Hallwin, Dame du Perrey; & 2^o par contrat passé au Château de Tilloloy, en la Prévôté de Roze, le 2 Décembre 1593, *Françoise de Soyrecourt*, veuve de Pontus, Seigneur de Belleforrière, Capitaine de 50 hommes d'armes & Gouverneur de Corbie, & fille de François, III^e du nom, Seigneur de Soyrecourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de

CHARLOTTE DE MAILLY, veuve de Jean, Seigneur de Taix. Du premier lit vinrent :

1. RENÉ, qui suit;
2. CHARLES, Abbé de Longvillers, Prieur d'Avenefcourt;
3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Mareuil & de Frefnoy, rapportée ci-après;
4. MARIE, femme de Geoffroy de Rambures, Seigneur de Ligny, fils de Jean, Sire de Rambures, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & de CLAUDE DE BOURBON, Dame de Ligny.

Et du second lit sortit :

5. LOUISE, mariée, en 1612, à Philippe Guillard, Baron d'Arcy, Seigneur de l'Espichelière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ainsi qualifié dans l'acte de partage des biens de THIBAUT DE MAILLY, fait à Mondidier le 6 Février 1626, entre RENÉ, Baron DE MAILLY, JACQUES DE MAILLY, Baron de Mareuil, & lui.

XVIII. RENÉ, III^e du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Remaugies, de Colincamps, Beaufart, Manneville, Englebelmer, le Monchel, les Petites Tournelles, Belval, Orvillers, Franc-Mailly, Monthulin, &c., qualifié *Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi*, dans un dénombrement que Charles d'Applaincourt, Seigneur de Hardencourt, lui donna, le 16 Août 1622; fit le partage des biens de son père, avec ses frères & sœurs, comme on l'a dit, & il y prend la qualité de *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*. Il fonda une Chapelle dans son Château de Remaugies, en 1640, & étoit mort en 1643. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier, *aliàs* 24 Juin 1609, *Michelle de Fontaines* (d'une branche de la Maison de Lens en Artois), fille unique de Claude de Fontaines, Seigneur de Montrelet, & de Marie de Montejean, d'une Maison dont étoit le Maréchal de ce nom, vivant sous le règne de François I^{er}. De ce mariage naquirent :

1. RENÉ, qui suit;
2. CHARLES-LOUIS-RENÉ, Seigneur de Remaugies, mort jeune;
3. LOUIS-CHARLES, auteur de la branche des Marquis de Nesle, rapportée ci-après;
4. THIBAUT, destiné Chevalier de Malte;
5. CHARLES, Prieur d'Avenefcourt;
6. MARIE, Religieuse à Longchamps;
7. CLAUDE-ISABELLE, Abbesse de la même Abbaye;

8. & 9. FRANÇOISE & BARDE, Religieuses à Roye ;
10. El CLAUDINE, mariée, 1^o en 1647, à Jacques de Roucy, Seigneur de Sainte-Preuve ; & 2^o à Louis de Roucy, Seigneur de Siffonne, d'une Maison qui descendoit de Louis, bâtard de Saarbrücken-Roucy, fils naturel de Jean de Saarbrücken, Comte de Roucy, issu de Sigebert, Comte de Saarbrücken, auquel l'Empereur HENRI IV, à la prière de l'Impératrice, sa femme, & de Thierry, Duc de Lorraine, donna, en 1080, la ville Wadegaze.

XIX. RENÉ, IV^e du nom, Marquis de MAILLY, Seigneur de Remaugies, Monthulin, &c., Gouverneur de Corbie & de Montreuil-sur-Mer, s'acquit une grande réputation durant les guerres de Religion ; se distingua au siège de la Rochelle en 1628 ; au secours de Casal en 1630 ; à la bataille de Sedan en 1640, & l'année suivante au siège d'Arras, & mourut le 5 Décembre 1695, âgé de 85 ans. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 29 Avril 1630, Marguerite de Monchy, fille de Jean, IV^e du nom, Seigneur de Montcavrel & d'Allet, de Rieux, de Rubempré, Varennes, Toutencourt, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur d'Ardes & d'Etaples, & de MARGUERITE DE BOURBON, Dame de Rubempré ; & 2^o en 1654, Madeleine Aux-Epaules, dite de Laval, Marquise de Nesle & de Montcavrel, veuve de Bertrand-André de Monchy, Marquis de Montcavrel, & fille de René Aux-Epaules, dit de Laval, Marquis de Nesle, Baron de l'Isle-sous-Montréal, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Fère (issu de Richard Aux-Epaules, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, en Normandie, Chevalier, vivant en 1270), & de Marguerite de Montluc, fille de Jean de Montluc, Seigneur de Balagny, Prince de Cambrai & du Saint-Empire, Maréchal de France, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit (de la Maison de Montluc, issue de celle de Montefquiou, qui tire son nom de la Terre de Montefquiou, l'une des quatre Baronnies du Comté d'Arnaignac.) RENÉ, IV^e du nom, Marquis de MAILLY, n'eut point d'enfants de son second mariage. Ceux du premier lit furent :

1. RENÉ-JEAN, qui suit ;
2. ANDRÉ-LOUIS, Marquis de Varennes ;

3. JACQUES, tué au siège de Maastricht ;
4. PIERRE, Seigneur de Toutencourt ;
5. CLAUDE, mariée à Jean-Baptiste de Monchy, Marquis de Montcavrel ;
6. & 7. Et deux autres filles, mortes jeunes.

XX. RENÉ-JEAN, Marquis de MAILLY, Baron de Toutencourt, &c., mort jeune, du vivant de son père, en 1662, avoit épousé par contrat du 23 Novembre 1660, Charlotte de Montebenne, morte à Paris le 15 Avril 1718, âgée de 85 ans & 8 mois, fille de Cyprien de Montebenne, Seigneur de Hérillart, Arçevêques, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Capitaine des Gardes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & d'Elisabeth du Châtelet, Maison issue des Ducs de Lorraine. De ce mariage vint, pour fils unique,

XXI. RENÉ, V^e du nom, Marquis de MAILLY & de Varennes, Seigneur de Fontaine-sur-Somme, Toutencourt, &c., Colonel du Régiment d'Orléanois, mort à son Château de Mailly, au mois de Juillet 1698. Il avoit épousé, avec dispense, par contrat du 7 Février 1687, ANNE-MARIE-MADELEINE-LOUISE DE MAILLY, sa cousine germaine, fille de Louis-CHARLES, Marquis de Nesle, & de Jeanne de Monchy. Elle mourut à l'Abbaye-au-Bois à Paris, au mois de Mars 1704, laissant :

1. VICTOR-ALEXANDRE, qui suit ;
2. Et HENRI-LOUIS, Capitaine au Régiment de MAILLY, mort au Château de Mailly, de la petite-vérole, le 10 Juin 1718.

XXII. VICTOR-ALEXANDRE, Marquis de MAILLY, né le 10 Décembre 1696, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1717, Brigadier des Armées du Roi en 1734, a quitté le service au mois de Février 1735, & est mort le 22 Février 1754, âgé de 59 ans. C'est en sa faveur que l'ancienne Baronnie de MAILLY, a été érigée en Marquisat, par Lettres Patentes du mois d'Août 1732, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes. Il avoit épousé, le 14 Mars 1720, Victoire-Delphine, Princesse de Bournonville (d'une Maison qui tire son origine des anciens Comtes de Guines, illustrée en France & dans les Pays-Bas, & originaire du Boulonnois), morte à Paris en Avril 1774, dans la 77^e année de son âge, fille puînée de feu Alexandre-Albert - François-Barthélemy, Duc & Prince de Bournonville, Comte de Hénin, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gardes de la Garde & Maréchal des Camps

& Armées du Roi, & de *Charlotte-Vidéore d'Albert de Luynes*. De ce mariage il a eu :

1. LOUIS, qui suit ;
2. CHARLES, né le 1^{er} Février 1725 ;
3. LOUIS-JOSEPH-HONORÉ, né le 10 Décembre 1727, appelé l'*Abbé de MAILLY*, mort en 1756 ;
4. Et MARIE-LOUISE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 17 Janvier 1721, mariée, le 20 Avril 1743, à *Charles-Alexandre-Antoine-Joseph de France-Noyelles*, Comte d'Hézecques en Flandre, dont est issue postérité. Voy. FRANCE-NOYELLES (DE).

XXIII. LOUIS, Sire & Marquis DE MAILLY, Comte de Rubempré, né le 1^{er} Avril 1723, a fait les campagnes de 1741 & 1742, en Westphalie, Bohême & Bavière, étant Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie ; a été fait, en 1743, Colonel du Régiment de Périgord, à la tête duquel il a fait la campagne de cette année ; celle de 1744 en Piémont ; s'est trouvé aux sièges de Nice & de Villefranche ; à l'attaque des Barricades & du Château-Dauphin ; en 1745, il fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, à la tête duquel il s'est trouvé, eu 1746, aux sièges de Mons, de Saint-Ghislain, de Charleroi, & à la bataille de Rocoux, & dans la même campagne, fut en Provence ; en 1747, le trouva à l'attaque des retranchemens du Col de l'Affiette, où la plus grande partie de son Régiment fut dé faite & lui dangereusement blessé d'un coup de fusil à la tête ; le 11 Septembre de la même année, fut fait Brigadier des Armées du Roi, Maréchal de Camp le 10 Février 1749, & est mort à Paris le 7 Octobre 1774. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mai 1743, *Antoinette-Françoise Kadot de Sebbeville*, née le 11 Décembre 1725, morte à Chaillot, près de Paris, le 28 Mai 1752 (d'une Maison originaire d'Angleterre & établie en Normandie dans le XIV^e siècle), fille aînée de feu *Charles-Louis-Frédéric Kadot*, Marquis de Sebbeville, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & d'*Elisabeth-Thérèse Chevalier de Montigny*, dont :

1. LOUIS-VICTOR-ANTOINE, Comte de MAILLY, né le 27 Septembre 1749, mort en 17... ;
2. Et JOSEPH-HONORÉ-BERNARD, Marquis de Rubempré, né le 24 Janvier 1752.

Le Marquis de MAILLY comptoit parmi ses

aïeux quatre Chambellans du Roi ; trois Chevaliers Bannerets ; quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi ; trois Capitaines d'hommes d'armes de ses Ordonnances, & plusieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cette branche a pris des alliances dans les Maisons de *Coucy, d'Ailly, d'Astarac, Moreuil, Mamez, Hangeft, Donquerre, Wignacourt, Hangard, Soyecourt, Monchy, Aux-Epaules, Blanchefort, Fiennes, Argies, Rayneval, Friencourt, Belloy, Fontaines, Bournonville*, &c. ; & elle en a donné aux Maisons de la *Viefville, Néelle-Offémont, Laval-Montmorency*, &c.

BRANCHE

des Marquis de NESLE.

XIX. LOUIS-CHARLES DE MAILLY, Marquis de Nesle & de Montcavrel, Baron d'Emery, Seigneur de Remaugies, Manneville, Monthulin, Beaurevoir, Balagny, Maurupt, &c., troisième fils de RENÉ, III^e du nom, & de *Michelle de Fontaines*, se trouva aux sièges de Thionville, de Mardick, d'Ypres, de Dunquerque, & aux batailles de Rocroy, de Fribourg & Nordlingen, où il reçut trois grandes blessures ; accompagna Louis XIV dans ses conquêtes de Flandre & de Hollande, & mourut le 26 Mars 1708, âgé de 90 ans. Il avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1649, *Jeanne de Monchy*, sa cousine, morte le 13 Avril 1713, fille de *Bertrand-André*, Marquis de Montcavrel, & de *Madeleine Aux-Epaules*, dite de *Laval*. Il avoit acheté, avec sa femme, par contrat du 30 Mars 1666, homologué par Arrêt du Parlement de Paris, le 24 Mars 1667, les Marquisats de Nesle & de Montcavrel, & plusieurs autres Terres, moyennant 1,065,000 livres, de *Jean-Baptiste de Monchy*, qui étoit donataire de RENÉ-JEAN DE MAILLY, lequel lui vendit ces Marquisats & Terres, avec *Madeleine Aux-Epaules de Laval*, autorisée de RENÉ DE MAILLY, son second mari. Ils obtinrent des Lettres Patentes du Roi, pour faire appeler du nom de MAILLY le village de *Montcavrel*, & pour le distinguer de l'ancien MAILLY, on le nomme MAILLY-MONTCAVREL. Le Marquis de Nesle avoit aussi fait bâtir l'Hôtel de Mailly, près du Pont-Royal, & le Château de Nesle, & avoit obtenu, au mois de Décembre 1701, des Lettres Patentes, portant confirmation de la donation & substitution masculine à

l'infini, en faveur des aînés de la Maison.
Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. VICTOR-AUGUSTIN, Evêque de Lavaur, mort en odeur de Sainteté, le 23 Décembre 1713, à Montpellier, durant la tenue des Etats de Languedoc ;
3. FRANÇOIS, né le 4 Mars 1658, Licencié de Sorbonne, d'abord Abbé de Flavigny en 1693, de Maffey en 1695, nommé Archevêque d'Arles le 24 Décembre 1697, sacré le 11 Mai suivant, depuis Archevêque & Duc de Reims, premier Pair de France le 12 Juillet 1710, Cardinal le 29 Novembre 1719, Abbé de Saint-Etienne de Caen en 1720, & mort, à l'Abbaye de Saint-Thierry, le 13 Septembre 1721. Son corps fut inhumé dans son Eglise Métropolitaine & son cœur porté dans celle du Chapitre de Nesle ;
4. LOUIS, auteur de la branche des Comtes de MAILLY-RUBEMPRÉ, rapportée ci-après ;
5. MARIE-LOUISE, Abbesse de Lavaur, morte Abbesse de Saint-Just, au Diocèse de Beauvais, en 1715 ;
6. ANNE-MARIE-MADELEINE-LOUISE, femme, par dispense, en 1687, de RENÉ, V^e du nom, Marquis de MAILLY & de Varennes, &c., son cousin, mentionné ci-devant ;
7. Et JEANNE-CHARLOTTE-ROSE, Priure perpétuelle de Poissy en 1707, morte dans un âge fort avancé, au mois de Mars 1742.

XX. LOUIS, II^e du nom, Marquis de MAILLY & de Nesle, Colonel du Régiment de Condé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, se distingua en diverses occasions, particulièrement à la bataille de Senef, où il eut une jambe cassée d'un coup de mousquet, fut dangereusement blessé au siège de Philippsbourg en 1688, mourut, à l'âge de 36 ans, de sa blessure, à Spire, cinq semaines après, le 18 Novembre, & fut inhumé devant le grand Autel des Cordeliers de Spire. Il avoit épousé, par contrat du 22 Avril 1687, *Marie de Coligny*, morte le 17 Août 1693, fille de *Jean*, Comte de Saligny, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Autun, Bailli du Charolois, qui se rendit célèbre par la bataille qu'il gagna sur les Turcs à Saint-Gothard, le 1^{er} Août 1664, & d'*Anne-Nicole Cauchon-de-Maupas*, Dame du Tour. De ce mariage font issus :

LOUIS, qui fuit ;

Et CHARLOTTE, née en 1688, mariée, le 14 Mai 1711, à *François-Hugues-Emmanuel*, Prince de Nassau-Siegen, fils de *Jean-*

Tome XII.

François-Désiré, & d'*Elisabeth-Claire-Eugénie de Puget*, dont deux enfans, morts jeunes. Voy. NASSAU.

XXI. LOUIS DE MAILLY, III^e du nom, Marquis de Nesle & de Mailly-Montcairel, Prince d'Orange & de l'Isle-sous-Montréal, Comte de Bohain, de Beaurevoir & de Bernon, Seigneur de Maurupt, Chevalier des Ordres du Roi, né posthume le 27 Février 1689, trois mois après la mort de son père, fut d'abord Mousquetaire, & pourvu, le 7 Avril 1707, de la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoffois, commandant la Gendarmerie de France ; se trouva à la bataille de Ramillies, où il fut blessé au bras, n'étant encore que Mousquetaire ; à celles d'Audenarde le 11 Juillet 1708, de Malplaquet, au combat de Denain ; aux sièges de Marchiennes, de Douai, du Quesnoy & de Bouchain. A la journée d'Audenarde, avec le seul escadron des Gendarmes Ecoffois, il battit deux escadrons des ennemis ; fit l'arrière-garde de toute l'armée, avec l'approbation de MM. les Ducs de Bourgogne & de Vendôme, qui la commandoient. Il fut nommé par le Roi, en 1717, pour aller recevoir, à son débarquement à Calais, le Czar PIERRE I^{er}, le complimenter de la part de S. M. & le conduire à la Cour. Il porta la queue du manteau du Roi Louis XV, lorsque ce Prince reçut le Collier de l'Ordre du Saint-Esprit à Reims, le 27 Octobre 1722 ; fut nommé Chevalier du même Ordre le 2 Février 1724, n'ayant pas encore les 35 ans accomplis, & reçu le 3 Juin suivant. Dès l'année 1710, il fit prendre possession, en son nom, de la Principauté d'Orange, en vertu de l'Arrêt du Conseil d'Etat Privé du Roi, obtenu le 25 Janvier 1706, par *Jeanne de Monchy*, son aïeule, par lequel il lui fut permis de se qualifier *Prince d'Orange*, sans préjudice aux droits des Parties. Le Prince d'Orange mourut à Paris le 7 Septembre 1767. Il avoit épousé, le 9 Avril 1709, *Armande-Félice de la Porte-Mazarin*, fille de *Paul-Jules*, Duc de Réthel-Mazarin, Mayenne & de la Meilleraye, Pair de France, & de *Félice-Armande-Charlotte de Dursfort-Duras*. Elle fut nommée Dame du Palais de seue la Reine, le 27 Avril 1725, & est morte à Versailles le 14 Octobre 1729, âgée de 38 ans, ayant eu :

1. Un garçon, mort au berceau ;
2. LOUISE-JULIE, née le 16 Mars 1710, mariée,

C c c

- le 31 Mai 1726, à LOUIS-ALEXANDRE DE MAILLY, Comte de Rubempré, son cousin. Elle succéda à sa mère dans la charge de Dame du Palais de la Reine, & est morte à Paris le 5 Mars 1751 ;
3. PAULINE-FÉLICITÉ, née en Août 1712, mariée, le 28 Septembre 1739, dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris, à *Jean-Baptiste-Félix-Hubert*, Marquis de *Vintimille*, des Comtes de Marseille, appelé le *Comte du Luc*, né le 23 Juillet 1720, Seigneur de Souvigny-sur-Oise, Marquis des Arcs en Provence, de Castelnau en Languedoc, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Inspecteur Général de la Cavalerie. La Comtesse du *Luc* a été désignée Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, avec 6000 livres d'appointements du jour de son mariage, & le feu Roi lui fit présent de 300,000 livres en faveur de cette alliance. Elle est morte le 10 Septembre 1741, laissant un fils unique. Voy. VINTIMILLE ;
 4. DIANE - ADÉLAÏDE, née au mois de Mars 1714, Dame d'Atours de feu Madame la Dauphine, mariée, le 29 Janvier 1742, à *Louis*, Duc de *Branças*, 11^e du nom, Pair de France, dit le *Duc de Lauraguais*, Chevalier de la Toison d'Or, Lieutenant Général des Armées du Roi, veuf en premières noces d'*Adélaïde-Geneviève-Félicité d'O*, Marquise de *Franconville*, Comtesse de *Manicamp*, Dame de *Baillet*, d'*Herbeville* & de *Barmont*, dernière de l'ancienne Maison d'*O*, en Normandie, qui subsistait avec éclat dès le XII^e siècle. La Duchesse de *Branças* est morte le 30 Novembre 1769, laissant une fille. Voyez BRANÇAS ;
 5. HORTENSE-FÉLICITÉ, née le 11 Février 1715, mariée, le 21 Janvier 1739, à *François-Marie de Fouilleuse*, Marquis de *Flavacourt*, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, dont postérité. Voy. FOUILLEUSE ;
 6. Et MARIE-ANNE, née en Octobre 1717, alliée, le 19 Juin 1734, à *Louis*, Marquis de *la Tournelle* (d'une ancienne Maison originaire de Bourgogne, connu, dès le XIII^e siècle, par *Raoul*, Sire de *la Tournelle*, qui vivoit sous le règne de SAINT LOUIS), Colonel du Régiment de *Condé*, Infanterie, mort à Paris le 23 Novembre 1740, âgé de 22 ans, sans postérité. Voy. TOURNELLE (DE LA). Elle a été nommée Dame du Palais de feu la Reine, le 4 Octobre 1742, créée *Duchesse de Châteauroux* en Mars 1744, désignée peu après Surintendante de la Maison de feu Madame la Dauphine, & est morte à Paris le 28 Décembre de la

même année, âgée de 27 ans. Par sa mort, ce Duché est retourné au Domaine du Roi, qui lui en avoit fait don.

BRANCHE

des Comtes de MAILLY-RUBEMPRÉ.

XX. LOUIS DE MAILLY, Seigneur de Rubempré, Rieux, du Coudray, Bohain, &c., (quatrième fils de LOUIS-CHARLES, Marquis de Nesle, & de *Jeanne de Monchy-Montcavrel*), Colonel du Régiment de *Bassigny* & ensuite de celui des *Vaiffeaux*, Maréchal de Camp des Armées du Roi & Maître de Camp Général de Dragons, se distingua dans toutes les campagnes depuis le siège de Luxembourg, où il n'étoit encore que Volontaire; fut nommé pour conduire à Brest le Roi d'Angleterre, JACQUES II, qui s'y embarqua, en 1689, pour passer en Irlande, & mourut le 6 Avril 1699, n'étant âgé que de 37 ans. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1687, *Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine*, fille d'*Elie*, Marquis de *Sainte-Hermine*, & d'*Anne-Madeleine le Valois de Villelette*. Elle est morte Dame d'Atours de feu la Reine, le 6 Novembre 1734, âgée de 67 ans. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit ;
2. LOUIS, rapporté après son aîné ;
3. FRANÇOIS, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, reçu au Grand Prieuré de France, Capitaine de Dragons en 1726, Colonel, le 15 Mars 1740, d'un Régiment de Dragons ci-devant *Condé*. Il a quitté le service en 1744 ;
4. FRANÇOISE, née le 30 Août 1688, veuve, le 7 Septembre 1725, de *Louis Phélypeaux*, 11^e du nom, Marquis de la *Vrillière*, &c., Commandeur des Ordres du Roi & Secrétaire d'Etat, dont des enfans. Voy. PHÉLYPEAUX. Elle s'est remariée, le 14 Juin 1731, à *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de *Réthel-Mazarin* & de la *Meilleraye*, mort le 7 Septembre suivant, & elle, à *Verfaillès*, le 11 Septembre 1742, étant Dame d'Atours de feu la Reine ;
5. FRANÇOISE-LOUISE, mariée, le 11 Janvier 1706, à *Jacques-Antoine de Bauffremont*, Marquis de *Listenois*, &c., Chevalier de la Toison d'Or & Maréchal de Camp, (d'une Maison des plus anciennes de Bourgogne, laquelle tenoit un rang distingué entre la haute Noblesse, dès le XII^e siècle.) Voy. BAUFFREMONT ;
6. Et autre FRANÇOISE, mariée, par contrat du 9 Juillet 1709, à *Scipion-Sidoine-Apol-*

linaire-Gaspard, Marquis de Polignac & de Chalencçon, Baron de Randon, Lieutenant Général des Armées du Roi & de la Province de Languedoc, Gouverneur du Puy, mort le 4 Avril 1738, (issu de la Maison de Chalencçon-Polignac, une des plus anciennes de la Province d'Auvergne, & qui a produit de nos jours un Cardinal, Archevêque d'Auch.) Voy. POLIGNAC, en Auvergne.

XXI. LOUIS-ALEXANDRE, Comte de MAILLY, Seigneur de Rubempré, de Ricux, d'Avricourt, Bohain, du Coudray, fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoisifs & commandant la Gendarmerie, par la démission, le 26 Juillet 1714, du Marquis de Nesle, son cousin germain, s'en est démis lui-même en faveur du Comte de Rubempré, son frère, & est mort sans postérité en 1747. Il avoit épousé, le 31 Mai 1726, LOUISE-JULIE DE MAILLY-NESE, sa nièce à la mode de Bretagne, fille aînée de LOUIS DE MAILLY, III^e du nom, Marquis de Nesle, dont on a parlé à la branche précédente.

XXI. LOUIS DE MAILLY, V^e du nom, Seigneur de la Borde, ci-devant appelé le Comte de Rubempré, aujourd'hui Marquis de Nesle (second fils de LOUIS, Comte de MAILLY, & d'Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine), né en Octobre 1700, nommé Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, le 15 Octobre 1721; Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou en 1723, est entré dans la Gendarmerie en 1724, a été Sous-Lieutenant des Gendarmes Ecoisifs en 1726, Capitaine-Lieutenant & commandant la Gendarmerie, sur la démission de son frère aîné, le 25 Juillet 1733; premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine en 1744; Lieutenant Général des Armées du Roi en 1748, Chevalier des Ordres en 1749, & est mort en 17... Il avoit épousé, par contrat du 22 Avril 1731, Anne-Françoise de l'Arbaleste de Melun, nommée, en 1747, Dame du Palais de Madame la Dauphine, fille de François-Louis de l'Arbaleste, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Melun, Marquis de Croifilles, Seigneur de la Borde, &c., & de Marie-Anne Mouffe, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-JOSEPH, qui fuit ;
2. MARIE-ANNE-LOUISE-ADÉLAÏDE, mariée, le 8 Avril 1750, à feu Charles-Georges-René

du Cambout, Marquis de Coislin, &c., ci-devant l'un des Colonels des Grenadiers de France, Brigadier des Armées du Roi en 1762, dont postérité. Voy. CAMBOUT ;

3. FRANÇOISE-PARFAITE-THAIS, née le 5 Janvier 1737, Dame de l'Ordre Impérial de la Croix Étoilée & nommée pour accompagner Madame AdÉLAÏDE. Elle a été mariée, le 29 Octobre 1753, à Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris, Seigneur, Baron de Ruffey & autres Terres, au Comté de Bourgogne, Prince de Montbarrey & du Saint-Empire, par Diplôme Impérial du 5 Mars 1774, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur Général d'Infanterie & Capitaine-Colonel des Suisses de la Garde du Corps de MONSIEUR, frère du Roi. De ce mariage il a eu un fils, appelé le Prince de Saint-Mauris, & une fille. Voy. SAINT-AURIS-MONTBARREY ;
4. Et ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE-SOPHIE, mariée, le 5 Avril 1758, à Clau le-Antoine de Bésiaade, né le 16 Juillet 1740, Chevalier, Marquis d'Avaray, Baron de Luffay, Seigneur de Lestieu, &c., Grand Bailli d'Épée d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de la Couronne le 22 Juin 1767, dont des enfans. Voy. BÉSIADDE d'AVARAY.

XXII. LOUIS-JOSEPH, Comte de MAILLY-RUBEMPRÉ, Marquis de Nesle, Seigneur de la Borde, né en Novembre 1744, Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, le 14 Décembre 1764, premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, le 20 Avril 1765, a épousé, le 14 des mêmes mois & an, Camille-Françoise-Gabrielle de Hautefort, née le 6 Avril 1739, fille d'Emmanuel-Dieudonné, Marquis de Hautefort, Surville & Sarcelles, Comte de Montignac, &c., Chevalier des Ordres du Roi, & de feu Françoise-Claire d'Harcourt, sa seconde femme. De ce mariage il a eu un garçon & deux filles, & il ne reste qu'une fille.

BRANCHE

des Seigneurs de MAREUIL & de FRESNOY.

XVIII. JACQUES DE MAILLY, Seigneur de Mareuil (troisième fils de THIBAUT, Baron de MAILLY, & de Françoise du Belloy, sa première femme), né en 1590, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, en 1628, Françoise de Bouvelles, fille de François, Seigneur de Neuville & d'Éppeville, & de Françoise de Boubers-Vaugentien. Il en eut :

1. LOUIS, qui fuit ;

2. N.... DE MAILLY, tué au siège de Bordeaux en 1650, à l'âge de 27 ans ;
3. Et un autre fils, dont nous ignorons la destinée.

XIX. LOUIS DE MAILLY, Seigneur de Mareuil, Fécamp, Fresnoy & la Neuville, successivement Cornette des Chevaux-Légers du Prince de Condé, Guidon de ses Gendarmes & Maître de Camp de Cavalerie, mourut à Paris le 21 Septembre 1689, âgé de 59 ans. Il avoit épousé *Marguerite de Marreau*, veuve de *Maximilien-Claude-François, Comte de Gomicourt*, mort le 13 Mars 1665, & fille d'*Hedor de Marreau*, Seigneur de Villeregis. Elle est morte à Paris au mois de Juin 1733, âgée de plus de 90 ans, ayant eu de son second mari :

1. ALEXANDRE-LOUIS, qui suit ;
2. ELISABETH, femme, par contrat du 24 Septembre 1708, de *Joachim de la Vieville*, Seigneur de Plainval, Lévreumont, Rouville, &c., Capitaine des Frégates légères du Roi & Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte le 6 Mars 1738 ;
3. Et THÉRÈSE, morte fille depuis 1708.

XX. ALEXANDRE-LOUIS, appelé *le Comte de MAILLY*, Seigneur de Marcuil & de Fresnoy, décédé en 1749, avoit épousé, en 1739, *Marie-Louise de Saint-Chamans*, née en 1717, morte le 10 Décembre 1749, fille d'*Antoine-Galliot*, Marquis de Montaignillon, &c., & de *Marie-Louise Larcher*. Ils ont eu de leur mariage :

1. ALEXANDRE-LOUIS, qui suit ;
2. Et MARIE-LOUISE, née en 1747, alliée, contrat signé le 21 Juin 1765, à *Charles-Paul-François de Beauvilliers*, Comte de Bufançois, Grand d'Espagne. Voy. BEAUVILLIERS.

XXI. ALEXANDRE-LOUIS, II^e du nom, appelé *le Marquis de MAILLY*, Seigneur de Mareuil & de Fresnoy, né en 1744, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, aujourd'hui Colonel d'Infanterie, a épousé, contrat signé le 22 Novembre 1767, *Adélaïde-Marie de la Croix de Castries*, née le 26 Juillet 1749, fille de *Charles-Eugène-Gabriel*, Marquis de Castries, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur des villes de Montpellier & de Cette, & de *Gabrielle-Isabeau-Thérèse de Rosset de Fleury*, fille de *Jean-Hercule*, Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres,

Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c., & de *Marie Rey*. De ce mariage est née une fille, vivante en 1774.

BRANCHE

des Comtes de MAILLY, Marquis d'HAUCOURT.

Cette branche, qui subsiste, a donné quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, trois Chevaliers de Malte, un Capitaine de 1000 hommes de pied, un Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, un Capitaine de 100 Chevaux-Légers, deux Gouverneurs de Places & six Officiers tués à l'armée. Ses alliances, comme on va le voir, sont avec les Maisons de *Bailleul, Haucourt, Ongnies, Boulain, du Bois, Esouteville, Hallencourt, Roncherolles, Monchy, Turpin de Criffé, Pellevé, Mornay de Montchevreuil, du Biez, Milly, Espinay-Saint-Luc, Piennes, Colbert, Sericourt & Voyer-d'Argenson*. Elle a pour auteur

XV. ADRIEN DE MAILLY (troisième fils de JEAN, IV^e du nom, BARON DE MAILLY, & d'*Isabeau d'Ailly*), Seigneur de Bours, Ravensbergh, Fretteville, Drancourt, &c. Il ratifia, le 3 Mai 1513, la transaction passée, le 26 Avril précédent, avec la Comtesse de Vendôme, touchant la dixième de la vente de la Terre de Ravensbergh, & ANTOINE, BARON DE MAILLY, son frère aîné, lui donna, par acte passé le 28 Septembre 1514, les Terres de Fretteville & de Drancourt, pour celle de Bours, qui avoit été adjudgée à la Dame de *Tupigny*, sa tante. Le Roi FRANÇOIS I^{er} le qualifie *son cher & bien aimé Cousin*, dans l'acte passé, en présence de ce Prince, le 24 Février 1519, par lequel la Dame de *Bailleul*, belle-mère d'ADRIEN DE MAILLY, remit au Roi la succession de *Jacques de Bailleul*, son mari ; ADRIEN DE MAILLY vivoit encore en 1552. Il avoit épousé, le 23 Novembre 1503, *Françoise de Bailleul*, Dame de Grigneuveville & du Quésnoy, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Léger, & de *Jeanne*, Dame d'*Haucourt*. (La Maison de *Bailleul* est si ancienne, que sous le règne de SAINT LOUIS, vers l'an 1250, *Jean de Vendôme*, Sire de Fresnoy, frère de *Bouchard*, V^e du nom, Comte de Vendôme, rechercha en mariage *Jeanne de Bailleul*, qu'il épousa du consentement de la Cour.) Du mariage d'ADRIEN DE MAILLY avec *Françoise de Bailleul* vinrent :

1. ANTOINE, tué, du vivant de son père, en 1552, au combat de la Bicoque en Piémont ;
2. CHARLES, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort, sans alliance, le 5 Août 1549 ;
3. EDMÉ, qui suit ;
4. JEAN, Seigneur de Belleville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes, dont son oncle, ANTOINE, étoit Capitaine. Il fut tuteur des enfans de son frère, & épousa *Antoinette de Baudreuil*, Dame d'Abancourt, dont :

ANNE, Dame de Belleville, Abancourt, &c., mariée, par contrat du 6 Août 1579, à *Robert*, Seigneur de *Roncherolles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, dont des enfans. Voy. RONCHEROLLES. (La Maison de *Roncherolles*, originaire de Normandie, où est la Terre de ce nom, située dans le Vexin, à six lieues de Rouen, est très-ancienne. Les titres du Prieuré des Deux-Amants marque le décès de *Pierre de Roncherolles*, 1^{er} du nom, au 12 Août 990, & le qualifie d'*Egregius vir Petrus de Roncherolles, Miles*. C'étoit sous le règne de HUGUES-CAPET.)

5. DENIS, Chevalier de Malte, tué devant Rouen en 1562 ;
6. ANTOINETTE, mariée, par contrat du 23 Mars 1544, à *Robert du Bosc*, V^e du nom, Seigneur du Mesnil, &c., d'une Famille noble, illustrée par un Chancelier de France sur la fin du XIV^e siècle. Elle mourut le 9 Octobre 1563 & est inhumée au Mesnil, ayant eu postérité. Voy. BOSC (DU), Seigneur de Radepont, &c. ;
7. Et BARBE, Dame de Grigneuveville, mariée 1^o à *Antoine de la Rade* Seigneur de Tully ; & 2^o le 1^{er} Février 1551, à *Simon Langlois*, Seigneur de Monfures.

XVI. EDMÉ DE MAILLY, Chevalier, Seigneur d'Haucourt, Saint-Léger, Villedieu, Saint-Michel, &c., fut maintenu, contre JEAN DE MAILLY, son frère, dans la jouissance des biens auxquels il avoit succédé par le décès de CHARLES, son frère aîné, par Arrêt du Parlement de Rouen du 18 Février 1557, & fut Gouverneur d'Yvoix, aujourd'hui Carignan, & de Neufchâtel. C'est en cette qualité qu'il fut reçu pour épage de la capitulation de Thionville en 1558 ; fut Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie, sous FRANÇOIS 1^{er} & HENRI II, & fut tué au siège de Romans en 1562. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 12 Avril 1536, *Marie de Boulain*,

Dame de Boubers & de Cauchy ; & 2^o par contrat du 16 Juillet 1559, *Gabrielle d'Ongnies*, Dame du Quefnoy & du Pan en Bourbonnois, veuve du Seigneur de *Monfures*, fille de *Baudouin d'Ongnies*, Seigneur du Quefnoy, & de *Marguerite de Murnet*. (La Maison d'*Ongnies* rapporte son origine à *Alleman d'Ongnies*, qui comparut au Tournois d'Auchin, en 1096, avec le Chevalier de Cambresis, & a donné deux Chevaliers des Ordres sous HENRI III & HENRI IV.) Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEANNE, mariée à *Jean de Braile*, Seigneur de Biennais ;
3. CLAUDE, femme, par contrat du 24 Avril 1550, d'*Antoine du Maisniet*, Seigneur de Bellevil, Longuemort, d'une ancienne Maison de Picardie, qui, quoiqu'elle n'ait pas été illustrée par les premières dignités de l'Etat, prouve cependant son existence depuis l'an 1100 ;
4. ANTOINETTE, morte sans alliance.

Et du second lit sortirent :

5. Autre FRANÇOIS, mort aussi sans alliance ;
6. LOUIS, auteur de la branche des Marquis du *Quefnoy*, éteinte au troisième degré, dans la personne de GUILLAUME DE MAILLY, Marquis du *Quefnoy*, Comte d'Éps, Seigneur de *Buire-aux-Bois*, &c. (petit-fils de Louis), marié, 1^o le 6 Février 1661, à *Isabelle-Marguerite-Caroline de Croy*, morte le 18 Novembre 1662, fille de *Philippe-Emmanuel-Ambroise-Antoine*, Comte de Solre & de Buren, &c., Chevalier de la Toison d'Or, Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie Wallone, Grand Veneur héréditaire du pays & Comté de Hainaut, & d'*Isabelle-Claire de Gand-Villain*, Baronne du Saint-Empire ; & 2^o le 4 Juillet 1668, à *Isabelle-Marguerite de Longueval*, fille de *Charles-Albert de Longueval*, Comte de Bucquoy, de Rothenberg & de Gruzen, Chevalier de la Toison d'Or, Général de Cavalerie de S. M. C., Gouverneur, Capitaine Général & Grand Bailli du Comté de Hainaut, & de *Marie-Philippe de Croy*. Il eut du premier lit :

ISABELLE-PHILIPPE-THÉRÈSE, femme de *Louis-Herman*, Comte de *Millendonck*, dont une fille, *Marie-Marguerite-Louise*, née Comtesse de *Millendonck*, qui s'est mariée, le 16 Juillet 1716, à *Philippe-Alexandre-Emmanuel*, Duc de *Croy*, Prince du Saint-Empire, de Solre & de Mœurs, Lieutenant Général des Armées, mort le 31 Octobre

1723, & elle le 23 Août 1768, âgée de 77 ans, ayant eu postérité. Voy. CROY.

Et du second mariage de GUILLAUME DE MAILLY, Marquis du Quefnoy, vinrent :

Deux fils, morts en bas âge;

Et trois filles : la première, nommée ISABELLE-MARGUERITE-RUFFINE DE MAILLY, qui épousa, le 3 Mai 1689, *Charles-Antoine de la Haye*, Comte d'Hézecques, &c. Voyez HAYE d'HÉZECQUES (DE LA). (Ces trois filles assistèrent au contrat de mariage de la Princesse de Croy, leur nièce.)

XVII. FRANÇOIS DE MAILLY, Seigneur d'Haucourt, Saint-Léger, &c., servit dignement le Roi HENRI III, durant les guerres de la Ligue, & n'en voulut jamais signer l'acte, preuve de sa fidélité inviolable envers son légitime Souverain. Il signala sa valeur au siège de la Rochelle en 1573, au combat de Dormans, où le Duc de Guise défit les Reîtres Allemands en 1575, & à la prise d'Issoire par le Duc de Nevers, en 1577. A la suite de ces deux actions il fut décoré du Collier de l'Ordre, n'étant encore qu'à la fleur de son âge; mais, dans le cours d'une carrière qui l'eût porté à la plus haute élévation, il fut emporté d'un coup de canon au siège de la Fère, en 1580, où il servoit pour le parti du Roi. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1573, *Marie de Hallencourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Droménil, & de *Jeanne de Canteville*. (La Maison de Hallencourt est une des plus anciennes de la Province de Picardie, où elle tenoit un rang distingué dès le XIV^e siècle, ce qui se prouve par l'alliance que contracta, l'an 1350, *Edmond de Hallencourt* avec *Jeanne Quieret*, petite-fille du célèbre *Hugues Quieret*, Seigneur de Tours, Amiral de France, Gouverneur de Tournai, mort en 1340.) FRANÇOIS DE MAILLY, 1^{er} du nom, eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. HENRI, mort à Cambrai en 1595;
3. RENÉE, femme 1^{re} de N..., Seigneur de *Frametzelle* en Boulonnois; & 2^e de *Louis de Piennes*, Seigneur de Rouffelois, d'une Maison très-ancienne en Picardie, dont la branche aînée s'est fondue dans la Maison de *Hallwin*, qui en a porté le nom pendant longtems;
4. SUSANNE, mariée à *Philippe de Piennes*;
5. MADELEINE, Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Pontoise;
6. Et MARIE, Religieuse à Abbeville.

XVIII. FRANÇOIS DE MAILLY, II^e du nom, Seigneur d'Haucourt, &c., attaché, comme son père, au service du Roi, fit les derniers efforts pour ramener les esprits au parti de leur légitime Souverain. Le Roi le récompensa de son zèle, en lui envoyant le Collier de son Ordre. Il étoit dès lors Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, comme son père, son aïeul, & la plupart de ses proches parens paternels. Il se fit remarquer par sa valeur au siège d'Amiens en 1597, où il donna autant de preuve de courage que d'habileté, & mourut à Paris le 30 Mars 1631, après avoir passé 30 ans au service. Il avoit épousé, le 22 Janvier 1607, *Marie de Turpin de Crissé*, fille de *Guillaume*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Assigny, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & de *Françoise de Pellevé*, nièce du Cardinal de ce nom, Archevêque & Duc de Reims. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. NICOLAS, Seigneur de Saint-Léger, tué au siège de Dixmude en 1647, sans laisser de postérité;
3. ANTOINE, Chevalier de Malte, mort en 1670;
4. FRANÇOIS, mort jeune;
5. Et JOURDAINE, mariée, en 1660, à *Louis de Saint-Ouen*, Seigneur de Falvy, au Comté d'Eu, issu d'une Maison également ancienne & illustrée par le grand nombre de Chevaliers Bannerets qu'elle a donnés dans les XIII^e & XIV^e siècles.

XIX. PHILIPPE DE MAILLY, Seigneur d'Haucourt, de Saint-Léger, &c., Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, qu'il commanda au siège de Nancy en 1633, se trouva à la bataille d'Avein, remportée sur les ennemis par le Maréchal de la Meilleraye, en 1635, & à la sanglante journée de la Marfée en 1642, & mourut peu de tems après. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1631, *Guislain de Biez*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Ignaucourt, Mestre de Camp d'un Régiment de gens de pied, & de *Claude Boivin*, Dame de Savignies. (La Maison de du Biez tire son origine de *Wenemar*, Sire du Biez, en Artois, qui souscrivit, avec plusieurs autres Seigneurs, à une Charte de Thierry, Comte de Flandres, pour l'Avouerie de Marchiennes, donnée à Lille le 16 Décembre 1166, sous le règne de Louis VII, dit le Jeune.) Les enfans de PHILIPPE DE MAILLY furent :

1. ANTOINE, qui suit;

2. ISABELLE, appelée ailleurs REINE-ELISABETH, qu'un manuscrit de la Maison de MAILLY dit morte sans alliance; mais que l'histoire imprimée de la branche d'Haucourt marque avoir épousé, par contrat du 27 Novembre 1660, *Isaac de Normanville*, Chevalier, Seigneur de Baucolle & Patron de Chambot & de Cliponville, &c.;
3. ET ANNE OU CHARLOTTE-ANNE, mariée, par contrat du 19 Avril 1664, à *Louis de Martinville*, Seigneur d'Estouteville, d'une Maison très-ancienne en Normandie, où elle a été connue avec éclat dès le commencement du XII^e siècle, c'est-à-dire sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE.

XX. ANTOINE DE MAILLY, Chevalier, Seigneur, Marquis & Patron d'Haucourt, &c., né à Haucourt le 5 Avril 1633, mis sous la tutelle de sa mère en 1635, émancipé en 1655, mourut à Abbeville en 1713. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 12 Mai 1653, *Marie Petit*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, morte, sans enfans, le 30 Septembre 1657; 2^o par contrat du 7 Février 1658, *Marthe Beuzelin*, fille de *Jean*, Seigneur du Bosmet, Conseiller au Parlement de Normandie, morte en 1672; 3^o le 6 Février 1678, *Françoise de Cannesson*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Canny, de Bellefontaine, de Grandart, & de *Gabrielle de Mercasfel*; héritière de sa Maison, originaire de Suède. Elle est morte le 8 Février 1694; & 4^o par contrat du 28 Octobre de la même année, *Angélique du Maisniet-d'Applaincourt*, veuve de *Gaston-Jean-Baptiste*, Seigneur de *Hangeß*, morte sans enfans de son second mari. Du second lit vinrent :

1. JEAN, aussi appelé JEAN-BAPTISTE, Capitaine de Cuirassiers, tué à Mayence en 1692, à la bataille de Steenkerke;
2. CLAUDE-FRANÇOIS, qui entra dans les Gardes de la Marine en 1685, fut fait Enseigne de Vaisseau le 1^{er} Janvier 1689, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine en 1691, & Lieutenant de Vaisseau le 1^{er} Janvier 1692. Il servit jusqu'en 1703, quitta le service de la Marine, & mourut le 14 Mai 1706;
3. N.... DE MAILLY, Cornette dans le Régiment des Cuirassiers du Roi, mort à Orléans, dans le Comté de Nassau, le 7 Janvier 1692 & enterré dans l'Eglise du lieu;
4. MARIE, ou MARIE-ELISABETH, alliée, le 24 Mai 1706, à *Jean-Baptiste*, Chevalier, Comte de *Hangeß*, fils de *Gaston-Jean-Baptiste*, & d'*Angélique du Maisniet-d'Applaincourt*,

quatrième femme d'ANTOINE DE MAILLY, son père. Elle étoit veuve le 29 Octobre 1709, & fit une donation à ses frères JOSEPH & JÉRÔME.

Et du troisième lit sortirent :

5. ANTOINE, né en 1675, mort jeune;
6. JOSEPH, qui suit;
7. ET JÉRÔME, Seigneur de Saint-Léger, du Mesnil, Monceaux, &c., lequel fut partagé par son père en 1703, & vivoit en 1722.

XXI. JOSEPH DE MAILLY, Seigneur, Marquis de Mailly-Haucourt, Assigny, Saint-Léger, &c., né le 9 Mars 1677, reçu Page du Roi dans la Petite Ecurie en 1694, ensuite Mousquetaire, passa dans le Régiment du Roi; obtint, le 15 Juin 1695, des Lettres de bénéfice d'âge, qu'il fit entériner le 16 Septembre suivant; fut partagé par son père le 21 Juin 1703, & mourut au Château de la Roche-de-Vaux au Maine, le 7 Décembre 1755. Il avoit épousé, le 23 Avril 1704, *Louise-Madeleine-Josèphe de la Rivière de Vaux*, Dame dudit lieu, Corbuen, Maquillé, Châtelaine du Bouchet, &c., fille de *François*, & de *Madeleine de Lombel des Effarts*, laquelle avoit pour grand'tante *Louise de Lombel*, mariée, vers l'an 1600, à *Pierre de Montmorency*, Baron de Laureß. De ce mariage font issus :

1. JOSEPH-AUGUSTIN, qui suit;
2. JOSEPH-MARIE-ELÉONOR, Chevalier de Malte, mort en 17..;
3. JÉRÔME-FRANÇOIS-JOSEPH, aussi Chevalier de Malte, qui fit ses preuves en 1733, servit dans l'Armée de l'Empereur contre les Turcs, en Hongrie, et mourut en Autriche, au retour de la campagne, en 1738;
4. MARIE-JOSÈPHE-MADELEINE, appelée *Made-moiselle DE MAILLY*;

Et deux autres enfans, morts en bas âge.

XXII. JOSEPH-AUGUSTIN, Comte de MAILLY, Marquis d'Haucourt, Baron de Saint-Amand, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Inspecteur Général de la Cavalerie & des Dragons, ancien Directeur Général des Camps & Armées, Gouverneur d'Abbeville, Sénéchal & Grand Bailli du Ponthieu, Lieutenant Général du Roussillon & Commandant en chef dans cette Province, est entré au service en 1726, en qualité d'Enseigne dans le Régiment de Mailly, Infanterie; a eu du Roi le Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, avec Commission de Lieutenant-Colonel, par Brevet du

31 Mars 1733 ; a été fait Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Berry, le 5 mars 1734, avec commission de Mestre de Camp le 25 du même mois, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoffois, sur la démission du Comte de Rubempré, le 11 Janvier 1742 ; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1743, après la campagne de Bohême ; fut honoré, en 1744, d'une pension après l'affaire de Weiffembourg, où il commandoit un détachement de ce Corps ; fut fait Maréchal de Camp la campagne suivante en Flandre, & il plut au Roi de lui conférer la Compagnie des Gendarmes Ecoffois, en faveur de son fils. Il passa ensuite en Italie, où, après la bataille de Plaisance & le combat du Tidon, il fut chargé de l'inspection de la Cavalerie, d'où s'étant trouvé, la campagne d'après, à l'affaire d'Exilles, où il commandoit une des colonnes des troupes, le Roi lui donna le Gouvernement d'Abbeville, le créa Lieutenant Général de ses Armées, le 2 Mai 1748, & le pourvut, en 1749, de la Lieutenance Générale de Rouffillon & du Commandement en chef de cette Province. Il fut aussi chargé, en 1750, d'aller compléter en Espagne, de la part du Roi, l'Infante Duchesse de Savoie, après quoi il eut l'honneur de la recevoir à son passage & de lui faire les honneurs de Rouffillon. Enfin il s'est trouvé à la bataille de Rosbach, donnée en 1757, où il fut fait prisonnier & dangereusement blessé. C'est en sa faveur que les Terres de *Rainneval, Esclainvillers, Mongival, Sotteville, &c.*, ont été unies & érigées en *Comté*, sous le dénomination de MAILLY, par Lettres Patentes données au mois de Janvier 1744 ; avec permission d'en disposer en faveur de son fils aîné, ou autre de ses enfans, par donation, testament, &c., & avec clause de substitution graduelle, perpétuelle & à l'infini, en faveur des aînés de leurs descendans, & en cas d'extinction de ces descendans, suivant l'ordre qu'ils jugeront, soit en faveur de leur Maison, ou de telle autre qu'il leur plaira. Ces Lettres ont été enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes ; & par d'autres Lettres Patentes du 25 Décembre 1745 le Roi a accordé à la Justice dudit *Comté*, le ressort au Parlement. Le Comte de MAILLY a été nommé le 2 Février 1776, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit & a été reçu le 26 Mai sui-

vant. Il a épousé, 1^o le 20 Avril 1732, *Constance Colbert de Torcy*, morte le 13 Décembre 1734, troisième fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Torcy, &c., Ministre d'Etat, Chancelier des Ordres du feu Roi, & de *Catherine-Félicité Arnauld de Pomponne* ; & 2^o le 25 ou 26 Février 1737, *Marie-Michelle de Sericourt*, Marquise d'Esclainvillers, héritière de cette Maison, l'une des plus anciennes de Picardie, & fille de *Charles-Timoléon de Sericourt*, Marquis d'Esclainvillers, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Michelle de Cours de Bouville*. Du premier lit il a eu :

1. CATHERINE-FÉLICITÉ-JOSÈPHE-CONSTANCE, née le 2 Septembre 1733, morte le 18 Avril 1734 ;
2. & 3. JOSÉPHINE & ANNE-MARIE-CONSTANCE, nées jumelles le 12 Septembre 1734 ; la première morte quatre jours après, & la seconde, fut mariée, le 10 Janvier 1744, à *Marc-René*, Marquis de *Voyer de Paulmy*, Marquis d'Argenfon, Lieutenant Général des Armées du Roi & Directeur Général des Haras. Voy. VOYER d'ARGENSON.

Et du second lit vinrent :

4. JOSEPH, reçu, en survivance de son père, Capitaine des Gendarmes Ecoffois, mort en 1746 ;
5. LOUIS-MARIE, qui suit ;
6. JOSÉPHINE, morte en bas âge ;
7. Et une autre fille, morte en 1749.

XXIII. LOUIS-MARIE, Marquis de MAILLY & d'Haucourt, né en Octobre 1744, destiné d'abord à l'Ordre de Malte, devenu aîné par la mort de son frère, nommé Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoffois, sur la démission de son père, Gouverneur d'Abbeville & Mestre de Camp du Régiment Royal-Pologne, a obtenu de S. M. le 2 Février 1777 le brevet de Duc & les honneurs du Louvre. Il a épousé, contrat signé le 17, célébration le 25 Janvier 1762, *Marie-Jeanne de Talleyrand-Périgord*, fille de *Gabriel-Marie*, Comte de Périgord, Grand d'Espagne de la première Classe, Chevalier des Ordres, Gouverneur Général de la Province de Berry, Maréchal de Camp, Menin de feu M. le Dauphin, père du Roi, & de *Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand-Périgord*, Princesse de Chalais, Grande d'Espagne & Dame du Palais de feu la Reine. Il y a eu de ce mariage :

Une fille, morte en naissant ;

Et un fils, mort le 21 Février 1774, âgé de deux ans.

Les armes : *d'or, à 3 maillets de finople.*
Devise : *HOGNE QUI VONRA, c'est-à-dire grogne qui voudra.* Couronne personnelle à la Maison, qui est *une fleur de lis dans le milieu, & deux moitiés de fleurs de lis entrecoupées de perles.* Elle a été accordée à cette Maison, comme ayant donné un Régent du Royaume sous CHARLES VI. Supports : *deux lions.*

BRANCHE

des MAILLY-COURONNEL, Seigneurs de LOISELET, MERNES, HÉRFIN, &c.

VII. PIERRE DE MAILLY, Seigneur de Loifelet & de Coges, troisième fils d'ANTOINE DE MAILLY, Seigneur de Lorfignol, Coigneux, Bayencourt, Talmas, Saint-Huin, Buire-au-Bois & Mezerolles, & de *Jeanne d'Antoing*, eut le surnom de *Couronnel*, que ses descendants ont toujours conservé. Il laissa GÉRARD, qui suit, de *Béatrix de Calonne*, son épouse, issue d'une Maison qui a donné son nom à un Village, près de Tournai, & qui étoit illustre dès le XI^e siècle.

VIII. GÉRARD DE MAILLY, Seigneur de Loifelet & de Coges, mort en 1380, avoit épousé *Ponthia du Chastel*, Dame de Baali, fille de *Robert*, dit *Hezior*, Sieur de Guy, dont les aïeux, connus dès le XI^e siècle, ont possédé les premières dignités. Leurs enfans furent :

1. HUGUES, qui suit ;
2. GÉRARDIN ;
3. ET JEANNE.

IX. HUGUES OU HUC DE MAILLY, Seigneur de Loifelet, Coges & Baali, Avocat du Roi à la Cour de Beauquesne, vendit le fief de Coges à la Comtesse d'Artois, mourut en 1427, & fut inhumé au Cimetière de Saint-Nicaise à Arras, où sa tombe subsiste encore. Il eut CHARLES, qui suit, d'*Isabelle le Vifeux*, son épouse, Dame de Rantigny-lès-Clermont, en Beauvoisis, fille de *Pierre le Vifeux*, & de *Leonore la Jumelle*, cousine germaine de *Crésecques*.

X. CHARLES DE MAILLY, Seigneur de Loifelet, Rantigny, Baali & de Mernes, paroisse d'Erquinghem-Lys, lequel fit hommage de son dit fief de Mernes à M. Thibaut de Luxembourg, Seigneur de Fiennes & dudit

Tome XII.

lieu d'Erquinghem, le 24 Août 1443. (CHARLES descendoit en droite ligne masculine des Seigneurs de *Coigneux*, dont les armes étoient : *d'or à trois maillets de gueules ; au filet de sable en bande.* Cri de guerre : MAILLY. Ce qui se prouve par une sentence du 24 Avril 1445, rendue en sa faveur, par laquelle il fut déclaré exempt, comme noble & issu de noble génération, du droit de nouvel acquêt pour l'achat qu'il avoit fait précédemment de fondit fief de Mernes. Cette sentence se trouve à la Chambre des Comptes de Lille.) Il fut Conseiller du Duc de Bourgogne, & épousa *Jacqueline de Pacy*, fille de *Jean*, premier Maître de la Chambre des Comptes à Lille, & de *Jeanne de Champigny*. (*Pierre-Trifan de Pacy* avoit été Chambellan des Rois PHILIPPE-AUGUSTE & LOUIS VIII.) Du mariage de CHARLES DE MAILLY vinrent :

1. CLÉREBAULT, qui suit ;
2. & 3. CHARLES & SIMON.

XI. CLÉREBAULT DE MAILLY, Seigneur de Loifelet, Baali, Rantigny, Mernes, Herfin & Dufart, fut le chef des Députés de la ville d'Arras, vers MARIE, Archiduchesse d'Autriche, & mourut en 1475. Il eut ROBERT, qui suit, de *Jeanne de Paris*, son épouse, fille de *Martinet*. (*Marguerite de Flandres*, sa bifaieule, étoit la petite-fille d'*Henri*, bâtard de *Flandres*.) Les ancêtres de *Martinet de Paris* ont toujours été premiers Echevins du premier banc des Parchons, à Gand, & ils étoient Chevaliers dès le XII^e siècle.

XII. ROBERT DE MAILLY, Seigneur de Loifelet, Baali, Mernes, Herfin & Dufart, fut nommé Avocat Général au Conseil d'Artois, lorsque l'Empereur CHARLES-QUINT institua ce Tribunal en 1530. Il épousa *Jeanne de Bernicourt* (fille de *Jean*, & d'*Isabeau de Genech*, & petite-fille de *Robert de Bernicourt*, & de *Marguerite le Roux*, laquelle épousa, en secondes noces, *Jean de la Vacquerie*, Président du Parlement de Paris), dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE-CLÉREBAULT, auteur des Seigneurs de *Berghineuse*, branche des MAILLY-COURONNEL, existante, rapportée ci-après ;
3. ROBERT, tué au siège d'Ostende en 1585 ;
4. CHARLES, marié à *Anne d'Assonville*, Dame de Rieux & de la Tramerie, fille de

D d d

Guillaume, & de *Marguerite Roose*, dont il eut :

ISABEAU, femme de *Nicolas du Val*, Seigneur du Natoy, Maire de la ville d'Arras, Député général & ordinaire des Etats d'Artois, fils de *Jacques du Val*, & d'*Anne Cornaille*.

5. HUGUES ;

6. PIERRE, Conseiller au Conseil d'Artois, marié à *Jacqueline Monein*, fille de *Jean*, de laquelle vint :

MARIE, femme de *Julien le Vasseur*, Seigneur de Verquigneul, (fils de *Barthélemy le Vasseur*, Seigneur de Verquigneul, d'Erquin, la Bourfe & du Breuil, & de *Marguerite de Boyranval*.) Cette MARIE DE MAILLY fut mère de *Marguerite le Vasseur*, qui s'est mariée à *Hugues de Melun*, dit de *Cottenes*, petit-fils de *Frédéric de Melun*, Echanfon de CHARLES, Archiduc d'AUTRICHE, Gouverneur, Bailli & Capitaine du Château de Béthune. (Les ancêtres de *Barthélemy le Vasseur* étoient illustres dès le commencement du XIII^e siècle, & alliés à la Maison de *Sainte-Maure*, l'une des plus anciennes du Royaume.)

7. FLORENT ;

8. MADELEINE, mariée à *Jacques du Bois*, Seigneur de Béhagnies & du Petit-Longaître (fils de *Laurent du Bois*, Sieur de Mailly & de Chantereinc, & d'*Yolande de Prouville*), issu d'une branche cadette de la très-ancienne Maison des *du Bois*, Seigneurs de Fiennes, l'une des 12 Baronnie du Comté de Guines : elle a eu des Chevaliers dès le X^e siècle ;

9. MARGUERITE, épouse de *Jean de Leval*, fils de *Louis-Jean-Baptiste*, Seigneur de Graincourt, & de *Françoise de Bonmarchiet* ;

10. Et CATHERINE, alliée à *Antoine Desprez*, fils de *Jean*, Seigneur de Roclincourt & d'Haucourt, & de *Colle Vredeau*.

XIII. JEAN DE MAILLY, Seigneur de Mernes, Herfin & Dufart, Conseiller de la ville d'Arras, fut Député, en 1576, à l'Assemblée des Etats réunis. Il eut de *Marguerite de Baynast*, son épouse, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aubercheul, & de *Jeanne du Frefnoy*,

1. PHILIPPE, qui suit ;

2. MARIE-MADELEINE ;

3. & 4. MARGUERITE & AGNÈS ;

5. ANNE, mariée à *Sébastien Hannedouche*, Seigneur de Hunctun, du Fay, de Bondues & de Hagerue, fils d'*Adrien*, Seigneur de

Hunctun, Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers, & de *Jeanne le Petit* ;

6. Et MARIE, femme de *Pierre Desprez*, fille de *Jean*, Seigneur de Roclincourt & d'Haucourt.

(La Maison de *Baynast*, très-ancienne & originaire de Picardie, subsiste encore en Artois dans les Seigneurs du *Ploich* & des *Mazures* & dans les Seigneurs de *Septfontaines* & de *Milfaut*.)

XIV. PHILIPPE DE MAILLY, Seigneur de Mernes, Herfin & Dufart, épousa, en 1600, *Susanne de Prouville*, fille de *Ponthus*, Seigneur d'Haucourt, & de *Madeleine de Bertoult*, Dame de Rafepey & de Beaucamps, dont il eut :

1. PHILIPPE, qui suit ;

2. MARIE-MADELEINE, alliée à N... de *Pouques*, fils de *Jean-Baptiste*, Baron de *Pouques*, Vicomte de Nieupport, & d'*Antoinette de Grenet* ;

3. MARIE, femme de *Claude de Contes*, Seigneur de Machy, issu d'une branche cadette de la Maison de *Créqy* ;

4. SUSANNE, mariée à *Floris le Blanc*, veuf de *Louise de Landas*, & fils d'*Alexandre le Blanc*, Seigneur de Bailleul, Sire de Bertoult & de Meurchin en partie, & d'*Anne de Marquis* ;

5. Et MARGUERITE, femme d'*Antoine Vignon*, Seigneur d'Houvenecourt, de Bunneville & de Rieux, fils d'*Adrien* & petit-fils d'*Antoine Vignon*, & de *Catherine de Dompierre*.

(La Maison de *Prouville* étoit connue au commencement du X^e siècle : *Bauduin* étoit l'un des douze Chevaliers Régens du Royaume, pendant l'infirmité de CHARLES VI. Celle des Barons de *Pouques* est issue des Comtes de *Flandres*, & celle de *le Blanc* a donné un Amiral de France.)

XV. PHILIPPE DE MAILLY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Mernes, Herfin & Dufart, épousa 1^o *Anne d'Ofrel*, fille de *Noël-Lamoral*, & d'*Anne de Germès* ; & 2^o *Marie de Grenet*, fille de *François*, Seigneur de Gadimetz, de Fermont, de Beaufart & de Herfeaux, & d'*Anne de Flandres*. Il eut un garçon & deux filles, favoir :

1. MAXIMILIEN-PHILIPPE, mort sans enfans ;

2. ELÉONORE, Dame de Mernes, Herfin, Dufart, Fermont & de Beaufart, mariée à *Jean-Philippe de Gherbode*, II^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Hespen, &c., dont des enfans. Voy. GHERBODE ;

3. Et ANNE-ISABELLE, Dame de Herfeaux &

de Gadimetz, mariée à *Jacques-Léandre du Bois de Fiennes*.

(Les d'*Ostrel* & de *Grenet* étoient illustres dès leur origine, & les de *Gherbode* ont occupé les premières places auprès des Comtes de Flandres & des Ducs de Bourgogne.)

Seigneurs de BERGHINEUSE, &c., branche de MAILLY-COURONNEL, existante.

XIII. PIERRE-CLÉREBAULT DE MAILLY-COURONNEL, Seigneur de Berghineuse & de Baali, second fils de ROBERT, Seigneur de Loiselet, &c., & de *Jeanne de Bernicourt*, fut Conseiller extraordinaire de S. M. C. Il épousa, en 1558, *Anne de Bertoult*, fille de François, Seigneur de Berghineuse & Rasepoy, & de *Marguerite de Bellefaige*, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. CLAUDE ;
3. JEANNE, mariée à *Gilles de Saffray*, Seigneur de Billet ;
4. ANTOINETTE, femme de *Jacques Cornaille*, fils de *Nicolas*, Capitaine au service de S. M. C., Seigneur du Croquet & d'Oppy, & de *Marie de Moustier* ;
5. Et ANNE, épouse d'*Eustache Eyraud*, Seigneur de Béthonfart, fils de *Jean*, Capitaine de Savise, & de *Catherine le Josne*.

(Le village de Bailloul, près d'Arras, appartenait aux de *Bertoult*, d'où lui est venu la dénomination de Bailloul, Sire de Bertoult. *Philippe de Bertoult* le vendit à Charles de Monchy, pendant le règne de PHILIPPE le Hardi, & du tems de JEAN sans Peur, Duc de Bourgogne, pour payer sa rançon.)

XIV. CHARLES DE MAILLY-COURONNEL, Seigneur de Berghineuse & Baali, épousa, en 1602, *Jeanne de Saint-Amand*, Dame de Vêlu, fille de *Vespafen*, Seigneur de Vêlu, & de *Jeanne de Goffon*. Il en eut :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. VAAST, Seigneur de Baali, marié à *Adrienne-Hélène de Bacquehem*, Dame de Barastre & de Roquigny, fille d'*Adrien*, Seigneur d'Ignelle, Bienvillers, Barastre & Roquigny, & de *Philippotte de Bacquehem* ; celle-ci fille de *Jean*, Seigneur d'Ignelle, & de *Gérardine de Camoëns* ;
3. & 4. DOMINIQUE & JEAN-FRANÇOIS ;
5. LOUIS, Seigneur de Beaucamps, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment d'Isenbourg ;
6. JEANNE-THÉRÈSE ;

7. MARIE-ANNE, femme de N..... Eyraud ;
8. ANNE, mariée à *Eustache de Belvalet*, fils de *Jean*, & de *Marguerite d'Aouft* ;
9. Et MARIE-CLAIRE.

(La Maison de *Saint-Amand* a donné son nom à un Village situé entre Arras & Doullens, près de Pas-en-Artois. C'est par le mariage de *Jeanne de Saint-Amand*, avec CHARLES DE MAILLY-COURONNEL que la Terre de Vêlu est entrée dans cette branche. Ses ancêtres étoient Chevaliers dans les tems les plus reculés, & *Hugues de Saint-Amand* étoit, en 1392, auprès du Comte de Flandres.)

XV. PHILIPPE DE MAILLY-COURONNEL, Seigneur de Berghineuse, Beaucamps, Vêlu & du Hamel, Capitaine d'hommes d'armes du Comte de Boffut, Lieutenant & Gouverneur des Ville & Citadelle de Tournai, mourut le 29 Mai 1658. On voit son épitapheau milieu du Chœur de l'Eglise de Saint-Nicolas, paroisse du Château de Tournai. Il avoit épousé, en 1638, *Marie de Quellerie*, Dame de Milcamp & Bourties, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chanteraine, & d'*Anne de Moncheaux*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-FLOUIS, qui suit ;
2. & 3. PHILIPPE-FRANÇOIS & MARTIN-PHILIPPE-JOSEPH, Seigneur du Hamel, tous deux morts sans enfans ;
4. ANTOINETTE ;
5. MARIE-THÉRÈSE, mariée à *Charles Malet de Coupigny*, Chevalier, Seigneur de Fouquières, Sallau & du Petit-Herlin ;
6. Et ANNE-CHARLOTTE.

XVI. LOUIS-FLOUIS DE MAILLY-COURONNEL, Seigneur de Berghineuse, Beaucamps, du Hamel, Vêlu, Bourties, Milcamp & Baali, épousa, en 1678, *Agnès de la Buiffière*, fille d'*Oudart-Joseph*, Seigneur de Luzy, Gorgeon, Rougeville & Homblein, & de *Marguerite le Marchant*. Cet *Oudart-Joseph de la Buiffière* étoit fils d'*Eloy*, & de *Marie de Montgodefroy* ; & *Eloy*, fils d'*Oudart*, & de *Marguerite de Cabliau*. (La Maison de la *Buiffière* a donné son nom à un village, près de Béthune, qu'elle possédoit dès 1036. Elle étoit connue du tems des Rois ROBERT & HENRI 1^{er}, & du Comte de Flandres & d'Artois, furnommé *belle Barbe*. *Marie-Adrienne-Alexandrine de la Buiffière*, dernier rejeton de cette Maison, épousa *Christian-Maximilien-Charles*, Comte de Thienens & de Saint-Maur, issu des Ducs de Lim-

bourg, Comtes de Luxembourg & de la Roche-Namur. De la Maison de *Montgodefroy* étoit *Baudouin de Montgodefroy*, qui commandoit avec la Trémouille, Boucicaut & Graville, le premier Escadron de Cavalerie à la bataille d'Azincourt; il fut fait prisonnier avec de Villars, à celle d'Orlay, & mourut de ses blessures. *Jean*, l'un de ses fils, fut successivement Evêque d'Arras, Cardinal & Patriarche d'Antioche, & Ambassadeur de CHARLES VII, à Rome. Quant aux Maisons de *le Marchant* & de *Cabliau*, elles sont très-anciennes en Flandre & étoient connues dès le XIII^e siècle.) LOUIS-FLORES DE MAILLY-COURONNEL eut de son mariage :

1. LOUIS-JOSEPH, qui suit;
2. Et MARIE-CLAIRE-JOSÈPHE, mariée à *Jean-Philippe de Cuinghien*, Seigneur de Siracourt, fils de *Philippe*, Seigneur de Siracourt, & de *Perronne de Ville*. (L'origine de la Noblesse des *Cuinghien* se perd dans l'obscurité des tems. Il y a eu dans cette Maison des Chevaliers de l'Ordre de Danemark & des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.)

XVII. LOUIS-JOSEPH DE MAILLY-COURONNEL, Chevalier, Seigneur de Berghineuse, Baali, Beaucamps, Milcamp, Vêlu, Rhunes, P'Esclapte & d'Aussimont, Député du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois à la Cour en 1714, épousa *Françoise-Gertrude du Rietz*, Dame de Mont-en-Ternois, fille de *Charles-Jérôme*, Capitaine au Régiment de Sully, Seigneur de Frévilleurs, Heuclier, Hamel, Mont-en-Ternois, Lassus, Jovismarest & de Willerval, & de *Marie-Françoise d'Aouff*, Dame de Barastre, Rocquigny. (*Charles-Jérôme du Rietz* épousa en secondes noces *Louise de Hamal*, Comtesse de Gomicourt, veuve du Vicomte de *Berghes-Saint-Winock*.) LOUIS-JOSEPH eut de son mariage :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, Chevalier, Seigneur de Vêlu, l'Esclapte & Aussimont, mort sans enfans;
2. Et CHARLES-ODART-JOSEPH, qui suit.

XVIII. CHARLES-ODART-JOSEPH, Chevalier, Marquis de MAILLY-COURONNEL, Seigneur de Barastre, Rocquigny, Vêlu, Bertincourt, P'Esclapte, Aussimont, Mont-en-Ternois, Frévilleurs, Comte de Willerval, Député général & ordinaire, ensuite à la Cour, du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, continué en 1773, a épousé, en 1749, *Marie-Louise d'Amerval*, Dame d'Asservilliers,

Doingt, Famechon, Béthencourt & Matigny, morte à Paris le 23 Octobre 1773, fille de *Louis-Alexandre-Joseph*, Capitaine de Dragons, & de *Louise-Charlotte de Wingfield*, issue des Barons de *Montagu* au Comté de Suffolk. (La Maison d'*Amerval* a pris son nom de la Terre d'*Amerval*, située dans le pays de Hainaut, qu'elle possédoit dès le XIII^e siècle : *Antoine d'Amerval*, Chevalier, vivant en 1360, étoit Gouverneur des Pays-Bas.) De ce mariage sont issus :

1. ANDRÉ-CHARLES-HONORÉ, Officier au Régiment du Roi, Infanterie;
2. CHARLES-ALEXANDRE, Chevalier de Malte, mort le 5 Mai 1757;
3. LOUIS-EMMANUEL, mort au mois de Juin 1755;
4. & 5. CHRISTIAN-MARIE-LOUIS-ODART & CHARLES;
6. LOUIS-CHARLES-JOSEPH, Chevalier de Malte, mort le 5 Octobre 1774;
7. CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS;
8. & 9. CHARLOTTE-JOSÈPHE & MARIE-CLOTILDE-CHARLOTTE;
10. Et LOUISE-CHARLOTTE. (Ces trois dernières non encore mariées en 1774.)

Les armes de MAILLY-COURONNEL sont : d'or, à 3 maillets de gueules, & avant l'extinction de la branche des Seigneurs de *Loiselet*, dont celle-ci sort, elle avoit une bande de sable pour brisure. (La filiation de ces deux branches de MAILLY-COURONNEL a été rédigée d'après un Mémoire dressé sur les titres originaux qui nous ont été présentés en Novembre 1773.)

Outre les branches de *Lorsignol*, *Authuille*, *Nédon*, *Auvillers*, *Auchy*, du *Quesnoy*, éteintes, il y a encore celle de *Rumefnil* (sortie de la branche d'*Auchy*) qui, après avoir duré près de 150 ans, alla le perdre dans les Maisons d'*Aspremont* & de *Joyeuse*. Elle a donné un Capitaine de 50 hommes d'armes & plusieurs Gentilshommes ordinaires de la Maison du Roi, & s'est perpétuée, en quelque façon, dans celle de *l'Espine*, qui fait la huitième branche, éteinte, vers 1690, dans *JEAN DE MAILLY*, dit *Lascais*, lequel porta l'éclat de son nom aux extrémités de l'Europe, où il trouva la récompense de sa valeur auprès du Roi CASIMIR, qui le créa Généralissime de ses Armées. Sa sœur, Fille d'honneur de la Reine de Pologne, épousa, sous le nom de *Lascais*, *Christophe Pach*, créé Grand Chancelier de Lithuanie. En faveur de ce maria-

ge, la branche de l'*Espine* cite, parmi ses titres d'illustration, ses alliances avec les Maisons d'*Urfé*, de *Ghislelles* & *Boucherat*, nom recommandable par le Chancelier *Boucherat*. Cette branche a produit un Chevalier de l'Ordre du Roi, un Amiral de France & un Général des Armées du Grand-Duché de Lithuanie.

Parmi les grands hommes que la Maison DE MAILLY a donnés, sont encore : NICOLAS DE MAILLY, Grand Maître d'Artillerie, qui contribua beaucoup au gain de la bataille de Cérifoles; & JEAN DE MAILLY-RUMESNIL, dit *le Boîteux*, qui se distingua dans toutes les guerres de son tems, & surtout avec son fils, dans un combat particulier qu'il foutint contre le Gouverneur de Hefdin & son fils, pour fixer les limites de la France, du Comté d'Artois, & beaucoup d'autres.

Sur les branches éteintes, dans le détail desquelles nous ne sommes pas entrés, on peut consulter l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, & l'*Extrait général de la Maison de MAILLY*, qui a paru en 1757, grand in-4^o.

MAILLY, en Bourgogne; Maison éteinte, qui portoit : *de gueules à 3 maillets d'or*.

MAILLY (DE), Famille du Duché de Bourgogne, illustre par son ancienneté qui remonte au XII^e siècle & par ses alliances avec les Maisons *des Noyers*, de *Saulx*, de *Saint-Seine*, de *Pontaillier*, de *Prie*, d'*Anglure*, &c. De cette Famille noble étoit :

AFRICAIN DE MAILLY, Seigneur de Clinchamp, qui épousa *Anne d'Anglure*, & en eut :

GABRIELLE, qui s'est mariée, en 1633, à *Antoine du Châtelet*, Marquis du Châtelet, Seigneur de Thons, &c., dont des enfans. Voy. CHATELET (DU).

MAILLY DU BREUIL (DE), en Champagne, dont étoient :

1^o JEAN DE MAILLY, Seigneur de Fronville & de Mémillon, qui s'est marié à *Marie-Marguerite Huart d'Autel*, fille du Comte *Huart*, & sœur du Baron *Huart*, Gouverneur de Gironne, Capitaine Général des Troupes du Roi d'Espagne, Commandant du Lampedouran en Catalogne & Comte du Saint-Empire. Il en eut :

1. GÉRARD-ERNEST-FERDINAND, marié à *Marie-Jeanne le Coindre*;

2. N.... DE MAILLY, qui épousa le Comte du *Châtelet*, Maître de Camp;

3. N.... DE MAILLY, Abbessé du Paraclet à Amiens;

4. JEANNE, mariée, en 1713, à *François Touffain*, II^e du nom, Seigneur, Haut Jufficier & Châtelain d'Escrennes, &c., Capitaine au Régiment de Champagne, puis à celui de Picardie, dont des enfans. Voy. TOUSTAIN DE FRONTEBOSC;

5. Et MARGUERITE DE MAILLY DU BREUIL, épouse de *Louis-Anne de Clairambault de Vaudeuil*, Seigneur de Dieudonné, Marquis de Vaudeuil, Lieutenant des Gardes du Corps, Chef de Brigade & Lieutenant Général des Armées du Roi, dont postérité. Voy. VANDEUIL.

2^o Et ANDRÉ DE MAILLY, Seigneur du Breuil, Receveur Général des Finances de Tours, qui eut de *Françoise des Chiens*, son épouse,

1. FRANÇOISE, mariée, le 20 Mars 1712, à *Gabriel*, Comte d'Angennes, des Seigneurs de Rambouillet, mort le 9 Novembre 1752, n'ayant eu qu'une fille. Voy. ANGENNES;

2. EMILIE DE MAILLY DU BREUIL, allée, le 11 Janvier 1714, à *Jean-François de Creil*, Chevalier, Seigneur de Soisy, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Louis & Gouverneur des Ville & Citadelle de Thionville, dont des enfans. Voy. CREIL (DE);

3. Et ELISABETH, épouse, en 1721, de *Charles-Henri-Gaspard de Saulx-Tavannes*, Maître de Camp du Régiment de Quercy, Chevalier des Ordres, Capitaine & Gouverneur de Mâcon & du Mâconnois, dont elle a eu une fille. Voy. SAULX-TAVANNES.

Les armes : *d'azur, à 3 maillets d'or, 2 & 1*.

* MAILLY (LES), Terres nobles & seigneuriales en toute justice, situées à unelieu de *Auxonne* en Bourgogne. On voit, depuis 1619, ces Terres dans la Famille de BERBIS, où elles sont entrées par la succession de *Pierre Penet* (fils de *Jean Penet*, Seigneur de Mailly, & d'ANNE BERBIS), mort sans alliance. (Nous n'avons pas parlé à la lettre *B* de cette Famille, quoiqu'elle nous fut très-connue, faute de *Mémoire* généraliste.)

BERBIS, au Duché de Bourgogne, est une très-ancienne Noblesse d'extraction, qui s'est également distinguée dans l'Epée & dans la Robe. Elle est connue dès les XII^e & XIV^e siècles, par des fondations qu'elle a faites, où

l'on voit ses armes depuis les tems les plus reculés, & par des charges honorables qu'elle a occupées alors. Elle subsiste aujourd'hui dans quatre branches, savoir : BERBIS DES MAILLY ; BERBIS DE CORCELLES ; BERBIS, Marquis de RANCY, & BERBIS, Marquis de LONGECOURT. Il existoit autrefois deux autres branches de cette Famille : l'une étoit BERBIS DE DRACY, éteinte dans la Maison de Grammont, de Franche-Comté ; l'autre a fini dans ANNE-MARIE BERBIS DE CROMAY, qui s'allia avec *Jean-Philippe Eyot de la Marche*, Comte de Bosjan, Conseiller du Roi en ses Conseils & Premier Président du Parlement de Bourgogne. La Généalogie de toutes ces branches est prouvée au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit depuis PIERRE, qui suit, leur tige commune.

I. Noble PIERRE BERBIS, Chevalier, Seigneur de Marliens, Lieutenant du Chancelier de Bourgogne, Conseiller & Maître des Requêtes à l'Hôtel des Ducs de Bourgogne, vivoit en grand honneur à Dijon. Il fut commis au Gouvernement de la Chancellerie, le 2 Mai 1431, par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, dont il fut Garde des Sceaux, & en reçut beaucoup de marques de bienveillance en considération des grands & bons services qu'il lui avoit rendus & à l'Etat. Il mourut en 1452, & fut inhumé dans la Sainte-Chapelle de Dijon, où l'on voit son mausolée avec son épitaphe & ses armes. (Ses descendans nomment comme Patrons à une Chapelle appelée *Saint-Michel*, qu'il fonda dans cette Eglise.) Il avoit épousé *Henriette d'Aguile*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée à *René de Maçilier*, Seigneur de la Feuillée & de Flavignerot.

II. Noble CHARLES BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Marliens, Capitaine de 30 hommes d'armes, épousa 1^o *Jeanne de Maçilier*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o le 17 Janvier 1460, *Marguerite du Buchard*, fille d'*André*, & de *Philiberte de Roslay*. De ce second lit vint :

III. GUYOT BERBIS, 1^{er} du nom, Ecuyer, qui s'est mariée, 1^o par contrat du 8 Mai 1490, avec *Anné Tarannot*, fille de noble *Jean Tarannot* ; & 2^o à *Marie Chifferet*. Du premier lit il eut :

1. GÉRARD, qui suit.

Et du second lit vint :

2. PHILIBERT, auteur de la branche des Barons d'*Esbarres*, Marquis de *Rancy*, rapportée ci-après.

IV. GÉRARD BERBIS, Ecuyer, passa, le 21 Mai 1515, avec noble PHILIBERT BERBIS, son frère, une transaction au sujet de quelques rentes. Il épousa, par contrat du 9 Juillet 1512, *Thomasse Murgaud*, fille de noble *Jean Murgaud*, & d'*Alix Chifferet*, en faveur duquel mariage ledit GUYOT BERBIS, Ecuyer, père, donna audit GÉRARD, son fils, tous les droits maternels à cause de feuée Dame *Anné Tarannot*, sa mère. De ce mariage fortirent :

1. GUYOT, qui suit ;
2. CLAUDE, Ecuyer, mort sans postérité ;
3. Et ANNE, mariée à *Jean Penet*, Seigneur des Mailly, dont elle eut *Pierre Penet*, Seigneur des Mailly, mort sans alliance, après le décès duquel les Terres des MAILLY sont rentrées dans la Famille de BERBIS, comme nous l'avons ci-devant dit.

V. GUYOT BERBIS, 1^e du nom, Ecuyer, passa, le 19 Octobre 1543, avec CLAUDE BERBIS, Ecuyer, son frère (de l'avis & conseil de noble PHILIBERT BERBIS, Conseiller au Parlement de Bourgogne, oncle paternel desdits GUYOT & CLAUDE BERBIS), une transaction au sujet des biens de la succession de leurs père & mère. Il épousa, par contrat du 16 Juin 1550 (du vouloir & consentement de noble PHILIBERT BERBIS, Conseiller au Parlement, son oncle, & de noble & savant Messire PHILIPPE BERBIS, Vicair Général de l'Evêché de Langres, Abbé de Saint-Bénigne & de Saint-Etienne de Dijon, Trésorier & Chanoine de la Sainte-Chapelle de ladite ville de Dijon), *Jeanne Morelet*, fille de *Jean*, Procureur du Roi au Bailliage de Dijon, & de *Claude de la Verne*. Leurs enfans furent :

1. BÉNIGNE, qui suit ;
2. PHILIPPE, Chanoine à Beaune ;
3. Et CLAUDE, mariée à *Nicolas le Compasseur*.

VI. BÉNIGNE BERBIS, Ecuyer, se maria, par contrat du 20 Février 1583, à *Jeanne Couffot*, fille de *Philippe*, & de *Jeanne Fournoret*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Corcelles*, rapportée ci-après. (Il y eut, le 26 Novembre 1624, une transaction pas-

sée entre Messire JEAN BERBIS, Seigneur des Mailly, & Messire CLAUDE BERBIS, frères, au sujet d'une donation faite entr'eux lors de leurs contrats de mariage);

3. NICOLAS, Chanoine à Beaune;
4. Et N... BERBIS, femme d'*Elie Gauvain*.

VII. JEAN BERBIS, Ecuyer, Seigneur des Mailly, épousa, par contrat du 29 Novembre 1619, *Anne de la Mare*, fille de *Philibert*, Seigneur de Murfaut, & de *Geneviève Bernardon*, de laquelle il eut :

1. BÉNIGNE, qui suit;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Serve, d'Auxey, Capitaine au Régiment d'Uxelles, ensuite Major de la ville d'Auxonne en 1673. Il obtint des Elus Généraux & Commisaires de la Province de Bourgogne le 19 Juin 1676, une reconnaissance de son ancienne Noblesse d'extradition, & fut reçu en la Chambre de la Noblesse le 19 Janvier 1682. Il avoit épousé, le 5 Mai 1690, *Henriette Lorenchet*, dont :

JEANNE, mariée 1^o à N... Sieur de *Chevigny*, Ecuyer; & 2^o à *Pierre Richard*, Ecuyer, Seigneur de Curtil, Maréchal de Camp.

3. & 4. Et deux filles, l'une mariée à Messire N... de *Riollet de Morteuil*, Chevalier; & l'autre, nommée FRANÇOISE, épouse de *François Boillaud*.

VIII. BÉNIGNE BERBIS, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Mailly, fut reçu en la Chambre de la Noblesse en 1650. Il épousa, par contrat du 26 Juin 1651, *Marguerite Brunet*, fille de *Philibert*, & de *Jeanne Jorrot*, dont :

1. NICOLAS, qui suit;
2. EDME, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, marié à *Claudine Venot de Veriffey*, de laquelle il eut :
 1. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Chaffey, Capitaine au Régiment de Souvré, mort sans enfans de son mariage avec *Jeanne de Lefval*;
 2. BÉNIGNE, mort aussi sans enfans de son mariage avec *Susanne Quarré*, fille de *Louis Quarré*, Ecuyer, Seigneur de Meberthaud;
 3. N.... BERBIS, Ecuyer, mort sans alliance;
 4. Et MARIE, alliée à N.... *Boiffelier*, Maître des Comptes à Dôle.
3. BÉNIGNE, Ecuyer;
4. FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie;
5. Et GUILLAUME, Ecuyer, Lieutenant-Colo-

nel du Régiment de la Chefnelaye, Chevalier de Saint-Louis & Commandant au Fort Louis.

IX. NICOLAS BERBIS, Ecuyer, Seigneur des Mailly, Capitaine d'Infanterie, mort Lieutenant-Colonel de Dragons, avoit épousé, le 21 Juillet 1681, *Anne Heurtet de Caffenoud*, de laquelle vint :

X. PIERRE-GABRIEL BERBIS, Ecuyer, Seigneur des Mailly, reçu en la Chambre de la Noblesse du Duché de Bourgogne en 1715. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1711, *Anne Prévot*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. LOUIS, rapporté après son aîné;
3. ANNE, Chanoinesse-Comtesse de Neuville;
4. Et MARGUERITE, mariée à *François Violet de la Tournelle*, Comte de Bereins, sans enfans.

XI. PIERRE BERBIS, II^e du nom, Chevalier, Seigneur des Mailly, Capitaine d'Infanterie, reçu en la Chambre de la Noblesse en 1739, a épousé, par contrat du 28 Avril 1760, *Geneviève-Antoinette le Verrier de Plancy*, fille de *Félix-Charles le Verrier*, Chevalier, Seigneur de Junay, & de *Charlotte Charreau*. De ce mariage sont issus :

1. THÉODORE-CHARLES, Chevalier, Seigneur des Mailly, encore en bas âge;
2. & 3. ADÉLAÏDE & MARIE-ELISABETH, toutes deux Chanoinesse-Comtesses de Neuville.

XI. LOUIS BERBIS, Chevalier, second fils de PIERRE-GABRIEL, & d'*Anne Prévot*, est Capitaine d'Infanterie. Il a épousé *Marguerite-Françoise de la Loge de la Fontenelle*, dont deux enfans encore en bas âge, favoir :

1. CLAUDE, Chevalier;
2. Et URSULE.

BRANCHE des Seigneurs de CORCELLES.

VII. CLAUDE BERBIS, Ecuyer, second fils de BÉNIGNE, I^{er} du nom, & de *Jeanne Couffot*, épousa, le 12 Avril 1619, *Anne le Belin*, fille de *Claude*, Maire de Dijon, & de *Bénigne du Guay*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et LOUIS, Ecuyer, marié à *Henriette Rouffeau*, de laquelle vinrent :
 1. LOUIS, Ecuyer, mort sans postérité;
 2. NICOLAS, Curé de Saint-Cosme à Paris;
 3. BÉNIGNE, Chanoine à Beaune;
 4. Et ANNE, mariée à *Joseph Loppin*.

VIII. CLAUDE BERBIS, II^e du nom, Ecuyer, s'allia, par contrat du 23 Avril 1657, avec *Anne Courtot*, fille de *Jean*, & de *Marie le Blanc*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et JEAN, Ecuyer, marié à N... *Navetier*, mère de deux filles, l'une morte sans postérité ; & l'autre mariée à N... le Comte.

IX. JACQUES BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Corcelles, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Dauphin, par commission du 4 Avril 1692, & reçu en la Chambre de la Noblesse le 16 Mai 1727, épousa, par contrat du 30 Octobre 1699, *Jeanne Creusenault*, fille d'*Abraham*, Maître des Comptes à Dijon, & de *Jeanne Boillot*, dont :

X. CLAUDE BERBIS, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Corcelles, reçu en la Chambre de la Noblesse, le 24 Avril 1733. Il a épousé, par contrat du 26 Mars 1731, *Anne Guyard de Ballon*, fille de *Vivant*, Ecuyer, & de N... *Berardier*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES-ELISABETH, qui suit ;
2. CLAUDE, Chanoine à Beaune ;
3. Et HENRI-JULES, Chevalier, Capitaine au Régiment de Navarre, du 5 Mai 1772.

XI. JACQUES-ELISABETH BERBIS DE CORCELLES, Chevalier, Seigneur de Bagnot & des Granges, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises en 1761 & Chevalier de Saint-Louis en la même année, a été reçu en la Chambre de la Noblesse en Juin 1754. Il n'est pas encore marié.

BRANCHE

des Barons d'ESBARRÉS, Marquis de RANCY.

IV. Noble PHILIBERT BERBIS, fils de GUYOT, I^{er} du nom, & de *Marie Chiffret*, sa seconde femme, fut Conseiller au Parlement en 1521 & choisi parmi les Gentilshommes de la Province, pour aller demander, à toute la Noblesse du Duché de Bourgogne, la dixième partie du revenu de leurs biens nobles, pour aider à payer la rançon du Roi FRANÇOIS I^{er}. HENRI II lui fit un don de 1000 écus, en récompense des services signalés qu'il avoit rendus en exécutant les commissions qui lui furent données. Il mourut en 1558. Il avoit épousé *Claude le Lièvre*, fille de *Philippe*, Ecuyer, & d'*Anne de Falletans*. On voit leur mausolée dans l'Eglise des Cordeliers de Dijon. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. PHILIPPE, Conseiller-Clerc au Parlement de Dijon, Doyen de la Sainte-Chapelle du Roi & Vicaire Général du Diocèse de Langres. Il afflita en qualité d'Elu du Clergé des Etats de Bourgogne, aux Etats Généraux tenus à Blois en 1576 ;
3. JACQUES, aussi Doyen de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon ;
4. MADELEINE, mariée à *Jacques Baillet* ;
5. CLAUDE, alliée, par acte du 3 mai 1547, à noble *François Quarré*, Seigneur de Châteaurenault, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Légers, dont postérité. Voy. QUARRÉ ;
6. JEANNE, femme de *Pierre Girardot*, Conseiller au Parlement de Dijon ;
7. Et ANNE, mariée à *Pierre Bourfauld*, Avocat au Parlement de Bourgogne.

V. Noble NICOLAS BERBIS, Conseiller au Parlement de Dijon, par provisions du 28 Juin 1568 & reçu le 15 Décembre suivant, épousa, par contrat de l'an 1569, *Marie Morin*, fille de *Lazare*, Seigneur de Cromay, Procureur Général du Parlement de Dijon, & de *Marguerite Quarré*. De ce mariage il eut :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. ANNE, alliée à *Pierre de Vignier*, Lieutenant du Bailliage de Dijon ;
3. Et MARGUERITE, mariée à *François Humbert*, Procureur du Roi en la Chancellerie.

VI. Noble PHILIPPE BERBIS, Seigneur de Dracy, Cromay & Gislef, Conseiller au Parlement, par provisions du 31 Décembre 1598 & reçu le 7 Juillet 1599, s'allia, par contrat du 8 Janvier 1609, avec *Odette Ocquidem*, fille de *Bénigne*, Conseiller au Parlement de Dijon & Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, & de *Marie de Bessy*, de laquelle vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. BÉNIGNE, Seigneur de Baffurot, Conseiller au Parlement de Dijon, marié à *Catherine David*, dont :

JACQUES, Conseiller audit Parlement, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom,

PIERRE, aussi Conseiller au même Parlement, mort sans alliance.

3. JEAN, aucteur de la branche des Seigneurs de *Cromay*, Marquis de *Longecourt*, rapportée ci-après ;
4. Et MARIE, alliée à *Philibert de la Mare*, Seigneur de Chevigny, Chevalier de l'Or-

dre du Roi, Conseiller au Parlement de Dijon.

VII. PIERRE BERBIS, Ecuyer, Seigneur & Baron d'Esbarres & de Dracy, Gentilhomme de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, par Brevet du 19 Janvier 1636, enregistré le 9 Février suivant, eut un ordre de ce Prince pour la levée de 120 hommes de guerre avec des passeports en 1639, & fut reçu en la Chambre de la Noblesse en 1662. Il épousa, par contrat du 12 Juillet 1648, *Radégonde de Gastebois*, dont :

1. BÉNIGNE, qui suit ;
2. N... BERBIS, mariée à Messire de *Maffol*, Chevalier, Président en la Chambre des Comptes ;
3. Et ODETTE, mariée à *Pierre Rigoley*, Seigneur de Chevigny, Conseiller au même Parlement de Dijon.

VIII. BÉNIGNE BERBIS, Chevalier, Baron d'Esbarres, épousa, par contrat du 10 Février 1683, *Marguerite*, fille de *Michel-Clériade du Faur de Pibrac*, Comte de Marigny, & de *Charlotte d'Arlay*. De ce mariage il eut :

1. BÉNIGNE, qui suit ;
2. Et MARIE, alliée au Baron de *Clairon*, Président en la Chambre des Comptes de Dôle.

IX. BÉNIGNE BERBIS, II^e du nom de cette branche, Chevalier, Marquis de Rancy, Baron d'Esbarres, Seigneur de la Nivelle & Molaise, a été reçu en la Chambre de la Noblesse de Bourgogne en 1757. De son mariage, contracté le 17 Octobre 1724, avec *Elisabeth-Charlotte de Scorailles*, fille de *François-Philippe*, Marquis de *Scorailles*, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Françoise-Aimée de Pouthier*, il a eu :

1. CLÉMENT, qui suit ;
2. CLAUDE-ÉTIENNE, Chevalier de Malte, mort en bas âge ;
3. MARIE-MARGUERITE, alliée, en 1750, à *Etienne-Joseph Chifflet d'Orchamps*, Chevalier, Premier Président au Parlement de Besançon ;
4. Et AIMÉE, mariée, en 1758, à N... de *Bereur*, Comte de Malans.

X. CLÉMENT BERBIS, Chevalier, Marquis de Rancy, Baron d'Esbarres, Seigneur de la Nivelle & Molaise, reçu en la Chambre de la Noblesse en 1757, Capitaine de Cavalerie, a été blessé le 23 Juin 1758 & est mort de la

fuite de sa blessure au mois d'Août suivant, sans postérité.

BRANCHE

des Seigneurs de CROMAY, Marquis de LONGECOURT.

VII. JEAN BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Cromay, Dracy & Mazenay, troisième fils de PHILIPPE, & d'*Odette Ocquidem*, fut reçu en la Chambre de la Noblesse en 1645. Il épousa *Marie-Bénigne David*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. MAURICE, Ecuyer, Seigneur de Cromay, Capitaine de Cavalerie, reçu en la Chambre de la Noblesse en 1671, lequel s'allia avec *Anne de Guillebout*, née à Valenciennes, dont vint :

PIERRE, Chevalier, Comte de Cromay, Capitaine de Cavalerie, qui s'est marié à *Antoinette Colombet*, fille de *Alexandre*, Comte de Giffey, & de *Marie-Anne Millotet*. De ce mariage est née MARIE-ANNE, alliée, le 16 Janvier 1759, à *Jean-Philippe Fyot de la Marche*, Chevalier, Comte de Bofjan, Conseiller du Roi en ses Conseils & Premier Président au Parlement de Bourgogne.

3. PIERRE, Chevalier, Marquis de Dracy, reçu en la Chambre de la Noblesse en 1682, & Capitaine de Cavalerie. Il épousa *Charlotte de Cléron*, dont :

BARBE-MAURICE, qui s'est alliée à *Michel-Dorothee*, Marquis de *Grammont*, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c., Chevalier, de l'illustre Maison du Comté de Bourgogne. Voyez GRAMMONT, GRAMMONT ou GRANDMONT, en Franche-Comté.

4. Et CATHERINE, épouse, le 26 Août 1669, de *Louis de Foudras*, Chevalier, Seigneur de Demigny, &c., Elu des Etats de Bourgogne, dont des enfants. Voy. FOU DRAS.

VIII. JACQUES BERBIS, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thorey & de Poulangy, reçu en la Chambre de la Noblesse en 1682, épousa *Catherine de Mucie*, fille de *Jacques*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Philiberte de Guillier*. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. Et CATHERINE, femme de *Jean Bouhier*, Chevalier, Seigneur de Chevigny, Président à Mortier au Parlement de Dijon.

IX. PHILIPPE BERBIS, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thar, Thorey & Poulangy, épousa 1^o *Madeleine de Thésut*, fille de *Jean*, V^e du nom, Seigneur de Ragy, &c., & de *Jeanne-Charlotte Gévalois*, morte sans postérité; & 2^o *Claudine Perreney*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aubigny, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, & de *Claudine Gauthier*. Du second lit font issus :

1. NICOLAS-PHILIPPE, qui suit;
2. Et CLAUDINE-JACQUETTE, mariée à Messire N..., Comte de *Salives-Genève*, Chevalier.

X. NICOLAS-PHILIPPE BERBIS, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thar, Thorey & Poulangy, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a épousé *Catherine Lamy de Samerey*, dont un fils & quatre filles, Chanoinesses à Neuville.

Il y a un plusieurs Chevaliers d'honneur de la Chambre des Comptes de Dijon, fortis de la branche des BERBIS de RANCY d'ESBARRES, & de celle de *Longecourt*, qui sont rapportés dans le *Diction. armor. des Etats de Bourgogne*, & aussi nombre du nom de BERBIS, reçus en la Chambre de la Noblesse, rapportés dans le même Armorial & dont on n'a point fait mention dans cette Généalogie.

Cette Maison de BERBIS est entrée dans les preuves que MM. les Chevaliers de *Grammont & de Foudras*, oncle & neveu, ont été obligés de faire à Malte.

On voit les armes de BERBIS dans *La vraie & parfaite Science des Armoiries*, par Palliot, où PIERRE BERBIS est rapporté avec la qualité de Maître des Requêtes à l'Hôtel des Ducs de Bourgogne. Elles sont de même dans la Sainte-Chapelle de Dijon, sur son mausolée, où il est fait mention des emplois distingués qui l'attachèrent à la Maison des Ducs de Bourgogne, & qu'il occupa avec les grands Seigneurs de la Province. Il portoit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis passante d'argent, sur une terrasse de sinople.*

Ces mêmes armes se trouvent aussi dans l'Armorial de Paillot, *Parlement de Bourgogne*, à l'article de PHILBERT BERBIS, Conseiller au Parlement en 1521, & de plusieurs autres BERBIS, aussi Conseillers au Parlement dans le XVI^e siècle & au commencement du XVII^e.

Les armes de cette Famille sont aussi, il y

a plus de 400 ans, dans l'Eglise paroissiale de Seurre, où nomme comme Patron la branche des BERBIS DES MAILLY, à une Chapelle dite Sainte-Agnès, fondée par un ancêtre de PIERRE BERBIS; elles existent aussi depuis le XV^e siècle, dans une Chapelle de l'Eglise Collégiale de Beaune, où il y a une fondation faite par JEAN BERBIS, Chanoine de cette Eglise en 1430, à laquelle il fit beaucoup de biens. Cette Chapelle s'est toujours appelée depuis *Chapelle Berbis*, & la branche des BERBIS DE CORCELLES, établie à Beaune, a le droit de s'y faire inhumer.

(Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, qui ont été vérifiés autrefois par les Commissaires de la Noblesse de Bourgogne, députés par les Etats de cette province : ces titres ont été présentés pour différentes preuves que cette Maison a faites à Malte & au Chapitre de Neuville.)

* MAIMBEVILLE ou MAINBEVILLE. Cette ancienne Noblesse, que l'on nomme par corruption MAINNEVILLE, tire son origine de la Terre de ce nom, située dans le Bailliage de Caen. Le premier, dont on ait connoissance, est

I. GUILLAUME, Seigneur de MAIMBEVILLE, nommé dans les Registres de la Chambre des Comptes en l'an 1288, comme ayant fait hommage au Roi de ses biens. Il fut père de

II. PHILIPPE, Seigneur de MAIMBEVILLE, lequel fit aussi hommage de ses biens en 1337. Il eut pour fils,

III. JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur de MAIMBEVILLE, qui donna, en 1349, 100 sols de rente aux Religieux de l'Abbaye de Sainte-Claire. Il fut père de

IV. JEAN, 11^e du nom, Seigneur de MAIMBEVILLE & de la Meauffe, qui épousa *Guillemette de Brucourt*, & en eut :

V. GUILLAUME, 11^e du nom, Seigneur de MAIMBEVILLE, du Long-Essard, qui s'est marié à *Marguerite de Tancaerville*, de laquelle vinrent :

1. MICHEL, qui suit;
2. VINCENT, Seigneur de Cambre, lequel plaidoit en l'Echiquier de Normandie en 1453;
3. JEANNE, femme de *Guillaume de Louvières*;
4. Et CATHERINE, mariée à *Jean du Rosel*.

VI. MICHEL, Seigneur de MAIMBEVILLE & du Long-Essard, épousa, en 1447, *Marie de Barville*, Dame de Jucoville, dont :

VII. GUILLAUME, III^e du nom, Seigneur de MAIMBEVILLE & de la Chapelle-Becquet, qui fut dépourvu de ses biens par le Roi d'Angleterre, pour avoir tenu le parti de la France. Il fit sa preuve de Noblesse en 1463, & épousa *Taffine de Montfort*, Dame de la Gonfrrière. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et PHILIPPE, Seigneur de Warty, nommé dans un titre de 1492 avec plusieurs autres.

VIII. GUILLAUME, IV^e du nom, Seigneur de MAIMBEVILLE, de Launay, du Long-Effard & d'Imonville, en Caux, fut remis, après la conquête de la Normandie par CHARLES VII, dans la possession de ses biens que les Anglois avoient confisqués, & en rendit hommage en 1469. Il épousa *Jeanne de Gouvis*, dont un fils & quatre filles, entr'autres :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. Et JACQUELINE, femme de *Richard de Saint-Pierre*, Seigneur de Norolles.

IX. ANDRÉ DE MAIMBEVILLE, Seigneur de Launay, du Long-Effard & d'Imonville, rendit hommage au Roi de ses Terres, en 1483. Il épousa, en 1485, *Catherine de l'Essendart*, fille de *Pierre*, Seigneur de Hanches, & de *Jeanne Filleul*, Dame de Bully, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. JACQUES, auteur de la branche de la *Cornière*, allié, en 1540, à *Marie de Marguerie*, Dame de la Cornière & de Vidouville, fille & héritière de *Pierre*, Seigneur de la Cornière, & de *Claude de Gouvis*, de laquelle il eut :

GUILLAUME, mort sans hoirs de *Judith Aux-Epaules*, son épouse ;
Et cinq filles.

3. Et OLIVE, femme de *Richard de Saint-Pierre*, Seigneur des Authieux.

X. JEAN DE MAIMBEVILLE, III^e du nom, Seigneur de Launay & d'Omonville, en 1510, rendit hommage de ses Terres en 1518. Il épousa, le 12 Octobre 1526, *Jeanne Pigace*, fille de *Michel*, Seigneur de Carentonne, & de *Claude de l'Hôpital*. Il en eut :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. Et MADELEINE, femme de *René d'Angerville*, Seigneur de Grainville.

XI. OLIVIER DE MAIMBEVILLE, Seigneur de Launay, épousa, le 11 Octobre 1550, *Marie de Hellenwilliers*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Avrilly, Baron de la Ferté-Frénel, & de *Marguerite de Maricourt*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et CATHERINE, femme de *Jacques de la Mare*, Seigneur du Theil & de Colombeaux.

XII. JEAN DE MAIMBEVILLE, IV^e du nom, Seigneur de Launay, de Trihan, Long-Effard, Beuville, Imonville & des Planches, épousa, le 4 Décembre 1572, *Marie Lévesque*, fille de *François*, Seigneur de Marconay, & de *Jacqueline Gillier*, dont pour fils unique

XIII. ADRIEN DE MAIMBEVILLE, Seigneur de Launay, de Beuville, &c., qui s'est marié, le 15 Février 1607, à *Anne Martel*, Dame de Roncherolles, veuve d'*Anne de Roncherolles*, & fille de *Charles Martel*, Seigneur de Montpinçon. De ce mariage vinrent :

1. ADRIEN, qui suit ;
2. FRANÇOISE, femme de *François de Novince*, Seigneur d'Aubigny, Baron de Crépon, Vicomte d'Estuay ;
3. Et JOURDAINE, mariée à *Gaspard Erard le Gris*, Baron d'Echauffour.

XIV. ADRIEN DE MAIMBEVILLE, II^e du nom, fit sa preuve de noblesse en 1640, & mourut sans être marié. Il laissa ses deux sœurs héritières de tous ses biens.

Une branche cadette de la Maison de *Roncherolles*, a porté le nom de *Mainneville*, & a fini à *Michel de Roncherolles*, Marquis de Mainneville, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 6 Avril 1683. Se voyant sans enfans, dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche aînée de sa Maison les biens qui en étoient sortis par le partage qu'avoit eu *François de Roncherolles*, Seigneur de Mainneville, son aïeul, il donna, le 20 Janvier 1683, toutes ses Terres à *Claude de Roncherolles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, son neveu à la mode de Bretagne, en qui s'éteignit la seconde branche de la Maison de *Roncherolles*, dite des Seigneurs de *Mainneville*. Voy. RONCHEROLLES.

Les armes de l'ancienne Famille de MAIMBEVILLE, ou MAINNEVILLE, sont : de *sable*, à 10 besans d'or, 4, 3, 2, & 1. (Extr. d'un manuscrit de feu Piganol de la Force.)

* MAINE, Province du Royaume avec titre de *Comté*. Ce *Comté* fut confisqué, en 1202, sur JEAN, Roi d'Angleterre, de la Maison des anciens Comtes d'Anjou. Il l'avoit eu des Comtes du Maine. SAINT LOUIS, au mois d'Avril 1246, le donna avec le *Comté d'An-*

jou à son frère CHARLES, depuis Roi de Naples. *Marguerite de Sicile*, sa petite-fille, porta en dot ces deux Comtés, en 1290, à CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, fils puiné de PHILIPPE le Hardi. PHILIPPE DE VA LOIS, né de ce mariage, réunit à la Couronne les Comtés d'Anjou & du Maine, & il les donna, le 17 Février 1331, avec le Duché de Normandie, pour les tenir en Pairie, à JEAN, son fils. Ces Pairies furent éteintes quand ce Prince succéda à son père en 1350, & au mois d'Octobre 1360, il érigea de nouveau en Pairie le Comté du MAINE & le donna, avec le Comté d'Anjou, qu'il érigea en Duché-Pairie, à LOUIS DE FRANCE, son second fils. Ce Comté ne revint au Domaine de la Couronne que par la mort de CHARLES, Roi de Naples & Comte du Maine, arrière-petit-fils de LOUIS I^{er}, Duc d'Anjou, mort le 11 Décembre 1481. FRANÇOIS I^{er}, au mois de Janvier 1531, réunit à la Couronne le Comté du MAINE & les Duchés que *Louise de Savoie* avoit en apanage, & le donna à son avènement au Trône à son frère FRANÇOIS, Duc d'Alençon. Après la mort de ce Prince, arrivée en 1584, il revint à la Couronne & n'en a plus été séparé. LOUIS XIV, au mois de Décembre 1676, voulut que LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, son fils légitimé, portât le titre de *Duc du Maine*, sans que néanmoins ce Comté ait été érigé en Duché, ni que la propriété lui en ait été accordée.

* MAINE (du), ancienne Maison, originaire du Languedoc, qui a donné un Maréchal de France.

On voit par les *Annales d'Aquitaine* que les Comtes du Bourg sont issus d'un second fils de *Raymond de Taillefer*, Vicomte de Fronzac, que ce Vicomte étoit frère puiné d'*Aimare de Taillefer*, Comte Souverain d'Angoulême, lequel *Aimare* n'eut qu'une fille, nommée *Eliſabeth*, qui fut héritière du Comté d'Angoulême, & épouſa JEAN, surnommé *Jans Terre*, Roi de la Grande-Bretagne.

On voit encore dans les mêmes *Annales d'Aquitaine*, & même dans les *Antiquités de France*, compilées par du Chefne, qu'un des descendans d'un Seigneur du Bourg, fut causé que la Guyenne se déclara en faveur de CHARLES VII, contre HENRI IX, surnommé *l'Usurpateur*, Roi d'Angleterre, & qu'en re-

connoissance d'un tel service, entr'autres bienfaits que le Roi CHARLES accorda au Seigneur du Bourg, il lui donna une fleur de lis pour armes, aussi bien qu'à la ville du Bourg.

Cette ville, selon *l'Hist. du Périgord & de Gascogne*, composée par le Seigneur de Brantôme, fut érigée en Comté par FRANÇOIS I^{er}, & ensuite, selon le Père Dupuy, Minime (dans la Généalogie qu'il a faite de la Maison de Taillefer, Comtes d'Angoulême, & de celle de Talleyrand, aujourd'hui Princes de Chalais & anciens Comtes Souverains de Périgord), le Comté du Bourg fut uni à la Vicomté de Fronzac, érigée en Duché par le Roi HENRI IV.

La Maison du MAINE, dont l'ancienneté remonte aux siècles les plus reculés, fut divisée en trois branches, connues sous des noms distinctifs : la première, sous ceux des Seigneurs du Maine de Scandillac, qui a fini dans la personne de MARIE DU MAINE, alliée, le 26 Mars 1578, à Antoine-Arnaud de Pardailhan, Seigneur de Gondrin, Marquis de Montéspan & d'Antin, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes & son Lieutenant Général en Guyenne, &c., dont postérité. Voy. PARDAILLAN-GONDRIN. La seconde branche est connue sous les noms des Seigneurs du Bourg de Divisac. La troisième branche est connue sous les noms de du Maine du Bourg-l'Espinaſſe & la Comtesse de Loſtanges en étoit la dernière.

I. GUY DU MAINE, Chevalier, vivoit en 1345 & signa comme arbitre & témoin un acte passé entre le Vicomte de Turenne & Jean, Comte de Boulogne & d'Auvergne. Cet acte est daté d'Avignon du 13 Mars 1375. Il fut père de

II. FRANÇOIS DU MAINE, vivant en 1406, ainsi qu'il paroît par différens actes signés de lui, lequel eut pour fils,

III. ANTOINE DU MAINE, qui fut père, en 1430, de

IV. JEAN DU MAINE, I^{er} du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Scandillac, Saint-Germain, Trédinat & autres lieux, qui épouſa, par contrat daté de 1462, *Marguerite de Ferrières*, & testa le 10 Mai 1496. Il eut pour fils,

V. JEAN DU MAINE, II^e du nom, Seigneur de Scandillac, Baron du Bourg & de Malherbe, lequel épouſa, le 15 Février 1491,

Antoinette de Durfort, fille d'*Arnaud de Durfort*, Seigneur de Bajumont, Laroque-Timbaut, Monbalen, Falgueyrat, Castel-Novel, la Mothe-Vitrac, &c. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres :

1. JEAN, Seigneur de Scandillac, qui eut pour fils,

JEAN, Seigneur de Scandillac, Lieutenant de 40 lances en 1563, qui n'eut que

Un fils, mort sans avoir été marié ;
Et MARIE, héritière de Scandillac, en qui à fini cette branche, & mariée à *Antoine - Arnaud de Pardaillan*, rapportés ci-dessus.

2. Et JEAN, qui suit.

VI. JEAN DU MAINE, III^e du nom, Chevalier, Baron du Bourg, de Divifac, de Moiffaguel & de Séguy, quatrième fils de JEAN, II^e du nom, & d'*Antoinette de Durfort*, se maria, le 10 Août 1515, avec *Marguerite de Monceaux*, fille & héritière de *Jacques de Monceaux*, Chevalier, Seigneur de Palan, Bort, la Porte & Lavaur, & de *Marguerite de Lestrie*, dont entr'autres enfans :

VII. BERTRAND DU MAINE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron du Bourg, Seigneur de Séguy, de Moiffaguel, de Palan & de Lavaur, qui mourut en 1567. Il avoit épousé, le 21 Juillet 1557, *Jeanne de Fayolle de Mellet*, fille de *Jean de Fayolle de Mellet*, Seigneur de Neuvic, Saint-Pardoux, Saint-Mareel, &c., & de *Jeanne de Framèche*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et ANTOINE (auteur de la branche des Seigneurs du Bourg - l'Espinaffe), rapporté après son aîné.

VIII. JEAN DU MAINE fit son testament en 1587. Il eut de *Marguerite de Galard de Braffac*, sa femme,

IX. ISAAC DU MAINE, Baron du Bourg, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Moiffac & Lieutenant de Roi des Ville & Château d'Antibes, lequel, de *Jeanne de Saint-Projet*, son épouse, n'a eu que deux filles, savoir :

1. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Juin 1625, à *Jean de Carbonnières*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, &c. Voy. CARBONNIÈRES ;
2. Et SUSANNE, mariée 1^o à *Mathieu-Paul du Lac de la Prade* ; & 2^o à N.... *Bardy de Souillac*.

VIII. ANTOINE DU MAINE, Baron du Bourg - l'Espinaffe & de la Gardebioux, Vicomte de Montirat, Seigneur de Changy, Saint-Belan, Saint-Bonnet & de la Mothe-Noailly (second fils de BERTRAND DU MAINE, & de *Jeanne de Fayolle de Mellet*), fut Maréchal de Camp des Armées du Roi & Gouverneur des Ville & Château d'Antibes. Il avoit épousé, 1^o le 9 Août 1586, *Anne de Bouffet*, héritière de l'Espinaffe & de Changy, qui lui fit donation de tous ses biens & mourut sans enfans ; & 2^o *Marie de Boyer*, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-Choify, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, non marié, tué à la bataille de Furnes, le 4 Juillet 1643, étant Mestre de Camp du Régiment de la Reine ;
2. PHILIPPE, qui suit ;
3. GABRIEL, Vicomte de Montirat, Mestre de Camp de Cavalerie, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Nordlingen ;
4. FRANÇOIS, nommé *le Comte de Changy*, premier Capitaine Major du Régiment de Reine, Cavalerie, tué le 4 Septembre 1656 à Valenciennes ;
5. JEAN-CLAUDE, dit *le Marquis du MAINE*, mort après la paix des Pyrénées. Il avoit eu un Brevet de Mestre de Camp & 1000 écus de pension du Roi ;
6. ANNE, mariée, en 1635, à *Heñor Andrault de Langeron*, Seigneur de Maulévrier, dont postérité. Voy. ANDRAULT ;
7. ELÉONORE, femme du Seigneur de *Saint-Angoulain*, de la Maison de *Chauvigny de Blot*, en Auvergne ;
8. GABRIELLE, mariée au Seigneur de *Farge de Saint-Julien*, en Marche, tué à la bataille de Nordlingen, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
9. Et ELÉONORE, femme du Seigneur de *Bayant*, en Dauphiné.

IX. PHILIPPE DU MAINE, Comte du Bourg, Baron de l'Espinaffe & de la Gardebioux, Vicomte de Montirat, Seigneur de Changy, Saint-Belan, la Mothe-Noailly & autres places, fut tué, en 1658, à la bataille des Dunes, près de Dunkerque, où il commandoit les Chevaux-Légers Etrangers du Cardinal Mazarin, qui avoient été créés pour lui & qui finirent en lui. Il avoit épousé, par contrat du 14 Novembre 1651, *Eléonore de Damas*, fille de *Charles*, Marquis de Thian-ges, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Maréchal de Camp de ses Armées, & de *Jeanne de la Chambre*. De ce mariage vinrent :

1. LÉONOR-MARIE, qui fuit ;
2. Et ELÉONORE-MADELEINE, mariée, le 29 Juin 1670, à *Claude-Antoine de Dio Palatin*, Comte de Montmort, dont postérité. Voy. DIO ou DYO PALATIN.

X. LÉONOR-MARIE DU MAINE, Comte du Bourg, Baron de l'Espinaffe, Seigneur de Changy, Saint-Belan, Saint-Germain, Saint-Bonnet & Bouletières, né le 14 Septembre 1655, Page du Roi dans sa Grande Ecurie en 1671, Aide de Camp, en 1675, du Marquis de Rennele, Mestre de Camp Général de la Cavalerie Légère, Inspecteur & Brigadier de Cavalerie en 1690, Maréchal de Camp en 1693, Lieutenant Général des Armées en 1702, commanda en chef, le 26 Août 1709, à Rumersheim, où il remporta une bataille complète sur les Impériaux ; il défit le Général Merei ; fut nommé Chevalier des Ordres en 1711 ; créé Maréchal de France en 1724, Gouverneur & Commandant Général des Haute & Basse-Alsace en 1730 ; Gouverneur de Bedford, & est mort Commandant à Strasbourg, étant Doyen des Maréchaux de France, le 15 Janvier 1739. Il avoit épousé, le 7 Avril 1675, *Marie le Gualès* ou *Goalès*, fille de *Rolland*, Seigneur de Mezaubran, de Kermorvan & de la Villeneuve, & de *Jeanne-Jacqueline d'Acigné*, dont :

1. ELÉONOR, qui fuit ;
2. & 3. Et deux filles, Religieuses.

XI. ELÉONOR DU MAINE, Marquis du Bourg, Mestre de Camp du Régiment Royal, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Inspecteur Général de la Cavalerie, mourut en 1712. Il avoit épousé, le 29 Mars 1707, *Marie-Thérèse de Rebé*, fille de *Claude-Hyacinthe*, Marquis de Rebé & d'Arques, & de *Marie-Thérèse de Pons de Guimera de Montclar*. De ce mariage il a eu :

1. LOUIS, Comte du Bourg, Capitaine dans le Régiment Royal, Cavalerie, mort à Strasbourg chez le Maréchal, son aïeul, le 1^{er} Janvier 1731, sans avoir pris d'alliance ;
2. MARIE-ANTOINETTE-CHARLOTTE DU MAINE DU BOURG, veuve de *Louis*, Comte de *Lofanges*, Marquis de Béduec, qu'elle avoit épousé le 23 Mars 1729 ; elle est morte à Paris le 14 Décembre 1769, sans enfans. Voy. LOSTANGES ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE-ELÉONORE, morte en 1732, qui avoit épousé, le 20 Avril 1731, *Claude-François-Eléonor de Saint-Mauris*, Comte de Montbarrey, mort en 1751,

Lieutenant Général des Armées après avoir été Colonel du Régiment de Lorraine, Infanterie, ne laissant qu'un fils. Voy. SAINT-MAURIS de MONTBARREY.

Les armes : de gueules, à la fleur de lis d'or. Le Maréchal du Bourg portoit : de gueules, à la fleur de lis d'or ; au chef d'argent. (Extr. du *Mercur de France* de Mai 1770, p. 210 & suiv.) Pour un plus long détail, on peut consulter sur cette Maison l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 697 & suiv.

MAINEMARES. Il y a si longtems que cette Noblesse est éteinte, que nous ne pouvons en donner qu'une Notice. Elle tire son origine du Bailliage de Caux, où elle a possédé de tout tems la Terre de Bellegarde, située dans la Vicomté de Caudebec, près de Duclair. Quand le Roi JEAN vint surprendre le Château de Rouen, où s'étoit retiré le Roi de Navarre, il fit trancher la tête au Champ du Pardon en 1354, aux Comtes d'Harcourt, de Maubuez, de MAINEMARES, & à plusieurs autres qu'il y avoit trouvés.

Il y a un titre qui parle de GUILLAUME DE MAINEMARES, vivant en 1339 ; un autre de JEAN DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, & de JEANNE, sa fille, vivans en 1459.

GUILLAUME DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, eut de *Jeanne*, Dame de *Hellenvilliers*, fille de *Roger*, Sire de *Hellenvilliers*, qu'il épousa, en 1463, entr'autres enfans :

OLIVIER, qui fuit ;

Et FRANÇOISE, femme, en 1502, de *René*, Seigneur du *Pont-Bellenger*, Marquis de Montbray, &c., dont des enfans. Voy. PONT-BELLENGER (DU).

OLIVIER DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, eut procès en l'Échiquier contre Gilles des Hayes en 1510. Il fut père de

RENÉ DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde & de Hellenvilliers, qui s'est marié à *Antoinette de Boulainvilliers*, fille de *Charles*, & de *Catherine Havart*, dont :

RENÉ DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde & de Hellenvilliers, en 1563, qui eut pour femme *Renée le Veneur*, fille de *Jean*, IV^e du nom, Baron de Tillières, & de *Gillette de Montezan*. De ce mariage vint :

MARIE, Dame de Bellegarde & de Hellenvilliers, qui s'est alliée, en 1585, à *Nicolas de Clinchamp*, 11^e du nom, Seigneur de

Launay, &c. (dans la Maison duquel a passé la Terre de Hellenvilliers), dont des enfans. Voy. CLINCHAMP, en Normandie.

Les armes : *d'argent, à 3 fasces de sable.* (Manuscrit de Piganoli de la Force.)

MAINGOT DE SURGÈRES. Cette Maison a possédé, depuis le XI^e siècle jusqu'au milieu du XIV^e, l'ancienne Baronnie de *Surgères*, dans le pays d'Aunis. Elle s'est partagée en trois branches : l'une, dite des Seigneurs de la *Flocelière*, qui prirent le nom de *Surgères*, Baronnie aujourd'hui possédée par une branche de la Maison de la *Roche-foucauld* ; l'autre, dite des Seigneurs de *Granges*, qui adopta ce nom & qui subsiste dans les Marquis de *Puyguyon*, dont nous parlerons ci-après ; la branche aînée conserve le nom de MAINGOT & s'éteignit, vers l'an 1342, dans la personne de GUILLAUME DE MAINGOT, IX^e du nom. Après sa mort, la Baronnie de Surgères & la Seigneurie de Dampierre-sur-Boutonne, échurent à sa sœur, JEANNE MAINGOT, mariée, 1^o à *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2^o à *Aymar de Clermont*, Seigneur de Hauterive & du Palfage, en Dauphiné, qui testa en 1371.

GEOFFROY DE SURGÈRES, fils puîné de GUILLAUME DE MAINGOT, III^e du nom, Sire de Surgères, & de *Berthe de Rancon*, quitta, comme on l'a dit, le nom de *Surgères* pour prendre celui de *Granges*, la principale Terre de son partage, & le transmit à sa postérité.

FRANÇOIS DE GRANGÈS DE SURGÈRES, Marquis de Puyguyon, Lieutenant Général des Armées du Roi, issu de ce GEOFFROY, ayant trouvé dans le Chartier de la *Flocelière* les titres qui justifiaient cette origine & ce changement de nom, reprit celui de *Surgères* avec les armes pleines, autorisé par l'extinction des branches aînées & par un Arrêt du Conseil de 1715, après avoir justifié sa filiation depuis l'an 1238. Il est mort en 1723. Il avoit épousé, le 25 Mai 1682, *Françoise de la Caffaigne*, de laquelle sont nées :

1. & 2. JEANNE-FRANÇOISE & HENRIETTE-ELISABETH ; celle-ci a été mariée, le 14 Février 1714, à *Alphonse de Lescure*, Marquis de Lescure. L'aîné, Dame de la *Flocelière*, a épousé, par contrat du 31 Mai 1706, son cousin, GILLES-CHARLES DE

GRANGES DE SURGÈRES, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Commandant de la Marine aux Sables-d'Olonne, sur les Côtes du Poitou & Isles adjacentes, & Chevalier de Saint-Louis, en faveur duquel le Marquisat de la *Flocelière* a été renouvelé. Elle est morte au Château de la *Flocelière* en Bas-Poitou, le 29 Janvier 1763, âgée de 85 ans. GILLES-CHARLES étoit fils de CHARLES DE GRANGES DE SURGÈRES, Seigneur de la *Grégorière* (qui avoit repris à l'exemple de son cousin le furnom & les armes de *Surgères*), & de *Marie Lange*, & petit-fils de CHARLES DE GRANGES, Seigneur de la *Gord*, qui avoit épousé, le 25 Mars 1627, *Gabrielle de Courtarvel*, & dont le père, MAURICE DE GRANGES, Seigneur de la *Gord*, avoit épousé, le 9 Janvier 1586, *Marie Mejnard*, Dame de la *Grégorière*. Ce MAURICE descendoit au X^e degré de GEOFFROY DE SURGÈRES, qui avoit quitté ce nom pour prendre celui de GRANGES. GILLES-CHARLES, Marquis de la *Flocelière*, mort en 1717, a laissé cinq enfans, savoir :

1. CHARLES-FRANÇOIS DE SURGÈRES, Marquis de Puyguyon & de la *Flocelière*, Menin de feu M. le Dauphin, Ambassadeur auprès de l'Infant Dom PHILIPPE & Maréchal de Camp, qui mourut à Plaisance le 6 Août 1746. Il avoit épousé *Marie-Thérèse Gaillard de la Bouexière*, dont :
 1. LOUIS-ARMAND-FRANÇOIS DE SURGÈRES, Marquis de Puyguyon, Comte de Surgères, Guidon de Gendarmerie ;
 2. CHARLES-HENRI, Comte de Puyguyon ;
 3. Et CHARLOTTE.
2. FRANÇOIS-LOUIS, Comte de Puyguyon ;
3. RENÉ-CHARLES, dit *l'Abbé de Puyguyon* ;
4. & 5. ANNE-FRANÇOISE & HARDOUINE-HENRIETTE. (Exit. du *Dictionnaire des Gaules*, tom. III, p. 188. col. 2.)

Les armes : *de gueules, fretté de vair de 6 pièces.*

MAINGRE (LE). Voy. MEINGRE DE BOUCAUT (LE).

MAINIER. Voy. MAYNIER.

MAINTENANT, en Picardie : Famille dont étoient MARIE-ANNE & MARIE-MADELEINE DE MAINTENANT, toutes les deux reçues à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, lesquelles prouvèrent leur noblesse depuis l'EDUC DE

MAINTENANT, Ecuyer, qui avoit épousé *Jacqueline d'Avènes*; il vivoit en 1440. (Il en est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 322.)

Les armes: *de gueules, à la hure de sanglier d'or, accompagnée de 3 losanges d'argent.*

* MAINTENON, petite ville sur l'Eure, à trois lieues de Chartres, qui a longtemps appartenu à une Famille, à laquelle elle avoit donné son nom. La terre & Seigneurie de MAINTENON fut acquise, vers l'an 1500, par JEAN DE COTTEREAU, Chevalier, Trésorier & Surintendant des Finances sous les Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS 1^{er}. Il fut père, par sa femme, *Marie ou Bonne Turin*, d'ELISABETH DE COTTEREAU, qui porta les Seigneuries de Maintennon, de Meslay, de Nogent-le-Roi & de Montlouet dans la Maison d'Angennes, par son alliance en 1526, avec *Jacques d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet. Voy. ANGENNES. La terre de MAINTENON fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1688, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 23 & 30 Août suivant. Elles portent qu'il relèvera du Roi & que les appellations des Juges, tant en matière civile qu'en matière criminelle, ressortiront nûment & sans moyen au Parlement de Paris, à l'exception des cas royaux en faveur de *Françoise d'Aubigné*, Dame de Maintennon, & de ses successeurs mâles & femelles, soit par donation, soit par vente. *Françoise d'Aubigné* fit unir à ce Marquisat les Seigneuries de Saint-Piat, Grogneul, &c., qu'elle avoit acquises. Cette Terre, après la mort de cette Dame, a passé à feue la Maréchale de Noailles, sa nièce.

* MAINVILLE, Terre qui appartenoit à *Antoine-Hyacinthe de Mommerel*, Comte de Mainville, mort Maréchal de Camp le 5 Mai 1754. Voy. MOMMEREL.

* MAINVILLIERS, Terre avec haute, moyenne & basse Justice, relevant du Roi, à cause de son Château d'Etampes. Elle étoit autrefois possédée par une Famille de ce nom, d'où elle a passé dans celle de *Bray*, en latin *de Braio*. — *Duet de Bray*, ancien Seigneur de Courcy, obtint, en 1277, du Roi PHILIPPE le *Hardi*, la permission de prendre du bois dans la forêt d'Orléans pour son chauf-

fage & les bâtimens de sa Terre de *Mainvilliers*. *Pierre de Bray* la vendit à *Jean Tronchien*, dont les enfans font nommés dans une Charte de PHILIPPE DE VALOIS, datée de Saint-Germain-en-Laye en 1345, concernant l'usage des bois ci-dessus. La fille de *Jean Tronchien* épousa N... de *Saint-Lubin*, qui devint, par ce mariage, Seigneur de *Mainvilliers*. Il eut trois garçons, morts sans postérité, & deux filles: l'aînée, nommée *Marie*, épousa *Simon d'Aubecourt-Esé*, qui rendit aveu au Roi le 25 Mai 1530, pour le fief d'Ezerville-l'Avenant, hameau de la paroisse de Roinvilliers, en Beauce; la seconde, nommée *Agnès*, Dame de *Mainvilliers*, fut femme de *Guillaume de la Taille*, Ecuyer, Seigneur de Nacelle. Elle en eut cinq filles qui partagèrent entr'elles, devant *Afferé*, Notaire à Mainvilliers, le 25 Mai 1538. La première des filles de *Guillaume de la Taille*, nommée *Marie*, fut en partie Dame de Mainvilliers; elle avoit épousé (présent *Baron*, Notaire à Yèvre-le-Château), le 11 Janvier 1516, *Jean des Noyers*, Ecuyer, Seigneur en partie d'Emarville, aujourd'hui Emerville, dans la paroisse d'Audeville; il réunit en sa personne, par différens moyens, la totalité de la Terre de *Mainvilliers*, qui passa à son fils, *Adrien des Noyers*, lequel en rendit aveu au Roi en sa Chambre des Comptes à Paris le 5 Octobre 1576. Il épousa, par contrat passé devant *Pierre Bertheau*, Notaire à Châtillon, le 9 Décembre 1556, *Jeanne de Rochechouart*, fille de *Guillaume*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Jars, en Berry, & de Châtillon-le-Roi, en Beauce, & d'*Antoinette d'Yaucourt*, dont il n'y eut que deux filles, savoir: *Antoinette des Noyers*, femme de *Claude de Vidal*, Ecuyer, Seigneur d'Argeville; & *Marguerite des Noyers*, mariée à *Jacques de la Plume*, Ecuyer, Seigneur de Guerville, dans la paroisse de Chalo-Saint-Mars.

Ledit *Adrien des Noyers* étant mort chargé de dettes, *Jeanne de Rochechouart*, sa veuve, vendit la terre de MAINVILLIERS à *François de Vigny*, Receveur de la ville de Paris, sur lequel, faute de paiement, elle fut revendue & adjugée par décret en 1600, à *François Rouffet*, Médecin ordinaire du Roi, père de *Louise Rouffet*, Dame de *Mainvilliers*, laquelle, étant veuve de *Jacques Ravault*, Seigneur de Changy, Commissaire

des guerres, épousa *Jacob Baillif*, Maître des Requêtes de la Reine & Bailli de Pithiviers, dont entr'autres enfans : *Guy Baillif*, Ecuyer, Seigneur de Mainvilliers, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi & Brigadier des Gendarmes de la Garde, qui épousa, le 2 Juin 1640, *Viçoire de Féra*, fille de *Charles*, 1^{er} du nom, Chevalier, Baron de Rouville, & de *Françoise Colas-Marolles de Rocheplatte*, sa première femme, dont entr'autres enfans, *Charles Baillif*, Ecuyer, Seigneur de Mainvilliers, ancien Officier de Vailleau, qui eut de *Françoise de la Roche*, sa femme, entr'autres enfans : 1. *Joseph Baillif*, Capitaine dans le Régiment de Picardie, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Mainvilliers, mort sans alliance, le dernier mâle de sa Famille, en 1742; 2. & *Françoise-Viçoire Baillif*, née en 1678, morte en 1709, qui avoit épousé, le 13 Janvier 1699, *Charles de Tarragon*, Ecuyer, Seigneur de la Carrée, fils de *Loup*, Ecuyer, Seigneur d'Auvilliers, & d'*Isabelle de Merlin* ou *Marlin*, Dame de la Carrée, dont entr'autres enfans : *Joseph-Viçtor de Tarragon*, né le 30 Mai 1705, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Bassigny, devenu, par la mort de ses oncles & tantes maternelles, & par le partage de ses frères & sœurs, Seigneur de Mainvilliers. Il a épousé, le 29 Janvier 1753, *Marie-Marguerite-Julie de la Barre*, fille de *Louis-Alexandre*, Seigneur de Grosliou, paroisse d'Hattonville en Beauce, mort le 3 Mars 1740, & d'*Henriette-Adelaïde de Languedone de la Villeneuve*, morte aussi le 13 Avril de la même année. De ce mariage font issus deux fils. (Voy TARRAGON; *Histoire d'Etampes*, par Fleureau; Titres; Mémoires, &c.)

MAIRAT. Voy. LÉPINETTE ou LESPINETTE LE MAIRAT (DE).

* MAIRE, Terre & Seigneurie possédée, depuis longtemps, par la Maison d'*Ambly*, & jointe au Marquisat d'*Ambly*. Voy. AMBLY.

MAIRE (LE), Famille ancienne du pays d'Artois, qui remonte à l'an 1300. Une de ses branches vient de s'éteindre dans

ROBERT-FRANÇOIS-JOSEPH LE MAIRE, Chevalier, Seigneur de Wail, Berguette, Provile & Plumoison, Conseiller honoraire au Parlement de Flandre, mort à Douai, non marié, le 17 Janvier 1771, âgé de 66 ans, avec

Tome XII.

la réputation d'un homme très-charitable envers les pauvres. Il a traduit l'*Opufulc* latin du Cardinal Bona, intitulée : *Préparation à la mort*.

De cette même branche font :

N.... LE MAIRE, veuve de M. *Desbaux*, Conseiller au Parlement de Flandre;

JEANNE-JOSÈPHE-PAULE LE MAIRE, veuve sans enfans de *Pierre-François Lequien*, Commissaire des Guerres;

Et MARIE-CAROLINE-PÉTRONILLE LE MAIRE DE PROVILE (sœur de la précédente), veuve de *Pierre-Nicolas Laumônier de Merville*, Ecuyer, Avocat au Parlement de Paris, mort ancien Echevin du Magistrat de la ville de Lille en Flandre, dont entr'autres enfans : 1. *Pierre-Louis-Joseph Laumônier*, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Commissaire Enquêteur & Examineur au Châtelet de Paris; 2. & 3. deux filles, dont une Religieuse à la Visitation de Senlis; 4. & *Jeanne-Françoise Laumônier*, mariée à *Louis-Didier Babaud*, Avocat au Parlement, dont une fille, mariée à *Louis Astruc*, Intendant de la Maison Royale de Saint-Cyr.

La seconde branche de LE MAIRE subsiste à Saint-Omer & dans le Boulonnois.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, accompagné de 3 étoiles du même, posées 2 & 1*. L'écu timbré d'un casque de profil. Supports : deux lions d'or. Cimier : un demi-lion aussi d'or. (Notice envoyée dressée sur titres.)

MAIRE (LE), en Normandie, Election de Falaise, dont les armes font : *d'argent, à la croix de sable, cantonnée de 4 lions de gueules*.

MAIRE (LE), autre Famille de la même Province, Election de Bayeux, qui porte : *d'azur, à 3 grenades d'or, 2 & 1*.

MAIRE (LE), ancienne Noblesse du Gâtinois, dont nous allons parler d'après une Notice envoyée.

I. GUILLAUME LE MAIRE, Ecuyer, Seigneur de Briou-sur-Loire, vivoit en 1367, avec *Marguerite de Méliant*, sa femme; ils étoient morts en 1439, & eurent pour enfans :

1. ROBERT, qui suit;
2. Et LOUIS.

II. ROBERT LE MAIRE, Ecuyer, Seigneur

de Briou, épousa *Marie de Fontaine*; ils vivoient en 1454. D'eux naquit

III. PIERRE LE MAIRE, Ecuyer, Seigneur de Briou & de Varennes, lequel vivoit en 1494, avec *Anne de Neufmoulin*, sa femme, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et LOUIS.

IV. FRANÇOIS LE MAIRE, Ecuyer, Seigneur de Briou & de Varennes, épousa 1^o *Marguerite de Saint-Martin*; & 2^o *Jacqueline des Roches*. Ils vivoient en 1539 & eurent plusieurs enfans, entr'autres, pour fils aîné,

V. LOUIS LE MAIRE, Ecuyer, Seigneur de Varennes, qui s'est marié 1^o à *Françoise de Saint-Phalle*; & 2^o à *Renée de Piſavy*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Ramboires, tué au siège de la Rochelle en 1627.

Et du second lit vint :

2. CHARLES, qui fuit.

VI. CHARLES LE MAIRE, Ecuyer, Seigneur de Varennes, de Courtigis & de Charmoy, fut élu en Justice, en 1635, pour commander la Noblesse dans le ban & arrière-ban des Bailliages de Montargis & de Nemours, & depuis par ordre du Roi pour la conduite de celle de Nemours. Il vivoit en 1658 avec *Madeleine de Guibert*, sa femme, dont il eut :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et NICOLAS.

VII. CHARLES LE MAIRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Charmoy, épousa *Marie Hardouin*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. Et CHARLES, Chevalier, Seigneur de Viellemaison, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Piémont, mort sans enfans de son mariage avec *Suzanne de Saint-Martin*.

VIII. CLAUDE LE MAIRE, Chevalier, Seigneur de Charmoy, a servi dans la Marine. Il a épousé *Thérèse de Noirat de Platteville*, dont est issu

IX. CHARLES-CLAUDE LE MAIRE, Chevalier, Seigneur de Charmoy, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment des Arquebustiers de Grassin, d'où il a passé Capitaine de Cavalerie au Régiment des Volontaires du Hainaut. Il a épousé *Marie-Anne de Quarré de Rougemont*, dont il avoit deux enfans en 1762, favoir :

1. LOUIS-CHARLES;
2. Et MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE.

Les armes : *d'or, au lion de sable, tenant un écuillon d'azur.*

MAIRE (LE), en Picardie. On trouve dans le Nobiliaire de cette Province, p. 322 & suiv.

ROBERT LE MAIRE, qualifié *Ecuyer* dans les titres de Saint-Symphorien de Beauvais, de l'an 1374; PIERRE LE MAIRE, Ecuyer & Gentilhomme du Comte de Clermont, dans ceux de l'Abbaye de Froimont, de l'an 1323; & HUET LE MAIRE, Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de Messire Alain de Longueval, Chevalier Bachelier, suivant la montre du 8 Septembre 1411.

RENÉ LE MAIRE, Seigneur de Parisis-Fontaine, Election de Beauvais, fut jugé noble au Conseil, par Arrêt du mois d'Août 1667. Son fils aîné,

N... LE MAIRE, Seigneur de Parisis-Fontaine, fut Exempt des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie de Luxembourg. Il se distingua en diverses occasions & notamment au combat de Leuze, donné le 19 Septembre 1691, où il fut dangereusement blessé.

Nous ignorons si de cette Famille étoit LOUIS LE MAIRE, Maréchal de Camp, Directeur des Fortifications d'une partie des places de Flandre & du Hainaut, qui mourut à Abbeville le 10 Septembre 1754. Il étoit le plus ancien Ingénieur du Royaume, ayant commencé à servir en 1680; fut fait Brigadier le 20 Février 1734 & Maréchal de Camp le 2 Mai 1744.

MAISIÈRES, en Champagne : *de gueules; au chef d'argent, chargé de 3 losanges du champ.*

MAISNIEL (DU), en Picardie : *d'argent, à 2 fasces de gueules, chargées chacune de 3 besans d'or.*

*MAISONCELLES-SAINTE-DENIS, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Seigneurie qui appartient à *Jean-Baptiste du Hamel*, Ecuyer, Patron honoraire de Saint-Denis, de Maisoncelles, neveu & filleul du célèbre *Jean-Baptiste du Hamel*, Prieur de Saint-Lambert, ancien Secrétaire de l'Académie des Sciences de Paris, l'un des plus favans

hommes de son siècle, décédé à Paris le 6 Août 1706.

* MAISONFORT, Baronnie qui a donné son nom à une branche cadette de la Maison de la *Chastre*, originaire du Berry. Voy. CHASTRE ou CHATRE (DE LA).

MAISONFORT (DE LA), branche cadette de la Maison de LE MAISTRE, distinguée dans la Robe, & divisée en plusieurs branches. Voy. MAISTRE ou MAITRE (LE).

* MAISON-MAUGIS. C'est une des quatre anciennes Châtellenies du Perche. Les Comtes du Perche y faisoient assez souvent leur séjour, & l'on voit encore, sur une espèce de tertre, les ruines de leur Château. On croit que le Comte *Geoffroy*, III^e du nom, y avoit fondé un Prieuré qu'il donna à l'Abbaye de Saint-Evroult : mais on ignore quand les Moines s'en retirèrent. Cette Terre eut longtems les mêmes Seigneurs qui l'étoient aussi de Mortagne. SAINT LOUIS, qui possédoit la meilleure partie du Perche, depuis la mort de *Guillaume*, Evêque de Châlons, dernier Comte du Perche, céda, par transaction de l'an 1257, la Seigneurie de MAISON-MAUGIS, ainsi que d'autres terres, jusqu'à la concurrence de 300 livres de revenu, à *Jacques*, Seigneur de *Château-Gontier*, qui formoit des prétentions sur une partie du Perche. Ménage, du Chefne, ainsi que plusieurs autres Auteurs, prétendent qu'il ne laissa qu'un fils, *Renaud VIII*, mort peu de temps après son père, sans postérité ; & deux filles : l'une, nommée *Aimette*, mariée à *Geoffroy*, Seigneur de la *Guerche* & de *Pouancé* ; & *Philippine*, Dame de Hérouville. Cependant M. Odolant-Desnos a découvert récemment une *Alix de Château-Gontier*, qui devoit être fille de *Jacques*, ou du moins sa petite-fille. Celle-ci porta la terre de MAISON-MAUGIS à *Gilbert de Prulay*, Chevalier, son mari. En 1305, elle donna 8 livres de rente sur la Prévôté de MAISON-MAUGIS, pour aider à la fondation d'une Chapelle dans l'Eglise de Saint-Eloy, près de Mortagne. Dans la suite, la Seigneurie de MAISON-MAUGIS passa successivement dans les Maisons du *Crochet* & de *Fontenay*. Le dernier Seigneur de MAISON-MAUGIS n'a laissé qu'une fille, mariée à N... de *Perrochel*, Seigneur de *Morainville*, ancien Officier aux Gardes Françaises.

* MAISONS, Terre & Seigneurie, près de Saint-Germain-en-Laye, qui étoit possédée, dès le XV^e siècle, par *Jean de Longueil*, Président au Parlement de Paris en 1418, duquel descendoit *René de Longueil*, second Président au même Parlement, Surintendant des Finances & Ministre d'Etat, en faveur duquel la Seigneurie de *Maisons* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregistrées au Parlement le 7 Février & en la Chambre des Comptes le 28 Avril 1659. Sa postérité masculine s'étant éteinte le 21 Octobre 1732, le Marquisat de *Maisons* est échu au Marquis de Soyecourt, issu de *Marie-Renée de Longueil*, fille dudit *René* ; laquelle s'étoit mariée à *Charles-Maximilien-Antoine de Bellefôrière*, Marquis de Soyecourt, &c. Voy. LONGUEIL & BELLEFÔRIÈRE.

* MAISONS, Terre, autre Seigneurie & Fief en Normandie, Election de Bayeux, érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Maisons-Bezons*, par Lettres Patentes du Roi, données à Versailles en 1736, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de *Louis-Gabriel Bazin de Bezons*, Brigadier des Armées du Roi, fils du Maréchal de ce nom. Il tenoit cette terre du chef de la femme, *Marie-Anne Bernard des Maisons*, mariée, le 8 Novembre 1723, fille de *Jacques Bernard*, Chevalier, Seigneur & Patron de Maisons, de Damigny-Benard, de Huppain, Châtelain de Neuville & d'Amayé, Conseiller, Maître d'Hôtel du Roi, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles-Duc, & de *Marie-Madeleine-Sabine de la Quièze*. De ce mariage est sorti, entr'autres enfans, *Jacques-Gabriel Bazin*, Marquis de Bezons, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant Général, qui s'est marié, le 18 Septembre 1752, à *Anne-Marie de Briqueville-Luzerne*. Voy. BAZIN DE BEZONS & BRIQUEVILLE.

MAISONS (DES), Famillienoble & ancienne établie dans le Limousin depuis l'an 1487. Suivant les preuves de Noblesse de cette Famille par titres & contrats de mariage produits au Généalogiste des Ordres du Roi, qui en a donné son Certificat,

I. JEAN DES MAISONS, Ecuier, Capitaine de 100 hommes d'armes, vint s'établir en

Limoufin & y épousa *Catherine Brunier* ou *Brunière*, fille de *Louis*, Baron d'Otray, Seigneur de Bonne & du Vignal, dont :

1. HUGUES, qui suit;
2. Et CHARLES.

II. HUGUES DES MAISONS, Ecuier, Seigneur de Bonne & du Vignal, fit une fondation à l'Eglise du Vignal de 8 septiers de grains & d'une rente de 22 sols pour le repos de son âme & celui des siens. Il suivit le Roi FRANÇOIS I^{er} à la guerre, où il eut le commandement d'une bande de 50 hommes, se trouva à la prise d'Hesdin en 1521, & à la bataille de Pavie, où il reçut plusieurs blessures & fut fait prisonnier. De retour en France, il épousa, par contrat passé devant *Albin*, Notaire, le 15 Juillet 1552, *Catherine Nicolas*; il testa le 5 Février 1560 & institua héritier universel son fils. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. AGNÈS, morte en bas âge;
3. Et VALERIE, mariée à *Charles de Verthac*, Ecuier, Seigneur, Baron de Figeas.

III. JEAN DES MAISONS, Ecuier, Seigneur de Bonne & du Vignal, fut pourvu de l'emploi de Vice-Sénéchal du Haut & Bas-Limoufin, Quercy, Rouergue & Saintonge, suivant l'Edit du Roi CHARLES IX, du mois d'Octobre 1563, par lequel ce Prince créa trois Gentilshommes notables de son Royaume sous le titre de Vice-Sénéchaux : le premier pour les Provinces de Guyenne & de Périgord; le second pour celles d'Agénois, Condomois & Bazois; & le troisième pour les Provinces du Haut & Bas-Limoufin, Quercy & Rouergue. JEAN DES MAISONS testa le 11 Juillet 1611; il avoit épousé *Marie de Reuillé*, de laquelle vinrent :

- JEAN, qui suit;
Et un fils & une fille, morts en bas âge.

IV. JEAN DES MAISONS, Ecuier, Seigneur de Bonne, du Vignal, du Raynaud & du Paland, fut institué héritier universel par son père; il lui succéda dans l'Office de Vice-Sénéchal & testa le 28 Juillet 1631. Il eut de son mariage avec *Anne-Françoise du Bois*, fille de N... du Bois, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Val,

1. GUILLAUME, qu'il institua pour héritier universel, mort sans postérité;
2. Et MATHIEU, qui suit.

V. MATHIEU DES MAISONS eut pour son

apanage la Terre du Raynaud; il succéda à une partie des biens de sa Famille; il fut pourvu, après la mort de son frère aîné, de l'Office de Vice-Sénéchal, & testa le 28 Décembre 1681. Il s'était marié, le 30 Mai 1643, avec *Anne Maledent*. Ses enfans furent :

1. GUILLAUME, mort sans postérité;
2. MATHIEU, qui suit;
3. ANTOINE, rapporté après son aîné;
4. JEAN, reçu Page dans la Petite Ecurie du Roi, sur le certificat du Juge d'armes de France, ensuite Capitaine d'Infanterie;
5. JOSEPH, Prieur de Sainte-Catherine d'Arç;
6. Et PAULE, mariée à *Saül de Marjac*, Ecuier, Seigneur de la Chabroulie, Chevalier-Léger de la Garde du Roi & Chevalier de Saint-Louis.

VI. MATHIEU DES MAISONS, Ecuier, Seigneur de Bonne & du Raynaud, fut pourvu de l'emploi de Vice-Sénéchal, sur la tête duquel cette charge fut supprimée du tems de la Régence. Il servit en qualité de Capitaine de Dragons, & fut ensuite Mestre de Camp de Cavalerie. Il épousa *Louise des Effarts*, dont il n'eut qu'une fille, mariée au Marquis de *Fernoël*, Mestre de Camp de Cavalerie.

VI. ANTOINE DES MAISONS, Ecuier, Seigneur du Paland, de Lussac, Mouquetaire de la seconde Compagnie (troisième fils de MATHIEU, & d'*Anne Maledent*), a eu de son mariage avec *Isabelle Rieublanc du Boff*,

1. GUILLAUME-ANNET, qui suit;
2. Et MATHIEU, Ecuier, Seigneur du Paland & de Pont, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Noailles & Chevalier de Saint-Louis.

VII. GUILLAUME-ANNET DES MAISONS, Ecuier, Seigneur du Paland, de Pont, de Neuville, de Lussac, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caylus, s'est marié, le 23 Mars 1728, avec *Marguerite-Thérèse Faulte*, dont il a eu :

1. JOSEPH-GUILLAUME, qui suit;
2. MARIANNE-MARIE;
3. GENEVIÈVE, mariée à *François de Brugière*, Ecuier, Seigneur de Farfac;
4. Et JOSÈPHE-MARIANNE, alliée à *Paul de Romanet*, Ecuier, Seigneur de Bonne & de la Combe.

VIII. JOSEPH-GUILLAUME DES MAISONS, Ecuier, Baron de Peyrat, Seigneur du Paland, de Lussac, Neuville & Pont, Chevalier-Léger de la Garde du Roi, est Gouverneur

pour S. M. des villes de Saint-Léonard, de Bourgneuf & d'Eymoutiers.

Les armes : *de gueules, à 3 tours d'argent, 2 & 1; au chef d'argent, chargé de 2 molettes d'éperon de sable.* Supports : deux lions. Couronne de Baron.

MAISONS (DES), autre Famille, qui porte : *d'azur, à une maison flanquée de 2 tours en forme d'un château d'argent, surmontée d'un arbre de finople; au chef d'or, chargé de 3 étoiles à 5 rais de gueules, posées en fasce.*

MAISONS DE BONNEFOND (DES), entre Limoges & Saint-Léonard : ancienne Nobleffe, de laquelle est

JEAN DES MAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonnefond, qui épousa *Marie-Françoise de Carbonnières*, dont il eut :

1. N... DES MAISONS, Abbé de Bonnefond, Chanoine du Chapitre de Saint-Etienne, à Limoges ;
2. Et sa sœur, *MARIE-ANTOINETTE*, veuve de *Philippe de Couhé*, Ecuyer, Seigneur de Mornay & de la Besge, dont postérité. Voy. COUHÉ-LUZIGNEM.

Les armes : *d'argent, au chêne de finople, accosté de 2 maisons de gueules, surmontées chacune d'une étoile de finople.*

MAISTRE (DE). Suivant des Lettres Patentes du mois de Mai 1763 (communiquées en original), de l'érection de la Terre de *Vaujours* en *Baronnie*, cette Famille noble est une des plus anciennes de la Province du Languedoc & est établie à présent à Paris. Son nom s'est écrit de MAISTRE & DE MESTRE, qu'on a toujours prononcé.

BERNARD DE MAISTRE fut élu Capitoul de Toulouse le Dimanche après la fête de Sainte-Foy, l'an 1320, avec Pierre de Castelnau, Damoiseau; Bernard de Saint-Loup, aussi Damoiseau, & autres Gentilshommes. Il fut nommé une seconde fois Capitoul le 23 Octobre 1328.

ROBERT DE MAISTRE étoit en 1396 Maître d'Hôtel de JEAN DE FRANCE, Duc de Berry & d'Auvergne, Comte de Poitou & de Boulogne.

I. AMAURY DE MAISTRE fut Secrétaire de LOUIS DE FRANCE, Duc de Guyenne. Le Roi CHARLES VII, en considération des services qu'il avoit rendus à LOUIS DE FRANCE, son fils, lui fit don de 50 francs d'or, par Lettres du 10 Avril 1410. Il avoit épousé *Catherine Patarde*, & ne vivoit plus le 12 Oc-

tobre 1435, lorsque sa femme, alors veuve, donna quittance au Receveur Général des Finances en Languedoc & en Guyenne, de la somme de 100 livres tournois, dont le Roi l'avoit gratifiée, par Lettres du 3 Septembre de la même année.

D'anciens titres annoncent que la Famille DE MAISTRE forma dès-lors différentes branches, dont l'une passa en Poitou & posséda, dans cette province, dès l'an 1513, les Seigneuries de la Papinière, de la Vascetière & d'Aizenay ; celle qui demeure en Languedoc a possédé, dans cette Province, les Seigneuries de Saint-Félix, de Camplong, de Cabrières & de Léouze.

II. LOUIS DE MAISTRE, fils d'AMAURY, eut d'*Anne Eflienne*, son épouse,

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JEAN, Docteur ès-Droits, Avocat en la Cour des Comptes de Montpellier, mort sans avoir été marié ;
3. Et PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. ANTOINE DE MAISTRE, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied, par commission du 30 Mars 1590, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, composé de dix Compagnies, chacune de 100 hommes, par autre commission du 6 Mars 1597, & Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1622, se signala sous le règne de LOUIS XIII, à la tête d'une Compagnie de 100 hommes qu'il commandoit. Il épousa *Suzanne de Melet*, dont :

1. LOUIS, qui fit, en qualité de Gentilhomme volontaire, la campagne de Rouffillon en 1639. Il avoit épousé *Anne de Maifane* & en eut un fils, mort sans alliance ;
2. BERNARD, qui suit ;
3. BERNARDINE ;
4. ANNE, mariée à *Bernard de Joly* ;
5. Et autre ANNE, alliée, le 8 Mars 1631, à *Pierre de Pascal*, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier.

IV. BERNARD DE MAISTRE, Capitaine au Régiment de Castrevielle, Infanterie, en 1636, épousa *Suzanne de Ricard*, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANNE, mariée à *Daniel de Montcalm*, Seigneurs de la Baume, Capitaine au Régiment de Montpezat, dont postérité. Voy. MONTCALM ;
3. Et JEANNE, mariée dans la Maison de *Bafchi*.

V. LOUIS DE MAISTRE, II^e du nom, attaché près de la personne du prince de Condé, fut dispensé, par ordre de ce Prince, de se trouver au ban & arrière-ban, convoqué en 1639. Il épousa *Antoinette*, Dame de Toiras, fille de *Louis de Bermond-du-Caylar-de-Saint-Bonnet*, II^e du nom, Marquis de Toiras & de Saint-Michel, Comte d'Aubijoux, Baron de Castelnau, Bélesta & Sauveterre, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1658, Sénéchal & Gouverneur de Montpellier en 1665, & d'*Elisabeth d'Ambroise*, Comtesse d'Aubijoux, dont trois filles :

LUCRÈCE, SUSANNE & ANNE DE MAISTRE DE TOIRAS.

SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE DE MAISTRE (troisième fils de LOUIS, I^{er} du nom, & d'*Anne Estienne*), Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied, par commission du 30 Mars 1590, Colonel d'un Régiment qu'il leva à ses frais, se signala, en cette qualité, sous Louis XIII, fut Maréchal des Camps & Armées du Roi, & l'un des plus vaillans & expérimentés Capitaines de son tems. Il mérita, par sa sagesse & ses vertus, l'estime & la confiance générale, gagna les esprits & les ramena à l'obéissance due à leur légitime Souverain. La reddition de Montpellier, en 1622, fut le fruit de l'habileté de ses négociations. En consultant l'*Histoire d'Henri, II^e du nom, Duc de Montmorency*, Pair & Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en Languedoc, liv. 2, chap. 8, p. 157 jusqu'à la pag. 170, on lit que le Capitaine DE MESTRE, de Clermont, pour lors habitant Montpellier, appuya davantage les intelligences que le Duc de Rohan avoit dans Montpellier pour faire la paix, & qu'en cette rencontre il agit le plus utilement pour le service du Roi; que par son adresse il gagna la plus grande partie des plus obstinés dans la rébellion, & qu'il fut le plus utile instrument de la paix dans Montpellier, qui se soumit au Roi le 19 Octobre 1622. Ce PIERRE DE MAISTRE épousa *Madeleine de Paule*, fille de noble *Géraud*, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de guerre à pied, par commission du 27 Octobre 1589, & de *Peyronne d'Hérail*. Sa femme lui survécut, & elle ne vivoit plus le 20 Février 1650. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, qui fut;
2. RAYMOND, légataire de son père, par son testament du 5 Mai 1638. Il servoit en qualité de Capitaine d'Infanterie en 1650;
3. JEAN, Capitaine au Régiment de Granges, tué au siège de Porto-Longone, le 15 Août 1649;
4. Et MARIE, femme de *François Palolle*, Ecuyer.

IV. PHILIPPE DE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Cabrières en Languedoc, successivement Enseigne au Régiment de Castrevielle, Infanterie (Compagnie de BERNARD DE MAISTRE, son cousin), en 1636, passa, en 1637, au Régiment de Languedoc, aussi Infanterie, en qualité de Lieutenant; fut ensuite Capitaine au Régiment de Leques en 1639 & 1640; leva une Compagnie au Régiment d'Anduse, Infanterie, par commission du 11 Juin 1642, & y servit jusqu'en 1648, qu'il passa, en la même qualité de Capitaine, au Régiment de Coligny-Savigny; leva en 1673 une Compagnie de Chevaux-Légers, composée de 50 hommes, au Régiment de Stroff, Cavalerie Allemande, par Commission du 10 Décembre de la même année, & enfin entra au Régiment de Schomberg, où il est mort Lieutenant-Colonel de ce Régiment, avec rang de Colonel. Il avoit épousé, par contrat du 4 Décembre 1653, *Catherine de Montagnac*, sœur de *Marguerite*, mariée à noble *Abraham-Arnald Faret*, Ecuyer, & fille de *Pierre de Montagnac*, Conseiller au Præsidental de Béziers, & de *Laure du Bouzet*. De ce mariage naquirent :

1. PIERRE, lequel, par Lettres datées à Béziers le 25 Avril 1697, fut nommé pour aller servir dans la Compagnie des Gentilshommes du Languedoc, mandés pour le ban & l'arrière-ban; passa la revue à Béziers le 20 Mai 1697, & fit la campagne de cette année;
2. PHILIPPE, II^e du nom, Cornette au Régiment de Praslin, Cavalerie, par brevet du 15 Janvier 1689, & Capitaine en 1715;
3. Et JEAN-FRANÇOIS, qui fut.

V. JEAN-FRANÇOIS DE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Léouze en Languedoc, né à Clermont-Lodève le 13 Avril 1671, fit ses premières années à l'armée d'Italie, en qualité de Volontaire au Régiment de Praslin, Cavalerie, Compagnie de M. d'*Esplanol*, son parent (Lieutenant-Colonel, Commandant & Capitaine au même Régiment); servoit

dans l'armée au camp de Florence, le 5 Août 1691, & entra, en 1692, dans le Corps des Gentilshommes, où il servit jusqu'en 1695, qu'il entra, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Puynormand, Infanterie; ce Régiment ayant été incorporé, après la paix de 1697, dans le Régiment Royal, il y servit en qualité de Lieutenant; fit toutes les Campagnes depuis 1701, tems auquel la guerre, pour la succession à la Couronne d'Espagne, commença; fut nommé Capitaine au Régiment Royal, par commission du 24 Décembre 1705; Chevalier de Saint-Louis le 31 Juillet 1721, & continua ses services jusqu'en 1738, qu'il mourut, à la tête du Régiment Royal. Il avoit épousé, par contrat du 15 Janvier 1713, *Isabelle Mutinot-de-Carnoy*, fille de *Bernard*, Seigneur de Carnoy, & d'*Isabelle d'Arras*, de laquelle il a eu deux fils & deux filles, mortes au berceau. Le fils qui reste est

VI. JEAN-ARMAND-PHILIPPE DE MAISTRE, Baron de Vaujours, Seigneur de Montauban, Vert-Galant & autres lieux, né à Boulogne-sur-Mer, Chevalier de Saint-Louis & ancien Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, qui a également signalé sa sagesse & sa valeur, pendant 28 ans qu'il a servi dans ce Régiment, en toutes les occasions générales & particulières où il a été employé. Ayant été détaché, en 1734, avec 20 Grenadiers, pour s'emparer d'un des postes de la ville de Trèves, il exécuta cette entreprise avec une intrépidité digne des plus grands éloges. Il en a encore donné une preuve plus éclatante, la même année, au siège de Traerbach, en devançant les Grenadiers & Dragons qui composoient le détachement commandé pour attaquer le fossé de la place, qu'il fit abandonner aux ennemis, en s'y précipitant à la tête de 50 travailleurs. A l'affaire de Dingelsing, en 1743, étant entouré de toutes parts d'un côté, & de l'autre, borné par la rivière d'Iser, il parvint, par son habileté, à ramener un corps de troupes qu'il commandoit. Enfin à la bataille de Fontenoy il se comporta avec tant de bravoure dans les différentes attaques où il se trouva, que S. M. le décora de la Croix de Saint-Louis. Animé par cette récompense, il a continué à se distinguer dans le service jusqu'en 1748, que ses forces affaiblies & ses infirmités l'ont forcé à demander sa retraite. C'est en considération de la no-

blesse ancienne de sa Famille, de tous ses Services & de ceux de ses ancêtres, que la Terre & Seigneurie de *Vaujours*, située en l'Isle-de-France, avec union de celles de *Montauban* & de *Vert-Galant*, a été érigée en titre de *Baronnie*, avec attribution du titre de *Baron*, pour lui & sa postérité, par Lettres Patentes données à Versailles au mois de Mai 1763, enregistrées au Parlement le 11 Janvier 1764 & en la Chambre des Comptes. (Cette Terre de *Vaujours*, qui avoit déjà été décorée de semblable dignité, est d'un revenu considérable & jouit de tous les droits de haute, moyenne & basse Justice & mouvances sur un grand nombre de fiefs.) Il a épousé 1^o *Marie-Madeleine-Thérèse de Langellerie*, morte sans enfans; & 2^o par contrat du 30 Novembre 1754, *Marguerite-Françoise Poullain*, fille de feu *Antoine Poullain*, Ecuier, Conseiller du Roi en ses Conseils & son premier Avocat Général en la Cour des Monnoies de Paris, & de Dame *Renée Petit*. De ce mariage il a eu :

1. ARMAND-JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEANNE-MARGUERITE, née le 25 Juillet 1757, mariée, le 6 Février 1776, à *Louis-François-Jules Jehannot de Bartillat*, Marquis d'Hiroll-Bartillat, Chevalier de Saint-Louis & Colonel en second du Régiment de Blaisois, Infanterie, dont des enfans;
3. Et ELISABETH-RENÉE, appelée *Mademoiselle de Vaujours*, née le 6 Août 1762, mariée, le 24 Août 1778, à *Claude-Geoffroy de Monjay*, Chevalier, Conseiller du Roi, son premier Avocat au Châtelet de Paris & à présent Conseiller au Parlement.

VII. ARMAND-JEAN-FRANÇOIS DE MAISTRE, Chevalier, né le 27 Avril 1756, ci-devant Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, a été nommé, en Juillet 1772, Enseigne aux Gardes Françaises.

(Les alliances de cette ancienne Noblesse sont avec les Maisons de *Bermond-du-Caylar*, *Montcalm*, *d'Esplanol*, *Saint-Félix*, &c.)

Les armes : d'argent, à 2 fasces de gueules, surmontées de 5 mouchetures d'hermine de sable, rangées en chef.

MAISTRE ou MAITRE (LE). On lit dans le *Mercur de France* d'Avût 1773, pag. 211, que c'est une ancienne Noblesse de Robe, qu'on a vu, dans tous les tems, puiser, dans son attachement à la Couronne, la source de

la fidélité la plus constante, au milieu même des plus grandes révolutions. Elle tire son origine d'un Prévôt de Paris, qui vivoit avant l'an 1300. Elle a produit, pendant 22 règnes: cinq Abbeffes, deux Chanoineffes, une Supérieure de Saint-Cyr, des Capitaines de Vauſeaux, Colonels, Gouverneurs de places commandant les bans & arrière-bans, un Lieutenant Général d'Artillerie, des Conſeillers d'Etat, dix-neuf Conſeillers du Parlement, trois Avocats Généraux, trois Prédiſens à Mortier & un Premier Prédiſent.

(Blanchard, Mézeray, le P. la Baune, & une infinité d'autres Ecrivains apprennent que cette Famille s'eſt diſtinguée dans tous les états & que nos Souverains ont créé pour elle la place de ſeptième Prédiſent à Mortier en faveur de JEAN LE MAISTRE, qui fit rendre le célèbre Arrêt pour le maintien de la *loi ſalique* lors de la réduction de Paris, & qu'HENRI IV appelloit ſon *bon Prédiſent*.) Elle a formé pluſieurs branches & remonte, dit Moréri, à JEAN qui ſuit.

1. JEAN LE MAISTRE, reçu Avocat Général du Parlement le 29 Avril 1482, ſous le règne de LOUIS XI, mourut le 19 Juin 1510. Il avoit épouſé *Marie de Saint-Germain*, dont:

1. ANTOINE, Conſeiller au Parlement, dont on ne connoît point la poſtérité;
2. Et GEOFFROY, qui ſuit.

II. GEOFFROY LE MAISTRE, Seigneur de Cincheour, Gumoy, Brétigny & de Saint-Philibert, Prévôt de Monthléry & anciens reſorts en 1515, mourut le 1^{er} Juillet 1545. Il avoit épouſé, 1^o par contrat du 2 Mars 1492, *Catherine Fremyn*, fille de N... *Fremyn*, Prévôt de Monthléry; morte le 1^{er} Novembre 1515; & 2^o en 1517, *Catherine le Fèvre*, morte en 1532. Il eut du premier lit :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. CLAUDE, Docteur Régent en la Faculté de Médecine, Chanoine du Mans & de Meaux, Prieur de Chaumont & Curé de Chemiré-le-Gaudin;
3. GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Ferrières*, rapportée ci-après;
4. PIERRE, tige de celle des Seigneurs de *Vaux* & de *Montfabert*, mentionnée en ſon rang.

Et du ſecond lit vinrent :

5. JULIEN, chef de la branche des Seigneurs de *Grandchamp*, auſſi rapportée ci-après;
6. Et MARGUERITE, mariée à *Jean Regnault*,

qui fut pourvu de l'office de Prévôt de Monthléry, par la démiſſion qu'en fit en ſa faveur GEOFFROY LE MAISTRE, ſon beau-père.

III. JACQUES LE MAISTRE, 1^{er} du nom, Seigneur du Buiffon, Procureur du Roi au Tréſor, mourut avant l'année 1544, ainſi qu'il paroît par le partage du 2 Juillet de ladite année, fait en préſence de GEOFFROY LE MAISTRE, entre tous ſes enfans & petits-enfans, iſſus de JACQUES, comme représentant leur père. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Octobre 1510, *Jeanne Diguët*, fille de *Guillaume*, Seigneur des Broſſes, Procureur du Roi en ſa Chambre du Tréſor, & de *Marie des Moulins*, ſa première femme, dont il eut :

1. DENIS, qui ſuit;
2. NICOLAS, Page du Duc d'Aumale, mort mineur ſans poſtérité;
3. Et MARIE, alliée à *Claude de Saint-Yon*, pourvu de la charge de Procureur du Roi en ſa Chambre du Tréſor, après le décès de JACQUES LE MAISTRE, ſon beau-père.

Guillaume Diguët avoit épouſé, en ſecondes noces, *Etiennette de la Maiſonfort*, qui fit une donation, le 13 Janvier 1629, à *Jeanne Diguët*, ſa belle-fille, & à JACQUES LE MAISTRE, ſon mari, tant pour eux que pour DENIS LE MAISTRE, leur fils, & autres enfans mâles, à la charge qu'un d'eux ajouteroit à ſon nom celui de *la Maiſonfort*, & à ſes armes celles de la Famille de *la Maiſonfort*, qu'elle a déclaré être écartelées des armes des *Anjorant*, dont la Famille étoit éteinte dans ſa perſonne. (C'eſt la ſeconde branche, qui a pris le nom de *la Maiſonfort*.)

IV. DENIS LE MAISTRE, 1^{er} du nom, Seigneur du Buiffon, des Broſſes & des Cou-dreaux, Conſeiller, Secrétaire ordinaire de FRANÇOIS, ſils de France, frère unique d'HENRI III, avoit épouſé, par contrat du 4 Mai 1476, *Marie le Noir*, Demoifelle de Madame RENÉE DE FRANCE, Duchefſe de Ferrare & de Chartres, &c., fille de *Pierre le Noir*, Conſeiller du Roi, Lieutenant Général de Gien, & de *Jeanne Buatier*. (Les révolutions arrivées alors dans l'Etat par les erreurs de Calvin, les défunirent d'avec GILLES LE MAISTRE, leur oncle, auſſi attaché aux intérêts de l'Egliſe & de l'Etat, que les autres étoient zélés Proteſtans, & cette différence de Religion & de ſentimens en fit comme deux Familles différentes, qui ne ſe connurent plus, ainſi qu'avec des

autres branches.) DENIS LE MAISTRE eut de son mariage :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. PAUL, auteur de la branche de la *Maisonfort*, éteinte dans son petit-fils, ANTONIN-PAUL LE MAISTRE DE LA MAISONFORT, 11^e du nom, Capitaine de Vaisseau, qui mourut sans alliance ;
3. DENIS, auteur de celle des Seigneurs des *Coudreaux*, rapportée ci-après ;
4. MARIE, femme de *Jean Gravet*, Avocat au Parlement ;
5. CATHERINE, mariée à *Gédéon Lancemaut*, Seigneur de Chevigny, Commissaire ordinaire de l'Artillerie de France ;
6. Et SUSANNE, alliée avec *Guy de Saint-Jean*, Seigneur de Rochefort.

V. PIERRE LE MAISTRE, Seigneur des Broffes & de Beaumont, se fit Catholique & s'établit en Provence. Il épousa, par contrat du 1^{er} Février 1610, *Clarisse Altoviti*, fille de *Philippe*, Baron de Castellane, & de *Renée de Rieux*, Dame d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & petite-fille du Maréchal de *Rieux*. PIERRE eut de son mariage

VI. GUILLAUME LE MAISTRE, Seigneur des Broffes & de Beaumont, Capitaine au Régiment de Lorraine, qui avoit épousé, par contrat du 1^{er} Avril 1639, *Eléonore de Barras*, fille de *Joseph*, Seigneur de la Roubine, Mirabeau & de *Gaubert*, & d'*Eléonore de Baras*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CLAIRE, mariée, 1^o dans la *Maison de Cabre* ; 2^o dans celle de *Salomon* ; & 3^o avec *François de Vincheguierre*. Elle mourut sans enfans ;
3. Et ELÉONORE, mariée, par contrat du 14 Mai 1659, à *Gaspard de Forbin-Gardanne*, Lieutenant des Galères du Roi, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. FORBIN.

VII. FRANÇOIS LE MAISTRE, Seigneur des Broffes, de Beaumont & en partie de Mirabeau, épousa, par contrat du 22 Juillet 1670, *Anne de Signier*. Il prêta hommage de la Terre de Mirabeau le 26 Novembre 1672. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. CLAUDE, Garde de la Marine, tué dans un combat donné en 1704 ;
3. FRANÇOIS, Capitaine des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis ;
4. JEAN, Capitaine d'un des Vaisseaux du Roi d'Espagne ;

Tomé XII.

5. JOSEPH, mort Ecclésiastique ;
6. Et CLAIRE, veuve de noble *Joseph de Podio*, Ecuyer de la ville d'Aix.

VIII. PIERRE LE MAISTRE, 11^e du nom, Seigneur des Broffes, de Beaumont, &c., s'allia, par contrat passé à Marseille devant *Fabron*, Notaire, le 23 Avril 1695, avec *Catherine de Porrade*, fille de noble *Pierre*, & de *Françoise de Menc-Campagne*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. FRANÇOISE-THÉRÈSE, seconde femme, le 23 Novembre 1717, de *Scipion d'Armand*, Seigneur de Garcinière, dont des enfans. Voy. ARMAND DE GARCINIÈRE ;
3. Et MARIE-ANNE, épouse de *Robert*, Comte de *Signorini*, Gentilhomme Florentin, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne.

IX. JEAN-FRANÇOIS LE MAISTRE, Seigneur de Beaumont, ancien Capitaine de Galères & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat passé à Marseille devant *Boyer & Groffon*, Notaires, le 18 Janvier 1743, *Anne-Élisabeth de Guilton-Gantel de Mazargues*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Mazargues, & de *Madeleine du Mont*, dont cinq garçons & une fille, savoir :

1. NICOLAS-JEAN-ANDRÉ, qui étoit Page de M. le Duc de Penthièvre en 1759 ;
2. 3. 4. & 5. FRANÇOIS-JOACHIM, JEAN-BAPTISTE, JEAN-FRANÇOIS & ROBERT-BERNARD-DENIS ;
6. Et MARIE-ANNE.

BRANCHE des Seigneurs DES COUDREAUX.

V. DENIS LE MAISTRE, 11^e du nom, Seigneur des Coudreaux, troisième fils de DENIS 1^{er}, & de *Marie le Noir*, avoit épousé, par contrat du 4 Mars 1628, *Catherine du Monceau*, fille de *Jacques*, Conseiller du Roi en l'Élection de Châteaudun & de *Bonneval*, & de *Catherine le Gentil*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et DANIEL, Seigneur de la Bretonnière, marié, par contrat du 20 Avril 1671, à *Judith Boutinon*, fille de *Samuel*, Seigneur des Hayes, Lieutenant Général d'Artillerie, & de *Judith Carton*, dont vinrent :
 1. JUDITH-JEANNE, qui fut mariée, le 16 Août 1685, à ISAC LE MAISTRE, son cousin germain ;
 2. Et CATHERINE, qui épousa, 1^o *Henri-Daniel*, Seigneur de *Gaugues* & de

G g g

Martragny, Préfident de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen le 5 Juin 1696; 2° *René d'Auber*, Marquis d'Aubeuf, Gouverneur de Fécamp & Capitaine Général des côtes de Normandie en 1709; & 3° en 1713, à Don *Paul Coute de Gemelli*, Italien.

VI. JACQUES LE MAISTRE, II^e du nom, Seigneur de la Tréforerie & de la Thibaudière, avoit épousé, par contrat du 10 Décembre 1657, *Jeanne Crommelin*, fille de *Pierre*, originaire de Hollande, & de *Marie des Ormeaux*, de laquelle il eut :

1. ISAAC, qui suit;
2. PIERRE-HENRI, Seigneur du Marais, Roinville, &c., qui s'est marié, par contrat du 10 Juillet 1703, à *Marie-Rachel de Meuves*, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Cramouille & de *Marie Mariette*, dont :

1. MARIE-LOUISE, mariée, le 19 Mai 1733, à *Jean*, Comte de *Séjour*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie;

2. Et JEANNE-HENRIETTE, femme, le 12 Juin 1741, de *Joseph*, Comte de *Séjour-Cabanac*, Brigadier des Armées du Roi, Guidon des Gendarmes de la Garde de S. M. & Chevalier de Saint-Louis.

3. MARIE-JEANNE, mariée, par contrat du 3 Février 1685, à *André Crommelin*, Seigneur de Muids & de Bonne-Mare;

4. SUSANNE-MADELEINE, alliée, par contrat du 21 Mai 1691, à *Etienne de Guillaud*, Baron de Bléré, dont *Etienne-Jacques de Guillaud de Bléré*, qui mourut Conseiller au Parlement; il avoit épousé une fille de *M. Delpech*, Marquis de Mérimville, Conseiller de Grand'Chambre;

5. Et JEANNE, mariée, par contrat du 26 Septembre 1694, à *Henri-Auguste de la Tour*, Marquis d'Ezenay, Seigneur de la Corée, de la Cressonnière & de la Ménardière. Leurs enfans font : 1. *Henri-Auguste de la Tour*, Marquis d'Ezenay; 2. *Henriette-Catherine de la Tour-d'Ezenay*, Dame de la Ménardière, mariée à *Louis-Henri d'Afnières*, Seigneur de Lucques, &c.; 3. & *Jeanne-Hélène de la Tour-d'Ezenay*, Demoiselle de la Cressonnière.

VII. ISAAC LE MAISTRE, Seigneur de la Tréforerie & de la Thibaudière, avoit épousé, par contrat du 16 Août 1685, *JUDITH-JEANNE LE MAISTRE*, sa cousine germaine, fille de *DANIEL LE MAISTRE*, & de *Judith Boutin des Hayes*, dont :

1. JACQUES, Avocat au Parlement, mort mineur & sans postérité;
2. Et *DANIEL-HENRI*, qui suit.

VIII. DANIEL-HENRI LE MAISTRE, Seigneur de Saint-Pérvay, Conseiller au Parlement, est mort Conseiller honoraire le 7 Avril 1773, dans la 78^e année de son âge. Il avoit épousé, par contrat du 22 Mars 1728, *Elisabeth-Julienne Poirier*, fille de *Charles-Claude*, Seigneur d'Esry & de Vannes, Receveur Général des Finances, & de *Louise Molé*. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-HENRI, Conseiller au Parlement de Paris;
2. Et *ELISABETH-LOUISE*, femme de *Jacques-Jérôme Jolivet de Vannes*, Procureur & Avocat du Roi & de la Ville de Paris. Elle est morte le 8 Octobre 1765.

BRANCHE des Seigneurs de FERRIÈRES.

III. GILLES LE MAISTRE, I^{er} du nom, Seigneur de Cincehour & de Monthelon, près de Monthéry, né en cette ville (troisième fils de *GEOFFROY LE MAISTRE*, Seigneur de Cincehour, &c., & de *Catherine Freymyn*, sa première femme), passa sa jeunesse dans le Barreau, où il acquit la réputation de grand Orateur & d'excellent Jurisconsulte, ce qui donna lieu à *FRANÇOIS I^{er}* de l'honorer, en 1540, de la charge de son Avocat Général. *HENRI II*, voulant reconnaître les services qu'il avoit rendus au Roi, son père & à lui, le pourvut, en 1550, de l'Office de Président à Mortier & l'éleva, le 12 Juin 1551, à la place de Premier Président au Parlement de Paris. Il eut le malheur de voir naître de sanglantes factions, qui, sous prétexte de Religion, désolèrent depuis toute la France; mais ni les promesses, ni les menaces, ni même la crainte de l'interdiction & de la mort, ne purent jamais ébranler sa constance, ni l'empêcher de soutenir les intérêts de l'Etat jusqu'à sa mort arrivée le 5 Décembre 1562, à la 63^e année de son âge. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Paris, où l'on voit sa statue & celle de sa femme, sur un tombeau élevé avec une épitaphe. (Voy. son éloge dans *Moréri*, édit. de 1759.) Il avoit épousé, par contrat du 18 Septembre 1525, *Marie Sapin*, fille de *Jean*, Seigneur de Rozières & de la Bretèche, en Touraine, Receveur Général des Finances en Languedoc, & de *Marie Broffet*, fille de *Michel*, Comptable de Bordeaux, & de *Jean-*

ne Briçonnet, cousine germaine de *Guillaume Briçonnet*, Cardinal, dit de *Saint-Malo*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. NICOLAS, Conseiller au Parlement, Aumonier ordinaire du Roi, Chanoine de l'Église de Paris, Prieur de Choisy-en-Brie & de Saint-Georges-de-Montaigu, en Poitou, mort le 23 Mai 1568 ;
3. GENEVIÈVE, mariée à *Jean-Jacques de la Vergne*, Seigneur de Guilleragues, Avocat au Parlement de Paris ;
4. MARTHE, alliée, en Juin 1551, à *Jean de Longueil*, Seigneur de Maisons-sur-Seine, Conseiller au Parlement ;
5. Et CLAUDE, morte le 22 Septembre 1556, femme de *Claude Berthiau*, Seigneur de Marcillière, Conseiller au Grand Conseil.

IV. JEAN LE MAISTRE, Seigneur de la Bretonne & de Cincehour, Conseiller au Parlement, mourut en Novembre 1585, âgé de 55 ans. Il avoit épousé 1^o *Catherine Herbelot*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Ferrières, Maître des Comptes, & de *Catherine de Pome-reu* ; & 2^o *Rose de l'Espine*, dont il eut quelques enfans. De son premier mariage vint, pour fils unique,

V. GILLES LE MAISTRE, II^e du nom, Seigneur de Ferrières, Cincehour, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, qui épousa *Marie Hennequin*, fille de *Claude*, Seigneur de Bermainville & de Compans, Maître des Requêtes, & de *Madeleine Séguier*. Il en eut :

1. GILLES, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Bermainville, marié à *Elisabeth Orlandini*, dont des enfans ;
3. MARIE, morte en Octobre 1647, femme de *Robert de Balfac*, Seigneur d'Ambonville, Montagu, la Brisette, &c. ;
4. MARGUERITE, alliée à *Séraphin du Tillet*, Seigneur de Montramé, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi ;
5. LOUISE, morte en Juillet 1600, femme de *Louis de Cledié*, Seigneur de Bellot & de Chamby, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi ;
6. MADELEINE, mariée à *Henri de Blottesière*, Seigneur de Morlancourt & Plainval ;
7. Et CATHERINE, Religieuse en l'Abbaye du Moncel.

VI. GILLES LE MAISTRE, III^e du nom, Seigneur de Ferrières, Cincehour, &c., Conseiller au Parlement, mourut le 24 Octobre 1630. Il avoit épousé *Marie de Pastoureau*,

fille de *François*, Baron de Sansac & de Celsefrouin, Seigneur de Saint-Laurent, Conseiller au Parlement de Paris. Elle mourut le 27 Février 1636, laissant :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, Seigneur de Perfac, en Poitou, de Belloc & en partie du Marquisat de Ferrières, Conseiller de Grand'Chambre, qui mourut le 14 Septembre 1685. Il avoit épousé, en secondes nocces, *Marie le Féron*, dont pour fils unique,

FRANÇOIS, II^e du nom, Seigneur des mêmes lieux, Conseiller honoraire au même Parlement, où il avoit été reçu le 2 Juillet 1692, mort au Château de Montrouge, près de Paris, âgé d'environ 65 ans, le 28 Septembre 1733, & inhumé aux Cordeliers de Paris, dans la sépulture de sa Famille. Il avoit épousé, le 1^{er} Août 1695, *Marie-Marguerite Boucher*, morte le 2 Avril 1721, dans la 47^e année de son âge, fille de *Nicolas Boucher*, Secrétaire du Roi, Grand Audiencier de France, & de *Marie Bannelier*. Il n'en a laissé que

MARIE-ANNE, née le 27 Mars 1700, qui s'est mariée, le 22 Décembre 1722, avec *Nicolas le Camus*, Premier Président de la Cour des Aides de Paris, Seigneur de Montrouge, qui avoit épousé, en premières nocces, *Charlotte-Madeleine Baugier*, morte le 2 Décembre 1722. Elle en a eut postérité. Voy. CAMUS DE LA GRANGE-BLIGNY.

VII. JEAN LE MAISTRE, II^e du nom, Seigneur de Ferrières, de Cincehour, &c., Conseiller au Parlement, mourut en Avril 1659. Il avoit épousé *Renée Davy*, morte le 27 Février 1692, fille de *Laurent Davy*, Seigneur de la Fautrière, Maître des Requêtes, laissant postérité.

BRANCHE
des Seigneurs de VAUX & de MONTSABERT.

III. PIERRE LE MAISTRE, quatrième fils de *Geoffroy*, & de *Catherine Freymyn*, sa première femme, Secrétaire du Roi & Greffier de la Chambre des Comptes, mourut le 6 Novembre 1562. Il avoit épousé *Jacqueline de Merle*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et JÉRÔME, auteur de la branche des Seigneurs de *Bellejamme*, rapportée ci-après.

IV. PIERRE LE MAISTRE, II^e du nom, Seigneur de Vaux, près de Meulan, Conseiller

au Parlement & Président des Enquêtes, épousa *Anne le Sueur*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aulnoy, Greffier de la Cour des Aides, & d'*Anne Hennequin*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. GILLES, Seigneur de Montmort, qui fut marié ;
3. JEAN, Seigneur d'Hardivillers, mort en Avril 1658, ne laissant que deux filles d'*Antoinette d'Espinoy*, sa femme ;
4. Et ARNAUD, Religieux à l'Abbaye de Saint-Denis, Prieur d'Évesquemont.

V. PIERRE LE MAISTRE, III^e du nom, Seigneur de Vaux, Montfabert, &c., épousa *Françoise Vyon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Tangy & d'Hérouval, & de *Claude Abelly*, dont des enfans, qui ont continué cette branche.

BRANCHE

des Seigneurs de BELLEJAMME.

IV. JÉRÔME LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, second fils de PIERRE, 1^{er} du nom, & de *Jacqueline de Merle*, avoit épousé *Renée le Fèvre de Caumartin*, sœur de *Louis*, Seigneur de Caumartin, Garde des Sceaux de France, dont entr'autres enfans :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. JEAN, Chanoine de l'Église de Paris ;
3. ANTOINE, Conseiller de la Cour des Aides, qui, de *Catherine d'Alneras*, fille de *René*, Maître des Comptes, eut pour fils :
 1. CLAUDE, mort jeune ;
 2. Et NICOLAS, Seigneur de Guillerville, qui a laissé postérité.
4. Et MADELEINE, alliée à *Guy Tambonneau*, Seigneur du Bouchet.

V. LOUIS LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, reçu Conseiller au Grand Conseil en 1617, Maître des Requêtes le 17 Décembre 1626, Intendant d'Amiens & de l'Armée en 1636, puis Conseiller d'Etat, mourut en Août 1666. Il avoit épousé, 1^e *Françoise Brandon*, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, & de *Charlotte Gayant* ; & 2^e *Eléonore Prudent de Michau*, morte le 19 Juin 1674. Il eut du premier lit :

1. JÉRÔME, qui fuit ;
2. Et FRANÇOISE, mariée, le 21 Août 1642, à *Gilles de Ruellan*, Seigneur de la Baluc, Maître des Requêtes, morte le 20 Janvier 1647.

VI. JÉRÔME LE MAISTRE, II^e du nom, Seigneur de Bellejamme, Conseiller au Parlement, puis Président aux Enquêtes, mourut en Décembre 1669. Il avoit épousé, le 22 Août 1650, *Marie-Françoise Feydeau*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Vayres, Avocat au Parlement, & d'*Anne Marechal*. Elle mourut le 25 Novembre 1712, à 79 ans, ayant eu de son mariage :

1. HENRI-LOUIS, qui fuit ;
2. ANTOINE, mort sans alliance en Mai 1694 ;
3. ELÉONORE, mariée, 1^o à *François le Roy*, Seigneur de Beaupré, Conseiller au Parlement ; & 2^o le 15 Février 1676, à *André le Fèvre-d'Ormesson*, II^e du nom, Seigneur d'Amboile, Maître des Requêtes ; elle est morte en Mars 1681, ayant eu postérité. Voy. FÈVRE (LE) D'ORMESSON, D'EAU-BONNE & DE LEZEAU ;
4. ANNE, femme de *Charles de la Boutière*, aussi Maître des Requêtes, morte le 16 Avril 1700, sans postérité ;
5. Et MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 2 Janvier 1700, à *Dominique-Claude Barberie de Saint-Contest*, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, dont des enfans. Voyez BARBERIE DE SAINT-CONTEST.

VII. HENRI-LOUIS LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, Conseiller au Parlement le 9 Février 1685, mourut en 1733. Il avoit épousé, le 5 Février 1706, *Marie-Madeleine de Bullion*, fille de *Jean-Louis*, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Geneviève Pinette de Charnois*, dont entr'autres enfans :

MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 19 Janvier 1745, à *André le Fèvre*, Comte d'Éaubonne, Seigneur de Longueval, &c. Elle est morte le 15 Juillet 1762, n'ayant eu qu'un fils, mort en bas âge. Voy. FÈVRE (LE) D'ORMESSON, &c.

BRANCHE

des Seigneurs de GRANDCHAMP.

III. JULIEN LE MAISTRE, fils de GÉOFFROY, & de *Catherine le Fèvre*, sa seconde femme, fut un célèbre Avocat au Parlement ; il mourut fort âgé en 1592. Blanchard le dit père de

IV. JEAN LE MAISTRE, Président à Mortier au Parlement de Paris, qui s'appliqua entièrement à la Jurisprudence & y fit de grands progrès. Le Duc de Mayenne & les autres Chefs de la Ligue le nommèrent Président à la place de Barnabé Brisson, & en cette qualité, le députèrent aux prétendus Etats du Royaume tenus à Paris en 1593. Le Légat

y propoſa la publication du Concile de Trente, fans réſerve ni modification, affaire très-délicate d'elle-même, que LE MAISTRE & du Vair eurent ordre d'examiner. Ces deux ſages Magiſtrats, que M. de Thou appellent des *hommes de bien*, éloignés de l'eſprit de révolte & verſés dans la connoiſſance du Droit François, firent à l'aſſemblée un rapport qui ne fut pas du goût du Légat, qui fut obligé de prendre d'autres meſures. Le Préſident LE MAISTRE ayant découvert dans ces Etats les partis qu'on faiſoit pour l'élection d'un nouveau Roi, fit aſſembler le Parlement qui donna cet Arrêt ſi célèbre, par lequel il déclaroit nulle l'élection d'un Prince étranger, comme étant contraire aux lois de la Monarchie. Depuis il s'employa à ménager la réduction de la ville de Paris, ſous Pobéiſſance du Roi HENRI IV, qui lui en témoigna ſa reconnoiſſance, en lui conſervant la charge qu'on lui avoit donnée, & en créant même en ſa faveur une ſeptième charge de Préſident en 1594. Il ſe démit de ſon office de Préſident ſur la fin de 1596, & mourut le 22 Février 1601. Il avoit épouſé *Nicole Habert*, dont il eut :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit ;
2. AUGUSTIN, Conſeiller au Parlement, Commiſſaire aux Requêteſ du Palais, mort en Janvier 1658. Il avoit épouſé *Eléonore le Picart*, fille de *Jean le Picart*, Maître des Comptes, dont deux filles, ſavoir :
 1. MARIE, alliée à *Charles Sevin*, Conſeiller au Parlement ;
 2. Et *Eléonore*, morte en Octobre 1689, femme d'*André Broé*, Seigneur de la Guette, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêteſ.
3. Et *Marie*, femme de *Charles Amelot*, Maître des Comptes, morte le 16 Janvier 1630, âgée de 69 ans.

V. JEAN-JACQUES LE MAISTRE, Auditeur des Comptes à Paris, avoit épouſé *Antoinette Grenier*, fille de *Jérôme*, Secrétaire du Roi, & de *Marie de Fontaine*, dont pour ſils unique,

VI. CHARLES LE MAISTRE, Baron de Grandchamp, Capitaine d'une Galère entretenue pour le ſervice du Roi ; il fut tué en duel en 1646. Il avoit épouſé *Françoïſe de la Robie*, fille de *Charles*, Conſeiller au Grand Conſeil, morte en Juin 1662, laiſſant poſtérité.

De cette Famille étoit ANTOINE LE MAISTRE, né à Paris le 2 Mai 1608, que ſon érudition

& ſa piété ont rendu célèbre, ſils aîné d'ISAAC LE MAISTRE, Maître des Requêteſ, & de *Catherine Arnauld*, ſœur des trois frères : *Arnauld d'Andilly*, *Arnauld*, Evêque d'Angers, & *Arnauld*, Docteur de Sorbonne. (Voy. ſon éloge & ſes pieux ouvrages dans Moréri, ainſi que celui de LOUIS-ISAAC LE MAISTRE, ſon frère, connu ſous le nom de *Sacy*.)

Les armes : *d'azur, à 3 foudis d'or, feuillés du même, poſés 2 & 1.*

La branche établie en Provence & qui ſubſiſte, a pour ſupports : *deux ſauvages*. Cimier : *un ſavage à demi-corps*. Deviſe : ANGOR ET ANGO. (*Etat de la Provence*, tom. II, p. 307 & ſuiv., & *Hiſt. héroiq. de la Nobleſſe de Provence*, par Arteſeuil, tom. II, p. 92 & ſuiv.)

MAISTRE (LE), en Normandie, de l'Election de Coutances. De cette Famille étoient FRANÇOIS LE MAISTRE, Sieur de Savigny, & OLIVIER, ſon ſils, qui ont juſtifié leur nobleſſe de quatre degrés devant M. de Roiffy, depuis le 27 Novembre 1598.

Les armes, à ce que nous croyons, ſont : *d'argent, à 3 merlettes de ſable, 2 & 1.*

MAISTRE (LE), Ecuyer, Sieur des Moulins & d'Anizières, autre Famille des mêmes Province & Election, qui porte : *de ſable, à 3 faſces d'argent ; à la fleur de lis du même, brochante ſur le tout.*

MAISTRE DE LA GARLAYE (LE), Maître d'une ancienne Nobleſſe militaire de l'Evêché de Nantes, en Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 473 & ſuiv. Selon Moréri, édit. de 1759, le premier, connu par les titres, eſt

ARTHUR LE MAISTRE, Seigneur de Boisverd, paroille de Saint-Aubin-des-Châteaux, Chevalier, Chambellan de JEAN II, Duc de Bretagne, Comte de Richmont, qui, par aſte du 20 Octobre 1289, dont l'original ſe trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Jacut, lui donna plein pouvoir de traiter en ſon nom avec Maurice, Seigneur de Craon & de Sablé, Chevalier, pour raïſon du déſiſtement que ce Seigneur devoit donner au Duc, de ſes prétentions ſur les Terres qu'Armaury de Craon avoit cédées à PIERRE I^{er}, Duc de Bretagne ; — FRANÇOIS LE MAISTRE fut préſent, avec les Seigneurs de Beauma-

noir, de Montauban & plusieurs autres, au partage des enfans de JEAN II, Duc de Bretagne, & d'Yolande de Dreux, sa femme, fait au Château de Succeniou l'an 1311; — LOUIS LE MAISTRE étoit Capitaine de Carhaix en 1342, lorsque Charles de Blois prit cette ville sur Jean de Montfort; — JEAN LE MAISTRE est compris en qualité d'Ecuyer dans la Montre du Sire de Clifson, Chevalier Banneret, faite à Ploërmel le 1^{er} Mai 1380; — ALAIN LE MAISTRE, Seigneur de Boifverd, qui paroît être le même que celui qui suit; — & JEAN LE MAISTRE, son frère, sont nommés dans le Parlement général tenu à Rennes, par JEAN IV, Duc de Bretagne, le 9 Septembre 1398; — JEAN LE MAISTRE est compris dans le compte de Jean de Mauléon, qui paya un mois & demi aux Chevaliers & Ecuyers commandés pour accompagner RICHARD, frère du Duc de Bretagne, l'an 1414.

I. ALAIN LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Boifverd (qui paroît le même que celui dont il est parlé ci-dessus), est le premier depuis lequel la filiation est prouvée par titres authentiques. Il donna partage à viage à JEAN LE MAISTRE, son frère puîné & à GILLETTE LE MAISTRE, sa sœur, le 17 Avril 1360, & se trouva à la bataille d'Auray en 1364; il y commandoit 50 lances & y fit de si belles actions, que pour l'en récompenser le Duc JEAN IV, Comte de Montfort, le fit Capitaine des Ville & Château de Jugon. Il avoit épousé, par contrat du 7 Août 1351, *Jacqueline de Fercé*, de laquelle vint :

II. GUILLAUME LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Boifverd, qui s'est marié, par contrat du 18 Avril 1389, avec *Jeanne de Chamballan*. Il laissa pour enfans :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. Et ROBERT LE MAISTRE DE BOISVERD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, & Commandeur de la Commanderie de Faugaret de la ville de Guérande l'an 1438, mentionné en cette qualité dans plusieurs titres de la 2^e liasse des Archives de la Commanderie de Saint-Jean de Nantes, à laquelle celle de Faugaret a été réunie.

III. OLIVIER LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Boifverd, fut présent, en 1425, avec le Comte de Richmont, le Seigneur de Châteaubriand, le Maréchal & l'Amiral de Bretagne & plusieurs autres, à l'Ordonnance

faite par JEAN V, Duc de Bretagne, pour une levée & l'assemblée de l'arrière-ban dans tout le Duché. Il donna pouvoir, le 14 Mars 1465, à son fils puîné PIERRE LE MAISTRE DE LA GARLAYE, d'affermer le bois de la Seigneurie de Boifverd. Il avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1423, *Jeanne de la Fontaine*, du pays du Maine, de laquelle il eut :

1. ROLLAND, qui suit ;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de la *Garlaye*, rapportée ci-après.

On trouve JEAN & ALAIN LE MAISTRE au nombre des Nobles qui prêtèrent serment à Guingamp l'an 1437, au Duc JEAN V, de conserver la succession de son Duché, de mâles en mâles.

IV. ROLLAND LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Boifverd, reçut des dons considérables de FRANÇOIS, Duc de Bretagne, en reconnaissance des grands services qu'il lui avoit rendus dans ses guerres. Il fit reconnoître à PIERRE LE MAISTRE, Ecuyer, Seigneur de la Garlaye, son frère juveigneur, qu'il ne lui devoit qu'un partage à viage, mais en même tems il usa de libéralité envers lui & l'avantagea par un acte du 4 Mars 1466, pour le mettre en état de faire une alliance convenable à la noblesse de son extraction. ROLLAND épousa *Louise de la Ferrière*, de laquelle il laissa pour fille unique,

V. JEANNE LE MAISTRE, mariée 1^o à *Robert de la Pommeraye*, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans; & 2^o à *Pierre de Marbré*, Chevalier, Capitaine des ville & Château du Gave, duquel elle eut pour fille unique *Hélène de Marbré*, qui s'est mariée avec *Jean de l'Espinau*, Ecuyer, Seigneur de l'Espinau, du Chaffault, lequel vendit & démembra les Fiefs & Domaines de la Terre de Boifverd qui étoient considérables.

BRANCHE

des Seigneurs de LA GARLAYE.

IV. PIERRE LE MAISTRE, Ecuyer, Seigneur de la Garlaye, fils puîné d'OLIVIER LE MAISTRE, Seigneur de Boifverd, & de *Jeanne de la Fontaine*, prêta serment à Lamballe en 1437. Il épousa, par contrat du 19 Juin 1466, *Françoise de Guéhéneuc*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de la Garenne, Capitaine de 100 hommes d'armes, & de *Marguerite de Montboucher*. Il en laissa :

1. JEAN, qui suit ;

2. ARMEL, qui a fait la branche des Seigneurs de *Créneuc*;
3. Et OLIVE, Dame de la Mordelais, par donation de son oncle maternel, à laquelle son frère, comme héritier principal & noble de ses père & mère, donna partage à viage dans leur succession le 7 Février 1493. Elle fut mariée avec *César de Mauny*, Chevalier, Seigneur des *Rosiers*.

V. JEAN LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, se trouva à la bataille de Fornoue en 1495 & y combattit vaillamment auprès du Roi CHARLES VIII. Il est employé pour quatre aunes trois quarts de drap parmi les Gentilshommes Chambellans de la Reine ANNE DE BRETAGNE, dans le compte rendu par Victor Gaudin, Argentier de cette Princesse, du deuil & béguin du feu Roi son mari. Depuis il suivit le Roi LOUIS XII en Italie, & après le départ de ce Prince, il se mit dans le Corps des troupes que Béraud Stuart, Seigneur d'Aubigny, commandoit dans la Calabre, & se trouva, le jour de Noël de l'an 1502, au combat de Terranova, où les Espagnols, commandés par D. Hugues de Cardonne, furent entièrement défaits par les Français. A son retour en France, il fut fait Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, par Brevet du 9 Mai 1503, & ensuite Gouverneur de Montreuil-sur-Mer, en Picardie. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1490, *Guyonne Blanchet du Pleffix de Besné*, fille de *César Blanchet*, Chevalier, Seigneur du Pleffix, & de Dame *Julie de Talhouët*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. GILLES, auquel son frère aîné donna partage à viage des successions de leurs père & mère, le 16 Mai 1538. Il fut Capitaine des Chevaux-Légers, & eut Commission du Roi HENRI II, le 29 Juillet 1549, pour conduire 100 hommes d'armes de Pontoise à Montreuil-sur-Mer ;
3. JEAN, qui traita avec son frère aîné, pour raison du partage à viage qui lui étoit dû, le 24 Novembre 1554 ;
4. Et BLANCHE, mariée à *Jean Chalot*, Ecuyer, Seigneur de la Chalouzaiz & du Boschet, qui en eut *Etienne Chalot*, Ecuyer, Seigneur du Boschet, qui fut père de *Suzanne Chalot*, femme d'*Auffray de Lescoët*, Chevalier, Premier Prédient de la Chambre des Comptes de Bretagne.

VI. JACQUES LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, épousa, par contrat du

15 Octobre 1545, *Françoise de Kerouallan*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de *Kervennec*, & de *Jeanne Langcouen*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JACQUES, partagé noblement par son frère aîné, ainsi que ses autres frères & sœur, comme juveigneur d'une Maison noble de toute antiquité ;
3. ETIENNE, Seigneur de la Mastinais, qui fut père de

SAMUEL, Seigneur de la Reinelaye, qui, de *Lea de Vaffault*, sa femme, laissa pour fille unique

MARGUERITE, qui s'est mariée à *Olivier du Boisguhenneuc*, Seigneur de la Cour-de-Bouée.

4. ISAË, tué dans les guerres de la Ligue, tenant le parti du Roi ;
5. Et LOUISE, mariée, par contrat du 23 Mars 1566, avec *François de Mauhugeon*, Chevalier, Seigneur de la Jaunière & de la Rougerais, dont *Marie de Mauhugeon*, fille unique, qui s'est alliée avec *François d'Appelvoisin*, Chevalier, Seigneur de *Brebaudet*, en Poitou.

VII. GUILLAUME LE MAISTRE, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Bazouin, de Cherhal & du Douet-Garnier, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut fait prisonnier dans le Château de Blain, dont il étoit Capitaine, & vendit la Terre du Douet-Garnier, pour payer sa rançon. Il fut aussi Capitaine pour le Roi des Ville & Château de Vitré, qu'il défendit contre le Duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne, qui, après avoir été contraint de lever le siège de Vitré, fit brûler une tour du Château de la Garlaye ; mais le Roi HENRI IV lui donna 3000 livres le 1^{er} Octobre 1594, pour l'aider à la rebâtir. Ce Prince le nomma en 1595 pour assister de sa part aux conférences qui devoient se tenir à Fougeray, pour y traiter de la paix avec le Duc de Mercœur, dont il obtint un passeport le 7 Décembre de la même année pour lui & dix hommes à cheval de sa suite ordinaire. Il reçut du Roi, le 3 Janvier 1596, une gratification de 3000 livres pour ses bons & importants services, fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes, par Brevet du 12 Avril 1597 & eut permission, le 10 Janvier 1600, d'assembler ses Vaux & ceux de ses voisins pour faire des battues dans toutes les forêts. Il avoit été marié, par contrat du 18 Octobre 1595, avec *Madeleine*

de *Chezelles*, fille de *Christophe*, Chevalier, Seigneur de Neuil-fous-Faye-la-Vineuse & de la Loutière, Capitaine de 100 hommes d'armes & Gouverneur des Ville & Château de Sédan, & de *Marie de Montléon*. Leurs enfans furent :

1. SAMUEL, qui fuit;
2. LOUISE, mariée, le 7 Janvier 1627, avec *Gabrielle de Goulaine*, Chevalier, Seigneur du Mortier;
3. JEANNE, alliée, le 17 Septembre 1629, avec *Henri de Vay*, Chevalier, Seigneur de la Fleuriais;
4. Et une autre fille, mariée avec le Seigneur de Bonnemaïson & de Lorme, du furnom de *Préauvé*.

VIII. SAMUEL LE MAISTRE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Bazouin & de Cherhal, servit d'abord en Hollande sous le premier Maurice de Nassau, puis fut fait Capitaine d'Infanterie en France, sous le règne de Louis XIII. Il avoit épousé, par contrat du 10 Août 1627, *Suzanne du Bouays*, fille aînée de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Méneuf, & de *Suzanne de la Rouffardière*, Dame de la Saugère, dont pour fils unique,

IX. SAMUEL LE MAISTRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Bazouin & de Cherhal, qui s'est marié, par contrat du 10 Avril 1660, à *Judith Couyer*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Judith du Chaffellier*, Seigneur du Tertre, de Trévissec, de Tréloban-lès-Keroger. Il en eut :

X. JEAN-RENÉ LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Lorme, de Chavigné, de Cherhal, du Tertre & de Keroger, Lieutenant-Colonel du Régiment de Martel, depuis de Laubanie, qui mourut en son Château de la Garlaye le 4 Juillet 1733, âgé d'environ 66 ans. Il avoit épousé, par contrat du 5 Décembre 1694, *Anne-Elizabéth de Scépeaux*, morte le 2 Août 1729, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyant, de la Gravouillerie & de la Corbinière, & d'*Isabelle de Ménardeau de Maubreuil*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-FRANÇOIS-HENRI, qui fuit;
2. FRANÇOIS-MARIE, né au Château de la Garlaye le 22 Novembre 1700, reçu Chanoine de l'Eglise & Comte de Lyon le 6 Novembre 1728, après avoir fait sa preuve de Noblesse militaire de 16 quartiers, Vicaire Général du Diocèse de Lyon, Con-

feiller & Aumônier du Roi le 27 Décembre 1730, nommé Abbé commendataire de l'Abbaye de Chéry, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Reims, le 24 Septembre 1734, élu, le 22 Mars 1735, par l'Assemblée Provinciale de Lyon, pour Député du second Ordre de cette Province à l'Assemblée générale du Clergé de France tenue à Paris la même année, & nommé à l'Evêché de Clermont en Auvergne en 1742 ;

3. PAUL-MARIE, né au Château de la Garlaye le 25 Septembre 1702, mort en 1723 ;
4. Et une fille, née le 3 Août 1698.

XI. JEAN-FRANÇOIS-HENRI LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Lorme, de la Vallée-Plémotan, né le 29 Janvier 1696, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie au mois de Mars 1712, ensuite Capitaine de Dragons & reformé à la suite du Régiment Colonel-Général, épousa, par contrat du 23 Avril 1732, *Françoise-Marie de la Bourdonnaye*, fille d'*Yves-Marie*, Chevalier, Marquis de la Juliennais, Seigneur de Corde-mais, de Montluc & de la Vallée-Plémotan, Président du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Anne Bodoyer de Kervillio*. Il en a eu :

MARIE-HENRI-CHARLES LE MAISTRE DE LA GARLAYE, né le 6 Avril 1733, dont nous ignorons l'état actuel.

La branche des Seigneurs de *Créneuc*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Janvier 1669, au rapport de M. Raoul, a été déclarée *noble d'extrañtion* ; & par Arrêt du 3 Juillet de la même année, SAMUEL LE MAISTRE, Seigneur de la Bénardière, au rapport du même M. Raoul, Intendant de la Province, a été aussi déclaré *noble d'extrañtion*. (Ceci est extrait d'un manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

Les armes : d'azur, au lion d'argent, accolé de 2 épées du même en pal, garnies d'or, les pointes en haut.

MAITRE DE BAY, Famille de Salins. LOUIS MAITRE, Seigneur de Sornay, Ugier & Bay, titré Chevalier par le Roi d'Espagne, mourut Gouverneur des Forts de Salins. Il avoit épousé *Jeanne Pourtier d'Aiglepierre*, dont il eut :

JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Sornay & d'Ugier, qui s'est marié à *Claudine de Pillot de Chenecey*, dont il eut :

LOUIS, Seigneur de Sornay & d'Ugier,

qui épousa N... *Baignard*. De ce mariage est né

BÉNIGNE MAITRE, Seigneur de Sor-nay & d'Ugier, Capitaine dans le Régiment de Flandre, au service du Roi d'Espagne.

FERDINAND, Major du Régiment du Marquis de Bay, son frère. Il a laissé un fils, qui, en 1737, étoit Gouverneur de Fraga, en Espagne.

Et ALEXANDRE, qui suit.

ALEXANDRE MAITRE DE BAY, Chevalier, Seigneur de Laër, Lieutenant Général des Armées de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, premier Lieutenant de ses Gardes du Corps. Ce Monarque, pour récompenser les services d'ALEXANDRE, l'éleva à la dignité de *Marquis de Bay*, par Lettres du 23 Juillet 1704. Il est mort Chevalier de la Toison d'Or & Vice-Roi d'Estramadure, le 14 Novembre 1715. Il avoit épousé *Cécile de Wiffekercke*, née à Louvain, le 17 Septembre 1670, dont il eut :

ISIDORE, Marquis de Bay, Seigneur de Laër, Lieutenant Général, Inspecteur d'Infanterie Espagnole, marié à N..., fille du Marquis de la *Quintana* ;

Et une fille, mariée au Marquis de *Texala*. (Voy. Moréri.)

(Extrait du *Diàionnaire des Gaules*, au mot BAY.)

MAIXENT. Voy. SAINT-MAIXENT.

* MAIZERETS ou MAISERETS, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Terre & Seigneurie qui a été longtemps possédée par des Gentilshommes du nom de *Clinchamp*, très-connus en Normandie. Elle relève de la Châtellenie de Monfréville, près d'Ifigny.

* MAIZET, aussi en Normandie, Diocèse de Bayeux, dont les anciens Seigneurs portoient le nom de *Beaulard*. Elle a passé depuis dans la Maison de LE HARIVEL, qui la posséda depuis plus d'un siècle & dont les armes sont : *de gueules, à 3 roses d'or, 2 & 1*. GUY-LOUIS LE HARIVEL, Chevalier, Seigneur & Patron de Maizet, décédé le 30 Janvier 1763, a laissé un fils.

MALADIÈRE (LA), en Dauphiné. Dans le Catalogue des Prieurs du Monastère de Blye en Bugey, on trouve

ALIX DE LA MALADIÈRE en 1468 ; BÉATRIX DE LA MALADIÈRE en 1489, & PATISE DE LA MALADIÈRE en 1490.

Tom. II.

FRANÇOIS DE LA MALADIÈRE, Seigneur de Quincieu & de Bonifon, en Dauphiné, vivant en 1558, épousa *Louise de Lyobard*, fille de *Claude, le Jeune, Seigneur du Châtelard, & d'Ifabeau de Châteauneuf-Lafcaris* (voyez LYOBARD), dont :

BARTHÉLEMY DE LA MALADIÈRE, Seigneur de Quincieu & de Bonifon, vivant en 1580, qui se maria avec *Louise Belle*, fille du Seigneur de Pellafol & de Saint-Julien, en Dauphiné. Il en eut :

BENOÎT DE LA MALADIÈRE, Seigneur de Quincieu & de Bonifon, qui épousa, le 8 Février 1621, *Jeanne du Puget*, fille de *Jean, Seigneur du Vernet, & de Bonne Joly*. De ce mariage vinrent :

CLAUDE-GASPARD, Seigneur de Quincieu & de Bonifon ;

Et CLAUDE-FRANÇOIS ; vivants en 1650. (C'est ce que nous savons d'après un manuscrit de feu Piganiol de la Force.)

Les armes de LA MALADIÈRE sont : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de gueules*.

MALAIN, en Franche-Comté : ancienne Noblesse, qui a donné un Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de la promotion du 5 Janvier 1597.

PIERRE DE MALAIN, Chevalier, étoit Conseiller du Conseil de PHILIPPE, Duc de Bourgogne en 1364.

I. JEAN DE MALAIN, Seigneur de Lux & de Vaudenay, vivant en 1463, mourut en 1494. Il avoit épousé *Jeanne de Genost*, fille de *Jean, Seigneur de la Féole & de Sure*, dont :

II. JACQUES DE MALAIN, Seigneur de Lux en 1499, qui s'est marié à *Louise de Savoisy*, fille de *Claude, Seigneur de Seignelay, & de Louise de la Baume*. Il en eut :

1. LOUIS, mort sans postérité ;

2. Et HENRI, qui suit.

III. HENRI DE MALAIN, Baron de Lux, vivant en 1520, eut de *Marguerite de Rye*, son épouse,

1. EDMÉ, qui suit ;

2. N.... DE MALAIN, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Seigneur de Courtivron & de Tarful, Grand Bailli de la Morée, Commandeur des Comanderies de Nancy, Saint-Jean-de-Vaux, Pont-Aubert & Normier, ainsi que le tout apparut par une transaction faite entre lui & Nicolas Chabot, Comte de Charny, en 1588, relatée au Terrier de Normier &

II h h

reque par *Bourteguoy*, Notaire à Vitteaux. Le Chevalier DE MALAIN, Seigneur de Mifery, fut élu du Corps de la Noblesse de Bourgogne en 1563 & 1572 ;

3. JEAN, que nous croyons frère des précédens, Baron DE MALAIN, Seigneur dudit lieu & de Savigny, & qui s'est marié à *Michelle de Bouvoit*, dont il eut pour fille & unique héritière,

JEANNE, qui s'est alliée, en 1638, à *Charles de Lestrade de la Couffe*, Chevalier, Baron d'Arcelot, Capitaine d'Infanterie. Elle lui porta en dot tous les biens de sa branche & eut postérité. Voy. LES-TRADE DE LA COUSSE.

4. Et LOUISE, femme, en 1540, de *François de Gorrevod*, Vicomte de Salins, Gentilhomme de la bouche du Roi Catholique, fils puîné de *Jean de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, & de *Claudine de Semur*.

IV. EDMÉ DE MALAIN, Baron de LUX, Seigneur de Montigny, Mifery & de Montbard, &c., Lieutenant Général & Commandant en chef au Gouvernement de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, est dit (dans le Catalogue des Chevaliers du Saint-Esprit, tom. IX, pag. 121, de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*), fils de JOACHIM DE MALAIN, Baron de LUX, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes, & de *Marguerite d'Épinac*. Cet EDMÉ fut tué dans une rencontre à Paris, rue Saint-Honoré, par le Chevalier de Guise, la veille des Rois de l'année 1613. Il avoit épousé, en 1582, ANGÉLIQUE DE MALAIN, fille de CHARLES, Seigneur de Mifery, & de *Claude de Choiseul*, dont :

1. CLAUDE, Baron de Lux, tué par le Chevalier de Guise, qu'il avoit fait appeler pour venger la mort de son père ;
2. CHARLES, mort jeune ;
3. BALTHAZARDE, mariée à *François le Roy*, Seigneur de la Grange-Montigny, Gouverneur de Melun ;
4. LOUISE, femme de *Bertrand de Simiane*, Comte de Montcha, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom ; elle étoit veuve en 1648, & avoit eu des enfans. Voyez SIMIANE ;
5. FRANÇOISE, alliée, en 1627, à *Jean Vincent*, Seigneur de Gécicourt & d'Autry, Maître des Requêtes, fils de *Jean*, Président du Barrois, & d'*Alix Lescaouffer* ;
6. MADELEINE, femme, le 9 Mai 1617, de *Jacques de Choiseul*, Comte de Chevigny, &c.,

Chevalier de l'Ordre du Roi, dont postérité. Voy. CHOISEUL ;

7. ANNE, Dame de Remiremont en 1623, morte en 1684 ;
8. Et CLAUDINE, épouse, par contrat du 16 Février 1622, de *Christophe de Talaru*, Seigneur de Chalmazel, Chevalier des Ordres, Maréchal de Camp, dont elle fut la seconde femme & en a eu postérité. Voy. TALARU.

De la même Maison étoient ceux qui suivent, mais nous en ignorons & les branches & la filiation :

1° PHILIBERT DE MALAIN, Seigneur de Montbarrey, qui épousa *Simonne d'Amanges*, dont fortit :

JEANNE, Dame de Montbarrey, qui fut femme, en 1501, de *Claude du Breuil*, Seigneur de l'Isle, &c., veuf de *Louise de Rogemont*. Voy. BREUL (du).

2° JEAN DE MALAIN, Seigneur de Vaudenay en 1560, qui épousa *Jeanne de la Palu*, fille de *Jean*, Seigneur de Meilly, & de *Jeanne Clutin* ;

3° FRANÇOIS DE MALAIN, Seigneur de la Cauche, qui épousa *Marguerite de Clugny*. Il en eut :

MARGUERITE, qui fut femme, le 11 Janvier 1593, de *Laurent de la Touvière*, Seigneur de Serignat, fils de *Louis*, & de *Claudine de Clugny*, sa seconde femme. Elle fut assistée de JEAN DE MALAIN, Baron de Vaudenay, son tuteur.

4° FRANÇOIS DE MALAIN, Seigneur de Torcy, vivant en 1598, qui épousa *Anne de Seyturier*, fille de *Jean*, Baron de Cornod, & de *Marguerite d'Achey*, sa seconde femme, dont fortit MARGUERITE, qui fut femme de *François Millet*, Seigneur de Cosne, près de Verdun-sur-Saône.

On trouve encore JEANNE DE MALAIN, femme d'*Humbert de Binan*, Seigneur de Chambéria en Comté, en 1473, qui eut postérité. Voy. BINAN ;

CLAUDINE DE MALAIN, Dame de Digoine, femme de *Christophe le Loup*, Seigneur de Pierre-Brune, &c., qui eut des enfans. Voy. LOUP DE BELLENAVE (LE) ;

Et RENÉ DE MALAIN, Écuyer, qui s'est marié, le 14 Avril 1540, à *Nicole du Châtelet*. Il étoit petit-neveu de JEANNE DE MALAIN, Secréte de Remiremont en 1465, & fils d'ANTOINE DE MALAIN, Chevalier, Seigneur de Digoine, en Autunois.

Les alliances de la Maison de MALAIN sont avec *Choiseul, Damas-Crux, Saint-Belin, Thiard, Sommières*, & plusieurs autres. Nous la croyons éteinte, & elle porte pour armes : *parti, au 1 d'azur, au sauvage de carnation, tenant une massue d'or sur son épaule; & au 2 d'argent, au lion de gueules*. Supports : *deux sauvages*. Couronne de Comte.

MALARMEY, Famille du Comté de Bourgogne, distinguée par ses alliances, ses services & ses emplois. Elle a pour auteur

I. Noble homme PANCRACE MALARMEY, l'un des 100 hommes d'armes de la Compagnie de Jean, Seigneur de Rye. Il épousa, en 1460, *Simonne d'Azuel*, d'une ancienne Maison de nom & d'armes du Comté de Bourgogne, fille de *Jean d'Azuel*, & d'*Anne du Peloux*. Il reprit de fief en 1480, au Château de Villafans, & est encore mentionné dans un Terrier existant à Château-neuf. De son mariage il eut entr'autres enfans :

1. RICHARD, qui suit ;
2. Et LAURENT, mort sans postérité. (Leur père leur donna partage dans ses biens en 1490, & mourut la même année à Vereel.)

II. Noble RICHARD MALARMEY épousa à Besançon, en 1510, *Antoinette Bercin*, fille de noble *Jean Bercin*, l'un des Gouverneurs de cette Cité Impériale, & d'*Adrienne Variny*. Il fit faire, en 1512, des reconnaissances en fief (reçues du Notaire *Bertod*) par différens particuliers du lieu de Valdahon, sujets du fief de son père sis audit lieu. De cette alliance naquirent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS, l'un des Gouverneurs de Besançon, que le docteur Bochart a célébré, comme un de ses illustres compatriotes, dans la Préface du premier livre de ses *Éloges* ;
3. Et JEANNE, mariée à *Sanson Hugon*, Ecuyer, Seigneur de Poyans. (Cette filiation est prouvée par leur partage noble de 1564.)

III. FRANÇOIS MALARMEY, Ecuyer, Seigneur de Louroy, Capitaine de Cavalerie pour le service de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, fit plusieurs Campagnes en cette qualité dans les Pays-Bas. Il se maria, en 1552, à Besançon, avec *Bonaventure Faivre*, fille de noble *Jacques Faivre*, Gouverneur de ladite Ville, & d'*Isabeau de Vadans*. Elle devint héritière de sa Famille & apporta des biens con-

sidérables dans celle de son mari, qui mourut en 1595. Elle décéda en 1605, ayant testé la même année. Elle nomma dans son testament, publié à l'Officialité, les enfans suivans :

1. JEAN, l'aîné, qui suit ;
2. Et CLÉRIADUS, Abbé de Goille, Prélat recommandable par ses vertus. (Saint François de Sales, Evêque de Genève, lui adressa plusieurs lettres, comme on peut le voir dans le recueil imprimé de ses *Epitres*. Leur union se cimenta encore davantage par le mariage de JEAN-BAPTISTE, son neveu, avec la cousine germaine de ce saint Evêque.)

IV. JEAN DE MALARMEY, Comte de Rouffillon, Seigneur de Louroy, Longeville, Avance, Peloufey, Vitreux & Jallerange, reprit de fief à la Chambre des Comptes de Dôle, le 28 Octobre 1600; eut part aux grandes affaires de son tems; devint Colonel d'un Régiment de 2000 hommes au service de l'Archiduc d'Autriche, par Brevet du 6 Avril 1620; mérita des éloges de l'Archiduc & du Comte de Salm, son Général, & fit plusieurs campagnes en Allemagne, sous leurs ordres, où ils lui donnèrent, l'un & l'autre, des marques distinguées de leur estime par plusieurs Lettres des années 1620 & 1622. Il fut nommé plusieurs fois Co-Gouverneur de la ville de Besançon, où il avoit épousé, en 1584, *Philiberte d'Emserke*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Vellemoz & de Velleclair, & d'*Antoinette Despotots*. Il testa à Besançon en 1525 & y mourut peu après. De son mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. CLÉRIADUS, mort jeune ;
3. CHRISTIAN, Capitaine dans le Régiment de son frère aîné ;
4. MARC, Coadjuteur & Abbé de Goille, après son oncle. (Ils sont nommés tous les deux par Dunod, dans l'*Hist. des Eglises de Franche-Comté*, art. GOILLE.)
5. BONAVENTURE, alliée, en 1618, à *Léonel de Toulgeon*, Chevalier, Baron de Valfin, Seigneur de Montagna, Capitaine de 100 Lances ;
6. Et ANNE, alliée à *Claude de Jouffroy*, Chevalier, Seigneur d'Abbens.

V. JEAN-BAPTISTE DE MALARMEY, 1^{er} du nom, Comte de Rouffillon, Colonel dans les troupes du Duc PHILIBERT-EMMANUEL DE SAVOIE, au service duquel il s'étoit attaché à cause des Terres du Bugey, fit plusieurs voya-

ges en Italie avec ce Souverain, qui, connoissant sa valeur & sa capacité, lui confia par Brevet du 10 Janvier 1622, la conduite d'un Régiment de 2000 hommes de pied. Il l'avoit fait son Chambellan dès 1613 & lui avoit fait contracter alliance à la Cour avec *Ferdinande-Hélène de Maillard-de-Tournon*, fille d'honneur de S. A. Sérénissime la Duchesse de Savoie, & fille de *Prosper de Maillard*, Comte de Tournon, Maréchal, Gouverneur Général & Chevalier du Grand Ordre de Savoie, & de *Jeanne de Beaufort-Savoie*, par traité du 29 Septembre 1611, qui fut honoré de la présence du Duc PHILIBERT-EMMANUEL & de tous les Princes & Princesses de son sang. Il testa en 1613, & mourut avant son père en 1623, laissant ses enfans en minorité sous la garde de sa veuve, qui continua ses services à Madame la Duchesse de Savoie. Elle devint la première Dame du Palais de cette Princesse, qui l'honora d'une faveur singulière, qu'elle a consigné dans plus de quarante de ses Lettres à cette Dame, avec des bienfaits, dignes de la fille d'*HENRI le Grand*. Elle lui consacra le reste de sa vie, & mourut en 1663, ayant eu de son mari les enfans ci-après, nommés dans son testament, savoir :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fut ;
2. MAURICE, rapporté après son aîné ;
3. CATHERINE, Fille d'honneur des enfans de CHRISTINE DE FRANCE, dont elle s'acquitt aussi la bienveillance. Elle testa, en 1664, en faveur de son frère cadet ;
4. Et ELISABETH, Religieuse aux Filles Sainte-Marie de Befançon.

VI. JEAN-BAPTISTE DE MALARMEY, II^e du nom, Comte de Rouffillon, Seigneur de Louroy, porta les armes fort jeune au service de PHILIPPE III, Roi d'Espagne. Il fut Capitaine de Cavalerie, &, en cette qualité, contribua au secours de Dôle en 1636 ; on lui confia le Gouvernement de Châtillon-sous-Mesche. Il épousa à Befançon, en 1645, *Charlotte de Jouffroy*, fille de N....., Seigneur de *Jouffroy-Novillars*, & de *Claudine de Matha*. Il n'eut de cette alliance que trois filles, savoir :

1. N... DE MALARMEY, l'aînée, qui épousa, en 1690, N... d'*Arnaud*, Seigneur de Prémont, Maître de Camp de Cavalerie, chef d'une Brigade des Carabiniers du Roi de France ;
2. & 3. Et les deux autres, Religieuses aux Dames Sainte-Marie à Befançon.

(Ces trois degrés sont prouvés par Guiche-

non, dans son *Hist. de Bresse & de Bugey*, art. ROSSILON.)

VI. MAURICE DE MALARMEY, Comte de Rouffillon après son frère aîné, Seigneur de Savoyeux, Montureux, Vereux & autres lieux, fut tenu sur les fonts de Baptême par le Prince MAURICE DE SAVOIE. Il entra fort jeune au service de PHILIPPE III, Roi d'Espagne ; fit cinq Campagnes en Italie, en qualité de Capitaine dans le Régiment d'Infanterie du Baron de Vatteville, & en revint en 1645 que la ville de Befançon l'avoit nommé pour son Employé à la Diète de Ratisbonne, droit dont cette Cité jouissoit alors comme ville libre & impériale ; s'acquitta si dignement de sa commission, que la ville de Befançon le recommanda au Gouverneur Général des Bays-Bas, comme un de ses Citoyens autant distingué par sa naissance & sa valeur, que par son mérite personnel. Le désir de se signaler sous ses yeux lui en fournit bientôt l'occasion, en entrant, lui trentième, dans la ville d'Oudenarde qui étoit assiégée & qui avoit besoin de munitions. Il se distingua à la bataille de Lens à la tête du Régiment de la Ferté, Cavalerie, dont il étoit devenu Lieutenant-Colonel, & se fit remarquer par le Grand CONDÉ qui commandoit cette journée. Le traité des Pyrénées lui donna le tems de revenir en Franche-Comté, où il fut convoqué aux Etats, tenus à Dôle, comme il conste par sa Lettre de convocation du 6 Janvier 1661. Il alla servir la même année en Portugal, en qualité de Colonel de Cavalerie ; y fit la guerre jusqu'en 1664, tems auquel il se montra à la Cour de Madrid, où il mérita l'honneur signalé d'être recommandé par le Roi, son maître, au Marquis de Castell-Rodriguez, Gouverneur Général des Pays-Bas, après avoir exposé à S. M. C. que *Payant servi l'espace de trente campagnes, ayant l'honneur d'être allié de l'illustre Maison de SAVOIE, par son aïeule, il avoit aussi celui de l'être de son auguste Maison, & que ses services & sa naissance demandoient une place digne de l'un & de l'autre.* (Tous ces faits sont attestés par le Mémoire & la Lettre de PHILIPPE IV, titre précieux qui existe entre les mains de son petit-fils.) Sur cette recommandation il partit de Madrid pour les Pays-Bas, où il obtint, en 1665, la survivance de Capitaine Gouverneur de la garnison de Befançon & la grâce

de conserver son Régiment. Il fut nommé la même année Co-Gouverneur de ladite Cité, & réunit par là dans sa personne l'autorité civile & militaire, qu'il exerça toujours à la satisfaction de ses Concitoyens, qui, pour en consacrer la mémoire à la postérité, firent frapper des médailles en 1666 qui existent, avec ses armes d'un côté & sur le revers les attributs de la ville de Besançon, & pour exergue la devise de sa Famille qui est : AMON IN HONORE. En 1668, on le chargea de défendre Besançon, quand, au mois de Janvier de cette année, il fut attaqué par le Grand CONDÉ, lors de la première conquête du Comté de Bourgogne. Quelque foible que parut cette défense, le malheur des tems & la surprise de cette Province, effrayée du bruit des armes de LOUIS LE GRAND, l'exécutent. (M. le Marquis de Montglat, Lieutenant Général des Armées du Roi T. C., témoin oculaire de cette Campagne, rend justice au Comte de Rouffillon dans le second volume de ses *Mémoires*, & Pellisson, qui écrivoit à la suite du Conquéreur, parle aussi très-avantageusement de lui dans son *Hist. de la conquête de Franche-Comté*.) LOUIS LE GRAND prévenu de son mérite par le Prince de CONDÉ, sous les ordres & les yeux duquel il avoit combattu en Flandre, le nomma premier Colonel du Régiment de Bourgogne, Infanterie, aujourd'hui subsistant, qu'il créa à 20 Compagnies de 100 hommes chacune, avec 2000 livres de pension, par Brevet du 5 Mars 1668 (époque glorieuse pour sa Famille, puisqu'il est le premier Gentilhomme Comtois qui ait eu l'honneur de porter les armes pour le service de ce Monarque.) Il ne jouit pas longtems de ces avantages, qui devoient le conduire aux grades supérieurs & à une fortune militaire, car il mourut, en Septembre 1669, des fatigues qu'il se donna à Gravelines pour mettre son Régiment en état de paroître devant le Roi au voyage de Flandre de 1670. Le Comte de Rouffillon avoit épousé, au mois de Novembre 1665, *Odette-Bénigne de Mandre*, héritière de sa Maison, l'une des anciennes du Comté de Bourgogne, & qui y joignoit l'honneur d'être alliée aux plus grandes Maisons. Elle étoit fille de *Claude-Léonel de Mandre*, Chevalier, Seigneur de Savoyeux, Autel, Larret, Vereux & autres lieux, Capitaine Gouverneur de la garnison de Besançon, & de *Dame Renée de Thomassin*. De son mariage

il laissa LÉON DE MALARMEY, qui suit, âgé de neuf mois & confié aux soins de sa mère, qui a joui pendant sa vie de 2000 livres de pension du Roi. (Dunod dit, en parlant d'elle, qu'elle étoit douée d'une rare beauté. *Mém. du Comté de Bourgogne*, art. MONTUREUX.)

VII. LÉON DE MALARMEY, Comte de Rouffillon, Seigneur de Savoyeux, Vereux & autres lieux, fut d'abord Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie en 1687 & y servit jusqu'en 1689, qu'il fut nommé Cornette dans le Régiment de Dragons du Marquis de Grammont. A la création du Régiment de Brecey, Infanterie, on lui donna la Compagnie des Grenadiers qu'il commanda jusqu'en 1707, que le Roi le nomma Lieutenant-Colonel du Régiment de Bofelli, Dragons. Il se trouva, pendant toutes les campagnes, aux batailles de Fleurus, fut blessé à Nerwinde, combattit à Steenkerke; fit toutes les guerres d'Italie jusqu'en 1712, que le Roi le nomma Lieutenant Provincial d'Artillerie avec le Brevet de Colonel & la même année Gouverneur de Saint-Etienne, en Forez, par Brevet du 9 Avril 1712 & mourut en 1743. Il épousa, en 1724, *Anne Petitot*, dont il eut:

VIII. JOSEPH DE MALARMEY, Comte de Rouffillon, Baron d'Estرابonne, Seigneur de Savoyeux & autres lieux, Commandant 100 Volontaires pour le service du Roi en 1744; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la ville de Besançon. Il reprit de sief pour sa Terre de Rouffillon à la Chambre des Comptes de Dijon en Mai 1738. Il a été marié, 1^o en 1741, avec *Rose Huot*, Dame de Lavoncourt, fille de *Jean-Dominique*, Ecuier, Seigneur d'Avilly & autres lieux, & d'*Anne de Vaudrimé*; elle est morte sans enfans en 1756; & 2^o en 1762, avec *Thérèse-Eléonore de Pourcheresse*, Baronne d'Estرابonne, Douairière de Mellire *Louis-Charles*, Vicomte de *Durfort*, Mestre de Camp de Cavalerie, fille de Messire *Jean-Jacques de Pourcheresse d'Estرابonne*, Conseiller au Parlement de Franche-Comté, & de *Dame Pascale-Antoinette-Emilie Petit de Marivats*, aujourd'hui Marquise du Minil. De cette seconde alliance sont nés:

1. HARDOUIN-GASPARD-PASCAL-AURICE-EMILE, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, né en 1769, dit le *Baron de Rouffillon*;

3. PIERRE-LOUIS, né en 1770, dit le *Chevalier de Rouffillon* ;
4. BONAVENTURE - ETIENNETTE , Chanoinesse, Comtesse de Neuville, où la Généalogie ci-dessus a été prouvée & vérifiée par Messieurs les Comtes de Saint-Aubin & de Montmorillon, Chanoines, Comtes de Lyon, nommés Commissaires par le Chapitre des Dames Comtesses de Neuville en Bresse, suivant le Procès-Verbal desdites preuves en date du 26 Mai 1764 ;
5. JEANNE-THÉRÈSE-BAPTISTE, née en 1764, aussi Chanoinesse, Comtesse de Neuville ;
6. Et JEANNE-BAPTISTE-LAURE, née au mois de Mai 1766, aussi Chanoinesse, Comtesse de Neuville, par Brevet du 20 Juillet suivant.

IX. HARDOUIN-GASPARD-PASCAL-AURICE-EMILE de MALARMEY, Comte de Rouffillon, Seigneur de Savoyeux, est né le 4 Mai 1767.

Cette Maison, qui a fait preuve à Malte, à Château-Chalon & dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne depuis longtemps, porte pour armes : *de gueules, au rais d'escarboucle, pommeté & fleurdelisé d'argent*. Devise : ANOR IN HONORE. Cri : SANS PEUR. (*Mémoire dressé sur titres originaux.*)

MALART, MALLARD & MALLART, en Normandie, Election d'Alençon : ancienne Noblesse, dont il est parlé dans l'*Arm. de génér. de France*, reg. IV.

On trouve ROBERT MALART, qui accompagna Robert III, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre Sainte, & un autre ROBERT MALART, compris dans le Catalogue des Seigneurs renommés en Normandie, depuis GUILLAUME le Conquérant, jusqu'en 1212, sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, qui avoit conquis cette Province, en 1203 & 1204. La filiation de cette Famille est suivie depuis

I. GUILLAUME MALART, 1^{er} du nom, Ecuyer, vivant, en 1315, avec *Elisabeth de Champeaux*, son épouse, d'une ancienne extraction, fille de *Nicolas*, Seigneur de *Champeaux*, & de *Jeanne de Launay*, grand'tante de *Louis*, Sire de *Loigny*, Maréchal de France en 1411. De ce mariage vint entr'autres enfans :

II. NICOLAS MALART, qui s'est marié, en 1350, à *Thomasse du Douet*, fille de *Marc*, Seigneur du Chefnay & de Médavi, près de Séz, & de *Jeanne de la Ferrière*, près de Domfront. Il en eut entr'autres enfans :

III. ROBERT MALART, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi JEAN, qui se ma-

ria, en 1390, avec *Elisabeth de Larré*, Dame de la Bellière & de la Brunetière, dont pour fils aîné,

IV. MARC MALART, Seigneur de Fontaines, qui se distingua dans les guerres de son tems & donna des preuves de sa valeur. En 1448, s'étant réuni avec plusieurs Gentilshommes de ses parens & amis, il se mit à la tête de ses vassaux de la Seigneurie de Fontaines & surprit les Anglois de la garnison d'Essai, occupés en partie à la pêche de l'Etang d'Ave. Il les chargea si à propos, qu'il fit rentrer cette ville d'Essai sous l'obéissance du Prince JEAN DE VALOIS, II^e du nom, Duc d'Alençon, qui lui en confia à l'instant le Gouvernement, & ses successeurs en furent favorisés jusqu'en 1596. Il contribua beaucoup, par sa valeur, à la reddition d'Alençon, & fut choisi, par le Prince JEAN DE VALOIS, pour exercer la charge de Procureur Général de tous ses domaines. De *Guillemette le Beauvoisien*, qu'il avoit épousée, le 5 Juin 1430, fille de *Pierre*, Baron de Montgaudri, & d'*Alix de Cherville*, il laissa

V. RAOUL MALART, Seigneur de Fontaines, Capitaine des Ville & Château d'Essai, qui embrassa fort jeune le parti des armes & servit sous le Prince JEAN DE VALOIS, II^e du nom, son Seigneur de fief, dans la guerre que les Grands du Royaume déclarèrent au Roi LOUIS XI, en 1414, sous le prétexte apparent du bien public. Le Prince RENÉ DE VALOIS, fils de JEAN, le fit son principal Ministre, après qu'il eut exercé les charges de Lieutenant Général des Duchés d'Alençon, de Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & de Premier Président de la Chambre des Comptes; & en récompense de ses services & de ceux de ses ancêtres, il fut gratifié, par Lettres Patentes de son Prince, le 24 Juin 1486, de la Seigneurie de Saint-Cénéri, près de Séz, avec le patronage de cette Paroisse & des autres prérogatives qui y étoient attachées : ce qui étoit d'autant plus juste, qu'il étoit héritier de *Jean du Douet*, qui avoit vendu cette Terre au Prince JEAN DE VALOIS, II^e du nom, en 1410, afin de payer une partie de sa rançon, ayant été fait prisonnier dans la guerre que le Roi CHARLES VI fit en 1406 au Duc de Bourgogne. RAOUL de MALART mourut en 1515. Il avoit épousé, avant le 15 Septembre 1466, *Marie Guy*, fille & unique héritière de *Nicolas*

Guy, Seigneur de Maheru & de Vauferment, Maître des Requêtes ordinaire du Prince JEAN DE VALOIS, II^e du nom, Duc d'Alençon. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, chef de la branche des Seigneurs de *Maheru*, dont nous ignorons la descendance;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VI. FRANÇOIS MALART, Seigneur de Vauferment & de Fontaines, Capitaine des Ville & Château d'Essai, créé, par le Roi FRANÇOIS I^{er}, Chevalier de son Ordre en 1515, après la bataille de Marignan, fut fait prisonnier à celle de Pavie en 1525 & mourut en 1553. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juillet 1504, *Madeleine Moinet*, fille de *Geoffroy*, Seigneur du Boisdoufray, de Touvoy & de l'Erablais, & de *Catherine des Buats*, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

VII. GUILLAUME MALART, Seigneur de Vauferment, Fay-le-Pleffis, Cour-l'Évêque & le Petit-Feugeroix, servit avec distinction & fut honoré, par le Roi CHARLES IX, du Collier de son Ordre en 1571. Il exerça, pendant plusieurs années, la charge de Grand Maître, Enquêteur & Réformateur des Eaux & Forêts du Duché d'Alençon, dont il se démit ensuite, comme étant incompatible avec son caractère martial, en faveur de GILLES MALART, Seigneur de Ruillé, son cousin germain. Il ne paroît pas que ce GUILLAUME MALART ait été marié.

VIII. FRANÇOIS MALART, II^e du nom, Seigneur de Fontaines, la Buftière & la Motte, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570 (frère du précédent), se trouva aux batailles de Jarnac, de Moncontour & de Saint-Denis, & à toutes les actions signalées d'HENRI II, CHARLES IX & HENRI III. Ce dernier Prince le choisit pour être Gentilhomme d'honneur de la Reine LOUISE DE LORRAINE, son épouse. Il assista, en qualité de Député de la Noblesse du Bailliage d'Alençon, aux Etats tenus à Rouen en 1596, & mourut en 1599. Il avoit épousé, par contrat du 29 Décembre 1539, *Catherine Georges*, fille d'*Henri*, Seigneur d'Avernes & des Maignants, & de *Marie Coulomp*, dont entr'autres enfans :

1. RENÉ, aîeul de GILLES MALART, Chevalier de Malte le 2 Janvier 1631 & sixième aîeul d'EUSTACHE MALART, Seigneur du Ménil

& de Saint-Antonin-de-Sommaire, Capitaine de Cavalerie ;

2. Et LÉON, qui suit.

VIII. LÉON MALART, Seigneur de Barville, du Jardin & du Ménil-Guyon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, se distingua par ses services militaires & mourut avant le 9 Mars 1621. Il avoit épousé, le 17 Janvier 1573, *Marie de Barville*, fille de *Christophe*, Seigneur dudit lieu, de Boitron & du Jardin, dont entr'autres enfans :

IX. RENÉ MALART, Seigneur de Barville, du Ménil-Guyon & du Jardin, qui servit au camp devant Amiens & se trouva, les années suivantes, à plusieurs expéditions militaires. Il épousa, par contrat du 28 Septembre 1608, *Françoise de Pierres* (de la Famille des Marquis d'Alègre), fille de *Jean*, Seigneur du Pin & de Chagny, & de *Marguerite de la Ménardière*, de laquelle il eut :

1. LÉON, qui suit ;
2. Et JEAN, rapporté après son aîné.

X. LÉON MALART, II^e du nom, Seigneur de Boitron, du Ménil-Guyon & de Fontaines, Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Chevalier de Saint-Michel en 1645, exerça, pendant plusieurs années, l'office de Lieutenant des Maréchaux de France dans toute l'étendue du Bailliage d'Alençon. Il épousa *Jeanne de Nollent*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chandai & de Médavi, & d'*Antoinette de Houville*, veuve de *Charles de Guernon*, Seigneur de Fresneaux, dont :

1. CHARLES-LÉON, mort sans postérité vers l'an 1700 ;
2. Et RENÉE, mariée à *Jean d'Osfont*, Marquis du Ménil-Froger, père d'*Eustache d'Osfont*, Comte de Boitron.

XI. JEAN MALART, Seigneur du Jardin (frère du précédent), fut maintenu dans sa noblesse de race, par Jugement du 23 Janvier 1641 des Commissaires généraux, députés pour le régallement des Tailles dans la Généralité d'Alençon. Il épousa, par contrat du 20 Juillet 1645, *Marie de Château-Thierry*, fille de *Jacques*, & de *Perrine le Coutelier de Bourey*. Il en eut entr'autres enfans :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et JACQUES, rapporté après son aîné.

XII. JEAN-BAPTISTE MALART, Seigneur de Malarville, mourut le 5 Juillet 1724. Il s'étoit marié, par contrat du 6 Novembre 1686,

avec *Anne de Farcy*, fille de *Pierre*, Seigneur du Parc, & de *Jacqueline Michelet*, dont entr'autres enfans :

1. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Marlarville, qui fut pourvu du Rectorat de la Paroisse de Saint-Philbert-des-Authieux-sur-Corbon, le 15 Janvier 1732 ;
2. & 3. ANNE-CHARLOTTE & MARIE-JACQUELINE, mortes en 1753.

XI. JACQUES MALART, Seigneur du Jardin, de Bois-Clair, &c., né en 1659 (fils puiné de JEAN, & de *Marie de Château-Thierry*), servit plusieurs années dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, commanda ensuite une Compagnie de Gentilshommes du Bailliage d'Alençon, destinée à la garde des Côtes de la Basse-Normandie. Il épousa, par contrat du 25 Février 1688, *Catherine Bouchard*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Varende, & de *Madeleine le Prévost*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans :

1. LÉON, qui suit ;
2. Et GILLONNE-MADELEINE, mariée, le 5 Mai 1711, à *Jacques du Buat*, Patron & Fondateur de Bazoches, mort en 1727, ayant eu postérité. Voy. BUAT (DU).

XII. LÉON MALART, III^e du nom, Seigneur de la Varende, du Jardin, de la Sauffaye & en partie de Montbaudry, Seigneur-Patron des Authieux-Papion au pays d'Auge, né le 4 Juin 1692, servit plusieurs années dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi & donna, le 28 Septembre 1733, son avenu des Fiefs, Terre & Seigneurie de la Sauffaye, mouvant noblement, pour un quart de fief de *Haubert*, de la Vicomté d'Orbec. Il s'est marié, par contrat du 2 Juin 1720, avec *Anne-Gabrielle de Laval-Montmorency*, fille de *Gabriel de Laval*, Seigneur de Montigny & de Montbaudry, & de *Charlotte-Thérèse de Befançon*. Leurs enfans sont :

1. JACQUES-LOUIS, qui suit ;
2. Autre JACQUES-LOUIS, né le 8 Décembre 1724, reçu en 1743 Cornette au Régiment d'Harcourt, Dragons & depuis Lieutenant audit Régiment ;
3. AUGUSTIN-LOUIS, né le 4 Février 1737, reçu Chevalier de Malte le 11 Janvier 1749 ;
4. CHARLOTTE-GABRIELLE-MARGUERITE, née le 28 Mai 1723 ;
5. FRANÇOISE-TRANQUILLE, baptisée le 15 Mars 1730 ;
6. MARIE-JEANNE-AUGUSTINE, née le 16 Novembre 1731 ;

7. Et CÉCILE-ELISABETH-ADÉLAÏDE, baptisée le 4 Mars 1733.

XIII. JACQUES-LOUIS MALART, né le 4 Mai 1721, a servi plusieurs années dans le Régiment d'Enghien en qualité de Lieutenant. Il a épousé, le 2 Juin 1750, *Marie-Madeleine-Marguerite d'Andel*, fille & unique héritière de N..... d'Andel, Seigneur de la Retoutière, & d'Anne de Bernière, dont sont issus deux fils. (*Mémoire envoyé.*)

D'une des branches, dont nous n'avons point eu la filiation, étoit JEANNE-LOUISE DE MALART DE SAINT-LOUIS, née le 19 Mars 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1687. Elle prouva sa noblesse depuis FRANÇOIS MALART, Seigneur de Vauferment, qui étoit son quart-aïeul & qui vivoit en 1530.

Les armes : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un fer de mulet de sable, cloué d'argent de 6 pièces, & accolé de 2 losanges de gueules.

MALARTIC. L'ancienneté & la noblesse de cette Maison est prouvée par les hommages rendus, en différens tems, par les Seigneurs DE MALARTIC, aux Comtes d'Armagnac, de Fezenac & de Rodez ; par les titres qui leur ont toujours été accordés, & par les privilèges dont ils ont joui depuis le XIII^e siècle. Ces faits, justifiés par des preuves incontestables, ne laissent aucun doute sur la véritable origine de cette Maison.

Dès le XII^e siècle les titres de Damoiseau (*Domicellus*), & de Chevalier (*Miles*), désignent une ancienne Noblesse & constatoient une illustre origine. Quand on unissoit alors à ces titres la possession libre & constante des Fiefs & des Terres acquises par le droit de la naissance ou le mérite des actions ; quand on rendoit hommage de ces fiefs au Prince dont ils relevoient ; quand on ne contractoit des alliances qu'avec les Maisons les plus connues & les plus distinguées, c'étoit jouir de toutes les prérogatives qui caractérisoient la plus haute Noblesse. Les premiers chefs de cette Famille dont nous parlons ici, comme on va le voir, ont joui de ces prérogatives : leurs descendans les ont maintenues & y ont même ajouté par les services qu'ils ont rendus personnellement au Prince & à l'Etat, & c'est ce qui lui assure la preuve la moins équivoque de son extraction & de la considération qui lui est due.

* La Maison de MALARTIC est originaire d'Armagnac, du lieu appelé MALARTIC (*de malo artico*) : il y a une Paroisse & un Château d'où elle tire son nom, foit pour l'avoir donné, foit pour l'avoir reçu. Cette Terre relevoit des anciens Comtes d'Armagnac & de Fezensac, & confrontoit avec les Terres de Montaut, de Preignan, de Saint-Cyr & la Juridiction d'Auch. Elle est aujourd'hui possédée par M. le Comte de Tournemire.

Il paroît par une Charte en latin de l'an 1209, contenant l'hommage & le dénombrement que Dame Constance, Vicomtesse de Marfan, rendit au Roi de France comme Duc de Guyenne, que le Seigneur de MALARTIC tenoit un rang distingué parmi les Seigneurs & les Nobles de cette Vicomté. — En 1343, lorsqu'Eléonore de Comminges, Comtesse de Foix, Vicomtesse de Béarn & de Marfan, Tutrice de Gaston, son fils, convoqua la Noblesse, MM. de MALARTIC comparurent avec les autres Gentilshommes, dont les Familles, ainsi que la leur, avoient été nommées dans l'hommage de 1209. — GUILLAUME - MANALD, Damoiseau, Seigneur de MALARTIC, fut caution du traité fait le 10 Octobre 1370, entre le Duc d'Anjou, pour le Roi de France, & Bernard de Joffan, pour le Roi d'Angleterre. — ARNAUD de MALARTIC, Damoiseau, son bis-aïeul, avoit traité le 7 Janvier 1285, avec le Comte de Fezensac, pour les coutumes qu'il donna à ses Vassaux & aux habitans du Comté. Plusieurs actes & hommages, plusieurs montres des gens d'armes & alliés du Comte de Foix, dont les originaux existent à la Bibliothèque du Roi à Paris, dans le Trésor des Chartes de S. M. à Pau, ou dans d'autres dépôts publics, prouvent que dès le commencement du XIII^e siècle les Seigneurs de MALARTIC étoient qualifiés de *Chevaliers, Damoiseaux, nobles & puissants Seigneurs*. Ces différens titres attestent, comme nous l'avons dit, l'ancienneté de cette Maison & donnent les présomptions les plus avantageuses & les probabilités les moins équivoques pour établir & remonter son origine bien avant l'époque de 1209 : mais nous ne pouvons en donner une filiation exacte & bien suivie, que depuis

I. ODON, Damoiseau (*Domicellus*), Seigneur de MALARTIC & de Massas (ou Massas, selon les titres), vivant au commencement du XIII^e siècle, est connu par son testament du

Jeudi après la Fête de la Madeleine, l'an 1267, passé dans le Château de Malartic, reçu par *Guillaume de la Molère*, Notaire public de Fezensac & signé de lui. Ce testament prouve qu'il eut deux garçons entre lesquels il partagea ses biens, laissant la Terre de Malartic à l'aîné, & celle de Massas au cadet, les substituant l'un à l'autre, & au défaut d'enfans, BERNARD de MALARTIC, son neveu. Ses exécuteurs testamentaires furent PIERRE de MALARTIC, Chanoine d'Auch, & *Odon d'Esparbès*, Damoiseau, ce qui fait présumer qu'il existoit déjà deux branches de cette Maison. ODON eut pour enfans :

1. ARNAUD, qui suit ;
2. Et ODON, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

II. ARNAUD, Damoiseau, Seigneur de MALARTIC, fut un des Seigneurs de l'Armagnac, qui traitèrent le 7 Janvier 1285, avec le Comte de Fezensac pour les coutumes données aux habitans dudit Comté, & fut présent à l'hommage de Bellus de Podenas, rendu au Comte d'Armagnac en Août 1319. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. OTHON, qui suit ;
2. RAYMOND, lequel rendit hommage à Jean, Comte d'Armagnac, pour la Terre de Gorgevert, le 27 Juillet 1319 ;
3. Et BERNARD, qui rendit aussi hommage en 1312, à Marguerite, Comtesse de Foix & de Béarn. Il fut présent à l'hommage des habitans de Saint-Paul, rendu en 1319.

III. OTHON, Damoiseau, Seigneur de MALARTIC, fit une donation à Bertrand de Merenguis, le 14 Mars 1311 ; fit un bail à fief du Territoire de Montpoey, le 2 Octobre 1314 ; acheta un moulin le 3 Décembre 1314 ; & tous les droits que Sanche de Verdun avoit dans le territoire de Montpoey, le 3 Novembre 1322. Le nom de sa femme est aussi ignoré ; mais il en eut :

1. ODON, qui suit ;
2. ARNAUD, qui fut présent, le 24 Mars 1317, à l'hommage de Pierre de Podenas, & testa le 2 Novembre 1385. Il avoit épousé *Géralde de Mercère*, dont il eut un fils, nommé LUPAC ;
3. Et GRATIEN, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise d'Auch, qui transigea avec ses frères le 4 Mars 1324 & paya une partie de la dot de sa nièce BERTRANDE, le 27 Mai 1364.

IV. ODON, 11^e du nom, Damoiseau, Seigneur de MALARTIC, servit de témoin dans la

transaction passée entre OTHON, son père, Odon de Montaut & Bertrand de Preignan, Damoiseaux, le 14 Mars 1324; fut compris dans l'hommage & convocation des Nobles des Vicomtés de Béarn & de Marfan, le 27 Février 1343; fit un bail à fief le 7 Décembre 1350 & fut compris, ainsi que son fils, dans la montre des Gentilshommes, le 2 Août 1366. Il eut cinq enfans, favoir :

1. ODON, mort sans enfans ;
2. GUILLAUME-MANALD, qui fuit ;
3. BERTRAND-RAYMOND, compris dans la montre des gens d'armes en 1345 ;
4. PIERRE, connu par le testament d'ARNAUD, son oncle, & par un acte du 27 Janvier 1390 ;
5. Et BERTRANDE, mariée, le 14 Avril 1350, à *Olivier de Polastron*, Damoiseau, Seigneur de Montéguet.

V. GUILLAUME-MANALD, Damoiseau, Seigneur de MALARTIC, s'engagea, le 27 Mai 1364, de payer à BERTRANDE, sa sœur, & à *Olivier de Polastron*, son beau-frère, la dot qui lui avoit été promise par ODON, son père, & GRATIEN DE MALARTIC, son oncle. Il rendit hommage de sa Terre de Malartic le lendemain de la Notre-Dame en 1346, s'obligea & cautionna avec le Comte de Pardiac & le Lord de Caumont, pour Bernard de Joffan, Chevalier, du parti Anglois, le 10 Octobre 1370, lors de l'accord fait entre le Comte d'Armagnac & le Duc d'Anjou, au nom du Roi de France : accord qui fut ratifié par le Roi CHARLES V en Août 1371. GUILLAUME-MANALD fut substitué à PIERRE, son frère, dans le testament d'ARNAUD, son oncle, le 2 Novembre 1385. Il n'eut qu'une fille,

JEANNE, qui s'est mariée à ODON, Seigneur de Massas & de Castillon, son cousin au V^e degré, chef de la branche cadette de son nom, auquel elle porta en dot la Terre de Malartic.

SECONDE BRANCHE.

II. ODON, Damoiseau, Seigneur de MASSAS & de Castillon, second fils d'ODON I^{er}, Damoiseau, Seigneur de MALARTIC, de Massas, &c., eut en partage le Château de Massas & de Castillon, & fut arbitre des différends survenus entre l'Archevêque & les habitans de la ville d'Auch, au sujet des coutumes : cet arbitrage eut justifié par un acte de 1301. Il rendit hommage, en 1319, de ses deux Terres à Jean, Comte d'Armagnac, de Fezenfac

& de Rodez; est connu par l'acte de partage que ses petits-enfans firent de ses biens, par un acte de 1380 & par le testament de JEAN, son petit-fils, & il testa le 19 Avril 1373. Dans ces différens actes il est qualifié de *noble & puissant Seigneur*. Il laissa deux garçons :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et PIERRE, lequel fut compris dans la montre des gens d'armes le 17 Septembre 1345.

III. JEAN, Damoiseau, Seigneur de MASSAS, rendit hommage le 17 Janvier 1366, à Jean, Comte d'Armagnac, de la moitié de la Terre de Roquelaure pour son petit-fils, *Jean de Roquelaure*, dont il étoit tuteur : cet acte de 1356 & un autre de 1366 font produits dans la *Généalogie de Roquelaure*. Il est connu par les actes de partage de 1373 & 1380. Il épousa, comme il paroît par l'acte de 1373, Demoiselle N... de la Molhe, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ODET, marié & père d'ODON, comme l'indiquent les susdits actes de 1373 & 1380 ;
3. Et MARQUISE, mariée, le 22 Septembre 1356, à *Pierre*, Seigneur de *Roquelaure*, &c., dont elle fut la troisième femme & en a eu postérité. Voy. ROQUELAURE. Elle fe remarqua à *Eudes de Preignan*.)

IV. JEAN, II^e du nom, Damoiseau, Seigneur de Castillon & de MASSAS, est qualifié *Sire Jean de Massas*, Chevalier, Seigneur, &c. ; il institua pour héritiers ODON DE MASSAS, son petit-fils, & BERNARD DE MASSAS, son fils, & confirma le partage qu'il avoit fait entre PIERRE DE MASSAS, Chanoine d'Auch, BERNARD & AMANIEU, ses enfans, & ODON & PIERRE DE MASSAS, frères, ses neveux. Il substitua à ses deux héritiers *Jean de Roquelaure*, Seigneur dudit lieu, à celui-là *Bertrand de Preignan*, & à celui-ci *Manald*, son frère, & voulut que son épouse fut Dame usufructière de tous ses biens. Il préféda aux actes de 1373 & 1380, les fit en vertu des testamens de son grand-père ODON & de son père JEAN, & testa le 30 Juin 1384. Il avoit épousé *Brayda de Seran*. Ce mariage est prouvé par son testament. Ses enfans furent :

1. PIERRE, Chanoine d'Auch ;
2. BERNARD, qui fuit ;
3. Et AMANIEU.....

V. BERNARD, Chevalier (*Miles*), Seigneur de Castillon, de Massas, fut présent & intervint aux actes de partage dont nous venons de parler. Il est connu par le testament de son

père & par l'hommage que rendit son petit-fils JEAN, au Comte d'Armagnac, en 1454. Il eut quatre enfans, favoir :

1. ODON, qui suit ;
2. AMANIEU, Co-Seigneur, avec son frère aîné, de la Terre de Massas qu'il dénombra & hommagea le 14 Janvier 1418 ;
3. PATRONUS, qui fut un des légataires de JEAN, son grand-père ;
4. Et MARIE, comprise aussi & appelée au même testament.

VI. ODON, II^e du nom de sa branche, Damoiseau, Seigneur de MALARTIC, de Castillon, de Massas, de Gorguevert, héritier de JEAN, son grand-père, rendit hommage, le 27 Septembre 1392, pour les Terres de Castillon, de Massas & de Malartic, & le même hommage, le 20 Janvier 1420, à Jean, nouveau Comte d'Armagnac. Il fut encore compris dans les hommages rendus le 14 Janvier 1418 & le 26 Mars 1482, par JEAN & BERTRAND, ses fils & petit-fils. Il épousa JEANNE DE MALARTIC, sa cousine, fille unique & héritière de GUILLAUME-MANALD, Seigneur de MALARTIC. Par ce mariage, la branche aînée de la Maison de MALARTIC, séparée depuis 1267, se réunit dans celle-ci, dont nous allons donner la filiation. De ce mariage naquirent :

1. JEAN, qui suit ;
2. BERTRAND, lequel rendit hommage le 18 Octobre 1452 & le 18 Octobre 1454 pour la moitié de la Terre de Castillon ;
3. Et BELLE-ANNE ou BELETTE, mariée à noble *Odet d'Esparbez*, 1^{er} du nom, Seigneur de la Fitte, &c., le 28 Mai 1451 ; elle en eut des enfans. Voy. ESPARBEZ, &c.

VII. JEAN, III^e du nom, Damoiseau, Seigneur de MALARTIC, de Castillon, de Massas, Baron d'Alzau, rendit hommage desdites Terres au Comte d'Armagnac, & fournit ses dénombrements le 18 Mai 1452 & le 19 Octobre 1454. Il fut compris dans la montre des Gentilshommes alliés & confédérés du Comte de Foix en 1460, transigea avec *Odet d'Esparbez*, son beau-frère, le 9 Avril 1468, pour le reste du paiement de la dot de BELETTE, sa sœur ; fut présent les 11 Juin 1459 & 31 Mars 1484, au pacte de mariage de son fils JEAN & de la petite-fille IMBERTE ; est encore nommé dans le contrat de mariage de son petit-fils ODET, du 30 Mars 1498, & dans la transaction passée entre ses petits-enfans, le 3 Septembre 1501. Il avoit épousé, en 1431, noble *Marie de la Barthe*, dont il n'eut que

VIII. JEAN, IV^e du nom, Damoiseau, Seigneur de MALARTIC, de Castillon, de Massas, &c., qui épousa, 1^o le 11 Juin 1459, noble *Blanche d'Aurignac*, fille de noble *Jean*, Seigneur d'Hompis, en la Vicomté de Lomagne : il n'eut de ce mariage qu'une fille, IMBERTE, mariée à noble *Jean de la Porte de Rinbac*. JEAN épousa 2^o noble *Catherine de Lupé du Garané*. Il fit, le 15 Mai 1459, conjointement avec son père JEAN, III^e du nom, quittance de la dot de sa première femme. La transaction passée à Auch le 3 Septembre 1501, entre IMBERTE, sa fille du premier lit, & ODON, son fils aîné du second lit, est la preuve du second mariage. Elle contient procuration de noble *Catherine de Lupé du Garané*, à ODON, son fils aîné. JEAN DE MALARTIC eut du second lit :

1. ODON, qui suit ;
2. ARNAUD-GUILAUME, Chanoine d'Auch, présent, le 3 Mars 1492, au contrat de mariage d'ODON, son frère ;
3. Autre ODON, Co-Seigneur de la Terre de Malartic, également présent audit contrat ;
4. JEAN, connu par une obligation faite, le 3 Novembre 1543, par vénérable homme Arnaud Fatin, de lui payer une somme de 22 écus d'or soleil, pour le prix d'un cheval ;
5. ODET, Chevalier de Malte, Commandeur d'Argentières, qui racheta pour son frère, le 21 Février 1540, la Terre de Sendat.

IX. ODON, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de MALARTIC, &c., se fit reconnoître les 9 & 26 Janvier 1489, par les Emphytéotes de la Terre de Malartic. Il épousa, le 3 Mars 1492, noble *Marie de Biran*, fille de feu noble *Jean*, Seigneur de Roquefort, & de *Jeanne de Roquelaur* (la Famille de *Biran* est distinguée par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires). ODON transigea, le 19 Septembre 1501, avec noble *Jean Maignaut*, Seigneur de Montagut, & les habitans de Roquetaillade, pour certains droits Seigneuriaux, & testa le 21 Juillet 1504. Il laissa six enfans :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARIE, alliée à noble *Bernard de Léumont* ;
3. JEANNE, mariée à noble *Manald de Par-daillan*, fils puîné de la Maison de *Caumont* ;
4. FLORIMONDE, femme de noble *Antoine de Montlequin*, Seigneur de Meillan. Leur fille, *Antoinette de Montlequin*, épousa *Jean*, III^e du nom, Seigneur de *Roquelaur*, &c.,

duquel elle eut postérité. Voyez. ROQUELAURE.

5. CATHERINE, mariée à noble *Pierre de Gestas*, puîné des Seigneurs de *Floran* ;
6. Et FRANÇOISE, alliée, le 4 Septembre 1531, à noble *Pierre de la Barthe*, Seigneur de Manent, fils de noble *Bernard de la Barthe*, & de *Dominique de Cajelbajac*.

X. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de MALARTIC & MASSAS, Cadeilhan & Roquetaillade, étoit mineur lorsque son père mourut ; il eut pour tuteurs *Odet d'Esparbez* & *Bernard de Biran*, & *Marie de Biran*, sa mère, prit le titre de *Gouvernante & d'Administratrice de ses biens*, dans le contrat de mariage de FLORIMONDE DE MASSAS, une des sœurs dudit FRANÇOIS, lequel épousa *Jeanne du Gravier-de-la-Golfe-du-Repaire*, avec laquelle il s'obligea solidairement à payer la dot de FRANÇOISE DE MASSAS, une de ses autres sœurs, le 19 Août 1532 ; il fit encore un acte pour le même objet, vis-à-vis de *Pierre de la Barthe*, son beau-frère, & testa le 20 Janvier 1533. Il laissa trois enfans en bas âge, favoir :

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. RAYMOND, rapporté après son aîné ;
3. Et AMANIEU (lesquels furent sous la tutelle de leur mère, que FRANÇOIS institua son héritière univérsele en usufruit seulement, avec substitution en faveur de ses trois fils de l'un à l'autre. Il paroît que ce FRANÇOIS avoit cédé à *Bernard de Léaumont*, son beau-frère, la Terre de Malartic, pour le payement de la dot de sa femme ; mais à la charge par lui de payer celles de ses autres sœurs.)

XI. JEAN-JACQUES DE MALARTIC, Chevalier, Seigneur de Cadeilhan, héritier de son père, n'eut de sa femme, dont on ignore le nom, qu'une fille qu'HENRI III, Roi de France, maria à *Guillaume de Saint-Sivier*, Gentilhomme de Tarbes. Par cette alliance, les biens possédés anciennement par la Maison de MALARTIC, passèrent, pour la plupart, dans celle de *Saint-Sivier*.

XI. RAYMOND DE MALARTIC (second fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne du Gravier-de-la-Golfe-du-Repaire*), vint s'établir dans l'Agénois, où il paroît qu'il fit plusieurs acquisitions à Clermont-Dessous & au Port-Sainte-Marie. Il se fixa dans cette Province, & est connu par le testament de *Marie de Biran*, sa grand-mère, du 16 Janvier 1544 ; par celui de son père du 20 Janvier 1533, & par le

contrat de mariage de son petit-fils, GUILLAUME, auquel il fut présent le 29 Juin 1582. Il n'eut de sa femme qu'AMANIEU, qui suit.

XII. AMANIEU DE MALARTIC est aussi connu par le mariage de son fils GUILLAUME. Ce contrat porte qu'il fut fait en présence, du vouloir & du consentement de son père & de son aîeul. (Les malheurs arrivés à son petit-fils, AMANIEU, tué à Agen, lors des troubles qui agitèrent cette ville, pendant la minorité de LOUIS XIII, privent aujourd'hui ses descendants de l'avantage de produire les actes qui eussent fait connoître plus particulièrement RAYMOND & AMANIEU, par les acquisitions & les établissemens qu'ils firent en Agénois : tous les titres qui concernoient leurs biens furent enlevés par les Rebelles, comme on le verra plus bas.) AMANIEU DE MALARTIC avoit épousé *Sufanne de Guillermey*, d'une ancienne Famille de l'Albigeois ; il en eut :

XIII. GUILLAUME DE MALARTIC, Ecuyer, qui s'est marié, par contrat passé devant *Perceval*, Notaire à Agen, le 29 Juin 1582, à *Marie Baille*. Il fut présent au mariage de son fils, qui suit.

XIV. AMANIEU DE MALARTIC, II^e du nom, ancien Président de l'Élection d'Agén, par provisions du 30 Novembre 1630, fut chargé, pour le service du Roi, de différentes commissions, pendant les derniers troubles arrivés en Guyenne ; elles sont des titres personnels qu'il acquit par son mérite & qui en ajoutèrent de nouveaux à la considération dont il jouit toute sa vie. Le Duc d'Épernon, Gouverneur & Commandant en Guyenne, eut pour lui l'estime la plus particulière & la plus tendre amitié. Connoissant son zèle & sa fermeté à soutenir le parti du Roi, il l'employa toujours avec avantage, pour maintenir, dans l'obéissance de S. M., les Villes & les sujets dont les Rebelles cherchoient à tenter la fidélité. Depuis 1645 jusqu'en 1650, il fut chargé de pourvoir aux munitions de guerre & de bouche dont l'armée du Roi pourroit avoir besoin ; de visiter les places qui seroient susceptibles de défense, & les troupes chargées de les défendre, & de voir & ordonner les réparations qui seroient nécessaires. Il s'acquit de toutes ces différentes commissions, au grand contentement du Roi & de la Reine, & suppléa même de ses deniers à ce qui manquoit, dans ces tems de troubles & de révoltes. Les fédérations arrivées

à Bordeaux & à Agen en 1635, ayant donné quelq'atteinte à l'autorité royale, le Duc d'Epéron, pour soutenir le parti & l'autorité du Roi, engagea, en 1645, AMANIEU DE MALARTIC d'accepter la charge de premier Consul d'Agen (ce premier Consul étoit choisi dans le corps de la Noblesse & commandoit dans la Ville en l'absence du Gouverneur). Il fut encore nommé, pour les mêmes raisons, à cette place, par Arrêt du Conseil d'Etat du 26 Septembre 1650; mais le Parlement de Bordeaux, qui venoit de se révolter, craignant que par son zèle & sa fermeté il ne déconcertât les projets des Rebelles, le destitua de cette charge, avec défense de l'exercer. C'est à cette époque que commencèrent les persécutions qu'il essuya & dont il ne cessa d'être l'objet. Le Duc d'Epéron avoit été obligé dans ce tems d'aller rendre compte de sa conduite à la Cour, qui étoit alors à Angoulême, & la Reine Régente & le Cardinal-Ministre exigèrent d'AMANIEU DE MALARTIC, qu'il se retirât à Loches, pour satisfaire à la demande qu'en avoit faite les mécontents. S. M. crut, par cette espèce d'exil, ramener les esprits; la suite fit voir que cette foiblesse, dans le Ministère, n'avoit servi qu'à feconder les desseins des Rebelles, qui avoient voulu ôter au Roi, pendant sa minorité, les soutiens & les défenseurs de son autorité en Guyenne. Cette Province devint bientôt le théâtre d'une guerre civile, & l'on vit les excès & les proscriptions de l'ancienne Rome se renouveler dans des tems aussi malheureux. Les serviteurs du Roi y furent exposés aux cruautés inouïes des Rebelles, & la Famille DE MALARTIC, comme celle qui s'étoit toujours distinguée par son attachement inviolable, fut la plus persécutée & forcée de se retirer à Loches, d'où AMANIEU DE MALARTIC revint ensuite pour aller rejoindre la Cour à Libourne, où il eut ordre de la Reine de retourner à Agen, avec les Lettres du Roi, pour être rétabli dans la charge de premier Consul & y maintenir, en cette qualité, le parti de S. M. AMANIEU partit sans hésiter, son zèle ne lui permit pas de réfléchir aux dangers auxquels il alloit être exposé. A peine fut-il arrivé, pour remplir sa commission, qu'il fut chassé de l'Hôtel de Ville. Il mourut le 17 Septembre 1650 des blessures qu'il avoit reçues la veille, dans une sédition qu'il avoit voulu appaiser. (Quinze ans aupa-

avant, son beau-père & son beau-frère, MM. de Maurès, pour la même cause & dans le même lieu, avoient subi ce sort, ayant été assassinés par les Rebelles.) AMANIEU DE MALARTIC avoit épousé, 1^o le 15 Mars 1611, Marie Cornier, fille de Begon Cornier, & de Françoise de Las; & 2^o le 20 Avril 1640, Rose de Maurès, fille de Guillaume, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, & de Clémence du Gravier. (Voy. MAURÈS.) Les séditieux, après la mort d'AMANIEU, pillèrent sa maison, en démolirent les murailles & enlevèrent les papiers & les titres qu'ils y trouvèrent, comme il conste par l'Arrêt du Parlement de Paris, rendu à ce sujet, le 17 Janvier 1653. Par son testament du 15 Septembre 1650, il avoit institué Rose de Maurès, sa seconde femme, son héritière usufructière, lui substituant ses aînés mâles, & à leur défaut ses filles. Lors de la mort de son mari, elle se trouva enceinte, exposée à toutes sortes de persécutions & chargée de plusieurs enfans, qui n'avoient pas leur vie en sûreté: son état ne lui ayant pas permis de suivre sa Famille à Loches. Du second lit vinrent :

1. N... DE MALARTIC, Religieux de l'Observance de Saint-François;
2. MARIE-MADELEINE, Religieuse Carmélite;
3. FRANÇOIS, Brigadier de la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, marié 1^o à N.... de la Borde; & 2^o à N.... de Chaban. Il est mort sans enfans à Perpignan en 1698. Il avoit rendu hommage au Roi le 15 Mars 1664, de la Terre & Comté de Montricoux;
4. GUILLAUME, Abbé Commandataire des Abbayes de Saint-Etienne de Dijon & de Beaulieu;
5. BERNARD, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs;
6. JEAN-VINCENT, qui suit, né posthume;
7. MARIE-THÉRÈSE, mariée, en Juin 1658, à Gabriel de Rouffignac, Seigneur de Marfac, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, fils de Jacques de Rouffignac, Seigneur de Fresnoy & de la Cottie, & d'Anne de Bigot;
8. Et ANNE-ANGÉLIQUE, instituée héritière universelle, par le testament du 28 Novembre 1686, d'Anne de Maurès, Dame d'Artigues, Comtesse de Montricoux, sa tante maternelle. Elle rendit foi & hommage au Roi, le 28 Juillet 1592, pour la Terre, Seigneurie & Comté de Montricoux, avec haute, moyenne & basse Justice & autres droits y énoncés.

XV. JEAN-VINCENT DE MALARTIC, Chevalier, Seigneur d'Artigues, donataire du Comté de Montricoux, & comme tel substitué aux nom & armes de *Maurès*, du chef d'*Anne de Maurès*, Dame d'Artigues, Comtesse de Montricoux, sa tante maternelle, qui lui légua en particulier 40000 livres, naquit à Agen le 22 Novembre 1650, d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique & nommé, par son frère GUILLAUME, Abbé de Saint-Etienne de Dijon, au Prieuré de Saint-Floran, le 24 Avril 1662, prit, peu de tems après, le parti des armes, commença à servir Volontaire dans le Régiment de Champagne, fut Lieutenant dans celui de la Marine le 23 Novembre 1665, Aide Major le 15 Avril 1668, Capitaine le 15 Janvier 1675, Major le 18 Janvier 1678, Commandant à Kilberg le 1^{er} Janvier 1689, Lieutenant de Roi à Perpignan le 20 Octobre 1690, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Commandant au Gouvernement Général du Rouffillon le 28 Octobre 1705, Brigadier des Armées du Roi le 30 Octobre 1706, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 7 Septembre 1718, & a eu pension de 3000 livres le 1^{er} Janvier 1720. Il fut comblé des grâces de Louis XIV & Louis XV & en mérita la confiance. Les commissions importantes dont il fut chargé, lui attirèrent aussi l'amitié des Maréchaux de Berwick, d'Uxelles, de Villars & de Noailles & de tous les Officiers Généraux qui l'ont connu. Ils s'acquit une grande réputation dans la dernière guerre d'Espagne & beaucoup de considération parmi toute l'Infanterie. Louis XIV lui donna souvent des preuves de l'estime particulière qu'il faisoit de lui, & S. M., en considération des services continuels qu'il lui avoit rendus depuis 25 ans dans ses Armées, où il s'étoit distingué & avoit reçu plusieurs blessures, & en considération de ceux qu'il lui rendoit encore, désirant le gratifier & favorablement traiter & lui donner lieu de continuer ses services, lui permit, en Février 1690, de porter les nom & armes de *Maurès*, auxquels il avoit été substitué par le testament du 28 Novembre 1686, d'*Anne de Maurès*, sa tante maternelle: ces Lettres Patentes, portant changement de nom, furent enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril 1690. Il testa à Perpignan le 25 Mai 1720. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Réné-Louis Vassal*, No-

taire à Perpignan, le 27 Décembre 1692, *Marie-Louise-Thérèse du Vivier*, veuve de *Charles de Rebertières*, Maréchal de Bataille, & fille de Messire *Henri du Vivier*, Chevalier, Baron du Vivier (a), & d'*Anne de Castéra de Minut*. De ce mariage sont issus :

1. ANGE-ALEXANDRE, né le 10 Juillet 1695, mort le 24 Août 1696 ;
2. PIERRE-HIPPOLYTE-JOSEPH, qui suit ;
3. ROSE-MARIETTE, née le 16 Décembre 1693, morte le 20 Mars 1697 ;
4. MARIE-THÉRÈSE, née le 18 Juillet 1697, mariée, le 12 Août 1716, à *Gabriel de Voisins*, Marquis d'Alzau, Brigadier de Cavalerie & Mestre de Camp du Régiment de son nom ;
5. MARTHE-MARGUERITE, née le 16 Juillet 1698, morte la même année ;
6. ET MARIE-ANNE-MARGUERITE, née le 26 Juillet 1700, mariée à *Pierre-Joseph de Roux*, Marquis d'Alzonne, dont une fille, femme du Marquis de *Pugeoff*.

XVI. PIERRE-HIPPOLYTE-JOSEPH DE MAURÈS DE MALARTIC, Chevalier, Comte de Montricoux, Seigneur d'Artigues & de Saint-Geniez, en Agénois & en Quercy, né le 24 Janvier 1702, Lieutenant aux Gardes Françaises, rendit foi & hommage au Roi, de la Seigneurie & Comté de Montricoux & dépendances, le 3 Avril 1727, & mourut le 23 Avril 1768. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Bouquet & Perichon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 22 Avril 1724, célébration le 20 Juin suivant, *Antoinette-Charlotte de Salignac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Urcisse, Conseiller du Roi en sa Cour des Aides de Montauban, & de *Louise de Vieilleveigne*, laquelle se remarqua à N... le *gendre*, mort Conseiller d'Etat & ancien Intendant des Généralités de Montauban & de Tours, père du Comte d'*Ons-en-Bray* & du Président le *gendre*. Le Comte de *Montricoux* a eu de son mariage :

1. AMABLE-GABRIEL-LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ;

(a) La Maison du *Vivier*, au Diocèse d'Aleth, en Bas-Languedoc, est une des plus anciennes du Royaume. Elle descend des anciens Comtes de *Narbonne* & de *Barcelone*. Sa Généalogie a été produite au Chapitre des Comtes de Lyon, lorsque M. l'Abbé du *Vivier de Lansac*, Abbé Commandataire de Relce, en Bretagne, Comte de Lyon & ancien Agent Général du Clergé de France, a fait ses preuves.

2. ANNE-JOSEPH-HIPPOLYTE, dit le *Comte de MALARTIC*, né le 3 Juillet 1730, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Vermandois, qui avoit commencé à servir, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de la Sarre, le 15 Septembre 1745, a été Capitaine dans celui de Béarn, réformé le 1^{er} Novembre 1746, Aide-Major le 30 Octobre 1749, Chevalier de Saint-Louis le 19 Février 1759, Major du Régiment Royal-Comtois le 27 Avril 1763, Colonel de celui de Vermandois le 5 Juin de la même année, a commandé en chef dans l'Isle de la Guadeloupe en 1769 & est Brigadier des Armées du Roi depuis le 3 Janvier 1770. Il a été blessé d'un coup de feu au genou gauche à l'affaire des abaties de Carillon, en Canada, le 8 Juillet 1758; a eu un cheval tué sous lui à l'affaire de Québec, le 13 Septembre 1759; a été blessé à la poitrine d'un coup de canon chargé à mitraille, à la bataille de Québec, le 23 Avril 1760; a fait, pendant six campagnes en Canada, les fonctions de Major de Brigade & de Major Général; est passé avec son Régiment, en 1767, à la Guadeloupe, de là à la Martinique, ensuite à Saint-Dominique, d'où il est revenu en France en Novembre 1769; il n'est pas marié;
3. JEAN-CHARLES, né le 1^{er} Septembre 1731, Abbé Commanditaire de l'Abbaye de la Garde-de-Dieu depuis 1770, nommé, par le Roi, à la Prévôté du Chapitre de Montauban & Vicaire Général dudit Diocèse;
4. ALEXANDRE-FRANÇOIS-MARIE, dit le *Marquis de MALARTIC*, né le 21 Octobre 1732, a été successivement Lieutenant en second dans le Régiment de Béarn, réformé le 8 Août 1746, Capitaine le 1^{er} Novembre suivant, a passé Lieutenant de la Colonelle & Capitaine dans Bourbonnois le 15 Octobre 1747; fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Vermandois le 25 Février 1765, Chevalier de Saint-Louis en 1770; a été blessé d'un coup de feu au pied gauche à Warbourg en Juillet 1760, & a commandé, pendant les campagnes de 1760, 1761 & 1762, en Allemagne, la Compagnie des Chasseurs du Régiment de Bourbonnois. Il a épousé, le 25 Janvier 1769, *Claire-Françoise de Godet du Brois*, dont un enfant, né en 1773;
5. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, né le 27 Avril 1735, ci-devant Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Bourbonnois;
6. AMBROISE-EULALIE, appelé le *Chevalier de MALARTIC*, né le 27 Juillet 1737, d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, & Chanoine

de Billom, en Auvergne. Il est entré au service, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Vermandois le 1^{er} Novembre 1755, a été fait Capitaine le 24 Juin 1759, Aide-Major le 25 Février 1765, a fait la campagne de Minorque, & s'est trouvé au siège & à l'assaut du Fort Saint-Philippe à Mahon; est passé en Amérique avec son Régiment dans les Isles du Vent & Sous-le-Vent, y a fait les fonctions de Major, & a été chargé de tous les détails de son Régiment, & a été fait Major du Régiment Provincial de Montauban le 24 Février 1774. Il a épousé, le 20 Juin de la même année, Dame *Eugénie-Françoise Claÿssen*, veuve de *Pierre-Henri de Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Périgny & de la Roche-barangère, en Aunis, & fille de feu *Nicolas Claÿssen*, Directeur de la Compagnie des Indes, & de Dame *Catherine Dubois*;

7. JEAN-VINCENT-ANNE, né le 27 Décembre 1739, Major du Régiment de Montauban, qui s'est marié à Nancy, le 5 Septembre 1768, à *Jeanne-Dorothée de Bailliyy de MÉRIGNY*, fille d'*Ignace*, Chevalier, Comte de MÉRIGNY, Seigneur de Rembercourt, Olchey, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Rosen, & d'*Henriette-Armande de Saint-Blaise*;
8. MARIE-THÉRÈSE-GASPARDE, née le 30 Novembre 1726, mariée, le 21 Octobre 1750, à *Jean-Pierre de Pons*, Conseiller du Roi en la Cour des Aides de Montauban, dont trois enfans en 1773;
9. ANNE-MARIE, née le 29 Mars 1734, alliée, le 24 Mars 1753, à *Messire Hugues-Joseph de Bandus*, dont quatre enfans en 1773;
10. Et MARIE-THÉRÈSE-VICTOIRE-JOSÈPHE, née le 13 Février 1743, mariée, en Novembre 1758, à *César Dumas*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Couronne, dont six enfans en 1773.

XVII. AMABLE-GABRIEL-LOUIS-FRANÇOIS DE MAURÉS DE MALARTIC, Chevalier, Comte de Montricoux, Vicomte de Saint-Antoine, Seigneur de Saint-Geniez, né le 9 Avril 1729, Conseiller du Roi en tous les Conseils, Premier Président de la Cour des Aides & Finances de Montauban, a été nommé, en Avril 1774, à la place de Premier Président du Conseil Souverain de Perpignan. Il a épousé, par contrat passé devant *Desmeures & Dutarte*, Notaires au Châtelet de Paris, le 3 Octobre 1759, célébration le 6 du même mois, *Elisabeth de Faventines*, morte le 27 Avril 1777, fille de *Pierre de Faventines*, Ecuyer, Fermier Général, & d'*Elisabeth*

Astruc, dont trois enfans en 1774, entr'autres :

AMABLE-PIERRE-HIPPOLYTE-JOSEPH, né & baptisé le 22 Août 1765.

Les alliances de cette Maison font avec *Guillermy, Seran, de la Barthe, Aurignac, Lupé du Garané, Biran, Preignan, Gravier-de-la-Golfe, Baille, Maurès, du Vivier, Castéra de Minut, Savignac, Baillyv, Esparbez, Polastron, Roquelaure, Montlezun, Gestas, Rouffignac-Marjac, Roux d'Alzonne, Voisins d'Alzau*, & plusieurs autres.

Les armes : *écartelé, au 1^{er} d'or, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or; aux 2^e & 3^e de sable, à l'aigle éployée d'argent, becquée de gueules, qui est de MAURÈS; au 4^e de gueules plein, qui est du VIVIER (Famille issue de la Maison de Narbonne); & sur le tout : d'argent, à la croix pommetée de gueules, accompagnée, aux deuxièmes & troisièmes cantons, d'une molette d'épée de sable, qui est de MALARTIC.* (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

MALAUSE. Voy. BOURBON, branche de BOURBON-MALAUSE.

* MALAVAL, en Bresse : Seigneurie dans la Paroisse de Marboz, qui a été possédée, pendant plus de 200 ans, par une Famille de ce nom, dont le dernier, se voyant sans enfans & chargé de faire un vœu au Saint-Sépulchre, pria *Antoine de Chavanes*, Seigneur de Saint-Nizier, d'accepter sa succession, à la charge de faire le voyage pour lui, ce que le Seigneur de Saint-Nizier fit environ l'an 1530, &, par ce moyen, il devint Seigneur de Malaval.

L'ancienne Famille de MALAVAL portoit pour armes : *de sable, au lion d'or.*

MALBEC DE BRIGES, dans le pays de Gévaudan. Les incendies & les guerres avec les Anglois qui ont ravagé ce pays, comme les autres parties du Royaume, privent bien des Maisons deremonter leur filiation jusqu'à leur origine, & celle de MALBEC est du nombre. Cependant on voit dans une charte de l'Abbaye de Chambon, écrite en lettres gothiques, qu'un PIERRE DE MALBEC fit, en 1187, du consentement de RAYMOND DE MALBEC, donation à ladite Abbaye d'un hameau appelé *Rocot* & de deux petites habitations.

Cette Abbaye est située dans les anciennes possessions que les Seigneurs de Briges avoient dans le pays de Gévaudan & celui de Vivarais. La filiation de cette Famille remonte à

I. PIERRE DE MALBEC, qualifié *Miles* (Chevalier), qui eut pour enfans :

1. ARNAL, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Chanoine de Saint-Ruf à Valence, lequel, fuivant un titre, vendit à Guillaume Pascal le lieu de Briges.

(Ce degré est prouvé par une quittance que PIERRE fit à ARNAL, son frère, passée devant *Bouet*, Notaire de Mende, le 15 des Calendes d'Octobre, où ces deux fils, ARNAL & GUILLAUME, font nommés.)

II. ARNAL DE MALBEC DE BRIGES, Damoiseau (*Domicellus*), est nommé dans un ancien rôle de la cotisation des Gentilshommes du Gévaudan, pour la rançon du Roi JEAN, fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356, dont il paya sa part. Il rendit hommage à Guillaume de Jonchères, Prieur & Seigneur temporel de la ville de Langogne, de ses possessions de Salbé, paroisse de Payrac, par acte du 8 Novembre 1343 : cet hommage avoit été précédé d'un échange de censives du 17 Décembre 1335. Son fils fut,

III. Noble GUILLAUME-ALBERT DE MALBEC, qui se maria avec *Catherine Malavèche*, dite *Garfin*, fille de noble *Bertrand Garfin*, dont :

IV. Noble BERTRAND-ALBERT DE MALBEC DE BRIGES, qui épousa, le 8 Mai 1416, *Delphine de Montagnac*, fille de noble *Jean de Montagnac*. (Ce degré est prouvé par une donation faite le 14 Mars 1405 à BERTRAND DE MALBEC, autrement nommé ALBERT, par *Delphine Garfin*, femme de noble *Jacques Sarnat*, & par une autre donation du 27 Mai 1416, faite au même BERTRAND DE MALBEC, par le Seigneur *de la Rochebaron*.) De ce mariage vint :

V. JEAN DE MALBEC, Seigneur de Briges, qui épousa, le 21 Janvier 1441, *Antoinette d'Oyde*, fille de noble *Guillaume*, Seigneur dudit lieu. Il en eut :

VI. GILBERT DE MALBEC, Seigneur de Briges, qui s'est marié, en 1479, avec *Delphine de Molette de Morangiès*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Morangiès, dont vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et ARTHUR, lequel, selon une enquête faite le 31 Décembre 1524, sur sa noblesse, fut reçu Chanoine de Saint-Julien de Brioude.

VII. GUILLAUME DE MALBEC fut attaché au service du Roi, & fit un dénombrement devant le Sénéchal de Nîmes le 16 Mars 1539. Il avoit épousé, le 24 Juillet 1524, *Catherine de Geis*, fille de *Joffrand de Geis*, Seigneur de Pampelonne. Elle fit un testament le 5 Juin 1554, & son mari fit le sien le 18 Février 1557. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. ALBERT, Chevalier des Ordres du Pape & Lieutenant de Roi à Compiègne, comme il conste par une quittance de 1591 ;
3. Et ANNE, Abbesse de Saint-Geniès, comme il est prouvé par la donation qu'elle fit à JEAN DE MALBEC, son neveu, le 14 Mars 1590.

VIII. CLAUDE DE MALBEC, Seigneur de Briges, épousa, par contrat du 18 Juin 1565, Dame *Sébastienne de Montjoc*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Maurines, à condition de porter le nom & les armes de *Montjoc*. De ce mariage vint :

IX. JEAN DE MALBEC DE MONTJOC, qui fut attaché au service du Roi, comme il conste par un Certificat de la Cour, du 11 Avril 1585. Suivant une Commission du 17 Avril 1589, il commanda pour le Roi dans le Château du Charioul, où il reçut une lettre, le 27 du même mois, en cette qualité de commandant de M. de la Chatte. Il épousa, le 18 Février 1596, *Peyronne Anargis*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de la Rodde. Il testa le 5 Janvier 1645 & son épouse le 1^{er} Mars 1647. Ils eurent pour fils,

X. LOUIS DE MALBEC DE MONTJOC, baptisé le 14 Novembre 1598, qui s'est marié, par contrat du 27 Février 1645, à *Hélène de Chastel de Condres*. Il testa le 12 Décembre 1653, & eut pour enfans :

1. NICOLAS-JEAN, qui suit ;
2. Et LOUIS, Mousquetaire du Roi, mort d'une blessure au siège de Candie, dans une sortie du 24 Juin 1669, comme il appert d'un certificat du Comte de Montbrun, du 25 Avril 1670.

XI. NICOLAS-JEAN DE MALBEC DE MONTJOC, Seigneur de Briges, baptisé le 4 Février 1646, servit dans les Mousquetaires du Roi, suivant un certificat du Marquis de Colbert de Maulévrier, du 18 Avril 1670, visé par le Juge d'Armes. Il fut dispensé du service du ban & arrière-ban, ou plutôt eut permission de mettre un Gentilhomme à sa place, comme il se voit par un certificat du 17 Mai 1689,

Tome XII.

& testa le 14 Janvier 1694. Il avoit épousé, par contrat du 22 Février 1672, *Françoise de Chavagnac de Meyronne*, qui testa le 1^{er} Novembre 1694, fille de Messire *Antoine de Chavagnac*, Seigneur de Meyronne. De son mariage il eut :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. LOUIS, Officier dans le Régiment de Moringiens, mort à l'Armée d'Italie le 16 Octobre 1701, ainsi qu'il appert de son testament & de son extrait mortuaire ;
3. Et AGATHE, Abbesse de l'Abbaye Royale de Mercoires en Gévaudan, par brevet du Roi du 22 Septembre 1739.

XII. CHRISTOPHE DE MALBEC DE BRIGES DE MONTJOC, Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, suivant un certificat du Marquis de Maupertuis, du 10 Décembre 1696, visé par le Juge d'armes de France, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Montfereau, par Commission du 4 Février 1706, Colonel d'un Régiment de Milice du Gévaudan, par deux Commissions du Duc de Roquelaure, des 30 Octobre 1708 & 9 Août 1711, & Commandant en une partie du Gévaudan, par autre Commission du 11 Novembre 1721, fut reconnu pour être de la première noblesse du Gévaudan, dans une lettre à lui écrite par le Juge d'armes de France le 5 Juin 1729. Il avoit épousé, par contrat du 11 Mai 1714, *Madeleine Denis*, veuve en premières noces de *Nicolas-Dominique du Chastel*, Chevalier, Seigneur de Condres, fille de *Jean Denis*, Seigneur de Briges, & de Dame *Jeanne Daurier*, dont :

XIII. NICOLAS-AUGUSTIN DE MALBEC DE MONTJOC, Chevalier, Seigneur, Marquis de Briges, premier Ecuyer & Capitaine des Haras du Roi, qui s'est marié, par contrat passé le 14 Décembre 1760, de l'agrément & sous la signature de Leurs Majestés le Roi, la Reine & la Famille Royale, *Marie-Geneviève Radix*, fille de feu *Claude-Mathieu*, Seigneur, par acquisition, de Chevillon & de la Ferté-Loupière, & de *Marie-Elisabeth-Geneviève Denis*. De ce mariage est issu

CHRISTOPHE-NICOLAS, Chevalier, né le 3 Septembre 1761.

Les armes : de sinople, au cerf passant d'or ; à la bordure du même.

MALBOSC DE MIRAL, Famille du Languedoc, qui doit son nom à la Terre de Malbosc, dans le Gévaudan, au Diocèse de Men-

de. Il en est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.

I. ANDRÉ DE MALBOSC, 1^{er} du nom, qualifié *Damoifeau* en 1275 & 1307, ne vivoit plus le 8 des Calendes de Novembre 1317. Son fils,

II. ANDRÉ DE MALBOSC, II^e du nom, Damoiseau, fut père de

III. GUY ou GUYOT DE MALBOSC, Damoiseau, Seigneur de Malbofc & de Miral, qui s'est marié avec *Pérégrine de Cabrières*, qui lui apporta en dot la Terre de Miral. Elle étoit fille & héritière de *Pierre de Cabrières*, Damoiseau, Seigneur de Miral. Il eut pour enfant

IV. ARMAND DE MALBOSC, qualifié *Noble & Damoiseau*, Seigneur de Malbofc & de Miral; on ignore s'il a eu postérité, & suivant plusieurs actes on lui donne pour frère,

V. PIERRE, 1^{er} du nom, Seigneur de MALBOSC, de Miral, du Mas & de Finiels, vivant en 1414, qui épousa *Marguerite de Rocheblave*, dont trois enfans, entr'autres :

V. ARMAND, Damoiseau, Seigneur de MALBOSC & de Miral, qui testa en 1449, & mourut la même année. Il avoit épousé *Louise de Villaret*, fille de *Jean de Villaret*, Seigneur de Servier, de Villaret & de Cuffac, au Diocèse du Puy, dont pour fils aîné,

VI. ODILON, Damoiseau, Ecuier, Seigneur de MALBOSC & de Miral, du lieu du Fayet, du Mas & de Finiels, qui se maria, par contrat du 18 Janvier 1467, à *Smaragde de Beauvoir du Roure*, fille de *Guy de Beauvoir*, Seigneur du Roure, & sœur de *Guillaume de Beauvoir*, marié avec *Urbaine de Grimoard*, héritière de la Maison de *Grifac*, arrière-petite-fille de *Guillaume de Grimoard*, Pape sous le nom d'URBAIN V. ODILON eut entr'autres enfans :

VII. CLAUDE, Ecuier, Seigneur de MALBOSC, de Miral, du Mas, de Finiels & du Fayet, qui épousa, par contrat du 28 Janvier 1499, *Amphélie de Gabriac*, dont naquit entr'autres enfans :

VIII. ANTOINE, 1^{er} du nom, Ecuier, Seigneur de MALBOSC & de Miral, qui s'est marié, 1^o par contrat du 4 Juin 1542, avec *Françoise de la Garde*, dite de *Montvaillant*, fille unique de *Barthélemy de la Garde*, & de *Jeanne de Montvaillant*, Dame dudit lieu & du Chaffenet; & 2^o par contrat du 18 Mai 1558, avec *Claude de Chapellu de la Vigne*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle*

de *Montesquieu*, Dame de Charbonnières. Il eut du premier lit :

IX. ANTOINE DE MALBOSC, II^e du nom, dit de *Miral*, Ecuier, Seigneur d'Arigès, qui eut de sa femme, *Louise de Grégoire de Lambrandes*,

X. ANTOINE DE MALBOSC, III^e du nom, Seigneur de Miral, de Malbofc, des Bondons, du Fayet, de Montvert, de Finiels, &c., qui s'est marié, par contrat du 18 Novembre 1591, avec *Marguerite de Ginefous*, Dame des Plantiers & de Montdardier, fille de *Pierre*, & de *Claude de Mandajors des Plantiers*. De ce mariage fortirent dix enfans, entr'autres :

XI. PIERRE DE MALBOSC, II^e du nom, Seigneur de Miral, de Malbofc, de la Vernède, des Bondons, du Fayet & de Finiels, né en 1594, qui épousa, par contrat du 4 Mai 1643, *Balthazarde de Ginefous de Madières*, dont entr'autres enfans :

1. PIERRE-ANTOINE, Colonel d'un Régiment de Milice bourgeoise au Diocèse de Mende en 1707, Inspecteur des mêmes troupes en 1711 & Capitaine de Fusiliers, Commandant à Florac en 1712. Il a été maintenu dans sa noblesse par M. Bazin de Bezons, en 1669, & n'a point laissé de postérité ;
2. JACQUES, Capitaine au Régiment de la Fère, reçu, en 1682, Chevalier de Saint-Lazare, mort Lieutenant de Roi au Fort de Médoc, sans postérité ;
3. Et CHARLES, qui fut.

XII. CHARLES DE MALBOSC DE MIRAL, 1^{er} du nom, Seigneur du Fayet, &c., Capitaine dans le Régiment Dauphin, épousa, le 31 Juillet 1678, *Marguerite de Richard de Boyer*, dont quatre garçons & sept filles, entr'autres :

XIII. CHARLES DE MALBOSC, II^e du nom (le second des fils), Seigneur de Malbofc, &c., Colonel d'un Régiment de Milice bourgeoise au Diocèse de Mende, par Commission du 27 Juin 1715, épousa, par contrat du 27 Janvier 1723, *Marie-Elisabeth de Pelamourgue du Pouget*, fille de *Jean-Félix*, & de *Marie de Brunet de Panat de Castelpers*, dont font issus :

1. FÉLIX, né le 18 Août 1726, reçu Page du Roi en sa Petite Ecurie, le 29 Mars 1742 ;
2. Et MARIE-THÉRÈSE, alliée, le 26 Février 1743, avec *Jean-Antoine-Hercule d'Altier de Borne*, Ecuier, Seigneur du Champ.

Les armes : d'azur, à 3 chevrons d'argent,

posés l'un au-dessus de l'autre, qui est DE MALBOSC; *parti de gueules, à une chèvre rampante d'or*, qui est DE CABRIÈRES-MIAL.

* MALDEGHEM, dans les Pays-Bas: ancienne Noblesse, dont étoit

EUGÈNE-AMBROISE DE MALDEGHEM, Seigneur, Baron de Leyshout & d'Oostwinkel, Chevalier de Saint-Jacques, qui obtint, en considération de ses services & de son ancienne extraction, par Lettres du 15 Avril 1685, l'érection en *Comté*, de la Seigneurie de *Steenuffel*, située dans le Brabant sous le nom de *Steenuffel-Maldegheem*.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, accompagnée de 12 merlettes du même, en orle*.

* MALE-LÈS-BRUGES, Seigneurie en Flandre, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 10 Juin 1560, en faveur de *Jean Lopez Gallo*, Conseiller & Facteur-Major aux Pays-Bas, originaire de Castille.

MALESCOT, en Bretagne. Plusieurs de ce nom, dans la dernière recherche de noblesse, ont été déclarés *nobles*, en conséquence de l'Arrêt du Conseil du 9 Septembre 1669, touchant les privilèges de la Chancellerie, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, du 13 Septembre 1670.

Les armes : *d'hermines, au rencontre de cerf de gueules*. (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

* MALESHERBES, Terre située dans le Vexin François, dont porte le nom *Chrétien-Guillaume de Lamoignon*, Conseiller ordinaire du Roi en tous les Conseils & Premier Président de la Cour des Aides de Paris (dont il s'est démis le 27 Juillet 1775, & le Roi en a pourvu M. de Barentin, ci-devant Avocat Général au Parlement.) Il étoit fils unique du feu Chancelier de ce nom. Voy. LAMOIGNON.

* MALESPINE, & mieux MALASPINA. Ce Marquisat souverain d'Italie en Toscane, près de l'Etat de Gènes, est proprement celui de *Massa*, qui a été possédé par la Maison DE MALASPINA, laquelle est très-ancienne. *Moréri*, qui n'a donné que la filiation de la branche aînée, la fait remonter à *Albéric*, nommé dans le Concile de Pavie de l'an 876.

Cette branche aînée s'est éteinte au XX^e degré dans *Albéric Malaspina*, Marquis de

Massa & de *Carrara*, vivant en 1494, qui n'eut de *Lucrèce*, fille de *Sigismond d'Este*, que trois filles, savoir :

1. N... MALASPINA, mariée à *Scipion de Fiefque*, Comte de Lavagne;
2. *Richard*, qui épousa, 1^o l'an 1515, par dispense du Pape Léon X, *Scipion de Fiefque*, veuf de sa sœur aînée (& qui mourut en 1520, ne laissant qu'une fille, mariée, en 1540, au Comte *Vitabino Visconti de Borromeo*); & 2^o *Laurent Cibo*, Comte de Ferentille, qui devint Marquis de *Massa*, &c.;
3. Et *Thadée*, mariée à N... *Bojardi*, Comte de Scandiano.

Cet *Albéric Malaspina*, Marquis de *Massa*, eut un frère, nommé *François*, qui laissa postérité.

MALESPINE, Famille originaire d'Aix, où elle jouissoit des privilèges accordés aux Nobles vers la fin du XV^e siècle.

EMERIC DE MALESPINE, Seigneur de Montjustin & d'Alençon en Provence, eut de sa femme, qu'on ne connoit point,

1. *Charles*, Seigneur de Montjustin, second Consul d'Aix en 1536;
2. Et *Laurent*, qui suit.

LAURENT DE MALESPINE, 1^{er} du nom, épousa, l'an 1520, *Honorade d'Agullinqui*, dont vinrent entre'autres enfans :

1. *Alexandre*, second Consul d'Aix en 1583;
2. *Antoine*, Capitaine d'Infanterie aux années 1583 & 1585; il ne laissa point de postérité;
3. *Guillaume*, qui suit;
4. Et *Antoinette*, mariée à *Henri de Séguiran*, Chef de la branche des Seigneurs de *Bouc*, qui a donné quatre Premiers Présidents de la Chambre des Comptes à Aix.

GUILLAUME DE MALESPINE, second Consul d'Aix en 1597, avoit épousé, 1^o en 1575, *Françoise de Sabran*, fille de *Louis*, Seigneur de *Beaudinard* & d'*Aiguines*, & d'*Antoinette de Gamaches*; & 2^o en 1583, *Isabeau de Colin*, fille d'*André*, Ecuyer, de *Lambesc*. Du second lit vint :

LAURENT DE MALESPINE, 11^e du nom, qui fut marié avec *Catherine de Citrany*, dont il eut :

1. 2. & 3. *Laurent*, *Jean* & *François*, maintenus dans leur noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres, le 25 Février 1669. (Ces trois

enfants remontèrent alors leur Généalogie jusqu'à EMERIC DE MALESPINE, leur trisaïeul, Seigneur de Montjustin & d'Alençon, en Provence.)

Cette branche, qui s'est établie à Draguignan, subsiste dans noble ELZÉAR DE MALESPINE (fils d'HONORÉ, & d'Anne de Pasquet la Valette-Thorenc, qu'il avoit épousée le 28 Février 1710), qui s'est marié, le 12 Septembre 1743, à Blanche de Lombard-Roquefort, de la ville d'Antibes. Il avoit pour enfans en 1759 :

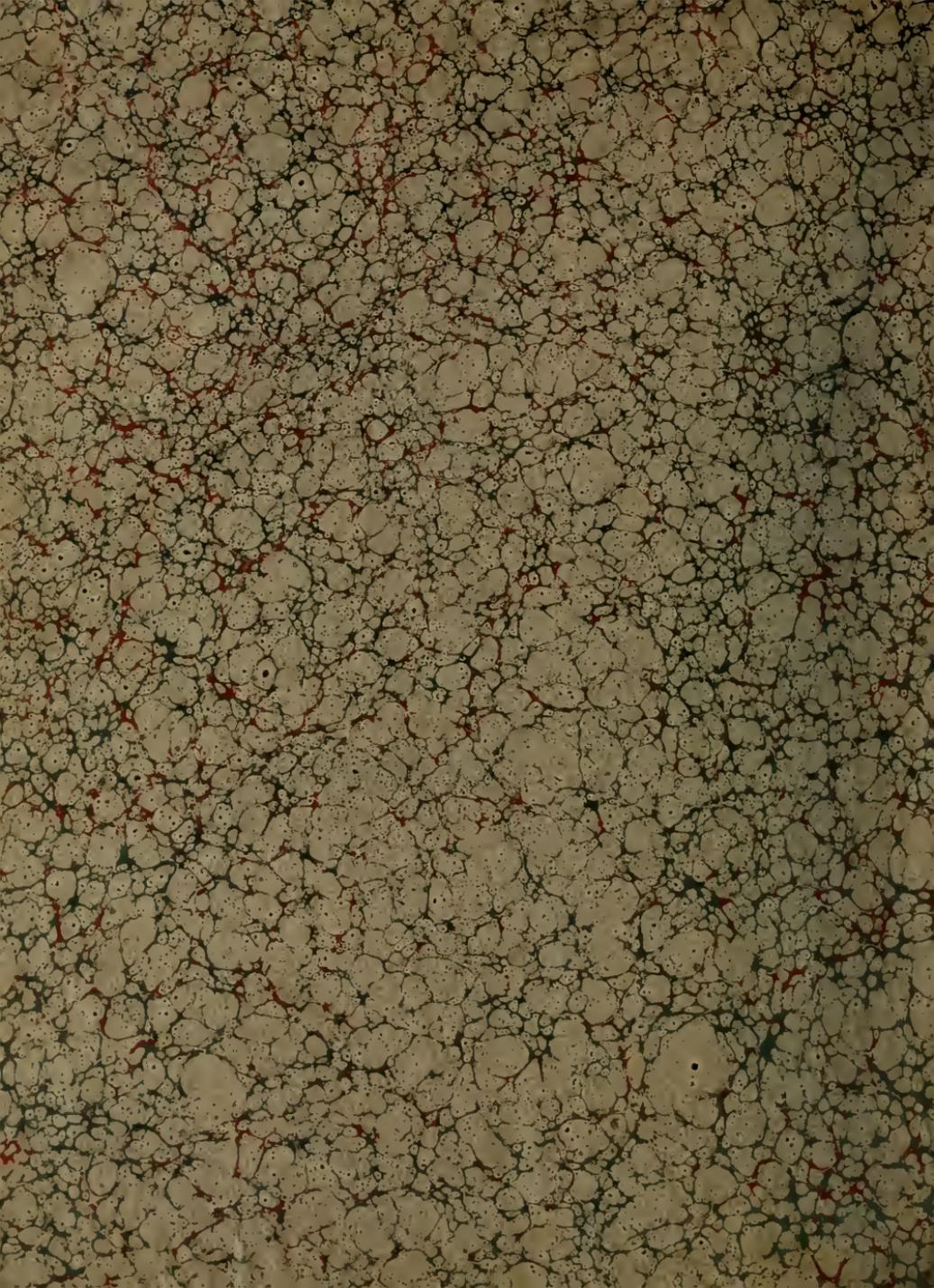
1. & 2. HONORÉ-EMMANUEL & PIERRE-JOSEPH.

Il y a encore une branche établie à Cavailhon dans le Comtat Venaissin, issue de la même tige que celle d'Aix.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de 2 épines de gueules, & accompagné de 3 roses d'argent, tigées du même, 2 & 1.* (Extr. de l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, & de l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, par Artefeuill, aussi tom. II.)

MALESSET, aliàs MALLESEC, en Berry : *d'argent, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*





CF

Document no: prêté

Non-circulant item

0058732-01-7 RF

CS 587 . L2 1863 V12

LA CHESNAYE-DESBOIS, F

DICTIONNAIRE DE LA NOB





